



**HAL**  
open science

# Titulature et pouvoir de l'empereur Trajan dans les provinces de l'Occident romain d'après l'épigraphie et la statuaire

Fadhila Ben Messaoud

► **To cite this version:**

Fadhila Ben Messaoud. Titulature et pouvoir de l'empereur Trajan dans les provinces de l'Occident romain d'après l'épigraphie et la statuaire. Histoire. Université Bourgogne Franche-Comté; Université de Tunis (1958-1988), 2018. Français. NNT : 2018UBFCH035 . tel-02378814

**HAL Id: tel-02378814**

**<https://theses.hal.science/tel-02378814>**

Submitted on 25 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THESE DE DOCTORAT DE L'ETABLISSEMENT  
UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
PREPAREE A**

**L'Université de Tunis. Faculté des Sciences humaines et Sociales de Tunis**

**Et**

**L'Université de Bourgogne-Franche-Comté**

**Ecole doctorale**

**Structures, Systèmes, Modèles et Pratiques en Lettres et Sciences Humaines et Sociales**

**Ecole doctorale**

**SEPT Sociétés, espace, pratiques, temps**

**Doctorat de spécialité Histoire**

**Par**

**Madame Fadhila Ben Messaoud**

*Titulature et pouvoir de l'empereur Trajan dans les provinces de  
l'Occident romain d'après l'épigraphie et la statuaire*

Thèse présentée et soutenue à Dijon, salle des thèses de la MSH, le 12 décembre 2018 à 14 h.

**Composition du Jury :**

Monsieur <b>Frédéric Hurlet</b> , Professeur des Universités, Université de Paris Nanterre	Président
Madame <b>Christine Hoët van Cauwenberghe</b> , maître de conférences HDR, Université de Lille	Rapporteur
Monsieur <b>Lotfi Naddari</b> , Maître de conférences, Université de Tunis	Rapporteur
Monsieur <b>Nabil Kallala</b> , Professeur de l'Université de Tunis	Directeur de thèse
Madame <b>Sabine Lefebvre</b> , Professeur des Universités, Université de Bourgogne-Franche-Comté	Directeur de thèse

*À MA FAMILLE,*

## Remerciements

Au seuil de cette thèse, je tiens à remercier le professeur Nabil KALLALA, de l'Université de Tunis et la professeure Sabine LEFEBVRE, de l'Université de Bourgogne, pour avoir accepté de diriger ce travail : leur confiance, leur disponibilité et leurs conseils furent pour moi déterminants dans l'élaboration de mes recherches pendant ces longues années.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre m'ont aidé à mener à terme ce travail, particulièrement les personnels de la bibliothèque de l'Institut National du Patrimoine de Tunis.

Ma reconnaissance va également à Mme Catherine VIRLOUVET, directrice de l'Ecole Française de Rome, à Mr. Ralf BOCKMAN de l'Institut Archéologique Allemand de Rome, à Mr. Michel BERTRAND directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques et Ibériques, à Madrid, à Mme Dirce MARZOLI directrice de l'Institut Archéologique Allemand de Madrid, qui m'ont fait bénéficier de bourses d'études et m'ont permis d'accéder au fonds de ces bibliothèques où j'ai pu travailler dans d'excellentes conditions.

Un grand merci à Mr. Stéphane BOURDIN et à Mr. Laurent CALLEGARIN pour l'intérêt qu'ils ont porté à mes recherches et pour les pistes qu'ils m'ont suggéré.

Mes remerciements s'adressent aussi à Mr. Stéphane BENOIST, à Mr. Alban GAUTIER, à Mme Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE et à Mr. Rémy POIGNAULT, organisateurs du XLI<sup>e</sup> colloque International et Pluridisciplinaire d'HALMA, Université de Lille-SHS, qui m'ont permis de participer aux activités de ce colloque.

J'ai une pensée particulière pour mes camarades de parcours étudiants et jeunes chercheurs pour leur soutien, leur aide mais aussi pour nos échanges scientifiques.

**Titre :** *Titulature et pouvoir de l'empereur Trajan dans les provinces de l'Occident romain d'après l'épigraphie et la statuaire*

**Mots-clés :** Trajan ; titulature impériale ; image impériale ; inscriptions latines ; statues ; portraits ; pouvoir impériale ; provinces occidentales.

**Résumé :**

À travers l'analyse des témoignages de l'épigraphie et de la statuaire relatifs à l'empereur Trajan, issus des cités des provinces occidentales, notre objectif est de déterminer les différentes formes d'expression d'allégeance et de loyalisme des provinciaux à son égard. La présence de Trajan à travers ces deux formes d'expression privilégiées pour la propagande impériale est très significative. Elle est due à plusieurs facteurs : Trajan est d'abord originaire d'*Italica*, en Bétique, Il est le premier provincial à prendre le pouvoir à Rome ; ensuite il est qualifié de Meilleur des Princes ; et il fut un grand militaire et un bon administrateur durant un long règne de 19 ans et demi. Aussi lui a-t-on rendu hommage par de nombreux documents épigraphiques, élevés sur les fora des cités provinciales qu'accompagnent des statues, en pied, ou équestre. C'est un prince bien connu aussi dans la littérature et la numismatique. Tous ces témoignages montrent qu'il est le premier empereur dont la titulature va s'enrichir d'attributs divers tout au long de son règne, il est *Optimus princeps*, le premier *Dacicus*, le premier *Parthicus*, mais aussi le premier à avoir porté le titre *Proconsul*, en dehors de Rome.

Cette titulature établie d'abord à Rome puis envoyée dans les provinces constitue une matière d'étude riche et variée qui nous a permis de faire des comparaisons entre les provinces et les cités mêmes. Cela nous a été possible, grâce à un inventaire systématique des recueils épigraphiques, qui a recensé 316 inscriptions le concernant. Cet empereur, a non seulement renouvelé certains aspects dits républicains mais a préservé aussi le modèle augustéen, perceptible à travers sa dénomination dans laquelle *Imperator Caesar* est cité de manière constante en tête de la séquence impériale. En fait, les innovations de Trajan sont importantes et vont marquer longtemps l'histoire impériale, comme l'inauguration d'un nouveau comput tribunicien fixé au 10 décembre de chaque année, au lieu d'un comput variable marqué tout le premier siècle. Il n'a revêtu le consulat que cinq fois et pendant des

périodes très courtes. Par cette pratique, il a redonné au pouvoir impérial son importance ; se présente comme le vrai père pour ses concitoyens, à Rome comme à travers l'empire. En somme, la *formula* de l'empereur trouve sa physionomie définitive à partir du règne de Trajan.

Dans les cités des provinces occidentales, Trajan fut vénéré à travers le *monumentum*, comme par le texte qui fait corps avec la statue impériale. Cette image double répond d'abord aux exigences de la chancellerie impériale et parfois de l'empereur lui-même. Nombreuses sont les inscriptions qui lui sont dédiées. Elles expriment la reconnaissance des provinciaux, satisfaits de sa politique, source de paix et de prospérité. Les cités occidentales ont accordé une importance particulière à son image impériale et à ses différentes transcriptions liées parfois à un programme édilitaire. Il a bénéficié d'une reconnaissance sans limite par les provinciaux qui lui ont dédié des monuments encore visibles en Afrique, en Ibérie et en Germanies. Ce nouvel empereur, est grand conquérant, bon gouverneur, mais aussi héros (nouveau Diomède), il a plusieurs facettes. La fortune de l'empereur, sous son règne, comme après son décès est considérable. Il fut toujours le modèle du bon prince jusqu'aux époques contemporaines.

**Title:** *Titulature and power of Emperor Trajan in the provinces of the Roman West from epigraphy and statuary*

**Keywords :** Trajan; imperial title; imperial image; Latin inscriptions; statues; portraits; imperial power; Western provinces.

### **Abstract**

Through the analysis of the epigraphic and statuary evidence that relates to emperor Trajan in the cities of the western provinces, my objective is to determine the various forms of expression of allegiance and loyalty of the provincials towards him . The presence of Trajan through these two forms of expression usually privileged for imperial propaganda is very significant. It is due to several factors: Trajan is originally from Italica, in Betic, He is the first provincial to take power in Rome; then he is called Best of Princes; and he was a great soldier and a good administrator during a long reign of 19 years and a half. He was therefore honored by many epigraphic documents erected on the fora of provincial cities, accompanied by statues, on foot, or equestrian. He is a prince well known also in literature and numismatics.

All these testimonies show that he is the first emperor whose title will be enriched with various attributes throughout his reign; he is Optimus princeps, the first Dacicus, the first Parthicus, but also the first to have worn the title Proconsul, outside Rome.

This imperial title first established in Rome and then sent to the provinces is a rich and varied subject of study to make comparisons between the provinces and the cities themselves. This seems thanks feasible to a systematic inventory of epigraphic books allowing us to list 316 inscriptions mentioning the Emperor Trajan. This emperor not only renewed certain aspects said republicans but also preserved the Augustan model perceptible through its denomination in which *Imperator Caesar* is quoted constantly at the head of the imperial sequence. But the innovations of Trajan are important and will mark the imperial history for a long time, as the inauguration of a new computary tribune set to 10 December of each year, instead of a variable computary marked the entire first century. He has only been in the consulate five times and for very long periods. By this practice he has restored to imperial power its importance; He presents himself as the true father for his fellow citizens, in Rome as well as throughout the empire. In short, the Emperor's formula finds its definitive appearance from the reign of Trajan.

# **VOLUME I : SYNTHESE ET BIBLIOGRAPHIE**



# Sommaire

## Introduction

	11
<b>I- Honorer le prince dans la cité</b>	
<b>I.1. Hommages à l'empereur et à la famille impériale</b>	26
<b>I.1.1. Nature des Hommages</b>	27
<b>I.1.1.1 Hommages isolés</b>	27
<b>I.1.1.2. Hommages en série</b>	35
A - Série de dédicaces à évocation familiale	35
A.1. L'ensemble d'Azuaga	35
A.2. Couple impérial : Trajan et Plotine à Saint-Bertrand-de-Comminges	37
A.3. Couple père et fils : Trajan père et Trajan l'empereur à <i>Cuicul</i>	39
B- Série de dédicaces honorifiques	41
B.1. Série de dédicaces honorant l'empereur	41
B.2. Couple de deux dédicaces honorant l'empereur	47
C- Série mixte : inscriptions et représentations statuariques	57
D- Série des représentations statuariques	58
D.1. L'ensemble de la villa de Chiragan	59
D.2. L'ensemble de Tarraco	61
D.3. L'ensemble d'Hadrumète	64
D.4. L'ensemble du Sud de la Bétique : de Sancti Petri et de Montoro	66
E- Série statuaire par "proximité"	69
<b>I.2. Les Dédicants</b>	
I.2.1 Les dédicants issus de la cité :	71
I.2.1.A- Les communautés civiques	71
I.2.1.B- Les dédicants individuels	74
I.2.2 Les dédicants non issus de la cité	79
I.2.2.A- Les militaires et les unités militaires	79
I.2.2.B- Le rôle des gouverneurs de provinces dans la diffusion de l'image impériale	80

<b>I.3. Le contexte de l'hommage</b>	82
I.3.1. L'avènement du prince	83
I.3.2. Les victoires militaires	86
I.3.3. Les anniversaires impériaux	90
I.3.4. Décès de l'empereur ou d'un membre de la <i>domus</i> impériale	92
I.3.5. Le prince dans les cités	96
I.3.5.A- Les fondations de colonie	96
I.3.5. B-L'évergétisme impérial	101

## **II- Variété dans l'expression de la titulature impériale**

### **I-1. La dénomination impériale**

<b>II.1.1. Les <i>tria nomina</i> personnels</b>	103
a) M. UlpiusTraianus	103
b) Nerva Traianus	106
<b>II.1.2: Les <i>tria nomina</i> officiels : <i>Imperator Caesar Augustus</i></b>	
a- Le prénom <i>Imperator</i>	111
b- Le gentilice <i>Caesar</i>	115
c- <i>Augustus</i>	121
d- La filiation	125

### **II.2- L'expression de pouvoirs politiques et religieux du prince**

II.2.1. La puissance tribunicienne	131
II.2.2. Les salutations impériales	148
II.2.3. Le consulat	166
II.2.4. Le titre de <i>Proconsul</i>	173
II.2.5. Le grand pontificat	174

### **II.3. Le Meilleur des Princes : les qualificatifs**

<b>II.3.1. <i>Pater Patriae</i></b>	180
<b>II.3.2. Les <i>cognomina ex virtute</i> : <i>Germanicus, Dacicus, Parthicus</i></b>	193

II.3.2.1. <i>Germanicus</i>	194
II.3.2.2. <i>Dacicus</i>	200
II.3.2.3. <i>Parthicus</i>	206
<b>II.3.3.3. <i>Optimus princeps</i></b>	215
<b>II.4. Les titulatures <i>post mortem</i></b>	233
<b>Conclusion</b>	247
<b>Bibliographie</b>	265
<b>Volume II : catalogue épigraphie et statuaire</b>	315
Annexe I : inscriptions d'identification incertaine	785
Annexe II : Planches statuaire	812
Table des matières Volume II : Catalogue épigraphie et statuaire	827

## Introduction

Au terme d'un premier siècle de l'Empire qui a connu des crises dont la plus grave est celle de 68/69 ap. J.-C., et après le règne de 15 ans du dernier des Flaviens, Domitien, caractérisé par un absolutisme excessif, le début du deuxième siècle de l'empire romain fut marqué par le retour à la liberté et une stabilité progressive dont témoignent les inscriptions<sup>1</sup>, les monnaies<sup>2</sup> et par la littérature, ainsi Tacite<sup>3</sup>, confirmant ce changement. L'Empire devrait être gouverné par le plus digne, le meilleur, suivant les vœux du peuple et des dieux, l'élu de Jupiter, et donc son représentant sur terre selon l'expression de Pline le Jeune<sup>4</sup>. Après le règne bref de Nerva, d'environ deux ans, l'arrivée du premier Antonin, M. Ulpius Traianus, fils d'un patricien, consulaire mais surtout général triomphateur, chef de l'armée la plus puissante à cette époque, marque un tournant à l'échelle de l'Empire.

### TRAJAN AU CENTRE DE L'ETUDE

Pendant un long règne de 19 ans et demi, du 28 janvier 98 au 7/11 (?) août 117, Trajan, l'empereur-soldat, a bien mérité son qualificatif le plus personnel, le « Meilleur des Princes », *Optimus princeps*. Son souvenir de bon souverain s'est perpétué fort longtemps, comme le désirait l'empereur lui-même. D'ailleurs, au IV<sup>e</sup> siècle, le Sénat souhaitait aux nouveaux empereurs d'être « plus heureux qu'Auguste et meilleur que Trajan<sup>5</sup> ». Cet idéal a été recherché par ses successeurs durant l'antiquité tardive et s'est matérialisé à travers un discours politique gardant une place de choix à la mémoire de cet empereur, comme en témoigne, par exemple, le décor de l'arc de Constantin, érigé près du Colisée en 315 ap. J.-C., dans lequel Trajan et Hadrien sont présents à la fois dans les reliefs réemployés (la « grande frise » de Trajan et les médaillons d'Hadrien) et dans la frise sculptée contemporaine de l'arc<sup>6</sup>. Au Moyen Age, la légende de la justice de Trajan, qui est attestée pour la première fois

---

<sup>1</sup> CIL, VI, 472 (ILS, 274), Rome : *Libertati ab imp. Nerva Ca[es]ar[e] Aug., anno ab urbe condita DCCCXXXIX XIII [k.] Oc[t.]\ restitu[tae] s. p. q. R.* : il s'agit de l'inscription du temple dédié sur le Capitole à *Libertas restituta* le 18 septembre 96, le jour de la proclamation de Nerva, le nouveau souverain remplaçant Domitien. Voir à ce propos A. Merlin, 1906, p. 20-24 et J. Beranger, 1965, p. 27-28.

<sup>2</sup> *LIBERTAS PUBLICA* apparaît sur les revers des monnaies en or, argent et bronze du début du règne de Nerva (H. Cohen, 1880, (2<sup>ème</sup> éd.), *Nerva*, n° 105-108, n° 110-115), voir à ce propos A. Merlin, 1906, p. 19-20.

<sup>3</sup> Tacite, *Agr.*, 3,1 : *quanquam ...Nerva Caesar res olim dissociabilis miscuerit, principatum ac libertatem.*

<sup>4</sup> Pl., *Pan.*, I, 3, 4, 5 ; V, 1, 2, 3 et 4.

<sup>5</sup> Eutrope, VIII, 5.

<sup>6</sup> S. Reinach, 1910, p. 118-131 ; C. Blonce, 2017 (à paraître).

dans une vie de Grégoire le Grand<sup>7</sup> vient réaffirmer l'idée de l'empereur-citoyen, du bon prince. La pérennité de son image est évoquée aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle par Montesquieu et Voltaire : elle servirait même de modèle à certains souverains contemporains<sup>8</sup>.

La mémoire de l'*Optimus princeps* est préservée aussi à travers le *monumentum*, la célèbre colonne historiée de Trajan<sup>9</sup>, placée sur son forum, qui relate les principales scènes des deux guerres daciennes. Ce chef-d'œuvre a suscité l'admiration à travers les âges enracinant la postérité de son auteur. Ce monument solennel fait partie d'un programme novateur, qui a enrichi la parure monumentale de l'*Urbs* : il comprenait la basilique Ulpienne, deux bibliothèques, un marché couvert, mais surtout un forum, reconnu par son ampleur et sa munificence, et fut apprécié par les visiteurs comme le rapporte Ammien Marcellin<sup>10</sup> dans un passage célèbre décrivant la visite de Constance II à Rome en 357. Le forum de Trajan évoque aussi un rapport centre-périphérie à travers un décor affirmant la domination de Rome sur l'espace provincial<sup>11</sup>. Le rappel de ces régions périphériques dans le lieu central de l'Empire, n'est pas sans intérêt. Rome, la capitale de l'Empire et le centre du pouvoir<sup>12</sup>, doit son existence aussi au monde provincial : elle partage avec lui les succès et les triomphes mais aussi les difficultés et la défaite. Ce discours, ancien, remonte au début du Principat ; le décès de Germanicus, à titre d'exemple, a touché l'ensemble de l'empire et les autorités impériales ont utilisé un langage exprimant l'idée d'un consensus général, universel<sup>13</sup>, lors de ce deuil qui dut être partagé largement par tous les citoyens de cette *orbis terrarum*, organisée autour de Rome<sup>14</sup>. Ce fut une occasion pour les cités provinciales de manifester leur appartenance à l'Empire, et plus particulièrement leur dévouement à la famille impériale et au régime naissant qui a profité d'une propagande officielle convertissant un deuil en éloge.

---

<sup>7</sup> S. Settis, 1991, p. 186, not. 1 ; E. Wolff, 2017 (à paraître).

<sup>8</sup> M. Galinier, 2016, p. 107-118.

<sup>9</sup> M. Galinier, 2007.

<sup>10</sup> AM, *Hist.*, XVI, 10, 15.

<sup>11</sup> M. Galinier, 2001, p. 122, à propos le forum de Trajan, écrit : « dans cette évolution, il me paraît que le forum de Trajan, avec son " catalogue minéral" de l'Empire et sa galerie de fondateur de provinces, précède le discours hadrienne : le rappel des armes romaines y est certes plus visible, et inversement la mention pacifique des provinces s'y fait discrète -ce qui n'est pas pour surprendre, vu la politique trajanienne-, mais ces nuances ne constituent pas une rupture. Entre le décor du forum trajanien et celui d'Hadrianeum, s'affirme une spécificité (celle d'Hadrien) au sein d'un héritage revendiqué (celui de Trajan)».

<sup>12</sup> L'expression « le centre du pouvoir » a été reprise par R. Bianchi Bandinelli, 1969.

<sup>13</sup> *Tab. Siar.*, fgt. II b, I.22-23 (*consensus universorum civium*), voir à ce propos W. D. Lebek, 1988, p. 235-240.

<sup>14</sup> Tacite et le *Senatus* consulte contre Pison Père : Tacite, *Ann.*, III, 10-18. Cf. W. Eck, A. Caballos Rufino et F. Fernández, 1996 ; A. Caballos, W. Eck, F. Fernández, 1996 = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 900 (*AE*, 1993, 21 ; 22 ; 1994, 894 ; 1996, 885) (= *SCPP*, traduction en français dans *AE*, 1996, 885) ; W. Eck, 2000, p. 9-32 ; A. Caballos Rufino, 2002, p. 78-109.

Cette tendance va se renforcer : Trajan n'appartient pas aux seuls Romains, de Rome et de l'Italie, mais à tous les habitants de l'Empire. C'est le premier provincial<sup>15</sup> à pu accéder au trône impérial, ce qui lui a permis de bénéficier d'une grande popularité à travers l'empire. Pour mesurer le degré de loyalisme et de dévouement des cités provinciales à cet empereur, il faut faire appel à des sources diverses qui peuvent fournir, une fois réunies, une idée sur ce rapport centre-périphérie. Dans le cadre de cette thèse, il s'agit en fait d'analyser les rapports entre la périphérie et le centre, en prenant en compte la documentation qui émane des cités provinciales. Ce sont donc les productions épigraphiques et statuaires qui vont nous permettre de mettre en évidence les liens, mais surtout leur nature, témoignant de la place occupée par Trajan dans le cœur et les préoccupations de ses sujets.

Notre objet d'étude porte sur l'empereur Trajan, qui est originaire d'*Italica*<sup>16</sup> en Bétique, issu d'une famille de colons romains établis très tôt dans la péninsule ibérique. Ce prince, qualifié de « Meilleur des princes », fut un grand militaire et un bon administrateur durant un règne de 19 ans et demi. Il est mentionné dans de nombreux documents épigraphiques, présents sur des bases de statue en pied ou équestre dans les forums des cités provinciales ; c'est un prince bien connu aussi par les sources littéraires et les monnaies. Notre étude sera centrée sur deux sources de données, complémentaires, en particulier quand la dédicace fait véritablement corps avec la statue : les inscriptions mentionnant le nom de l'empereur Trajan et leurs statues et portraits trouvés dans ce contexte provincial<sup>17</sup>. On a pu recenser 316 textes d'identification certaine et 23 représentations. La diversité de cette documentation, tant épigraphique que statuaire, permet une approche double du pouvoir de l'empereur Trajan dans une aire géographique précise : dans un premier temps, on cherchera à cerner la diffusion de l'image de cet empereur dans une perspective provinciale, et dans un second temps, on analysera les pouvoirs de Trajan au travers de ses noms, ses épithètes et ses attributs, cela dans un cadre provincial particulier.

---

<sup>15</sup> S. Lefebvre, 2006, p. 85-114.

<sup>16</sup> AV, XIII, 1: *Nam que Ulpium Traianum Italica, urbe Hispaniae, ortum* ; Eutrope, VIII, 6,1 : *natus Italicae, in Hispania* ; J. Bennet, 1997, p. 11-12 ; A. Caballos Rufino, 1998, p. 13-23 ; S. Lefebvre, 2006, p. 86, not.3 ; A. Caballos Rufino, 2017, p. 8-13: « que Trajano y Adriano, compartiendo ambos patria italicense... dueños de los destinos del mundo ».

<sup>17</sup> La documentation numismatique, produite à Rome dans les ateliers de la capitale, n'a pas été retenue, d'une part parce qu'elle n'est pas le reflet de l'image de Trajan qu'honoraient les provinciaux mais aussi parce qu'un gros travail a été publié sur le monnayage trajanien par B. Woytek, 2010, en 2 volumes.

## LE CADRE GEOGRAPHIQUE : LES PROVINCES OCCIDENTALES

Pour étudier les relations de ce prince aux liens forts avec les provinciaux du sud de la péninsule ibérique, nous avons défini un champ d'étude rassemblant les provinces occidentales de langue latine. Il englobe l'Afrique romaine, la péninsule Ibérique, les Gaules, le Norique et la Rhétie dans l'espace alpino-balkanique, les Germanies et enfin la Bretagne. Elles appartiennent toutes au monde occidental, elles sont de langue latine officielle et populaire : cette unicité de la langue nous permet d'avoir une unité linguistique scripturale suffisante, afin de pouvoir mener à bien des comparaisons.

L'activité du prince a touché pratiquement l'ensemble de ce territoire retenu comme champ d'étude, ce qui justifie le choix de ce cadre géographique regroupant 17 provinces qui ont livré toutes des témoignages, texte seul, image seule ou texte et image à la fois, honorant Trajan et pérennisant son nom.

Allant du Sud au Nord et de l'Ouest vers l'Est, on trouve d'abord l'Afrique romaine constituée de la Proconsulaire avec son prolongement, y compris la Tripolitaine qui n'est pas encore détachée, ainsi que la Numidie, un territoire dépendant directement de l'autorité d'un légat impérial, commandant de la troisième légion Auguste. Il faut ajouter les deux Maurétanies, deux provinces créées par Claude. L'œuvre durable de l'empereur Trajan en Afrique ne manque pas d'importance comme le rappelle Y. Le Bohec<sup>18</sup>. Cette intervention impériale est perceptible sous deux formes complémentaires, l'une militaire et l'autre municipale. L'intérêt de Trajan s'est porté vers l'Ouest et le Sud-Ouest, pour créer une sorte de glacis protégeant la Proconsulaire tout d'abord, sans pourtant rejeter l'idée d'une expansion pour l'acquisition de nouveaux territoires aux dépens des tribus nomades et semi-nomades.

La célèbre formule de M. Le Glay<sup>19</sup>, les Flaviens « semèrent pour que les Antonins puissent récolter », est révélatrice d'une politique expansionniste déjà entamée, mais qui, aux yeux du nouvel empereur, Trajan, un conquérant ambitieux, doit être renforcée. En effet, l'encerclement de l'Aurès et l'arrivée jusqu'aux portes de la cuvette d'el Hodna deviennent ses nouveaux objectifs. Pour réaliser ce projet, tout un programme fut établi, il se présente sous différentes formes : *Theveste* devint un carrefour de voies aménagées tout autour pour

---

<sup>18</sup> Y. Le Bohec, 2010, p. 264 : « De toute façon, l'annexion de l'Aurès et de ses environs constitue une conquête de Trajan oubliée et pourtant considérable ». Il n'est pas étonnant que J. Gascou fasse démarrer son étude sur la politique municipale des princes en Afrique du règne de Trajan : J. Gascou, 1972a.

<sup>19</sup> M. Le Glay, 1968, p. 234.

faciliter l'accès à cet espace numide encore en dehors de l'orbite romaine. Plusieurs milliaires découverts à ce jour jalonnent des routes stratégiques allant de *Theveste* à Lambèse, de *Thelepte* à *Vescera* et de Lambèse, par l'ouest, au *Calceus Herculis* (el-Kantara)<sup>20</sup>. Outre ce quadrillage routier autour du massif de l'Aurès, la mainmise sur cet espace est attesté par la création du fort d'*Ad Majores*<sup>21</sup>, adossé au Jebel Madjour, au Sud des monts de Nementcha, comme par d'autres postes secondaires installés dans les passages et les lieux de contrôle : ainsi au Sud-Ouest de l'Aurès, dans l'oasis de Mekhadma, qui est située à 8 kms au sud de Tolga, une nouvelle découverte fortuite fait état de la construction d'un monument, un fort probablement, dédié par le légat de la légion, L. Acilius Strabo Clodius Nummus<sup>22</sup>.

Cette emprise militaire romaine est accompagnée par une politique municipale<sup>23</sup> matérialisée par la création de colonies de vétérans comme à *Thamugadi*, la dernière colonie déduite en Afrique, mais aussi à *Cuicul* et à *Theveste*, auxquelles il faut ajouter le *vicus* de *Diana Veteranorum*, élevé au rang du municipes, comme ce fut le cas, semble-t-il aussi, pour *Mop(h)t...*<sup>24</sup> dans l'Est de la Maurétanie Césarienne entre *Sitifis* et *Cuicul*. Plus au nord, dans les plaines constantinoises, *Calama* et *Thubursicu Numidarum* deviennent des municipes. Au sud de la dorsale tunisienne *Capsa*, *Cillium* et *Thelepte* ont reçu des promotions municipales, le rang de municipes et de colonie. Dans la partie orientale de la Proconsulaire, deux anciennes cités du *Byzacium*, *Hadrumentum* et *Leptiminus*, ont accédé au statut de colonie honoraire tout comme le municipes flavien de *Lepcis Magna*, qui devint une colonie ulpienne. Dans la même perspective d'une emprise humaine sur le pays, particulièrement sur les Hautes Steppes, Trajan a prêté une attention spéciale à la question tribale et par la délimitation de leurs vastes territoires. L'exemple le mieux documenté est celui des Musulames, 14 bornes limites ont été jusqu'à ce jour découvertes et publiées, mais on peut aussi mentionner les *Suburbures*, les *Nybgenii* et les *Cinithii*.

L'activité du prince en Afrique est donc multiple : il apparaît avant tout comme un bon administrateur à qui sont dédiés les hommages publics rendus par les collectivités comme

---

<sup>20</sup> J.-M. Lassère, 2015, p. 162.

<sup>21</sup> Trois dédicaces sont gravées au-dessus des portes du camp, Est, Ouest et Sud : voir Cat. n° 26, 27, 28.

<sup>22</sup> M.B. Haïf Khaïf-Y. Le Bohec, 2017, p. 67-70.

<sup>23</sup> A propos ces promotions municipales effectuées par Trajan dans l'Afrique romaine on se réfère au travail de J. Gasco, 1972a, p. 67-115.

<sup>24</sup> M. Christol-Y. Aibèche, 2007, p. 47-67.



actes de reconnaissance, ce qui a permis une diffusion très large de son image, dépassant déjà celle de tous ses prédécesseurs<sup>25</sup>.

La seconde entité géographique dans notre champ d'investigation est la péninsule Ibérique<sup>26</sup> constituée depuis 16-13 av. J.-C. de trois provinces : la Citérieure, la plus vaste, couvrant le Nord et l'Est, avec *Tarraco* comme capitale ; la Lusitanie est constituée par les territoires situés vers l'ouest dont la capitale est *Emerita Augusta* ; en dernier, la Bétique, au sud, *Corduba* lui servait de capitale provinciale.

Le début du second siècle constitue un tournant dans les relations des provinces ibériques avec le centre du pouvoir, relations qui deviennent plus étroites. La Bétique a donné deux empereurs successifs, Trajan et Hadrien, originaires de la plus ancienne ville romaine en Hispanie, *Italica*, qui avait été fondée en 206 av. J.-C., ce qui lui a permis d'être connue dans tout l'Empire<sup>27</sup>. Cette nouvelle ère est caractérisée par l'accès de l'élite hispanique aux plus hautes charges à Rome<sup>28</sup>, à l'ordre équestre comme à l'ordre sénatorial, mais aussi par une politique impériale visant à améliorer le cadre urbain, non seulement de leur *patria*, *Italica*, mais plus largement selon les intentions de Trajan. L'empereur, dès le début de son règne, a procédé à la réfection du vaste réseau routier (la Via de la Plata, la *Via Augusta*). Des dizaines de milliaires témoignent de cette activité : les uns sont convertis en véritables dédicaces, rédigées au datif<sup>29</sup> au lieu du nominatif, le cas le plus communément utilisé lors de l'érection d'un milliaire. Trajan a aussi encouragé les autorités de certaines cités à faire achever des travaux publics comme l'aqueduc de Ségovie<sup>30</sup> qui est réalisé suite à un ordre impérial ; le pont d'Alcantara<sup>31</sup>, une structure entamée depuis le début de l'Empire n'est achevée que vers 104-105 ap. J.-C. Il faut dire que cette stabilité politique à Rome permet un développement plus durable des cités ibériques dotées déjà d'un cadre urbain évolué. Les hommages à l'empereur se multiplient : les portraits de Trajan ont très vite remplacé ceux de Domitien<sup>32</sup>

---

<sup>25</sup> F. Hurlet, 2000, p. 314-315.

<sup>26</sup> A propos de la réorganisation des espaces ibériques, on peut citer les études de P. Le Roux, 1982, 1995, 2006 ; les études de A. Caballos Rufino, 1986, p.13-26 ; 2001, p. 101-120 ; 2006, p. 17-54. Plusieurs autres auteurs ont étudié les aspects de la romanisation et de la municipalisation dans les provinces ibériques.

<sup>27</sup> Cf. le texte d'Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, XVI, 13) rapportant la demande de promotion d'*Italica* adressée à Hadrien.

<sup>28</sup> Concernant l'accès de l'élite espagnole aux plus hautes charges à Rome, nous renvoyons par exemple à l'étude de R. Etienne, 1965, p. 55-85 ; H.-G. Pflaum, 1965, p. 86-121 ; A. Caballos Rufino, 1990 ; 2003, p. 241-267 ; 2009, p. 265-282.

<sup>29</sup> Cat. n° 205, 226, 249.

<sup>30</sup> Cat. n° 218 et 219.

<sup>31</sup> Cat. n° 167.

<sup>32</sup> M. Bergmann, 1997.

sur les places publiques à *Aeminium*<sup>33</sup>, *Acci*<sup>34</sup> et à *Baelo Claudia*<sup>35</sup>, qui ont intégré, très tôt, l'image impériale dans leur tissu urbain.

Les rapports entre Trajan et les provinces ibériques deviennent de plus en plus étroits après la conquête de la Dacie et surtout les succès militaires remportés en Orient, suscitant l'enthousiasme de ses concitoyens ; il fut matérialisé par l'érection de monuments célébrant ses victoires, à *Danium*<sup>36</sup>, à *Cisimbrium*<sup>37</sup>, à *Saepo*<sup>38</sup> et dans d'autres cités, ainsi à Azuaga<sup>39</sup>, l'antique *municipium Flavium V(...)*, qui a érigé tout un groupe de dédicaces, sur son forum vraisemblablement, honorant l'ensemble de la famille impériale avec au moins cinq bases de statues, une série statuaire évoquant les pratiques des premiers règnes des Julio-Claudiens, avec des séries à évocation familiale comme celui de Béziers en Narbonnaise<sup>40</sup>. Après son décès et sa *consecratio*, *diuus Traianus* fut honoré comme un nouveau Diomède, garant de la paix et du salut de sa patrie. À *Italica*<sup>41</sup>, les statues de l'empereur divinisé furent placées dans le *Traianeum*, un complexe dédié à l'empereur évoquant son nom. À *Gades*<sup>42</sup>, c'est dans le temple de Hercule Gaditanus, que la statue fut placée.

Comme ce fut le cas en péninsule ibérique, en Gaule, quatre provinces furent organisées en 16-13 av. J.-C. : la Gaule Narbonnaise, anciennement Gaule Transalpine ; l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique, trois circonscriptions nées après la division de la *Gallia Comata*. Il faut ajouter à cette entité gauloise, les districts alpins, qui deviennent depuis Néron des provinces, gérées par un procurateur impérial : les Alpes Maritimes, Alpes Cottiae et Alpes Graiae et Poeninae. Ce cadre administratif s'est maintenu jusqu'aux réformes de Dioclétien<sup>43</sup>. La "fortune posthume" de l'empereur est aux dimensions de l'Empire, mais la Gaule n'a été touchée que partiellement par cette politique impériale ; cependant Trajan est honoré par les cités gauloises. L'ensemble le plus intéressant est celui de la villa de Chiragan<sup>44</sup> dans lequel Trajan est présent par quatre portraits renvoyant aux plus forts moments de son règne :

---

<sup>33</sup> Cat. n° 171.

<sup>34</sup> Cat. n° 150.

<sup>35</sup> Cat. n° 142.

<sup>36</sup> Cat. n° 212.

<sup>37</sup> Cat. n° 163.

<sup>38</sup> Cat. n° 146.

<sup>39</sup> Cat. n° 137, 141.

<sup>40</sup> J.-Ch. Balty-D. Cazes, 1995 ; 2005.

<sup>41</sup> Cat. n° 160, 161.

<sup>42</sup> Cat. n° 153.

<sup>43</sup> Voir sur l'organisation des provinces gauloises et de leur évolution municipale et urbaine, les études d'A. Chastagnol, 1995 ; C. Delaplace et J. France, 1997 ; Y. Le Bohec, 2008 ; P. Gros, 2008 ; Y. Le Bohec, 2012.

<sup>44</sup> Cat. n° 255, 256, 257, 258.

l'avènement, la fête de ses Décennalia, l'apogée de son règne et le bon gouverneur à l'âge mur. Les évergètes de la Gaule Lyonnaise ont dédié leurs travaux au nom de l'empereur à *Augustodunum*<sup>45</sup>, *Colonia Lugdunum*<sup>46</sup> et à *Agedincum*<sup>47</sup>, alors que les cités alpines sont plus intéressées par la conquête de la Dacie : l'empereur fut honoré par deux dédicaces dont une statue à Aime en Tarentaise, érigée *devictis Dacis*<sup>48</sup>. Par contre, l'attention de l'empereur s'est portée vers la réparation des voies comme le prouvent ainsi plusieurs milliaires qui jalonnaient les voies de l'Aquitaine et de la Belgique.

En plus des provinces anciennement romanisées -l'Afrique romaine, la péninsule ibérique et la Gaule-, notre champ d'investigation englobe aussi deux provinces balkaniques, la Rhétie et le Norique, les deux Germanies et la Bretagne. Bien qu'elles soient incorporées sous les Julio-claudiens à l'Empire, ces régions restent jusqu'au début du second siècle partiellement intégrées. Depuis 15/16 av. J.-C., la Rhétie et le Norique sont des provinces romaines<sup>49</sup>. Elles ont connu un processus d'intégration proche, renforcé après la crise de 68-69 ap. J.-C. pour la première alors que le Norique a connu, depuis Claude, quelques promotions municipales comme celles de *Celeia* et de *Virunum*. Cette démarche a été confirmée avec Hadrien. Ces régions balkaniques ont livré des diplômes militaires d'époque trajanienne, qui sont les plus nombreux, étant donné la présence continue des forces romaines. Mais Trajan est aussi honoré par des dédicaces et son nom figure sur les milliaires éternisant par là même l'activité impériale qui a touché les plus lointaines régions dans l'empire.

Tout au nord, de part et d'autre du Rhin, la mainmise romaine sur les régions militaires a été affermie avec l'annexion des Champs Décumates en 83 et l'écrasement de la révolte d'A. Saturninus. Vers 83/85, Domitien a créé les deux provinces de Germanie Inférieure et de Germanie Supérieure et c'est à Trajan, qu'est confié la tâche d'organiser ces territoires<sup>50</sup>. Un effort qui est récompensé en 91 ap. J.-C. par l'attribution au futur empereur, Trajan, du consulat pour la première fois, conjointement avec M. Acilius Glabrio<sup>51</sup>. En 97, quand Nerva a choisi Trajan comme héritier associé au pouvoir, ce dernier était légat en Germanie et y demeura jusqu'à la fin de l'année 99. L'action de Trajan pendant ces années est déterminante

---

<sup>45</sup> Cat. n° 273.

<sup>46</sup> Cat. n° 274.

<sup>47</sup> Cat. n° 278.

<sup>48</sup> Cat. n° 284.

<sup>49</sup> A propos les provinces danubiennes, on se réfère à J. Wilkes, 1998, p. 231-297 ; Y. Le Bohec, 2012, p. 467-478.

<sup>50</sup> A propos la romanisation des Germanies, on se réfère aux travaux de M.-Th. Raepsaet-Charlier, 1998, p. 143-195 ; M.-Th. Raepsaet-Charlier, 1999, p. 271-352 ; W. Eck, 2007.

<sup>51</sup> A. Degrassi, 1952, p. 27, n°91\*.

comme le rappelle l'épithète *Ulpia* qui apparaît dans la dénomination de plusieurs *civitates* outre-Rhin, comme la *Civitas Ulpia Mattiacorum*. L'empereur a fondé la colonie de Xanten, *Colonia Ulpia Traiana*, comme il a procédé à la consolidation du système défensif et à l'aménagement des voies. Les légionnaires sont ainsi redevables à leur chef et empereur et lui dédient plusieurs monuments, de nature militaire particulièrement. Des dédicaces à l'empereur sont gravées sur les portes des camps à *Rigomagus*<sup>52</sup>, *Aquae Mattiacorum*<sup>53</sup> et à *Matilo*<sup>54</sup>, mais le plus important est l'érection d'une statue en bronze à *Argentorate*<sup>55</sup>, dont seul le socle est conservé.

Autour des camps et des postes militaires sont nées des villes dotées d'une parure monumentale «à la romaine», où l'image impériale est omniprésente comme à *Noviodunum*<sup>56</sup> où les *Equestres* de la colonie ont honoré l'empereur par une dédicace vers la fin de l'année 111, après avoir été désigné pour revêtir un sixième consulat. Régions de frontière où la présence militaire romaine est permanente, les Germanies ont vécu une évolution urbaine permettant la diffusion de l'image impériale, une image peut-être différente de celle diffusée dans la tranquille Bétique.

Un peu vers le nord-ouest, la Bretagne<sup>57</sup> a conservé aussi le souvenir de l'empereur Trajan longtemps après sa mort. Certes, c'est son successeur Hadrien qui a construit le mur qui porte aujourd'hui son nom<sup>58</sup>, mais Trajan est connu par plusieurs dédicaces de monuments qui lui furent consacrées dans plusieurs cités comme à *Isca Silurum*<sup>59</sup>, *Castell Collen*<sup>60</sup>, *Lancaster*<sup>61</sup> et *Gelligaer*<sup>62</sup> dont l'érection a été surveillée par des unités militaires. Mais son souvenir est aussi lié à un acte de justice qui incita Grégoire le Grand à le baptiser et à lui permettre d'accéder au paradis plusieurs siècles après sa mort : la première version de ce miracle fut rapportée par l'anonyme de Whitby, une légende qui passionna tout le Moyen Âge<sup>63</sup>.

---

<sup>52</sup> Cat. n° 317, 318.

<sup>53</sup> Cat. n° 306.

<sup>54</sup> Cat. n° 319.

<sup>55</sup> Cat. n° 305.

<sup>56</sup> Cat. n° 304.

<sup>57</sup> A propos la romanisation de la Bretagne, on se réfère aux travaux de T. Potter-C. Johns, 1992 ; P. Southern, 1998, p. 197-229.

<sup>58</sup> Cf. S. Johnson, 1989.

<sup>59</sup> Cat. n° 324.

<sup>60</sup> Cat. n° 325.

<sup>61</sup> Cat. n° 332.

<sup>62</sup> Cat. n° 328-330.

<sup>63</sup> S. Settis, 1991, p. 186, not. 1 ; E. Wolff, 2017 (à paraître).

Dans le cadre de cet espace provincial occidental, c'est au sein des cités que les documents évoquant Trajan ont été élaborés, suivant les règles et le discours officiel de Rome, mais en insistant souvent sur un aspect de la personnalité du prince. C'est par conséquent dans l'espace public des cités que l'image du prince, iconographique ou scripturale, a pris place.

Dans l'Antiquité, l'espace urbain a été conçu comme un lieu de représentation du pouvoir, très tôt en Orient, mais en Occident aussi, du moins depuis le règne d'Auguste et la naissance d'un nouveau régime, le Principat, qui a récupéré à son profit cette représentation, va lui permettre une diffusion plus large. L'espace urbain s'organise souvent autour de l'image de l'empereur, garant de la liberté et du salut de la *patria* locale, mais aussi de la patrie élargie aux dimensions de l'Empire. La propagande officielle a encouragé la volonté de mettre en scène le pouvoir impérial, à Rome d'abord<sup>64</sup>, puis en Italie<sup>65</sup> et dans les provinces<sup>66</sup>. Plusieurs études, dans les dernières années, ont été consacrées à cerner le pouvoir des images pour Auguste comme pour ses successeurs. Le premier fut P. Zanker<sup>67</sup> dans une monographie sur *Augustus und der Macht der Bilder* : l'auteur a pu mettre en évidence le lien entre le programme idéologique du nouveau régime et la politique édilitaire adoptée à Rome, qui a modifié ce cadre urbain utilisé pour l'exaltation de l'imagerie impériale. Très vite ce phénomène a été transmis dans le milieu provincial comme le soulignent plusieurs auteurs. Ainsi P. Gros<sup>68</sup> a étudié l'aménagement de l'espace urbain dans certaines villes comme Nîmes, Arles et Vienne où tout un programme édilitaire fut conçu pour des fins idéologiques de ce régime naissant. Plusieurs autres travaux<sup>69</sup> se sont intéressés à la diffusion de l'image impériale en Gaule, en Afrique et dans les provinces Ibériques<sup>70</sup>. Tous soulignant que, sous le

---

<sup>64</sup> Par exemple pour Auguste : D. Boschung, 1993 ; pour Livie : E. Bartman, 1999.

<sup>65</sup> I. Cogitore, 1992, p. 817-870 ; R. Charles Brian, 1997 ; I. Cogitore, 2000, p. 237-266 ; S. Lefebvre, 2000, p. 267-305 ; M. Mayer, 2006, p. 171-199.

<sup>66</sup> J.-Ch. Balty, 1988, p. 31-46. Le groupe de Béziers : J.-Ch. Balty et D. Cazes, 1995 ; J.-Charles Balty, 1995 ; D. Boschung, 2002.

<sup>67</sup> P. Zanker, 1987 (1<sup>ère</sup> éd.).

<sup>68</sup> P. Gros, 1987, p. 339-363 ; P. Gros, 1991, p. 179-186 ; P. Gros, 1990, p. 29-68.

<sup>69</sup> I. Cogitore, 1992, p. 817-870 ; J. Gascou-D. Terrer, 1996, p. 31-68 ; F. Hurlet, 2000, p. 297-364 ; C. Ando, 2000 ; J.-M. Roddaz-F. Hurlet, 2001, p. 153-166 ; E. Rosso, 2000a, p. 202-222 ; E. Rosso, 2000b, p. 121-149 ; P. Veyne, 2002, p. 3-29 ; E. Rosso, 2003, p. 215-218 ; S. Benoist, 2005 ; E. Rosso, 2006 ; S. Lefebvre, 2016, p. 67-76.

<sup>70</sup> P. Fernández Uriel, T. Nogales Basarrate, 2003, p. 69-78 ; T. Nogales Basarrate, L. F. Nobre da Silva, 2010, p. 169-197 ; T. Nogales Basarrate, 2011, p. 411-462.

Haut-Empire, la représentation du pouvoir impérial devient un élément dominant de la parure monumentale urbaine y compris dans des cités pérégrines qui ont alors connu une transformation sous l'effet de la présence romaine.

L'empereur Trajan est évoqué dans plusieurs de ces études, seul ou associé à des membres de sa famille, mais aucune recherche n'a été consacrée à lui seul dans un espace aussi vaste, regroupant de nombreuses provinces couvrant une bonne partie de la *pars Occidentalis* de l'empire romain au début du II<sup>e</sup> siècle. Notre objectif vise l'étude de l'impact de l'image du pouvoir de l'empereur Trajan, dans un vaste ensemble dépassant le cadre restreint d'une seule cité. L'étude repose sur un catalogue de données, épigraphiques et iconographiques<sup>71</sup> qui permette de faire des comparaisons entre les cités et même les provinces. L'image de l'empereur Trajan est-elle envisagée de la même manière dans ces provinces ? Cette image est-elle uniquement imposée depuis et par Rome ou bien est-elle une forme de *pietas* pu inciter les communautés provinciales à lui élever des statues et des dédicaces impériales en plus grand nombre que nécessaire ?

Le nombre de dédicaces est élevé, en particulier pour celles qui sont au datif et qui émanent des collectivités<sup>72</sup> mais aussi des particuliers. A cette donnée quantitative, il faut ajouter la diversité des représentations statuaires dont certaines célèbrent l'*adventus* impérial, alors que d'autres figurent le général triomphateur ou le bon gouverneur à l'âge mur, sans oublier les effigies posthumes en nudité héroïque faisant de lui un nouveau Diomède. Toutes permettent de répondre à ces interrogations et même de les amplifier alors que cette question n'a pas encore reçue à cet égard toute l'attention qu'elle méritait. Nous espérons avec cette étude combler cette absence.

Ce langage visuel et symbolique perceptible dans les *fora*, les basiliques et les lieux publics des cités provinciales traduit les modalités concrètes de cette relation prince-cité, ou dans le cadre de notre étude cité-prince. Les textes, gravés sur les bases ou sur tout autre support, permettent au lecteur/visiteur non seulement de reconnaître l'empereur régnant au travers de sa dénomination et de ses différents titres et surnoms qui sont révélateurs de tout un programme politique et idéologique, au même degré que l'image accompagnant l'inscription.

---

<sup>71</sup> Nous avons tenté d'y incorporer les découvertes les plus récentes dont nous avons eu connaissance. Nous remercions à cette occasion les collègues qui nous ont indiqué les découvertes et publications qui avaient pu nous échapper.

<sup>72</sup> Il s'agit d'hommages publics ; pour la définition de ce type d'hommage, cf. S. Lefebvre 1998, p. 102-113.

Il est donc apparu important d'étudier les modalités de présentation de la titulature impériale de Trajan, que nous traitons dans le deuxième chapitre de cette synthèse.

Vu son intérêt pour l'histoire du monde romain (succession des empereurs, statut du corégent, dates d'un avènement ou d'un décès, durée de règne...) et à l'étude de l'idéologie du Principat, les historiens de Rome ont très tôt saisi la pertinence de l'étude de la titulature des empereurs qui a fait l'objet de plusieurs travaux. Les auteurs qui se sont intéressés à ce sujet ont réalisé tout d'abord un travail de chronologie, qui sert à contextualiser les dénominations et à préciser celles qui sont flottantes tout en proposant des corrections. Des travaux se sont focalisés sur un aspect particulier des titulatures comme l'ont fait R. Combès<sup>73</sup> ou P. Kneissl<sup>74</sup>. Ces dernières années, un intérêt particulier a été accordé à l'étude de ces *formulae* impériales. Certains auteurs ont traité la question d'un point de vue plus général, au plan chronologique, tels que D. A. Musca<sup>75</sup>, Th. Buttrey<sup>76</sup> qui a établi une chronologie des titulatures flaviennes ou M. Peachin<sup>77</sup> qui a fait la même démarche quelques années plus tard, pour la période allant de 235 à 284 ap. J.-C. D'autres auteurs, par contre, se sont intéressés à une région bien déterminée comme l'Egypte à laquelle ont été consacrées deux études<sup>78</sup> à propos des titulatures impériales dans les documents de langue latine mais aussi de langue égyptienne comme les papyrus.

Aux études citées, il faut enfin ajouter une autre catégorie qui se situe à "mi-chemin" : y sont mêlés travail de chronologie et traitement des aspects politiques et idéologiques, toujours au travers de l'étude de la dénomination de l'empereur. Le plus ancien travail est l'enquête faite par L. Perret<sup>79</sup> sur l'empereur Hadrien, en dépit de son aspect général et parfois purement technique. Longtemps après, deux travaux illustrent le nouvel intérêt accordé aux titulatures impériales : la première étudie les titulatures de Caracalla et de Géta d'A. Mastino<sup>80</sup> et la seconde est consacrée à Domitien par A. Martin<sup>81</sup>.

Cette rapide présentation historiographique était nécessaire pour connaître les acquis de la recherche depuis le début du siècle dernier et mesurer en même temps le chemin qui reste à parcourir. Hormis des observations incidentes, recueillies dans des publications diverses, et

---

<sup>73</sup> R. Combès, 1966.

<sup>74</sup> P. Kneissl, 1969.

<sup>75</sup> D. A. Musca, 1979 ; D. A. Musca, 1982.

<sup>76</sup> Th. Buttrey, 1980.

<sup>77</sup> M. Peachin, 1990.

<sup>78</sup> P. Bureth, 1964 ; J.-Cl. Grenier, 1989.

<sup>79</sup> L. Perret, 1929.

<sup>80</sup> A. Mastino, 1981.

<sup>81</sup> A. Martin, 1987.

chez une vingtaine d'auteurs, l'étude de la titulature impériale de Trajan et son apport à l'histoire romaine, font défaut jusqu'ici, et ce en dépit de l'intérêt d'une telle étude sur celui connu comme le « meilleur des princes ». Cela étant, Trajan ainsi que les différents aspects de son règne ont fait l'objet de nombreux travaux dont des monographies magistrales comme l'étude de R. Paribeni<sup>82</sup>, la plus ancienne, ainsi que de colloques et séminaires. La liste des travaux consacrés à cet empereur et à son long règne est riche et varié ; il est inutile de les citer tous<sup>83</sup>.

Mais bien avant les ouvrages contemporains, Trajan a été le personnage principal d'une œuvre littéraire. Aussi, nous avons accordé une place de choix au *Panegyrique* de Pline le Jeune<sup>84</sup>. A l'origine, il s'agit d'une *gratiarum actio* prononcée par Pline le 1<sup>er</sup> septembre 100, le jour de son entrée en fonction en tant que consul suffect pour septembre et octobre. Ce discours a été remanié par son auteur pour devenir le *Panegyricus*, dans lequel son auteur dresse un portrait complet de l'empereur Trajan, qui pourrait servir, malgré son aspect nécessairement laudateur, pour mieux percevoir certains aspects du règne de cet empereur. La carrière de Trajan avant son arrivée au pouvoir, son adoption par Nerva, le retour de Trajan à Rome et son *adventus*, l'attribution d'un troisième consulat au prince, mais aussi d'autres faits marquant le début du règne. Tous ces aspects ont été bien relatés, bien qu'ils aient été amplifiés parfois. Cette œuvre nous permet, malgré sa nature panégyrique, de disposer d'une source de données importante<sup>85</sup> pour le règne de cet empereur, en tenant compte de l'élaboration du *Panegyrique*, celui de la Cour impériale. Les *Vitae Caesarum* de Suétone s'arrêtent au règne de Domitien et l'Histoire Auguste commence par la *Vita Hadriani* faisant quelques allusions au règne de son prédécesseur, comme la mort de celui-ci en Orient et sa *consecratio*. Cette lacune portant sur les règnes de Nerva et de Trajan peut être en partie comblée par des allusions et des observations chez plusieurs autres auteurs comme Dion Cassius, Eutrope, dans son *Breviarum*, Aurelius Victor, Paul Orose, Saint-Jérôme. En résumé, le *Panegyrique* de Pline constitue le texte le plus complet et le plus riche pour l'étude du règne de Trajan, texte auquel il faut ajouter le recueil épistolaire de Pline, particulièrement le livre X, qui réunit les lettres envoyées par le gouverneur du Pont-Bithynie et les réponses de l'autorité impériale permettant au lecteur de connaître la vie d'une province romaine à travers

---

<sup>82</sup> R. Paribeni, 1926 ; R. Paribeni, 1927.

<sup>83</sup> On peut néanmoins attirer l'attention sur des réunions scientifiques récentes comme le XLI<sup>e</sup> colloque International et Pluridisciplinaire d'HALMA, organisé du 28-30 septembre 2017, par S. Benoist, A. Gautier, Ch. Hoët-Van Cauwenberghe, R. Poignault, à l'Université de Lille-SHS.

<sup>84</sup> Texte établi et traduit par M. Durry, 2002.

<sup>85</sup> Il ne faut pas oublier que les textes littéraires datés du II<sup>e</sup> siècle sont peu abondants.



les problèmes et les solutions proposées par le Maître de l'Empire avec une netteté et une clarté rarement attestées.

Etudier la titulature de Trajan et la façon dont elle est utilisée dans l'aire provinciale occidentale se justifie ainsi parfaitement: en effet le nombre de documents épigraphiques qui lui est consacré tout au long de son long règne est élevé-Nerva, le fondateur de la dynastie, n'a régné que deux ans et a laissé peu d'inscriptions. Mais le plus intéressant est la richesse même de la titulature de l'empereur Trajan, qui s'est enrichi d'attributs divers à des dates que nous connaissons bien : nombreux sont les noms, les surnoms honorifiques, les titres dont il s'est paré et dont certains sont originaux tel que le surnom privilégié d'*Optimus*. Il fut le premier *Dacicus* mais surtout le premier *Parthicus*. Pour certains auteurs, Trajan seul, sans être associé à Nerva, a fixé le comput de la puissance tribunicienne au 10 décembre, le jour de l'entrée des tribuns de la plèbe en fonction, comme point de départ pour la nouvelle année tribunicienne. Tout cela fait de l'étude de la titulature de cet empereur un élément absolument intéressant, en relation avec certaines préoccupations actuelles de la recherche dans lesquelles l'analyse du pouvoir impérial et son affermissement occupent une place de choix. La dénomination de l'empereur, suivie de l'énumération de ses titres, qui deviendra progressivement au fil des règnes, stéréotypée dans le cadre d'un formulaire établi la forme la plus canonique de l'identité impériale, l'expression d'un pouvoir dominant de celui qui exerce l'autorité à Rome<sup>86</sup>. L'inscription de cette identité impériale de manière stéréotypée lui assurait une prééminence hors commun dans la vie politique, à Rome, comme dans les provinces, affirmée généralement par la nature du support même ainsi que par son emplacement au sein de la cité. Ensemble, ils offraient désormais une « une image pleine et puissante de l'identité impériale<sup>87</sup>».

Notre objectif est d'analyser les pouvoirs de Trajan au travers de ses noms, ses épithètes, ses représentations et attributs, en voyant s'ils s'inscrivent dans le droit fil de ses prédécesseurs ou s'ils marquaient des différences - du moins des nuances- avec les empereurs flaviens ; mais il s'agit surtout de voir comment l'expression et la perception de son pouvoir par les provinciaux se manifeste dans les éléments du formulaire épigraphique retenu et dans les symboles utilisés dans la statuaire. On pourra ainsi voir si le mécanisme de l'invocation impériale relève uniquement de la chancellerie impériale, ou si les instances provinciales ou locales peuvent y insérer leur personnalité. Trajan est-il vu comme un empereur, un homme

---

<sup>86</sup> M. Christol, 2006, p. 11-26.

<sup>87</sup> M. Christol, 2006, p. 13.

de guerre victorieux ? Ou comme le fondateur, l'évergète et le patron par les communautés civiques ?

Le large champ d'investigation permettra de comparer les provinces entre elles pour en dégager les ressemblances et les dissemblances, en rapport avec les prescriptions de la chancellerie impériale, mais aussi avec la situation des ces provinces-entre la pacifique Bétique et provinces militarisées des Germanies-, et enfin avec le lien personnel noué éventuellement entre la cité dédicante et le prince : est-ce les rapports influencent les choix faits par rapport au modèle proposé par la chancellerie ? L'homogénéité du dossier épigraphique nous a encouragée à aborder ce sujet et nous a permis, comme on va le voir, de répondre dans une certaine mesure à l'ensemble des questions énoncées.

## I- Honorer le prince dans la cité

### I.1. Hommages à l'empereur et à la famille impériale

À travers l'épigraphie et l'iconographie, nous allons essayer mettre en évidence la façon dont les provinces occidentales rendent hommage au prince et à la *domus Augusta* ou impériale aux choix sous le règne de l'empereur Trajan. Il faut dire que le nombre élevé des inscriptions relatives à l'empereur et à sa famille ainsi que la richesse de la parure monumentale permettent une telle approche. Le cadre géographique retenu, celui des provinces occidentales, permet de mettre en évidence les relations que Trajan et les membres de sa famille paternelle ont pu avoir avec les cités provinciales ; il ne faut pas oublier que les familles paternelle et maternelle de Trajan, sont originaires de la Bétique, et plus particulièrement d'Italica, et que ce prince a servi sur le *limes* germanique, région où il a été apprécié ; ce sont donc des rapports de nature variée qui ont pu se nouer et donner naissance à des hommages au contenu adapté, manifestant un dévouement, un respect plus ou moins personnalisé.

Après le règne éphémère de Nerva qui n'a pas donné lieu à un grand nombre de textes<sup>88</sup>, -il faut néanmoins noter que les hommages rendus à *Diuus Nerva* sont assez significatifs-, avec son successeur le nombre des inscriptions s'est multiplié pour diverses raisons. Les inscriptions mentionnant le nom de l'empereur Trajan peuvent se classer en plusieurs catégories : des hommages directs à l'empereur, au datif ; les inscriptions pour le salut et la victoire de l'empereur, au génitif ; les textes au nominatif mémorisant une intervention impériale (construction, aménagement des voies, réparation des monuments détruits ou un don impérial), et enfin les inscriptions indiquant le nom de l'empereur à l'ablatif pour faire dater le texte. Bien que l'ensemble de ces types de textes honorent l'empereur d'une manière ou d'une autre en mémorisant son nom, ce sont principalement les textes où la titulature est au datif qui expriment mieux l'attachement des provinciaux à l'empereur et à sa famille ainsi que les textes dédiés pour le salut et la sauvegarde de l'empereur, qui sont peu nombreux au sein de notre corpus.

Les hommages souvent gravés sur des bases, étaient accompagnés de statues que nous avons choisi d'associer afin de disposer du discours complet élaboré par le dédicant : texte et

---

<sup>88</sup> F. Hurllet, 2000, p. 314, ne récite que trois dédicaces consacrées à l'empereur Nerva de son vivant dans la province d'Afrique (*CIL*, VIII, 26241 = *AE*, 1907, 153 = *Ruggeri*, n° 1; *CIL*, VIII, 11004; *CIL*, VIII, 16873), voir aussi p. 331, not. 121 (deux dédicaces lui furent élevées après sa mort (*CIL*, VIII, 5323 = *ILAlg*, I, 235; *CIL*, VIII, 22704).

image. Pour ces représentations sculptées, nous n'avons pas établi de typologie, ce qui aurait nécessité de revenir sur les caractères stylistiques de chaque représentation. Nous avons surtout cherché à mettre en évidence des parallèles entre texte et image. L'image est souvent plus accessible aux yeux du passant que le texte, qui nécessite de savoir lire. Elle est donc souvent le vecteur principal de l'expression du dévouement au prince et à la *Domus Augusta*.

### **I.1.1. Nature des hommages**

Hormis les inscriptions au nominatif et celles à l'ablatif, notre *corpus* de documents présentant un nombre important de dédicaces, au datif, des hommages pour le salut et la sauvegarde de l'empereur ainsi que des représentations statuaire, bien que minoritaires en comparaison avec les témoignages épigraphiques, nous révèlent assez clairement les attitudes des provinciaux envers l'empereur Trajan. A l'intérieur de ce groupe, on peut distinguer d'abord des hommages isolés en provenance de plusieurs sites, tandis que dans d'autres sites le nombre est élevé, deux ou plus, parfois quatre à cinq dédicaces sur un même site. La même remarque est valable aussi pour les représentations iconographiques.

#### **I.1.1.1 Hommages isolés**

Les hommages isolés sont au nombre de 30 dédicaces provenant de 30 sites différents, localisés dans 11 provinces (voir ci-dessous tableau n° 1). En dépit du long règne de Trajan, ces sites ont manifesté leur loyalisme envers l'empereur que par une seule dédicace ce qui était inattendu, d'autant que ces sites avaient bien des traditions dans ce domaine et formaient des foyers de romanisation comme ainsi *Emerita Augusta*. Est-ce que le hasard des découvertes explique en partie cet état de lieu ?

Ces dédicaces montrent d'abord une répartition inégale entre les provinces. En premier, figure l'Afrique Proconsulaire avec 9 occurrences suivie par la Bétique, la Gaule Lyonnaise, la Germanie Supérieure et la Bretagne avec 3 attestations chacune, alors que la Lusitanie, l'Espagne Citérieure et la Germanie Inférieure présentent chacune d'elles 2 témoignages. Enfin, on trouve une seule attestation dans trois provinces : la Gaule Narbonnaise, le Norique et la Rhétie. On remarque aussi une même inégalité de distribution au sein de chaque province. En Afrique Proconsulaire, à titre d'exemple, six monuments proviennent de la partie anciennement romanisée : Borj Hellal<sup>89</sup>, *Acholla*<sup>90</sup>, Hr. Mettich<sup>91</sup>,

---

<sup>89</sup> Cat. n° 3.

<sup>90</sup> Cat. n° 31.

<sup>91</sup> Cat. 38.

Jebel Oust<sup>92</sup>, *Musti*<sup>93</sup> et *Vzae*<sup>94</sup>, alors que deux trois hommages seulement ont été trouvés dans la partie occidentale de cette province, à *Capsa*<sup>95</sup>, une dédicace de *Rusicade*<sup>96</sup>, dans le territoire de la confédération Cirtéenne, et l'autre d'un canton rural de la Numidie dit Hr. Tebrûri<sup>97</sup>.

Hormis cette dernière dédicace dont on ignore le contexte de la découverte et la nature du support ainsi que ses dimensions, les autres inscriptions offrent des données de premier ordre en ce qui concerne les monuments auxquels elles appartiennent. Les thermes dits de Trajan, à *Acholla*, sont reconnus par un fragment d'une plaque en marbre trouvée dans la piscine sud du *frigidarium*, elle appartient à une dédicace pour la sauvegarde de l'empereur Trajan. Le surnom *Optimus*, d'ailleurs, -le seul élément qui rattache cette inscription à l'empereur Trajan-, permet de situer la construction de ce complexe thermal vers la fin de l'année 114 ou les années suivantes, de son règne.

Les dédicaces de *Musti* et d'*Vzae* sont érigées dans le cadre de l'évergétisme *ob honorem* lors de la cooptation des dédicants au flaminat perpétuel, un *honos* pour lequel ils ont pris à leur charge de dédier des monuments en l'honneur de l'empereur. À *Musti*, le linteau a été réemployé à une date tardive dans la citadelle byzantine ce qui ne nous permet pas de connaître la nature du monument auquel il appartient, mais ce texte complet et lisible montre que la dédicace a été faite *sua pecunia* après approbation du conseil des décurions et mémorise les travaux d'embellissement effectués dans la cité, dans le portique et certains temples, grâce aux largesses du dédicant. Celle d'*Vzae*, une base de statue, mémorise une grande générosité du dédicant envers sa cité, la *civitas Vzaensis*, à travers l'érection de deux monuments : une "*aedes Augustorum*" et une "*imaginem argenteam*" de Trajan. Non seulement l'empereur est honoré par une statue, mais aussi ses prédécesseurs morts et divinisés en raison du pluriel *Augustorum*, comme pense E. Smadja<sup>98</sup>, dans une étude consacrée au culte impérial en Afrique.

Un peu vers le nord, à Jebel Oust, une plaque fragmentaire trouvée lors des fouilles, perpétue, si la restitution de la première ligne est correcte, le souvenir de l'édification d'un

---

<sup>92</sup> Cat. n° 41.

<sup>93</sup> Cat. n° 51.

<sup>94</sup> Cat. n° 69.

<sup>95</sup> Cat. n° 18.

<sup>96</sup> Cat. n° 73.

<sup>97</sup> Cat. n° 40.

<sup>98</sup> E. Smadja, 2005, p. 339.

monument à l'empereur Trajan, *ara* ou *statua*. Les éditeurs<sup>99</sup> du texte ont préféré cette dernière expression/formule qui reste pourtant incertaine mais significative, étant donné que l'indication du nom du monument dans le texte est rarissime. En effet, le lieu de la découverte- dans le secteur du temple- montre que ce monument serait érigé dans le cadre du culte impérial et orne peut-être l'entrée du temple, où sont récupérés d'ailleurs les fragments de ce texte. Très tôt donc, dès 101 ap. J.-C., grâce à la date consulaire mentionnée à la seconde ligne du texte, l'antique cité de Jebel Oust a introduit l'image impériale dans sa parure monumentale.

Ce dernier exemple- qui peut être rangé dans le cadre du culte impérial formalisé, qui n'entre pas dans le cadre de cette analyse- nous intéresse pour deux raisons : le cas est le datif et la nature du support, *ara* ou *statua*, sont les traits caractéristiques d'un hommage impérial. Les autres monuments cités ci-dessus, bien qu'ils soient très disparates, nous révèlent leur importance à travers la nature du support : une base, une plaque, un dé d'autel, un linteau, *imaginem argenteam*, *aedes Augustorum*, auxquels on peut ajouter une table trouvée à *Rusicade*<sup>100</sup> sur laquelle a été gravée une dédicace à l'empereur qui est qualifié du surnom *Optimus* depuis 107. Une sorte de remerciement pour un bienfait reste indéterminé.

On peut ajouter, aux exemples énumérés ci-dessus, des dédicaces ayant un intérêt particulier, dû soit à la nature du support soit aux dédicants ou aux deux à la fois comme cela apparaît dans des cités de la Péninsule ibérique : à *Saepo*<sup>101</sup>, la *res p(ublica) Saeponensium*, à *Nescania*<sup>102</sup>, les *Nescanienses* et à *Zambra*<sup>103</sup>, les *municipes* de *Cisimbrium*, ont toutes dédié des monuments à l'empereur, des statues particulièrement. Si le nom du monument dédié est indiqué une seule fois, *statua triumphalia*, à *Saepo*, dans les autres, seule la base portant l'inscription est conservée indiquant de la sorte un consensus général lors de l'érection de ces monuments par les habitants de ces cités. Ce pluriel, particulièrement à *Nescania* et à *Cisimbrium*, reflète un accord unanime autour de l'image impériale en 109 ou en 115-116, comme c'est le cas déjà à *Danium*<sup>104</sup>, depuis 102, date à laquelle la *colonia Danium* a dédié *pecunia publica* un monument à l'empereur, mais dont on ignore la nature.

---

<sup>99</sup> A. Ben Abed-J. Scheid, 2005, p. 328.

<sup>100</sup> Cat. n° 73.

<sup>101</sup> Cat. n° 146.

<sup>102</sup> Cat. n° 162.

<sup>103</sup> Cat. n° 163.

<sup>104</sup> Cat. n° 212.

Dans les provinces gauloises, hormis une dédicace de *Narbo*<sup>105</sup> faite dans le cadre d'un testament par un sévir augustal, les autres, au nombre de trois, proviennent de différents sites de la Gaule Lyonnaise : d'abord un texte fragmentaire de la capitale, *Lugdunum*<sup>106</sup>, gravé sur une table bordée de moulures de laquelle il n'a été conservé que l'angle supérieur gauche exposé aujourd'hui dans le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Bien que la nature du support indique que la dédicace appartient à un monument imposant, le texte ne nous permet pas de connaître ni les dédicants ni le contexte de cette dédicace. Les deux autres, l'une d'*Augustodunum*<sup>107</sup> et l'autre d'*Agedincum*<sup>108</sup> commémorent des travaux effectués dans certains édifices grâce aux largesses des magistrats : restauration dans le théâtre des Eduens, et, embellissement des portiques et des ambulations dans la capitale de la *civitas* des *Senones*.

A cette liste, on peut ajouter quatre autres textes, trois de la Germanie Supérieure et un de la Bretagne présentant une importance dans le *corpus* épigraphique de l'empereur Trajan : la dédicace d'*Aquae Mattiacorum*<sup>109</sup>, est une mince plaque, érigée vers la fin de l'année 98 ou en 99, cet acte précoce matérialise à la fois l'attachement de la *civitas Mattiacorum*, dédicant estimé du texte, à l'empereur qui était encore légat en Germanie ; l'inscription de *Noviodunum*<sup>110</sup> comme celle d'*Argentorate*<sup>111</sup> sont deux dédicaces monumentales dont l'importance réside, pour la première, dans la nature du monument auquel elle appartient, une plaque provenant d'un monument imposant, qui peut-être l'amphithéâtre, érigé grâce à une décision publique et à la suite d'un consensus général matérialisé par le terme *Equestres* au pluriel ; la seconde est un monument singulier qui est une statue en bronze (dont seul un fragment du socle fut conservé, exposé aujourd'hui dans le Musée Archéologique de Strasbourg), portant un texte mutilé postérieur à 102, puisque l'empereur est déjà *Dacicus*. La dernière enfin est d'*Isca Silurum*<sup>112</sup>, de la Bretagne, elle est la seule qui est gravée sur un marbre italien et datant du règne de Trajan, elle provient, semble-t-il, d'un monument majestueux dont l'érection a été surveillée par la deuxième Légion Auguste en 100 ap. J.-C.

Bien que dispersées et ne présentent apparemment aucune cohérence, il existe des traits communs entre ces dédicaces : il s'agit d'abord d'hommages directs à l'empereur gravés dans la plupart des cas sur des bases de statues ou des plaques qui appartiennent à des

---

<sup>105</sup> Cat. n° 259.

<sup>106</sup> Cat. n° 274.

<sup>107</sup> Cat. n° 273.

<sup>108</sup> Cat. n° 278.

<sup>109</sup> Cat. n° 306.

<sup>110</sup> Cat. n° 304.

<sup>111</sup> Cat. n° 305.

<sup>112</sup> Cat. n° 324.

monuments imposants ; ce sont des témoignages uniques et significatifs. Est-ce que cela est valable aussi pour les témoignages iconographiques ?

Quant à la statuaire, on a pu recenser six représentations dont deux statues trouvées respectivement à *Madauros*<sup>113</sup> et à *Utica*<sup>114</sup> en Afrique Proconsulaire, une troisième à *Alba Helviorum*<sup>115</sup> et un portrait à la *Colonia Iulia Carpentorate*<sup>116</sup>, en Gaule Narbonnaise ; une tête d'*Acci*<sup>117</sup> en Bétique et un portrait en provenance d'*Aeminium*<sup>118</sup> en Lusitanie. Au total, trois statues, deux portraits et une tête en provenance de six sites différents. Ce nombre, bien que réduit est significatif par la nature de la sculpture et les monuments auxquels elle appartient. Chronologiquement, quatre effigies datent du règne de Trajan, mais deux seraient du règne d'Hadrien. La statue d'Utique, la tête de Gaudix, le portrait de Coimbra ainsi que celui de Carpentras, tous sont des œuvres exécutées au commencement du règne de Trajan. La statue d'Utique sort du lot, par sa bonne facture et grâce à son style impérial : une statue cuirassée de taille colossale avec des emblèmes sculptés en relief, symbolisant la puissance militaire à travers laquelle l'artiste voulait honorer la puissance impériale. Cette œuvre est exécutée dans une officine officielle la rendait ainsi distinctive et élégante pour non seulement ce groupe restreint à caractère isolé aussi pour l'ensemble du *corpus* de la statuaire de l'empereur Trajan.

Le trait commun entre les autres représentations, deux au moins, en provenance des sites de la Péninsule ibérique, de Guadix et de Coimbra, sont réalisées à la suite d'un retraitement d'une sculpture antérieure. Dans les deux cités, le sculpteur a essayé de donner une représentation plus au moins fidèle à l'image de l'empereur, grâce à l'expression majestueuse, la contraction des muscles, l'intensité de la bouche ainsi que le style de la coiffure. Malgré le caractère grossier reconnu pour ces représentations, elles restent originales par leur l'ancienneté. Très tôt, les autorités d'*Acci* comme celles d'*Aeminium* voulaient célébrer l'avènement de l'empereur en lui dédiant des images modélisées selon les nouvelles normes iconographiques qui sont préparées dans des ateliers locaux.

Les deux derniers exemples dans ce volet, la statue de *Madauros* comme celle d'*Alba Helviorum*, ont une importance particulière étant donné la nature de la sculpture ainsi que le

---

<sup>113</sup> Cat. n° 68.

<sup>114</sup> Cat. n° 85.

<sup>115</sup> Cat. n° 252.

<sup>116</sup> Cat. n° 254.

<sup>117</sup> Cat. n° 150.

<sup>118</sup> Cat. n° 171.



lieu de son exposition. La première une statue cuirassée de l'empereur ornée avec des emblèmes sculptés en reliefs matérialisant sa puissance militaire. Elle est exposée, semble-t-il, dans le *forum* de *Madauros*, et constitue une pièce précieuse de la parure monumentale de cette cité. La seconde, d'*Alba Helviorum*, une statue monumentale, trouvée dans un contexte de culte impérial devant la *cella* d'un temple, laissant supposer qu'elle est de Trajan divinisé, la tête a disparu et n'est conservé que la torse de l'empereur héroïsé, un modèle qui s'est répandu depuis le règne de Trajan et de son successeur.

Au terme de cette analyse des hommages isolés de l'empereur Trajan, il est à remarquer d'abord que les témoignages épigraphiques sont plus nombreux que les représentations statuariques. Les monuments sont pour la plupart de bonne facture, comme les bases de statues ainsi que la matière employée telle que le marbre blanc, local ou italien comme celui utilisé à *Isca Silurum*<sup>119</sup> en Bretagne. A l'inverse, la statuaire de bronze n'est pas assez répandue, elle n'apparaît qu'à *Argentorate*<sup>120</sup>, sous forme de statue monumentale. L'emploi du bronze est exceptionnel par rapport au marbre mais aussi significatif puisque les statues en bronze de l'empereur Trajan sont minoritaires pour ne pas dire absentes<sup>121</sup>. Non seulement la matière employée lors de l'érection de ces monuments, mais aussi le lieu de provenance, où ils sont exposés à l'origine, qui est parfois reconnu et dans d'autres cas indéterminé, constitue un autre atout pour ces hommages isolés.

Les représentations iconographiques exécutées dans une officine officielle comme la statue d'Utique, pièce typique, ou travaillées dans des ateliers provinciaux ou locaux, comme celles d'*Acci* ou d'*Aeminium*, même à caractère isolé, revêtent une importance non seulement dans les cités où elles sont exposées mais aussi à l'échelle de la province et de l'Empire, puisque ces témoignages qu'ils soient isolés ou en série enrichissent le *corpus* statuaire de l'empereur. Chaque portrait impérial a une valeur bien déterminée surtout lorsqu'il fait partie d'une groupe de deux ou plus ce qui nous permet de parler d'un groupe statuaire.

---

<sup>119</sup> Cat. n° 324.

<sup>120</sup> Cat. n° 305.

<sup>121</sup> A cette statue d'*Argentorate*, il faut ajouter une autre trouvée sur l'îlot de Sancti Petri (cat. n° 154).

**Tableau n° 01: Hommages isolés (dédicaces et représentations statuaires)**

N° Cat.	Province	Lieu de provenance	Support	Nature du monument	Date
3	Afrique Proconsulaire	Borj Hellal	-	dédicace	102-106
18		Gafsa ( <i>Capsa</i> )	Base	Dédicace	104-105
31		Hr. Botria ( <i>Acholla</i> )	Plaque en marbre	Dédicace des thermes ?	114-117
38		Hr. Mettich ( <i>Villa Magna</i> )	Un dé d'autel quadrangulaire calcaire	Reproduction de la lex Manciana	116-117
40		Hr. Tebrûri (Numidie)	-	Dédicace	102-117
41		Jebel Oust	Plaque en albâtre	Statue ?	101
51		Krib ( <i>Musti</i> )	Linteau réemployé	Dédicace	116
67		M'daourouch ( <i>Madauros</i> )	Statue en marbre blanc	Statue cuirassée	98-117
69		Msaken ( <i>Vzae</i> ?)	Base de statue en marbre blanc	Dédicace d'une statue	106-107
73		Skikda ( <i>Rusicade</i> )	Table	Dédicace	106-107
85		Utique ( <i>Utica</i> )	Statue en marbre	Statue cuirassée	Début II <sup>ème</sup> siècle
146		Bétique	<i>Saepo</i>	Piédestal en marbre blanc	Dédicace
150	Guadix ( <i>Acci</i> )		Tête en marbre blanc	Tête de Trajan	103-104
162	<i>Valle d'Abdalajis (Nescania)</i>		Base de statue en calcaire	Dédicace	109
163	Zambra ( <i>Cisimbrium</i> )		Base de statue en marbre	Dédicace	114

169	<b>Lusitanie</b>	Cabeço de Lameirão ( <i>Vicus Veniensis</i> )	Ara en granit	Dédicace pour la sauvegarde de l'empereur	98-102
171		Coimbra ( <i>Aeminium</i> )	Portrait en marbre rose	Portrait de Trajan	Début du règne
172		Mérida ( <i>Augusta Emerita</i> )	Plaque en pierre	Dédicace	98-117
212	<b>Espagne citérieure</b>	Denia ( <i>Dianium</i> )	-	Dédicace	102
215		Medinaceli ( <i>Occilis</i> )	Architrave de l'Arc	Dédicace au <i>numen</i> de Trajan	98-117
252	<b>Gaule Narbonnaise</b>	Alba-La-Romaine ( <i>Alba Helviorum</i> )	Statue	Statue impériale acéphale : Trajan divinisé	Règne d'Hadrien
254		Carpentras ( <i>Colonia Iulia Carpentorate</i> )	Portrait en marbre	Portrait de Trajan	107-117
259		Narbonne ( <i>Narbo</i> )	Un fronton supporté par une architrave corinthienne	Dédicace à Trajan ordonné par testament	98-99
273	<b>Gaule Lyonnaise</b>	Autun ( <i>Augustodunum</i> )	Plaque en marbre	Dédicace monumentale	105
274		Lyon ( <i>Colonia Lugdunum</i> )	Table en marbre	Dédicace	102-116
278		Sens ( <i>Agedincum</i> )	Pierre en calcaire	Dédicace	102-117
288	<b>Norique</b>	Tulln/Donau ( <i>Comagena</i> )	Tablette en grés	Dédicace	103-104
293	<b>Rhétie</b>	Ebingen	Monument en grés fin	Dédicace	102-117
304	<b>Germanie Supérieure</b>	Nyon ( <i>Noviodunum</i> )	Deux plaques en calcaire	Dédicace monumentale	Oct.-déc.111
305		Strasbourg ( <i>Argentorate</i> )	Socle d'une statue en bronze	Dédicace monumentale	102-117
306		Wiesbaden ( <i>Aquae Mattiacorum</i> )	Plaque en calcaire	Dédicace	98-99

319	Germanie Inférieure	Roomburg ( <i>Matilo</i> )	-	Dédicace	103-111
320		Valkenburg ( <i>Cingula-Praetorium Agrippinae</i> )	Plaque	Dédicace	116-117
324	Bretagne	Caerleon ( <i>Isca Silurum</i> )	Dalle en marbre	Dédicace	100
325		Castell Collen	Plaque en grés	Dédicace	103-106
332		Lancaster	Dalle en grés	Dédicace incomplet	102-116/117

### I.1.1.2. Hommages en série

Loin de faire l'esquisse d'une typologie de ces séries à la fois disparates et dont les unes se sont constituées progressivement et ne procèdent pas d'un projet initial mais d'une juxtaposition des hommages successifs à des moments différents du règne, il n'empêche leur présence dans un seul site, soit dans le même endroit ou à proximité les uns des autres, leur donne une certaine cohérence même *a posteriori*.

#### A - Série de dédicaces à évocation familiale

##### A.1. L'ensemble d'Azuaga

Dans une étude consacrée à des séries de dédicaces italiennes à la dynastie Julio-claudienne, I. Cogitore a défini une "série" comme « un ensemble d'inscriptions trouvées dans une même cité, parfois en un même lieu, *forum*, basilique, etc., honorant plus de trois membres de la domus et formant un ensemble cohérent, soit parce qu'elles rassemblent des personnages contemporains les uns des autres, ou des membres d'une même branche de l'arbre généalogique, ou parce qu'elles présentent un choix significatif de personnages honorés, ou encore parce que les pierres elles-mêmes présentent une parenté formelle<sup>122</sup>».

Selon cette définition formalisée par I. Cogitore, on trouve que seul Azuaga a livré une série de dédicaces présentant un groupement statuaire de premier ordre en 115-116, honorant

<sup>122</sup> I. Cogitore, 1992, p. 819.

la famille impériale : un *divus* Nerva<sup>123</sup>, Trajan deux fois<sup>124</sup>, de même Matidia<sup>125</sup> et Marciana<sup>126</sup> : sept au total auxquelles on peut ajouter une huitième<sup>127</sup> qui reste incertaine et dont le bénéficiaire est hypothétique : Trajan père, Marciana ou plutôt Hadrien. Toutefois, trois seulement d'entre elles ont révélé le support. Cet ensemble n'a pas été trouvé dans un seul endroit ; mais nous savons qu'au fil des siècles, les pierres sont déplacées et réutilisées, la deuxième dédicace de *Matidia Augusta*<sup>128</sup>, par exemple, a été réemployée dans la forteresse. Pour les autres on n'a pas de renseignements à propos le lieu de provenance exact.

Cet ensemble a été enrichi par de nouveaux textes suite à de nouvelles découvertes étant donné qu'au départ six monuments seulement sont reconnus, ils sont publiés déjà par Hübner dans le *CIL*, II alors que deux nouveaux textes sont publiés plus tard dans une récente édition du *CIL*, II<sup>2/7</sup> dont une dédicace à Trajan<sup>129</sup> et la deuxième à *diva Marciana*<sup>130</sup>. Celle de Trajan serait la plus ancienne dans ce groupe d'après le formulaire de l'inscription qui la situe vers la fin de l'année 115 (Trajan est déjà *Imperator* pour la XI<sup>ème</sup> fois) ; l'autre monument de *Marciana* divinisée fut transmise dans un manuscrit anonyme du XIII<sup>ème</sup> siècle, venait peut-être compléter cette série. Les personnages qui ont bénéficié d'une ou deux dédicaces ayant des liens communs, de sang et d'adoption, s'organisant autour de Trajan, honoré déjà par deux dédicaces.

L'érection de ce groupe des dédicaces s'échelonne entre 115 et 116. Les critères épigraphiques sont ainsi décisifs : pour deux dédicaces, de Trajan<sup>131</sup> et de Matidia<sup>132</sup>, l'absence de *Parthicus* donne un *terminus ante quem* pour l'érection de ces monuments qui présentent seulement *Optimus*, obtenu déjà depuis la fin de 114. Pour celle de Trajan, la fourchette chronologique peut-être resserrée grâce aux titres impériaux, particulièrement les salutations impériales qui la situent vers la fin de l'année 115. D'ailleurs, la deuxième dédicace<sup>133</sup> de cet empereur est dressée en 116 à cause d'un retard d'exécution qui a fait reporter l'érection du monument un peu tard par apport à la décision des décurions du *Municipium Flavium V(...)* comme le prouve l'insertion anormal du surnom *Parthicus*,

---

<sup>123</sup> *CIL*, II, 2339 = 5544 = *CIL*, II<sup>2/7</sup>, 887.

<sup>124</sup> Cat. n° 137 et 138.

<sup>125</sup> Cat. n° 139 et 140.

<sup>126</sup> Cat. n° 141; *CIL*, II<sup>2/7</sup>, 892 = *HEp*, 1995, 46.

<sup>127</sup> *CIL*, II, 5548 = *CIL*, II<sup>2/7</sup>, 893 (*HEp*, 5, 49), voir s.v.p. l'annexe du *corpus* (Vol. II).

<sup>128</sup> Cat. n° 140.

<sup>129</sup> Cat. n° 137.

<sup>130</sup> *CIL*, II<sup>2/7</sup>, 892 = *HEp*, 1995, 46.

<sup>131</sup> Cat. n° 137.

<sup>132</sup> Cat. n° 139.

<sup>133</sup> Cat. n° 138.

interprétée comme une addition postérieure à un texte déjà établi. Les autorités municipales ont été obligées d'actualiser le formulaire épigraphique après 20-21 février, date à laquelle Trajan a obtenu le surnom *Parthicus*. Les autres textes de ce groupe sont érigés en 116 ou peut être en 117 avant le décès de Trajan.

Bien qu'on soit loin du « bon vieux temps » du début du Principat, sous Auguste et les Julio-Claudiens, où le groupe statuaire à évocation familiale a connu une floraison incomparable, autour des figures comme Auguste, Tibère et Germanicus, un groupe d'Azuaga montre, par ailleurs, que la notion d'honorer toute la famille impériale s'est perpétuée après une éclipse de temps durant de longues années<sup>134</sup>. Azuaga fait ainsi écho à *Ulia*<sup>135</sup> sous Auguste qui a livré une série de dédicaces dont cinq reconnues, honorant des personnages de la famille impériale, particulièrement ceux qui ont exercé le patronat de cette cité. En tout cas, cette tradition d'élever un groupe de statues pour certains membres d'une même branche familiale est ancienne en Bétique et montre l'intérêt apporté, très tôt, par les autorités des cités à ce genre d'hommage collectif à l'instar de l'Italie ou de la Gaule.

## A.2. Couple impérial : Trajan et Plotine à Saint-Bertrand-de-Comminges

Le couple impérial est représenté à une seule reprise par les dédicaces de Trajan et Plotine à Saint-Bertrand-de-Comminges, l'antique *Lugdunum Convenarum*. Ce groupe est composé d'une base en marbre<sup>136</sup>, trouvée en trois fragments jointifs ce qui permet de restituer un texte dont le/les dernières lignes ont disparu. En effet, les circonstances de cette dédicace restent imprécises sauf la découverte d'autres fragments du même texte peut combler cette lacune interprétée différemment par les auteurs. Il est l'œuvre soit des *Convenae* ou de [C. Iul. Ser]en[us], le dédicant de l'inscription de Plotine<sup>137</sup>. Cette dernière dédicace a été gravée sur une plaque en marbre, trouvée en plusieurs fragments, mais le texte

---

<sup>134</sup> Au sud de l'Afrique Proconsulaire, à *Gigthis*, certaines dédicaces impériales pouvaient être associées et interprétées comme un groupe statuaire (F. Hurler, 2000, p. 316) comme celles de *Divus Traianus pater* (*CIL*, VIII, 22705) et de *Diva Marciana* (*CIL*, VIII, 25 = 11020) trouvées à l'entrée du temple B, auxquelles il faut ajouter une dédicace au *Divus Nerva* (*CIL*, VIII, 22704), une base en provenance du portique sud du *forum*. Cet ensemble honorant trois *divi* de la famille impériale de Trajan est d'un intérêt particulier puisque en Afrique ce genre d'associations est rarissime. L'absence d'une dédicace de *Divus Traianus* est étonnante mais l'état de la documentation peut expliquer cette lacune. Ce groupe est enrichi d'ailleurs par d'autres statues pour Hadrien (*CIL*, VIII, 22706), *conditor municipii* de *Gigthis*, d'Antonin le Pieux (*CIL*, VIII, 22707) et d'Aurelius Verus Caesar (*CIL*, VIII, 22708). En effet, à *Gigthis*, comme à Azuaga, les espaces publics de cette cité provinciale sont peuplées par des monuments dédiés à l'empereur régnant, vraisemblablement, comme pour d'autres membres de la *domus divina*, dévoilant ainsi l'attachement de la cité à l'empereur qui voulait non seulement honorer le fondateur du municipe mais aussi ses proches, déjà divinisés (Nerva, Trajan père et Marciana).

<sup>135</sup> *CIL*, II, 1525 = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 486 ; *CIL*, II, 1526 = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 487 ; *CIL*, II, 1527 = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 488 ; *CIL*, II, 1528 (*ILS*, 141) = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 489 ; *CIL*, II, 1529 = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 490 (*Ulia Fidentia* localisé à Montemayor).

<sup>136</sup> Cat. n° 266.

<sup>137</sup> Cat. n° 267.

est plus complet que celui de Trajan. Les deux textes sont récupérés dans la branche orientale du péribole du temple, lors des fouilles effectuées en ce lieu en 1924-1925. Il est l'endroit présumé de l'exposition de ces dédicaces.

La date de l'érection de ce groupe de dédicaces semble la même, en 100 ap. J.-C. Elle est certaine pour la base de Trajan dit consul pour la troisième fois, dès le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Elle est vraisemblablement aussi pour la dédicace de Plotine, étant donné qu'elle n'est pas encore *Augusta*, titre qu'elle a obtenu en 102. Par conséquent l'année 100 sera la date de l'érection de ce couple impérial. E. Rosso<sup>138</sup> pense que ces dédicaces appartiennent à un cycle plus ancien dont les premiers témoignages remontent au règne d'Auguste et s'est poursuivi par l'édification de plusieurs statues monumentales autour du "trophée Augustéen", le monument référent durant plus d'un siècle. Donc, il n'y a rien d'étonnant de trouver des dédicaces de ce genre dans un endroit voué à l'exaltation de la *virtus* impériale au fil des règnes.

Ce couple impérial, unique en son genre dans notre *corpus*, nous convoque un second qui est privé à cause de l'état de conservation de son complément pour avoir deux monuments dédiés à Trajan et à Plotine. N'en a été conservé que la seconde, une dédicace de l'impératrice. Une plaque en marbre trouvée sur l'emplacement du *forum* de *Leptiminus*<sup>139</sup>. Le hasard des découvertes ne permet pas de voir un couple impérial comme celui de *Lugdunum Convenarum* mais cela ne veut pas dire qu'il est totalement absent.

D'ailleurs, K. Stemmer dans son catalogue consacré à l'étude des statues cuirassées a cité un torse d'une statue impériale, exposé aujourd'hui au Musée du Bardo en provenance de *Leptiminus*<sup>140</sup>. La partie conservée de cette statue, allant du départ du cou aux genoux, présente une physionomie iconographique et stylistique attestée déjà sur d'autres statues de l'empereur Trajan comme celle d'Utique<sup>141</sup> ou les statues d'*Epora*<sup>142</sup>. Signalons particulièrement les scènes décoratives ornant la cuirasse comme les deux victoires affrontées et séparées par un candélabre en plus de la foudre stylisée et la décoration des lambrequins, la rangée supérieure essentiellement. Les thèmes figuratifs mettent en valeur l'aspect militaire du règne de Trajan. K. Stemmer<sup>143</sup> a rattaché cette statue à l'époque Trajane sans pourtant

---

<sup>138</sup> E. Rosso, 2006, p. 67.

<sup>139</sup> Cat. n° 61.

<sup>140</sup> K. Stemmer, 1978, p. 84-85, VII 18, Pl. 59, 1.

<sup>141</sup> Cat. n° 85.

<sup>142</sup> Cat. n° 151, 152.

<sup>143</sup> K. Stemmer, 1978, p. 85.

affirmer qu'il s'agit de l'empereur Trajan lui-même. En tout cas, son interprétation permet néanmoins de resserrer la fourchette chronologique pour dater l'érection de cette statue du début du second siècle. En fait, le lieu de provenance de cette statue et sa physionomie générale plaident en faveur de l'empereur Trajan, le *conditor coloniae* de *Leptiminus*, qui a bénéficié certainement des représentations statuaire et des hommages honorifiques.

La dédicace de Plotine de *Leptiminus* est plus récente que celle de *Lugdunum*, puisque l'impératrice est déjà *Augusta*, donc postérieure à 102, la date à laquelle elle a obtenu ce surnom. Elle fait pendant à de/des statues de Trajan sur le *forum* ou dans ses annexes, le lieu de l'exaltation de l'image impériale par excellence. Si l'interprétation de K. Stemmer retenue un jour comme certaine, on peut parler d'un second couple impérial d'origine africaine.

### **A.3. Couple père et fils : Trajan père et Trajan l'empereur à *Cuicul***

*Cuicul*, colonie déduite au début du second siècle, est l'œuvre de l'empereur Trajan plutôt que de son père adoptif comme le pensait R. Cagnat<sup>144</sup>, qui proposait qu'il s'agissait d'une *Colonia Nerviana*. *Cuicul* a fourni un couple de dédicaces d'un intérêt particulier dans notre *corpus* : une dédicace de l'empereur Trajan, datant de 107, et une autre dédiée à Trajan père en 112, cinq ans plus tard. Non seulement Trajan y fut honoré par les colons de *Cuicul* mais aussi son père biologique, le texte est typique et est le seul d'ailleurs qui réunit le père M. Ulpius Traianus et le fils.

La première dédicace, celle de Trajan<sup>145</sup>, dont le contexte de découverte est indéterminé, fut gravée sur un piédestal, de 1,70 m de hauteur conservée, au cours de l'année 107. Un hommage public comme cela apparaît du formulaire employé, érigé sur l'ordre des décurions et financé avec des deniers publics : *DD PP*. On peut déduire que la cité a dû offrir une statue, à cause de son support qui est un piédestal. Mais à quel événement la rattacher? On sait que Trajan au mois de mai ou juin 107 a célébré un triomphe sur les Daces suite à l'incorporation de la Dacie à l'empire romain, et l'on se demande si ce texte n'est pas à mettre en rapport avec cette victoire remportée en 106 ap. J.-C. qui lui a valu une 6<sup>ème</sup> salutation, bien qu'elle soit omise sur cette dédicace. Une omission étonnante puisqu'il s'agit d'un hommage public érigé un peu de temps après cette victoire. Mais pour qu'elle raison alors faire cette dédicace ? Peut-être le commanditaire n'étant pas sûr de l'information, a évité de la citer.

---

<sup>144</sup> R. Cagnat, 1916, p. 593-599.

<sup>145</sup> Cat. n°12.



Après cinq ans d'intervalle, en 112, les *Cuiculitains* ont honoré *Traianus pater*<sup>146</sup> par une dédicace dont le texte est gravé sur un piédestal, trouvé au sud-ouest de la place du capitole et daté par le 6<sup>ème</sup> consulat du prince, donc du début de l'année 112. On sait que Trajan père n'appartient pas de son vivant à la *domus Augusta*, pourtant est d'après J. Beaujeu<sup>147</sup>, il a reçu l'apothéose en 112 avec Marciana qui mourut le 28 août de la même année. La date de sa mort comme celle de sa divinisation est sujette à discussion. L'inscription de *Cuicul* montre qu'il n'est pas encore *divus*, en 112, on peut penser que l'information n'est pas encore parvenue en Numidie ou cet hommage date des premiers mois de cette année avant sa *consecratio*. D'ailleurs à Sabratha<sup>148</sup>, Trajan père est honoré en tant que *divus Traianus pater*. Cette dédicace est postérieure certainement à celle de *Cuicul* mais ne nous permet pas de savoir à quelle date a été érigé et depuis quand l'information de sa divinisation est généralisée et reconnue par les habitants en Afrique.

Ce genre d'association père et fils montre que *Cuicul* est reconnaissante à son fondateur et voulait l'honorer à l'apogée de son règne. En plus, ce groupement n'apparaît pas seulement dans le second texte, dédié à Trajan père mais dans l'érection de deux monuments pour l'empereur et son père dans la même cité, ce qui nous permet de parler d'une série constituée progressivement d'évocation familiale. La cohérence de ce couple est identifiable à travers la nature du support, deux piédestaux, celui de l'empereur est surmonté certainement de sa statue, le deuxième, de Trajan père, supporte soit une statue de celui-ci, ou simplement un buste, la solution la plus probable, étant donné le coût élevé pour faire ériger une statue. Les deux monuments exposés semble-t-il dans un même endroit, dans le *forum* par exemple, le lieu le plus approprié pour ce genre d'hommage à caractère public. Des témoignages passés et présents du degré de loyalisme envers le *conditor coloniae* et de sa famille dont son père qui est distingué ailleurs, en Asie, comme légat et gouverneur mais il n'a aucun lien direct avec l'Afrique<sup>149</sup>. Ce groupe de deux peut être enrichi un jour de nouvelles découvertes de la même série honorant des membres de la famille impériale.

---

<sup>146</sup> Cat. 13.

<sup>147</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 88-89.

<sup>148</sup> *IRT*, 17.

<sup>149</sup> Sur Trajan père, voir M. Durry, 1965, p. 45-54. Il fut le premier consul de sa famille en 68 ap. J.-C., légat de la légion *Fretensis* en Judée, *leg. pr. pr.* de Syrie entre 75-77 où il se fit joindre son fils comme tribun militaire. Il se distingua en Orient et obtint les *ornamenta triumphalia*, fut proconsul de la Bétique et de la province de l'Asie. Il assumait enfin des charges sacerdotales.

D'ailleurs, le bienfait impérial ne se limita pas à *Leptiminus* ou à *Cuicul*, deux colonies de l'empereur Trajan, mais d'autres cités, pour des raisons diverses lui ont dédié des hommages dont la composition la plus répandue est de deux dédicaces.

## **B- Série de dédicaces honorifiques**

La présence de l'empereur Trajan a été glorifiée par la statuaire comme par l'épigraphie, les deux moyens privilégiés pour l'expression de la propagande impériale en provinces occidentales comme partout dans l'Empire.

### **B.1. Série de dédicaces honorant l'empereur**

Ce genre de séries est presque une exclusivité africaine étant donné que quatre groupes sur cinq proviennent des sites d'Afrique Proconsulaire et un seul de la Bretagne. En Afrique Proconsulaire, les sites révélant ces séries sont classés par ordre d'importance : *Thubursicu Numidarum* suivi de *Calama*, puis *Thamugadi* et *Mactaris*. Celle de la Bretagne est constituée de trois dédicaces, toutes en provenance du fort de Gelligear.

A *Thubursicu Numidarum* comme à *Calama*, l'homogénéité des deux groupes de dédicaces se comprend à partir de plusieurs indices comme le contexte de la découverte, la date de la mise en place des monuments et du lieu de provenance. La première cité a livré cinq dédicaces à l'empereur dont un premier ensemble de quatre textes<sup>150</sup> date du début du règne, entre 98 et 100/102, avant l'attribution du surnom *Dacicus*, alors qu'un seul<sup>151</sup> en est dissocié, avec un intervalle de temps de plus de 14 ans, auquel s'ajoute son attribution hypothétique à l'empereur Trajan, grâce à une restitution faite par S. Gsell pour les fragments de ce texte qui ont été dégagés lors des fouilles de la *Platea Vetus*.

Les quatre premières dédicaces sont d'un intérêt particulier puisque aucune autre cité n'a présenté un lot de textes comme celui-ci, que ce soit à l'échelle de la province ou dans l'aire provinciale occidentale. Deux en provenance de la *Platea Vetus*<sup>152</sup>, un du *forum novum*<sup>153</sup> et le dernier a été déplacé et réemployé à une époque tardive dans la basilique chrétienne<sup>154</sup>. Hormis ce dernier texte, les autres sont placés dans l'ancienne place par deux fois et un seul dans la nouvelle place conçue déjà au début du second siècle. Les textes sont

---

<sup>150</sup> Cat. n° 42, 43, 44, 45.

<sup>151</sup> Cat. n° 49.

<sup>152</sup> Cat. n° 44, 45.

<sup>153</sup> Cat. n° 42.

<sup>154</sup> Cat. n° 43.

gravés sur des plaques en marbre, encadrées probablement dans des bases de statues, ce qui donne à cette série une cohérence de premier ordre : la *civitas Thubursicitana* montre plus d'enthousiasme que les autres cités en dédiant à l'empereur pendant 3 à 4 ans, à raison d'une statue par année. C'est là l'expression de volonté de cette cité et l'acquisition de la romanité, par l'intégration de l'image impériale très tôt dans sa parure monumentale, particulièrement dans les places publiques et que comporte un financement *pecunia publica*<sup>155</sup>.

La seconde série, de quatre dédicaces, provient de *Calama*, dont le plus ancien texte date de l'année 103 alors que trois autres se situent dans une fourchette chronologique plus large. La cohérence de cette série est identifiable, au moins pour deux<sup>156</sup>, grâce à la couleur rose du marbre dans lequel sont gravés ces textes. Bien que les pierres soient trouvées hors contexte puisque nous ne connaissons pas la provenance exacte, le formulaire épigraphique employé comme *DD PP* à deux reprises<sup>157</sup> ainsi que le terme *Kalamenses* matérialisent un consensus général autour de l'image impériale. Les circonstances des deux dédicaces sont bien différentes : la première un hommage public alors que la seconde fut érigée par un flamine après sa cooptation pour cette charge après agrément de l'*ordo*. Les deux autres<sup>158</sup>, bien que déplacés et réemployés, permettent néanmoins de compléter cette série qui est établie pratiquement le long du règne de Trajan.

Par ailleurs *Thubursicu Numidarum* et *Calama*, présentent toutes deux un autre groupe varié de dédicaces qui peut enrichir les séries d'hommages directs à l'empereur. Pour la première, il faut citer les dédicaces à la triade capitoline<sup>159</sup> dans lesquelles l'empereur fut mentionné comme un magistrat éponyme ou bien associé à la divinité à travers l'expression *pro salute*. Les dédicaces ainsi que le monument auquel elles appartiennent sont bien particulières : dans une cité de statut romain, le capitol est un composant essentiel de sa parure monumentale, mais, aussi dans certaines cités pérégrines qui voulaient se rapprocher du modèle romain. Ainsi, la dévotion à la triade capitoline et à l'empereur Trajan sont confondues.

En 114 ou en 115, l'*ordo* de *Calama* voulait honorer l'empereur, cette fois, à travers l'invocation de la *Fortuna Redux*<sup>160</sup> en lui dédiant un monument, un autel. Chez les Romains,

---

<sup>155</sup> Cat. n° 44.

<sup>156</sup> Cat. n° 19, 20.

<sup>157</sup> Cat. n° 19, 20.

<sup>158</sup> Cat. n° 21, 23.

<sup>159</sup> Cat. n° 46, 47, 48.

<sup>160</sup> Cat. n° 22.

cette coutume d'invoquer la *Fortuna Redux* lorsque l'empereur quitte ou regagne Rome remonte au règne d'Auguste et s'est perpétuée longtemps non seulement à Rome mais aussi dans les provinces. Cet exemple africain, pourtant unique dans notre champ d'investigation, montre le dévouement accordé à la personne de l'empereur et à son destin en pleine guerre contre les Parthes. L'*ordo* de *Calama* qui a voté et réalisé cet hommage avec les deniers publics montre que les cités provinciales ne sont pas insensibles à ce qui passe à l'échelle de l'Empire. A travers la multiplication des hommages, directs ou indirects, cette cité a constitué un groupe incomparable de dédicaces, décorant normalement la place publique.

Il est important de signaler que *Thubursicu Numidarum* et *Calama* ont un même contexte administratif et municipal, deux cités pérégrines, des *civitates*, dans les hauts plateaux de la Numidie Proconsulaire, avec des institutions municipales et une caisse publique. *Thubursicu Numidarum* est foncièrement numide, comme l'indique son nom et vraisemblablement *Calama* aussi. Au début du second siècle, elles ont connu une activité urbanistique accélérée grâce à une politique romaine favorable pour la création de nouveaux foyers de romanisation dans des cités qui ont exprimé une volonté pour la romanité à travers l'intégration de l'image impériale dans leur tissu urbain. Ces efforts sont couronnés par l'attribution d'un statut municipal romain. Les deux cités ont obtenu le statut de municipes sous le règne de l'empereur Trajan, comme le prouve les témoignages épigraphiques, *Thubursicu Numidarum* s'appelle *Municipium Ulpium Traianum Augustum Thubursicu Numidarum*<sup>161</sup> ; pour *Calama*, la prédominance de la tribu *Papiria* laisse supposer que Trajan était le *conditor municipii*<sup>162</sup>. Aussi, dans les deux cités, la multiplication des hommages à l'empereur est bien justifiée.

Timgad est un autre cas d'étude, c'est une création purement romaine dans une région pleinement numide. Il s'agit de la dernière colonie déduite en Afrique, peuplée par des vétérans. L'autorité impériale au commencement du second siècle a pris l'initiative de créer cette colonie selon le modèle romain classique présentant une place publique autour de laquelle s'organisent les autres monuments typiques d'une cité romaine qui est divisée par deux axes : le *cardo maximus* et le *decumanus maximus* qui se terminent par quatre portes à l'entrée de la ville. Deux textes<sup>163</sup> avec un formulaire épigraphique au nominatif perpétuent le souvenir de cette déduction coloniale avec les soins du légat de la troisième légion Auguste.

---

<sup>161</sup> *ILAlg.*, I, 1237 = *Saturne*, 1, p. 369 ; *ILAlg.*, I, 1240 = *Saturne*, 1, p. 369.

<sup>162</sup> J. Gasco, 1972, p. 107.

<sup>163</sup> Cat. n° 78 (porte Ouest) ; cat. n° 79 (porte Nord).

Deux ans après la fondation de cette colonie, apparaissent les premières dédicaces à l'empereur, soit en 102. Bien que le nombre de dédicaces ne soit pas grand, ces textes montrent du moins la constitution d'une élite sociale capable de faire orner les monuments en évoquant l'empereur. Une première dédicace<sup>164</sup> faite pour le salut et la Victoire de l'empereur Trajan, complète les textes énonçant la fondation de cette colonie. Bien qu'elle soit érigée suite à une initiative individuelle par un certain vétéran/fermier et à ses propres frais, elle présente néanmoins un intérêt particulier par l'évocation, pour la première fois, de Trajan comme *conditor coloniae*. L'autre intérêt est l'érection d'une statue à Marsyas, symbole de la promotion et de l'autonomie municipale. Les statues de Marsyas et de la Louve ornaient généralement les places publiques dans une cité romaine.

De 102, il faut attendre la dernière année du règne de Trajan, pour avoir l'apparition de nouveaux textes invoquant l'empereur Trajan à *Thamugadi*. En 116-117, un second vétéran, M. Annius Martialis, a laissé à ses affranchis de faire ériger deux statues jumelles à la Victoire Parthique<sup>165</sup> de Trajan. Le dédicant voulait célébrer la victoire remportée par Trajan en Orient en la personnifiant d'abord, *Victoria Parthica Augusta*, et en la dédiant deux bases de statues de taille colossale placées sur le *forum*. Un exemple unique en Afrique comme en Occident.

La cité en tant que telle n'est intervenue qu'une seule fois par l'érection d'une statue<sup>166</sup> à l'empereur, de laquelle elle n'a persisté que la base qui porte le texte indiquant à la dernière ligne *DD PP*, formule montrant que le monument a été érigé suite à l'approbation de l'ordre des décurions et financé par la caisse publique.

Bien qu'hétérogène et ne découlant pas d'un programme bien défini, cette série de dédicaces érigée à des dates espacées, présente néanmoins un trait commun : toutes les pièces sont érigées dans le *forum* qui est le premier monument autour duquel s'est développée la ville et la vie municipale de la cité. Au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles activités et de l'accroissement du nombre des habitants alentour, l'intérêt devint plus grand pour faire orner la place publique avec des statues indiquant la marque romaine, particulièrement l'attachement à l'empereur et à ses exploits militaires, en célébrant ses victoires par deux fois : la première contre les Daces et la seconde contre les Parthes.

---

<sup>164</sup> Cat. n° 80.

<sup>165</sup> Cat. n° 81, 82.

<sup>166</sup> Cat. n° 83.

La dernière série africaine est en provenance de *Mactaris*, mais relevant d'un contexte un peu différent de celles citées précédemment. *Mactaris* comprend un noyau urbain punico-numide, avec une place dallée dépourvue de portique, considérée comme étant le vieux *forum* par G.-Ch. Picard<sup>167</sup>. En outre, *Mactaris* est le chef-lieu d'une circonscription de 64 puis 62 cités sous les Antonins<sup>168</sup>, permettant aussi de jouer le rôle d'une capitale régionale pour ce conglomérat de cités. Ce cadre urbain a été touché progressivement par la romanité comme le prouve la juxtaposition des hommages ainsi que la nature même des monuments auxquels ils appartiennent et qui sont d'une importance particulière : on peut citer l'arc de triomphe servant de porte au *forum* et les thermes de l'Est, des monuments qui sont à l'image du degré de la transformation de cette cité.

Trois dédicaces impériales forment cette série, dont la plus ancienne<sup>169</sup> ne peut pas être antérieure à l'année 102 puisque l'empereur fut qualifié du surnom *Dacicus*, obtenu déjà vers la fin de cette année. Il s'agit d'un fragment d'une dédicace monumentale qui appartient probablement à la façade d'un monument colossal indéterminé puisque la pierre a été réemployé à une époque tardive dans les thermes de l'Est.

La deuxième dédicace a été trouvée dans le *forum*<sup>170</sup> de Trajan : une base de statue sur laquelle a été gravé un hommage à l'empereur en 113 ap. J.-C. ; il s'agit d'une pièce maîtresse dans cette série. L'originalité de ce texte provient d'abord de la nature même de ce monument : une base monumentale dédiée par les 64 cités du *pagus Thuscae et Gunzuzi* par les soins de leur préfet, Victor Martialis, qui était un ancien centurion. Le monument se dressait à Mactar, dans le *forum*, grâce aux fonds réunis de ces *civitates*, comme le démontre le formulaire employé : *ciuitates LXIII pagi Thuscae et Gunzuzi pec(unia) sua fecerunt idemque dedicauerunt*.

La situation est toute différente avec la troisième dédicace, celle de l'arc de triomphe<sup>171</sup>, érigée en 116. Cette porte monumentale du *forum* a été dédiée solennellement par le proconsul A. Caecilius Faustinus et elle a été construite *pecunia publica*, en vertu d'un décret des décurions. Ce texte présente des données de premier ordre d'un intérêt particulier

---

<sup>167</sup> G.-Ch Picard, 1957, p. 63-64 ; A. M'Charek, 1985, p. 218.

<sup>168</sup> Deux inscriptions ont donné le nombre des *civitates* rattachées au chef-lieu *Mactaris* : la première celle trouvée sur le *forum* et datée de l'année 113, publiée par G.-Ch. Picard, A. Mahjoubi et A. Beschaouch, 1963, p. 124-130, fig. 1 p. 125 (*AE*, 1963, 96), cat. n° 63 et la deuxième de Ksar Bou Fath est dédiée à Antonin le Pieux en l'an 158, par un préfet dont l'autorité s'étendait sur 62 *civitates* (*CIL*, VIII, 23599). A ce propos voir aussi G.-Ch Picard, 1957, p. 20.

<sup>169</sup> Cat. n° 64.

<sup>170</sup> Cat. n° 63.

<sup>171</sup> Cat. n° 65.

quant aux circonstances de cette dédicace et l'évolution de la terminologie institutionnelle dans la cité. On a à faire à une caisse publique et aux membres du conseil des décurions<sup>172</sup>. D'ailleurs, dès la fin du règne de Trajan, la cité se comporte de plus en plus à la romaine par la transformation de ses institutions et par la construction de nouveaux monuments d'un aspect purement romain, énonçant aussi une nouvelle ère à la romaine.

Le caractère dominant de cette série de dédicaces et sa cohérence réside dans l'aspect monumental des textes et des monuments auxquels elles appartiennent : une base de statue, l'épistyle de l'arc de triomphe et un troisième de nature indéterminée, ainsi que l'emploi d'une belle capitale ; d'ailleurs la mise en place de cette série n'est pas arbitraire mais donne l'impression qu'il fait partie de tout un programme qui débuta avec Trajan pour s'achever avec ses successeurs, comme le montre la topographie de cette cité, plus particulièrement le développement d'un nouveau quartier vers l'Est.

La dernière série dans ce volet provient du fort de Gelligear<sup>173</sup> en Bretagne ; elle est constituée de trois dédicaces rédigées au datif et dédiées à l'empereur Trajan entre 103 et 106 comme le démontre le formulaire épigraphique employé : Trajan fut salué *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois en 102 et n'a obtenu la 5<sup>ème</sup> salutation qu'en 106 bien qu'il est déjà consul pour la 5<sup>ème</sup> fois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 103. Les textes sont gravés sur des plaques en grés, placées certainement au-dessus des portes d'accès du monument. Après l'abandon du fort, elles se sont écroulées tout autour où elles ont été récupérées plus tard, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, lors des fouilles effectuées dans ce monument particulièrement celles entamées entre 1908 et 1913 dans l'aire extérieure du fort<sup>174</sup>. Bien que fragmentaires, les textes, essentiellement celui trouvé en 1909 dans le fossé près de la porte sud-est<sup>175</sup>- le plus complet par apport aux deux autres- montre que la II<sup>e</sup> légion Auguste, dont le nom cité à l'ablatif, s'est occupée de la dédicace sans faire allusion aux ressources avec lesquelles ont été réalisés les travaux.

La cohérence de cette série est bien claire, elle provient d'un seul site mais en plus les pierres appartiennent à un seul monument révélant aussi l'intérêt accordé par l'autorité impériale, à ce moment là, pour la question de la sécurité dans ces régions assez lointaines et la recherche d'un abri pour ses légionnaires ; ceux-ci ont remercié en contre partie l'empereur en lui dédiant ce monument.

---

<sup>172</sup> G.-Ch. Picard, 1957, p. 149.

<sup>173</sup> Cat. n° 328, 329, 330.

<sup>174</sup> A propos ces excavations cf. J. Ward, 1909, p. 25-69 et 1913, p. 1-20.

<sup>175</sup> Cat. n° 328.

Le fort de Gelligear nous rappelle un autre exemple africain, celui du camp de l'antique *Ad Majores*, construit lui aussi à la même période en 104-105, reconnu par trois textes : l'un gravé sur la porte de l'Est du camp<sup>176</sup>, l'autre sur la porte occidentale<sup>177</sup> et le troisième sur la porte du Sud<sup>178</sup>. Ils sont rédigés cette fois au nominatif, montrant aussi que les travaux de construction sont effectués à l'initiative de l'empereur, ils le sont d'ailleurs sous les ordres de son légat, *L. Minicius Natalis*, le dédicant des trois inscriptions.

A Gelligear comme à *Ad Majores*, ces inscriptions perpétuent le souvenir de la construction d'un monument de défense à un moment bien défini du règne ; en effet, les textes sont normalement érigés en bloc sauf exception<sup>179</sup>, ce qui la différencie des autres séries de dédicaces citées plus hauts et qui sont formées progressivement, parfois à des intervalles de temps espacés.

## **B.2. Couples de deux dédicaces honorant Trajan seul**

On a pu recenser dix couples de deux dédicaces pour avoir un total de 20 dédicaces honorifiques attestées respectivement en Afrique dans cinq cités : *Cirta*, *Lepcis Magna*, *Sitifis* et *Banasa* ; en Bétique à *Iliturgicola* ; en Lusitanie à *Pons Alcantarensis* ; en Espagne Citérieure à *Aquis Querquennis* ; dans les provinces Alpines, par une dédicace, à *Axima* et une autre à *Octodurus* ; en Norique à *Celeia* et enfin en Germanie Inférieure à *Rigomagus*. La cohérence de cet ensemble de 20 dédicaces honorant l'empereur Trajan seul est d'ordre chronologique ou spatial, parfois les deux, ce qui nous permet de parler dans ce dernier cas de dédicaces jumelles. Le tableau suivant récapitule l'ensemble de ces témoignages :

---

<sup>176</sup> Cat. n° 26.

<sup>177</sup> Cat. n° 27.

<sup>178</sup> Cat. n° 28.

<sup>179</sup> L'exemple du camp du Bu Njem est typique où le nombre des salutations impériales de Septime Sévère, *imp. XI*, est donné seulement sur la dédicace de la porte Est alors que sur celles du Nord et Ouest est laissé en blanc, et sur la dédicace de la porte Sud le rédacteur du texte n'a pas laissé de blanc. Voir à ce propos R. Rebuffat, 1972-1973, p. 105, qui explique le fait comme suit « ... mais à partir de là deux hypothèses sont possibles. L'une est que l'Est ait été gravée la première, puisque le responsable du texte ait été pris de doute et ait ultérieurement pris la précaution d'indiquer un blanc. L'autre, évidemment plus simple, est qu'au moment de graver les premières inscriptions, le responsable n'ait pas su où on en était, et que le renseignement attendu ne lui soit parvenu que ne restait qu'une inscription à faire gravée ». Il ajoute qu'il n'a pas de problème pour le commanditaire du texte de connaître le nombre des puissances tribunicienes puisque ce nombre changeait automatiquement chaque année. Pour le chiffre des consulats, Septime Sévère est *cos. II* depuis 194, un chiffre n'est pas varié depuis longtemps et ne pose pas de problème. En revanche, le nombre des salutations impériales changeait fréquemment.



**Tableau n° 2 : Répartition des dédicaces par provinces**

N° du Cat.	Province	Lieu de provenance	Support	Dédicataire	Circonstance	Date
8	Afrique proconsulaire	Constantine ( <i>Cirta</i> )	-	Trajan	-	102-117
9			-	Trajan	<i>L P PP</i>	102-117
55		Lebda (Lepcis Magna)	Face sud-ouest de l'arc de triomphe	Trajan	<i>ordo et populus] Coloniae Vlpiae Traiana[e Fid]elis Lepcis [Magnae arcum] cum ornament[is pecunia publ]ica feceru[nt]</i>	109
57			Panneau marbre blanc, temple de Liber Pater	Trajan	<i>[ordo et populus Colon]iae [Ulpiae Traiana[e Fidelis] Lepcis Magnae [---posue]runt</i>	109 ?
123		Maurétanie Césarienne	Sétif (Sitifis)	Bloc	Trajan	<i>Col(onia) Neru(iana) Aug(usta) Mart(ialis)</i>
124	Base			Trajan	<i>DD PP</i>	109
129	Maurétanie Tingitane	Banasa ( <i>macellum</i> )	Plaque en marbre	Trajan	-	106-111
133			Plaque en marbre	Trajan	-	98-117
148	Bétique	Fuente-Tójar ( <i>Iliturgicola</i> )	Plaque en marbre	Trajan	<i>Pecunia publica d(ecreto) ordinis factum et dedicatum</i>	102-115
149			-	Trajan	<i>factum et dedicatum</i>	102-115
167	Lusitanie	Alcántara ( <i>Pons Alcantarensis</i> )	Arc sur le Tage	Trajan	-	104
168			Temple	Trajan	<i>C(aius) Iulius Lacer d(e) d(ecurionum) s(ententia) f(ecit) et dedicavit amico Curio Lacone Igaeditano</i>	104

208	Espagne Citérieure	Bande ( <i>Aquis Querquennis</i> )	-	Trajan	-	100
209			Bloc granite	Trajan	-	101
284	Alpes Graiae	Aime ( <i>Axima</i> )	Bloc en marbre	Trajan	<i>Foro Claud(ienses) publ(ice)</i>	107-108
285	Alpes Poeninae	Martigny ( <i>Octodurus</i> )	Dalle en calcaire	Trajan	<i>Fo[ro Claudi]en[ses p(ublice)]</i>	107-108
286	Norique	Celje ( <i>Celeia</i> )	Base de statue	Trajan	<i>Codicil(lo) f(ieri) i(ussit)</i>	103-111
287			Base	Trajan	-	98-117
317	Germanie Inférieure	Remagen ( <i>Rigomagus</i> )	Plaque en calcaire	Trajan	-	98- 102/114
318			Plaque en calcaire	Trajan	-	98- 102/114

On a pu recenser dix couples de deux dédicaces provenant de différents sites. Le trait caractéristique de ce groupe est la composition identique : deux inscriptions honorifiques attestées à dix reprises, érigées simultanément ou à des dates distinctes. Bien qu'on ne puisse pas parler d'un phénomène proprement dit, on a néanmoins une série largement diffusée dans les provinces occidentales. Les rapports entre ces inscriptions est d'ordre chronologique, spatial ou thématique et parfois multiples, célébraient un même événement ou relevant d'un contexte commun. Et mêmes si les desseins des commanditaires sont différentes, ils se croisent parfois comme le laisse croire un formulaire épigraphique similaire utilisé dans des endroits éloignés.

On distingue des inscriptions commémorant l'érection de certains monuments, d'autres en reconnaissance apparemment d'un bienfait impérial mais, les plus nombreuses expriment l'attachement à l'empereur sous diverses formes et expriment le loyalisme des provinciaux à son égard.

De la première catégorie on a quatre couples de dédicaces proviennent respectivement de *Lepcis Magna*, d'*Alcantara*, de *Banasa* et de *Rigomagus* ; elles commémorent l'érection des monuments évocateurs : l'arc de triomphe à *Lepcis Magna*<sup>180</sup> est dédié à l'empereur et porte son nom. Il donne aussi le nom complet de la cité après sa transformation en une colonie honoraire. La dédicace montre que l'arc fut érigé en vertu d'un *consensus omnium* entre l'*ordo* et le *populus*, sujet du verbe *fecerunt*, au pluriel, et financé *pecunia publica*, ce qui rejette toute intervention extérieure, ainsi que l'exprime le formulaire de cette dédicace datée de l'année 109.

Le second texte<sup>181</sup> reproduit la même formulation que celui de l'arc et lui fait pendant comme le prouve l'association entre l'*ordo* et le *populus* de nouveau, mais cette fois ici le verbe *posuerunt* remplace *fecerunt*. Les autorités réunies de la colonie ont dédié en plus un nouveau texte en hommage à l'empereur, mais cette fois il est placé dans le temple de Liber Pater, dieu poliade de *Lepcis* avec Hercule, auquel les Lepcitains ont un dévouement spécial et qui ont jugé utile de faire placer un texte indiquant le nouveau statut de la cité dans un lieu visité fréquemment et faisant corps aussi avec sa parure monumentale. Il paraît inconcevable de ne pas trouver un tel texte dans cet endroit précisément.

Bien qu'érigées séparément l'une de l'autre, la première sur une voie publique et la seconde placée dans le temple d'un dieu poliade, il y aurait bien de rapports entre les deux dédicaces comme cela apparaît du formulaire épigraphique utilisé dans les deux textes. Leur emplacement est révélateur d'un programme, une attitude dévoilant l'esprit guidant l'érection d'un nouveau *monumentum*, au sein de cette cité provinciale, lieu de "mémoire et d'éloge" selon l'expression d'E. Rosso<sup>182</sup>. *Lepcis Magna* devient une colonie, une formation qui doit être propagée chez les visiteurs comme aux habitants de la cité avec un degré de lisibilité et de cohérence dévoilant ce changement de statut. Le panneau de marbre trouvé dans le temple de Liber Pater à une importance comparable à celle de l'arc de triomphe, les deux étant conçues pour célébrer l'image impériale mais sans oublier la valorisation d'histoire locale matérialisée justement par un nouveau statut marquant l'histoire de la ville fort longtemps après.

Le second exemple d'*Alcantara*, en Lusitanie, dévoile une entreprise impériale qui débuta avec Auguste et ne s'acheva qu'un siècle après environ : la construction d'un pont sur le Tage reliant *Augusta Emerita* à *Bracara Augusta*. Un ouvrage d'envergure auquel Trajan a

---

<sup>180</sup> Cat. n° 55.

<sup>181</sup> Cat. n° 57.

<sup>182</sup> E. Rosso, 2015, p. 245.

accordé une intention particulière dès le début de son règne ; six ans après sa prise du pouvoir, en 104, il est achevé. En signe de gratitude, les peuples bénéficiaires de cette voie ont érigé un arc probablement surmonté par la statue de l'empereur<sup>183</sup>. La dédicace perpétuant les souvenirs de cette entreprise donne seulement la titulature impériale sans faire allusion au contexte de son érection. Toutefois, l'inscription du temple<sup>184</sup>, érigé au pied de ce pont, donne des éclaircissements en ce qui concerne les conditions de l'édification des deux monuments, le pont et le temple, avec une complémentarité rarissime. Placée au-dessus de la porte du temple, cette dédicace est constituée d'un texte en prose donnant l'intitulé impérial au datif, et le reste un texte versifié. Ce temple est dédié aux Augustes divinisés appelés « Romuléens divinisés » et au César vivant. Cette association indiquant par la même une continuité de l'empire étant donné que Romulus, le fondateur de Rome, est le premier déifié. Ce temple affiche un lien étroit avec le culte impérial ce qui a permis à R. Étienne<sup>185</sup> de parler d'un monument exceptionnel dans le monde romain, se caractérisant par une originalité exemplaire.

Bien que monument de culte impérial par excellence, ce temple constitue avec l'arc un couple rarement attesté ailleurs. Les deux dédicaces s'éclairent réciproquement pour les passagers du passé et du présent. Ils éternisent le nom de l'empereur, le vainqueur des Daces et l'évergète, qui a fait de cet ouvrage une priorité. La cohérence de ce couple de dédicaces est authentique, perceptible à travers le lieu de provenance, le même dédicataire et les mêmes dédicants, ensembles ils constituent une parfaite harmonie.

Dans cette même perspective, on peut ajouter deux autres couples de dédicaces, indiquant une certaine complémentarité se révélant à travers le lieu de provenance et la nature du monument auquel ils appartiennent : le premier regroupant deux dédicaces trouvées aux environs du prétendu *macellum* de *Banasa*, en Maurétanie Tingitane, sous forme de deux plaques en marbre trouvées en 1947, au pied et à l'ouest du *macellum*<sup>186</sup>. La première brisée en deux fragments jointifs et de la seconde n'a été conservé que quelques débris de lettres permettant de restituer l'intitulé impérial au datif. La date comme le lieu de découverte auxquels s'ajoute la nature du support, des plaques de dimensions identiques, scellées peut-être à des bases de statues, laissent supposer qu'on est en présence d'un couple de dédicaces ornant certainement le *macellum*.

---

<sup>183</sup> Cat. n° 167.

<sup>184</sup> Cat. n° 168.

<sup>185</sup> R. Étienne, 1958, p. 484-485.

<sup>186</sup> Cat. n° 133.

On sait que *Banasa* est une colonie julienne, très ancienne, dotée très tôt d'une parure monumentale à la romaine enrichie chaque fois par de nouvelles effigies impériales comme signes de loyalisme ou témoins d'un changement touchant l'aspect du monument grâce aux travaux d'embellissement effectués entre temps par des évergètes locaux, dédiés en l'honneur de l'empereur. Bien que les textes soient discrets, l'époque pendant laquelle ils ont été érigés, entre 106 et 112, Trajan était consul pour la cinquième fois et *Imperator* pour la sixième fois durant cinq ans successifs. Cette période paisible, plaide en faveur de cette dernière solution selon laquelle le *macellum* de Banasa a connu des travaux suite à une intervention municipale locale, sans pour autant rejeter l'idée d'un acte de reconnaissance à la suite d'un bienfait impérial sous une forme ou une autre qu'il est difficile de déterminer et qui peut être à l'origine de ces dédicaces.

En Germanie Inférieure, à *Rigomagus*, deux plaques en calcaire, trouvées séparément, après plus d'un demi-siècle, présentent une certaine cohérence à en juger par la nature du support et d'autres indices communs entre les deux textes. La première inscription a été publiée par E. Hübner<sup>187</sup> dans le *CIL*, XIII alors que la deuxième a été trouvée dans le lit du Rhin en 1992<sup>188</sup>, les deux incomplètes et mutilées. Il n'a été conservé des deux textes que l'intitulé impérial au datif. A l'origine, ces inscriptions datent avant 102 puisque la mise en page ne laisse guère de place pour le surnom *Dacicus*. Toutefois, une intervention postérieure permet d'actualiser ce formulaire épigraphique pour faire dater ces textes de l'année 114 ou 115 au plus tard : il s'agit de l'ajout d'une nouvelle épithète, celle d'*Optimus*, de la même manière sur les deux plaques.

Cette addition laisse supposer que les deux dédicaces appartiennent à un même monument, soit le camp des auxiliaires de *Rigomagus*, dans le voisinage duquel ont été récupérés les fragments de la première plaque, soit d'ouvrages annexes ou d'un autre bâtiment du camp. Quelque soit le monument auquel elles s'attachent, on est en présence d'un nouveau couple de dédicaces pour le même empereur, appartenait au même monument et actualisé de la même manière. Les dédicants ont jugé utile de renouveler la titulature impériale en ajoutant le surnom *Optimus* considéré comme le plus prestigieux parmi les autres surnoms de l'empereur. Une autre forme de propagande impériale dont les acteurs cette fois sont assurément des militaires résidant dans ce camp, dans une région de *limes*, sensible pour toute

---

<sup>187</sup> Cat. n° 318.

<sup>188</sup> Cat. n° 317.

victoire impériale surtout que l'attribution d'*Optimus* commémore l'annexion de l'Arménie, une première victoire s'est accompagnée d'une floraison d'hommages partout dans l'Empire.

La deuxième catégorie de ce groupe inclut deux couples de dédicaces trouvés respectivement à *Iliturgicola* et à Bande en provinces Ibériques, érigés en reconnaissance d'un bienfait impérial ; il est certain pour la première mais hypothétique pour la seconde.

Depuis leur découverte, les inscriptions d'*Iliturgicola* font l'objet de déplacements successifs : la première, une plaque en marbre trouvée à Fuente-Tójar en 1823, puis fut transférée à Priego et de là à Madrid dans le Musée Archéologique National<sup>189</sup>. La deuxième, d'Alcalá la Real vers Priego de Córdoba, depuis 1840<sup>190</sup>. Ce changement d'emplacement n'a pas empêché les auteurs qui sont intéressés à l'étude de ces textes rattacher ces inscriptions à l'antique *Iliturgicola*. Les deux dédicaces, érigées *in honorem*, gardent le souvenir des bienfaits impériaux, *ex benefici(i)s*, cités toujours au pluriel, sans être détaillés, accordé par l'empereur Trajan à *Iliturgicola*, entre 103 et 115, période durant laquelle il est *Dacicus* mais n'est pas encore *Parthicus*.

Les deux textes présentent une composition différente en ce qui concerne la mise en page, les abréviations et le formulaire indiquant le contexte de l'érection, le premier est cependant plus développé que le second. Ce dernier est très abrégé il y manque le sujet du verbe *factum* et *dedicatum* présent déjà sur le premier, qui montre que les autorités de la cité sont engagés volontiers pour faire ces monuments en reconnaissance des bienfaits connus déjà par les habitants de la cité, que le commanditaire n'a pas jugé utile de signaler, ils sont apparents, visibles. On ne saurait dire de quoi il s'agit. Toutefois, la physionomie des deux textes et leur composition ainsi que les omissions touchant particulièrement l'intitulé impérial, permettent de dire qu'un certain temps s'est écoulé entre l'érection des deux hommages. L'*ordo* d'*Iliturgicola* n'a pas décrété ces hommages à un seul moment mais en deux temps.

Malgré les conditions de découvertes, la différence de composition des deux inscriptions ainsi que les lieux séparés de conservation de ces pierres, les dédicaces d'*Iliturgicola* présentent une certaine cohérence nous permettant de parler d'un nouveau couple de dédicaces dont l'une éclaire l'autre et vice versa.

---

<sup>189</sup> Cat. n° 148.

<sup>190</sup> Cat. n° 149.

Le second exemple de cette série concerne deux dédicaces de Bande, l'antique *Aquis Querquennis*<sup>191</sup>, en Espagne Citérieure : les deux mutilées et incomplètes. Elles sont érigées en 100 et 101 ou plutôt les deux en 101 étant donné qu'il n'a été conservé des titres impériaux de la première dédicace que *cos. III*, déjà présent sur la seconde conjointement avec *trib. pot. V*, permettant donc de dater ce texte de l'année 101. On n'a pas assez de renseignements à propos de ces textes sauf pour le second qui est gravé sur un bloc en granite, réutilisé dans le castro de Rubiás. Mais c'est trop peu pour formuler des conclusions fiables, on peut simplement dire que ces deux dédicaces peuvent être érigées suite à un bienfait impérial accordé à la *civitas quarquernorum* comme l'a déjà formulé Colmenero<sup>192</sup>. Mais ce n'est là qu'une hypothèse puisque ces textes peuvent être rangés dans le cadre du loyalisme politique comme cela est attesté dans plusieurs autres cités.

La dernière série dans ce groupe de deux dédicaces comprend quatre couples d'inscriptions en provenance de *Cirta*, *Sitifis*, les Alpes et de *Celeia* en Norique. Huit dédicaces donc présentent des liens d'attachement à l'empereur et qu'on peut lier à des événements impériaux, comme l'avènement de l'empereur ou les victoires impériales, elles peuvent aussi exprimer tout simplement un acte de loyalisme politique renouvelé par les cités tout au long du règne de Trajan. On a une dédicace en ce sens de *Sitifis*<sup>193</sup> de date précoce et érigée pendant le premier semestre de l'année 98, où Trajan n'est pas encore père de la patrie, Il le sera vers le mois d'octobre 98 selon D. Kienast<sup>194</sup>. On peut dire que la communauté de *Sitifis* n'était pas insensible à l'avènement du nouvel empereur qui a lieu le 28 janvier 98 comme elle est reconnaissante au *conditor coloniae, divus Nerva*, fondateur de cette colonie déduite et peuplée de vétérans, qui apparaît clairement en se référant à la communauté dans son ensemble, *Colonia Nerviana Augusta Martialis*, auteur de cette dédicace, qui peut être une statue.

Les deux autres dédicaces qu'on peut rattacher à un événement particulier, ce sont les inscriptions trouvées respectivement à *Axima*<sup>195</sup> et à *Octodurus*<sup>196</sup> dans les provinces alpines ; elles sont érigées peu de temps après la victoire romaine sur les Daces. Si la première est clairement liée à cette victoire, *devictis Dacis*, comme s'est écrit à l'avant dernière ligne de cette inscription, pour la seconde c'est la date de 107-108, qui permet de placer cette dédicace

<sup>191</sup> Cat. n° 208, 209.

<sup>192</sup> A. Rodríguez Colmenero, 1997, p. 430.

<sup>193</sup> Cat. n° 123.

<sup>194</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

<sup>195</sup> Cat. n° 284.

<sup>196</sup> Cat. n° 285.

dans ce contexte d'après guerre, notamment après la célébration d'un triomphe en 107. Les *Foroclaudienses* dans les deux cités ont célébré ce triomphe une année après environ : les *Ceutrones* d'abord par l'érection d'une statue à Aime dont n'a été conservé qu'un bloc de la base avec un texte présentant quelques lettres manquantes mais réparables ; les *Vallenses* ont fait de même quand ils ont dressé un monument, qui peut être une statue, dont ne subsiste qu'une dalle en calcaire trouvée dans les thermes. Mais alors que le texte ne dévoile pas l'événement qui a présidé à l'érection de cette dédicace, la date suggérée est 108 célébrerait cette victoire impériale, mais elle peut être aussi en rapport avec des travaux d'embellissement entamés dans ce monument public et qui sont dédiés à l'empereur.

Bien que éloignées les uns des autres, à *Axima* comme à *Octodurus*, les *Foroclaudienses* ont célébré cette victoire sur les Daces pendant une même année, en 108, par l'érection de deux statues exprimant l'intérêt accordé par ces peuples à la victoire impériale et à cette nouvelle conquête ainsi qu'à leurs acteurs, l'empereur principalement.

Les autres dédicaces de ce groupe, cinq au total, peuvent être rangées dans le cadre du loyalisme politique, dont deux de *Cirta*, une de *Sitifis* et deux *Celeia* en Norique. Pour celles de *Cirta*<sup>197</sup>, leur mauvais état de conservation (mutilées et incomplètes) exclut toute interprétation fiable. Mais on peut dire tout simplement qu'elles sont postérieures à 102, puisque l'empereur est déjà *Dacicus* dans les deux textes. La deuxième dédicace montre que le monument est érigé dans un lieu public et aux frais de la cité, *L P PP*. Ce formulaire indique que les autorités de *Cirta* ont décidé de faire ériger cette dédicace, qui peut être une statue, dans un lieu public sans préciser lequel étant donné que cet endroit est reconnu, appartient d'abord aux biens publics, et fréquenté couramment pour que ce monument soit visible pour tous les gens. Le chef-lieu de la Confédération Cirtéenne, *Cirta*, a gardé certainement des liens étroits avec le centre du pouvoir et a essayé très tôt d'intégrer l'image impériale dans l'espace public, aussi à travers ces deux dédicaces qui ne sont pas les seules assurément.

La deuxième dédicace de *Sitifis*<sup>198</sup>, érigée en 109, une base de statue dédiée pendant la 13<sup>ème</sup> année du règne de Trajan, suite à un décret de décurions et financé par le trésor public, exprime aussi le dévouement de cette cité envers l'empereur. Bien que le texte ne nous éclaire pas sur son contexte mais la date, en 109 est évocatrice puisqu'en 108 l'empereur a déjà

---

<sup>197</sup> Cat. n° 8, 9.

<sup>198</sup> Cat. n° 124.



célébré ses *Decennalia*, le dixième anniversaire de règne. Il est donc possible que *Sitifis* lui ait offert une nouvelle statue pour célébrer cet anniversaire même l'année après. Une hypothèse envisageable sans rejeter cependant la probabilité d'un événement intérieur quelconque qui peut être à l'origine de cette dédicace.

Les dédicaces de *Celeia* en Norique proviennent d'une région reconnue plutôt par un autre type de documents, des diplômes militaires particulièrement. D'ailleurs, la première dédicace<sup>199</sup> est l'œuvre d'un tribun militaire qui a dédié une statue en marbre à l'empereur Trajan par voie testamentaire, suite à un codicille, de ses propres frais. A en juger par les titres impériaux figurés sur cette base, le cinquième consulat essentiellement attribué à l'empereur le 1<sup>er</sup> janvier 103 qui le garda jusqu'au 31 décembre 111, on en déduit que ce monument fut érigé pendant cette fourchette chronologique mais il semble qu'un certain temps s'est écoulé sans que le monument n'ait été dressé, impliquant de la sorte des modifications au testament et une nouvelle décision de l'accomplir. Ce monument fut placé dans un lieu public après une approbation du conseil local selon toute vraisemblance. La deuxième dédicace<sup>200</sup> est une statue aussi dont n'a été conservé que la base qui est réemployée dans la chapelle de Saint Maximilien de Celje. Ce réemploi tardif a empêché d'en voir le texte complet qui est mutilé, il n'en subsiste qu'une partie de l'intitulé impérial, ne permettant pas de le rattacher à une année précise du règne, il se situe tout simplement entre 98 et 117.

Que ce soit par initiative privée ou publique, *Celeia*, cette capitale régionale en Norique, a honoré l'empereur par deux statues qui ont enrichi sa parure monumentale, et montré l'intérêt accordé à la diffusion de l'image impériale même dans des endroits éloignés ou récemment incorporés dans l'orbite romaine.

Outre les séries de dédicaces dont subsistent seuls les textes, il y a d'autres sites qui ont conservé des inscriptions en même temps que des représentations iconographiques ; ces témoignages sont certes rarissimes, mais un exemple au moins celui d'*Italica* en Bétique permet de le matérialiser.

---

<sup>199</sup> Cat. n° 286.

<sup>200</sup> Cat. n° 287.

### C- Série mixte : inscriptions et représentations statuaire

*Italica*, la "petite patrie" de l'empereur, a livré à la fois des inscriptions et des statues dédiées à Trajan de son vivant comme après sa mort. Cette série mixte est unique dans notre champ d'investigation. Il se compose de deux dédicaces et de deux représentations iconographiques de Trajan héroïsé. Les inscriptions, de nature différente, sont gravées sur des plaques en marbre blanc, local, d'Almadén de la Plata. D'abord, une dédicace fut érigée grâce à une initiative privée<sup>201</sup>. La seconde dédicace ainsi que deux statues appartiennent à un contexte de culte impérial inauguré avec la divinisation de l'empereur. Pour l'inscription, il s'agit d'une plaque<sup>202</sup> en marbre constituée de deux fragments jointifs trouvés dans des lieux différents. Une nouvelle lecture de ces documents montre qu'il s'agit d'un seul texte avec des caractères stylistiques identiques, qui fait partie certainement d'une longue inscription. En dépit de l'état de conservation et de la lecture hypothétique de cette inscription fragmentaire, la richesse de ce texte a été relevée par les éditeurs de cette dédicace qui serait due à une initiative individuelle d'un proche parent de Trajan qui lui a dédié soit un monument, soit des statues placées dans le *Traianeum*.

Pour les deux statues héroïsées de Trajan divinisé : la première<sup>203</sup> a été conservée jusqu'à la hauteur du nez alors que la seconde<sup>204</sup> a perdu la tête, si bien que son identification a fait l'objet de discussions longtemps avant que D. Ojeda Nogales<sup>205</sup>, grâce à une nouvelle lecture des données iconographiques et stylistiques, montre qu'il s'agit plutôt de Trajan l'héroïque. Bien qu'elles soient trouvées hors contexte, dans le complexe thermal (Los Palacios), elles constituent des pièces précieuses du *Traianeum*, lieu présumé de leur exposition. Ces deux statues de taille colossale dite de type Diomède constituent des pièces maîtresses dans le corpus statuaire de l'empereur Trajan puisqu'elles sont en bon état de conservation et considérées parmi les premières et rares représentations d'un empereur nu. Elles trouvent des parallèles dans des représentations dont les plus anciennes remontent au règne d'Auguste.

Ce type attesté depuis le début du Principat ainsi que chez les successeurs de Trajan, comme Hadrien, Antonin le Pieux et Alexandre Sévère<sup>206</sup>, répond parfaitement à des fins de

---

<sup>201</sup> Cat. n° 155.

<sup>202</sup> Cat. n° 156, 157.

<sup>203</sup> Cat. n° 160.

<sup>204</sup> Cat. n° 161.

<sup>205</sup> D. Ojeda Nogales, 2010, p. 239-247 ; D. Ojeda Nogales, 2011, p. 36-37, n° 10, pl. 9.

<sup>206</sup> D. Matthey, 2012, p. 64, not. 27.

déification grâce aux caractères stylistiques de ce modèle iconographique inspiré du Diomède de Crésilas reconnu déjà par plusieurs copies dont les plus intéressantes sont celles de Cumes<sup>207</sup> (au Musée de Naples) et l'autre de la Glyptothèque (de Munich)<sup>208</sup>, qui représentent un jeune homme nu, au corps athlétique appuyant sur la jambe droite alors que celle de gauche est fléchie en arrière, avec un léger déhanchement à droite. Les statues d'*Italica*, bien qu'incomplètes, présentent, selon les éditeurs, des similitudes avec les copies de Diomède comme l'attitude, la pondération, l'orientation de la tête ainsi que la présence du manteau sur l'épaule gauche, enroulé chez Diomède sur l'avant bras gauche alors que sur les statues de Trajan descend sur le dos. Cette geste a été interprétée comme une variété de ce type iconographique, en effet C. Maderna<sup>209</sup> a montré que certaines statues de ce même type de hauts dignitaires de Rome présentent deux changements par rapport à la copie inventée par Crésilas : la frontalité accentuée du corps ainsi que la tête relevée.

Sont rares ou presque absents les sites où se recoupent les témoignages épigraphiques et statuaires pour honorer l'empereur, que ce soit de son vivant ou après sa mort et sa divinisation. Ici, il est honoré comme empereur et comme un dieu: *Italica* présente par conséquent une exception dans notre champ d'investigation. Sa cité natale voulait à travers ce couple de statues célébrer la mémoire de son concitoyen, son empereur, en faisant de lui un nouveau Diomède, garant du salut de Rome et de sa liberté.

Trajan fait donc l'objet d'hommages à travers l'érection d'une statue ou simplement par une plaque présentant une inscription en son nom et parfois par des représentations purement iconographiques, des portraits ou des statues sans être accompagnés d'un texte épigraphique. En ce sens, les provinces occidentales ont livré au moins cinq groupes statuaires de composition différente.

#### **D- Séries des représentations statuaires**

On a pu recenser six groupes statuaires de composition différente : un groupe de quatre effigies en provenance de la Villa Chiragan, un second groupe de trois localisé à *Tarraco*, chef-lieu de l'Espagne Citérieure et trois groupes de deux représentations repérés respectivement à Hadrumète, Montoro et à Sancti-Petri, au sud de la Bétique, un groupe

---

<sup>207</sup> Naples, Musée National, inv. 144978 : Cf. W. Fuchs, 1979, p. 91, fig. 83 ; D. Matthey, 2012, p. 61, fig. 5.

<sup>208</sup> Munich, Glyptothèque, inv. 303 : cf. B. Vierneisel-Schlörb, 1979, pp. 79-99, pl. 38-46 ; D. Matthey, 2012, p. 62, fig. 6.

<sup>209</sup> Cf. C. Maderna, 1988, p. 59-60 ; D. Matthey, 2012, p. 61.

constitué par proximité de *Sabratha*. On peut leur ajouter la statue de *Baelo Claudia*<sup>210</sup> qui fait partie vraisemblablement d'un groupe de statues figurant des membres de la famille impériale, bien qu'elle soit la seule conservée.

### D.1-L'ensemble de la villa de Chiragan

La villa de Chiragan, au bord de la Garonne, dans la commune de Martres-Tolosane, a livré des dizaines de portraits en marbre représentant des empereurs romains, des impératrices et des proches du pouvoir. Cet ensemble constitue une importante collection exposée aujourd'hui au Musée Saint-Raymond à Toulouse. Dans cette collection, Trajan occupe une place de choix avec quatre portraits<sup>211</sup>.

Chronologiquement, ces portraits appartiennent à différentes phases du règne de l'empereur Trajan : le plus ancien<sup>212</sup> date du début de son règne, aux alentours des années 100-103. Ce portrait, de bonne facture à l'origine, trouve des parallèles dans les répliques du type dit "Bürgerkronentypus" comme la statue de Copenhague présentant l'empereur en nudité héroïque. Si cette interprétation est la meilleure, l'effigie de Trajan fut apportée très tôt dans cette villa après une rupture couvrant toute la période Julio-claudienne, après le règne de Tibère, et l'époque des Flaviens. L'intérêt de ce portrait est par conséquent double : l'activité de faire orner cette villa par des portraits impériaux retrouve vie de nouveau avec l'*Optimus princeps* ; en outre, l'empereur apparaît avec un visage emphatique à travers l'expression de la bouche avec des lèvres minces et serrées ce que lui donne une majesté incomparable.

Le second buste nu, héroïsé, a été reconstitué à partir de trois morceaux jointifs<sup>213</sup>. L'épaule gauche présente une large zone piquetée interprétée comme servant à la base d'un *paludamentum* replié sur l'épaule gauche et maintenu par une fibule ronde. Le mouvement de la tête vers la droite lui donne une attitude inspirée de la statuaire hellénistique qui met en évidence les qualités militaires de l'empereur auxquelles s'ajoute une chevelure avec des mèches souples, longues, affectant un mouvement vers la gauche<sup>214</sup>. Les traits caractéristiques de ce portrait montrent qu'elle est l'œuvre d'une officine officielle, de l'*Urbs*<sup>215</sup>. La création

---

<sup>210</sup> Cat. n° 142.

<sup>211</sup> Deux portraits seulement sont exposés et les deux autres sont placés dans les réserves du musée à cause de leur état de conservation.

<sup>212</sup> Cat. n° 258.

<sup>213</sup> Cat. n° 257 (Musée Saint-Raymond. *N. d'inv.* : Ra. 58b = 30103).

<sup>214</sup> J.-Ch. Balty et *alii*, 2012, n° 2, p. 92-101.

<sup>215</sup> J. Ch. Balty et *alii*, 2012, p. 95.

de ce type iconographique a été mise en relation depuis W. H. Gross<sup>216</sup> avec la célébration des *Decennalia* du règne, fixée en 108, d'où dérive le nom de "Dezennalientypus". Toutefois, il peut être aussi, selon l'opinion de H. Jucker<sup>217</sup> en relation avec le second triomphe de Trajan sur les Daces, de mai-juin 107. Un événement qui peut donner lieu à un nouveau type apparaît quelques années plus tard, en 113, sur les reliefs de la colonne Trajane retraçant déjà les succès militaires de l'empereur.

Avec un intervalle de temps régulier, correspond plus au moins au même moment de l'apparition d'un nouveau type iconographique de l'empereur à Rome, la villa de Chiragan fut dotée chaque fois d'un exemplaire de ce type : on a déjà deux, celui dit "Bürgerkrontypus", de l'avènement et celui dit "Dezennalientypus", auxquels il faut ajouter deux autres effigies classées dans le type dit « type du sacrifice », l'"Opferbildtypus" : le premier<sup>218</sup> représente l'empereur en nudité héroïque, il trouve un parallèle dans une autre effigie conservée dans le Musée capitolin de Rome. Les deux copies, de Chiragan comme celle de Rome, reproduisent une image avec un visage énergique du conquérant diffusée par la propagande impériale vers l'année 113 qui apparaît sur l'une des scènes de *lustratio* de la colonne Trajane<sup>219</sup>. Il fut l'œuvre d'un atelier novateur comme le montrant la disposition de la chevelure et le passage souple entre les plans. Des traits caractéristiques pour l'empereur qui est à l'apogée de son règne.

La dernière effigie<sup>220</sup> de cette série se distingue des autres bustes cités ci-dessus : d'abord, le cou de cette tête s'achève par un bouchon d'encastrement et de ce fait, elle « provient d'une statue cuirassée, comme l'indique la dissymétrie du bas du cou, caractéristique de la découpe de statues à *paludamentum* replié sur l'épaule gauche », ainsi le décrit J.-Ch. Balty<sup>221</sup>. En outre, elle se caractérise par un certain alourdissement des traits qui « paraissent gonflés et la bouche tombante aux commissures<sup>222</sup> », donnent l'impression qu'on est en présence d'un homme à l'âge mûr, l'empereur vers la fin de son règne, mais cela n'empêche de voir dans cette représentation un modèle qui incarne la stabilité du régime gouvernemental et où se lit toujours la force morale peu commune du chef de l'Etat<sup>223</sup>. Cette composition permet de dire qu'il s'agit d'un œuvre fut sculpté dans une autre officine que

<sup>216</sup> W. H. Gross, 1940, n° 31, p. 128.

<sup>217</sup> H. Jucker, 1984, p. 42 ; J. Ch. Balty et *alii*, 2012, p. 97.

<sup>218</sup> Cat. n° 256 (Musée Saint-Raymond. *N. d'inv.* : Ra. 117 = 30154).

<sup>219</sup> W. H. Gross, 1940, pl. 38a ; cf. S. Settis et *alii*, 1988, pl. 80, p. 338 ; J. Ch. Balty et *alii.*, 2012, p. 105.

<sup>220</sup> Cat. n° 255 (Musée Saint-Raymond. *N. d'inv.* : Ra. 58a = 30102 (réserve)).

<sup>221</sup> J.-Ch. Balty et *alii.*, 2012, p. 115.

<sup>222</sup> E. Rosso, 2006, p. 456.

<sup>223</sup> D. Cazes, 1999, p. 120.

celle où ont été modelées les autres représentations, mais toujours un atelier officiel, de Rome<sup>224</sup>.

Au terme de l'analyse de cette série toulousaine, nous relevons d'abord que la cohérence entre ces différentes représentations est aisément vérifiable : celles-ci proviennent toutes d'un même site, la villa de Chiragan, dans la Haute-Garonne, considérée comme un domaine impérial dont l'activité s'est poursuivie jusqu'au milieu du troisième siècle de l'Empire<sup>225</sup>. Elles sont exposées dans des endroits différents de cette villa particulièrement cette statue cuirassée dont il ne subsiste que la tête et qui est placée normalement dans un endroit dégagé, une cour, plutôt qu'une galerie couverte comme pour les autres bustes<sup>226</sup>.

Toutes ces effigies sont sculptées en marbre blanc avec certaines nuances minimes, dans des ateliers de l'*Urbs*, comme le prouve la bonne facture de ces monuments. Elles présentent l'empereur dans les différentes phases de son règne, à l'avènement, pendant la célébration des *Decennalia*, à l'apogée de son règne avec l'exécution des grands monuments comme la colonne Trajane, et vers la fin de son règne : pratiquement les forts moments de son règne sont exprimés à travers ces monuments, ce qui donne à cette série un aspect exceptionnel, unique, dans l'aire provinciale occidentale, et qui n'apparaît nulle par ailleurs, une chose tout à fait différente avec le groupe statuaire de *Tarraco* en Espagne Citérieure.

## **D.2- L'ensemble de *Tarraco***

La *Colonia Iulia Triumphalis Tarraco*, chef-lieu de l'Espagne Citérieure, a livré trois têtes de l'empereur Trajan, exposées aujourd'hui dans le Musée Provincial de Tarragone. Ces effigies ont été trouvées dans différents endroits à cause des changements, effectant le site antique de *Tarraco*, au fil des siècles. D'ailleurs, l'un de ces portraits fut récupéré dans la nécropole paléochrétienne<sup>227</sup>, pour les deux autres nous n'avons aucun renseignement de leur lieu de provenance. A cela s'ajoute le mauvais état de conservation de ces représentations qui ont subi des cassures et des ébréchures dans différents endroits particulièrement le visage, ce qui ne permet pas aisément de déceler le type iconographique auquel appartient la représentation. C'est le cas de la troisième tête<sup>228</sup> de cette série dont il ne subsiste qu'une portion avec les restes d'une couronne civique. Les quelques éléments conservés de cette tête,

---

<sup>224</sup> J.-Ch. Balty et *alii*, 2012, p. 117.

<sup>225</sup> J.-Ch. Balty, 2015, p. 133, 136.

<sup>226</sup> J.-Ch. Balty et *alii*, 2012, p. 115.

<sup>227</sup> Cat. n° 224.

<sup>228</sup> M. Wegner, 1953, p. 71.

surtout la bouche avec des lèvres serrées, et les deux sillons naso-génien partant de la base du nez pour rejoindre les commissures des lèvres, des traits typiques des effigies de cet empereur, permettent à M. Wegner<sup>229</sup> d'identifier l'empereur Trajan, avec des hésitations quant à la date d'exécution, qui se situent normalement vers la fin du règne.

Pour les deux autres têtes, la physionomie générale de l'empereur a été gardée particulièrement dans la première tête<sup>230</sup> qui lui confère une certaine spécificité parmi les autres représentations de cet empereur non seulement à *Tarraco* mais aussi à l'échelle occidentale grâce à la geste de la bouche, la courbure des bouts des mèches et le mouvement impressionnant du cou avec une légère inclinaison vers l'arrière affectant l'ensemble de la tête. Cette apparence laisse croire que la tête date d'une époque postérieure à la mort de Trajan, du règne d'Hadrien<sup>231</sup>. Toutefois, elle peut être de la fin du règne de cet empereur ou un peu avant comme le pense W. H. Gross<sup>232</sup>, qui la rattache au type dit l'Opferbildtypus ou plutôt elle a été créée à l'imitation du type des Décennales comme l'estime E. Koppel<sup>233</sup> dans une étude consacrée à la statuaire romaine de *Tarraco*.

La seconde tête<sup>234</sup> est fortement endommagée, elle présente des cassures et des épaufrures touchant la chevelure et le visage mais, les quelques traits comme les plis nasogéniens qui sont encore visibles et la bouche avec des lèvres serrées, permettent aux premiers éditeurs de reconnaître l'empereur Trajan sans pourtant pouvoir identifier le type auquel appartient cette effigie, qui peut être cependant de type dit l'"Opferbildtypus" selon E. Koppel<sup>235</sup>, ni aussi la date de son exécution. Elle est certainement l'œuvre d'un atelier provincial, comme le suggère J. Beltrán<sup>236</sup>. Quoiqu'il en soit de son état de conservation, l'importance de cette série de *Tarraco* est sur-estimable dans l'aire provinciale occidentale comme dans le *corpus* statuaire Trajane. Bien qu'on soit loin quantitativement mais aussi qualitativement du groupe statuaire de la villa de Chiragan, des portraits de bonne facture sculptés dans des officines officielles de la capitale de l'Empire, au contraire à *Tarraco* on est dans un contexte purement provincial. Les éditeurs successifs qui ont étudié ces effigies, depuis W. H. Gross jusqu'à une époque récente, ont tous clairement souligné l'aspect provincial, au moins pour deux de ces représentations de la capitale de l'Espagne Citerieure.

---

<sup>229</sup> Cat. n° 224.

<sup>230</sup> Cat. n° 222.

<sup>231</sup> F. Poulsen, 1933, p. 39.

<sup>232</sup> W. H. Gross, 1940, n° 65.

<sup>233</sup> E. Koppel, 1985, p. 94-95.

<sup>234</sup> Cat. n° 223.

<sup>235</sup> E. Koppel, 1985, p. 94.

<sup>236</sup> J. Beltrán Fortes, 1998, p. 167.

La physionomie générale qui permet d'identifier l'empereur Trajan sans équivoque dans ces représentations ne cache pas la marque provinciale comme l'indique certaines variations iconographiques par apport aux types qui sont reconnus à l'échelle de l'Empire<sup>237</sup>. On peut déduire que les effigies de *Tarraco* sont l'affaire d'un artiste local ou plutôt provincial un peu expérimenté dans la plastique officielle mais il a réalisé une représentation plus au moins fidèle à l'image impériale de Trajan reconnue à travers des exemples en marbre ou sur les différents métaux qui circulent dans l'Empire. Les autorités de *Tarraco*, certainement, ont essayé de reproduire une image de l'empereur, particulièrement, celle diffusée dans les dernières années de son règne, malgré le problème de datation qui se pose avec acuité pour ces représentations. A quels types elles appartiennent mais aussi à quelle occasion *Tarraco* a jugé utile de faire orner les monuments par des effigies de l'empereur ?

Trajan a joui d'une faveur particulière dans le volet de la statuaire alors qu'il est absent totalement dans les inscriptions honorifiques de la cité, ce qui est paradoxal. Les représentations ont persisté alors que les textes ont disparu au fil des siècles puisque il est difficile de croire que des dédicaces ne soient pas faites que soit sous forme de texte seul ou d'un texte et d'une image complémentaires. Nous n'en comptons à ce jour, dans le volet épigraphique, qu'un texte de culte impérial évoquant un flamine du *divus Traianus*<sup>238</sup> et un autre texte pour d'un certain bénéficiaire qui est doté du cheval public de Trajan<sup>239</sup>. Ce constat épigraphique très faible ne doit pas nous faire oublier l'effort déployé par la cité pour faire honorer Trajan par la juxtaposition des effigies, sculptées en marbre blanc, comme il est dans d'autres cités ibériques ainsi *Italica*, sa "petite patrie".

Outre les ensembles de la Villa de Chiragan et celui de *Tarraco*, on a trois ensembles de deux représentations iconographiques repérés dans trois cités : une africaine, d'Hadrumète, et deux de Bétique, trouvées respectivement à Montoro et à Sancti-Petri. De composition différente, ces groupes présentent une certaine cohérence découle pratiquement de leur proximité que par la date de l'érection qui est différente. Ils forment une certaine strate d'hommages qui doit être traité comme un ensemble indivisible, enrichissant au fur et à mesure la parure monumentale de ces cités.

---

<sup>237</sup> J. Beltrán Fortes, 1998, p. 167-168.

<sup>238</sup> Cat. n° 221.

<sup>239</sup> Cat. n° 220.



### D.3. L'ensemble d'Hadrumète

La composition de ce groupe statuaire dégage une singularité : on a d'un côté un haut-relief et de l'autre une tête. Le relief de Sousse<sup>240</sup>, est un monument unique en son genre dans les provinces occidentales, par sa taille ainsi que par sa composition, figurant des personnages en hauteur naturelle. C'est la représentation d'un char triomphal d'un empereur ornant la façade d'un monument public, qui peut être un arc de triomphe. De ce cortège triomphal, sculpté en marbre blanc grisâtre, n'a été conservé qu'un fragment de gros bloc brisé en haut et des deux côtés, d'avant et d'arrière, ce qui a fait priver les personnages figurés de quelques éléments dont la tête du conducteur du char. Malgré cet inconvénient, la toge avec la *praecinctio* à la hanche, l'*umbo* en crochet au-dessus de nombril et les nombreux plis qui descendent de l'épaule gauche<sup>241</sup>, permettent aux auteurs qui ont étudié ce relief, de reconnaître l'empereur Trajan, debout de trois quart ; un modèle qui trouve des parallèles particulièrement dans la toge de Trajan sur le relief aux marchands de l'arc de Bénévent<sup>242</sup>.

Derrière l'empereur qui conduit le char, dans le coin du relief, figure un prisonnier de proportions massives, en bon état de conservation. La présence de ce captif éclaircit deux problématiques de cette représentation : la première est en rapport avec la date de son érection et la seconde dévoile le contexte. La physionomie du prisonnier, la taille, la draperie et surtout la poitrine nue aux muscles bien définis et émouvants, incarnent la procession triomphale malgré l'absence du décor dans ce cortège<sup>243</sup>. Mais de quelle procession s'agit-il ? La composition de ce relief, ne peut pas être en rapport avec l'avènement de l'empereur considéré d'ailleurs comme une arrivée pacifique au pouvoir. La guerre dacique est la plus proche pour faire honorer l'empereur par une telle représentation. Cette guerre s'est déroulée en deux phases : la première en 101-102 et la seconde, la plus longue, de 103 à 106, achevée déjà par la soumission de la Dacie et la célébration d'un triomphe reconnu par l'épigraphie comme à travers la statuaire.

Ce prisonnier du relief de Sousse peut être un barbare dacique personnifiant la victoire romaine. Mais, de qui s'agit-il précisément ? Un simple captif ou un dirigeant de ce royaume dacique ? Son apparence laisse croire qu'il est hautement placé surtout que l'empereur en personne qui conduit ce char. S'agit-il de Décébale, roi dacique ? Rien n'empêche de le croire. Si c'est bien le cas, l'érection de ce relief mémoriserait cette victoire finale sur les

---

<sup>240</sup> Cat. n° 76.

<sup>241</sup> N. Chaisemartin, 1987, n° 43 p. 50.

<sup>242</sup> Cf. Hassel, 1966, p. 15-17, pl. VII n° 1.

<sup>243</sup> N. Chaisemartin, 1987, n° 43 p. 50.

Daces, une victoire qui peut donner lieu à une telle représentation, grandiose, à la hauteur de l'événement impérial. Dans ce cas, elle ne pourra être qu'après 107 puisque le triomphe impérial a été célébré vers les mois de mai ou juin de cette année<sup>244</sup>. Postérieur de quelques mois ou une année, ce relief de dimensions imposantes comme il se dégage de la partie conservée, fut placé dans la façade d'un édifice monumental, probablement un arc de triomphe, servant de porte à la place publique où il est récupéré d'ailleurs ce bloc.

On sait qu'à *Lepcis Magna*<sup>245</sup> a été érigé en 109, deux années après le triomphe de 107 sur les Daces, un arc de triomphe sur une voie publique après l'obtention du statut de colonie. Est-ce que les Lepcitains ont, grâce à un consensus général, honoré l'empereur suite à cette promotion coloniale ou bien pour cette victoire impériale solennelle, ou les deux à la fois, en faisant passer la seconde sous silence. Est-ce que les Hadrumétins ont en fait de même aussi ?

Bien que l'état de la documentation comme celui de la conservation de certains monuments, rarissimes, qui ont échappé de la destruction, ne nous permettent pas de formuler des conclusions fiables, on sait qu'Hadrumète a été érigée en colonie par Trajan grâce une table de patronat datée de 321 ap. J.-C. qui donne le nom de la cité : *Colonia Concordia Vlpia Traiana Augusta Frugifera Hadrumetina*<sup>246</sup>. Par conséquent, l'érection d'un arc, symbole de triomphe et de promotion coloniale, n'est pas sans intérêt. Il met en valeur l'image impériale en contexte de triomphe pour laquelle la cité a cherché une matière rarement employé avant le 3<sup>ème</sup> siècle comme le souligne N. Chaisemartin<sup>247</sup>, le marbre de Proconnèse, sculpté par un artiste reconnaisseur de la plastique officielle au début du second siècle comme apparaît du passage souple entre les plans et le beau style impérial, conçu pour être vu de loin.

Outre ce relief, le *conditor coloniae* a été reconnu par une tête<sup>248</sup>, de dimension massive présente une combinaison de traits dont certains sont reconnus sur d'autres portraits de l'empereur particulièrement la coiffure de type militaire des portraits du début du règne et un visage se caractérise par un réalisme d'exécution représentant l'empereur à un âge avancé<sup>249</sup>. Cette représentation, dont le type iconographique n'est pas aisément identifiable dans le répertoire établi par W. H. Gross, date semble-t-il, d'une période *post mortem*, du règne d'Hadrien, et fait partie certainement d'un complexe monumental, de culte impérial. Le

---

<sup>244</sup> H. Jucker, 1984, p. 42

<sup>245</sup> Cat. n° 55.

<sup>246</sup> *CIL*, VI, 1687 (*ILS*, 6111).

<sup>247</sup> N. Chaisemartin, 1987, p. 51.

<sup>248</sup> Cat. n° 75.

<sup>249</sup> N. Chaisemartin, 1987, p. 33.

caractère syncrétique et l'expression emphatique du visage plaident en faveur de cette hypothèse comme pense N. Chaisemartin<sup>250</sup>.

Le bienfait de l'empereur a été mémorisé même après sa mort, auquel il est organisé un culte impérial, non seulement par la désignation d'un flamine s'occupant du culte de l'empereur divinisé couramment attesté dans les cités de l'empire mais aussi par des représentations statuariques servant de base à ce culte, comme c'est le cas en Afrique avec ce témoignage unique, celui de Sousse, mais aussi ailleurs en provinces Ibériques particulièrement à *Italica* et à Sancti Petri, ou en Gaule avec la statue d'Alba-la-Romaine, trouvée *in situ*, devant la *cella* du temple de la cité.

#### **D.4- L'ensemble du Sud de la Bétique : de Sancti Petri et de Montoro**

A proximité de l'îlot Sancti Petri, au sud de la Bétique, ont été trouvées, dans un intervalle de dix ans environ, deux statues identifiées comme étant celles de l'empereur Trajan : une première en 1905 présentant l'empereur en type Diomède et une deuxième en 1925, une statue cuirassée en bronze, conservées aujourd'hui dans le Musée Archéologique de Cadix. Celles de Montoro, bien qu'elles présentent une apparence identique, des statues cuirassées, elles ont été trouvées de manière assez disparate, l'une en 1772 alors que la plus récente fut l'objet d'une découverte fortuite en 1989, après environ deux siècles d'écart.

Dans cet ensemble de quatre représentations, on peut distinguer deux phases auxquelles appartiennent ces statues : une *post mortem*, en type Diomède, et trois présentant l'empereur avec l'apparence d'un militaire cuirassé, donnant ainsi une certaine homogénéité pour ces effigies du sud de la Bétique.

La première en type Diomède<sup>251</sup> de Sancti Petri, est une statue colossale dépourvue à sa découverte de la tête comme des bras ainsi que du pied gauche, de celui de droite n'a été conservé que la moitié. Elle a fait l'objet de plusieurs études qui affirment toutes qu'il s'agit d'une représentation d'un empereur héroïsé aux pieds nus : un modèle qui apparaît avec Trajan comme chez son successeur. La fourchette chronologique ne peut donc être antérieure au début du second siècle. Néanmoins, l'empereur présenté reste pourtant indéterminé, est-ce Hadrien ou Trajan ? Mais une nouvelle lecture des données iconographiques et stylistiques de cette effigie faite par D. Ojeda Nogales<sup>252</sup> s'incline vers Trajan divinisé en type Herrscher. Il

---

<sup>250</sup> N. Chaisemartin, 1987, p. 33.

<sup>251</sup> Cat. n° 153.

<sup>252</sup> D. Ojeda Nogales, 2011, p. 38.

est à remarquer que cette statue provient vraisemblablement d'un lieu de culte qui serait probablement le temple d'Hercule Gaditanus. Ce rapprochement trouve d'ailleurs un corollaire historique puisque les deux Hercules (Hercule et Hercule Gaditanus) ont joui de la faveur impériale de la part de Trajan, soulignée déjà par plusieurs auteurs comme J. Beaujeu dans sa politique religieuse sous les Antonins<sup>253</sup>. En contre partie, les Gaditains voulaient remercier l'empereur en faisant de lui un nouveau Diomède, comme cela apparaît dans certaines cités voisines, *Italica* essentiellement. La physionomie de cette statue, sculptée en marbre blanc avec une finition parfaite de la surface, malgré les altérations, plaide en faveur de cette hypothèse.

Le second ensemble est constitué de trois statues dont une en bronze de Sancti Petri<sup>254</sup> et les deux autres sont sculptées en marbre en provenance de Montoro<sup>255</sup>, l'antique *Epora*, figurant l'empereur en type statuaire cuirassé et mettant en valeur ses qualités militaires. Ces caractéristiques communes font de ce groupe un ensemble cohérent, dérivant d'un même contexte géopolitique, du sud de l'Ibérie qui a offert plusieurs dédicaces et effigies honorant l'empereur en tant que chef d'Etat et concitoyen, le premier issu d'un milieu provincial.

Dépourvues de leurs têtes, ces statues ont fait depuis leur découverte l'objet d'une série d'interprétations. Elles ne peuvent pas être antérieures à l'époque flavienne, alors que pour d'autres, elles datent du début du second siècle, de la première ou de la deuxième décennie. Des études plus récentes consacrées à l'imagerie impériale en provinces Ibériques comme celle de J. A. Garriguet<sup>256</sup> à propos l'image de la puissance impériale en Espagne romaine à travers les statues, laisse supposer que ces représentations sont de l'époque Trajane. Les indices en sont particulièrement l'aspect militaire matérialisé par des scènes décoratives reconnues ailleurs, à Rome et en Italie, précisément pour les deux statues d'*Epora*, alors que celle de Sancti Patri, la seule d'ailleurs fondue en bronze dans le corpus statuaire Trajane, est certainement l'œuvre d'un atelier provincial, espagnol<sup>257</sup>. Il s'agit, en effet, d'une pièce typique dans le corpus iconographique de l'empereur Trajan. Les ateliers provinciaux reproduisent non seulement des portraits avec couramment des traits grossiers fréquemment soulignés par les autres qui s'y sont intéressés mais peuvent être aussi à l'origine d'une représentation de bonne facture, fidèle à l'image impériale sans cacher l'aspect provincial. La

---

<sup>253</sup> J. Beaujeu, 1995, p. 85.

<sup>254</sup> Cat. n° 154.

<sup>255</sup> Cat. n° 151, 152.

<sup>256</sup> J. A. Garriguet, 2001.

<sup>257</sup> J. A. Garriguet, 2001, p. 22.

taille colossale, 2,80 m de hauteur, la riche armure et l'aspect héroïque matérialisé par des pieds nus, montrent l'intérêt accordé par les provinciaux à l'empereur et à son image présentant ainsi un militaire de renom et garant du salut de sa patrie et de Rome. La signification de cette œuvre s'éclaire certainement par la présence des autres effigies pour le même empereur étant donné que le lieu estimé de son exposition est le temple d'Hercule Gaditanus qui a abrité probablement la statue en type Diomède, citée ci-dessus. Les deux statues forment un ensemble varié de représentations pour le même empereur sous différents aspects, l'empereur soldat et le dieu, vénéré comme un nouveau Diomède.

Si la cohérence de ce groupe de Sancti Petri est *a priori* certaine, celle des représentations d'*Epora* est cependant plus authentique. Trouvées séparément après deux siècles, la ressemblance entre les deux statues est impressionnante typologiquement et stylistiquement, particulièrement ce qui se rattache aux scènes décoratives et la physionomie générale de l'empereur auquel elles sont dédiées. Elles sont à rapprocher d'une série plus large de statues, italiennes, comme celles de la Villa Albani<sup>258</sup>, de Rome<sup>259</sup> et d'Ostie<sup>260</sup>. Outre l'ornementation de l'armure et la présence du *paludamentum*, ce qui fait la particularité de ces statues, la cuirasse, qui est décorée de deux scènes figuratives : dans le registre supérieur apparaissent deux victoires affrontées séparées par un candélabre. Dans le registre inférieur, sont représentées deux figures féminines en position inclinée, qui peuvent être identifiées en *Oceanus* et *Tellus*<sup>261</sup>. Ces thèmes, bien qu'anciens, sont répandus sous les Flaviens et surtout avec les Antonins, Trajan essentiellement, avec lequel la Victoire est l'emblème de la puissance impériale et son essence. La cohérence de ce groupe provient aussi du lieu de leur exposition, qui est semble-t-il le même ; d'ailleurs E. Hübner<sup>262</sup>, affirme dans la notice consacrée à la première statue de Montoro que cette statue apparaît lors de sa découverte jointe à une autre, aussi avec un pectoral. Selon A. J. Garriguet<sup>263</sup>, cette seconde statue dont parle E. Hübner pouvait être identifiée à la seconde effigie de Montoro, les deux formant un couple impérial.

Quoi qu'il en soit de l'époque de découverte ou de l'identification qui reste pourtant hypothétique, *Epora* comme *Gadix* ou *Italica* ont prêté une attention singulière, à la statuaire,

---

<sup>258</sup> C. C. Vermeule, 1959-1960, p. 47 cat. n° 108, pl. 9, 28 ; A. Acuña, 1975, p. 91 ; J. A. Garriguet, 2001, p. 32 ; D. Ojeda, 2010, p. 277

<sup>259</sup> K. Stemmer, 1978, p. 107, n° VIIIa 2, pl. 72, 2-3.

<sup>260</sup> K. Stemmer, 1978, p. 85, n° VII 19, pl. 59,2.

<sup>261</sup> A. Acuña, 1975, p. 90.

<sup>262</sup> E. Hübner, 1862, p. 314.

<sup>263</sup> J. A. Garriguet, 2001, p. 33.

par rapport aux autres cités des provinces occidentales, pour la diffusion de l'image impériale, et, parfois l'appropriation de cette image pour orner les monuments publics. La Gaule, sauf l'ensemble de la Villa de Chiragan, a livré aussi une statue présentant l'empereur héroïsé à Alba-la Romaine<sup>264</sup>, de même que l'Afrique présentée par trois statues : le militaire par excellence à Utique<sup>265</sup> et à Madauros<sup>266</sup> et le juge à Sabratha<sup>267</sup> : toutes ces représentations, malgré leur importance qualitative, ne relèvent pas d'un cycle statuaire comme cela est reconnue déjà au début de l'Empire, avec les Julio-claudiens, même, si l'on tient compte de la disparition probable de plusieurs documents qui peuvent éclairer les représentations conservées.

### **E-Série statuaire par "proximité"**

Ce genre de groupe actualisé au fil du temps, comme ainsi le décrit E. Rosso<sup>268</sup> en disant « des ensembles de statues qui n'avaient pas été dédiées ensemble, mais pour lesquelles des contenus à caractère politique ou dynastique naissent de leur emplacement choisi à dessein à proximité d'une effigie ou d'un groupe antérieurs ». Dans les provinces occidentales, un seul site a livré un regroupement de statues impériales constituées progressivement sous trois dynasties successives : la basilique et l'*aedes Augusti* de Sabratha. La plus ancienne représentation, à ce jour, de ce groupe statuaire, est la statue de Caligula<sup>269</sup> et la plus récente est une effigie d'Antonin le Pieux<sup>270</sup>. Pendant environ un siècle et demi, l'exèdre méridionale de la basilique qui servait à la fois de tribunal et d'*aedes Augusti*<sup>271</sup> a été peuplée de nouvelles représentations sous les Flaviens, Trajan et Antonin le Pieux. Outre la tête de Caligula, ont été mise au jour une statue de Titus, une autre statue cuirassée de Vespasien et une statue de Flavia Domitilla. Cet ensemble est enrichi au début du second siècle par une statue de Trajan<sup>272</sup> sculptée en marbre blanc avec des bandes en bleu. L'empereur est revêtu de la toge simple, habit d'un magistrat, est présenté en sa qualité de sénateur, le garant du bon déroulement des procès en tant que juge suprême. Toutefois,

---

<sup>264</sup> Cat. n° 252.

<sup>265</sup> Cat. n° 85.

<sup>266</sup> Cat. n° 68.

<sup>267</sup> Cat. n° 71.

<sup>268</sup> E. Rosso, 2006, p. 65.

<sup>269</sup> Cf. D. Böschung, 1989, p. 29 et 35-36, cat. 6 et pl. 6, 1-4.

<sup>270</sup> A propos le groupe statuaire de la basilique de Sabratha on se réfère à G. Caputo, 1950, p. 7-28 ; F. Hurlet, 2000, p. 309, not. 33 et 38, p. 313-314, not. 52, p. 318 not. 75.

<sup>271</sup> A propos la basilique et l'*aedes* de Sabratha voir J.-M. David, 1983, p. 229 not. 36 et p. 230 not. 38.

<sup>272</sup> Cat. n° 71.

l'époque de l'érection de cette statue, qui est le règne d'Hadrien, permet de la rattacher au culte impérial surtout que la basilique renferme une *aedes augusti*, où a été vénéré l'empereur.

La basilique de Sabratha fut un lieu privilégié de la représentation impériale pendant une longue durée où les témoignages sont abondants. Les hommages ainsi sont constitués par proximité les uns par rapport aux autres présentant une continuité politique à l'échelle de l'empire ; les autorités de Sabratha ont manifesté un loyalisme incessant pour les dirigeants à Rome quelque soit la dynastie, ce qui n'est pas fortuite mais dévoile un message politique surtout que la basilique, le lieu le plus propice pour cela, conçue pour rendre la justice dans un siège de *conventus*<sup>273</sup>.

Au terme de l'analyse des différentes formes d'hommages, on peut dire qu'il y a une diversité à l'image de ce corpus où on trouve des hommages isolés ou en série glorifiant l'empereur seul, une série de dédicaces honorant l'ensemble de la famille impériale, on a au moins une, celle d'Azuaga en Bétique, ou une série de portraits de l'empereur comme à *Tarraco* ou à Chiragan. Tout cela montre le degré de loyalisme et de dévouement accordé à Trajan et à sa famille le long de son règne par des cités de statut romain ou récemment intégrées dans la sphère romaine, dans des régions éloignées comme celle du *limes*, où l'empereur fut vénéré et reconnu par les habitants ainsi.

Le nombre élevé de dédicaces particulièrement les hommages directs à l'empereur rédigés au datif auxquels s'ajoute une trentaine entre statues et portraits nous incite de parler des dédicants, les acteurs principaux de la diffusion de l'image impériale, de cerner leur identité et les modes de financements mis à leur disposition et par delà on peut chercher les occasions de dédicaces. Peut-on rattacher ces hommages à des événements impériaux, touchant la situation générale de l'Empire, ou plutôt sont érigés grâce à des motifs locaux ne dépassant pas parfois le cadre de la cité.

---

<sup>273</sup> Cf. R. Haensch, 1997, p. 84-89.

## I.2-Les dédicants

Pour plus de la moitié des dédicaces, les dédicants nous sont connus : les communautés constituées sont représentées par 28 témoignages ; à quatre reprises les dédicants sont des notables locaux ; quatre autres monuments ont été dédiés par des particuliers mais qui peuvent être parmi les autorités locales ; quatre dédicaces sont érigées par des unités militaires ; trois dédicaces sont l'affaire des particuliers : un tribun militaire, un sévir augustal et un fermier. Aux témoignages cités, il faut ajouter six monuments ne faisant pas mentions du nom des donateurs. Notons que nous ignorons les dédicants des 28 dédicaces restantes, à cause de leur mauvais état de conservation.

### I.2.1 Les dédicants issus de la cité :

#### I.2.1.A- Communautés civiques

Les communautés civiques, désignant les autorités civiles et politiques, sont les dédicants les plus nombreux dans les provinces occidentales, soit plus de la moitié des dédicants reconnus. Elles apparaissent sous différentes appellations dont certaines sont générales et d'autres locales, employées à une échelle restreinte. On peut citer d'abord la formule canonique à travers laquelle ont été rappelés les décurions sur la pierre par l'expression *d(ecreto) d(ecurionum)* ou *ex d(ecreto) d(ecurionum)* suivie généralement par le mode de financement comme *p(ecunia) p(ublica)*. On a pu recenser de cette formule douze exemples<sup>274</sup> soulignant par la même le rôle de l'*ordo* et de ses membres dans l'érection des monuments comme étant les plus compétents dans ce domaine d'hommage public, outre qu'elle résume l'ensemble des intentions des habitants de la cité à travers cette appellation générique.

Toutefois, les autres désignations assimilées sont les plus nombreuses à travers lesquelles ces autorités mêmes cherchent une adhésion générale, une manière pour mettre en évidence le consensus de tous les habitants de la cité lors de l'érection d'un monument. Les inscriptions présentent des expressions variées mais éloquentes, parfois révélatrices d'une unanimité plus générale touchant l'ensemble de l'empire. On a d'abord une première catégorie se référant au nom complet de la cité comme *Colonia Nerviana Augusta Martialis* à

---

<sup>274</sup> Cat. n° 12, 13 (*Cuicul*) ; 19, 20 (*Calama*) ; 65 (*Mactaris*) ; 83 (*Thamugadi*) ; 124 (*Sitifis*) ; 137, 138 et 139 (*m(unicipium) F(lavium) V(...)*) ; 146 (*Saepo*) ; 162 (*Nescania*).



*Sitifis*<sup>275</sup>, ou *Civitas Thubursicitana* à *Thubursicu Numidarum*<sup>276</sup>, mais aussi l'engagement de la cité qui prise dans son trésor : *p(ecunia) p(ublica) Co(lonia) D(ianium)*<sup>277</sup> ou *M(unicipium) F(lavium) V(...),p(ecunia) p(ublica) f(ecit) d(edicavit)* sur trois dédicaces d'Azuaga<sup>278</sup>. Les deux autres textes<sup>279</sup> de cette série, incomplets et dont les dernières lignes ont disparu, présentent normalement la même formule.

Le terme *res publica* apparaît deux fois: à *Saepo*<sup>280</sup> sur une dédicace de l'année 115-116 sur laquelle on peut lire: *Respublica Saeponensium statuam trimphalem ex d.d.d.* et la deuxième à *Aratispit*<sup>281</sup> ainsi appelé: *Respublica Aratispitanorum decrevit, divo dedicavit*, sur une dédicace *post mortem* de Trajan. L'emploi de cette expression, attestée ainsi seulement en Bétique, est plus général<sup>282</sup>; elle est suivie couramment par le nom de la cité, l'auteur de la dédicace, comme il est ici par deux fois<sup>283</sup>. Une autre formule simplifiée utilisée fréquemment et exprime l'idée de l'unanimité autorise l'emploi du nom des habitants sous la forme d'un pluriel collectif suivi ou non d'un verbe au pluriel pour désigner l'acte accompli, elle est attestée au moins dans sept reprises : *Foro Claudienses* par deux fois à Aime<sup>284</sup> et à Martigny<sup>285</sup>, les *Kalamenses*<sup>286</sup> à *Kalama*, les *Nescanienses*<sup>287</sup> à *Nescania*, *Vicani Venienses*<sup>288</sup> dans le *vicus* de *Vena*, *Municipes* à *Zambra*<sup>289</sup> et *Equestres* à *Noviodunum*<sup>290</sup>.

On peut ajouter aux exemples cités d'autres formules exprimant une complémentarité recherchée entre l'*ordo* et le *populus* lors de l'érection d'un monument comme il ce fut le cas à *Lepcis Magna*, par deux fois, dans la dédicace de l'arc de triomphe<sup>291</sup> et la dédicace trouvée

<sup>275</sup> Cat. n° 123.

<sup>276</sup> Cat. n° 44.

<sup>277</sup> Cat. n° 212.

<sup>278</sup> Cat. n° 137, 138, 139.

<sup>279</sup> Cat. n° 140, 141.

<sup>280</sup> Cat. n° 146.

<sup>281</sup> Cat. n° 143.

<sup>282</sup> A propos l'utilisation des termes *res Publica* on se réfère aux études de J. Gasco pour l'Afrique, 1979, p. 383-398 ; S. Dardaine, pour la Bétique, 1993, p. 47-58 et E. Lyasse, 2008, p. 187-202, qui fait un recensement de l'emploi du terme *res Publica* dans le quotidien institutionnel des cités en dehors de Rome et ses différentes manifestations.

<sup>283</sup> E. Lyasse, 1999, p. 193, décrivant la *res publica* comme acteur de l'érection d'un monument, écrit : « Il est net alors que *res publica* ne désigne pas la caisse publique, même si c'est elle qui finance le monument, mais la communauté elle-même qui honore un des siens, un gouverneur, un procureur ou, cas le plus fréquent, un prince».

<sup>284</sup> Cat. n° 284.

<sup>285</sup> Cat. n° 285.

<sup>286</sup> Cat. n° 19.

<sup>287</sup> Cat. n° 162.

<sup>288</sup> Cat. n° 169.

<sup>289</sup> Cat. n° 163.

<sup>290</sup> Cat. n° 304.

<sup>291</sup> Cat. n° 55.

dans le temple de Liber Pater<sup>292</sup> où on peut lire sur la première : *ordo et populus] Coloniae Ulpiae Traianae Fidelis Lepcis [Magnae arcum] cum ornament[is pecunia publica feceru[nt]*, précédé déjà par l'expression *consensu omnium*, la seule d'ailleurs dans notre corpus, qui est absente sur la deuxième dédicace où on trouve seulement *[ordo et populus Coloniae [Ulpiae Traianae Fidelis] Lepcis Magnae [---posue]runt*.

La même remarque est valable aussi pour une dédicace de *Thibica*<sup>293</sup> honorant l'empereur divinisé et pour laquelle les deux organismes, *pagus* et *civitas*, ont manifesté une adhésion exprimée à travers ces termes : *ex pretio pagani[s ?---/inla ?]to amplius a re p(ublica), / [Civi]tas Thibicaensis fa[c(iendum) cur(avit)]*. Bien que mutilé et lacunaire, les quelques lettres conservées des dernières lignes de ce texte montrent que le *pagus* et la *civitas* ont réuni leurs fonds pour faire ériger ce monument, une statue probablement. Un autre exemple africain de *Mactaris*<sup>294</sup> présente une formule plus spécifique, elle nous révèle les acteurs de la dédicace impériale, qui sont les 64 cités des deux *pagus Thusca* et *Gunzuzi* érigeant ce monument sur le *forum* sous le contrôle de leur préfet Victor Martialis : *ciuitates LXIII pagi Thuscae et Gunzuzi pec(unia) sua fecerunt idemque dedicauerunt, curatore Victore Martialis praefecto earum e (centurione)*.

A cette liste, il faut ajouter deux<sup>295</sup> autres dédicaces qui ne mentionnent pas les dédicants. Les commanditaires de ces textes font figurer sur la pierre seulement la dénomination du prince. En effet, l'identité des dédicants est reconnue, ils ne peuvent pas être des magistrats ni des membres de l'aristocratie locale, puisque dans les deux cas, ils devaient normalement mentionner leurs noms pour une question de reconnaissance sociale accompagnant tout acte d'évergétisme. Par conséquent, cette identité ne peut être qu'une entité impersonnelle<sup>296</sup>, reconnue déjà par les habitants ; en l'occurrence la cité représentée par son ordre de décurions, dont l'identité est évidente<sup>297</sup>, et qui ne nécessite donc pas d'être réaffirmée.

Dans trois dédicaces, les commanditaires ont indiqué le statut de la communauté : à *Lepcis Magna*<sup>298</sup>, le nom complet de la cité qui a obtenu le statut de colonie, un statut privilégié, mérite d'être mentionné dans son intégralité par deux fois: *Colonia Ulpia Traiana*

---

<sup>292</sup> Cat. n° 57.

<sup>293</sup> Cat. n° 30.

<sup>294</sup> Cat. n° 63.

<sup>295</sup> Cat. n° 42, 49.

<sup>296</sup> E. Rosso, 2006, p. 72.

<sup>297</sup> G. Alföldy, 1984, p. 53.

<sup>298</sup> Cat. n° 55, 57.

*Fidelis Lepcis Magna* ; les *Flavii* d'Azuaga<sup>299</sup> ont fait de même et ont donné le nom du municipes, *M(unicipium) F(lavium) V(...)*, sur trois monuments au moins d'une même série de dédicaces ; en Lusitanie, les habitants du *Vicus* de *Vena*<sup>300</sup>, sur une dédicace pour la sauvegarde de l'empereur ont indiqué le nom complet de leur communauté : *Vicani Venienses*, sujet du verbe *consecraverunt*. Cette appellation exprime d'abord l'idée de consensus chez tous les habitants de ce *Vicus* mais aussi elle pérennise le nom de cette entité.

Ces différentes dénominations des autorités civiques dans ces provinces occidentales traduisent en fait des intentions similaires, une sorte de cohésion générale lors de l'érection des dédicaces. Cette volonté affectée s'exprime par un formulaire épigraphique adapté à l'occasion. En effet, la cité qu'elle soit en Afrique, en Gaule ou dans les provinces Ibériques fait de « l'érection d'une statue impériale un acte à la fois collectif, officiel et solennel d'allégeance à l'Etat romain aussi bien qu'à celui qui le dirige<sup>301</sup> ».

Cette remarque est valable non seulement pour les dédicaces de statues mais aussi pour une effigie impériale, envoyée depuis Rome ou exécutée dans une officine locale et dont les caractéristiques provinciales sont affirmées à l'instar du portrait d'*Aeminium*<sup>302</sup>, des deux têtes de *Tarraco*<sup>303</sup> et de la tête d'*Acci*<sup>304</sup>. Bien que ne nous connaissions pas les auteurs précis de ces monuments, qui seraient, le plus probable, les autorités civiques, il doit en être de même lors de l'érection d'un portrait comme pour une dédicace de statue, puisque le prince, dans les deux cas, c'est celui qui est vénéré.

### **I.2.1.B-Les dédicants individuels**

En plus des autorités locales, les particuliers ont contribué aussi à la diffusion de l'image impériale et ont renforcé les efforts déployés par leurs cités dans ce domaine. On a pu recenser douze dédicaces qui sont l'œuvre des particuliers agissant à titre personnel, parmi lesquels on peut distinguer : quatre notables, cinq autres avec des noms incomplets, à cause de l'état de conservation des pierres, ce qui empêche toute conclusion sûre quant à leur statut social, toutefois, le contexte de la dédicace laisse croire qu'ils appartiennent aux autorités locales ; on distingue en plus un sévir augustal, un fermier et un tribun militaire.

---

<sup>299</sup> Cat. n° 137, 138, 139.

<sup>300</sup> Cat. n° 169.

<sup>301</sup> E. Rosso, 2006, p. 73.

<sup>302</sup> Cat. n° 171.

<sup>303</sup> Cat. n° 222, 223.

<sup>304</sup> Cat. n° 150.

Partout dans le monde romain, les notables locaux ont joué un rôle comme des intermédiaires entre le pouvoir impérial et leurs cités, ils assument des charges en relation avec le culte impérial et pour lesquels ils ont dépensé des sommes importantes en l'honneur des princes et ont donné en même temps des largesses à leurs concitoyens, si bien qu'évergétisme local et hommages au prince se rejoignent. On a au moins dix monuments qui sont le fait des notables de l'aristocratie locale dont quatre seulement l'identité de leurs acteurs reste hypothétique. Trois ont exercé des prêtrises liées au culte de l'empereur : M. Valerius Fuscus de *Musti*<sup>305</sup> ; Namgiddo fils Camillius d'*Vzae*<sup>306</sup> et C. Iulius Serenus de *Lugdunum Convenarum*<sup>307</sup>.

Les deux exemples africains de *Musti* et d'*Vzae* sont typiques, étant donné qu'il s'agit de deux notables cooptés pour le flaminat perpétuel. M. Valerius Fuscus, un duumvir, a érigé de ses propres frais une dédicace à l'empereur, énumérant en même temps une série de largesses effectuées parallèlement à cette cérémonie dans plusieurs monuments de la cité, ainsi le temple de Cérès et celui de *Dis Pater*. Le dédicant est un magistrat à *Musti*. Si celui-ci est un citoyen romain, ce n'est pas le cas de la dédicace d'*Vzae* puisque le dédicant est d'origine pérégrine, il porte un nom unique commençant par le radical *Nam*. Malgré son origine sociale, Namgiddus a été choisi pour se charger du flaminat perpétuel, un *honos* pour lequel il a fait preuve d'une grande générosité envers sa cité natale, la *ciuitas Vzaensis*. Il doit être assez aisé pour avoir fait construire une *aedes Augustorum* et dédié une statue argentée à l'empereur Trajan de son propre argent étant donné le coût élevé des constructions et de la statue. Il a aussi accédé aux charges les plus prestigieuses de sa cité. L'affirmation de sa loyauté envers Rome, se révèle non seulement de l'hommage rendu à l'empereur régnant mais aussi de celui des Augustes morts et divinisés.

Un cas comparable à ceux cités ci-dessus provient du chef lieu des Convènes où C. Iulius Serenus, *quattuorvir* et prêtre de Rome et d'Auguste a rendu des hommages à Trajan<sup>308</sup> et à Plotine<sup>309</sup>, au *forum* de *Lugdunum Convenarum*. Notons que la dédicace de Trajan ne mentionne pas le dédicant mais ce devait être sûrement l'auteur de la dédicace de Plotine, associé cette fois ici à son épouse Iulia Iuliola. C'est la seule femme selon E. Rosso<sup>310</sup> à avoir dédié une statue impériale en Gaule, mais aussi dans les provinces occidentales puisque on

---

<sup>305</sup> Cat. n° 51.

<sup>306</sup> Cat. n° 69.

<sup>307</sup> Cat. n° 267.

<sup>308</sup> Cat. n° 266.

<sup>309</sup> Cat. n° 267.

<sup>310</sup> E. Rosso, 2006, p. 77.

n'a pas d'autres témoignages dont l'auteur est une femme. Cette association est unique dans notre champ d'investigation. Outre ces deux monuments dédiés au couple impérial, C. Iulius Serenus est l'acteur d'une autre évergésie imposante comme le prouve une grande inscription gravée sur deux plaques en marbre appartenant certes à un monument public de grandes proportions de *Lugdunum Convenarum*<sup>311</sup>. Le bienfait de ce généreux donateur a eu un écho puisqu'il est honoré par de trois bases de statues<sup>312</sup> au moins, exposées aux mêmes endroits que celles dédiées aux *imperatores* de Rome. Cet important personnage appartient selon E. Rosso<sup>313</sup> à une élite très tôt romanisée, comme le prouve son gentilice Iulius, et qui a joué un rôle important dans la diffusion de l'image impériale.

Un exemple comparable nous vient de la Lusitanie, où un notable est le constructeur-dédicant de deux monuments imposants à Trajan : le pont et le temple d'*Alcantara*. Comme à *Lugdunum Convenarum*, la dédicace du pont<sup>314</sup> ne mentionne pas le/les dédicants, elle présente seulement l'intitulé impérial. La seconde inscription placée au-dessus de l'architrave du temple<sup>315</sup>, présentant six distiques, donne le nom du dédicant de ces monuments : C. Iulius Lacer qui a dédié le temple en compagnie de Curius Laco Igaeditanus. D'ailleurs, les *Igaeditani* sont les premiers inscrits parmi ceux qui ont participé au financement de la construction du pont comme le précise une plaque<sup>316</sup> placée dans ce temple et sur laquelle a été énumérée une liste des peuples participants et bénéficiaires de ce pont sur le Tage. Ce notable romain, de l'Ibérie certainement, bâtisseur et dédicant, est un modèle d'un notable cultivé de la Bétique selon l'expression de R. Etienne<sup>317</sup>. Pour autant nous ne connaissons pas son statut et s'il agissait dans un cadre d'évergétisme formalisée ou d'une initiative personnelle ; en tout cas la dédicace du temple, siège de culte impérial, montre que ce personnage avait des liens avec le culte impérial quelles que soient les initiatives d'un particulier pour faire construire et dédier ces monuments.

Aux exemples cités et dont les donateurs sont connus, il faut ajouter trois autres monuments qu'on peut attribuer à des notables de l'aristocratie locale sauf que leurs noms ne nous sont pas connus ou ont disparu, à cause de l'état de conservation des pierres. Une

---

<sup>311</sup> A. Badie, R. Sablayrolles, J.-L. Schenck, 1994, n° 5, p. 173-178.

<sup>312</sup> A. Badie, R. Sablayrolles, J.-L. Schenck, 1994, n° 6, 7, 8 p. 179-184.

<sup>313</sup> E. Rosso, 2006, p. 77.

<sup>314</sup> Cat. n° 167.

<sup>315</sup> Cat. n° 168.

<sup>316</sup> *CIL*, II, 760 (*Alcantara*).

<sup>317</sup> R. Etienne, 1958, p. 485.

dédicace monumentale d'*Italica*<sup>318</sup> constituée de trois fragments jointifs est l'œuvre de deux dédicants au moins : le fils d'un certain Lucius, Mae[---], et Pius Iustu[s---]. Une intervention collective pour faire ériger un monument, reste indéterminé mais imposant, à en juger par la taille des lettres conservées entre 13 et 15 cm.

Les deux autres monuments ont été trouvés en Gaule lyonnaise : une inscription monumentale d'*Augustodunum*<sup>319</sup>, capitale de la *civitas feoderata*, des *Aedui*, dédiée à l'empereur Trajan en 105 et commémore des travaux de restauration dans le théâtre et dans d'autres édifices de la cité. Les dernières lignes, particulièrement le nom du dédicant, sont très lacunaires ce qui ne permet pas aisément de l'identifier ou de reconnaître son statut bien que la nature de cette intervention plaide en faveur d'un notable de la cité des *Aeduorum* qui a fait bénéficier sa cité des embellissements d'ampleur ainsi exprimés dans le texte "[---*theat*]rum de [*integro restituerunt*]". Mais, ce dernier verbe au pluriel montre que les auteurs de cette dédicace sont deux ou plus, un travail collectif dicté par la nature des travaux réalisés comme la restitution complète du théâtre si on prend au pied de la lettre le texte de l'inscription.

Comme à *Augustodunum*, l'inscription d'*Agedincum*<sup>320</sup>, capitale de la *civitas* des *Senones*, est dédiée à l'empereur Trajan, *in honorem*. Elle perpétue le souvenir des largesses effectuées certainement par des magistrats de la cité sujet du verbe *fecerunt*. Ils ont procédé à des travaux de constructions ou de restaurations, dans les portiques et les ambulations, auxquels ils ont ajouté lors de la cérémonie des repas et de l'huile pour le peuple de leurs propres frais. Les donateurs ont fait preuve d'une évergésie d'envergure au profit de leur cité sans oublier leurs concitoyens qui ont été associés pour célébrer les honneurs impériaux. Seul le nom d'un intervenant a été en partie conservé, T. Priscius (...) précédé d'un /d'autres noms de ces donateurs.

En Afrique, dans les provinces Ibériques ou le Gaule, les contributions fournies par les notables locaux à la vie publique sont presque semblables, elles se font dans le cadre de l'évergétisme municipal public mais aussi dans le cadre de l'évergétisme privé, les uns et les autres poussés par le loyalisme et le patriotisme municipal<sup>321</sup>. D'ailleurs, cet évergétisme associe et célèbre les honneurs impériaux, donnant à ces actions plus de solennité et de

---

<sup>318</sup> Cat. n° 155.

<sup>319</sup> Cat. n° 273.

<sup>320</sup> Cat. n° 278.

<sup>321</sup> Voir à ce propos : P. Veyne, 1976 ; F. Jacques, 1981, p. 261-271 ; F. Jacques, 1984 (CEFR, 76).

cohésion sociale. D'une part, les donateurs ont participé aux efforts déployés par leurs cités dans la prise en charge de ces honneurs coûteux et d'une autre ils ont manifesté un dévouement incomparable pour le prince matérialisé par l'érection des monuments d'envergure (statues, arc, etc.), un dévouement dépassant parfois l'Auguste vivant pour couvrir ses prédécesseurs morts et divinisés comme cela apparaît dans la dédicace du temple d'*Alcantara*<sup>322</sup> renvoyant d'ailleurs à Romulus, ou l'*aedes augustorum* d'*Vzae*<sup>323</sup> dédiée aux Augustes divinisés.

A côté de ces notables, on peut citer d'autres catégories de dédicants, agissant parfois pour des initiatives personnelles, mais leur nombre est extrêmement réduit : un dédicant de *Thamugadi*<sup>324</sup>, T. Flavius Felix, un fermier, a fait ériger à ses frais une statue de Marsyas. L'inscription a été consacrée pour le salut et la Victoire de l'empereur Trajan. L'auteur de cette dédicace est un vétéran/fermier établi certainement lors de la déduction coloniale, et qui manifeste, deux ans environ après, un dévouement particulier à l'empereur ainsi qu'à sa cité glorifiant le statut de la ville de *Thamugadi* en tant que colonie, par l'érection sur le forum d'une statue à Marsyas, symbole de la promotion et de l'autonomie municipale, et l'hommage rendu à Trajan en tant que *conditor coloniae* en célébrant sa victoire récente sur les Daces. D'ailleurs, son concitoyen M. Annius Martialis<sup>325</sup>, après avoir obtenu son congé de Trajan s'établit à *Thamugadi* laissant à ses affranchis une somme pour faire ériger deux statues jumelles à la Victoire Parthique. Cette générosité montre la faveur de celui-ci à cette victoire et à son acteur, l'empereur, le premier après Auguste, qui a fait repousser les limites de l'empire jusqu'à cet endroit, en plein territoire parthique.

Le second dédicant dans ce groupe est un *sevir augustalis*, sachant que les sévirs augustaux sont des acteurs actifs pour la diffusion de l'image impériale comme partout dans le monde romain. Mais dans notre *corpus* ils sont représentés qu'une seule fois en Gaule Narbonnaise<sup>326</sup> par une seule dédicace dont l'auteur est un certain *Q(uintus) S[... ]ilius [... ]anus* qui a ordonné par testament qu'on prît sur sa fortune de quoi ériger un monument, qu'il a dédié à l'empereur Trajan en 98 ou 99, plus probablement en 98, entre février et octobre, période pendant laquelle il n'a pas encore obtenu le surnom *pater patriae*. La nature de ce monument est indéterminée mais le donateur, un sévir, ainsi que le support sur lequel a

---

<sup>322</sup> Cat. n° 168.

<sup>323</sup> Cat. n° 69.

<sup>324</sup> Cat. n° 80.

<sup>325</sup> Cat. n° 81, 82.

<sup>326</sup> Cat. n° 259.

été gravé le texte, un fronton supporté par une architrave corinthienne, plaideraient en faveur d'un temple. La pierre a été trouvée déjà dans le presbytère de l'église de Narbonne qui est dressée semble-t-il sur les débris de ce temple.

## I.2.2. Les dédicants non issus de la cité

### I.2.2.A-Les militaires et les unités militaires

Les militaires ont pris part dans la diffusion de l'image de l'empereur, particulièrement dans les provinces balkaniques et les régions incorporées récemment dans l'Empire. Toutefois, ce rôle reste secondaire vu le nombre limité de ces textes. Un seul tribun militaire de la 7<sup>ème</sup> légion Claudienne, Pieuse, Fidèle, a dédié *ex testamento*<sup>327</sup> une statue à l'empereur. Mais après un certain retard d'exécution, ce tribun, C. Rufius Moderatus Iunianus Iuncinus, suite à un codicille, a essayé de s'acquitter de cette promesse et a fait ériger cette statue en marbre à ses propres frais. Cet hommage montre l'attachement très net à l'empereur puisque ce tribun a insisté à accomplir son engagement envers l'empereur comme envers la cité où il est installé, lieu de provenance de cette base de statue.

Par contre, les unités militaires stationnées dans plusieurs cités sont plus actives dans les hommages rendus à l'empereur ; on en compte 4 occasions au moins : une dédicace à *Comagena* en Norique<sup>328</sup>, deux en Germanie Inférieure, à *Matilo*<sup>329</sup> et à *Praetorium Agrippinae*<sup>330</sup>, et enfin une autre à *Castell Collen*<sup>331</sup> en Bretagne. Toutes ces dédicaces proviennent certainement de monuments de nature militaire : une tablette en grès de dimensions moyennes récupérée lors des travaux de restauration de la " *Porta Principalis dextra*" à Tullun/*Comagena* construite par l'*ala Commagenorum Antoniniana* ; à *Matilo*, le lieu de découverte de l'inscription est indéterminé, mais on sait que l'empereur a hiverné dans ce camp militaire pendant la deuxième guerre dacique, et l'érection du monument, par la troisième cohorte des *Lucenses*, Pieuse, Fidèle, auquel appartient la dédicace, est bien connu, c'est la raison pour laquelle le commanditaire n'a pas juger utile de mentionner son nom sur la pierre ; à *Praetorium Agrippinae*, la plaque sur laquelle a été gravée l'inscription se trouvait très probablement au-dessus de l'entrée des *principia* du camp romain, œuvre de la 4<sup>ème</sup>

---

<sup>327</sup> Cat. n° 286.

<sup>328</sup> Cat. n° 288.

<sup>329</sup> Cat. n° 319.

<sup>330</sup> Cat. n° 320.

<sup>331</sup> Cat. n° 325.



cohorte des Thraces, Pieuse, Fidèle. Enfin, à Castell Collen, une plaque en grès trouvée dans le secteur des *principia* a été consacrée par la 4<sup>ème</sup> cohorte des Dalmates.

Au total, une aile des Comagènes et trois cohortes de Lucenses, des Thraces et des Dalmates, ont construit des monuments en les dédiant à l'empereur, leur chef d'abord et le garant de la victoire et de la puissance romaine.

### **I.2.2.B-Le rôle des gouverneurs de provinces dans la diffusion de l'image impériale**

Quel rôle pour cette catégorie dans l'érection des dédicaces impériales ? On sait que le gouverneur de province est le plus haut représentant de l'Etat romain dans la province, sénatoriale ou impériale. En effet, il n'est pas étonnant de trouver son nom sur les inscriptions dédiées à l'empereur soit comme dédicant ou participant à l'acte formel lors de la cérémonie accompagnant l'érection du monument. La présence du nom du gouverneur sur de tels monuments entre dans un cadre plus large autour des activités et des pouvoirs du gouverneur dans la province en général à laquelle il est envoyé<sup>332</sup>. A. Bérenger<sup>333</sup>, a dans une étude consacrée au *métier du gouverneur dans l'empire romain de César à Dioclétien*, recensé l'ensemble des domaines d'intervention de celui-ci, rôle de police, la perception des recettes, le règlement des litiges, le contrôle des dépenses des cités et ainsi de suite. Entre autres, il procède parfois à la dédicace d'un monument dédié à l'empereur. On a relevé au moins quatre témoignages, toute de l'Afrique Proconsulaire, où apparaît le nom du proconsul dans ce genre de dédicaces et dans trois fois il est accompagné par ses légats.

A *Thubursicu Numidarum*<sup>334</sup>, sur deux dédicaces à la triade capitoline, à Junon Reine et à Minerve Auguste, figure le nom du proconsul, C. Pomponius Rufus Acilius Coelius Sparsus avec ses deux fils, légats propréteurs, Q. Pomponius Marcellus et C. Pomponius P(...), au nominatif suivi du verbe *dedicavit*. Mais dans les deux inscriptions, le formulaire épigraphique montre que c'est la cité représentée par son *ordo*, qui est le véritable dédicant et le monument financé par les deniers publics : *d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica)*. Donc, il s'agit d'un hommage officiel de la cité. Cette procédure est interprétée différemment par les auteurs : M. Dondin-Payre<sup>335</sup> souligne que le proconsul, "ayant seul la *potestas* de

---

<sup>332</sup> A propos le rôle des gouverneurs de provinces dans la diffusion de l'image impériale on se réfère aux études F. Hurllet, 2000, p. 336-339 ; F. Hurllet-J.-M. Roddaz, 2001, p. 153-166.

<sup>333</sup> A. Bérenger, 2014, p. 301-307 (Constructions).

<sup>334</sup> Cat. n° 46, 47.

<sup>335</sup> M. Dondin-Payre, 1990, p. 343-344.

rendre *sacer*" un monument dédié à l'empereur, alors que pour G. Di Vita-Evrard<sup>336</sup> cela est l'affirmation du pouvoir romain dans la province. En tout cas, il ne s'agit nullement d'un donateur. Il procède seulement à la cérémonie de l'érection du monument, ainsi le capitole, dont la dédicace lui donne un aspect plus solennel. Il en est de même pour la dédicace de Chemmakh<sup>337</sup> gravée sur la frise du capitole qui est érigé pendant la même année que celui de *Thubursicu Numidarum*, en 113, par le même proconsul, peut-être lors de la tournée qu'il effectue dans la province pour rendre la justice.

Le dernier exemple est celui de la dédicace de l'arc de triomphe de Trajan à *Mactaris*<sup>338</sup> en 116. Au début de la dernière ligne de cette inscription figure le nom du proconsul, incomplet, il en subsiste seulement quelques lettres du surnom, [---F]austin[us]. Il est identifié avec A. Caecilius Faustinus, en fonction en 115-116 ou 116-117, sujet du verbe *dedicavit*. Comme à *Thubursicu Numidarum* ou à Chemmakh, ce proconsul a présidé la cérémonie de la dédicace du monument, un arc de triomphe célébrant les victoires remportées en Orient et éternisant le nom de l'empereur, d'autant que ce genre de monument à une connotation de Victoire, de grandeur et d'éternité partout dans le monde romain<sup>339</sup>. Là aussi, le proconsul sanctionne la décision de l'*ordo*, car l'arc a été érigé suite à un décret des décurions et financé *pecunia publica*, donc par des fonds publics de la cité même.

En général, dans notre champ d'investigation, aux temps de Trajan, on ne trouve pas de traces d'un gouverneur ou un autre représentant de l'Etat romain qui est intervenu comme donateur et a fait dédier un monument à l'empereur le long de son règne.

Après son décès, un texte célèbre de *Thibica*<sup>340</sup> a été dédié à Trajan divinisé par un décret du proconsul de la province d'Afrique L. Roscius Aelianus Maecius Celer. Cette dédicace a été prise en charge par les deux communautés, le *pagus* et la *civitas*, et financée par les deniers publics. Ainsi le proconsul est intervenu comme un administrateur, outre qu'il aurait peut-être assisté à la cérémonie de la dédicace bien que l'inscription ne le dise pas, à l'inverse des textes cités ci-dessus où il a procédé à l'acte formel de la dédicace, mais sa non mention ne signifie pas non plus son absence.

---

<sup>336</sup> G. Di Vita-Evrard, 1978-1979, p. 9-44.

<sup>337</sup> Cat. n° 6.

<sup>338</sup> Cat. n° 65.

<sup>339</sup> A propos l'arc monumental et sa place dans le monde romain on se réfère aux études de C. Blonce, 2008, p. 595-622 ; C. Blonce, 2008, p. 165-176 ; C. Blonce, 2013, p. 319-320.

<sup>340</sup> Cat. n° 30.

Au terme de l'analyse du statut des dédicants, on peut en déduire d'abord que les communautés constituées sont les mieux représentées dans notre *corpus* comme cela est partout, dans l'Empire. Ensuite, des dédicants particuliers et de catégories différentes ont participé à la diffusion de l'image impériale. Ce sont en premier les notables, particulièrement les prêtres du culte impérial et à moindre degré les magistrats municipaux ; enfin les militaires et les unités stationnées dans la région du *limes* et la région balkanique ont aussi affirmé la présence de l'imagerie impériale dans ces régions lointaines en dédiant à leur chef des monuments de nature militaire essentiellement.

Les dédicants sont majoritairement des citoyens romains, hormis un seul exemple de l'Afrique Proconsulaire, d'*Vzæe*, qui est un pérégrin, mais tous appartiennent à une élite sociale aisée, qui possède les moyens politiques et sociaux pour faire ériger des dédicaces à l'empereur ou à leur famille, qui d'une part sont coûteux et d'autre elles sont soumises à une réglementation rigoureuse, des autorisations et des décrets, qui n'est accessible que pour un nombre limité de dédicants.

### **I.3. Le contexte de l'hommage**

Après l'analyse du statut de ceux qui furent les agents de la diffusion de l'image impériale dans les provinces de l'Occident romain, il faudra à présent connaître les motivations de ces donateurs. Sont-elles en relation avec la situation politique générale de l'Empire, ou plutôt, sont-elles en rapport avec des événements locaux ne dépassant pas le cadre de la cité.

Dans des études récentes, de premier ordre, les auteurs ont essayé de présenter une série d'événements « théoriques » qui peuvent être à l'origine de l'érection d'une dédicace de statue ou de la création d'un nouveau portrait à Rome, puis en Italie et en provinces. Ces événements ont été définis par T. Pekáry<sup>341</sup> et à sa suite F. Hurlet d'abord dans deux travaux<sup>342</sup> réservés à la province romaine d'Afrique, puis dans une étude sur *les modalités de la diffusion et la réception de l'image et de l'idéologie impériale en Occident sous le Haut-Empire*<sup>343</sup>. Ces divers événements sont : l'avènement du prince, les victoires militaires, les anniversaires impériaux, une nouvelle naissance ou un décès dans la famille impériale etc. Ils sont célébrés d'abord à Rome pour être diffusés par la suite dans les provinces suite à une

---

<sup>341</sup> T. Pekáry, 1985, p. 8-22.

<sup>342</sup> F. Hurlet, 2000, p. 297- 364 ; F. Hurlet, 2001, p. 277- 289.

<sup>343</sup> F. Hurlet, 2006, p. 49-68.

transmission de consignes depuis la capitale vers les périphéries permettant ainsi la diffusion de l'image impériale et renforçant ses différentes expressions dans l'espace urbain des cités des diverses provinces.

### I.3.1.L'avènement du prince

L'avènement d'un nouveau prince sur le trône s'accompagne généralement par l'érection de monuments commémoratifs et la création d'un nouveau type iconographique. Il constitue par ailleurs une bonne opportunité pour les cités pour célébrer cet événement principal et montrer les liens d'attachement à l'empereur. Des hommages sont dédiés partout, au général vainqueur, sur le model connu à Rome. Les effets de l'avènement de Trajan sur l'évolution de l'image du pouvoir impérial sont signifiants étant donné que son règne marquant un certain progrès, en tout cas une évolution, par apport à ses prédécesseurs<sup>344</sup>. Deux dédicaces sont datées précisément de l'année 98 ap. J.-C., elles proviennent respectivement de *Sitifis*<sup>345</sup>, en Maurétanie Césarienne, et de *Narbo*<sup>346</sup>, capitale de la Gaule Narbonnaise. Malgré l'absence d'un lien formel avec la succession impériale dans le contenu de ces dédicaces, la date précoce fait penser qu'elles ont été érigées pour célébrer l'avènement de cet empereur. D'ailleurs celle de *Sitifis*, est la première dédicace érigée en son honneur en Afrique, en précisant que sa datation est assurée. L'empereur n'y est pas encore père de la patrie. Selon D. Kienast, Trajan a reçu le surnom *pater patriae* au cours de l'année 98<sup>347</sup>, peut-être vers le mois d'octobre 98. La même remarque est valable aussi pour la dédicace de la Narbonne où Trajan n'est pas non plus qualifié de *pater patriae*. Malgré l'état lacunaire de cette inscription, l'absence de ce titre ne peut être interprétée ni comme omission ni comme disparation puisque seules les dernières lignes du texte sont affectées. Donc, les deux dédicaces sont érigées quelques mois à peine après la mort de Nerva, soit six à huit mois de l'avènement de Trajan.

Certes, la communauté de *Sitifis* n'était pas insensible au récent avènement de l'empereur comme c'est le cas pour ce sévir augustal de *Narbo* qui a dédié à l'empereur un temple ou une statue, peu de temps après son arrivée au pouvoir. Même s'il est difficile de rapprocher ces deux exemples, l'un émanant d'une communauté, colonie de vétérans, et

---

<sup>344</sup> F. Hurlet, 2000, p. 315.

<sup>345</sup> Cat. n° 123.

<sup>346</sup> Cat. n° 259.

<sup>347</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

l'autre d'un particulier appartenant à une sphère bien déterminée de la société romaine, il nous semble clair que les occasions de l'érection de ces deux monuments sont semblables.

Aux exemples cités, il faudra ajouter deux autres inscriptions qui peuvent être rangées à la célébration de l'avènement au pouvoir : une base de statue dédiée par la cité de *Thubursicu Numidarum*<sup>348</sup> de la fin de 98 ou de 99 d'après le nombre de la puissance tribunicienne, *trib. pot. III* ; cette dédicace est le plus ancien texte dédié à l'empereur Trajan et trouvé à *Thubursicu Numidarum*. Il y aurait bien lieu de la considérer comme un acte de reconnaissance de cette cité pérégrine envers le nouvel empereur et de la lier à son accession au pouvoir. La même formulation des noms et des titres impériaux que celle de l'inscription de *Thubursicu Numidarum*, apparaît sur une dédicace d'*Aquae Mattiacorum*<sup>349</sup> en Germanie Supérieure, érigée par les soins de la XIII<sup>e</sup> légion Gemina Martia Victrix. L'empereur est encore en Germanie lors de la dédicace de ce monument ; en effet, après environ une année de l'avènement, la *civitas Mattiacorum*, voulait célébrer l'avènement. Un exemple particulier puisque Trajan, à l'inverse de son successeur, ses voyages étaient limités à des campagnes militaires, en Germanie, en Dacie comme en Orient. Ce sont les légionnaires qui peuplent cette cité voulaient honorer le général vainqueur et l'empereur, une année après son accès au pouvoir suprême à Rome.

Ces exemples sont les plus anciens textes dédiés à Trajan dans les provinces occidentales ; et bien qu'ils ne constituent qu'une faible portion du *corpus*, ils montrent que la succession impériale à Rome peut être à l'origine de l'érection de monuments en provinces, non seulement de simples des dédicaces commémoratives, mais, des portraits.

Le type de l'"avènement" dit le "Bürgerkronentypus" a été reconnu à Chiragan<sup>350</sup>, à *Aeminium*<sup>351</sup>, à *Baelo Claudia*<sup>352</sup> comme à *Acci*<sup>353</sup>. Hormis la tête de Chiragan, un des rares portraits "originaux" de l'empereur et l'une des rares têtes donc à ne pas avoir été retaillée ce que lui conférant selon J.-Ch. Balty et en dépit de ses mutilations, une indiscutable valeur iconographique<sup>354</sup> ; les autres sont retaillées dans des effigies d'empereurs ayant reconnu l'*abolitio memoriae*<sup>355</sup>, précisément Domitien. Toutefois, les sculpteurs de ces œuvres ont

---

<sup>348</sup> Cat. n° 42.

<sup>349</sup> Cat. n° 306.

<sup>350</sup> Cat. n° 258.

<sup>351</sup> Cat. n° 171.

<sup>352</sup> Cat. n° 142.

<sup>353</sup> Cat. n° 150.

<sup>354</sup> J.-Ch. Balty et *alii*, 2012, p. 91.

<sup>355</sup> M. Bergmann-P. Zanker, 1981, p. 317-412.

essayé de reproduire une image fidèle de l'empereur malgré les écarts de la mise en place des traits du visage et de la physionomie générale. M. Bergmann<sup>356</sup> a attiré l'attention sur cette question et montre que les exemplaires de deux premiers types iconographiques de l'empereur Trajan provenaient d'une retaille. Ces représentations ont gardé les principales qualités de l'empereur comme la *simplicitas*, la *gravitas* et la *severitas* à travers le style de la coiffure avec des incisions parallèles, la contraction des muscles du front et l'intensité de la bouche, des traits mettent en valeur la majesté de l'empereur qui est renforcée aussi par le lieu d'exposition des ces effigies, comme le *forum* d'*Aeminium* ou la basilique de *Baelo Claudia*, des lieux d'exaltation de l'image impériale par excellence.

Les cités des provinces ibériques, particulièrement, voulaient célébrer l'avènement de l'empereur par l'intégration de son image dans l'espace public à travers l'invention d'un nouveau modèle qui se démarque de l'image stéréotypée de son prédécesseur, Domitien. Ces effigies sont réalisées dans des officines locales ou provinciales alors que dans d'autres cités les autorités ont recommandé des images originales, des œuvres exécutées dans des ateliers officiels de l'*Urbs*, dont on peut citer au moins deux exemples, la tête de Chiragan, citée ci-dessus, et la statue d'Utique<sup>357</sup>, exposée aujourd'hui à Leyde. Cette statue cuirassée met en valeur les qualités militaires du général vainqueur, l'empereur-soldat, avec une armure très riche, fut datée du début du règne. Elle aurait été exécutée en rapport avec l'avènement du nouvel empereur ou peu après, d'autant que ce type dit "Bürgerkrontypus" a été reproduit pendant plusieurs années jusqu'à 107-108.

Il faut noter que l'arrivée de Trajan au pouvoir a suscité un certain enthousiasme dans les provinces ibériques qui ont révélé une fréquence relative des occurrences iconographiques ; qui aurait révélé normalement des exemplaires partout, sauf que l'aléa des découvertes en a empêché de voir d'autres témoignages. D'ailleurs, et d'une façon générale, C. Ando<sup>358</sup> a souligné que les cités provinciales étaient supposées dotées d'un portrait de chaque nouvel empereur juste après son avènement.

Outre l'avènement au pouvoir qui reste toujours un moment important pour la diffusion de l'image impériale, d'autres événements liés à l'histoire impériale sont aussi célébrés par les cités et sont autant d'occasions pour la vénération de l'empereur en lui

---

<sup>356</sup> M. Bergmann, 1997, p. 141.

<sup>357</sup> Cat. n° 85.

<sup>358</sup> C. Ando, 2000, p. 249-251.

dédiant des monuments en son honneur, ainsi les victoires militaires et la célébration des cérémonies triomphales.

### I.3.2. Les victoires militaires

Au début du second siècle, les expéditions militaires menées en Germanie, en Dacie, en Arabie et en Orient, contre les Parthes, ont renforcé le prestige militaire impérial et ont revêtu la victoire impériale une importance particulière, à l'instar de celle du début du Principat, sous Auguste. Aussi, les succès militaires de Trajan lui ont valu trois *cognomina ex-virtute*, *Germanicus*, *Dacicus* et *Parthicus*, il est le premier empereur à avoir cumulé ces trois surnoms le long de son règne.

Si la victoire sur les Suèves, sous le règne de Nerva, n'a pas eu de retombées sur le *monumentum* en provinces occidentales, les expéditions militaires contre les Daces, menées par Trajan en deux épisodes, en 101-102 et en 103-106, et qui se sont achevées par la sujétion de la Dacie, ont eu plus de répercussions à Rome comme en provinces. Elles ont été l'occasion pour les cités provinciales d'ériger des dédicaces célébrant ces succès militaires. La première guerre terminée par une victoire, en automne 102, fut couronnée par l'attribution à Trajan d'une quatrième salutation impériale et le surnom *Dacicus*. Deux dédicaces impériales furent érigées pour célébrer cette victoire remportée sur les Daces : la première de Borj Hellal<sup>359</sup>, dans le Nord-Ouest de la *Africa Proconsularis*, une région pacifiée, et dédiée à Liber Pater pour la salut et la Victoire de Trajan. Bien que le texte soit incomplet et la dernière ligne de l'inscription incompréhensible, cette dédicace paraît être érigée pendant l'intervalle des deux guerres daciennes. Par contre, la deuxième est en provenance d'une colonie peuplée de vétérans, *Thamugadi*<sup>360</sup>, et fut dédiée pour le salut et la Victoire de l'empereur Trajan où il est honoré aussi comme *conditor coloniae*. Elle daterait de la même année quand il a obtenu le surnom *Dacicus*, en 102, ou de l'année suivante. Le dédicant, un certain fermier, installé à *Thamugadi* avec la déduction coloniale, a été sensible à cette victoire impériale, pour laquelle il a dédié un piédestal surmonté par la statue de Marsyas.

Les deux dédicaces, trouvées d'ailleurs dans deux cités de nature différente, la première dans une région pacifiée depuis longtemps alors que la seconde, une région de *limes*, elles présentent des traits communs, étant donné que deux fois l'inscription est érigée *pro salute* et fut consacrée d'abord à une divinité. Par contre, avec la deuxième victoire sur les

---

<sup>359</sup> Cat. n° 3.

<sup>360</sup> Cat. n° 80.

Daces en 106 ou les succès militaires remportés en Orient les monuments dédiés sont associés directement à la victoire impériale.

Parmi les monuments qui sont liés explicitement à un événement politique précis, on peut citer une inscription d'Aime<sup>361</sup> en Tarentaise, qui indique que la dédicace est érigée à l'occasion du second triomphe de Trajan sur les Daces célébré en 107 ap. J.-C., *devictis Dacis*. Le lien entre les deux événements (triomphe et érection du monument) ne fait ici aucun doute selon l'expression de J.-Ch. Balty<sup>362</sup>. Une formule unique qui n'apparaît pas par exemple sur la dédicace faite par les *Foro Claudenses* d'*Octodurus*<sup>363</sup> datée de la même année que celle d'Aime et fêtant la même victoire, semble-t-il, mais cette fois explicitement.

Les victoires de l'Empereur en Orient ont suscité beaucoup d'enthousiasme dans l'Empire, particulièrement et à, des exceptions près, dans les provinces Ibériques et les régions peuplées de vétérans, où plusieurs monuments commémoratifs ont été érigés pour célébrer ces victoires. On peut citer d'abord une statue dédiée par les autorités de *Saepo*<sup>364</sup> en Bétique qui a un intérêt double dans notre *corpus* puisque l'érection de ce monument est liée de manière formelle à un triomphe/succès militaire : *statuam triumph(h)alem ex d(ecreto) d(ecurionum) dedit*. Elle est érigée suite à l'attribution d'une dixième salutation à l'empereur, peut être de la fin du printemps ou de l'été 115. Outre le contexte dédicatoire, le piédestal, supportant la statue, est richement décoré : le côté arrière orné d'un trophée de boucliers et de javelots, à droite d'une couronne, à gauche d'un palmier finement sculpté, chargé de fruits, caractérisant ainsi le contexte de guerre pendant laquelle a été érigée cette statue. La sculpture se joint ainsi pour marquer cette victoire.

Parmi les autres monuments qui ont servi de vecteurs à l'idéologie de la Victoire dans le monde romain, figurent les arcs de triomphe, comme le pense J.-M. Roddaz<sup>365</sup>. On a au moins un exemple, celui de l'arc de triomphe de *Mactaris*, érigé en plein guerre parthique, après que l'empereur eut obtenu le surnom de *Parthicus*, en 20-21 février 116. Il est daté par J. Guey<sup>366</sup> du mois d'avril 116 puisque l'empereur est déjà acclamé *Imperator* pour la 12<sup>ème</sup> fois. Cet arc servant de porte monumentale au *forum* et dédié par le proconsul, le gouverneur

---

<sup>361</sup> Cat. n° 284.

<sup>362</sup> J.-Ch. Balty, 2006, p. 223, ajoute que le type iconographique du portrait de cette statue devait être celui qui avait cours à cette date -le "Bürgerkronentypus" (103-108), ou déjà celui dit des "Décennales" (108)- mais non un type spécial.

<sup>363</sup> Cat. n° 285.

<sup>364</sup> Cat. n° 146.

<sup>365</sup> J.-M. Roddaz, 2006, p. 41-42.

<sup>366</sup> J. Guey, 1937, p. 88-90.



de la province. Un acte formel qui montre que ce type de monument- symbole visible des succès militaires du prince- doit être placé dans les provinces sous les auspices et le contrôle de l'autorité romaine en place. Cela bien qu'il s'inscrive parallèlement dans le cadre du développement urbanistique entamé depuis le début du deuxième siècle à *Mactaris*, cet arc montre que les échos de la victoire impériale sont éprouvés dans les provinces, comme en Afrique, qui est engagé un peu tard dans ce processus en comparaison avec la Gaule ou la péninsule Ibérique où l'érection des arcs de triomphe est attesté très tôt, dès le début du Principat<sup>367</sup>.

Dans le même ordre d'idée s'inscrit une autre dédicace qui célèbre la victoire sur les Parthes et qui fut érigée sur le *forum* de *Thamugadi*<sup>368</sup>. Elle est gravée sur deux grands piédestaux hexagonaux qui étaient disposés de chaque côté de la tribune, supportant chacun une statue de la victoire. Cette personnification d'une victoire particulière, *Victoria Parthica*, elle fut parmi les plus anciens exemples qui datent du Haut- Empire. Elle est intéressante aussi parce qu'elle nous révèle les liens étroits entre la *virtus* impériale et le nom du peuple vaincu. On sait qu'avec Trajan et les Antonins en général, la notion de la victoire constitue un composant essentiel de l'idéologie impériale, non seulement à Rome mais aussi dans les provinces, et favorisée particulièrement dans les cités situées à proximité du théâtre des opérations militaires ou dans celles peuplées de vétérans<sup>369</sup>, en cela, *Thamugadi* constitue un bon exemple. Ces statues dédiées à la Victoire Parthique sont l'œuvre d'un vétérans, Marcus Annius, après avoir obtenu son congé, il voulait honorer l'empereur, son général victorieux, en invoquant sa victoire en Orient au quelle a été dédiée ces monuments et le remercier de ses bienfaits envers sa cité. *Thamugadi*, la seule cité en Afrique qui nous a livré deux dédicaces à la Victoire, l'une en 102 et l'autre de 116 voire de 117 ap. J.-C., sa communauté sent concernée par les succès militaires de son fondateur et voulaient l'en honorer.

D'autres monuments peuvent être mis en rapport avec les victoires remportées par l'empereur même si le rapprochement demeure hypothétique : c'est le cas de deux dédicaces de *Cirta* qui auraient été érigées suite aux victoires remportées en 102 ap. J.-C. La première<sup>370</sup> un fragment d'une dédicace n'a gardé de l'intitulé impérial que le surnom *Dacicus* qui constitue un *terminus post quem*. A cet élément, il faut ajouter un autre argument

---

<sup>367</sup> J.-M. Roddaz, 2006, p. 42, écrit à propos du rôle de l'arc de triomphe dans la diffusion de l'idéologie de la Victoire dans la péninsule Ibérique : « Là l'arc honorifique jouait pleinement sa fonction dans la transmission de la nouvelle idéologie impériale et devint un monument emblématique de la présence de Rome ».

<sup>368</sup> Cat. n° 81, 82.

<sup>369</sup> F. Hurlet, 2000, p. 332, not. 126.

<sup>370</sup> Cat. n° 8.

qui plaide en faveur d'une date haute pour l'érection de ce monument, c'est l'emplacement accordé au titre *pater patriae*, en tête des titres impériaux, usage attesté particulièrement au début du règne de Trajan pour disparaître par la suite, à partir des années 103-104, pour retrouver sa place ordinaire au terme des noms et titres réguliers de l'empereur.

La deuxième dédicace<sup>371</sup> qui n'a conservé que deux lignes indique qu'elle est faite aux frais de la cité de *Cirta* et érigée dans un lieu public après l'attribution du surnom *Dacicus* à l'empereur ; c'est le seul élément d'ailleurs qui subsiste de la titulature impériale et qui constitue par la même son terme, étant donné que juste après la mention de ce surnom sont citées les circonstances de la dédicace. Par conséquent, les premières lignes, disparues, sont réservées à la dénomination de l'empereur. Les deux fois, le surnom *Dacicus* constitue par conséquent un *terminus post quem*, aussi, il n'est pas sans intérêt de révéler que la cité de *Cirta* a honoré l'empereur par deux dédicaces pour célébrer cette victoire romaine, en 102, ou l'année après. La même remarque est valable aussi pour une dédicace de *Calama*<sup>372</sup>, une base de statue dédiée à l'empereur en 103, et datée par la 7<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de Trajan (10 déc. 102-9 déc. 103) alors que les salutations impériales ne sont pas citées ni le surnom *Augustus* non plus, ce qui inhabituel surtout dans ce genre de texte, qui est un hommage direct à l'empereur. Malgré ces lacunes, la date de cette dédicace laisse supposer qu'elle est érigée suite à ce triomphe romain couronné par l'attribution du surnom *Dacicus* à l'empereur en automne 102.

C'est notamment le cas aussi d'une dédicace de *Cuicul*<sup>373</sup>, qui aurait pu être dressée suite à la sujétion de la Dacie, qui devient une province romaine, et la célébration d'un triomphe en 107. Elle présente une titulature complète sauf l'omission des salutations impériales qui est étonnante surtout que le texte date de 107 et que l'empereur a obtenu une nouvelle salutation en 106. Toutefois, les puissances tribuniciennes permettent de situer le texte plus tôt dans le courant de l'année 107, donc il n'est pas étonnant que les habitants de *Cuicul* aient voulu célébrer cette victoire par l'érection d'un piédestal surmonté certainement par une statue de l'empereur.

Un dernier exemple peut aussi être rapproché des succès militaires remportés en Orient en 114, surtout l'annexion de l'Arménie qui fut couronnée par l'attribution d'une 7<sup>ème</sup> acclamation impériale et du surnom *Optimus* à Trajan, deux titres permettent de dater une

---

<sup>371</sup> Cat. n° 9.

<sup>372</sup> Cat. n° 19.

<sup>373</sup> Cat. n° 12.

dédicace de *Cisimbrium*<sup>374</sup> de l'automne 114 célébrant par la même cette victoire romaine. Un autre facteur favorise ce rapprochement qui est l'attribution du surnom *Parthicus* très tôt à l'empereur par les *Municipes* de Zambra dans le contexte de cette euphorie générale créée par cette victoire romaine précoce.

Il est à remarquer que les campagnes militaires de l'empereur Trajan ainsi que les victoires des troupes romaines par deux fois en Dacie, la première en 102 et la deuxième en 106 qui fut sanctionnée par la création d'une nouvelle province romaine et la célébration d'un triomphe en 107 sur les Daces, ont permis la diffusion de l'image impériale à une échelle très étendue. À Rome d'abord par l'édification quelques années après d'une colonne relatant les différents épisodes des deux guerres daciennes et surmontée de la statue de l'empereur, le général victorieux. En provinces, malgré l'état actuel des découvertes, on peut dire que plusieurs statues ont été érigées pour célébrer ces victoires, notamment en Afrique romaine, particulièrement à *Thamugadi*, en 102 comme en 116/117, par des vétérans évergètes.

Les répercussions des succès militaires en Orient, contre les Parthes, sont plus nombreuses, plusieurs monuments ont été en effet érigés entre 114 et 117, et même après le décès du prince et la célébration d'un triomphe posthume sur les Parthes. Dans les provinces ibériques comme en Afrique plusieurs monuments ont été effectivement dédiés à l'empereur au cours de ces années fêtant par la même ses succès militaires, comme à *Saepo* où il fut honoré comme un triomphateur, à *Cisimbrium* où il fut reconnu très tôt comme le vainqueur des Parthes ; en Afrique, les hommages sont plus expressifs : un arc de triomphe à *Mactaris* dédié par le proconsul en 116, après que Trajan ait obtenu une 12<sup>ème</sup> salutation impériale et deux dédicaces de *Thamugadi*, consacrées à la Victoire Parthique, personnification unique dans les provinces occidentales et durant tout le Haut-Empire.

### I.3.3. Les anniversaires impériaux

Parmi les autres faits marquants de l'actualité politique et dynastique à l'échelle de l'Empire, on peut citer les célébrations officielles organisées à Rome comme en provinces, de nature à renforcer la position du prince, et ce à travers l'organisation des fêtes, la formulation des vœux et parfois l'érection de monuments commémoratifs. Ainsi, le jour de la naissance de l'empereur, *dies natalis*, celui de sa prise du pouvoir, *dies imperii*, constituent des célébrations officielles comme le rapporte Pline le Jeune<sup>375</sup>, lors de sa mission en Pont-Bithynie, dans deux

---

<sup>374</sup> Cat. n° 163.

<sup>375</sup> Pl., *Ep.*, X, 52 et X, 102.

lettres envoyées à Trajan pour l'informer de la célébration de ces fêtes qui sont marquées par la joie et par des serments de fidélité prêtés par les soldats et les provinciaux. À ces fêtes attachées directement au prince, il faut ajouter d'autres fixées dans le calendrier romain comme les fêtes solonnelles célébrées le 3 janvier de chaque année ou les jubilés de tout ordre, commémorés à des dates bien définies au 9<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> anniversaires de la prise de l'*imperium*<sup>376</sup>.

Le *dies imperii* de Trajan a été fixé par le *Feriale Duranum*<sup>377</sup> au 28 janvier 98, date de sa prise du pouvoir, après le décès de Nerva, survenu le 25 du même mois. De cette manière, la fête décennale du règne tombait, selon A. Chastagnol<sup>378</sup>, le 28 janvier 107. Mais à cette date, l'empereur n'a pas encore regagné Rome puisqu'il a récemment achevé la deuxième guerre dacique avec l'incorporation de la Dacie qui devint une province romaine. Donc, l'organisation des festivités rattachées à ce jubilé ont été remportées un peu tard, au cours de l'année 107 ou l'année après. On sait que l'empereur a célébré un triomphe sur les Daces en mai/juin 107 à son retour à Rome, toutefois sans que nous soyons sûre d'affirmer que ces festivités introduisent aussi les décennales.

Dans ce même ordre d'idées, le nouveau type iconographique, dit le type des "*Decennalia*" selon lequel l'empereur est présenté selon une nouvelle physionomie qui le différencie nettement du type dit de l'avènement, fut rattaché par certains auteurs aux succès militaires sur les Daces remportés en 106<sup>379</sup>. Ce nouveau portrait de l'empereur qu'il ait été inventé lors de la célébration des *Decennalia*, qui est l'idée la plus retenue par les spécialistes de l'iconographie de cet empereur depuis W. H. Gross<sup>380</sup>, ou à l'occasion du triomphe sur les Daces, constitue, outre l'euphorie qui a accompagné la victoire sur les Daces, un autre motif pour la diffusion de l'image impériale. Cela parce que chaque nouveau type iconographique, produit d'abord à Rome, puis envoyé en provinces, constitue une bonne occasion pour honorer l'empereur à travers l'intégration/ l'exposition de ce nouveau portrait sur le *forum* et dans les monuments publics. Toutefois, dans notre corpus statuaire, une seule effigie de *Tarraco*<sup>381</sup> est reconnue comme étant créée à l'imitation du type des Décennales dans un atelier provincial. Un autre cas, mais dont le rapprochement demeure hypothétique, est un portrait de

---

<sup>376</sup> DC, LIII, 16, 2-3.

<sup>377</sup> A. Chastagnol, 1984, p. 105.

<sup>378</sup> Col. I : l. 14 -16 ; ce document commenté et étudié par R. O. Fink, A. S. Hoey et W. F. Snyder, 1940, 222 p.

<sup>379</sup> H. Jucker, 1984, p. 42.

<sup>380</sup> W. H. Gross, 1940, p. 85-98 et p. 127-130.

<sup>381</sup> Cat. n° 222.

la Villa de Chiragan<sup>382</sup>, nu et héroïsé, présentant certains traits caractéristiques du type dit des Décennales ainsi les cheveux de la fange frontale qui sont peignés totalement à gauche au lieu d'une frange symétriquement ordonné de part et d'autre de fourche médiane. En effet, les exemples de ce type statuaire est rarissime et même absents dans les provinces occidentales. Qu'en est-il des documents épigraphiques ?

Deux monuments sont érigée en 109 ap. J.-C., soit dans une année ou deux au plus tard, après la célébration des Décennales; bien que le rapprochement avec celles-ci demeure hypothétique nous sommes tentée de lier ces monuments à la célébration du jubilé impérial. La première est une base de statue dédiée par les autorités de *Sitifis*<sup>383</sup> et financée *pecunia publica* ; la seconde de *Nescania* en Bétique, est aussi une base de statue érigée suite à un consensus général matérialisé par le terme *Nescanienses*<sup>384</sup>. Mais bien que ce texte indique *cos. VI*, c'est *cos. V* qu'on devrait avoir plus probablement, car l'itération de la puissance tribunicienne, ainsi *trib. pot. XIII*, qui est renouvelable chaque année, est rarement erronée, on en déduira que cet hommage est décrété en 109 comme celui de *Sitifis*. En plus, la date de ces hommages permet d'aller au-delà du silence des deux textes quant aux raisons qui ont présidé à l'érection de ces monuments, elle est en effet soit liées aux festivités des Décennales soit à des actes d'allégeance au prince, renouvelés le long de son règne.

L'autre événement qui pouvait être considéré comme un événement de taille est le décès au sein de la famille impériale qui avait des retentissements au-delà de Rome et d'Italie, particulièrement dans les provinces occidentales.

#### **I.3.4. Décès de l'empereur ou d'un membre de la *domus* impériale**

La coutume d'élever un monument en l'honneur d'un *divus* ou une *diva* à Rome comme en provinces, remonte au règne d'Auguste et s'est poursuivi longtemps après. Hormis ceux dont la mémoire fut condamnée, objet d'une *abolitio memoriae*, les autres empereurs et impératrices ont bénéficié des honneurs divins grâce à une *consecratio*, une divinisation officielle décrétée par le Sénat. Ces honneurs *post mortem* sont variés comme l'instauration d'un culte impérial desservi par des prêtres à Rome ou en provinces, l'érection des monuments pour vénérer un prince ou une princesse divinisée, la construction d'un temple ou d'une *aedes augusti/augustorum*, des arcs honorifiques etc. Le meilleur exemple reconnu à ce

---

<sup>382</sup> Cat. n° 257.

<sup>383</sup> Cat. n° 124.

<sup>384</sup> Cat. n° 162.

jour et date du début du Principat est celui de la *Tabula Siarensis*<sup>385</sup>, il est révélé par un document épigraphique d'une importance particulière, puisqu'il a livré une grande partie du sénatus-consulte de 19 ap. J.-C. sur les honneurs funéraires décrétés à la mémoire de Germanicus qui consistent dans la constructions des arcs honorifiques non seulement à Rome mais dans les provinces comme la Syrie et la Germanie, des régions soumises à la protection et l'administration du prince décédé, Germanicus César. Ce document donne en outre des informations de premier ordre sur les procédures de la diffusion de l'image impériale dans une période critique pour la *domus* impériale, cette image est transmise au travers d'un langage expressif exprimant l'idée d'un consensus universel (*consensus universorum civium*<sup>386</sup>) où l'ensemble des habitants de l'empire doivent exprimer leur dévotion et leur piété envers la famille impériale par l'érection des monuments en la mémoire de Germanicus.

Dès le début du Principat, le décès d'un membre de la *domus* impériale constitue d'ailleurs une bonne occasion pour que les cités, en Italie et en provinces, manifestent leur allégeance envers la famille impériale. Un siècle environ après, et bien que le régime impérial instauré par Auguste ait laissé la place à un nouveau type de relations à l'intérieur de la famille impériale pionnière de l'idée de l'adoption, l'avènement comme le décès dans cette famille s'accompagne toujours de l'érection d'hommages. Dans la lettre envoyée à Hadrien qui était encore en Orient, suite du décès de son père adoptif, le Sénat a décrété à Trajan les honneurs divins mais aussi d'autres mesures qu'Hadrien n'avait pas demandées, comme nous le fait savoir l'*Histoire Auguste*<sup>387</sup>. Ces mesures non définies précisément ne pouvaient être que des honneurs supplémentaires transformés en actes de mémoires dont des hommages posthumes. Si la restitution est bonne, un seul texte peut être rattaché à cette dernière décision et par conséquent rangé dans l'ensemble des hommages *post mortem* érigés par les cités provinciales le lendemain du décès de l'empereur : il s'agit de la dédicace de la statue de *Thibica*<sup>388</sup> érigée suite à un décret du proconsul d'Afrique en fonction en 116-117 ou 117-118 qui a procédé normalement à l'acte formel de la dédicace qui est financée par des deniers publics des deux communautés de *Thibica*, le *pagus* et la *civitas*. L'inscription donne à l'empereur une titulature complète y compris l'épithète *divus*. Mais cette formulation n'est pas assez courante puisque d'habitude *divus* est accolé généralement au surnom usuel de

---

<sup>385</sup> Plusieurs études sont consacrées à la *Tabula Siarensis*, un document épigraphique romain trouvé en 1981 à *Siarum* en Bétique : J. Gonzalez, F. Fernandez, 1981, p. 1-36 ; J. Gonzalez, 1984, p. 55-100 ; A. Sánchez-Ostiz, 1999.

<sup>386</sup> W. D. Lebek, 1988, p. 235-240.

<sup>387</sup> *HA*, VI, 1.

<sup>388</sup> Cat. n° 30.

l'empereur divinisé, mais ce n'est pas le cas ici, car elle se rapporte à un contexte particulier celui de la mort prématurée de l'empereur sur le chemin de retour à Rome suivie par le vote du Sénat lui accordant les honneurs divins et par la célébration d'un triomphe posthume sur les Parthes.

Outre cet exemple qui peut être rangé dans un contexte général touchant à l'ensemble de l'empire et marqué par des décisions prises à Rome suite du décès de l'empereur, des considérations locales peuvent donner lieu aussi à l'érection d'un monument ou d'une série de dédicaces, ainsi à *Thugga* où fut érigée une imposante série de statues des empereurs divinisés, au courant du troisième siècle à proximité du *forum*, regroupant Auguste<sup>389</sup>, Livie<sup>390</sup>, Claude<sup>391</sup>, Vespasien<sup>392</sup>, Trajan<sup>393</sup>, Hadrien<sup>394</sup> et Marc Aurèle<sup>395</sup>. Selon F. Hurlet<sup>396</sup>, cette série « ajoute une dimension supplémentaire qui va au-delà d'une simple reconnaissance de la succession dynastique : associer au fondateur du régime impérial les «bons» empereurs des trois dynasties au pouvoir durant les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles était une façon d'inscrire dans l'histoire de Rome le destin de *Thugga* depuis sa partition par Auguste en deux communautés distinctes».

Dans la même perspective, et pour des contingences aussi bien générales que locales, l'instauration d'un culte impérial en l'honneur d'un empereur divinisé constitue un autre cadre adéquat pour propager l'image de celui-ci sous forme de statues ou par l'érection de bâtiments spécifiques en son honneur. Dans les provinces occidentales, Trajan a bénéficié d'un culte impérial intense : des prêtres de l'empereur divinisé sont attestés dans plusieurs cités comme à *Gigthis*<sup>397</sup>, à Hr. Bir Afou<sup>398</sup> au nord de *Vaga*, à *Tarraco*<sup>399</sup> comme à *Italica*<sup>400</sup>. Dans cette dernière, qui est sa cité natale, le culte de l'empereur divinisé a connu un degré de développement particulier matérialisé par l'érection de tout un complexe voué à son culte, le *Traianeum*<sup>401</sup>, il a abrité certainement des effigies de Trajan divinisé dont deux statues de

---

<sup>389</sup> *IL Afr*, 556 (*Thugga*).

<sup>390</sup> *IL Afr*, 557 (*Thugga*).

<sup>391</sup> *IL Afr*, 560 (*Thugga*).

<sup>392</sup> *CIL*, VIII, 26520 (*Thugga*).

<sup>393</sup> Cat. n° 16 (*Thugga*).

<sup>394</sup> *CIL*, VIII, 26522 (*Thugga*).

<sup>395</sup> *CIL*, VIII, 26523 (*Thugga*).

<sup>396</sup> F. Hurlet, 2000, p. 331.

<sup>397</sup> Cat. n° 72.

<sup>398</sup> Cat. n° 29.

<sup>399</sup> Cat. n° 221.

<sup>400</sup> Cat. n° 159.

<sup>401</sup> A propos ce monument il faut voir l'étude de P. León, 1988.

l'empereur héroïsé trouvées dans le complexe thermal "Los Palacios"<sup>402</sup>. Ces pièces maîtresses sont considérées comme étant des représentations exposées à l'origine au *Traianeum*, figurant l'empereur en type héroïsé ce qui répond parfaitement au cadre de leur exposition comme à la nouvelle image, celle d'un nouveau Diomède, le fondateur, le bâtisseur et le garant de la liberté et de la suprématie de sa petite patrie, *Italica*, comme de la plus grande, Rome, aux dimensions de l'Empire.

Deux autres statues représentant l'empereur héroïsé, ont été trouvées respectivement à Sancti Petri<sup>403</sup> et Alba-la-Romaine<sup>404</sup>. Le lieu de provenance, pour la première, qui semble être le temple d'Hercule Gaditanus alors que pour la seconde, elle a été trouvée devant la *cella* d'un temple avec d'autres statues à des *divi*, assimile ces représentations à des manifestations liées au culte impérial de Trajan divinisé, un culte à plusieurs facettes permet de rendre à ses effigies *post mortem* un caractère honorifique dépassant de loin une image stéréotypée d'un empereur divinisé. Une image dénudée avec des traits idéalisés, finement ciselés et une musculature bien définie ce qui lui confère une majesté et un honneur supplémentaire dans le monde romain.

Pour ce qui est des autres membres de la famille impériale, qui sont divinisés, on sait que *Diva Plotina* a bénéficié d'un culte en Afrique, il fut perpétué par une dédicace d'un temple de *Carpis* (el-Merissa)<sup>405</sup>, consacrée par une flaminique de la princesse divinisée et promise à la *dea Caelestis*. La sœur de l'empereur, *Marciana*<sup>406</sup>, divinisée en 112, ainsi que *Traianus pater*<sup>407</sup>, ont été tous deux honorés à *Gigthis* chacun par une dédicace en tant que *divi* ainsi que le *divus Nerva*<sup>408</sup>, les trois textes appartiennent à une série érigée sur le *forum*, et enrichie par d'autres dédicaces pour les empereurs et les Césars de la dynastie antonine. *Diva Marciana*<sup>409</sup> fut honorée à Azuaga en Bétique, cette inscription appartient à une série d'inscriptions à évocation familiale érigée en 115-116 par les autorités du *Municipium Flavium V*(...).

Les cités provinciales sont reconnaissantes à l'empereur divinisé comme aux autres membres de la *domus* impériale, pour avoir obtenu une *consecratio*, et ce à travers des actes

---

<sup>402</sup> Cat. n° 160, 161.

<sup>403</sup> Cat. n° 153.

<sup>404</sup> Cat. n° 252.

<sup>405</sup> *CIL*, VIII, 993 = 12454 (*Carpis*), voir à propos ce texte A. Cadotte, 2007, n° 179, p. 518.

<sup>406</sup> *CIL*, VIII, 25 = 11020 (*Gigthis*).

<sup>407</sup> *CIL*, VIII, 22705 (*Gigthis*).

<sup>408</sup> *CIL*, VIII, 22704 (*Gigthis*).

<sup>409</sup> Cat. n° 141.



de mémoires dont les uns sont précoces tandis que d'autres le sont progressivement. Ces témoignages proviennent essentiellement, de la Bétique et de l'Afrique, des provinces anciennement romanisées, par contre on note une absence totale de ces témoignages pour ces *divi* dans d'autres provinces comme en Germanies, en Bretagne et dans l'espace balkanique.

Au terme de l'analyse des événements qui avaient eu lieu à Rome et leur impact sur la diffusion de l'imagerie impériale dans les provinces occidentales, il est à remarquer que cet impact n'est pas énorme et diffère d'une province à une autre, de même il dépend de la nature même de l'évènement. Si les succès militaires de Trajan ont suscité un grand enthousiasme à l'échelle de l'Empire, les autres événements liés à l'histoire impériale particulièrement l'avènement au pouvoir et les anniversaires impériaux n'ont pas eu de grandes répercussions dans les provinces. Relevons que le décès de l'empereur et sa *consecratio* sont à l'origine de l'érection de plusieurs monuments surtout iconographiques dans les provinces ibériques, en Afrique ou en Gaule.

Y aurait-il encore d'autres motifs qui pouvaient inciter une cité quelconque à honorer l'empereur ou un membre de la famille impériale ? Là, c'est dans le contexte local de chaque cité qu'il en faut chercher la réponse et élucider la nature de la relation qui pourrait exister avec l'empereur ou son entourage.

### **I.3.5. Le prince dans les cités**

Parmi les interventions impériales susceptibles de diffuser son image à travers l'érection des monuments en son honneur dans les cités provinciales, on peut citer les déductions coloniales, la création de nouvelles cités, des faveurs impériales accordées aux cités comme aux individus à travers l'octroi de la citoyenneté romaine ou un dynamisme interne des cités comme le développement des actes d'évergétisme qui donne lieu dans la plupart des cas à l'érection de monuments en l'honneur de l'empereur, surtout en rapport avec le culte impérial.

#### **I.3.5.A-La fondation de colonie**

Dès le début de son règne, Trajan a entamé une activité administrative et militaire d'ampleur dans une grande partie de l'empire comme la pacification des Germanies, la conquête de la Dacie, l'expansion des troupes romaines vers l'Ouest et le Sud-Ouest de l'Afrique Proconsulaire, ainsi que la création de nouvelles provinces en territoires parthiques. Cette politique expansionniste s'est accompagnée par la création de nouveaux foyers de

romanisation à travers des déductions coloniales ou des promotions municipales pour un statut plus privilégié généralement recherché par les cités elles-mêmes. Si la Gaule et les provinces ibériques n'ont en pas été concernées, d'autres régions comme l'Afrique et les Germanies ont bénéficié de nouvelles créations coloniales, ce qui a eu souvent des effets sur la pratique des hommages impériaux.

L'œuvre durable de Trajan en Afrique ne manque pas d'importance et l'activité administrative de cet empereur a marqué fort longtemps la région particulièrement située vers le Sud et le Sud-Ouest de la Proconsulaire qui va constituer par la suite le territoire de la Numidie militaire. Cette zone a connu l'aménagement de nouvelles voies autour de *Theveste*, qui devint un nœud routier important et la construction de postes avancés (forts, fortins), en vue de mieux contrôler cet espace. Cette politique sécuritaire a été renforcée par la création de nouvelles colonies ou de promotions municipales : citons *Thamugadi*, qui est la dernière déduite en Afrique, sous Trajan ; la promotion de *Calama*, *Thubursicu Numidarum* en Numidie Proconsulaire ; de *Diana Veteranorum*, *Cuicul* (?), *Rusicade*, *Chullu*, *Milev* et *Theveste* en Numidie ; de *Cillium*, *Thelepte* et *Capsa* au sud de la dorsale tunisienne, ajoutons enfin trois autres, mais en dehors de la zone militaire : *Hadrumentum*, *Lepti Minus* et *Lepcis Magna*, dans la partie orientale de la Proconsulaire, ont profité toutes d'une promotion municipale, au rang du municipes mais surtout de colonie<sup>410</sup>. En Germanie<sup>411</sup>, Trajan a donné le droit latin à un bon nombre de cités comme les Bataves, au nord des Tongres, en Germanie Inférieure, ou à des anciennes cités dans la Supérieure qui ne le détenaient pas encore ; il fonde de nouvelles colonies comme Xanten et il a créé des cités dotées de l'épithète ulpienne, particulièrement dans le territoire outre Rhin, chez les *Mattiaques*, les *Taunenses*, les Suèves et les *Auderienses*, auxquels s'ajoutent d'autres qui ont été élevées au rang du municipes mais cela reste hypothétique.

Cette activité municipale est accompagnée, comme il est attendu, d'actes de gratitude de la part des cités bénéficiaires, en guise de remerciements pour leur avoir octroyé des statuts privilégiés. Or, comme les dates exactes de cette promotion ne sont pas toutes bien précisées, mis à part quelques unes, nous ne disposons pas toujours assurément de l'argument fort pour analyser le rapport étroit entre l'érection d'un monument quelconque et la promotion municipale, hormis quelques rapprochements à travers le contexte de la dédicace.

---

<sup>410</sup> J. Gascou, 1972, p. 142-143.

<sup>411</sup> M. Th. Raepsaet-Charlier, 1999, p. 271-352.

Parmi les cités qui sont promues au rang de colonie, on peut citer *Cuicul*<sup>412</sup>, qui est une création de nature militaire qui remonte au second siècle, et qui s'insère dans un cadre plus large touchant toute la région, au sud et sud-ouest de *Theveste*. Elle a livré une série de dédicaces à Trajan, son fondateur, dont la plus ancienne est postérieure à 102, dédiée pour le salut de l'empereur<sup>413</sup>, et deux autres honorant Trajan<sup>414</sup> et Trajan père<sup>415</sup> érigées dans un intervalle de 5 à 6 ans. Aussi, est-il établi un lien évident entre cette promotion et les textes reconnus à ce jour, ce genre d'hommages peut se faire aussi quelques années après la promotion municipale.

*Calama*, une autre cité de la Numidie Proconsulaire considérée comme étant un municipes de l'empereur Trajan grâce à la prédominance de la tribu *Papiria*<sup>416</sup>. Elle lui a dédié une statue en marbre rose, en 103, suite à un décret des décurions et financée *pecunia publica* grâce à un consensus des *Kalamenses*<sup>417</sup>. Cet hommage officiel malgré certaines omissions (salutations impériales et le surnom *Dacicus*) montre l'intérêt apporté très tôt par cette cité à l'image de l'empereur sans pourtant nous permettre d'élucider les raisons de son érection, la célébration du triomphe sur les Daces ou un acte de reconnaissance envers le *conditor municipii*, ou plutôt les deux à la fois.

Dans le même ordre d'idées, *Thubursicu Numidarum*, un autre municipes ulpien créé après l'année 100, peut être avant ou après l'érection du capitole, monument dédié par le proconsul et ses deux légats en 113, étant donné que les temples capitolins sont aussi attestés dans des cités pérégrines<sup>418</sup>. En effet, les deux dédicaces de Minerve Auguste<sup>419</sup> et de Junon Reine<sup>420</sup> présentent un formulaire différent des textes antérieurs à l'érection du capitole surtout la mention d'un décret des décurions, cela peut être en relation avec ce changement de statut municipal. Toutefois, le formulaire de ces textes ne permet pas d'affirmer qu'ils sont érigés à l'occasion de cette promotion au rang du municipes.

Des trois autres cités *Rusicade*, *Chullu*, *Milev*, qui appartiennent à la confédération cirtéenne, ont bénéficié au début du second siècle d'une promotion au rang de colonies

---

<sup>412</sup> J. Gascou, 1972, p. 108-110.

<sup>413</sup> Cat. n° 11.

<sup>414</sup> Cat. n° 12.

<sup>415</sup> Cat. n° 13.

<sup>416</sup> J. Gascou, 1972, p. 107.

<sup>417</sup> Cat. n° 19.

<sup>418</sup> N. Kallala, 1992, p. 185-196.

<sup>419</sup> Cat. n° 46.

<sup>420</sup> Cat. n° 47.

honoraires, mais sans se détacher de leur chef lieu *Cirta*<sup>421</sup>, un seul texte de *Rusicade*<sup>422</sup> peut être lié à cette promotion municipale. Il s'agit d'une dédicace érigée en 107 qui qualifie l'empereur d'*Optimus ac Maximus*, une expression qui laisse croire qu'elle est attribuée à l'empereur en tant qu'acte de reconnaissance pour cette faveur impériale.

L'arc de triomphe de *Mactaris*<sup>423</sup> érigé en 116 nous révèle une évolution du formulaire employé pour désigner les institutions de cette cité qui est dotée déjà d'un ordre de décurions et d'une caisse publique, ce qui n'est pas le cas par exemple sur la base de statue érigée sur le forum en 113 et financée *pecunia sua* grâce à une souscription des 64 cités d'un *pagus*, *Thusca* et *Gunzuzi*<sup>424</sup>.

Un autre exemple en Afrique, en provenance de *Lepcis Magna*, où l'érection d'un arc de triomphe<sup>425</sup> en 109 sur une voie publique est considéré généralement comme étant liée à sa promotion au rang de colonie honoraire par l'empereur Trajan<sup>426</sup>, étant donné que la dédicace gravée sur l'épistyle de l'arc présente pour la première fois le nom complet de la cité en tant que colonie, *Colonia Ulpia Traiana Fidelis Lepcis Magna*. Les Lepcitains voulaient, semble-t-il, honorer l'empereur par un monument solennel, pour leurs avoir octroyé ce statut de colonie attendu déjà depuis longtemps, puisque cette cité a connu une richesse et développement urbanistique acquise lui permettant de bénéficier d'un meilleur statut. Cette même dénomination de la colonie, récemment créée, apparaît une seconde fois, sur une dédicace impériale trouvée dans le temple de *Liber Pater*<sup>427</sup>, datant de la même année que celle de l'arc ou un peu après.

Deux autres cités, dont le passé et l'évolution sont à rapprocher de ceux de *Lepcis Magna*, ont aussi bénéficié d'une promotion au rang d'une colonie honoraire : *Hadrumetum* et *Leptiminus*. Le nom complet de *Hadrumetum* apparaît sur une table de patronat, datée de 321 ap. J.-C. qui donne le nom de la cité : *Colonia Concordia Vlpia Traiana Augusta Frugifera Hadrumetina*<sup>428</sup>. Cette découverte ne laisse pas de doute quant au *conditor coloniae* de

---

<sup>421</sup> J. Desanges, 1980, p. 194.

<sup>422</sup> Cat. n° 73.

<sup>423</sup> Cat. n° 65.

<sup>424</sup> Cat. n° 63.

<sup>425</sup> Cat. n° 55.

<sup>426</sup> J. Gascou, 1972, p. 76, not. 8 : « En toute rigueur, on doit placer cette création entre 98, date de l'avènement de Trajan, et 109-110, date de la dédicace de l'arc de Trajan où est mentionnée la *colonia Ulpia*. Mais il est vraisemblable que la date est proche de 109-110, et que c'est pour remercier Trajan de la mesure qu'il prenait en faveur de *Lepcis*, que les Lepcitains élevèrent cet arc ».

<sup>427</sup> Cat. n° 57.

<sup>428</sup> *CIL*, VI, 1687 (*ILS*, 6111).

Hadrumète<sup>429</sup>, qui est l'empereur Trajan<sup>430</sup>. Dans le volet de l'iconographie, Hadrumète a révélé un relief imposant, un cortège triomphal<sup>431</sup> appartenait probablement à un arc de triomphe et représentant l'empereur en tant que conducteur du char et qui serait Trajan. Il est de même reconnu par une tête colossale<sup>432</sup> l'honorant en tant qu'empereur divinisé et qui était placée dans un endroit voué au culte impérial. Donc, on peut le voir, le bienfait du prince est récompensé même après sa mort. Cela en dépit du fait qu'aucun document, épigraphique ou statuaire n'est lié directement à cette promotion coloniale mais on ne doit pas se fier à l'argument *a silentio*.

Il est de même à *Leptiminus* où seule une dédicace, incomplète d'ailleurs, est faite à Plotine<sup>433</sup>, date du règne de Trajan ; elle montre cependant la loyauté apportée par les cités africaines non seulement à l'empereur mais aussi à son épouse, honorée ici par une statue sur le *forum*, on est en droit de supposer que sa statue devait être associée à une autre certainement de Trajan, pour former un couple impérial. Cette dédicace est vraisemblablement liée à un événement important de l'histoire de la cité. La promotion coloniale peut-être?

En Germanies, outre les diplômes militaires qui sont les plus nombreux, plusieurs inscriptions commémorent des travaux édilitaires pour un usage généralement militaire, d'autres sont de date précoce, dont une dédicace d'*Aquae Mattiacorum*<sup>434</sup> datant de 98 ou 99, qui pourrait être mise en relation avec l'avènement impérial plutôt avec l'obtention par cette la *civitas* du droit latin, elle est d'ailleurs appelée *Civitas Ulpia Mattiacorum*<sup>435</sup>.

En Afrique comme en Germanies, l'activité entamée par Trajan dans le domaine municipal comme la création de nouvelles colonies ou l'extension du droit latin particulièrement dans l'espace germanique, est évidente, mais la plupart du temps elle n'est pas accompagnée d'hommages pour le *conditor coloniae* et/ou *municipii*. Il faut le dire qu'il n'est pas aisé d'en établir le lien à travers les quelques témoignages recensés à cause du contenu des textes qui n'est pas très suggestif.

---

<sup>429</sup> J. Gascou, 1972, p. 67.

<sup>430</sup> Toutefois, l'état de la documentation qui n'a révélé aucun texte en provenance de Hadrumète datant de l'époque de Trajan, à part une tessère d'hospitalité (voir Cat. n° 74), inviterait à se poser des questions sur la création trajane. Est-ce que cela pose problème pour d'autres ?

<sup>431</sup> Cat. n° 76.

<sup>432</sup> Cat. n° 75.

<sup>433</sup> Cat. n° 61.

<sup>434</sup> Cat. n° 306.

<sup>435</sup> M. Th. Raepsaet-Charlier, 1999, p. 297-301.

### I.3.5. B-L'évergétisme impérial

L'intervention impériale en faveur des cités provinciales dépasse parfois l'octroi d'un statut privilégié (municipe, colonie) pour d'autres avantages qui intéressent la vie des habitants. La munificence impériale ou évergétisme impérial est révélée dès le début du Principat et s'est maintenue fort longtemps après<sup>436</sup>, et, quelle que soit sa nature, elle peut dans ce cas contribuer à la diffusion de l'image impériale. Les cités/provinces qui ont bénéficié de ces libéralités sont généralement reconnaissantes à l'empereur bienfaiteur par des hommages rendus à celui-ci, et, parfois à d'autres membres de la famille impériale.

Plusieurs inscriptions attestent les interventions et les générosités impériales. On a pu recenser au moins dix textes qui mémorisent des travaux édilitaires effectués grâce à une initiative impériale dans des provinces comme l'Afrique, la Bétique, l'Espagne Citérieure, la Gaule Narbonnaise, la Germanie Supérieure, et la Bretagne. Dans la plupart des cas, un seul texte au nominatif éternise cette libéralité.

L'activité bâtitrice de l'empereur est reconnue en Afrique par la reconstruction *a fundamentis* d'un pont à *Simitthus*<sup>437</sup>, dans le nord-ouest de la Proconsulaire, après qu'il s'est écroulé certainement par l'effet d'une inondation du *Bagrada*. L'emploi du terme *pontem novum* plaide en faveur d'une réfection complète de cet ouvrage ravagé par les eaux de l'oued. En engageant ses soldats, un détachement des auxiliaires de la troisième légion Auguste, et à ses propres frais, Trajan a fait preuve, en 112, d'une grande générosité en faveur de toute la province. Cette action dépasse de loin le simple cadre de l'ornementation des cités, car par au-delà du bienfait rendu à la cité, la construction du pont a des retombées sur toute la province ; il faut cependant relativiser tout cela car il faut avoir à l'esprit aussi que l'empereur est propriétaire dans la région de plusieurs domaines, notamment les carrières de marbre de *Simitthus*.

En Bétique, des libéralités impériales sont attestées d'abord à *Singila Barba* comme à *Iliturgicola*. Dans la première<sup>438</sup>, un fragment d'inscription, rattachée à l'empereur Trajan, fait partie d'un texte monumental gravé sur un piédestal surmonté probablement d'un buste de Trajan comme signe de gratitude et de reconnaissance pour des privilèges accordés à cette cité qui restent cependant indéterminés.

---

<sup>436</sup> J. M. Carrié, 1992, p. 411-430.

<sup>437</sup> Cat. n° 7.

<sup>438</sup> Cat. n° 144.

Plus significatif est l'exemple qui nous vient d'*Iliturgicola*<sup>439</sup> où Trajan a été honoré par deux dédicaces *in honorem*, suite à des bienfaits impériaux accordés à la cité, indiqués par deux fois au pluriel, sous une forme abrégée ne permettant pas néanmoins de reconnaître la nature exacte. Ainsi, la cité a pris à sa charge de faire ériger deux monuments reconnus par des plaques en marbre suite à un décret des décurions et financés par des deniers publics. Bien que trouvés dans deux endroits différents et à des dates séparées, ils montrent l'intérêt apporté par *Iliturgicola* à cette indulgence impériale en le remerciant de sa gratitude.

A Ponte de Sor<sup>440</sup>, en Lusitanie, Trajan aurait peut-être financé la construction d'un pont comme le transmet une inscription à caractère officiel inscrite sur une plaque en marbre provenant d'une construction publique imposante, œuvre de l'administration impériale, érigée en 115 comme l'indique l'intitulé impérial au nominatif.

D'autres cités comme *Portus Namnetum*<sup>441</sup>, en Gaule lyonnaise, *Mogontiacum*<sup>442</sup> en Germanie Supérieure, *Colonia Claudia Ara Agrippinensium*<sup>443</sup>, en Germanie Inférieure, *Deva*<sup>444</sup> et *Eboracum*<sup>445</sup> en Bretagne, toutes ont bénéficié des libéralités impériales sous forme de construction d'édifices dont la plupart de nature militaire particulièrement en Germanies et en Bretagne comme l'armurerie de Cologne ou la reconstruction de la forteresse à *Deva* ou encore une porte d'un camp à *Eboracum*.

Hormis les bienfaits accordés à *Iliturgicola* en Bétique qui ont donné lieu à deux dédicaces impériales, les autres bienfaits impériaux sont mémorisés par des inscriptions monumentales rédigées au nominatif, indiquant que le monument quelle que soit sa nature est une œuvre impériale. Ces études de cas montrent d'abord que les actes d'évergétisme impérial ne sont pas nombreux ; en outre, ces interventions impériales n'ont pas suscité un grand enthousiasme chez les populations de cités bénéficiaires de ces générosités étant donné que la plupart de temps un seul texte commémore la libéralité impériale sans être accompagné d'autres dédicaces à l'empereur ou à des membres de sa famille. Les répercussions de l'évergétisme impérial sur la diffusion de l'image impériale sont finalement timides et n'ayant pas eu de grands effets.

---

<sup>439</sup> Cat. n° 148, 149.

<sup>440</sup> Cat. n° 175.

<sup>441</sup> Cat. n° 276.

<sup>442</sup> Cat. n° 302.

<sup>443</sup> Cat. n° 313.

<sup>444</sup> Cat. n° 326.

<sup>445</sup> Cat. n° 337.

Les occasions de dédicaces sont plus variées, en plus des motifs cités ci-dessus, il y a d'autres comme les actes d'évergétisme des notables locaux qui ont contribué aux consécration d'hommages à l'empereur surtout ceux qui sont en relation avec le culte impérial ainsi à *Musti*<sup>446</sup> et *Vzae*<sup>447</sup> en Afrique, où les dédicants, des flamines perpétuels, ont érigé des dédicaces de statues à l'empereur qui est associé à la cité, bénéficiaire de cette générosité. En Gaule lyonnaise, des notables ont procédé à des embellissements dans leurs cités (*Augustodunum*<sup>448</sup>, *Agedincum*<sup>449</sup>), ils ont dédié ses travaux édilitaires à l'empereur. Ainsi, "l'autoreprésentation" impériale fut liée instantanément au quotidien municipal des cités.

L'attribution des promotions individuelles à travers l'octroi de la citoyenneté romaine *viritalis* peut être aussi à l'origine de l'érection d'une statue à l'empereur comme signe de remerciement. Pour l'époque de Trajan même si ce genre de faveur impérial existe, il n'a pas eu de conséquences directes sur la diffusion de son image puisque aucun exemple en provinces occidentales ne peut être lié à l'attribution de la citoyenneté romaine de la part de cet empereur.

## II- Variété dans l'expression de la titulature impériale

### II-1. La dénomination impériale

#### II.1.1. Les *tria nomina* personnels

##### a) M. Ulpus Traianus

La dénomination de Trajan antérieure à son avènement comme empereur se réduit à ses noms personnels, à savoir les *tria nomina* en tant que citoyen romain, M. Ulpus Traianus. Cette appellation apparaît sur des inscriptions dès 91 ap. J.-C., quand il est nommé pour la première fois consul ordinaire avec M. Acilius Glabrio, sous le règne de Domitien, le dernier empereur flavien. Les registres du collège des frères Arvales font état de ce consulat dans un fragment de plaque commenté et étudié par J. Scheid<sup>450</sup>, où on lit *M'. Acilio Glabrione, M.*

---

<sup>446</sup> Cat. n° 51.

<sup>447</sup> Cat. n° 69.

<sup>448</sup> Cat. n° 273.

<sup>449</sup> Cat. n° 276.

<sup>450</sup> Voir à ce propos *CIL*, VI, 2067 ; A. Degrassi, 1952, p. 27, n°91\* et J. Scheid, 1998, n°58, p. 161.



*Ulpio Traiano co(n)s(ulibus) (ante diem tertium) k(alendas) Maias*. Par contre, les Fastes d'Ostie<sup>451</sup>, du moins ceux qui sont conservés, ne mentionnent pas les deux consuls.

Les noms des deux consuls de l'an 91 apparaissent sur un certain nombre d'inscriptions, d'abord sur un texte de *Castrimoenium*<sup>452</sup>, dans la *Regio I* du *Latium et Campania*, fragment des fastes d'un collège sacerdotal, les *fasti Cooptationum*, et un second texte de *Pecinum*, provenant de *Potentia*<sup>453</sup>, et qui énumère une liste des noms des consuls ordinaires du règne de Domitien, dont ceux de M(anius) Acilius Glabrio et M(arcus) Ulpus Traianus. Aux documents cités, on peut ajouter deux autres inscriptions qui proviennent des provinces de l'Occident romain, l'une de la Bétique, d'El Saucejo (*Irni*) : ce long texte est connu sous le nom de la loi d'*Irni*, où on lit à l'avant dernière ligne les noms des deux consuls *anno M(ani) Acili Glabrionis et M(arci) Ulpi Traiani co(n)s(ulum)*<sup>454</sup>.

Le second texte est de la Gaule Narbonnaise, de Duingt<sup>455</sup>, une commune qui appartient au comté de Genève, et plus particulièrement au *pagus minor Albanensis* ; il s'agit d'une dédicace à Castor Auguste faite avec les produits de la quête annuelle (*ex stipe*) par le prêtre du sanctuaire du Dioscure, C. Caprilius Sparus, qui a daté son acte par les noms des deux consuls.

De 91 à la date de son avènement, le nom du futur empereur n'est pas cité par les documents et les inscriptions. Il est à remarquer que même durant la période de sa corégence, de 27 octobre 97 au 28 janvier 98, environ trois mois, on n'a pas recensé dans le matériel épigraphique des témoignages illustrant cette phase bien que dès le jour de son adoption, Trajan ait obtenu le gentilice *Caesar*, le prénom *Imperator*, le partage de la puissance tribunicienne et le surnom *Germanicus*<sup>456</sup>. Par conséquent, Trajan devint un collègue subordonné de Nerva et son successeur désigné. Selon M. Hammond<sup>457</sup>, mis à part la mention

<sup>451</sup> Concernant les Fastes d'Ostie, on se réfère à l'étude faite par L. Vidman, 1982.

<sup>452</sup> *CIL*, VI, 1988 = *CIL*, XIV, 2392 (*AE*, 1992, 236) : *Imp(eratore) Caesa[re Vespasiano Aug(usto) ---] / T(ito) Caesare A[ugusti f(ilio) co(n)s(ulibus)]*, / *p(ost) R(omam) c(onditam) [an(no) DCCCXX ---]*, / *P(ublius) Valer[ius ---] / co[optatus]*, / *Ma(nio) Acil[io Glabrione] / M(arco) Ulp[io] Traiano co(n)s(ulibus)*, / *L(ucius) Ce[---] / L(ucius) No[---] / T(itus) S[---]*.

<sup>453</sup> *AE*, 1949, 23 = *AE*, 2003, 588 = *AE*, 2005, 457.

<sup>454</sup> *CILA-2-4*, 1201 ; ce texte fut publié dans plusieurs recueils et a suscité de nombreux commentaires, il est inutile de citer l'ensemble de cette bibliographie.

<sup>455</sup> Une plaque de calcaire jaune découverte, en 1901, lors de la démolition de l'ancienne église à Duingt, à 13 km au sud d'Annecy, (*AE*, 1901, 201 (*ILS*, 9245)) : *Castori Aug(usto)*, / *C(aius) Caprilius / Sparus*, / *ex stipe / [a]n(ni) Mani Aci/[l(i) Gl]abrionis*, / *M(arci) / Ulpi Traiani co(n)s(ulum) / [q]uo sacerdos / fuit*. Pour les publications postérieures voir *ILGN*, 350 ; *ILHSavoie*, 59 ; *CAG*, 74, p. 230 n°108 ; *ILN-5*, 736, et, en dernier lieu A. Vigier, 2009, 131 (*AE*, 2009, 838).

<sup>456</sup> *Pl.*, *Pan.*, VIII, 6.

<sup>457</sup> M. Hammond, 1957, p. 27.

par Pline le Jeune de *Caesar, Caesar Augustus* et d'*Imperator*, en parlant de Trajan après son adoption lors du discours qu'il a prononcé devant le Sénat le 1<sup>er</sup> septembre 100, il n'y a eu pas de témoignages de ce style avant de devenir un empereur.

Les Fastes d'Ostie<sup>458</sup>, en énumérant les consuls ordinaires de l'an 98, citent au départ les deux consuls, entrant en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 98, qui sont l'empereur Nerva et le futur empereur Trajan, encore en Germanie, et appellent ce dernier par la dénomination suivante : *Imp(erator) Nerva Caesar Traianus II*. Toutefois, la première formulation proprement impériale provient de la Numidie militaire, du camp de Lambèse<sup>459</sup>, où un texte fait par les soins du légat de la Troisième légion Auguste, qui assigne aux deux empereurs, père et fils, une titulature semblable avec le partage du surnom *Augustus* même qui reste l'apanage de Nerva. L'absence de la filiation pour Trajan montre que Nerva est encore vivant ou du moins n'est pas encore divinisé. De cette formule, on n'a pas d'autres attestations : elle est unique et n'apparaît qu'une seule fois.

Quand il devient seul maître de l'Empire, lors du décès de Nerva en janvier 98, Trajan a obtenu ses autres noms et titres par décision du Sénat et approbation de l'armée. Il a alors encadré ses propres surnoms par la trilogie augustéenne, les *tria nomina* impériaux, telle qu'elle est inventée par Auguste : *Imp(erator) C(aesar) Aug(ustus)*. Cette formule initiale de la séquence impériale a survécu à la crise des années 68-69 et a été restaurée par Vespasien pour affirmer une continuité dynastique<sup>460</sup>. A partir de cet empereur, cette expression représentative du nom impérial s'est stabilisée et sa mention devient régulière sur les inscriptions et les documents officiels<sup>461</sup>. Cette tendance fut renforcée par Trajan et, depuis, et pendant trois siècles environ, *Imperator Caesar Augustus* désignent le détenteur du pouvoir à Rome, l'Empereur romain. Après la divinisation de son père adoptif, la titulature de l'empereur Trajan s'enrichit avec sa filiation, *divi Nervae filius*, et le surnom *Aug(ustus)* et se présente comme suit : *Imp(erator) Caesar Diui Nervae F(ilius) Nerva Traianus Aug(ustus)*.

Lors de l'investiture de l'empereur, à cette dénomination s'ajoutent les autres titres républicains et impériaux, et l'ensemble forme ce qu'on appelle la titulature impériale. Trajan a été doté très tôt du surnom *Germanicus* lors de son adoption, en 97. Au terme de la première

---

<sup>458</sup> L. Vidman, 1982, p. 45.

<sup>459</sup> Cat. n° 52.

<sup>460</sup> Vespasien a ajouté son *cognomen* personnel aux *tria nomina* impériaux et sa dénomination apparaît comme suit *Imp. Caes. Vesp. Aug.*, son fils Domitien a enrichi sa dénomination avec sa filiation pour revendiquer l'héritage de son père et a ajouté lui aussi son propre surnom : *Imp. Caes. divi Vesp. f. Dom. Aug.*, à propos de Domitien voir l'étude de A. Martin, 1987, p. 173 et suiv.

<sup>461</sup> L. Lesuisse, 1961, p. 415.

guerre dacique, il a obtenu le surnom *Dacicus*, en automne 102 et les 20 et 21 février 116, suite aux succès remportés contre les Parthes, il devient *Parthicus*. A cette série de *cognomina ex virtute*, fut ajouté *Optimus*, surnom honorifique, lui fut attribué en 114. Il assume en outre l'ensemble des pouvoirs publics comme le grand pontificat, la puissance tribunicienne, les acclamations impériales, le consulat et le titre de *Proconsul*. Cet ensemble de noms et titres constitue la titulature de l'empereur telle qu'elle apparaît sur les documents officiels, dont les diplômes militaires : *Imp. Caes. divi Nervae filius Nerva Traianus Optimus Aug. Ger., Dac., Parthicus, pont. max., trib. pot., imp., cos., procos., p.p.*

Notre approche de la titulature est faite en fonction de l'ordre de l'énumération des noms et des titres officiels. A cela s'ajoute l'étude de l'appellation de l'empereur *post mortem*. Notre objectif est d'apprécier le taux de présence de chaque nom/titre dans les inscriptions recensées, sa morphologie, s'il est écrit comme dans les documents officiels ou s'il y a d'autres formes que celles qui sont conçues par la chancellerie impériale et qui sont connues à Rome par exemple, capitale de l'Empire. Existe-t-il des omissions ou des interversions par rapport à la titulature officielle « centrale » ? En quoi consistent ces différences, comment s'expliquent-elles et quelle en est la logique ou la signification du point de vue de l'expression du pouvoir, du choix d'une titulature précise, et notamment des *cognomina ex virtute*. Quelle est la part des autorités et institutions locales, de l'administration provinciale ou de la chancellerie impériale dans le choix du formulaire ? Expriment-t-elles une spécificité régionale ou locale ?

## b) Nerva Traianus

Dès le règne d'Auguste, l'empereur qui accède au pouvoir suprême renonce à son nom gentilice. Cette pratique demeure en vigueur à l'exception des empereurs claudiens qui, à côté du *cognomen* familial, ont conservé leur nom de famille<sup>462</sup>. Après son avènement, Trajan se détacha de son *nomen Ulpus* sans pourtant adopter le gentilice de son père adoptif *Cocceius*, dont il prend le surnom *Nerva* auquel il ajoute son propre surnom *Traianus*. Donc, Trajan adopté par *Cocceius Nerva* n'est pas devenu un *Cocceius*, il est resté un *Ulpus* et conserve l'appartenance à sa *gens* telle qu'il est avant son accession à l'Empire. Cet acte est interprété différemment par les auteurs contemporains : Trajan veut montrer que le pouvoir impérial n'est pas resté dans la même famille souligne R. Paribeni « Il est singulier que Trajan, malgré son adoption, ait conservé son nom, alors qu'il aurait dû assumer ceux de l'adoptant, avec un

---

<sup>462</sup> Th. Mommsen, 1896, p. 24.

rappel de son gentilice propre, par transformation de celui-ci en un surnom surnuméraire, et s'appeler Marcus Cocceius Nerva Vlpianus. On doit admettre qu'ainsi fut délibérément accentué le caractère spécifique et nouveau d'une adoption réfractaire à des raisons de famille comme à des ambitions dynastiques<sup>463</sup>». Ce changement apparaît superficiel mais loin d'être sans intérêt. L'emploi de Nerva seul sans le gentilice Cocceius montre que cet empereur provincial voulait se dissocier de la famille des Cocceii et affirmer la naissance d'une nouvelle dynastie impériale.

E. Albertini<sup>464</sup>, dans son *Empire romain*, évoquant les bienfaits de l'adoption, écrit : « Le caractère spécial de cette adoption, mesure d'intérêt public plutôt qu'acte de droit privé, se marque dans le fait que Trajan conserva son gentilice naturel d'*Ulpus*». De même, J. Carcopino<sup>465</sup>, quand il analyse l'hérédité dynastique chez les Antonins, montre que non seulement Trajan a conservé son nom de famille mais aussi son successeur, Hadrien, qui ne devint pas un *Ulpus* ; il a réussi cependant plus tard à transmettre son propre état civil à ses adoptés.

Pour R. Syme<sup>466</sup>, Trajan prend le *cognomen* de Nerva qu'il emploie à la place du gentilice, ainsi que sa tribu, la *Papiria*. Il ressemble ainsi à Tibère qui ne retient d'Auguste, son père adoptif, que le surnom *Caesar* et non le gentilice *Iulius*. Cette tendance apparaît d'abord chez Auguste qui n'a pris de son père adoptif que son surnom et a exclu *Iulius* comme pour montrer que Iulius Caesar a fondé une nouvelle dynastie, rendue indépendante de la *gens* traditionnelle des *Iulii*<sup>467</sup>.

Quoi qu'il en soit, par ambitions dynastiques ou pour le but de rétablir le style augustéen, Trajan conserva donc l'éminence de sa famille naturelle, mais sans ignorer son père adoptif auquel il doit l'Empire, par l'emploi de son surnom *Nerva* et son rappel systématique en tant qu'ancêtre légitime de l'empereur dans les actes publics et les inscriptions à travers tout l'Empire.

Le couple *Nerva Traianus* devient le gentilice de l'empereur et se présente selon cet ordre : le *cognomen* *Nerva* suivi de son propre surnom, *Traianus*. On n'enregistre aucune interversion dans les inscriptions des provinces occidentales. Quant à leur emplacement dans

---

<sup>463</sup> R. Paribeni, 1928, t.1, p. 132 traduit par J. Carcopino, 1949, p. 287.

<sup>464</sup> E. Albertini, 1949, p. 174, not. 1.

<sup>465</sup> J. Carcopino, 1949, p. 287 : en adoptant L. Ceionius Commodus Verus, Hadrien l'a appelé L. Aelius Caesar et, plus tard, il a pareillement transformé Aurelius Antoninus en Aelius Hadrianus.

<sup>466</sup> J. Beranger, 1965, p. 43.

<sup>467</sup> M. Hammond, 1957, p. 21.

la titulature impériale, les instances impériales lui assignent l'avant dernière place dans l'agencement de la dénomination, après *Imp. Caesar divi Nervae filius* et avant le *cognomen Augustus*. Toutefois, à cet ordre préétabli, il y a des exceptions : 10 fois les deux *cognomina* sont cités séparément, dont deux fois en Afrique<sup>468</sup>, trois en Bétique<sup>469</sup>, quatre en Espagne Citérienne<sup>470</sup> et une seule fois en Gaule Narbonnaise<sup>471</sup>.

Plusieurs fois *Nerva* est omis et seul *Traianus* fut cité, on a pu recenser 22 attestations de cette formule. Ces omissions se remarquent surtout en Proconsulaire avec 10 occurrences, la Citérienne, en second rang, avec 6 occurrences suivie par la Bétique qui en révèle 4 et enfin la Gaule Narbonnaise et l'Aquitaine avec un seul témoignage chacune. Seules cinq inscriptions sont dédiées à l'empereur et ne mentionnent pas le nom de son père adoptif, celle de Hr. Mettich<sup>472</sup>, une reproduction de la *Lex Manciana*, loi promulguée sous Vespasien, trois dédicaces de la Bétique<sup>473</sup> et la dédicace de l'Arc de Soria<sup>474</sup>.

Les autres textes sont des carrières équestres ou sénatoriales pour des individus qui ont travaillé au service de l'empereur<sup>475</sup>, une tessère d'hospitalité<sup>476</sup>, une dédicace à Mercure Auguste<sup>477</sup>, deux dédicaces à la Victoire Parthique<sup>478</sup>, une borne limite du territoire des Musulames<sup>479</sup>, une dédicace à Plotine Auguste<sup>480</sup> et trois milliaires<sup>481</sup>. Outre ces omissions, neuf fois le surnom a disparu à cause du mauvais état de conservation de la pierre. Hormis ces omissions, les deux surnoms apparaissent conjointement 258 fois dont trois fois, toutes en Proconsulaire<sup>482</sup>, avec l'épithète *divus*.

Quant à leur morphologie, les commanditaires ont employé, outre la forme en toutes lettres, des abréviations variées (voir le tableau suivant n° 2) comme en Afrique Proconsulaire

---

<sup>468</sup> Cat. n° 40, 52.

<sup>469</sup> Cat. n° 140, 152, 153.

<sup>470</sup> Cat. n° 235, 236, 237, 243.

<sup>471</sup> Cat. n° 264.

<sup>472</sup> Cat. n° 38.

<sup>473</sup> Cat. n° 144, 149, 156 ce dernier texte est trop fragmentaire et nous ne savons pas si le surnom *Nerva* est omis ou a disparu.

<sup>474</sup> Cat. n° 215: la datation de cet arc de Medinaceli (*Occilis*) n'est pas assurée ; la dénomination de l'empereur Trajan fut ajoutée à cause de l'*abolitio memoriae* de Domitien. Elle est très courte et ne mentionne que les noms de l'empereur les plus communément utilisés.

<sup>475</sup> Cat. n° 36, 37 ; Cat. n° 66 : sur ce texte l'épithète *diuus* fut citée à la place du surnom *Nerva* ; Cat. n° 158, 211, 214, 261.

<sup>476</sup> Cat. n° 74.

<sup>477</sup> Cat. n° 59.

<sup>478</sup> Cat. n° 81, 82.

<sup>479</sup> Cat. n° 106.

<sup>480</sup> Cat. n° 267.

<sup>481</sup> Cat. n° 226, 245, 247.

<sup>482</sup> Cat. n° 1, 24 : deux dédicaces à T. Flavius Macer ; cat. n° 30 : la dédicace *post mortem* de Hr. Bir Magra.

qui est la mieux représentée, vient ensuite la Germanie Inférieure et la Gaule Narbonnaise. Des nouvelles formes d'écritures comme *Nerv. Traianus*, *Nervae Trai.*, *Ner. Tra.*, *Nerva. Tra.*, *Trai.*, sont connues par une seule attestation chacune ; elles sont utilisées plutôt à une échelle locale très restreinte. Le tableau suivant (n° 03) résume l'ensemble des abréviations des deux surnoms dans les provinces occidentales.

Tableau n° 03 : les abréviations des deux *cognomina* personnels de Trajan : *Nerva Traianus*

Province	<i>Nerva Traianus</i>	<i>Nerva Traian(us)</i>	<i>Nerva(e) Traianus</i>	<i>Nerv. Traianus</i>	<i>Ner. Traianus</i>	<i>Nervae Trai.</i>	<i>Ner. Trai.</i>	<i>Ner. Tra.</i>	<i>Nerva. Tra.</i>	<i>Traianus</i>	<i>Trai.</i>	Total
Afrique Proconsulaire	79	2	1		1	1	2			9		92
Maurétanie Césarienne	5											5
Maurétanie Tingitane	10	1										11
Bétique	11									4		15
Lusitanie	35	1										36
Citérieure	30	1								6		37
Narbonnaise	3	1		1							1	6
Aquitaine	6									1		7
Lyonnaise	3	1						1				5
Belgique	3	1										4
Alpes	2											2
Norique	6	1										7
Rhétie	7											7
Germanie Supérieure	15	1										16
Germanie Inférieure	6	1	1		1				1			10
Bretagne	13	2			1							16
<b>Total</b>	<b>234</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>276</b>

## II.1.2: Les tria nomina officiels : *Imperator Caesar Augustus*

R. Syme<sup>483</sup> a comparé cette trilogie augustéenne aux *tria nomina* d'un citoyen romain, *Imp(erator)* est un prénom, *Caesar* est un *nomen* et *Aug(ustus)* est un *cognomen*. Cette dénomination fut inventée par Octavien Auguste, il fut le premier qui prit le titre d'*Imperator* comme prénom et le surnom *Augustus*, deux éléments qui encadraient le nom propre qu'il avait reçu par l'adoption testamentaire de César dont il avait bénéficié, il se nommait *Imperator Caesar Augustus*<sup>484</sup>. L'attitude de ses successeurs a varié quant à l'utilisation de cette nomenclature. Elle ne se stabilise qu'à partir du règne de Vespasien. Dès cette époque, les empereurs ont pris l'habitude de se nommer *Imperator Caesar* au début de leur titulature et d'ajouter en fin de la séquence impériale, le surnom *Augustus*. Au début du deuxième siècle, Trajan a raffermi cette tendance.

### a- Le prénom *Imperator*

À l'origine, *Imperator* est un titre républicain<sup>485</sup>, il est utilisé depuis César<sup>486</sup> comme un titre et depuis Auguste, il devint la marque distinctive du premier chef de l'Etat romain. Plusieurs auteurs affirment que le titre *Imperator* prend une signification toute nouvelle, puisque le premier *Augustus* est aussi le premier empereur qui a porté effectivement et d'une manière régulière, comme prénom, ce titre honorifique du général vainqueur<sup>487</sup>. Dion Cassius est explicite lorsqu'il écrit : « Je dis *imperator* non pas le titre accordé anciennement à certains ensuite de leurs victoire, mais l'autre, celui qui exprimait la puissance souveraine, comme il fut attribué par vocation à César, à ses enfants et ses descendants »<sup>488</sup>. Auguste a doublement hérité ce titre, d'abord en vertu de sa victoire à *Actium* et en tant que fils adoptif de Jules César. Depuis 29 av. J.-C., il remplaça son propre prénom Caius par le titre *Imperator* et s'appelle depuis *Imperator Caesar*<sup>489</sup>.

L'attitude des successeurs d'Auguste envers ce prénom impérial est variable. Alors qu'Auguste faisait de cette appellation le premier élément du nom impérial, son fils adoptif et

---

<sup>483</sup> R. Syme, 1958, p. 182.

<sup>484</sup> F. Chausson, 2012, p. 36.

<sup>485</sup> À Rome, l'*imperator* est celui qui commande ou qui possède l'*imperium*, voir à propos d'*Imperator* et son évolution voir Th. Mommsen, 1896, p. 28-29 ; M. Hammond, 1957, p. 27 ; R. Combès, 1966, p. 121-154.

<sup>486</sup> Jules César est le premier à conserver le titre *imperator* même après son retour dans la ville de Rome à l'inverse de ses devanciers qui abandonnent ce titre après le triomphe ou avec le retour dans la ville. Suétone, *Iul.*, 76, 1 et Plutarque, *Caes.*, 57,2, rapportent que César a reçu le prénom *imperator*.

<sup>487</sup> M. Hammod, 1957, p. 22 ; L. Lessuisse, 1961, p. 417 ; J. Béranger, 1975, p. 147.

<sup>488</sup> DC, LII, 41, 3-4.

<sup>489</sup> DC, LII, 41 ; L. Lesuisse, 1961, p. 417.



son successeur immédiat, Tibère l'a refusé et le *praenomen imperatoris* n'apparaît jamais dans la titulature de cet empereur<sup>490</sup>. Caligula et Claude ont fait de même, aucun des deux ne porte *Imperator* comme prénom. Néron est le seul des Julio Claudiens à rehausser sa titulature par le prénom *Imperator*. Après la crise des années 68-69, Vespasien a rétabli la coutume augustéenne et fait, de nouveau, d'*Imperator* le prénom impérial ; depuis ce *praenomen* est stabilisé et utilisé couramment par ses successeurs<sup>491</sup>.

Pour Trajan, l'attribution du titre d'*Imperator*, ou plutôt sa future nomination à la tête de l'Empire, est liée à un présage extraordinaire, comme le rapporte Pline le Jeune dans son *Panegyrique* : « ...Et le choix qu'il avait fait de toi, César Auguste, cette faveur, dès l'instant où tu es parti pour l'armée, ils l'ont manifestée par un présage extraordinaire..., mais toi, comme tu montais suivant l'usage au Capitole, les acclamations des citoyens venus pourtant pour tout autre chose s'élevèrent vers toi, comme si tu étais déjà leur prince. Toute la foule qui assiégeait le parvis, quand à ton entrée on ouvrit les portes, salua, à ce qu'elle crut alors, Jupiter Imperator, mais c'est à toi, comme l'a prouvé l'événement, qu'elle donnait ce titre. Et c'est bien ainsi que tous interprétèrent ce présage». <sup>492</sup> Avant de partir à la guerre, le futur empereur et comme il est d'usage, il se rend au Capitole pour obtenir l'aide et le soutien de *Jupiter Optimus Maximus*, mais quand les portes s'ouvrent et la statue du grand dieu apparaît, la foule crut *Jupiter Imperator*, dès lors ce titre est considéré comme le qualificatif du futur empereur et conditionne son destin par celui de l'Empire. Mais l'octroi effectif de ce titre à Trajan est lié à un autre événement, qui est cette fois-ci les succès militaires remportés sur les Suèves en Germanie. Nerva est remonté au Capitole pour célébrer cette victoire, il a décidé en même temps d'annoncer l'adoption du légat de Germanie qui n'était autre que Trajan, et il l'a associé au pouvoir, « ...Tu es devenu tout à la fois fils du prince, et César, bientôt empereur avec partage de la puissance tribunicienne... », écrit Pline le Jeune<sup>493</sup>.

Le prénom *Imperator* occupe toujours la première place dans la titulature, comme un titre prééminent de l'empereur en vertu de son pouvoir militaire<sup>494</sup>, cet usage est mis en place

---

<sup>490</sup> Suétone, *Tib.*, 26 : *praenomen quoque imperatoris ...recusavit* ; DC, LVII, 2, corrobore ce témoignage. Voir L. Lessuisse, 1961, p. 419 et 420.

<sup>491</sup> Hadrien est le dernier empereur qui a porté *Imp(erator)* et a rejeté son prénom Publius. Après Hadrien, les empereurs Antonins et Sévères ont porté leur propre prénom individuel en même temps que le prénom officiel, *Imperator*, voir L. Perret, 1922, p. 16.

<sup>492</sup> Pl., *Pan.*, V, 2 ; V, 3 et V, 4.

<sup>493</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 6.

<sup>494</sup> M. Hammond, 1957, p. 39, souligne que le prénom *imperator* bien qu'il ne dénote pas probablement le spécifique *imperium* proconsulaire, il signifie l'*imperium* en général dans lequel l'*imperium* proconsulaire est fusionné sous le Flaviens. Au deuxième siècle de notre ère l'*imperium* proconsulaire apparaît distinct du général et reçoit reconnaissance par l'introduction du titre *Proconsul* dans la titulature de l'empereur.

par Auguste et adopté par tous les empereurs qui sont parés de ce prénom. Trajan porte comme prénom officiel et unique *Imp(erator)* à la place de son propre prénom Marcus. Il figure toujours en tête de la séquence impériale à deux exceptions près, sur l'inscription d'Hr. Mettich, en Afrique Proconsulaire, où il est placé après *Aug(ustus) noster*<sup>495</sup> et sur la dédicace de l'arc de Soria Medinaceli<sup>496</sup>, en Espagne Citérieure, il suit *Numini*. Sur une dédicace à Mercure Auguste de *Lepcis Magna*<sup>497</sup>, la dénomination de l'empereur se réduit à *Traianus Aug.*, alors que sur une autre de L. Domitius Dentonianus, de *Tarraco*<sup>498</sup>, son nom usuel *Traianus* est le seul mentionné.

Sur un total de 18 inscriptions où apparaît le nom de Trajan divinisé, trois fois seulement le prénom *Imp(erator)* est associé à l'épithète *divus* dont deux fois en Afrique Proconsulaire<sup>499</sup> et la troisième d'*Aratispi*<sup>500</sup>, en Bétique. Hormis les exemples cités, on recense 308 occurrences du prénom *Imperator* dans les provinces de l'Occident romain, sur un total de 316 inscriptions dont l'attribution à Trajan est assurée, soit 96, 85%. En effet, on peut dire que le prénom impérial est porté régulièrement par Trajan sur les inscriptions romaines des provinces de l'Occident romain cela affermit l'idée de la stabilité de l'emploi de ce prénom dans la titulature au début du deuxième siècle. Est-il mis en évidence par rapport aux autres éléments de la séquence impériale ? La réponse est non, puisque deux fois seulement le prénom impérial est cité seul à la première ligne sans être accompagné d'autres éléments de la séquence impériale, la première sur une borne milliaire trouvée à *Mascula*<sup>501</sup> en Afrique Proconsulaire et l'autre en Narbonnaise, précisément de sa capitale *Narbo*<sup>502</sup>, sur une dédicace à l'empereur gravée sur le fronton d'une architrave réalisée suite au testament d'un sévir augustal. Ce sont donc deux exemples isolés qui ne dépassent pas 0,6% de l'ensemble de 308 attestations de ce prénom.

Il arrive que ce prénom soit cité plus d'une fois dans le même texte : cela est attesté à *Jebel Oust*<sup>503</sup>, une dédicace de statue à l'empereur Trajan, où le prénom impérial est mentionné deux fois, la seconde pour situer le texte dans le temps, alors que sur une dédicace

---

<sup>495</sup> Cat. n° 38.

<sup>496</sup> Cat. n° 215.

<sup>497</sup> Cat. n° 59.

<sup>498</sup> Cat. n° 220.

<sup>499</sup> Cat. n° 30, 66.

<sup>500</sup> Cat. n° 143.

<sup>501</sup> Cat. n° 93.

<sup>502</sup> Cat. n° 259.

<sup>503</sup> Cat. n° 41.

d'un certain D. Terentius Scaurianus, provenant de Nîmes<sup>504</sup>, le prénom impérial est cité quatre fois, de même à *Aventicum*<sup>505</sup>, sur une inscription à un sénateur inconnu, patron de la colonie, où le prénom impérial se rapporte une fois à Nerva et trois fois à l'empereur Trajan lors de l'énumération des charges accordées à Scaurianus.

À Great Dunham<sup>506</sup>, *Imperator* fut mentionné d'abord parce que Trajan est le responsable de cette constitution impériale, une seconde fois, comme consul ordinaire dès le 1<sup>er</sup> février 98 avec Sex. Iulius Frontinus, servant à dater le diplôme militaire.

Quant à sa morphologie, le prénom *Imperator* est écrit régulièrement par les trois premières lettres, *IMP.*, mais à l'usage habituel, il y a des exceptions. Trois fois ce prénom est gravé en toutes lettres. Deux fois sur deux bornes : la première<sup>507</sup> sur la route reliant Theveste à Gastal, dans la partie occidentale de l'Afrique Proconsulaire ; gravée sur le roc, elle fut attribuée par S. Gsell à l'empereur Trajan plutôt qu'à Hadrien. Le lieu de la découverte et la nature du support expliquent partiellement la morphologie du prénom impérial, le lapicide n'ayant pas eu contrainte de l'espace comme sur d'autres supports. La deuxième<sup>508</sup> est placée à 116 milles pas du *caput viae* de la via de la Plata, *Augusta Emerita*, dans un lieu dit Zarza de Granadilla. Sur ce milliaire, le prénom impérial au nominatif, comme les autres éléments de la titulature de l'empereur, est écrit en entier. Il est d'usage sur cette voie de graver les noms et les titres sans recourir aux abréviations mais c'est la seule fois que le prénom impérial est gravé en toutes lettres.

La troisième attestation provient de Nîmes<sup>509</sup>, en Gaule Narbonnaise, sur une dédicace à D. Terentius Scaurianus. Le commanditaire, pour faire référence aux décorations attribuées à Scaurianus et voulant éviter de répéter toute la dénomination de l'empereur, d'autant qu'elle est citée à la ligne au-dessus, a employé l'expression *ab eodem Imperatore*, "du même empereur", et privilégiant dans ce cas une orthographe en toutes lettres au lieu de la forme abrégée.

---

<sup>504</sup> Cat. n° 260.

<sup>505</sup> Cat. n° 299.

<sup>506</sup> Cat. n° 331.

<sup>507</sup> Cat. n° 98.

<sup>508</sup> Cat. n° 184.

<sup>509</sup> Cat. n° 260.

## b- Le gentilice *Caesar*

Depuis Auguste, *Caesar* est devenu le gentilice (*nomen*) de l'empereur au pouvoir. Le fondateur du Principat a déclaré qu'il est transmissible à ses descendants agnatiques de sexe masculin. Après le règne de Tibère, et quand cette première famille est anéantie, le gentilice fut repris par les fondateurs des dynasties postérieures, d'abord par les successeurs de Tibère des Julio-Claudiens<sup>510</sup>, ensuite les Flaviens et les premiers empereurs Antonins ainsi que le reste des dynasties aussi. Il reste le signe distinctif de la famille régnante.

Trajan s'appelait pendant une brève période *Traianus Caesar*. Il était déjà Domitien, sous le règne de Vespasien, il s'appelait *Domitianus Caesar*<sup>511</sup> ainsi que son frère Titus. Le recours à *Caesar* pour indiquer l'héritier du trône a été ordinairement attribué aux Flaviens ; selon M. Hammond<sup>512</sup>, ceux-ci regardaient encore *Caesar* comme un nom qui montre qu'ils sont les membres de la dynastie au pouvoir. Peut-on parler d'un changement au début du deuxième siècle avec Trajan ? *Caesar* pendant la période de sa corégence a-t-il cessé d'être un gentilice hérité du père au fils pour devenir un titre indiquant l'héritier ? Pour M. Hammond<sup>513</sup>, l'utilisation de *Caesar* par Trajan ne peut être déterminée exactement. Nous n'avons pas de témoignages, numismatiques ou épigraphiques, dans le court intervalle pendant lequel il fut associé à l'empire par Nerva. Mais, il n'est pas improbable que *Caesar* devienne en ce temps un titre indiquant l'héritier plutôt qu'un nom familial. En effet, dans une autre étude, le même auteur<sup>514</sup> affirme que le passage de *Caesar* de gentilice à un titre, placé après les noms personnels pour la reconnaissance de l'héritier, est clair pour L. Aelius Caesar<sup>515</sup> et aussi pour Hadrien<sup>516</sup>, mais aussi pour Trajan pendant la brève période au cours de laquelle il est désigné héritier.

Le jour de son adoption, le 27 octobre 97, et comme le rapporte Pline le Jeune<sup>517</sup>, Trajan a obtenu le titre de *Caesar*. Mais à partir de cette date et jusqu'à son avènement, le 28 janvier

---

<sup>510</sup> Claude, selon M. Hammond, 1957, p. 22, qui n'avait pas eu droit de porter ce gentilice ni par le sang ni par l'adoption, a ajouté néanmoins *Caesar* à ses propres *praenomen* et *nomen* et s'appelle *Ti. Claudius Caesar Augustus*.

<sup>511</sup> Le titre *Caesar* se rencontre dans la plupart des formules de Domitien, depuis la proclamation de son père jusqu'à la date de sa déchéance, voir à ce propos A. Martin, 1987, p. 175.

<sup>512</sup> M. Hammond, 1957, p. 39.

<sup>513</sup> M. Hammond, 1956, p. 90.

<sup>514</sup> M. Hammond, 1957, p. 40, 59.

<sup>515</sup> *L'Histoire Auguste* signale justement L. Aelius Caesar comme le premier cas dans lequel *Caesar* est un titre d'un successeur subordonné.

<sup>516</sup> Hadrien au témoignage d'un aureus perdu est un successeur désigné et appelé *Hadrianus Traianus Caesar*. Cet aureus interprété dans une récente publication de Y. Roman, B. Rémy, L. Riccardi, 2009, pp. 508-517.

<sup>517</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 6.

98, on ne trouve pas ce titre dans les inscriptions des provinces occidentales ; même en Germanie Supérieure, où il est légat et en même temps empereur désigné, nous ne disposons pas de témoignages datant de cette période de la fin de 97 et début 98 ap. J.-C. cela, alors que Pline, dans son *Panegyrique*, appelle le prince plusieurs fois *Caesar*, *Caesar Auguste*, *Imperator Caesar*, le citant au total 64 fois. Il dépasse aussi largement les deux titres *Imperator* et *Augustus*, les qualificatifs principaux de l'empereur.

Dans l'agencement des noms, *Caesar* figure ordinairement en deuxième position après le prénom impérial, tel qu'il l'est chez le fondateur du principat, qui se nomme *Imp. Caesar divi f. Augustus*. Cet usage fut rétabli par Vespasien, *Imp. Caesar Vespasianus Aug.*, toutefois son fils Titus a placé le *praenomen* avant *Caesar*, il s'appelait par conséquent : *Imp. T. Caesar Vespasianus Augustus*. Nerva fait de même avec son *cognomen* personnel, *Imp. Nerva Caesar Augustus*. Trajan revient à l'usage inventé par Auguste et rétabli par Vespasien pour garder *Caesar* comme un nom de famille, un gentilice placé après le prénom impérial. Mais à cet usage général il y a des exceptions.

Dans un premier temps, Trajan a imité Nerva, et place *Caesar* en troisième position après le prénom impérial et le *cognomen* de son père adoptif, il s'appelle par conséquent *Imp. Nerva Caesar Traianus Augustus*. Cette dénomination apparaît sur un fragment des Fastes d'Ostie, qui énumère les consuls du début de l'année 98 (le 1<sup>er</sup> janvier), où Trajan est consul pour la deuxième fois avec l'empereur Nerva. Sur les inscriptions, elle est attestée d'abord à Rome sur un texte<sup>518</sup> daté par le second consulat de l'empereur Trajan et postérieur à son avènement. Dans les provinces occidentales, cette appellation apparaît une seule fois en Afrique Proconsulaire, à Lambèse<sup>519</sup>, sur un texte de 98 ap. J.-C., qui commémore l'érection d'un monument indéterminé ; sur cinq documents de l'Espagne Citérieure dont un contrat d'hospitalité trouvé à Badalona<sup>520</sup> rédigé en 98 ; sur trois milliaires de la voie *Caesaraugusta-Emerita Augusta*, trouvés respectivement à *Complutum*<sup>521</sup>, et Arganda del Rey<sup>522</sup>, datant de 99-100 ap. J.-C. ; et enfin sur un milliaire de la voie *Carthago Nova- Complutum*, trouvé à Saelices<sup>523</sup>, de l'année 98. En somme, six textes qui se situent tous au début du règne, soit seulement 1,8% d'un total de 316 inscriptions. L'année 100 ap. J.-C. forme un *terminus post quem* pour cette dénomination qui disparaît ensuite des inscriptions.

<sup>518</sup> *CIL*, VI, 450 = 30768 (*ILS*, 3618).

<sup>519</sup> Cat. n° 52.

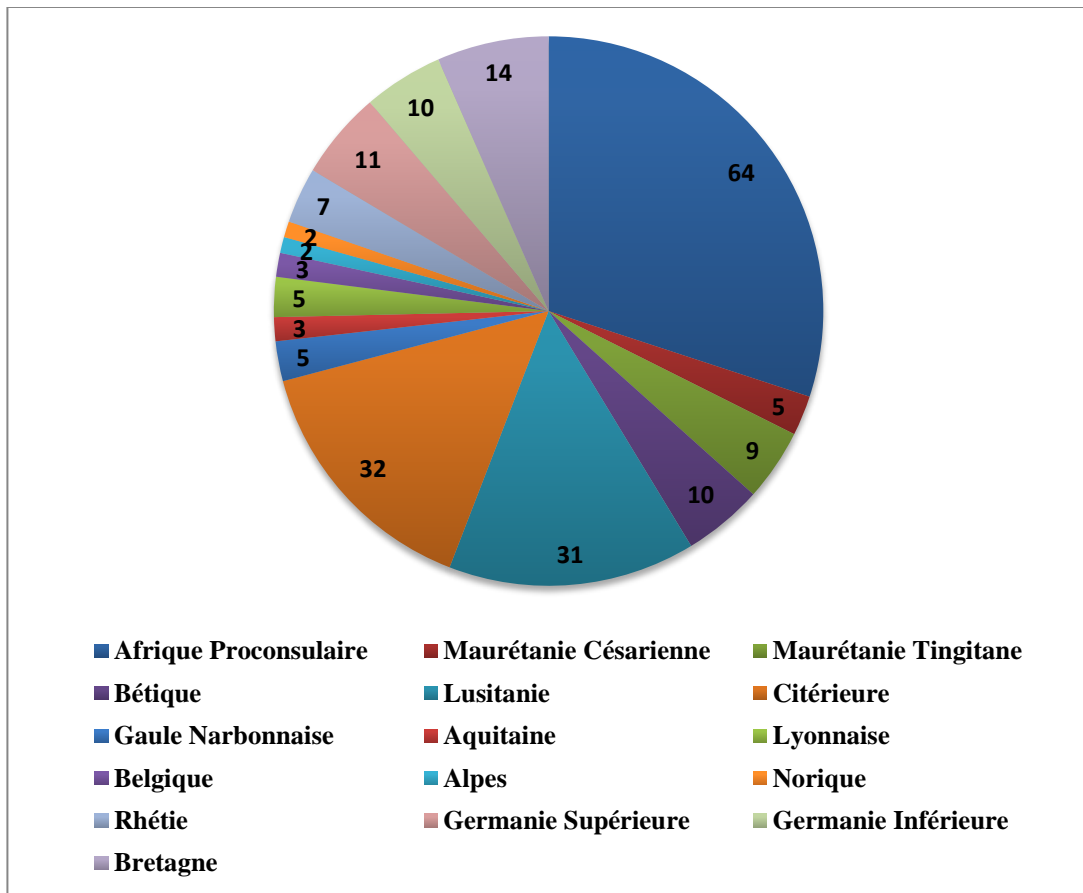
<sup>520</sup> Cat. n° 207.

<sup>521</sup> Cat. n° 235, 236.

<sup>522</sup> Cat. n° 237.

<sup>523</sup> Cat. n° 243.

Trajan a favorisé plutôt l'emploi de *Caesar* comme gentilice. *Caesar* figure 213 fois à sa place ordinaire après le prénom impérial, *Imp. Caesar*. Le graphique ci-dessous résume la répartition de *Caesar* en tant que gentilice par province. On trouve l'Afrique Proconsulaire avec 64 occurrences, puis les provinces ibériques, d'abord la Citérieure, la Lusitanie et ensuite la Bétique, avec un total de 77 témoignages. Ainsi, cette classification dépend d'abord du nombre de textes dans chaque province et aussi de la nature des inscriptions elles-mêmes.



**Fig. 1 : la répartition de *Caesar* entant que gentilie par province**

Toutefois, outre son emploi comme gentilice, *Caesar* apparaît parfois à la fin de la dénomination impériale, inséré entre les *cognomina* personnels de l'empereur et le *cognomen* honorifique *Augustus*. Par conséquent, la dénomination impériale se présente comme suit : *Imp. Nerva Traianus Caesar Augustus*. Quel est la fonction de *Caesar* à cet endroit ? Peut-on l'interpréter comme un gentilice ou un *cognomen* ? À cet emplacement *Caesar* ne peut pas être un gentilice selon la conception de la séquence impériale inventée par Auguste où le gentilice suit immédiatement le prénom. Mais, il peut être interprété comme un *cognomen* encadré par les surnoms personnels et honorifiques de l'empereur. Les *indices* des *ILS* montrent que cette formule apparaît déjà chez les empereurs flaviens.

*Caesar Augustus*, ce titre unit de la position impériale, se trouve sur nombreuses inscriptions de nature diverse. Sur un total de 316 textes, 50 fois *Caesar* fut placé à la fin de la séquence impériale. *Caesar* en tant que surnom était présent dans neuf provinces et absent dans six autres comme les deux Maurétanies, la Belgique, les Alpes, la Germanie Supérieure et la Rhétie. Il est mieux attesté en Afrique qu'ailleurs avec un peu plus de la moitié des témoignages, et où 28 fois *Caesar* fut cité comme un surnom.

D'une façon générale, *Caesar* a trois modes d'emploi : au début du règne, de 98 à 100 ap. J.-C., la dénomination de l'empereur, dans certains documents, se présente comme suit *Imp. Nerva Caesar Traianus Augustus*. Deux ans environ après l'avènement, Trajan a favorisé *Caesar* comme gentilice : *Imp. Caesar Nerva Traianus Augustus*, cette dénomination est la plus répandue avec 213 occurrences. Mais, *Caesar* est employé aussi comme *cognomen*, inséré entre les *cognomina* personnels de l'empereur et le surnom *Aug(ustus)*.

Durant les premières années du règne, les deux premières formules coexistaient : celle où le surnom de son père adoptif suit le prénom impérial : *Imp. Nerva Caesar Traianus Aug.* De cette manière, le texte apparaît comme destiné à Nerva. On se souvient que cet empereur en plaçant *Caesar* après son propre *cognomen*, comme un titre impérial et non comme un nom familial, a renouvelé une pratique de la maison julio-claudienne<sup>524</sup>. Toutefois, Trajan a préféré la deuxième formule à la seconde qui disparaît des inscriptions avec le temps. Autrement dit, Trajan est revenu pendant, une période limitée, à la pratique des Julio-Claudiens, celle rétablie par Nerva, favorisant ainsi la pratique mise en place par les Flaviens. Cette appellation fluctuante de la formule initiale de la séquence impériale apparaît à Rome, capitale de l'Empire, tout comme dans les provinces. Cela n'empêche pas que *Caesar* se présente aussi comme surnom dans plusieurs textes, 50 fois : il fait alors unité avec *Augustus*. Les deux formules ont coexisté tout au long du règne.

*Caesar*, à l'inverse du prénom impérial, peut être omis dans la dénomination de l'empereur. Généralement dans les hommages dont l'empereur est le bénéficiaire, la dénomination est plus élaborée puisque elle exprime l'attachement au pouvoir impérial et à l'empereur lui-même ; elle l'est moins sur d'autres documents, quand la titulature est insérée dans un *cursus honorum* qui se réduit parfois au nom usuel de l'empereur, ainsi sur la dédicace de L. Domitius Dentonius trouvée à *Tarraco*<sup>525</sup>. Outre ces omissions, ne sont pas

---

<sup>524</sup> M. Hammond, 1957, p. 27.

<sup>525</sup> Cat. n° 220.

pris en compte les textes où *Caesar* a dû disparaître à cause de l'état de conservation de la pierre. On a pu recenser 263 occurrences de *Caesar* dans les provinces occidentales de l'empire romain sur un total de 316 inscriptions, soit 82,70% du matériel épigraphique réuni. On peut en déduire que sa présence est imposante dans la quasi-totalité des inscriptions.

Enfin, on arrive maintenant à la forme de présentation de ce titre sur les inscriptions. Quelle est la forme la plus répandue, dans quelle province sa transcription a-t-elle respecté le modèle transmis par le centre du pouvoir et les instances impériales ?

Tout d'abord comment se présente la morphologie du nom ? *Caesar* est écrit indifféremment soit en toutes lettres, soit abrégé en *Caes.* La forme la plus répandue est la première : 152 fois ce titre est gravé sans être abrégé contre 114 où il est écrit selon la forme abrégée, en *Caes.* La présence de l'une ou de l'autre forme varie d'une province à une autre. Si en Afrique la forme abrégée dépasse de peu celle en toutes lettres, dans les autres provinces, c'est généralement l'inverse, comme le montre le tableau suivant :

**Tableau n° 04 : les différentes abréviations du gentilice *Caesar***

Province	<i>Caesar</i>	<i>Caes.</i>	<i>Cae.</i>
Afrique Proconsulaire	41	50	
Maurétanie Césarienne	3	2	
Maurétanie Tingitane	6	3	
Bétique	8	6	
Lusitanie	30	3	
Citérienne	20	17	1
Narbonnaise	1	5	
Aquitaine	1	5	
Lyonnaise		4	1
Belgique	3	1	
Alpes	2		
Norique	3	4	
Rhétie	6	1	
Germanie Supérieure	11	6	
Germanie Inférieure	7	2	1
Bretagne	10	5	
	152	114	3



Le titre en entier est mieux attesté en Lusitanie que dans les autres provinces où la forme abrégée ne dépasse pas le 10% de l'ensemble des attestations de ce titre, alors qu'en Citérieure la différence est minime entre les deux formes d'écriture. Le recours à cette forme d'écriture peut être expliqué aisément, surtout en Lusitanie, puisque dans cette province c'est essentiellement sur les milliaires, qui sont nombreux le long de la Via de la Plata, que les textes sont généralement gravés en toutes lettres et les commanditaires recourent rarement aux abréviations. La même remarque est valable pour les diplômes militaires qui sont récupérés dans les provinces danubiennes et les deux Germanies ainsi qu'en Bretagne. Sur ces documents la séquence impériale est généralement plus développée et cela explique le nombre supérieur de *Caesar* par rapport à *Caes.* ; en Rhétie le titre est abrégé une seule fois sur un total de sept attestations.

Une autre forme, *Cae.*, est attestée en Espagne Citérieure, en Gaule Lyonnaise et en Germanie Inférieure, avec une seule occurrence dans chacune. Cette abréviation unique et rare apparaît sur trois documents de nature différente : d'abord à Valence<sup>526</sup> gravé sur un bras d'une balance d'une longueur de 0,50 m environ ; sur une stèle de Nantes<sup>527</sup> de dimensions réduites (0,31 x 0,41 m) où la filiation est déjà omise, le surnom *Traianus* est écrit sans désinence du nominatif et le grand pontificat est abrégé en *Pon. M.* ce qui est inhabituel. Le troisième document, un fragment de colonne milliaire, a été trouvé à Beek<sup>528</sup> sur la route stratégique sur la rive gauche du *limes*, entre Cologne et Mayence. Bien que nous n'ayons pas les dimensions, du moins pour la partie conservée de la pierre, le nombre des lettres par ligne qui ne dépasse pas les dix lettres et le découpage du texte : *Nerva* est écrit sur deux lignes, montrent que le champ épigraphique n'est pas assez large. On peut dire que ce genre d'abréviation est dicté en bonne partie par les dimensions du support et les choix du commanditaire sont inspirés de l'espace mis à sa disposition ; il utilise parfois des abréviations peu courantes.

---

<sup>526</sup> Cat. n° 225.

<sup>527</sup> Cat. n° 276.

<sup>528</sup> Cat. n° 323.

### **c-Augustus**

Le dernier élément de la trilogie augustéenne, *Augustus*, est à l'origine une épithète honorifique ayant une signification religieuse et une connotation d'*auctoritas*. Octavien l'a obtenu en 27 av. J.-C.<sup>529</sup>. Depuis cette date, il devint le *cognomen* officiel de tout empereur au pouvoir et rappelle que sa personne est sacrée<sup>530</sup>. Quand il fut adopté par Nerva le 27 octobre 97, Trajan ne reçoit pas ce qualificatif qui reste l'apanage de son père adoptif, et ne n'a été appelé *Augustus* que le jour de son avènement le 28 janvier 98 ap. J.-C.<sup>531</sup>.

Tous les empereurs portent ce surnom et lui assignent la dernière place dans leur dénomination, tel qu'il est placé chez le fondateur du Principat. Trajan a respecté cet usage et place *Augustus* après ses *cognomina* personnels, mais à quelques exceptions près. D'abord sur l'inscription d' Hr. Mettich<sup>532</sup> en Afrique Proconsulaire, *Aug.* figure en tête de la dénomination de l'empereur avant le qualificatif *noster* ; sur trois milliaires de la voie *Caesaraugusta-Emerita Augusta*, en Espagne Citérieure, trouvées respectivement à Alcalá de Henares<sup>533</sup> et Arganda del Rey<sup>534</sup>, *Aug(ustus)* fut placé après *Imp. Nerva Caesar* et avant *Traianus* ce qui donne la dénomination suivante : *Imp. Nerva Caesar Aug. Traianus*. Le même ordre des noms figure sur un autre milliaire exposé aujourd'hui au musée de *Segobriga*, trouvée à Huelves<sup>535</sup>, de la voie *Carthago Nova-Complutum*. Là, pensons-nous, ce sont des témoignages des hésitations qui ont dû accompagner l'élaboration de la titulature au début du règne mais cela reste un peu curieuse surtout que la titulature est au nominatif et que l'aménagement de cette route est l'œuvre de l'administration impériale : le texte est préétabli normalement. Peut-on l'interpréter comme une faute du lapicide ? Rien ne permet de le dire.

Deux fois le surnom est omis, l'une à *Calama*<sup>536</sup> sur une dédicace impériale de l'année 103, et l'autre sur un diplôme militaire de Great Dunham<sup>537</sup>, en Bretagne, datant de février 98, où en citant les noms des deux consuls qui sont l'empereur Trajan et Sex. Iulius Frontinus, à partir des calendes de février pour dater cette constitution impériale, il n'a pas été attribué à l'empereur le surnom d'*Augustus*, sa dénomination apparaît comme suit *Imp. Caesar. divi Ner[vae f. Nerva Traianus, Ger., II cos.]*. Ces omissions sont un peu étonnantes

<sup>529</sup> DC, LIII, 16.

<sup>530</sup> Ovide, *Fastes*, I, 608-616 ; A. Magioncalda, 1991, p. 8-9.

<sup>531</sup> E. Cizek, 1983, p. 120 ; D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>532</sup> Cat. n° 38.

<sup>533</sup> Cat. n° 235, 236.

<sup>534</sup> Cat. n° 237.

<sup>535</sup> Cat. n° 243.

<sup>536</sup> Cat. n° 19.

<sup>537</sup> Cat. n° 331.

puisque la première est un hommage direct à l'empereur par les *Kalamenses*, financé *DDPP*, une base de statue exposée dans un lieu public : sur ce genre de documents les omissions sont généralement rarissimes. La même remarque est valable pour le diplôme de Great Dunham, une constitution préparée par les instances impériales et décrétée en février 98, l'empereur Nerva est déjà divinisé et Trajan est le seul maître de l'Empire depuis le 28 janvier.

Outre ces omissions, la dénomination de l'empereur est réduite, sur quatre documents, d'abord au seul prénom impérial (*Imp.*) sur la dédicace des deux Minicii, père et fils, trouvée à Barcelone<sup>538</sup>, à *Traian(us)*, sans désinence de l'ablatif, sur un hommage public en l'honneur de L. Domitius Dentonianus par le conseil provincial de l'Espagne Citérieure<sup>539</sup>, et *Imp. Traianus* sur deux dédicaces, l'une à L. Aemilius Paternus trouvée à Isona<sup>540</sup> et l'autre à L. Terentius Rufus, dédiée par les autorités de *Bracara Augusta*<sup>541</sup>, *d(ecreto) d(ecurionum)*. Par ailleurs, le surnom a disparu sur 21 documents, à cause de l'état de conservation des pierres.

Mis à part les omissions et les disparitions, on a pu recenser 282 témoignages, ce qui exprime sa prééminence. Les provinciaux n'ont jamais oublié que l'*Imperator* est l'Auguste aussi, les deux qualificatifs sont indissociables. Mais est-t-il écrit de la même manière dans les provinces occidentales ? Y-a-t-il une forme plus répandue qu'une autre ? Existe-t-il une différence entre les provinces ainsi qu'à l'échelle des régions mêmes ?

Quant à sa morphologie, *Augustus* est abrégé généralement par les trois premières lettres, *Aug.* Cette forme est la plus répandue dans les provinces occidentales avec 243 occurrences soit 86,17% d'un total 282. Mais ce surnom a connu deux autres transcriptions : en toutes lettres et sans désinence. En voici un tableau récapitulatif :

---

<sup>538</sup> Cat. n° 210.

<sup>539</sup> Cat. n° 220.

<sup>540</sup> Cat. n° 214.

<sup>541</sup> Cat. n° 211.

**Tabelau n° 05 : les différentes abréviations du surnom *Augustus***

<b>Province</b>	<b><i>Aug.</i></b>	<b><i>Augustus</i></b>	<b><i>August.</i></b>	<b>Total</b>
Afrique Proconsulaire	<b>91</b>	<b>7</b>	-	98
Maurétanie Césarienne	<b>4</b>	-	1	5
Maurétanie Tingitane	<b>6</b>	<b>2</b>	-	7
Bétique	<b>18</b>	<b>1</b>	-	19
Lusitanie	<b>22</b>	<b>14</b>	-	36
Citérieure	<b>39</b>	<b>1</b>	-	40
Narbonnaise	<b>6</b>	-	-	6
Aquitaine	<b>5</b>	-	<b>1</b>	6
Lyonnaise	<b>5</b>	-	-	5
Belgique	<b>3</b>	<b>1</b>	-	4
Alpes	<b>2</b>	-	-	2
Norique	<b>5</b>	<b>2</b>	-	7
Rhétie	<b>5</b>	<b>1</b>	-	6
Germanie Supérieure	<b>14</b>	<b>3</b>	-	17
Germanie Inférieure	<b>10</b>	-	-	10
Bretagne	<b>8</b>	<b>5</b>	-	13
	<b>243</b>	<b>37</b>	<b>2</b>	<b>282</b>

A l'échelle des provinces, *Augustus* en toutes lettres est absente en Maurétanie Césarienne, dans les provinces gauloises, les Alpes et la Germanie Inférieure. Hormis la Maurétanie Césarienne où le nombre des textes peu réduit ne nous permettant pas de tirer une conclusion fiable sur la présence ou l'absence de cette forme, on peut dire que dans les trois Gaules et les Alpes ainsi qu'en Germanie Inférieure, qui concernent un même contexte géographique, les provinciaux ont conservé la forme la plus connue et paraissent plus attachés à ce modèle impérial sans le recours à d'autres libertés d'écritures.

Par contre *Augustus* en entier est assez répandu dans des provinces comme la Lusitanie, à l'inverse de la Citérieure et la Bétique où cette forme apparaît deux fois seulement, soit une seule attestation par province. Pour la Lusitanie, cette forme se trouve particulièrement sur les milliaires de la Via de la Plata où la titulature impériale est rarement abrégée.

En Proconsulaire, il y a 7 attestations en provenance de *Lepcis Magna* sur l'arc de triomphe<sup>542</sup>, de Hr. Embarek Ben Sla<sup>543</sup> sur une inscription de nature indéterminée (une dédicace ?), d'*Ad Maiores*<sup>544</sup> où trois inscriptions sont gravées sur les portes du camp, de Rebiba<sup>545</sup> et de Hr. Safsaf<sup>546</sup>, chacune révélant une borne limite des Musulames, mais ce dernier cas il s'agit d'une restitution où l'auteur envisage dans la partie manquante une formule de type *terminus positus*. Contrairement à la Lusitanie, en Proconsulaire, *Augustus* en toutes lettres apparaît sur des monuments de nature différente et dans des contextes particuliers. La nature du support comme à *Lepcis Magna* et à *Ad Maiores* explique en partie le recours au mot écrit en entier ; le commanditaire ayant plus d'espace que sur une stèle ou un piédestal de dimensions généralement réduites. On peut déduire que l'inscription de Rebiba par exemple, qui est de hauteur colossale, permet l'*ordinatio* d'*Augustus* en toutes lettres.

Cette forme d'écriture apparaît aussi sur les diplômes militaires, qui sont des tablettes en bronze gravées recto-verso, trouvées dans les provinces à garnisons comme la Maurétanie Tingitane, à *Volubilis*<sup>547</sup>, et à *Thamusida*<sup>548</sup> ; en Belgique, sur un diplôme sorti du lit de la Meuse à Flémalle<sup>549</sup> ; à *Ovilava*<sup>550</sup> en Norique ; à *Biriciana*<sup>551</sup> en Rhétie, sur la face extérieur, l'*extrinsecus*, alors sur la face intérieur on trouve *Aug.* ; à *Mogontiacum*<sup>552</sup>, à *Aquae Mattiacorum*<sup>553</sup>, sur l'*extrinsecus* ; à *Londinium*<sup>554</sup>, à Malpas<sup>555</sup> sur les deux faces des tablettes, à *Salinae*<sup>556</sup> et à Sydenham<sup>557</sup>, tous en Bretagne.

Aux 37 attestations d'*Augustus*, en toutes lettres, trouvées dans dix provinces, s'ajoutent deux témoignages sous forme d'*August.*, sans désinence, trouvés en Maurétanie Césarienne et en Aquitaine, respectivement sur un diplôme militaire de *Caesarea*<sup>558</sup> et sur une

---

<sup>542</sup> Cat. n° 55.

<sup>543</sup> Cat. n° 32.

<sup>544</sup> Cat. n° 26, 27, 28.

<sup>545</sup> Cat. n° 113.

<sup>546</sup> Cat. n° 104.

<sup>547</sup> Cat. n° 127 (texte restitué).

<sup>548</sup> Cat. n° 128 (texte restitué).

<sup>549</sup> Cat. n° 280 (texte restitué).

<sup>550</sup> Cat. n° 289 (texte restitué).

<sup>551</sup> Cat. n° 298.

<sup>552</sup> Cat. n° 303.

<sup>553</sup> Cat. n° 307.

<sup>554</sup> Cat. n° 333.

<sup>555</sup> Cat. n° 334.

<sup>556</sup> Cat. n° 335.

<sup>557</sup> Cat. n° 336.

<sup>558</sup> Cat. n° 122.

colonne milliaire de la voie *Lugdunum-Augustonemetum*, à Pommiers<sup>559</sup>. Cette forme d'écriture est rarissime et ne représente que 0,71% du total des attestations de ce surnom.

Quoi qu'il en soit, dans cette trilogie augustéenne, *Augustus* est le mieux représenté après le prénom impérial, alors que le gentilice *Caesar* vient en troisième position quant au nombre des attestations de ce *nomen* qui est un peu lié à la position impériale que les deux qualificatifs principaux, *Imperator* et *Augustus*<sup>560</sup>.

### II.1.3. La filiation

À l'instar des simples citoyens, les empereurs ont inséré dans leur dénomination l'indication de la filiation qui perpétue une coutume romaine : la légitimité de l'empereur régnant repose sur le rappel de la succession dynastique. Cet usage apparaît d'abord chez le fondateur du Principat, Octavien-Auguste, qui après le décès de son père adoptif Iulius Caesar et sa divinisation, a été devenu le fils du *divus* et a été appelé depuis *Imp. Caesar divi filius Augustus*. Comme sous la République, la filiation a été placée entre le *nomen* et le *cognomen*. Cette attitude fut reprise par ses successeurs qui ont indiqué leurs ascendants comme Tibère, Claude et Néron. Vespasien et Nerva qui sont parvenus à l'empire après une rupture politique ne mentionnent bien entendu pas de filiation. Ainsi, la titulature officielle de Nerva ne mentionne jamais Domitien.

Depuis son adoption le 27 octobre 97, Trajan devient le fils de l'empereur régnant comme le rapporte Pline le Jeune<sup>561</sup> : « ...Tu es devenu tout à la fois fils du prince, et César, bientôt empereur avec partage de la puissance tribunicienne... ». Mais durant sa période de corégence, il n'y a plus trace de la mention de cette filiation comme par exemple *Nervae filius* ou d'autres formes semblables, ni dans les documents officiels comme les Fastes d'Ostie ou les actes des Arvales, ni dans les inscriptions.

Il faut attendre en effet le décès de Nerva et l'avènement officiel de Trajan pour avoir faire figurer la filiation dans la séquence impériale. Au lendemain de son accession au trône, Trajan a pris l'initiative d'octroyer les honneurs divins à son père adoptif. Cet acte de piété envers son prédécesseur et à la fois son père, est rappelé par Pline le Jeune<sup>562</sup> : « Tu as été pris

---

<sup>559</sup> Cat. n° 271.

<sup>560</sup> A. Martin, 1987, p. 175, parvient à la même conclusion dans l'étude de la titulature impériale de Domitien, écrivant : « ...mais il est normal aussi que cet élément, moins étroitement lié que les autres titres *Imp.* ou *Aug.* à l'exercice effectif du pouvoir, soit plus souvent qu'eux omis dans la dénomination de l'empereur ».

<sup>561</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 6.

<sup>562</sup> Pl., *Pan.*, VII, 4.

pour un fils non par un beau-père, mais par un prince et le divin Nerva est devenu ton père dans le même sentiment qui le faisait celui de tous ». Cela est d'un intérêt double pour le nouvel empereur : d'abord il consolide sa position et assure sa légitimité, et, en même temps il affirme une accession sereine du pouvoir. Depuis lors, il est le fils de Nerva divinisé et *divi Nervae filius* apparaît dans la dénomination de l'empereur.

Cette dernière forme est de rigueur dans les provinces occidentales. Il n'existe que cinq exceptions, une fois en Bétique, sur une dédicace impériale de *Singilia Barba*<sup>563</sup>, où à la forme canonique fut ajouté *Aug.* pour avoir donc *d. Ner. Aug. f.*; quatre fois en Lusitanie, sur des milliaires de la Via de la Plata, la filiation se réduit d'abord à la lettre *{ff}* et dans deux reprises à *Nervae filius*. Pourtant ces textes sont postérieurs à l'avènement de l'empereur, ils sont placés respectivement à 133 milles et 134 milles du *caput viae* et proviennent tous de Puerto de Béjar<sup>564</sup>. Le dernier texte appartient à la même voie et provient de l'une des rives du Sangusín à proximité de Prado Fusillo<sup>565</sup> et marque le 142<sup>e</sup> mille, il y fait mention de *nepos* à la place de *filius*, la filiation se présente donc comme suit : *divi Nervae nepos*. Si l'insertion de la lettre *{ff}* entre *Traianus* et *Augustus* et l'omission de *divus* sur les deux autres milliaires peuvent être expliquée par la disproportion des lignes, l'emploi de *nepos*, ici, n'est qu'une erreur du lapicide.

La présence de la filiation dans les inscriptions relatives à l'empereur Trajan n'est pas régulière ; plusieurs textes même officiels, négligent de la mentionner. Sur un total de 316 inscriptions, la filiation est omise 146 fois soit 45,91%, soit environ la moitié. Le nombre des occurrences varie d'une province à une autre comme le démontre le tableau suivant :

**Tableau n° 06 : la répartition du nombre des omissions de la filiation par province**

Province	Omission	disparition	Omission et/ou disparition	Total
Afrique Proconsulaire	<b>46</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>57</b>
Maurétanie Césarienne	-	<b>1</b>	-	1
Maurétanie Tingitane	<b>1</b>	<b>3</b>	-	4
Bétique	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	7

<sup>563</sup> Cat. n° 144.

<sup>564</sup> Cat. n° 188, 189, 190.

<sup>565</sup> Cat. n° 194.

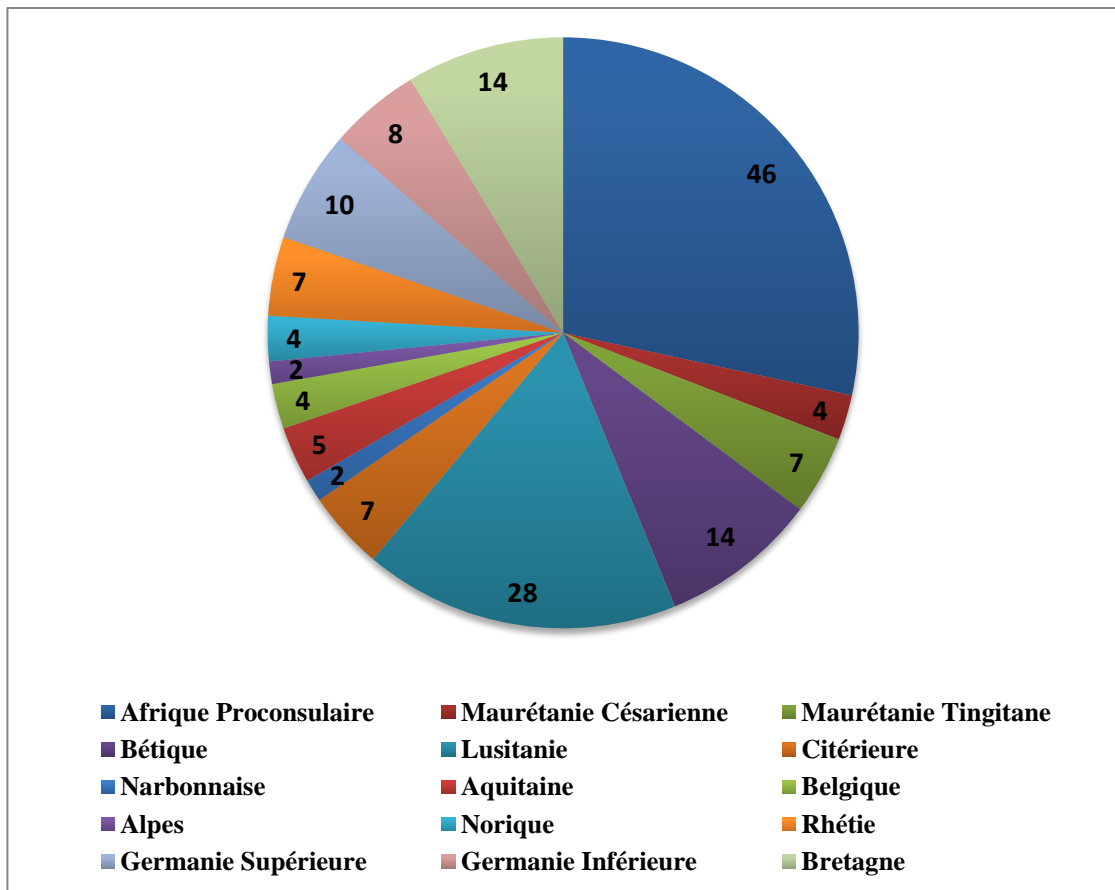
Lusitanie	4	3	2	9
Citérieure	36	-	-	36
Narbonnaise	6	-	-	6
Aquitaine	1	2	-	3
Lyonnaise	5	-	-	5
Belgique	-	1	-	1
Alpes	-	-	-	0
Norique	3	-	-	3
Rhétie	-	-	-	0
Germanie Supérieure	6	-	1	7
Germanie Inférieure	2	1	-	3
Bretagne	1	2	1	4
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>146</b>

On peut déduire de ce tableau que la filiation est omise particulièrement en Afrique Proconsulaire (46 fois) et en Espagne Citérieure (36 fois), alors que dans les autres provinces, ce nombre varie d'une seule attestation, en Maurétanie Tingitane, en Aquitaine et en Bretagne, à 6 en Gaule Narbonnaise et en Germanie Supérieure. En Lyonnaise, l'indication de la filiation n'est pas d'usage. Dans cette province, on peut parler d'une absence complète puisque sur un total de six textes la filiation ne figure sur aucun d'eux.

Les inscriptions sont de nature différente : des dédicaces impériales, dédicaces pour le salut et la Victoire de l'empereur, des bornes limites, des titulatures insérées dans des carrières sénatoriales ou équestres ou dans la formulation des dates consulaires ou impériales, des bornes milliaires. Cette variété de textes n'est pas la même et avec les mêmes proportions dans les provinces. En Afrique Proconsulaire, les bornes de délimitation du territoire des tribus sont les mieux représentées, les 14 bornes des Musulames, celles des *Nybgennii* et d'autres ne rappellent pas la filiation de l'empereur, par contre en Espagne Citérieure, les bornes milliaires sont les plus prépondérantes.

Outre les omissions, la filiation ne figure pas sur 21 textes lacunaires, et, à 10 cas, il est difficile de trancher entre l'omission ou la disparition puisque le texte est trop fragmentaire. Hormis les omissions et les disparitions, la filiation apparaît 162 fois, elle est distribuée comme suit :





**Fig. 2 : la répartition de la filiation par province**

Avec son caractère facultatif dans les titulatures impériales, la filiation apparaît essentiellement sur des documents officiels, aussi les diplômes militaires en Rhétie, en Bretagne, en Maurétanie Tingitane où elle est omniprésente.

Chez le fondateur du Principat, la filiation fut placée après *Imp. Caes.* et avant le titre d'*Augustus*. Cet emplacement est plus au moins respecté par ses successeurs. Avec une égale constance, Claude et Néron ont placé la filiation après leur *nomen Claudius* et avant *Caesar Augustus*. Les Flaviens ont rétabli le style augustéen et hormis Vespasien qui n'a pas d'ancêtres, Titus et Domitien ont inséré la filiation entre le gentilice *Caesar* et le *cognomen* familial. Ainsi Titus s'appelle *Imp. Titus Caesar divi Vespasiani f. Vespasianus Aug.*

Trajan a adopté la pratique flavienne et place la filiation officiellement après *Imperator Caesar* et avant les noms personnels de l'empereur, qui sont des *cognomina* familiaux, l'un adoptif et l'autre son propre nom. À cet endroit, la filiation apparaît 148 fois sur un total de 162 attestations, bien que dans 14 cas, l'ordre de la présentation de la séquence impériale a changé.

La filiation apparaît au final dans quatre positions différentes : d'abord elle suit le prénom impérial sur quatre dédicaces à l'empereur trouvées respectivement à Priego de Córdoba<sup>566</sup> et Cerro del Castillón<sup>567</sup>, en Bétique et à *Celeia*<sup>568</sup> en Norique. Sur cinq inscriptions, elle est insérée entre *Nerva* et *Traianus* dont deux dédicaces impériales l'une de Hr. Tebrûri<sup>569</sup>, dans le sud-ouest de l'Afrique Proconsulaire et la seconde d'*Aelia Italica*<sup>570</sup>. Les trois autres attestations figurent sur des milliaires, deux de la *Via Augusta*<sup>571</sup> en Bétique et le troisième en Gaule Narbonnaise de la voie reliant la *Colonia Iulia Equestris/Noviodunum* et *Genava*, trouvé à Versoix<sup>572</sup>. En Aquitaine, sur deux milliaires, l'une de la voie de *Limonum-Burdigala*, trouvé à Saint-Ciers-sur-Gironde<sup>573</sup>, et l'autre, placé à 25 milles pas de *Noviomagus*<sup>574</sup>, Lisieux, reliant cette dernière à *Aregenua*, la filiation fut placée après les *cognomina* personnels de l'empereur qui sont mentionnés après le prénom impérial. Enfin, la filiation fut décalée et figure après le surnom *Germanicus*, et cela sur trois milliaires des environs de Besançon, un seul texte de la voie *Andematunnum- Lausanna*<sup>575</sup> et les deux autres de la voie *Vesontio-Epamanduodurum*<sup>576</sup>.

Ces nouvelles formulations des noms de l'empereur figurent sur deux types de monuments : des dédicaces impériales et des bornes milliaires. Les commanditaires ont-ils préféré une nouvelle présentation de la séquence impériale au modèle diffusé par la chancellerie impériale ? Généralement sur des hommages directs à l'empereur le respect de l'ordre des noms est de rigueur ainsi que sur les bornes milliaires, des documents officiels réalisés à l'initiative des autorités provinciales. Ces exemples proviennent de régions lointaines du centre de l'Empire, d'un canton rural de la future Numidie, de la Bétique, de la Gaule Narbonnaise, d'Aquitaine, de la Belgique, du Norique et de la Germanie Supérieure où les commanditaires semblent jouir d'une sorte de liberté dans l'énumération des noms et des titres de l'empereur.

---

<sup>566</sup> Cat. n° 149.

<sup>567</sup> Cat. n° 144.

<sup>568</sup> Cat. n° 286, 287.

<sup>569</sup> Cat. n° 40.

<sup>570</sup> Cat. n° 155.

<sup>571</sup> Cat. n° 165, 166.

<sup>572</sup> Cat. n° 264.

<sup>573</sup> Cat. n° 269.

<sup>574</sup> Cat. n° 270.

<sup>575</sup> Cat. n° 282

<sup>576</sup> Cat. n° 308, 309.

Quant à la mode d'écriture, l'usage initial de *filius* est *f.*, précédé de *divus Nerva*, c'est celle-là la forme la plus usitée : 128 attestations sur un total de 162. Toutefois, on a pu recenser d'autres formes dans plusieurs provinces comme le récapitule le tableau suivant :

**Tableau n° 07 : les différentes abréviations de la filiation**

<b>Province</b> <b>forme</b>	<i>Divi</i> <i>Nervae f.</i>	<i>Divi</i> <i>Nervae</i> <i>filius</i>	<i>Divi</i> <i>Nervae</i> <i>fil.</i>	<i>Divi</i> <i>Ner. f.</i>	<i>Nervae</i> <i>f.</i>	<i>d. Ner.</i> <i>Aug. f.</i>	<i>Divi</i> <i>Nervae fi.</i>	<i>Divi</i> <i>Nervae</i> <i>nepos</i>	<i>f.</i>
Afrique Proconsulaire	<b>38</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	-	-	-	-	-	-
Maurétanie Césarienne	<b>3</b>	-	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-
Maurétanie Tingitane	<b>7</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Bétique	<b>13</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	-	-
Lusitanie	<b>15</b>	<b>9</b>	-	-	<b>2</b>	-	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Citérieure	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-
Narbonnaise	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-
Aquitaine	<b>3</b>	-	<b>2</b>	-	-	-	-	-	-
Lyonnaise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	<b>4</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Alpes	<b>2</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Norique	<b>2</b>	-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-
Rhétie	<b>6</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Germanie Supérieure	<b>10</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Germanie Inférieure	<b>8</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Bretagne	<b>11</b>	-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Ce tableau montre que la deuxième forme la plus usitée est *divi Nervae filius*, en toutes lettres, avec 13 occurrences qui sont trouvées en trois provinces : en Lusitanie (9), en Afrique Proconsulaire (3) et en Espagne Citérieure (1). Quant à la nature des textes, cette forme figure essentiellement sur des colonnes milliaires de la Via de la Plata en Lusitanie<sup>577</sup> et en Espagne Citérieure, sur un milliaire de la *Via Nova* entre *Bracara* et *Asturica*<sup>578</sup>. Cependant, en Afrique Proconsulaire, elle est attestée sur une base de statue de *Calama*<sup>579</sup>, et sur les deux portes, Sud

<sup>577</sup> Cat. n° 184, 187, 191, 192, 193, 195, 202, 203, 204.

<sup>578</sup> Cat. n° 277.

<sup>579</sup> Cat. n° 19.

et Ouest, du camp d'*Ad Maiores*<sup>580</sup>. Dans les provinces ibériques comme en Afrique, cet aspect d'écriture est dicté donc en bonne partie par la nature du support, des colonnes milliaires de dimensions imposantes parfois, une base de statue colossale ou des blocs surmontant les entrées d'un camp comme à *Ad Maiores* où un seul bloc conservé de la porte occidentale mesurant (1,27 x 0,80 x 0,45 m) alors que le texte court sur quatre blocs, trois sont ruinés et dégradés. Tous ces monuments sont destinés à pérenniser le nom de l'empereur et le style d'écriture n'est qu'un outil mis à son service.

Bien que la forme initiale, *divi Nervae filius*, soit la prééminente avec 128 attestations, les commanditaires ont recouru à plusieurs reprises à d'autres formes d'écriture, en toutes lettres ou abrégées, déterminées en partie par la nature du support et les dimensions du champ épigraphique, ou simplement par l'essai d'un nouvel ordre des noms de l'empereur qui ne dépasse pas parfois le cadre local.

## II.2- L'expression de pouvoirs politiques et religieux du prince

### II.2.1. La puissance tribunicienne

La *potestas tribunicia* est le pouvoir des tribuns de la plèbe sous la République. Auguste, le premier, a cumulé l'*imperium* et la puissance tribunicienne. Depuis, tous les empereurs se sont emparés de ce pouvoir. Elle est considérée comme étant le pouvoir suprême de l'empereur, ainsi décrit par Tacite<sup>581</sup>, écrivant : « tel fut le terme que pour le rang suprême choisit Auguste, désireux de ne pas prendre le nom de roi ou de dictateur, mais de dominer toutefois par quelque titre tous les autres pouvoirs ».

Par cette puissance, de nature civile-administrative, l'empereur récupère à lui seul le plus haut pouvoir dans l'Empire, en tant que personne sacrée et inviolable. Donc, avec l'*imperium*, la puissance tribunicienne constitue un couple, sans lequel on ne peut pas parler, ni d'investiture ni d'avènement. Le *dies comitialis*, le jour pendant lequel l'empereur reçoit la ratification du peuple ou des comices au Champ de Mars fut célébré par certains empereurs et constitue le point de départ d'un gouvernement effectif, puisque c'est à partir de cette date

---

<sup>580</sup> Cat. n° 27, 28.

<sup>581</sup> Tacite, *Ann.*, III, 56, 2 « *Id summi fastigii vocabulum Augustus repperit, ne regis aut dictatoris nomen adsumeret ac tamen appellatione alique cetera imperia praemineret* » ; voir aussi sur l'importance de cette magistrature Tacite, *Ann.*, I, 2,1.

qu'était comptée la première année de règne<sup>582</sup>. Il suit toujours l'approbation du Sénat et des militaires, de quelques jours jusqu'à parfois deux mois : de 12 jours pour Vitellius à 53 jours pour Néron<sup>583</sup>. Parfois cet intervalle, entre le *dies imperii* et le *dies comitalis* est inconnu, comme pour Auguste, le premier à qui fut conféré la *tribunicia potestas* à vie, renouvelable chaque année<sup>584</sup>.

Très tôt, dès le début de l'Empire, apparaissent des tendances pour unifier l'année civile et l'année tribunicienne, ou plutôt pour faire de l'attribution de la puissance tribunicienne, la base du comput officiel, avec la transcription de cette date sur les monuments publics et privés, afin de dater les actes et les événements impériaux au lieu des dates consulaires<sup>585</sup>. Mais cette proposition n'eut pas d'effet. Une seconde tentative pour fixer la date de l'obtention de ce pouvoir date du règne de l'empereur Néron qui choisit le 10 décembre comme date de départ de son année tribunicienne, sans lendemain, car après sa mort, cela fut vite abandonné<sup>586</sup>. Au premier siècle, en général l'année tribunicienne est comptée en *dies et en diem* c'est-à-dire à partir du jour tribunice, sauf pour Vespasien qui a choisi le 1<sup>er</sup> juillet, son *dies imperii*, rétroactivement, pour compter ses années tribunicienes.

Toutefois, le caractère variable de ce jour-origine a rendu ce comput difficile à suivre. Au II<sup>e</sup> siècle, le renouvellement de la puissance tribunicienne fut fixé au 10 décembre et le comput variable a cédé la place à un comput fixe. Le nouvel empereur recevait le jour du *dies comitalis* sa première puissance tribunicienne jusqu'au 10 décembre de la même année, date à partir de laquelle il obtenait la deuxième<sup>587</sup>. Quand ce changement est intervenu ? et avec quel empereur ? Nerva, Trajan ou Antonin le Pieux ? Deux hypothèses ont été formulées.

Il y a environ un siècle, Th. Mommsen<sup>588</sup> a été le premier à avoir fixé cette date au 10 décembre en attribuant l'initiative à Nerva, s'appuyant sur le témoignage de Dion Cassius<sup>589</sup>

---

<sup>582</sup> J. Scheid, 1992, p. 232 : selon l'auteur, certains événements comme la collation de l'*imperium* et le vote des comices conférant la puissance tribunicienne sont célébrés par la confrérie des Frères Arvales, ainsi sous Néron.

<sup>583</sup> J.-M. Lassère, 2005, p. 599.

<sup>584</sup> W. K. Lacey, 1996, p. 154-168.

<sup>585</sup> Le sénateur M. Silanus, sous Tibère, en 22 ap. J.-C., selon Tacite, *Ann.*, III, 57, 1, « proposa, pour indiquer les dates, d'inscrire sur les monuments officiels ou privés, non pas les noms des consuls, mais les noms de ceux qui exerceraient la puissance tribunicienne ».

<sup>586</sup> J. Scheid, 1992, p. 229.

<sup>587</sup> J.-M. Lassère, 2005, p. 599.

<sup>588</sup> Th. Mommsen, 1896, p. 63, écrit : « Cela change sous Nerva. L'ancien point de départ de l'année tribunicienne fixé au 10 décembre, a alors été étendu à la puissance tribunicienne de l'empereur pour laquelle on a décidé de considérer comme la première année de règne le temps compris entre son arrivée au pouvoir et le 10 décembre suivant ». L'auteur estime que ce changement est intervenu à cause des circonstances politiques qui forcèrent Nerva, d'abord à adopter Trajan et en outre à abandonner l'année mobile changeant de point de départ à chaque succession au pouvoir, et la remplaça par l'année fixe. Selon cette hypothèse et en se référant à

et un texte de Tite-Live<sup>590</sup>. A. Chastagnol<sup>591</sup> soutenait aussi la date de 10 décembre 97 comme point de départ du nouveau décompte et invoquait ainsi l'inscription de Salonae<sup>592</sup> de Nerva et les inscriptions de la *Via Appia*<sup>593</sup>. B. Parsi<sup>594</sup> n'a pas mis la date de 10 décembre en question mais, sans pouvoir trancher entre Nerva et Trajan, il écrit à ce propos que « la réforme entra en vigueur sous Nerva ou Trajan. Cette nouveauté est considérable puisque les années tribunicienes sont totalement détachées de l'avènement, aussi bien du *dies imperii* que du jour de l'initiative comitiale ; elles se comptent à partir d'une date fixe, le 10 décembre de chaque année. Le rapprochement avec l'année des tribuns permet à l'année impériale de coïncider presque avec l'année civile à une vingtaine de jours près ».

Dans cette même perspective, P. Anello<sup>595</sup> revient, dans une étude consacrée à la seconde puissance tribunicienne de Trajan, à la thèse de Th. Mommsen. E. Cizek<sup>596</sup>, dans une monographie sur le règne de l'empereur Trajan, affirme que le renouvellement date de l'automne 97. Enfin, D. Kienast<sup>597</sup> a daté ce changement du règne de Nerva, du 10 décembre 97, date à laquelle Nerva a été revêtu de sa troisième puissance tribunicienne et Trajan de la deuxième.

Toutefois, certains auteurs tout en adhérant à l'hypothèse de Th. Mommsen quant au changement de point de départ de l'année tribunicienne, au 10 décembre, ont attribué plutôt la réforme à Trajan. Le jour de son adoption, le 28 octobre 97, Trajan a obtenu sa première puissance tribunicienne comme le rapporte Pline le Jeune<sup>598</sup>, mais il ne la renouvela pas le long de son règne à cette même date. A quel moment est intervenu donc ce changement ?

---

certaines inscriptions où Nerva est à la fois *trib. pot. III* et *cos. IIII* comme dans *CIL*, X, 6824 et 6826, deux bornes milliaires de la voie Appienne qui datent de l'an 100 : la voie est commencée par Nerva et finie par Trajan. Nerva, pendant les vingt derniers jours de l'an 97 était à la fois *cos. III* et *trib. pot. III*. D'après cette chronologie, l'empereur fut *trib. pot. I* : 18 septembre 96-17 septembre 97 ; *trib. pot. II* : 18 septembre 97-9 décembre 97 et *trib. pot. III* : 10 déc. 97-28 janv. 98.

<sup>589</sup> DC, LIII, 17.

<sup>590</sup> Tite-Live, *Hist. Rom.*, XXXIX, 53.

<sup>591</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 284, not. 40 : la réforme a lieu en 97 sur décision de Nerva. On ne peut pas mettre en doute un texte officiel, (*CIL*, X, 6824 = *ILS*, 280 de la voie Appienne) qui se rapporte à une voie publique et exalte l'œuvre des deux princes dont les noms sont soigneusement gravés.

<sup>592</sup> *CIL*, III, 8703 (*ILS*, 278).

<sup>593</sup> *CIL*, X, 6824, 6826.

<sup>594</sup> B. Parsi, 1963, p. 123.

<sup>595</sup> P. Anello, 1976, p. 15-53.

<sup>596</sup> E. Cizek, 1983, p. 195 et 196 not. 12 : la première puissance tribunicienne de Trajan dura d'octobre 97 au 9 décembre de la même année ; la seconde de 10 décembre 97 au 9 décembre 98 ; on calculait la première puissance tribunicienne depuis l'avènement au trône de l'empereur, jusqu'au 9 décembre de la même année ; la seconde du 10 décembre jusqu'au 9 décembre suivant et ainsi de suite, donc Trajan a porté le titre de *trib. pot.* pendant un peu moins deux mois et celui de *trib. pot. II* pendant un an entier.

<sup>597</sup> D. Kienast, 1996, p. 120.

<sup>598</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 6 : *Simul filius, simul Caesar, mox imperator et consors tribuniciae potestatis.*

Il y a plusieurs propositions, suite à différentes lectures des documents, essentiellement épigraphiques. Il est admis que Trajan a ajouté une unité au moins à son comput tribunicien au cours de l'année 98. Le renouvellement date-t-il du jour de l'avènement, le 28 janvier quand il fut seul souverain de l'empire ? Le 18 septembre, jour de l'avènement de son père adoptif, peut être retenu pour ce nouveau comput ou plutôt le 10 décembre, le jour de l'entrée en charge des tribuns de la plèbe ?

R. Cagnat<sup>599</sup> pensait que Trajan a accru pendant l'automne 98 sa puissance tribunicienne de deux unités, une première fois le 18 septembre et une seconde fois le 10 décembre, date à partir de laquelle l'empereur détient à sa troisième puissance tribunicienne. R. P. Longden<sup>600</sup>, et à sa suite M. Hammond<sup>601</sup>, dans trois études, postulent pour un changement au 10 décembre puisque les documents portant *cos. desig.* excluent le 1<sup>er</sup> janvier. Th. Frankfort<sup>602</sup>, en étudiant les aspects républicains du règne de l'empereur Trajan, affirme que le 10 décembre 98 constitue le bon moment de ce changement et met l'accent sur la portée de cette date pour se rattacher à la République. Peut-on parler d'un changement au cours de l'an 99 ? Est-ce le jour anniversaire de l'avènement qui fut le moment propice pour le renouvellement du comput tribunicien ou plutôt le 10 décembre comme pense I. Calabi Limentani<sup>603</sup> ? Rien ne nous permet de trancher dans notre documentation pour un renouvellement en 99 ap. J.-C.

La seconde hypothèse est celle de H. Mattingly<sup>604</sup>, qui met en avant dès les années trente du dernier siècle, l'insuffisance des documents épigraphiques, et qui privilégie plutôt les monnaies, pouvant combler ces lacunes. Le numismate britannique pense que le changement du comput tribunicien n'est intervenu qu'avec Antonin le Pieux, en 147, l'année durant laquelle Marc Aurèle fut associé au pouvoir. Le 10 décembre de cette année, Antonin le Pieux a ajouté une unité à sa puissance tribunicienne et passe de la X<sup>e</sup> à la XI<sup>e</sup>, Marc Aurèle obtenant la deuxième. Ce comput s'est poursuivi sous les Sévères et jusqu'au milieu du troisième siècle. Cette hypothèse est admise par plusieurs auteurs : on cite d'abord S. Follet<sup>605</sup> qui fait une analyse des différentes discussions depuis un siècle sur le renouvellement des puissances tribuniciennes chez les empereurs du premier siècle et, particulièrement, ceux du

---

<sup>599</sup> R. Cagnat, 1914, p. 162 : Trajan est *trib. pot. I* : le 27 octobre 97 ; *trib. pot. II* à partir de 18 sept. 98 jusqu'au 9 déc. 98 et *trib. pot. III* du 10 déc. 98 au 9 déc. 99 et ainsi de suite jusqu'à la fin de son règne.

<sup>600</sup> R. P. Longden, 1931, p. 131-133.

<sup>601</sup> M. Hammond, 1939, p. 106-107 ; M. Hammond, 1949, p. 36-76 ; M. Hammond, 1956, p. 61-133.

<sup>602</sup> Th. Frankfort, 1962, p. 136.

<sup>603</sup> I. Calabi Limentani, 1968, p. 469.

<sup>604</sup> H. Mattingly, 1930, p. 78-91.

<sup>605</sup> S. Follet, 1976, p. 43-53.

second siècle. Au terme de cette analyse, l'auteur opte plutôt pour 148 comme origine du renouvellement des puissances tribunicienes à partir du 10 décembre et résume en écrivant « quoi qu'il en soit des détails, l'apparition du comput fixe, avec renouvellement au 10 décembre, peu après l'association de Marc Aurèle au pouvoir, nous paraît un fait prouvé »<sup>606</sup>.

Toujours dans cette même perspective, P. Le Roux<sup>607</sup>, dans une nouvelle mise au point sur le renouvellement des puissances tribunicienes de l'empereur Trajan, reprenant les différentes hypothèses qui sont formulées depuis Th. Mommsen et H. Mattingly, montre que le nouveau comput est mis en place en plusieurs étapes et n'est stabilisé et devient fonctionnel qu'avec Antonin le Pieux. L'initiative date peut être du règne de l'empereur Trajan, mais il s'est accompagné d'hésitations, et les documents du début du règne posent beaucoup de problèmes et prouvent l'emploi éventuel du nouveau comput. L'auteur écrit à ce propos « si ce n'est pas avec Trajan que le nouveau décompte a été mis en place, on pense que c'est au plus tard sous Antonin le Pieux qu'il le fut, à la faveur de l'association de Marc Aurèle datée de 147 ap. J.-C. »<sup>608</sup>.

Pour J.-M. Lassère, la date de 10 décembre ne sert de base de comput qu'à partir de 147 et « Trajan a, pour des raisons incertaines, accru de deux unités et non d'une seule sa puissance tribunicienne à l'automne de 98 (il passe de I à III) »<sup>609</sup> écrit ainsi l'auteur qui estime aussi que cet empereur a voulu renforcer les liens avec son père adoptif en reprenant son comput mais cette tentative de changement reste toujours obscure. Il ajoute que le *dies comitialis* devait se situer en automne. Est-il possible d'envisager une ratification des comices si tard par rapport à celle du Sénat et de l'armée, soit d'environ 6 à 7 mois après la date de l'avènement ? Il n'y a aucune raison qui justifie cette prolongation.

Quoi qu'il en soit des hypothèses avancées, est-ce que les inscriptions des provinces occidentales, essentiellement celles datant des trois premières années de règne, peuvent éclairer cette problématique ou du moins resserrer la fourchette chronologique de ce changement du comput ? Combien de documents ne font pas figurer le chiffre d'itération de la puissance tribunicienne ? Peut-on parler d'une certaine analogie entre les provinces ? Les documents officiels émanant des instances liées au gouvernement impérial réaffirment-ils l'emploi de tel ou tel chiffre accolé à *trib. pot.* durant les années 97, 98 et 99 ap. J.-C. ? Les

---

<sup>606</sup> S. Follet, 1976, p. 51.

<sup>607</sup> P. Le Roux, 1999, p. 55-65.

<sup>608</sup> P. Le Roux, 1999, p. 55.

<sup>609</sup> J.-M. Lassère, 2005, p. 600.



inscriptions provinciales résumant cette controverse et présentent une pluralité des chiffres d'itération de la puissance tribunicienne de l'empereur durant les trois premières années de règne. Il y a au moins quatre formules employées par les commanditaires de manière simultanée et parfois contemporaine. Dans la même province apparaît souvent plus d'une formule.

Il y a tout d'abord des textes où la puissance tribunicienne et le consulat sont cités sans être accompagnés d'aucun chiffre additionnel : mis à part les inscriptions mutilées et restituées, on compte trois textes tous des bornes milliaires trouvées en Lusitanie, le long de la voie de la Plata<sup>610</sup>. Une seconde série de textes présente la puissance tribunicienne sans itération avec la mention du chiffre du consulat. Ainsi, on a pu recenser 36 inscriptions qui se répartissent comme suit : dans 32 textes, la puissance tribunicienne sans chiffre s'accompagne du second consulat, dans un seul cas avec le troisième consulat, dans un seul cas aussi avec la mention du second ou du troisième consulat étant donné la lecture incertaine de la dernière haste et enfin dans deux occasions, avec le second consulat suivi du *cos. designatus*. Le tableau suivant récapitule la répartition de ces textes :

**Tableau n° 08 : les textes présentant la puissance tribunicienne sans itération et le consulat avec chiffre**

Province	Provenance	Nature du texte	Année	Nombre
Afrique Proconsulaire	Khamissa	Dédicace impériale	100	<b>1</b>
Lusitanie	Voie de la Plata	Borne milliaire	98-99	<b>14</b>
Espagne Citérieure	Voie <i>Augustobriga – Numantia</i>	Borne milliaire	98	<b>6</b>
	Voie Tordomar–Camino de Manciles	Borne milliaire	98	<b>1</b>
	Voie <i>Carthago Nova- Complutum</i>	Borne milliaire	98	<b>1</b>
Gaule Narbonnaise	Narbonne	Dédicace impériale	98	<b>1</b>
	<i>Noviodunum – Genava</i> (Versoix)	Borne milliaire	Octobre 98-99	<b>1</b>
Aquitaine	La voie de <i>Burdigala-Limonum</i> (Saint-Ciers)	Borne milliaire	98	<b>1</b>
	Voie <i>Aregenua - Noviomagus</i>	Borne milliaire	98	<b>1</b>

<sup>610</sup> Cat. n° 176, 185, 201.

	(Frénouville)			
Belgique	Flémalle-Haute	Diplôme militaire	27 janvier 98	<b>1</b>
	Voie <i>Lousanna- Gesoriacum- Boninia</i>	Borne milliaire	98	<b>1</b>
Germanie Supérieure	La voie <i>Vesontio- Epamanduodurum</i> (Besançon)	Borne milliaire	98	<b>2</b>
	Voie <i>Ad Fines- Mogontiacum</i> (Unterwil)	Borne milliaire	Octobre 98-99	<b>1</b>
	Voie <i>Mogontiacum- Lugdunum Batavorum</i>	Borne milliaire	98	<b>1</b>
Germanie Inférieure	Elst	Diplôme militaire	20 février 98	<b>1</b>
Bretagne	Caerleon	Dédicace impériale	98-100	<b>1</b>
	Great Dunham	Diplôme militaire	Février 98	<b>1</b>

Il apparaît d'abord de ce tableau que les bornes milliaires sont les mieux représentées particulièrement en Lusitanie avec 14 inscriptions, toutes placées le long de la voie de la Plata, et 8 en Espagne Citérieure dont 6 appartiennent à une même voie, *Augustobriga-Numantia*, un tronçon de la grande voie *Caesaraugusta-Asturica*, la XXVII<sup>e</sup> artère de l'Itinéraire d'Antonin. Vient ensuite la Germanie Supérieure avec 4 milliaires, l'Aquitaine avec deux et la Gaule Narbonnaise et la Belgique avec un seul témoignage chacune. Soit 30 milliaires sur un total de 36 inscriptions. Les six autres sont trois dédicaces impériales et trois diplômes militaires. Ce phénomène est attesté dans plusieurs provinces, soient 9 de 17 provinces, il s'agit donc d'un phénomène général.

Il est à remarquer que dans les deux séries de textes cités ci-dessus, le commanditaire n'est pas assuré du nombre des puissances tribunicienes de l'empereur et a évité de l'indiquer ; il a fait figurer seulement le titre impérial. Ce phénomène apparaît sur des documents variés, particulièrement des bornes milliaires mais aussi des diplômes militaires

trouvés en Belgique, à Elst en Germanie Inférieure et en Bretagne, datant du début de l'année 98, en janvier et février. Normalement ce genre de documents, officiels et affichés à Rome dans des endroits bien déterminés, présente une titulature complète de l'empereur qui peut être utilisée comme un repère chronologique. Le fait que ces documents ne mentionnent pas le chiffre de la puissance tribunicienne est un peu étonnant et montre néanmoins l'hésitation qui caractérise les premières années du règne de l'empereur Trajan en ce qui concerne particulièrement le comput tribunicien. Peut-on déduire que l'empereur, après son avènement, est encore dans sa première année tribunicienne et par conséquent que la puissance tribunicienne n'est pas accompagnée d'un chiffre ? Le jour *comitialis* n'aurait pas encore eu lieu et se situerait plus tard au cours de l'année 98, en automne par exemple ?

Au contraire, une troisième série d'inscriptions présentent à la fois la 2<sup>ème</sup> puissance tribunicienne et le second consulat. 10 textes peuvent être rangés dans ce volet, en provenance de trois provinces : la Maurétanie Césarienne avec un seul texte de *Sitifis*<sup>611</sup>, une dédicace impériale antérieure à l'attribution du surnom *pater patriae* ; deux milliaires de la *Via Augusta* en Bétique<sup>612</sup> et enfin sept textes de l'Espagne Citérieure dont deux inscriptions monumentales de l'aqueduc de Ségovie<sup>613</sup> et cinq bornes milliaires<sup>614</sup>. Etant donné leur caractère officiel, dédicace impériale, inscriptions monumentales et bornes milliaires placées sur des voies comme la *Via Augusta*, il n'est pas admis semble-t-il de faire transcrire des chiffres additionnels à la *tribunicia potestas* qui peuvent être erronés ou ne sont pas reconnus par la chancellerie impériale. Ils sont probablement postérieurs à un changement quelconque du comput tribunicien qui est intervenu dans le dernier trimestre de l'année 98, comme le pensent plusieurs auteurs.

Cette titulature ne peut pas nous renseigner sur la date du changement mais elle ne peut pas aussi mettre en doute de nombreux textes qui sont datés seulement grâce à la présence du second consulat. Dans une même année, en 98 ap. J.-C., on trouve à la fois des textes où le chiffre de la puissance tribunicienne figure simultanément avec celui du consulat, alors que d'autres documents donnent simplement le second consulat. En outre, les deux modes apparaissent dans la même province comme en Espagne Citérieure. Est-ce que ces textes sont contemporains ou les uns postérieurs aux autres ? Est-ce que les instances locales

---

<sup>611</sup> Cat. n° 123.

<sup>612</sup> Cat. n° 165, 166.

<sup>613</sup> Cat. n° 218, 219.

<sup>614</sup> Cat. n° 238, 239, 240, 241, 243.

sont averties au cours de l'année 98 d'un changement du comput tribunicien et dès lors, ils ont ajouté une unité à la puissance tribunicienne pour en avoir deux ?

Le second consulat fut figuré avec la deuxième puissance tribunicienne mais aussi et sur un nombre très restreint d'inscriptions avec la troisième. D'abord, sur un milliaire de la Voie de la Plata<sup>615</sup>. D'ailleurs, la même formule *trib. pot. III, cos. II* apparaît sur deux diplômes militaires datant du 14 août 99, trouvés à Bucarest<sup>616</sup> et Plovdiv<sup>617</sup>, en Thrace. Dans notre champ d'investigation, deux dédicaces impériales, l'une de *Thubursicu Numidarum*<sup>618</sup> et l'autre d'*Aquae Mattiacorum*<sup>619</sup> mentionnent *cos. desig. III*. Néanmoins, il faut ajouter deux autres textes qui donnent la même transcription des titres impériaux que celle de *Thubursicu Numidarum*, sans mentionner le chiffre d'itération de la puissance tribunicienne : deux milliaires, l'un trouvé à Nyon<sup>620</sup> et le second a été localisé auprès de Baden, *Aquae Helveticae*<sup>621</sup>.

A la lumière de ce qui précède, on peut dire que Trajan est déjà revêtu de sa troisième puissance tribunicienne depuis la fin de l'année 98, comme l'illustrent les inscriptions de Khamissa et Wiesbaden, ou plus tard à la mi-août 99 : cela apparaît sur certains diplômes militaires étant donné que la mention de *cos. designatus* peut être négligée par le commanditaire du texte.

Est-ce que l'empereur a ajouté une unité à sa puissance tribunicienne en 98 et une autre en 99, pour avoir trois au total dès la première moitié de cette dernière année ? A quelle date est intervenu ce changement du comput tribunicien ? Peut-on penser au jour anniversaire de l'avènement, le 28 janvier 99 ? Est-ce que le 10 décembre 98 peut-être considéré comme l'origine du changement alors que l'empereur est encore loin de Rome, en Germanie jusqu'à la fin de l'an 99 ? L'état actuel de notre documentation ne nous permet pas de trancher en faveur de l'une ou de l'autre solution. On peut déduire seulement que l'empereur Trajan, durant une bonne partie de l'an 98, ne portait qu'une seule puissance tribunicienne, cela apparaît sur 36 documents qui ne font pas état du chiffre de la puissance tribunicienne, alors que 10 autres signalent le second consulat simultanément à la deuxième puissance

---

<sup>615</sup> Cat. n° 196.

<sup>616</sup> *CIL*, XVI, 44.

<sup>617</sup> *CIL*, XVI, 45 (*ILS*, 1999).

<sup>618</sup> Cat. n° 42.

<sup>619</sup> Cat. n° 306.

<sup>620</sup> Cat. n° 264 : ce texte de Nyon dont une bonne partie fut restituée, ne nous permet pas d'affirmer la présence ou l'absence du nombre des puissances tribuniciennes.

<sup>621</sup> Cat. n° 310.

tribunicienne et sont datés effectivement de l'année 98, peut être des derniers mois de cette année impériale. Les inscriptions avec la troisième puissance tribunicienne, dont deux diplômes militaires, sont toutes vraisemblablement de l'année 99 ap. J.-C.

Plinie le Jeune dans son *Panegyrique* n'a pas fait allusion à ce changement de comput tribunicien, il a pourtant brossé un tableau complet des trois premières années du règne de Trajan, depuis le jour de l'adoption jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 100 ap. J.-C., et un tel événement ne peut pas être ainsi négligé dans son discours devant le Sénat ou tout au moins il aurait dû être intégré dans le texte remanié plus tard, et constituant ce qu'on appelle le *Panegyrique*. La rareté de la documentation, littéraire essentiellement, et épigraphique officielle et provinciale, ne permet pas d'élucider la date origine du changement mais raffermir l'idée qu'on ne peut pas parler d'une réforme à une date bien déterminée au début du II<sup>e</sup> siècle ; bien au contraire il s'agirait d'une tentative de changement qui va se consolider plus tard et devenir la règle à partir du règne d'Antonin le Pieux.

Les inscriptions postérieures à l'an 100 donnent-ils le chiffre de la puissance tribunicienne de manière constante dans toutes les provinces occidentales ? L'année 100 marque-t-elle un *terminus post quem* de cette ambiguïté qui caractérise le comput tribunicien ? À partir de quelle date peut-on parler d'une uniformité entre les documents délivrés par les services impériaux et les monuments érigés dans les sites des provinces occidentales ?

Hormis les inscriptions dans lesquelles la puissance tribunicienne n'est pas mentionnée, qui sont généralement les dédicaces pour la sauvegarde de l'empereur, les bornes limites, les titulatures incluses dans des dédicaces à des sénateurs et à des chevaliers qui ont travaillé au service de l'empereur, les dédicaces aux divinités, sur lesquelles seule la dénomination fut citée et les textes mutilés et incomplets, qui sont nombreux, il est à remarquer que l'année 100 ap. J.-C. constitue une limite de l'ambivalence qui a caractérisé le comput tribunicien au début du règne de l'empereur Trajan. En outre, cette année est marquée par le retour de l'empereur à Rome, qui revêtu le consulat pour la 3<sup>ème</sup> fois comme le dit Plinie le Jeune<sup>622</sup>. En effet, cette année constitue un moment important à l'échelle de l'Empire, à Rome comme dans les provinces. Ainsi, la nature des inscriptions devient plus variée. Outre l'activité routière, l'érection des monuments célébrant l'avènement, il y a des dédicaces impériales et inscriptions monumentales, au nominatif ou à l'ablatif, qui témoignent de l'activité administrative de l'empereur.

---

<sup>622</sup> Pl., *Pan.*, LX, 4.

A Rome comme dans les provinces, le 3<sup>ème</sup> consulat apparaît conjointement avec la 4<sup>ème</sup> puissance tribunicienne. Le nombre de textes dont le chiffre d'itération de la puissance tribunicienne n'est pas signalé s'est réduit par rapport à la période précédente, particulièrement les années 98 et 99 : deux inscriptions, seulement, érigées en 100 ap. J.-C. ne font pas référence au chiffre d'itération de la puissance tribunicienne, l'une de *Thubursicu Numidarum*<sup>623</sup> et l'autre d'*Isca Silurum*<sup>624</sup>. Toutefois, l'omission du chiffre de la puissance tribunicienne s'est perpétué le long du règne. Le tableau suivant regroupe ces témoignages qui sont érigés dans des circonstances particulières. Le plus intéressant ici, c'est le cas du Norique où quatre inscriptions ne donnent pas le chiffre de la puissance tribunicienne, dont une série de bornes milliaires<sup>625</sup> datant de 101 ap. J.-C. et une dédicace impériale<sup>626</sup> érigée soit en 103 ou un peu plus tard. L'éloignement de cette province du centre du pouvoir peut être à l'origine de ces omissions ?

**Tableau n° 09 : les omissions du chiffre de la puissance tribunicienne après l'année 100 ap. J.-C.**

Province	Provenance	Nature du texte	Année	Nombre	N° Cat.
Maurétanie Césarienne	Sig	Borne milliaire	114-116	1	125
Espagne Citérieure	Puebla de Trives	Inscription monumentale	103-112	1	216
Norique	Celje ( <i>Celeia</i> )	Dédicace impériale	103-111	1	286
	Voie <i>Celeia</i> - <i>Virunum</i>	Bornes milliaires	101	3	290/291 /292
Germanie inférieure	Roomburg	Dédicace impériale	103-111	1	319
Bretagne	Castell Collen	Dédicace impériale	103-106	1	325
	Gelligaer	Dédicace impériale	103-106	1	328

Mises à part ces omissions, il y a environ une centaine de textes qui présentent le chiffre de la puissance tribunicienne, et l'ambiguïté qui marque les premières années du règne

<sup>623</sup> Cat. n° 44.

<sup>624</sup> Cat. n° 324.

<sup>625</sup> Cat. n° 290, 291, 292.

<sup>626</sup> Cat. n° 286.

cède la place à partir de l'an 100 à la rigueur qui devient de règle en ce qui concerne la transcription des titres impériaux, particulièrement la puissance tribunicienne. On a pu recenser 181 occurrences de ce pouvoir sur un total de 316 inscriptions, soit plus des 2/3 des inscriptions de notre catalogue épigraphique. On a 92 attestations de la puissance tribunicienne avec chiffre, 48 attestations sans chiffre, 40 attestations sans chiffre à cause du mauvais état de conservation de la pierre - le chiffre a disparu ou mutilé- et dans un seul cas, sur une dédicace impériale de *Thamugadi*<sup>627</sup>, l'empereur fut qualifié de la 23<sup>ème</sup> puissance tribunicienne qui n'existe pas à l'origine dans sa titulature qui est arrêtée à 21 puissances tribuniciennes seulement, lors de son décès en 117 ap. J.-C. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur lors de l'*ordinatio* du texte pourtant une dédicace impériale faite par l'*ordo* de la cité et érigée dans la place publique.

Etant donné le caractère renouvelable, le nombre d'attestations de chacune des puissances tribuniciennes dépend d'abord du nombre de textes érigés par année et aussi par province. Le tableau suivant récapitule la répartition annuelle et spatiale des puissances tribuniciennes de l'empereur Trajan dans les provinces occidentales :

**Tableau n° 10 : la répartition annuelle et spatiale des puissances tribuniciennes par province**

Numéro de la puissance tribunicienne	Année	Nombre d'attestation avec chiffre d'itération	Nombre d'attestation par province	
			Nombre	Province
II <sup>e</sup>	98 ?	10	1	Maurétanie Césarienne
			2	Bétique
			7	Espagne Citérieure
III <sup>e</sup>	Fin 98 ou 99	3	1	Afrique Proconsulaire
			1	Germanie Supérieure
			1	Lusitanie
IV <sup>e</sup>	100	10	6	Afrique proconsulaire
			1	Lusitanie
			1	Aquitaine
			1	Belgique

<sup>627</sup> Cat. n° 83.

			<b>1</b>	Germanie supérieure
<b>V<sup>e</sup></b>	101	1	<b>1</b>	Afrique proconsulaire
<b>VI<sup>e</sup></b>	102	1	<b>1</b>	Bretagne
<b>VII<sup>e</sup></b>	103	8	<b>1</b>	Afrique proconsulaire
			<b>1</b>	Lusitanie
			<b>5</b>	Espagne Citérieure
			<b>1</b>	Bretagne
<b>VIII<sup>e</sup></b>	104	4	<b>1</b>	Afrique proconsulaire
			<b>1</b>	Maurétanie Tingitane
			<b>1</b>	Lusitanie
			<b>1</b>	Norique
<b>IX<sup>e</sup></b>	105	11	<b>8</b>	Afrique proconsulaire
			<b>1</b>	Gaule Lyonnaise
			<b>2</b>	Bretagne
<b>X<sup>e</sup></b>	106	1	<b>1</b>	Norique
<b>XI<sup>e</sup></b>	107	5	<b>3</b>	Afrique Proconsulaire
			<b>1</b>	Maurétanie Césarienne
			<b>1</b>	Rhétie
<b>XII<sup>e</sup></b>	108	4	<b>2</b>	Alpes
			<b>2</b>	Bretagne
<b>XIII<sup>e</sup></b>	109	6	<b>2</b>	Afrique proconsulaire
			<b>1</b>	Maurétanie Césarienne
			<b>2</b>	Maurétanie Tingitane
			<b>1</b>	Bétique
<b>XIV<sup>e</sup></b>	110	1	<b>1</b>	Afrique Proconsulaire
<b>XV<sup>e</sup></b>	111	1	<b>1</b>	Germanie Supérieure
<b>XVI<sup>e</sup></b>	112	2	<b>1</b>	Afrique Proconsulaire
			<b>1</b>	Rhétie
<b>XVII<sup>e</sup></b>	113	6	<b>6</b>	Afrique Proconsulaire
<b>XVIII<sup>e</sup></b>	114	5	<b>1</b>	Afrique Proconsulaire
			<b>2</b>	Bétique
			<b>1</b>	Espagne Citérieure



			1	Rhétie
XIX <sup>e</sup>	115	3	2	Bétique
			1	Lusitanie
XX <sup>e</sup>	116	8	3	Afrique Proconsulaire
			1	Espagne Citérieure
			2	Rhétie
			2	Germanie Supérieure
XXI <sup>e</sup>	117	2	1	Afrique Proconsulaire
			1	Bétique

On peut d'abord déduire de ce tableau que même les textes de datation précoce ont présenté le chiffre de la puissance tribunicienne, en 98 et en 99 ; le nombre d'occurrences de chaque puissance tribunicienne est variable en fonction des années et de la répartition géographique, d'une province à une autre et généralement entre un site et un autre au sein de la même province. Les 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> puissances tribunicienes ne sont présentées que par un seul témoignage chacune alors que d'autres sont mieux figurées particulièrement la 9<sup>ème</sup> avec 11 attestations, à sa suite la 2<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> avec 10 occurrences chacune et la 20<sup>ème</sup>, avec 8 attestations. A cela, il faut ajouter la 17<sup>ème</sup> puissance avec 6 occurrences, toutes trouvées en Afrique Proconsulaire. Cette classification donne aussi une idée partielle sur le nombre d'inscriptions érigées chaque année avec une titulature complète, d'abord dans l'ensemble des provinces occidentales, ainsi que dans chaque province.

Au sein de la titulature, la puissance tribunicienne fut placée en tête des titres impériaux, après le grand pontificat, mise à part sur quatre textes, tous des bornes milliaires de la voie de la Plata : deux fois<sup>628</sup> elle est placée juste après le surnom *Germanicus* alors que le grand pontificat occupe la deuxième position et deux fois<sup>629</sup> en troisième position après le consulat. D'ailleurs, les milliaires de cette voie présentent plusieurs particularités quant à l'ordre d'énumération des noms et des titres impériaux.

En général, les provinciaux ont conservé le modèle envoyé par les instances impériales dans lequel cette magistrature est toujours citée après le grand pontificat. Mais est-ce qu'elle est gravée toujours de la même manière ? Comment elle est présentée sur les

<sup>628</sup> Cat. n° 176, 189.

<sup>629</sup> Cat. n° 196, 201.

monuments provinciaux ? On a pu recenser 18 abréviations sur les textes épigraphiques des provinces occidentales. Hormis, l'abréviation initiale *trib. pot.* attestée dans presque toutes les provinces avec 86 témoignages au total, les autres sont d'abord moins nombreuses et utilisées occasionnellement. Toutefois, le nombre d'attestations varie d'une province à une autre, de 29 occurrences en Afrique Proconsulaire, à 18 occurrences en Espagne Citérieure, à un seul témoignage en Maurétanie Tingitane et Germanie Inférieure, de cette forme initiale. Parmi les autres formes les mieux représentées, figurent d'abord *trib. potest.* (18 attestations), *tribunicia potestate* (11 attestations), *tribunic. potestat.* (11 attestations) et *tr. p.* (10 attestations).

A plusieurs reprises, les commanditaires n'utilisent plus les formes abrégées et cette magistrature a été gravée en toutes lettres essentiellement sur des bornes milliaires comme en Lusitanie (7 occurrences). Toutefois, on trouve aussi des abréviations singulières, comme *t. p.*<sup>630</sup>, *tri. pot.*<sup>631</sup> et *tr. po.*<sup>632</sup> avec une seule attestation chacune, auxquelles s'ajoutent trois autres formes qui sont rarement utilisées : *tribunic. potestate*<sup>633</sup>, *trib. potestate*<sup>634</sup> et *trib. potes.*<sup>635</sup> avec deux occurrences chacune. Mais, il faut souligner que ces abréviations apparaissent essentiellement sur des milliaires avec 7 attestations, un seul diplôme militaire et une seule dédicace.

Le tableau suivant montre une variété importante des abréviations de ce pouvoir : d'abord la Lusitanie, en premier, avec 10 formes différentes, l'Afrique Proconsulaire et l'Espagne Citérieure, en second, avec 8 formes, la Bretagne, en troisième position, avec 6 formes, ensuite la Bétique et la Germanie Supérieure avec 5 formes, puis la Maurétanie Césarienne, la Maurétanie Tingitane et la Rhétie avec 4 manières d'écriture chacune. Remarquons qu'en Gaule Narbonnaise, Aquitaine et Gaule Lyonnaise, seule l'abréviation initiale fut adoptée mais que cette forme n'est pas utilisée dans d'autres provinces comme en Belgique, les Alpes et la Bretagne dans lesquelles les provinciaux sont plus familiarisés avec d'autres sortes d'abréviations. En sachant que dans une même cité, on trouve plus d'une forme, comme à *Thubursicu Nimudarum* et à *Lepcis Magna*, en Afrique Proconsulaire. Dans la première, il y a quatre sortes d'abréviations de la puissance tribunicienne sur un total de 7 inscriptions et dans la seconde deux manières seulement sont usitées sur un total de 5 textes.

---

<sup>630</sup> Cat. n° 189.

<sup>631</sup> Cat. n° 241.

<sup>632</sup> Cat. n° 247.

<sup>633</sup> Cat. n° 181, 296.

<sup>634</sup> Cat. n° 176, 191.

<sup>635</sup> Cat. n° 167, 238.

Ces variantes d'abréviation pour le pouvoir tribunicien sont-elles dictées par la mise en page du texte, par obligation ou par esthétique ? Il est difficile de déceler les raisons du choix d'une telle abréviation. Le champ épigraphique contraint parfois le lapicide à utiliser des ligatures et un texte abrégé, mais les commanditaires aussi, assez éloignés du centre du pouvoir, ont adopté d'autres abréviations qui sont peu connues. Le tableau suivant récapitule l'ensemble des abréviations de la puissance tribunicienne.

Tableau n° 11 : les différentes abréviations de la puissance tribunicienne

Provinces	trib. pot.	tr. pot.	trib. potest	trib p.	trib. potestat.	tribun. postest	tribunicia postestate	tribunic potestat	tr. p.	tribunicia potestat.	tribunicia potest.	tribunic. Potest.	trib. potes	trib. potesta te	tribunic. potestate	t. p.	tri. Pot.	tr. po.	Total
Afrique P.	29	1	10	1	3	1	1		1										46
M. C.	2	1						1	1										5
M. T.	1									1	2	2							6
Bétique	3		1	1		2						2							8
Lusitanie	10	1	3			2	7				1		1	2	1	1			29
Espagne C.	18		2				1		3		2		1				1	1	29
Gaule N.	2																		2
Aquitaine	5																		5
Gaule L.	2																		2
Belgique		1						1	2										4
Alpes G.												1							1
Alpes P.		1																	1
Norique	6							1											7
Rhétie	2					1						2			1				6
Germanie S.	5	1			3				2			1							12
Germanie I.	1		1					1											3
Bretagne			1	2	1		1	7	1										13
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>181</b>

## II.2.2 : Les salutations impériales

Le terme *Imperator*, à cet endroit de la titulature, ne traduit pas le prénom, son homonyme, placé à la tête de la dénomination impériale, mais désigne les acclamations impérioriales accordées à un général en chef soit par ses soldats soit par le Sénat<sup>636</sup>. D'une appellation honorifique et toute provisoire du général vainqueur sous la République, *Imperator* devint un titre gardé à perpétuité, d'abord par César et ensuite par ses successeurs<sup>637</sup>. Les empereurs ont employé *Imperator* comme un titre évoquant les victoires remportées par eux-mêmes ou sous leurs auspices, par l'un de leurs légats. Comme à l'origine, sous l'Empire, *Imperator* est l'emblème du chef victorieux et exprime l'idée de la victoire comme le souligne R. Combès<sup>638</sup> en écrivant « le titre d'*Imperator* reste lié essentiellement à l'exaltation de la victoire, comme il l'était sans doute dans l'esprit des premiers utilisateurs ». Il perpétue l'idée du triomphe sur l'ennemi et aussi la protection divine, étant donné que ce terme est l'un des épithètes de Jupiter<sup>639</sup>.

Le fait d'arriver à la tête de l'empire compte comme une première salutation impériale. Est-ce que l'attribution du terme d'*Imperator* en 27 octobre 97 à Trajan peut-être considéré comme un prénom ou un titre ? La première salutation date du jour de son adoption ou plutôt du jour de son avènement, comme seul souverain, sans partage du pouvoir ? Selon Pline le Jeune, Trajan fut déjà salué *Imperator* par la foule dans un présage extraordinaire, avant même son départ en Germanie<sup>640</sup>. Il était à la tête de l'armée la plus solide et est resté

---

<sup>636</sup> Le témoignage de Tacite est explicite à ce propos (*Ann.*, III, 74) : « Tibère la considéra cependant comme terminée, et permit que Blesus fût salué par ses légions du nom d'*Imperator* : c'est un titre que les armées, dans l'enthousiasme et les acclamations de la victoire, donnaient jadis aux généraux qui avaient bien mérité de la république. Plusieurs en étaient revêtus à la fois, sans cesser d'être les égaux de leurs concitoyens. Auguste l'avait même accordé à quelques-uns : Blesus le reçut alors de Tibère, et nul ne l'obtint après lui » ; voir aussi DC, XXXVII, 40 ; XLIII, 44 et LII, 41.

<sup>637</sup> Le premier usage du titre d'*Imperator* doit être attribué à Scipion en Péninsule ibérique comme le rapporte Tite-Live, XXVII, 19,4-5 ; voir à ce propos R. Etienne, 1958, p. 88. Ensuite, à deux reprises, en 81 av. J.-C., Valerius Flaccus et en 79 Pompée sont gratifiés du titre d'*imperator* par leurs troupes. Après, César a utilisé le titre d'*Imperator* comme un nom et un titre : il s'appelle *C. Iulius Caesar Imperator*. La dernière étape est franchie par son fils adoptif, Octavien lors de la victoire remportée sur ses adversaires et l'instauration de la paix, quand il a fait afficher son nouveau prénom, *Imperator*. Ce prénom devient viager pour Auguste et ses successeurs. Bien que ce titre soit dissocié de celui de triomphateur, il le rejoint dans l'idée de la célébration de la victoire, comme l'exprime R. Combès, 1966, p. 119 quand il écrit : « le titre d'*Imperator* et le triomphe, séparés dans les institutions sinon dans la pratique, se rejoignent dans cette façon spécifiquement romaine de concevoir la victoire ».

<sup>638</sup> R. Combès, 1966, p. 120.

<sup>639</sup> Sous la République, le vainqueur, après qu'il fut salué *Imperator* par ses soldats sur le champ de bataille, il a droit normalement, après la ratification du Sénat, de célébrer la cérémonie du triomphe durant laquelle, il s'identifie pour un seul jour à Jupiter auquel il doit la victoire dans cette campagne militaire.

<sup>640</sup> Pl., *Pan.*, V, 3.

assez loin de la capitale en tant que soldat, légat et empereur<sup>641</sup>. En effet, l'emploi du terme *Imperator* pendant la période de sa corégence du moins est d'une perception double ; il est à la fois l'empereur désigné et aussi le général victorieux puisque le jour de son adoption coïncide avec une victoire sur un peuple germanique, les Suèves, qui fut célébrée par Nerva au Capitole comme le rapporte Pline le Jeune, quant il écrit « on avait apporté de Pannonie des lauriers ; ainsi voulaient les dieux, pour que symbole de la victoire décorât l'avènement d'un prince invincible<sup>642</sup> ». Cette première salutation n'est pas mentionnée dans la titulature impériale et *Imperator iterum* n'est affiché qu'à partir de la première victoire de l'empereur régnant. Durant les années 98, 99, 100 et une bonne partie de 101, Trajan ne fait pas figurer le titre *Imperator* parmi ses titres officiels, ce qui est conforme à la tradition.

L'empereur souverain, commandant effectif des armées, assure par sa vigilance les succès de ses troupes : ainsi s'identifia l'empereur Trajan qui a conduit plusieurs fois l'armée romaine à des victoires couronnées par des acclamations ; il est considéré l'héritier du fondateur du Principat, Auguste, salué 21 fois *Imperator*. Trois guerres, la guerre dacique, en deux phases, la guerre contre les Arabes Nabatéens et la guerre parthique lui valurent treize salutations au long d'un règne de 19 ans et quelques mois. Ce nombre, qui n'est attesté chez aucun de ses prédécesseurs sauf Auguste, affirme la politique d'expansion ainsi que les victoires et les triomphes célébrés. En effet, le nombre de ces salutations donne un aperçu sur le règne de cet empereur comparé aux grands conquérants comme Octavien-Auguste et certains généraux de la République. Il n'a rien à avoir, par contre, avec la stabilité qui caractérise les règnes successifs d'Hadrien et d'Antonin le Pieux.

Mise à part la première période allant de 98 à l'automne 101, durant laquelle le titre *Imperator* n'est pas cité dans la titulature, on distingue trois périodes correspondant aux campagnes militaires de Trajan le long de son règne :

### **Les guerres daciques (101-102/103-106 ap. J.-C.)**

La première guerre dacique a lieu de 101 à la fin de 102 : les préparatifs et la décision de déclencher la guerre remonterait semble-t-il au plus tard au début de l'année 100 selon A. S. Stefan<sup>643</sup>. Ainsi, Pline le Jeune, bien que il n'ait pas parlé de cette guerre imminente, fait certaines allusions quant il écrit « Comme il est grand, empereur Auguste, comme il est grand

---

<sup>641</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 3.

<sup>642</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 2.

<sup>643</sup> A. S. Stefan, 2005, p. 543, not. 274.

de rester sur la rive du Danube quand il suffit de le traverser pour être sûr du triomphe, de ne pas rechercher le combat contre un ennemi qui le refuse : preuves à la fois de vaillance et de modération<sup>644</sup>». Bien qu'il n'ait pas donné le nom de cet ennemi, localisé par rapport au Danube, ligne de démarcation, Pline a fixé néanmoins la prochaine destination ou le prochain front de guerre. L'ennemi est au-delà du Danube et l'empereur et son entourage sont conscients de ce danger et des hostilités des Daces, surtout de Décébale. Avec Domitien s'est déroulée une première campagne militaire, dont les portées restent limitées. Le séjour de Trajan en Germanie pour plus de deux ans, lui permet de mesurer le degré de ce danger et d'engager des préparatifs qui sont couronnés par la décision du Sénat, au commencement de l'année 101. Le départ officiel de Trajan en campagne date, selon le commentaire des documents du collège des Arvales, du 25 mars 101 en précisant que l'empereur partait de Rome par terre et aussi par mer<sup>645</sup>. L'empereur a quitté Rome au printemps 101 et a conduit cette campagne dacique en empruntant une voie terrestre et une autre maritime mais le début des hostilités reste inconnu.

Au cours de cette guerre, Trajan fut acclamé trois fois par ses troupes. Les opérations de l'année 101 lui ont valu une seconde salutation impériale en automne de cette année. Cette première victoire contre les Daces est datée de façon assez vague. A. S. Stefan écrit à ce propos « pour l'instant, à défaut d'informations plus détaillées, la définition chronologique de la campagne mésique ne peut pas aller plus loin que la formule prudente : " l'hiver 101/102 ap. J.-C." <sup>646</sup>». Alors que pour d'autres auteurs<sup>647</sup>, la première phase de cette guerre fut couronnée par une victoire avant la fin de l'année 101 au plus tard en automne de cette année. Elle s'est déroulée semble-t-il selon A. S. Stefan à *Nicopolis ad Istrum (Ulpia Nicopolis)*, le lieu préférable pour le champ de bataille principale de la campagne. Quoi qu'il en soit, cette première victoire ne peut pas dépasser l'automne 101 : depuis, Trajan porte sur les inscriptions et les émissions monétaires *IMP. II*.

---

<sup>644</sup> Pl., *Pan.*, XVI, 2.

<sup>645</sup> J. Scheid, 1998, n° 62a, l. 22 sq. : « ...le huitième jour avant les calendes d'avril, au capitole, les frères arvales [prononcèrent des vœux pour le salut, le retour] et la victoire de l'Empereur César Nerva Trajan, Auguste Germanique dans les termes écrits ci-dessus : "Jupiter très bon et très grand, nous te prions, nous t'implorons [et t'adjurons], de faire que l'Empereur César Nerva Trajan Auguste Germanique, fils du divin Nerva, notre prince et parent, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, père de la patrie, que nous entendons [nommer], revienne bien, heureusement, [indemne] et en vainqueur des lieux provinces dans lesquelles il se sera rendu par terre et par mer, de lui accorder une bonne réussite dans les entreprises qu'il conduit maintenant ou doit conduire...et de le ramener dès que possible à Rome, indemne et vainqueur».

<sup>646</sup> A. S. Stefan, 2005, p. 568.

<sup>647</sup> G. Florescu, 1960, p. 227 pense que la campagne est achevée avant la fin de l'année 101 ; C. C. Petolescu, 1995, p. 224 souligne que cet épisode se serait déroulé en été ou à l'automne 101 ; voir à ce propos A. S. Stefan, 2005, p. 568 not. 101, qui réunit les différentes hypothèses concernant cette première victoire de Trajan en Dacie.

L'apparition de cette seconde salutation est très rare. Seuls deux témoignages en font attestation dans les provinces occidentales : elle apparaît d'une manière assurée sur une inscription monumentale mémorisant une libéralité impériale comme le prouve la titulature au nominatif ; l'inscription de *Mogontiacum*<sup>648</sup>, fut réutilisée et ne subsiste qu'un fragment brisé de tous côtés ; seules les salutations impériales ont échappé à la destruction et permettent de dater ce texte. Cette inscription, telle qu'elle est transcrite dans le *CIL* permet de lire une haste finale précédée semble-t-il d'un V et rattachée à *trib. pot.* Toutefois, sur une inscription trouvée à Rome<sup>649</sup>, Trajan est à la fois *trib. pot. V, imp. II et cos. IIII*. Il est donc certain que Trajan fut acclamé *Imp(erator) II*, avant déjà la date du changement du comput tribunicien, à savoir le 10 décembre de l'année 101. L'attribution de cette acclamation est antérieure à cette date pour que cette nouvelle puisse être propagée dans l'Empire. Mais dans notre cas, le théâtre de la guerre dacique n'est pas assez éloigné et *Mogontiacum*, comme les autres camps de la Germanie est peuplé de légionnaires, où les échos de cette victoire arrivent plus rapidement. La seconde attestation de cette salutation apparaît sur une borne milliaire de la Voie de la Plata, en Lusitanie, trouvée à Puerto de Béjar<sup>650</sup>. Mais la pierre est très altérée, et l'ordre des noms et des titres impériaux est inhabituel, ainsi que la restitution de la seconde haste du chiffre d'itération des salutations impériales ne rendent pas ce témoignage assuré et adéquat. Par conséquent, les deux occurrences sûres de cette seconde acclamation impériale en Occident romain, l'une en Germanie Supérieure et l'autre à Rome, capitale de l'Empire, ne permettent pas à elles seules de révéler l'importance de cette première victoire impériale.

Au printemps 102, l'empereur fut acclamé une seconde fois, au cours de cette campagne mésique par ses troupes et se soit salué *Imp. IIII*. Cette deuxième victoire constitue une étape importante de cette guerre et prépare la voie vers Sarmizegetusa Regia, la capitale du royaume dace<sup>651</sup>. En dépit d'une dédicace impériale de *Danium*<sup>652</sup>, qui fait état de cette troisième salutation, mais à la restitution hypothétique, les inscriptions des provinces occidentales ne citent pas cette acclamation impériale.

---

<sup>648</sup> Cat. n° 302.

<sup>649</sup> *CIL*, VI, 2184 (*ILS*, 4971) : une dédicace à l'empereur faite par un certain collègue «*Kalatores pontificum et flaminum*», une table en marbre sur laquelle est gravée une liste de *Kalatores*.

<sup>650</sup> Cat. n° 189.

<sup>651</sup> A. S. Stefan, 2005, p. 622, écrit à ce propos : « Il apparaît donc certain que le nombre très élevé d'opérations de ce type qui se sont enchaînées sur plusieurs tracés à partir de la ligne de Costesti avaient, à elles seules, de quoi rendre la campagne de 102 exceptionnellement chargée surtout si son départ avait été retardé au début de l'été si, la campagne de Mésie avait eu lieu au printemps de la même année. Cela veut dire que les troupes romaines sont arrivées à la hauteur de Sarmizegetusa Regia et Fetele Albe à un moment, ou même très tardif, de l'automne... ».

<sup>652</sup> Cat. n° 212.



Cette première guerre dacique fut achevée suite aux demandes de paix formulées par Décébale en automne 102, semble-t-il, comme le prouve le témoignage de Dion Cassius<sup>653</sup> qui souligne que cette demande a été acceptée et ratifiée plus tard par le Sénat à Rome. Par ailleurs, Décébale reste un roi ami tel qu'il était avant le déclenchement de la guerre en 101. En contrepartie, Trajan a fêté cette victoire romaine et fut salué par ses troupes : il a quatre salutations et porte sur les monnaies et les inscriptions *Imp. IIII*. L'empereur a pu regagner Rome vers la fin de l'année 102 où lui fut alors attribué le surnom *Dacicus* ; S. Mazzarino<sup>654</sup> situe cet épisode en fin du mois de décembre alors que D. Kienast<sup>655</sup> pense que cet acte est plutôt antérieur et le date du mois de novembre 102. Plusieurs textes ont perpétué le souvenir de cette victoire et le triomphe célébré, qui ont un grand impact à Rome et dans les provinces. On a pu recenser 25 attestations de cette acclamation impériale dans six provinces, avec un nombre de témoignages variant d'une province à une autre. Le tableau suivant récapitule la répartition spatiale et chronologique des salutations impériales dans les provinces occidentales :

**Tableau n° 12 : la répartition géographique et chronologique des salutations impériales**

N° de la salutation impériale	Année	Nombre d'attestation	Nombre d'attestation par province	
			Nombre	Province
<b>Imp. II</b>	Automne 101	2	1 (?)	Lusitanie
			1	Germanie Supérieure
<b>Imp. III</b>	Printemps 102	1	1	Espagne Citérieure
<b>Imp. IIII</b>	Automne 102 (vers le 19 novembre)	25	11	Afrique Proconsulaire
			1	Maurétanie Tingitane
			5	Espagne Citérieure
			1	Gaule Lyonnaise
			1	Norique
			6	Bretagne
<b>Imp. V</b>	Juillet-août 106	2	1	Lusitanie
			1	Norique

<sup>653</sup> DC, LXVIII, 8,2 ; 9,4.

<sup>654</sup> S. Mazzarino, 1979, p. 173, pense que Trajan a regagné Rome entre le 25 et 28 décembre 102.

<sup>655</sup> D. Kienast, 1996, p. 122 : « Nov. (?) 102 ».

<b>Imp. VI</b>	Août ou l'automne 106	23	10	Afrique Proconsulaire
			2	Maurétanie Césarienne
			3	Maurétanie Tingitane
			1	Bétique
			1	Alpes
			1	Germanie Supérieure
			3	Rhétie
			2	Bretagne
<b>Imp. VII</b>	Septembre 114	2	1	Afrique Proconsulaire
			1	Bétique
<b>Imp. VIII</b>	Octobre ou novembre 106	1	1	Afrique Proconsulaire
<b>Imp. VIII</b>	115	-	-	-
<b>Imp. X</b>	115	1	1	Bétique
<b>Imp. XI</b>	115	4	1	Afrique Proconsulaire
			2	Bétique
			1	Lusitanie
<b>Imp. XII</b>	116	2	2	Afrique Proconsulaire
<b>Imp. XIII</b>	116 (avant 8 septembre)	8	3	Afrique Proconsulaire
			1	Bétique
			2	Rhétie
			2	Germanie Supérieure

De l'automne 102 à l'été 106, la titulature impériale présente la 4<sup>ème</sup> salutation impériale, que durant environ trois ans et demi, l'empereur porte sur les textes épigraphiques et les monnaies, ce qui explique en partie le nombre élevé des occurrences de cette acclamation impériale par rapport aux autres. Est-ce que la mention de la 4<sup>ème</sup> salutation précède celle du surnom *Dacicus*, ou les deux ont-ils apparu conjointement, particulièrement dans les premiers mois postérieurs à l'accord de paix avec le roi dacique ?

Trois documents seulement mentionnent la 4<sup>ème</sup> salutation sans être accompagnée du surnom *Dacicus* : le premier, une dédicace impériale de *Calama*<sup>656</sup>, date de l'année 103. L'explication en est soit que le commanditaire n'était pas averti de l'attribution du surnom soit n'était pas assuré de l'information pour la faire figurer sur la pierre pour éviter toute erreur puisque il s'agit d'une inscription honorifique dédiée à l'empereur. Le second texte est un milliaire<sup>657</sup> de la voie *Bracara-Asturica* : ici l'absence du surnom *Dacicus* peut être interprétée comme une omission étant donné que les deux autres bornes de la même voie présentent une titulature complète y compris ce surnom. Le troisième document est d'un intérêt double, un diplôme militaire de provenance incertaine et donné comme ayant été trouvé au nord de l'Angleterre<sup>658</sup>, conservé aujourd'hui à Brisbane, dans le Musée des Antiquités. Ce diplôme date précisément du 19 novembre 102 et attribue à l'empereur une titulature du lendemain de la victoire sur Décébale. Il nous signale que l'empereur est encore en Dacie ou du moins sur le chemin du retour et n'a pas regagné Rome.

A cela s'ajoutent trois autres documents, tous des diplômes militaires dont les dates constituent des repères chronologiques significatifs vu qu'ils se rapportent à une période paisible : avant le 19 janvier 103, date du diplôme de *Malpas*<sup>659</sup>, l'empereur venait être récemment salué pour la quatrième fois ; après le 13 mai 105, date du diplôme de *Salinae*<sup>660</sup>, Trajan a quitté Rome encore une autre fois vers le Danube. Ces deux constitutions impériales attribuent à l'empereur la quatrième salutation ; enfin le diplôme de *Sydenham*<sup>661</sup> qui est mutilé mais les noms des consuls le situent vers le 13 mai 105 comme celui de *Salinae*.

À quelle date Trajan fut acclamé *Imperator* pour la cinquième fois, avant son départ pour la deuxième guerre dacique ou au cours de cette seconde campagne ? Les auteurs qui se sont intéressés à la chronologie des salutations impériales de Trajan, pensent que cette 5<sup>ème</sup> salutation fut postérieure à la date du départ de l'empereur vers la Dacie. R. Cagnat la situe après le 13 mai 105, étant donné qu'à cette date l'empereur porte encore le titre d'*Imp. IV*, comme le prouve le diplôme militaire trouvé à *Salinae*<sup>662</sup>, cité plus haut, et celui trouvé à *Budapest*<sup>663</sup> sur lesquels on lit la même expression « *A· D· III· IDVS· MAI C IVLIO· BASSO*

---

<sup>656</sup> Cat. n° 19.

<sup>657</sup> Cat. n° 248.

<sup>658</sup> Cat. n° 339.

<sup>659</sup> Cat. n° 334.

<sup>660</sup> Cat. n° 335.

<sup>661</sup> Cat. n° 336.

<sup>662</sup> Cat. n° 335.

<sup>663</sup> *CIL*, XVI, 50.

*CN AFRANIO DEXTRO COS* ». Les consuls cités sont C. Iulius Quadratus Bassus et Cn. Afranius Dexter, en fonction entre le 13 mai et le 4 juillet 105<sup>664</sup>.

La *profectio* de Trajan pour la Mésie est le 4 juin 105, comme le précisent les *Fasti Ostienses, Pr. non Iun. imp. Nerva Traianus Aug. in Moesia profectus*<sup>665</sup> et les comptes rendus du collège des Arvales pour l'année 105<sup>666</sup>. Il ne parvint auprès des troupes romaines qu'au début de l'automne selon A. S. Stefan<sup>667</sup>. Un diplôme militaire trouvé en Syrie<sup>668</sup>, datant du 24 septembre 105, assigne à l'empereur les mêmes titres déjà notés sur le diplôme de *Salinae* avec la 4<sup>ème</sup> salutation impériale.

D'ailleurs, durant la première phase de cette campagne dacique, à l'automne 105 précisément, les troupes romaines se retirent vers le Danube après la capture du général en chef, Longinus qui finit par se suicider. Ce contexte ne plaide pas naturellement en faveur de l'attribution d'une nouvelle salutation. Cette incursion des Daces oblige Trajan à réorganiser ses effectifs durant l'hiver 106 pour commencer la campagne dacique au printemps. En effet, on ne peut parler d'une nouvelle acclamation qu'avec les premiers succès militaires romains, soit à la fin du printemps ou au début de l'été 106. *Imp. IV* figure donc conjointement avec *trib. pot. VIII* (10 déc. 104-9 déc. 105) et avec *trib. pot. X* (10 déc. 105-9 déc. 106). Si la 4<sup>ème</sup> salutation impériale est citée plusieurs fois avec la 9<sup>ème</sup> puissance tribunicienne, dans l'Occident romain aucun texte par contre ne fait référence à la fois à la 10<sup>ème</sup> puissance tribunicienne et la 4<sup>ème</sup> salutation ; par contre *trib. pot. X* y apparaît avec *imp. V* dans un document en provenance du Norique<sup>669</sup>, qui est un diplôme militaire qui nous révèle cette formule (*trib. pot. X, imp. V*). Néanmoins, en Italie, deux textes donnent aussi *trib. pot. X* et *imp. V*, dont un milliaire de la Via Appia<sup>670</sup> et une dédicace impériale d'Ostie<sup>671</sup> par M. Acilius Priscus Egrilius Plarianus.

Bien que le nombre de textes soit assez réduit, quatre au total, on peut dire que la 5<sup>ème</sup> salutation fut attribuée à l'empereur, d'abord après le changement du comput tribunicien, et

<sup>664</sup> A. Degrassi, 1952, p. 31 ; L. Vidman, 1982, p. 16, 46, fragm. Ha 105 : XVI k. Aug. Q. Caelius Honoratus a pris la place de Cn. Afranius Dexter.

<sup>665</sup> L. Vidman, 1982, p. 16, 46, frag. Ha 105.

<sup>666</sup> *CIL*, VI, 2075 = 32372 (*ILS*, 5046).

<sup>667</sup> A. S. Stefan, 2005, p. 650 : « en termes de chronologie "absolue", en sachant que Trajan et sa suite ont quitté Rome le 5 juin 105, son action au secours des troupes romaines en Dacie n'a pu se produire, dans la meilleure des hypothèses, avant le début de l'automne ».

<sup>668</sup> *AE*, 1968, 513.

<sup>669</sup> Cat. n° 289.

<sup>670</sup> *CIL*, X, 6823 (*AE*, 1990, 133).

<sup>671</sup> *AE*, 1955, 171.

vraisemblablement avec le déclenchement de l'offensive finale romaine au printemps 106 comme le pense D. Kienast<sup>672</sup>, qui date cette salutation du mois de juillet ou août 106.

L'achèvement de cette deuxième guerre dacique fut couronné par la soumission et l'annexion du royaume dacique, un objectif qui fût fixé très tôt<sup>673</sup>, mais qui a pris plus du temps comme le souligne Dion Cassius<sup>674</sup>. Au terme de cette guerre, Trajan fut salué encore une autre fois par ses troupes et obtient sa 6<sup>ème</sup> salutation. A quel moment peut-on dater cette acclamation impériale ? Vers la fin de l'été ou à l'automne 106 ? Comme le laisse entendre Dion Cassius, cette victoire finale est arrivée un an après les prévisions du départ et cela coïncide à la fin de l'été 106 ou au début de l'automne, étant donné que l'empereur a quitté Rome en juin 105. Les textes épigraphiques peuvent-ils resserrer la fourche chronologique ou donner un *terminus post quem* de l'obtention de cette salutation impériale ?

D'après notre catalogue, les plus anciens textes qui mentionnent la 6<sup>ème</sup> salutation datent de l'année 107, à savoir deux dédicaces impériales, trouvées respectivement à *Vzae*<sup>675</sup> et à *Rusicade*<sup>676</sup>, et deux diplômes militaires, l'un d'*Iol-Caesarea*<sup>677</sup> de 24 novembre 107 et l'autre de *Biriciana*<sup>678</sup>, en Rhétie, daté du 30 juin 107. Ces inscriptions sont plus récentes que la date de l'attribution de cette salutation soit des derniers mois de l'an 106 comme le pense D. Kienast<sup>679</sup>, qui la situe en août ou à l'automne 106. Par conséquent, *Imp. VI* apparaît conjointement avec *trib. pot. X* (10 déc. 105-9 déc. 106) et avec *trib. pot. XI* (10 déc. 106 -9 déc. 107). Mais si on a assez de témoignages de la deuxième formule, *trib. pot. XI, imp. VI*, la première formule, *trib. pot. X, imp. VI*, n'est attestée ni dans les provinces Occident romain, ni même à Rome, capitale de l'empire ; seule une inscription monumentale de la Mésie Inférieure, de *Sacidava*<sup>680</sup>, mémorisant la construction d'un fort ou d'un camp militaire par les soins du légat impérial propréteur Lucius Fabius Lustus, donne *trib. pot. X, imp. VI*. Ce texte est d'un intérêt particulier d'abord parce qu'il provient des environs du

---

<sup>672</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>673</sup> Selon A. S. Stefan, 2005, p. 632 : écrit en parlant des desseins de Trajan de la construction de cet ouvrage «... qui témoigne de la manière la plus claire de la volonté non seulement d'encren solidement à la Mésie les territoires nouvellement conquis, mais surtout de bien préparer l'invasion finale de la Dacie».

<sup>674</sup> DC, LXVIII, 14,1 : « Enfin, avec un retard d'environ un an par rapport aux prévisions de départ, le royaume dace dans son entier avait été conquis».

<sup>675</sup> Cat. n° 69.

<sup>676</sup> Cat. n° 73.

<sup>677</sup> Cat. n° 122.

<sup>678</sup> Cat. n° 298.

<sup>679</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>680</sup> IScM-4, 210 (AE, 1981, 746) : *Imp(erator) Caesar divi Nervae fil(ius) / Nerva Traianus Aug(ustus), Ger(manicus), Dac(icus), / pontifex maximus, trib(unicia) potest(ate) / X, imp(erator) VI, p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) V, fecit. / L(ucio) Fabio Lusto leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore).*

théâtre des opérations militaires, étant donné que la capitale du royaume dacique n'est pas éloignée. Il s'agit d'un texte officiel qui montre d'une façon claire que l'empereur fut salué par ses troupes avant le changement du comput tribunicien, en décembre 106, soit durant les trois mois de l'automne entre septembre et novembre.

Pendant 8 années successives, de l'automne 106 à l'été/automne 114, Trajan porte sur les textes officiels et sur les inscriptions *Imp. VI*. Il est à noter que cette salutation reste en vigueur jusqu'à 114, l'année pendant laquelle a débuté la guerre parthique puisque la guerre contre les Arabes Nabatéens n'a pas donné lieu à une nouvelle salutation, bien qu'elle ait permis la création d'une nouvelle province, l'Arabie. Cette époque paisible est interrompue par une nouvelle guerre, cette fois contre les Parthes, qui a duré trois années, de 114 à 117, et durant laquelle l'empereur fut salué 7 fois *Imperator* pour passer d'*Imp. VI* à *Imp. XIII*.

### **La guerre parthique (114-117 ap. J.-C.)**

Parti de Rome le 27 octobre 113, le jour anniversaire de son adoption, Trajan passa par Bénévent, Brindes et après une courte halte à Athènes, il arriva à Antioche en janvier 114<sup>681</sup> où il hiverna pendant environ trois mois. Au printemps 114, il entama la conquête de l'Arménie par l'ouest et par le sud et la réduisit en province l'été de la même année. Au cours de cette première campagne qui a duré entre 5 à 6 mois, outre les opérations militaires, et il s'est passé à Élégeia un fait impressionnant qui nous est transmis par Dion Cassius<sup>682</sup> : Parthamasiris, roi de l'Arménie, se présenta en personne devant Trajan assis sur son tribunal : il déposa le diadème aux pieds de l'empereur, dans l'espoir que celui-ci remettait sur la tête. L'empereur refusa ostensiblement de le confirmer roi et les soldats en voyant ce geste, acclamèrent Trajan *Imperator*<sup>683</sup>. Tout en refusant d'accepter cette salutation<sup>684</sup>, il déclara l'annexion de l'Arménie qui devint de ce fait une province romaine. À quel moment s'est déroulée cette scène ? Est-ce que les documents épigraphiques et numismatiques s'en font l'écho de façon significative ? L'empereur porte-t-il depuis une 7<sup>ème</sup> salutation sur les textes officiels et sur les monuments ?

Selon F. A. Lepper<sup>685</sup>, les événements d'Élégeia sont postérieurs au mois de mai 114. Ils peuvent être des mois de mai, juin ou juillet, mais sont-ils accompagnés effectivement

---

<sup>681</sup> DC, LXXXVIII, 17-18 ; J. Guey, 1937, p. 45-46 ; E. Cizek, 1983, p. 427.

<sup>682</sup> DC, LXVIII, 19-20.

<sup>683</sup> DC, LXVIII, 19, 3.

<sup>684</sup> E. Cizek, 1983, p. 436.

<sup>685</sup> F. A. Lepper, 1948, p. 47.

d'une nouvelle salutation ? Un aureus<sup>686</sup> frappé à Rome en 114 porte sur le revers la scène de Parthamasiris : Trajan est assis sur une estrade et assisté par un officier, tandis que le roi d'Arménie, entouré de soldats romains, est en train de s'agenouiller. Le droit présente le buste de Trajan lauré et une titulature<sup>687</sup> abrégée sans mention du titre d'*Imperator* mais avec une légende éloquente : *REX PARTHUS*.

Les inscriptions trouvées dans les provinces occidentales confirment la titulature employée sur cet aureus, mais n'assignent à l'empereur la 7<sup>ème</sup> salutation qu'après l'attribution officielle de l'*agnomen Optimus*. Deux dédicaces impériales, l'une trouvée à *Mactaris*<sup>688</sup> et une deuxième trouvée en Bétique, à *Cisimbrium*<sup>689</sup>. Ce dernier texte attribue à Trajan la 7<sup>ème</sup> salutation et le surnom *Optimus*, elle date vraisemblablement du mois de septembre 114.

Mais, une constitution impériale dont un exemplaire a été trouvé à Sofia<sup>690</sup>, en Thrace, attribue à l'empereur la 7<sup>ème</sup> salutation impériale, dès le 19 juillet 114<sup>691</sup>. Néanmoins, cette constitution a été mise à jour avant sa publication comme l'indique le texte gravé à l'intérieur qui présente la formule suivante *tri[bunic(ia)] potest(ate) XVII, imp(erator) VI, co(n)s(ul) VI* et l'*extrinsecus* qui donne les mêmes titres avec des chiffres actualisés : *tribunic(ia) potest(ate) XVIII, imp(erator) VII, co(n)s(ul) VI*. Le plus important dans cette constitution c'est la mention de la 7<sup>ème</sup> salutation à la mi-juillet 114, sachant que son attribution est antérieure à ce moment, et date du début juillet semble-t-il. Bien que les deux faces de ce diplôme ne soient pas identiques en ce qui concerne les chiffres accompagnant la puissance tribunicienne et les acclamations impériales, il montre que l'attribution de cette salutation est déjà antérieure à celle du surnom *Optimus* et célèbre l'annexion du royaume de l'Arménie après le "coup de théâtre" d'Élégeia selon l'expression de J. Guey<sup>692</sup>. Un seul témoignage est théoriquement insuffisant mais il devient significatif, quand il émane de la chancellerie

<sup>686</sup> H. Mattingly, 1936, p. 103 ; M. Smallwood, 1966, p. 39, n° 47.

<sup>687</sup> *IMP. TRAIANUS AUG. GER. DAC. P.M. TR. P. COS. VI P.P.*

<sup>688</sup> *AE*, 1963, 96 : les premiers éditeurs du texte, G.-Ch. Picard, A. Mahjoubi et A. Beschaouch, 1963, p. 124-130, affirment qu'il n'y a de difficulté de lecture que pour le dernier mot, le reste est lisible, dont les chiffres qui accompagnent la puissance tribunicienne et les salutations impériales. D'une autre manière, le commanditaire du texte a fait figurer le chiffre VII au lieu de VI après *Imp.* ce qui n'est pas admissible puisque selon l'itération de la puissance tribunicienne, on est encore en 113 et l'empereur porte *trib. pot. XVII* au lieu de *trib. pot. XVIII* mais le texte est une dédicace impériale placée dans le *forum* et l'erreur sur ce genre de texte est rarissime mais arrive ; à notre avis une révision de cette première lecture ou une nouvelle consultation de la pierre est préférable pour vérifier la transcription des chiffres employés.

<sup>689</sup> Cat. n° 163.

<sup>690</sup> E. I. Paunov, M. M. Roxan, 1997, p. 269-279 (*AE*, 1997, 1334).

<sup>691</sup> La date de ce diplôme militaire : *a(nte) d(iem) XIII K(alendas) Aug(ustas) / C(aio) Clodio Nummo / L(ucio) Caesennio Sospite co(n)s(ulibus)*.

<sup>692</sup> J. Guey, 1937, p. 53-54.

impériale et fut rectifié à la lumière du déroulement des opérations militaires en Orient, mais initialement il fut établi un peu avant comme le prouve l'emploi de la 17<sup>ème</sup> puissance tribunicienne et la 6<sup>ème</sup> salutation, les titres de l'année 113.

L'empereur a refusé la salutation de ses troupes lors de la scène de reddition de Parthamarisis, bien plus il a poursuivi les opérations militaires qui vont lui permettre l'occupation complète de l'Arménie. A ce propos, E. Cizek<sup>693</sup> écrit « la victoire, remportée en septembre 114, fut totale », elle a valu à Trajan une 7<sup>ème</sup> salutation et le surnom d'*Optimus* ; tous deux figurent conjointement sur le diplôme de *Carnuntum*<sup>694</sup> en Pannonie Supérieure, considéré comme un document référence pour l'apparition d'*Optimus* et de cette nouvelle salutation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 114.

La 7<sup>ème</sup> acclamation a duré peu de temps puisque Trajan sera salué bientôt par ses troupes au mois d'octobre/novembre<sup>695</sup> et portera depuis le titre *Imp. VIII* : après la soumission de l'Arménie, Trajan mit le cap vers la Mésopotamie où il s'empara du Nisibe, ce qui lui a valu une nouvelle salutation. J. Guey<sup>696</sup> pense que cette 8<sup>ème</sup> salutation marque le début de l'offensive contre les Parthes et se situe en octobre ou novembre 114, alors qu'E. Cizek<sup>697</sup> la rattache à l'anéantissement des Mardes par Lucius Quietus, à la fin du mois de septembre ou en octobre 114. Quoi qu'il en soit, la 8<sup>ème</sup> salutation glorifie des opérations militaires d'importance au cœur du territoire parthe. Cette huitième salutation est illustrée par un seul témoignage, en provenance de l'Afrique Proconsulaire, une borne milliaire placée à 23 milles de *Theveste*, sur la voie reliant cette dernière station à *Thelepte*, à un endroit nommé *Bersgane*<sup>698</sup>. À l'échelle de l'Occident romain y compris Rome et l'Italie, cette 8<sup>ème</sup> salutation est absente.

Jusqu'à la date du changement du comput tribunicien, soit le 9 décembre 114, Trajan porte *imp. VIII* sur les textes officiels et les inscriptions ; de fait, *trib. pot. XVIII* (10 déc. 113-9 déc. 114) apparaît simultanément avec *imp. VII* et *VIII*. En hiver 115, soit en décembre ou en janvier et à la suite d'une opération militaire conduite par Lucius Quietus, l'armée romaine s'est emparée de Singara<sup>699</sup>, -un carrefour important menant vers la capitale parthe-, l'empereur obtient une nouvelle salutation, la 9<sup>ème</sup>. Dans les provinces occidentales, aucun

---

<sup>693</sup> E. Cizek, 1983, p. 432-433.

<sup>694</sup> *CIL*, XVI, 61.

<sup>695</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>696</sup> J. Guey, 1937, p. 72.

<sup>697</sup> E. Cizek, 1983, p. 437.

<sup>698</sup> *ILAlg*, I, 3978, cat. n° 97.

<sup>699</sup> E. Cizek, 1983, p. 434.



texte érigé en 115 ne fait référence à cette 9<sup>ème</sup> salutation. Par contre, ailleurs, elle est mieux représentée et à titre de comparaison on trouve 5 occurrences de cette salutation ; deux textes italiens, une borne milliaire de *Ferentinum*<sup>700</sup> dans le Latium, et une dédicace impériale mémorisant un acte d'évergétisme d'Ancona<sup>701</sup>, dédiée à la famille impériale dont Plotine, Trajan et sa sœur divinisée Marciana. Deux diplômes militaires, dont l'un est de provenance incertaine<sup>702</sup> et un autre de Per<sup>703</sup> en Pannonie daté du 3 juin 115 : cette date constitue *terminus ante quem* de l'apparition de cette 9<sup>ème</sup> salutation sur les textes officiels.

En quatre à cinq mois, entre juillet et le mois de décembre 114 ou au plus tard janvier 115, Trajan a accumulé trois salutations, ce qui n'est jamais attesté tout au long de son règne même dans la guerre dacique. E. Cizek<sup>704</sup> pense, par exemple, que ces acclamations sont en relation étroite avec le principe de « l'optimisation » ; Trajan ayant obtenu ces salutations après avoir été consacré d'*Optimus* par le Sénat en été 114, ce qui a créé une ferveur exceptionnelle chez l'armée et fut célébré par la propagande impériale.

Après cette première campagne qui est couronnée par trois salutations impériales et l'incorporation de l'*agnomen* d'*Optimus* dans la titulature impériale, et après une période d'hivernage, Trajan entamera une deuxième campagne à partir du printemps 115, destinée à renforcer la présence romaine en Mésopotamie septentrionale et à poursuivre l'occupation d'autres régions. Les opérations se sont déroulées sur plusieurs fronts, d'abord au nord et au centre de la Mésopotamie, conduits par l'empereur lui-même, qui est salué pour la dixième fois par ses troupes lors de la pénétration dans l'Adiabène et l'occupation de la citadelle d'Adenystrae<sup>705</sup>. La date de l'obtention de cette acclamation impériale n'est pas assez précise, elle peut être de la fin du printemps ou de l'été 115, surtout que le nombre d'attestations d'*Imp. X* est rarissime puisque on a un seul témoignage de cette salutation à l'échelle de l'Empire, une dédicace impériale de la Bétique, trouvée à Olvera<sup>706</sup>. Cette dédicace date de

---

<sup>700</sup> *CIL*, X, 6887.

<sup>701</sup> *CIL*, IX, 5894 (*ILS*, 298).

<sup>702</sup> *AE*, 2005, 1723 : ce diplôme présente une certaine anomalie puisque la date de la décision impériale remonte à l'année 114 mais elle est rectifiée, plus tard, en juillet 115, étant donné que l'empereur a signé cette constitution en Orient et elle a pris entre cinq et neuf mois pour parvenir à Rome, soit en juillet 115 ; il porte à la fois la 18<sup>ème</sup> puissance tribunicienne (10 déc. 113- 9 déc. 114) et la 9<sup>ème</sup> salutation impériale ce qui est incompatible, à cela s'ajoute les noms des deux consuls en charge L. Iulius Frugi et P. Iuventius Celsus entre le 1<sup>er</sup> mai -31 août 115 ap. J.-C. ; la découverte de nouveaux fragments de ce diplôme montre que la constitution fut affichée en 115 et seule le chiffre des acclamations impériales fut changé en VIII ou lieu de VIII.

<sup>703</sup> *AE*, 2012, 1128.

<sup>704</sup> E. Cizek, 1983, p. 435-438.

<sup>705</sup> *DC*, LXVIII, 22, 3 ; J. Guey, 1937, p. 74 ; F. A. Lepper, 1948, p. 102 ; E. Cizek, 1983, p. 439 et p. 440 not. 144.

<sup>706</sup> *Cat.* n° 146.

115, mais elle présente deux anomalies : d'abord une erreur qui porte sur le chiffre des puissances tribunicienes, car, au lieu d'avoir XIIIX, il faudrait avoir XIX, et la seconde, l'addition du surnom *Parthicus* très tôt dans la titulature impériale. Ainsi, d'après la photographie de la pierre qui porte l'inscription, il y n'a plus de doute sur le chiffre accompagnant le titre *Imperator*, X, placé entre deux marques de ponctuation.

Avant la fin de l'année 115, peut-être en automne, Trajan fut salué encore une autre fois par ses troupes pour la 11<sup>ème</sup> fois ; cette nouvelle salutation glorifie la prise de Batnae<sup>707</sup>, capitale de l'Anthémusias, le dernier événement important de cette année comme le souligne J. Guey<sup>708</sup> et à sa suite E. Cizek<sup>709</sup>. Cette 11<sup>ème</sup> salutation est déjà officielle avant même le changement du comput tribunicien, à savoir le 10 décembre 115, puisqu'elle apparaît avec la 19<sup>ème</sup> puissance tribunicienne (10 déc. 114-9 déc. 115) sur certains textes, dont deux du Bétique, deux dédicaces impériales d'Azuaga<sup>710</sup> et une inscription gravée sur un monument public de Ponte de Sor<sup>711</sup>, en Lusitanie.

La 11<sup>ème</sup> salutation est attestée sur une dédicace de *Musti* avec la 20<sup>ème</sup> puissance tribunicienne, où les titres sont accompagnés par le surnom *Parthicus*, déjà officiel depuis le 20/21 février 116, et l'inscription date d'un peu plus tard, soit du mois de mars 116. A l'inverse, la dédicace de l'arc de triomphe de Doura Europos<sup>712</sup>, fut érigée par les soldats de la III<sup>e</sup> légion Cyrenaica avant l'attribution du surnom *Parthicus* mais après le 10 décembre 115, puisqu'elle présente la 20<sup>ème</sup> puissance tribunicienne et la 11<sup>ème</sup> salutation, soit des derniers jours de décembre 115 ou début janvier 116 après la prise de cette ville située vers le Sud sur l'Euphrate.

Au printemps 116, Trajan commença une campagne de grande envergure destinée cette fois à l'occupation de la capitale parthe ; l'empereur débuta par la réoccupation de l'Adiabène après une contre attaque mené par Mébarsapès selon E. Cizek<sup>713</sup>. Cette opération s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans un temps limité, et a valu à Trajan, selon le même auteur, une 12<sup>ème</sup> salutation dont la date précise d'attribution reste imprécise, vers la fin du printemps ou début d'été 116. Deux textes de l'Afrique Proconsulaire témoignent de cette

---

<sup>707</sup> DC, LXVIII, 23, 2.

<sup>708</sup> J. Guey, 1937, p. 72-74.

<sup>709</sup> E. Cizek, 1983, p. 439 et not. 143.

<sup>710</sup> Cat. n° 137, 138.

<sup>711</sup> Cat. n° 175.

<sup>712</sup> AE, 1933, 225 = AE, 1937, 243.

<sup>713</sup> E. Cizek, 1983, p. 446.

nouvelle salutation : une inscription de *Thubursicu Numidarum*<sup>714</sup> que S. Gsell attribue à Trajan ; l'autre, la dédicace de l'arc de triomphe de *Mactaris*<sup>715</sup>, dédicace d'un monument officiel placé sous la responsabilité du proconsul ; *Imp. XII* y apparaît les deux fois conjointement avec *trib. pot. XX*.

Après la soumission de l'Adiabène, et l'occupation d'autres villes comme Babylone et Séleucie sur le Tigre, le dernier but de cette guerre fut la capitale de l'empire parthe, Ctésiphon, qui après un siège long et difficile fut prise par les Romains vers la fin du mois de juillet 116<sup>716</sup>. Cet événement a connu un grand retentissement à Rome et dans l'empire et particulièrement chez les forces assiégeant la ville qui ont salué Trajan du titre d'*Imperator* pour la 13<sup>ème</sup> fois. Huit textes au total citent cette 13<sup>ème</sup> salutation dont trois diplômes militaires qui sont d'un intérêt particulier : d'abord le diplôme de *Sorviodurum*<sup>717</sup>, en Rhétie, trouvé dans les années 1990, dans son contexte naturel, *in situ*, dans le *vicus* méridional du camp auxiliaire. On peut le considérer comme le plus ancien document qui nous révèle à la fois la 13<sup>ème</sup> salutation et le surnom *Proconsul* depuis le 16 août 116. Il devance aussi le second diplôme, celui d'*Aquae Mattiacorum*<sup>718</sup>, d'une vingtaine de jours, étant donné que ce dernier diplôme date du 8 septembre 116 et fut considéré longtemps comme un *terminus ante quem* de l'apparition de la 13<sup>ème</sup> salutation. Grâce au diplôme de *Sorviodurum*, la fourchette chronologique est mieux établie et *imp. XIII*, est déjà officiel, en effet depuis la mi-août 116, soit environ 15 à 20 jours après la prise de la ville de Ctésiphon et l'acclamation de Trajan par ses troupes. Le troisième diplôme, trouvé à *Quintana*<sup>719</sup>, en Rhétie, porte les mêmes titres que ceux de *Sorviodurum* et d'*Aquae Mattiacorum* mais son état dégradé et lacunaire ne permet pas de lui assigner une date précise.

De la prise de la capitale parthe à la date de sa mort, Trajan porte *imp. XIII* sur les documents officiels et les inscriptions à Rome et à travers l'Empire. Son arrivée au Golfe persique et les opérations qui ont suivi la prise de Ctésiphon, n'ont pas donné lieu à une nouvelle salutation. E. Cizek<sup>720</sup> écrit à ce propos « L'empereur n'a pas assumé une nouvelle salutation parce qu'il avait appris de mauvaises nouvelles, ou parce qu'il désirait devenir *imperator* pour la quatorzième fois à son retour dans les quartiers d'hiver ». Bien qu'elle n'ait

---

<sup>714</sup> Cat. n° 49.

<sup>715</sup> Cat. n° 65.

<sup>716</sup> DC, LXVIII, 28, 2 ; E. Cizek, 1983, p. 448.

<sup>717</sup> Cat. n° 297.

<sup>718</sup> Cat. n° 307.

<sup>719</sup> Cat. n° 295.

<sup>720</sup> E. Cizek, 1983, p. 450.

pas été décrétée officiellement ni par l'armée ni par le Sénat, une 14<sup>ème</sup> salutation fut attestée particulièrement en Afrique Proconsulaire sur des inscriptions terminales, une série de bornes délimitant le territoire des Musulames. Le premier texte mentionnant cette 14<sup>ème</sup> salutation a été trouvé à Khanguet Nasser<sup>721</sup>, un terminus. Seul à la l. 5 de la copie de St. Gsell, se trouve le titre *Imperator*, abrégé en *Imp.*, suivi par le chiffre d'itération XIII. Mais l'auteur corrige XIII en XIII, pour porter ainsi le même chiffre XIII, déjà attesté sur deux autres bornes érigées par le même légat, trouvées respectivement à Ain Kamellel<sup>722</sup> et à *Madauros*<sup>723</sup>. Selon cette lecture de S. Gsell, *imp. XIII*, il ne s'agit que d'une erreur qui s'est produite lors de l'*ordinatio* du texte ; au lieu d'*imp. XIII*, le lapicide a ajouté une quatrième haste pour en avoir XIII.

Quelques années plus tard, en 1958, R. Syme<sup>724</sup> recense les consuls qui bien que chargés du consulat, sont restés en dehors de la capitale : c'est le cas de L. Acilius Strabo Clodius Nummus, consul en 114, et dont le nom apparaît sur les trois bornes limites citées plus haut, deux mentionnant *Imp. XIII* et une troisième *imp. XIII*. L'auteur affirme que si ce consul est lui-même le légat de la Numidie, on peut parler d'une certaine erreur qui s'est glissée lors de la gravure du texte ; il écrit à ce propos « ...Trajan, when he began the war in the East with the annexation of Armenia in 114 was “imp. VI” ; and “imp. XIII” is the latest salutation to be registered. An error occurs on one of these African inscriptions, “imp. XIII”, which is impossible. But even if (as is wholly illegitimate) an error were supposed on all three of the African inscriptions, that is to say “imp. VIII” being the real date (and the absence of “Parthicus” tells against “imp. XIII”), none the less the consulship of L. Acilius Strabo Clodius Nummus would still be an absent one, for the two imperial salutations (VII and VIII) cannot have been registered before the summer of 114, still less reported in Africa before Clodius Nummus would have departed to assume his consulship»<sup>725</sup>.

Selon R. Syme, la mention d'une 14<sup>ème</sup> salutation est impossible et si l'erreur apparaît sur les trois textes, à la place de X on doit normalement envisager un V seulement, et, de cette manière au lieu de XIII, il faut lire VIII ; cela est déterminé par l'absence du surnom *Parthicus*. Au terme de sa démonstration, R. Syme<sup>726</sup> propose une solution selon laquelle le légat de la Numidie, L. Acilius Strabo Clodius Nummus, ne peut pas être le consul en absence

---

<sup>721</sup> Cat. n° 106 bis.

<sup>722</sup> Cat. n° 102.

<sup>723</sup> Cat. n° 111.

<sup>724</sup> R. Syme, 1958, p. 1-9.

<sup>725</sup> R. Syme, 1958, p. 5.

<sup>726</sup> R. Syme, 1958, p. 6.

mais un homonyme, et les deux sont distincts. H.-G. Pflaum<sup>727</sup>, dans une étude consacrée aux légats impériaux à l'intérieur des provinces sénatoriales, montre que les bornes limites érigées par le légat, L. Acilius Strabo Clodius Nummus, ne permettent pas de déceler la nature du poste occupé par celui-ci. Il peut avoir rempli les fonctions de commandement de légion aussi bien qu'avoir été envoyé en mission extraordinaire.

Pendant une quarantaine d'années et jusqu'aux années 1990, il n'a plus été question de ce sujet, jusqu'à la découverte de deux autres bornes, qui mentionnent d'une manière certaine cette quatorzième salutation, trouvées respectivement à Hr. el Grey<sup>728</sup> et aux environs de l'Oued Zerga<sup>729</sup>, et érigées par le même légat. Peut-on parler d'une erreur après ces nouvelles découvertes ? Pourquoi cette 14<sup>ème</sup> salutation apparaît-elle seulement en Afrique ? Est-ce que le légat a engagé sa personnalité comme haut fonctionnaire lors de la mise en place de cette série de bornes limites ? Peut-on revenir à l'hypothèse déjà formulée par R. Syme selon laquelle à la place de XIII on doit avoir VIII seulement comme chiffre d'itération accolé au titre d'*Imperator* ? Deux bornes parmi les cinq, déjà connues, qui relèvent de la responsabilité de L. Clodius, portent le titre *imp. XIII*. Elles sont antérieures à celles où on lit *imp. XIII*. Les textes qui portent cette dernière salutation sont au nombre de trois : Un trouvé à Khanguet Nasser, l'autre à Hr. el-Grey et le troisième à l'Oued Zerga. N. Kallala<sup>730</sup>, en étudiant la borne de l'Oued Zerga, attire l'attention sur cette 14<sup>ème</sup> salutation. Il note que ni R. Cagnat ni D. Kienast ne font état d'*imp. XIII*. Tous les deux s'arrêtent aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> salutations qui datent de 116.

Est-ce que la guerre parthique pourrait être à l'origine de cette 14<sup>ème</sup> salutation ? L'enthousiasme suscité par la prise de la capitale parthe et l'arrivée jusqu'au golfe persique est général. Cette salutation pourrait être le résultat de ce contexte militaire qui a contribué à la propagande impériale et a incité certains militaires à attribuer à leur général en chef certains honneurs supplémentaires dont une 14<sup>ème</sup> salutation auquel le prince aurait droit selon le légat de la Numidie, mais sans argument décisif<sup>731</sup>. C'est à se demander si cette salutation ne serait pas fautive carrément.

Ces textes sont trouvés éloignés les uns des autres. Ils sont, à première vue, gravés par des lapicides différents. Par conséquent, ils émanent d'ateliers différents ce qui ne plaide pas

---

<sup>727</sup> H.-G. Pflaum, 1962, p. 1235.

<sup>728</sup> Cat. n° 103.

<sup>729</sup> Cat. n° 112.

<sup>730</sup> N. Kallala, 2004, p. 412.

<sup>731</sup> L. Naddari, 2006, p. 179.

pour une faute du lapicide. Mais alors, pour quelle raison cette salutation apparaît sur trois bornes seulement de l'ensemble de cinq érigées sous le patronage de ce légat ? Est-ce que L. Clodius fut averti d'un certain changement dans le comput des acclamations impériales grâce aux opérations qui ont suivi la prise de Ctésiphon ? Est-ce par ambition personnelle de L. Clodius ou grâce à ce contexte de guerre parthique, l'empereur fut doté d'une salutation supplémentaire qui n'est attestée nulle part ailleurs en dehors d'Afrique ? La particularité de cette opération de bornage et la mission confiée à L. Clodius ainsi que le contexte militaire, peuvent seuls expliquer l'emploi d'*Imp. XIII* au lieu d'*Imp. XIII*. Comme on le voit, aucune explication décisive n'éclaire ce point, seule la découverte d'autres textes de la même série pourrait résoudre le problème.

Mais outre cette 14<sup>ème</sup> salutation impériale, on révèle sur une dédicace impériale placée sur le *forum* de Timgad<sup>732</sup> une 18<sup>ème</sup> salutation, *Imp. XVIII*. Malgré la nature de ce document et son emplacement, cette anomalie ne peut être interprétée que comme une addition fautive ou une faute lors de l'*ordinatio* du texte. En effet, cette attitude n'est pas propre à l'Afrique, ainsi par exemple en Gaule Cisalpine, une dédicace impériale d'*Augusta Taurinorum*<sup>733</sup>, assigne à l'empereur depuis 103, une 12<sup>ème</sup> salutation qui ne devint officielle qu'11 ans après environ.

Quant à sa morphologie, enfin le titre *Imperator* fut abrégé toujours par les trois premières lettres, *Imp.*, suivit d'un chiffre numéral indiquant le nombre des acclamations impériales accordées déjà à l'empereur. Les provinciaux dans la *pars occidentalis* de l'empire ont conservé l'emploi de cette abréviation d'ailleurs comme pour le prénom impérial leur homonyme en tête de la titulature, écrit presque toujours par *Imp.* Une seule fois, sur un diplôme militaire de *Quintana*<sup>734</sup> en Rhétie le titre *Imperator* fut gravé en toutes lettres sur l'*intus* alors que sur la face extérieure il est écrit selon la forme abrégée. Mais cela dépend d'abord de la restitution du texte.

Dans la formulation des titres impériaux, la salutation impériale suit la mention de la puissance tribunicienne, et cela est préservé, en général, à quelques exceptions près : d'abord, sur les cinq<sup>735</sup> bornes limites du territoire des Musulames érigées par L. Acilius Strabo Clodius Nummus, *Imperator* est placé en deuxième position après le consulat, mais l'absence

---

<sup>732</sup> Cat. n° 83.

<sup>733</sup> *CIL*, V, 7151.

<sup>734</sup> Cat. n° 295.

<sup>735</sup> Cat. n° 102, 103, 111, 112, 114.

de la puissance tribunicienne peut expliquer le recours à cet ordre par le/les commanditaires de ces textes ; sur trois dédicaces impériales trouvées respectivement à *Sitifis*<sup>736</sup> en Maurétanie Césarienne, à *Dianium*<sup>737</sup> en Espagne Citérieure et *Augustodunum*<sup>738</sup> en Gaule Lyonnaise, le titre *Imperator* figure en 3<sup>ème</sup> position précédé par la puissance tribunicienne et le consulat ; enfin, sur deux dédicaces du fort de Gelligaer<sup>739</sup>, en Bretagne, les salutations impériales placées en terme des titres impériaux à la place du surnom *Pater patriae*. En somme, dix fois le titre *Imperator* fut gravé hors de son emplacement ordinaire sur un total de 83 mentions.

### II.2.3 : Le Consulat

Le consulat, une autre magistrature républicaine, s'est maintenu sous l'Empire. Trajan en tant que sénateur, a revêtu le consulat ordinaire, en 91 ap. J.-C., sous le règne de Domitien. Lors de la révolte de L. Antonius Saturninus, Trajan fut chargé de conduire une des légions de l'armée d'Hispanie, la I<sup>a</sup> Adiutrix, vers la Germanie Supérieure<sup>740</sup>. Bien qu'à l'arrivée de cette légion en Germanie, l'usurpateur Antonius soit déjà mort et l'ordre rétabli, l'activité dont Trajan avait fait preuve a été récompensée par l'attribution du consulat. Cet honneur est interprété comme une grande faveur pour le futur empereur, selon l'expression de C. de la Berge<sup>741</sup>, étant donné que Domitien était avare dans l'attribution de cet honneur, dix fois consul pendant un règne de quinze ans de 81 à 96. Pline le Jeune, dans son *Panegyrique*, a évoqué à plusieurs reprises l'attitude de Domitien envers le consulat : « Je n'en appelle pas à un parallèle entre toi et celui qui mettant ses consulats bout à bout avait créé comme une longue année sans séparation »<sup>742</sup>, ajoutant qu'« il y en eut même un qui, à la fin de son principat, extorqua et vola le consulat qu'il avait donné de ses mains et dont la plus grande part était déjà accomplie »<sup>743</sup>. Ce premier consulat de Trajan, qu'il partagea avec A. Glabrio, est mentionné sur un fragment de plaque de la confrérie des Arvales, commenté et étudié par J. Scheid<sup>744</sup>, et sur un nombre réduit d'inscriptions<sup>745</sup>.

Après son adoption en octobre 97, Trajan fut invité à revêtir le consulat une deuxième fois le 1<sup>er</sup> janvier 98 avec l'empereur Nerva. Pline le Jeune dans son discours a glorifié cet

<sup>736</sup> Cat. n° 124.

<sup>737</sup> Cat. n° 212.

<sup>738</sup> Cat. n° 273.

<sup>739</sup> Cat. n° 328, 329.

<sup>740</sup> Pl., *Pan.*, XIV, 5.

<sup>741</sup> C. De la Berge, 1877, p. 13.

<sup>742</sup> Pl., *Pan.*, LVIII, 1.

<sup>743</sup> Pl., *Pan.*, LVII, 2.

<sup>744</sup> J. Scheid, 1998, n°58, p. 161.

<sup>745</sup> *CIL*, VI, 1988 = *CIL*, XIV, 2392 (*AE*, 1992, 236); *AE*, 1901, 201 (*ILS*, 9245) = *ILGN*, 350.

acte : « ...tu as reçu ton deuxième consulat parce qu'un prince, un père te le déférait». Trajan à ce moment était en Germanie où, selon Pline, il a accompli un travail admirable, écrit : « Il est magnifique déjà de rendre justice aux citoyens, mais la rendre aux ennemis ! Il est éclatant d'être sur la chaise curule dans la paix assuré du forum ; mais la fixer avec les traces de la victoire dans ces plaines sauvages !»<sup>746</sup>. Encore en Germanie, Trajan a non seulement assuré la paix dans ces milieux lointains et barbares mais a rendu aussi la justice de la même manière qu'à Rome. Outre le *Panegyrique* de Pline, les Fastes d'Ostie<sup>747</sup> ont gardé le souvenir de l'attribution du second consulat dans un fragment sur lequel on lit : [*Imp. Nerv]a Caesa[r Aug. Germ. IIII, Imp. Nerva Caesar Traianus II]*. Après le décès de Nerva, qui intervint le 28 janvier 98, Trajan eut d'autres collègues<sup>748</sup>.

Dans l'aire provinciale occidentale, de nombreuses inscriptions et certains diplômes militaires mentionnent ce deuxième consulat : nous disposons de 50 occurrences au total, dont plus des 2/3 dans les provinces ibériques, particulièrement la Lusitanie et l'Espagne Citérienne, attestant par la même, l'activité routier de l'empereur dans ces provinces. En dehors des provinces romaines de la péninsule Ibérique, 12 témoignages seulement sont attestés. Le tableau suivant récapitule la répartition géographique et chronologique du nombre des consulats revêtus par l'empereur Trajan :

**Tableau n° 13 : la répartition géographique et chronologique du nombre des consulats par province**

Numéro du consulat	Date	Nombre total d'attestation	Nombre d'attestation par province	
			Nombre	Province
<b>Cos. I</b>	1 <sup>er</sup> Janv. -30 avril 91	-	-	-
<b>Cos. II</b>	1 <sup>er</sup> janv. -Juin 98	50	1	Afrique Proconsulaire
			1	Maurétanie Césarienne
			2	Bétique
			17	Lusitanie
			18	Espagne Citérienne
			1	Gaule Narbonnaise
			2	Aquitaine
			2	Belgique
			3	Germanie Supérieure

<sup>746</sup> Pl., *Pan.*, LVI, 7.

<sup>747</sup> L. Vidman, 1982, p. 45, frag. Fj 98.

<sup>748</sup> A. Degrassi, 1952, p. 29: Cn. Domitius [Apollinaris?]; Sex. Iulius Frontinus ; L. Iulius Ursus ; T. Vestricius Spurinna et C. Pomponius Pius.



			1	Germanie Inférieure
			2	Bretagne
<b>Cos. II design. III</b>	Octobre( ?) 98	4	1	Afrique Proconsulaire
			1	Gaule Narbonnaise
			2	Germanie Supérieure
<b>Cos. III</b>	1 <sup>er</sup> Janv. -28 février 100	16	7	Afrique Proconsulaire
			1	Bétique
			3	Espagne Citérieure
			1	Aquitaine
			2	Germanie Supérieure
			1	Germanie Inférieure
			1	Bretagne
<b>Cos. III design. III</b>	Octobre 100	-	-	-
<b>Cos. III</b>	1 <sup>er</sup> janvier – 25 mars 101	6	1	Afrique Proconsulaire
			1	Espagne Citérieure
			1	Gaule Narbonnaise
			3	Norique
<b>Cos. III design. V</b>	Octobre 102	1	1	Bretagne
<b>Cos. V</b>	1 <sup>er</sup> -13 janvier 103	44	16	Afrique Proconsulaire
			2	Maurétanie Césarienne
			4	Maurétanie Tingitane
			1	Lusitanie
			5	Espagne Citérieure
			1	Gaule Lyonnaise
			1	Belgique
			1	Alpes
			3	Norique
			1	Rhétie
			1	Germanie Inférieure
			8	Bretagne
<b>Cos. V design. VI</b>	Octobre 111	1	1	Germanie Supérieure
<b>Cos. VI</b>	1 <sup>er</sup> -13 janv. 112	36	21	Afrique Proconsulaire
			1	Maurétanie Césarienne
			6	Bétique
			1	Lusitanie
			1	Espagne Citérieure
			4	Rhétie
			2	Germanie Supérieure

En octobre 98, Trajan fut élu *consul designatus III*<sup>749</sup> ; le titre apparaît sur un nombre restreint de textes étant donné que les commanditaires citent seulement le second consulat *Cos. II* et déclinent à plusieurs reprises *Cos. design.* Dans notre champ d'investigation, quatre inscriptions seulement mentionnent *cos. design. III* précédé de *cos. II.*, dont deux en Germanie Supérieure<sup>750</sup>, un texte de l'Afrique Proconsulaire<sup>751</sup> et un autre de la Gaule Narbonnaise<sup>752</sup>. Ces inscriptions sont postérieures à octobre 98, soit des derniers mois de 98, ou de 99 sans pouvoir préciser d'avantage à cause des doutes en ce qui concerne la date du changement du comput tribunicien, qui est intervenu le 10 décembre 98 ou au plus tard en 99.

Selon une coutume qui remonte au début de l'Empire, l'empereur est désigné consul le 1<sup>er</sup> janvier qui suit son avènement. Le 1<sup>er</sup> janvier 99 Trajan refuse le titre de *consul III* puisqu'il est encore en Germanie, *in absentia*, et ne peut pas se présenter devant les comices<sup>753</sup>. Cette attitude fut admirée par Pline le Jeune : « Voilà ce qui fait la gloire du consulat que tu as exercé ; et de celui que tu as différé voici : ton principat commençait seulement que déjà, comme rassasié et gorgé d'honneurs, tu as refusé le consulat que les nouveaux empereurs s'attribuaient, fût-il destiné à d'autres »<sup>754</sup>.

Les deux titres *cos. II* et *cos. designatus III* sont conjoints jusqu'au 31 décembre 99. Le 1<sup>er</sup> janvier 100, Trajan les quitte pour celui de *Cos. III*. Pendant l'exercice de son troisième consulat, l'empereur a deux collègues successifs, d'abord Sex. Iulius Frontinus, puis T. Vestricius Spurrina<sup>755</sup>. Pline le Jeune<sup>756</sup> évoque ce fait comme extraordinaire puisque l'empereur a prolongé son consulat afin d'honorer deux hommes. Au total, 16 textes mentionnent *Cos. III*, dont presque la moitié en provenance de l'Afrique Proconsulaire, alors que dans les provinces ibériques, on ne trouve que 5 témoignages, à l'inverse du second consulat, qui est mieux attesté en péninsule Ibérique qu'ailleurs. Un tel changement s'est effectué au niveau du centre du pouvoir et l'attention impériale est plutôt orientée vers l'Afrique comme la fondation de la dernière colonie déduite, *Thamugadi*, en 100 ap. J.-C. et

---

<sup>749</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>750</sup> Cat. n° 306, 310.

<sup>751</sup> Cat. n° 42.

<sup>752</sup> Cat. n° 264.

<sup>753</sup> Pl., *Pan.*, LX, 1 : « Au reste je vois que l'année dernière ta principale raison de refuser le consulat a été l'impossibilité de l'exercer de loin... ».

<sup>754</sup> Pl., *Pan.*, LVII, 1.

<sup>755</sup> Pl., *Pan.*, LXI, 6 : « Mais n'en as-tu pas honoré deux à la fois d'un troisième consulat, deux de la sainteté d'être tes collègues. Ainsi nul ne peut douter que tu as voulu surtout, en prolongeant ton consulat, embrasser leurs consulats à tous deux et ne pas te donner pour collègue à un seul ».

<sup>756</sup> Pl., *Pan.*, LXI, 6 : « Mais n'en as-tu pas honoré deux à la fois d'un troisième consulat, deux de la sainteté d'être tes collègues. Ainsi nul ne peut douter que tu as voulu surtout, en prolongeant ton consulat, embrasser leurs consulats à tous deux et ne pas te donner pour collègue à un seul ».

l'aménagement ou la réfection d'un certain nombre de voies particulièrement dans la partie occidentale de la province, dans la future Numidie.

En octobre 100, Trajan est désigné consul pour la 4<sup>ème</sup> fois et appelé depuis *cos. III design. III*, mais ce titre n'a jamais été cité sur les inscriptions des provinces occidentales pendant cet intervalle de temps, d'octobre au 1<sup>er</sup> janvier 101, le jour où il est nommé *Cos. III* ; il donne son nom à l'année avec son collègue, consul pour la première fois, Q. Articuleius Paetus, tel que cela est conservé sur un fragment des Fastes d'Ostie<sup>757</sup> : [*Imp. Ne]rv[a Traianus Aug. III, Q. Articuleius Paetus]*. Trajan garda ce consulat trois mois car la guerre contre les Daces l'obligeait à quitter Rome. Vers le 25 du mois de mars, il a cédé sa place à Sex. Attius Suburanus Aemilianus<sup>758</sup>. On a pu recenser six textes qui citent *Cos. III* dont la moitié est attestée sur une série de bornes milliaires en Norique, de la voie *Celeia–Virunum*<sup>759</sup>.

A cause de la guerre dacique, Trajan ne fut élu *cos. designatus V* qu'en octobre 102. Depuis, il porte *cos. III design. V* jusqu'au 31 décembre. Un seul texte nous révèle cette formule en provenance de la Bretagne<sup>760</sup>, un diplôme militaire daté du 19 novembre 102. Le 1<sup>er</sup> janvier 103, Trajan a déjà regagné Rome et se présente devant les comices pour être nommé consul une cinquième fois avec M. Laberius Maximus<sup>761</sup>. Ce consulat ne dure qu'environ 12 jours (1-13 janvier 103) : il cède sa place à Q. Glitius Atilius Agricola<sup>762</sup>. Toutefois, Trajan a conservé *Cos. V* pendant neuf ans successifs, du 1<sup>er</sup> janvier 103 au 31 décembre 111. Cette fourchette chronologique étendue permet la diffusion la plus large de ce titre.

Après cette période d'interruption, Trajan fut *consul designatus VI* en octobre 111 et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 112, il obtient le sixième et dernier consulat de son règne. De la formule *cos. V design. VI*, on a un exemple unique gravé sur une dédicace de l'amphithéâtre de Nyon<sup>763</sup>, en Germanie Supérieure, érigée pendant ce court intervalle de temps, entre la désignation de Trajan pour être consul le début de l'année suivante et la date du changement de la puissance tribunicienne le 10 décembre 111.

---

<sup>757</sup> L. Vidman, 1982, p. 46, frag. Fm 101.

<sup>758</sup> *CIL*, VI, 2074 = 32371 (*ILS*, 5035), texte de la confrérie des frères Arvales ; A. Degrassi, 1952, p. 30.

<sup>759</sup> Cat. n° 290, 291, 292.

<sup>760</sup> Cat. n° 339.

<sup>761</sup> A. Degrassi, 1952, p. 31.

<sup>762</sup> *CIL*, XVI, 48 ; A. Degrassi, 1952, p. 31.

<sup>763</sup> Cat. n° 264.

Le 1<sup>er</sup> janvier 112, Trajan fut *cos. VI* avec T. Sextius Africanus, comme l'indique un fragment des Fastes d'Ostie<sup>764</sup> : [*Imp. Nerva Traianu]s Caes(ar) Aug. Germ. Dac. VI, T. Sextius Africanus*. Comme le précédent, ce consulat a lui duré aussi peu de temps, du 1<sup>er</sup> au 13 janvier, et Trajan a cédé ce poste à M. Licinius Ruso. De 112 à 117, les textes attribuent à l'empereur *Cos. VI* dont on a pu recenser 36 attestations, réparties entre 7 provinces, avec plus des 2/3 dans les provinces africaines, particulièrement la Proconsulaire avec 21 témoignages.

Outre le consulat en tant que titre inclus dans la titulature, qui est la forme la plus répandue, on le trouve utilisé aussi en guise de datation d'un texte : 9 inscriptions peuvent être rangées dans cette catégorie. Elles sont de nature variée : une dédicace impériale trouvée à Jebel el-Ouest<sup>765</sup>, deux contrats d'hospitalité, le premier, un fragment en provenance de Sousse<sup>766</sup> et le second trouvé à Badalona<sup>767</sup>; une dédicace à un flamine provincial de la Bétique, C. Sempronius Speratus<sup>768</sup> ; une dédicace d'un monument religieux par les pontifes municipaux de Vienne<sup>769</sup> ; deux dédicaces de monuments, l'une à Mercure Vosegus trouvée à Donon<sup>770</sup> et l'autre à Hercule Saxanus de Brohl<sup>771</sup> en Germanie Supérieure; un fragment de comptes domestiques daté par le 5<sup>ème</sup> consulat de Trajan trouvé près du *praetorium* de l'antique *Vindolanda*<sup>772</sup> et enfin un diplôme militaire de Great Dunham<sup>773</sup> citant les noms des deux consuls : celui de l'empereur Trajan et son collègue Sex. Iulius Frontinus.

Quel que soit son mode d'emploi, on a pu recenser 177 attestations du titre *consul* d'un total de 316 textes soit 56 %. La moitié seulement des textes mentionne le consulat, ce qui est peu si on le compare avec la puissance tribunicienne et les salutations impériales. Hormis les textes mutilés et incomplets qui sont nombreux, le titre est omis au moins deux fois : sur un milliaire de la voie *Bracara-Asturica*, à cinq milles d'*Aquae Flaviae*<sup>774</sup> et sur une dédicace offerte par les *Foroclaudienses* à l'empereur Trajan en provenance de d'*Octodurus*<sup>775</sup>, dans les Alpes Poeninae.

---

<sup>764</sup> L. Vidman, 1982, p. 47, frag. J.

<sup>765</sup> Cat. n° 41.

<sup>766</sup> Cat. n° 74.

<sup>767</sup> Cat. n° 207.

<sup>768</sup> Cat. n° 147.

<sup>769</sup> Cat. n° 263.

<sup>770</sup> Cat. n° 279.

<sup>771</sup> Cat. n° 301.

<sup>772</sup> Cat. n° 327.

<sup>773</sup> Cat. n° 331.

<sup>774</sup> Cat. n° 246.

<sup>775</sup> Cat. n° 285.

Quant à sa morphologie, le consulat est abrégé pratiquement toujours en *cos.* suivi d'un chiffre d'itération mentionné à partir de l'obtention d'un second consulat. Ainsi pour l'empereur Trajan, *cos. II* apparaît sur les textes dès janvier 98 ap. J.-C., alors que son premier consulat est déjà antérieur de sept ans, du 1<sup>er</sup> janvier 91. Mais à cet usage, il y a des exceptions où le titre *consul* est gravé en toutes lettres comme sur sept bornes milliaires<sup>776</sup> de la Voie de la Plata, en Lusitanie. A remarquer que généralement, les textes érigés le long de cette voie sont plus développés et le/les commanditaires n'utilisent que rarement les abréviations non seulement pour les titres mais aussi pour le chiffre qui se développe en un adverbe multiplicatif, *iterum*, en entier, sur six bornes<sup>777</sup> alors que sur deux autres<sup>778</sup>, on lit seulement *iter.* sans désinence. Dans cette même perspective, il faut remarquer que le chiffre accolé au consulat, à l'inverse de la puissance tribunicienne et du titre *Imperator*, n'a jamais été un sujet de controverse ou d'erreur puisqu'il est actualisé à la lumière des informations transmises par le centre ; à cela s'ajoute le nombre réduit des consulats revêtus par l'empereur.

D'habitude, le chiffre suit le titre abrégé en *cos.*, mais dans certaines attestations isolées, on le trouve exceptionnellement avant, sous forme de date. En outre, lorsque *consul designatus* est mentionné dans un texte, il est rattaché généralement au titre de *c(on)s(ul)*, mais dans deux inscriptions au moins, trouvées en Germanie Supérieure, les deux fois le titre *p(ater) p(atriciae)* s'insère entre les deux titres : sur la première<sup>779</sup> : *cos. II, p.p., cos. des. III* et sur la seconde<sup>780</sup> : *cos. II, p. p., des. III.*

En parlant du consulat sous le Principat de Trajan, on souligne d'abord que l'empereur n'a pas accaparé cet honneur puisqu'il ne l'a revêtu que cinq fois seulement durant tout son règne de 19 ans. Il voulait se démarquer des Flaviens et particulièrement de Domitien qui l'a revêtu presque annuellement ; en outre, il a limité la durée de ses mandats : mis à part le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> qui ont duré respectivement 4, 5 et 3 mois, les autres furent revêtus par l'empereur pendant une brève période ne dépassant pas 13 jours comme en 103 et 112 et les deux mois en 100 ap. J.-C.<sup>781</sup>. L'empereur a voulu par cette pratique rendre à ce pouvoir son allure d'autrefois, un honneur incarnant la majesté du peuple romain, loin d'être l'apanage d'une seule personne, fut-il le prince. Cet usage s'est renforcé chez ses successeurs comme

<sup>776</sup> Cat. n° 184, 187, 191, 192, 194, 195, 204.

<sup>777</sup> Cat. n° 181, 184, 187, 194, 195, 204.

<sup>778</sup> Cat. n° 191, 192.

<sup>779</sup> Cat. n° 306.

<sup>780</sup> Cat. n° 310.

<sup>781</sup> A. Degrassi, 1952, p. 29-34.

Hadrien et Marc Aurèle, qui n'ont revêtu le consulat que trois fois au cours de leurs longs règnes.

#### II.2.4 : Le titre *Proconsul* :

Trajan a revêtu le titre *Proconsul* quand il était hors de Rome. Autrement dit, il le prit pour les provinces seulement. Les empereurs du I<sup>er</sup> siècle ne portent pas le titre *Proconsul*. Chez Auguste, *Imperator* englobe l'*imperium* consulaire, alors qu'avec Trajan, *Imperator* n'implique pas le pouvoir proconsulaire, celui-ci sera exprimé dans la titulature impériale par le titre *Proconsul*<sup>782</sup>.

Quand Trajan a-t-il obtenu ce titre? Il est intéressant de remarquer que ni R. Cagnat, ni D. Kienast n'avancent de date précise pour ce titre. Dans les sites des provinces occidentales, la présence du titre *Proconsul* est limitée, 8 attestations sont reconnues à ce jour : il apparaît d'abord sur trois milliaires de la Voie de la Plata<sup>783</sup>. Mais comme ces milliaires présentent plusieurs particularités, la présence de ce titre sur trois textes seulement d'une série de 29 bornes érigées entre 98 et 103, ne peut être interprétée que comme une liberté d'écriture. Cette apparition précoce du titre *Proconsul* n'implique pas un état du lieu. Autrement dit, Trajan ne porte pas ce titre dès le début de son règne. Toutefois, quatre<sup>784</sup> diplômes militaires, tous de l'année 116, présentent le titre *Proconsul* et peuvent éclairer la date de son attribution à l'empereur. Un diplôme de la Rhétie date du 16 août 116 de *Sorviodurum*<sup>785</sup> fournit également un nouveau *terminus ante quem* pour l'attribution de la XIII<sup>e</sup> acclamation impériale à Trajan ainsi que le titre *Proconsul*, qui est de la fin de juillet ou du début août 116, modifiant par la même l'ancienne chronologie fournie par un autre diplôme militaire, celui de Wiesbaden<sup>786</sup>, datant de 8 septembre 116.

Grâce à ce dernier document, Th. Frankfort pense que Trajan a obtenu le titre *Proconsul* dans le contexte de la guerre parthique, plus particulièrement après la prise de Ctésiphon, sa dernière victoire<sup>787</sup>. Et quand le Sénat apprit la prise de la capitale des Parthes, il n'avait pas un autre *cognomen ex virtute* à attribuer à l'empereur. Il trouve la solution en lui décernant le titre de *Proconsul* tout en ratifiant la 13<sup>e</sup> salutation impériale. Le titre *Proconsul* devient donc officiel dès le début du mois d'août 116. Ce titre semble avoir chez Trajan une grande

---

<sup>782</sup> Th. Frankfort, 1962, p. 140.

<sup>783</sup> Cat. n° 176, 193, 196.

<sup>784</sup> Cat. n° 295, 297, 303, 307.

<sup>785</sup> Cat. n° 297.

<sup>786</sup> Cat. n° 307.

<sup>787</sup> Th. Frankfort, 1962, p. 141.

importance, en témoigne la place qu'il occupe dans la suite de la titulature, il précède le consulat alors que chez ses successeurs l'ordre est inversé<sup>788</sup>.

Le titre est connu en Afrique aussi par l'inscription du Sig<sup>789</sup>. Si la lecture de l'Abbé Fabre est correcte, on aura le seul témoignage de ce titre en Afrique. Le titre est abrégé sur les documents en « *procos.* », alors que sur le milliaire du Sig, d'après la description de l'auteur et la mise en page de l'*AE*, on a seulement "*cons.*". En effet, l'incertitude de cette lecture rend un peu de poids à cette inscription.

### II.2.5. Le grand pontificat

La primauté de l'empereur se manifeste aussi dans le domaine religieux, il est le souverain pontife, président du collège des pontifes, la plus haute responsabilité religieuse dans l'Etat romain. Ce titre est très ancien et fut porté par César dès 63 av. J.-C. puis par Auguste en 12 av. J.-C. Depuis, il est constamment uni à la dignité impériale. En effet, les empereurs, du moins, ceux du 1<sup>er</sup> siècle, n'ont pas pris le titre de *pontifex maximus* le jour même de leur arrivée au pouvoir, mais quelque temps après. Comment en fut l'usage avec les premiers empereurs antonins du début du second siècle ? Au début du second siècle, la fourchette chronologique a été réduite de telle façon qu'entre la date de l'avènement et la collation du titre religieux de grand pontife, il ne se passe pas beaucoup de temps, au contraire celui-ci ne dépasse pas un mois ou plutôt quelques jours. Selon D. Kienast<sup>790</sup>, ce titre fut attribué à Nerva le même jour de son arrivée au pouvoir, le 18 septembre 96. Est-ce que cela est valable pour son fils adoptif ?

Depuis la date de son adoption, Trajan est un collègue subordonné de l'empereur Nerva, mais cette collégialité ne lui permet pas d'être un grand pontife. Le grand pontificat était indivisible ; seul Nerva en est revêtu. Les documents recensés dans l'aire provinciale occidentale ratifient cette règle et même l'inscription de Lambèse<sup>791</sup>, érigée à la veille du décès de Nerva ou le lendemain mais avant sa consécration, a réservé *pontifex maximus* pour l'Auguste principal, Nerva seul, alors que le texte cite les titulatures des deux empereurs, père et fils. Voyons à partir de quelle date Trajan devient un *pontifex maximus* ? Bien que ne nous sachions pas le jour exact de l'obtention de ce titre, on peut dire comme le pense D.

---

<sup>788</sup> Th. Mommsen, 1896, p. 48, dans les titres d'Hadrien, le titre *proconsul* est placé après le consulat et ferme la série des pouvoirs, voir aussi L. Perret, 1929, p. 41-43 ; Th. Frankfort, 1962, p. 140 not. 9.

<sup>789</sup> Cat. n° 125.

<sup>790</sup> D. Kienast, 1996, p. 120.

<sup>791</sup> Cat. n° 52.

Kienast<sup>792</sup>, que l'empereur a reçu la présidence du collège des pontifes juste après son avènement. En effet, comme pour Nerva, le titre de grand pontife fut attribué à l'empereur le jour de son avènement ainsi que les autres surnoms et titres comme *Augustus*, pour être appelé comme suit : *Imp. Caesar Nerva Traianus Augustus, Pontifex Maximus, Proconsul*. Plusieurs textes corroborent l'avis de cet auteur : d'abord, les monnaies frappées<sup>793</sup> après le changement du pouvoir portent le sigle *PM* ; en outre, les premières constitutions impériales promulguées par Trajan mentionnent aussi le titre de *pontifex maximus*, dont deux délivrées le même jour, le 20 février 98, aux auxiliaires de Pannonie et de Bretagne, soit environ un mois après la prise du pouvoir : un exemplaire a été trouvé à Felsonana<sup>794</sup> conservé à Budapest, et l'autre à Great Dunham<sup>795</sup>, en Bretagne. Les deux citent les mêmes consuls qui sont l'empereur Trajan et Sex. Iulius Frontinus, en poste depuis le 1<sup>er</sup> janvier 98. A cela on peut ajouter deux autres textes : un diplôme trouvé à proximité du village d'Elst<sup>796</sup>, en Germanie Inférieure, mais cette fois le texte est restitué grâce aux deux diplômes cités ci-dessus, et le second a été trouvé à Flemalle-Haute<sup>797</sup>, en Belgique : la titulature le situe soit à la même date que ces diplômes soit un peu plus tard, mais avant l'attribution du titre *pater patriae*, en octobre (?) 98. L'ensemble de ces textes montre que le titre de *pontifex maximus* est déjà officiel avant le 20 février 98, délivré déjà sur le Champ de Mars le jour du *dies Comitialis*.

Le *Panegyrique* de Pline le Jeune n'est pas d'un grand secours quant à la date de son attribution mais Pline n'a pas négligé de parler d'un titre aussi important que le grand pontificat impérial, du moins dans deux passages<sup>798</sup>, en s'adressant à la fois aux sénateurs et à l'Empereur<sup>799</sup>.

Quoi qu'il en soit de la date de l'attribution de ce titre, qui suit effectivement l'avènement de l'empereur, le grand pontificat en tant que titre et pouvoir fut placé constamment en tête des titres impériaux, à quelques exceptions près, liés à des circonstances particulières de l'érection du monument. *Pontifex maximus* fut placé six fois seulement

<sup>792</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

<sup>793</sup> H. Mattingly, 1936, p. 31, n° 1 pl. 9.1.

<sup>794</sup> *CIL*, XVI, 42.

<sup>795</sup> Cat. n° 331.

<sup>796</sup> Cat. n° 315.

<sup>797</sup> Cat. n° 280.

<sup>798</sup> Pl., *Pan.*, LXIV, 2 : « Je reste stupide, Pères conscrits, et je n'en crois pas encore assez mes yeux ou mes oreilles, et souvent je me demande si j'ai bien entendu ou bien vu. Voilà donc l'empereur, César, Auguste, le Pontife Maxime, qui se tient debout devant le consul ; le consul est resté assis, le Prince debout devant lui ; il est resté assis, imperturbable, impassible, comme devant un fait habituel».

<sup>799</sup> Pl., *Pan.*, LXXXIV, 4 : « C'est toi qui as donné des marques non douteuses de ta faveur, quand, lors de son départ pour l'armée, tu lui as cédé ton nom, dignité. C'est toi qui ayant révélé par la voix de l'empereur ton sentiment, lui as choisi un fils, à nous un père, à toi-même un grand pontife».



ailleurs : d'abord sur trois dédicaces, toutes de l'Afrique Proconsulaire, et sur lesquelles le titre de grand pontife fut placé après le sigle *P.P.*, dont deux de *Thubursicu Numidarum*<sup>800</sup>, et une seule de *Cirta*<sup>801</sup>. Les trois autres inscriptions sont du même contexte, des bornes milliaires de la voie de la Plata<sup>802</sup>, sur lesquelles *pontifex maximus* figure deux fois, en 3<sup>ème</sup> position après la puissance tribunicienne et le consulat, une autre en 4<sup>ème</sup> position et fut précédé respectivement par la puissance tribunicienne, le titre *Imperator* et le titre *pater patriae*. Il est intéressant de remarquer que ces inscriptions sont du début du règne et furent érigées entre 98 et 102. Hormis ces quelques exemples, le grand pontificat impérial fut placé toujours au début des titres impériaux. *Pontifex maximus* est alors cité 180 fois sur un total de 316 textes, soit 58%. Un peu plus de la moitié des inscriptions citent ce titre qui est rarement omis dans un texte officiel<sup>803</sup>, dédié à l'empereur, mais ne réapparaît pas, comme les autres titres officiels, sur les dédicaces pour la sauvegarde de l'empereur, sur celles aux membres de la famille impériale et sur les titulatures incluses dans des carrières équestres ou sénatoriales ou celles transcrites sur des bornes limites comme en Afrique Proconsulaire, sauf dans cinq cas<sup>804</sup>, dont l'un n'est qu'une restitution envisagée à partir d'autres exemplaires érigés dans la même période. A cela s'ajoute les textes mutilés et incomplets qui sont nombreux.

Le grand pontificat impérial est abrégé généralement en *pont. max.* Mais est-ce que cette abréviation est l'unique ou du moins majoritaire dans les provinces occidentales ? Existe-t-il d'autres abréviations ou formes d'écriture à l'échelle provinciale ou plutôt locale ? Les 186 attestations du grand pontificat comprennent plusieurs formes d'écritures, soit 15 au total, avec un nombre variable selon les provinces. Néanmoins, l'abréviation initiale est la plus usitée, dépassant les autres et se trouve en tête avec 76 témoignages, attestés dans 15 provinces, alors qu'elle est absente dans les Alpes seulement. Elle est donc reconnue partout dans l'aire provinciale occidentale et sa présence est générale, particulièrement en Afrique Proconsulaire avec 27 attestations, et en Espagne Citérieure avec 16, bien que dans d'autres

<sup>800</sup> Cat. n° 42, 43.

<sup>801</sup> Cat. n° 8.

<sup>802</sup> Cat. n° 176, 182 (la lacune qui précède le grand pontificat peut contenir le chiffre d'itération du consulat ou un autre titre et dans ce dernier cas *pontifex maximus* est en 4<sup>ème</sup> position au lieu de la troisième) ; Cat. n° 189.

<sup>803</sup> Cinq textes officiels ne citent pas le titre de *pontifex maximus* : deux dédicaces trouvées en Bétique et dédiées *in honorem* sur lesquelles figurent simplement la dénomination impériale et les *cognomina ex virtute*, la première en provenance de Fuente-Tójar (cat. n° 148) et la seconde de Priego de Córdoba (Cat. n° 149), et les deux commémorent un certain bienfait accordé par l'empereur à *Iliturgicola* ; la dédicace de l'arc de Soria à Medinaceli, en Espagne Citérieure, dédiée au *numen Augusti* (Cat. n° 218, 219) et deux bornes milliaires des îles Baléares trouvées à Alayor (Cat. n° 250, 251).

<sup>804</sup> Les bornes limites sont trouvées respectivement entre *Theveste* et Kairouan, (Cat. n° 105) ; à Rebiba (Cat. n° 113) ; à Bir Soltane (Cat. n° 117) ; à Bled Segui (Cat. n° 120) et à Hr. Safsaf (Cat. n° 104) où l'auteur a envisagé dans la partie manquante une formule de type *terminus positus*.

provinces elle soit minoritaire avec un ou deux occurrences seulement, comme en Rhétie, en Bétique, en Bretagne etc. (voir tableau suivant n° 13). Cette répartition dépend en grande partie du nombre de textes par province mais aussi des usages de chaque province.

**Tableau n° 14 : les différentes abréviations du titre *pontifex maximus***

Abréviation	Nombre total d'attestation	Nombre d'attestation par province	
		Nombre	Province
<i>Pont. max.</i>	76	27	Afrique Proconsulaire
		1	Maurétanie Césarienne
		2	Maurétanie Tingitane
		2	Bétique
		7	Lusitanie
		16	Espagne Citérieure
		2	Gaule Narbonnaise
		2	Aquitaine
		1	Gaule Lyonnaise
		1	Belgique
		5	Norique
		1	Rhétie
		4	Germanie Supérieure
		3	Germanie Inférieure
2	Bretagne		
<i>Pontif. max.</i>	24	6	Afrique Proconsulaire
		1	Maurétanie Césarienne
		1	Maurétanie Tingitane
		5	Bétique
		1	Lusitanie
		3	Espagne Citérieure
		1	Gaule Lyonnaise
		1	Belgique
		1	Norique
		1	Rhétie
		3	Germanie Supérieure
<i>Pont. maximus</i>	7	4	Afrique Proconsulaire
		2	Espagne Citérieure

		<b>1</b>	Aquitaine
<i>Pontif. maximus</i>	9	<b>2</b>	Afrique Proconsulaire
		<b>1</b>	Maurétanie Tingitane
		<b>1</b>	Espagne Citérieure
		<b>1</b>	Rhétie
		<b>1</b>	Germanie Inférieure
		<b>3</b>	Bretagne
		<i>Pontifex maximus</i>	27
<b>1</b>	Maurétanie Césarienne		
<b>10</b>	Lusitanie		
<b>2</b>	Espagne Citérieure		
<b>1</b>	Aquitaine		
<b>1</b>	Belgique		
<b>1</b>	Alpes		
<b>1</b>	Norique		
<b>2</b>	Rhétie		
<b>5</b>	Bretagne		
<i>P. M.</i>	18		
		<b>4</b>	Lusitanie
		<b>4</b>	Espagne Citérieure
		<b>1</b>	Aquitaine
		<b>1</b>	Belgique
		<b>2</b>	Germanie Supérieure
		<b>1</b>	Germanie Inférieure
<i>P. Max.</i>	2	<b>1</b>	Maurétanie Césarienne
		<b>1</b>	Lusitanie
<i>Pontifex max.</i>	3	<b>1</b>	Maurétanie Tingitane
		<b>1</b>	Alpes
		<b>1</b>	Germanie Supérieure
<i>Pontif. maxim.</i>	7	<b>1</b>	Maurétanie Tingitane
		<b>2</b>	Bétique
		<b>2</b>	Espagne Citérieure
		<b>1</b>	Rhétie
		<b>1</b>	Germanie Supérieure
<i>Pont. m.</i>	2	<b>1</b>	Lusitanie

		1	Germanie Supérieure
<i>Pont. maxim.</i>	4	2	Lusitanie
		1	Germanie Inférieure
		1	Rhétie
<i>Pont. maxu.</i>	1	1	Lusitanie
<i>Pont. maxi.</i>	1	1	Lusitanie
<i>Ponti. max.</i>	3	2	Lusitanie
		1	Espagne Citérieure
<i>Pon. m.</i>	1	1	Gaule Lyonnaise
[ <i>Pont.---</i> ]	1	1	Bretagne

La seconde forme est celle en toutes lettres, *pontifex maximus*, qui apparaît dans 10 provinces, elle est donc adoptée largement par les provinciaux comme l'abréviation initiale, mais elle est mieux attestée en Lusitanie qu'ailleurs avec 10 attestations, comme pour les autres noms et titres impériaux qui sont gravés presque toujours en entier plutôt qu'abrévés, essentiellement sur les textes érigés le long de la voie de la Plata. Par contre, en Bretagne, par exemple, le nombre élevé des témoignages de cette forme en entier, 5 occurrences, sont presque toutes gravées sur des diplômes militaires sur lesquels généralement la titulature est plus développée. Une troisième abréviation, *pontif. max.*, est aussi attestée dans 11 provinces, et n'est qu'une variante de l'abréviation initiale, plus développée pour le terme *pontifex* abrégé en *pontif.*, alors que le second terme, *maximus*, a conservé la forme *max.*

A plusieurs reprises les commanditaires usent simplement du sigle *P.M.* qu'on trouve en 4<sup>ème</sup> position avec 18 témoignages réparties entre 7 provinces mais elle est mieux reconnue en Afrique Proconsulaire avec 5 témoignages et en Ibérie, particulièrement en Lusitanie et en Espagne Citérieure avec 4 occurrences chacune. Cette forme très abrégée est dictée en grande partie par des contraintes d'espace. A cela s'ajoute d'autres abréviations qui sont plutôt locales et reconnues à une échelle restreinte telles que *Pont. M.*, *Ponti. max.*, *Pont. maxi.* et *Pon. m.*

On peut déduire de ce qui est avancé que les provinciaux de l'Occident romain ont conservé généralement l'abréviation initiale, *pont. max.*, mais aussi les commanditaires ont bénéficié d'une liberté de rédaction, qui se manifeste dans le nombre élevé d'abréviations recensées dans le tableau ci-dessus (n°14).

Hormis les omissions et les cas où le titre a disparu à cause de l'état de conservation de la pierre, le grand pontificat s'est maintenu comme un élément essentiel de la titulature. D'ailleurs, depuis Auguste le sigle *PM* exprime la prééminence religieuse de l'empereur et montre sa puissante autorité en ce domaine à travers la nomination des prêtres et le contrôle de toute la religion. Les empereurs ont en effet accordé une grande importance à ce sacerdoce, selon J. Beaujeu<sup>805</sup>. D'ailleurs, *Pontifex maximus*, à la fois pouvoir et titre, fut placé en tête des titres impériaux et cela est loin d'être sans intérêt.

### II.3. Le meilleur des princes : les qualificatifs.

#### II.3.1. *Pater Patriae*

D'un concept familial traditionnel, de père, de géniteur et protecteur, cette désignation devint un surnom s'appliquant plutôt au domaine politique. Il est introduit depuis la fin de la République dans l'appellation du chef de l'Etat romain, d'abord avec César sous la forme de *parens patriae*<sup>806</sup>, puis, fut récupéré par son fils adoptif Octavien-Auguste qui s'appelle dans un premier temps *parens patriae*, et, depuis le 5 février 2 av. J.-C., sur prière du peuple et du Sénat comme le rapportent plusieurs auteurs, *pater patriae*, « père de la patrie <sup>807</sup> ». Dès lors, il devint d'usage d'offrir ce même honneur aux empereurs quelques temps après leur arrivée au pouvoir. Mais l'attitude des successeurs d'Auguste n'a pas été la même envers ce titre : Tibère<sup>808</sup> a refusé de le porter ; les empereurs dont les règnes sont courts comme Galba, Othon, Vitellius ne sont pas parvenus à obtenir ce titre, *pater patriae* ; les autres empereurs ont accepté ce titre après avoir souvent refusés la première offre. Les exemples sont nombreux : Néron<sup>809</sup>, Vespasien<sup>810</sup> et Hadrien<sup>811</sup>, qui l'a reçu dix ans après son avènement, en 127 ou 128. Trajan a refusé aussi de porter ce titre lors de son investiture. Le témoignage de Pline le Jeune est éloquent à ce sujet, admirant son attitude et la regrettant à la fois ; il écrit : « Tant et de tels mérites ne te rendaient-ils pas digne de nouveaux honneurs, de nouveaux titres ? Mais tu refusais même celui de Père de la Patrie. Que notre lutte contre ta modestie a été longue, que tardive notre victoire<sup>812</sup> ». Dans la même perspective et pour mettre en évidence les mérites de Trajan, faisant allusion à Domitien, il ajoute : « Ce nom que d'autres

---

<sup>805</sup> J. Beaujeu, 1966, p. 1531.

<sup>806</sup> Th. Mommsen, 1896, p. 40.

<sup>807</sup> Ovide, *Fast.*, 2, 119 ; Suétone, *Aug.*, 58 ; DC, LV, 10 ; Th. Mommsen, 1896, p. 40.

<sup>808</sup> Tacite, *Ann.*, 1, 72 ; 2, 87 ; Suétone, *Tib.*, 26, 27 ; DC, LVII, 8 ; 58, 12 ; Th. Mommsen, 1896, p. 41.

<sup>809</sup> Suétone, *Ner.*, 8.

<sup>810</sup> Suétone, *Vesp.*, 12.

<sup>811</sup> J.-M. Lassère, 2005, p. 597.

<sup>812</sup> Pl., *Pan.*, XXI, 1.

ont accepté dès le premier jour de leur principat avec ceux d'empereur et de César, toi tu l'as remis pour le temps où toi-même, le plus avare de considération pour tes propres bienfaits, tu t'en es reconnu digne<sup>813</sup>».

Quand Trajan a-t-il ressenti qu'il était digne de ce titre et que le moment était propice pour être Père de la Patrie ? Combien de temps s'est écoulé entre la date de la prise du pouvoir et l'attribution officielle de ce titre à cet empereur ? Les plus anciennes constitutions impériales promulguées par l'empereur peuvent nous aider à donner des repères quant à l'attribution de ce titre. La première a été délivrée le 20 février 98, on en a au moins deux exemplaires, ne cite pas le titre *pater patriae* : un exemplaire a été trouvé à Felsonana<sup>814</sup> en Pannonie Inférieure, et le second provient de Great Dunham<sup>815</sup>, un texte incomplet et mutilé, mais qui mentionne les mêmes consuls que celui de Felsonana, et qui date semble-t-il du même jour. Un troisième de Flemalle-Haute<sup>816</sup> en Belgique ne donne pas non plus *Pater patriae*, il est donc antérieur à la date d'attribution de ce titre. L'état de conservation de ce document ne nous permet pas de rattacher ce diplôme à un jour précis, il date soit du 20 février 98 comme les deux diplômes cités ci-dessus ou d'un peu plus tard, mais avant que Trajan ne devienne père de la Patrie. D'après ces documents, mis à part celui de Flemalle-Haute dont la date n'est pas assez précise, les deux autres montrent de manière assurée qu'environ un mois après son avènement, l'empereur n'a pas encore obtenu le titre *pater patriae*. De la fin du mois de février 98 et jusqu'au 14 août 99, la date de deux diplômes trouvés respectivement en Thrace, à Plovdiv<sup>817</sup>, et en Mésie Inférieure, à Oltina<sup>818</sup>, et qui présentent le titre de Père de patrie, nous n'avons pas de constitutions impériales qui donnent des repères pour l'attribution de ce titre.

Mais en dehors de ces textes officiels préparés par les services impériaux, existe-t-il des inscriptions dans l'aire provinciale occidentale sans la mention de *P.P.*, donc antérieures à l'attribution de ce titre ? On a d'abord au moins deux dédicaces impériales trouvées respectivement à *Sitifis*<sup>819</sup>, dédiée par la *Colonia Nerviana Augusta Martialis*, et à Narbonne<sup>820</sup>, mais cette dernière est la dédicace d'un monument, effectuée dans le cadre d'un testament par un sévir augustal. Dans ce genre de documents, dédicaces destinées à honorer

---

<sup>813</sup> Pl., *Pan.*, XXI, 2.

<sup>814</sup> *CIL*, XVI, 42.

<sup>815</sup> Cat. n° 331.

<sup>816</sup> Cat. n° 280.

<sup>817</sup> *CIL*, XVI, 45.

<sup>818</sup> *CIL*, XVI, 44.

<sup>819</sup> Cat. n° 123.

<sup>820</sup> Cat. n° 259.

l'empereur, à des dates précoces après l'avènement, les omissions sont rares et inadmissibles. Ainsi l'absence de *pater patriae* montre vraisemblablement que les deux textes, plus particulièrement celui de *Sitifis*, un hommage public, furent érigés avant l'attribution de ce titre. A cela s'ajoute une série de bornes milliaires placées le long de la voie de la Plata, 12 au total, sans la mention de *P.P.* Est-ce que l'absence de *pater patriae* sur ces milliaires peut être interprétée comme une omission ou ont-ils été érigés effectivement avant que *P.P.* ne soit intégré dans la *formula* de l'empereur ? La voie de la Plata est une grande artère sur laquelle furent placés des dizaines de milliaires dont 29 de Trajan. Mais dans cet ensemble, il y a 12 textes sans la mention de *P.P.*, soit la moitié ; 9 inscriptions avec *P.P.*, et 8 autres mutilées et parfois totalement restituées ; voici un tableau récapitulatif :

**Tableau n° 15 : la présence et l'absence du titre *pater patriae* dans les milliaires de la voie de la Plata**

Milliaire n°	Lieu de découverte	Avec <i>P.P.</i>	Sans <i>P.P.</i>	Mutilé et/ou restitué	Cat. n°
<b>XXVII</b>	Casas de Don Antonio	<b>X</b>			176
<b>XXVIII</b>	Cáceres ( <i>Norba Caesarina</i> )	<b>X</b>			177
<b>XXX?</b>	Aldea del Cano			<b>X</b>	178
<b>XXXVIII ?</b>	Cáceres ( <i>Norba Caesarina</i> )			<b>X</b>	179
<b>LVI</b>	Casar de Cáceres			<b>X</b>	180
<b>CIII</b>	Valdeobispo		<b>X</b>		181
<b>CX ?</b>	Oliva de Plasencia-Cáparra			<b>X</b>	182
<b>CXII</b>	Guijo de Granadilla			<b>X</b>	183
<b>CXVI</b>	Zarza de Granadilla		<b>X</b>		184
<b>CXX ?</b>	Aldeanueva del Camino	<b>X</b>			185
<b>CXX?</b>	Baños de Montemayor	<b>X</b>			186
<b>CXXI</b>	Peromingo		<b>X</b>		187
<b>CXXXIII</b>	Puerto de Béjar	<b>X</b>			188
<b>C[XXXII]I</b>	Puerto de Béjar	<b>X</b>			189
<b>[CXXXII]II</b>	Puerto de Béjar	<b>X</b>			190
<b>CXXXVI</b>	Puerto de Béjar		<b>X</b>		191
<b>CXXXIX</b>	Puerto de Béjar		<b>X</b>		192
<b>CXL</b>	Navalmoral de Béjar	<b>X</b>			193

[C]XLII	Valverde de Valdelacasa		X		194
CXLIII	Valverde de Valdelacasa		X		195
CLXV	Calzadilla de Mendigos	X			196
CLXV	Calzadilla de Mendigos		X		197
CLXV ?	Calzadilla de Mendigos.			X	198
[C]LXV ?	Membribe de la Sierra			X	199
CLXV ?	Membribe de la Sierra			X	200
CLXV	Membribe de la Sierra		X		101
[C]LXXVI	Aldeatejada		X		202
CLXXXIII ?	Salamanque ( <i>Salmantica</i> )		X		203
CLXXX ?	Salamanque ( <i>Salmantica</i> )		X		204

On sait que ces textes sont, d'après la titulature impériale, érigés pendant un intervalle de trois à quatre ans, entre 98/99 et 103, d'ailleurs, un seul texte<sup>821</sup> date de 103. Toutefois, en nous référant à la première série sans *P.P.* et à la deuxième qui présente ce titre, on ne trouve pas une grande différence dans la titulature impériale. Comment s'explique donc la présence ou l'absence du titre *pater patriae* ? Les uns sont-ils postérieurs aux autres ? D'habitude le long des grandes voies, comme la voie de la Plata, les milliaires sont érigés ou restaurés grâce à une initiative impériale et la titulature est généralement au nominatif. Mais ce qui caractérise ces milliaires, c'est d'abord le texte qui est diversement composé en ce qui concerne l'ordre des noms et des titres, et aussi les abréviations qui sont également absentes. Ces textes proviennent vraisemblablement d'ateliers différents. Ils ne peuvent pas être une source fiable sur laquelle on peut formuler des conclusions assurées quant à l'absence ou la présence du titre *pater patriae*. Mais encore, un milliaire de Saint-Ciers-sur-Gironde<sup>822</sup> présente la puissance tribunicienne sans itération et le second consulat mais sans la mention de *P.P.* ; mais comme ce texte est presque entièrement restitué il ne nous est pas possible d'affirmer ou d'infirmer la présence de ce titre.

Malgré cet état de lieu, pour D. Kienast<sup>823</sup> l'attribution de ce titre date de la fin de l'automne 98. Peut-on penser que l'obtention de ce titre est à rattacher à un événement particulier propre à l'empereur, comme la date de son adoption ou le jour anniversaire de

<sup>821</sup> Cat. n° 180.

<sup>822</sup> Cat. n° 269.

<sup>823</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.



l'avènement de son père adoptif ? La documentation ne nous permet pas de trancher dans un sens ou dans un autre, mais la supposition est en elle-même séduisante, puisque la remise de ce titre honorifique 8 à 9 mois après l'avènement ne peut être arbitraire. Si le Sénat a choisi un tel jour de l'année pour fêter l'attribution de tel titre, cela ne doit pas être le fait du hasard, il ne peut être qu'en relation avec un événement quelconque propre au prince. Bien que ne nous sachions pas quand Trajan a obtenu ce titre, cela ne peut être trop tardif, et la période de l'automne 98 est convenable pour un tel événement qui doit perpétuer le souvenir de l'adoption de Trajan qui a eu lieu le 27 octobre de l'année précédente, 97. C'est un moment clé pour l'empereur et l'empire en général et qui devrait être fêté, du moins à Rome, en un jour propice. Pline le Jeune en a glorifié l'adoption, en écrivant : «...On a attendu le moment où il serait évident que tu n'étais pas le bénéficiaire, mais le bienfaiteur. La République ébranlée s'est réfugiée dans ton sein et l'empire qui s'écroulait sur l'empereur est passé entre tes mains à la voix de l'empereur. C'est l'adoption qui t'a imploré, qui est allée te chercher, ainsi que jadis les grands généraux étaient rappelés des fronts extérieurs et lointains au secours de la patrie. Ainsi, père et fils, vous vous êtes dans un seul et même instant fait mutuellement le plus magnifique présent, lui t'a donné l'empire et toi tu le lui as rendu<sup>824</sup>». L'empereur vient au secours de la patrie dans un moment très difficile et la patrie lui a rendu ce bienfait le jour anniversaire de son adoption en lui attribuant l'appellation la plus convenable à donner en ce jour, Père de la patrie.

Un autre argument appuie l'idée de l'attribution du titre *Pater patriae* en automne 98 : les constitutions et les inscriptions avec *trib. pot. III, cos. II* présentent régulièrement *p(ater) p(atriciae)* ; si le changement du comput tribunicien a eu lieu, comme le pensent plusieurs auteurs, le 10 décembre 98, on trouve que la collation du titre Père de la patrie a devancé ce changement d'une quarantaine de jours : il est normal qu'on en trouve sur les documents et les inscriptions de l'année 99.

Quoi qu'il en soit des conditions de l'attribution de *pater patriae*, probablement en octobre 98, Trajan est déjà reconnu comme tel par le peuple avant cette date et l'affirmation de Pline est significative à ce propos quand il dit : « Aussi es-tu le seul à avoir été le père de la patrie avant de le devenir. Tu l'étais dans nos cœurs, dans nos appellations en soi importait peu à la piété publique, mais elle se taxait d'ingratitude en t'appelant empereur et César quand elle trouvait en toi un père<sup>825</sup> ». Bien qu'à ce titre ne se rattache aucun pouvoir, il s'agit d'un

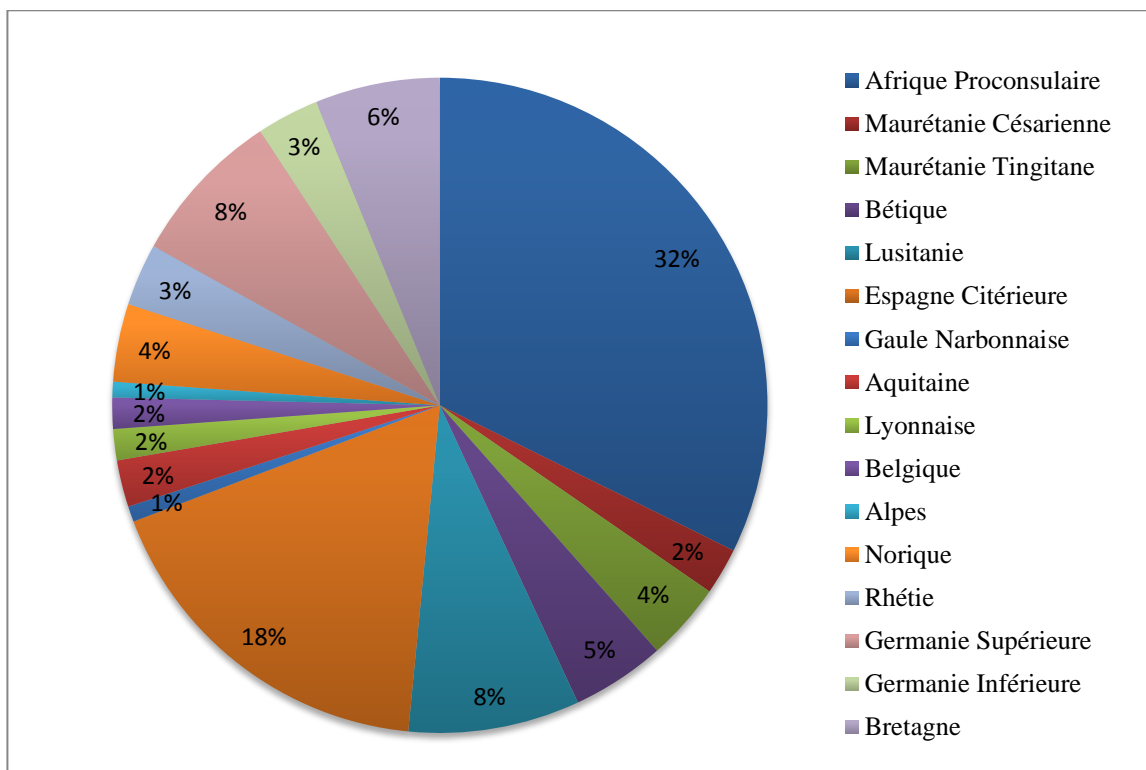
---

<sup>824</sup> Pl., *Pan.*, VI, 3-4.

<sup>825</sup> Pl., *Pan.*, XXI, 3.

honneur qui implique plutôt de la part de son détenteur la *pietas*, l'*auctoritas* et particulièrement le rôle de protecteur, des qualités qui incarnent toutes en elles-mêmes une responsabilité. Cela explique peut être un refus lors d'une première offre de ce titre de la part des empereurs, soit par modestie ou à cause de relations lâchées avec le Sénat ; ainsi le cas le plus reconnu est celui d'Hadrien qui n'obtient ce titre qu'après dix ans de règne, en 127 ou 128.

A partir de la fin de l'année 98, *Pater patriae* fut inséré dans la titulature de l'empereur et apparaît sous la forme abrégée *P.P.* ; on a pu recenser 139 occurrences sur un total de 316 textes, soit 44 %, comme le montre le graphique suivant :



**Fig. 3 : la répartition du titre *pater patriae* par province**

Il existe un peu plus de la moitié des inscriptions qui ne présente pas ce titre : les textes, cités ci-dessus furent érigés avant l'officialisation de ce titre, des dédicaces pour le salut de l'empereur, des titulatures incluses dans les carrières honorifiques et sur les bornes limites à quelques exceptions près<sup>826</sup> ; à cela il faut ajouter les inscriptions mutilées et incomplètes qui sont nombreuses. Mais, le titre de Père de la patrie fut omis aussi à plusieurs reprises par les commanditaires de certains textes : sur un milliaire de la voie *Carthago Nova-*

<sup>826</sup> Cat. n° 104, 113, 120.

*Complutum*, trouvé à Huelves<sup>827</sup>. Ainsi, l'absence de *P.P.* ne peut être interprétée que comme une omission bien que le texte date de l'an 98 ; deux milliaires de la voie *Bracara-Asturica*, la XVII<sup>ème</sup> artère de l'Itinéraire d'Antonin, l'un de 103 en provenance de Padrões<sup>828</sup> et l'autre trouvé à Boticas de Ruivães<sup>829</sup> datée de la XX<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de l'empereur de 116/117, pourtant sur un autre milliaire de cette même voie, de Pastoria<sup>830</sup> daté de 103, le titre fut signalé dans la titulature de l'empereur. Il faut ajouter deux autres inscriptions, deux dédicaces impériales, l'une de *Mactaris*<sup>831</sup>, en Afrique Proconsulaire, gravée sur la façade de l'arc de triomphe et l'autre offerte par les *Foro Claudenses*<sup>832</sup> à l'empereur et sur lesquelles ne figure pas le titre *pater patriae*, mais dans les deux cas on ne peut pas assurer qu'il s'agisse soit une omission ou une disparition, étant donné l'état de conservation de la pierre.

Hormis ces omissions, le titre de Père de patrie apparaît ordinairement dans les textes officiels et les inscriptions dont l'empereur est le bénéficiaire. Mais à quel endroit ce titre est cité dans la titulature impériale ? Th. Mommsen<sup>833</sup> a affirmé très tôt que ce titre qui est introduit seulement avec le Principat est resté longtemps sans place fixe. Les *indices* des *ILS* corroborent cette idée et montrent que le sigle *P.P.* d'Auguste à Domitien, durant le premier siècle du moins, a été cité différemment, au début, au milieu et à plusieurs reprises à la fin des titres impériaux. Chez le fondateur du Principat par exemple, il est placé le plus souvent au commencement des titres impériaux, mais aussi à certains moments, à la fin de la titulature. Avec les Flaviens, pour ne citer que quelques empereurs, l'ordre de l'énumération des titres impériaux s'est maintenu mais le titre apparaît généralement avant le consulat, en 4<sup>ème</sup> position, particulièrement avec Vespasien. Cela change sous Titus et Domitien : le titre *pater patriae* trouve alors ordinairement sa place à la fin des titres impériaux. A. Martin<sup>834</sup>, dans son étude de la titulature de Domitien, souligne que ce changement significatif date du règne de Domitien, après l'insertion de la censure dans la titulature de l'empereur, écrivant à ce propos « désormais p.p. s'installe définitivement en dernière position...ce point discret, davantage que le mécanisme de l'épithète de victoire, constitue sans doute la contribution la plus solide de Domitien à la physionomie générale des titulatures des empereurs romains ». Mais cette règle est-elle valable pour les premiers empereurs antonins et le sigle *P.P.* fut-il cité

---

<sup>827</sup> Cat. n° 243.

<sup>828</sup> Cat. n° 246.

<sup>829</sup> Cat. n° 247.

<sup>830</sup> Cat. n° 245.

<sup>831</sup> Cat. n° 65.

<sup>832</sup> Cat. n° 285.

<sup>833</sup> Th. Mommsen, 1896, p. 47.

<sup>834</sup> A. Martin, 1987, p. 193.

régulièrement à la fin des titres impériaux ? Mis à part Nerva dont le règne est très court, Trajan revient pour un certain temps à la pratique observée sous Auguste en plaçant *P.P.* en tête des titres impériaux. De cette formule, on a 3 exemples, des dédicaces impériales, toutes de l'Afrique Proconsulaire, l'une de *Cirta*<sup>835</sup>, et les deux autres de *Thubursicu Numidarum*<sup>836</sup>, datant du début du règne.

Notre empereur a adopté aussi un autre ordre reconnu chez les empereurs de Caligula à Titus, dans lequel le sigle *P.P.* est placé avant le consulat. On a pu recenser 39 titulatures où *P.P.* occupe la 3<sup>ème</sup> position après *pont max.*, *trib. pot.*, et avant le consulat pour avoir *pont max.*, *trib. pot.*, *p.p.*, *cos.*, repérées dans 11 provinces. Cet ordre est bien attesté en Espagne Citérieure avec 14 occurrences, dont une seule dédicace impériale, et 13 bornes milliaires toutes placées au début du règne. Le reste, soit la moitié, se répartit entre les 10 autres provinces avec un nombre de témoignages variant d'une seule attestation comme en Afrique Proconsulaire, en Maurétanie Césarienne et en Gaule Narbonnaise, à 2 en Aquitaine et la Belgique, 3 en Germanie Supérieure et Germanie Inférieure et 4 en Lusitanie, le Norique et la Bretagne. Cet ordre n'est pas propre aux textes rédigés dans les provinces mais il est attesté aussi sur des documents officiels émanant de la chancellerie impériale, dont des diplômes militaires. On en a au moins deux sur lesquels *P.P.* fut gravé avant le consulat : deux diplômes trouvés en Bretagne, le premier conservé au Musée des Antiquités de Brisbane mais de provenance incertaine<sup>837</sup>, datant du 19 novembre 102, et sur lequel le titre *P.P.* fut gravé du moins sur la face conservée en 4<sup>ème</sup> position, avant le consulat. Le second de l'année après, du 19 janvier 103, trouvé à Malpas<sup>838</sup> mais avec une présentation un peu différente puisque le titre figure sur l'*intus* avant le consulat, alors que sur l'*extrinsecus* le commanditaire/ lapicide a placé le sigle *P.P.* à la fin de l'ensemble des titres de l'empereur.

Le titre *P.P.* apparaît aussi en d'autres endroits dans d'autres titulatures de l'empereur Trajan : d'abord sur trois milliaires de la voie de la Plata, en Lusitanie, sur lesquels *P.P.* fut placé deux fois<sup>839</sup> avant le titre de *Proconsul*, en 4<sup>ème</sup> position et une seule fois<sup>840</sup> en 3<sup>ème</sup> position après la puissance tribunicienne et les salutations impériales.

---

<sup>835</sup> Cat. n° 8.

<sup>836</sup> Cat. n° 42, 43.

<sup>837</sup> Cat. n° 339.

<sup>838</sup> Cat. n° 334.

<sup>839</sup> Cat. n° 176, 196.

<sup>840</sup> Cat. n° 189.

En général les textes placés le long de cette voie se caractérisent par l'irrégularité des titres impériaux, par conséquent cela n'est pas propre au titre *pater patriae* qui apparaît deux fois<sup>841</sup> seulement à sa place ordinaire à la fin de l'ensemble des titres impériaux, sur un total de 9 mentions. Sur un milliaire trouvé auprès de Baden<sup>842</sup>, en Germanie Supérieure, *P.P.* fut inséré entre *c(on)s(ul)* et *consul des(ignatus)*, une formule singulière. A cela s'ajoute quatre autres textes : l'un de *Lares*<sup>843</sup>, en Afrique Proconsulaire, mutilé mais *P.P.*, sur la partie conservée, précède le titre *Imperator* ; deux textes de l'Espagne Citérieure trouvés respectivement à Bande<sup>844</sup> et à Baños del Río Caldo<sup>845</sup> et sur lesquels le sigle *P.P.* apparaît les deux fois en deuxième position : sur le premier, une dédicace impériale, après le grand pontificat, précède le consulat, à cause de l'absence de la puissance tribunicienne ; sur le second, un milliaire de la voie *Bracara-Asturica*, placé à 38 milles pas de la première, de l'année 114, suit immédiatement la puissance tribunicienne. Par ailleurs sur ce dernier texte, le sigle *P.P.* et la puissance tribunicienne sont les deux seuls titres mentionnés sur cette colonne milliaire.

A cette liste, il faut ajouter un milliaire trouvé à Alayor<sup>846</sup>, dans les îles Baléares, qui présente seul le titre *pater patriae* de tous les titres impériaux, ce qui est exceptionnel. Ce choix ne peut être interprété que comme une liberté de rédaction étant donné les dimensions importantes du support, un cippe de 1,50 m de hauteur. Pour autant, nous ne pouvons y apporter une réponse claire.

De ce qui précède, on peut déduire que l'emplacement du titre *pater patriae* au sien de la titulature reste variable, particulièrement pendant les premières années du règne, comme cela est visible sur certains diplômes militaires et bornes milliaires. Les inscriptions milliaires sont généralement érigées grâce à une initiative impériale comme le prouve la titulature qui est rédigée généralement au nominatif, ce qui implique impérativement plus de respect du modèle envoyé par les services impériaux. Mais le nombre élevé de témoignages particulièrement en Espagne Citérieure, mais aussi dans le Norique, en Germanie Supérieure, en Belgique, en Aquitaine etc. montre que cette pratique est générale.

---

<sup>841</sup> Cat. n° 177, 193.

<sup>842</sup> Cat. n° 310.

<sup>843</sup> Cat. n° 62.

<sup>844</sup> Cat. n° 208.

<sup>845</sup> Cat. n° 226.

<sup>846</sup> Cat. n° 251.

Quant aux dédicaces sur lesquelles *P.P.* fut placé dans une position autre que l'habituelle, elles ne sont pas nombreuses mais significatives, étant donné qu'il s'agit d'hommage à l'empereur imposant de donner les noms et les titres de l'empereur plutôt dans un ordre régulier. En outre, elles peuvent nous renseigner sur les pratiques adoptées dans telle ou telle cité. A *Thubursicu Numidarum*<sup>847</sup>, par exemple, deux dédicaces impériales, datant du début du règne de Trajan, présentent *P.P.* en tête des titres impériaux. Toutefois, il est intéressant de noter que ces deux dédicaces impériales sont les premiers hommages décrétés à l'empereur dans cette cité pérégrine. Ainsi, le commanditaire a toutefois respecté le "modèle" reconnu dans la province.

Au terme de cette analyse, on peut dire qu'en Afrique Proconsulaire, par exemple, le titre *pater patriae* a été gravé au plus tard à partir de 103, presque toujours à la fin des titres impériaux, mis à part le seul texte de *Lares*, mutilé et incomplet, mais sur la partie conservée le sigle *P.P.* précède le titre *Imperator*, et date de 113/114. Ainsi, le commanditaire a choisi un autre ordre dans la présentation des titres impériaux, un cas particulier qu'on ne peut pas généraliser. Cela peut être valable aussi pour la Bretagne pour deux textes dans un ensemble de cinq datant entre 103 et 106 ; dans ce cas ce terminus peut être 103 comme en Afrique ou au plus tard 106 et à partir de cette année *P.P.* s'est placé régulièrement à la fin de la titulature. Quant à la Lusitanie, l'Espagne Citérieure, l'Aquitaine et la Belgique, ce terminus peut être reporté à un an avant, car dès 102, *P.P.* fut cité à la fin des titres impériaux. Cette dernière date est admissible aussi pour le Norique et la Germanie Inférieure, sauf pour deux textes trouvés chacun dans l'une des deux provinces et dont la date est à placer, entre 103 et fin 111 : deux dédicaces impériales datées par le 5<sup>ème</sup> consulat, obtenu le 1<sup>er</sup> janvier 103, en l'absence du chiffre d'itération de la puissance tribunicienne, le premier de Celje<sup>848</sup> et le second de Roomburg<sup>849</sup>. Enfin, pour la Gaule Narbonnaise et la Germanie Supérieure, le titre *pater patriae* a trouvé très tôt son emplacement comme dernier composant de la titulature.

A cette liste, on doit ajouter un milliaire de la voie entre *Bracara-Asturica*, trouvé à 38 milles de la première, à Baños del Río Caldo<sup>850</sup>, datée de l'année 114 par la 18<sup>ème</sup> puissance tribunicienne, ne présente des titres impériaux que la puissance tribunicienne et le titre *pater patriae* qui est cité en 2<sup>ème</sup> position. Enfin, l'insertion du titre *proconsul* n'a pas changé l'ordre des titres impériaux, mais il est placé avant le consulat.

---

<sup>847</sup> Cat. n° 42, 43.

<sup>848</sup> Cat. n° 286.

<sup>849</sup> Cat. n° 319.

<sup>850</sup> Cat. n° 226.

Peut-on dire à la lumière de ce qui est avancé, qu'à partir du règne de Trajan le titre *pater patriae* a trouvé sa place comme dernier élément cité dans la titulature impériale ? Avant le règne de Trajan, celui de Domitien comme l'affirme A. Martin a déjà constitué une évolution importante au développement de la titulature et de sa hiérarchisation y compris pour le titre *P.P.* ; avec l'empereur Trajan, cette tendance a été accélérée et *P.P.* trouve généralement sa place ordinaire à la fin de la titulature hormis quelques hésitations qui caractérisent le début du règne et qui sont repérées essentiellement dans les provinces, puisque ni à Rome ni en Italie n'a été trouvé un texte où *P.P.* est cité autrement que selon la formule normative. Pour les empereurs postérieurs, une étude détaillée pourra affirmer ou rejeter cette conclusion.

Voyons maintenant comment ce titre a été écrit sur les inscriptions. A-t-il toujours abrégé en *P.P.* ou écrit différemment ? Sur un total de 139 attestations, 130 fois ce titre est abrégé en *P.P.*, 7 fois en toutes lettres et 2 autres en *pat. patriae* et *pat. patr.* comme le récapitule le tableau suivant :

**Tableau n° 16 : les différentes abréviations du titre *pater patriae***

Province	<i>P. P.</i>	<i>Pater Patriae</i>	<i>Pat. patriae</i>	<i>Pat. patr.</i>	Total
Afrique Proconsulaire	42	-	1	-	43
Maurétanie Césarienne	3	-	-	-	3
Maurétanie Tingitane	5	-	-	-	5
Bétique	6	2	-	-	8
Lusitanie	11	-	-	-	11
Espagne Citérieure	23	4	-	-	27
Gaule Narbonnaise	1	-	-	-	1
Aquitaine	3	-	-	-	3
Lyonnaise	2	-	-	-	2
Belgique	2	-	-	-	2
Alpes	1	-	-	-	1
Norique	5	-	-	1	6
Rhétie	4	1	-	-	5
Germanie Supérieure	10	-	-	-	10
Germanie Inférieure	4	-	-	-	4

Bretagne	8	-	-	-	8
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>139</b>

Ce tableau montre que les provinces occidentales ont conservé la forme connue déjà à Rome et en Italie dans plus de 94% des textes, ce qui est particulier si on le compare avec les autres titres abrégés de différentes manières. Cela peut s'expliquer par la dernière place accordée à ce titre : à cet endroit, le commanditaire préfère plutôt une forme abrégée, courte généralement par contrainte d'espace. Le nombre élevé du sigle *P.P.* pratiquement dans toutes les provinces est due évidemment à une écriture de ce titre déjà en vigueur depuis le début du Principat, diffusée et reconnue partout dans l'Empire.

Les autres formes d'écriture de ce titre, 9 au total, sont localisées dans 7 provinces : d'abord celles en toutes lettres trouvées respectivement en Bétique avec deux dédicaces impériales, l'Espagne Citérieure avec deux inscriptions monumentales de l'aqueduc de Ségovie et deux bornes milliaires et la Rhétie avec un diplôme militaire. L'emploi de la forme en toutes lettres est lié d'une manière très étroite au contexte de chaque document ; sur les dédicaces de la Bétique, des bases de statue, trouvées respectivement à *Cisimbrium*<sup>851</sup> et *Aratispi*<sup>852</sup>, la forme en entier est dictée par la nature du support, certes de dimensions moyennes mais surtout par la nature des textes, deux hommages, l'un de son vivant et l'autre *post mortem*, adressés à l'empereur, le *pater* qui a droit de reconnaissance. Pour les inscriptions monumentales de l'aqueduc de Ségovie<sup>853</sup>, gravées en lettres de bronze fixées sur une série de blocs de dimensions imposantes (1,35 x 17 m), où le titre de père de la patrie est gravé sur les deux faces en entier, tandis que les autres noms et titres sont écrits selon la règle d'usage et parfois très abrégée même comme la puissance tribunicienne en *tr. p.* et le grand pontificat par le sigle *PM*. Ceci est donc significatif car le commanditaire n'avait pas de contrainte d'espace, mais il a préféré ces formes abrégées sauf pour le titre de *pater patriae*. Cette attitude peut être interprétée par la nature de l'ouvrage qui est un monument de taille colossale, ainsi symbolise la piété impériale envers la cité d'où la mise en œuvre du rôle de père de la patrie. On sait que c'est l'empereur qui a chargé les duumvirs d'achever ce monument vital et important pour la cité et les habitants, bien que le financement ait été fait par la cité.

<sup>851</sup> Cat. n° 163.

<sup>852</sup> Cat. n° 143.

<sup>853</sup> Cat. n° 218, 219.



Les deux milliaires sur lesquels le surnom de père de la patrie est gravé en toutes lettres sont de la voie *Carthago Nova-Complutum*<sup>854</sup> qui a révélé quatre bornes datant du règne de l'empereur Trajan. Ces milliaires sont des colonnes de dimensions importantes permettant normalement aux lapicides de graver les noms et les titres sans recours aux abréviations. Pour autant, le titre y apparaît deux fois en entier, une fois abrégé en *P.P.*, et omis une fois. Sur le diplôme militaire de la Rhétie<sup>855</sup>, si la restitution du texte est bonne, trois titres d'un total de six sont gravés en toutes lettres, soit la moitié. Ce genre d'écriture est reconnu sur les diplômes militaires qui présentent généralement une titulature plus développée.

A cette liste s'ajoutent deux autres abréviations uniques et dont chacune apparaît une seule fois : *pat. patr.* reconnue par une dédicace d'un monument dédié à l'empereur et faite par l'*ala Commagenorum Antoniniana* en 103-104, en provenance de *Comagena*<sup>856</sup>, gravée sur une tablette en grés et sur laquelle la titulature fut distribuée en quatre lignes. Le commanditaire, pour une question d'alignement de son texte, a choisi cette abréviation étant donné que la puissance tribunicienne fut écrite sur deux lignes, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. La seconde, *pat. patriae*, attestée sur un milliaire de la voie *Theveste-Thelepte* trouvé à Hr. el-Maiz<sup>857</sup>. Une colonne de 2,50 m de hauteur et sur laquelle le commanditaire a privilégié plutôt les noms et les titres à la fois en toutes lettres et semi-abrégés. Donc, on peut dire ainsi que la titulature est dictée par l'espace disponible sur cette colonne de grande taille.

Il faut dire que l'irrégularité de l'emplacement du titre *pater patriae* particulièrement au début du règne, le nombre de témoignages, un peu moins de la moitié des textes mentionnant *P.P.*, montre que le règne de Trajan n'est pas une exception par rapport aux empereurs précédents, surtout les Flaviens, et constitue même une continuité avec le règne de Domitien, celui avec qui le titre a trouvé, à partir de 87, une stabilité en tant que dernier élément de la titulature. Mais, le dernier empereur flavien n'était pas considéré comme « un bon père ». Pline le Jeune souligne en ce sens le contraste entre une appellation figée et un vrai père en disant : « ...que nos flatteries n'égalent pas l'empereur à un dieu, qu'elles ne l'égalent pas à une divinité. Nous ne parlons pas d'un tyran, mais d'un concitoyen, nous ne parlons pas d'un maître mais d'un père »<sup>858</sup>. Le sigle *P.P.* avait sous le règne de Trajan un

---

<sup>854</sup> Cat. n° 240, 242.

<sup>855</sup> Cat. n° 295.

<sup>856</sup> Cat. n° 288.

<sup>857</sup> Cat. n° 95.

<sup>858</sup> Pl., *Pan.*, II, 3

intérêt double et significatif : il transmet l'idée d'un vrai père pour ses concitoyens, non seulement à Rome mais aussi à travers l'Empire. Cette idée est prouvée par le grand nombre d'attestations, la rareté des omissions, mais aussi par la stabilité de son emplacement comme dernier élément de la titulature. Ceci est en lui-même une évolution importante pour le développement du *formula* de l'empereur, qui va trouver sa physionomie presque finale avec l'empereur Trajan malgré les hésitations du début du règne.

### II.3.2. Les *cognomina ex virtute* : *Germanicus*, *Dacicus*, *Parthicus*

Trajan, reconnu comme l'empereur militaire, le grand conquérant après Auguste, doit à ses victoires le plus clair de son prestige aux yeux du peuple et de l'armée, selon l'expression de J. Beaujeu<sup>859</sup>, qui résume, en écrivant : « c'est vers la guerre que sont orientés ses pensées et ses principales initiatives ». Le long de son règne, il a pu conduire plusieurs campagnes, deux fois contre les Daces et la troisième contre les Parthes sans oublier une victoire contre les Germains datant du début du règne ainsi que la conquête de l'Arabie en 106. Avant son arrivée au pouvoir, Trajan, fut d'abord tribun militaire pendant dix ans comme le rapporte Pline le Jeune : « Tu ne t'es pas contenté d'un lointain coup d'œil sur le camp, ni d'une sorte de brève promenade à travers le service militaire, tu as fait le métier de tribun de façon à pouvoir être aussitôt après général...<sup>860</sup> ». Il est ensuite chargé du commandement d'une légion en péninsule Ibérique puis il fut appelé par Domitien lors de la révolte de L. Antonius Saturninus. Enfin c'est en chef d'armée qu'il prend le commandement des légions de Germanie comme gouverneur de l'une des deux provinces rhénanes, la Supérieure vraisemblablement. Cet épisode fut glorifié amplement par Pline le Jeune décrivant Trajan l'officier et le général<sup>861</sup> ; il a marqué aussi longtemps son règne. Le concept de l'*Imperator Invictus* constitue le fondement de théologie de la victoire impériale chez l'empereur Trajan<sup>862</sup>. En effet, cet aspect de l'invincibilité militaire du chef se manifeste à travers les guerres victorieuses si nombreuses, si on le compare avec ses prédécesseurs, hormis Auguste. Elles lui ont permis d'obtenir trois *cognomina devictarum gentium* ou *cognomina ex virtute* : le premier *Germanicus* en 97, *Dacicus*, à l'automne 102 et *Parthicus* en 20 février 116 : il est le premier à s'être paré de ce surnom.

---

<sup>859</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 58.

<sup>860</sup> Pl., *Pan.*, XV, 2.

<sup>861</sup> Pl., *Pan.*, XIII, 1 ; XIV, 5 ; XV, 1 ; XV, 3.

<sup>862</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 64.

### II.3.2.1. *Germanicus*

L'apparition de *Germanicus* dans la titulature impériale est plus ancienne que son emploi comme *cognomen ex virtute*. Il a été accordé d'abord à titre posthume au frère de Tibère, Drusus, en récompense des victoires remportées outre-Rhin. Après, le surnom fut transmis de père en fils : Germanicus le transféra à Caligula ; Claude, frère cadet de Germanicus, et Néron ont prolongé aussi cet usage. Avec les derniers Julio-Claudiens, et particulièrement depuis Caligula, cette épithète constitue un élément constant de la titulature impériale bien qu'ultérieurement son usage et son emplacement aient changé, d'un élément héréditaire transmis de père en fils à un surnom accolé suite à une victoire militaire remportée sur les Germains. Domitien fut le premier qui a inauguré cette tendance. Il est à remarquer que cette épithète a dès le départ une connotation militaire, entourée de l'auréole de la victoire, et cela s'est prolongé longtemps après. Domitien, pour des raisons diverses, a voulu s'illustrer et la guerre contre les Germains devint une priorité pour cet empereur. En septembre 83, les succès militaires de ses troupes contre les Chattes lui ont valu l'attribution du surnom *Germanicus*. Depuis, la notion de ce surnom a changé. A. Martin écrit à ce propos, « Cette initiative, qui s'inspire de pratiques anciennes, constitue une contribution importante à l'histoire du développement général des titulatures impériales ; la plupart de ses successeurs enrichiront de la même façon leurs dénominations au fil de leurs succès militaires »<sup>863</sup>.

Dans un contexte plus particulier et avec une intention outre que celle de Domitien, ses successeurs immédiats ont aussi revêtu le surnom *Germanicus*. Sous le règne de Nerva, en 97, s'est déroulé un soulèvement ou une invasion d'un peuple germanique dont le théâtre principal fut le Rhin supérieur et les Champs Décumates. Un épisode de cette guerre suève ou germanique aurait eu lieu à *Argentoratum*, qui aurait été prise et dévastée lors de ces événements comme le démontrent des fouilles archéologiques<sup>864</sup> effectuées en ce lieu et quelques indices épigraphiques dont une inscription<sup>865</sup> attestant la part prise par la I<sup>e</sup> légion Adjutrix de Mayence dans cette guerre.

J. J. Hatt<sup>866</sup> a fait une mise point à propos de ces événements, pense que cette victoire est, en réalité, secondaire de l'armée romaine sans toutefois préciser le rôle du gouverneur de

---

<sup>863</sup> A. Martin, 1987, p. 182.

<sup>864</sup> J. J. Hatt, 1949, p. 132-136.

<sup>865</sup> *CIL*, V, 7425 (*ILS*, 2720).

<sup>866</sup> J. J. Hatt, 1949, p. 132.

l'une des deux Germanies, le futur empereur Trajan. Par contre, J. Beaujeu<sup>867</sup> distingue entre deux choses, les opérations le long du Rhin contre des Germains soutenus par une légion révoltée, dont parle J. J. Hatt, et une campagne contre les Suèves dont le théâtre des opérations est plutôt la Pannonie, et à laquelle Trajan n'a pas participé personnellement puisqu'il se trouvait en Germanie.

Peu importe le lieu du déroulement de ces opérations et leur ampleur, la version officielle des événements donne à cette guerre, semi-civile, selon l'expression de P. Petit<sup>868</sup>, une certaine crédibilité. Bien que cette victoire soit reconnue en réalité comme étant secondaire, ce sont ses conséquences, d'une certaine ampleur, qui lui donnent de l'importance, en premier lieu dans les provinces germaniques et en second lieu à Rome et à l'échelle de l'Empire. En effet, ce *bellum Suebicum* est couronné par une victoire des troupes romaines et par la répression des Suèves qui sont refoulés dans le moyen Danube. Ce danger germanique est alors écarté et la paix est instaurée au niveau du Rhin supérieur.

L'arrivée d'un message et d'une branche de laurier destinée à Jupiter capitulin de la part du général vainqueur, Trajan, annonçant la victoire des troupes romaines en Germanie, antérieure de 3 à 4 mois, de l'été 97, a pu soulager Nerva<sup>869</sup>. Celui-ci pour consolider sa position en tant qu'empereur, et garantir la *Pax Augusti*<sup>870</sup>, il décide d'associer Trajan à l'empire et l'annonce solennellement, le 27 octobre 97. Il a profité à la fois de l'appui d'un général et de l'armée. Les déclarations de Pline le Jeune dans son discours, prononcé environ trois ans plus tard, le 1<sup>er</sup> septembre 100, sont expressives : « ...La république ébranlée s'est réfugiée dans ton sien et l'empire qui s'écroulait sur l'empereur est passé entre tes mains à la voix de l'empereur<sup>871</sup> ». Il ajoute en décrivant l'adoption, « ...il t'a choisi pour fils, comme son seul soutien dans cette pénible crise<sup>872</sup>».

---

<sup>867</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 63, not. 2 et p. 64, not. 4.

<sup>868</sup> P. Petit, 1974, p. 155 et 204.

<sup>869</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 2. A Rome, la situation est plus difficile à gérer. Le milieu de l'année 97 fut troublé : Nerva a déjoué d'abord la conjuration de Calpurnius Crassus qui voulait le supplanter à la tête de l'Empire. La tentative fut avortée et se termina par l'exil de Calpurnius à Tarente. La seconde affaire est celle des prétoriens qui ont demandé à l'empereur la vengeance des meurtriers de Domitien. Conduits par le préfet Casperius Aelianus, ils exécutèrent eux-mêmes leur vengeance et demandèrent à l'empereur de les remercier publiquement. Dans ces conditions, le prestige impérial est fortement ébranlé et Nerva crut que l'empire allait lui échapper.

<sup>870</sup> Pour commémorer cet acte saillant de son règne, Nerva a fait frapper des deniers en argent portant en revers *PAX AUGUSTI* avec l'Empereur en toge et un soldat debout en face de lui se donnant la main. Voir à ce propos A. Merlin, 1906, p. 88-91 qui a interprété ces monnaies et le contexte pendant lequel elles furent émises.

<sup>871</sup> Pl., *Pan.*, VI, 3.

<sup>872</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 3.

Si l'adoption est décrite comme étant un choix libéral de la part de Nerva, l'empire doit à Trajan la paix et non la guerre, comme l'affirme Pline le Jeune<sup>873</sup>. Trajan est maintenant un subordonné de Nerva et son successeur. Ils ont profité tous les deux de cette victoire qui doit son ampleur à ses conséquences, particulièrement la stabilité retrouvée à la tête de l'empire, comme le décrit Pline, « Le partage de l'empire ne fit qu'apporter à toi plus de souci, à lui plus de tranquillité<sup>874</sup> ». La victoire contre les Suèves fut célébrée le jour de l'adoption de Trajan, en déposant la branche de laurier sur les genoux de Jupiter et un peu plus tard, par l'attribution du surnom *Germanicus* pour les deux empereurs, père et fils<sup>875</sup>. Pline a admiré cette démarche et écrit en parlant de Trajan, « que ce même général, alors qu'il gouvernait la Germanie, a reçu de Rome le titre de *Germanicus*<sup>876</sup> ». Trajan n'a pas été élu par l'armée ni n'a reçu le surnom de vainqueur des Germains sur le champ de bataille mais plutôt à Rome et par l'assemblée, faisant restaurer par la même le respect des traditions romaines et le rôle de cette assemblée qui est parfois dépassé et n'ayant qu'une existence formelle.

Depuis la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre 97 comme le suggère D. Kienast<sup>877</sup>, Nerva et Trajan portent le surnom *Germanicus* sur les documents officiels et les inscriptions. La première apparition de ce surnom figure sur un fragment des Fastes d'Ostie<sup>878</sup> : le surnom est associé à la première ligne conservée -si la restitution est bonne- à la dénomination de Nerva, [--- *imp. Nerva Caesar ? Germani]cus*, alors qu'à la seconde ligne subsiste le *nomen* [---*Traia]num*, et enfin le terme [*a]dopt[avit]* écrit sur deux lignes, la troisième et la quatrième, qui mémorise l'adoption. Hormis ce document, on n'en trouve pas d'autres traces durant la période de la corégence de Trajan, environ trois mois, d'octobre 97 au 28 janvier 98, la date de son avènement.

Seul maître de l'Empire, Trajan fut désigné *Germanicus* d'abord sur une inscription monumentale de Lambèse<sup>879</sup> commémorant un travail indéterminé et sur laquelle Nerva et Trajan sont tous les deux qualifiés par ce surnom. Ce texte date soit des derniers jours du règne de Nerva soit plus vraisemblablement du règne de Trajan seul, car il est qualifié d'*Augustus*, qui est réservé normalement à l'Auguste principal. Depuis cette date et tout au long de son règne, *Germanicus* apparaît 248 fois dans l'aire provinciale occidentale. Il est

---

<sup>873</sup> Pl., *Pan.*, V, 1.

<sup>874</sup> Pl., *Pan.*, VI, 5.

<sup>875</sup> A. Magioncalda, 1991, p. 40.

<sup>876</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 2.

<sup>877</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>878</sup> L. Vidman, 1982, p. 14, p. 45 et p. 92, frag. Fi.

<sup>879</sup> Cat. n° 52.

absent dans 56 textes à cause de l'état de conservation de la pierre. Dans deux reprises, *Germanicus* n'est pas cité par les commanditaires de ces textes : sur un milliaire de la voie *Bracara-Asturica*, placé en 116/117, trouvé à Boticas de Ruivães<sup>880</sup>, à 43 milles pas de Chaves qui ne mentionne aucun des trois *cognomina* de l'empereur. La seconde sur une dédicace à Mercure Vosegus en provenance de Donon<sup>881</sup>, et sur laquelle le commanditaire a préféré dater son texte par la mention du surnom *Dacicus* et du 5<sup>ème</sup> consulat, les titres les plus récents qui sont octroyés à l'empereur : il n'y a pas d'espace entre *Traianus* et *Daci(cus)* pour insérer le surnom *Germanicus* même sous une forme abrégée. Malgré ces absences, on peut déduire de ces données que la présence du surnom *Germanicus* dans les provinces occidentales s'élève à plus de 78%. En général, il est omniprésent, ce qui est rarissime et très significatif à la fois.

Trajan a accordé une grande importance au surnom *Germanicus* qui n'a jamais disparu de sa titulature : on a même deux inscriptions<sup>882</sup>, *post mortem*, qui présentent ce surnom. Cette attitude de l'empereur envers le surnom *Germanicus* est décrite par plusieurs auteurs dont M. Hammond<sup>883</sup> qui souligne que ce surnom avait une réelle connotation de victoire contre les Germains à partir de son attribution à Nerva et au futur empereur Trajan. Cette nouvelle notion rompt avec le concept d'hérédité adopté avec les derniers Julio-Claudiens et son emploi par l'empereur Domitien qui répond plus à des ambitions personnelles de cet empereur qu'à une victoire réelle<sup>884</sup>. Dans cette même perspective, G.-Ch. Picard en étudiant un fragment d'inscription en provenance de *Mactaris* et l'attribue à Nerva, écrivant : « Il faut cependant observer encore que Domitien et Trajan ont attaché l'un et l'autre une telle importance au surnom de *Germanicus* qu'il ne disparaît presque jamais même dans les inscriptions très abrégées, tandis que Nerva s'en est rarement paré<sup>885</sup> ».

Cette attitude de l'empereur Trajan envers *Germanicus* peut s'expliquer d'abord par l'auréole de la victoire qui enveloppe ce surnom même avec les Julio-Claudiens. Selon A. Martin<sup>886</sup>, en assumant cette épithète, Domitien s'appropriait déjà le prestige qui entourait cette figure bien-aimée, Germanicus, le fils de Drusus l'ainé. Toutefois, à l'inverse de Domitien qui n'est que l'antithèse de Germanicus, Trajan prolonge cette idée de victoire qui

---

<sup>880</sup> Cat. n° 247.

<sup>881</sup> Cat. n° 279.

<sup>882</sup> Cat. n° 30, 143.

<sup>883</sup> A. Martin, 1987, p. 183-184.

<sup>884</sup> M. Hammond, 1957, p. 53.

<sup>885</sup> G.-Ch. Picard, 1966, p. 68.

<sup>886</sup> A. Martin, 1987, p. 184.

constitue aussi une continuité du concept qui apparaît avec le fils aîné de Drusus. En outre, et comme on l'a déjà souligné plus haut, cette victoire survient dans une période de crise dans l'Empire. Elle permet à la fois de renforcer la position de Nerva et d'assurer la paix dans le Rhin supérieur. Trajan n'a jamais négligé l'apport de cette victoire, qui lui permet de se présenter, ainsi que son père, comme vainqueurs des Germains, bien que cette épithète ait encore au début du second siècle un sens générique englobant tous les Germains, plus tard, dès le milieu de ce siècle se multiplient les épithètes spécifiques relatives aux Germains.

Une fois reconnu comme *cognomen* officiel de l'empereur, *Germanicus* fut placé juste après le surnom *Augustus* dans le cadre d'une mise à jour de la titulature impériale. Trajan a conservé cet emplacement de telle façon qu'*Augustus* et *Germanicus* apparaissent comme liés l'un à l'autre, renforçant l'importance accordée à ce surnom rattaché au *cognomen* officiel de l'empereur et à sa stature en tant que maître de l'Empire.

Toutefois, dans six inscriptions, cet ordre est rompu puisque les deux *cognomina* ne se suivent pas : sur l'inscription d'Hr. Mettich<sup>887</sup>, une réédition de la *lex Manciana*, le surnom *Aug(ustus)* est cité au début de la titulature conjointement avec l'épithète *noster* pour désigner l'empereur alors que *Germanicus* conserve sa place ordinaire après la dénomination impériale. En Espagne Citérieure, quatre bornes milliaires donnent un autre ordre de la dénomination impériale dans lequel *Aug(ustus)* figure avant le *cognomen* personnel de l'empereur, *Traianus*. Cet ordre est inhabituel et n'apparaît nulle part ailleurs. Trois milliaires de la voie *Caesaraugusta-Augusta Emerita* dont deux trouvés à Alcalá de Henares<sup>888</sup> et le troisième à Valtierra<sup>889</sup>, soit à 14 milles pas du *caput viae*, *Complutum*. Le long de cette voie, l'énumération des éléments de la dénomination impériale, du moins pour les textes qui concernent l'empereur Trajan, est loin d'être interprétée comme une faute du lapicide même si les pierres furent toutes gravées dans un même atelier. Ainsi le commanditaire a peut être choisi un autre ordre pour la dénomination impériale qui est citée de manière identique sur les trois textes. La quatrième borne provient de Huelves<sup>890</sup> et appartient à la voie reliant *Carthago Nova* à *Complutum*. La provenance quelle soit de *Complutum* ou de ces environs constitue le caractère commun de tous ces milliaires. Il est fort probable que ce dernier milliaire aussi a été préparé dans le même atelier que les trois autres, bien qu'il soit destiné à un autre endroit et à une autre voie.

---

<sup>887</sup> Cat. n° 38.

<sup>888</sup> Cat. n° 235, 236.

<sup>889</sup> Cat. n° 237.

<sup>890</sup> Cat. n° 243.

Quant à sa morphologie, le surnom *Germanicus* est abrégé normalement en *Germ.*, mais outre cette abréviation courante, les provinces occidentales nous ont livré d'autres comme le récapitule le tableau suivant :

**Tableau n° 17 : les différentes abréviations du surnom *Germanicus***

Province	<i>Germ.</i>	<i>Ger.</i>	<i>German.</i>	<i>Germanic.</i>	<i>Germanicus</i>	Total
Afrique Proconsulaire	27	27	3	-	23	80
Maurétanie Césarienne	2	1	-	-	1	4
Maurétanie Tingitane	2	-	-	1	5	8
Bétique	7	4	-	1	2	14
Lusitanie	18	3	-	-	12	33
Espagne Citérieure	12	19	-	-	4	35
Gaule Narbonnaise	4	-	-	1	1	6
Aquitaine	3	1	-	-	2	6
Lyonnaise	3	-	-	1	-	4
Belgique	2	1	-	1	-	4
Alpes	1	-	-	-	1	2
Norique	1	4	-	-	1	6
Rhétie	3	1	-	1	2	7
Germanie Supérieure	7	3	1	1	4	16
Germanie Inférieure	5	4	-	-	1	10
Bretagne	5	3	-	2	3	13
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>71</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>62</b>	<b>248</b>

On peut déduire de ce tableau d'abord que la forme ordinaire, *Germ.*, est la forme dominante avec 102 occurrences révélées partout dans les provinces occidentales. Elle est mieux connue en Afrique Proconsulaire et dans les provinces ibériques, alors que dans les autres provinces le taux de sa présence diminue et parfois est dépassé par d'autres formes comme *Ger.* ou celle en toutes lettres. Le meilleur exemple est celui de l'Afrique Proconsulaire où les deux abréviations, *Germ.* et *Ger.*, présentent un nombre égal d'attestations. A cela s'ajoute *Germanicus*, en entier, qui est bien représenté avec 23



occurrences. On ne peut donc pas parler de la suprématie de l'une de ces trois formes, *Germ.*, *Ger.* et *Germanicus*, puisque elles sont utilisées par les commanditaires des textes presque de façon égale. Cette pratique peut être expliquée comme étant un choix délibéré ou parfois à cause d'une nécessité dictée par la taille du texte qui exige une *ordinatio* spéciale sans rendre compte de l'abréviation initiale. Ce phénomène n'est pas propre à l'Afrique comme nous le renseigne le tableau n° 16. Par exemple en Lusitanie, le surnom est gravé 12 fois en toutes lettres, spécialement sur les milliaires de la voie de la Plata ; en Maurétanie Tingitane aussi le surnom apparaît 5 fois sur un total de 8 attestations en toutes lettres sur des diplômes militaires. Enfin, en Germanie Supérieure, les cinq formes d'écriture sont connues, ce qui est original et unique par rapport aux autres provinces où il manque souvent l'une ou parfois deux de ces formes.

Depuis novembre 102, *Germanicus* est associé à *Dacicus* et Trajan fut qualifié des deux *cognomina ex virtute* sur les textes officiels et les inscriptions. Dans quelles conditions Trajan a obtenu le surnom du vainqueur des Daces ? À quelle place et quelle forme d'écriture furent adoptées pour ce nouveau surnom ?

### II.3.2.2. *Dacicus*

Les circonstances qui ont abouti à l'attribution du surnom *Dacicus* sont complètement différentes de celles de l'année 97 qui ont permis aux deux empereurs père et fils, Nerva et Trajan, d'obtenir le surnom *Germanicus*. Outre les Germains, les Daces, sur la frontière danubienne, constituent depuis César jusqu'à leur conquête par Trajan en 107, un autre danger pour l'empire. Les relations entre le royaume dace et les Romains furent régies par des accords et des traités de paix tout au long du premier siècle, impliquant en conséquence un état d'alliance ou de guerre. Durant le dernier quart de ce siècle, les empereurs romains ont participé à des campagnes successives pour repousser les Daces et sauver la frontière danubienne : une première tentative a eu lieu durant les années 69/70 qui a coïncidé avec une crise à la tête de l'Empire. Mais l'ordre fut rétabli pendant une quinzaine d'années jusqu'à 84. Sous Domitien, le non respect de cette *fides* a abouti à une guerre qui s'est déroulée en deux phases. L'action de Domitien fut déterminante contre les Daces et couronnée par la conclusion d'un traité de paix en 89, prolongeant la série des accords précédents et surtout le statut du roi dace, Décébale, en tant que roi ami et allié du peuple romain pendant 10 ans environ.

Toutefois, cette situation de paix fut rompue au commencement du règne de Trajan qui a déclaré de nouveau la guerre contre le roi dace. La cause du conflit reste indéterminée : il est dû soit à des incursions de la part des Daces ou bien la guerre a été voulue et l'affaire arrangée à Rome, pour freiner le danger dace qui est développé et est devenu plus redoutable pour les Romains<sup>891</sup>. Cette première campagne dacique de Trajan s'est déroulée en 101-102 et s'est achevée à l'automne 102 : elle aboutit encore une fois à la conclusion de la paix avec Décébale. Cette victoire des troupes romaines aux environs de la capitale dace a pesé lourd sur les conditions de la formulation de la paix pour les Daces, tandis que du côté romain, elle permet à Trajan de sauver le prestige romain et de rétablir la situation d'avant guerre. En outre, elle lui a permis de célébrer un triomphe à Rome et d'être le premier empereur appelé *Dacicus*, le vainqueur des Daces. La date de l'attribution de ce surnom se situe communément pendant les deux derniers mois de l'année 102.

Est-ce que *Dacicus* a été attribué à Trajan par l'armée, puis ratifié par le Sénat, ou, il ne lui fut décrété que par le Sénat à Rome ? Il y a au moins deux hypothèses à propos de la date officielle de son attribution : A. Fraschetti<sup>892</sup> pense, en analysant les données offertes par les Fastes d'Ostie, que le *cognomen* fut attribué à Trajan par l'acclamation de l'armée avant son départ de Dacie, et confirmé ensuite par le Sénat. L'acte aurait lieu en octobre au plus tard. D. Kienast<sup>893</sup> situe cette attribution en automne, précisément au mois de novembre. Nous savons cependant, grâce à un diplôme militaire trouvé au nord de l'Angleterre<sup>894</sup>, que Trajan n'était pas encore appelé *Dacicus* le 19 novembre 102, la date de la promulgation de cette constitution. Ce diplôme montre donc que Trajan n'a pas encore reçu ce nouveau surnom surtout qu'on est en présence d'un document officiel décrété par la chancellerie impériale.

Les partisans de la seconde hypothèse estiment que Trajan n'a reçu *Dacicus* qu'après avoir regagné Rome vers la fin du mois de décembre 102. D'abord, S. Mazzarino<sup>895</sup> qui situe l'attribution de ce surnom « ...fra 25 e 28 dicembre 102 », et plus récemment A. S. Stefan<sup>896</sup>, dans une étude récente sur les guerres daciques de Domitien et Trajan, penche aussi pour la fin du mois de décembre, sans donner une date précise mais en mettant cela en relation avec le jour de la supplication de la paix et la présentation devant le Sénat des ambassadeurs de Décébale. Quant à l'apparition de ce surnom sur les types monétaires, on trouve par exemple

---

<sup>891</sup> A. S. Stefan, 2005, p. 532-535.

<sup>892</sup> A. Fraschetti, 2000, p. 146 sq. cité par A. S. Stefan, 2005, p. 624, not. 235.

<sup>893</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

<sup>894</sup> Cat. n° 339.

<sup>895</sup> S. Mazzarino, 1979, p. 173 cité A. S. Stefan, 2005, p. 624, not. 235.

<sup>896</sup> A. S. Stefan, 2005, p. 624-625.

une série de deniers<sup>897</sup> ornés des effigies de la victoire et d'Hercule et sur lesquels apparaît le surnom *Dacicus* conjointement avec le 4<sup>ème</sup> consulat. Mais à l'inverse de ce diplôme militaire cité ci-dessus avec une date fixe, pour cette série de deniers on ne peut pas savoir si elle est émise avant ou après le changement du comput tribunicien, par exemple, qui se situe normalement le 10 décembre, mais confirme tout au moins l'apparition du surnom avant le 1<sup>er</sup> janvier 103, date à laquelle Trajan fut nommé consul pour la 5<sup>ème</sup> fois.

A la différence de Domitien en 89, Trajan accepta ce surnom et devint le premier empereur à le porter. Il ajouta ce surnom à sa titulature officielle soit en novembre ou le mois après, en décembre. *Dacicus* fut placé en deuxième position après *Germanicus* et apparaît couramment à cet endroit, mis à part sur une dédicace impériale d'Azuaga<sup>898</sup>, le *Municipium Flavium V(...)*, sur laquelle *Dacicus* fut placé en 3<sup>ème</sup> position après *Parthicus* pour avoir *Germanicus, Parthicus, Dacicus*, une formule unique qui n'apparaît qu'une seule fois. Ainsi, le lapicide aurait peut-être oublié dans un premier temps de faire figurer le surnom qu'il a ajouté plus tard, juste après la mention de *Parthicus*, en négligeant l'ordre préétabli qui exige de citer ces *cognomina* selon l'ordre chronologique de leur obtention.

Le premier document qui présente le surnom *Dacicus* est de date précoce : un diplôme militaire trouvé à Malpas<sup>899</sup>, du 19 janvier 103, qui nous révèle une mise à jour de la titulature, avec bien sûr l'ajout du nouveau surnom à la série des noms et titres de l'empereur. À cela s'ajoutent trois inscriptions<sup>900</sup> datant toutes de l'année 103 et qui présentent à la fois le surnom *Dacicus*, le 5<sup>ème</sup> consulat et la 7<sup>ème</sup> puissance tribunicienne, les situant au courant de l'année 103, avant le 10 décembre de cette année, sans que l'on puisse préciser la date à un mois donné de cette année.

De 103 à la date du décès de l'empereur, *Dacicus* apparaît 129 fois dans l'aire provinciale occidentale, soit un peu plus de la moitié du nombre d'attestations du surnom *Germanicus*. Ce nombre relativement réduit d'attestations du second surnom est dû d'abord à la date tardive de son apparition pendant la 7<sup>ème</sup> année du règne de Trajan, alors que celui de *Germanicus* fut décrété à l'empereur le jour même de son adoption, le 27 octobre 97. A l'inverse de *Germanicus*, *Dacicus* fut omis à plusieurs reprises par les commanditaires de certains textes. On a pu recenser 5 inscriptions sur lesquelles *Dacicus* n'est pas mentionné,

---

<sup>897</sup> H. Mattingly, 1936, p. 49.

<sup>898</sup> Cat. n° 138.

<sup>899</sup> Cat. n° 334.

<sup>900</sup> Cat. n° 217, 245, 249.

dont trois trouvées en Afrique Proconsulaire et deux en Espagne Citérieure. D’abord, une dédicace impériale de *Calama*<sup>901</sup> présentant une titulature où il manque les deux surnoms *Aug(ustus)* et *Dacicus* ; l’inscription de Hr. Mettich<sup>902</sup> - un règlement qui reproduit les clauses de la *Lex Manciana* - ne présente que les deux *cognomina Germanicus* et *Parthicus*, pourtant elle est datée entre le 20/21 février 116 et août 117. Le troisième exemple est semblable à la formule reconnue à Hr. Mettich puisque sur l’inscription de l’arc de triomphe de *Mactaris*<sup>903</sup>, *Dacicus* est omis et le texte ne cite que les deux autres *cognomina*, ce qui est étonnant, car il s’agit d’une dédicace monumentale érigée sous les auspices du proconsul de la province.

Les inscriptions de l’Espagne Citérieure des milliaires placés le long de la voie *Bracara-Asturica*, la XVII<sup>ème</sup> artère de l’Itinéraire d’Antonin. Le réaménagement de cette voie a été inauguré en 103, pendant la 7<sup>ème</sup> année du règne de l’empereur Trajan, comme nous le renseignent quatre bornes placées le long de cette voie. Mais, ces milliaires, dont trois au moins de l’année 103, ne présentent pas un texte identique. Le premier à 5 milles pas de Chaves, en provenance de Pastoria<sup>904</sup>, donne une titulature complète y compris le surnom *Dacicus*. Le second placé à 42 milles pas<sup>905</sup> de la même ville, présente selon une nouvelle lecture du texte, [*maximus*], à la place de *Dacicus* ; pourtant sur ce même texte dans le *CIL* figure déjà le surnom *Dacicus* et seul *pater patriae* est omis. L’absence de *Dacicus* sur cette borne est donc douteuse étant donné que *maximus* après *Germanicus* ne figure nulle part ailleurs. La troisième borne en provenance de Vila Real<sup>906</sup> ne cite pas le surnom *Dacicus* ni les indications numérales. Si l’omission du numéro d’ordre du milliaire est courante, la non mention du surnom *Dacicus* est étonnante, elle peut être interprétée comme une liberté d’écriture ou inattention ou alors liée à une contrainte d’espace. Le dernier texte est plus tardif et date de 116/117 pendant la XX<sup>ème</sup> année du règne de l’empereur Trajan, en provenance de Boticas de Ruivães<sup>907</sup> ; c’est une inscription très abrégée qui nous révèle la dénomination sans la filiation ni le surnom *Nerva*, suivie par le grand pontificat et par la puissance tribunicienne, c’est la seule indication chiffrée dans ce texte, alors que le commanditaire a négligé la mention des *cognomina ex virtute*, le consulat, les salutations impériales et le surnom *pater patriae*.

---

<sup>901</sup> Cat. n° 19.

<sup>902</sup> Cat. n° 38.

<sup>903</sup> Cat. n° 65.

<sup>904</sup> cat. n° 245.

<sup>905</sup> Cat. n° 246.

<sup>906</sup> Cat. n° 248.

<sup>907</sup> Cat. n° 247.

En somme, les milliaires de cette voie, sauf celle trouvée à Pastoria<sup>908</sup>, présentent plusieurs particularités comme l’omission du surnom *Dacicus* à deux reprises, celle de *pater patriae* trois fois et dans un seul cas l’omission à la fois de la filiation, du surnom de son père adoptif, du consulat, des acclamations impériales et des trois surnoms de victoire. On peut dire que le/les commanditaire(s) de ces textes ont bénéficié d’une liberté d’écriture en citant la titulature impériale. On est pourtant en présence d’une voie principale reliant deux grandes stations, *Bracara à Asturica*.

A cette liste des textes sur laquelle le surnom *Dacicus* est omis, il faut ajouter d’autres inscriptions, qui ne mentionnent que la dénomination de l’empereur, comme certaines carrières honorifiques, des estampilles etc., sans oublier les textes érigés avant l’attribution de ce surnom, qui sont nombreux.

A l’inverse des autres noms et titres de l’empereur avec lesquels l’emploi des abréviations est de règle, le surnom *Dacicus* est écrit davantage en toutes lettres. Le tableau suivant résume les différentes formes d’écritures de ce surnom :

**Tableau n° 18 : les différentes abréviations du surnom *Dacicus***

Province	<i>Dac.</i>	<i>Dacic.</i>	<i>Dacicus</i>	<i>Da.</i>	<i>Daci. ?</i>	Total
Afrique Proconsulaire	17	9	35	-	-	61
Maurétanie Césarienne	-	-	2	1	-	3
Maurétanie Tingitane	-	2	6	-	-	8
Bétique	-	-	11	-	-	11
Lusitanie	1	-	2	-	-	3
Espagne Citérieure	3	-	3	-	-	6
Gaule Narbonnaise	-	-	3	-	-	3
Aquitaine	-	-	1	-	-	1
Lyonnaise	2	1	-	-	-	3
Belgique	-	-	-	-	1	1
Alpes	-	-	2	-	-	2
Norique	1	1	1	-	-	3

<sup>908</sup> Cat. n° 245.

Rhétie	1	2	3	-	-	6
Germanie Supérieure	-	3	5	-	-	8
Germanie Inférieure	-	-	3	-	-	3
Bretagne	4	-	3	-	-	7
<b>Total</b>	29	18	80	1	1	<b>129</b>

*Dacicus*, en entier, apparaît sur les différents types de monuments dans 15 provinces et n'est absent qu'en Gaule Lyonnaise et en Belgique. Cette forme d'écriture présente environ les 2/3 du nombre total des témoignages avec 80 attestations, soit 62%. Il est donc la forme régulière comparée avec les autres abréviations comme *Dac.* ou *Dacic.* dont on a pu recenser respectivement 29 et 18 occurrences. Le taux de présence de ces deux abréviations est irrégulier entre les provinces occidentales. *Dac.* apparaît dans 7 provinces et est absent dans 10 autres, il est mieux attesté en Afrique Proconsulaire où on observe la même chose pour les autres formes d'écritures de ce surnom spécialement *Dacic.* (9 attestations) et *Dacicus* (35 attestations). *Dacic.* est attesté dans 6 provinces et absent particulièrement dans les provinces ibériques et en Gaule, sauf en Lyonnaise avec un seul témoignage. Par contre, ces deux abréviations ainsi que la forme en toutes lettres apparaissent conjointement dans les provinces balkaniques, la Rhétie et le Norique.

Aux formes précitées, on peut ajouter deux autres : la première apparaît sur un milliaire en Maurétanie Césarienne, trouvé au pont du Sig<sup>909</sup>, de la voie *Tasacora-Ad Regias*, sur lequel le surnom *Dacicus* fut abrégé en *Da.* seulement, une abréviation curieuse, attestée d'ailleurs une seule fois. Il faut dire que ce milliaire présente d'autres particularités rendent le recours à cette abréviation peu étonnante et, à la fois, pas totalement fiable. La même remarque est valable aussi pour un texte trouvé en Belgique, une dédicace à Mercure Vosegus, de Donon<sup>910</sup>, par un Lucius Suplicius Ocelio, datée par le 5<sup>ème</sup> consulat de Trajan et sur laquelle le surnom fut abrégé en *Daci.* (?). Une abréviation unique, si la transcription de l'inscription est correcte, surtout que l'espace séparant *Daci.* et son chiffre d'itération peut contenir les autres lettres (*co*) pour avoir *Dacico* en entier au lieu de la forme abrégée.

<sup>909</sup> Cat. n° 125.

<sup>910</sup> Cat. n° 279.

La liste des *cognomina ex virtute* de l'empereur Trajan s'est enrichie à partir du mois de février 116 par un troisième surnom, celui de *Parthicus* : il s'appelle désormais à la fois *Germanicus*, *Dacicus* et *Parthicus*.

### II.3.2.3. *Parthicus*

A l'inverse des deux premiers *cognomina* qui ne sont attribués à l'empereur Trajan qu'après le déclenchement de guerres et la célébration du triomphe, *Parthicus* fut voté par le Sénat pendant le dernier épisode de la guerre parthique au moment où l'empereur est encore en Orient. Il l'a obtenu précisément après deux ans de conflit contre les Parthes. Fut-il accordé en premier par les troupes militaires combattant à côté de l'empereur ou par le Sénat officialisant par la même une initiative militaire ? Ce surnom est-il toujours effectif, officiel ou de propagande ?

Dans un passage du *Panegyrique*, Pline montre que l'empereur s'est déjà illustré contre les Parthes quand il était encore jeune, comme tribun militaire, ouvrant sous les auspices de son père, proconsul d'Asie sous le règne de Vespasien, il y a environ une quarantaine d'années, il écrit « De tels exercices, César, n'avaient-ils pas été ton berceau, ton école, aux temps où, encore enfant, tes succès parthiques augmentaient la gloire de ton père, où tu méritais déjà le nom de *Germanicus*, où le seul bruit de ton approche refrénait en les terrorisant la fougue et l'insolence des Parthes, où tu réunissais le Rhin et l'Euphrate dans une commune admiration, où tu parcourais la terre porté moins par tes pieds que par ta gloire, de plus en plus grand, de plus en plus fameux au fur et à mesure des peuples qui te recevaient. Et tu n'étais pas encore empereur, tu n'étais pas encore le fils d'un Dieu<sup>911</sup> ». L'auteur a joint le passé au présent étant donné que l'ennemi est le même et l'attitude n'a pas changé envers lui au fil des années, revivant par là même les efforts déployés déjà par Trajan encore jeune contre un ennemi redoutable de l'Empire.

Par cette allusion au passé, Pline a voulu d'abord glorifier l'action de Trajan non seulement contre les Germains mais aussi contre les Parthes prévoyant même contre ceux-ci d'autres opérations dans une guerre eut lieu en effet environ une quinzaine d'années plus tard, elle a duré trois années, pendant laquelle Trajan s'est illustré et est parvenu à la soumission de la capitale parthe. C'est à la veille de la troisième et dernière campagne, que Trajan a obtenu par voie officielle le surnom *Parthicus* annonçant donc la sujétion du territoire parthe et la domination de l'ennemi. Un fragment des *Fastes d'Ostie*, publié pour la première fois en

---

<sup>911</sup> Pl., *Pan.*, XIII, 1.

1934<sup>912</sup>, mémorise cette décision du Sénat en ces termes, [I ?] X k. Mart. lauraetae missae ad sen[atum ab imp.] Traiano Aug(usto), ob q[u]am causam Par[thicus appell(atus)]<sup>913</sup>. Le même fragment mentionne l'organisation des jeux le 25, 26 et 28 février célébrant le décernement de ce surnom<sup>914</sup>.

Le Sénat décerna à Trajan le surnom *Parthicus*, le 20 ou le 21 février 116 ; depuis il devint officiel et répandu dans tout l'empire pendant un mois environ, au début d'avril 116<sup>915</sup>. Pourquoi le Sénat a-t-il choisi cette date, environ deux années après le début de l'affrontement contre les Parthes, pour lui attribuer un tel surnom ? On sait que Trajan, au moment de l'octroi de ce surnom, est encore en hivernage à Antioche, en train de préparer une dernière campagne de grande ampleur pour la conquête de la capitale parthe, Ctésiphon. *Parthicus* ne célèbre pas des succès militaires instantanés, ce qui serait inhabituel. Par cette décision, le Sénat voulait glorifier à la fois des opérations antérieures et préparer la voie à une nouvelle campagne prévue au printemps. On peut dire que Trajan doit le surnom *Parthicus* non seulement aux opérations militaires menées avec succès depuis le début de la guerre et qui lui ont valu jusqu'à l'hiver 116 cinq salutations impériales dont la dernière est de l'automne 115, mais aussi pour un travail administratif actif et continue avec la création de nouvelles provinces, au départ l'Arménie, et par la suite la Mésopotamie qui incorpore depuis l'automne 115 la plupart des territoires conquis à l'Est de l'Euphrate<sup>916</sup>. Au fur et à mesure des opérations militaires, l'empereur a essayé de mettre les bases d'une administration reproduisant le modèle romain comme le montrent des sesterces avec des légendes expressives : *ARMENIA ET MOSOPOTAMIA IN POTESTATEM P(opuli) R(omani) REDACTAE*<sup>917</sup>, avec au revers de certaines monnaies, Trajan debout, en costume de guerre, lance au poing, mettant le pied sur l'Arménie, couchée par terre.

L'attribution du surnom *Parthicus* est donc l'aboutissement d'un effort aussi militaire qu'administratif déployé par l'empereur et les troupes romaines en Orient depuis le début de cette guerre parthique qui a permis la conquête de plus des 2/3 du territoire parthe. Le Sénat a opté pour cette date, 20/21 février, 10 jours avant les Kalendes de mars, pour glorifier à la fois les succès militaires antérieurs et pour donner un nouvel appui à la prochaine campagne. Dans

<sup>912</sup> G. Galza, 1934, p. 247-256 (*AE*, 1936, 97) ; J. Guey, 1937, p. 147-152 (*AE*, 1938, 150) ; F. A. Lepper, 1948, p. 39.

<sup>913</sup> L. Vidman, 1982, p. 17, p. 48-49, p. 114-115, frag. Kb.

<sup>914</sup> L. Vidman, 1982, p. 48, frag. Kb : « [et] pro salute eius s(enatus) c(onsultum) f(actum) et supp(licationes) [per omnia delub]ra et ludí factí V, III, pr. K. M[art.-circ(enses),] míss(us) XXX ».

<sup>915</sup> F. A. Lepper, 1948, p. 122-123 ; E. Cizek, 1983, p. 443.

<sup>916</sup> E. Cizek, 1983, p. 442.

<sup>917</sup> H. A. Mattingly, 1936, n° 1033, pl. 42.7, p. 221.



cette même perspective, le témoignage de Dion Cassius<sup>918</sup> résume cette démarche et montre que l'attribution de *Parthicus* est en relation avec la conquête de Nisibe et de Batnae et n'est en vérité qu'un corollaire du surnom *Optimus* obtenu déjà en 114, alors que la prise de Ctésiphon en été 116 confirme cette décision du Sénat antérieure déjà de 5 à 6 mois.

L'on se demande si cette initiative officielle était devancée déjà par une autre, militaire, et le Sénat ne fit que ratifier une décision déjà prise sur le théâtre des opérations ? Rien n'empêche de pencher pour cette éventualité, mais il n'y a pas de traces tout au moins dans les sources littéraires qui sont, il faut dire, minoritaires pour cette période. Par contre, de nombreuses inscriptions qui présentent le surnom *Parthicus*, dès 114, la plupart d'entre elles sont considérées comme des anticipations<sup>919</sup>.

On a pu recenser 25 attestations de ce surnom dans une fourchette chronologique allant de 114 à 117. Ce nombre réduit, en comparaison avec les deux autres *cognomina* de l'empereur, *Germanicus* et *Dacicus*, est dû d'abord à l'apparition tardive de *Parthicus* dans la titulature de Trajan, soit un an et demi avant le décès de l'empereur, un laps de temps restreint qui ne permet pas une diffusion plus large de ce surnom à l'échelle provinciale occidentale. Quant à sa répartition géographique, elle est réduite étant donné que ce surnom n'est attesté que dans 8 provinces sur un total de 17 : il est donc absent dans plus de la moitié de l'aire provinciale occidentale. Le tableau suivant récapitule à la fois la répartition spatiale et les formes d'écritures adoptées pour le surnom *Parthicus* :

**Tableau n° 19 : les différentes abréviations du surnom *Parthicus***

Province	<i>Part.</i>	<i>Parth.</i>	<i>Parthic.</i>	<i>Parthicus</i>	Total
Afrique Proconsulaire	1	2	2	5	10
Maurétanie Césarienne	-	-	-	-	-
Maurétanie Tingitane	-	-	-	1	1
Bétique	-	-	-	6	6
Lusitanie	-	-	-	-	-
Espagne Citérieure	-	-	-	-	-
Gaule Narbonnaise	-	-	-	1	1

<sup>918</sup> DC, LXVIII, 28, 2.

<sup>919</sup> F. A. Lepper, 1948, p. 40, tableau 2, a recensé un nombre de textes, monnaies et inscriptions, où le surnom *Parthicus* apparaît dès 113-114 et surtout en 115. Il considère que les inscriptions trouvées en Bétique où Trajan est né (*Italica*) peuvent être spécialement prédisposées comme des anticipations.

Aquitaine	-	-	-	1	1
Lyonnaise	-	-	-	-	-
Belgique	-	-	-	-	-
Alpes	-	-	-	-	-
Norique	-	-	-	-	-
Rhétie	-	-	2	-	2
Germanie Supérieure	-	-	2	1	3
Germanie Inférieure	-	-	-	1	1
Bretagne	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	1	2	6	16	<b>25</b>

Le plus grand nombre des témoignages se trouve dans deux provinces, l’Afrique Proconsulaire et la Bétique, avec 16 attestations alors que les autres sont réparties entre 6 provinces parfois ne dépassant pas les trois occurrences comme en Germanie Supérieure.

La première apparition de ce surnom est datée environ deux ans avant qu’il ne devint officiel. Elle remonte à 114 sur une dédicace impériale de la Bétique en provenance de *Cisimbrium*<sup>920</sup>, alors que Trajan en est encore à sa première année de la campagne parthique. L’inscription présente la 18<sup>ème</sup> puissance tribunicienne en vigueur, du 10 déc. 113 au 9 déc. 114, et la 7<sup>ème</sup> salutation, attribuée à l’empereur vers la fin de l’été de cette dernière année, conjointement avec le surnom *Optimus*, des titres ne peuvent pas à la fois être normalement erronés, pour autant des anomalies ont été relevées. Ainsi les *municipes* de *Cisimbrium* voulaient glorifier l’empereur en lui attribuant le surnom *Parthicus* après la conquête de l’Arménie.

L’année suivante, en 115, d’autres cités en ont fait de même en lui attribuant le surnom *Parthicus*, ainsi à *Saepo* et au *Municipium Flavium V(...)*. A *Saepo*<sup>921</sup>, sur un piédestal avec un décor significatif reflétant le contexte de la guerre, Trajan est qualifié à la fois de *Parthicus*, de la 19<sup>ème</sup> puissance tribunicienne et de la X<sup>ème</sup> salutation obtenue déjà à l’automne 115, ce qui est incompatible, car on est à une période antérieure quant à la date de l’attribution du surnom *Parthicus*. Le mode d’écriture inhabituel du chiffre d’itération de la puissance tribunicienne peut nous orienter vers une erreur lors de la gravure de ce chiffre.

<sup>920</sup> Cat. n° 163.

<sup>921</sup> Cat. n° 146.

Malgré cette particularité d'écriture adoptée par le lapicide, l'autorité de *Saepo*, comme les *municipes* de *Cisimbrium*, ont voulu renforcer le prestige impérial en lui donnant le surnom de vainqueur des Parthes, alors que la cascade des salutations impériales s'est poursuivie, la 10<sup>ème</sup> salutation est l'avant dernière qui est décrétée pendant l'année 115.

L'exemple d'Azuaga est significatif puisqu'il s'agit d'une série de cinq dédicaces érigées par l'antique *Municipium Flavium V(...)*, dont trois présentent le surnom *Parthicus* alors que les deux autres ne le mentionnent pas. D'abord une dédicace<sup>922</sup> à l'empereur qui se situe d'après les titres accordés à celui-ci vers la fin de l'année 115, après avoir été salué pour la XI<sup>ème</sup> fois mais avant le changement du comput tribunicien, où l'absence de *Parthicus* est justifiée. Le second texte, est une dédicace à Matidia<sup>923</sup> datée par la titulature de l'empereur dont le surnom *Dacicus*, qui la situe après 102 mais avant l'attribution de celui de *Parthicus*. Les trois autres inscriptions avec *Parthicus* sont en premier une dédicace à Matidia<sup>924</sup>, une dédicace à Diva Marciana<sup>925</sup> et une autre à l'empereur<sup>926</sup>. Les deux premières datent probablement de l'année 116 puisque le seul indice chronologique est le surnom *Parthicus*.

Il est à remarquer que les deux dédicaces de Trajan présente les mêmes titres : la 19<sup>ème</sup> puissance tribunicienne et la XI<sup>ème</sup> salutation qui se situent chronologiquement avant le 10 décembre 115. Mais une seule, la deuxième, présente le surnom *Parthicus*. Comment peut-on expliquer l'addition de *Parthicus* ? L'érection de ce monument peut être postérieure à la date de la prise de la décision et *Parthicus* fut ajouté une fois qu'il devint officiel, ou bien, il s'agit d'une anticipation, surtout qu'il est cité avant même la mention de *Dacicus*, en deuxième position au lieu de la troisième, sa place ordinaire. Il paraît évident que même si la décision d'ériger ce groupe de statues a été prise en bloc, en une seule fois, la date d'exécution réelle n'est pas la même, les monuments sont postérieurs les uns aux autres, ce qui explique préalablement l'addition, de *Parthicus* sans démentir complètement l'idée de l'anticipation pour cet ensemble qui date en totalité de 115. Le dernier exemple est toujours de la Bétique, d'*Aratispi*<sup>927</sup>, une dédicace *post mortem* présente une titulature complète avec le surnom *Parthicus*.

---

<sup>922</sup> Cat. n° 137.

<sup>923</sup> Cat. n° 139.

<sup>924</sup> Cat. n° 140.

<sup>925</sup> Cat. n° 141.

<sup>926</sup> Cat. n° 138.

<sup>927</sup> Cat. n° 143.

Sur un total de six mentions de ce surnom en Bétique, trois au moins, sont déjà antérieures à la date de son attribution, et une seule postérieure à sa divinisation. Ce qui nous intéresse ici c'est le premier groupe qui peut être interprété de différentes manières : d'abord comme la Bétique est la "petite patrie" de l'empereur, puisqu'il est originaire d'*Italica*, l'apparition de *Parthicus* depuis 114 dans cette province se justifie aux yeux de plusieurs cités qui voulaient glorifier l'empereur le considérant comme vainqueur des Parthes, déjà dès la prise de l'Arménie en 114. Cette tendance fut renforcée en 115 avec les nouveaux succès militaires de l'empereur et l'attribution de nouvelles salutations impériales. Aux yeux de ses compatriotes, Trajan a vaincu les Parthes comme il l'avait fait avant avec les Daces et il mérite très tôt d'être appelé *Parthicus*. Par ailleurs, et mise à part l'inscription de *Cisimbrium*, les autres de l'année 115 transmettent peut-être les échos d'une attribution de ce surnom par l'armée, en attendant sa ratification par le Sénat. Cette idée est séduisante mais reste sans fondement.

A l'inverse de la Bétique, en Afrique Proconsulaire, le surnom *Parthicus* n'a jamais été attesté avant qu'il ne devint officiel. Sa première apparition est de date précoce, après qu'il ait consacré par le Sénat, au mois de mars 116, sur une dédicace impériale de *Musti*<sup>928</sup> conjointement avec la XI<sup>ème</sup> salutation impériale, ce qui est un fait rarissime. Cette formule, *Parthicus + imp. XI*, est unique étant donné que le *terminus post quem* de l'apparition de la 11<sup>ème</sup> salutation est le mois de mars ou plus tard la mi-avril pour la mise en place de la XII<sup>ème</sup> salutation obtenue déjà vers la fin du printemps. Cette inscription montre le zèle particulier apporté par les autorités municipales de cette cité à utiliser la titulature de l'empereur actualisée à la lumière de sa mise à jour au centre du pouvoir, en conservant à la fois la mention de la 11<sup>ème</sup> salutation et aussi l'ajout de *Parthicus* à la liste des *cognomina* de l'empereur. La même remarque est valable aussi pour la dédicace de l'arc du triomphe de *Mactaris*<sup>929</sup> qui présente la 12<sup>ème</sup> salutation ainsi que le surnom *Parthicus* et date selon J. Guey<sup>930</sup>, du mois d'avril 116. Ce texte est le seul qui nous révèle à la fois le surnom *Parthicus* ainsi qu'*imp. XII*, si l'on ne doit pas prendre en compte une autre inscription de *Khamissa*<sup>931</sup>, attribué hypothétiquement par S. Gsell à Trajan, et qui mentionne aussi les mêmes titres, dont la 12<sup>ème</sup> salutation.

---

<sup>928</sup> Cat. n° 51.

<sup>929</sup> Cat. n° 65.

<sup>930</sup> J. Guey, 1937, p. 88-90.

<sup>931</sup> Cat. n° 49.

Les deux inscriptions de *Musti* et de *Mactaris* sont d'un intérêt particulier puisqu'elles mémorisent l'érection de monuments pendant une période qui ne révèle pas beaucoup de témoignages, pendant le printemps et le début de l'été 116, ce qui ne permet pas de bien cerner la chronologie de l'octroi de certains titres comme la 12<sup>ème</sup> salutation. A cela s'ajoute l'absence presque totale des constitutions impériales qui se multiplient, que pendant le dernier semestre de l'année 116. En effet, le premier diplôme fut reconnu à ce jour est de mi-août 116 en provenance de Straubing<sup>932</sup> en Rhétie et sur lequel la titulature de l'empereur présente une 13<sup>ème</sup> salutation et le titre *Proconsul*.

Le surnom *Parthicus* est écrit davantage en toutes lettres ou sans la désinence, en *Parthic*. On a pu recenser pour la forme en entier 16 occurrences et pour la seconde, 6 occurrences, sur un total de 25 attestations, alors que trois fois seulement le surnom apparaît en abrégé : écrit deux fois par *Parth.* et une seule en *Part.*, elles sont toutes de l'Afrique Proconsulaire, en provenance de *Thamugadi*. La première forme, *Parth.*<sup>933</sup>, apparaît sur deux statues jumelles dédiées à la Victoire Parthique de l'empereur et présentant un texte identique, tout au moins en ce qui concerne la titulature impériale citée lors de la mention des décorations attribuées par Trajan au dédicant, M. Annius Martialis. La seconde forme, *Part.*<sup>934</sup>, fut gravée sur une base de statue dédiée à l'empereur pendant la dernière année de son règne. Un texte de huit lignes gravées en une seule colonne avec des abréviations dont la plupart reconnues dans la même cité et ailleurs mais avec un alignement inhabituel comme le surnom de son père adoptif, Nerva, qui est gravé sur deux lignes, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, ou le surnom du *Pater patriae* qui figure conjointement avec la mention des circonstances de l'érection de cette dédicace. Ainsi, l'*ordinatio* du texte est dictée en grande partie par les dimensions du support, une base de 0,56 m de largeur, qui a obligé le commanditaire ou plutôt le lapicide à s'adapter avec le monument et en employant un alignement et des abréviations locales, propres à cette base, comme *Part.* au lieu de *Parthicus*, qui est la forme la plus répandue en Afrique et dans les autres provinces occidentales comme la Bétique où elle n'a été jamais abrégée, d'ailleurs.

Au terme de l'analyse des trois *cognomina ex virtute*, on peut distinguer le long du règne de l'empereur Trajan, trois phases : la première s'étend de la date de son avènement à la fin de l'année 102, pendant environ quatre années successives, durant lesquelles seul

---

<sup>932</sup> Cat. n° 297.

<sup>933</sup> Cat. n° 81, 82.

<sup>934</sup> Cat. n° 83.

*Germanicus* fut adjoint à la dénomination de Trajan. Les textes érigés pendant le début du règne, qui sont nombreux, mentionnent tous pratiquement ce surnom avec une certaine inégalité entre les provinces. En effet, seules la Rhétie et les provinces Alpines ont livré des inscriptions un peu tardives sur lesquelles Trajan est déjà *Dacicus*. Alors que les 14 autres provinces présentent des inscriptions qu'on peut classer pendant cette fourchette chronologique fixée ci-dessus, avec la seule mention de *Germanicus*, soit 113 occurrences. Les provinces ibériques particulièrement la Lusitanie et la Citérieure présentent respectivement 30 et 28 témoignages, soit un peu plus de la moitié du nombre total des occurrences, attestant par la même l'activité viaire entamée, essentiellement, par la nouvelle administration impériale dans ces provinces et qui consiste dans la rénovation des voies dont certaines sont des grandes artères, comme la voie augustéenne et la voie de la Plata qui présente à elle seule 29 inscriptions, datant entre 98/99 et 103 et sur lesquelles le surnom *Germanicus* est omniprésent. Le reste, soient 55 attestations, se répartissent comme suit : 16 témoignages en Afrique Proconsulaire, en seconde position vient la Germanie Supérieure avec 9 occurrences, suivie par l'Aquitaine et la Germanie Inférieure respectivement avec 6 et 5 attestations, ensuite la Belgique avec 4 mentions ; ensuite la Bétique, la Gaule Narbonnaise, le Norique et la Bretagne avec trois occurrences chacune et en dernier la Maurétanie Césarienne, la Maurétanie Tingitane et la Gaule Lyonnaise avec une seule attestation dans chacune d'elles.

La 2<sup>ème</sup> phase s'étend de novembre 102 à la mi-février 116, Trajan n'étant pas encore *Parthicus* mais il associe alors à *Germanicus* le surnom de *Dacicus*. Pendant environ huit années et quelques mois, *Germanicus* apparaît conjointement avec *Dacicus*, mais exceptionnellement seul. On a pu y recenser 104 mentions de *Germanicus-Dacicus* associés. L'Afrique Proconsulaire nous en a livré un grand nombre de témoignages, 52 attestations. Ce nombre élevé de témoignages en provenance de l'Afrique peut s'expliquer par l'activité militaire, routière et administrative dont a bénéficié la province durant une période charnière du règne de l'empereur Trajan. Cette tendance est à peu près la même pour d'autres provinces comme la Maurétanie Tingitane, la Bretagne et la Rhétie qui présentent un nombre d'occurrences élevé par apport à la première phase, avec respectivement 6, 8 et 5 attestations. Par contre les provinces hispaniques ont reconnu un certain ralentissement surtout pour la Lusitanie et l'Espagne Citérieure qui ont livré 3 et 6 occurrences alors que pour la Bétique le nombre s'élève à 6 attestations. La même chose pour les Germanies qui ne présentent ensemble que 7 témoignages, dont 5 pour la Germanie Supérieure et 2 pour la Germanie

Inférieure. Dans les autres provinces le nombre varie entre 3 occurrences comme en Gaule Lyonnaise, dans le Norique et en Maurétanie Césarienne, à un seul dans les provinces Alpines, la Gaule Narbonnaise et la Belgique. Enfin, dans une seule province, l'Aquitaine, cette formule est complètement absente.

La troisième phase et dernière s'étend de mars 116 au 10/11 août 117 : pendant cette période la titulature impériale s'enrichit avec un troisième surnom, *Parthicus*. Trajan s'appelle alors à la fois : *Germanicus*, *Dacicus*, *Parthicus*. Les trois surnoms apparaissent conjointement 24 fois pendant environ 15 mois. Pendant cette période restreinte, on n'a pas assez de témoignages pour des comparaisons avec les phases précédentes. Il est à remarquer aussi que la répartition spatiale a beaucoup changé et devient plus restreinte. En effet, cette dernière formule apparaît dans 8 provinces seulement alors qu'elle est absente dans les 9 autres, soit dans un peu plus de la moitié. On la trouve particulièrement dans les anciennes provinces comme l'Afrique et la Bétique avec respectivement 8 et 6 attestations.

En général, si l'empereur a accordé une importance particulière au surnom *Germanicus* le long de son règne qui apparaît comme étant son préféré à travers son omniprésence dans les textes non seulement à Rome mais aussi dans les provinces occidentales, les commanditaires, dans ce milieu provincial, ont conservé les exigences de la chancellerie impériale et de l'empereur en personne. Le surnom *Parthicus* doit sa renommée à sa perpétuité *post mortem* puisqu'il est le seul surnom gardé au côté du nom usuel de l'empereur après son décès, mémorisant une victoire contre les Parthes et célébrant à la fois la mémoire d'un empereur qui s'est illustré deux fois en Orient, comme tribun militaire et comme empereur et chef d'armée.

### II.3.3. *Optimus princeps*

Le superlatif *Optimus* apparaît très tôt dans des inscriptions mentionnant les empereurs dont Tibère quand il est désigné à Rome par la formule *princeps Optimus* à deux reprises<sup>935</sup>, et une seule fois par *Optimus ac iustissimus princeps*<sup>936</sup> ; Caligula aussi dans un texte de Capena<sup>937</sup>, en Italie, fut appelé *princeps Optimus ac iustissimus* et Claude dans une inscription d'*Herculaneum*<sup>938</sup> fut nommé *Optimus Princeps*. Mais l'emploi de ce terme pour désigner le *princeps* est plus ancien et remonte à la période républicaine<sup>939</sup>.

Cet usage d'*Optimus* sous la République ou durant tout le premier siècle du Principat est un usage restreint et n'est pas une abstraction officielle comme il le devint plus tard avec l'empereur Trajan. *Optimus*, le superlatif, l'épithète, puis le surnom/*agnomen*, inclut des qualités comme la *virtus*, la *fortis* et permet à celui auquel il est attribué d'accéder à un rang supérieur aux gens ordinaires. Il dévoile aussi chez celui-ci des traits caractéristiques qui le différencient pendant une durée bien déterminée. Cet usage est-il valable aussi pour l'empereur Trajan ?

Avec l'assassinat de Domitien et l'accession de Nerva, un homme âgé coopté parmi les *Patres*, l'empire a connu une crise pénible et le milieu de l'année 97 fut assez troublé, ce qui a poussé Nerva à chercher un prétendant plus jeune et capable de se faire respecter<sup>940</sup>. Trajan, l'un des généraux les plus en vue, commande alors l'une des armées les plus redoutables et est capable d'assurer la suprématie de Nerva, qui n'a pas raté l'occasion de la victoire remportée contre les Suèves pour annoncer l'adoption de celui-ci au su et à la vue de tous<sup>941</sup>. Nerva, à un moment difficile pour l'Empire, a choisi le meilleur, l'*Optimus*, en faisant l'héritier du pouvoir suprême<sup>942</sup>, selon l'expression de Pline le Jeune, qui écrit par la même : « Quel présent du ciel est plus précieux ou plus beau qu'un empereur vertueux, saint et semblable aux dieux »<sup>943</sup>.

---

<sup>935</sup> *CIL*, VI, 902 ; *CIL*, VI, 904.

<sup>936</sup> *CIL*, VI, 93 (*AE*, 1953, 89).

<sup>937</sup> *CIL*, XI, 3872 (*ILS*, 159).

<sup>938</sup> *CIL*, X, 1401 (*ILS*, 6043).

<sup>939</sup> J. Hellegouarc'h, 1963, p. 351.

<sup>940</sup> A. Merlin, 1906, p. 89-90.

<sup>941</sup> Pl., *Pan.*, I, 5.

<sup>942</sup> J. Béranger, 1965, p. 28, a décrit le choix de Trajan en disant « Nerva accomplissait dans sa plénitude le rôle de princeps cicéronien, qui, aux carrefours difficiles, oriente la destinée de la patrie. Il assumait la gloire et le risque de régénérer le principat...C'est donc une conviction qui a dicté les actes décisifs de Nerva, dont l'élection de Trajan avec ses conséquences».

<sup>943</sup> Pl., *Pan.*, I, 3.



Trajan, dès le jour de son adoption, est couvert de l'auréole du terme *Optimus* qui légitime cette adoption et la justifie à la fois. Outre les qualités militaires dont l'empereur fait preuve, - c'est un général de renommée qui s'est illustré déjà contre les Parthes comme tribun militaire-, il a contribué à anéantir la rébellion de Saturninus sous le règne de Domitien et il a consolidé la position de son père adoptif à la suite de la victoire contre les Suèves en été 97, pour ne citer que les interventions importantes et antérieures à l'adoption, *Optimus* traduit chez Trajan de nombreuses autres qualités/mérites personnels reconnus par ses concitoyens. L'empereur a manifesté une modération incomparable durant la période de sa corégence envers son père adoptif, qui est exaltée par les panégyristes dont Pline : « On trouverait que s'exagère si je disais : « Tu as n'as pas su que tu serais empereur » tu étais empereur et tu ne le savais pas. Et quand la nouvelle de ton élévation te parvint, tu aurais préféré sans doute être ce que tu avais été, mais tu n'avais le choix. Ne devais-tu pas obéir, sujet à ton prince, légat à ton empereur, fils à ton père ? »<sup>944</sup>.

Cette modération est visible le long de son règne et s'est accompagnée d'une grande piété envers la famille impériale dont le premier à en bénéficier fut Nerva à qui il a permis de siéger parmi les dieux en lui décrétant les honneurs divins ; cette piété a touché aussi son père biologique, sa sœur Marciana, d'abord *Augusta* puis *diva*, son épouse Plotine qui devint *Augusta* dès 105 probablement<sup>945</sup>. Cette piété a procuré à l'empereur plus de respect et constitue une bonne occasion pour vénérer la famille impériale à Rome et dans les provinces par des dédicaces et des bases de statues sur lesquelles les dédicants ont signalé les liens de parenté à travers une titulature de l'empereur généralement abrégée. Aux qualités précitées, s'ajoutent le bon sens, du réalisme, une audace réfléchie et la simplicité comme l'affirme Pline le Jeune dans un passage de son *Panégyrique* : « Mais avec quel ménagement, dieux bons, tu as su garder la mesure dans le pouvoir et la fortune ! Tu étais empereur au témoignage des inscriptions et des *images* et des enseignes, tandis que ta simplicité, ton activité, ta vigilance ne te faisaient paraître que général, et légat, et soldat ; quand tu marchais à grands pas devant des *vexilla* et des aigles qui désormais t'appartenaient, à tes yeux le seul fruit de cette adoption étaient la piété d'un fils, l'obéissance d'un fils et tu ne demandais qu'à conserver ce titre pendant de longues et glorieuses années»<sup>946</sup>.

<sup>944</sup> PL., *Pan.*, VIII, 4. Dans la même perspective on peut ajouter d'autres passages décrivant la modération de Trajan comme VIII, 3 ; X, 3 ; X, 4.

<sup>945</sup> PL., *Pan.*, VII, 4 ; X, 4 ; XI, 3 ; J. Beaujeu, 1955, p. 88-90.

<sup>946</sup> Pl., *Pan.*, VIII, 4.

De son adoption à son décès, Trajan justifia chaque fois son surnom d'*Optimus* qui constitue l'objectif du règne et sur lequel a été construite sa doctrine impériale et son programme de gouvernement. Les traits de l'*Optimus princeps* sont ceux du souverain idéal inspirés de la philosophie stoïcienne reconnue en Grèce et répandue parmi les cercles de l'aristocratie romaine, selon laquelle le souverain de la terre doit imiter celui du ciel, ainsi l'identifie Dion de Pruse<sup>947</sup>. Cette même pensée a été développée par Pline dans son discours prononcé devant le Sénat où il a mis l'accent sur la théologie jovienne du pouvoir impérial selon laquelle Trajan est le protégé de Jupiter et son élu sur terre, une situation intermédiaire qui ne conduit pas à la divinisation de l'empereur de son vivant mais certifie que Trajan est investi du pouvoir du dieu suprême et est chargé de gouverner en son nom tous les hommes<sup>948</sup>, "il est le vice-roi pour la terre du souverain de l'univers"<sup>949</sup> ; cette théorie devient la charte du régime impérial selon l'expression de J. Beaujeu<sup>950</sup>. En vertu de cette doctrine, Trajan a établi des principes qui ont guidé tout son règne. Pline le Jeune a dévoilé plus au moins ce programme dans son *Panegyrique* : d'abord, l'empereur est un citoyen comme les autres, un *civilis*<sup>951</sup>, et partage avec eux la joie comme les moments difficiles<sup>952</sup> ; l'empereur incarne la République et veille sur elle et lui consacre tous ses soins<sup>953</sup>. A cela s'ajoute la bienfaisance princière : le rôle de bienfaiteur et de protecteur occupe la première place soit à Rome soit dans les provinces, avec ses œuvres sociales qui se manifestent dans son aide aux citoyens, ce qu'on appelle les *alimenta*<sup>954</sup>, ou bien dans la parure monumentale dont a bénéficié la capitale de l'empire à laquelle s'ajoutent ses interventions et ses libéralités en faveur de telle ou telle province ou d'une cité donnée.

En outre, dès le début de son règne, Trajan revivra certains aspects du "vieux beau temps", de la République, en vénérant d'abord les hommes qui ont été illustrés et ont fait la gloire de la République et de Rome<sup>955</sup>. L'empereur a choisi aussi le jour de l'entrée des tribuns de la plèbe pour compter les années de son règne ; ce changement s'est effectué par

<sup>947</sup> DP., *Or.*, I, 11 ; 16 ; 37.

<sup>948</sup> Pl., *Pan.*, LXXX, 4 : *...tantum caelo uacat, postquam te dedit, qui erga omne hominum genus vice sua fungeris.*

<sup>949</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 73.

<sup>950</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 73.

<sup>951</sup> Pl., *Pan.*, LXXVIII, 3 ; J. Béranger, 1965, p. 33.

<sup>952</sup> Pl., *Pan.*, LXXII, 2 ; LXXII, 3.

<sup>953</sup> Pl., *Pan.*, VI, 3 ; XXI, 3 ; XXI, 4.

<sup>954</sup> Pl., *Pan.*, XXVI, 3 ; XXVI, 4 ; XXVIII, 4 ; XXVIII, 6.

<sup>955</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 91 : « L'initiative la plus marquante, dans tout le monnayage du règne, fut sans aucun doute la « restauration », en 107, d'une vaste série de deniers de la République et d'aurei de l'Empire, restauration destinée à la fois à perpétuer le souvenir des pièces qui furent alors retirées de la circulation et à célébrer la passé de Rome, en associant étroitement la tradition républicaine et le principat libéral » ; voir aussi not. 3 p. 91.

étape et le nouveau comput devint fixe au plus tard dès le milieu du second siècle. Trajan a manifesté un grand respect envers les *Patres* et permet au Sénat de retrouver son rôle d'autre fois, il collabore avec lui dans certaines affaires et prend son avis comme dans la déclaration de la guerre et ou la conclusion de la paix, suite à la première guerre dacique et à la ratification du traité de paix avec Décébale vers la fin de l'année 102. Trajan a aussi résisté aux tentatives de se faire proclamer sur-le-champ par ses troupes, soit au cours de sa période de corégence quand il fut nommé *Germanicus* par le Sénat ou durant son règne étant donné que l'empereur a obtenu les autres *cognomina* et ses acclamations impériales après l'approbation des sénateurs<sup>956</sup>. Par ces mesures, Trajan justifia le surnom d'*Optimus* mais il a laissé un lourd héritage pour ses successeurs comme le souligne Pline le Jeune : « ...Tu as laissé une lourde succession aux princes à venir, mais aussi à nos successeurs... »<sup>957</sup>.

Ce programme gouvernemental qui repose sur l'idéal souverain et le justifie à la fois fut accompagné par une terminologie propre qui répond aux nouvelles circonstances politiques, dont le qualificatif *Optimus* qui est emprunté à Jupiter et qui fut appliqué à Trajan : il apparaît comme le plus méritant pour ce souverain à l'inverse de *Maximus* qui est moins prestigieux, comme l'affirme Pline le Jeune : « Aussi le père des hommes et des dieux est adoré d'abord sous le nom d'*Optimus*, ensuite seulement sous celui de *Maximus* »<sup>958</sup>. Il en va de même, selon Pline, pour *Felix* et *Magnus* mais *Optimus* est plus expressif et résume les intentions ainsi que la faveur du Sénat<sup>959</sup>.

Avant d'aborder la date officielle de son attribution et dans quelles circonstances, il faut d'abord rappeler la période pré-officielle allant de l'adoption à la veille de la guerre parthique, durant laquelle le superlatif *Optimus* fut octroyé officieusement à l'empereur. Le long de cette période, on peut distinguer deux phases : la première, de l'adoption à l'année 103 et la seconde débutant de cette dernière année à 113/début 114.

Dans la première période, on peut distinguer deux temps : le premier s'étend de l'adoption au début de l'année 100, pendant environ quatre années et demie, il n'y a plus traces de ce surnom sur les monnaies, ni sur les documents officiels et les quelques attestations du surnom *Optimus* relèvent de tentatives individuelles ou se rattachent à un

---

<sup>956</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 65.

<sup>957</sup> Pl., *Pan.*, LXXIII, 6.

<sup>958</sup> Pl., *Pan.*, LXXXVIII, 8.

<sup>959</sup> Pl., *Pan.*, LXXXVIII, 5.

contexte particulier<sup>960</sup>. En effet, le superlatif *Optimus* accolé à l'empereur de 97 à 100 ap. J.-C. est une désignation souhaitée par la voie populaire, due aux circonstances de l'adoption de Trajan et aux mérites personnels du nouveau candidat au trône impérial. A partir de l'année 100 et au retour de Trajan à Rome, à la voie populaire s'adjoint la voie des *Patres* comme l'a bien mis en évidence Pline dans le discours prononcé le 1<sup>er</sup> septembre dans lequel l'auteur a dessiné un portrait impérial riche et varié de Trajan comme étant le meilleur des princes et le premier qui a mérité ce surnom : « N'est-ce pas pour de justes raisons que le Sénat et le peuple romain ont ajouté à tes surnoms celui d'*Optimus*. Il est commun, dira-t-on, et banal, mais nouveau pourtant. On sait que personne n'a mérité ce titre, qui n'était pas difficile à imaginer si quelqu'un l'avait mérité »<sup>961</sup>.

Est-ce que le Sénat a accordé effectivement le qualificatif *Optimus* à Trajan dès 100 ap. J.-C. ? On sait que le texte de Pline a été remanié plusieurs fois avant sa dernière publication et l'affirmation du panégyriste à propos l'attribution de l'adjectif *Optimus* à Trajan par les *Patres* peut être retenue comme admissible bien qu'elle soit interprétée différemment par les auteurs : M. Durry<sup>962</sup> estime même que Trajan avait été déclaré *Optimus* dès son avènement avant octobre 98. Mais, en analysant le système de l'adoption chez les Antonins, J. Carcopino<sup>963</sup> pense autrement : « On a cru pouvoir déduire de Pline le Jeune, *Pan.*, II, 7 et LXXXVIII, 4-10, que le *nomen* d'*Optimus* avait été décerné par le Sénat à Trajan dès 98 : c'est une erreur. De ces chapitres de Pline, il y a seulement à retenir qu'en septembre 100, date du premier état de son *Panégyrique*, l'idée de qualifier Trajan d'*Optimus* était "dans l'air", et l'appellation officieuse a fait son chemin bien avant d'être consacrée officiellement par un *nom* ». Donc, selon J. Carcopino, le Sénat n'a décerné qu'une seule fois le surnom *Optimus* à Trajan, en 114 après la conquête de l'Arménie et les deux passages de Pline, *Pan.*, II, 7 et LXXXVIII, 4, peuvent être interprétés comme un développement ajouté sûrement en 114, « puisque à deux reprises Pline le Jeune a visé, non un *titre*, comme traduit M. Durry (p. 97), un qualificatif de *princeps*, mais un *cognomen* qui n'est attesté, comme tel, qu'après les premières victoires parthiques, à l'automne 114 »<sup>964</sup>.

---

<sup>960</sup> Sur la célèbre Table des Ligures Baebiani : *CIL*, IX, 1455 (*ILS*, 6509).

<sup>961</sup> Pl., *Pan.*, LXXXVIII, 4.

<sup>962</sup> M. Durry, 1938, p. 231 ; M. Durry, 1964, p. 87-88 : « D'ailleurs Trajan déclaré *Optimus* dès son avènement avait mérité son surnom et l'occasion était belle pour Pline de traiter un sujet à la mode en dessinant dans cet écrit d'inspiration sénatoriale le portrait du prince idéal ».

<sup>963</sup> J. Carcopino, 1949, p. 275-276, not. 10.

<sup>964</sup> J. Carcopino, 1949, p. 279, not. 1.

L'idée d'une addition postérieure au texte original de Pline n'est pas admise par M. Hammond<sup>965</sup> qui croit qu'il n'est pas admissible de penser que Pline aurait ajouté cette déclaration positive autour d'une affaire bien connue, lors d'une révision postérieure du texte. Il propose que l'attribution du surnom *Optimus* par le Sénat se soit effectuée par étape : le Sénat aurait voté originellement le titre pour Trajan peu après son avènement, et, quand il a modestement refusé de le prendre, de nouveau, le Sénat le saluait comme *Optimus princeps* en 103, et à la fin de juillet 114, en renouvelant la demande. Cette démarche proposée par M. Hammond<sup>966</sup> paraît être la plus cohérente, étant donné qu'entre la date de l'avènement et la prononciation du *gratiarum actio* le 1<sup>er</sup> septembre 100, il y a un temps suffisant pour que le Sénat ait pu réfléchir et évaluer les qualités de l'empereur, en lui attribuant plus tard un tel surnom qui n'avait jamais été décerné à un empereur romain auparavant. Une bonne lecture des circonstances de l'adoption et de l'avènement, postérieur de 8 mois, montrent que l'octroi précoce du surnom *Optimus* à Trajan est justifiable puisque l'*adventus* impérial a suscité l'enthousiasme et l'admiration de Pline le Jeune<sup>967</sup> et de ses contemporains : l'empereur y a manifesté une grande modestie glorifiée par le panégyriste à plusieurs reprises, particulièrement en le comparant avec Domitien, le *pessimus princeps*, ce qui a donné une valeur supplémentaire aux mérites de l'empereur Trajan<sup>968</sup>.

Hormis, le *Panégyrique* de Pline, existe-t-il des inscriptions érigées entre 98 et la fin de l'année 102 et où apparaît le qualificatif *Optimus*? Notre inventaire épigraphique montre que ce qualificatif est absent durant cette période du début du règne dans l'aire provinciale occidentale. Par contre, en Italie, on a au moins deux textes qui le mentionnent : d'abord la célèbre Table alimentaire des Ligures Baebiani<sup>969</sup>, datée par le quatrième consulat de Trajan et de Q. Articuleius Paetus en poste dès le 1<sup>er</sup> janvier 101. A la ligne trois de ce long texte, on lit l'expression [*Optim*]i *Maximi*(ue) *principi*. Bien que le qualificatif *Optimus* soit restitué, sauf la désinence au génitif, il est considéré comme évident. La même formule apparaît sur un second texte en relation avec le programme social de l'empereur Trajan en provenance de

<sup>965</sup> M. Hammond, 1957, p. 42.

<sup>966</sup> M. Hammond, 1957, p. 43.

<sup>967</sup> Pl., *Pan.*, XX, 1 ; XXII, 1 ; XXII, 3 ; XXIII, 1, 2.

<sup>968</sup> J.-M. Pailler, 2003, p. 66, écrit à ce propos : « Seule, donc, la confrontation avec le *pessimus princeps* donne sa signification au thème de l'*Optimus princeps* : thème officiel issu de la *damnatio memoriae*, thème récurrent porté par une infatigable rhétorique binaire, thème sénatorial par lequel la disqualification du passé au profit du présent, qui présente l'avantage politiques de masquer des vérités gênantes, est seule garante de l'avenir immédiat et de la postérité plus lointaine, donc de la sérénité du Prince et de ses proches».

<sup>969</sup> *CIL*, IX, 1455 (*ILS*, 6509).

Veleia<sup>970</sup>, mais cette fois elle est précédée par le terme *indulgentia*, pour avoir à la première ligne conservée *indulgentia optimi maximi principis*.

Du 1<sup>er</sup> janvier 103 à la veille de la guerre parthique s'étale la seconde période, celle pendant laquelle Trajan fut qualifié d'*Optimus princeps*. Au début de l'année 103, Trajan a déjà regagné Rome après une campagne dacique couronnée par une victoire contre Décébale qui lui a permis d'être nommé *Dacicus* et de célébrer un triomphe. Il s'agit d'un contexte favorable pour l'octroi de telle appellation. On sait que Trajan a profité pleinement de l'occasion de la ratification du traité de paix avec les Daces, en associant avec habileté le Sénat à la victoire : devant l'assemblée furent présentés les ambassadeurs de Décébale lors d'une cérémonie de supplication, comme cela s'est déroulé en 89 sous le règne de Domitien<sup>971</sup>. En effet, grâce à ce geste, le Sénat a récupéré une partie de ces prérogatives et a retrouvé son rôle d'autrefois. Il en profita pour renouveler sa première demande et il sollicita l'empereur d'accepter *Optimus*. Toutefois, cela reste un simple raisonnement dicté par un contexte historique particulier et ne peut pas être retenu comme une certitude.

Par contre, l'expression *Optimus princeps* apparaît sur des séries monétaires allant jusqu'à 113 et dont la plus ancienne date de 103<sup>972</sup>. Cette expression a été répétée avec chaque nouvelle émission pendant dix ans consécutifs et elle n'a cessé qu'avec le début de la guerre parthique pour céder la place à une nouvelle phase se caractérisant par la transition d'une désignation officieuse à une autre officielle<sup>973</sup>. Le surnom apparaît aussi à Rome<sup>974</sup> comme dans les provinces sur des monuments dédiés à l'empereur pendant environ une décennie, de 103 à 114. C'est une période riche durant laquelle les exemples se sont multipliés, annonçant par là même la généralisation de l'"optimisation" du prince. A l'échelle des provinces occidentales, plusieurs textes qualifient l'empereur d'*Optimus*, associé parfois à d'autres termes comme *princeps* ou *maximus*. Au total, 8 inscriptions attribuent à l'empereur le qualificatif *Optimus* avant qu'il ne devienne officiel, dont cinq en Afrique Proconsulaire, une de Bétique et deux en provenance de la Germanie Inférieure. Le texte le plus ancien provient de Rusicade<sup>975</sup>, une dédicace impériale datant de 107 ap. J.-C. et sur laquelle, à la dernière ligne, l'empereur fut désigné par *Optimus ac Maximus*. Pour quelle raison Trajan a-t-il été appelé par une telle expression ? Est-ce que le contexte de l'érection de ce monument peut

---

<sup>970</sup> *CIL*, XI, 1147 (*ILS*, 6675).

<sup>971</sup> A. S. Stefan, 2005, p. 625.

<sup>972</sup> H. Mattingly, 1936, p. 54-214 (n° 156-1012).

<sup>973</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 72.

<sup>974</sup> *CIL*, VI, 955 (*ILS*, 286); *CIL*, VI, 956.

<sup>975</sup> Cat. n° 73.

éclairer les intentions de/des dédicants ? On sait d'abord que Rusicade est un *oppidum* attribué à *Cirta* avec *Milev* et *Chullu* et que ces *oppida* ont obtenu de l'empereur Trajan à une date non précisée, le droit de colonie honoraire comme le rappelle J. Gascou<sup>976</sup>. On peut dire que si Trajan a agi pour le bien de cette cité en lui octroyant un statut privilégié, il est tout à fait normal de le remercier pour ce bienfait par des épithètes élogieuses comme Très Bon et Très Grand empruntées au dieu capitolin, Jupiter.

En 112, réapparaît de nouveau le superlatif *Optimus* dans une dédicace impériale érigée à *Simitthus*<sup>977</sup> commémorant la reconstruction d'un pont sur l'oued Majrada, le *Bagrada* des Anciens. Cette fois, l'adjectif/*agnomen* *Optimus* fut intégré dans la titulature de l'empereur juste avant le *cognomen* *Aug(ustus)*, la place ordinaire qu'il occupa une fois devenu officiel. *Optimus* ainsi perpétue le souvenir d'une générosité impériale dont a profité la province entière. L'unité militaire, qui est chargée des travaux et qui a procédé à la dédicace, a exprimée sa reconnaissance ainsi que celle des habitants en désignant l'empereur par le surnom *Optimus*, "le meilleur" puisqu'ainsi il leur a permis, grâce à ce pont d'expédier le marbre prestigieux de *Simitthus* au même moment il a inauguré de grands chantiers à Rome.

L'année suivante, en 113, trois dédicaces à la triade capitoline en provenance de *Thubursicu Numidarum*<sup>978</sup> donnent à l'empereur le surnom *Optimus* qui est placé cette fois après les *cognomina ex virtute* précédant les titres impériaux. A cet endroit, *Optimus* en tant que qualificatif/surnom est cité seul sans être associé à la dénomination ou une autre épithète. Le commanditaire des trois textes a bien distingué ce surnom. La mention d'*Optimus* sur ces inscriptions est justifiable. Elles commémorent d'abord la construction du capitolin, lieu du culte officiel de la cité. Ainsi, la dévotion à la triade capitoline, et plus particulièrement à Jupiter *Optimus Maximus* et à l'empereur sont associées. En outre, ces dédicaces sont érigées par le proconsul accompagné de ces deux légats, ce qui rend à la cérémonie et au monument

---

<sup>976</sup> J. Gascou, 1972, p. 114 : « Nous supposons que, en même temps qu'il détachait du domaine de *Cirta* *Cuicul* et son territoire pour y installer des vétérans, Trajan a dû conférer à *Chullu*, *Rusicade* et *Milev* la dénomination de colonie ... Il est vraisemblable qu'au moment où pour des raisons stratégiques, Trajan créait la colonie de *Cuicul* sur un territoire appartenant jusque là au domaine de *Cirta*, et qui de ce fait s'en trouva détaché, les habitants de *Milev*, *Rusicade* et *Chullu* ont réclamé l'obtention du droit de colonie : on le leur accorda, mais vide de sens, pour ne pas nuire aux intérêts de *Cirta* et ne pas démembrer complètement son territoire ... Mais *Chullu*, *Rusicade* et *Milev*, n'étant pas autonomes, sont moins que des colonies « honoraires » : des colonies « nominales », pourrait-on dire ».

<sup>977</sup> Cat. n° 7.

<sup>978</sup> Cat. n° 46, 47, 48.

un aspect plus solennel. La mention d'*Optimus* par *Thubursicu Numidarum* relève en partie de la volonté de la cité qui désirait honorer l'empereur en lui octroyant un tel surnom.

En dehors de l'Afrique, sur une dédicace impériale de *Nescania*<sup>979</sup> en Bétique, Trajan fut qualifié de la formule *optumus maxsumoque princeps*. Le superlatif *Optimus* fut cité en premier, en tête de cette expression auquel est réservée une ligne entière pour chaque qualificatif. Le texte date de 109 ou de 112<sup>980</sup> et dans les deux cas l'emploi de cette formule est déjà antérieur à l'officialisation du surnom *Optimus*. Pour quelle raison l'empereur est qualifié d'une telle formule ? On trouve peut-être la réponse dans ce *consensus* général matérialisé par le terme *Nescanienses* au pluriel, qui exprime une volonté collective lors de l'érection de cette dédicace à l'empereur pour un certain bienfait, reste indéterminé, accordé à la cité.

Enfin, il faut ajouter à cette liste un exemple singulier composé de deux textes trouvés en Germanie Inférieure et provenant de *Rigomagus*<sup>981</sup>. Deux dédicaces impériales antérieures à 102 qualifient l'empereur du superlatif *Optimus*. Les deux plaques de calcaire ont été trouvées séparément, l'une publiée très tôt dans le *CIL* mais la seconde a été découverte dans les années 1990, elle est semblable à la première. *Optimus* apparaît de la même manière sur les deux textes, inséré entre deux lignes, ce qui permet de penser à une addition postérieure au texte original, à une date indéterminée, mais probablement après l'attribution officielle du surnom *Optimus*. Les deux inscriptions appartenaient probablement au même monument, deux dédicaces, soit du camp auxiliaire de *Rigomagus*, dans le voisinage duquel ont été découverts les fragments de la première plaque, soit d'ouvrages annexes ou de bâtiments du camp. A notre avis, le lieu de découverte ainsi que la nature du monument peuvent expliquer l'ajout postérieur du surnom *Optimus*, effectué par certaines unités militaires ayant un dévouement exceptionnel au personnage impérial. Ils voulaient l'honorer à leur manière dans des inscriptions placées normalement sur la façade de l'un des monuments du camp.

Au terme de cette analyse des inscriptions mentionnant le superlatif *Optimus* durant cette période allant de 103 à 114, on peut dire que son emploi est lié étroitement au contexte particulier de l'érection de chaque inscription/monument, et, le plus souvent, est justifié. D'une façon générale, les dédicants voulaient le remercier pour des bienfaits impériaux

---

<sup>979</sup> Cat. n° 162.

<sup>980</sup> Une erreur s'est glissée lors de la gravure du texte soit dans le chiffre des puissances tribuniciennes ou dans celui du consulat.

<sup>981</sup> Cat. n° 317, 318.



attribués à telle ou telle cité. Cette reconnaissance a lieu aussi lors de l'inauguration d'un monument du culte impérial comme à *Thubursicu Numidarum*, un municipes Ulpien, ou dans le cadre de l'euphorie générale qu'ont suscité les succès militaires contre les Parthes. Par conséquent, le superlatif/surnom *Optimus* est donc reconnu chez les provinciaux au moins dans trois provinces, et plus particulièrement en Afrique qui présente à elle seule cinq témoignages.

En 114, l'appellation officieuse cède la place à la dénomination officielle, et d'*Optimus princeps*, Trajan devint l'*Optimus Augustus*. Dans quelles conditions le surnom *Optimus* fut-il attribué officiellement à l'empereur ? Avec la guerre parthique commence une nouvelle ère se caractérisant d'abord par un *consensus* général autour de la figure impériale qui était renforcée par les succès militaires rapides des troupes romaines contre les Parthes et par la multiplication des honneurs impériaux. Quand la nouvelle de la conquête de l'Arménie parvint aux *Patres* à l'été 114, ceux-ci ont jugé l'occasion favorable pour célébrer cette victoire militaire en octroyant à l'empereur le surnom *Optimus*, au lieu d'un nom triomphal qui appelait ses exploits militaires : *Optimus* matérialise non seulement des mérites personnels chez l'empereur mais symbolise aussi le prestige militaire, le triomphe de l'idéal de *fortitudo* selon l'expression d'E. Cizek<sup>982</sup>. Cette fois, et après les deux premiers refus, Trajan obéit enfin à la volonté du Sénat en introduisant *Optimus* comme *agnomen* officiel de sa titulature impériale à l'été 114. Le Sénat lui aurait décerné ce surnom en juillet 114, mais il a fallu un certain temps pour que cette décision parvienne à Trajan en Orient qui l'agrée et depuis il l'assume comme *agnomen*, et cela soit vers la mi-août 114 ou vers la fin de ce mois.

Existe-il des textes, des sources littéraires ou des inscriptions qui permettent de resserrer cette fourchette chronologique ? Seul Dion Cassius<sup>983</sup> évoque l'attribution de ce surnom à Trajan par le Sénat, après la sujétion de l'Arménie sans la mention d'une date précise. Mais, les inscriptions peuvent éclairer cette problématique puisqu'elles présentent généralement des repères chronologiques fixes, surtout dans le cas des constitutions impériales transmises par les diplômes militaires. Deux textes trouvés respectivement en Pannonie Supérieure et en Thrace promulgués à quelques jours près après l'attribution officielle du surnom *Optimus*. Le premier est le diplôme de *Carnuntum*<sup>984</sup> du 1<sup>er</sup> septembre 114 qui est considéré depuis longtemps comme le plus ancien document qui mentionne à la

---

<sup>982</sup> E. Cizek, 1983, p. 436.

<sup>983</sup> DC, LXVIII, 23.

<sup>984</sup> CIL, XVI, 61.

fois le surnom *Optimus* et la 7<sup>ème</sup> salutation impériale. Le second est un texte de Thrace, exposé au Musée de Sofia, en provenance de Serdica<sup>985</sup>, datant du 19 juillet 114, est le premier texte qui associe le surnom *Optimus* et la 7<sup>ème</sup> salutation impériale. Le texte de cette constitution impériale aurait peut-être été préparé à l'avance, mais un certain retard d'exécution incite le personnel de la chancellerie impériale à modifier le contenu du texte en ce qui concerne les chiffres d'itération des puissances tribunicienes et des salutations impériales. Les modifications touchent la face externe de tablette I sur laquelle on peut lire *tribunic. potest. XVIII, imp. VII, cos. VI* alors que la face interne de cette même tablette a conservé le texte d'origine *tribunicia potest. XVII, imp. VI, cos. VI*, titres de l'année 113. Avant d'être affiché, le texte de cette constitution a été mis au jour à la lumière des actualités militaires transmises d'Orient. Le plus important dans ce texte, malgré les retouches de l'*extrinsecus*, est la présence du surnom *Optimus*, à sa place ordinaire avant *Aug(ustus)*, sur les deux faces de cette tablette. Le surnom figure dès le début et cela peut être interprété de deux manières : d'abord, le personnel de la chancellerie impériale est avertie de cette nouvelle attribution du surnom *Optimus*, qui est déjà décidée ou en cours, et pour cette raison il fut admis dans le texte. Une seconde lecture pourrait être proposée bien qu'elle soit difficile de retenir pour ce genre de document dont la rigueur doit être de règle, car il est affiché dans un lieu public à Rome. Cette lecture supposerait que la présence d'*Optimus* sur ce diplôme soit officieuse et pourrait être rattachée à cette seconde période, achevée vers la fin de 113 ou le milieu de 114.

Un autre document, un diplôme militaire de la flotte de Misène, trouvé en Sardaigne, en provenance de Terranova<sup>986</sup>, où la titulature de l'empereur est en partie restituée, particulièrement le chiffre de la puissance tribunicienne, présente le qualificatif *Optimus* sur les deux faces conjointement avec la 6<sup>ème</sup> salutation, ce qui est étonnant. Bien que nous ne sachions pas la date exacte de cette constitution impériale puisque le document de Terranova est mutilé et incomplet, il est nécessaire de procéder à une nouvelle lecture des données fournies par ces documents quant à la date officielle de l'attribution puis de l'apparition d'*Optimus* en tant qu'*agnomen* dans la titulature de Trajan, avant d'être salué pour la 7<sup>ème</sup> fois par ses troupes, conjointement ou un peu après.

À la lumière de ces deux derniers documents de Serdica et de Terranova, on voit que le Sénat a déjà décerné à l'empereur le surnom *Optimus* un peu avant l'attribution de la 7<sup>ème</sup>

---

<sup>985</sup> *RMD*, 1, 14 = *RMD*, 4, 227 = (*AE*, 1997, 1334).

<sup>986</sup> *CIL*, XVI, 60 = *ILSard*, 1, 311.

salutation, ce qui explique la présence d'*Optimus* en sa qualité de *cognomen* depuis Juin ou juillet 114. Mais en tout état de cause, on peut supposer que Trajan, au début du mois de septembre, a déjà revêtu les deux honneurs comme le prouve le diplôme de *Carnuntum* dont d'autres exemples de cette même constitution ont été trouvés à travers l'empire<sup>987</sup>. Parmi les premiers documents qui mentionnent le surnom *Optimus*, on peut citer le décret du Sénat qui a ordonné la construction de l'arc de Bénévent<sup>988</sup>.

Dans notre champ d'investigation, il y a d'abord un texte de la Bétique, une dédicace impériale érigée par les *Municipes* de *Cisimbrium*<sup>989</sup>, qui présente à la fois la 7<sup>ème</sup> salutation et le surnom *Optimus* : elle fut parmi les premières inscriptions commémorant l'annexion de l'Arménie et l'obtention des deux nouveaux titres. A cette dédicace, on peut ajouter deux autres de *Calama* : la première<sup>990</sup>, une dédicace à la *Fortuna Redux* qui présente la dénomination impériale avec le surnom *Optimus* et les *cognomina ex virtute*, la fourchette chronologique peut aller jusqu'à 115. La seconde<sup>991</sup> n'a conservé que l'appellation courte et classique de l'empereur avec le surnom *Optimus*. L'absence des titres officiels dans ce genre de textes ne permet pas d'accorder à ces dédicaces une date précise. Elles sont érigées soit en 114 à la suite de la confirmation d'*Optimus* comme *agnomen* officiel ou un peu plus tard.

Du surnom *Optimus*, on a pu recenser au total 42 occurrences dont 6 sont déjà antérieures à la date de l'attribution officielle du surnom, auxquels on peut ajouter deux attestations trouvées en Germanie Inférieure où l'addition d'*Optimus* est de date indéterminée; nous restent 34 témoignages datant de 114 et des années suivantes, dont deux sont associés même avec l'épithète *divus*.

Outre cette répartition chronologique, spatialement, on constate qu'*Optimus* est attesté dans de provinces et absent dans d'autres. Il est attesté dans 11 provinces seulement sur un total de 17, particulièrement en Afrique Proconsulaire et en Bétique avec 15 occurrences dans la première et 7 dans la seconde. En troisième position, on trouve la Germanie Supérieure avec trois attestations, puis la Gaule Narbonnaise et la Rhétie avec deux chacune, et enfin la Maurétanie Césarienne, la Maurétanie Tingitane, la Lusitanie et l'Espagne Citérienne avec un seul témoignage dans chaque province.

---

<sup>987</sup> *RMD*, 3, 152.

<sup>988</sup> *CIL*, IX, 1558 = 5998 (*ILS*, 296) : *Imp(eratori) Caesari divi Nervae filio / Nervae Traiano optimo Aug(usto), / Germanico, Dacico, pontif(ici) max(imo), trib(unicia) / potest(ate) XVIII, imp(eratori) VII, co(n)s(uli) VI, p(atri) p(atriciae), / fortissimo principi senatus p(opulus)q(ue) R(omanus)*.

<sup>989</sup> Cat. n° 163.

<sup>990</sup> Cat. n° 22.

<sup>991</sup> Cat. n° 23.

Bien que l'attribution du surnom *Optimus* soit acquise à travers tout l'Empire, cela n'empêche pas l'omission de ce surnom plusieurs fois surtout dans des textes postérieurs à septembre 114. Sans compter les textes mutilés et incomplets, on dénombre au moins 9 inscriptions qui ne présentent pas ce surnom, dont 8 de l'Afrique Proconsulaire et une seule de la Germanie Inférieure. Les inscriptions trouvées en Afrique sont deux dédicaces impériales, un milliaire et cinq bornes limites. Les deux dédicaces proviennent respectivement de *Mactaris* et de *Thamugadi*. La première est une base de statue érigée sur le *forum* de *Mactaris*<sup>992</sup> qui fut dédiée suite à un *consensus* général des 64 cités du *pagus Thusca* et *Gunzuzi* pour remercier l'empereur peut-être d'un bienfait qui reste indéterminé. Le chiffre d'itération de la puissance tribunicienne, *trip. pot. XVII*, et l'absence du surnom *Optimus* permettent de dater le texte de l'année 113 comme l'a bien montré G. Ch. Picard<sup>993</sup>. L'erreur selon ce même auteur porte sur le chiffre des salutations impériales qui normalement doit être VI au lieu de VII. Pourquoi le lapicide ou plutôt le commanditaire a ajouté une salutation supplémentaire au nombre déjà connu, par ignorance ? Cela est étonnant surtout qu'il s'agit d'un texte officiel érigé sur la place publique de la cité par les soins d'un préfet reconnaissant chargé des affaires de police et de l'administration dans cette région limitrophe à l'ancienne *Africa Vetus* et qui a conservé un caractère numide jusqu'au début du second siècle de notre ère. Peut-on l'interpréter comme une faute lors de l'*ordinatio* du texte ? Cela paraît possible sans que ce soit une certitude. Par contre, ce qui est certain c'est qu'*Optimus* apparaît très tôt avant la 7<sup>ème</sup> salutation.

Quant à la seconde dédicace, celle de *Thamugadi*<sup>994</sup>, elle présente d'autres anomalies, comme les chiffres d'itération des puissances et des salutations impériales qui sont supérieurs à ceux qui sont connus, auxquelles s'ajoute l'absence d'*Optimus* qui est étonnante. Pourtant le texte présente le surnom *Parthicus*, officiel depuis le 20/21 février 116.

Pour les autres textes, l'absence d'*Optimus* peut s'interpréter autrement : d'abord, pour le milliaire de la voie *Theveste-Thelepte*<sup>995</sup> daté des derniers mois de l'année 114, si la restitution du texte est bonne, on peut parler d'une omission accidentelle. Toutefois, sur les cinq bornes limites érigées par le même légat, L. Acilius Strabo Clodius Nummus, l'absence d'*Optimus* ainsi que de *Parthicus* est étonnante surtout que l'empereur sur ces mêmes textes

---

<sup>992</sup> Cat. n° 63.

<sup>993</sup> G.-Ch. Picard, A. Mahjoubi, A. Beschaouch, 1963, p. 124-130.

<sup>994</sup> Cat. n° 83.

<sup>995</sup> Cat. n° 97.

est qualifié deux<sup>996</sup> fois par une 13<sup>ème</sup> salutation et dans trois<sup>997</sup> autres par une 14<sup>ème</sup> salutation. Par ailleurs, et à la lumière de ces acclamations impériales on est à une époque déjà postérieure à la prise de Ctésiphon à l'été 116, la dernière étape de la guerre parthique. Mais est-ce que ces textes sont effectivement érigés dans la seconde moitié de l'an 116 ou plutôt avant ? L'absence des deux surnoms à la fois, *Optimus* et *Parthicus*, est surprenante ; si le premier est parfois omis, le second par contre est omniprésent sur les inscriptions de 116/117 ap. J.-C. En outre, la découverte fortuite d'une inscription dans les environs de Mekhadma<sup>998</sup>, publié récemment par Y. Le Bohec<sup>999</sup>, peut modifier la chronologie reconnue des légats d'Afrique, entre autres pour l'auteur de ces bornes placées dans le cadre d'une opération de délimitation du territoire des Musulames. Le nouveau texte montre que L. Acilius Strabo Clodius Nummus est déjà en Afrique en 109/110, qui est la date de cette inscription, qui se situe pendant la 13<sup>ème</sup> année du règne de Trajan. Bien que nous ne sachions pas quand ce légat a quitté l'Afrique ou combien de temps y est resté, ni la nature de sa mission, soit comme un légat propréteur, soit comme envoyé par l'empereur en une mission extraordinaire, il est plus au moins admissible que cette série de bornes fut établie pendant ces années (109-110), et n'est pas datée comme on le pense généralement, de 116 ou du début 117, ce qui explique alors l'absence d'*Optimus* et de *Parthicus*. Cette hypothèse peut être retenue ou écartée à la lumière de la découverte d'autres textes de cette même série de bornes limites. Cette nouvelle inscription de Mekhadma donne une titulature complète de l'empereur sans omission ni addition et est faite sous les auspices du même légat, ce qui est étonnant.

Hormis les omissions citées ci-dessus, on a pu recenser 34 occurrences du surnom *Optimus*, durant la période allant de 114 à 117. Quelle est la place accordée à ce surnom dans la titulature et quelle est sa morphologie ? Une fois devenu officiel, l'*agnomen Optimus* fut placé juste avant le *cognomen Aug(ustus)* qu'il équilibrait selon l'expression de J. Carcopino<sup>1000</sup>. Depuis, Trajan fut appelé sur les documents officiels et les inscriptions *Optimus Augustus*, qu'on peut traduire par Très Bon, Auguste ou le Très Bon Auguste. Dans les deux cas, les deux surnoms sont étroitement liés, incluent le nouveau statut du prince, et renforcent le plein pouvoir du régime impérial. Est-ce cet ordre a toujours été respecté dans notre champ d'investigation ? 29 fois *Optimus* précède immédiatement *Aug(ustus)*, et 5 autres

<sup>996</sup> Cat. n° 102, 111.

<sup>997</sup> Cat. n° 103, 112, 114.

<sup>998</sup> L'oasis de Mekhedma se trouve à 8 kms au sud de Tolga, dans la wilaya de Biskra, en Algérie.

<sup>999</sup> M. B. Haïf Khaïf, Y. Le Bohec, 2017, p. 67-108.

<sup>1000</sup> J. Carcopino, 1949, p. 279.

il suit un ordre différent. Sur l'inscription de Hr. Mettich<sup>1001</sup>, *Optimus* fut cité après la dénomination de l'empereur et la mention de la *domus divina*, au début de la 4<sup>ème</sup> ligne de ce long texte. Il n'est donc pas rattaché à *Augustus* ni au superlatif *princeps*, mais cela s'entend puisque *Optimus princeps*, a cédé sa place, depuis deux ans environ, à *Optimus Augustus* : les deux procurateurs, qui ont reproduit ce règlement, sont conscients de ce changement. La formule *Optimus princeps* est déjà dépassée et n'est plus de mode. Mais l'ordre adopté dans ce texte n'est pas arbitraire, il est dicté probablement par la richesse de cette formule impériale et par une volonté de présenter l'empereur comme étant le meilleur, à travers la distinction du surnom *Optimus* de tous autres noms et surnoms.

Un autre texte, une borne limite trouvée dans le Bled Segui<sup>1002</sup>, présente la formule *Optimus princ(eps)*, placée entre les *cognomina ex virtute* et les titres officiels de l'empereur. Est-ce que cette borne fut érigée après l'attribution officielle d'*Optimus* à Trajan, autrement-dit est ce qu'elle est postérieure à septembre 114 ou plutôt l'inverse et date de la période antérieure, durant laquelle l'expression *Optimus princeps* est plus utilisée ? La disparition des chiffres d'itération des titres officiels ne nous permet pas de dater le texte avec précision. Par ailleurs, l'emploi de cette expression s'il plaide pour la période allant de 103 à 113, n'empêche pas le commanditaire de l'intégrer au texte même après, entre 114-117, en conservant la dénomination impériale ordinaire.

L'avant dernier exemple est une borne milliaire trouvée au Sig<sup>1003</sup>, en Maurétanie Césarienne, elle présente le surnom *Optimus*, si la restitution du texte est correcte, après les *cognomina ex virtute*, abrégé par la première lettre, en *O.* ; mais cette manière d'écriture plus au moins singulière avec d'autres particularités, rend toute interprétation de ce texte relative.

À cette liste, il faut ajouter une dédicace en provenance de Nîmes<sup>1004</sup> en l'honneur de D. Iulius Capito relatant une partie de la carrière de ce procurateur impérial, en renvoyant à la dénomination de l'empereur Trajan et dans laquelle le surnom *Optimus* fut cité comme le dernier élément après les surnoms de victoires. Ici, *Optimus* constitue un *terminus post quem* de l'érection de cette dédicace qui peut être de 114 ou de 115. Cet *agnomen*, au lieu d'être cité avant *Augustus*, figure à la fin de la séquence impériale. Ce choix ne peut être que celui du commanditaire du texte traduisant par là-même la volonté de l'*ordo* de la cité de Nîmes qui

---

<sup>1001</sup> Cat. n° 38.

<sup>1002</sup> Cat. n° 120.

<sup>1003</sup> Cat. n° 125.

<sup>1004</sup> Cat. n° 262.

voulait honorer Capito et à travers lui l'empereur, "le Très Bon" par la mise du surnom *Optimus* en relief non mêlé aux autres noms et surnoms. Par conséquent, la présentation de la dénomination de l'empereur qu'elle ait été délibérément choisie ou dictée, montre que l'ordre de l'énumération des noms et titres impériaux dépend des circonstances et des régions. Même après 114, *Optimus* n'est pas toujours cité à sa place ordinaire avant *Augustus*. Certains commanditaires voulaient le distinguer des autres noms et titres en lui accordant une place à part. Par contre, durant la période pré-officielle, particulièrement celle allant de 103 à 113, il y a au moins un texte<sup>1005</sup> qui présente déjà *Optimus* juste avant le surnom *Augustus*, annonçant un ordre qui devient quelques années plus tard ordinaire.

Le surnom *Optimus* fut écrit généralement en toutes lettres, 37 fois ce surnom apparaît en entier et 5 fois il est abrégé. Le tableau suivant récapitule l'ensemble de ces formes d'écritures distribuées par province :

**Tableau n° 20 : les différentes abréviations du surnom *Optimus***

Province	<i>Optimus</i>	<i>Optumus</i>	<i>Optim.</i>	<i>Opt.</i>	<i>O.(?)</i>	Total
Afrique Proconsulaire	19	-	-	1	-	20
Maurétanie Césarienne	-	-	-	-	1	1
Maurétanie Tingitane	-	-	1	-	-	1
Bétique	7	2	-	-	-	9
Lusitanie	1	-	-	-	-	1
Espagne Citérieure	1	-	-	-	-	1
Gaule Narbonnaise	2	-	-	-	-	2
Aquitaine	-	-	-	-	-	0
Lyonnaise	-	-	-	-	-	0
Belgique	-	-	-	-	-	0
Alpes	-	-	-	-	-	0
Norique	-	-	-	-	-	0
Rhétie	1	-	1	-	-	2
Germanie Supérieure	2	-	1	-	-	3
Germanie Inférieure	2	-	-	-	-	2

<sup>1005</sup> Cat. n° 7.

Bretagne	-	-	-	-	-	0
<b>Total</b>	35	2	3	1	1	<b>42</b>

Au terme de cette analyse du surnom *Optimus*, à savoir les étapes chronologiques de son apparition et sa diffusion spatiale dans les provinces occidentales et sa morphologie, peut-on estimer à quel degré les provinciaux ont valorisé ce surnom ? Il est difficile d'élucider le sens réel d'*Optimus* durant la période allant de 98 à 113 : s'agit-t-il d'un simple qualificatif pour désigner l'empereur ou plutôt d'un surnom/*agnomen* ? À Rome comme dans les provinces, il y a généralement une certaine disparité entre ce qui est voulu ou exprimé par la voie populaire, en premier, et à la suite par les *Patres*, ce qui est transmis particulièrement par Pline dans son *Panegyrique*, et l'utilisation quotidienne d'*Optimus* lors de l'érection de certains monuments durant cette fourchette chronologique précitée. Dans les exemples recensés, l'emploi d'*Optimus* varie entre un simple qualificatif et un surnom. Parfois, on ne peut pas trancher entre les deux modes d'utilisation, étant donné que cela dépend étroitement des intentions des dédicants. Néanmoins, l'emplacement d'*Optimus*, soit juste avant *Aug(ustus)* ou après les *cognomina ex virtute*, plaide en faveur d'un *cognomen*/surnom. A travers cet emploi varié, on peut affirmer que les provinciaux, notamment en Afrique Proconsulaire et en Bétique, ont saisi très tôt la valeur de ce surnom. Ils ont profité de certaines occasions méritantes pour évoquer une telle appellation afin d'exprimer leur reconnaissance envers l'empereur. La même idée a été formulée par J. Beaujeu<sup>1006</sup> quant il évoque certains exemples de textes épigraphiques prêtant les deux épithètes de Jupiter à l'empereur.

Certes, *Optimus* apparaît très tôt dans les cités des provinces occidentales, depuis 107, à *Rusicade*<sup>1007</sup>, et les exemples se sont multipliés après cette date. On trouve aussi que le personnel de l'administration impériale présent dans les provinces a encouragé cette tendance comme cela apparaît à *Thubursicu Numidarum*<sup>1008</sup> et à *Simitthus*<sup>1009</sup>. Dans la première, la dédicace du capitole a été faite par le proconsul et ses deux légats, dans une cérémonie solennelle, comme le révèlent les trois dédicaces à la triade capitoline mentionnant le surnom *Optimus*. A *Simitthus*, bien que le texte ne mentionne pas le nom de celui qui a procédé à la dédicace du pont, un ouvrage d'envergure réalisé grâce à une intervention impériale en 112,

<sup>1006</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 72.

<sup>1007</sup> Cat. n° 73.

<sup>1008</sup> Cat. n° 46, 47, 48.

<sup>1009</sup> Cat. n° 7.



cela ne peut être que le proconsul, ou le légat de la 3<sup>ème</sup> légion Auguste, ou un représentant de l'un des ces deux responsables. Il y a donc deux sortes d'intervenants, le personnel envoyé depuis Rome connu par son dévouement spécial à l'empereur, et, les provinciaux qui voulaient, soit à travers ces intermédiaires ou seuls, remercier l'empereur pour des bienfaits accordés à leurs cités. Les deux cherchent à honorer l'empereur à travers une imagerie perpétuant d'un côté le souvenir de la bienfaisance princière, glorifiant le rôle du bienfaiteur, dont l'acte est généralement passé sous silence, ou signalé sans être détaillé, et, de l'autre, donne une idée sur la nature des monuments dédiés à l'empereur comme des bases de statues, des dédicaces isolées ou des monuments du culte impérial sur lesquels *Optimus* occupe une place prééminente, étant donné qu'il est mis en relief dans l'*ordinatio* du texte : il est soit cité seul sans être associé à un autre surnom ou superlatif, soit il est mis en évidence sur la pierre sur une ligne entière ou avec des lettres de plus grande taille que le reste du texte.

*Optimus*, il reflète donc à lui seul une image du pouvoir impérial, que ce soit à travers l'imagerie officielle ou provinciale qui lui attribue une place primordiale. Trajan est le premier empereur à le revêtir officiellement dans le monde romain. Ce surnom est considéré comme le plus rare et le plus grand des titres accordés à un empereur comme le décrit Pline le Jeune : le plus rare puisque « ... On sait que personne n'a mérité ce titre »<sup>1010</sup> et le plus grand, car « Il est moins d'être imperator, César, Auguste que d'être meilleur que tous les empereurs, tous les Césars, tous les Augustes »<sup>1011</sup>. Les *Patres* voulaient honorer Trajan de la même manière que leurs ancêtres qui ont donné à Octavien le surnom d'*Augustus* qui devint le *cognomen* officiel de l'empereur, puis de l'Auguste au pouvoir, durant toute l'histoire de l'Empire. Pline l'a bien exprimé en disant « De même que le surnom d'Auguste nous fait toujours penser à qui eu le premier, de même cette appellation d'*Optimus* ne reviendra jamais à la mémoire des hommes sans qu'ils songent à toi et à chaque fois que nos descendants seront obligés de décerner le titre d'*Optimus*, ils se rappelleront qui mérita d'être ainsi appelé »<sup>1012</sup>.

*Optimus* fut considéré fort longtemps comme l'attribut essentiel de Trajan et *Optimus princeps*, cette simple périphrase, renvoie principalement à cet empereur. La tradition littéraire a gardé fort longtemps après la mort de Trajan les souvenirs de cette célèbre appellation comme le rapporte Eutrope, au 4<sup>ème</sup> siècle, en citant le fameux vœu adressé à

---

<sup>1010</sup> Pl., *Pan.*, LXXXVIII, 4.

<sup>1011</sup> Pl., *Pan.*, LXXXVIII, 7.

<sup>1012</sup> Pl., *Pan.*, LXXXVIII, 10.

chaque nouvel empereur d'être « plus heureux qu'Auguste et meilleur que Trajan »<sup>1013</sup>. Durant l'antiquité tardive et jusqu'aux époques récentes, Trajan est regardé comme le prince modèle, le meilleur des empereurs romains. Trajan a justifié les espoirs de ses contemporains en le désignant *Optimus* ; ce souvenir ne se perdit pas au fil des siècles comme chez ses successeurs.

## II.4. Les titulatures *post mortem*

### La mort de Trajan à Selinus et sa divinisation

Le décès de Trajan est intervenu à Selinus, de Cilicie, en Asie Mineure, à son retour de l'Orient vers Rome<sup>1014</sup>. La date est comprise entre le 7 et le 11 août 117. Certains auteurs, comme D. Kienast<sup>1015</sup> la situe vers le 7 août alors que d'autres, comme C. De la Berge<sup>1016</sup> et R. Cagnat<sup>1017</sup> penchent pour le 11 du même mois. Par contre, P. Veyne<sup>1018</sup> adopte une fourchette chronologique allant du 7 au 10 août. Cette date se situe vraisemblablement au début du mois d'août de telle façon qu'elle ne dépasse pas le 11 et ne peut pas être avant le 7 de ce mois ; cela est due en bonne partie au contexte provincial où mourut l'empereur, assez loin de la capitale de l'Empire. Son cadavre a été brûlé en Orient et ses cendres furent placées dans une urne et transportées à Rome<sup>1019</sup>. Aussitôt, Hadrien, son successeur, s'est engagé commodément de lui rendre les honneurs funèbres correspondants. D'abord, grâce à un échange de lettres entre l'Orient et Rome, il obtient le décret de consécration qui est une chose acquise en octobre 117 au plus tard selon P. Veyne<sup>1020</sup>. Le Sénat obéit volontiers et lui décrète les honneurs divins et en ajoute plus qu'Hadrien n'avait osé en demandé comme le transmet l'Histoire Auguste<sup>1021</sup> :

« Dans une lettre adressée au Sénat et rédigée vraiment avec le plus grand soin, il demanda pour Trajan les honneurs divins. Il l'obtint avec l'assentiment général dans des

---

<sup>1013</sup> Eutrope, VIII, 2 : *Felicio Augusto, melior Traiano*.

<sup>1014</sup> C. De la Berge, 1877, p. 189, not. 1 ; J. Carcopino, 1949, p. 283 ; J.-C. Richard, 1966, p. 1123 ; J.-C. Richard, 1978, p. 357 ; E. Cizek, 1983, p. 468 et 469.

<sup>1015</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>1016</sup> C. De la Berge, 1877, p. 189 écrit : « Le troisième jour des ides d'août de l'an de Rome 870 (11 août 117) il expira ».

<sup>1017</sup> R. Cagnat, 1914, p. 189.

<sup>1018</sup> P. Veyne, 1960, p. 217.

<sup>1019</sup> Eutrope, VIII, 5, 1.

<sup>1020</sup> P. Veyne, 1960, p. 217.

<sup>1021</sup> *HA, Hadrian.*, VI, 1.

conditions telles que le Sénat vota de lui-même en l'honneur de Trajan de nombreuses mesures qu'Hadrien n'avait pas demandées ».

De ce fait, Trajan aussitôt après sa mort fut intégré parmi les dieux. Alors que ses cendres, encore en Orient, ont été transportées par voie maritime et furent conservées dans un endroit inconnu aux environs de Rome pendant de longs mois avant d'être transportées vers sa tombe<sup>1022</sup>. Ce retard est dû vraisemblablement au voyage d'Hadrien, qui a parcouru un long chemin par voie continentale et les pays danubiens avant d'accéder à la capitale au début de juillet 118, en son 11<sup>ème</sup> mois de règne. P. Veyne<sup>1023</sup> lors de l'analyse des panneaux de l'Arc de Bénévent, particulièrement celui du côté ville, a attiré l'attention sur le retour des deux empereurs, le futur empereur et le divin Trajan et qui ont bénéficié d'un accueil aux portes de Rome chacun selon son nouveau statut. Hadrien, selon le même auteur, ne peut pas être absent lors des funérailles du *divus Traianus*, il écrit à ce propos : « aussi bien aurait-il été indécent, inconcevable, qu'il n'assistât pas aux funérailles de son père adoptif et ne marquât pas de sa présence cette cérémonie éclatante<sup>1024</sup> ». La même idée a été partagée par d'autres auteurs dont J.-Ch. Richard<sup>1025</sup> qui pense qu'Hadrien a honoré de sa présence les funérailles de son prédécesseur. Hadrien semble-t-il s'est avancé au-devant du cortège funèbre pour l'amener à Rome ce qui est conforme à la coutume qui voulait que les parents du prince défunt allant au-devant de sa dépouille pour l'escorter jusqu'à Rome. Il y a au moins un cas précédent, celui du retour des cendres de Germanicus lors duquel son cousin Drusus II et son frère Claude s'avancèrent au-devant du cortège funèbre jusqu'à Terracine.

### **Le retour des cendres de Trajan à Rome et la célébration du triomphe posthume sur les Parthes**

Le cortège funèbre de Trajan passerait semble-t-il par une *porta triumphalis*<sup>1026</sup> puis il a eu lieu l'introduction solennelle des restes du prince défunt dans Rome et la cérémonie de l'apothéose. La chronique d'Eusèbe, le seul texte, qui nous informe sur la date des funérailles et de la consécration, les place après juillet 118 : au début de la seconde année du règne d'Hadrien, Trajan est mis au rang des dieux, « *Senatus Trajanum in deos refert* »<sup>1027</sup>. Bien

---

<sup>1022</sup> P. Veyne, 1960, p. 219.

<sup>1023</sup> P. Veyne, 1960, p. 202-207.

<sup>1024</sup> P. Veyne, 1960, p. 218.

<sup>1025</sup> J.-Ch. Richard, 1966, p. 358.

<sup>1026</sup> P. Veyne, 1960, p. 207, not. 1.

<sup>1027</sup> Eus. de Césarée, *Chr.*, p. 279.

que nous n'ayons pas un récit détaillé de cette cérémonie, P. Veyne<sup>1028</sup> pense qu'on peut l'imaginer sur le modèle du récit d'Hérodien<sup>1029</sup> en parlant du retour des cendres de Septime Sévère, rapportées par ses fils à Rome.

Le *funus publicum* de Trajan fut doublé par la célébration d'un triomphe posthume sur les Parthes. D'abord, cet honneur souhaité par l'empereur puisque, depuis l'année 116, ses concitoyens lui avaient reconnu le droit de triompher d'autant de peuples qu'il le voudrait au témoignage de Dion Cassius<sup>1030</sup>. Donc, il paraît logique qu'il usa de ce privilège même après sa mort. L'Histoire Auguste<sup>1031</sup> parle de ce triomphe posthume. Lors de cette cérémonie, un mannequin de cire de l'empereur fut promené dans la foule selon J.-Ch. Richard<sup>1032</sup> auquel s'ajoute des jeux parthiques organisés pour cette occasion, qui sont célébrés pendant plusieurs années après<sup>1033</sup>. Selon certains auteurs, ce *funus publicum* est transformé en un vrai triomphe célébrant la victoire sur les Parthes. J.-Ch. Richard, par exemple, écrit à ce propos : « les similitudes entre les processions funéraires et les processions triomphales sont reconnues en une seule et même cérémonie, lors des funérailles de Trajan et du triomphe posthume qu'il célébra sur les Parthes<sup>1034</sup> ». À sa suite J. Arce<sup>1035</sup> affirme que les honneurs funèbres accordés au divin Trajan sont transformés en vrai triomphe célébrant la victoire sur les Parthes.

Au terme de cette cérémonie, les cendres du divin Trajan sont placées dans la tombe qui a déjà préparée avant son départ vers l'Orient, dans le socle de la colonne qui relate ses victoires contre les Daces, au-dedans du *pomerium* de la cité<sup>1036</sup>. Ce privilège est accordé particulièrement aux triomphateurs. Très tôt, Trajan a préparé une tombe de triomphateur et a réservé une place parmi les *clari viri* qui ont réalisé des faits singuliers, ils pourraient exceptionnellement, *virtutis causa*, être enterrés à l'intérieur du *pomerium*<sup>1037</sup>. Mais, il y avait un précédent, le *templum gentis flaviae*, qui est inclus dans le *pomerium* aussi. Néanmoins, la colonne de Trajan, par sa taille colossale, un monument à la fois triomphal et funéraire, sa magnificence et son style dépasse de loin, selon J. Arce<sup>1038</sup>, le Mausolée des Flaviens.

---

<sup>1028</sup> P. Veyne, 1960, p. 218

<sup>1029</sup> Hérod., IV, 1.

<sup>1030</sup> DC., LXVIII, 29, 2.

<sup>1031</sup> HA., Hadrian., VI, 3

<sup>1032</sup> J.-Ch. Richard, 1966, p. 358.

<sup>1033</sup> DC., LXIX, 2, 3.

<sup>1034</sup> J.-Ch. Richard, 1966, p. 351.

<sup>1035</sup> J. Arce, 1988, p. 85

<sup>1036</sup> DC., LXVIII, 16, 3 ; LXIX, 2, 3 ; Eutrope, VIII, 5, 2.

<sup>1037</sup> Plutarque, *Quaest. Rom.*, 79.

<sup>1038</sup> J. Arce, 1988, p. 85.

## Dénomination de Trajan divinisé : *divus Traianus Parthicus*

Le décret de consécration qui est exécuté après un peu plus d'un an de retard permet à l'empereur d'être un *divus* et de bénéficier de tous les privilèges liés au statut d'un empereur divinisé. D'abord, il a droit d'être nommé sur les dédicaces et les monuments *divus*. Cette épithète est accolée au nom usuel de l'empereur et s'appelle par conséquent *Divus Traianus*. Toutefois, dans le cas de Trajan, outre la forme ordinaire, il y a une autre, celle au quelle a été ajouté le surnom *Parthicus* : *Divus Traianus Parthicus*. Même après sa mort, Trajan a conservé le surnom *Parthicus* conjointement avec l'épithète *divus* ce qui est singulier puisque selon la coutume, il n'est pas admissible d'être qualifié à la fois de *divus* et d'un autre nom ou surnom qui figure déjà dans sa titulature de son vivant. La présence du surnom *Parthicus* dans la titulature *post mortem* de l'empereur est plus au moins justifiée. A cause de la mort, l'empereur n'a pas pu célébrer son triomphe sur l'ennemi le plus redoutable de l'empire romain, les Parthes, malgré les succès réalisés par l'armée romaine durant plus de trois ans pendant lesquelles Trajan a été salué sept fois par ses troupes, ce qui n'a jamais été réalisé même par exemple durant la guerre contre les Daces. A cela s'ajoute l'aspect militaire de son règne et dont son successeur et accompagnant Hadrien est un témoin. Pour ces diverses raisons, *Parthicus* a été gardé dans son intitulé après sa mort et exprime un état de lieu à cette époque, comme si, note J.-C. Richard<sup>1039</sup> : « le souvenir de la victoire sur les Parthes et de sa célébration (*triumphus Parthicus*) était nécessairement lié à l'affirmation de la nature divine de l'empereur défunt ». Il apparaît donc dans la liste des ascendances des Antonins et des Sévères et sur les dédicaces posthumes sous le nom de *diuus Traianus Parthicus*. Mais, à partir de quelle date Trajan porte sur les dédicaces posthumes l'épithète *divus*, octobre 117 ou du mi-été 118, date du *funus publicum* ?

Dans l'aire provinciale occidentale, 18 textes au total mentionnent Trajan divinisé. On peut les classer chronologiquement en trois périodes : d'abord, les textes de datation précoce après le décès de Trajan, à savoir de la mort du souverain au moment de l'introduction de ses cendres dans la base de sa colonne. En second, les textes datant du règne de l'empereur Hadrien. En troisième rang, les textes tardifs et qui sont postérieurs au règne d'Hadrien.

---

<sup>1039</sup> J.-C. Richard, 1978, p. 1124.

## Titulature développée de Trajan divinisé

Dans le premier volet, il y a deux textes d'un intérêt particulier : deux dédicaces impériales trouvées respectivement à *Aratispi*<sup>1040</sup> en Bétique et à *Thibica*<sup>1041</sup> en Afrique Proconsulaire. Ces inscriptions posent d'abord un problème d'un autre ordre, celui de la compatibilité entre l'épithète *divus* et les autres noms et titres impériaux accordés à l'empereur de son vivant. On sait qu'A. Chastagnol<sup>1042</sup> en étudiant des inscriptions de la voie Appienne montre que ces textes sont préparés avant la mort des empereurs. Ils se rapportent généralement aux derniers mois ou au cours des dernières semaines du règne impérial. Il écrit à ce propos : « Le texte déjà constitué auparavant a été modifié après la mort du souverain par l'introduction du terme *divus*, souvent à une place insolite au milieu de la titulature<sup>1043</sup> ». Dans la même perspective, il ajoute : « il s'agit en fait de pierres qui ont subi un remaniement<sup>1044</sup> ». La même idée a été retenue par J. M. Lassère<sup>1045</sup> : « Dans certains cas beaucoup plus rares, *divus* est joint à une titulature complète : il s'agit d'un ajout à des inscriptions qui étaient déjà rédigées à la mort du prince ». Est-ce que cette observation est valable pour les deux inscriptions citées ci-dessus. La première, un hommage rendu à Trajan par les autorités d'*Aratispi*<sup>1046</sup> fut gravé sur une base de statue. Il date selon les puissances tribuniciennes (XXI) de la dernière année du règne de Trajan. Toutefois, la présence de *divus Traianus* à la place des *cognomina Nerva Traianus* montre que ce texte remonte à la période *post mortem* de Trajan, après la proclamation de sa divinisation grâce à un décret cité déjà par tant de sources dont l'*Histoire Auguste*<sup>1047</sup>. La divinisation de Trajan est réaffirmée à la dernière ligne du texte par l'expression *divo dedicavit* qui ne laisse pas de doute que le texte est achevé après la mort du prince et surtout après la décision du Sénat qui lui a accordé les honneurs funèbres. Ainsi, le commanditaire a doublement insisté sur la nature divine de Trajan au début comme à la fin du texte ce qui n'est pas arbitraire. D'abord, puisque le texte a été vraisemblablement rédigé pendant les derniers mois ou semaines du règne de Trajan mais à cause d'un retard d'exécution semble-t-il la *Res publica Aratispitanorum* a reporté la mise en place de ce monument au-delà des délais fixés déjà et cela coïncide avec la mort imprévue de Trajan qui l'oblige à modifier le texte préexistant en conservant une titulature complète à côté

---

<sup>1040</sup> Cat. n° 143.

<sup>1041</sup> Cat. n° 30.

<sup>1042</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 275-287.

<sup>1043</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 280.

<sup>1044</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 280.

<sup>1045</sup> J.-M. Lassère, 2005, p. 618, not. 96.

<sup>1046</sup> Cat. n° 143.

<sup>1047</sup> HA., *Hadrian.*, VI, 1.

de l'addition du terme *divus*. L'empereur ainsi est doublement honoré, par la mise en évidence de sa nature divine associée à ses exploits militaires à travers la mention des *cognomina ex virtute*, *Germanicus*, *Dacicus* et surtout *Parthicus* le plus récent qu'il a obtenu, mais aussi sa titulature est enrichie par *Optimus Maximus* et la formule *Conservator generis humani*. La cité d'*Aratispi* a glorifié l'image de l'empereur par un texte qui transmet l'éternité impériale figurant au-dessous de la statue de l'empereur.

La deuxième inscription, celle de *Thibica*<sup>1048</sup>, est particulièrement intéressante et offre des données de premier ordre concernant les circonstances de l'érection de la dédicace et l'histoire municipale de *Thibica*. Il s'agit d'un hommage rendu à Trajan divinisé et dont le texte a été préparé par les services du proconsul et diffusé par la suite grâce à un décret (*ex decreto*). Bien qu'il rassemble en général au texte précédent, il se distingue toutefois de celui sur plusieurs points. D'abord, si la restitution est bonne, le commanditaire a donné à l'empereur une titulature quasi complète avec le terme *divus*, placé au début de la 3<sup>ème</sup> ligne. Cette dernière épithète ne remplace pas, comme à *Aratispi*, le surnom *Nerva* mais figure juste avant les *cognomina* personnels de l'empereur ce qui nous permet de dire que le texte a été voté et préparé après le décès de Trajan et sa divinisation. Mais quel est l'intérêt de lui donner une titulature complète ? À quelle date et pour quelle raison les services du proconsul ont honoré l'empereur divinisé par un tel hommage ? La place accordée au terme *divus* dans ce texte n'est pas arbitraire ; elle montre, que chez les autorités du proconsul, soit la décision de l'érection de cet hommage est déjà prise et la mort surprenante de l'empereur a tardé de l'achever, ce qui est improbable, puisque de cette manière le terme *divus* peut être placé au début du texte pour on avoir *A Divo Traiano* ou *A Divo Traiano Parthico*, ce qui n'est pas le cas ici ; soit cette dédicace, ce qui est plus vraisemblable, n'est qu'une manifestation épigraphique des honneurs décrétés à Trajan divinisé. On sait que dans la lettre envoyée à Hadrien encore en Orient, comme le transmet l'Histoire Auguste : « ...le Sénat vota de lui-même en l'honneur de Trajan de nombreuses mesures qu'Hadrien n'avait pas demandées<sup>1049</sup> ». Ces mesures supplémentaires signalées sans être détaillées laissent penser à d'autres types d'hommages comme des dédicaces ou des monuments d'ordre triomphal tel que des arcs de triomphe ou d'autres monuments éternisant le nom de l'empereur non seulement à Rome mais aux provinces aussi. Ce décret du proconsul d'Afrique, L. Roscius Aelianus Maecius Celer, en poste en 117-118, peut être rangé parmi ces honneurs supplémentaires et fut érigé dans ce

---

<sup>1048</sup> Cat. n° 30.

<sup>1049</sup> HA., Hadrian., VI, 1.

contexte du lendemain du décès de Trajan et la commémoration de son image impériale. Il est pour le moment l'unique texte renvoyant à ce décret proconsulaire et le seul déclarant l'existence d'une communauté double, *pagus* et *civitas*, à *Thibica*, et qui ont pris en charge l'érection de cette statue de Trajan comme le mentionnent les trois dernières lignes de l'inscription. La statue a été placée dans un lieu fréquenté par les deux communautés, et qui ne peut être qu'une place publique, pendant les derniers mois de l'année 117.

Quoi qu'il en soit du contexte de l'érection des deux statues au lendemain du décès de Trajan, la place accordée à l'épithète *divus*, dans les deux textes, explique en bonne partie les différents objectifs des deux cités : si dans la première le texte a été préparé puis remanié, dans la seconde, au contraire, *divus*, si la restitution est bonne, fait partie du texte original qui est réalisé suite à un décret du proconsul et érigé sous ses auspices matérialisant par la même une décision plus générale touchant vraisemblablement tout l'empire suite à un décret sénatorial envoyé aux dirigeants des provinces pour célébrer la mémoire de l'empereur divinisé.

A la lumière de ces deux exemples, il est à remarquer que le modèle selon lequel la mention de l'adjectif *divus* à côté du nom le plus fréquent d'un empereur supprime tous les autres, noms et titres, en particulier *Imp(erator) Caes(ar)*, comme si note A. Chastagnol<sup>1050</sup> et sa suite J.-M. Lassère<sup>1051</sup>, souffre d'exceptions. Cela est valable aussi pour un troisième texte : une dédicace à *Bruttius Praesens*, trouvée en double exemplaires, dans les thermes de *Lepcis Magna*<sup>1052</sup> et à *Mactaris*<sup>1053</sup> et dans lesquelles Trajan est appelé comme suit : L. 6-7 : *leg(ato) propr(aetore) Imp(eratoris) Caesar(is) divi Traiani Aug(usti) prouvinciae Cilic(iae)*. La dénomination de l'empereur est singulière et a été expliquée au départ par une faute de rédaction<sup>1054</sup>. Mais la découverte de l'inscription de *Mactaris* qui donne le même *cursus* et qui reproduit la même formule a mis les lapicides africains hors doute. Voici comment en effet, H.-G. Pflaum explique cette formule inattendue : « Dans quelles conditions *Bruttius* a-t-il été nommé légat ? Il nous paraît impossible que la titulature absolument anormale de Trajan ait été adoptée sans raison par le rédacteur du *cursus*. Malheureusement, la singularité même de cette formulation, dont nous ne connaissons pas d'équivalent nous empêche de pénétrer son sens qui devait être clair pour les contemporains. Réduits aux hypothèses, nous supposerions

---

<sup>1050</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 275-287.

<sup>1051</sup> J.-M. Lassère, 2005, p. 618.

<sup>1052</sup> *IRT*, 545.

<sup>1053</sup> Cat. n° 66.

<sup>1054</sup> G.-Ch. Picard, 1950, p. 36.



volontiers que *Bruttius*, rappelé en Orient par le parti de Plotine, a été chargé de la Cilicie par la "régence" après la mort de Trajan mais avant la proclamation officielle d'Hadrien. Une monnaie frappée alors et qui donne à Hadrien le titre de *Caesar* permet de supposer l'existence pendant quelque temps d'un régime de transition dirigé par Plotine et le préfet de prétoire *P. Acilius Attianus*...<sup>1055</sup>».

Cette solution est adoptée plus tard par A. Chastagnol<sup>1056</sup> qui pense que Trajan, avant l'officialisation de son successeur, a gouverné l'empire pendant quelques jours ce qui explique la présence conjointe d'*Imp. Caesar* et de *diuus*. Le formulaire adopté dans les deux villes, *Lepcis Magna* et *Mactaris*, montre que les services du proconsul, avant de diffuser le texte, ont changé *Nerua Traianus* en *diuus Traianus*, une formule semblable à celle d'*Aratispi*<sup>1057</sup> en Bétique où *divus* prend la place du surnom *Nerva*. Le proconsul d'Afrique, soit après 13 à 14 ans de sa légation de la Cilicie, voulait à travers cette expression, mémoriser une période de transition, brève, mais importante dans l'histoire de l'empire dont il est un témoin et acteur.

A cette liste, il faut ajouter d'autres exemples dans lesquels Trajan fut désigné par l'un de ses surnoms à côté du terme *divus* : il y a d'abord des cas où l'empereur divinisé a gardé le surnom *Aug(ustus)*. Dans notre champ d'investigation, on a au moins un témoignage de cette appellation apparaît sur une dédicace en provenance de *Hippo Regius*<sup>1058</sup> datée du règne d'Hadrien, où à la l. 6-7 on lit *divus Nerva Traian(us) Aug(ustus)* en citant la charge accordée par l'empereur Trajan à T. Flavius Macer, celle des achats de blé pour le ravitaillement de la Ville. Si la présence d'*Aug(ustus)* ne saurait surprendre puisque selon D. Fishwick « all divi are Augusti<sup>1059</sup>», par contre l'indication du surnom *Nerva* n'est pas justifiée étant donné que *Traianus*, le nom usuel de l'empereur précédé de l'épithète *divus*, est suffisant pour rappeler l'empereur divinisé. Ailleurs, à Rome<sup>1060</sup> et en Italie<sup>1061</sup> particulièrement, plusieurs fois en citant l'empereur divinisé dans un *cursus honorum*, les commanditaires de ces textes gardent le surnom *Aug(ustus)*.

Les témoignages les plus révélateurs sont des dédicaces de l'empereur Hadrien qui donnent à son ascendant divinisé une titulature parfois développée. Si on suit l'ordre

---

<sup>1055</sup> H.-G. Pflaum, 1951, p. 95.

<sup>1056</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 280.

<sup>1057</sup> Cat. n° 143.

<sup>1058</sup> Cat. n° 1.

<sup>1059</sup> D. Fishwick, 1970, p. 305.

<sup>1060</sup> *CIL*, VI, 41276.

<sup>1061</sup> *CIL*, IX, 2456 (*ILS*, 1032) ; *CIL*, XI, 3108 ; *CIL*, XIV, 2498 (*ILS*, 1045).

chronologique, on trouve que ces textes couvrent tout le règne d'Hadrien : le premier texte, une dédicace de *Thugga*<sup>1062</sup> datée par le second consulat d'Hadrien, de l'année 118, et dans laquelle Trajan fut appelé *Traianus Dacicus Parthicus fil(ius)* sans la mention de l'épithète *divus* pourtant elle est accordée à l'arrière parent du dédicataire, *Nerva*. Ainsi, le commanditaire a choisi de ne mentionner pas le qualificatif *divus* pour Trajan, soit qu'il n'est pas certain de l'information qu'il avait concernant le décret de la divinisation ou plutôt il est au courant des événements et savait que l'apothéose n'a pas encore eu lieu, donc, il a préféré donner à l'empereur une titulature courte mais signifiante sans le terme *divus*. Toutefois, une autre solution est envisageable et selon laquelle l'absence de *divus* ainsi est due tout simplement à une omission lors de l'*ordinatio* du texte, ce qui est improbable, surtout qu'il s'agit d'un hommage officiel rendu par la *civitas Thuggensis* et financé *pecunia publica*.

Une deuxième dédicace de l'empereur Hadrien d'*Olisipo*<sup>1063</sup> datée par sa 5<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de l'année 121 ap. J.-C. et dans laquelle son père adoptif fut qualifié de l'épithète *divus* mais aussi de ses deux derniers surnoms de victoires, il est appelé comme suit : *divus Traianus Dacicus Parthicus*. Cette même désignation apparaît une seconde fois dans la même ville dans une dédicace cette fois à *Sabina Augusta*<sup>1064</sup> datée du règne d'Hadrien, avant 136 ap. J.-C. ; malgré cet intervalle de temps, plus de 14 ans, Trajan fut appelé de la même manière dans les deux textes.

Aux textes cités, on peut ajouter un troisième d'El Coronil<sup>1065</sup>, en Bétique, de 128 ap. J.-C., de l'empereur Hadrien pendant sa 12<sup>ème</sup> année de règne, dans lequel la dénomination de ses ancêtres, Trajan et Nerva, est plus développée ; ils sont appelés respectivement *divus Traianus Aug(ustus), cos. VI* et *divus Nerva, cos. III, trib. p. II*. Ainsi le commanditaire du texte a ajouté aux éléments les plus communément utilisés pour désigner les deux empereurs divinisés, la mention du 6<sup>ème</sup> consulat pour Trajan et le 3<sup>ème</sup> pour Nerva ainsi que sa 2<sup>ème</sup> puissance tribunicienne, les deux fois précédés par le terme *divus*. L'objectif de cette filiation est loin d'être élucidé mais il renvoie à l'attitude du dédicant envers l'empereur régnant et à travers lui à ses aïeux au pouvoir dont une partie de la carrière de celui-ci a été déroulé sous leurs auspices.

---

<sup>1062</sup> *CIL*, VIII, 1479 = *ILTun.*, 1375.

<sup>1063</sup> *CIL*, II, 186 = *Olisipo*, 91.

<sup>1064</sup> *CIL*, II, 4992 = 5221 (*ILS*, 323) = *Olisipo*, 72.

<sup>1065</sup> *CIL*, II, 1371.

En dehors des provinces hispaniques, à *Mogontiacum*<sup>1066</sup>, en Germanie Supérieure, une dédicace de monument datée de la fin du règne d'Hadrien, qualifie son père adoptif par *Divus Traianus Germanicus Parthicus filius*. La présence de *Germanicus* ainsi on peut l'expliquer par le contexte géographique de cette dédicace étant donné que ce surnom renvoi aux Germains et qui est accordé à l'empereur Trajan depuis 97 ap. J.-C. Dans l'espace balkanique, on peut citer une dédicace à l'empereur Hadrien, de Philippes<sup>1067</sup> en Macédoine, datée par sa 21<sup>ème</sup> puissance tribunicienne, de l'avant dernière année de son règne, dans laquelle le divin Trajan fut appelé *divus Traianus Dacicus Parthicus*. L'addition de *Dacicus* comme celle de *Germanicus* dans le texte précédent, est due aux souvenirs de la victoire de l'empereur divinisé sur les Daces, et se souvenir ne se perdit pas puisque après une vingtaine d'année il est encore qualifié de *Dacicus*.

Enfin, en Asie, cette attitude de donner à l'empereur divinisé une dénomination plus riche apparaît sur une dédicace à *Diva Matidia d'Alexandria Troas*<sup>1068</sup> où il est cité comme un proche parent de la défunte, *divus Nerva Traianus Augustus Germanicus Dacicus Parthicus*. Le commanditaire ainsi a rendu un hommage à la défunte mais aussi à sa mère Marciana et l'empereur Trajan en lui attribuant ses trois surnoms de victoires, ce qui est rarissime puisque la plupart du temps il est qualifié d'un ou de deux *cognomina* conjointement avec l'épithète *divus*.

A la lumière des exemples pré-cités, il est à remarquer que l'habitude d'attribuer à l'empereur divinisé un ou plus de ses noms et surnoms, accordé déjà à celui-ci de son vivant, est général, repéré dans tout l'Empire, cela dépend en grande partie des attitudes des commanditaires et les circonstances de chaque texte, qui peut être un simple éloge du prince ou d'un membre de la famille impériale ou plutôt dépend d'un contexte politique bien déterminé comme dans la dédicace de *Thibica* ou les dédicaces de *Bruttius Praesens* citées ci-dessus.

Dans le second volet, on peut ranger les autres textes datant du règne d'Hadrien et de ses successeurs. D'abord, il faut distinguer les dédicaces proprement dites à Trajan divinisé de celles mentionnant la titulature de l'empereur divinisé insérée dans un *cursus honorum*. Il faut signaler que les inscriptions honorant Trajan divinisé sont rares et mêmes absentes. Une seule

---

<sup>1066</sup> *CIL*, XIII, 6799.

<sup>1067</sup> *CIPh*, 2-1, 13.

<sup>1068</sup> *AE*, 1973, 515 = *IK*, 53, 19.

inscription dédiée à Trajan divinisé a été trouvée à *Thugga*<sup>1069</sup>, Dougga, avec sept bases de statue, dans le même endroit, ornaient un monument du culte impérial érigé en l'honneur du fondateur de la colonie, Gallien, et de sa femme Salonine entre 261-265 ap. J.-C. La même remarque est valable aussi pour le reste de l'empire où on a pu recenser seulement quatre dédicaces à l'empereur divinisé : Trois dans l'espace italique en provenance d'*Augusta Taurinorum*<sup>1070</sup>, *Helvia Ricina*<sup>1071</sup> et *Ostia*<sup>1072</sup> ; la quatrième de *Perge*<sup>1073</sup>, dans la Lycie et Pamphylie. Ce nombre réduit de dédicaces est étonnant puisque le souvenir de l'*Optimus princeps* s'est perpétué assez longtemps après sa mort et jusqu'aux époques récentes, moderne et contemporaine.

Quant aux titulatures insérées dans un *cursus honorum* il y a 10 textes qui sont des dédicaces pour des gens qui ont travaillé au service de l'empereur ou ayant obtenu un privilège de celui-ci. Outre les inscriptions dont il est déjà question, la dédicace de T. Flavius Macer de *Hippo Regius*<sup>1074</sup> et la dédicace de Bruttius Praesens de *Mactaris*<sup>1075</sup>, les autres ont été trouvées respectivement en Afrique Proconsulaire<sup>1076</sup>, en Bétique<sup>1077</sup> et en Gaule Lyonnaise<sup>1078</sup>. Parmi ces textes, il y a deux exemples significatifs honorant le même personnage dans deux provinces, L. Minicius Natalis, père, à *Meninx*<sup>1079</sup>, en Afrique Proconsulaire, et à *Barcino*<sup>1080</sup>, en Bétique, mais cette fois avec son fils. Le père a revêtu plusieurs charges sous le règne de l'empereur Trajan comme le montrent les deux dédicaces sur lesquelles le nom de l'empereur divinisé fut cité quatre fois dans le texte de *Meninx* et trois fois seulement à *Barcino* puisque le texte incomplet et mutilé. Généralement sur ce genre de textes, la titulature de l'empereur est écrite de deux manières différentes. Selon H.-G. Pflaum, en rédigeant leurs *cursus honorum*, les Romains disposent de deux procédés pour préciser la titulature de l'empereur régnant<sup>1081</sup>. Le premier est de se placer au moment même où l'on élevait la statue et considérer que l'empereur étant mort depuis de longues années, devait être qualifié de *diuus*. C'est l'usage le plus répandu. Le second procédé, consiste à

---

<sup>1069</sup> Cat. n° 16.

<sup>1070</sup> *CIL*, V, 6970 (*ILS*, 3855<sup>a</sup>).

<sup>1071</sup> *CIL*, IX, 5746 (*ILS*, 5675).

<sup>1072</sup> *CIL*, XIV, 4349 (*AE*, 1912, 93).

<sup>1073</sup> *IK*, 54, 93.

<sup>1074</sup> Cat. n° 1.

<sup>1075</sup> Cat. n° 66.

<sup>1076</sup> Cat. n° 2, 5, 14, 24, 25, 60.

<sup>1077</sup> Cat. n° 210.

<sup>1078</sup> Cat. n° 275.

<sup>1079</sup> Cat. n° 14

<sup>1080</sup> Cat. n° 210.

<sup>1081</sup> H.-G. Pflaum, 1981, p. 131.

considérer que le titre à donner à l'empereur devait être celui qu'il portait à l'époque même où était gérée la charge. Ce procédé est révélé en Afrique par trois dédicaces trouvées à *Thuburbo Maius*<sup>1082</sup> et datant de 128 ap. J.-C. où fit porter à Trajan la titulature correspondant au moment de décoration de M. Vettius Latro.

### **Morphologie : *Divus Traianus Parthicus* et *divus Traianus***

Quant à sa morphologie, le nom de l'empereur divinisé est écrit normalement par *divus Traianus Parthicus*. On sait que Trajan après sa divinisation a gardé son dernier surnom *Parthicus* qui fait une partie de sa dénomination, comme étant transmissible à l'empereur après son décès. Mais est-ce qu'il est appelé toujours de la même manière sur les textes *post mortem* dans l'aire provinciale occidentale ? On a pu recenser deux formes : *divus Traianus Parthicus* mais aussi *divus Traianus* avec 7 occurrences chacune. La première expression est reconnue en Afrique Proconsulaire dans trois cités qui sont *Hippo Regius*<sup>1083</sup>, *Meninx*<sup>1084</sup> et *Lepcis Magna*<sup>1085</sup>, les trois fois dans un *cursus honorum* ; deux fois en Espagne Citérieure à *Barcino*<sup>1086</sup> et à *Tarraco*<sup>1087</sup> dans des dédicaces pour les Minicii Natales dans la première et pour L. Minicius Apronianus dans la seconde ; une seule fois à *Albinum*<sup>1088</sup> en Gaule Narbonnaise dans un texte mutilé mémorisant une donation de l'empereur aux habitants du *vicus* et une seule fois aussi à *Lugdunum*<sup>1089</sup> dans une dédicace à Ti. Claudius Quartinus. On peut dire que cette désignation de l'empereur divinisé est attestée dans quatre provinces alors qu'elle est absente dans d'autres ; elle apparaît dans des textes pour des gens travaillant déjà au service de l'empereur. Les commanditaires de ces textes, dans des endroits éloignés de l'Empire, ont conservé le même modèle, qui, semble-t-il, envoyé par la chancellerie impériale.

Toutefois, dans d'autres cités, le surnom *Parthicus* est souvent omis et on se contente alors de *diuus Traianus*, formule attestée à *Karthago*<sup>1090</sup> dans une dédicace à Q. Voltidius Optatus placée entre 132 et 138 ap. J.-C., dans deux reprises à *Calama*<sup>1091</sup>, dans deux dédicaces datant du règne d'Hadrien, l'une à T. Flavius Macer et l'autre à un personnage de

---

<sup>1082</sup> Cat. n° 33, 34, 35.

<sup>1083</sup> Cat. n° 2.

<sup>1084</sup> Cat. n° 14.

<sup>1085</sup> Cat. n° 60.

<sup>1086</sup> Cat. n° 210.

<sup>1087</sup> Cat. n° 221.

<sup>1088</sup> Cat. n° 253.

<sup>1089</sup> Cat. n° 275.

<sup>1090</sup> Cat. n° 5.

<sup>1091</sup> Cat. n° 24, 25.

rang sénatorial, L. Stertinius [.], mais ainsi la pierre est mutilée, et la lacune après *Traianus*, peut comprendre le surnom *Parthicus*. A cela, il faut ajouter trois autres textes dont deux en Afrique Proconsulaire et l'autre de la Bétique, dans lesquels *Parthicus* n'est pas mentionné ; les trois fois la mention du nom de l'empereur divinisé est en relation avec son culte impérial. Ils sont trouvés respectivement à Hr. Bir Afou<sup>1092</sup>, au nord de *Vaga*, à *Gigthis*<sup>1093</sup> et à *Italica*<sup>1094</sup>.

A travers ces témoignages, il est difficile d'élucider l'intérêt de l'omission du surnom *Parthicus* dans les titulatures *post mortem* de l'empereur divinisé puisque dans la même province, comme en Afrique Proconsulaire qui a livré le grand nombre de textes mentionnant Trajan divinisé, on trouve l'emploi consécutif des deux expressions avec ou sans *Parthicus* ; cela dépend des circonstances de chaque texte, des dimensions du champ épigraphique mais aussi de l'intention du commanditaire du texte comme de la personnage honoré qui intervient de manière directe ou indirecte lors de l'érection de la dédicace. L'exemple qui peut être cité ici est celui des dédicaces des Minicii Natales, père en Afrique Proconsulaire et père et fils en Espagne Citérieure. Les commanditaires de ces textes voulaient que la titulature de l'empereur divinisé soit plus élaborée bien qu'elle soit citée plusieurs fois lors de l'énumération des charges accordées par celui-ci à L. Minicius Natalis.

Même dans la liste des ascendances des Antonins et des Sévères qui remonte jusqu'à Nerva, la titulature de Trajan divinisé est citée de deux manières : si le plus souvent *Parthicus* est omniprésent, dans d'autres cas il est omis. Le plus intéressant c'est, en effet, les deux modes sont attestés dans la même cité pendant des règnes successifs.

### **Expression d'un culte impérial de Trajan divinisé**

Après sa consécration l'empereur fait l'objet, comme l'on sait, d'un culte officiel desservi par des prêtres à Rome et dans les provinces. Dans notre champ d'investigation, trois provinces d'un total de dix-sept ont révélé des inscriptions qui perpétuent le souvenir de ce culte : deux de l'Afrique Proconsulaire dont l'une trouvée à Hr. Bir Afû<sup>1095</sup> (Ou nord de *Vaga*), dédicace à la *Fortuna Redux* d'Alexandre Sévère où le dédicant est à la fois flamme de

---

<sup>1092</sup> Cat. n° 29.

<sup>1093</sup> Cat. n° 72.

<sup>1094</sup> Cat. n° 159.

<sup>1095</sup> Cat. n° 29.

Trajan, d'Antonin le Pieux et de Caracalla divinisé<sup>1096</sup> ; la seconde trouvée à *Gigthis*, dédicace à L. Memmius Messius Pacatus<sup>1097</sup>, *flamen perpetuus diui Traiani*, qui est selon E. Smadja, une synthèse entre le flaminat perpétuel et le flaminat du *diuus*. Les deux autres ont été trouvées dans les provinces ibériques : une dédicace au Génie de la colonie d'*Italica*<sup>1098</sup> par M. Cassius Caecilianus, un ancien prêtre de la province de la Bétique et flamine perpétuel du divin Trajan et la deuxième de *Tarraco*<sup>1099</sup>, une dédicace à L. Minicius Apronianus dont la carrière est couronnée par la prêtrise du divin Trajan.

La divinisation d'un empereur a un sens religieux très important qui ne se limite pas à l'instauration d'un culte impérial mais se manifeste aussi dans l'architecture funéraire monumentale : dans le cas de l'empereur Trajan, sa sépulture était aussi le monument de son apothéose comme le décrit W. Wollgraff<sup>1100</sup> : « la colonne Trajane dont le socle renfermait la cendre de l'empereur élevait son image glorieuse vers les cieux, manifestement en signe d'apothéose ». Toujours à Rome, et à moins de trente mètres au nord-ouest de la colonne, Hadrien a pu faire construire le temple de Trajan divinisé<sup>1101</sup>. En provinces, le *Traianeum* d'*Italica* peut être rangé dans cette catégorie de monuments *post mortem* bien qu'il n'ait délivré que quelques fragments de dédicaces<sup>1102</sup> qui ne permettent pas d'élucider la nature exacte de cet édifice.

L'entretien de la mémoire de Trajan divinisé par ses successeurs s'est maintenu longtemps après sa mort. On peut citer dans ce volet un document unique trouvé à *Thubursicu Numidarum* datant du Bas-Empire<sup>1103</sup>, perpétue le transfert d'une statue de Trajan trouvée en ruines parmi d'autres constructions, au *forum nouum*, il désigne Trajan par son nom usuel *Traianus* précédé par le mot *signum*. Il n'est pas dit *diuus*.

---

<sup>1096</sup> Le culte des *diui* se présente en provinces sous deux formes : souvent un seul flamine présidait au culte de l'ensemble des empereurs divinisés. Mais, il a pu exister des flamines attachés au culte d'un seul *diuus*, voir à ce sujet E. Smadja, 2005, p. 337 ; J.-M. Lassère, 2005, p. 625.

<sup>1097</sup> Cat. n° 72.

<sup>1098</sup> Cat. n° 159.

<sup>1099</sup> Cat. n° 221.

<sup>1100</sup> W. Wollgraff, 1946, p. 298.

<sup>1101</sup> *CIL*, VI, 966.

<sup>1102</sup> Cat. n° 156, 157.

<sup>1103</sup> Cat. n° 50.

## Conclusion

Cette étude que nous avons menée sur un corpus de 316 textes et de 23 représentations iconographiques nous a permis d'envisager de nombreux aspects liés à la formulation de la titulature de Trajan dans des documents de natures diverses, hommages publics, décisions impériales, fonctions accordées par le prince et rappelées dans des carrières d'agents impériaux. Plusieurs enseignements et résultats peuvent être ainsi retenus en conclusion de ce travail.

### **Une localisation des inscriptions à mettre en relation avec le niveau d'intégration des espaces à la romanité.**

À travers l'étude et l'analyse des témoignages issus des cités de l'Occident romain relatifs à l'empereur Trajan nous avons essayé de déterminer les différentes formes d'expression d'allégeance et de loyalisme des provinciaux à son égard. La documentation épigraphique et iconographique montre qu'un grand nombre d'attestations provient des régions anciennement romanisées, comme l'Afrique, les provinces ibériques et la Gaule, auxquelles il faut ajouter, mais à un degré moindre, des territoires comme les Germanies et la Bretagne. Ce sont les provinces les plus anciennement romanisées qui en sont aussi les mieux dotées : l'Afrique Proconsulaire se classe en premier par apport aux autres provinces africaines, tout comme la Bétique dans l'espace ibérique et la Narbonnaise en Gaule.

Les hommages rendus à l'empereur, proviennent essentiellement de l'espace urbain, conçu depuis l'Antiquité comme un lieu privilégié de la représentation du pouvoir impérial. La majorité des occurrences sont localisées d'abord dans des anciens centres urbains, colonies et municipes fondés dès le début du Principat mais aussi les *civitates* pérégrines, spécialement en Afrique Proconsulaire, promues au temps de Trajan, comme *Thubursicu Numidarum*, *Cuicul* et *Calama* : elles présentent chacune une série de dédicaces de trois à cinq inscriptions par cité, accompagnée parfois de statues, et dévoilent par là même tout un programme édilitaire honorant non seulement l'empereur mais certains membres de la famille impériale. La série à évocation familiale, bien que connue et largement diffusée au début de l'empire sous les Julio-Claudiens, n'apparaît qu'à Azuaga en Bétique, avec cinq dédicaces, une forme particulière apportée à la célébration de la famille impériale originaire de la province.



L'allégeance de nombreuses cités occidentales n'est pas circonstancielle : elle se manifeste au contraire tout au long du règne, matérialisée par l'érection de monuments à des dates différentes dans un même espace ou un espace voisin, comme le montrent plusieurs couples de dédicaces honorant l'empereur, localisées dans une douzaine de cités occidentales. Cette pratique permet de commémorer le prince et en même temps d'embellir la parure monumentale de la cité.

Les hommages rendus au prince, comprenant texte et image, célèbrent des moments clés de son règne, certains postérieurs, sont dédiés à l'empereur divinisé, datant du règne de son successeur. Les premiers transmettent un discours politique fondé sur l'idée de l'*Imperator Invictus*, le Meilleur des Princes, le bon gouverneur et l'opposant de Domitien. Cette idéologie développée par la propagande officielle et les cercles les plus proches de l'empereur, comme Pline le Jeune et Dion Chrysostome, a été transmise jusqu'aux régions les plus lointaines de l'Empire, en Occident comme en Orient, à travers une imagerie valorisant les traits de l'empereur, en détail, et les valeurs morales sur lesquels a été fondé son gouvernement.

### **Les multiples images de Trajan**

Le message porté par les premières images de Trajan, qui étaient accompagnées d'un texte - souvent perdu malheureusement -, met en avant ses qualités de souverain mais aussi sa simplicité, à travers une coiffure rappelant la modestie de l'homme, sa sincérité et sa gravité, à travers l'expression emphatique du visage. : cela rompt avec la chevelure frisée au fer (*coma in gradus formata*) de Domitien, une manifestation de la *luxuria*<sup>1104</sup>. Ces qualités ont été mises en avant par Pline le Jeune au commencement de son *Panegyrique*<sup>1105</sup>. Très tôt les effigies de Trajan remplacent celles de Domitien : elles sont réutilisées à son profit grâce à une retaille des portraits du dernier empereur flavien. Les portraits d'*Aeminius*<sup>1106</sup>, d'*Acci*<sup>1107</sup> et de *Baelo Claudia*<sup>1108</sup> fournissent de très bons exemples de cette image liée à la nouvelle idéologie élaborée à Rome au début du II<sup>e</sup> siècle.

L'aspect militaire, le plus dominant le long de son règne, est commémoré à la fois par les épithètes *Germanicus*, *Dacicus*, *Parthicus* ainsi que par une série de statues cuirassées

---

<sup>1104</sup>W. Trillmich, 2000, p. 502-503 ; J.-Ch. Balty et alii, 2012, p. 91.

<sup>1105</sup> Pl., *Pan.*, IV, 6 : « Au contraire quel accord et quel concert de toutes louanges et de toute gloire est le lot de notre prince ! Sa gaieté n'enlève rien à sa gravité, sa simplicité à son autorité, sa bonté à sa majesté ».

<sup>1106</sup> Cat. n° 171.

<sup>1107</sup> Cat. n° 150.

<sup>1108</sup> Cat. n° 142.

présentant sur le torse deux victoires affrontées et séparées par un candélabre, un thème reconnu déjà dans d'autres statues, toutes italiennes (Villa Albani, Ostie, le théâtre de *Luni*<sup>1109</sup>), et favorisé certainement par Trajan : la Victoire constitue un élément essentiel de l'idéologie impériale au début du second siècle. Les statues de Trajan sont implantées dans plusieurs cités comme *Madauros*<sup>1110</sup>, *Utica*<sup>1111</sup> et *Epora*<sup>1112</sup>, honorant le général vainqueur et exaltant la puissance impériale à travers des emblèmes (les griffons, la foudre stylisée, les chiffres racontant l'histoire de la fondation de Rome ) sculptés en relief et une lourde armure doublée par une expression majestueuse du visage et un beau style impérial.

L'empereur est le garant du bon fonctionnement de l'administration et du bon déroulement des procès, en sa qualité de juge suprême. Si cet aspect est moins visible dans les textes- *pater patriae* pourrait être une évocation de la bonne gestion d'un « père »-, il apparaît par contre dans la statuaire : Trajan est représenté en habit de magistrat, en toge, dans l'*exedra* de la basilique judiciaire de *Sabratha*<sup>1113</sup> et à *Baelo Claudia*<sup>1114</sup>, par deux statues en grandeur naturelle. Dans la première, il marque la continuité d'un programme édilitaire honorant les empereurs de Rome au fil des règnes, alors que dans la seconde, sa statue placée dans une position médiane, dans la nef centrale de la basilique, domine l'espace, elle appartiendra à un cycle ornemental familial.

Enfin Trajan est honoré comme un « héros », en témoignent les hommages qui lui furent rendus après sa divinisation. On peut sans doute y associer ses représentations en nudité héroïque ; cette dernière image, avec des traits finement ciselés et une musculature bien définie, sculptée généralement en marbre blanc, fut répandue particulièrement après sa divinisation. Deux effigies au moins sont reconnaissables à *Italica*<sup>1115</sup> et à *Sancti Petri*<sup>1116</sup>. Elles nous transmettent une image idéalisée, celle d'un dieu, matérialisant à la fois l'idée du triomphe et de l'immortalité, selon un type iconographique déjà courant depuis le règne d'Auguste et conçu à des fins d'éternité.

Après les portraits en pied, d'autres ont parfois été commandités dans les meilleures officines de l'*Urbs* pour être exposés dans les cités provinciales comme à *Utique*<sup>1117</sup> ou dans

---

<sup>1109</sup> K. Stemmer, 1978, p. 29, n° IIa 6 ; p. 85 n° VII 19 ; p. 107, n° VIIIa 2.

<sup>1110</sup> Cat. n° 68.

<sup>1111</sup> Cat. n° 85.

<sup>1112</sup> Cat. n° 151, 152.

<sup>1113</sup> Cat. n° 71.

<sup>1114</sup> Cat. 142.

<sup>1115</sup> Cat. n° 160.

<sup>1116</sup> Cat. n° 153.

<sup>1117</sup> Cat. n° 85.

la villa de Chiragan<sup>1118</sup>, transformée en une galerie d'exposition des effigies impériaux d'Auguste jusqu'à un temps réculé de l'Empire. Les ateliers locaux ont aussi produit des exemplaires copiés sur les modèles romains, conservant par là même les traits caractéristiques de l'empereur comme le prouve certains exemples trouvés à *Tarraco*<sup>1119</sup>, à *Aeminium*<sup>1120</sup>, à *Sancti Petri*<sup>1121</sup> et dans d'autres cités encore. On a considéré, ces cités ont réalisé des représentations plus au moins fidèles à l'image impériale élaborée à Rome pour honorer l'empereur, se démarquant ainsi de l'image stéréotypée de Domitien.

### **Mettre en scène le *Princeps Optimus* dans l'espace public**

La mise en scène des hommages dédiés à Trajan, dédicaces de monuments et représentations statuariques, dans les cités des provinces occidentales imitent la cité romaine dans toutes ses manifestations. Ces cités sont dotées d'une parure monumentale variée, très évoluée dans l'espace ibérique ainsi que dans certaines cités de la Gaule Narbonnaise et de l'Afrique orientale, ce qui n'est pas le cas pour les régions, plus récemment intégrées au monde romain, où l'urbanisme ne se développe qu'au début du II<sup>e</sup> siècle. Pour autant, dans quelques unes d'entre elles, des édifices de type romain sont ornés très tôt avec des statues honorant le prince fondateur et célébrant l'autonomie de la cité. Le meilleur exemple est celui de *Thamugadi*<sup>1122</sup>, dernière colonie déduite en Afrique, selon la volonté de Trajan.

Pour plusieurs documents tant épigraphiques qu'iconographiques, nous ignorons le lieu de provenance original ; quant à son lieu de découverte, il peut être celui d'un remploi, faisant suite à un ou plusieurs déplacements. Il est alors impossible d'envisager la scénographie souhaitée par le dédicant. Néanmoins, dans certains cas, on peut confirmer la présence majoritaire de ces hommages dans les espaces publics comme les *fora* et leurs annexes, les temples du culte impérial, les basiliques, les curies ... . Parmi les monuments qui composent le paysage urbain et qui ont livré des dédicaces à Trajan, on peut citer les arcs, placés généralement à l'entrée de la ville ou enjambant une voie publique. Le groupe statuaire placé à leur sommet est alors tout particulièrement visible, d'autant plus que le texte est

---

<sup>1118</sup> Cat. n° 256, 257, 258.

<sup>1119</sup> Cat. n° 222, 223.

<sup>1120</sup> Cat. n° 171.

<sup>1121</sup> Cat. n° 154.

<sup>1122</sup> Cat. n° 80, 81, 82, 83 (des dédicaces trouvées dans le forum et ses annexes).

généralement répété à l'identique sur les deux façades du monument<sup>1123</sup>. Les arcs de *Lepcis Magna*, de *Mactaris* en Afrique Proconsulaire et d'*Occilis*<sup>1124</sup> en Espagne Citérieure, sont des bons exemples pour le règne de Trajan. Ce dernier exemple illustre de plus la transformation faisant suite à la condamnation de Domitien<sup>1125</sup> et les modifications du contenu des textes gravés sur les deux côtés de l'attique. Cet exemple n'est pas isolé, d'autres parallèles existent à travers l'empire comme à Pouzzoles et Corinthe, transformés au profit de Trajan après l'*abolitio memoriae* de Domitien<sup>1126</sup>. cette pratique s'inscrit dans un discours politique plus large élaboré sous Nerva et complété par Trajan, fondé sur la comparaison avec le dernier des Flaviens sous différentes formes, littéraire -élaborée essentiellement par Pline le Jeune-, ainsi que monumentale, pour faire l'éloge de Trajan<sup>1127</sup>. L'arc est l'une des meilleures formes de la représentation du pouvoir impérial, support de mémoire et d'éternité.

Parmi les autres espaces publics où a été célébrée l'image impériale, on peut citer les thermes, ainsi à *Acholla*<sup>1128</sup> ou à *Octodurus*<sup>1129</sup> ; d'autres espaces de loisirs sont aussi concernés, comme le théâtre à *Madauros*<sup>1130</sup> ou l'amphithéâtre à *Noviodunum*<sup>1131</sup> ; plus étonnant est l'utilisation du *macellum*, comme à *Banasa*<sup>1132</sup>. En tout cas, tous ces espaces sont localisés dans le centre urbain des cités.

Toutefois, la dimension militaire du pouvoir impérial, construite sur la possession de l'*imperium* jointe à la politique de conquête de Trajan, explique que d'autres lieux aussi avaient accueillis des hommages de Trajan : il faut en effet ajouter les portes des *principia* comme à *Comagena*<sup>1133</sup> et à Castell Collen<sup>1134</sup>, ou certains monuments fortifiés comme à *Ad Majores*<sup>1135</sup> ou à Gelligaer<sup>1136</sup>.

Tous ces espaces publics sont organisés pour mettre en scène l'image impériale, afin qu'elle soit bien vue par les habitants et les visiteurs. Lieu d'exposition pérenne, un

---

<sup>1123</sup> C. Blonce, 2008, p. 165.

<sup>1124</sup> Cat. n° 215.

<sup>1125</sup> J. M. Pailler-R. Sablayrolles, 1994, p. 11-55 ; A. Martin, 2007, p. 59-72.

<sup>1126</sup> C. Blonce, 2008, p. 165-176.

<sup>1127</sup> C. Blonce, 2008, p. 176.

<sup>1128</sup> Cat. n° 31.

<sup>1129</sup> Cat. n° 285.

<sup>1130</sup> Cat. n° 68.

<sup>1131</sup> Cat. n° 304.

<sup>1132</sup> Cat. n° 129, 133.

<sup>1133</sup> Cat. n° 288.

<sup>1134</sup> Cat. n° 325.

<sup>1135</sup> Cat. n° 26, 27, 28.

<sup>1136</sup> Cat. n° 328, 329, 330.

*celeberrimus locus* fréquenté par tous<sup>1137</sup> participe à la construction de la mémoire et garantit l'authenticité du texte ainsi que son *aeternitas*.

Le choix du lieu d'exposition a été doublé par un deuxième, celui de la nature du support. Honorer le prince ne pouvait être fait qu'avec des matériaux exceptionnels, garantie de la qualité de la graphie et de la sculpture, de nature à augmenter la lisibilité de l'hommage et de la bonne réception du message. Les dédicants, à Rome comme dans les provinces, ont utilisé le marbre mais aussi le bronze, pour les statues et les inscriptions. Si l'utilisation du marbre est largement diffusée dans les cités occidentales, l'emploi du bronze est exceptionnel, car c'est un matériau prestigieux permettant en plus de conserver la pérennité de la décision et de l'œuvre<sup>1138</sup>. Les provinces occidentales nous ont livré une statue colossale de l'empereur Trajan fondue en bronze, en provenance de Sancti Petri<sup>1139</sup>, présentant l'empereur héroïsé, à pieds nus ; elle est reconnue comme étant une œuvre provinciale exécutée dans un atelier espagnol. A celle-ci, il faut ajouter le socle d'une statue en bronze trouvée à *Argentorate*<sup>1140</sup>, dédiée à Trajan entre 102 et 117 ap. J.-C. Un troisième exemple de Ségovie<sup>1141</sup>, unique en son genre, nous révèle l'emploi du bronze pour la confection des lettres en reliefs des deux inscriptions fixées sur l'architrave de l'aqueduc de Ségovie, des côtés oriental et occidental. G. Alföldy<sup>1142</sup> a relevé lettre par lettre l'emplacement des tenons et a pu ainsi reconstituer la titulature de l'empereur Trajan inscrite sur les deux côtés de ce monument, résultat d'une décision impériale précoce, datant de l'année 98.

Le soin apporté aux conditions de l'affichage et de la lecture dans les cités des provinces occidentales est le même observé à Rome où dans la partie orientale de l'empire. La visibilité du monument et la lisibilité du texte sont deux nécessités pour la clarté du message délivré par les autorités dédicantes. L'attention est encore doublée quant il s'agit d'un hommage rendu à l'empereur, un lien unissant la cité directement au prince.

### **Rendre un hommage : qui est le responsable ?**

Mais dans le cadre de ce rapport entre centre et périphérie, qui prenait l'initiative de faire élever un monument représentant sous une forme ou une autre l'empereur et le pouvoir

---

<sup>1137</sup> M. Corbier, 2006, p. 35-37.

<sup>1138</sup> M. Corbier, 2006, p. 42.

<sup>1139</sup> Cat. n° 154.

<sup>1140</sup> Cat. n° 305.

<sup>1141</sup> Cat. n° 218 ; 219.

<sup>1142</sup> G. Alföldy, 1997, p. 1-55.

impérial ? Cette question a suscité beaucoup de controverses. Cette image impériale omniprésente dans l'espace urbain des communautés provinciales est-elle imposée par Rome ou est-ce une affaire purement locale ?

La relation que le pouvoir romain entretenait avec les cités provinciales au fil des règnes, avait plusieurs facettes, multiples, était déterminée par le contexte géographique et politique. Les empereurs, qui sont rarement visibles en dehors de Rome, disposent de tout un appareil administratif, au service de l'empire et de l'empereur. Les gouverneurs des provinces, proconsul, légat propréteur, ou procurateur, sont, les agents du pouvoir impérial, les plus hauts représentants de l'Etat romain à l'échelle provinciale, qui ont joué un rôle important auprès des autorités locales pour diffuser l'idéologie impériale et inciter à honorer l'empereur<sup>1143</sup>. Ainsi à plusieurs reprises, le proconsul d'Afrique procède lui-même à la dédicace d'un monument, une opération formelle qui la place sous sa responsabilité.

Ces représentants de l'empereur incitaient naturellement les cités à honorer le prince, leur bienfaiteur, mais Rome a laissé la liberté aux provinciaux pour exprimer librement leur allégeance et leur loyalisme au prince et à l'Etat romain. Ils s'empressent de le faire, car ils sont reconnaissants à l'empereur fondateur, victorieux, juste ... et lui dédient par conséquent, lors de certains événements ponctuels, des hommages où texte et image traduisent, une évocation la plus claire possible. Certains de ces événements intéressent en premier l'histoire impériale, mais d'autres sont plutôt liés au contexte local. Les bienfaits et les générosités impériales constituent de bonnes occasions pour célébrer le pouvoir du prince en mettant en scène son image. L'Afrique Proconsulaire, dans sa partie orientale comme celle du côté occidentale, a livré des dédicaces remerciant l'empereur Trajan pour des promotions accordées aux cités. Dans les provinces ibériques, surtout en Bétique, berceau de deux empereurs successifs, Trajan et Hadrien, leurs concitoyens étaient plutôt fiers de donner à l'empire deux chefs d'Etat. Ce patriotisme local a un important impact sur la diffusion de l'image impériale, et Trajan fut honoré d'un bout à l'autre de l'Ibérie, à *Italica*, sa « petite patrie »<sup>1144</sup>, à *Cadix*, *Baelo Claudia*, *Tarraco*, *Acci*, *Augusta Emertia* et dans plusieurs autres cités. L'empereur a de plus joué le rôle d'un bon administrateur, rôle visible à travers la réfection des voies et la réalisation de grands chantiers comme le pont d'Alcantara et

---

<sup>1143</sup> F. Hurlet, 2000, p. 336.

<sup>1144</sup> S. Lefebvre, 2006, p. 85-114.

l'aqueduc de Ségovie, des monuments d'envergure perpétuant le souvenir de cette intervention impériale et éternisant son nom.

En Germanie et dans les provinces balkaniques, des régions limitrophes marquées par une présence militaire romaine continue, les légionnaires et les unités militaires, parfois mêmes à titre individuel, se sentant redevables à leur chef et à leur empereur, lui dédient des monuments de nature militaire, au fur et mesure du développement de certains foyers urbains aux alentours des camps : ces documents ont participé, mais de manière plus timide que dans les villes, à la diffusion de l'image impériale.

Les motivations sont donc variées, elles sont d'ordre impérial ou local, parfois les deux sont conjuguées, mais le dédicataire reste unique, à savoir le prince, figure principale et point focal où tout converge. L'identité des dédicants permet aussi d'éclairer notre propos. Ils sont pour la majorité des communautés civiques ou des notables, magistrats agissant à la suite d'une autorisation de l'ordre des décurions, matérialisée par un formulaire épigraphique classique comme *d(ecreto) d(ecurionum)*. Cette autorité locale apparaît aussi sous la forme générique, *Kalamenses, Nescanienses, ...*, indiquant un consensus général autour de l'image impériale et par la même une participation collective de l'ensemble des habitants à la vie politique et publique.

### **Diffuser un discours adapté à la personnalité de Trajan**

Ce cadre officiel des hommages impériaux plaide en faveur d'une allégeance contrôlée par le pouvoir central véhiculé par le pouvoir provincial : les membres du personnel de l'administration provinciale ont participé à la diffusion de l'image impériale, l'idéologie élaborée à Rome, mais aussi les décisions devant être appliquées dans les provinces : des décisions impériales, des portraits exportés vers les provinces, des dédicaces de monuments, cela, en partie, est élaboré à Rome selon des normes permettant la clarté et la lisibilité du discours. Rome et la chancellerie impériale voulaient que l'image du *Princeps* de l'Etat romain soit soignée, parfaite, à Rome comme en provinces. Les cités de tout l'empire ont reçu très tôt ce message. Dès le début du Principat, Auguste<sup>1145</sup> a mis les fondements de ce mécanisme en place, ce qui a transformé le paysage urbain en un lieu privilégié dédié en partie à l'exaltation du pouvoir impérial<sup>1146</sup>. Cet espace public a alors été façonné,

---

<sup>1145</sup> P. Zanker, 1987.

<sup>1146</sup> À la suite de la mort de César et de sa divinisation en 42 a.C, la *lex Rufrena de Caesaris nomine* conduit à la multiplication des statues portant le nom de *Diuus Iulius*. Cf. *CIL*, VI, 872 (*ILS*, 73 ; *ILLRP*, 409) Rome : *Diuo*

progressivement, à des fins d'éloge et de mémoire, grâce à un programme édilitaire conçu pour la mise en scène de l'image impériale. Les cités occidentales, par obéissance et/ou par loyalisme, ont adopté ou adapté ce nouveau programme, matérialisé à travers une parure monumentale riche, variée, répondant parfaitement aux exigences romaines alors en vogue.

Le caractère officiel du formulaire des dédicaces, en particulier pour la titulature impériale, et la conformité typologique des portraits de l'empereur sont dictés en général par des exigences touchant à la représentation de l'empereur et à ses différents rôles. Peut-on pour autant parler d'une titulature stéréotypée, copiée sur le modèle reconnu à Rome ?

A l'issue de l'étude de la titulature impériale de Trajan dans les cités des provinces occidentales, il est à remarquer d'abord que les résultats sont très intéressants. La documentation réunie, suite au dépouillement systématique des recueils épigraphiques, est de 316 inscriptions. Bien que ce bilan soit loin d'être exhaustif, il nous a permis, dans une certaine mesure, de mettre en évidence les pratiques des provinciaux en ce domaine et d'envisager le développement de la titulature de Trajan le long de son règne.

Pour mener à bien l'analyse des titulatures impériales, la première tâche à laquelle nous nous sommes intéressées est la datation précise des textes de notre catalogue. Cela a été en général possible à établir pour de nombreux textes grâce à la combinaison de plusieurs critères et compte tenu du rapport étroit qui existe entre la *formula* de l'empereur et la date de chaque texte, car l'une peut déterminer l'autre, et vice versa. Toutefois, il faut aussi reconnaître que nous n'avons pas pu rattacher tous les textes à une année bien précise du règne, en raison du mauvais état de conservation de nombreux documents, nous sont parvenus incomplets et mutilés. A cela s'ajoute le peu de précision qui accompagne parfois l'*editio princeps* de certains textes ; en effet, la nature du support et ses dimensions ainsi que la taille des caractères employés ne sont pas toujours mentionnés ce qui empêche toute tentative de restitution du texte manquant ; même s'il y a des essais dans ce sens, ils ont peu de chance d'être corrects à cause de la variété de l'expression de la titulature impériale et des sigles (ou abréviations) employés et que nous avons pu mettre en évidence dans ce travail.

---

*Iulio iussu / populi Romani / statutum est lege Rufrena* ; CIL, IX, 5136 Interamnia Praetuttiorum (Regio V) : *Deiwo Iulio i(ussu) / p(opuli) R(omani) [st]atut[um est] / lege [Rufrena]*. Cf. J. Pollini, 1990, p. 334-363 ; p. 344, n. 41 ; M. Koortbojian, 2013, en particulier p. 17-21 ; p. 48 ; p. 115-116 et p. 130-131.



L'étude épigraphique a pu montrer que la période de corégence de Trajan, environ trois mois, est passée sous silence par les textes épigraphiques. Mais dès qu'il devint l'empereur officiel le 28 janvier 98 ap. J.-C., la dénomination du nouvel empereur apparaît de manière constante partout dans l'empire. Lors de son avènement, Trajan se détacha de son *nomem* Ulpius, sans pour autant adopter le gentilice de son père adoptif, Cocceius, dont il prend seulement le surnom Nerva auquel il ajoute son propre surnom. Le couple *Nerva Traianus* inséré dans la trilogie augustéenne, les *tria nomina* impériaux, *Imp(erator) Caes(ar) Aug(ustus)*, pour ainsi avoir sa propre dénomination impériale.

Dans un premier temps, Trajan suit la pratique du temps de Nerva en plaçant *Caesar* entre *Nerua* et *Traianus* pour s'appeler *Imp(erator) Nerva Caes(ar) Traianus Aug(ustus)*. Mais cette dénomination n'a pas été utilisée longtemps, elle disparaîtra des inscriptions dès l'année 100 ap. J.-C. Cette formule, encore fluctuante, apparaît à Rome tout comme dans les provinces. Trajan lui-même a favorisé plutôt l'emploi de *Caesar* comme gentilice, et sa dénomination se présente dans cet ordre, qui s'avère le plus régulier : *Imp(erator) Caes(ar) Nerua Traianus Aug(ustus)*. Cette forme fut la sienne jusqu'à la fin de son règne.

L'intitulé impérial, *Imp(erator) Caes(ar) Aug(ustus)*, devient d'un emploi régulier dans les textes épigraphiques. *Caesar* apparaît souvent, à sa place ordinaire, comme gentilice, mais aussi comme surnom, intercalé entre *Traianus* et *Augustus* dans une cinquantaine d'inscriptions. A chaque fois qu'il est utilisé comme surnom, la filiation est généralement omise, d'ailleurs celle-ci n'est pas toujours présente lorsqu'il est utilisé comme gentilice. La légitimité de l'empereur passe cependant par la mention de sa filiation, qui matérialise la succession sereine du pouvoir : *divus Nervae filius* rappelle cette succession dynastique fondée désormais sur l'adoption, alors qu'auparavant les liens de famille ont joué un rôle important sous les Julio-Claudiens, et encore plus sous les Flaviens. L'indication de la filiation n'est cependant pas régulière, plusieurs textes négligent de la mentionner. Nerva, le surnom de son père adoptif, est aussi plusieurs fois omis devant *Traianus*.

Dans cette dénomination impériale, les éléments les plus représentés sont le prénom impérial ainsi que le surnom *Augustus*, les deux qualificatifs principaux de l'empereur, ainsi que son propre surnom, *Traianus*. Trajan, dans l'usage de sa dénomination en tant qu'empereur, témoigne d'une continuité de celle inventée par Auguste. Cette pratique augustéenne, qui a survécu à la crise des années 68/69 ap. J.-C., a été reprise par Vespasien. Avec Trajan, cet usage va être renforcé et demeura plusieurs siècles, sans changement.

La séquence impériale va être enrichie tout au long du règne de Trajan par d'autres qualificatifs, dont quelques uns sont des traits caractéristiques de son règne : Trajan est le premier à les revêtir. Parmi ces surnoms, on trouve d'abord les *cognomina ex virtute*. On sait que Trajan a mené des expéditions de vaste envergure dans l'espace germanique, en Dacie, en Arabie et enfin en Orient contre les Parthes. Les succès militaires remportés lors de ces opérations militaires sont célébrés à Rome comme dans les provinces. Ils lui ont permis de d'obtenir trois surnoms de victoire, dont deux au moins sont accordés pour la première fois à un empereur romain. Il fut nommé *Germanicus*, *Dacicus* et *Parthicus*. Ces trois *cognomina* reflètent le caractère militaire de son règne, de grand conquérant.

Trajan a accordé une grande importance au surnom *Germanicus* qui ne disparaît presque jamais de sa titulature ; il s'agit du premier surnom honorifique *stricto sensu* qu'il a revêtu. Cette attitude est due à l'auréole de la victoire qui enveloppe ce surnom depuis les Julio-Claudiens : il est associé au très populaire fils de Drusus l'aîné, Germanicus. Cette connotation de victoire et toujours présente avec Trajan qui rompt avec le concept de l'hérédité de ce surnom, ou de son usage pour glaner un prestige, comme chez Domitien, mais sans qu'il soit accompagné de victoire réelle. Il lui assigne la première place après le surnom *Augustus*, et se rattache ainsi de façon très étroite au *cognomen* officiel de l'empereur et à son emblème en tant que maître de l'Empire.

A l'inverse de *Germanicus*, *Dacicus* est attribué pour la première fois à un empereur romain, à Trajan. Ce surnom lui fut accordé suite à une campagne contre les Daces qui s'est déroulée en 101-102 et s'est achevée par une victoire des troupes romaines. Ce nouveau surnom est attribué à l'empereur pendant les deux derniers mois de l'année 102 et il est placé en deuxième position, après *Germanicus*. Dans les provinces occidentales, ce surnom apparaît dès le début de l'année 103, quelques mois après sa ratification par le Sénat. Mais, sa présence n'est pas régulière et à plusieurs reprises, il est omis dans le texte.

Si la guerre contre les Arabes Nabatéens n'a pas laissé de traces dans la titulature de l'empereur Trajan, celle contre les Parthes est révélée par l'obtention d'un nouveau surnom, *Parthicus*, qu'il fut le premier à porter. Sa date d'attribution est mieux connue que celle des deux premiers, comme le rapporte un fragment des Fastes d'Ostie<sup>1147</sup> qui mémorise la décision du Sénat du 20/21 février 116. Toutefois, ce surnom est déjà reconnu et utilisé dans plusieurs régions de l'empire, deux ans environ avant qu'il ne devienne officiel, comme dans

---

<sup>1147</sup> G. Galza, 1934, p. 247-256 (*AE*, 1936, 97).

les provinces ibériques, où Trajan est qualifié de vainqueur des Parthes depuis 114 après la sujétion de l'Arménie, ce qui a suscité l'enthousiasme tout particulièrement chez ses concitoyens. Cette tendance va être renforcée en 115 et les nouveaux succès militaires remportés en plein territoire parthique ont encouragé le Sénat à lui attribuer ce surnom déjà attesté, en 114 comme en 115. Après sa ratification officielle, ce surnom a pris peu de temps pour être reconnu dans les autres provinces. Environ deux mois après, vers la fin du mois de mars ou la mi-avril 116, ce nouveau surnom apparaît en Afrique Proconsulaire, à *Musti*<sup>1148</sup> et à *Mactaris*<sup>1149</sup>.

Si le nombre d'attestations de ce surnom est réduit en comparaison de celles de *Germanicus* et de *Dacicus*, étant donné son apparition un peu tardive dans la titulature de l'empereur, il doit sa renommée par contre à sa perpétuité *post mortem* puisqu'il est le seul surnom gardé au côté du nom usuel de l'empereur après son décès, mémorisant d'abord une victoire contre les Parthes et célébrant aussi la mémoire d'un empereur qui s'est illustré deux fois en Orient, comme tribun militaire sous les auspices de son père et comme empereur et chef d'armée.

Parmi les innovations de Trajan en matière de titulature impériale qui marquent durablement l'histoire impériale, on peut citer en premier le surnom *Optimus*. Ce surnom lui fut attribué très tôt par la voie populaire que révèle la tradition littéraire<sup>1150</sup>, mais il ne devient officiel qu'en 114. De 98 à 113, l'emploi du surnom *Optimus*, à Rome comme ailleurs, varie entre un simple qualificatif et un surnom. Il apparaît très tôt dans les provinces, témoignage de la petite autonomie laissée aux dédicants dans les hommages rendus aux princes, comme en Afrique Proconsulaire, depuis 107<sup>1151</sup>, ensuite en 112<sup>1152</sup> et en 113<sup>1153</sup>, puis les attestations se sont multipliées après la ratification par le Sénat comme surnom principal de l'empereur. Trajan est le premier à le revêtir officiellement dans le monde romain, d'où son originalité. Il devint l'attribut essentiel de Trajan, sous son règne comme fort longtemps après, tel que le rapporte la tradition littéraire : ainsi Eutrope, au IV<sup>ème</sup> siècle, cite le fameux vœu adressé à chaque nouvel empereur d'être « plus heureux qu'Auguste et meilleur que Trajan »<sup>1154</sup>. Durant l'Antiquité tardive et jusqu'aux époques récentes, Trajan est regardé comme le

---

<sup>1148</sup> Cat. n° 51.

<sup>1149</sup> Cat. n° 65.

<sup>1150</sup> Pl., *Pan.*, II, 7.

<sup>1151</sup> Cat. n° 73.

<sup>1152</sup> Cat. n° 7.

<sup>1153</sup> Cat. n° 46 ; 47.

<sup>1154</sup> Eutrope, VIII, 2 : *Felicio Augusto, melior Traiano*.

« Meilleur des Princes », le modèle de l'empereur romain qui a justifié les espoirs des ses contemporains auxquels il doit ce surnom d'*Optimus*.

Trajan est non seulement le Très Bon prince mais aussi le père de la patrie, ce que ne fut pas Domitien, comme l'écrit Pline le Jeune à plusieurs reprises. Ce titre était expressif et avait un intérêt particulier pour Trajan puisqu'il transmet l'idée d'un vrai père pour ses concitoyens, à Rome comme à travers l'empire, matérialisé par le grand nombre de ses attestations dans les cités des provinces occidentales. Les omissions sont rares mais le plus important, c'est sa présence comme dernier élément de la titulature impériale, indépendamment de certaines fluctuations notamment au début du règne. Cet usage va être affermi par Trajan ce qui constitue une évolution qui va marquer tous les règnes de ses successeurs.

Les textes épigraphiques dans les cités des provinces occidentales ont conservé le souvenir de l'emploi d'autres qualificatifs comme *Optimus ac Maximus*<sup>1155</sup>, *Optimus maxsumusque princeps*<sup>1156</sup> ou *Augustus noster*<sup>1157</sup> qui sont employés dans quelques cités et renvoient par là même au contexte de l'érection de la dédicace qui est à l'origine de ce genre d'appellation. C'est encore une trace de la modeste liberté laissée au dédicant dans l'élaboration du texte.

Les innovations de Trajan sont aussi perceptibles dans le volet des pouvoirs impériaux, particulièrement en ce qui concerne le comput de la puissance tribunicienne. On sait que le « jour des comices » constitue le point de départ d'un gouvernement effectif, puisque c'est à partir de cette date qu'était comptée la première année de règne. Mais la date exacte de ce jour n'est pas toujours connue, ce qui a créé un comput variable tout au long du I<sup>er</sup> siècle. A partir du début du II<sup>e</sup> siècle, ce comput variable a cédé la place à un comput fixe. Mais à quelle date s'est produit ce changement ? Plusieurs hypothèses ont été formulées les unes penchent pour le règne de Nerva, d'autres sous Trajan seul, alors qu'une troisième hypothèse place ce changement plus tard et le date du règne d'Antonin le Pieux. A la lumière des documents épigraphiques recensés dans les cités des provinces occidentales, particulièrement les textes situés en 98 et 99, auxquels il faut ajouter d'autres documents officiels, en provenance de Rome, il reste difficile de déterminer la date du changement, mais montrent qu'on ne peut pas

---

<sup>1155</sup> Cat. n° 73.

<sup>1156</sup> Cat. n° 162.

<sup>1157</sup> Cat. n° 38.

parler d'une réforme en bloc, à une date bien déterminée, dans les premières années du règne de Trajan. Il s'agirait au contraire d'une tentative de changement qui va se consolider au fil des règnes pour devenir la règle avec Antonin le Pieux. Toutefois, c'est Trajan qui a inauguré ce changement et le nouvel comput servit de base pour les règnes qui suivent jusqu'à ceux des Sévères.

Trajan a revêtu aussi le titre de *Proconsul*. Bien que la date de son attribution à l'empereur ne soit pas fixée, ni par R. Cagnat ni par D. Kienast, l'idée généralement admise c'est que ce nouveau titre est assigné à l'empereur pendant la dernière phase de la guerre parthique, après la prise de Ctésiphon en 116. De cette manière, l'*imperium* proconsulaire trouve son expression dans la titulature impériale par l'insertion du titre *Proconsul*, juste avant le consulat, tout en conservant l'ordre de l'énumération des titres impériaux surtout le titre de *pater patriae* qui fut toujours le dernier élément de la titulature impériale.

Nous avons cependant montré que la présence du titre *proconsul* est limitée dans les sites des provinces occidentales. Huit attestations seulement sont connues à ce jour dont quatre sont certaines, toutes de l'année 116 ; elles figurent sur des copies de constitutions impériales. Toutefois, un diplôme trouvé en Rhétie à *Sorviodurum*<sup>1158</sup>, daté du 16 août 116, fournit également un nouveau *terminus ante quem* pour la XIII<sup>e</sup> acclamation impériale de Trajan, qui suivit la prise de Ctésiphon, et permet par conséquent d'actualiser la date de l'attribution de cette dernière salutation impériale ainsi que le titre *proconsul*, qui est de la fin de juillet ou du début d'août 116, modifiant par la même l'ancienne chronologie fournie par un autre diplôme militaire, celui de Wiesbaden<sup>1159</sup>, datant de 8 septembre 116.

Tout au long de son règne, Trajan a manifesté un grand respect pour les traditions républicaines y compris dans les pouvoirs impériaux. Trajan a en effet revêtu le consulat ordinaire cinq fois seulement, pendant 19 ans et demi de règne, et pendant des périodes très courtes. De ce point de vue, il rompt avec les Flaviens et surtout avec Domitien, qui, en revanche, a revêtu le consulat presque chaque année. L'empereur a voulu, par cette pratique, rendre à cette magistrature son importance, un honneur incarnant la majesté du peuple romain, loin d'être l'apanage d'une seule personne, s'agit-il du prince même. Il a inauguré par là une

---

<sup>1158</sup> Cat. n° 297.

<sup>1159</sup> Cat. n° 307.

nouvelle pratique qui trouve un écho chez ses successeurs comme Hadrien et Antonin le Pieux, chacun d'eux n'ayant revêtu que trois fois le consulat au cours de leurs longs règnes.

Trajan se distingue aussi par le nombre de ses salutations impériales, 13 au total : c'est le second empereur après Auguste, qui a conduit plusieurs fois l'armée romaine à des victoires couronnées par des acclamations. Les deux campagnes contre les Daces lui ont procuré cinq salutations, mais la guerre contre les Parthes lui a valu sept salutations. Depuis l'été 116, Trajan porte sur les textes et les documents officiels *Imperator XIII*. Toutefois, la titulature de Trajan a été complétée par une 14<sup>ème</sup> salutation en Afrique Proconsulaire qui n'apparaît nulle part ailleurs. *Imperator XIII* est présent sur une série de bornes<sup>1160</sup> délimitant le territoire des Musulames, trois étant placées par le même légat L. Acilius Strabo Clodius Nummus. On ignore les raisons qui ont incité ce légat à honorer l'empereur d'une 14<sup>ème</sup> salutation, sans qu'elle soit officielle. D'ailleurs, on ne peut compléter la titulature impériale par une 14<sup>ème</sup> salutation impériale, car elle reste propre à l'Afrique sur ces inscriptions terminales.

Tous les noms, qualificatifs et titres impériaux de Trajan sont connus dans les cités des provinces occidentales, signe du dévouement et de reconnaissance à cet empereur. Mais le nombre de témoignages varie d'un composant de la titulature impériale à un autre, comme entre les provinces mais aussi d'une cité à une autre. Statistiquement, la suprématie est accordée au prénom impérial avec 308 occurrences. Pour les autres noms et surnoms de la séquence impériale, on trouve tout d'abord, le surnom *Augustus* (282 témoignages), les *cognomina* personnels de Trajan (277 témoignages), le gentilice *Caesar* (269 témoignages) et en dernier la filiation (146 témoignages).

Quant aux titres impériaux, la différence est plus grande. Si le grand pontificat, la puissance tribunicienne, le consulat et le titre de *pater patriae* sont cités régulièrement avec, respectivement 186, 181, 177 et 139 témoignages, les titres *Imperator* et *Proconsul* ne sont attestés que 83 fois pour le premier et 8 fois seulement pour le second. Le taux de présence des qualificatifs de victoire est aussi inégal. Les provinciaux ont accordé une grande importance au surnom *Germanicus*, qui est omniprésent dans les textes avec 248 attestations,

---

<sup>1160</sup> Cat. n° 112, 114, 103.

alors que *Dacicus* n'apparaît que 129 fois et que pour le surnom *Parthicus*, on a seulement 25 témoignages.

Globalement, la nature de présence de chaque composant de cette titulature cache une disparité plus grande entre les provinces comme à l'échelle des cités. En outre, les abréviations des noms, titres et pouvoirs n'ont pas été repris de la même manière, il existe en effet une grande variété d'écriture. Certes, cela doit s'expliquer essentiellement par le support et le contexte matériel particulier de chaque texte, mais il faut admettre aussi que les commanditaires jouissent d'une certaine liberté d'écriture. En somme, il semble qu'il n'y avait aucune règle stricte, même si le dédicant ne peut pas inventer des formules trop personnelles : il doit piocher dans une liste d'éléments constituant la totalité de la titulature impériale, tenue sans doute à jour par le gouverneur de la province qui vérifie et actualise les textes des hommages rendus au prince.

Après sa mort, les cendres du *divus Traianus* furent déposées à l'intérieur de la base de sa colonne. Ce privilège exceptionnel lui fut accordé en récompense de ses bienfaits envers ses concitoyens et pour ses victoires contre les Parthes, comme auparavant contre les Daces. Il est au centre de la vie de la cité et dans la mémoire de ses habitants. La colonne du triomphateur avec la tombe du héros, selon l'expression de J. Arce<sup>1161</sup>, n'est pas la seule dans le monde romain qui lui fut dédiée. Les cités des provinces occidentales ont manifesté un grand intérêt pour l'empereur divinisé auquel est consacré des monuments dont le plus intéressant est le *Traianeum* d'*Italica* abritant par la même une statue, en type Diomède<sup>1162</sup>, du *divus Traianus*, ou la statue de Sancti Petri<sup>1163</sup>, placée vraisemblablement dans le temple d'Hercule Gaditanus. Il faut leur ajouter la tête colossale d'Hadrumète<sup>1164</sup> en provenance d'un monument de culte impérial. L'entretien de la mémoire de Trajan divinisé par ses successeurs s'est maintenu longtemps après sa mort. Il apparaît dans la filiation des Antonins et des Sévères de manière constante. Toutefois, la fortune de l'empereur divinisé est certainement loin d'être limitée à ces exemples.

A travers les hommages qui lui sont rendus pas les cités, c'est une double image du prince qui est proposée : les *monumenta* qui lui sont dédiés comprennent une image, portrait, statue de plain pied, haut relief, et un texte qui complète et explicite le discours

---

<sup>1161</sup> J. Arce, 1988, p. 85.

<sup>1162</sup> Cat. n° 160.

<sup>1163</sup> Cat. n° 153.

<sup>1164</sup> Cat. n° 75.

iconographique. Les deux volets du discours répondent généralement aux exigences de la chancellerie impériale et parfois de l'empereur lui-même, à quelques omissions, d'interversion des noms ou des titres ou des fantaisies d'écritures. En général, les cités des provinces occidentales ont reproduit la forme souhaitée de l'identité impériale sous sa bonne forme, expression d'un pouvoir suprême dans la cité et signe de prestige impérial en ville comme le long du réseau routier qui jalonnait ces provinces.

Les cités occidentales ont accordé une importance particulière à l'image impériale et à ses différentes transcriptions qu'elles ont été parfois liées à un programme édilitaire. Trajan a bénéficié d'une reconnaissance sans limite par les provinciaux qui lui ont dédié des monuments encore visibles en Afrique, en Ibérie et dans l'espace germanique : l'arc de Mactar, l'arc de Lebda, le pont d'Alcantara et l'aqueduc de Ségovie sont des bons exemples de cette époque et perpétuant le souvenir du Meilleur des Princes au fil des siècles. Comme le cadre de notre recherche englobe les provinces occidentales, on s'est limité à ne dégager que les traits caractéristiques de la diffusion de son image dans cette aire géographique occidentale, mais il est clair qu'une étude comparative avec les provinces orientales s'avère à notre avis nécessaire comme l'invite à le faire l'article de Stephen Mitchell<sup>1165</sup>.

Son règne assez long, sa bonne gestion de l'empire, sa valeur militaire, le maintien de la *pax Romana* ont permis aux fidèles de l'empire, s'exprimant au sein des décisions prises par leurs cités, de trouver en Trajan l'image du Meilleur des Princes qu'ils souhaitaient voir : le militaire, l'administrateur, le garant de la justice, le fondateur. .. Cité par cité, hommage par hommage, notre étude a permis, croirions-nous, de nuancer au niveau local, l'image de Trajan.

A l'échelle de l'Empire, l'image de Trajan est vénérée assez longtemps après sa mort car la titulature de Trajan a servi de modèle à d'autres empereurs, dès le III<sup>e</sup> siècle : l'empereur Dèce (249-251 ap. J.-C.) a introduit le *cognomen* Trajan dans sa titulature ; quant à Gallien (260-268 ap. J.-C.), il a puisé dans l'iconographie du Meilleur des Princes et s'est inspiré de ses vertus, sans oublier Théodose I<sup>er</sup> (379-395 ap. J.-C.) qui a pris pour modèle l'image de la justice impériale de Trajan. Par ailleurs, la seconde mémoire de Trajan le porte au paradis dès l'Antiquité tardive, car le païen vertueux et juste est sauvé et admis au paradis grâce aux larmes du pape Grégoire le Grand (590-604 ap. J.-C.), témoignage qui se développe

---

<sup>1165</sup> St. Mitchell, 2014, p. 225-232.



au VIII<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Whitby, au nord de l'Angleterre. Trajan finit même par être également sauvé dans les écrits de Dante, encore une fois, rare païen admis au paradis. En outre, Saint-Pierre ayant remplacé Trajan au sommet de la colonne, celle-ci demeure dans le paysage de la ville de Rome. Sa base sert de modèle d'écriture au XX<sup>e</sup> siècle car les lettres de la titulature de Trajan sont désormais valorisées dans la police de caractère « Trajan » pour les ordinateurs et ornent les affiches des films (Gladiator, Titanic...). Enfin, le nom de Trajan reste d'actualité dans l'hymne national roumain (interdit de 1947 à 1989) composé en 1848 (poème d'Andrei Mureșanu) : « *C'est maintenant l'heure ou jamais de prouver au monde / que dans ces veines coule encore un sang romain, / et que nos âmes gardent le souvenir d'un nom glorieux / qui triompha dans les combats : celui de Trajan !* ».

## BIBLIOGRAPHIE

### Abréviations

- AAAlg.* = S. Gsell, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, Paris, 1902-1914.
- AAT* = E. Babelon, R. Cagnat, S. Reinach, *Atlas Archéologique de la Tunisie (au 1/50.000<sup>e</sup>)*, Paris, 1893 ; R. Cagnat et A. Merlin, *Atlas Archéologique de la Tunisie (au 1/100.000<sup>e</sup>)*, Paris, 1914-1932.
- AC* = Antiquités Classiques.
- Act. Acad. de Bavar* = Actes de l'Académie de Bavar.
- AE* = Année Epigraphique, Paris.
- Afr. Ital* = Africa Italiana.
- Afr. Rom.* = L'Africa Romana.
- AJA* = American Journal of Archaeology.
- AIEC* = Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans. Secció històrico-arqueològica
- AMS* = Archives des Missions Scientifiques et Littéraires, Paris.
- ANRW* = Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt. Geschichte und Kultur Roms in Spiegel der Neuesten Forschung. Berlin.
- Ant. Afr.* = Antiquités Africaines, Paris – Aix – en Provence.
- ASchw* = Archäologie der Schweiz
- ASSPA* = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = JSGU
- BAM* = Bulletin d'Archéologie Marocaine, Paris.
- BCTH* = Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et scientifiques, Paris.
- BJ* = Bonner Jahrbücher
- BSNAF* = Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, Paris.

<i>BCEM</i>	= Boletín del Centro de Estudios del Maestrazgo
<i>BIFG</i>	= Boletín del Instituto Fernán González
<i>BRAH</i>	= Boletín de la Real Academia de la Historia
<i>BRGK</i>	= Bericht der Römisch-Germanischen Kommission / Deutsches Archäologisches Institut – Mainz
<i>BROB</i>	= Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek
<i>BSAA</i>	= Boletín del Seminario de Estudios de Arte y Arqueología
<i>BSCC</i>	= Boletín de la Sociedad Castellonense de Cultura
<i>Bull. Acad. d’Hipp.</i>	= Bulletin de l’Académie d’Hippone, Bône.
<i>Bull. des Antiq. Afr.</i>	= Bulletin des Antiquités Africaines.
<i>Bull. de Corr. Afr.</i>	= Bulletin de Correspondances Africaines.
<i>Bull. ép. Gaule</i>	= Bulletin épigraphique de la Gaule.
<i>Bull. d’Oran</i>	= Bulletin trimestriel de Géographie et d’Archéologie d’Oran.
<i>CIL</i>	= Corpus Inscriptionum Latinarum.
<i>CPAC</i>	= Cuadernos de Arqueología e Historia de la Ciudad
<i>CRAI</i>	= Comptes – Rendus de l’Académie des Inscriptions et Belles – Lettres.
<i>CT</i>	= Cahiers de Tunisie.
<i>CuPAUAM</i>	= Cuadernos de Prehistoria y Arqueología
<i>DA</i>	= C. Daremberg, E. Saglio et E. Poittier, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, Paris 1877 – 1919.
<i>DFH</i>	= Khanoussi M. et Maurin L., (sous la direction, 2000), Dougga, Fragments d’Histoire. Choix d’inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I <sup>er</sup> – IV <sup>e</sup> siècles), INP – Ausonius Memoires 3, Bordeaux – Tunis.
<i>Epig. Stud.</i>	= Epigraphische Studien, Bonn.
<i>Fonaments</i>	= Fonaments. Prehistòria i Món Antic als Països Catalans
<i>HAE</i>	= Hispania Antiqua Epigraphica. Suplemento anual de Archivo Español de Arqueología

- JHVS* = Jahresbericht des Historischen Vereins für Straubing und Umgebung – Straubing
- ILAf.* = R. Cagnat, A. Merlin, L. Chatelain, Inscriptions Latines d’Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc), Paris, 1923.
- ILAlg.* = St. Gsell, Inscriptions Latines de l’Algérie, T.I : Inscriptions de la Proconsulaire, Paris, 1922 ; T.II : Inscriptions de la Confédération Cirtéenne, de Cuicul et de la tribu des Suburbures, éd. par A.- G. Pflaum, Paris – Alger, 1957 – 1976 (2 vol.), vol. 3 éd. 2003 par X. Dupuis
- ILM Bardo* = Zeineb Benzina Ben Abdallah, Catalogue des Inscriptions Latines Pâiennes du Musée de Bardo, 92, EFR, 1986.
- ILM* = J. Gascoü, Inscriptions Latines du Maroc, Paris, 1986.
- ILS* = H. Dessau, Inscriptiones Latinae Selectae, Berlin, 1893 – 1916 (3 t. en 5 vol.)
- ILTun.* = A. Merlin, Inscriptions Latines de la Tunisie, Paris, 1944.
- IRT* = J. –M. Reynolds et J. – B. Ward Perkins, The Inscriptions of Roman Tripolitania, Rome – London, 1952.
- JRS* = Journal of Roman Studies, London.
- MAAR* = Memoirs of the American Academy in Rome.
- MEFR* = Mélanges d’archéologie et d’histoire de l’Ecole Française de Rome, 1881-1970.
- MEFRA* = Mélanges de l’Ecole Française de Rome : Antiquité, Rome, depuis 1971.
- MH* = Museum Helveticum
- MMAp* = Memorias de los Museos Arqueológicos Provinciales
- MM* = Madrider Mitteilungen
- MSAF* = Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.
- NAMS* = Nouvelles Archives des Missions Scientifiques et Littéraires, depuis 1891, Paris.
- PBSR* = Papers of the British School at Rome.
- PIR<sup>2</sup>* = E. Groag., A. Stein, Prosopographia Imperii Romani, saec. I – II – III, Berlin, 2<sup>e</sup> éd., 1933.

<i>PLAV</i>	= Papeles del Laboratorio de Arqueología de Valencia
<i>PSAM</i>	= Publications du Service des Antiquités Marocaines.
<i>Rec. de Const.</i>	= Recueil des Notices et Mémoires de la société archéologique de Constantine.
<i>RE</i>	= A. Pauly, G. Wissowa, W. Kroll, K. Mittelhaux, Real Encyclopädie der Classischen Altertumwissenschaft, Stuttgart, 1893 sq.
<i>REA</i>	= Revue des Etudes Anciennes, Bordeaux.
<i>REL</i>	= Revue des Etudes Latines.
<i>Rev. Crit.</i>	= Revue Critique d'Histoire et de Littérature, Paris.
<i>Rev. Afr.</i>	= Revue Africaine, Alger.
<i>Rev. Arch.</i>	= Revue Archéologique, Paris.
<i>Rev. Arch. du Centre</i>	= Revue Archéologique du Centre.
<i>Rev. des Soc. Sav.</i>	= Revue des Sociétés Savantes, Paris.
<i>Riv. Arch. Crist.</i>	= Rivista di Archeologia Cristiana, Rome.
<i>RÖ</i>	= Römisches Österreich, Jahresschrift der österreichischen Gesellschaft für Archäologie
<i>RT</i>	= Revue Tunisienne, Tunis
<i>SAS</i>	= Bulletin de la Société Archéologique de Sousse
<i>ZPE</i>	= Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphic, Bonn.

## Sources littéraires

Ammien Marcellin, *Histoires*, Tome I : Livres XIV-XVI. Texte établi et traduit par E. Galletier avec la collaboration de J. Fontaine, (1968) 3<sup>e</sup> tirage 2002.

Aurelius Victor, *Livre des Césars*. Texte établi et traduit par P. Dufraigne. LXIII-279 p. (1975) 2<sup>e</sup> tirage 2003.

Dion Cassius, *The Augustan Settlement (Roman History 53-55.9)*, éd. Rich J.W., 1990.

Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*. Texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h. LXXXV-417 p., (1999) 2<sup>e</sup> tirage 2002.

Hérodien, *Histoire romaine de l'année 180 à l'année 237*, trad. du grec par J. Séruse, Clermont-Ferrand, Paléo, 2003.

*Histoire Auguste. Les empereurs romains des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles*, édition bilingue latin-français établie par A. Chastagnol, Paris, 1994.

Ovide, *Fastes*, livre I, édition, introduction et commentaire de H. Le Bonniec, Paris, Presses universitaires de France, 1965.

Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Paris, les Belles Lettres (CUF), Livre V, 1-46, *l'Afrique du Nord*, Texte établi et traduit par J. Desanges, 1980 (nouvelle édition 2003, 494 p. + index).

Pline le Jeune, *Lettres*, T. IV, Livre X. *Panegyrique de Trajan*. Texte traduit par M. Durry, Paris, les Belles Lettres, 2002.

Plutarque, *Œuvres morales*, Tomes I - XV, Les Belles Lettres, 1989-2012.

Suétone, *Vies des douze Césars*. Texte établi et traduit par H. Ailloud.

Tome I : César – Auguste, 305 p. (1931) 8<sup>e</sup> tirage 2007.

Tome II : Tibère - Caligula - Claude – Néron, 410 p. (1931) 9<sup>e</sup> tirage 2002.

Tome III : Galba - Othon - Vitellius - Vespasien - Titus – Domitien, 244 p., (1932 ; 4<sup>e</sup> édition revue et corrigée 1980), 3<sup>e</sup> tirage de la 4<sup>e</sup> édition 2002.

Tacite, *Vie d'Agricola*. Texte établi et traduit par E. de Saint- Denis. XXXVII-90 p., (1942) 8<sup>e</sup> tirage 2003.

Tacite, *Annales*. Texte établi et traduit par P. Willeumier. Tome I : Livres I-III. LXIV-389 p. (3<sup>e</sup> tirage revu et corrigé par J. Hellegouarc'h 1990) 4<sup>e</sup> tirage 2003.

Tite-Live, *Histoire romaine* Livre XXXIX. Texte établi et traduit par A.-M. Adam. CXLIII-293 p., (1994) 2<sup>e</sup> tirage 2003.

Tite-Live, *Histoire Romaine*. Tome XVII. Livre XXVII. Texte établi et traduit par P. JAL (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1998, 1 vol., (CUF).

## Bibliographie générale

Abascal J. M., (1982), *Vías de comunicación romanas de la provincia de Guadalajara*, Guadalajara.

Abascal J. M., Fernández Galiano D., (1984), « Epigrafía complutense », *Museos*, 3, p. 7-36.

Abascal J. M., (1998), « Recensión a G. Alföldy, Die Bauinschriften des Aquäduktes von Segovia und des Amphitheaters von Tarraco », Berlín, De Gryter (Madrider Forschungen, Band 19), 1997», *Archivo Español de Arqueología*, 71, 177-178, p. 311.

Abascal J. M., G. Alföldy (éd.), (2002,) *El Arco romano de Medinaceli* (Soria, Hispania Citerior), Madrid.

Abascal J. M. (2010), « Claudius Quartinus, Tiberius », *Diccionario Biográfico Español*, Vol. 13, Madrid, p. 744-745.

Absil M. et Le Bohec Y., (1985), « La libération des soldats romains sous le Haut-Empire », *Latomus*, XLIV, 4, p. 855- 870.

Abásolo J. A., (1975), *Comunicaciones de la época romana en la provincia de Burgos*, Burgos.

Abásolo J. A., (1978), *Las vías romanas de Clunia*, Burgos.

Abásolo J. A., (1985), *Historia de Burgos. Época romana*, Burgos.

Acuña P., (1975), *Esculturas militares romanas de España y Portugal. I. Las esculturas thoracatas*, Rome.

Acuña A., (1972), « Una escultura thoracata hallada en Montoro (Córdoba) », *BVallad*, XXXVIII, p. 463-467.

Akkari-Weriemmi J., (2002), « Découverte épigraphique à Djerba (Tunisie) : un complément à l'inscription *CIL*, VIII, 22785, des Meningitani », *Africa Romana*, 14, 3, p. 1679-1684.

Alarcão J. de, (1983), *Portugal Romano*, Lisbonne.

Alarcão J. De, (1988), *O domínio romano em Portugal*, Lisbonne.

Alarcão J. De, (1988), *Roman Portugal*, 3 vols., Warminster.

Albertini E., (1911-1912), « Sculptures antiques du Conventus Tarraconensis », *Anuari del'Institut d'Estudis Catalans*, IV, p. 323-474.

Albertini E., (1929), *L'empire romain (peuples et civilisation, histoire générale)*, publiée sous la direction de L. Halphen, S. Sagnac, tome IV, Paris.

Alföldy G., (1984), *Römischen Stuatuen aus Venetia und Histria. Epigraphische Quellen*, Heidelberg.

Alföldy G., (1987), *Römisches städtewesen aus der neukastilischen Hochebene. Ein Testfall für die Romanisierung*, Heidelberg.

Alföldy G., (1992), «Die Inschrift des Aquäduktes von Segovia. Ein Vorbericht», *ZPE*, 94, p. 231-248.

Alföldy G., (2012), «El acueducto de Segovia y su inscripción: dos decenios después de la “aventura epigráfica” », *MM*, 53, p. 429-454.

Alföldy G., (1977), *Konsulat und senatorenstand unter den Antoninen. Prosopographische Untersuchungen zur senatorischen Frühgeschichte*, Bonn.

Alföldy G., (1979), «Bildprogramme in den römischen Städten des Conventus Tarraconensis. Das Zeugnis der Statuenpostamente », *Rev. Univ. Complutense*, XVIII, 118 (Homenage à García y Bellido, IV), p. 177-275.

Almagro Basch M., (1975), *Segóbriga (ciudad celtibérica y romana). Guía de las excavaciones y Museo*, Madrid.

Alvarado Blanco S., Rivas, J.C., Vega, T., (2000), *La vía romana XVIII (via nova). Revisión de su trazado y mensuración. II. De los Limici a los Gigurri*, Ourense.

Alvarez E., (1960), «Vias romanas de Galicia », *Zephyrus*, XI, p. 5-105.

Àlvarez Pérez A., Darblade-Audoin M.-P., Gutiérrez Garcia-M. A., (2013), «La statue de l'empereur Trajan : étude pétrographique et stylistique », *Belo IX, La basilique*, Pierre Sillières (éd.), Collection de la Casa de Velázquez n° 136, Madrid, p. 59-71.

Andreu, J., Curulla, O., Otiña, P., (2006), «Un nuevo documento sobre los *Minicii* de Tàrraco», *Butlletí Arqueològic*, 28, p. 199-210.

Ando C., (2000), *Imperial Ideology and provincial loyalty in the Roman Empire*, Berkeley.

Aounallah S., (2003), «Notes sur la société et les institutions de Thugga des origines jusqu'à la formation du municipes », dans *Mélanges offerts à L. Maurin*, textes réunis par J. P. Bost, J. M. Roddaz et F. Tassaux, Bordeaux, p. 247- 261.

Aounallah S., Benzina Ben Abdallah Z., Hurlet F., (2006), «Inscription latines du Musée de Sousse, I- Lemta, *Lepti(s) Minus* », *Africa Romana*, XVI, Rabat 15-19 décembre 2004, Rome, vol.3, p. 1874-1876.

Arasa I Gil F., (1988), «El Mil·liaris de la Jana. Anotacions sobre els mil·liaris del Baix Maestrat», *BCEM*, 24, p. 15-19.

Arasa F., (1990), «Los miliarios de la Vía Augusta en el País Valenciano», *Simposio sobre la red viaria en la Hispania Romana*, Zaragoza, p. 21-33.

Arasa F., (1992), «Els mil·liaris del País Valencià », *Fonaments*, 8, p. 232-269.



- Arasa F., (1996), «Dos nous mil·liaris de Traiguera (el Baix Maestrat) i la Vall d'Alba (la plana Alta) », *CPAC*, 17, 1996, p. 565-567.
- Aranegui Gascó C., (1989), « Statera romana hallada en Valencia », *APL*, 19 (Hommage à Fletcher Valls, vol.III), p. 263-269.
- Arce J., (1988), *Funus Imperatorum: los funerales de los emperadores*, Alianza Forma.
- Arnaud-Lindet M.-P., (1977), « Remarques sur l'octroi de la *civitas* et du *conubium* dans les diplômes militaires », *REL*, 55, p. 282-309.
- Arce J., (1990), *Los bronzes romanos en España*, Madrid.
- Arce J., S. Ensoli, E. La Rocca (éds), (1997), *Hispania Romana. Da terra di conquista a provincia dell'impero* (catalogue de l'exposition), Rome.
- Argoneses J., (1956), *Guía del Museo arqueológico de Murcia*, Madrid.
- Aymard A., (1943), « Remarques sur des inscriptions de Lugdunum Convenarum », *MSAMF*, 20, 1, p. 131-188.
- Babelon E. et Blanchet J.-A., (1895), *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale*, Paris.
- Badie A., Sablayrolles R., Schenck J.-L., (1994), *Saint-Bertrand-de-Comminges. I. Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire*, Bordeaux.
- Baena del Alcázar L., (1996), « Los togados de la Baetica. Análisis epigráficos y escultórico », *Actas de la II Reunión sobre Escultura romana en Hispania* (Tarragona, 1995), Tarragona, p. 31-48.
- Baena del Alcázar L., (2008), « Trabajos preparatorios para la elaboración del C.S.I.R. del sur de España », dans J. M. Noguera Celdrán et E. Conde Guerri (eds.), *Escultura romana en Hispania*, V, actas de la reunión internacional celebrada en Murcia del 9 al 11 de noviembre de 2005, Murcia, p. 545-563.
- Baena L., (1984), *Catálogo de las esculturas romanas del Museo de Málaga*, Málaga.
- Balil A., (1961), « Esculturas romanas de Andalucía y el Levante español », *Zephyrus*, XII, p. 203-207.
- Baradez J., (1949), *Fossatum Africae. Recherches aériennes sur l'organisation des confins sahariens à l'époque romaine*, Paris.
- Bartoccini R., (1929), *Le terme di Lepcis (Leptis Magna)*, Bergame.
- Bassignano M. S., *Il flaminato nelle provincie romane dell'Africa*, Rome, 1974.
- Balty J.-Ch., (1988), « Groupes statuaires impériaux et privés de l'époque julio-claudienne », dans Bonacasa Nicola et Rizza Giovanni (éd.), *Ritratto ufficiale e ritratto privato*, Atti della II

- conferenza Internazionale sul Ritratto Romano, Roma, 26-30 settembre 1984, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche, « Quaderni de La Ricerca scientifica », 116, p. 31-46.
- Balty J.-Ch., Cazes D., (1995), *Portraits impériaux de Béziers. Le groupe statuaire du forum*, Toulouse, Musée Saint Raymond.
- Balty J.-Ch., (1995), *L'ensemble municipal des Julio-claudiens à Béziers*, conférence ENS, Paris.
- Balty J.-Ch., 1977-1978, « Un nouveau portrait de Trajan », *CahMariemont*, 8/9, p. 44-62.
- Balty J.-Ch., 1977-8, « Un nouveau portrait de Trajan », *Cahiers de Mariemont*, 8/9, p. 44-62.
- Balty J.-Ch., Cazes D., (2005), *Les portraits romains I, Epoque Julio-Claudienne*, Toulouse : Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse.
- Balty J.-Ch., (2006), « Ateliers de sculpture et diffusion de l'image impériale. L'exemple des provinces de la Méditerranée occidentale (Gaule, péninsule Ibérique, Afrique du Nord) », dans *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, éd. par M. Navarro Caballero et J.-M. Roddaz, Bordeaux-Paris, Ausoniu-CTHS, p. 49-68.
- Balty J.-Ch., Rosso E., (2012), *Trajan, Les sculptures antiques de Chiragan (Martres-Tolosane). Les portraits romains I.2 : Le siècle des Antonins*, Toulouse (Musée Saint-Raymond), p. 79-117.
- Bartman E., (1999), *Portraits of Livia. Imaging the Imperial Woman in Augustan Rome*, Cambridge.
- Barrow R. H., (1934), *A selection of latins Inscriptions*, Oxford.
- Basstisse C., Picotin D., (1977), *Essai sur l'histoire et l'archéologie du canton de Saint-Ciers-sur-Gironde*, Saint-Ciers-sur-Gironde,
- Beaujeu J., (1955), *La religion romaine à l'apogée de l'Empire, I : La politique religieuse des Antonins (96 -192)*, Paris.
- Beaujeu J., (1966), « Politique religieuse et propagande numismatique sous le Haut-Empire », *Mélanges d'archéologie et d'Histoire offerts à A. Piganiol*, éd. A. Chevallier, Paris, p. 1529 -1540.
- Bedon R., (2001), *Atlas des villes, Bourgs, Villages de France au passé romain*, éd. Picard.
- Belda Navaro C., (1975), *El proceso de romanización de la provincia de Murcia*, Murcia.
- Belliard G., (1945), *Histoire d'Etauliers*, Gironde.
- Beltrán Fortes J., Loza M<sup>a</sup> L., (1993), « Apuntes sobre la iconografía del retrato de Trajano », dans González J. (éd.), *IMP. CAES. NERVA TRAIANUS AUG.*, Sevilla, p. 9-31.
- Beltrán Fortes J., (1998), « Algunas notas sobre los retratos de Trajano en la Bética », *Habis*, 29, p. 159-172.

- Beltrán Fortes J., (2009), « Itálica en época adrianea », en J. González, P. Pavón (éds.), *Adriano emperador de Roma*, Rome, p. 27-47.
- Beltrán Fortes J., (2010), « La escultura », dans *Ciudades romanas de Hispania, 7: Itálica-Santiponce, municipium y colonia Aelia Augusta Italicensium*, A. Caballos Rufino (éd.), Rome, p. 115-126.
- Ben Abed A., Scheid J., (2005), « Nouvelles recherches archéologiques à Jebel Oust (Tunisie) », *CRAI*, 149, 1, p. 321-349.
- Ben Abed A., Scheid J., Broise H., Balmelle C., (2011), « Le sanctuaire de source de Jebel Oust (Tunisie) », *Les nouvelles de l'archéologie*, 124, p. 10-14.
- Ben Hassen H., Maurin L., (sous la direction, 1998), *Oudhna (Uthina), la redécouverte d'une ville antique de Tunisie*, Bordeaux.
- Benoist S., (2005), *Rome, le prince et la Cité. Pouvoir impérial et cérémonies publiques (I<sup>er</sup> siècle av. - début du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*. Presses Universitaires de France.
- Ben Romdhane H., (2003), *Les Titi Flauii en Afrique romaine (d'après la documentation épigraphique)*, mémoire de D. E. A. (inédate).
- Ben Rhomdane H., (2016), « Afri et pagani sur deux inscriptions de Thibicaae (Tunisie) », *ZPE*, p. 300-305.
- Benson G., (1911), *York from its Origin to the End of the Eleventh Century*, York.
- Beranger J., (1965), « La notion du principat sous Trajan et Hadrien », *Les empereurs romains d'Espagne*, colloque Madrid-Italica 1964, Paris, p. 27-44.
- Béranger J., (1975), *Principatus. Etudes de notions et d'histoire politiques dans l'Antiquité gréco-romaine*, éd. Par F. Paschoud, P. Ducrey, Genève.
- Bérard F., Canal A., (1995), « Un nouveau procurateur à Aime en Tarentaise. Savoie », *Gallia*, 52, p. 343-358.
- Bernard R., (1998), « Les élites locales et municipales de la colonie de Vienne au Haut-Empire », *L'antiquité classique*, Tome 67, p. 77-120.
- Bairrão Oleiro J. M., (1955/56), « O criptopórtico de Aeminium (Coimbra) », *Humanitas*, 7, p. 151-160.
- Bairrão Oleiro J. M., de Alarcão J., (1973), « Le cryptoportique d'Aeminium (Portugal) », dans *Les Cryptoportiques dans l'Architecture Romaine*, Rome, 19-23 avril 1972, p. 349-359.
- Bérenger A., (2014), *Le métier de gouverneur dans l'empire romain de César à Dioclétien*, éd. De BOCCARD, Paris.
- Bergmann J., (1990), *Römische Reiterstatuen. Ehrendenkmäler im öffentlichen Bereich*, Mainz.

- Bergmann M., (1997), « Zu den Porträts des Trajan und Hadrian », dans A. Caballos et P. León (eds.), *Itálica MMCC, Actas de las Jornadas del 2.200 aniversario de la fundación de Itálica*, Sevilla, p. 139-153.
- Bergmann M., Zanker P., (1981), « Damnatio memoriae. Umgearbeitete Nero- und Domitiansporträts. Zur Ikonographie der flavischen Kaiser und des Nerva », *JDAI*, 96, p. 317-412.
- Bergmann M., (2007), « Die kaiserzeitlichen Porträts der Villa von Chiragan : spätantike Sammlung oder gewachsenes Ensemble? », *Statuen in der Spätantike*, éd., Fr. A. Bauer et Ch. Witschel, Wiesbaden, p. 323-339.
- Bernoulli J. J., (1886), *Römische Ikonographie, II : die Bildnisse der römischen Kaiser*, Berlin.
- Berge De La C., (1877), *Essai sur le règne de Trajan*, Paris.
- Beschaouch A., (1965), « *Mustitana*. Recueil des nouvelles inscriptions de Mustis, cite romaine de Tunisie », *Karthago*, XIV, p.125-223.
- Beschaouch A., (1986), « De l’Africa latino-chrétienne à l’Ifriqiya arabo-musulmane : Question de toponymie, IV-Comment l’île de Meninx est devenue l’île de Girba », *CRAI*, p. 530- 546.
- Beschaouch A., (1991), « Colonia Ulpia Lepti Minus », *Afr. Rom.*, 8, 1991, p. 107-116.
- Beschaouch A., (1990-1992), « *Mactaris, civitas* de droit latin sous Hadrien », *BCTH*, n.s. 23, (Afrique du Nord), p. 203- 204.
- Beschaouch A., (1993-1995), « Thibicaae. Note de toponymie et d’histoire municipale », *BCTH*, Afrique du Nord, n.s., 24, p. 216-217
- Beschaouch A., (1996), « Aspects du droit latin en Afrique du Nord », *BSNAF*, p. 254-257.
- Beschaouch A., (1997), « *Thugga*. Une cité de droit latin sous Marc Aurèle. *Civitas Aurelia Thugga*”, *Dougga (Thugga). Etudes épigraphiques*. Textes réunis par Mustapha Khanoussi et Louis Maurin. Bordeaux, 1997, p. 61-72.
- Besnier M., (1929), « Notes sur les routes de la Gaule romaine. Nouveaux miliaires », *REA*, 31, p. 334-338.
- Birley E., (1952), « Roman Garrisons in Wales », *Archaeologia Cambrensis*, CII, p. 9-19.
- Blanco Freijeiro, A., (1978), « La epigrafía y los monumentos », *Actas del V Congreso Español de Estudios Clásicos*, (Madrid, 1976), Madrid, p.669-687.
- Blanco Freijeiro A., (1983), « Nuevas inscripciones latinas de Itálica », *BRAH*, t. 180, p. 1-20.
- Blanco Freijeiro A., (1988), « Traianeum de Italica », Séville, (sous la direction de P. León), p. 103-117.

- Blanco A., (1981), *Historia del arte Hispánico I.2 La antigüedad*, Madrid.
- Blonce C., (2008), « Le rôle des administrations municipales dans l'érection des arcs monumentaux en Afrique (de la Tingitane à la Tripolitaine), du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. », dans *le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, sous la direction C. Berrendonner, M. Cébeillac-Gervasoni et L. Lamoine, Paris, p. 595-622.
- Blonce C., (2008), « De Domitien à Trajan : arcs monumentaux et abolitio memoriae (Pouzzoles et Corinthe) », *CCGG*, XIX, p. 165-176.
- Blonce C., (2013), « L'arc honorifique de Trajan à Constantin : le triomphe de la romanitas », dans *Regionalism and Globalism in Antiquity: Exploring Their Limits*, ed. F. De Angelis, Peeters, p. 319-340.
- Blonce C., « Liberator Urbis et Fundator Quietis : Constantin, nouveau Trajan et nouvel Hadrien ? », dans *Mémoires de Trajan, Mémoires d'Hadrien*, XLI<sup>e</sup> colloque International et Pluridisciplinaire d'HALMA, organisé du 28-30 septembre 2017, par S. Benoist, A. Gautier, Ch. Hoët-Van Cauwenberghe, R. Poignault, à l'Université de Lille-SHS. (à paraître).
- Boeswillwald E., Cagnat R., Ballu A., (1905), *Timgad une cité africaine sous l'empire romain*, Paris.
- Bogaers J. E., (1990), « Een epigrafische puzzel. Een bouwinscriptie uit de noordelijke zijtak van de Rijn op het Marktveld te Valkenburg (Z.-H.) », dans E.J. Bult et D.P. Hallewas (eds.), *Graven bij Valkenburg. III: Het archeologisch onderzoek in 1987 en 1988*, Delft, Eburon, p. 52-56.
- Bonneville J. N., (1982), « Les inscriptions impériales de Bracino (Barcelone), un reflet de l'histoire de la colonie », dans *Homenaje à Sáenz de Buruaga*, Badajoz.
- Bonneville J.-N., Dardaine S., Didierjean F., Le Roux P., Sillières P., (1981), « La quinzième campagne de fouilles de la Casa de Velázquez à Belo en 1980 (Bologna, province de Cadix) », *MCV*, XVII, p. 393-456.
- Bowman A. K., Thomas J. D., (1996), « New Writing-tablets from Vindolanda », *Britannia*, 27, p. 299-328.
- Brandão D. de Pinho, (1972), « Epigrafía romana coliponense », *Conimbriga*, XI, p. 41-192.
- Brian Rose Ch., (1997), *Dynastic commemoration and imperial portraiture in Julio-claudian period*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Briand-Ponsart Cl., (2003), « Elites et constructions urbaines à Thamugadi au II<sup>e</sup> siècle apr. J. -C. », dans *l'Afrique du Nord antique et médiévale*, VIII<sup>e</sup> colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, Tabarka 8-13 mai 2000, éd. M. Khanoussi, Tunis, p. 181- 197.

- Briand-Ponsart C., « Les dames et la terre dans l'Afrique romaine », *Histoire et Sociétés Rurales* 2003/1 (Vol. 19), p. 79-90.
- Bruhl A., (1953), *Liber Pater : Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, De Boccard, Paris.
- Bianchi Bandinelli R., (1969), *Roma: L'arte romana nel centro del potere (Rome: le centre du pouvoir*, L'Univers des formes.
- Boatwright M. T., (1997), « The Traianeum in Italica (Spain) and the Library of Hadrian in Athens », dans D. Buitron-Olivier (ed.), *The Interpretation of Architectural Sculpture in Greece and Rome*, p. 193-217.
- Boon G. C., (1972), *Isca: the roman Legionnary Fortress at Caerleon*, Mon.
- Boon G. C., (1987), *The Legionary Fortress of Caerleon-Isca*.
- Böschung D., 1989, *Die Bildnisse des Caligula*, Berlin.
- Böschung D., (1993), *Die Bildnisse des Augustus*, Berlin, Gebr. Mann Verlag.
- Böschung D., (2002), *Gens Augusta. Untersuchungen zu Aufstellung, Wirkung und Bedeutung der Statuengruppen des julisch-claudischen Kaiserhauses*, Mayence, Ph. von Zabern, « Monumenta Artis Romanae », XXXII.
- Böschung D., (2002), « Ein Kaiser in vielen Rollen. Bildnisse des Traian », dans A. Nünnerich-Asmus (Hrsg.), *Traian. Ein Kaiser der Superlative am Beginn einer Umbruchzeit?*, Mainz, p. 163-171.
- Braemer F., (1952-53), « Les portraits antiques trouvés à Martres-Tolosane au XIX<sup>e</sup> siècle », *BSAF*, p. 143-148.
- Braemer F., (1981), « Restauration et dérestauration des "antiques". L'exemple des sculptures de Chiragan à Martres-Tolosane conservées au Musée Saint-Raymond à Toulouse », *Les Cahiers de la section française de l'ICOMOS*, 1. *Restaurer les restaurations*, colloque de Toulouse, 22-25 avril 1980, Paris, p. 53-61.
- Budde L., (1965), « Imago clipeata des Kaisers de Trajan in Ankara », *Ant. Pl.*, 4, p. 103-110.
- Bureth P., (1964), *Les titulatures impériales dans les papyrus, les ostraca et les inscriptions d'Égypte (30 a.C.-284 p.C.)*, Bruxelles, Fondation égyptologique. Reine Elisabeth.
- Buttrey Th., (1980), *Documentary evidence for the chronology of the Flavian titlature*, Meisenheim am Glan, A. Hain.

Caballos Rufino A., (1986), « La romanización de las ciudades de la Bética y el surgimiento de senadores provinciales », *Revista de estudios andaluces*, nº 6, p.13-26.

Caballos Rufino A., (1990), *Los senadores hispanorromanos y la romanización de España (siglos I-III)*, *I Prosopographia*, Ecija.

Caballos Rufino A., (1990), *Los senadores hispanorromanos y la romanización de Hispania : (siglos I al III a.c.)*, Écija.

Caballos Rufino A., Eck W., Fernandez F., (1996), *El senado consulto de Gneo Pisón padre*, Séville.

Caballos Rufino A., (2001), « Latinidad y municipalización de Hispania bajo los Flavios: estatuto y normativa », *Mainake*, nº 23, p. 101-120.

Caballos Rufino A., (2002), El senado consulto de Gneo Pisón padre, dans *Scripta manent. La memoria escrita de los Romanos*, Barcelone, p. 78-109.

Caballos Rufino A., (2003), “Aportaciones epigráficas al estudio del papel de los precedentes familiares en la promoción de los Vlp̄ii Traiani”, *Epigrafía y sociedad en Hispania durante el Alto Imperio : estructuras y relaciones sociales*, ctas de la mesa redonda organizada por la Casa de Velázquez, el Centro CIL II de la Universidad de Alcalá y L'Année épigraphique, Madrid-Alcalá de Henares, coord. par S. Armani, A. U. Stylow, B. Hurlet-Martineau, p. 241-267.

Caballos Rufino, A., (2003): «Aportaciones epigráficas al estudio del papel de los precedentes familiares en la promoción de los Ulp̄ii Traiani», dans *Epigrafía y sociedad en Hispania durante el Alto Imperio: estructuras y relaciones sociales*. Actas de la Mesa Redonda organizada por la Casa de Velázquez, el Centro CIL II de la Universidad de Alcalá et l'Année Épigraphique (Madrid - Alcalá de Henares, 10-11 de Abril de 2000), S. Armani, B. Hurlet-Martineau, A. U. Stylow, ed., avec la collaboration de A. Urbina Álvarez (= Acta Antiqua Complutensia 4), Alcalá de Henares, p. 241- 267.

Caballos Rufino A., Manuel Colubi Falcó J., (2006), «Referentes genéticos de los estatutos municipales hispanorromanos: La "Lex mvnicipii Tarentini" y la "Tabvla Heracleensis" », *Poder central y autonomía municipal: la proyección pública de las élites romanas de Occidente*, E. Melchor Gil, J. Francisco Rodríguez Neila (éd.), p. 17-54.

Caballos Rufino A., (2009), “La extracción de hispanos para formar parte de la aristocracia imperial: senadores y caballeros”, *Hispania: las provincias hispanas en el mundo romano*, coord. par J. Andreu Pintado, J. Cabrero Piquero, I. Rodà de Llanza, p. 265-282.

Caballos Rufino A., (2010), « Adriano, la Colonia Aelia Augusta Italicensium y una nueva inscripción del Traianeum de Itálica », dans *Pluralidad E Integración En El Mundo Romano*.

- Actes du IIe colloque International *Italia Iberia - Iberia Italia* (Pamplona-Olite de 15 à 17 octobre 2008), éd. F. J. Navarro, Pamplona, p. 265-278.
- Caballero Zoreda L., (1998), «Ciudades y monumentos romanos de Hispania: el acueducto o la puente seca de Segovia», *En el año de Trajano. Hispania. El legado de Roma*, Zaragoza-Madrid, p. 449-452.
- Cadario M., (2004), *La corazza di Alessandro. Loricati di tipo ellenistico dal IV secolo a. C. Al II d. C.*, Milan.
- Cadotte A., (2007), *La romanisation des dieux. L'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire*, Leyde-Boston, Brill.
- Calabi Limentani I., (1968), *Epigrafia latina : con un'appendice bibliografica di Attilio Degrassi*, Milano (Biblioteca Storica Universitaria, Trattati, III).
- Carcopino J., (1905), «Inscriptions de Khamissa, Lambèse, Tébessa et Timgad », *BCTH*, p. 218 - 222
- Carcopino J., (1949), « L'hérédité dynastique chez les Antonins », *REA*, t. LI, n° 3- 4, juillet – décembre, p. 262- 321.
- Carton Dr. L., (1923), «Une inscription relative au territoire des *Musulamii* », *CRAI*, p.71-73.
- Cagnat R., (1887), *Nouvelles explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, Paris.
- Cagnat R. et Gauckler P., (1898), *Les temples païens*, Paris.
- Cagnat R., (1903), *Mélanges G. Boissier*, Recueil de mémoires concernant la littérature et les antiquités romaines, Paris.
- Cagnat R., (1903), « Inscription de Khamissa », *BSNAF*, p. 248-251.
- Cagnat R., (1906), « Inscriptions découvertes aux environs de Tébessa par le commandant Guénin », *CRAI*, 50-7, p. 478-480.
- Cagnat R., (1909a), « Inscriptions africaines », dans *Florilegium ou Recueil de travaux d'érudition dédiés à M. le marquis de Vogüé*, Paris, p. 97-106.
- Cagnat R., (1909b), « Les Nybgenoi de Ptolémée », *CRAI*, p. 568-579.
- Cagnat R., *L'armée romaine d'Afrique*, 1912,
- Cagnat R. (1914), *Cours d'épigraphie latine*, 4<sup>e</sup> éd., Paris.
- Cagnat R., (1916), « Djemila, colonie militaire de Nerva », *CRAI*, p. 593-599.
- Camodeca G., (2007), « Il giurista L. Neratius Priscus cos. suff. 97: nuovi dati su carriera e famiglia », *SDHI*, 73, p. 291-311.
- Canto A. M.<sup>a</sup>, (1985), *La epigrafía romana de Itálica*, Madrid.
- Caputo G., (1950), « Sculture dallo scavo a sud del foro di Sbratha (1940-1942) », *Quaderni di Archeologia della Libia*, 1, p. 7-28.



- Carbonell J., Gimeno H., Stylow A. U., (2007), «Pons Traiani, Qantara Es-Saif, puente de Alcántara. Problemas de epigrafía, filología e historia », in *XII Congressus Internationalis Epigraphiae Graecae et Latinae: Provinciae Imperii Romani inscriptionibus descriptae* (Barcelona, 3-8 Septembris 2002 = Monografies de la Secció Històrico-Arqueològica X), Mayer i Olivé M., Baratta G., Guzmán Almagro A., eds. Barcelona, p. 247-257.
- Caputo G., (1950), « Sculture dallo scavo a sud del foro di Sabratha (1940-1942) », *QAL*, 1, p. 7-28.
- Cardozo M., (1943), *Algumas inscrições da região de Chaves e Vizinhanças*, Chaves.
- Carrié J.-M., (1992), « La "munificence" du prince. Les modes tardifs de désignation des actes impériaux et leurs antécédents. In: Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IVe siècle ap. J.-C. », *Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'A. Chastagnol* (Paris, 20-21 janvier 1989) Rome, p. 411-430. (Publications de l'École française de Rome, 159)
- Carvalho P., (1998), *O Forum de Aeminium*, Lisbonne.
- Cavalier O., (1996), « Histoire de la collection des portraits antiques du musée Calvet (Avignon) », *RAN*, 29, p.79-92.
- Castillo C., (1975), « Städte und personem der Baetica », *ANRW*, 2.3, p. 601-654.
- Castillo C., (1998), «Los flamines provinciales de la Bética », *REA*, 100, 437–460.
- Cazes D., (1995), *Le regard de Rome : portraits romains des musées de Merida, Toulouse et Tarragona, exposition*, Barcelone.
- Cazes D., (1999), *Le musée Saint-Raymond. Musée des antiques de Toulouse*, Toulouse.
- Cazes D., (1990), « Au tour du cirque : empereurs et circenses. Notices de 94-100 », dans catalogue de l'exposition : *Le cirque et les courses de chars. Rome-Byzance*, éd. Ch. Landes, Lattes, p. 363-375.
- Cebeillac M., (1972), *Les "quaestores principis et candidati" aux Ier et IIème siècles de l'empire*, Milan.
- Chaisemartin N. De, (1987), *Les Sculptures Romaines de Sousse et des Sites Environnants (Corpus Signorum Imperil Romani, Tunisie Proconsulaire II (Byzacium) 2)*, Rome, EFR.
- Chastagnol A., (1958), « Les légats du proconsul d'Afrique », *Libyca*, 6, p.7-19.
- Chastagnol A., (1984a), « Un chapitre négligé de l'épigraphie latine, la titulature des empereurs morts », *REL*, t. 62, p. 275-287.
- Chastagnol A., (1984b), « Les jubilés décennaux et vicennaux des empereurs sous les Antonins et les Sévères », *Rev. Num.*, 6<sup>e</sup> série, XXVI, p. 104- 124.
- Chastagnol A., (1995), *La Gaule romaine et le droit latin*, Lyon, 346p.

- Chausson F., (2012), « Les mots et les concepts de l'empire romain », *Monde(s)*, 2, p. 27-37.
- Chérif A., (2003, sous la direction de A. M'Charek), *Les domaines privés en Tunisie à l'époque romaine ; Etude épigraphique et archéologique*, mémoire de D.E.A. (inédit).
- Christol M., (1996), « Du notable local à l'administrateur impérial, la carrière de Titus Flavius Macer : Aspects de la vie institutionnelle de la province d'Afrique au début du second siècle après J. -C. », *Splendidissima ciuitas*. Etudes d'histoire romaine en hommage à François Jacques (réunies par A. Chastagnol, S. Demougin, C. Lepelley), Paris, p. 27-37.
- Christol M., (2005), *Regards sur l'Afrique romaine*, éd. Errance, Paris.
- Christol M., (2006), « Epigraphie et réception de l'identité impériale (transmission, interprétation et transformation) : Auguste en Narbonnaise », dans *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, textes réunis par M. N. Caballero et J. M. Roddaz, colloque CTHS-Bastia 2003, Bordeaux-Paris, p. 11-26.
- Christol M., Aibèche Y., (2007), « Mopti Municipium: le municpe de Mopt(h)I, entre Sétif et Cuicul », *Ant. Afr.*, 43, p. 47-67.
- Cizek E., (1983), *L'époque de Trajan : Circonstances politiques et problèmes idéologiques*, Bucarest-Paris, 568 p.
- Cogitore I., (1992), « Séries de dédicaces italiennes à la dynastie Julio-claudienne », *MEFRA*, 104, p. 817-870.
- Cogitore I., (2000), « Les honneurs italiens aux femmes de la famille impériale de la mort de César à Domitien », dans M. Cébeillac Gervasoni (éd.), *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire de la mort de Domitien entre continuité et rupture. Classes sociales dirigeantes et pouvoir central*, CEFR 271, Rome, p. 237-266.
- Cohen H., (1888), *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, 2<sup>ème</sup> éd., Paris-Londres.
- Combès R., (1966), *Imperator, Recherches sur l'emploi et la signification du titre Imperator dans la Rome Républicaine*, Paris.
- Collingwood R. G., (1928), « Roman Britain in 1928: II. Inscriptions » *JRS*, XVIII, p. 210-214.
- Corbier M., (1974), *L'aerarium saturni et l'aerarium militare. Administration et prosopographie sénatoriale*, Rome (Publications de l'École Française de Rome, 24).
- Curado F., (1979), « Epigrafia das Beiras », "*Conimbriga*", 18, p. 139-148.
- Curchin, L. A., (1994), «Juridical Epigraphy and Provincial Administration in Central Spain», *Roma y las provincias. Realidad administrativa e ideología imperial*, J. González Fernández, éd., Madrid, p. 87-102.

Cuyàs Tolosa J., (1977), *Histoia de Badalona*, III, Barcelone

Daltrop G., (1958), *Die stadtrömischen männlichen Privatbildnisse trajanischer und hadrianischer Zeit*, Münster.

Da Silva J.R.C., D'Encarnação J., (1990), "Uma placa monumental de ponte de Sor", *Ficheiro Epigráfico*, 36, p. 3-7.

Dardaine S., (1992), « Un nouveau procurateur de Bétique? Postumius Acilianus (*CIL*, II, 2213) », *ZPE*, 91, p. 185-191.

Dardaine S., (1992), « Honneurs funèbres et notables municipaux dans l'épigraphie de la Bétique », *Habis*, 23, 139-151.

Dardaine S., (1993), « Une image des cités de Bétique aux IIe et IIIe siècles après J.-C. : l'emploi du terme *res publica* dans les inscriptions de la province », dans *Ciudad y Commun XX Cingulum, Cingoliidad cívica en Hispania (siglos II y III d. C.)*, p. 47-58.

Darembert C., Saglio E., (1877-1919), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris.

David J.-M., (1983), « Le tribunal dans la basilique : évolution fonctionnelle et symbolique de la République à l'Empire », dans *Architecture et société. De l'archaïsme grec à la fin de la République*. Actes du Colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome 2-4 décembre 1980) Rome : École Française de Rome, p. 219-241. (Publications de l'École française de Rome, 66).

Davies J. L., (2001), « RIB 414: A "new" early garrison for a Welsh auxiliary fort? », *Britannia*, 32, p. 275-278.

Decramer L., (2002), « La grande centuriation tunisienne et la voie d'Asprenas. Pour une chronologie des cadastres, routes et limites antiques », *BSAF*, p. 287-309.

De Laet S. J., (1949), *Portorium : étude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut-Empire*, Bruges.

Degrassi A., (1952), *I Fasti consolari dell' Impero Romano dal 30 a. C. al 631 d.C.*, Rome.

Deininger J., (1964), « Zur Begründung des Provinzialkultes in der Baetica », *MDAI(M)*, 5, p. 167-179.

Delaplace C. et France J., (1997), *Histoire des Gaule*, Paris.

Del Arco L., (1906), *Guía artística y monumental de Tarragona y su provincia*, Tarragonne.

De Navascués J. M.<sup>a</sup>, (1943), "Museo arqueológico de Sevilla", *MMAF*, 1942 (Extractos), Madrid, p. 160-181.

Desanges J., (1962), *Catalogue des tribus africaines à l'Ouest du Nil*, Dakar.

- Desanges J., (1989), « Arzuges », *Encyclopédie berbère*, 6, Antilopes-Arzuges, Aix-en-Provence, Edisud, p. 948-949.
- Desanges J., (1980), *Plin l'Ancien, Histoire Naturelle, livre V, 1- 46, l'Afrique du Nord*, Paris (CUF).
- Delattre P. R., (1905), « Inscriptions de Carthage de 1904- 1905 », *SAS*, p. 187-191
- Delmas R., (1986), « Pontarlier (Doubs) », dans Mangin M., Jacquet B., Jacob J.-P., *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Paris, les Belles Lettres.
- Deonna W., (1926), « Les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire de Genève », *Geneva*, 4, p. 218-322.
- Deppmeyer K., (2008), *Kaisergruppen von Vespasian bis Konstantin. Eine Untersuchung zu Aufstellungskontexten und Intentionen der statuarischen Präsentation kaiserlicher Familien*, Hamburg.
- Devijver H., (1976-1980), *Prosopographia Militarium Equestrum quae fuerunt ab Augusto ad Gallienum*, Leuven, Suppl. I et II, Leuven, 1987 et 1993.
- Devijver H., Van Wonterghem F., (1994), « The campus in the urban organization of Africa and Sardinia: two examples, Carthage and Carales », *Afr. Rom.*, 10, 1992, p. 1035-1060.
- Díaz Luis S., (1982), «Un nuevo miliario de la Calzada de la Plata», *Zephyrus*, 34-35, p. 203-206.
- Díez de Velasco F., (1998), *Termalismo y Religión. La sacralización del agua termal en la Península Ibérica y el norte de Africa en el mundo antiguo*, Madrid.
- Dietz K., (1984), « Das älteste Militärdiplom für die Provinz Pannonia superior » *BRGK*, 65, p.159-268.
- Di Vita-Évrard G., (1978-1979), « Le plus ancien militaire de Tripolitaine : A. Caecina Severus, proconsul d'Afrique », *Libya Antiqua*, 15-16, p. 9-44.
- Di Vita-Évrard G., (1984), « *Municipium Flavium Lepcis Magna* », *BCTH*, n.s., 17 B, p. 197-210.
- Dobson B., (1978), *Die Primipilares*, Cologne-Bonn.
- Donau C<sup>ne</sup>., (1909a), « Recherches archéologiques effectuées par M. M. les officiers des territoires du Sud tunisien en 1907 et pendant le premier semestre de 1908 », *BCTH*, p. 30-50.
- Donau C<sup>ne</sup>., (1909b), « Note relative à de nouveaux documents découverts sur la voie de Capsa à Turris Tamalleni, », *BCTH*, p. 277-281.

- Dondin-Payre M., (1990), « L'intervention du proconsul d'Afrique dans la vie des cités », dans *l'Afrique dans l'Occident romain (I<sup>er</sup> – IV<sup>e</sup> siècle après J.- C.)*, Actes du colloque organisé par EFR avec INP de Tunis (Rome, 3- 5 décembre 1987), éd. EFR, p. 333-349.
- Drine A., (1986), *Les Cérères en Afrique du Nord*. Thèse (inédite), Paris.
- Drine A., (2000), « Les fouilles de Meninx. Résultats des campagnes de 1997 et 1998 », *Afr. Rom.*, XIII, Djerba 1998, Roma, p. 87- 94.
- Drioux G., (1934), *Les Lingons. Textes et Inscriptions antiques*, Paris, Les Belles Lettres.
- De Souza V., (1990), *Corpus Signorum Imperii Romani: Portugal*, Coimbra.
- Dubbini R., (2005), «Un nuovo ritratto di Traiano proveniente dalla Sacra Via», *Bull Com*, 106, p. 137-146.
- Du Mège A., (1828), *Notices des monuments antiques et des objets de sculpture moderne conservés dans le musée de Toulouse*, Toulouse.
- Du Mège A., (1835), *Description du musée des antiquités de Toulouse*, Toulouse.
- Duncan-Jones R. P., (1967), « Equestrian rank in the cities of the African provinces under the principate an epigraphic survey », *PBSR*, 35, p. 147-188.
- Dunant E., (1909), « Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du musée épigraphique cantonal de Genève », *Mém. Inst. Nat. genevois*, 19, 1901-1909, p. 154-358.
- Dupuis X., (1996), « La concession du *Ius Italicum* à Carthage, Utique et *Lepcis Magna* : Mesure d'ensemble ou décisions ponctuelles ? », dans *Splendidissima civitas*, Etudes d'histoire romaine en hommage à François Jacques, réunies par A. Chastagnol, S. Demougin et C. Lepelley, Paris, p. 57-65.
- Durry M., (1938), « Au forum de Lugdunum Convenarum, Inscriptions, bulletin critique », *REL*, 16, 1938, p.476-477
- Durry M., (1965), « Sur Trajan père », dans *Les empereurs romains d'Espagne*, Paris, p. 45-54.
- Durville G., (1927), *Catalogue du musée archéologique de Nantes*, Nantes.
- Duval N., (1982), « Topographie et urbanisme d'Ammaedara (actuellement Haïdra, Tunisie) », *ANRW*, II, 10, 2, p. 633-671.
- Eck W., (1970), *Senatoren von Vespasian bis Hadrian*, Munich.
- Eck W., (1970), *Senatoren von Vespasian bis Hadrian. Prosopographische Untersuchungen mit Einschluss der Jahres-und Provinzialfasten der Statthalter*, Munich.
- Eck W., (1982), « Jahres- und Provinzialfasten der senatorischen Statthalter von 69/70 bis 138/139. 1. Teil », *Chiron* 12, 281-362.

- Eck W., (1984), « Niedergermanische Statthalter in Inschriften aus Köln und Nettersheim », *BJ*, 184, 97-115.
- Eck W., (1985), *Die Statthalter des germanischen Provinzen vom 1-3 Jahrhundert*, Bonn.
- Eck W., (1990), « Ein Armamentarium für die equites et pedites singulares in Köln », *KJVG*, 23, p. 127-130
- Eck W., Caballos Rufino A., Fernández F., (1996), *Das Senatus consultum de Cn. Pisone Patre*, Vestigia 48, Munich.
- Eck W., (2000), « Das Senatus consultum de Cn. Pisone patre. Ein Vorbericht », dans A. Fraschetti (éd.), *La commemorazione di Germanico nella documentazione epigrafica*, convegno internazionale di studi, Cassino, 21-24 ottobre 1991, Rome, p. 9-32.
- Eck W., (2007), *La romanisation de la Gaule*, Paris (traduit en français)
- Erkelenz D., (1998), « Ehrenmonumente Des L. Minicius Natalis In Rom und Africa », *ZPE*, 123, p. 257–269.
- Espérandieu É., (1908-1951), *Recueil Général des Bas-reliefs de la Gaule romaine*, Paris, (avec des suppléments par R. Lantier, dans les tomes XIII et XV, 1950-1966).
- Etienne R., (1958), *Le culte impérial dans la péninsule ibérique d'Auguste à Dioclétien*, (BEFAR, 191), Paris, E. De Boccard.
- Etienne R., (1962), *Bordeaux antique*, Bordeaux.
- Etienne R., (1965), « Les Sénateurs espagnols sous Trajan et Hadrien », dans les *Empereurs Romains d'Espagne* (Madrid-Italica, 1964), Paris, p. 55-85.
- Etienne R., (1994), « Domitien et les sénateurs hispaniques », *Pallas*, 40, p. 241-250
- Euzennat M., (1969), « Fragments inédits de bronzes épigraphiques marocaines » *Ant. Afr.*, t. 3, p. 115 - 117.
- Euzennat M., Marion J., (1960), « Inscriptions nouvelles du Maroc », *BAM*, IV, p. 565-582.
- Fabre A., (1911), « Découverte d'une borne milliaire à Saint Denis du Sig », *Bull. d'Oran*, XXXI, p. 205-210.
- Fejfer J., (1997), *The Ince Blundell collection of Classical Sculpture*, I. 2. *The Roman Male Portraits*, Liverpool.
- Felletti Maj B. M. , (1966), « Traiano », *Enc. Arte ant.*, VII, p. 962-965.
- Fernández Chicarro C., (1962), « Observaciones sobre la estatua de Trajano, del Museo Arqueológico de Sevilla », dans D. Ahrens Hrsg., *Festschrift Max Wegner zum sechzigsten Geburtstag*, Münster.

- Fernández Chicarro C., Fernández F., (1980), *Catálogo del Museo Arqueológico de Sevilla* (II), Madrid.
- Fernández Uriel P., Nogales Basarrate T., (2003), “La fuerza de la imagen: iconografía de las princesas de la dinastía Julio-Claudia,” *Akros*, 2, p. 69-78.
- Fernández Galiano D., (1976), *Carta Arqueológica de Alcalá de Henares y su partido*, Alcalá de Henares.
- Ferrerres I Nos J. et Llatje I Baset D., (1986), *Traiguera. Història documentada*, Tarragonne.
- Février P. A., (1967), « Aux Origines de l’occupation romaine dans les hautes plaines de Sétif », *CT*, XV, p. 51- 64.
- Février P.A., (1990), *Approches du Maghreb romain*, t. II, Paris.
- Fink R. O., A. S. Hoey, W. F. Snyder, (1940), « The Feriale Duranum », *Yale Classical Studies*, VII, 222 p.
- Fishwick D., (1997), « On the Origins of Africa Proconsularis, III: The Era of the Cereres again », *Ant. Afr.*, t. 32, 1996, éd. CNRS, Paris, p. 13-36.
- Fishwick D., (1999), « Flavian Regulations at the Sanctuary of the Three Gauls? », *ZPE*, 124, p. 249–260.
- Fishwick D., (2005), *The imperial cult in the latin west studies in the ruler cult of the western provinces of the roman empire*, vol.III. *Provincial cult*. Part. 4. *Bibliography, indices, addenda*, leiden-Boston.
- Fishwick D., (2002), *The imperial cult in the latin west studies in the ruler cult of the western provinces of the roman empire*, vol.III: *provincial cult*. Part 2: *the provincial Priesthood*, Leiden-Boston-Köln.
- Fishwick D., (1999), « Extravagant honours at Mellaria », *ZPE*, 128, p. 283-292.
- Fittschen K., Zanker P., (1985), *Katalog der römischen Porträts in den Capitolinischen Museen und den anderen kommunalen Sammlungen der Stadt Rom*, I, Mayence.
- Fita F., (1901), “Miliarios romanos de Las Navas de Suan Juan”, *BRAH*, 38, Madrid, p. 420–424.
- Fletcher Valls D., Alcácer Grau J., (1956), “Avance a una arqueología romana de la provincia de Castellón”, *BSCC*, 32, p. 135-164.
- Florescu G., (1960), “Le problème des camps romains de Malaiesti, Drajna de sus et Pietroasa », dans *Omagiu lui Contantin Daicoviciu*, Bucarest, p. 225-232.
- Follet S., (1976), *Athènes au IIè et au IIIè siècle. Etudes chronologiques et prosopographiques*, Paris, éd. Les Belles Lettres.

- Forrer R., (1917), « Reste von vier Kaiserstatuen aus dem römischen Strassburg », *A.E.A.K.*, 32, p. 837-849.
- Forrer R., (1927), *Strasbourg-Argentorate, préhistorique, gallo-romain et mérovingien*, Strasbourg, Lib. Istra, 2 vol., 884 p.
- Forrer R., (1937), « Vogésus-Voségus et Sécate-Ecate au Donon et la découverte d'un bas-relief inédit », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, XXVIII (105-110), p. 155-156.
- Foucher L., (1964), *Hadrumetum*, PVF, Paris.
- Fournier V., (1934), « Petits échos archéologiques », *BAAS*, n° 21, p. 34-37.
- Frankfort Th., (1962), « Le retour de Trajan aux apparences républicaines », *Latomus*, t. XXI, fasc., a, p. 134-144.
- Friedrich S., (2010), *Remagen. Das römische Auxiliarkastell Riogomagus*, Coblenz, (Berichte zur Archäologie an Mittelrhein und Mosel, 16).
- Frei-Stolba R., Rossi F., Tarpin M., (1998), « Deux inscriptions romaines découvertes dans l'amphithéâtre de Nyon VD » *ASSPA*, 81, p. 183-196.
- Frei-Stolba R., (2007), « Der Besuch Trajans in Vindonissa im Jahr 98 n.Chr », *Jahresbericht Gesellschaft Pro Vindonissa*, p. 3-16.
- Frenz H. G., (1989), « Eine Zur Traianus-Inschrift CIL XIII 7285 Aus Mainz-Kastel », *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 19, p. 155-158.
- Fuchs W., (1979), *Die Skulptur der Griechen*, Munich.
- Fustier P., (1968), *La Route. Voies antiques, chemins anciens, chaussées modernes*, Paris.
- Gagé J., (1940), « Les fouilles et les études d'archéologie en France depuis 20 ans », *RH*, 190, p. 1-26.
- Galinier M., (2001), « L'Empire pour mémoire », dans *Autour des morts : mémoire et identité*, actes du V<sup>e</sup> colloque international sur la sociabilité, 19-21 octobre 1998, textes réunis par O. Dumoulin et Fr. Thélamon, Rouen, p.107-125.
- Galinier M., (2007), *La colonne Trajane et les forums impériaux* (Collection de l'École française de Rome 382), Rome.
- Galinier M., (2016), « Construire la mémoire : portraits de Trajan, de son vivant et après sa mort », dans *La sculpture romaine en Occident nouveaux regards*, Actes des rencontres autour de la sculpture romaine 2012, V. Gaggadis-Robin, P. Picard (éd.), Paris, (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine-20), p. 107-118.
- Galsterer B. et H., (1983), „Neue Inschriften aus Köln II. Funde der Jahre 1980-1982“, *Epigraphische Studien*, 13, p. 167-206.



- Gamer G., (1968), “ Eine Bronzene Panzerstatue in Cádiz“, *MM*, 9, p. 289-299.
- García Morales M., Grande Del Brío R., (1982), “Los miliarios de Calzadilla de Mendigos en la Calzada de la Plata”, *Zephyrus*, 34-35, p. 207-213.
- García y Bellido A., (1949), *Esculturas romanas de España y Portugal*, Madrid.
- García y Bellido A., (1963), “Hércules Gaditanus”, *AEspA*, 36, p. 70-153.
- García y Bellido A., (1985), *Colonia Aelia Augusta Italica* (1<sup>ère</sup> éd., 1960), Madrid.
- García y Bellido A., (1966/67), “Retratos romanos imperiales”, *Arquivo de Beja*, 23-24, p. 280-291
- García E., Martínez V., Morgado A., (1995), *Museos Arqueológicos de Andalucía. I: Cádiz, Córdoba, Huelva y Sevilla*, Málaga.
- Garriguet J. A., (2001), *La imagen del poder imperial en Hispania. Tipos estatuarios*, Murcia.
- Garriguet A. J., (2005), « Las representaciones imperiales en la Hispania del siglo II d. c.: consideraciones a partir de la evidencia escultórica y epigráfica », en L. Hernández (ed.), *Actas del II Congreso Internacional de Historia Antigua. “La Hispania de los Antoninos”*, Valladolid, p. 493-513.
- Garriguet J. A., (2006), « Provincial o foráneo? Consideraciones sobre la producción y recepción de retratos imperiales en Hispania », dans D. Vaquerizo, J. F. Murillo (eds.), *El concepto de lo provincial en el mundo antiguo*, vol. II, Córdoba, p.143-193.
- Garriguet J. A., (2008), “Retratos imperiales de Hispania”, en J. M. Noguera, E. Conde (éds.), *Escultura romana en Hispania V*, Murcia, p. 115-147.
- Gascou J., (1972a), *La politique municipale de l’empire romain en Afrique Proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, Rome (CEFR, 8).
- Gascou J., (1972b), « *Lepti Minus* colonie de Trajan ? », *Ant. Afr.*, t. 6, p. 137-143.
- Gascou J., (1979), « L’emploi du terme *respublica* dans l’épigraphie latine d’Afrique », *MEFR*, 91, p. 383-398.
- Gascou J., (1982), « La politique municipale en Afrique du Nord, I. De la mort d’Auguste au début du III<sup>e</sup> siècle », *ANRW*, II, 10, 2, p. 139-229.
- Gascou J., (1987), « Les *sacerdotes Cererum* de Carthage », *Ant. Afr.*, t. 23, p. 95- 128.
- Gascou J., Terrer D., (1996), « La présence de Tibère en Narbonnaise : les portraits et les inscriptions », *RAN*, 29, p. 31-67.
- Gascou J., (2003), « Les statues des villes africaines : quelques apports dus à des recherches récentes », *Mélanges offerts à L. Maurin*, Bordeaux, p. 231-246.
- Gascou J., (2005), « L’apport de l’épigraphie à la connaissance d’*Hippo Regius* », dans *Hippone = Hippo Regius* (sous la direction de X. Delestre), éd. Edisud / Inas, p. 183- 187.

- Gascou J., (2006), « Sur le statut de quelques villes de Numidie et de Maurétanie Césarienne », *Ant. Afr.*, t. 40- 41, 2004- 2005, Paris, p. 259- 267.
- Gauckler P., E. Gouvet, G. Hannezo, (1902), *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée de Sousse*, Paris.
- Gillani, G. (1995), «Revisión de los miliarios del tramo Caelionicco-Ad Lippos de la vía XXIV del Itinerario de Antonino (Calzada de la Plata)», *Minerva* 9, p. 117-147.
- Gimeno Pascual H, (1995): «La inscripción del dintel del templo de Alcántara (CIL II 761): una perspectiva diferente», *Epigraphica*, 57, p. 87-145.
- Gimeno Pascual H., (1997), *Historia de la investigación epigráfica en España en los ss. XVI y XVII a la luz del recuperado manuscrito del Conde de Guimerá*, Zaragoza.
- Goffaux B., (2013), « CIL, II<sup>2</sup>/5 (Igabrum) y la cronología de los primeros flamines provinciales de la Bética », *Archivo Español de Arqueología*, 86, p. 261-278.
- Gómez-Moreno M., Pijoán J., (1912), *Materiales de Arqueología Española*, Madrid.
- González Cordero A., (1990), « Algunas notas sobre los miliarios de la Vía de la Plata en el tramo comprendido entre “Ad Sorores” y “Castra Caecilia” », *ME*, 27, p. 17-19
- Gonzalez J. et Fernandez F., (1981), « *Tabula Siarensis* », *Jura*, 32, (1984), p. 1-36.
- Gonzalez J., (1984), « *Tabula Siarensis, fortunales Siarenses et municipia civium romanorum* », *ZPE*, 55, p. 55-100.
- González J., (1987), « *Trajano : Part(h)icus, Trib.Pot. XIX. Imp. X* », *A. Esp. Arq.*, 60, p. 237-250.
- González J., Saquete J.C., (2003), «Inscripciones selectas del reinado de Trajano», *Marco Ulpio Trajano. Emperador de Roma. Documentos para el estudio de su reinado*, Seville, p. 347-472.
- González J., (2014), « Inscripción romana del yacimiento de Gibalbín (Cádiz) con indicación de su condición de municipio », *SPAL*, 23, 191-196.
- Gonzalez J.,(1981), « Inscripciones inéditas de Córdoba y su provincia », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, XVII, p. 39-54.
- Gounot R., (1989), *Archéologie gallo-romaine en Haute-Loire*, n° spécial des *Cahiers Haute-Loire*, 161p.
- Goudswaard B., Kroes R. A. C., Van der Beek H. S. M., (2000-2001), « The Late Roman bridge at Cuijk », *BROB*, 44, p. 439-560.
- Grenier A., (1941), « Au forum de Lugdunum Convenarum », *REA*, 45, p. 413-414.
- Grenier A., (1943), « Saint-Bertrand-de-Comminges, chronique gallo-romaine », *REA*, 45, p. 267-268.

- Grenier A., (1934), *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, vol. II, 1 *L'archéologie du sol : les routes*, Paris,
- Grenier J.-Cl., (1989), *Les titulatures des empereurs romains dans les documents en langue égyptienne*, Bruxelles, Fondation égyptologique. Reine Elisabeth.
- Gros P., (1967), « Apothéose impériale et rites funéraires au II<sup>e</sup> siècle de notre ère », *Rev. Hist. Relig.*, 171, p. 117-120.
- Gros P., (1987), « un programme augustéen : le centre monumental d'Arles », *JDAI*, 103, p. 339-363.
- Gros P., (1990), « Les étapes de l'aménagement monumental du forum : observation comparatives (Italie, Gaule Narbonnaise, Tarraconnaise) », dans *La città nell'Italia settentrionale in età romana. Morfologie, strutture, funzionamento dei centri urbani delle regiones X e XI*, Actes du colloque de Trieste, 13-15 mars 1987, Trieste, Rome, p. 29-68.
- Gros P., (1991), « Les autels des Caesares et leur signification dans l'espace urbain julio-claudiens », dans Etienne R., Le Dinahet M.-T. éd., *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité*, Actes du colloque organisé à la Maison de l'Orient, Lyon, 4-7 juin 1988, p. 179-186.
- Gros P., (2008), *La Gaule Narbonnaise*, Paris.
- Gross W. H., (1940), *Bildnisse Traians*, Berlin.
- Gozalbes Cravioto E., (2004), « Incripciones romanas de la provincia de Ciudad Real », *Cuadernos de Estudios Manchegos*, 28, p. 55-92.
- Gsell S., (1894), *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, Paris-E. Thorin.
- Gsell S., Joly A., (1914), *Khamissa, M'daourouch, Announa, vol. I: Khamissa*, Alger – Paris.
- Gsell S., Joly C. A., (1922), *Khamissa, Mdaourouch, Announa. Fouilles exécutées par le service des Monuments Historique de l'Algérie. 2<sup>ème</sup> partie : Mdaourouch*, Alger-Paris.
- Guérin V., (1862), *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, Paris.
- Guey J., (1937), *Essai sur la guerre parthique de Trajan (114-117)*, Bucarest.
- Guey J., (1948), « 28 janvier 98- 28 janvier 198 où le siècle des Antonins : A propos du Ferial Duranum, col. I, l. 14- 16 », *REA*, t. L, p. 60 -70.
- Guéneau C<sup>ne</sup>, (1907), « Ruines de la région de Négrine », *BCTH*, p. 314- 335.
- Guichard V., (1993), « Les effets des mesures flaviennes sur la hiérarchie existant entre les cités de la Péninsule ibérique », dans *Ciudad y comunidad cívica en Hispania, siglos II y III d.c.*, Actes du colloque organisé par la Casa de Velázquez et par la Consejo superior de Investigaciones científicas, Madrid, 25-27 janvier, 1990, Madrid, p. 67-84.

Guichard P., (1989), « Sénat de Rome et concilium de Bétique : les relations entre les deux assemblées de 92 et 99 ap. J.-C. à l'occasion des procès de Massa, Gallus et Classicus », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, vol. 25, n°1, p. 31-54.

Guitart J., (1976), *Baetulo, Topografía arqueológica. Urbanismo. Historia*, Badalona.

Haalebos J. K., Willems W.J.H., (1999), « Recent research on the limes in the Netherlands », *JRA*, 12, p. 247-262

Haalebos J. K., (2000), « Traian und die Hilfstruppen am Niederrhein. Ein Militärdiplom des Jahres 98 n. Chr. aus Elst in der Over-Betuwe (Niederlande) », *SJ*, 50, p. 31-72.

Hagen J., (1931), *Die Römerstraßen der Rheinprovinz*, Bonn.

Haif Khaif M.B., Le Bohec Y., (2017), « Une inscription trouvée à Mekhadma (wilaya de Biskra) », *Ikosim*, p. 67-70.

Halkin L., (1913), « Le diplôme militaire romain de Flémalle-Haute », *MB*, XVII, p. 289-312.

Hallett C. H., (2005), *The roman Nude. Heroic Portrait Statuary 200 BC-AD 300*, Nueva York.

Hammond H., (1956), « The Transmission of the Powers of the roman Emperor from the Death of Nero in A. D. 68 to that of Alexander Severus in A. D. 235 », *MAAR*, 24, p. 61-133.

Hammond H., (1957), « Imperial elements in the Formula of the roman Emperors during the First two and a half Centuries of the Empire », *MAAR*, XXV, p. 17- 64.

Hanfmann G. M. A., Vermeule C. C., Young W. G., Jucker H., (1957), « A New Trajan », *AJA*, 61, p. 223-253.

Harmand L., (1957), *Le patronat sur les collectivités publiques*, Paris.

Hassel F. J., (1966.), *Der Trajansbogen in Benevent, ein Bauwerk des römischen Senates*, Mainz.

Hatt J. J., (1949), « L'incendie d'Argenterate en 96-97 ap. J.-C. : une révolte militaire ignorée dans les Champs Décumates, sous Nerva », *CRAI*, p. 132-136.

Hauser P., Rossi F., (1999), « L'amphithéâtre de Nyon : il était temps ! », *ASchw*, 22, p. 135-144.

Hellegouarc'h J., (1963), *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République* (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Lille, XI), Paris, Les Belles Lettres.

Hergueta D., (1930), "Antigua Geografía Burgalesa (Observaciones a un trapajo del Sr. Sanchez Albornoz)", *BIFG*, IX, 32, p. 76-84.

- Hanslik R., (1965), « M. Ulpius Traianus », *RE.*, Suppl. Bd. X, C. 1035- 1102, Stuttgart.
- Hernández Guerra L., (2001), *Epigrafía de época romana de la provincia de Salamanca*, Valladolid.
- Hernando Sobrino M<sup>a</sup> R., (2004), «De nuevo sobre los miliarios de Matalebreras», en *Excavando papeles. Indagaciones arqueológicas en los archivos españoles*, J. Gómez-Pantoja, ed., Alcalá de Henares, (Letras de Alcalá), p. 215-226.
- Home G., (1924), *Roman York: The Legionary Headquarters and Colonia of Eboracum*, London.
- Howald E., E. Meyer, (1941), *Die römische Schweiz. Texte und Inschriften*, Zürich.
- Hurlet F., (1997), *Les collègues du prince au temps d'Auguste et de Tibère : de la légalité républicaine à la légitimité dynastique*, Rome.
- Hurlet F., (2000), « Pouvoirs des images, Images du pouvoir impérial. La province d'Afrique aux deux premiers siècles de notre ère », *MEFRA*, 112, I, p. 297- 364.
- Hurlet F., (2001), « L'image du pouvoir impérial et sa localisation dans la ville : la singularité de la province d'Afrique aux deux premiers siècles de notre ère », dans *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans Antiquité*, Actes du colloque Angers, 28-29 mai 1999, édités par M. Molin et ses collaborateurs, de Boccard, p. 277- 289.
- Hurlet F., (2006), « Les modalités de la diffusion et de la réception de l'image et de l'idéologie impériale en Occident sous le Haut-Empire », dans *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, éd. par M. Navarro Caballero et J.-M. Roddaz, Bordeaux-Paris, Ausonius-CTHS, 2006, p. 49-68.
- Hübner E., (1888), "Monumentos epigráficos de las Baleares", *BRAH*, XIII, p. 465-477.
- Hübner E., (1862), *Die Antiken Bildwerke in Madrid*, Berlin.
- Instinsky H. V., (1942), « Kaiser und Ewigkeit », *Hermes*, 77, p. 311-355.
- Ibáñez A., (1990), « Nueva escultura thoracata en Montoro », *Revista de Arqueología*, 105, p. 62-63.
- Ibáñez A., (1991), "El hallazgo de una escultura militar romana en Montoro", *III Encuentros de historia local: Alto Guadalquivir* (Montoro, 1991), Baena, p. 73-78.
- Ibáñez A., (1991<sup>a</sup>), "Escultura militar de época romana", *Arqueología Urbana*, Córdoba, p. 52-55.

- Jacques J., (1990), *Les cités de l'Occident romain*, Paris.
- Jacques F., (1975), « Ampliatio et Mora : évergètes récalcitrants d'Afrique romaine », *Ant. Afr.*, 9, p. 159-180.
- Jacques F., (1977), « Les cens en Gaule au IIe siècle et dans la première moitié du IIIe siècle », *Ktèma*, 2, p. 285-328.
- Jacques F., (1981), « Volontariat et compétition dans les carrières municipales durant le Haut-Empire », *Ktèma*, 6, p. 261-271.
- Jacques F., (1984), *Le privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244)*, CEFR, 76, Rome.
- Jalloul A., (1992), « Le culte de liber Pater en Afrique à la lumière de l'épigraphie », *Afr. Rom.*, 9, 2, p. 1049-1065.
- Jelloul N., (2006), *Sousse. L'antique Hadrumetum*, Sousse.
- Jarrett M.G., (1963), « The African contribution of the imperial equestrian service », *Historia*, 12, p. 209-226.
- Jarrett M.G., (1972), « Un album of the Equestrian from North Africa in Emperor's service », *Epigraphische Studien*, t. 9, p. 146-232.
- Jaubert J. M., (1969), « Quelques inscriptions latines d'Algérie », *Ant. Afr.*, t.3, p. 149-151.
- Johnson S., (1989), *Hadrian's Wall*, Londres.
- Joulin L., (1901), *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosane*, Paris.
- Jucker H., (1984), «Trajanstudien zu einem Chalzedonbüstchen im Antiken Museum», *JbBerlMus*, 26, p. 17-78.
- Jucker H., (1963-64), «Poträtminiaturen von Augustus, Nero und Traian», *Schweizer Münzblätter*, 13, p. 81-92.
- Kallala N., (1980), *Les divinités capitoline en Afrique Proconsulaire à l'époque romaine*, thèse (inédate), Tunis.
- Kallala N., (1992), « Capitole d'Afrique et statuts municipaux », *CT*, t. 45 p. 159- 160.
- Kallala N., (2004), « *Musulamii et Siccenses* », *Afr. Rom.*, XV, Tozeur, 2002, Roma 2004, p. 407- 420.
- Khanoussi M., (1977), *Mercure dans l'Afrique romaine*, thèse (inédate), Paris.
- Khanoussi M., Maurin L., (1997), *Dougga (Thugga), Etudes épigraphiques*, Actes de la table ronde réunie à Bordeaux, 25-26 mai 1996, Ausonius Etudes 1, Bordeaux.

Khanoussi M., Maurin L., (2000), *Dougga, Fragments d'Histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles)*, INP-Ausonius, Memoires 3, Bordeaux –Tunis.

Khanoussi M., (1991), « Présence et rôle de l'armée romaine dans la région des grandes plaines », *Afr. Rom.*, IX, p. 319- 328.

Khanoussi M., (1993), « *Thugga* (Dougga) sous le Haut-Empire une ville double ? », *Afr. Rom.*, 10, p. 597- 602.

Khanoussi M., (2003), « Un détachement de la *legio VII Gemina Felix* à *Simitthus* (Chimtou), en Afrique Proconsulaire », *Actes du 4<sup>e</sup> colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes*, Sbietla, textes réunis par F. Bejaoui, p. 39- 50.

Kienast D., (1996), *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiser chronologie*, Darmstadt.

Kneissl P., (1969), *Die Siegestitulatur der römischen Kaiser. Untersuchungen zu den Siegerbeinamen des ersten Und zweiten Jahrhunderts* (Hypomnemata 23), Göttingen.

König I., (1979), « Les milliaires du département de la Haute-Loire », *Cahiers de la Haute Loire*, Le Puy-en-Velay, p. 29-47.

Koortbojian M., (2013), *The Divinization of Caesar and Augustus. Precedents, Consequences, Implications*, New York, Cambridge University Press.

Koppel E., (1985), *Die römische Skulpturen von Tarraco*, Berlin.

Labrousse M., (1956), « Inscriptions religieuses inédites de Lugdunum Convenarum », *AM*, 68, 2-3, p.133-151.

Ladjimi Sebai L., (2001), *Index général des inscriptions latines païennes de Carthage*, INP, Tunis.

Ladjimi Sabaï L., (2005), « La colline de Byrsa à l'époque romaine : Etude épigraphique et état de question », *Karthago*, XXVI, p. 11-335.

Lambrechts P., (1936), *La composition du sénat romain de l'accession au trône d'Hadrien à la mort de Commode*, Anvers, (1972).

Lara Peinado F., (1973), *Epigrafía Romana de Lérida (ERL)*, Lérida.

Lassère J.-M., (2005), *Manuel d'Epigraphie Romaine*, éd. A. J. Picard, Paris.

Lassère J.-M., (2015), *Africa, quasi Roma 256 av. J.-C.-711 apr. J.-C.*, CNRS éd., Paris

Lyasse E., (2008), « L'utilisation des termes *res publica* dans le quotidien institutionnel des cités. Vocabulaire politique romain et réalités locales », dans *Le Quotidien Municipal dans*

*l'Occident Romain*, sous la direction de Clara Berrendonner, Mireille Cébeillac-Gervasoni et Laurent Lamoine, Paris, p. 187-202.

Lebek W. D., 1988, « Consensus universorum civium Tab. Siar. Frg. II col b 21-27 », *ZPE*, 72, p. 235-240.

Lebègue A., (1891), « Notice sur les fouilles de Martres-Tolosanes », *BAC*, p. 346-423.

Lebel P., (1950), « Bornes, centuriation et cantonnements le long de la voie de Lyon au Rhin », *RAE*, 1, p. 154-161.

Le Bohec Y. (1989b), « Inscriptions inédites ou corrigées concernant l'armée romaine d'Afrique », *Ant. Afr.*, 25, p. 191-226.

Le Bohec Y. (1989), *La Troisième Légion Auguste*, Paris.

Le Bohec Y., (1989b), *Les unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique Proconsulaire et Numidie sous le Haut-Empire*, Paris, (C.N.R.S.).

Le Bohec Y., (2003), *Inscriptions de la cité des Lingons, Inscriptions sur pierre, Inscriptions Latinae Galliae Belgicae*, 1. *Lingones*, Paris.

Le Bobec Y., (2006), « L'architecture à Nantes sous le Haut-Empire romain », dans *Aere Perennius*, Hommage à Hubert Zehnacker, J. Champeaux, M. Chassignet éd., Paris,

Le Bohec Y., (2008), « Les activités des proconsuls d'Afrique de Trajan à Antonin le Pieux d'après l'épigraphie », *Epigraphica*, LXX, p. 229-245.

Le Bohec Y., (2008), *La province romaine de la Gaule Lyonnaise*, Dijon, 358 p.

Le Bohec Y., (2010), « Une conquête de Trajan oubliée », *Déserts de l'Afrique au pays des Allobroges*, Hommages offerts à François Bertrand, T.1, Textes réunis par Fabrice Delrieux et François Kayser, Université de Savoie, n° 16, p. 253-274.

Le Bohec Y., (2012), *Naissance, vie et mort de l'Empire romain. De la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère jusqu'au V<sup>e</sup> siècle de notre ère*, éd. A et J. Picard, Paris.

Lefebvre S., (1998), « Les critères de définition des hommages publics en Occident », *BSNAF*, p. 102-113.

Lefebvre S., (2000), « Les hommages publics rendus aux membres de la famille impériale de la mort de César à la mort de Domitien (regions II, IV et V) », dans M. Cébeillac Gervasoni (éd.), *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire de la mort de Domitien entre continuité et rupture. Classes sociales dirigeantes et pouvoir central*, CEFR 271, Rome, p. 267-305.

Lefebvre S., (2006), « L'image du prince et sa petite patrie dans le cadre des provinces occidentales sous le Haut-Empire », dans M. Navaro, J. M. Roddaz (éd.), *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, Paris, p. 85-115.



- Lefebvre S., (2016), « Rapport introductif. Espace et monumenta : loci memoriae », dans *Une mémoire en actes, espaces, figures et discours dans le monde romain*, S. Benoist, A. Daguet-Gagey, Ch. Hoët-van Cauwenberghe (dir.), Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, France, p. 67-76.
- Le Glay M., (1966), *Saturne africain*, 2 Vols., Paris
- Le Glay M., (1968), « Les Flaviens et l'Afrique », *MEFR*, 80, p. 201-246.
- Leiva Briones F., (1988), « Iliturgicola de ciudad estipendiaria a municipio latino (Fuente Tójar) », in *Ephemride Adarve*, 202/203, p. 35-41.
- Leiva Briones F., (1991b), « Iliturgicola, II parte », *Iliturgicola, la Voz de Tójar*, 3, p. 8-12.
- Leiva Briones F., (1994), «Trajano e Iliturgicola», *Crónica de Córdoba y sus pueblos III*, Córdoba, p. 302-312.
- Leiva Briones F., Leiva Fernández N. et Leiva Fernández J. N., (2005), «Letreros latinos procedentes de Iliturgicola (Fuente-Tójar, Córdoba) y de su territorio (Conventvs Astigitanvs)», *Antiquitas*, 17, p. 71-82.
- León P., (1995), *Esculturas de Itálica*, Seville.
- León P., (1993), «Las ruinas de Itálica. Una estampa arqueológica de prestigio», en Beltrán J. et Cascó F. (eds.), *La Antigüedad como argumento. Historiografía de Arqueología e Historia Antigua en Andalucía*, Seville, p. 29-61.
- León P., (2001), *Retratos romanos de la Bética*, Seville.
- Lepelley C. (1981), *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, t. II : *Notices d'Histoire municipale*, Paris ; Coll. des Etudes Augustiniennes, série "Antiquités", vol. 81.
- Lepelley C., (1992), « Une forme religieuse du patriotisme municipal : le culte du génie des cités dans l'Afrique romaine », dans *Afrique du Nord antique et médiévale*, Paris, C.T.H.S., 1992, p. 125-137 (actes du V<sup>e</sup> colloque international d'archéologie et d'histoire de l'Afrique du Nord, Avignon, 1990) = *Aspects de l'Afrique romaine, les cités, la vie rurale et le christianisme*, Rome, 2000, p. 39-53.
- Lepelley C., (2000), *Aspects de l'Afrique romaine, les cités, la vie rurale et le christianisme*, Rome.
- Lepelley C., (2005), « Deux ruptures dans l'histoire de l'Afrique romaine : les Flaviens et les Vandales », *Pallas*, 68, p. 49-62.
- Leschi L., (1946), « Inscriptions de Sétif et des environs », *BCTH*, p. XV - XVI
- Lepper A. F., (1948), *Trajan's Parthian War*, Londres.
- Leroy S., (1903), « Notice sur la borne milliaire du Vergy suivi d'Essai d'un classement chronologique des milliaires trouvés dans la Séquanie », *B.S.G.E.*, 6, p. 113-124 et 125-180.

Le Roux P., (1972), « Recherches sur les centurions de la VII Gemina », *MCV*, VIII, p. 89-147

Le Roux P., (1982), *L'armée romaine et l'organisation des provinces ibériques d'Auguste à l'invasion de 409*, Paris, Publication du Centre Pierre Paris 8.

Le Roux P., (1982), « Les Sénateurs originaires de la province d'Hispania Citerior au Haut-Empire romain », *Tituli*, 5, *Epigrafia e ordine senatorio*, II, Rome, p. 439-464.

Le Roux P., (1995), *Romains d'Espagne. Cités et politiques dans les provinces*, Paris, Armand Colin, 1995.

Le Roux P., (2006), *Romanos de España. Cuidades y política en las provincias (siglo II a. C.-siglo III d. C.)*, Barcelone.

Le Roux P., (2008), « Dans les centres monumentaux des cités de la Péninsule Ibérique au Haut-Empire : À propos de statues », dans *Le Quotidien Municipal dans l'Occident Romain*, sous la direction de C. Berrendonner, M. Cébeillac Gervasoni et L. Lamoine, Paris, p. 569-594.

Lesuisse L., (1961), « La nomination de l'empereur et le titre d'imperator », *AC*, 30, p. 415-428.

Luzón J. M., Castillo E., (2007), « Evidencias arqueológicas de los signos de poder en Itálica », dans T. Nogales, J. González (éds.), *Culto Imperial: política y poder*, Rome, p. 191-213.

Maderna C., (1988), *Iuppiter, Diomedes und Merkur als Vorbilder für römische Bildnisstatuen*, Heidelberg.

Madruga Flores J. V., (1992), « Los epígrafes de Fuente Tójar », *Iliturgicola-la Voz de Tójar*, 4, p.18-20.

Magioncalda A., (1991), *Lo sviluppo della titolatura imperiale da Augusto a Giustiniano: attraverso le testimonianze epigrafiche*, G. Giappichelli

Maier J.-L., (1983), *Genavae Augustae. Les inscriptions romaines de Genève (Hellas et Roma 2)*, Genève.

Magi F., (1945), *I rilievi flavi della Cancelleria* (Monumenti vaticani di Archeologia e d'arte pubblici a cura della ponteficia Accademia Romana di archeologia, vol. VII), Rome.

Mañanes T.-Solana J. M., (1983), « La política edilicia viaria imperial en la meseta septentrional de España », dans *Homenaje a Don Claudio Sánchez Albornoz*, p. 81-136, Buenos Aires.

- Mañanes T.-Solana J. M<sup>a</sup>, (1985), *Ciudades y vías romanas en la cuenca del Duero (Castilla-León)*, Valladolid.
- Mancini G., (1911), *Le statue loricatae imperiali* (éd. 1966), Rome.
- Mancini G., (1921/22), « Le statue loricatae imperiali », *BAC*, 50, p. 151-204.
- Manderscheid H., (1981), *Die Skulpturenausstattung der kaiserzeitlichen Thermenanlagen*, Berlin.
- Marec E., Pflaum H.-G., (1952), « Nouvelle inscription sur la carrière de Suétone l'historien », *CRAI*, p. 76- 85.
- Marinier S., (1974), « Procedimientos indirectos de datación epigráfica », *Miscellanea Arqueológica*, II, p. 7-12.
- Mariner Bigorra S., (1966), « Correcciones a lecturas de epígrafes barcinonenses del Museo Arqueológico de Barcelona », *Empúries*, 28 p. 123-138.
- Martin A., (1987), *La titulature épigraphique de Domitien*, Athenäum.
- Martin A., (2007), « La condamnation de la mémoire de Domitien : état de la question », dans S. Benoist et A. Daguey-Gagey (éds.), *Mémoire et histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité romaine*, Metz, p. 59-72.
- Mascaró J., (1958), *Els monumentos magalitics a l'illa de Menorca*, Barcelona.
- Mastino A., (1981), *Le Titolature di Caracalla e Geta attraverso le iscrizioni (indici)*, Studi di Storia Antica, 5, CLVEB, Bologna.
- Matthey D., (2012), « Trajan et Troie, Diomède et Rome : à propos d'une sculpture du Musée d'art et d'histoire », *Geneva*, 60, p. 53-64.
- Mattingly H., (1976), *Coins of the roman Empire in the British Museum*, vol. III : *Nerva to Hadrien*, London.
- Mattingly H., (1930), « Tribunicia potestate », *JRS*, 20, p. 79 - 91.
- Maurin L., Tassaux F., (1979), « Une borne routière de l'empereur Nerva à Saintes », *Gallia*, 37, p. 264-265.
- Maviglia A., (1913), « Gli attributi dei sostegni nella statuaria antica », *RM*, 28, p. 1-91.
- Mayer M., (2006), « Las dedicatorias a miembros de la domus Augusta julio-claudia y sus soporte: una primera aproximación », dans Paci Gianfranco (éd.), *Contributi all'epigrafia d'età augustea*. Actes de la XIII<sup>e</sup> rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain, Macerata, 9-11 settembre 2005, Tivoli, Tipigraf, « Ichnia », 8, p. 171-199.
- Mayer M., I. Rodà, (1998), « Los contactos entre el norte de África y la costa del conventus Tarraconensis », *Africa Romana*, (Atti del XII Convegno di studio, Olbia, 1996), Sassari, p. 1423-1433.

Mazzarino S., (1979), “ Note sulle Guerre Daciche di Traiano: reditus del 102 et itus del 105”, *RhM*, n.s., 122, I, p. 173-184.

M'Charek A., (1985), « Documentation épigraphique et croissance urbaine : l'exemple de Mactaris aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne », *Africa Romana*, II, 1984, Sassari, p. 213-224

M' Charek A., (1999), « De Saint Augustin à Al-Bakri. Sur la localisation de l'Ager Bullensis dans l'Africa latino-chrétienne et de "Fahs Boll" en Ifriqiya arabo-musulmane », *CRAI*, p. 115-140.

M' Charek A., (2005), « *Faustiana* en Byzacène : Un ancien domaine de *Q. A(nicius) F(austus)* en pays Musulame, 4- A propos du territoire des Musulames au second siècle après J.- C. : les progrès récents de la recherche en Tunisie », dans *Actes du 4<sup>e</sup> colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes*, Sbeitla, session, 2003, textes réunies par F. Bejaoui (INP), Tunis, p. 61-82.

Melchor Gil E., (2008), « *Mujer y honores públicos en las ciudades de la Bética* », dans *Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, Paris, p. 443-457.

Mériot Bl., (1912), « Les inscriptions de l'ancien Comté de Montbéliard et des seigneuries limitrophes », *M.S.E.M.*, XLI, p. 3-239.

Mériot Bl., (1953-1954), « Nouvelles éphémérides du pays de Montbéliard », *MSEM*, LIX, p. 1-125.

Merlin A., (1906), *Les revers monétaires de l'empereur Nerva (18 septembre 96-27 janvier 98)*, Paris.

Miller S. N., (1928), « Roman York : Excavations of 1926-1927 », *JRS*, XVIII, p. 61-99.

Miller K., (1964), *Itineraria Romana, Römische Reisewege an der Hand der tabula Peutingeriana dargestellt von*, Rome.

Mitchell St., (2014), « Trajan and the Cities of the East », dans Ioan Piso et Rada Varga (éd.), *Trajan und seine Städte. Colloquium Cluj-Napoca, 29. September-2. Oktober 2013*, Cluj-Napoca, p. 225-232.

Mokrani M. Aziz, (1999-2000), *Le culte de la Concorde et de la Fortune en Afrique romaine. Etude épigraphique*. Mémoire de D.E.A (inédit).

Mommsen Th., (1896), *Manuel des Antiquités romaines*, T. III et V : *Le droit public romain*, traduit sur la 3<sup>e</sup> éd. Allemande par P. Frédéric Girard, Paris.

Monchicourt M.-Ch., (1919), « Note sur Hamam- Sayala (*Aquae Traianae*, région de Béja) », *BCTH*, p. 131- 144.

- Morote J. (1979), « El trazado de la Vía Augusta desde Tarracone a Carthagine Spartaria. Una aproximación a su estudio », *Saguntum*, 14, p. 139-164.
- Muñiz Coello J., (1982), *Sistema fiscal en la España romana (Republica y Alto Imperio)*, Zaragoza.
- Musca D. A., (1979), *Le denominazioni del principe nei documenti epigrafici romani: contributo alla storia politico-sociale dell'Impero*. Fasc. I, II et III, Bari.
- Musca D. A., (1982), *Le denominazioni del principe nei documenti epigrafici romani, 27 a. C.-69 d. C. : contributo alla storia politico-sociale dell'Impero*. 2, Bari.
- Muthmann Fr., (1951), *Statuenstützen und dekoratives Beiwerk an griechischen und römischen Bildwerken : ein Beitrag zur Geschichte der römischen Kopistentätigkeit*, Heidelberg.
- Naddari L., (2000), « Une nouvelle borne des Musulames », *Africa*, 18, p. 43-51.
- Naddari L., (2008), « Entre Coloni et Musulamii. Une opération de délimitation des terres sous Trajan dans la vallée de l'Oued Sarrat », *Actes du 5<sup>ème</sup> colloque International sur l'Histoire des Steppes Tunisiennes, Sbeitla*, session 2006, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 157-184.
- Nash-Williams V. E., (1929), « Miscellanea : The Caerleon Excavations », *Archaeologia Cambrensis*, LXXXIV, p.140-145.
- Nash-Williams V. E., Nash-Williams A. H., ( 1935), *Catalogue of inscribed and sculptured stones found at Caerleon, Monmouthshire*, Cardiff.
- Navarro F., (1999), « P. Stertinius Quartus, Governatore di Numidia », *Epigraphica*, 61 p. 67-79.
- Ney Cl., Paillet J.-L., (2006), «La basilique de Baelo-Claudia : étude architecturale », in *Actas I Jornadas Internacionales de Baelo Claudia : balance y perspectiva*, (1966-2004), 25, 26 y 27 de octubre de 2004, Cádiz, Séville, p. 93-136.
- Niemeyer H. G., (1968), *Studien zur statuarischen Darstellung der römischen Kaisers*, Berlin.
- Niemeyer H. G., (1968), *Studien zur Statuarischen Darstellung der römischen Kaiser*. Monumenta artis romanae VII, Berlin.
- Niemeyer H. G., (1993), « Römische Idealplastik und der Fundort Italica », dans A. Nünnerich-Asmus, *Hispania Antiqua. Dekmäler der Römerzeit*, Mainz, p. 183-192.
- Nogales Basarrate T., Gonçalves L. J., (2004), « Images Lusitaniae: la plástica oficial de Augusta Emerita y su reflejo en Algunas ciudades Lusitanas », dans *Augusta Emerita*,

*Territorios, Espacios, Imágenes y Gentes en Lusitania Romana*, T. Nogales Basarrate (éd.), Monografías Emeritenses-8, Mérida, p. 287-337.

Nogales Basarrate T., Silva L. F. Nobre da, (2010), « Programas estatuarios en el foro de Regina (Baetica): príncipe julio-claudio, Genius y estatua colosal de Trajano. Una primera aproximación », *Escultura romana en Hispania*, VI: Homenaje a Eva Koppel, coord. par J. Manuel Abascal Palazón, R. Cebrián Fernández; E. María Koppel Guggenheim, p. 169-197.

Nogales Basarrate T., (2011), « Escultura romana en Augusta Emerita », Actas Congreso Internacional 1910-2010, *El Yacimiento Emeritense*, coord. par J. María Álvarez Martínez, P. Mateos Cruz, p. 411-462.

Noll R., (1986), *Die griechischen und lateinischen Inschriften der Wiener Antikensammlung. Kunsthistorisches Museum Wien, Katalog der Antikensammlung III, 2*, Vienne.

Nolla J. M<sup>a</sup>.- Rodà I., (2008/2009), « Novedadas en el tramo norte de la vía Augusta », *Anas* 21/22, p. 295-318.

Oehler H., (1961), *Untersuchungen zu den männlichen römischen Mantelstatuen. Der Schulterbauschtypus*, Berlin.

Ojeda Torres J. M., (1993), *El servicio administrativo imperial ecuestre en la Hispania romana durante el alto imperio*, I, *Prosopografía*, Séville.

Ojeda D., (2008), « El Trajano de Itálica y el Herrschertypus », *Romvla*, 7, p. 187-208

Ojeda D., (2009), *El Trajano de Itálica*, Sevilla

Ojeda D., (2010), « El "Adriano" colosal de Itálica », en J. M. Abascal, R. Cebrián (eds.), *Escultura romana en Hispania VI. Homenaje a Eva Koppel*, Murcia, p. 239-247.

Ojeda D., (2010), « Las representaciones estatuarías y los retratos de Trajano en Hispania: una revisión », *AEspA*, 83, p. 267-280.

Ojeda D., (2011), *Trajano y Adriano. Tipología estatuaría*, Sevilla.

Olivier Foix A., (1991), « Las primeras fuentes documentales escritas sobre la zona del Maestrazgo », dans *II Congrès d'Història del Maestrat* (Vinaròs, 1987), Vinaròs, p. 83-102

Ordoñez Agulla S., (1988), *Colonia Augusta Firma Astigi*, Ecija.

Ortiz Juárez D., (1986), *Catálogo artístico y monumental de la provincia de Córdoba*, IV: *Fuente Obejuna-Hornachuelos*, Cordoue.

Ott J., (1995), « Die Norischen Militärdiplome und ein neuer Statthalter der Provinz », *RSAnt.*, 25, p. 91-110.

Ozcáriz Gil P., (2013), « Funcionarios senatoriales y ecuestres con cargos en Hispania citerior y en Germania », *Actes du 1er Congrès Internacional d'Arqueologia i Món Antic, Govern i*

- societat a la Hispània romana Novetats epigràfiques Homenatge a Géza Alföldy*, Tarragona, 29-30 de novembre i 1 de desembre de 2012, éd. de J. López Vilar, Tarragona, p. 219-231.
- Pachterre F.G. De, (1909), *Musées et Collections archéologiques de L'Algérie et de la Tunisie : Musée de Guelma*.
- Pailler J. M. et Sablayrolles R., (1994), « Damnatio memoriae : une vraie perpétuité ? », dans Pailler J. M., R. Sablayrolles (éds), *Les années Domitien*, colloque de Toulouse, octobre 1992, Toulouse, p. 11-55.
- Pailler J.-M. (2003), « L'éloge du prince comme anti-éloge : l'exemplum du Panégyrique de Trajan, de l'Antiquité tardive au Pérou des Incas », dans I. Cogitore et F. Goyet (dir.), *L'éloge du Prince. De l'Antiquité aux temps des Lumières*, Grenoble, ELLUG, p. 65-79
- Palomero S., (1987), *Las vías romanas en la provincia de Cuenca*, Cuenca.
- Palomero S., (1983), «Las vías romanas de Segóbriga y su contexto en las vías romanas de la actual provincia de Cuenca », *Homenaje al Prof. Martín Almagro Basch*, III, Madrid, p. 247-262.
- Pallu de Lessert A.-C., (1896-1901), *Fastes des provinces africaines (Proconsulaire, Numidie, Maurétanie) sous la domination romaine*, vol. I : *République et Haut-Empire*, t. I-II, Paris.
- Pallu de Lessert M.-C., (1902), « De quelques titres données aux Empereurs sous le Haut-Empire », *MSAF*, 7<sup>e</sup> série, t. I, Paris, p. 52- 78.
- Papini M., (2000), *Palazzo Braschi. La collezione di sculture antiche*, Rome.
- Parsi B., (1963), *Désignation et investiture de l'empereur romain (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles après J.-C.)*, Paris.
- Paoli J., (1938), « Marsyas et le *Ius Italicum* », *MEFR*, LV, p. 96-130.
- Paquier M., (1989), « La voie romaine du Rhin entre Besançon et Mandeure (Doubs) : bilan des recherches récentes », *RAE*, 40, p. 30-45.
- Paribeni R., (1926-1927), *Optimus princeps, saggio sulla storia e sui tempi dell'imperatore Traiano*, Messine.
- Peachin M., (1990), *Roman imperial titulature and chronology, A.D. 235-284*, Amsterdam, J.G. Gieben.
- Pekáry T., (1985), *Das römischen Kaiserbelddnis in Staat, Kult und Gesellschaft, dargestellt anhand der Schriftquellen*, Berlin.
- Pérez Rodríguez J. M., Gillani G., (1996), «Nuevas aportaciones epigráficas sobre el tramo Augustobriga-Numantia de la vía XXVII del Itinerario de Antonino», *BSAA*, LXII, p. 185-207.

- Pérez Rodríguez J. M., Gillani G., "Nuevas aportaciones epigráficas sobre el tramo *Augustobriga-Numantia* de la vía XXVII del Itinerario de Antonino (Parte II)", *BSAA*, LXXII-LXXIII, 2006-2007, p.211-245.
- Pérez Pérez C., ((1980-1981), « Inscrición de Trajano hallada en Almedina », *CuPAUAM*, 7-8, 173-174.
- Perret L., (1929), *La titulature impériale d'Hadrien*, De Boccard, Paris.
- Petrikovits H. Von, (1967), « Ein Römisches Meilensteinfragment aus dem Xantener dom », *Epigraphische Studien*, 4, Cologne, p. 114-118.
- Pflaum H.-G., (1950), *Les procurateurs équestres sous le Haut – Empire romain*, Paris.
- Pflaum H.- G., Picard G.-Ch., (1951), « Note d'Epigraphie latine : I, les vicissitudes de *Bruttius Praesens* », *Karthago*, II, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres, p. 91- 99.
- Pflaum H.-G., (1960 et 1961), *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, I-II, Paris ; III, Paris, 1961.
- Pflaum H.-G., (1962), « Légats impériaux à l'intérieur de provinces sénatoriales », *Hommages à A. Grenier* (Coll. Latomus 58), Bruxelles, p. 1232 - 1242.
- Pflaum H.-G., (1965), "La part prise par les chevaliers romains d'Espagne à l'administration impériale" dans *Les empereurs romains d'Espagne*, Madrid-Italica 1964, Madrid, p. 87-122.
- Pflaum H.-G., (1968), « Les juges des cinq décuries originaires d'Afrique romaine », *Ant. Afr.*, 2, p. 153- 195 = *Scripta Varia*, I, *l'Afrique romaine*, 1978, p. 245-278.
- Pflaum H.-G., (1970), « Les officiers équestres de la légion VII Gemina », dans *Legio VII Gemina, Actes du colloque International (Léon 1968)*, Léon, p. 353-381.
- H.-G. Pflaum, (1970), « La romanisation de l'ancien territoire de la Carthage punique », *Ant. Afr.*, t. 4, p. 75-117 = *Scripta Varia*, I, *l'Afrique romaine*, 1978, p. 300-344.
- Pflaum H.-G., (1981), « La chronologie de la carrière de *M. Pompeius Macrinus Théophanes* », *Germania*, 37, 1959, p. 150- 155 = *Scripta-Varia*, II, *La Gaule et l'Empire romain*, Paris, p. 129- 134.
- Picard G.-Ch., (1941), « Note additionnelle au rapport de M. J. Zeiller sur Saint-Bertrand-de-Comminges », *CRAI*, p. 285-287
- Picard G.-Ch., (1942), « Sur la composition et la date des trophées de Saint-Bertrand-de-Comminges », *CRAI*, p. 8-17.
- Picard G.-Ch., (1946-1949), « Rapports sur l'activité du service des Antiquités de la Tunisie du 1<sup>e</sup> janvier au 30 avril 1947 », *BCTH*, p. 303-304.
- Picard G.-Ch., (1949), « Un collaborateur d'Hadrien : le consulaire *Bruttius Praesens* », *CRAI*, p. 298-302



- Picard G.-Ch., (1950), « Un homme de confiance d'Hadrien : Le consulaire *Bruttius Praesens* », *Rev. Afr.*, XCIV, p. 25 - 50.
- Picard G.-Ch., (1957), *Civitas Mactaritana, Karthago*, VIII.
- Picard G.-Ch., Mahjoubi A. et Beschouch A., (1963), « *Pagus Thuscae et Gunzuzi* », *CRAI*, p. 124 - 130.
- Picard G.-Ch., (1966), « Le *conventus civium romanorum* de Mactar », *Africa*, I, Tunis, p. 65 -76.
- Picard G., (1968), « Les thermes du Thiase Marin à Acholla », *Ant. Afr.*, 1968, p. 95-151
- Pinette M. (éd.), (1987), Autun-Augustodunum, capitale des Éduens, Catalogue de l'exposition, Autun, Hôtel de Ville, mars-oct. 1985, Autun, 411 p.
- Piso I., (1982), la place de la Dacie dans les carrières sénatoriales, *Acta Musei Napocensis*, XIX, p.39-49
- Pitillas Salañer, E., (2005): «*Lucius Terentius Rufus* [CIL II, 2424], un oficial de origen hispano (*Bracara Augusta, Tarraconensis*) de época del emperador Trajano», *Aquila Legionis*, 6, p. 57-67
- Poinsot L., (1904), « Les inscriptions de *Thugga* », *NAMS*, XIII, p. 173 – 174.
- Poinsot L., (1909), « Nouvelles inscriptions de *Thugga* (Dougga) », *NAMS*, XVIII, p. 83-174.
- L. Poinsot, (1923), « Inscriptions du territoire des Musulamii », *BSNAF*, p. 147-149
- Poinsot L., Lantier R., (1923), « *Q. Geminius Sabinus princeps peregrinorum* », *CRAI*, p. 197- 201.
- Poinsot L., (1938- 1940), «Une dédicace à Trajan trouvée à M'saken », *BCTH*, p.78- 85.
- Poinsot L., (1939), « M. Vettius Latro, procureur de Maurétanie Césarienne », *CRAI*, 83-2, p. 138-150.
- Poinsot Cl., (1962), « *Immunitas Perticae Carthaginiensium* », *CRAI*, p. 55-76.
- Pollini J., (1990), « Man or God : Divine Assimilation and Imitation in the Late Republic and Early Principate », dans Raaflaub Kurt A. et Toher Mark (éd.), *Between republic and Empire. Interpretations of Augustus and His Principate*, Berkeley-Los Angeles-Oxford, University of California Press, p. 334-363.
- Potter T., Johns C., (1992), *Roman Britain*, Londres.
- Poulsen F., (1933), *Sculptures antiques de Musées de province espagnols*, Copenhague.
- Poulsen F., (1914), « Römische Porträts in der Ny Carlsberg Glyptothek zu Kopenhagen », *RM*, 29, p. 38-70.
- Puerta Torres C., (1995), *Los Miliarios de la Vía de la Plata*, Tesis doctoral inédita, Madrid.

Queneau N., (2011), « Le comitat impérial : des *dona militaria* au consulat *iterum* », *Kentron*, 27, p.101-130.

Rachou H., (1912), *Catalogue des collections de sculpture et d'épigraphie du musée de Toulouse*, Toulouse.

Raepsaet-Charlier M.-Th., (1998), « Les Gaules et les Germanies », dans *Rome et l'intégration de l'Empire, 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.*, sous la dr. De C. Lepelley, Paris, p. 143-195

Raepsaet-Charlier M.-Th., (1999), « Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire : bilan et question », dans *Cités, municipales, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, p. 271-352.

Rankov B., (2012), « Trajan and the *peregrini* : the career of Q. Geminius Sabinus », dans *Visions de l'Occident romain : Hommages à Y. Le Bohec*, Cabouret, B., A. Gros Lambert, C. Wolff, éd., Lyon, p. 581-594.

Rebourg A., (1998), « L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) », *Gallia*, t. 55, p. 141-236.

Rebuffat R., (1972- 1973), « Les inscriptions des portes du camp de Bu Njem », *Libya Antiqua*, vol. IX- X, p. 99-100.

Reddé V. B., (1992), *Temples et cultes de Tripolitaine*, éd. CNRS.

Reinach S., (1897-1930), *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, Paris, I-IV.

Reinach S., (1910), « les têtes des médaillons de l'arc de Constantin à Rome », *Revue Archéologique*, 4<sup>ème</sup> série, t. XV, p. 118-131.

Rémy B., Ferber E., (1993), « Deux inscriptions romaines retrouvées (*CIL*, XII, 2492, 2504) », *Konos*, 8, p.58-64.

Rémy B., (2002), « L'organisation territoriale de la cité de Vienne », D. Garcia, Fl. Verdin (dir.), *Territoires celtiques, Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Paris, p. 173-184.

Rémy B., (2003), « Loyalisme politique et culte impérial dans la cité de Vienne au Haut Empire d'après les inscriptions », *RANarb*, 36, p. 361-375.

Reuter M., (1995), « Zur Inschriftenausstattung römischer Auxiliarstabsgebäude in den nordwestlichen Provinzen Britannien, Germanien, Raetien und Noricum », *SJ*, 48, p. 26-51(*Saalburg-Jahrbuch*).

Reyniers F., (1966), « Marques doliaires inédites à Oudhna (Tunisie) », *Rev. Arch. du Centre*, 5, p. 241-243

- Reynolds J. M., (1951), « Some inscriptions from Lepcis Magna », *PBSR*, XIX, p. 118 -121.
- Reynolds J. M., (1955), « Inscriptions of Roman Tripolitania : A supplément », *BPSR*, XXIII, p. 124-147.
- Richard J.- C., (1966), « Les funérailles de Trajan et le triomphe sur les Parthes », *REL*, 44<sup>e</sup> année, p. 351- 362.
- Richard J.- C., (1978), «Recherches sur certains aspects du culte impérial : Les funérailles des empereurs romains aux deux premiers siècles de notre ère», *ANRW*, II, 16, p. 1121- 1134.
- Richmond I. A., Webster G., (1951), « Excavations in Goss Street, Chester, 1948-9 », *Chester Architectural and Archaeological Society, (CASJ<sup>2</sup>) Journal of (Ser. 2)*, XXXVIII, p. 1-38.
- Río-Miranda Alcón J., Iglesias Domínguez M<sup>a</sup>.G<sup>a</sup>., (2001), «Nuevas aportaciones a la epigrafía y arqueología romana de Cáceres. Miliarios inéditos en la calzada de la Plata, término de Guijo de Granadilla», *Ahigal*, 5, p. 4-5.
- Río-Miranda Alcón J., Iglesias Domínguez M<sup>a</sup> G., (2006), «Nuevas aportaciones a la epigrafía y arqueología romana de Cáceres. 3. Miliario de Carcaboso (Inédito)», *Ahigal*, 25, p.15-16.
- Ripollès Alegre P. P., (1976), “Sinopsis de epigrafía latina castellanense”, *CPAC*, 3, p. 229-272.
- Ritterling E., (1932), *Fasti des römischen Deutschland unter dem Prinzipat*, Vienne.
- Rivero C. M. del, (1933), *El lapidario del Museo Arqueológico de Madrid. Catalogo ilustrado de las inscripciones latinas*, Madrid.
- Robinson M. D., (1913), “Inscriptions from the Cyrenaica”, *AJA*, XVII, p. 157-200.
- Rodà I., (1988), « Luci Minici Natal Quadroni Ver i la societat barcelonina del sen temps », *Revista de Catalunya*, 22, p. 37-51.
- Rodà I., (1997), « Los mármoles de Itálica. Su comercio y origen”, dans A. Caballos et León P. (eds.), *Itálica MMCC*, Sevilla, p. 155-180.
- Roddaz J.-M., Hurllet F., (2001), « le gouverneur et l’image du pouvoir impérial ; Recherches sur la diffusion de l’idéologie dynastique en Occident au Ier siècle ap. J.-C. », dans *Rome et ses provinces. Genèse et diffusion d’une image du pouvoir. Hommages à Jean-Charles Balty*, Bruxelles, p. 153-166.
- Roddaz J.-M., (2006), « La diffusion du thème de la victoire dans l’Occident romain », dans *La transmission de l’idéologie impériale dans l’Occident romain*, éd. par M. Navarro Caballero et J.-M. Roddaz, Bordeaux-Paris, Ausonius-CTHS, p. 221-246.
- Rodríguez Colmenero A., (1977), *Galicja Meridional Romana*. Bilbao.
- Rodríguez Colmenero A., (1997), *Aquae Flaviae : I. Fontes epigráficas da Gallaecia meridional interior*, Chaves.

- Rodríguez Berlanga M., (1903), *Catalogo del Museo Loringiano*, Malaga.
- Rodríguez Neila J. F., (1981), *Sociedad y administración local en la Bética romana*, Córdoba.
- Rodríguez Oliva P., (2009), “La escultura ideal”, dans P. León (coord.), *Arte romano de la Bética II. Escultura*, Seville, p. 42-151.
- Rodríguez Oliva P., (1993), « Ciclos escultóricos en la casa y en la ciudad de la Bética », *Actas de la Reunión sobre escultura romana en Hispania* (Mérida, 1992), Madrid, p. 23-61.
- Rodríguez de Berlanga M., (1903), *Catálogo del Museo Loringiano*, Málaga. (Éd. Par P. Rodríguez Oliva, Málaga 1995).
- Rodrigues Gonçalves L. J., (2007), *Stvdia Lusitania* (2), *Escultura romana em Portugal: uma arte do quotidiano*, Texto/Imagens, Mérida.
- Roldán Hervás J.M., (1971), *Iter ab Emerita Asturicain. El camino de la Plata*, Salamanca.
- Roldán Hervás J. M., (1974), *Hispania y el ejército romano*, Salamanque.
- Roman Y., B. Rémy et L. Riccardi, (2009), « Les intrigues de Plotine et la succession de Trajan à propos d’un aureus au nom d’Hadrien César », *REA*, 111, p. 508-517
- Romanelli P., (1925), *Leptis Magna*, Rome.
- Romanelli P., (1959), *Storia delle province romane dell’Africa*, Rome.
- Romanelli P., (1976), « L’arco di Traiano a Timgad » *Mél. P. Collart*, p. 317 -321
- Romero Carnicero F.-Jimeno Martínez A., (1976): «Consideraciones en torno a un miliario de la vía de Augustóbriga a Numancia», *Durius*, 4 (7-8), p. 169-174.
- Ronald S., (1989), « A dozen early priesthoods », *ZPE*, 77, p. 241-259.
- Rorschach R., (1865), *Catalogue des antiquités et des objets d’art*, Toulouse.
- Rosas Artola M. (1987), “Les troballes arqueològiques de Traiguera. Aportació a l’estudi de la Romanització al Baix Maestrat”, dans *I Congrés de Història del Maestrat*, Vinaròs, p. 153-165.
- Rosas M. (1995), «El Jaciment de les Carrasques (La Jana, Castelló) i la localització de la mansio d’Intibili», *Saguntum*, 29, p. 241-245.
- Rosselló I Verger V., (1992), “Les vies romanes al País Valencià, il·lusions i certeses”, dans *Estudios de Arqueología Ibérica y Romana. Homenaje a Enrique Pla Ballester*, Valencia, p. 619-637.
- Rosso E., (2000a), « La série de dédicaces Julio-claudiennes de Ruscino (Château-Roussillon) », *RAN*, 33, p. 202-222
- Rosso E., (2000b), « La présence de la domus impériale julio-claudienne à Saintes : statuaire et épigraphie », *Aquitania*, 17, p. 121-149.

Rosso E., (2003), « Groupes statuaires impériaux et séries de dédicaces en Gaule romaine », *BACTHS*, 30, p. 215-218.

Rosso E., (2006), *Image de l'empereur en Gaule Romaine. Portraits et Inscriptions*, Paris.

Rosso E., (2015), « Les « statues parlantes » de César et Brutus à Rome : paroles de pierre et identités usurpées », dans *Faire parler les statues et faire taire les statues. de l'invention de l'écriture à l'usage de l'explosif*, publication EFR, p. 245-295.

Roxan M., (1978), *Roman Military Diplomas 1954-1977*, London.

Rouchon U., (1947), *Le Velay gallo-romain et sa capitale Ruessio*, Le Puy.

Saint-Amans S., (2004), *La topographie religieuse de Thugga (Dougga) ville romaine d'Afrique Proconsulaire (Tunisie)*, Bordeaux.

Saladin H., (1909), « Fouilles de Chemmakh (Tunisie) », *BCTH*, p. CLVII-CLVIII.

Salomonson J.W., (1957), « Telephus und die römischen Zwillinge », *Oudheidkundige mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 38, p. 15-44.

Sánchez-Ostiz A. (ed.1999), *Tabula Siarensis. Edición, Traducción y Comentario*, Pamplona.

Santos Yanguas J., (2000), « La sociedad de Segovia en época romana reflejada en su epigrafía latina », *Segovia romana* (Catálogo de la exposición, Segovia, 29-30 octubre, 2000), Segovie, p. 153-155.

Santiago Fernández J. De, (2004), « La epigrafía: evolución conceptual y metodológica », *Documenta & Instrumenta*, 1 p. 203-220.

Sapène B., (1939), « Au forum de Lugdunum Convenarum, Inscriptions du début du règne de Trajan à l'entrée sud-est du portique du temple, leur importance historique et archéologique », *BSAMF*, 19, p. 171-202.

Sapène B., (1951), « Une récente résurrection dans les fouilles romaines de Saint-Bertrand-de-Comminges : Caius Iulius Serenus, personnage de Lugdunum Convenarum vers l'an 100 », *RC*, 64, 1, p. 21-33.

Sarmento M., (1933), *Dispersos. Colectânea de artigos publicados, desde 1876 a 1899, sôbre arqueologia, etnologia, mitologia, epigrafia e arte pre-histórica*, Coimbra.

Šašel Kos M., (2001), « *Varia Epigraphica* », dans G. Angeli Bertinelli, A. Donati (Hrsg.), *Atti del Collquio Internazionale di Epigrafia*, Bertinoro, 2000, Faenza, p. 394-395.

Saumagne Ch., (1962), « Capsa, les vestiges de la cité latine de Gafsa », *CT*, 10, p. 519- 531.

Schallmayer E., (1989), *Aquae-das römische Baden-Baden* (Führer zu archäol. Denkmälern in Baden-Württemberg 11).

Schattner Th., (1998), *Archäologischer Wegweiser durch Portugal*, Mainz.

- Schoppa H., (1963), *Die römische Kaiserzeit*, Wiesbaden.
- Schaad D. (dir.), J.-Ch. Balty, P.-A. Besombes, A. Bouquillon, (2007), *La Graufesenque (Millau, Aveyron)*, vol. I : *Condatomagus, une agglomération de confluent en territoire rutène : II<sup>e</sup> s. a. C. - III<sup>e</sup> s. p.C.*, Pessac, Fédération Aquitaine, coll. « Études d'archéologie urbaine », 378 p.
- Scheid J., (1998), *Commentarii fratrum arvalium qui supersunt. Les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av.-304 ap. J.-C.)*, Collection Roma antica, vol. 4, Rome
- Sehili S. (2002), Femmes propriétaires de domaines en Afrique romaine, CT, t. XLIX, n° 181, 47-64.
- Senent Ibáñez J.J. (1915/20), « Del riu Cènia al Millars.- La Vía Romana », *AIEC*, 6, p. 723-725.
- Settis S., A. La Regina, G. Agosti, V. Farinella, (1988), *La Colonna Traiana* Torino.
- Settis S., (1991), « La Colonne Trajane: l'empereur et son public », *RA*, p.186-198
- Sieveking J., (1931), « Eine Römische Panzerstatue in der Münchner Glyptothek », *Winckel Mannsprogramm*, 91, p. 3-34.
- Sillières P., (1977), « Le Camino de Anibal », Itinéraire des gobelets de Vicarello de Castulo à Saetabis », *MCV*, XIII, p. 31-83 (Mélanges de la Casa de Velázquez).
- Sillières P., (1979), « Trois nouveaux milliaires du Sud de l'Espagne », dans *XV Congreso Nacional de Arqueología*, Lugo, 1977, Saragosse, p. 1075-1088.
- Sillières P., (1979), « Trois nouveaux milliaires du Sud de l'Espagne », *XV CNA*, (Lugo, 1977), p. 1075-1088.
- Sillières P., (1982), « Une grande route romaine menant a Carthagene : la voie Saltigi-Carthago Nova », *MM*, 23, p. 247-257.
- Sillières P., (1990), *Les voies de communications de l'Hispanie méridionale*, Paris.
- Sillières P., (1995), *Baelo Claudia: une cité romaine de Bétique*, Madrid, (Coll. de la Casa de Velázquez, 51).
- Simon M., (1934), « Fouilles dans la basilique d'Hr. el Ateuch (Algérie) », *MEFR*, 51, p. 143-177.
- Smadja E., (2005), « Le culte impérial en Afrique », *Pallas*, 68, p. 333-349.
- Smallwood E. M., (1966), *Documents illustrating the principates of Nerva, Trajan, Hadrien*, Cambridge.
- Southern P., (1998), « La Bretagne », dans *Rome et l'intégration de l'Empire, 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.*, sous la dr. de C. Lepelley, Paris, p.197-229.

- Speidel M., (1990), « Ein unbekannter Patronus der Helvetier-Stadt Aventicum: Überlegungen zu CIL XIII 5089 », *MH*, 47, p. 149-162.
- Stefan A. S., (2005), *Les guerres daciques de Domitien et de Trajan. Architecture militaire, topographie, images et histoire*, EFR, 353.
- Steinhausen J., (1932), Archäologische Karte der Rheinprovinz, vol. I: *Ortskunde Trier-Mettendorf*, Bonn.
- Steinhausen J., (1936), *Archäologische Siedlungskunde des Trierer Landes*, Trier.
- Stemmer K., (1978), *Untersuchungen zur Typologie, Chronologie und Ikonographie der Panzerstatuen*, Berlin.
- Strong E., (1923), *La scultura romana da Augusto a Constantino I*, Firenze.
- Stuart Jones H., (1926), *A catalogue of the ancient sculptures preserved in the municipal Collections of Rome. The sculptures of the Palazzo dei Conservatori*, By H. Stuart Jones and the Members of the British School at Rome.
- Stylow A. U., (1993), “El municipium Falvium V(---) de Azuaga (Badajoz) y la municipalización de la Baeturia Turdulorum”, *Studia Historica (Historia Antigua)*, 9, p. 11-27.
- Syme R., (1958), « Consulates in absence », *JRS*, XLVIII, p. 1- 9.
- Taracena B., (1947), *Ars Hispaniae: historia universal del arte hispánico. 2, Arte romano*, Madrid.
- Taradell M., (1973), “Nuevo miliario de Chilches y notas sobre vías romanas y toponimia”, *PLAV*, 9, p. 89-98.
- Tarpin M., (2002), *Vici et Pagi dans l’Occident romain*, Rome.
- Thébert Y., (2003), *Les thermes romains d’Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen*, Rome.
- Thévenot E., (1969), *Voies romaines de la cité des Éduens*, (Coll. Latomus, 98), Bruxelles.
- Thomasson B. E., (1960), *Die Statthalter der römischen provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus*, Lund, t. II.
- Thomasson B.-E., (1984), *Laterculi Praesidum*, Göteborg.
- Thomasson B. E., (1996), *Fasti Africani. Senatorische und Ritterliche Amtsträger in den römischen Provinzen Nord Afrikas von Augustus bis Diokletian*, Stockholm.
- Tournal P., (1864), *Catalogue du Musée de Narbonnaise et notes historiques sur cette ville*, Narbonne, 2<sup>ème</sup> éd.
- Thouvenot R., (1941), *Une colonie romaine de Maurétanie Tingitane, Valantia Banasa*, Paris.

- Thouvenot R., (1946-1949), « Rapports sur les travaux archéologiques effectués au Maroc en 1947 », *BCTH*, p. 430-439.
- Thouvenot R., (1935), « Deuxième diplôme militaire trouvé à Banasa », *CRAI*, p. 408-415
- Thouvenot R., (1951), « Les diplômes militaires trouvés à Banasa », *PSAM*, 9, p. 135-182, pl. XXIX-XXX.
- Thouvenot R., (1951), « Fragments de diplômes militaires trouvés à *Julia Valentia Banasa* (Maroc) », *CRAI*, p. 432-436.
- Tissot Ch., (1888), *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, Paris.
- Tomlin R. S. O., Hassall M. W. C., (2003), « Roman Britain in 2002 : II. Inscriptions », *Britannia*, 34, 361-382.
- Tomlin R. S. O., Hassall M. W. C., (2004), « Roman Britain in 2003 : III. Inscriptions - Addendum et Corrigendum », *Britannia*, 35, p. 335-349.
- Toutain J., (1903), « Note sur une inscription trouvée dans le Djebel Asker au sud de Gafsa », *BCTH*, p. 202 – 207.
- Toutain J., (1906), « Nouvelles découvertes sur la voie de *Capsa* à *Turris Tamalleni* », *BCTH*, p. 245- 247.
- Toutain J., (1907), *Les cultes païens dans l'Empire romain*, 1<sup>e</sup> partie : *Les provinces latines*, t. I : *Les cultes officiels, les cultes romains et gréco – romains*, Paris.
- Toutain J., (1914), « Nouvelles inscriptions de Constantine et de la région recueillies par M. J. Bosco », *BCTH*, p. 146- 151.
- Trillmich W., (1998), « Las ciudades hispanorromanas: reflejos de la metrópoli », dans *Hispania. El legado de Roma*, Zaragoza, p. 163-174.
- Trillmich W., (1990), «Apuntes sobre algunos retratos en bronce de la Hispania romana », en *Los bronces romanos en España*, Madrid, p. 37-50.
- Trousset P., (1974), *Recherches sur le limes Tripolitanus du Chott – el – Djérid à la frontière tuniso- libyenne*, Paris.
- Trousset P., (1978), « Les bornes de Bled Segui. Nouveaux aperçus sur la centuriation romaine du sud tunisien », *Ant. Afr.*, t. 12, p. 125- 175.
- Trousset P., (2001), « Territoires de tribus et frontière au sud de l'Africa proconsularis », dans *Histoire des Hautes Steppes : Antiquité- Moyen Age*, actes du colloque de Sbeïtla, sessions 1998 et 1999, éd. F. Béjaoui, Tunis, 2001, p. 59 – 68.
- Tully G. D., (2005), « A Fragment of a Military Diploma for Pannonia Found in Northern England », *Britannia*, 36, p. 375-382.



Ulloa Chamorro P., (1999), «Nuevo miliario de la vía Augusta hallado en Castellón», *CPAC*, 20, p. 209-220.

Ubl H., (2003), « Eine Bauinschrift aus dem Alenlager Comagena », *RÖ*, 26, p. 23-29.

Valensi L., (1973), *Bordeaux, 2000 ans d'Histoire*, Catalogue d'exposition, sous direction Ch. Higounet, 2 éd..

Valette P. et Guichard V., (1991), « Le forum gallo-romain de Feurs (Loire) », *Gallia*, 48, p. 109-164.

Vant Dack E., (1975), « La papyrologie et l'histoire du Haut- Empire : les *formulae* des empereurs », *ANRW*, II, 16, p. 857- 888.

Vermeule C. C., (1959), « Hellenistic and Roman cuirassed statues », *Berytus*, 13, p. 1-82.

Vermeule C.C., (1966), « Hellenistic and Roman Cuirassed Statues: A second Supplement », *Berytus*, 16, p. 49-59.

Veyne P., (1960), « Une hypothèse sur l'arc de Bénévent », *MEFR*, LXXII, p. 191- 219.

Veyne P., (1964), « Epigraphica », *Latomus*, XXIII, fasc., 1, p. 30- 41.

Veyne P., (1976), *Le pain et le cirque : sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris.

Veyne P., (2002), « La lisibilité des images, propagande et apparat monarchique dans l'Empire romain », *Revue Historique*, 304-1, p. 3-29.

Vierneisel-Schlörb B., (1979), *Glyptothek München. Klassische Skulpturen*, Munich.

Vigier A., (2009), « L'énigmatique Vintius », *DHA*, 35, 2, p. 119-132.

Villanueva A. V., (2009), «Fasti Duovirales Coloniae Augustae Emeritae: reflexiones sobre la concepción, gestación y nacimiento de la ciudad de Mérida», *ZPE*, 170, p. 215-246.

Viollier D., (1927), *Carte archéologique du Canton de Vaud*, Lausanne.

Vidman L., (1982), *Fasti Ostienses*, Prague.

Wagner E., (1911), *Fundstätten und Funde aus vorgeschichtlicher, römischer und alamannisch-fränkischer Zeit im Grossherzogtum Baden 2. Das Badische Unterland* (Tübingen).

Walter H., Quenet J.-R., (1984), « La porte de la Bourgogne et ses confins jurassiens à l'époque romaine », dans *Le pays de Montbéliard et l'ancien évêché de Bâle dans l'histoire*. Acte du colloque franco-suisse, Montbéliard, Porrentruy, 24-25 septembre 1983, p. 31-45.

Walser G., (1967), *Die römischen Straßen in der Schweiz 1. Teil: Die Meilensteine (Itinera Romana 1)*, Bern.

- Walser G., (1969), « Meilen und Leugen », *Epigraphica*, 31, p. 84-103.
- Walser G., (1980), *Die römischen Inschriften in der Schweiz*, III, Bern.
- Ward J., (1909), « The Roman fort of Gellygaer. The baths », *Transactions of the Cardiff Naturalists' Society*, 42, p. 25–69.
- Ward J., (1913), « The Roman fort of Gellygaer. Discoveries made in 1913 », *Transactions of the Cardiff Naturalists' Society*, 46, p.1–20.
- Wegner M., (1939), *Die Herrscher-Bildnisse in antoninischer Zeit*, Berlin.
- Wegner M., (1953), « Roemische Herrscherbildnisse des zweiten Jahrhunderts in Spanien », *AEspA*, 26, p. 67-90.
- Wegner M., (1956), *Hadrian, Plotina, Marciana, Matidia, Sabina*, Berlin.
- West R., (1941), *Römische Porträt-Plastik*, Munich.
- Wiegels R., (1972), *Die römischen und Ritter aus den Hispanischen Provinzen*, Fribourg.
- Wiegels R., (1985), *Die Tribusinschriften des römischen Hispanien : ein Katalog*, Berlin.
- Wiegels R., (1995), « Inschriftliches aus dem römischen Remagen », *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, F. E. Koenig, S. Rebetez éd., Avenches, p. 529-544.
- Wilkes J., (1998), « Les provinces danubiennes », dans *Rome et l'intégration de l'Empire, 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.*, sous la dr. De C. Lepelley, Paris, p. 231-297
- Winkler, G., (1972), « Die römischen Meilensteine von Ivenca », *Arh. vest.*, 23, p. 417-423.
- Winkler G., (2005), « Neues zu den ritterlichen Prokuratoren von Noricum », dans Franziska Beutler- Wolfgang Hameter (Hrsg.), *Eine ganz normale Inschrift ...und Ähnliches zum Geburtstag von Ekkehard Weber*. Festschrift zum 30. April 2005 (Althistorisch-Epigraphische Studien 5), Vienne, p. 435- 442.
- Winkler G., (2005), « Das Allerneuerste zu den ritterlichen Prokuratoren von Noricum », *RÖ*, 28, p. 31-39.
- Wolff H., ( 1995), « Ein neues Militärdiplom aus dem Straubinger Vicus vom 16. August 116 n. Chr. », *JHVS*, 97, p. 21-33.
- Wolff E., « L'image de Trajan dans l'antiquité tardive et jusqu'à vers 800 », dans *Mémoires de Trajan, Mémoires d'Hadrien*, XLI<sup>e</sup> colloque International et Pluridisciplinaire d'HALMA, organisé du 28-30 septembre 2017, par S. Benoist, A. Gautier, Ch. Hoët-Van Cauwenberghe, R. Poignault, à l'Université de Lille-SHS. (à paraître).
- Wollgraff W., (1946), « Le pilier tombal », *CRAI*, p. 281-298.
- Wright R. P., (1949), « Roman Britain in 1948: II. Inscriptions », *JRS*, XXXIX, p. 112-115.
- Wright R. P., Richmond, I. A., (1955), *Catalogue of the Roman inscribed and sculptured stones in the Grosvenor Museum, Chester*, 2 ed., Chester.

Wright R. P., (1958), « Roman Britain in 1957: II. Inscriptions », *JRS*, XLVIII, p. 150-155.

Wright R. P., (1960), «Roman Britain in 1959: II. Inscriptions », *JRS*, l, p. 236-242.

Wulleumier P., (1948), *L'administration de la Lyonnaise sous le Haut-Empire*, Paris.

Zamora Canellada A., (2000), «Roma, desde el Museo de Segovia», *Segovia romana* (Catálogo de la exposición, Segovia, 29-30 octubre, 2000), Segovia, p. 63-67.

Zanker P., (1983), *Provinzielle Kaiserporträts: zur Rezeption der Selbstdarstellung des Princeps*, München.

Zanker P., (1987), *Augustus und der Macht der Bilder*, Munich, C. H. Beck.

Zeiller J., (Munich), « Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges 1933-1938 », *CRAI*, 1941, p. 278-285.

Zimmer G., (1989), *Locus datus decreto decurionum*, Munich.

**VOLUME II**  
**CATALOGUE ÉPIGRAPHIE ET STATUAIRE**

**Annexe I : Inscriptions d'identification incertaine**

**Annexe II : Planches de la Statuaire**

## Présentation du catalogue

La base de cette thèse est un catalogue double qui rassemble d'abord les inscriptions découvertes dans les provinces occidentales mentionnant l'empereur Trajan de façon assurée, comme dédicataire et comme dédicant, soit 316 textes, puis les inscriptions fragmentaires et dont l'attribution à Trajan reste incertaine, soit 29 textes. Ces inscriptions sont classées d'abord par provinces et, à l'intérieur de chaque province, par site de découverte, en suivant un ordre alphabétique. Au sein de chaque site, si on a plus d'une inscription, les textes sont classés par ordre chronologique. Les bornes milliaires sont placées en dernier, à la fin de chaque corpus provincial, étant donné que ces inscriptions sont placées dans l'espace rural, jalonnant les voies entre les cités, et qu'elles n'appartiennent pas à l'espace urbain. La même remarque est valable aussi pour les bornes limites, qui ne sont attestées dans notre catalogue que pour l'Afrique Proconsulaire. Elles sont placées juste après les inscriptions milliaires.

Chaque inscription est étudiée selon une fiche type qui comprend un nombre de rubriques :

*Titre du texte*

*Référence aux recueils épigraphiques* : les recueils épigraphiques sont précédés par l'*editio princeps*, s'elle est reconnue

*Lieu de découverte*

*Condition de découverte*

*Support : Nature, Matériau, Dimensions* : l'indication du support, soit la nature, le matériau, l'état de conservation et les dimensions, l'écriture

*État du monument*

*Ch. ép.*

*Hdl.*

*Lieu de conservation*

*Bibl.*

*Texte latin développé*

*Traduction*

*Datation*

*Remarques*

Ce catalogue comprend aussi 23 représentations statuaire étudiées selon une fiche type en suivant le modèle du *Corpus Signorum Imperii Romani*. Cette fiche regroupe les données nécessaires à propos chaque représentation selon les rubriques suivantes :

*Le lieu de découverte*

*Les conditions de découverte*

*Lieu de conservation (ville-musée)*

*Bibliographie*

*Restauration*

*Etat de conservation*

*Dimension*

*Matériau*

*Description*

*Datation et commentaire*

La documentation réunie est loin d'être exhaustive ; elle ne regroupe certainement pas toutes les inscriptions relatives à cet empereur étant donné la diversité des textes ainsi que le nombre élevé des publications. Outre les textes qui sont publiés dans les *corpora*, spécialement le *Corpus Inscriptionum Latinarum*, des découvertes récentes sont éditées dans des revues spécialisées dispersées entre plusieurs bibliothèques qui ne sont pas toujours accessibles, ce qui ne nous permet pas de fait un état exact des textes de empereur Trajan, dont il reste encore des inédits. La même remarque est valable aussi pour la statuaire, mais elle s'avère plus compliquée. Le choix s'est limité aux effigies de l'empereur qui sont de provenance purement provinciale. Parfois, la première édition ne mentionne pas où a été trouvée l'effigie ce qui pose un problème de provenance : est-ce que cette représentation est l'œuvre d'un atelier provincial, ou a été envoyée depuis Rome pour qu'elle soit exposée ailleurs? La bonne facture de certaines représentations ne permet pas aisément, même pour les spécialistes d'iconographie, de trancher entre une réalisation officielle et une réplique exécutée dans un atelier provincial ou local. En outre, les effigies impériales ont, en général, fait l'objet depuis l'antiquité de déplacements successifs, mais le plus malheureux est la disparition complète de la pièce suite à un incendie ou des opérations de spéculations.

On a pris en considération seulement les représentations qui ont été trouvées dans l'une des provinces occidentales (l'Afrique romaine, la péninsule Ibérique, les Gaules, les Germanies, la Bretagne et enfin le Norique et la Rhétie dans l'espace alpino-balkanique) et dont le lieu de provenance est connue par les éditeurs successifs de ces effigies, envoyées depuis l'antiquité de Rome vers l'une des cités provinciales ou des œuvres exécutées à l'échelle de la province ou la cité même. Cette sélection réduit ce constat à une vingtaine de représentations qui ne sont pas les seules certainement. D'autres effigies du même empereur ont été trouvées dans notre cadre géographique mais l'imprécision concernant le lieu de provenance nous a conduit à ne pas les intégrer dans ce catalogue ; à cela il faut ajouter la dispersion de ces effigies, exposées ou en réserves, dans des musées nationaux, des musées et collections privés. Notre approche sera limitée à ce qui est publié et d'identification provinciale certaine. Ce catalogue se termine par les planches des 23 représentations de Trajan.

Le catalogue sera suivi d'une première annexe qui regroupe toutes les inscriptions d'identification incertaine (29 au total), quand il nous a été difficile d'affirmer si le texte se rapporte à Nerva, Trajan ou à l'un de ses descendants immédiats, et, d'une deuxième annexe des planches des 23 représentations statuariques étudiées et commentées dans ce catalogue.

**AFRIQUE ROMAINE**

**AFRIQUE PROCONSULAIRE**



## Annaba (*Hippo Regius*)

AAAlg, f. IX, au 1/200.000<sup>e</sup>, Bône, n° 59

Annaba, l'antique *Hippo Regius*, dut sa fondation aux Phéniciens. Elle a obtenu le statut de municipes vraisemblablement d'Auguste<sup>1166</sup>, comme en témoigne une inscription mentionnant le *Municipium Augustum Hipponiensium Regionum*<sup>1167</sup>. Pour C. Lepelley, il existe des raisons sérieuses de penser que le statut de colonie lui fut accordé au temps des Flaviens<sup>1168</sup>.

### 1-Dédicace à T. Flavius Macer.

E. Albertini, 1921, p. CCV (AE, 1921, 19) = *ILAlg*, I, 3992.

*Lieu de découverte* : Annaba (*Hippo Regius*).

*Condition de découverte* : Découverte en 1921 dans les ruines d'Hippone dans « la propriété Borgeaud, à 250 m environ au sud-ouest des croisements des voies ferrées Bône-Guelma et Mokta el-Hadid ».

### *Support* :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 1,07 m ; l : 0,50 m.

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 3,5 cm (l.1, 2) ; 2,7 cm (l.3) ; 2,5 cm (l.4) ; 2,2 cm (l.5) ; 2 cm (l.6 et suivantes).

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : M. Christol, 1996, p. 29 ; H. Ben Romdhane, 2003, p. 50 ; M. Christol, 2005, p. 105 ; J. Gasco, 2005, p. 186 et 246 not. 29.

*T(ito) Flavio T(iti) f(ilio) Quir(ina tribu) Macro, / (duum)uir(o), fl(ami)ni perp(etuo) Am(maederensium), praef(ecto) gentis / Musulamiorum, / curatori frumen[ti] comparandi in / annona (sic) Urbis facta a divo Nerva / Traian(o) Aug(usto), / proc(uratori) Aug(usti) a[d] pra]edia saltus Hipponi[en]s(is) / et Theue[st]ini, proc(uratori) prouinc[i]ae S[ic]iliae, collegium Larum Caesaris n(o)stri / et liberti et familia item conduc(to)res qui in regione Hipponi[en]si / consistent ( sic).*

### *Apparat critique*

<sup>1166</sup> J. Gasco, 1972a, p. 34 ; J. Desanges, 1980, p. 201.

<sup>1167</sup> *ILAlg*, I, 109.

<sup>1168</sup> C. Lepelley, 1981, p. 113.

Selon E. Albertini :

L. 3-4 : *Ammaederensium* est une graphie moins bonne que *Ammaedarensium*.

L. 6 : L'inscription de Bône confirme, dans celle de *Calama*, l'emploi incorrect de l'ablatif *annona*.

L. 7 : L'abréviation *Traian(o)* est insolite.

L. 9 : L'ommission d'*Aug.* dans *proc. provinciae Siciliae* est peu correcte.

L. 13 : (la dernière), *consistent* pour *consistunt*.

*Traduction*<sup>1169</sup> : « À Titus Flavius Macer, fils de Titus, de la tribu Quirina, duumvir, flamine perpétuel d'Ammaedara, préfet du peuple des Musulames, responsable désigné par Nerua Traianus Auguste divinisé des achats de blé pour le ravitaillement de la Ville, procureur de l'empereur pour les domaines de l'ensemble foncier d'Hippone et de celui de Theveste, procureur de l'empereur pour la province de Sicile, le collège des Lares de notre César, et les affranchis et le personnel servile, ainsi que les fermiers qui sont établis dans le district d'Hippone».

*Datation* : L'inscription date vraisemblablement du règne d'Hadrien, Trajan ici est déjà divinisé.

### **Remarques**

Dédicace faite au même personnage honoré à *Calama* et donnant la même carrière<sup>1170</sup>. Trajan est appelé *divus Nerva Traian. Aug.* Le rédacteur du texte lui décerne le surnom de son père adoptif *Nerva*, son nom personnel *Traianus* sauf la désinence est à l'ablatif en "o" et le *cognomen* honorifique *Augustus* qui est abrégé en *Aug.*, comme il l'était de son vivant. D'habitude, après sa divinisation, Trajan n'est plus appelé *Nerva Traianus*. La mention de *diuus* excluait les noms et les titres habituels du prince selon A. Chastagnol<sup>1171</sup>. Le *cognomen* officiel *Augustus*, pour les empereurs autres qu'Auguste, est fréquemment omis.

Ce qui est nouveau par rapport à l'inscription de *Calama* ce sont les dédicants, qui sont : le collège des Lares de l'empereur, les affranchis et les esclaves et en outre les fermiers établis dans la région d'Hippone. Pour E. Albertini, le *Collegium Larum Caes(aris) n(o)stri* est une association qui rend un culte aux divinités protectrices du foyer familial de l'empereur

---

<sup>1169</sup> Texte traduit par M. Christol, 2005, p. 105.

<sup>1170</sup> *CIL*, VIII, 5351 (*ILS*, 1435) = *ILAlg.*, I, 285.

<sup>1171</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 276.

vivant<sup>1172</sup>. Trajan ici est *divus*. Il s'agit donc d'Hadrien. Le collège des Lares de César ordonnait semble-t-il que le nom de Trajan soit plus élaboré que d'habitude, en tant que *divus*. Il insiste sur l'épithète *Augustus*. Le nom complet du collège est : *Collegium magnum Larum et magnum Caesaris*.

## 2-Dédicace à C. Suetonius Tranquillus.

E. Marec et H.-G. Pflaum, 1952, p. 76-85 (*AE*, 1953,73).

**Lieu de découverte** : Annaba (*Hippo Regius*).

**Condition de découverte** : La dalle a été trouvée en 16 fragments en 1950, au cours du dégagement du péristyle bordant le côté Est du *forum* d'Hippone.

### **Support** :

- *Nature* : Dalle.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 1,20 m ; l : 2 m.

**État du monument** : La dalle est composée de plusieurs fragments jointifs.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 3,6 à 9 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : *CP*, p. 219-224, n° 96 ; H.-G. Pflaum, 1968, p. 159 ; M. S. Bassignano, 1974, p. 269, n° 2 ; J. Gascou, 2005, p. 186-187 et 247, not. 33.

*C(aio) Suetoni[o] / [---] fil(io)[ --- (tribu)] Tra[nquillo], / [f]lami[ni---], / [ adlecto i]nt[er selectos a di]uo Tr[a]/[iano Parthico, p]on[t(ifici)] Volca[nal]i, / [---a] studiis, a byblio[thecis,] / [ab e]pistulis / [Imp(eratoris) Caes(aris) Trai]ani Hadr[i]an[i Aug(usti)]. / [Hipponenses Re]gii, [d(ecreto) d(ecurionum)], / p(ecunia) p(ublica).*

**Datation** : L'inscription date du règne d'Hadrien.

### **Remarques**

Ce monument est dédié à l'auteur des "Vies des Douze Césars" : Caius Suetonius Tranquillus par les *Hipponenses Regii*. En tête du texte figure la fonction de flamine<sup>1173</sup>. A la

<sup>1172</sup> E. Albertini, 1921, p. CCVI, le *Collegium Larum Caes(aris) n(ostri)* est la section locale de ce *Collegium magnum* qui unit, à travers tout l'Empire, la *domus Augusta*.

<sup>1173</sup> Le flaminat de C. Suetonius Tranquillus est interprété différemment par les auteurs ; A. Piganiol estime qu'il s'agit d'un flaminat équestre (voir E. Marec et H.-G. Pflaum, 1952, p.85, discussion) ; J. Gascou, 2005, p. 187, montre que l'écrivain des douze Césars a obtenu ce flaminat à titre honorifique. En vue des charges qu'il a exercé auprès de Trajan puis d'Hadrien, il a pu rendre des services éminents à *Hippo Regius*, qui l'aurait remercié en faisant de lui le flaminate de la colonie ; lui-même n'exclut pas que Suétone soit originaire d'*Hippo Regius*.

ligne suivante l'indication d'un bienfait accordé par l'empereur Trajan à Suétone. Pour H.-G. Pflaum<sup>1174</sup>, la restitution de la titulature de l'empereur Trajan reste toujours incertaine, *diuus Traianus Parthicus*. Le même auteur n'exclut pas aussi que cette distinction soit accordée à Suétone. Les charges suivantes ont été remplies sous le règne d'Hadrien. La dédicace est érigée en vertu d'un décret des décurions et financée par la caisse municipale.

### **Borj Hellal**

*AAT, f. XXXI, au 1/50.000<sup>e</sup>, Ghardimaou, n° 77*

Borj Hellal se trouve à 8 km à l'est de *Simitthus*<sup>1175</sup>. Une grande forteresse byzantine construite sur les restes d'un bourg antique défendue par 15 tours carrées.

#### **3-Dédicace à Liber Pater pour le salut et la Victoire de l'empereur Trajan.**

*CIL*, VIII, 14546.

*Lieu de découverte* : Borj Hellal.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H.: 0,36 m ; l.: 2,30 m.

*État du monument* : La pierre est brisée dans sa partie inférieure.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 6,5-5 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*<sup>1176</sup> . : -

*Libero Patri Aug(usto) sacrum. Pro salute et Victoria(e)/ Imp(eratoris) Nervae Traiani Caesaris Aug(usti), Germ(anici), Dac[ici], / ---].*

*Apparat critique* : À la fin de la seconde ligne, nous avons du surnom *Dacicus* que les trois premières lettres *DAC*, mais comme il y a une lacune après ce titre, il aurait pu être gravé en entier ou encore abrégé en *DACIC*, car les deux abréviations sont courantes.

---

<sup>1174</sup> *CIL*, X, 1685 (*ILS*, 1397) voir E. Marec, H.-G. Pflaum, 1952, p. 81.

<sup>1175</sup> J. Desanges, 1980, p. 293.

<sup>1176</sup> Ni A. Bruhl, 1953, p. 223-238 (dans la partie consacrée à la province d'Afrique), ni A. Jalloul, 1992, p.1049-1065, qui a repris la question de l'expansion du culte de cette divinité à l'échelle de la province d'Afrique, ne font état de cette inscription trouvée à Borj Hellal.

**Traduction :** « Consacré à *Liber Pater* Auguste. Pour le salut et la Victoire de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces [---] ».

**Datation :** Trajan porte ici le surnom *Dacicus*<sup>1177</sup>, titre obtenu en automne 102 ap. J.-C. Il s'agit d'un *terminus post quem*. Cette dédicace fut érigée probablement pendant l'intervalle entre les deux guerres daciennes (102-106 ap. J.-C.).

### **Remarques**

Cette dédicace à *Liber Pater* pour le salut et la Victoire de l'empereur Trajan remonte aux premières années du second siècle, quand Trajan termine victorieusement la première guerre dacienne<sup>1178</sup>. *Caesar* se place d'habitude immédiatement après le prénom impérial en latin que gentilice ; il est ici inséré entre *Traianus* et *Augustus*, comme surnom. Outre les *tria nomina* privés et officiels, Trajan fut qualifié de *Germanicus*, abrégé par *Germ.*, surnom obtenu en 97, et de *Dacicus*, en 102, titre à partir duquel on peut dater l'inscription.

La dernière ligne de l'inscription est incompréhensible, elle pourrait évoquer les circonstances de la dédicace.

## **Carthage (*Karthago*)**

AAT, f. XIV, au 1/50.000<sup>e</sup>, la Marsa, n°1

La *Colonia Iulia Karthago*, dont la fondation est décidée par César en 44 av. J.-C.<sup>1179</sup>, fut réalisée après sa mort. Son fils adoptif Octave l'organisa en 29 av. J.-C. Elle englobe un territoire très étendu, la *Pertica Carthaginiensium*<sup>1180</sup> où co-existaient des *pagi* et des *ciuitates*. La colonie de Carthage obtient l'*ius Italicum* de Caracalla<sup>1181</sup>, entre 211-217, privilège exceptionnel, que reçurent en Afrique aussi Utique et *Lepcis Magna*.

### **4-Dédicace à l'empereur Trajan ?**

*CIL*, VIII, 25548 = *ILPBardo-A*, 8.

**Lieu de découverte :** Carthage (*Karthago*).

**Condition de découverte :** -

---

<sup>1177</sup> D. Kienast, 1996, p.123.

<sup>1178</sup> F. Hurlet, 2000, p.332.

<sup>1179</sup> C. Lepelley, 1981, p. 11.

<sup>1180</sup> Cl. Poinssot, 1962, p. 55 -76.

<sup>1181</sup> X. Dupuis, 1996, p. 62-63, montre que les épithètes *Aurelia Antoniniana* qui caractérisent les fondations de Caracalla n'apparaissent pas dans la titulature de la colonie de Carthage avant 211. Sept inscriptions, toutes datant du III<sup>e</sup> siècle, portent le nom de *Colonia Concordia Iulia Aurelia Antoniniana Karthago*. En se fondant sur cet indice et d'autres, il admet que Carthage a reçu ce privilège entre 211-217 ap. J.-C.

**Support :**

- *Nature* : Plaque ?
- *Matériau* : Marbre blanc.
- *Dimensions* : Ep. : 0,02 m.

**État du monument** : La plaque est brisée partout, sauf au sommet.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : de 4 à 2,5 cm ; Lettres bien gravées.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : P. Gauckler, 1901, p. 132, n° 42.

[---Tr]aiano A[ug(usto)---]/[---R]aenna, sc. domo ?

**Apparat critique** : La seconde ligne est restituée par P. Gauckler.

**Datation** : 98 / 117 ap. J.-C.

**Remarques**

L'inscription se rapporte à l'empereur Trajan. De sa dénomination, on a son surnom personnel *Traianus* et le *cognomen* honorifique *Augustus*. Le reste est incompréhensible. Le cas grammatical peut être le datif ou l'ablatif.

**5-Dédicace à Quintus Volte dius Optatus.**

H. de Villefosse, 1910, p. 135-139 (*AE*, 1910, 78 ; *ILS*, 9406) = *ILAf*, 390 = *ILTun*, 1050.

**Lieu de découverte** : Carthage (*Karthago*).

**Condition de découverte** : Trouvée à Carthage en 1910 ou un peu avant, « entre Saint Louis et la mer, à quelques pas de la ligne de tramway dans un terrain appartenant à M. Clermont » (H. de Villefosse). Selon les éditeurs des *ILAf*, le lieu de découverte serait la "Colline de Saint Louis".

**Support :**

- *Nature* : Piédestal.
- *Matériau* : Calcaire blanc.
- *Dimensions* : H : 1m ; l : 0,50 m ; ép. : 0,95 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : de 9 à 4 cm.

**Lieu de conservation** : « La pierre est aujourd'hui encadrée dans le mur de la ville sise 7, rue Kennedy à Carthage, au pied de la colline de Byrsa ».

**Bibl.** : M.G. Jarret, 1963, p. 212, n° 31 ; R. P. Duncan-Jones, 1967, p. 171, n° 68 ; H. G. Pflaum, 1970, p. 111-112 ; M.G. Jarret, 1972, p. 215, n° 132 ; M.S. Bassignano, 1974, p. 111-114 et 117-118 ; A.

Drine, 1986, Paris, I, p. 60 ; J. Gascou, 1987, n° 11, p. 105 ; D. Fishwick, 1996, p. 13-36 et surtout p.17-21 ; L. Ladjimi Sabaï, 2005, p. 166, n° 75 avec fig.

*Q(uinto) Voltedio L(ucii) [f(ilio) Arn(ensi tribu)]/Optato Aureliano, [fl(amini)] /diui Ner(uae), equo pub(lico) adle[ct(o) a diuo] / Traiano, et in quinq(ue) dec(uriis) ab [Imp(eratore)] / Caes(are) Hadriano Aug(usto), trib(uno) mi[l(itum) leg(ionis)]/ VI Victricis P(iae) F(idelis), aed(ili), praef(ecto) i(ure) [d(icundo), sac(erdoti ?)] / Cer(erum) ? sacror(um) ann(o) CLXXVII, [(duum)uiro], / (duum)uir(o) quinq(uennali), qui ob honorem, / cum (sestertium) CC mil(ia nummum) promississet, inla[tis] / aerar(io) (sestertium) XXXVIII mili(bus) leg(itimis) am[pliata] / pec(unia) spectaculum in amphi[theatro] / gladiatorum et Africanoru[m] / quadriduo dedit, d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).*

**Traduction :** « En l'honneur de Quintus Voltedius Optatus Aurelianus, fils de Lucius, de la tribu *Arnensis*, flamine du divin Nerva, doté du cheval public par le divin Trajan, et intégré parmi les juges des cinq décuries par l'empereur César Hadrien Auguste, tribun militaire de la VI<sup>e</sup> légion *Victrix*, Pieuse et Fidèle, édile, préfet chargé de dire le droit, prêtre des *Cérères* de l'année 177, duumvir, duumvir quinquennal, qui, en l'honneur de son duumvirat quinquennal, a promis une somme de 200 milles sesterces, la somme légitime de 38000 sesterces ayant été versée au trésor municipal, puis augmentée ; en outre, il a donné à ses frais pendant quatre jours un spectacle de gladiateurs et des chasses des bêtes africaines dans l'amphithéâtre, par décret des décurions, dépense publique».

**Datation :** La prêtrise des *Cereres* de l'an 177 a été accomplie entre 132-138 ap. J.-C. étant donné que l'*annus primus* de l'ère de ces divinités se situe entre 44 et 38 av. J.-C. Le duumvirat quinquennal est exercé après ce créneau. On ne sait pas d'une manière assurée quand Q. Voltedius a débuté sa carrière. J. Gascou penche pour la date de 44, comme origine de l'ère des *Cereres*<sup>1182</sup>, date de la fondation de la colonie de Carthage.

### **Remarques**

Base dédiée à Quintus Voltedius Optatus Aurelianus de la tribu *Arnensis*, citoyen de Carthage. Le texte de l'inscription nous donne la carrière de ce chevalier carthaginois dans l'ordre ascendant. Après l'exercice du flaminat du divin Nerva, il a été doté du cheval public par Trajan, "*a diuo Traiano*". Le mot *diuus* qui précède le nom le plus usuel d'un empereur

---

<sup>1182</sup> J. Gascou, 1987, p. 128.

lorsque celui-ci a obtenu du Sénat la *consecratio* exclut les autres noms de ce prince<sup>1183</sup>. Trajan est qualifié de *diuus Traianus*. L'épithète *diuus* est suivie de son nom le plus communément utilisé, *Traianus*.

### Chemmakh

Chemmakh est situé à 13 kms au nord-ouest de Zarzis, sur la route qui relie Zarzis à El-Kantara.

#### 6- Dédicace à la triade capitoline.

H. Saladin, 1909, p. CLVII ; R. Cagnat, 1909, p. 97-106 (*AE*, 1909, 240) = *ILA f*, 13 = *Epigraphica*, 2008, 235.

*Lieu de découverte* : Chemmakh.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Frise du Capitole.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Quatre fragments de frise du capitole, le fragment (a) est mutilé à droite, le fragment (b) paraît appartenir à une deuxième rangée de pierres placée au-dessous de celle qui comprenait (a), (b) et (c), ce fragment est mutilé de tous côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : Fragments (a), (b) et (c) : 14 cm (l.1) ; 12 cm (l.2) ; 11cm (l.3). Fragment (d) : 11 cm (l.1) ; 12 cm (l.2).

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : B. E. Thomasson, 1960, t. II, p. 58 ; N. Kallala, 1980, p. 53-54 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 51.

*[I(oui) O(ptimo) M(aximo), I]u[n]oni Reginae, Min[eruae A]ug(ustae) sacr[um, / Imp(eratore) Caes(are) Nervae] Traiano Aug(usto), Germ(anico), [Dac(ico), pont(ifice) max(imo)], trib(unicia) po[t(estate) XVII, imp(eratore) VI, co(n)s(ule) VI, p(atre) p(atriciae), / C(aius) Pomponius] f(ilius) Rufus Acilius[--- us Coelius S]parsu[s proco(n)(sul) ---] dedicauit cum [filis Q(uinto) Pomponio Marcello ? et C(aio) Pomponio P[---] to leg(at)is] s ?uis.*

*Traduction* : « Consacré à Jupiter Optimus Maximus, à Junon Reine, à Minerve Auguste. Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces,

<sup>1183</sup> A. Chastagnol, 1984, p. 275.



pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 17<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie. Caius Pomponius Rufus Acilius (...) Coelius Sparsus, proconsul, a dédié (ce monument) avec ses fils Quintus Pomponius Marcellus et Caius Pomponius P(...) tous deux légats (...)».

**Datation :** La 17<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 112 au 9 déc. 113. L'inscription date de 113 ap. J.-C.

### **Remarques**

On est en présence d'un texte gravé sur la frise du capitol de Chemmakh, dédié à Jupiter *Optimus Maximus*, Junon Reine et Minerve Auguste. Les *ILAf* placent la titulature de l'empereur Trajan au datif. Y. Le Bohec<sup>1184</sup> pense que le texte peut être au datif aussi bien qu'en ablatif. Le datif est difficilement admissible à cette époque alors que c'est tout à fait courant à l'époque sévérienne, on préférera plutôt un ablatif<sup>1185</sup>.

Cette inscription mentionne tous les noms et titres obtenus jusqu'à cette date : une dénomination officielle dont seule la filiation est omise, les titres liés aux victoires *Germ.* et *Dac.*, ensuite ses titres officiels avec des abréviations classiques. : *pont max., trib. pot. XVII, imp. VI, cos. VI et p.p.* Cette titulature complète s'explique d'une part par la nature officielle de l'inscription puisqu'elle est la dédicace du capitol de Chemmakh et d'autre part, parce qu'elle est dédiée par le gouverneur de la province, le proconsul accompagné de ses deux légats<sup>1186</sup>.

---

<sup>1184</sup> Selon Y. Le Bohec, 2008, p. 235, le texte peut être au datif ou à l'ablatif.

<sup>1185</sup> Il est à remarquer que les éditeurs de l'*AE*, 1909, 240, placent la titulature de l'empereur à l'ablatif.

<sup>1186</sup> Le proconsul et ses deux légats nous sont connus par trois textes de *Thubursicu Numidarum* (*ILAlg*, I, 1230 ; 1231 ; 1232) ; C. Pomponius Rufus Acilius Priscus Coelius Sparsus, consul suffect en 98, proconsul d'Afrique en 112-113 et pontife des sodalités, son fils Q. Pomponius Marcellus est un légat propréteur, consul désigné pendant le proconsulat de son père et enfin *sodalis Titialis*, le second fils C. Pomponius P(...) est un légat propréteur.

## Chimtou (*Simitthus*)

AAT, f. XXXI, au 1/50.000<sup>e</sup>, Ghardimaou, n° 70

*Simitthus* est localisé à Chimtou, dans la moyenne vallée de l'oued Majarda, au sud - ouest de *Bulla Regia*<sup>1187</sup>, sur la route menant de Carthage vers *Thagaste* et *Calama*. Auguste y installa, en 27 av. J.-C., une colonie de vétérans<sup>1188</sup>.

### 7-L'inscription du pont de Trajan à Chimtou.

CIL, VIII, 10117 (ILS, 293) = LBIRNA, 74.

*Lieu de découverte* : Chimtou (*Simitthus*).

*Condition de découverte* : Trouvée dans le lit de l'Oued Majarda.

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre jaune.
- *Dimensions* : 1,57 m x 1,82 m.

*État du monument* : La plaque est brisée à gauche.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : De 15 à 6 cm.

*Lieu de conservation* : Musée de Chimtou.

*Bibl.*: Ch. Tissot, 1888, T.II, p. 273-275 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 368, not. 19 ; M. Khanoussi, 2003, p. 44, fig. 8 p. 50 ; J.-M. Lassère, 2005, t. 1, p. 529-531.

*[Imp(erator) C]aesar diui / [Ner]vae f(iilius) Nerva / [Tr]aianus Optimus / [Au]g(ustus), Germ(anicus), Dacic(us), pont(ifex) / [ma]x(imus), trib(unicia) pot(estate) XVI, imp(erator) VI, / co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae), / [pon]tem nouum a fundamentis / [op]era militum suorum et / pecunia sua / [p]rouinciae Africae fecit.*

*Traduction*<sup>1189</sup> : « L'Empereur César Nerva Trajan, fils du divin Nerva, Optimus, Auguste, Germanique, Dacique, pontife suprême, revêtu de sa seizième puissance tribunicienne, salué six fois imperator, consul pour la sixième fois, père de la patrie, a fait édifier pour la province d'Afrique ce nouveau pont depuis ses fondations avec la main-d'œuvre de ses soldats et à ses frais ».

<sup>1187</sup> J. Desanges, 1980, p. 292.

<sup>1188</sup> C. Lepelley, 1981, p. 163.

<sup>1189</sup> Comme la traduction est de J.-M. Lassère et par respect pour ce grand savant on a gardé Germanique et Dacique au lieu de vainqueur des Germains, vainqueur des Daces.

**Datation :** 1<sup>er</sup> janvier-9 déc. 112 ap. J.-C. La 16<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 111 au 9 déc. 112. Il obtient le 6<sup>e</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 112 ap. J.-C.

### **Remarques**

La titulature de l'empereur place cette dédicace entre le 1<sup>e</sup> janvier et l'automne 112. Elle nous révèle un fait nouveau. Le surnom *Optimus* n'a été donné à Trajan d'une manière officielle qu'à partir de 114 ap. J.-C. D. Kienast le place entre le "10 août et le 1<sup>e</sup> septembre 114"<sup>1190</sup>. À cette date, Trajan est *trib. pot. XVIII, imp. VII*. Le texte de Chimtou prouve que le surnom est de deux ans antérieur en Afrique avant qu'il ne devienne officiel à Rome.

L'apparition de ce surnom sur l'inscription du pont de Chimtou peut s'expliquer par un double contexte. En 112, Trajan a revêtu le 6<sup>e</sup> consulat après 8 ans d'interruption. Il inaugurerait les principaux monuments de son forum<sup>1191</sup>. C'est l'apogée de son règne. De plus, l'inscription du pont de Chimtou se range dans le cadre de ce qu'on appelle l'évergétisme impérial<sup>1192</sup> et perpétue le souvenir d'un œuvre grandiose réalisé au profit de la province romaine d'Afrique comme le prouve la titulature qui est au nominatif. Elle commémore la construction d'un pont neuf sur l'oued Majarda. Les travaux sont réalisés «grâce à la main-d'œuvre militaire de ses soldats et à ses frais ». L'apparition du surnom *Optimus* dans cette inscription peut être interpréter comme qu'un acte de propagande impériale.

---

<sup>1190</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>1191</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 89.

<sup>1192</sup> J.-M. Lassère, 2005, p. 531.

## Constantine (Cirta)

AAAlg, f. XVII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Constantine, n° 126

*Cirta*, aujourd'hui Constantine fut capitale du royaume numide depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Après la victoire de *Thapsus*, elle a été donnée par César à l'aventurier *P. Sittius*<sup>1193</sup>. *Cirta* devint colonie romaine au temps d'Auguste sous le nom de *Colonia Iulia Iuuenalis Honoris et Virtutis Cirta*<sup>1194</sup>. Pendant le Haut-Empire, elle forme le centre d'une confédération qui groupait trois autres colonies : *Rusicade*, *Chullu* et *Mileu*, appelée la *Res Publica Quattuor Coloniarum Cirtensium*<sup>1195</sup>.

### 8-Dédicace à l'empereur Trajan.

*CIL*, VIII, 6988=*ILAlg*, II-1, 552.

**Lieu de découverte** : Constantine (*Cirta*).

**Condition de découverte** : Fragment trouvé « dans la rue du 26<sup>e</sup> de ligne » par Charbonneau.

#### **Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,44 m ; l : 0,41m.

**État du monument** : Fragment d'une inscription brisé à gauche et à droite et incomplet en bas.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[I]mp(eratori) Ner[vae] / Traiano / [Cae]sari Aug(usto), Ger[man(ico), / Da]cico, p(atri) p(atriciae), p(ontifici) [m(aximo, ---)].

**Traduction** : « À l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, père de la patrie, pontife suprême, [---] ».

**Datation** : Trajan a reçu le surnom *Dacicus* en automne 102 ap. J.-C. Cette dédicace date entre 102 et 114, avant l'attribution du surnom *Optimus*.

<sup>1193</sup> J. Gascou, 1972a, p.113-114 ; J. Desanges, 1980, p. 195-196 ; C. Lepelley, 1981, p. 383.

<sup>1194</sup> *CIL*, VIII, 7041 = *ILAlg*, II, 626.

<sup>1195</sup> J. Desanges, 1980, p. 192, affirme que la première mention des *III Coloniae* de la Confédération Cirtéenne date du règne de Trajan, probablement entre 103 et 105 ap. J.-C. comme en témoigne une inscription (*CIL*, VIII, 7069 = *ILAlg*, II, 659). Cette date peut être modifiée suite à la nouvelle lecture de ce *cursus* incomplet, attribué selon l'opinion traditionnelle à *L. Minicius Natalis* qui commanda en Numidie de 103 à 105 ap. J.-C., faite par F. J. Navarro, 1999, p.67-79.

## Remarques

*Caesar* n'est pas à sa place ordinaire comme gentilice car il est intercalé entre *Traianus* et *Augustus*. La filiation est omise. Le surnom *Germanicus* est abrégé de différentes manières sur les inscriptions qui se rapportent à l'empereur Trajan. On trouve souvent *Ger.*, *Germ.* ou le surnom écrit en toutes lettres. Ici, il est abrégé en *German*. Le sigle *PP* précède le grand pontificat. Il occupe d'habitude la dernière place après tous les titres réguliers de l'empereur.

### 9-Dédicace à l'empereur Trajan.

*CIL*, VIII, 6989 = *ILAlg*, II-I, 553.

**Lieu de découverte** : Constantine (*Cirta*).

**Condition de découverte** : Fragment trouvé dans le soubassement d'une maison de la rue Vieux, par M. Costa.

#### Support :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H. : 0,32 m ; l. : 0,75 m.

**État du monument** : Fragment d'une inscription de deux lignes.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[---]*Dacico, l(oco) p(ublico) / p(ecunia) p(ublica).*

**Traduction** : « [---], vainqueur des Daces. Sur un lieu public, par une dépense publique».

**Datation** : La dédicace est postérieure à 102, à la fin de laquelle Trajan prit le surnom *Dacicus*. Elle va jusqu'au 7 ? août 117 ap. J.-C., date du décès de l'empereur.

## Remarques

Les deux lignes qui restent de cette dédicace nous indiquent qu'elle est faite aux frais de la cité de *Cirta* et érigée dans un lieu public. Le surnom *Dacicus*, en toutes lettres, se rapporte à l'empereur Trajan, le premier *Dacicus*, il s'agit d'un *terminus post quem*<sup>1196</sup>.

---

<sup>1196</sup> L'empereur Trajan, seul qui est qualifié de *Dacicus*, alors que les autres empereurs qui portent ce surnom sont appelés *Dacicus Maximus* comme Maximin le Thrace, Trajan Dèce, Gallien et Aurélien, voir à ce propos R. Cagnat, 1914, p. 200, 202, 205 et 208. Quant à Antonin le Pieux, il est appelé *Dacicus* sur une inscription de Carthage, *CIL*, VIII, 12513, mais cette inscription peut-être fautive selon R. Cagnat, 1914, p. 191, not. 1.

### 10-Dédicace à un légat de l'empereur Trajan.

*CIL*, VIII, 7069 = *ILAlg*, II, 659 ; F. J. Navarro, 1999, p. 67-79 (*AE*, 1999, 1857).

**Lieu de découverte** : Constantine (*Cirta*).

**Condition de découverte** : « Dans les anciennes fortifications de la porte vallée ».

**Support** :

- *Nature* : Pierre.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,72 m ; l : 0,78 m.

**État du monument** : La pierre est brisée en haut, à gauche et à droite.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: A. Pallu de Lessert, 1896, p. 180.

[---] / [sodali] Augustali [---/---], tribuno ple[b(is), praetori, / leg(ato) Imp(eratoris) Caesaris N[ervae Tra]iani Aug(usti), Germ[anici, Dacici / ---] patrono III[I coloniarum], / d(ecreto) d(ecurionum, [p(ecunia) p(ublica)]).

**Traduction** : « [---] membre des Sodales Augustales, [---], tribun de la plèbe, préteur, légat de l'empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces [---], patron des quatre colonies. Par un décret des décurions, dépense publique ».

**Datation** : Cette dédicace est postérieure à 102 (le *cognomen Dacicus*) et antérieure à 117. Si la lecture de F. J. Navarro est juste, l'inscription est antérieure à 114. Trajan n'est pas encore *Optimus* quand P. Stertinius Quartus est en Numidie entre 108 et 111.

### Remarques

Dédicace érigée en l'honneur d'un légat de l'empereur Trajan en Afrique par les autorités officielles de *Cirta*. Les éditeurs du *CIL* et des *ILAlg* l'ont identifié avec L. Minicius Natalis, qui commanda en Numidie de 103 à 105<sup>1197</sup>.

Une nouvelle lecture de ce *cursum* incomplet faite par F. J. Navarro montre que cette attribution à Natalis est impossible. Le candidat possible est P. Stertinius Quartus, légat impérial à Lambèse de 108 à 111, si la restitution de Navarro est bonne. Trajan était pendant ces années *Dacicus* et pas encore *Optimus*. Son nom se présente donc comme suit : *Imp.*

<sup>1197</sup> *RE*, XV, 2, 1828-1836, s. v. n°18, *Suppl.* XIII, 317 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 51, n° 65.

*Caesar Nerva Traianus Aug., Germanicus, Dacicus*. Notons que la titulature incluse dans un *cursus honorum* est souvent très abrégée. Ainsi, le gentilice *Caesar* et les *cognomina ex virtute Germanicus* et *Dacicus* sont écrits en toutes lettres. On note aussi l'omission de la filiation. Cette inscription du temps de Trajan, est le plus ancien texte actuellement connu qui mentionne les *Quattuor Coloniae*.

### Djemila (*Cuicul*)

AAAlg, f. XVI, au 1/200.000<sup>e</sup>, Sétif, n° 233

Djemila, l'antique *Cuicul*, est située à 83 km à l'ouest de *Cirta*, à 38 km au nord-est de *Sitifis*<sup>1198</sup>. C'est une colonie de vétérans. J. Gascoü attribue la fondation de *Cuicul* à Trajan qui aurait poursuivi la politique de son père adoptif dans les confins de la Numidie<sup>1199</sup>.

#### 11-Dédicace pour le salut (?) de l'empereur Trajan.

ILAlg, II-3, 7774.

*Lieu de découverte* : Djemila (*Cuicul*).

*Condition de découverte* : Sous-sol de la basilique Julienne.

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : La pierre est brisée en haut, à droite et incomplète en bas.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 4 cm ; 1.4: Hedera.

*Lieu de conservation*: -

*Bibl.*: -

[--- *Imp(eratoris) Caes(aris) Nervae Tra] iani Aug(usti), Ger(manici), Dac(ici), pontificis] / maxim[i, trib(uniciae) pot(estatis), imp(eratoris)...], / co(n)s(ulis) [...], p(atris) p(atriciae), ---] / Quintus Iun[ius---] / po[ntifex] / [---].*

*Traduction* : « [---] (de) l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (...), acclamé *Imperator* (...), consul [...], père de la patrie], (...) Quintus Iunius (...) pontife, [---]».

<sup>1198</sup> J. Gascoü, 1972a, p. 108, not. 2 ; C. Lepelley, 1981, p. 402.

<sup>1199</sup> J. Gascoü, 1972a, p. 110.

**Datation :** Entre 102-117 ap. J.-C. Cette dédicace est postérieure à 102 (le surnom *Dacicus*). Si la restitution du texte est bonne, on est avant l'octroi du titre de *Parthicus* (20-21 février 116). Mais l'inscription pouvait être postérieure à 117 puisque ne nous savons pas ce qui manque exactement.

### **Remarques**

La titulature de l'empereur est au génitif. La dédicace dont le début manque serait faite pour le salut de l'empereur Trajan. D'après la restitution proposée, la filiation est omise. Le chiffre des puissances tribunicienes, celui des salutations impériales et celui des consulats ont disparu. La pierre est brisée à droite et incomplète en bas. Le grand pontificat est écrit en toutes lettres, *pontifex maximus*. Généralement, il est abrégé en *pont. max*, *pontif. max*. et rarement par le sigle *PM*.

Au début de la sixième ligne figurent les lettres *Po. S*. Gsell propose de les restituer en *pontifex*. Le dédicant *Quintus Iunius* dont le surnom a disparu serait un pontife de la colonie de *Cuicul*. Le commenditaire a mis par conséquent en valeur le grand pontificat en l'écrivant en toutes lettres. Nous ne savons pas si ce pontife agit en son nom ou au nom de sa cité.

### **12-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, VIII, 8315 = *Louvre*, 85 = *ILAlg*, II-3, 7772.

**Lieu de découverte :** Djemila (*Cuicul*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Un piédestal.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H. : 1,70 m ; l. : 0,56 m.

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 6 cm.

**Lieu de conservation :** Au Musée de Louvre à Paris sous le n° 2098.

**Bibl. :** -

*Imp(eratori) Caes(ari) / diui Ner/uae f(ilio) Ner/uae Traia/no Aug(usto), Ger(manico), / Dacico, p(ontifici) m(aximo), / trib(unicia) pot(estate) / XI, co(n)s(uli) V, p(atri) p(atriciae), / d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).*



**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 11<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie. Par Décret des décurions. Dépense publique ».

**Datation :** La 11<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 106 au 9 déc. 107. Cette dédicace date donc de l'année 107 ap. J.-C.

### **Remarques**

Base érigée en l'honneur de l'empereur Trajan en 107 ap. J.-C. Le rédacteur du texte a employé une titulature très abrégée et des lignes très courtes pourtant la dédicace est officielle et a été faite par la cité qui a dû offrir une statue, puisque le support est un piédestal. Elle est érigée en vertu d'un décret des décurions et financée de la caisse publique.

Les salutations impériales sont omises, mais la puissance tribunicienne permet de préciser davantage la datation. Pendant sa 11<sup>e</sup> année de règne Trajan est *imp. VI*, comme cette salutation a été obtenue en fin 106 et que notre inscription date de 107, l'on se demande si ce texte n'est pas à mettre en rapport avec la victoire de Trajan sur les Daces en 106 ap. J.-C.

### **13-Dédicace à Trajan Père.**

*CIL*, VIII, 8316 (*ILS*, 307) = *ILAlg*, II-3, 7773.

**Lieu de découverte :** Djemila (*Cuicul*).

**Condition de découverte :** Au sud-ouest place du Capitole.

**Support :**

- *Nature* : Un dé de piédestal.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** Mutilé dans toute sa hauteur du côté droit, dans un cadre.

**Ch. ép. :** H.: 0,83 m; l. max. : 0,21m.

**Hdl. :** 5 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** -

*M(arco) Vlp[io] Traian[o] / patr[i]./ Imp(eratoris) Cae[s(aris)] / Nervae [Tra]/iani Au[g(usti), Ger(manici)], / Dac(ici), po[nt(ificis) max(im)], / tr(ibunicia) po[t(estate)][...], co(n)s(ulis)] / VI, p(atris) p(atriciae). [D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica)?].*

**Traduction** : « À *Marcus Vlpius Traianus*, père de l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie. [Par décret des décurions. Dépenses publiques ?] ».

**Datation** : Trajan inaugura le 6<sup>e</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 112. Cette dédicace à son père date de 112 ou un peu plus tard, avant 116 ap. J.-C. puisque l'empereur n'est pas encore semble-t-il *Parthicus*, surnom qu'il a obtenu en 20-21 février 116.

### **Remarques**

Dédicace au père de l'empereur Trajan datée par le sixième consulat du prince du début de l'année 112<sup>1200</sup>. Trajan n'est pas encore *Optimus*. Il le fut en 114. Le chiffre des puissances tribunicienne a disparu. Les salutations impériales sont omises. Mais, le consulat permet de dater le texte de 112 au moins. Le 1<sup>er</sup> janvier 112, Trajan est *trib. pot. XVI, imp. VI et cos. VI*.

Trajan père n'appartient pas de son vivant à la *domus Augusta*, pourtant et d'après J. Beaujeu<sup>1201</sup>, il a reçu l'apothéose en 112 avec Marciana qui mourut le 28 août de la même année. Et comme il n'est pas dit *diuus* alors que l'inscription date de 112, on déduit que l'information n'était pas encore parvenue en Numidie ou le titre est omis qu'elle soit de 112 ou de 114. Au contraire, M. Durry<sup>1202</sup> pense que Trajan père était décédé avant l'adoption de Trajan fils par Nerva. Il est élevé au rang des *diui* après 114 puisque la dédicace de *Cuicul* ne l'appelle pas *diuus*.

---

<sup>1200</sup> Trajan père fut honoré par une autre dédicace en tant que *diuus* (*IRT*, 17) : *Diuo Traiano patri*.

<sup>1201</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 88, not.7 et p. 89, not. 3 ; à propos de l'apothéose de Marciana, on se reporte au P. Gros, 1967, p. 117-120

<sup>1202</sup> La date de l'apothéose de Trajan père comme celle de sa mort est sujette à discussions ; voir M. Durry, 1965, p. 50 et surtout p. 51-54, qui pense que Trajan père est décédé avant l'année 100 puisque Pline dans son *Panegyrique* parle de celui-ci comme étant mort. Pour B. Beaujeu, 1955, p. 88, not. 7, le problème c'est qu'aucune mention de la mort de Trajan père n'existe dans les Fastes d'Ostie de l'année 112 où il est mentionné la mort de Marciana ni dans les trois années qui suivent.

## Djerba (*Meninx*)

*Meninx* se trouve à l'extrême sud-est de l'île de Djerba au lieu dit El-Kantara du côté du continent<sup>1203</sup>. Il est le chef lieu de l'île entre les derniers temps de Carthage et le III<sup>e</sup> siècle de l'empire romain<sup>1204</sup>. La dédicace de L. Minicius Natalis mentionne le nom des habitants de la ville de *Meninx* : les *Memingitani*<sup>1205</sup>.

### 14-Dédicace à L. Minicius Natalis.

*CIL*, VIII, 22785 = *ILTun*, 65 = *ILPM Bardo*, 19 ; D. Erkelenz, 1998, p. 257-267 (*AE*, 1998, 1519).

*Lieu de découverte* : Djerba (*Meninx*).

*Condition de découverte* : Trouvée dans une mosquée de Houmt Cedouikech (environ de *Meninx*).

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre blanc.
- *Dimensions* : 0,50 m x 0,51m x 0,03 m.

*État du monument* : « Deux fragments d'une plaque de marbre blanc, brisés de toutes parts, sauf en bas ».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 3,5 cm.

*Lieu de conservation* : Réserve du Musée de Bardo.

*Bibl.*: P. Gauckler, 1895a, p.72-73 ; P. Gauckler, 1895b, p. 230-231 ; A. Pallu de Lessert, 1896, p. 175 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 54.

Le texte est restitué par D. Erkelenz

*[L(ucio) Minicio, L(ucii) f(ilio), Gal(eria tribu) Natali, (quattuor)uiro viarum curandarum, / quaestori prouinciae [...], tribuno plebis, praetori, legato diui Traiani Parthici leg(ionis) / VII Claudiae P(iae) F(idelis), donis militarib]s donato exped[it]ione Dacica prima a diuo Traiano Par/thico, corona uallari, murali, aurea, h]astis puris III, [vexillis III, leg(ato) Aug(usti) pr(o)pr(aetore) diui Trai/ani Parthici leg(ionis) III Aug(ustae), consuli], sodali Augusta[li, curator]i aluei Tiberis et riparum / et cloacarum Vrbis, -12 à 15 lettres-, l]eg(ato) Aug(usti) pr(o)pr(aetore) [diui Traiani Parthici et Imp(eratoris) Caes/aris Traiani Hadriani Aug(usti) prouinc(iae)] Pannoniae Superi[oris, proconsuli prouinc(iae) Africae, / ---] Memingitani [patrono?].*

<sup>1203</sup> J. Desanges, 1980, p. 430-434 ; A. Drine, 2000, p. 87-88.

<sup>1204</sup> A. Beschtaouch, 1986, p. 538-545.

<sup>1205</sup> *CIL*, VIII, 22785 = *ILTun*, 65.

### *Apparat critique*

- Un fragment inédit de cette dédicace trouvé par J. Akkari Weriemi sur le site de *Meninx* confirme la nouvelle restitution du texte proposé par D. Erkelenz.

L. 2 : le nom de la province n'est pas connu, il peut être s'agit de l'*Asia, Africa, Achaia...*

**Datation** : La dédicace date du règne d'Hadrien. L. Minicius Natalis est proconsul d'Afrique en 121 ap. J.-C.<sup>1206</sup>

### *Remarques*

Hommage rendu à L. Minicius Natalis par les habitants de *Meninx*<sup>1207</sup>. La dédicace est érigée sous le règne d'Hadrien et relate le *cursus honorum* dans l'ordre ascendant. Une bonne partie du *cursus* de L. Minicius Natalis a été remplie sous le règne de Trajan dont la légation de la Pannonie Supérieure, l'avant dernière charge. L'expression *diuus Traianus Parthicus* est répétée quatre fois dans l'inscription<sup>1208</sup>. Après sa divinisation (été 118), Trajan n'est pas désigné selon la formule canonique *diuus Traianus* mais *diuus Traianus Parthicus*. Il conserve le surnom victorieux *Parthicus* transmissible au *diuus* après sa mort et affirme sa nature divine<sup>1209</sup>. La légation de la Pannonie a été renouvelée par Hadrien. Le texte porte après le titre de légat, les noms des deux empereurs qui lui avaient délégué ses pouvoirs : *Diuus Traianus Parthicus* et l'empereur régnant César Trajan Hadrien Auguste.

---

<sup>1206</sup> *RE*, XV, 2, 1828-1836, s.v. n° 18, suppl., X, 317 ; *PIR*<sup>2</sup>, V, n° 619 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 54.

<sup>1207</sup> Le *cursus* de L. Minicius Natalis est connu par une inscription de Barcelone (*CIL*, II, 4509) qui donne le *cursus honorum* de L. Minicius Natalis le père et celui de son fils L. Minicius Natalis Quadronius Verus Junior, voir à ce propos A. Pallu de Lessert, 1896, t. 1, p. 175 et D. Erkelenz, 1989, p. 257-267, qui fait une nouvelle restitution de l'inscription de *Meninx* à la lumière du texte de Barcelone.

<sup>1208</sup> L. Minicius Natalis prit part à la première guerre dacique comme commandant de la légion VII<sup>a</sup> *Claudia Pia Fidelis* et obtint des récompenses militaires de l'empereur Trajan. Ensuite, il fut légat du même empereur en Numidie, charge se place pendant l'intervalle des deux guerres daciques. Pendant les dernières années du règne de Trajan, il a rempli une série de charges consulaires : membres des Sodales Augustales, curateur des rives de Tibre et légat de la Pannonie Supérieure.

<sup>1209</sup> J.-C. Richard, 1978, p. 1124.

## Dougga (*Thugga*)

AAT, f. XXXIII, au 1/50.000<sup>e</sup>, Téboursouk, n° 183

L'antique *Thugga*, aujourd'hui Dougga, est située à une centaine de km à l'ouest de Carthage, à huit km de Téboursouk. Rattachée au royaume numide au second siècle av. J. - C.<sup>1210</sup>. *Thugga* est intégrée dans l'empire romain à la suite de la victoire de César sur ses adversaires. Auguste, lors de l'organisation du territoire de la colonie de Carthage, installa des citoyens romains sur le territoire de la cité pérégrine<sup>1211</sup>. L'agglomération comprend d'un côté un *pagus* et de l'autre une *ciuitas*. En 205 ap. J.-C., Septime Sévère créa un municiple fusionnant les deux communautés. Gallien aux environs de 261 ap. J.-C. éleva le municiple au rang de colonie honoraire : *Colonia Licinia Septimia Aurelia Alexandriana Thuggensis*.

### 15-Dédicace à un consulaire du temps de Trajan.

Cl. Poinssot, 1962, p. 55-76 (*AE*, 1963, 94) = *DFH*, 50, fig. 98, p. 146.

**Lieu de découverte** : Dougga (*Thugga*).

**Condition de découverte** : La dalle a été trouvée dans les remblais, à une trentaine de mètres au sud-est de Dar el-Acheb, au cours des travaux de fouilles menés par l'INP de Tunis, en 1961 (Cl. Poinssot).

#### **Support** :

- *Nature* : Dalle.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : 0,42 m x 0,40 m x 0,15m.

**État du monument** : Dalle rectangulaire incomplète en haut et en bas.

**Ch. ép.** : 0,42 m x 0,40 m.

**État de conservation du ch. ép** : « Incomplet en haut et en bas ; éclats en haut vers la droite de la l.1 et au début de la l.4 du texte » (L. Maurin et M. Khanoussi).

**Hdl.** : 4 cm (l. 1 - 2) ; 3,5 cm (l. 3-7) ; Interlignes (l. 1-7) : 1cm.

**Écriture** : « Capitales "africaines", abréviations, signes de séparation ».

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: A. Beschouch, 1995, p. 861-870.

[---], *quindecimuir(o) sacris fac(iendis), legato propr(aetore) / Imp(eratoris) Nervae Traiani  
Caes(aris) Aug(usti), / Germ(anici), Dacici, prouvinciae Aquitanicae, / [def]ensori immunitatis*

<sup>1210</sup> C. Lepelley, 1981, p. 218.

<sup>1211</sup> A propos de l'histoire municipale de *Thugga* voir M. Khanoussi et L. Maurin, 1997 ; A. Beschouch, 1997, p. 61-73 ; J. Gasco, 2003, p. 242 ; S. Aounallah, 2003, p. 247- 261.

*perticae / Carthaginiensium, / Q(uintus) Marius Q(uinti) f(ilius) Arn(ensi) Faustinus, leg(atus) ? ob / eam causam ex d(ecreto) d(ecurionum) [---].*

**Traduction**<sup>1212</sup> : « À [---] quindécemvir des rites sacrés, légat propréteur de l'empereur Nerva Trajan César Auguste de la province d'Aquitaine, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces défenseur de l'immunité du territoire des Carthaginois, Quintus Marius Faustinus, fils de Quintus, de l'*Arnensis*, délégué pour cette affaire par décret des décurions [---]».

**Datation** : L. Maurin date cette inscription entre 102 et 116. Trajan ayant pris le surnom *Dacicus* en l'automne 102 ap. J.-C. Ici il n'est pas encore ni *Optimus*, surnom qu'il a obtenu entre le 10 août et le 1<sup>er</sup> septembre 114, ni *Parthicus*, le 20-21 février 116. Elle date précisément après 102 et avant 116 ap. J.-C.

### **Remarques**

Le personnage anonyme honoré dans cette inscription est un légat impérial de Trajan de la province d'Aquitaine. L'empereur est désigné comme suit : *Imp. Nerua Traianus Caes. Aug. Germ. Dacicus*. La place de *Caesar* est variable dans la titulature de l'empereur. Ici, il est intercalé entre *Traianus* et *Augustus*. On note aussi l'omission de la filiation.

Le *cursus honorum* du personnage honoré est donné dans l'ordre inverse. Nous résumons ici l'essentiel de son *cursus* donné par L. Maurin. Il est membre des quinze chargés des rites sacrés. Il se comporte comme défenseur de l'immunité de la *pertica* des Carthaginois<sup>1213</sup>. Il avait appuyé Q. Marius Faustinus, qui avait assumé une ambassade à Rome pour défendre ce privilège de la colonie de Carthage. Ce dernier à son retour lui dédia cette statue pour les services qu'il lui rendit.

### **16-Dédicace à l'empereur Trajan divinisé.**

*CIL*, VIII, 26521.

**Lieu de découverte** : Dougga (*Thugga*).

**Condition de découverte** : "À l'ouest du Capitole, dans un mur de basse époque élevé sur l'emplacement du *forum*".

### **Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -

<sup>1212</sup> Texte traduit par L. Maurin, 2000, p. 146.

<sup>1213</sup> Au sujet de l'*immunitas* de la *pertica* de Carthage voir Cl. Poinssot, 1962, p. 55-76 et L. Maurin et M. Khanoussi, 2000, p. 145-147. La colonie de Carthage a obtenu ce privilège dès la déduction octavienne en 29 av. J.-C. avant l'obtention du *ius Italicum* de Caracalla, il s'agit de l'exemption de l'impôt foncier.

- *Dimensions* : 1,05 m x 0,65 m x 0,54 m.

**État du monument** : Cette base est mutilée dans sa partie supérieure.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 12 cm.

**Écriture** : « l. 1 : le haut des lettres manque, les caractères très allongés ».

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : L. Poinssot, 1909, p. 103, n° 24 ; S. Saint-Amans, 2004, p. 306, n° 36.

### *Divus / Traia/nus*

**Traduction** : « Trajan divinisé ».

**Datation** : Pour L. Poinssot, cette inscription date du III<sup>e</sup> siècle et appartient à une série de sept bases trouvées dans le même endroit<sup>1214</sup>. S. Saint-Amans propose la date de 265 ap. J.-C. et attribue cette série de bases au règne de Gallien<sup>1215</sup>.

#### **Remarques**

Cette base, dédiée à Trajan divinisé, appartient à une série de sept bases de statues trouvées à l'ouest du capitol dans un mur tardif toutes en remploi. Elles portent les noms de sept *diui*. Trajan est appelé *diuus Traianus*. L'épithète *diuus* suivi de son nom usuel *Traianus*.

### **Fedj Bou Kahil**

*AAAlg., f. XXVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Aïn Beïda, n° 144*

Cette localité se trouve à 12 km au sud de Khenchela en province de Numidie.

#### **17-L'invocation de l'empereur pour la construction d'une basilique ?**

*CIL*, VIII, 17787.

**Lieu de découverte** : Fedj Bou Kahil.

**Condition de découverte** : -

#### **Support** :

- *Nature* : Pierre.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,58 m ; l : 0,30 m ; ép. : 0,30 m.

**État du monument** : La pierre est mutilée en haut, à droite et à gauche.

<sup>1214</sup> L. Poinssot, 1909, p. 103.

<sup>1215</sup> S. Saint-Amans, 2004, p. 306.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 3 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[Im]p(eratore) Cae[sare / di]ui Ner[uae / f(ilio) N]erua [Tra/ian]o Aug(usto),  
G[erm/an(ico)], Dacico, b[asili/ca]m facien[dam] / cur[---] pon[---].

**Apparat critique** : Les lettres *cur.* au début de la dernière ligne de l'inscription se développent peut être en *cur(auit)* ? Quant aux lettres *pon.*, il est difficile d'avancer une hypothèse correcte.

**Traduction** : « Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, [a...] la basilique [par les soins? ---] ».

**Datation** : L'inscription date après 102. Trajan est qualifié de *Dacicus*. Elle va jusqu'à 117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Pierre trouvée à Fedj Bou Kahil, localité incluse dans le cercle de Khenchela en Numidie. Le cas est l'ablatif. La titulature de l'empereur sert essentiellement à situer l'inscription dans le temps, elle commémore la construction d'une basilique<sup>1216</sup> si la restitution du texte est correcte. Outre la dénomination officielle de l'empereur, le rédacteur du texte lui décerne ses surnoms de victoires, *Germanicus* et *Dacicus*, gravés en toutes lettres.

---

<sup>1216</sup> Il paraît probable que la pierre, trouvée à Fedj Bou Kahil à 12 km de Khenchela, est déplacée. Khenchela et les cités environnantes sont récemment intégrées au territoire romain avec la déduction de Timgad, de *Cuicul* et la création des postes de contrôle et l'aménagement de la voie *Theveste-Lambaesis*. Cette politique militaire active entreprise par les Flaviens fut développée et même amplifiée par Trajan. La construction d'une basilique soit à Khenchela, ou à un autre endroit, comme cette localité pérégrine, est le conséquent de cette intégration progressive. Il s'agit sans nul doute d'une basilique judiciaire, dans ce cas il n'est pas impossible que l'inscription soit rattachée à *Mascula*. L'inscription, par conséquent, ne peut être qu'officielle faite par la cité et par décision de l'empereur.



## Gafsa (*Capsa*)

AAT, f. LVIII, au 1/50.000<sup>e</sup>, Environs de Gafsa, n° 23

*Capsa*, aujourd'hui Gafsa, est située au nord du Chott-Jérid, à 80 km au sud de *Thelepte*<sup>1217</sup>. Elle dépend à ses débuts de Carthage, puis elle fut intégrée au royaume numide<sup>1218</sup>. En 105 ap. J.- C, elle était encore cité pérégrine dirigée par des sufètes<sup>1219</sup>. Une inscription du début du règne d'Hadrien, antérieure à 119, désigne *Capsa* comme municipes<sup>1220</sup>. Pour Ch. Saumagne, le *conditor municipii* est l'empereur Trajan<sup>1221</sup>. J. Gascou, suivi de C. Lepelley, pense que le municipes, est de droit latin<sup>1222</sup>.

### 18-Dédicace pour le salut de l'empereur Trajan.

*CIL*, VIII, 22796 (*AE*, 1906, 17) = *ILTun*, 72.

*Lieu de découverte* : Gafsa (*Capsa*).

*Condition de découverte* : Trouvée au lieu dit R'det Bou Renima par le commandant Donau.

#### *Support* :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : La base a été trouvée en 3 blocs.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.*: 6 cm (l. 1-2) ; 5 cm (l. 3).

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : J. Toutain, 1903, p. 202-203 ; J. Toutain, 1906, p. 245- 247 ; R. Cagnat, 1909b, p. 574 ; W. Barthel, 1911, p. 88 ; P. Troussset, 1978, p.165-168.

[---] *Aug(ust...) sacrum. / Pro salut[e] Imp(eratoris) Nervae Trai(ani) Caes(aris) Aug(usti), Ger(manici), Dacic(i), / [---] sufetibus Attico et Frontone Maslae[filio].*

*Traduction* : « Consacré à [---] Auguste. Pour le salut de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces [---], étant suffètes Atticus et Fronton fils de Masla ».

---

<sup>1217</sup> C. Lepelley, 1981, p. 281.

<sup>1218</sup> J. Gascou, 1972a, p. 89-90.

<sup>1219</sup> *CIL*, VIII, 22796.

<sup>1220</sup> *CIL*, VIII, 98, cité par J. Gascou, 1972a, p. 90 not. 1.

<sup>1221</sup> Ch. Saumagne, 1962, p. 523-525.

<sup>1222</sup> J. Gascou, 1972a, p. 90 ; C. Lepelley, 1981, p 281.

**Datation** : Trajan a reçu le surnom *Dacicus* en automne 102 ap. J.-C. Cette dédicace date au moins de cette année qui constitue son *terminus post quem*. Pour P. Troussset, elle est contemporaine de l'ouverture de la voie *Capsa-Turris Tamalleni* et la création du fortin au col du Jebel Asker<sup>1223</sup>. Elle date d'après lui, sans doute, de 104-105 ap. J.-C.

### **Remarques**

Dédicace à une divinité inconnue, pour le salut de l'empereur Trajan. Le nom de la divinité vénérée a disparu. Il n'en subsiste que l'épithète *Augustus* ou *Augusta*.

La seconde ligne porte la titulature de l'empereur. Il semble que le rédacteur du texte n'avait pas d'assez d'espace, ce qui l'a contraint à employer une titulature très abrégée. On ignore les dimensions de la base trouvée en trois blocs, mais d'après la figure du bloc de droite, qu'on trouve chez Troussset<sup>1224</sup>, on peut admettre que la pierre est de hauteur réduite. Autrement dit, la titulature est dictée, en grande partie, par la nature du support. L'empereur est appelé comme suit : *Imp. Nerua Trai. Caes. Aug., Ger., Dacic. ; Traianus*, son propre surnom, est écrit généralement tout entier, mais ici il est abrégé en *Trai.*, ce qui est inhabituel. *Caesar* est intercalé entre *Traianus* et *Augustus* et ayant la fonction d'un surnom. La filiation manque. Les deux surnoms liés aux victoires sont abrégés en *Ger.* et *Dacic.* Souvent *Germanicus* est abrégé en *Germ.* Ici, on se contente des trois premières lettres.

Pour P. Troussset, la pierre a été placée à la limite des territoires respectifs des deux cités : *Capsa* et *Turris Tamalleni*, car il est d'usage, d'après les *Gromatici*, que des temples ou des autels furent érigés au nom de l'empereur en de tel lieu<sup>1225</sup>. La dernière ligne nous révèle les noms de deux sufètes, magistrats éponymes de l'année : Fronton fils de Masla et Atticus<sup>1226</sup>. J. Toutain<sup>1227</sup>, R. Cagnat<sup>1228</sup>, Ch. Saumagne<sup>1229</sup>, et à leur suite P. Troussset<sup>1230</sup>, ont émis l'idée que les sufètes mentionnés à la fin de l'inscription sont ceux de *Capsa* sur le territoire de laquelle se trouvait sans doute le lieu dit.

---

<sup>1223</sup> P. Troussset, 1978, p. 168.

<sup>1224</sup> P. Troussset, 1978, p. 116, fig. n° 13.

<sup>1225</sup> P. Troussset, 1978, p. 168.

<sup>1226</sup> J. Toutain, 1906, p. 247 écrit : « La l. 3 se termine par le mot *Maslae* dont la lecture est incontestable. Il est vraisemblable que c'est un génitif de filiation. Le nom de *Masla*, génitif *Maslae*, serait un nom d'origine libyque. On sait combien sont fréquent en Afrique romaine les noms latinisés, qui renferment le radical *Mas* ». L'auteur a restitué les quelques lettres après *Maslae* par [fili] donc la dernière ligne se termine comme suit *sufetibus Attico et Frontone Maslae [fili]*, autrement dit, les deux suffètes sont Atticus et Fronton fils de Masla.

<sup>1227</sup> J. Toutain, 1903, p. 206-207.

<sup>1228</sup> R. Cagnat, 1909, p. 574.

<sup>1229</sup> Ch. Saumagne, 1962, p. 525, not. 28.

<sup>1230</sup> P. Troussset, 1978, p.168.

## Guelma (*Calama*)

AAAlg, f. IX, au 1/200.000<sup>e</sup>, Bône, n° 146

Guelma, l'antique *Calama*, est située à 65 km au sud-ouest de Bône, à 23 km au nord-est de *Thibilis*<sup>1231</sup>, c'est une vieille ville marquée par la civilisation punique. Elle fut une cité pérégrine et eut à sa tête des sufètes<sup>1232</sup>. Au début du règne d'Hadrien, elle apparaît comme municipale<sup>1233</sup>. La prédominance de la tribu *Papiria* laisse croire que Trajan était le *conditor municipii*<sup>1234</sup>. Une inscription datant de 283 ap. J.-C., dédicace à Carin, la nomme colonie<sup>1235</sup>.

### 19-Dédicace à l'empereur Trajan.

*CIL*, VIII, 5325 = *ILAlg*, I, 236 = Louvre, 83.

*Lieu de découverte* : Guelma (*Calama*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Marbre, *caractère* : Marbre rose.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 6 à 4 cm.

*Lieu de conservation* : Le bas de l'inscription (l.6-8) est au Louvre sous le n° 2028.

*Bibl.* : -

*Imp(eratori) Caesari divi / Nervae filio Nervae / Traiano, Germanico, / pontifici maximo, / trib(unicia) potest(ate) VII, / imp(eratori) IIII, co(n)s(uli) V, p(atr) p(atr)iae), / Kalamenses, / d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica), f(aciendum) c(urauerunt).*

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 7<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie, les Kalamenses ont pris soin de faire (le monument). Décret des décurions. Dépense publique».

<sup>1231</sup> C. Lepelley, 1981, p. 90.

<sup>1232</sup> *CIL*, VIII, 5306 = *ILAlg*, I, 233, voir J. Gascoü, 1972a, p. 106 not. 5.

<sup>1233</sup> *ILAlg*, I, 285.

<sup>1234</sup> J. Gascoü, 1972a, p.107.

<sup>1235</sup> *ILAlg*, I, 247 ; C. Lepelley, 1981, p. 91, not. 2.

**Datation** : La 7<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan correspond à la période du 10 déc. 102 au 9 déc. 103 et fut consul pour la 5<sup>e</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 103. La dédicace date par conséquent de l'année 103 avant le 9 décembre.

### **Remarques**

La base est dédiée à l'empereur Trajan par les habitants de *Calama*, elle ne lui donne pas le surnom *Augustus* ni le titre *Dacicus*, d'ailleurs obtenu en automne 102. Cette dernière omission est-elle due au temps nécessaire pour que la nouvelle de l'obtention de ce surnom arrive en Numidie ? Si cela est probable, par contre l'omission du surnom caractéristique d'*Augustus* est très étonnante. Pourtant ce n'est pas l'espace qui manque, puisque le gentilice *Caesar* et le mot *filius* sont écrits en toutes lettres, ainsi que les deux surnoms *Germanicus* et *pontifex maximus*.

La dédicace est érigée en vertu d'un décret du conseil municipal de la cité et par les soins des habitants de Kalama, *Kalamenses*.

### **20-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, VIII, 5324= *ILAlg*, I, 237.

**Lieu de découverte** : Guelma (*Calama*).

**Condition de découverte** : Trouvée dans la ferme Cheymol, à 2,500 m de Guelma.

#### **Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Marbre, *caractère* : Marbre rose.
- *Dimensions* : H : 0,57 m.

**État du monument** : La base est brisée à gauche et à droite.

**Ch. ép.** : Dans un cadre.

**Hdl.** : 10 cm (l.1) ; 9 cm (l.2) ; 6 cm (l. 3-5).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : M. S. Bassignano, 1974, p. 300, n° 1.

[*Im*]*p(eratori) Neruae*[*Traiano* ---], *t*[*rib(unicia) pot(estate)* ---], / *D(ecreto) d(ecurionum)*, [*p(ecunia) p(ublica)* / ---s], *Baliathonis* [*filius*, --- /*ob*] *honorem f*[*lamonii*---].

**Traduction** : « À l'Empereur Nerva Trajan [---], revêtu de la puissance tribunicienne [---], décret des décurions. Dépense pulique. [---]s, fils de Baliathon[---] en l'honneur de son flaminat [---]».

**Datation** : Règne de Trajan (98-117 ap. J.-C.)

**Remarques**

Hommage rendu à l'empereur Trajan dans le cadre de l'évergétisme *ob honorem*. L'inscription est très fragmentaire. De la dénomination de l'empereur, il ne subsiste que le prénom *Imperator* suivi de ses surnoms personnels : *Nerua Traianus*. La dédicace a été érigée pour célébrer le flaminat du fils d'un pérégrin dont le nom a disparu<sup>1236</sup>.

La formule *DDPP* qu'on trouve généralement à la fin de l'inscription occupe ici une place insolite après la titulature de l'empereur et avant le nom de l'évergète, ce qui est inhabituel.

**21-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, VIII, 17513= *ILAlg*, I, 239.

**Lieu de découverte** : Guelma (*Calama*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Pierre ?
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : La pierre est brisée de tous les côtés.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 5 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[*Imp(eratori) Caesa]ri diui Neruae [f(ilio)?] Ner[uae Traiano] Aug(usto)[ ---].*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva [---] ».

**Datation** : Règne de Trajan 98-117 ap. J.-C.

**Remarques**

Fragment d'une dédicace à l'empereur Trajan dont il ne subsiste que la dénomination de l'empereur. D'après la restitution proposée, le gentilice *Caesar* est écrit en toutes lettres.

---

<sup>1236</sup> Le père porte un nom unique, *Baliathon*, composé sur le nom du dieu Baal. Ce nom apparaît sous diverses formes dans les inscriptions romaines d'Afrique : *Baliatho*, *Balithon*, *Baliathon*.

## 22-Dédicace à la *Fortuna Redux* de l'empereur Trajan.

*CIL*, VIII, 5289 = *ILAlg*, I, 178.

**Lieu de découverte :** Guelma (*Calama*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Dé d'autel.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** Brisé en haut et sur les côtés.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

[*Fortu*]nae [*Reduci* / *Imp(eratoris) C*]aes(aris) diui Ne[ruae / *fil(ii)*] Neruae Tr[aiani / *O*]ptimi Aug(usti), / [*Ger*]manici, Dac[ici, / *d(ecreto)*] *d(ecurionum)*, *p(ecunia) p(ublica)*.

**Traduction :** « À la *Fortuna Redux* de l'Empereur César, fils du divin Nerva, Nerva Trajan Très Bon Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces. Par décret des décurions. Dépenses publiques».

**Datation :** Dédicace faite semble-t-il pendant le séjour de Trajan en Orient, en 114-116 ap. J.-C. L'empereur y porte le surnom *Optimus* (septembre 114) mais pas encore, vraisemblablement, celui de *Parthicus* (20 février 116). Elle date précisément entre septembre 114 et 20 février 116 ap. J.-C.

### Remarques

Dédicace rendue à la *Fortuna Redux* de l'empereur Trajan par les autorités officielles de la ville de Calama et financée par la caisse municipale de la cité. Le surnom *Optimus* place cette dédicace en 114 ou peu après soit en 115, alors que l'empereur est en Orient<sup>1237</sup> : cette dédicace fut érigée au cours de la guerre parthique. Ainsi, l'ordo de Calama voulait rendre hommage à l'empereur à travers l'invocation de la *Fortuna Redux* bien que la Fortune n'est pas privilégiée par l'empereur durant son règne.

---

<sup>1237</sup> J. Toutain, 1907, p. 426 ; pour J. Beaujeu, 1955, p. 68, la mention de la *Fortuna Redux* est en rapport avec le voyage de Trajan en Orient en 114-117 ap. J.-C.

Outre la dénomination officielle de l'empereur, le commanditaire du texte invoque les surnoms de victoires, tous deux gravés en toutes lettres.

### **23-Dédicace à l'empereur Trajan.**

J. Carcopino, 1918, p. CCLVIII ; *ILAlg*, I, 238.

*Lieu de découverte* : Guelma (*Calama*).

*Condition de découverte* : Rue de Mogador, n° 39.

#### **Support :**

- *Nature* : Bloc qui a été évidé en auge.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 0,80 m x 0,32 m x 0,43 m.

*État du monument* : Brisé à gauche et incomplet en bas.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.*: 6 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: -

*Imp(eratori) Caes(ari) diui N[eruae f(ilio) Neruae] Traiano, Optim[o, Aug(usto) ---].*

*Traduction* : «À l'Empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, fils du divin Nerva...».

*Datation* : L'inscription date entre septembre 114 (date de l'obtention du surnom *Optimus*) et le 7(?) août 117 ap. J.-C. (date du décès de l'empereur).

#### **Remarques**

Fragment d'une dédicace qui donne la dénomination courte et classique de l'empereur Trajan.

### **24-Dédicace à T. Flavius Macer.**

*CIL*, VIII, 5351(*ILS*, 1435) = *ILAlg*, I, 285.

*Lieu de découverte* : Guelma (*Calama*), sans autres précisions.

*Condition de découverte* : -

#### **Support :**

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** M. Christol, 1996, p. 27; H. Ben Romdhane, 2003, p. 37; M. Christol, 2005, p. 104.

*T(it)o Flavio, T(it)i filio, Quir(ina tribu) Macro, / (duum)uir(o), flamini perpe/tuo Ammaedarensium, / praef(ecto) gentis Musulamio/rum, curatori frumenti, / comparandi in annona (sic) / Urbis facto a diuo Nerua Traiano, proc(uratori) Aug(usti) praediorum / saltu(u)m [Hip]poniensis et Theuestini, / proc(uratori) Aug(usti) prouinciae Siciliae, / Munici[pe]s municipi(i)[---].*

**Traduction**<sup>1238</sup> : «À Titus Flavius Macer, fils de Titus, de la tribu *Quirina*, duumvir, flamine perpétuel d'Ammaedara, préfet du peuple des Musulames, responsable, désigné par *Nerua Traianus* divinisé, des achats de blé pour le ravitaillement de la Ville, procureur de l'empereur pour les domaines des ensembles fonciers d'Hippone et de Theueste, procureur de l'empereur pour la province de Sicile, les habitants du municipes à leur concitoyen».

**Datation :** L'inscription date vraisemblablement du règne d'Hadrien, Titus Flavius Macer a été fait curateur par le divin Trajan.

### **Remarques**

Base de statue érigée par les habitants de *Calama* en l'honneur T. Flavius Macer. La dédicace ne nous signale que les "ultimes étapes" de la carrière de ce magistrat de rang équestre<sup>1239</sup>. Il est chargé par l'empereur Trajan de faire des achats de blé pour l'annone de Rome. Au moment de l'érection de cette statue, l'empereur est déjà divinisé (été 118). L'épithète *diuus* est suivie généralement du nom usuel de l'empereur, celui le plus communément utilisé, ici on a *diuus Nerua Traianus*, moins courant. Remarquons qu'après sa divinisation, Trajan est appelé *Diuus Traianus Parthicus*, or le surnom *Parthicus* ne figure pas sur cette dédicace.

### **25-Dédicace à un personnage de rang sénatorial.**

*CIL*, VIII, 5355 = 17493 = *ILAlg*, I, 282.

**Lieu de découverte :** Guelma (*Calama*), sans autres précisions.

**Condition de découverte :** -

<sup>1238</sup> Texte traduit par M. Christol, 2005, p. 104.

<sup>1239</sup> M. Christol, 2005, p. 104 : T. Flavius Macer fut duumvir et flamine perpétuel de la colonie d'*Ammaedara*. Ensuite, préfet de l'importante tribu des Musulames. Enfin, il exerça une série de procuratèles : procureur du *saltus* d'*Hippone* et *Theveste*, procureur de la province de Sicile.



**Support :**

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions*: H : 0,75 m ; l : 0,30 m.

**État du monument** : La pierre est mutilée à droite et à gauche.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*L(ucio) Ste[rtinio ---] Hor(atia tribu), [trib(uno) mil(itum) l]eg(ionis) VIII Hispanae, ---, leg(ato) a]t census [accipiendos pro]uinciae --- di]ui [T]rai[a]ni --- [pro]co(n)s(uli) --- municipium Kala?]m[ensium? pa]trono.*

**Datation** : L'inscription date du règne d'Hadrien ou un peu plus tard, après la *consecratio* de Trajan puisqu'il est qualifié de *diuus*.

**Remarques**

Base dédiée à un personnage de rang sénatorial, L. Stertinus [.]<sup>1240</sup> qui relate le *cursus honorum* de celui-ci dans l'ordre ascendant<sup>1241</sup>. La mention du divin Trajan nous autorise à penser que L. Stertinus a exercé une charge sous le principat de cet empereur ou qu'il aurait obtenu certains privilèges du même empereur. Au moment de la rédaction du *cursus*, l'empereur est déjà divinisé, *Diuus Traianus*.

---

<sup>1240</sup> On connaît de ce nom un certain L. Stertinus Avitus, consul suffect en 92 (A. Degrassi, 1952, n° 845), le père de P. Stertinus Quartus, légat de Lambèse de 108-111 ap. J.-C.

<sup>1241</sup> Il fut tout d'abord tribun militaire de la *legio VIII Hispana*. Dans une autre étape du *cursus*, il est chargé du recensement dans une province dont le nom a disparu, il veillait sur la levée des impôts et des troupes : [*--- leg(ato) a]t census [accipiendos pro]uinciae ---*]. Il couronna sa carrière par l'exercice du proconsulat. Pour St. Gsell, il s'agit peut être du proconsulat de la province d'Afrique.

## Hr. Besseriani (*Nigrenses Maiores*)

AAAlg, f. L, au 1/200.000<sup>e</sup>, Negrine, n°152

Hr. Besseriani, l'antique *Ad Majores*, est située à 9 km de la bourgade actuelle de Negrine, au sud du mont de Nemencha<sup>1242</sup>. Un fort y fut construit en 104-105 ap. J.-C. par le légat propréteur L. Minicius Natalis<sup>1243</sup>. *Ad Majores* devint municpe dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle.

### Les Dédicaces des portes Est, Ouest, et Sud du camp<sup>1244</sup>.

#### 26-La porte orientale du camp

*CIL*, VIII, 2478 = 17969 = *Besseriani*, 1 (*AE*, 2009, 1767).

*Lieu de découverte* : Hr. Besseriani (*Nigrenses Maiores*).

*Condition de découverte* : -

#### *Support* :

- *Nature* : Porte de l'Est.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : 1 x 0,60 m (les deux premiers blocs) ; H. : 0,60 m (bloc de gauche).

*État du monument* : « L'inscription de la porte orientale, composée de quatre blocs jointifs, les deux premiers seuls intacts ».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 12 cm et 10 cm (bloc de gauche).

*Écriture* : « Une grande inscription en magnifique capitale ».

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: Y. Le Bohec, 1989, p. 369, not. 27 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 140, 17 b.

*Imp(erator) Caesar diui N[eruae f(ilius) Nerua Tr]aianus / Augustus, Germa[nicus, Dacicu]s, po[n]t(ifex) / maximus, trib(unicia) pot(estate) V[III], imp(erator)III, c]o(n)s(ul) V, p(ater) [p(atriciae), dedicante] / L(ucio) Minicio Natale, l[eg(ato) Aug(usti) l]eg(ionis) III Au[g(ustae) pro praetore].*

#### *Apparat critique*

Selon J.-P. Laporte et X. Dupuis, la restitution du texte peut être améliorée au vu des textes contemporains érigés sous l'autorité du même légat. Ils ont proposé les restitutions suivantes :

<sup>1242</sup> C. Lepelley, 1981, p.429.

<sup>1243</sup> *CIL*, VIII, 2478, 2479.

<sup>1244</sup> Le commentaire des trois textes sera fait ensemble.

L.2 : vers la fin de cette ligne PO (Baudot et Masqueray) et P[.]T d'après Ragot suivi par Schmidt (qui cependant lit POT et restitue pot[nt]).

L.2 : à cette ligne les lettres sont plus espacées comme le montre le dessin de Duveyrier.

L.3 : il faut restituer la 9<sup>e</sup> plutôt que la 8<sup>e</sup> puissance tribunicienne, et surtout la 4<sup>e</sup> salutation impériale, toujours omise sauf par Pouille (1875).

L.3 : *dedicante* peut être, sinon omis, du moins abrégé, tout comme *pro praetore*.

L.4 : il faut restituer probablement *Aug(usti)* après *leg(ato)*

L.3 et L.4, surlignage des chiffres V (Masqueray et Baudot) et III (Masqueray, et probablement Baudot qui reproduit un T plus haut et dont la barre déborde sur les deux I qui l'encadrent), ce dernier peut être martelé comme sur l'inscription de la porte Sud.

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 8<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. (Monument) dédié par Lucius Minicius Natalis, légat propréteur de la 3<sup>e</sup> Légion Auguste ».

## 27-La porte occidentale du camp<sup>1245</sup>

*Besseriani*, 2 (AE, 2009, 1768).

**Lieu de découverte :** Hr. Besseriani (*Nigrenses Miores*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Porte Ouest.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** Fragment de la dédicace de la porte occidentale du camp.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

[*Imp(erator) C]aesar [diui Neruae filius Nerua Traianus / Augu]stus, G[ermanicus, Dacicus, pont(ifex) / maxi]mus, t[rib(unicia) pot(estate) VIII, imp(erator) III, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), dedicante / L(ucio) Mi]nicio N[atatale, leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) III Aug(ustae) pro praetore].*

---

<sup>1245</sup> Cette inscription n'est pas reproduite dans le *CIL*, VIII elle comporte quelques débris de lettres (*BCTH*, 1907, p. 324) et fut restituée par J.-P. Laporte, X. Dupuis, 2009, p. 80 lors de la description des ruines de Hr. Besseriani.

**Traduction** : voir le texte précédent.

## 28-La porte méridionale du camp

*CIL*, VIII, 2479 = 17971= *Besseriani*, 3 (*AE*, 2009, 1769).

**Lieu de découverte** : Hr. Besseriani (*Nigrenses Miores*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Porte du Sud.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : 1,27 m x 0,80 m x 0,45 m (fragment a).

**État du monument** : Quatre fragments (a, b, c et d). a) ; le fragment a : un bloc mouluré en haut et en bas, moulures larges de 8 cm.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 17 cm.

**Écriture** : « Lettres plus grandes encore que celles de l'inscription de la porte orientale ».

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : H. Duveyrier, 1905, p. 96 (fragment c) ; Guéneau C<sup>ne</sup>, 1907, p. 324 (fragment c, b et d) ; Y. Le Bohec, 1989, p. 369, not. 27.

*[Imp(erator) Caesar] diui [N]erua[e] filiu[s Nerva] Traia[nus Augustus,/ Germ(anicus), Dac(icus), pont(ifex) maxim]us, trib(unicia) [ pot(estate)VIII, imp(erator) IIII, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae, dedicante/ L(ucio) Minicio N]ata[le, leg(ato) Aug(usti)] leg(ionis) [[IIII]] [Aug(ustae) pro praetore].*

### **Apparat critique**

- Pour Y. Le Bohec le chiffre qui suit le mot *pot.* doit être soit VIII ou VIII.
- Pour J.-P. Laporte et X. Dupuis, à la ligne l.3, la copie de Ragot semble montrer que le chiffre III a été martelé, ce qui est peut être indirectement confirmé par les auteurs qui n'indiquent rien après le G qui précède. Ragot (suivi par Schmidt) et Guéneau ne placent pas dans le même ordre les fragments b et c ; il est difficile de trancher vu l'état de conservation des fragments. Le martelage du chiffre III, suggéré par la copie de Ragot, est conséquence de la dissolution de la III<sup>ème</sup> légion Auguste en 238 ap. J.-C.

**Traduction** : voir le texte de la porte Est (même inscription).

**Datation** : La 8<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 103 au 9 déc. 104. Il fut consul pour la 5<sup>e</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 103 ap. J.-C. La pierre est cassée au niveau de la mention

des puissances tribuniciennes. J.-P. Laporte et X. Dupuis ont restitué *trib. pot. VIII* (9 déc. 104-10 déc. 105). Les textes datent par conséquent de 104/ 105 ap. J.-C.

### *Remarques*

Trois inscriptions commémorent la construction d'un camp à *Ad Maiores*. L'une gravée sur la porte de l'Est, l'autre sur la porte occidentale et la troisième sur la porte du Sud. Les textes se distinguent par la taille des caractères et le découpage des lignes. Outre cette différence qui touche à l'apparence extérieure, les inscriptions se distinguent par un nombre d'abréviations différentes.

Le rédacteur a employé le même ordre des noms et des titres impériaux. Dans les trois inscriptions, le gentilice *Caesar*, la filiation, le surnom honorifique *Augustus*, sont écrits en toutes lettres. *Germanicus* et *Dacicus* sont gravés en entier sur les deux premiers textes alors que sur la porte méridionale, ils sont abrégés en *Germ.* et *Dac.* Selon J.-P. Laporte et X. Dupuis, le texte était probablement identique aux précédents, mais la disposition sur trois lignes impose une répartition et des abréviations différentes. Ils assurent que le mauvais état de la pierre, évident au vu de la photographie de Marcillet-Jaubert, explique les difficultés et les divergences de lecture.

Les premiers éditeurs du texte signalent l'omission des salutations impériales, ce qui est étonnante dans une inscription aussi officielle et importante, mais J.-P. Laporte et X. Dupuis ont restitué *IMP IIII*. Trajan est donc *trib. pot. VIII, imp. IV, cos. V, p.p.* (automne 104-mai 105). Puisque Trajan a obtenu sa 5<sup>ème</sup> salutation impériale après le 13 mai 105<sup>1246</sup>, on peut avoir à la place d'*imp. IV, imp. V* ; les titres de l'empereur se présentent, par conséquent, comme suit : *trib. pot. VIII, imp. V, cos. V, p.p.* (mai-automne 105). En somme, la création du camp d'*Ad Maiores*<sup>1247</sup> se place entre le mois de mai et automne 105 ap. J.-C.

La titulature de l'empereur est au nominatif. Les travaux de construction sont effectués à son initiative et sous les ordres de son légat, *L. Minicius Natalis*, le dédicant des trois inscriptions.

---

<sup>1246</sup> R. Cagnat, 1914, p. 480.

<sup>1247</sup> Le camp d'*Ad Maiores* fût décrit par P. Romanelli, 1959, p. 317 et par Y. Le Bohec, 1989, p. 369.

## Hr. Bir Afou

AAT, f. XXVI, au 1/50.000<sup>e</sup>, Oued Zarga, 440.000 N 360.700 E

### 29-Dédicace à la Fortuna Redux d'Alexandre Sévère.

CIL, VIII, 14447.

*Lieu de découverte* : Hr. Bir Afou.

*Condition de découverte* : Trouvée dans le territoire de la tribu des Fatnassa.

#### *Support* :

- *Nature* : Frise d'entablement appartenant à la façade d'un temple.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,40 m ; l : 1,90 m.

*État du monument* : Pierre brisée à droite, à gauche et en bas.

*Ch. ép.* : Texte incomplet et en partie martelé (l.3).

*Hdl.*: 8 cm (l.1) ; 6 cm (l.2) ; 4 cm (l.4).

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: R. Cagnat et P. Gauckler, 1898, p. 45 ; M. S. Bassignano, 1974, p. 201, n° 1 ; A. Drine, 1986, p. 137-138 ; M. Aziz Mokrani, 1999-2000, p. 42, n° 13.

Texte complété par R. Cagnat et P. Gauckler.

*Fortunae Redu[ci Imp(eratoris) Caes(aris) diui Seue]ri Pii [Augusti nepotis], diui Magni Antonini Pii [filii], M(arci) Aureli(i) [Seueri Alexandri Pii Felicis Augusti---], flamen diu]i Antonini [Pii], flam[e]n diui Traiani, sac(erdos) Cereris et Aesculapi(i), s[acerdos--- flamen] diui Magni Antonini, sacerdos unicu[s---].*

*Traduction* : « À la Fortuna Redux de l'empereur César, petit-fils du divin Sévère Pieux Auguste, fils du divin Antonin le Grand, Pieux, Marc Aurèle Sévère Alexandre Pieux, Heureux Auguste, [---] flamine du divin Antonin le Pieux, flamine du divin Trajan, prêtre de Cérès et d'Esculape, prêtre [---], flamine du divin Antonin Le grand, prêtre unique [---] ».

*Datation* : L'inscription est datée par R. Cagnat et P. Gauckler de l'année 233 ap. J.-C., après le retour de l'empereur Alexandre Sévère de la guerre persique. La mort de l'empereur en 235 ap. J.-C. constitue le *terminus ante quem* de cette dédicace.

#### *Remarques*

Dédicace à la *Fortuna Redux* d'Alexandre Sévère gravée sur un frise d'entablement. Elle a été dédiée pour honorer l'empereur à son retour de la guerre persique par un flamine

impérial prêtre de Cérès et d'Esculape<sup>1248</sup>. Le dédicant dont le nom a disparu fut tour à tour flamine et sacerdos. Il présidait au culte de plusieurs empereurs divinisés : Trajan, Antonin le Pieux et Caracalla. Après sa divinisation, Trajan conserve le plus souvent le surnom victorieux *Parthicus*. Ici, il est qualifié seulement de *diuus Traianus*.

### Hr. Bir Magra (*Thibica*)<sup>1249</sup>

#### 30-Dédicace à l'empereur Trajan divinisé.

H. Ben Rhomdane, 2016, p. 301-303, Fig. 2.

*Lieu de découverte* : Hr. Bir Magra (*Thibica*).

*Condition de découverte* : « L'inscription a été trouvée suite à une fouille clandestine en juillet 2010 à environ 20 m au Sud du puits dit « Bir Magra » et à la même distance au Nord d'un monument rectangulaire dont ne subsiste que des assises en pierres de taille sur la face externe et un parement interne en moellons»<sup>1250</sup>.

#### *Support* :

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : Calcaire bleu.
- *Dimensions* : 1m x 0,45 m x 0,50 m.

*État du monument* : La pierre brisée de tous côtés.

*Ch. ép.* : 79 x 30 cm, « complet seulement en bas où il est délimité par une double moulure séparant le dé inscrit de la base. Il se confond avec le bloc en haut, à droite et à gauche. H. marge inf. : 3 cm».

*État de conserv. du ch. ép.* : « Incomplet à gauche, à droite et en haut».

*Hdl.* : 2 (l. 1 conservée ; 6 à l'origine ?), 5, 5 (l.2), 4 (l.3), 3, 5 (l.4-6), 3 (l.7-13).

*Style écriture* : « 1.2-7, capitale carrée et lettres espacées ; 1.8-13, capitale carrée légèrement allongée et lettres de plus en plus serrées».

*Lieu de conservation* : Réserves du site archéologique de *Thuburbo Maius*.

*Bibl.* : -

[*Im*]p(eratori) *Cae*[s(ari)] / *di*]vi *Nerva*[e f(ilio)] / *di*]vo *Nerva*, / [*Traia*]no *Optimo*  
*Aug(usto)*, / [*Ger*]m(anico), *Dacic(o)*, *Par*[thic(o)], / [*pont*(ifici)] *max(imo)*, *t*[r(ibunicia)]  
*p(otestate)* *XXI* [---], / [*Im*]p(eratori) *XIII*, *co(n)s(uli)* *VI*, [*p(atri)* *p(atriae)*], / [*ex*] *decreto*  
*L(ucii)* *Ros*[cii / *Aelia*]ni *Maeci* *Celer*[i, / *pro*]co(n)s(ulis) *provincia*[e *Afr(icae)*] / *statuam*], *ex*  
*pretio* *pagani*[s ?---/inla ?]to *amplius a re p(ublica)*, / [*Civi*]tas *Thibicaensis* *fa*[c(iendum)]  
*cur(avit)*].

<sup>1248</sup> R. Cagnat et P. Gauckler, 1898, p. 45.

<sup>1249</sup> *Thibica* ou *Thibicae* (?) localisée à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de *Thuburbo Maius*. Voir à propos de cette communauté A. Beschaouch, 1993-1995, p. 216-217 ; J. Gascou, 2003, p. 239-240.

<sup>1250</sup> H. Ben Romdhan, 2016, p. 301.

### *Apparat critique*

Selon H. Ben Romdhan

- L.1 : *Im]p(eratori) Cae[sari ?]*.

- L.8-10 : *decreto L(uci) Ros[ci Aelia]ni Celer[i pr]co(n)s(uli) Provinia[e Africae]*. Il s'agit du proconsul de l'année : 116-117 ou 117-118.

- L.11 : Le début de cette ligne devrait certainement abriter une mention en accusatif de l'objet de la dédicace. Etant donné la nature du support et ses dimensions, nous proposons de restituer soit *stat(uam)*, soit *aram*.

- L.12: *[adiec- vel la]to? Amplius a rep[ublica]*.

- L.13: *[ciui]tas Thibicaenses*.

**Traduction** : « À l'Empereur César divin Nerva Trajan, très Bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 21<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 13<sup>e</sup> fois, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie, par décret du proconsul de la province d'Afrique Lucius Roscius Aelianus Maecius Celer, avec financement des *pagani* versé en plus dans la caisse publique, la *civitas Thibicaensis* a pris soin de faire (la) statue».

**Datation** : 117/118 ap. J.-C., la 13<sup>e</sup> salutation impériale et la 21<sup>e</sup> puissance tribunicienne datent l'inscription de la dernière année du règne de l'empereur Trajan mais avant son décès le 7 (?) août 117. Toutefois, l'addition de l'épithète *divus* dans la séquence onomastique montre que le texte est postérieur à la divinisation de l'empereur et date des derniers mois de 117 ou de 118 ap. J.-C.

### *Remarques*

Cette dédicace est faite par la *civitas Thibica* suite à un décret du proconsul d'Afrique L. Roscius Aelianus Maecius Celer (117-118 ap. J.-C.)<sup>1251</sup>. C'est un hommage rendu à l'empereur après sa mort comme le prouve l'épithète *divus*<sup>1252</sup> placée au début de la troisième ligne. Trajan porte ainsi une titulature complète sans omission ni interversion : la dénomination de l'empereur à laquelle fut ajoutée l'épithète *divus*, les surnoms de victoires et les pouvoirs impériaux.

---

<sup>1251</sup> A.-C. Pallu de Lessert, 1896, p. 172-173 ; Maecius Celer est reconnu par une inscription du Tibur (*CIL*, XIV, 3612). Le proconsulat d'Afrique a couronné sa carrière semble-t-il ; B. E. Thomasson, 2009, p. 17 (n° 10:027).

<sup>1252</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 275-287 : l'épithète *divus* est incompatible avec la mention des autres titres et surnoms de l'empereur.



Nous savons que le Sénat romain a décrété à Trajan les honneurs divins le lendemain de sa mort en 117 alors que ses obsèques et un triomphe posthume sur les Parthes sont célébrés dans une cérémonie solennelle en 118 au retour d'Hadrien à Rome.<sup>1253</sup> En 117, et selon l'Histoire Auguste<sup>1254</sup>, le Sénat a accordé au vainqueur des Parthes plusieurs autres privilèges outre la divinisation. Certes, ce décret du proconsul, le représentant de l'autorité romaine, n'est qu'une manifestation épigraphique des honneurs décrétés à Trajan divinisé. Toutefois cette titulature élaborée de l'empereur divinisé est un acte de reconnaissance envers l'empereur et fait partie des honneurs posthumes décernés à celui-ci comme montre l'Histoire Auguste.

L'inscription offre des informations de premier ordre sur les circonstances de la dédicace qui est gravée sur la base de la statue. C'est un texte officiel préparé par les services du proconsul et diffusé par la suite grâce à un décret (*ex decreto*). Le texte nous informe aussi sur l'histoire municipale de *Thibica* où coexistent deux communautés : un *pagus* et une *civitas*. Ainsi, les *pagani* ont ajouté un supplément d'argent versé dans la caisse publique pour couvrir les frais de la mise en place de la statue alors que les habitants de la *civitas* ont pris soin de l'érection de cette statue.

### **Hr. Botria (*Acholla*)**

*Jebeniana, f. XC, au 1/50.000<sup>e</sup>, 602.000 N 198.000 E*

L'antique *Acholla* est identifiée à Hr. Botria<sup>1255</sup>, à 45 km au nord de Sfax. La ville est d'origine phénicienne. Elle a pris le parti de Rome durant la 3<sup>ème</sup> guerre punique ce qui lui valut le statut de ville libre<sup>1256</sup>. L'évolution de son statut juridique est mal connue. Elle devient peut être municipale sous Hadrien.

#### **31-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*BCTH*, 1947, p. XIII-XIV (*AE*, 1949, p. 19<sup>1257</sup>).

**Lieu de découverte** : Hr. Botria (*Acholla*).

**Condition de découverte** : Trouvée dans la piscine sud du *frigidarium* des thermes Nord ("Thermes de Trajan").

**Support** :

---

<sup>1253</sup> P. Veyne, 1960, 217-219 ; J.-Ch. Richard, 1966, p. 351-362.

<sup>1254</sup> *HA, Hadr.*, VI, 1.

<sup>1255</sup> J. Desanges, 1980, p. 234 et 306.

<sup>1256</sup> J. Desanges, 1980, p. 306.

<sup>1257</sup> L'*AE*, 1949, p. 19, ne donne pas le texte de l'inscription et se réfère à la page XIII- XIV du *BCTH*, 1947.

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 0,25 m ; l : 0,26 m ; ép. : 0,05 m.

**État du monument** : Fragment brisé de tous les côtés.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 6 cm.

**Écriture** : « Lettres bien gravées et facilement lisibles » (G.-Ch. Picard).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : G.-Ch. Picard, 1946-1949, p. 303-304 ; G. Picard, 1968, p. 95 ; Y. Thébert, 2003, p. 486.

[---] *Optimi* [--- / --- X ?] III [--- / ---] *inopi* [---].

**Datation** : Pour G.-Ch. Picard<sup>1258</sup>, suivi d'Y. Thébert<sup>1259</sup>, l'inscription ne paraît pouvoir se rapporter qu'à Trajan proclamé *Optimus* en 114 entre le 10 août et le 1<sup>er</sup> septembre 114. A la ligne 2 nous avons sans doute le nombre des salutations impériales, incomplet sur l'inscription. Trajan est *Imperator* pour la XIII<sup>e</sup> fois avant le 8 septembre 116<sup>1260</sup>.

Pour le premier de ces auteurs, l'inscription daterait de 116-117 étant donné que le chiffre numérique au-dessus de la dernière haste du III se poursuit à gauche jusqu'à la cassure. Le nombre était donc supérieur à trois et les traces du chiffre situé à gauche de la cassure ne peuvent convenir qu'à un X.

Y. Thébert ajoute qu'on pourrait avoir à la place de X, un V seulement. Dans ce cas l'inscription daterait de 114-115. On devrait alors retenir une fourchette chronologique assez large comprise entre 114-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

G.-Ch. Picard a considéré que ce texte représentait la dédicace des thermes construits et décorés à la fin du règne de Trajan (116-117 ap. J.-C.). Il ne subsiste de la dénomination de l'empereur que le surnom *Optimus* écrit tout entier, le seul élément qui rattache cette inscription au règne de Trajan. C'est un *terminus post quem*. Le cas est le génitif, la dédicace serait faite pour la sauvegarde de l'empereur.

<sup>1258</sup> G.-Ch. Picard, 1946-1949, p. 303.

<sup>1259</sup> Y. Thébert, 2003, p. 486.

<sup>1260</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

## Hr. Embarek Ben Sla

### 32- Mention de l'empereur Trajan.

*CIL*, VIII, 27753.

*Lieu de découverte* : Hr. Embarek Ben Sla.

*Condition de découverte* : Un peu à l'ouest d'Henchir El-Ouest.

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* :
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Fragment d'une inscription brisée, de tous les côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[---]VI / *Optimo* / *Augusto*, [---]

*Tarduction* : « [---] VI, Très Bon, Auguste, [---] ».

*Apparat critique* : L'inscription telle qu'on la trouve au *CIL* est de trois lignes. Les éditeurs du *CIL* datent le texte du principat de Trajan grâce à la présence du surnom *Optimus*.

*Datation* : Si on accepte d'y voir la titulature de Trajan, l'inscription serait postérieure à l'obtention du surnom *Optimus* entre le 10 août et le 1<sup>e</sup> septembre 114.

### *Remarques*

Les deux surnoms *Optimus* et *Augustus* sont écrits en entier. S'il est rare que le premier soit abrégé, le second est figure d'habitude sous la forme *Aug*. S'agit-il d'une dédicace au prince ou d'une dédicace de monument voulu par le prince ? On ne peut pas trancher. Nous ne connaissons ni le support ni la hauteur des lettres. En outre, la première ligne conservée, [---] VI, peut être interprétée de différentes manières. En tout cas, il ne s'agit pas de salutations impériales. Trajan est acclamé *Imperator* pour la VII<sup>e</sup> fois en septembre 114.

## Hr. Kasbat (*Thuburbo Maius*)

AAT, f.XXXV, au 1/50.000<sup>e</sup>, Zaghuan, n°67

*Thuburbo Maius* se trouve dans la plaine du Fahs, dans un lieu dit Hr. Kasbat, à 60 km au sud-est de Tunis<sup>1261</sup>. *Ciuitas* d'origine punique, elle obtient le statut de municipes de l'empereur Hadrien : *Municipium Aelium Hadrianum Thuburbo Maius*<sup>1262</sup>. Commode l'éleva au rang de colonie honoraire : *Colonia Aurelia Commoda Thuburbo Maius*<sup>1263</sup>.

**Trois dédicaces à Marcus Vettius Latro (A, B et C)**<sup>1264</sup>.

**33-Base (A)**

L. Poinssot, 1939, p. 138-139 (*AE*, 1939, 81) ; *ILTun*, 720.

**Lieu de découverte** : Hr. el-Kasbat (*Thuburbo Maius*).

**Condition de découverte** : Base remployée à basse époque dans l'amphithéâtre, elle provient vraisemblablement du *forum* (L. Poinssot).

**Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Calcaire grisâtre.
- *Dimensions* : H : 1,55 m ; l : 0,56 m.

**État du monument** : La base est bien conservée.

**Ch. ép.** : Le texte est entouré d'un bandeau plat large de 6 cm ; ép. : 4 cm.

**Hdl.** : 4 cm (l.1) ; 6 cm (l. 2-3) ; 3 cm (l. 4-10) ; 3,5 cm (l. 11-17).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : *CP*, 1960, p. 240-243, n° 104 ; *CP*, 1961, p. 969, adn° 104 ; H.-G. Pflaum, 1968, p. 160, n° 7 ; H.-G. Pflaum, 1978, I, p. 252 ; M.-G. Jarrett, 1972, p. 212-213, n°128 ; A. Drine, 1986, p. 86 ; J. Gascou, 1987, n° 6, p. 100-101.

*M(arco) Vettio C(aii) filio Quir(ina tribu) Latroni, flam(ini) diui Aug(usti), sa/cerd(oti) Cere(rum) an(norum) CXXXVII, equo pu(blico) et in quinq(ue) dec(uriis) ad(lecto), praef(ecto) / coh(ortis) I Alpin(orum) equitatae, donis don(ato) ab Imp(eratore) Caes(are) Ner(ua) Trai(ano) Aug(usto), Ger(manico), / Dac(ico), bello da(cico), hasta pura, coro/na murali, uexillo arg(enteo), trib(uno) / mil(itum) leg(ionis) II Adiutr(icis), Piae, Fidel(is), / praef(ecto) Alae Silian(ae) C(iuium) R(omanorum), torquatae / armillat(ae), proc(uratori)*

<sup>1261</sup> C. Lepelley, 1981, p. 199.

<sup>1262</sup> *ILAf.*, 244 = *ILTun*, 699.

<sup>1263</sup> J. Desanges, 1980, p. 283.

<sup>1264</sup> Le commentaire de ces trois textes sera fait ensemble puisqu'ils sont trouvés dans le même endroit et dont les deux (A) et (C) ayant la même date.

*annonae Ostiae / et in Portu, proc(uratori) prou(inciae) Siciliae, proc(uratori) Alpium Cottiar(um), proc(uratori) / Mauretaniae Caesariensis, / M(arcus) Vettius Myrinus, / lib(ertus), patrono opt(imo), / d(edit) d(edicauit).*

**Traduction :** « En l'honneur de Marcus Vettius Latro, fils de Caius, de la tribu *Quirina*, flamme du divin Auguste, prêtre des *Cérères* de l'année 137, doté du cheval public, admis dans les cinq décuries de juges (par *adlectio*), préfet de la première cohorte montée des Alpes, décoré à la première guerre dacique par l'empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, d'une haste pure, d'une couronne murale et d'une enseigne en argent, tribun militaire de la deuxième légion *Adiutrix Pieuse*, Fidèle, préfet de l'aile Siliane des citoyens romains, honoré du collier et du bracelet, procurateur de l'annone à Ostie et à le Port, procurateur de la province de Sicile, procurateur des Alpes Cottiennes, procurateur de la Maurétanie Césarienne, Marcus Vettius Myrinus, son affranchi, au meilleur des patrons, a donné et a dédié (ce monument)».

**34-Base (B)**

*ILTun*, 721.

**Lieu de découverte :** Hr. el-Kasbat (*Thuburbo Maius*).

**Condition de découverte :** Base remployée à basse époque dans l'amphithéâtre, elle provient vraisemblablement du *forum*.

**Support :**

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Calcaire grisâtre.
- *Dimensions* : H. total : 1,45 m ; l : 0,52 m.

**État du monument :** La pierre est écaillée en haut et en bas.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 4 cm (l.1) ; 3 à 2,5 cm (l. 2 - 13).

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** Voir bibliographie du texte précédent.

*[M(arco) Vettio, C(aii) filio], Quir(ina) tribu, / [Latroni, fla]m(ini) diui Aug(usti), / sacerdoti Cerer(um) anni / CXXXVII sacrorum, / equo pub(lico), in quinq(ue) decu(r)is adlecto, praef(ecto) fabr(um) /, praef(ecto) coh(ortis) I Alpinorum e/quitatae ab Imp(eratore) Nerua / Traiano Caes(are) Aug(usto), Ger(manico), Dac(ico), / donis militarib(us) hasta pur(a), uexillo, corona murali/ donato, tribuno mil(itum) leg(ionis) II Adiutricis Pia[e Fidel]is, praef(ecto) Alae / Silian[ae Romanorum] Ciu(ium) to/[rquatae armillatae, ---]*

**Apparat critique :** Cette base conserve quelques différences avec le texte de la base (A). J.Gascou a dégagé ces différences textuelles et stylistiques avec détail, voir *Ant. Afr.*, 23, 1987, p. 101-102.

**35-Base (C).**

*AE*, 1951, 52.

**Lieu de découverte :** Hr. el-Kasbat (*Thuburbo Maius*).

**Condition de découverte :** Base Remployée dans la partie sud-ouest de l'amphithéâtre, trouvée en 1949.

**Support :**

- *Nature :* Base de statue.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* 1,50 m x 0,70 m.

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 3-4 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** G.-Ch. Picard, 1946-1949, p. 678-679 (Lecture de G. Feuille); A. Drine, 1986, p. 86; J. Gascou, 1987, p. 101-102.

*M(arco) Vettio, C(aii) f(ilio), Quir(ina) tribu, Latroni, / flam(ini) diui Aug(usti), sac(erdoti) Cer(erum) anni / CXXX VII, equo pub(lico) et in quinq(ue) / dec(uriis) adl(ecto), praef(ecto) coh(ortis) I Alpinor(um) / equit(atae), donis dona(to) ab Imp(eratore) Caes(are) / Ner(ua) Trai(ano) Aug(usto), Germ(anico), Dac(ico), bello Dac(ico) has/ta pura, corona murali, vexil/lo arg(enteo), trib(un) mil(itum) leg(ionis) II Adiutric(is), / Piae, Fid(elis), praef(ecto) Alae Silianae / Ciuium R(omanorum) torquatae armil/latae, proc(uratori) annonae Ostiae et / in Portu, proc(uratori) prou(inciae) Siciliae, / proc(uratori) Alpium Cottiarum, / proc(uratori) Mauretaniae Caesariensis, / M(arcus) Vettius Euthychi/des, lib(ertus), patrono / Opt(imo) d(edit) d(edicauit).*

**Apparat critique :** Le texte se distingue des deux autres (A) et (B) par la disposition des lignes, par un nombre d'abréviations dissemblables et par le nom du dédicant qui est Marcus Vettius Euthychides.

**Datation :** La procuratèle de la Maurétanie Césarienne, dernière fonction de M. Vettius Latro, est datée en 128 ap. J.-C. grâce à une inscription trouvée à *Igilgili*, gravée cette année là et qui

désigne M. Vettius comme procurateur (*CIL*, VIII, 8369 (*ILS*, 5961)). La base (B) qui relate une carrière moins longue, la dernière fonction de M. Vettius faisant défaut, est évidemment antérieure.

### **Remarques**

Trois bases de statues (A), (B) et (C) trouvées à *Thuburbo Maius* concernent le même personnage M. Vettius Latro, originaire de cette cité. Ce chevalier d'abord a été chargé d'organiser le culte impérial, en tant que flamine du divin Auguste. Puis, il fut prêtre des Cérères de l'an 137, en 99 ap. J.-C. Après l'exercice de ce sacerdoce municipal, il a quitté Carthage pour Rome où il est honoré du cheval public et admis dans les cinq décuries de juges, par l'empereur Trajan. Après qu'il fut un *praefectus fabrum* d'un consul ou préteur, charge qu'on trouve seulement sur la base (B), il débuta son carrière équestre en qualité de préfet de la 1<sup>ère</sup> cohorte montée des Alpains en garnison en Pannonie, prend part à la première guerre dacique et obtient des récompenses militaires pour les services qu'il y rendit par l'empereur Trajan. Sur les bases (A) et (C), Trajan est appelé *Imp. Caes. Ner. Trai. Aug. Ger. Dac.* Sur la base (B), il est désigné comme suit : *Imp. Nerua Traianus Caes. Aug., Ger., Dac.*

La base (B) présente un ordre des noms impériaux différents des deux autres (A) et (C). *Caesar* sur les textes (A) et (C) suit immédiatement le prénom impérial en tant que gentilice et abrégé en *Caes.*, alors qu'en (B), il est intercalé entre *Traianus* et *Augustus*. Outre cette différence d'ordre des noms, il y a des abréviations qui ne sont pas les mêmes. *Nerua Traianus*, sont écrits différemment. Sur les deux textes (A) et (C), *Nerua Traianus* sont abrégés en *Ner. Trai.* alors que sur le texte (B) les deux surnoms sont gravés en toutes lettres. Les deux surnoms de victoire sont abrégés en *Ger.* et *Dac.*

Il paraît évident que les deux textes (A) et (C) sont gravés par la même main et le commanditaire a employé une titulature très abrégée. Le 3<sup>e</sup> texte qui est érigé à une date antérieure et ne comporte que 15 lignes, donne une carrière moins longue qu'en (A) et (C). Les rédacteurs de ces textes n'ont pas observé le même ordre ni pourtant les mêmes abréviations. Il est à remarquer aussi que Trajan n'est pas dit *diuus*, pourtant il a obtenu les honneurs de l'hapothéose dès l'année 117. Le rédacteur des textes donne à l'empereur la titulature de l'époque même quand il a décoré M. Vettius Latro.

Les dédicants sont les affranchis de M. Vettius : M. Vettius Myrinus, qui s'est chargé des frais de la base (A), porte le prénom de son maître et garde son surnom. La base (C) est érigée par un autre affranchi du même personnage, M. Vettius Euthychides.

### **Hr. Ksour Dzemda (*Semta*)**

*AAT, f. XXXXII, au 1/50.000<sup>e</sup>, J. Fkirine, n° 9*

*Semta* se trouvait à une douzaine de km au sud de *Thuburbo Maius*, au pied de Jebel Fkirine<sup>1265</sup>. Une inscription du temps d'Aurélien (270-275) indique que cette commune devint un municpe<sup>1266</sup>. Non loin de *Semta*, à Hr. Ksour Dzemda, se trouvait le *vicus Annaeus*, un village situé sur le territoire d'un grand domaine appartenant à un propriétaire au nom d'Annaeus. Sous Trajan le *vicus* est administré par un citoyen romain D. Annaeus Advena<sup>1267</sup>.

#### **Deux dédicaces à Q. Geminius Sabinus.**

**36-Base (A)**<sup>1268</sup>.

L. Poinssot et R. Lantier, 1923, p. 197-201 (*AE*, 1923, 28) = *ILTun*, 778 ; B. Rankov, 2012, p. 581-594 (*AE*, 2012, 1875).

**Lieu de découverte** : Hr. Ksour Dzemda (*Semta*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Calcaire dur.
- *Dimensions* : H : 1, 15 m ; l : 0,60 m ; ép. : 0, 52 m.

**État du monument** : La base est remployée dans la construction d'un mur en pierres sèches.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.**: 7-6 cm (1.1-2) ; 3-2,5 cm (1.8-21). Belle moulure de 10 cm.

**Écriture** : l. 8 : IN de *principi* forment ligature.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl** : H.-G. Pflaum, 1970, p. 84 ; H.-G. Pflaum, 1978, I, p. 309.

*Q(uinto) Geminio, / Q(uinti) fil(io), Arn(ensi tribu), Sa(bino), (centurioni) leg(ionis) VII*  
*Gem(i)n(ae), / (centurioni) leg(ionis) VII Fer(ratae), (centurioni) leg(ionis) XIV / Marc(iae)*  
*Gem(inae) Victr(icis), (centurioni) leg(ionis) / X Gem(i)n(ae) P(iae) F(idelis), (centurioni)*

<sup>1265</sup> C. Lepelley, 1981, p.154.

<sup>1266</sup> *CIL*, VIII, 23114 : *Municipium... Augustum Semta*.

<sup>1267</sup> *ILTun*, 778.

<sup>1268</sup> Le commentaire de cette inscription sera fait en même temps que la suivante.



*leg(ionis) III Aug(ustae), / (centurioni) leg(ionis) VII Gem(i)n(ae), hast(ato) pri/ori leg(ionis) I Adiut(ricis), p(rimi)p(ilo) et prin/cipi peregrinor(um), d(onis) d(onato) ab Imp(eratore) / Caes(are) Traiano Aug(usto), Germani/co, corona uallari torqui/bus et armillis et phaleris / bello Germanico, praef(ecto) / leg(ionis) X̄ Fretensis. / Vicani vici Annaei quam (statuam) idem / Geminius Sabinus ab iis tes/tamento suo fieri iussit, / posuerunt idemque dedica/uerunt, anno mag(istri) D(acii) Annaei Arn(ensi tribu) Aduenae.*

**Traduction :** « À Quintus Geminius Sabinus, fils de Quintus, de la tribu *Arnensis*, centurion de la VII<sup>e</sup> légion *Gemina*, centurion de la VII<sup>e</sup> légion *Ferrata*, centurion de la XIV<sup>e</sup> légion *Marcia Gemina Victrix*, centurion de la X<sup>e</sup> légion *Gémina, Pieuse et Fidèle*, centurion de la III<sup>e</sup> légion *Auguste*, centurion de la VII<sup>e</sup> légion *Gemina*, premier *hastatus* et primipile de la I<sup>e</sup> légion *Adiutrix* et prince des pérégrins, a été décoré à l’occasion de la guerre germanique par l’empereur César Trajan Auguste, vainqueur des Germains, par une couronne murale, des colliers, des bracelets et des phalères, préfet de la X<sup>e</sup> légion *Fretensis*. Geminius Sabinus avait ordonné par testament aux habitants du *vicus Annaeus* de lui élever une statue. (Ceux-ci) ont posé et de même ont dédié (cette statue), l’année du *magister Dacius Annaeus Aduena* de la tribu *Arnensis* ».

**37-Base (B)**<sup>1269</sup>

*ILTun*, 779 ; B. Rankov, 2012, p. 581-594 (*AE*, 2012, 1875).

**Lieu de découverte :** Hr. Ksour Dzemda (*Semta*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Calcaire dur.
- *Dimensions* : H : 1,16 m ; l : 0,60 m ; ép. : 0,52 m.

**État du monument :** Remployée de la même manière que la précédente.

**Ch. ép.:** -

**Hdl :** 6, 5 cm (l.1) ; 6 cm (l.2) ; 3,5 cm (l.3-15) ; 3 cm (l.16).

**Écriture :** À la l.5 : AVG a été martelé puis rétablie. Seule cette base porte des *hederae* : elles sont de grandes dimensions et la hampe est parfois accostée de vrilles (L. Poinssot).

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** Voir la bibliographie du texte précédent.

---

<sup>1269</sup> La base (B) diffère de la base (A) par la mention à la dernière ligne des *DDPP* qu’on peut développer en *d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica)*. En outre, il y a un nombre d’abréviations dissemblables entre les deux textes.

*Q(uinto) Geminio Q(uinti) fil(io) / Arn(ensi tribu) Sabino, / (centurioni) leg(ionis) VII Gem(inae), (centurioni) leg(ionis) VI Ferr(atae), / (centurioni) leg(ionis) XIV Marc(iae) Gem(inae) Victr(icis), / (centurioni) leg(ionis) X Gem(inae) P(iae) F(idelis), (centurioni) leg(ionis) III Aug(ustae), / (centurioni) leg(ionis) VII Gem(inae), hast(ato) priori leg(ionis) I / Adiutr(icis), p(rimi)p(ilo) et principi pe/rigrinorum, d(onis) d(onato) ab/ Imp(eratore) Caes(are) Traiano Aug(usto) Germ(anico), / corona uallari, torquibus / et armillis et phaleris bello / Germ(anico), praef(ecto) leg(ionis) X Fretensis, / Vicani uici Annaei (statuam) quam idem / Geminus Sabinus ab iis testa/mento suo fieri iussit posue/runt idemq(ue) dedicauer(unt). D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).*

**Traduction :** « À Quintus Geminus Sabinus, fils de Quintus, de la tribu *Arnensis*, centurion de la VII<sup>e</sup> légion *Gemina*, centurion de la VII<sup>e</sup> légion *Ferrata*, centurion de la XIV<sup>e</sup> légion *Marcia Gemina Victrix*, centurion de la X<sup>e</sup> légion *Gémina, Pieuse et Fidèle*, centurion de la III<sup>e</sup> légion *Auguste*, centurion de la VII<sup>e</sup> légion *Gémina*, premier *hastatus* et primipile de la I<sup>e</sup> légion *Adiutrix* et prince des pérégrins, a été décoré à l’occasion de la guerre germanique par l’empereur César Trajan Auguste, vainqueur des Germains, par une couronne murale, des colliers, des bracelets et des phalères, préfet de la X<sup>e</sup> légion *Fretensis*. Geminus Sabinus avait ordonné par testament aux habitants du *vicus Annaeus* de lui élever une statue. (Ceux-ci) ont posé et de même ont dédié (cette statue) par décret des décurions et avec dépense publique ».

**Datation :** La seule indication chronologique que nous avons dans les deux textes est la mention des décorations militaires accordées à Q. Geminus Sabinus à la suite d’un *bellum Germanicum* par l’empereur Trajan. Les deux bases doivent avoir la même date. Dans ce cas, les variations d’écriture pourraient s’expliquer par leur exécution par deux lapicides différents. Autrement dit, il faudrait peut être proposée deux dates légèrement différentes. Le seul obstacle est qu’il s’agit d’un testament du même personnage. Trajan ici est qualifié de *Germanicus* et non encore, semble-t-il, de *Dacicus*. Les deux dédicaces sont postérieures à février 98 et antérieures à l’automne 102.

### **Remarques**

Deux bases de statues dédiées à Q. Geminus Sabinus de la tribu *Arnensis*. C’est un militaire de carrière. Il exerça une série de centurionats dans diverses régions du monde romain. Les deux dédicaces (A) et (B) relatent la carrière dans l’ordre direct. Il obtient des

décorations militaires à la suite d'un *bellum Germanicum* de la part de l'empereur Trajan<sup>1270</sup>, qui est appelé comme suit : *Imp. Caes. Traianus Aug. Germanicus* (base A) et *Imp. Caes. Traianus Aug. Germ.* (base B).

Les deux textes (A) et (B) présentent le même ordre des noms et des titres impériaux. *Nerua* est omis devant *Traianus* qui présente seul le gentilice impérial. *Germanicus* est écrit différemment sur les deux dédicaces : sur la base (A), il est écrit en toutes lettres, alors qu'il est abrégé sur la base (B) en *Germ.* La différence d'écriture s'explique semble-t-il par leur exécution par deux lapicides différents.

Q. Geminius Sabinus légua par testament aux habitants du *vicus Annaeus* une certaine somme pour ériger les deux statues. Sur la base (A) figure le nom du magister D. Annaeus Aduena, magistrat éponyme, inscrit dans l'*Arnensis* comme ce défunt. La base (B) est élevée aussi par les *vicani* du *vicus*. Elle diffère de la base (A) par la mention à la dernière ligne (l. 16) des *décurions* et de la *pecunia publica*.

### **Hr. Mettich (*Villa Magna, Mappalia Siga*)**

*AAT, I, f. XXVI, au 1/50.000<sup>e</sup>, Oued Zerga, 118*

#### **38-L'inscription d'Hr. Mettich.**

*CIL, VIII, 25902 = ILPBardo, 388.*

**Lieu de découverte :** Hr. Mettich (*Villa Magna, Mappalia Siga*).

**Condition de découverte :** L'inscription a été découverte à Hr. Mettich, au nord-ouest de Testour.

#### **Support :**

- *Nature* : Un dé d'autel quadrangulaire.
- *Matériau* : Pierre calcaire.
- *Dimensions* : H : 1,25 m ; l : 0,58 m.

**État du monument :** Le dé d'autel est gravé sur les quatre côtés / faces.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 15 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** La bibliographie complète se trouve dans l'*ILM Bardo* (p. 154-155).

---

<sup>1270</sup> Une couronne murale, des colliers, des bracelets et des phalères, sont les décorations accordés à Q. Geminius Sabinus ; L. Poinssot et R. Lantier, 1923, p. 199, rapportent ces distinctions au *bellum Suebicum* qui a lieu sous Nerva qui lui valut le surnom de *Germanicus*, ainsi que son légat M. Vlpus Traianus. Ces *dona militaria* sont donc antérieurs aux faits de guerre. Pour les mêmes auteurs, les décorations furent vraisemblablement décernées à Sabinus lors de son passage dans la *legio I Adiutrix*. Y. Le Bohec, 1989, p. 86, affirme que Geminius a reçu les récompenses militaires pendant son séjour à Rome comme *princeps* des pérégrins.

[Pro sal]ute / [A]ug(usti) n(ostri) Im[p(eratoris)] Caes(aris) Traiani, prin[c(ipis)], / totiusqu[e] domus diuin(a)e, / [Op]timi, Germanici, Pa[r]thici, Data a Licinio / [Ma]ximo et Felicio Aug(usti) lib(erto), procc(uratoribus) ad exemplu[m] / [leg]is Mancian(a)e<sup>1271</sup>.

Texte traduit par M<sup>me</sup> Zeineb Ben Abdallah, 1986, p. 153.

**Traduction :** « Pour le salut de-notre Auguste, l'Empereur César Trajan, prince excellent, vainqueur des Germains et des Parthes,-et de toute la maison divine, règlement reproduit par Licinius Maximus et Felicior, affranchi d'Auguste, procureurs, conformément à la loi Manciana».

**Datation :** Trajan a reçu le surnom *Parthicus* le 20 ou le 21 février 116 ap. J.-C. Cette inscription est à placer entre le 20 février 116 et 7 (?) août 117 ap. J.-C.

### **Remarques**

L'inscription d'Hr. Mettich est un règlement qui reproduit les clauses de la *lex Manciana*, loi promulguée semble-t-il au temps de Vespasien.

Le texte débute par la titulature de l'empereur Trajan qui est au génitif. Il nous révèle trois faits nouveaux jusqu'ici : Trajan est appelé *Augustus noster* expression analogue à *dominus noster* qui devint couramment utilisée sous les Sévères. L'emploi de *noster* dans cette inscription appelle au moins une remarque. Le règlement est reproduit par deux affranchis, procureurs de l'empereur Trajan, Licinius Maximus et Felicior<sup>1272</sup>. Ils utilisent l'épithète habituelle qu'ils adressent à leur patron, mais il dépasse ainsi d'être un terme de différence à l'égard de l'empereur. Notons aussi que Trajan est qualifié pour la première fois de *princeps* un qualificatif lié à la troisième expression qui mérite notre attention qui est *domus diuina*, intercalée entre *princeps* et *Optimus*. Cette dernière expression est placée d'habitude à la fin de la titulature de l'empereur auquel l'inscription est dédiée. Cette nomenclature fait exception aux habitudes. Le texte est dédié à l'empereur et à toute la maison divine.

---

<sup>1271</sup> Puisqu'on s'intéresse essentiellement à la titulature de l'empereur Trajan et que le texte d'Hr. Mettich est long il nous a semblé inutile de le reproduit en entier. On se contente des sept premières lignes. L'inscription est publiée dans *ILM Bardo*, 388 et accompagnée d'une traduction de M<sup>me</sup> Zeineb Ben Abdallah, voir p. 151-155.

<sup>1272</sup> Les deux procureurs sont connus par un autre document trouvé à Hammam Saïala, dédicace au *Genius Aquae Traianae* (*ILTun*, 440), dédiée par un affranchi de l'empereur Trajan *M. Vlpius Menophon*. A propos de cette inscription voir M.-Ch. Monchicourt, 1919, p. 131-144.

Quant aux surnoms rattachés aux victoires : Trajan est qualifié de *Germanicus*, écrit en toutes lettres et de *Parthicus*, surnom à partir duquel on peut dater l'inscription. Les deux omissions qu'on peut signaler sont le nom de son père adoptif *Nerua*, qui prend place d'habitude avant *Traianus*, et le surnom *Dacicus*. A part ces omissions, les dédicants ont choisi les noms et les titres de l'empereur qui dégagent le mieux la conception du pouvoir impérial.

### Hr. Sbiba (*Sufes*)

*AAT, II, f. XXXVI, au 1/100.000<sup>e</sup>, El Ala, n° 116*

Hr. Sbiba, l'antique *Sufes*, se trouvait à 35 km au nord de *Sufetula*, à 37 km au sud-ouest de Makthar<sup>1273</sup>. L'histoire municipale de la cité est mal connue. Une inscription donne le nom de [*Colonia*]... *Aurelia*... *Sufetana*<sup>1274</sup>. Pour C. Lepelley, vu les lacunes de cette inscription, on ne peut pas savoir quel empereur entre Antonin et Elagabale a octroyé à *Sufes* le statut de colonie<sup>1275</sup>.

#### 39-Monument anonyme.

*CIL, VIII, 261= 11428 = Legio-XV-Apo, 161 = Alumnus, 87.*

*Lieu de découverte* : Hr. Sbiba (*Sufes*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,50 m ; l : 0,52 m.

*État du monument* : La pierre est brisée de tous les côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 6 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: V.Guérin, 1862, I, p. 371, n° 145.

---

<sup>1273</sup> C. Lepelley, 1981, p. 305.

<sup>1274</sup> *CIL*, VIII, 258 = 11421 ; J. Gascou, 1972a, p. 146 ; C. Lepelley, 1981, p. 305, not. 2. Pour C. Lepelley, si c'est Marc Aurèle on pourrait compléter le nom en *Colonia Aurelia Augusta Sufetana*, si c'est Septime Sévère, le nom de la colonie serait restitué comme suit : *Colonia Septimia Aurelia Augusta Sufetana*.

<sup>1275</sup> C. Lepelley, 1981, p. 305.

[---]/[---pu]denti mem[ori---] /ae leg(ionem)  $\overline{XV}$  [ Appolinarem---]<sup>1276</sup>/ [---P]annonia[ M--- ]/[---Traia]no Opt[imo Aug(usto)] / [---Alumno---] / p(ecunia) /p(ublica)? / [---].

**Datation :** Trajan porte ici le surnom *Optimus* qu'il a obtenu entre le 10 août et le 1<sup>er</sup> septembre 114. L'inscription date entre septembre 114 et le 7 (?) août 117, date du décès de l'empereur.

### **Remarques**

Les titres de l'empereur sont énumérés dans l'ordre habituel. *Traianus Optimus Aug(ustus)*. Si la restitution est bonne, le surnom *Optimus* est écrit en toutes lettres. Le texte est trop fragmentaire et les quelques lettres conservées ne nous permettent pas d'élucider la nature du monument.

### **Hr. Tebrûri**

AAAlg., f. XXVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Aïn Beïda, n° 145

#### **40-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, VIII, 17792.

**Lieu de découverte :** Hr. Tebrûri.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** L'inscription est brisée de tous côtés.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

[Imp(eratori)] Cae[s(ari) Neruae di/ui] Ne[ruae f(ilio) Traia/n]o Aug(usto), [Germanico], Dacico, [---].

---

<sup>1276</sup> A propos de la *legio XV Appolinaris* voir Y. Le Bohec, 1989, p. 165 et 177, le lieu de campement de cette légion d'abord la Pannonie puis le Cappadoce. Le nom de cette légion est cité dans deux documents l'un en provenance de Lambèse (*CIL*, VIII, 3100), une épitaphe de T. Vitellius Atillianus Uiminacio, et l'autre trouvé à Kasserine, l'antique *Cillium*, (*CIL*, VIII, 217=11301=ILTun, 332), *cursus honorum* de certain M. Petronius Fortunatus date du règne de Septime Sévère.

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, [---] ».

**Datation** : L'inscription date entre l'automne 102 (le *cognomen Dacicus*) et le 7 (?) août 117 ap. J.-C., date du décès de l'empereur.

### **Remarques**

La dédicace provient de Hr. Tebrûri, canton rural de la Numidie. Dans les autres dédicaces érigées en l'honneur de l'empereur Trajan, la filiation est toujours comprise entre le gentilice *Caesar* et ses propres surnoms. Ici, elle occupe une place insolite au milieu de la dénomination entre le surnom de son père adoptif *Nerua* et son propre surnom *Traianus*. Si la restitution est bonne, le commanditaire a adopté un autre ordre pour les noms de l'empereur.

## **Jebel Oust**

Le site de Jebel Oust se trouve à 32 km au sud-ouest de Tunis, sur la route de Carthage à *Thuburbo Maius*, à mi-chemin entre *Thuburbo* et *Vthina*. Le site fut signalé pour la première fois en 1862 et les premières fouilles datent de 1907 lors de la découverte de la source chaude par un prospecteur minier<sup>1277</sup>.

### **41-Statue dédiée à l'empereur Trajan ?**

A. Ben Abed et J. Scheid, 2005, p. 327-329 (*AE*, 2005, 1679).

**Lieu de découverte** : Jebel Oust.

**Condition de découverte** : En 2004, lors des fouilles dans le secteur du temple, près de la porte d'entrée de la cour, dans le comblement d'un sondage antérieur.

### **Support** :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Ablâtre.
- *Dimensions* : H. maximale : 0,25 m ; l. maximale : 0,155 m ; ép. : 0,65-7 m.

**État du monument** : Plaque fragmentaire en ablâtre.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

---

<sup>1277</sup> A propos le site de Jebel Oust voir A. Ben Abed, J. Scheid, H. Broise et C. Balmelle, 2011, p. 10-14.

[Statu]a(?) posita Im[p(eratori?) Caes(ari) Nervae(?) Traiano Aug(usto?)], / [dedicat]a  
Imp(eratore) Nerva [Traiano] / [Aug(usto) III]I Q(uinto) Articuleio [Paeto co(n)s(ulibus)---].

### **Apparat critique**

Selon A. Ben Abed et J. Scheid, 2005, p. 328 :

L.1 : la formule employée à la première ligne est connue ailleurs, il faut restituer *ara* ou *statua*. Les deux caractères conservés à la fin de cette même ligne sont difficiles à identifier. Ils peuvent être *IN*, avec le nom du lieu où l'autel ou la statue auraient été dressés. Mais plutôt qu'un *N*, ou un *A* ou un *M*. ; il figure ainsi le nom de l'empereur ou la divinité. Les auteurs penchent pour la première solution. Le détail de ces restitutions proposées reste incertain.

**Traduction** : « Statue érigée à l'Empereur César Nerva Trajan Auguste et dédiée alors que l'Empereur Nerva Trajan Auguste et Quintus Articuleius Paetus étaient consuls pour la 4<sup>ème</sup> fois [---] ».

**Datation** : 101 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu le 4<sup>ème</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 101 avec Q. Articuleius Paetus.

### **Remarques**

Cette inscription commémore, si la restitution est bonne, l'érection d'une statue à l'empereur Trajan au début de l'année 101, Trajan fut consul pour la 4<sup>ème</sup> fois dès le 1<sup>er</sup> janvier avec *Q. Articuleius Paetus*. Le commanditaire a adopté une titulature très abrégée et courte, la séquence impériale sans filiation, au datif. Dans la seconde mention, Trajan est évoqué comme un magistrat éponyme par une dénomination impériale sans le gentilice *Caesar* ni la filiation.

La pierre trop mutilée et les dernières lignes détruites ce que ne nous permettent pas de connaître ni le/les dédicants ni les circonstances de la dédicace de cette statue.



## Khamissa (*Thubursicu Numidarum*)

AAAlg, f. XVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Souk- Ahras, n° 297

Khamissa, l'antique *Thubursicu Numidarum*, est située à 32 km au sud-ouest de Souk-Ahras. Une inscription datant de 100 ap. J.-C. mentionne la *ciuitas Thubursicitana*<sup>1278</sup>. Trajan accorda à la *ciuitas* le statut du municpe : *Municipium Ulpium Traianum Augustum Thubursicu Numidarum*<sup>1279</sup>. Elle devint colonie honoraire, au plus tard, avant 270 ap. J.-C.<sup>1280</sup>. *Thubursicu* était le centre d'une tribu, la *gens Numidarum*, avec à sa tête un *princeps* attaché par attribution au municpe<sup>1281</sup>.

### 42-Dédicace à l'empereur Trajan.

ILAlg, I, 1243.

*Lieu de découverte* : Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

*Condition de découverte* : Au *forum novum*.

#### *Support* :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,84 m ; l : 0,54 m.

*État du monument* : « Le haut est endommagé, le côté gauche porte une inscription plus récente, indiquant le transfert au *forum novum* d'une statue de Constantin<sup>1282</sup>».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 5, 5 et 5 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[I]mp(eratori) Caesar/i diui Neru/ae f(ilio) Neruae / Traiano Aug(usto), / Germ(anico), p(atri) p(atriciae), pontif(ici) / max(imo), trib(unicia) pot(estate) / III, co(n)s(uli) II, desig(nato) III.

*Traduction*: « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, père de la patrie, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 3<sup>e</sup> fois, consul pour la 2<sup>e</sup> fois, (consul) désigné pour la 3<sup>e</sup> fois».

<sup>1278</sup> ILAlg, I, 1244.

<sup>1279</sup> ILAlg, I, 1237, 1240 ; J. Gascou, 1972a, p. 104.

<sup>1280</sup> C. Lepelley, 1981, p. 210.

<sup>1281</sup> J. Gascou, 1972a, p. 105.

<sup>1282</sup> ILAlg, I, 1274.

**Datation :** La 3<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 98 au 9 déc. 99. Il fut consul II le 1<sup>er</sup> janvier 98 et consul désigné III, en octobre de la même année. L'inscription date donc entre le 10 déc. 98 et le 9 décembre 99 ap. J.-C.

### **Remarques**

Base de statue dédiée à l'empereur Trajan pendant sa deuxième année de règne. Après son avènement à la tête de l'Empire, il décerne à l'empereur mort, son père adoptif Nerva, le privilège de l'apothéose. Au moment de l'érection de cette dédicace, l'empereur précédent était déjà divinisé, il l'a été le 27 ou 28 janvier 98<sup>1283</sup>. Le sigle *PP* qu'on développe en *p(ater) p(atriciae)* figure d'habitude après le consulat. Cette fois ici, il est mentionné juste avant le grand pontificat. Trajan a reçu le surnom de père de la patrie en 98 ap. J.-C. peut être vers le mois d'octobre.

Cette dédicace est le plus ancien texte trouvé à *Thubursicu Numidarum* et dédié à l'empereur Trajan. La datation précoce de cette dédicace, juste après l'arrivée de Trajan au pouvoir, donne l'impression qu'elle est érigée pour célébrer l'avènement de l'empereur. Les autres dédicaces à Trajan trouvées *in situ* proviennent toutes de la vieille place ou de ses environs.

### **43-Dédicace à l'empereur Trajan.**

S. Gsell et Ch. A. Joly, 1914, p. 83 ; *ILAlg*, I, 1245.

**Lieu de découverte :** Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

**Condition de découverte :** « Découverte en 1905 dans la basilique chrétienne, derrière le temple de la *Platea Vetus* ».

### **Support :**

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : Ép. : 0,15 m.

**État du monument :** Le bord de la plaque à gauche des l. 2 à 4 brisé partout. L'inscription a été trouvée en trois fragments selon S. Gsell.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 5, 5 cm (l.2 ; plus grande à la l.1) ; 3,5 cm (l.3-4).

**Lieu de conservation :** Musée de Guelma.

**Bibl. :** -

---

<sup>1283</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 88, la *consecratio* de Nerva s'inscrit dans le contexte de la *pietas* familiale de Trajan qui concerne Trajan père et sa sœur Marciana qui sont élevés au rang des *diui* en 112 ap. J.-C.

[I]m[p(eratori)] Caesari / diui Ne[ruae f(ilio) Neruae] / Traiano Aug(usto), [Germanico, p(atri) p(atriciae)], / p(ontifici) m(aximo), tr[ib(unicia)] p(otestate), c[o(n)s(uli) ---].

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, père de la patrie, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul (tant de fois), [---] ».

**Datation** : Trajan a reçu le titre père de la patrie au cours de l'année 98. Cette dédicace date entre octobre ( ? ) 98 et automne 102 ap. J.-C. L'empereur n'est pas encore *Dacicus*.

### **Remarques**

Cette dédicace est érigée en l'honneur de l'empereur Trajan avant l'automne 102, alors qu'il n'est pas encore *Dacicus*. Le surnom *pater patriae* précède le grand pontificat. Il figure d'habitude au terme de la titulature de l'empereur. Les dernières lignes détruites et le texte en grande partie restitué ce que nous ne permet pas de faire des remarques fiables.

### **44-Dédicace à l'empereur Trajan**

*CIL*, VIII, 4875 = *ILAlg*, I, 1244.

**Lieu de découverte** : Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

**Condition de découverte** : Trouvée près de l'angle sud-ouest de la *Platea Vetus*.

### **Support** :

- **Nature** : Plaque, encastrée dans la base d'une statue.
- **Matériau** : Marbre.
- **Dimensions** : H : 0,33 m ; l : 0,45 m.

**État du monument** : La dernière lettre de la l.2 et la dernière de la l.3, sont en partie détruites.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 4, 5 cm (l.1- 5) ; 2,5 cm (l.6).

**Lieu de conservation** : Musée d'Alger.

**Écriture** : Ligature IB dans *Trib(unicia)* ; l. 3 : La lettre T du *Pont(ifici)* est plus haute que les autres lettres.

**Bibl.** : S. Gsell et Ch. A. Joly, 1914, p.16.

*Imp(eratori) Neruae / Traiano Caes(ari) / Aug(usto), Ger(manico), pont(ifici) ma[x(imo)], / trib(unicia) pot(estate), p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli) III, / Ciuitas Thubursi/citana. P(ecunia) p(ublica).*

**Apparat critique :** Dans le *CIL*, VIII à la l. 2 le titre *Caesar* n'est pas mentionné alors qu'aux *ILAlg*, le titre suit le surnom *Traianus* et est abrégé en *Caes.* S. Gsell affirme que seule la dernière lettre de la seconde ligne est détruite.

**Traduction :** « À l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 3<sup>e</sup> fois, la cité de *Thubursicu*, dépense publique ».

**Datation :** Trajan fut *Cos. III* le 1<sup>er</sup> janvier 100 ap. J.-C. L'inscription date de l'année 100 ap. J.-C.

### **Remarques**

Base de statue dédiée à l'empereur Trajan et datée par le 3<sup>e</sup> consulat du prince du début de l'année 100 ap. J.-C. A son avènement, Trajan est en Germanie Supérieure, à Cologne, où il reste presque un an entier. Il revient à Rome au printemps 99<sup>1284</sup>. Il refuse d'être consul tant qu'il est hors de Rome. D'habitude les empereurs du premier siècle étaient désignés consuls le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit leur avènement. Trajan n'obtient le 3<sup>e</sup> consulat qu'en janvier 100 ap. J.-C., mais il est déjà consul désigné pour la troisième fois depuis octobre 98 ap. J.-C.

Le chiffre de la puissance tribunicienne est omis. Au moment de l'érection de cette dédicace, Trajan est à sa quatrième puissance tribunicienne (10 déc. 99- 9 déc. 100). En ce qui concerne l'ordre des noms et des titres, le rédacteur du texte a employé un ordre des noms impériaux différent des deux inscriptions précédentes. Le gentilice *Caesar* est intercalé entre *Traianus* et *Augustus* en tant que surnom. La filiation par conséquent manque. Le titre honorifique *pater patriae* est placé entre la puissance tribunicienne et le consulat.

L'intérêt de cette dédicace pour l'histoire municipale de *Thubursicu* n'est pas négligeable. Elle nous informe qu'au début du second siècle, la cité est encore une *ciuitas* pérégrine : *ciuitas Thubursicitana*. Autrement dit, c'est une commune avec un centre urbain, des institutions municipales et une caisse publique (*pecunia publica*)<sup>1285</sup>. Est-ce là la raison principale de l'omission de certains de ses titres ? On ne peut pas trancher mais le plus important c'est la décision des autorités d'une cité pérégrine de décréter un hommage public à l'empereur Trajan. Ils montrent la volonté de la cité et sa disposition pour la romanité : elle est donc capable de recevoir un statut plus privilégié, comme celui du municipe. Deux ex-

---

<sup>1284</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 60 ; E. Cizek, 1983, p. 120.

<sup>1285</sup> S. Gsell, A. Joly, 1914, p. 16.

voto dédiés à Saturne<sup>1286</sup> montrent que la cité a reçu un peu plus tard le statut du municipe du même empereur.

#### **45-Dédicace à l'empereur Trajan.**

J. Carcopino, 1905, p. 218 ; *ILAlg*, I, 1246.

*Lieu de découverte* : Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

*Condition de découverte* : Au *platea vetus*.

#### **Support :**

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : « La pierre endommagée en haut, brisée à droite et en bas. La suite de l'inscription se trouvait-elle, peut être, sur une autre pierre, placée sous celle-ci »<sup>1287</sup>.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 8 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Im[p(eratori)] Ca[esari] / diui Neru[ae f(ilio)] / Neruae T[raiano Aug(usto), Germ(anico), [---].*

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, [---] ».

*Datation* : Règne de Trajan 98-117 ap. J.-C.

#### **Remarques**

D'après la restitution proposée, le gentilice *Caesar* est écrit en toutes lettres. De cette dédicace, subsistent que les trois premières lignes qui portent une dénomination courte de l'empereur Trajan.

#### **46-Dédicace à Junon Reine pour le salut de l'empereur Trajan.**

J. Carcopino, 1905, p. 221 (*AE*, 1909, 239) = *ILAlg*, I, 1230 = *Epigraphica*, 2008, 234 = *LBIRNA*, 75.

*Lieu de découverte* : Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

*Condition de découverte* : Fragments de plaque de marbre recueillis pour la plupart à l'intérieur et aux abords d'une salle de substructions qui précède au Nord la *Platea Vetus*.

---

<sup>1286</sup> *ILAlg*, I, 1237, 1240.

<sup>1287</sup> *ILAlg*, I, 1246.

**Support :**

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 0,74 m.

**État du monument** : « L'inscription s'étendait sur plusieurs plaques. Le fragment c présente à gauche un rebord taillé verticalement de même le fragment a, à droite. Le bord inférieur de la plaque est à 0,10 m du bas des lettres des fragments c et a » (S. Gsell).

**Ch. ép.** : -

**Hdl.**: 11cm (1.1) ; 10 cm (1.2) ; 7 cm (1.3) ; 5,5 cm (1.4) ; 4 cm (1.5 - 6).

**Lieu de conservation** : Musée de Guelma.

**Bibl.**: R. Cagnat, 1909a, p. 102-103 ; F. G. De Pachterre, 1909, p. 9-10 ; S. Gsell et A. Joly, 1914, p. 64 ; N. Kallala, 1980, p. 212-213 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 51, n° 60.

*[Iunoni Regi]nae [sacrum, / pro salute Imp(eratoris) Neru]ae T[raiani Ca]esaris Aug[usti], Germ(anici), Dac(ici), Optimi, / pontif(icis) max(im)i, trib(uniciae) potestat(is)] XVII, imp(eratoris) [VI, co(n)s(ulis) VI, p(atris) p(atriciae), / Caius ? Pomponius f(ilius) Rufus Acilius---] V [---] us Coelius Sparsus, pon[t(ifex) Sodalis Flauialis, proco(n)s(ul), / cum Quinto] Pompino Marcello, f(ilio), leg(ato)] pro[pr(aetore), co(n)s(ule) d]esig(nato), sodal[e] Titio et C(aio) Pompo[nio P..., f(ilio), leg(ato) propr(aetore), dedic(auit)], d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).*

**Traduction**<sup>1288</sup> : « Consacré à Junon Reine, pour le salut de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, Très bon, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 17<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie, Caius Pomponius, fils de [---], Rufus Acilius [---] V [---]us Coelius Sparsus, pontife des Sodales Flaviales, proconsul, avec ses deux fils, Quintus Pomponius Marcellus, légat propréteur, consul désigné, membre des Sodales Titiales, et Caius Pomponius P(...), légat propréteur, a dédié (ce monument), décret des décurions, dépense publique».

**47-Dédicace à Minerve Auguste.**

J. Carcopino, 1905, p. 218- 221 (*AE*, 1906, 4-5) = (*AE*, 1909, 238) = *ILAlg*, I, 1231 = *LBIRNA*, 76 = *Epigraphica*, 2008, 235.

**Lieu de découverte** : Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

**Condition de découverte** : Même provenance que l'inscription précédente.

**Support :**

---

<sup>1288</sup> Le commentaire de cette inscription sera fait en même temps que l'inscription suivante.

- *Nature* : Table.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 0,74 m.

**État du monument** : « Fragments d'une table en marbre. Du fragment (a), qui forme l'angle supérieur de gauche de la table, il ne reste qu'un débris de la première lettre de l'inscription » (S. Gsell).

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 10 cm (l.1) ; 7,2 cm (l.2) ; 5 cm (l.3-6) ; 4 cm (l.7).

**Lieu de conservation** : Musée de Guelma.

**Bibl.** : Voir ci-dessus, l'inscription précédente (S. Gsell et A. Joly, 1914, p. 63).

*Mineruae [Aug(ustae) sacrum, / Imp(eratore)] Nerua Traiano [Caesare Aug(usto), Germ(anico), Dac(ico), Optimo, / p]ontif(ice) max(imo), trib(unicia) pote[stat(e) XVII, imp(eratore) VI, co(n)s(ule) VI, p(atre) p(atriciae)], / C(aius) Pom[poniu]s, [--- f(ilius)], Rufus Aciliu[s --- Coelius Sparsus, pont(ifex) / Sodalis Flauialis, pro]co(n)s(ul), cum Q(uito) P[om]pon[io Marcello f(ilio), leg(ato) propr(aetore), co(n)s(ule) design(ato), Sodale Titi]o et [C(aio) Pompon]io P[---]. iv[---, f(ilio), leg(ato) propr(aetore), dedic(auit), / d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia ) p(ublica).*

**Traduction** : « Consacré à Minerve Auguste, sous l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, Très bon, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 17<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie. Caius Pomponius, fils de[---], Rufus Acilius [---] Coelius Sparsus, pontife des Sodales Flaviales, proconsul, avec son fils Quintus Pomponius Marcellus, légat propréteur, consul désigné, membre des Sodales Titiales, et son fils Caius Pomponius P[---] iv [---], légat propréteur, a dédié (ce monument). Décret des décurions. Dépense publique ».

**Datation** : La 17<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 112 au 9 déc. 113. Les deux dédicaces datent de l'année 113 ap. J.-C.

### **Remarques**

Deux dédicaces l'une à Junon Reine et l'autre à Minerve Auguste. La première est une dédicace à une divinité pour la sauvegarde de l'empereur. Sur la seconde, Trajan est évoqué comme un magistrat éponyme, la titulature est à l'ablatif. À part cette différence, les deux textes sont gravés vraisemblablement par la même main et datent de la même époque. Le rédacteur des deux textes a suivi le même ordre des noms et des titres impériaux. Au milieu

de la seconde ligne *Caesar* est placé juste après *Traianus*. Souvent il est abrégé en *Caes*. Ici, dans les deux textes, il est écrit en toutes lettres. La filiation est omise.

Quand il a obtenu le surnom *Optimus* et en même temps acclamé *Imperator* pour la VII<sup>e</sup> fois, Trajan est à sa dix-huitième puissance tribunicienne. Ainsi, il était *trib. potestat.* XVII dans les deux textes. Cette anomalie peut s'expliquer aisément. Le surnom *Optimus* est voté par le Sénat à Trajan dès son avènement<sup>1289</sup>. Après un premier refus, le surnom apparaît sur des émissions monétaires de l'année 103 : *Optimus princeps*<sup>1290</sup>. Le surnom *Optimus* qui est courant en Afrique avant 114<sup>1291</sup> peut être interpréter comme un acte de propagande impériale et ne change rien à la date de ces inscriptions qui se situent en 113 ap. J.-C.

Cette titulature où figure tous les titres et les noms de l'empereur et dont certains sont écrits en entier peut s'expliquer de deux manières : les divinités vénérées sont Junon Reine et Minerve Auguste, déesses capitoline. Et bien que la dédicace à Jupiter *Optimus Maximus* ne nous soit pas parvenue, nous devrions bien avoir une invocation de l'ensemble de la triade capitoline qui s'accompagna-t-il dans ce cas d'une dévotion à l'empereur même<sup>1292</sup>. D'ailleurs, Trajan va jusqu'à prendre l'épithète *Optimus* qui est celle de Jupiter. En outre, les dédicaces sont érigées par le proconsul Caius Pomponius avec ces deux légats dont le nom est au nominatif suivi du verbe *dedicavit*. Cette formule du proconsul dédicant rend un aspect plus solennel au monument.

---

<sup>1289</sup> Pline le Jeune dans son *Panegyrique* (II, 7 et LXXXVIII, 4), discours prononcé le 1<sup>e</sup> septembre 100, affirme que le titre *Optimus* a été voté par le Sénat à Trajan après son avènement : *Senatus Populusque Romanus Optimi tibi cognomen adiecit*. M. Durry, 2002, p. 87, estimait que Trajan avait été déclaré *Optimus* dès son avènement avant octobre 98. Pour R. Cagnat, 1914, p. 93, le titre apparaît dans la titulature de l'empereur avant 114 ap. J.-C.

<sup>1290</sup> M. Hammond, 1957, p. 43.

<sup>1291</sup> Deux inscriptions, l'une trouvée à *Simitthus*, l'inscription du pont de Trajan, *CIL*, VIII, 10117 est datée du 1<sup>er</sup> janv. au 9 déc. 112, et l'autre trouvée à *Rusicade*, *ILAlg*, II, 13, est datée de 107 ap. J.-C., montrent, de façon claire, que le surnom *Optimus* est déjà présent en Afrique avant qu'il ne devienne officiel à Rome.

<sup>1292</sup> N. Kallala, 1980, p. 215 ; la relation entre la construction du capitol et la promotion municipale de *Thubursicu Numidarum* en municipe est traitée par plusieurs auteurs : S. Gsell et A. Joly, 1914, p. 21, ont admis que les deux faits sont simultanés ; l'érection du capitol suit un peu de temps l'obtention du statut du municipe. Cette idée est adoptée par J. Gascou, 1972, p. 104, qui écrit « Le municipe fut donc érigé entre 100 et 117, peut être en 113 ou un peu avant si on admet que la construction du capitol de *Thubursicu Numidarum* (attesté par *ILAlg*, I, 1230, 1231 ) a peu près coïncider avec la création du municipe », cette opinion est contestée par N. Kallala, 1992, p. 185-196, en particulier pages 190-191 qui souligne que rien n'autorise à placer la promotion municipale avant la construction du capitol puisque cet édifice existe d'une part dans des cités pérégrines, d'autre part, il s'inscrit dans le cadre d'une activité urbaine qu'a connu la ville au début du II<sup>e</sup> siècle ; voir en dernier lieu F. Hurlet, 2000, p. 343, not. 173.



#### 48-Dédicace pour le salut de l'empereur Trajan.

R. Cagnat, 1909a, p. 99 ; *ILAlg*, I, 1232 = *LBIRNA*, 77.

**Lieu de découverte** : Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

**Condition de découverte** : Au Nord de la *platea vetus*.

#### **Support** :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : Ép. : 0,28 m.

**État du monument** : La plaque a été trouvée en quatre fragments (a, b, c et d), recueillis au Nord de la *platea vetus*.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 11 cm (l.1) ; 9,5 cm (l.2) ; 7 cm (l.3) ; 6 cm (l.4).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[---*Pro salute Imp(eratoris) Ner[u]ae Tra[/iani Caes(aris) Aug(usti), Germ(anici), Dac(ici), Optimi, pontif(icis) max(imi)], trib(uniciae) / [potest(at)is XVII, imp(eratoris) VI, co(n)s(ulis) VI, p(atris) p(atriciae), C(aius) ? Pomponius, f(ilius), R]ufus Acili[us---*].

**Traduction** : « [---] pour le salut de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, très bon, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 17<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>ème</sup> fois, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. Caius Pomponius, fils de [---], Rufus Acilius [---] ».

**Datation** : 113 ap. J.-C.

#### **Remarques**

Les dédicaces à Junon Reine et Minerve Auguste sont accompagnées vraisemblablement d'une autre à Jupiter *Optimus Maximus*, la première divinité de la triade capitoline. Comme le texte de cette dernière dédicace ne nous est pas parvenu, peut-on croire que notre inscription dont le début de la première ligne manque est celle dédiée à *IOM* ? Bien que la hauteur des lettres pourrait bien coïncider effectivement entre les trois textes, pour S. Gsell<sup>1293</sup>, rien ne prouve que cette inscription se rapporte à ce dieu. Les dédicants sont Caius Pomponius et ses deux légats dont il a été déjà question.

---

<sup>1293</sup> *ILAlg*, I, 1232.

#### 49-Dédicace à l'empereur Trajan (?).

*ILAlg*, I, 1263.

**Lieu de découverte :** Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

**Condition de découverte :** Trouvée lors des fouilles de la *Platea Vetus*.

**Support :**

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : -

**État du monument :** « Trois fragments qui peuvent avoir appartenu à la même plaque de marbre : (a), brisé en haut, à droite et en bas ; (b) brisé de tous les côtés ; (c) brisé en haut, à gauche et à droite ; il n'y avait rien au-dessous de la l.2 de ce fragment » (S. Gsell).

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 7 cm (frag. a et b) ; 6 cm (frag. c).

**Lieu de conservation :** Musée de Guelma.

**Bibl. :** -

Restitution de S. Gsell.

*[Imp(eratori) Caesari / diui Ner[uae / f(ilio)] Ner[uae] [Tra]iano Opt(imo) Aug(usto), Ger]ma[nico, Dacico, / Parthico, pont(ifici) max(imo), / trib(unicia) potestat(e) XX, / imp(eratori) XII], co(n)s(uli) VI, p(atri) p(atriciae).*

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Très bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la XX<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la XII<sup>e</sup> fois, consul pour la VI<sup>e</sup> fois, père de la patrie ».

**Datation :** La 20<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan correspond à la date allant du 10 déc. 115 au 9 déc. 116. Le surnom *Parthicus* que porte ici l'empereur, nous situe après le 20 février 116. Si la restitution de S. Gsell d'*imp. XII* est bonne, l'inscription date à partir du mois d'avril 116. L'inscription est par conséquent antérieure à la date pendant laquelle Trajan est *imp. XIII* (avant le 8 septembre 116), elle date précisément entre avril et août 116 ap. J.-C.

#### Remarques

Pour S. Gsell<sup>1294</sup> le texte est, d'après les formes des lettres, de l'époque des Antonins ou de des Sévères. Le texte ne peut se rapporter qu'à Trajan ou à Septime Sévère, qui seuls en

---

<sup>1294</sup> *ILAlg*, I, 1263.

ces temps, eurent un nombre de salutations impériales supérieur à XI. Il rattache finalement cette inscription au principat de Trajan. D'après le même auteur, à la 2<sup>ème</sup> ligne du fragment c, le chiffre indiqué était au moins XII, la barre se prolongeant au-delà de l'I qui subsiste. Il s'agit sans doute des salutations impériales et non de la puissance tribunicienne, car dans le second cas, les lignes auraient été très courtes. Si cette restitution est bonne, la dédicace date de l'année 116, du mois d'avril ou un peu plus tard.

La titulature de l'empereur est complète avec tous les noms et les titres impériaux dont certains sont gravés en toutes lettres, ainsi le gentilice *Caesar* et les *cognomina ex-virtute*, *Germanicus*, *Dacicus* et *Parthicus*. En outre, S. Gsell affirme qu'il n'y avait rien au-dessous de la l. 2 du fragment (c). Par conséquent les circonstances de la dédicace ne figuraient pas sur la pierre.

#### **50-Le transfert d'une statue de Trajan au *forum novum***

R. Cagnat, 1903, p. 248-251 (*AE*, 1904, 4 ; *ILS*, 9357) = *ILAlg*, I, 1247.

**Lieu de découverte** : Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

**Condition de découverte** : Au *forum novum*.

**Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 1, 11 m.

**État du monument** : « Base endommagée à l'angle supérieur droit, dont la face opposée porte une autre inscription »<sup>1295</sup>.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 7- 6 cm.

**Écriture** : « La barre des A est oblique, s'abaissant à gauche, les F ont un crochet en bas, se dirigeant à gauche, la barre du T est ondulée »<sup>1296</sup>.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : S. Gsell et A. Joly, 1914, p. 21 ; C. Lepelley, 1981, II, p. 213, n. 13.

*Pro beatudin[e] / temporum signum Trajani de ru/inis ablatum pro/consulatu Clodi / Hermogeniani / amplissimi et c(larissimi) u(iri), / Atilius Theodo[tus], / u(ir) c(larissimus), legatus ei[us] / in forum nouu/m transferre cu/rauit.*

---

<sup>1295</sup> *ILAlg*, I, 1228.

<sup>1296</sup> *ILAlg*, I, 1247.

**Traduction :** « Pour le bonheur des temps, la statue de Trajan prise dans les ruines a été transférée au *forum novum* sous le proconsulat de Clodius Hermogenianus, très grand et homme clarissime, par les soins de son légat Atilius Theodotus, homme clarissime».

**Datation :** L'inscription date du proconsulat de Clodius Hermogenianus<sup>1297</sup>, soit vers 361-362 ap. J.-C.<sup>1298</sup>

### **Remarques**

Cette inscription commémore le transfert de la statue de Trajan au *forum nouum*. L'empereur est désigné par son propre surnom *Traianus*. Il fut le fondateur du municipe de *Thubursicu*<sup>1299</sup>. "Le souvenir de ce bienfait ne se perdit pas" écrit S. Gsell. Le légat Atilius Theodotus<sup>1300</sup> a transporté la statue qui se trouvait parmi des constructions tombées en ruines. L'ancienne place, celle où elle avait été élevée primitivement est tombée en ruines à cette époque. Il s'agit vraisemblablement de la *Platea Vetus*<sup>1301</sup>.

---

<sup>1297</sup> C. Lepelley, 1981, II, p. 212, n. 9 : Q. Clodius Hermogenianus Olybrius est attesté comme proconsul en 361.

<sup>1298</sup> R. Cagnat, 1903, p. 250 ; C. Lepelley, 1981, II, p. 212-213.

<sup>1299</sup> *ILAlg*, I, 1237.

<sup>1300</sup> C. Lepelley, 1981, II, p. 212, n. 9, Flavius Atilius Theodotus, légat de la Numidie Proconsulaire est connu par les inscriptions de *Thubursicu Numidarum* (*ILAlg*, I, 1276 ; 1286 ; 1229 ; 1247 ; 1274) et par une inscription de *Bulla Regia* (*CIL*, VIII, 25521) ; A. Chastagnol, 1958, p. 18-19 ; M. Corbier, 1974, p. 341-344, n°73.

<sup>1301</sup> R. Cagnat, 1903, p. 249.

## Krib (*Musti*)

AAT, II, f. XXV, au 1/100.000<sup>e</sup>, Jama, n°3

*Musti*, se trouve au lieu dit Hr. el-Mest, à 120 km à l'ouest de Carthage, située sur la route de Carthage à *Sicca Veneria* dans une petite plaine<sup>1302</sup>. Inscrite dans la tribu *Cornelia*, celle de Marius et municipe de César. Un milliaire du temps de Constance II, publié par A. Beschaouch, a donné le nom officiel de la cité au IV<sup>e</sup> siècle : *Mun(icipium) Iul(ium) Aurel(ium) Mustitanum*<sup>1303</sup>.

### 51-Dédicace à l'empereur Trajan.

A. Beschaouch, 1965, p. 169, n°1 (*AE*, 1968, 599) = *LBIRNA*, 80.

**Lieu de découverte** : Krib (*Musti*).

**Condition de découverte** : « Linteau remployé dans une construction aménagée à l'intérieur de la citadelle byzantine près de la muraille ouest<sup>1304</sup>».

#### **Support** :

- *Nature* : Linteau.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,30 m ; l : 1,25 m ; ép. : 0,15 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : L'inscription dans un cadre mouluré.

**Hdl.** : 4 cm (l. 1.2) ; 3,5 cm (lignes suivantes).

**Écriture** : « La gravure du texte est, dans l'ensemble, équilibrée».

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : M. S. Bassignano, 1974, p. 123, n° 1.

*Imp(eratori) Caesari diui Neruae filio Neruae Traiano Optimo / Aug(usto), Ger(manico), Dac(ico), Parthico, pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XX, Imp(eratori) XI, co(n)s(uli) VI, p(atri) p(atriciae). / M(arcus) Valerius M(arci) filius Arn(ensi tribu) Fuscus, (duum)uir, ob honorem flam(onii) perp(etui) taxatis (sestertium) X (milibus) por/ticum mediam, adiecta a se amplius pecunia, fecit idemq(ue) pinxit, item in / templo Cererum et in templo Ditis porticius et sacrarium, sua pecunia fec(it) ded(icauit), d(ecreto) d(ecurionum).*

**Traduction**<sup>1305</sup> : « À l'Empereur César Nerva Trajan, Très Bon, Auguste, fils de Nerva divinisé, Germanicus, Dacicus, Parthicus, Grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne

<sup>1302</sup> Cl. Lepelley, 1981, p. 147.

<sup>1303</sup> A. Beschaouch, 1965, p. 209.

<sup>1304</sup> A. Beschaouch, 1965, p. 169.

pour la vingtième fois, *Imperator* pour la onzième fois, consul pour la sixième fois, père de la partie. Marcus Valerius Fuscus, fils de Marcus, inscrit dans la tribu Arnensis, duumvir, après avoir fixé une somme de dix milles sesterces pour l'honneur du flaminat perpétuel, avec une somme par lui ajoutée en supplément, a fait construire la partie centrale du portique et l'a également fait orner de peintures, en outre dans le temple des Cérères et dans le temple de Dis Pater, il a fait construire à ses frais des portiques et une chapelle et en a fait la dédicace. Par décret des décurions ».

**Datation :** L'inscription de *Musti* date exactement du mois de mars 116 ap. J.-C. selon A. Beschaouch<sup>1306</sup>. La 20<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan court du 10 déc. 115 au 9 déc. 116. Le titre de *Parthicus* que porte ici l'empereur nous situe après le 20 février 116. La salutation impériale permet de préciser davantage. Trajan est *Imp. XI* sur les inscriptions de la 19<sup>e</sup> puissance tribunicienne. La 12<sup>e</sup> salutation qui figure sur l'arc de triomphe de Makthar date du mois d'avril 116 selon J. Guey<sup>1307</sup>.

### **Remarques**

Dédicace érigée en l'honneur de l'empereur Trajan dans le cadre de l'évergétisme *ob honorem*. C'est un hommage direct par Marcus Valerius Fuscus, duumvir, pour célébrer son flaminat perpétuel.

L'empereur est *trib. pot. XX, imp. XI* et *cos. VI*. Deux inscriptions en Afrique nous révèlent la 20<sup>e</sup> puissance tribunicienne. L'inscription de l'arc de triomphe de Makthar mentionne la XX<sup>e</sup> puissance tribunicienne et la XII<sup>e</sup> salutation impériale et elle date du mois d'avril 116<sup>1308</sup>. Notre inscription doit donc dater avant le mois d'avril de cette année. Or nous savons que Trajan est *Parthicus* le 20 février 116 et en même temps *trib. pot. XX, imp. XI* et *cos. VI*, titres qu'on trouve dans l'inscription de *Musti* et que confirme une autre de Doura Europos<sup>1309</sup>. Notre inscription doit se situer entre le 20 février et le mois d'avril quand Trajan a été salué *Imperator* pour la XII<sup>e</sup> fois soit probablement au mois de mars 116 comme le propose A. Beschaouch.

---

<sup>1305</sup> Texte traduit par A. Beschaouch, 1965, p. 169.

<sup>1306</sup> A. Beschaouch, 1965, p. 169-170.

<sup>1307</sup> J. Guey, 1937, p. 107 ; A. Beschaouch, 1965, p. 170, not. 7.

<sup>1308</sup> *CIL*, VIII, 621= 11798.

<sup>1309</sup> *AE*, 1933, 225 : Trajan n'est pas encore *Parthicus*, il est *trib. pot. [XX], imp. XI* et [*cos. VI*] (la dédicace de l'arc de triomphe).

Le dédicant est un prêtre du culte impérial, M. Valerius Fuscus. Pour célébrer son flaminat perpétuel, il a versé dans la caisse municipale 10.000 sesterces consacrés à l'embellissement de sa cité : la construction et la décoration des portiques. Il a élargi la somme légitime d'un montant inconnu et enfin il a réalisé des travaux sans les détaillé dans les deux temples, le temple de Cérès et le temple de Dis Pater. Ainsi, l'association dans cette dédicace du culte des Cérères et de Dis Pater est faite par le biais du flaminat perpétuel. L'origine privée du financement est précisée par la formule *sua pecunia*.

### **Lambèse (*Lambaesis*)**

*AAAIg, f. XXVII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Batna, n° 224*

Lambèse se trouve au pied du versant nord de l'Aurès, à 12 km à l'est de Batna. Vers 81 ap. J.-C., sous le règne de Titus, un détachement de la 3<sup>e</sup> légion Auguste vint de *Theuste* et s'y installa<sup>1310</sup>. A la fin du règne de Trajan ou au début de celui d'Hadrien, la légion y fut transférée définitivement. Lambèse devint alors le quartier général de l'armée romaine d'Afrique<sup>1311</sup>. Marc Aurèle accordera à Lambèse le statut de municipe de droit latin. Pour C. Lepelley, la promotion au rang de colonie honoraire fut l'œuvre soit de Philippe l'Arabe soit de Dèce<sup>1312</sup>.

#### **52- Monument anonyme.**

A. Ballu, *BCTH*, 1871, p. 274, n°6 (*AE*, 1917-1918, 28).

**Lieu de découverte :** Lambèse (*Lambaesis*).

**Condition de découverte :** Dans les thermes de Lambèse.

**Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** L'inscription est incomplète en bas.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** Y. Le Bohec, 1989, p. 376, not. 78 ; B. E. Thomasson, 1996, p.139.

---

<sup>1310</sup> Y. Le Bohec, 1989, p. 369.

<sup>1311</sup> C. Lepelley, 1981, p. 417.

<sup>1312</sup>C. Lepelley, 1981, p. 418.

*Imp(eratore) Nerua [Caes(are) Aug(usto), Germ(anico)], / pont(ifice) max(imo), tr(ibunicia) [pot(estate) III, co(n)s(ule) III, et] / Imp(eratore) Nerua Cae[s(are) Traiano Aug(usto)], / Germ(anico), c[o(n)s(ule) II---] / M(arco) Acutio Iust[o---] / Aemil [---].*

**Traduction :** « Sous l'Empereur Nerva César Auguste, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 3<sup>e</sup> fois, consul pour la 4<sup>e</sup> fois et l'empereur Nerva César Trajan Auguste, vainqueur des Germains, consul pour la 2<sup>e</sup> fois [---], Marcus Acutius Iustus ? Aemil [---]».

**Datation :** Nerva est *trib. pot. III* du 10 déc. 97 au 27-28 janvier 98 (la date de son décès). Il obtient le *IV<sup>e</sup> consulat* le 1<sup>e</sup> janvier 98. Quant à Trajan, il est *Cos. II* le 1<sup>e</sup> janvier 98 et *Augustus* le 28 janvier. Le monument est érigé le 27 ou le 28 janvier 98 ap. J.-C.

### Remarques

Monument anonyme érigé sous le règne de deux empereurs Nerva et Trajan. Il est le plus ancien texte, en Afrique, qui nous révèle la titulature de l'empereur à son avènement. A son adoption, le 27 octobre 97, le Sénat lui décerne le titre *Caesar*, la puissance tribunicienne, l'*imperium* proconsulaire et le surnom *Germanicus*. Il ne fut pas seulement héritier désigné, mais fut associé à Nerva<sup>1313</sup>. *Augustus* reste le privilège de Nerva seul, mais ici ce n'est pas le cas. Les deux, Nerva et Trajan, sont appelés *Augustus*.

Cette inscription trouvée dans les thermes de Lambèse, lui attribue l'ensemble de ces titres : le *praenomen Imperator* abrégé en *Imp.*, le surnom de son père adoptif *Nerua* suivi de *Caesar*, abrégé en *Caes.* et *Traianus Augustus* : deux *cognomina*, le premier est son propre surnom et l'autre un *cognomen* honorifique. Le surnom *Germanicus* cité deux fois dans cette inscription et abrégé en *Germ.*, surnom obtenu en octobre 97 et partagé entre le légat de l'armée *M. Vlpus Traianus*, le futur Trajan, et Nerva Auguste.

Des titres officiels, nous avons le consulat de Trajan : *Cos. II*. En revanche, Nerva est *pont. max.*, *tr. pot. III* et *cos. IIII*. Au début de l'année 98, Trajan est *trib. pot. II* (10 déc. 97-9 déc. 98). La lacune après la mention du consulat pourrait-elle être comblée par l'addition de ce titre ?

<sup>1313</sup> C. De La Berge, 1877, p. 18 ; J. Carcopino, 1949, p. 272 ; E. Cizek, 1983, p. 113-114.



Le dédicant est M. Acutius Iustus, légat de la Numidie en 98<sup>1314</sup>. A la dernière ligne de l'inscription figure quelques lettres Aemil(...) d'un surnom comme *Aemilianus* se rapportant probablement à celui à qui est dû le monument.

### **Lebda (*Lepcis Magna*)**

*Lepcis Magna* est une fondation phénicienne. Au temps des Flaviens, elle devint municipale latin<sup>1315</sup> et la cité a continué être administrée par des suffètes<sup>1316</sup>. Trajan, vers 109 ap. J.-C., accorda à la cité le statut de colonie honoraire : *Colonia Vlpia Traiana Fidelis Lepcis Magna*<sup>1317</sup>. Devenu empereur, en 193 ap. J.-C., Septime Sévère conféra à sa ville natale un privilège rare : l'*ius Italicum*. X. Dupuis date cet événement de 202 et plus précisément de la seconde moitié de cette année<sup>1318</sup>.

#### **53-Dédicace à Hercule génie du municpe.**

R. Bartoccini, 1929, p. 92 ; *IRT*, 286.

*Lieu de découverte* : Lebda (*Lepcis Magna*).

*Condition de découverte* : Thermes d'Hadrien, dans le *caldarium*.

#### **Support :**

- *Nature* : Panneau remployé.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Un fragment de panneau réutilisé dans les thermes d'Hadrien.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : G. Di Vita-Évrard, 1984, p. 200-201 ; C. Lepelley, 1992, p. 129 ; C. Lepelley, 2000, p. 44 ; V. B. Reddé, 1992, p. 163.

*[Imp(eratore) Caesa]re diui Neruae [f(ilio) Neruae Traiano Aug(usto), / Ger]m(anico),  
pon[t(ifice) max(imo), trib(unicia) pot(estate) V[---], / Deo Herc]uli Genio municipii / [---]  
qu[---] / [---] municipii, [per]mi[ssu splendissimus ordinis].*

<sup>1314</sup> *RE*, suppl., XIII, 317 ; *PIR*<sup>2</sup> 100 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 376 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 139.

<sup>1315</sup> Cl. Lepelley, 1981, p. 335 ; F. Jacques, 1990, p.50.

<sup>1316</sup> G. Di Vita-Évrard, 1984, p. 197-210 : *IRT*, 342, 346, 350 et 286.

<sup>1317</sup> *IRT*, 353 (dédicace de l'arc de triomphe).

<sup>1318</sup> X. Dupuis, 1996, p. 60. Pour celui-ci l'apparition de l'épithète *Septimiani* est une conséquence directe de l'obtention du *Ius Italicum*.

**Traduction :** « Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 5<sup>ème</sup> ? fois, au dieu Hercule, génie du municpe, [---]qu[---], les habitants du municpe, par autorisation du très splendide ordo».

**Datation :** La cinquième puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 100 au 9 déc. 101. Cette dédicace date de 10 déc. 100 à octobre 102 avant que Trajan n'obtienne le surnom *Dacicus* (novembre (?) 102 ap. J.- C.).

### **Remarques**

Dédicace à Hercule génie du municpe. Elle a été datée au moment de sa découverte du règne de Commode, d'environ 180 ap. J.-C<sup>1319</sup>. G. DiVita-Evrard propose une nouvelle lecture de l'inscription et rattache cette dédicace au principat de Trajan<sup>1320</sup>. Elle se rapporte au successeur de Nerva, à partir de 10 déc. 100 et avant qu'il prit le surnom triomphal de *Dacicus* (automne 102 ap. J.-C). Selon l'auteur, cette correction est garantie par l'absence d'une *aboletio memoriae* à laquelle Commode n'a pas échappé à Lepcis<sup>1321</sup>.

Le texte est consacré à une divinité poliade, Hercule. Le génie du municpe est assimilé à un dieu civique : Hercule, *genius municipii*<sup>1322</sup>. D'habitude dans ce genre de dédicace, le nom de la divinité vénérée figure en tête de l'inscription. Ici ce n'est pas le cas. Le texte débute par la titulature de l'empereur à l'ablatif. G. DiVita a restitué le texte et envisage dans la partie qui manque une dénomination officielle, d'usage courant.

Des titres officiels, on a le grand pontificat et la puissance tribunicienne. Si la restitution est exacte, Trajan est à sa 5<sup>e</sup> puissance tribunicienne. A la fin de la seconde ligne, il y a une lacune d'un nombre de lettres indéterminé. Elle doit être comblée évidemment par l'addition des salutations impériales et le nombre de consulat, puisque l'inscription date entre le 10 déc. 100 et octobre 102 (l'absence du surnom *Dacicus*), on peut avoir à la place de *trib. pot. V*,

---

<sup>1319</sup> R. Bartoccini, 1929, p. 92 ; G. Di Vita-Évrard, 1984, p. 201, not. 22.

<sup>1320</sup> G. Di Vita-Évrard, 1984, p. 201. L'auteur parle de cette inscription dans le cadre de ce qu'elle appelle le municpe sufétal ; outre ce texte, elle a recensé trois autres (*IRT*, 342 ; 346 ; 350) qui mentionnent le terme *municipium* d'une manière explicite entre 73-74 et 109 ap. J.-C. Après une longue démonstration, elle affirme l'existence d'un municpe sufétal créé par Vespasien.

<sup>1321</sup> G. Di Vita-Évrard, 1984, p. 202.

<sup>1322</sup> C. Lepelley, 1992, p. 129, la dédicace de *Lepcis Magna* appartient à une série de textes épigraphiques trouvés partout en Afrique, où le génie de la collectivité est assimilé à un dieu civique. L'auteur recense à *Lepcis* six textes qualifiant Hercule et *Liber Pater* de *Genii Coloniae*, dont cette inscription qui assimile Hercule au génie du municpe.

*trib. pot.* VI. Dans ce cas, les titres doivent être présentés comme suit : *Imp. III, cos. IV, trib. pot., VI.*

Le dédicant dont la dénomination a disparu serait un notable agissant avec l'autorisation du sénat local.

#### **54-Monument anonyme.**

*IRT*, 352.

**Lieu de découverte :** Lebda (*Lepcis Magna*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Panneau.
- *Matériau* : Marbre blanc.
- *Dimensions* : H : 0,37 m.

**État du monument :** Ce panneau a été trouvé en quatre fragments (a, b, c et d).

**Ch. ép. :** L'inscription est gravée dans un cadre à moulure.

**Hdl. :** 6 cm (1.1) ; 3,5 cm (1.2) ; 4,5 cm (1.3) ; 1.4-6 : capitales rustiques ; 4,5 cm (1.4) ; 4 cm (1.5) ; 3,5 cm (1.6).

**Lieu conservation :** -

**Bibl.:** M. S. Bassignano, 1974, p. 27, n° 14.

*[Imp(eratore) Caesar]e diui N[eruae f(ilio)] N[e]rua Tr[ai]an[o Aug(usto)], Germ(anico), pon[t(ifice) max(imo)], tri[b(unicia) pot(estate)], co(n)s(ule) IIII, p(atre) [p(atriciae)]. [---]s M(arci) f(ilius) Quir(ina tribu) Seue[rus, f]lame[n] diui Clau[di ----]m basilicae maioris a[mpl]iores [---C. ---] sit [---/---] icae ther[ma---/---] amplius adiectis H[S---/---]porticus [---/---] T [---/---]A or M [---/---]I amplius [s---/---] IS [---/---] XX milia nummum [---].*

**Datation :** Trajan fut consul pour la 4<sup>e</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 101 ap. J.-C. À cette date, il revêtait sa 5<sup>e</sup> puissance tribunicienne qui va du 10 déc. 100 au 9 déc. 101. Cette inscription date entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 9 décembre 101 ap. J.-C.

#### **Remarques**

La titulature de l'empereur est à l'ablatif. Le texte commémore des travaux d'embellissement et de décoration dans la basilique et les thermes de *Lepcis*. Outre la

dénomination officielle, l'empereur porte les titres officiels : *pont. max., trib. pot, cos. III* et *p.p.* ; Trajan n'est pas encore *Imp.* II, il le fut à la fin de 101<sup>1323</sup>.

L'évergète dont le prénom et le nom ont disparu, est dit *Severus* et tribule de la *Quirina*. Il est prêtre du culte impérial de Claude divinisé, il a versé dans le trésor municipal une certaine somme qu'il a augmenté de plusieurs autres sommes dont 20.000 sesterces pour couvrir les frais des constructions.

### 55-Dédicace de l'arc de Triomphe.

*CIL*, VIII, 10 = 22670 (*ILS*, 8918 ; *AE*, 1948, 2) = *IRT*, 353 = *Epigraphica*, 2008, p. 233 = *LBIRNA*, 72.

**Lieu de découverte** : Lebda (*Lepcis Magna*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- **Nature** : Face sud-ouest de l'arc de triomphe de Trajan<sup>1324</sup>.
- **Matériau** : -
- **Dimension** : Bloc 2 : 1,23 m x 0,45 m x 0,45 m ; bloc 4 : 0,8 m x 0,45 m x 0,45 m.

**État du monument** : Cinq blocs dont le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> sont seuls conservés, le 2<sup>e</sup> était connu par une copie peu exacte (*CIL*, VIII, 10).

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 1.1 : 11cm ; le reste : 7 cm.

**Écriture** : Capitales lapidaires.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : F. Jacques, 1990, p. 50.

*[Imp(eratori) Cae]sari diui Neru[ae f(ilio) Neruae T]raiano Au[gusto, Germ(anico)], / [Dacico, pont(ifici)] max(imo), trib(unicia) pot(estate) XIII, i[mp(eratori) VI, co(n)s(uli) V], p(atri) p(atriciae), con[sensu omnium, / ordo et populus] Coloniae Vlpiae Tr[aianae Fid]elis Lepcis [Magnae arcum] / cum ornament[is pecunia publ]ica feceru[nt].*

**Traduction**<sup>1325</sup> : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, Germanique, Dacique, souverain pontife, dans sa quatorzième puissance tribunicienne, salué six fois

<sup>1323</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

<sup>1324</sup> Sur la face nord-est de l'arc de Trajan figure la dédicace (*IRT*, 523) au proconsul C. Cornelius Rarus Sextius Na[...] qui semble être en Afrique en 109-110 bien avant Q. Pomponius Rufus qui ajouta deux textes sur le côté Sud du monument : une dédicace à l'empereur Trajan (*IRT*, 353) où il est associé à la colonie qui avait fait construire l'arc avec sa décoration et le second texte relate la carrière du proconsul (*IRT*, 537), voir à ce propos Y. Le Bohec, 2008, p. 232-233.

<sup>1325</sup> Texte traduit par F. Jacques, 1990, p. 50.

imperator, consul cinq fois, père de la patrie. L'ensemble de l'ordre et du peuple de la colonia Ulpia Traiana Fidelis Lepcis Magna ont élevé à frais public l'arc avec sa décoration ».

**Datation** : Cette dédicace date entre le 10 déc. 109 et le 9 déc. 110 ap. J.-C.

### **Remarques**

Le monument est dédié à l'empereur Trajan et porte son nom, l'arc de triomphe de Trajan. L'inscription court sur quatre lignes dont la première et une partie de la deuxième portent la titulature de l'empereur. Ce qui est nouveau dans cette dédicace est le surnom *Augustus*, qui est abrégé d'habitude par les trois premières lettres, il est ici gravé en toutes lettres. En 109 ap. J.-C., la 12<sup>e</sup> année de règne, Trajan est *Germanicus*, titre abrégé en *Germ.* et *Dacicus*, surnom écrit tout entier. Quant aux titres officiels, le rédacteur du texte a employé des abréviations d'usage courant : *pont. max., trib. pot. XIII, imp. VI, cos. V et p.p.* Cette titulature permet de préciser la date d'érection du monument. On peut l'expliquer par la nature officielle du texte que l'on peut considérer comme la charte de la transformation de la cité en colonie honoraire. Mais aussi, la nature du support, le texte est gravé sur le côté sud-ouest de l'arc de triomphe, monument placé sur une voie publique. La dédicace impériale est à la fois un support écrit et visuel, elle permet au visiteur d'avoir une idée sur la nature et la destination du monument.

Les deux dernières lignes sont consacrées aux circonstances de la dédicace. L'expression *consensu omnium* exprime une volonté d'intégrer tous les citoyens aux manifestations de loyalisme vis-à-vis de l'empereur<sup>1326</sup>.

### **56-Monument anonyme.**

*IRT*, 354.

**Lieu de découverte** : Lebda (*Lepcis Magna*).

**Condition de découverte** : Dans le *forum vetus*.

### **Support** :

- *Nature* : Panneau.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : Quatre fragments : a) 0,20 m x 0,11 m ; b) 0,25 m x 0,20 m ; c) 0,12 m x 0,12 m et d) 0,16 m x 0,22 m.

**État du monument** : Le panneau a été trouvé en quatre fragments.

**Ch. ép.** : -

---

<sup>1326</sup> F. Hurlet, 2000, p. 355, not. 218.

**Hdl :** (a et b) 5 cm (l.1) ; 3,5 cm (l.2) ; 4,5 cm (l.3) ; c) 3,5 cm (l.1) ; 4,5 cm (l.2) ; d) 4,5 cm (l.1) ; 4 cm (l.2).

**Écriture :** Capitales lapidaires.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*[Imp(eratore) Caes(are) Nerua Tra]iano / [Aug](usto), Ger(manico), D[acico], [pont(ifice) max(imo), trib(unicia)] po/t[est(ate)] XVII, im[p(eratore) VI, / co(n)s(ule) VI, p(atre) p(atriciae)] [---] ueu[--- / ---]nio[---/--- ell ---/ honora---] rauit[---].*

**Traduction :** « Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 17<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie, [---]».

**Datation :** 10 déc. 112-9 déc. 113 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette inscription commémore la construction d'un monument indéterminé sous le règne de l'empereur Trajan. L'empereur porte une dénomination officielle dont seule la filiation est omise, ses titres officiels sont indiqués avec des abréviations d'usage courant. Les dernières lignes dont la plupart ont disparu se rapportent à l'évergète, à qui est dû le monument.

### **57-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*IRT*, 355.

**Lieu de découverte :** Lebda (*Lepcis Magna*).

**Condition de découverte :** Trouvée dans l'ancien *forum*, précisément dans le temple de *Liber Pater*.

**Support :**

- *Nature :* Panneau.
- *Matériau :* Marbre blanc.
- *Dimensions :* 0,60 m x 0,83 m.

**État du monument :** Le panneau est brisé dans sa partie inférieure.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 10 cm (l.1) ; 8,5 cm (l.2-5) ; 5,5 cm (l.6-7).

**Écriture :** Capitales lapidaires.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*[Imp(eratori) Caesari diui Ner]uae f(ilio) [Neruae Traiano Aug(usto)], Ger(manico), [Dacic(o), pont(ifici) max(imo)], trib(unicia)] pot(estate), [imp(eratori), co(n)s(uli), p(atri)] p(atriciae), [ordo et populus Colon]iae [Ulpiae Traianae Fidelis] Lepcis Magnae [---posue]runt.*

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), acclamé *Imperator* (tant de fois), consul (tant de fois), père de la patrie. L'ordo et le peuple de la Colonia Vlpia Traiana Fidelis Lepcis Magna [---] ont posé (ce monument)».

**Datation :** 102-117 ap. J.-C. ; cette dédicace est postérieure au mois de décembre 102, Trajan est déjà *Dacicus* et antérieure au 7 (?) août 117, date du décès de l'empereur.

### **Remarques**

Ce monument est élevé en l'honneur de l'empereur Trajan entre 102 et 117, il est déjà *Dacicus*. Si la restitution de la dernière ligne est exacte comme le suggèrent les éditeurs des *IRT*, l'ordo et le peuple de la colonie de *Lepcis* en sont les dédicants officiels. Le nombre des puissances tribunicienes, celui des salutations impériales et celui du consulat manquent. Si l'on accepte la restitution de la dernière ligne comme telle, la dédicace serait érigée peu de temps après la promotion de la cité au rang de colonie honoraire. Outre la dédicace de l'arc de triomphe, les Lepcitains ont jugé utile de dédier à Trajan un autre monument en reconnaissance de ses bienfaits envers la cité.

La dédicace provient de l'ancien *forum* et précisément de l'une de ses annexes, le temple de *Liber Pater*, dieu poliade avec Hercule à *Lepcis*. C'est un acte de reconnaissance et de loyalisme envers l'empereur régnant qui accorda à la cité le statut de colonie honoraire vers 109 ap. J.-C., ce qui permettait de réduire la fourchette entre 109 et 117 ap. J.-C.

La dédicace a été érigée en vertu d'un décret du conseil municipal et financée par la caisse publique.

### **58-Monument anonyme.**

*IRT*, 356.

**Lieu de découverte :** Lebda (*Lepcis Magna*).

**Condition de découverte :** Dans le *forum vetus*.

### **Support :**

- *Nature :* Panneau.

- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 0,73 m x 0,095 m.

**État du monument** : Le panneau est brisé dans sa partie inférieure.

**Ch. ép.** : -

**Hdl** : 4,5 cm.

**Écriture** : Capitales lapidaires.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[Imp](eratore) Caes(are) d]iui Neruae f(ilio) Nerua Traiano [Aug(usto),---].

**Tarduction** : « Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, [---]».

**Datation** : Règne de Trajan (98-117 ap. J.-C.).

### **Remarques**

Les éditeurs des *IRT* affirment que le texte complet est de trois lignes. Dans l'état actuel, nous avons un texte très court. L'inscription est à l'ablatif, elle commémore la construction d'un monument indéterminé entre 98 -117 ap. J.-C.

### **59-Dédicace à Mercure Auguste.**

P. Romanelli, 1925, p. 134 (*AE*, 1926, 164) = *IRT*, 302 ; S. J. De Laet, 1953, p. 98-102 (*AE*, 1954, 20).

**Lieu de découverte** : Lebda (*Lepcis Magna*).

**Condition de découverte** : Trouvée sur la plage à l'ouest du temple de Neptune.

### **Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Pierre calcaire.
- *Dimensions* : H. (ce qui reste) : 0,75 m ; l : 0,50 m ; ép. : 0,46 m.

**État du monument** : Ne reste de cette base que la partie basse, écrite sur une seule face, le texte dans un cadre à moulure.

**Ch. ép.** : l.: 0,38 m ; h.: 0,55 m.

**Hdl.** : 5 cm (l.1-7) ; 3,5-4 cm (le reste).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : S. J. De Laet, 1949, p. 252 ; J. M. Reynolds, 1951, p. 118-121 et pl. XX, 2 ; M. Khanoussi, 1977, p. 64, n° 65 ; V. Brouquier Reddé, 1992, p. 201-202.



[---]a[---/---Me]rcurio / [---?]imus / Traiani Aug(usti) / ser(uus), Priscil(lanus) uil(icus) / marit(imus) et (vicesimae) / hered(itatium) Lepc[is] / Magn(ae), d(edit) d(edicauit).

**Datation :** Règne de Trajan (98-117).

### **Remarques**

Dédicace à Mercure Auguste par deux dédicants l'un est un esclave impérial, dont le nom a disparu. Il n'en reste que quelques lettres, suivi du nom de son maître au génitif : *Traiani Aug(usti)*. L'empereur est désigné par son nom personnel *Traianus* et le *cognomen* honorifique *Augustus*, abrégé en *Aug.*

L'autre dédicant est un intendant impérial des douanes, *vilicus maritimus*, et du 20<sup>e</sup> sur les héritages à *Lepcis Magna*, il porte un nom unique, Priscillanus. Mercure est invoqué par les deux : c'est le dieu du commerce. Il s'agit de la plus ancienne inscription connue en Afrique dédiée à Mercure<sup>1327</sup>.

### **60-Dédicace à un sénateur : Fronto.**

M. D. Robinson, 1913, p. 188 (*AE*, 1913, 149) ; *IRT*, 624 ; J. M. Reynolds, 1955, p. 132 (*AE*, 1957, 238).

**Lieu de découverte :** Lebda (*Lepcis Magna*).

**Condition de découverte :** Trouvée dans l'ancien *forum*, entre le temple de Rome et d'Auguste et le mur byzantin.

### **Support :**

- *Nature :* Bloc.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* 0,70 m x 0,51m x 0,51 m.

**État du monument :** Le bloc est brisé du côté gauche.

**Ch. ép. :** -

**Hdl :** -

**Écriture :** Capitales lapidaires.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

[---] o front[o]ni/ [---p]ontifici c[ol]oniae / [---]nus lata c[la]uo donauit / [---] diui Traia[n]i Parthici.

---

<sup>1327</sup> M. Khanoussi, 1977, p. 64.

**Apparat critique** : D. M. Robinson pense que ce fragment serait relatif à l'empereur Dèce. Pour J. Reynolds, qui a étudié l'inscription de nouveau, c'est Trajan qui a donné le laticlave à Fronto.

**Datation** : L'inscription est postérieure à la *consecratio* de Trajan puisqu'il est qualifié de *diuus*, elle date du règne d'Hadrien ou un peu plus tard.

### **Remarques**

L'inscription est dédiée à un personnage dont le nom a disparu, il n'en reste que le surnom Fronto. Il est pontife d'une colonie, vraisemblablement la colonie de *Lepcis Magna*. Pour J. Reynolds<sup>1328</sup>, il paraît être un sénateur d'origine lepcitaine. Il obtint d'un empereur romain le laticlave. L'auteur exclut Domitien puisque son nom ne doit pas figurer sur le monument après l'*abolitio* de sa mémoire. S'il s'agit de Vespasien, on doit supposer une lacune considérable au début de la carrière de Fronto qui devait être longue. Elle opte donc pour Trajan, *diui Traiani Parthici*.

Après sa consécration, en été 118, Trajan conserve son dernier surnom de victoire *Parthicus*. Il s'appelle *diuus Traianus Parthicus* alors même que sont omis ses titres analogues antérieurs comme *Germanicus*, *Dacicus* et même *Optimus*. Dans de nombreux cas, l'empereur est seulement appelé *diuus Traianus*. J.-C. Richard écrit "Tout se passe donc comme si le souvenir sur les Parthes et sa célébration (*Triumphus Parthicus*) était nécessairement lié à l'affirmation de la nature divine de l'empereur défunt"<sup>1329</sup>.

---

<sup>1328</sup> J. Reynolds, 1955, p. 132.

<sup>1329</sup> J.-C. Richard, 1978, p. 1124.

## Lemta (*Leptiminus*)

AAT, f. LXVI, au 1/50.000<sup>e</sup>, Moknine, n° 6

Ville de la *Byzacène* côtière, *Leptiminus* couvre aujourd'hui une bonne partie de Lemta. Elle a pris le parti de Rome lors de la 3<sup>e</sup> guerre punique. J. Gascou<sup>1330</sup> et P. Romanelli<sup>1331</sup> ont émis l'idée que *Leptiminus* a reçu sa promotion de l'empereur Trajan. Pour A. Beschaouch, il faut substituer à l'hypothèse une certitude, grâce à une inscription trouvée à Lambèse et publiée par Y. Le Bohec<sup>1332</sup> : il faut admettre définitivement l'origine trajane de la *colonia Lepti Minus*<sup>1333</sup>.

### 61-Dédicace à Plotine Auguste.

*CIL*, VIII, 22898 ; *AfrRom*, 16-3, p. 1874-1876, fig. 1 (*AE*, 2006, 1671).

*Lieu de découverte* : Lemta (*Leptiminus*).

*Condition de découverte* : « Trouvée en 1896, sur l'emplacement du *forum*, près de la nécropole d'Hr. Meskral ».

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 52,5 m x 53,5 m.

*État du monument* : La plaque est brisée à gauche et incomplète en bas.

*Ch. ép.* : Délimité par un cadre mouluré.

*Hdl.* : 5,5 cm (l.2) ; 4,7 cm (l. 3) ; 4,5 cm (l. 4).

*Écriture* : « Capitales carrées d'une gravure profonde et soignée » ; l. 4 : ligature *NI* dans *Traiani*.

*Lieu de conservation* : Musée de Sousse.

*Bibl.*: P. Gauckler, E. Gouvet, G. Hannezo, 1902, p. 46, n° 3 ; L. Foucher, 1964, p. 150.

*Plotinae / Aug(ustae) / Imp(eratoris) Caesaris / Neruae Traiani[---].*

*Traduction* : « À Plotine Auguste (épouse de) l'Empereur César Nerva Trajan [---] »<sup>1334</sup>.

*Datation* : 105-7 (?) août 117 ap. J.-C. ; Plotine a obtenu le titre d'*Augusta* en 105 ap. J.-C., en outre la titulature de Trajan peu précise nous situe avant 117 ap. J.-C.

<sup>1330</sup> J. Gascou, 1972b, p.137-143.

<sup>1331</sup> P. Romanelli, 1971, p.16-17.

<sup>1332</sup> Y. Le Bohec, 1989b, p. 216-220, n° 22.

<sup>1333</sup> A. Beschaouch, 1991, p. 107-116.

<sup>1334</sup> La dédicace de *Leptiminus* est la seule dédicace consacrée à Plotine de son vivant dans toute l'Afrique. Elle serait en relation avec la promotion de la cité en colonie honoraire qui fut l'œuvre de Trajan, son époux.

## Remarques

Cette dédicace ne nous intéresse que parce qu'elle évoque le nom de l'empereur Trajan : *Imp. Caesar Nerua Traianus*. On a pour le moment donc la nomenclature de Trajan en tant qu'époux. La filiation est omise. Le surnom honorifique *Augustus* ne figure pas sur cette inscription, il paraît probable qu'il a disparu puisque la plaque est brisée dans sa partie gauche<sup>1335</sup>.

## Lorbeus (*Lares*)

*AAT, II, f. XXIX, au 1/100.000<sup>e</sup>, Ksour, n° 70*

*Lares* est une cité du Haut-Tell, située à 158 km au sud-ouest de Carthage, à 28 km au sud-est de *Sicca Veneria*<sup>1336</sup>. Elle se trouve sur la route de Carthage-*Theueste*. Au témoignage d'une inscription, elle obtient le statut de colonie honoraire d'Hadrien : *Colonia Aelia Augusta*<sup>1337</sup>.

### 62-Mention de l'empereur Trajan (Dédicace ?).

V.Guérin, 1862, t. II, p. 76, n° 270; *CIL*, VIII, 1777 = *ILTun*, 1635.

**Lieu de découverte** : Lorbeus (*Lares*).

**Condition de découverte** : "À la base d'une tour carrée" selon V.Guérin.

#### Support :

- *Nature* : Bloc.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : 1 : 1,06 m.

**État du monument** : La pierre est brisée de tous côtés.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 12 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : B. E. Thomasson, 1996, p. 52.

[---]Trai]ano Aug[(usto) ---] p(atri) p(atriciae), imp(eratori) V̄ [---]I pont sod [---/--] scus  
coe[---].

<sup>1335</sup> Les éditeurs de ce texte proposent qu'il doit évidemment être complété par [*Aug(usti) coniugi* ---].

<sup>1336</sup> C. Lepelley, 1981, p. 125.

<sup>1337</sup> *CIL*, VIII, 1779.

**Traduction:** « À [---] Trajan Auguste [---] père de la patrie, acclamé *Imperator* pour 6<sup>ème</sup> fois, [---]I pont sod [---]scus coe [---]».

**Datation :** La 6<sup>ème</sup> salutation impériale de Trajan date de l'année 106 ap. J.-C. L'inscription date donc entre 106 et 114 ap. J.-C. avant que l'empereur ne soit acclamé *Imperator* pour la 7<sup>e</sup> fois (septembre 114).

### **Remarques**

Du nom [*Trai*]anus, il ne reste que trois lettres dont la désinence est au datif ou à l'ablatif "O", suivi du titre honorifique *Augustus*, abrégé en *Aug.* A la seconde ligne, le sigle *PP*, qui se développe en *p(ater) p(atriciae)*, précède les salutations impériales, mais d'habitude ce titre est placé après le consulat et termine l'ensemble des titres réguliers de l'empereur.

Pour S. Gsell<sup>1338</sup>, A. Merlin<sup>1339</sup> et B. E. Thomasson<sup>1340</sup>, les mots *pont. sod.[---] scus. coe.*, pourraient se rapporter au proconsul d'Afrique Q. Pomponius Coelius Sparsus, dont le nom est connu par trois inscriptions de *Thubursicu Numidarum*<sup>1341</sup> et une autre trouvée à Chemmakh<sup>1342</sup>.

---

<sup>1338</sup> S. Gsell, *ILAlg*, I, p. 118, affirme que l'inscription de Lorbeus, qui est fort mutilée, paraît se rapporter au proconsul Q. Pomponius Coelius Sparsus dont parlent les inscriptions de *Thubursicu Numidarum*. S'il est bien le cas, peut-on admettre que ce proconsul se rendit à *Lares* pour procéder à la dédicace du capitole ? On ne peut pas trancher à cause de l'état fragmentaire du texte, mais les dimensions restantes, la date du texte entre 106 et 114 plaident en faveur de cette hypothèse qui reste incertaine.

<sup>1339</sup> *ILTun.*, 1635.

<sup>1340</sup> B. E. Thomasson, 1996, p. 52.

<sup>1341</sup> Cat. n° 46, 47, 48.

<sup>1342</sup> Cat. n° 6.

## Makthar (*Mactaris*)

AAT, II, f. XXX, au 1/100.000<sup>e</sup>, Makthar, n° 186

*Mactaris* (aujourd'hui Makthar, en Tunisie centrale) est située dans le Haut-Tell, à 150 km au sud-ouest de Carthage, à 70 km au sud-est de *Sicca Veneria*<sup>1343</sup>. Sous les Antonins, elle était le chef-lieu d'une circonscription groupant 64 puis 62 cités<sup>1344</sup>. Après l'hypothèse de C. Lepelley, selon laquelle Makthar passa directement du statut de cité pérégrine à celui de colonie honoraire<sup>1345</sup>, il faut retenir aussi celle de A. Beschouch : *Mactaris* était une *ciuitas* dotée du droit latin par l'empereur Hadrien<sup>1346</sup>.

### 63-Dédicace à l'empereur Trajan.

G.-Ch. Picard, A. Mahjoubi et A. Beschouch, 1963, p. 124-130, fig. 1 p. 125 (*AE*, 1963, 96).

**Lieu de découverte** : Makthar (*Mactaris*).

**Condition de découverte** : La pierre était remployée dans le perron qui relie le portique ouest du *forum* à l'aire de la place.

#### **Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : H : 1,33 m ; l : 1,15 m.

**État du monument** : « La partie inférieure de la pierre était seulement découverte alors que le haut étant protégé par les marches supérieures du perron, est fort usé. Il n'y a de difficulté de lecture que pour le dernier mot »<sup>1347</sup>.

**Ch. ép.** : 1 m sur 0,84 m.

**Hdl.** : 10 cm (l. 1, 2) ; 6 cm (l. 3, 4, 5).

**Écriture** : « Capitales allongées très bien gravées ».

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : H.-G. Pflaum, 1970, p. 80 ; H.-G. Pflaum, 1978, I, p. 305 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 160.

*Imp(eratori) Caesari divi Nervae / f(ilio) Nervae Traiano Aug(usto), Ger(manico), Dacico, / pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XVII, / imp(eratori) VII, co(n)s(uli) VI, p(atri) p(atriciae), ciuitates LXIII / pagi Thuscae et Gunzuzi pec(unia) sua / fecerunt idemque dedicauerunt, curatore Victore Marti/alis praefecto earum e (centurione).*

<sup>1343</sup> C. Lepelley, 1981, p. 289.

<sup>1344</sup> G.-Ch. Picard, 1963, p. 126.

<sup>1345</sup> C. Lepelley, 1981, p. 289

<sup>1346</sup> A. Beschouch, 1990-1992, p. 203-204 ; A. Beschouch, 1996, p. 252.

<sup>1347</sup> G.-Ch. Picard, 1963, p. 124.

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 17<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 7<sup>e</sup> fois, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie. Les 64 cités du pagus Thusca et Gunzuzi ont fait (ce monument) à leurs propres frais et de même qu'elles l'ont dédié par les soins de Victor Martialis, leur préfet, celui-ci est un centurion ».

**Datation :** G.-Ch. Picard date cette dédicace de l'année 113 avant le 10 décembre<sup>1348</sup>.

### **Remarques**

Base monumentale dédiée à l'empereur Trajan en 113 ap. J.-C. A cette date, Trajan n'est pas encore *Optimus*, titre qu'il a obtenu entre le 10 août et le 1<sup>er</sup> septembre 114. Pour G.-Ch. Picard<sup>1349</sup>, l'absence de ce *cognomen* donne l'impression que l'erreur porte sur le chiffre des salutations impériales. Au lieu d'*imp. VI*, on a *imp. VII*. Cette dernière salutation figure sur les monuments où l'empereur est *trib. pot. XVIII*, plus précisément sur ceux érigés pendant septembre et octobre 114<sup>1350</sup>. Mais le surnom *Optimus* n'est pas un élément constant de la titulature. Dans de nombreux cas, il ne figure pas sur les dédicaces érigées après 114. En outre, les salutations impériales qu'on indique sur l'inscription par *Imp.* suivi d'un numéro d'itération sont un champ où peuvent se glisser des fautes. A part cette anomalie, la dédicace est un hommage public dédié par les 64 cités du *pagus Thusca* et *Gunzuzi*<sup>1351</sup>. C'est un texte officiel ce qui explique son emplacement sur le *forum*.

### **64-Dédicace à l'empereur Trajan.**

G.-Ch. Picard, 1966, p. 67, n° 5 (*AE*, 1966, 515).

**Lieu de découverte :** Makthar (*Mactaris*).

**Condition de découverte :** « Fragment d'inscription découvert dans les thermes de l'Est le 18 janvier 1956 par Th. Herranz »<sup>1352</sup>.

### **Support :**

- *Nature* : -
- *Matériau* : -

---

<sup>1348</sup> G.-Ch. Picard, 1963, p. 125.

<sup>1349</sup> G.-Ch. Picard, 1963, p. 125.

<sup>1350</sup> Vers la fin du mois d'octobre ou au début de novembre 114, Trajan est acclamé *imperator* pour la VIII<sup>e</sup> fois. E. Cizek, 1983, p. 433, not. 133, pense que cette salutation marque le début de l'offensive contre les Parthes. La VII<sup>e</sup> salutation et le *cognomen Optimus* qui sont obtenus simultanément, se placent dans un contexte d'enthousiasme général.

<sup>1351</sup> A propos du *pagus Thusca* et *Gunzuzi* voir le travail de G.-Ch. Picard et ses co-auteurs, 1963, p. 128- 129. Ce *pagus* regroupe 64 cités et fut dirigé par un préfet militaire au début du second siècle. Plus tard, sous Antonin le Pieux, la situation a changé comme en témoigne une inscription datant du règne de cet empereur (*CIL*, VIII, 622 = 23599). Se trouve à la tête de ce *pagus* un préfet civil qui devint ensuite un *triumvir*.

<sup>1352</sup> G.-Ch. Picard, 1966, p. 67.

- *Dimensions* : H.: 0,37 m ; l.: 0,68 m ; ép. : 0,26 m.

**État du monument** : L'inscription est brisée à gauche, à droite et incomplète en bas.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.**: 11cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: -

[Imp(eratori) Cae]sari N[eruae Traiano Aug(usto), / Ge]r(manico), Daci[co, ---/---]  
f[---].

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, [---/---] f[---] ».

**Datation** : L'Empereur Trajan est qualifié de *Dacicus*, surnom qu'il a obtenu en automne 102 ap. J.-C., puisque la dédicace est incomplète, on peut retenir le 7 ? août 117, date du décès de l'empereur, comme *terminus ante quem*.

### **Remarques**

Le texte est de deux lignes et se rapporte à l'empereur Trajan après qu'il a obtenu le surnom *Dacicus* (automne 102). La formule *Imp. Caesar Nerua Traianus Aug.* est d'usage dans les inscriptions trouvées à Makthar : celle de l'arc de triomphe, la dédicace trouvée sur le *forum* et enfin ce fragment d'inscription qui a été trouvé dans les thermes de l'Est.

G.-Ch. Picard<sup>1353</sup> note que les dédicaces à Trajan connues à Makthar intercalent *Traianus* entre *Caesar* et *Augustus*. Les dédicaces à Trajan trouvées à Makthar sont au nombre de trois et l'inscription (*CIL*, VIII, 671<sup>1354</sup>) n'est pas celle de l'arc de triomphe comme l'auteur le propose, c'est plutôt une inscription funéraire.

### **65-Dédicace de l'arc de triomphe.**

V. Guérin, 1862, t.1, p. 408 n° 180 ; *CIL*, VIII, 621 = 11798 ; *Epigraphica*, 2008, p. 235= *LBIRNA*, 79.

**Lieu de découverte** : Makthar (*Mactaris*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Epistyle de l'arc de triomphe.

<sup>1353</sup> G.-Ch. Picard, 1966, p. 67.

<sup>1354</sup> *CIL*, VIII, 671, trouvée à Hr. Makthar (Cippe de H. :0, 89 m, l : 0,47 m ; Hdl. : 4 cm).



- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : L'inscription est brisée du côté gauche. Au début de la l.3, le nom du proconsul est connu par quelques débris de lettres.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** :

**Bibl.** : A. Pallu de Lessert, 1896, t.1, p. 171 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 51, n° 61.

*Imp(eratori) Caesari diui Neruae filio) Neruae Traiano Optimo Aug(usto), / Germanico, Parthico, p(ontifici) m(aximo), trib(unicia) potest(ate) XX, imp(eratori) XII, co(n)s(uli) VI, / [---F]austin[us, pro]co(n)s(ul), dedic(auit). D(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Très bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Parthes, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 20<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 12<sup>e</sup> fois, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, [---]? Faustinus, proconsul, a dédié (le monument). Décret des décurions. Dépense publique ».

**Datation** : Trajan a revêtu sa vingtième puissance tribunicienne entre le 10 déc. 115 et le 9 déc. 116. Il porte le surnom *Parthicus* depuis le 20 février 116. La XII<sup>e</sup> salutation impériale permet de préciser davantage la date. Nous savons que Trajan a reçu la XIII<sup>e</sup> salutation après la prise de Ctésiphon et avant le 8 septembre 116<sup>1355</sup>. Cette inscription date plus précisément du mois d'avril 116 selon J. Guey<sup>1356</sup>.

### **Remarques**

Sur cette inscription écrite sur trois lignes, les deux premières portent la titulature de l'empereur. Les deux omissions qu'on peut signaler sont le surnom *Dacicus* et le titre honorifique *pater patriae*. Si le premier est à plusieurs reprises omis, le second est un élément constant de la titulature. Pouvait-il être placé au début de la 3<sup>e</sup> ligne où il y a une lacune ? On ne peut pas trancher. A part ces omissions, l'inscription présente une titulature développée où certains titres sont gravés en toutes lettres. Cela devra s'expliquer par la nature du support qui est l'épistyle de l'arc de triomphe.

---

<sup>1355</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>1356</sup> J. Guey, 1937, p. 88 -90.

Ce monument est dédié par le proconsul, sujet du verbe *dedic(auit)*. Du nom de celui-ci, il ne reste que le surnom Faustinus, il s'agit d'A. Caecilius Faustinus<sup>1357</sup>. La dédicace du monument est une opération officielle placée sous la responsabilité du proconsul<sup>1358</sup>.

#### **66-Dédicace à C. Bruttius Praesens.**

G.-Ch. Picard, 1949, p. 298-302 (*AE*, 1950, 66) = *IRT*, 545.

**Lieu de découverte** : Makthar (*Mactaris*).

**Condition de découverte** : « Trouvée par M. Thomas Herranz, lors des fouilles à l'emplacement d'une des piles de l'aqueduc de Makthar en 1950, avec deux autres inscriptions : un cippe dédié à Sabine, épouse d'Hadrien, et une dédicace à L. Aelius Caesar<sup>1359</sup>».

#### **Support** :

- *Nature* : Deux dalles.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : Dalle de dr. H : 1 m ; l : 0,95 m ; ép. : 0,25 m ; dalle de g. H : 0,60 m ; l : 0,70 m ; ép. : 0,25 m.

**État du monument** : « La dalle de droite est presque complète. Il manque un peu moins de la moitié de celle de gauche en haut » (G.-Ch. Picard).

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 9 cm (l.1) ; 8 cm (l.2) ; 7 cm (l.3) ; 6,5 cm (aux autres lignes).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : R. Bartoccini, 1929, p. 91 ; G.-Ch. Picard, 1950, p. 21-50 ; H.-G. Pflaum et G.-Ch. Picard, 1951, p. 91-99.

*[C(aio) Bruttio L(ucii) f(ilio) Pomp(tina) tribu] Pr]aesenti L(ucio) Fulvio Rus/[tico, co(n)s(uli), proco(n)s(uli) prou(inciae) Afr]icae, (quindecem)uir(o) sacr(is) faciendis, cura/[tori aedium sacrorum et operum locoru]mque publicorum, leg(ato) propr(aetore) / [Imp(eratoris) Caes(aris) Traiani Hadri]ani Aug(usti) prouvinciae Cappa/dociae item leg(ato) propr(aetore) [Imp(eratoris) C]aes(aris) Traiani Hadriani / Aug(usti) prouvinciae Moesiae I[nferior]is, leg(ato) propr(aetore) Imp(eratoris) Caesar(is) diui Tra/iani Aug(usti) prouvinciae Cilic(iae), cur(atori) u[iae] latinae, leg(ato) leg(ionis) VI Ferratae, donis / militaribus donato ab Imp(eratore) Traiano A[ug(usto) ob] bellum Parthicum, praet(ori), / aedili pleb(is), / quaestor(i) prouvinciae Hispaniae Baet(icae) U[lter]ioris, trib(uno) laticlauio, leg(ato) (Prima) / Mineruiae, donis / militaribus don(ato) ab Imp(eratore)*

<sup>1357</sup> B. E. Thomasson, 1996, p. 51, n° 61: le proconsulat de *Faustinus* se place en 115-116 ou 116-117 ap. J.-C.

<sup>1358</sup> M. Dondin-Payre, 1990, p. 342.

<sup>1359</sup> G.-Ch. Picard, 1950, p. 25.

*Aug(usto) ob be[llum Marcoman(icum)], triumuiro capitali, / patrono. / [D(ecreto) ] d(ecurionum).*

**Traduction :** « À Caius Bruttius Praesens Lucius Fulvius Rusticus, fils de Lucius, de la tribu *Pomptina*, consul, proconsul de la province d’Afrique, quindécemvir des rites sacrés, curateur des temples sacrés et des travaux publics, légat propréteur de l’empereur César Trajan Hadrien Auguste de la province de Cappadoce, de même légat propréteur de l’empereur César Trajan Hadrien Auguste de la province de la Mésie Inférieure, légat propréteur de l’empereur César divin Trajan Auguste de la province de Cilicie, curateur de la voie Latina, légat de la légion VI *Ferrata*, décoré par l’empereur Trajan Auguste à l’occasion de la guerre parthique, prêtre, édile de la plèbe, questeur de la province d’Hispanie de la Bétique Ulérieure, tribun laticlave, légat de la première légion Minervienne, décoré par l’empereur Auguste à l’occasion de la guerre des Marcomans, triumvir chargé des exécutions capitales, patron. Par un décret des décurions».

**Datation :** Ce *cursus honorum* est gravé pendant le proconsulat de Bruttius Praesens en Afrique. H.-G. Pflaum place cette charge en 133 ou 134 ap. J.-C.<sup>1360</sup>

### **Remarques**

Le même *cursus* est donné par une autre dédicace acéphale des thermes de *Lepcis Magna*<sup>1361</sup>. La carrière de Bruttius Praesens indiquée ici dans l’ordre ascendant, s’étend sur une longue période. Il obtient de la part de Trajan, lors de la guerre parthique, des *donna militaria*. Le *cursus* de Makthar les signale sans les détailler. L’empereur est appelé : *Imp. Traianus Aug.* Outre le prénom *imperator*, le rédacteur du texte lui attribue le surnom *Traianus* et le *cognomen* honorifique *Augustus*.

A un autre stade du *cursus*, le texte de Makthar présente, à première vue, une anomalie. Il portait après la légation de la Mésie Inférieure l. 6-7 : *leg(ato) propr(aetore) Imp(eratoris) Caesar(is) diui Traiani Aug(usti) prouvinciae Cilic(iae)*. La dénomination de l’empereur Trajan est singulière. En parlant d’un empereur mort, on ne peut pas commencer par la formule *Imp. Caes.* G. -Ch. Picard admet que le texte a été déformé par une haplographie et le

<sup>1360</sup> H.-G. Pflaum, 1951, p. 97.

<sup>1361</sup> *IRT*, 545 : Cette inscription est formée par cinq blocs dont quatre avaient les mêmes dimensions (2,97 x 0,5 x 0,5) et un autre bloc avait des dimensions inférieures (1,1 x 0,46 x 0,42) ; *Hdl.* : 7 cm (l.1-4) ; 6, 6 cm (l.5-9).

rédacteur du texte peint le nom de Trajan de la même manière que celui d'Hadrien sans élever *Imp. Caes.*<sup>1362</sup>.

H.-G. Pflaum qui étudiait le texte de nouveau a souligné que la titulature anormale de Trajan n'a pas été adoptée sans raison par le commanditaire du texte. C'est sous Trajan seul que Bruttius a gouverné la Cilicie. L'auteur écrit à ce propos "... réduits aux hypothèses, nous supposerions volontiers que Bruttius, rappelé en Orient par le parti de Plotine, a été chargé de la Cilicie par la "régence" après la mort de Trajan, mais avant la proclamation officielle d'Hadrien. Une monnaie frappée alors et qui donne à Hadrien le titre de *Caesar* permet de supposer l'existence d'un régime de transition dirigé par Plotine et le préfet de prétoire P. Acilius Attianus...<sup>1363</sup>".

Cette solution est adoptée par A. Chastagnol<sup>1364</sup> qui penche sur la titulature des empereurs morts. Il estime que l'empereur mort avait gouverné l'État pendant quelque temps avant l'officialisation du successeur, ce qui expliquerait la présence conjointe d'*Imp. Caesar* et de *diuus*. Cette épithète impliquant l'absence du *cognomen Nerua*. Le même auteur ajoute que le formulaire adopté dans les deux villes était celui là-même que les services du proconsul avaient préparé. Ceux-ci, avant de diffuser le texte, avaient déjà remplacé *Nerva Traianus* par *Diuus Traianus*, mais la fonction peut avoir été exercée avant la mort de Trajan.

Le texte de Makthar est d'un grand intérêt. Il permet de préciser les différents échelons de la carrière de Bruttius surtout l'épisode pendant les derniers mois du règne de Trajan.

---

<sup>1362</sup> G.-Ch. Picard, 1950, p. 36.

<sup>1363</sup> H.-G. Pflaum, 1951, p. 95.

<sup>1364</sup> A. Chastagnol, 1984a, p. 280-281.

## M'daourouch (*Madauros*)

AAAlg, f. XVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Souk - Ahras, n°432

Madaure se trouvait à 73 km à l'ouest de *Sicca Veneria*, à 25 km au sud de *Thagaste*, près du village actuel de M'daourouch, dont le nom est issu du toponyme antique<sup>1365</sup>. Les Flaviens y ont déduit une colonie des vétérans. Elle s'appelle : *[Co]l(onia) Fl(auia) Aug(usta) Veter[an(orum) Madauren]sium*<sup>1366</sup>.

### 67-Dédicace à l'empereur Trajan.

ILAlg, I, 2079 bis.

*Lieu de découverte* : M'daourouch (*Madauros*).

*Condition de découverte* : Fouilles au nord de la forteresse (en 1919).

#### *Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Fragment brisé de tous les côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 4 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[--- *Im]p(eratoris) Nerv[ae] [Traiani C]aesaris [Aug(usti), ---].*

*Tarduction* : « [---] de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, [---] ».

*Datation* : Règne de Trajan (98-117 ap. J.-C.).

#### *Remarques*

Le texte serait dédié pour la sauvegarde de l'empereur ou en vertu de son autorité, les deux cas qui impliquent l'emploi du génitif. Ainsi, le fragment, qui est brisé de tous les côtés, ne conserve que la nomenclature de l'empereur. Le gentilice *Caesar* est placé entre *Traianus* et *Augustus* avec la fonction d'un surnom. La filiation serait-elle omise ?

---

<sup>1365</sup> C. Lepelley, 1981, p. 127.

<sup>1366</sup> ILAlg, I, 2152.

### **68-Torse d'une statue cuirassée de Trajan, Fig. 23.**

*Lieu de découverte* : M<sup>o</sup>daourouch (*Madauros*).

*Conditions de découverte* : Dans le théâtre ?

*Lieu de conservation* : Guelma ; Musée de Guelma *N. d'inv.* : M 397.

*Bibl.* : S. Reinach, 1924, T. V, p. 516, n<sup>o</sup> 4 ; S. Gsell et C. A. Joly, 1922, p. 78 et pl. XIV, 1 ; G. Souville, 1954, p. 155-157, fig. 1 ; C. C. Vermeule, 1959, n<sup>o</sup> 131 ; K. Stemmer, 1978, V 16, p. 64-65, pl. 40, 3-4.

*Etat de conservation* : La statue est dépourvue de la tête. Le bras droit est conservé encore un peu au-dessus du coude. Celui de gauche garde un peu plus de la moitié. Les jambes, au-dessous des genoux, ont disparu. Le tronc du palmier, en tant que support, est brisé.

*Dimensions* : H. : 1,40 m.

*Matériau* : Marbre blanc.

*Description* : Un torse en marbre blanc est revêtu d'une cuirasse riche en ornementation. Bien qu'ils soient cassés, la geste des deux bras peut être reconstituée : le bras droit, abaissé, descend au côté du corps, alors que celui de gauche se tend en avant et tenait probablement un attribut. Sur l'épaule gauche, fut posé un *paludamentum* volumineux constitué de plusieurs plis de forme presque arrondie. Il descend jusqu'au pectoral du côté devant et du côté arrière, il tombe sur le dos, puis fut ramené sur l'avant-bras gauche. La cuirasse, presque intacte, est constituée d'un col rectangulaire avec une bordure simple. Du côté droit, l'épaulette, longue et rectangulaire, ornée d'un foudre, se termine par une tête de lion tenant un anneau dans lequel est passé le nœud de la lanière d'attache. Au milieu, au-dessus du pectoral, fut placée une Gorgone avec des ailes reliées sur sa tête, une face aplatie et large et de longs cheveux ondulés et noués sous les serpents du menton. Le motif central est constitué de deux griffons qui s'affrontent avec une patte sur un candélabre brûlant qui est posée sur une palmette renversée. Ils se tiennent debout sur un rinceau orné de volutes. Cette scène se termine par une courbe lisse travaillée à arête vive. Ci-dessous, se développent deux rangées de larges lambrequins semi-circulaires : la rangée supérieure, présente en son centre la tête de Jupiter Ammon, de face, encadrée de part et d'autre de deux têtes de lions, de face, tenant un anneau. Les autres plaques sont ornées d'abord de têtes de Méduse, de profil, des deux côtés, et un casque seulement à droite. La rangée inférieure fut ornée de deux palmettes au centre, deux têtes d'éléphants et deux boucliers longs et croisés. Au-dessous, des *laminae* larges et parallèles se terminent par des extrémités frangées formant une sorte de jupe, sous lesquelles apparaît une bande de la tunique qui est visible aussi sur les manches. La statue, semble-t-il s'appuyait sur la jambe de droite alors que celle de gauche est fléchie en arrière à cause du

genou qui est un peu replié. Du côté droit, fut accolée à cette statue une sculpture du tronc de palmier avec des dates.

**Datation** : Règne de Trajan ?

**Commentaire** : Cette statue cuirassée, dont les membres ont disparu, est à l'origine sculptée en un seul bloc. Elle provient de Madaure lors des fouilles effectuées dans le *forum* selon S. Gsell et C. A. Joly<sup>1367</sup>. G. Souville<sup>1368</sup> qui s'est intéressé à cette statue, ne précise pas le lieu exact de sa découverte et affirme simplement qu'elle provient de Madaure ainsi que deux autres statues. Plus tard, K. Stemmer<sup>1369</sup> montre qu'elle a été trouvée dans le théâtre. Quoiqu'il en soit, la statue ornait l'un des édifices publics de *Madauros*. L'absence de la tête ne permet pas aux premiers éditeurs de faire une identification certaine de cette représentation. G. Souville<sup>1370</sup> en interprétant cette statue, en particulier la cuirasse, montre qu'elle est de la première moitié du second siècle, du règne de l'empereur Trajan ou d'Hadrien. L'auteur montre que cette statue présente quelques marques d'ancienneté : l'agencement du manteau, la palmette sur laquelle repose les griffons qui se retrouve à nouveau avec les statues de Trajan, la Gorgone ailée tels qu'elle figure sur les statues de la fin du premier siècle et enfin l'absence de la ceinture dont l'apparition date du deuxième moitié du second siècle, à cela s'ajoute l'absence des traces de la barbe sur la statue dont Hadrien fut le premier inventeur sur ses portraits. K. Stemmer<sup>1371</sup> dans son catalogue lève cette hypothèse, affirme qu'il s'agit de Trajan et ajoute que cette sculpture est plus proche des deux statues du même empereur conservées à Leyde<sup>1372</sup> et à Copenhague<sup>1373</sup> plutôt que de la construction du théâtre qui date du début du troisième siècle. Les trois statues présentent une physionomie et une ornementation assez proches. En outre, elles présentent les emblèmes de la puissance impériale. Sur cette statue de Madaure, on trouve le foudre stylisé, symbolisant le dieu Jupiter, Jupiter Ammon au centre de la première rangée des lambrequins, la casque et les boucliers et les têtes d'éléphants et de lions, tous sont sculptés en relief et matérialisent la puissance militaire de Trajan qui est protégé par le dieu suprême de l'Etat romain, Jupiter. Sur les confins de la Numidie, *Madauros* comme les cités les plus lointaines de l'empire, a orné sa place publique par une statue de l'empereur, de belle facture, en habit militaire, qui constitue à l'origine une pièce précieuse de la parure monumentale de la cité de Madaure.

---

<sup>1367</sup> S. Gsell, C. A. Joly, 1922, p. 78.

<sup>1368</sup> G. Souville, 1954, p. 155.

<sup>1369</sup> K. Stemmer, 1978, p. 64.

<sup>1370</sup> G. Souville, 1954, p. 157.

<sup>1371</sup> K. Stemmer, 1978, p. 65.

<sup>1372</sup> Voir Cat. n° 85 (Utique).

<sup>1373</sup> K. Stemmer, 1978, p. 113 n° XI 3, pl. 76, 1-2.

## Msaken (Vzae ?)

AAT, f. LVII, au 1/50.000<sup>e</sup>, Sousse, 9G 16' N 39G 70' E

### 69-Dédicace à l'empereur Trajan. 68

L. Poinssot, 1938-1940, p. 78-85 (AE, 1938, 43) = *ILTun*, 148 = *LBIRNA*, 71.

**Lieu de découverte :** Msaken (Vzae ?).

**Condition de découverte :** « Trouvée à Msaken, à quelques centaines de mètres de l'issue méridionale de cette bourgade, au lieu dit Hr. Oulgija<sup>1374</sup> ».

#### **Support :**

- *Nature :* Base de statue.
- *Matériau :* Marbre blanc.
- *Dimensions :* 0,70 m x 1,50 m x 0,05 m.

**État du monument :** « La plaque présente quelques touches rougeâtres, brisée en quatre fragments se raccordant, il en manque, à droite, à la partie intérieure, une portion minimale<sup>1375</sup> ».

**Ch. ép. :** 1 m sur 0,60 m.

**Hdl. :** 6 cm (1.1) ; 5 cm (1.2) ; 4,3 cm (1.3) ; 4 cm (1.4) ; 4,5 cm (1.5) ; 4,2 (1. 6) ; 3 cm (1.7) ; 2,8 cm (1.8) ; 2,5 cm (1.9).

**Écriture :** « Lettres belles et soigneusement gravées ».

**Lieu de conservation :** Jardin de la Municipalité de Msaken.

**Bibl. :** L. Foucher, 1964, p. 150 ; M.S. Bassignano, 1974, p. 104, n° 1.

*Imp(eratori) Caesari diui Neruae f(ilio) / Neruae Traiano Aug(usto), Germ(anico), / Dacico, pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XI, / imp(eratori) VI, co(n)s(uli) V, p(atri) p(atriciae), / Namgiddo, Camilli f(ilius), Vzaensis / pro honorem flamoni(i) perpetui e/t is aedem Augustor(um) et imagine[m dom.n. ?] / argenteam sua pecunia fecit ide[mque] dedicauit.*

#### **Apparat critique**

Selon L. Poinssot :

- A la l. 7 après *imagine* il manquerait cinq ou six lettres.
- A la l. 8 après *ide* quatre lettres.

**Traduction :** « À l'empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 11<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie. Namgiddo

<sup>1374</sup> L. Poinssot, 1938-1940, p. 78.

<sup>1375</sup> L. Poinssot, 1938-1940, p. 78.



filis de Camillius d'*Vzea* a fait et de même a dédié pour l'honneur de son flaminat perpétuel un temple pour les Augustes et une statue argentée par son propre argent».

*Datation* : L'inscription date entre le 10 déc. 106 et le 9 déc. 107 ap. J.-C.

### *Remarques*

Base de statue dédiée à l'empereur Trajan dans le cadre de l'évergétisme *ob honorem*. La titulature est donnée intégralement. Outre la dénomination impériale, le rédacteur du texte lui décerne ses *cognomina "ex virtute"* : *Germanicus* et *Dacicus* et ses titres officiels. Trajan est *trib. pot. XI, imp. VI*. L'intervalle ici est d'une année, la VI<sup>ème</sup> salutation obtenue à la fin de 106 et le texte date de 107 ap. J.-C.

Le dédicant, *Namgiddus*<sup>1376</sup>, a fait preuve d'une grande générosité envers sa cité natale, la *ciuitas Vzaensis*<sup>1377</sup>, lors de l'obtention du flaminat perpétuel. Pour célébrer cet *honos*, il a construit une *aedes Augustor(um)* et dédié une statue à l'empereur Trajan. Le pluriel *Augustorum* s'applique, selon L. Poinssot<sup>1378</sup>, à des empereurs régnant ensemble et puisque Trajan est seul empereur, les *Augusti* de l'inscription d'*Vzae* sont Trajan, sa femme Plotine et sa sœur Marciane. Au contraire, E. Smadja<sup>1379</sup>, dans une étude à propos le culte impérial en Afrique, montre que le pluriel *Augusti* désigne l'ensemble des empereurs morts et divinisés et l'empereur régnant.

A la fin de la l. 7, il y a une lacune de quatre lettres représentant un ou deux mots. L. Poinssot<sup>1380</sup> propose trois restitutions possibles : soit *dom(ini) n(ostri)*, restitution acceptée par A. Merlin dans *ILTun.*<sup>1381</sup>, soit *Caes(aris)*, ou encore *Aug(usti) n(ostri)*. L'expression *dominus noster* est moins courante sous le règne de Trajan alors qu'*Aug(usus) n(oster)* est présent au moins une fois en Afrique sur l'inscription célèbre d'Hr. Mettich<sup>1382</sup>.

---

<sup>1376</sup> L'évergète *Namgiddus* porte un nom unique commençant par le radical *Nam.*, qui veut dire favorable. Il est le fils d'un certain *Camillius* qui porte lui aussi un nom unique et d'origine pérégrine. Selon L. Poinssot, 1938-1940, p. 82, l'épithète *Vzaensis* désigne la ville qui a bénéficié de la générosité du dédicant ; J. M. Lassère, 2005, p. 134, signale que l'indication de la patrie locale n'est pas le propre des citoyens romains mais il arrive qu'un pérégrin indique son origine, le fait s'explique par un souci de patriotisme local.

<sup>1377</sup> Pour L. Poinssot, 1938-1940, p. 83, l'épithète *Vzaensis* est à rapprocher des noms d'autres villes comme *Vsali*, *Vsalis*, *Vzita*. Msaken, où a été trouvée l'inscription, est bâtie en lieu de l'antique *ciuitas Vzaensis* ou il faisait partie de l'une des bourgades de celle-ci.

<sup>1378</sup> L. Poinssot, 1938-1940, p. 86.

<sup>1379</sup> E. Smadja, 2005, p. 339, not. 46, rapproche l'inscription d'*Vzaae* d'une autre trouvée à Zattara, en Numidie proconsulaire, dédiée au *numen* des empereurs divinisé et à l'empereur Hadrien (*ILAlg*, I, 533).

<sup>1380</sup> L. Poinssot, 1938-1940, p. 85.

<sup>1381</sup> *ILTun*, 148.

<sup>1382</sup> Cat. n° 38.

## Oudhna (*Uthina*)

AAT, f. XXVIII, au 1/50.000<sup>e</sup>, Oudhna, n°48

Oudhna, l'antique *Uthina* ou *Utina*, est située à 32 km au sud-sud-ouest de Carthage, non loin de l'oued Miliane. Elle a été élevée au rang de colonie par Octavien Auguste<sup>1383</sup>, qui y installa des vétérans de la XIII<sup>e</sup> légion. Une inscription datant de 133/134 ap. J.-C., trouvée sur le forum romain, la nomme *Colonia Iu[lia...] Tertiadecim [annorum] Uthina*<sup>1384</sup>.

### 70-Estampille de C. Calpetanus Favor.

F. Reyniers, 1966, p. 241-243 (*AE*, 1966, 508).

**Lieu de découverte** : Oudhna (*Uthina*).

**Condition de découverte** : Trouvée dans les grands thermes d'Oudhna au cours des fouilles effectuées en 1947 par le colonel Reyniers.

### Support :

- *Nature* : Brique.
- *Matériau* : Argile cuite.
- *Dimensions* : D. : 10 cm (ext.) et 3,5 cm (centre).

**État du monument** : Fragment de brique (non décrit).

**Ch. ép** : « Cachet en forme de croissant avec écriture sur trois lignes concentriques. Diamètre extérieur 10 ; diamètre du centre du croissant 3,5. Les lignes se lisent du centre vers l'extérieur<sup>1385</sup> ».

**État de conservation du ch. ép** : « Usure ou application défectueuse vers le centre du cachet<sup>1386</sup> ».

**Hdl.** : 1cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : H. Ben Hassen, L. Maurin, 1998, p. 75-76, fig. 33.

*Imp(eratoris) Caes(aris) Tro(iani)*<sup>1387</sup> <A> *Aug(usti) / ex figl(inis) Marc(ianis) doli(are) / C(aii) [Calpetani Fa]v[o]ris.*

**Apparat critique** : D'après H. Ben Hassen et L Maurin : l.1 : O pour A à la fin.

**Datation** : Règne de Trajan (98-117 ap. J.-C.).

### Remarques

---

<sup>1383</sup> J. Desanges, 1980, p. 282 ; à propos de l'histoire municipale d'Oudhna voir H. Ben Hassen et L. Maurin, 1998, p. 13 et suiv.

<sup>1384</sup> *CIL*, VI, 36917.

<sup>1385</sup> H. Ben Hassen et L. Maurin, 1998, p. 75.

<sup>1386</sup> H. Ben Hassen et L. Maurin, 1998, p. 75.

<sup>1387</sup> Cette abréviation est singulière pour le surnom *Traianus*, ce qui plaide pour une autre lecture des quelques lettres conservées de cet estampille comme *Pro.* pour avoir *Probus*.

La première ligne porte la dénomination de l'empereur Trajan (?) au génitif, *Imp. Caes. Tro. Aug.* ; *Nerva* le surnom de son père adoptif est omis. *Traianus* porte à la place du première A un O. Il est écrit par les trois lettres *Tro.*, ce qui est rare. Selon L. Maurin et H. Ben Hassen, cette estampille confirme la datation des grands thermes d'Oudhna du règne de Trajan<sup>1388</sup>. Au contraire, pour Y. Thébert, cette estampille attribuable à Trajan est due à une pratique de magasinage, et l'ensemble du lot des briques implique la construction des thermes d'Oudhna sous le règne d'Hadrien<sup>1389</sup>.

### Sabratha (*Sabratha*)

#### 71-Statue de Trajan, Fig. 22a-b.

*Lieu de découverte* : Sabratha.

*Conditions de découverte* : Dans l'*exedra* de la basilique judiciaire du *forum* de Sabratha.

*Lieu de conservation* : Sabratha ; Musée de Sabratha N. d'inv. : ?

*Bibl.* : G. Caputo, 1950, p. 17-18, pl. VI, a et pl. VII, a-b ; G. M. A. Hanfmann, C. C. Vermeule, W. G. Young et H. Jucker, 1957, p. 250, n°4 ; H. G. Niemeyer, 1968, p. 85 n° 14, pl. 5, 2.

*Restauration* : La plinthe à la place du pied droit est restaurée.

*Etat de conservation* : Cette statue est constituée de sept fragments. La chevelure est presque intacte, mais le visage est affecté par des épaufrures : trois cavités font disparaître une partie du front, le sourcil et la partie supérieure de l'œil droit, la zone inter-sourcilière et une grande partie du sourcil gauche. L'extrémité du nez et le menton sont endommagés. Quant à la toge, il manque une partie de l'épaule gauche, mais manquent aussi le bras et l'avant bras droit, l'avant pied gauche et tout le pied droit y compris la cheville. Le bras gauche est conservé jusqu'au coude.

*Dimensions* : H. : 2,33 m.

*Matériau* : Marbre blanc avec des bandes en bleue.

*Description* : Cette statue de proportions massives se compose d'une tête, pièce indépendante, et du corps revêtu de la toge. Le visage large apparaît dans l'axe avec une légère inflexion vers la droite. Le front, bien qu'endommagé, forme une bande étroite, haute et bombée. Les yeux, dont un seul en partie conservé, celui de gauche, regardent vers le haut. Ils sont en amande rétrécie, les globes oculaires sont lisses et les paupières épaisses, fines, sans être trop vives. Les pommettes sont marquées sans être saillantes. La bouche est clairement visible et les lèvres fermement serrées. Celle d'en haut est plus mince. Les sillons naso-géniens

<sup>1388</sup> H. Ben Hassen-L. Maurin, 1998, p. 76.

<sup>1389</sup> Y. Thébert, 2003, p. 184.

encadrant la bouche sont bien marqués sans être profonds. En dépit de la partie manquante, le menton est proéminent et surmonté par un pli profond. De légers plis cernent la partie inférieure du visage, sous le menton, et laissent apparaître la masse musculaire du cou qui est très dilaté. La coiffure avec des contours bien limités sur le front, fait la particularité de cette statue. Les mèches de la frange frontale, égales, parallèles et recourbées, sont tournées du même côté, vers la droite. Alors qu'à partir d'une brève échancrure située au-dessus de la tempe gauche, les mèches sont en mouvement vers la gauche. Dans la partie arrière, les mèches sont légèrement isolées les uns des autres. Le second personnage, le *togatus*, est debout de face, s'appuyant sur la jambe gauche alors que celle de droite est fléchie en arrière et le genou plié. La toge couvre le ventre légèrement en saillie. Le *balteus*, une ceinture épaisse, suit la ligne de la taille, recouverte du côté gauche par l'*umbo* en forme de "U". Le pli principal du *sinus* qui va jusqu'au genou est arrondi presque en demi-cercle. Les plis de l'*umbo*, entre le *balteus* et le *sinus* et ceux au-dessous des genoux, sont souples et sinueux. Le bras droit dont seul le commencement est préservé, effectue un geste semble-t-il d'*adlocutio*<sup>1390</sup>. Le bras gauche, conservé jusqu'au coude, s'étend en avant et tenait semble-t-il un attribut qui peut être un *volumen*. L'avant bras gauche fut ajouté et fixé par un tenon métallique dont ne subsiste que l'encoche. La plinthe sur laquelle repose cette statue est de taille réduite et en partie restaurée.

**Datation** : Règne d'Hadrien ?

**Commentaire** : En dépit des ébréchures qui ont affecté le visage, la tête, dès sa découverte, est identifiée comme étant celle de l'empereur Trajan<sup>1391</sup>. La découverte des deux composants de cette statue de façon isolée l'un de l'autre, n'empêche pas les auteurs<sup>1392</sup> intéressés par cette représentation, d'affirmer le lien des deux parties. Les proportions de la cuvette et l'emploi du même marbre montrent, selon les mêmes auteurs, qu'on est en présence d'une statue dont la tête fut sculptée en pièce indépendante. Trajan est représenté en sa qualité de sénateur, revêtu de la toge simple. Le lieu de provenance de cette statue est assez significatif, l'*exedra* de la basilique judiciaire du *forum* de *Sabratha*, siège des décurions de la cité, est le lieu de l'exaltation de l'image impériale par excellence. L'empereur, en habit d'un magistrat, donne à ce lieu une solennité particulière. Il est le garant du bon déroulement des procès en tant que juge suprême. Toutefois, cette statue peut aussi être rattachée au culte impérial. La basilique renferme souvent une aire sacrée, l'*aedes Augusti*. Cette statue de *Sabratha* trouve un

---

<sup>1390</sup> H. G. Niemeyer, 1968, p. 85.

<sup>1391</sup> G. Caputo, 1950, p. 18.

<sup>1392</sup> G. Caputo, 1950, p. 18 ; G. M. A. Hanfmann et *alii*, 1957, p. 250 ; H. G. Niemeyer, 1968, p. 85.

parallèle dans celle de *Baelo Claudia*<sup>1393</sup>, placée elle aussi dans la basilique de la cité et datée du début du II<sup>e</sup> siècle. La tête de *Sabratha* présente la même physionomie que celle de *Baelo Claudia*, même si les mèches sont plus épaisses et séparées par des sillons plus profonds. Quelle est la typologie de ce portrait ? À quelle date fut-elle exécutée, sous le règne de Trajan ou plutôt sous celui de son successeur ? Giacomo Caputo<sup>1394</sup>, le premier qui s'est intéressé à l'étude de la sculpture dégagée lors de la fouille au sud du *forum* de *Sabratha*, pense que les reliefs de Bénévent<sup>1395</sup> sont le groupe le plus proche de la tête de *Sabratha* et cette représentation devait peut-être rapportée au règne d'Hadrien.

### **Sidi Salem Bou Ghrara (*Gigthis*)**

*Bu-Grāra, f. 170, au 1/50.000<sup>e</sup>, 572.000 N 327.000 E*

*Gigthis* se trouve dans le fond du golfe de Bou Ghrara, face à l'île de Djerba. Elle paraît être d'origine phénicienne. C. Lepelley<sup>1396</sup>, suivi de J. Gascoü<sup>1397</sup>, admet que *Gigthis* a obtenu d'Antonin le Pieux, à la suite de deux ambassades successives, et après un premier refus, le statut du municipes doté du droit latin majeur. La cité reste municipes et ne devint jamais colonie honoraire<sup>1398</sup>.

#### **72-Dédicace à L. Memmius Messius Pacatus.**

*CIL*, VIII, 22729 (*ILS*, 9394).

**Lieu de découverte :** Sidi Salem Bou Ghrara (*Gigthis*).

**Condition de découverte :** Placée sous le portique Est du *forum*.

#### **Support :**

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 5-4 cm.

**Lieu de conservation** : -

---

<sup>1393</sup> Cat. n° 142 (*Baelo Claudia*).

<sup>1394</sup> G. Caputo, 1950, p. 18.

<sup>1395</sup> Voir par exemple le relief où Trajan fut couronné par la Victoire sur la voûte de l'arc de Bénévent dans C. C. Vermeule, 1959, pl. XII, n° 39.

<sup>1396</sup> C. Lepelley, 1981, p. 368.

<sup>1397</sup> J. Gascoü, 2003, p. 234.

<sup>1398</sup> *CIL*, VIII, 11031 : dédicace au gouverneur de la Tripolitaine, T. Archontius Nilus, en fonction 355-360 ap. J.-C., faite par l'ordre des décurions et le peuple du municipes, voir à propos de cette inscription C. Lepelley, II, 1981, p. 369.

**Bibl.:** P. Gauckler, 1903, p. 463 ; H.-G. Pflaum, 1968, p. 163 ; H.-G. Pflaum, 1978, I, p. 255 ; M. S. Bassignano, 1974, p. 56, n° 1.

*L(ucio) Memmio Messio / L(ucii) f(ilio) Quir(ina) Pacato, flam(ini) / perpetuo diui Traia/ni, Cinithio, in quin/que decurias a diuo / Hadriano adlecto, / Chinithi, ob merita / eius et singula/rem pietatem qua / nationi suae prae/stat(runt), sua pecuni/a posuerunt.*

**Traduction :** « À Lucius Memmius Messius Pacatus, fils de Lucius, de la tribu Quirina, flamine perpétuel du divin Trajan, Cinithien, admis parmi les juges des cinq décuries par le divin Hadrien, pour son mérite et sa singulière piété envers sa nation, les Chinithiens ont payé de leurs propres frais (ce monument), ils l'ont posé ».

**Datation :** L'inscription date du règne d'Antonin le Pieux puisque les deux empereurs Trajan et Hadrien sont des *diui*.

### **Remarques**

Base érigée en l'honneur d'un citoyen romain, cinithien de naissance, L. Memmius Messius Pacatus, flamine perpétuel du divin Trajan. Pour E. Smadja<sup>1399</sup>, s'effectue ici une synthèse entre le flaminat perpétuel et le flaminat du *diuus* : *flamen perpetuus diui Traiani*.

Les Chinithiens ont pris à leur charge d'élever une statue à leur concitoyen en reconnaissance de ses bienfaits envers sa nation grâce à son mérite et sa singulière piété. On ne sait pas si cet hommage est réalisé grâce à une souscription ou non.

---

<sup>1399</sup> E. Smadja, 2005, p. 338. Le cas de L. Memmius Messius Pacatus n'est pas isolé. L'auteur signale aussi un cas semblable à *Sigus* : M. Iulius Proculus est *flam(en) p(er) p(e)tuus diui Magni Antonini* (CIL, VIII, 19122).

## Skikda (*Rusicade*)

AAAlg, f. VIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Philippeville, n° 196

*Rusicade*, aujourd'hui Skikda, se trouve sur la côte, à 87 km au nord de Constantine<sup>1400</sup>. *Rusicade* fut attribuée à Sittius par César<sup>1401</sup>. Sous l'Empire, elle fit partie de la Confédération Cirtéenne. Colonie au plus tard en 117, elle dut ce statut probablement à Trajan<sup>1402</sup> : *Colonia Veneria Rusicade*<sup>1403</sup>.

### 73-Dédicace à l'empereur Trajan.

CIL, VIII, 7967 = IALg, II-1, 13 = Louvre, 84.

*Lieu de découverte* : Skikda (*Rusicade*).

*Condition de découverte* : -

#### *Support* :

- *Nature* : Table.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,57 m ; l : 0,65 m.

*État du monument* : Mutilé à gauche.

*Ch. ép.* : -

*Hdl* : 9 cm (1.1) ; 7 cm (1.2) ; 5,45 cm (1.3-4) ; 5 cm (1.5-6).

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[Im]p(eratori) Caes(ari) diui / [Ne]ruae f(ilio) Neruae / [Tr]aiano Aug(usto), Germ(anico), / [Da]cico, pont(ifici) max(imo), trib(unicia) / [po]t(estate)  $\overline{XI}$ , imp(eratori)  $\overline{VI}$ , co(n)s(uli) V, [p(atr)ri] p(atr)iae), / Opti]mo ac Ma[ximo...].

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 11<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie, Très bon et Très grand [---] ».

*Datation* : La 11<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de Trajan correspond à une date allant du 10 déc. 106 au 9 déc. 107 ap. J.-C.

<sup>1400</sup> C. Lepelley, 1981, p. 441.

<sup>1401</sup> J. Gascou, 1972a, p. 114 -115.

<sup>1402</sup> J. Desanges, 1980, p.194.

<sup>1403</sup> IALg, II, 5,17.

### **Remarques**

Ce monument est dédié à l'empereur Trajan en 107 ap. J.-C., après la dernière guerre dacique. Ce qui est nouveau ici, ce sont les titres *Optimo ac Maximo*. On sait que Trajan n'a reçu le surnom *Optimus* qu'en septembre 114 ap. J.-C. Autrement dit, sept ans après l'érection de cette dédicace. De plus le surnom *Maximus* ne figure dans aucune dédicace attribuée à l'empereur Trajan en Afrique. Il est donc vraisemblable que ces deux épithètes, qui figurent à la fin de l'inscription, sont empruntés au dieu capitolin Jupiter *Optimus Maximus*.

Selon J. Beaujeu, l'épithète *Optimus* est couramment mise en parallèle avec la première épithète de Jupiter capitolin. La seconde, *Maximus*, étant considérée comme moins prestigieuse que la première. Toutefois, ce mode de rapprochement ne prit jamais l'aspect de divinisation<sup>1404</sup>. Par ailleurs, au témoignage de cette inscription, l'apparition du titre *Optimus* dans les inscriptions pourrait être avancée jusqu'à 107 ap. J.-C.

Pour quelle raison les habitants de *Rusicade* qualifiaient Trajan de ces épithètes ? *Rusicade* est un *oppidum* attribué à *Cirta* avec *Mileu* et *Chullu*<sup>1405</sup>. Trajan, à une date indéterminée, a donné à ces *oppida* le droit de colonie honoraire<sup>1406</sup>. Peut-on conjecturer que les habitants de *Rusicade* voulaient remercier par cette dédicace l'empereur Trajan en l'honorant de deux épithètes joviens pour avoir accordé à leur cité le statut de colonie ?

---

<sup>1404</sup> J. Beaujeu, 1955, p.72.

<sup>1405</sup> PA, HN, V, 22.

<sup>1406</sup> J. Gascoü, 1972a, p.114.



## Sousse (*Hadrumetum*)

AAT, f. LVII, au 1/50.000<sup>e</sup>, Sousse n° 16 -17

Hadrumète est d'origine phénicienne, elle est située à 150 km au sud-est de Carthage. Elle prit le parti de Rome durant la 3<sup>ème</sup> guerre punique, ce qui lui valut le statut de *ciuitas libera*<sup>1407</sup>. La promotion de la cité au rang de colonie honoraire est l'œuvre de Trajan comme le prouve une table de patronat datée de 321 ap. J.-C. qui donne le nom de la cité : *Colonia Concordia Vlpia Traiana Augusta Frugifera Hadrumetina*<sup>1408</sup>. Sous Dioclétien, elle est devenue la capitale de la province de *Byzacène* créée entre 294-305<sup>1409</sup>.

### 74-Une tessère d'hospitalité.

*CIL*, VIII, 22909 (*AE*, 1900, 38 ; *AE*, 1917/18, 67) = *ILAf*, 57.

*Lieu de découverte* : Sousse (*Hadrumetum*).

*Condition de découverte* : « Fragment d'une tablette, recueilli à Sousse, par M. Marino, dans son jardin, sis derrière la grande rue ».

#### *Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : H : 0,10 m ; l : 0,07 m ; ép. : 0,03 à 0,05 m.

*État du monument* : La tablette est mutilée du côté droit et du côté gauche.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 2 cm (l. 1) ; 1,5 cm (l. 2) ; 1 cm (l. 3).

*Lieu de conservation* : Musée de Sousse.

*Bibl.* : L. Foucher, 1964, p. 149.

*[Imp(eratore)] Caesare / [Traiano Aug(usto), VI, T(ito) Sextio] Africano, co(n)s(ulibus), / [Tesse]ra hospi(talis).*

*Traduction* : « Sous l'Empereur César Trajan Auguste, consul pour la VI<sup>e</sup> fois, et Titus Sextius Africanus consul (les deux consuls de l'année). Tessère d'hospitalité ».

*Datation* : 112 ap. J.-C. ; le VI<sup>e</sup> consulat de Trajan ne dura que 12 jours environ du 1<sup>er</sup> au 13 janvier 112<sup>1410</sup>, il est accompagné de Titus Sextius Africanus. Après le 13 (?) janvier l'empereur cède sa place à M. Licinius Ruso.

<sup>1407</sup> J. Desanges, 1980, p. 231, not. n° 6 et 7.

<sup>1408</sup> *CIL*, VI, 1687 (*ILS*, 6111) ; J. Gascou, 1972a, p. 67.

<sup>1409</sup> C. Lepelley, 1981, p. 261.

<sup>1410</sup> D. Kienast, 1996, p. 124.

## Remarques

La titulature de l'empereur Trajan est à l'ablatif<sup>1411</sup>. Il est évoqué comme un magistrat éponyme et comme consul. Le surnom de son père adoptif, *Nerva*, qui est placé d'habitude avant *Traianus* est omis. Il s'agit d'une dénomination très courte où manque aussi la filiation. Le droit d'hospitalité<sup>1412</sup> est demandé par des cités (municipes, colonies, cités pérégrines) à un citoyen romain influent. Il est souvent qualifié de *patronus*. Mais l'inscription assez abrégée ne nous informe pas sur son identité.

### 75-Tête de Trajan, Fig. 19a-b.

**Lieu de découverte** : Sousse (*Hadrumetum*).

**Conditions de découverte** : « Cette tête a été trouvée entre le collège et la gare, entre 3,50 m et 4 m de profondeur, en compagnie de nombreux débris de marbre de couleur et d'un volumineux fragment d'architecture semblant provenir d'un monument public, en 1932<sup>1413</sup> ».

**Lieu de conservation** : Sousse ; Musée Archéologique de Sousse.

**Bibl.** : V. Fournier, 1934, p. 34 ; L. Foucher, 1964, p. 148-149, pl. X, c-d ; cf. H. Jucker, 1963-1964, p. 89 et fig. 10 ; J.-Ch. Balty, 1977-78, n° 102, p. 60 ; N. Chaisemartin, 1987, n° 25, p. 32-33 et fig. ; P. Zanker, 1983, p. 30-31, Pl. 10-11, n° 4.

**Etat de conservation** : Cette tête est cassée au-dessous du menton. L'extrémité du nez, les oreilles et le menton sont endommagés. La lèvre du dessous est affectée par une ébréchure.

**Dimensions** : H. conservée tête : 0,50 m ; H. visage : 0,31 m ; H. front : 0,05 m.

**Matériau** : Marbre blanc mat à gros cristaux, du type des Cyclades.

**Description** : La tête apparaît légèrement penchée vers l'arrière avec une inflexion vers la gauche. Le front forme une bande étroite, haute et bombée. Les sourcils longs et sinueux sont marqués par des incisions. Les yeux grands, à globe oculaire lisse et des paupières à arêtes vives et à double pli, se tournent vers le haut, sous des arcades sourcilières saillantes, particulièrement celle de droite. Les sillons labio-nasal profonds et bien marqués encadrant la bouche jusqu'aux commissures des lèvres. Comme dans la plupart des portraits de l'empereur Trajan, les lèvres sont minces et serrées. Les pommettes un peu proéminentes et les joues sont marquées par deux rides parallèles encadrant la partie inférieure du visage. La chevelure de la frange frontale part d'arrière en avant depuis le vertex. Les mèches sont volumineuses et

---

<sup>1411</sup> La tessère de Sousse est à rapprocher d'un autre contrat d'*hospitium* trouvé à Badalona (*Baetulae*) d'Espagne daté du 8 juin 98, tablette de bronze, publiée dans l'*AE*, 1936, 66, et commençant par la titulature de l'empereur Trajan : « *Imp. Nerva Caesar Traiano / Aug. Germ. ...* » ; voir à ce propos R. Etienne, 1958, p. 62, tableau n° 11 et ce présent catalogue n° 207.

<sup>1412</sup> On connaît deux tablettes de patronat trouvées à *Gurza* qui sont parfaitement datées : l'une de 12 av J.-C. (*CIL*, VIII, 68 (*ILS*, 6095; *AE*, 1940, 157)) et l'autre date de 60 ap. J.-C. (*CIL*, VIII, 69 (*AE*, 1946, 234).

<sup>1413</sup> V. Fournier, 1934, p. 34.

séparées par des incisions un peu profondes de part et d'autres d'une échancrure médiane. Celles des tempes sont plus longues, et, effectuent un mouvement vers l'intérieur du côté droit alors que celles de la tempe gauche sont plus souples et minces et jaillissent en avant. Dans la partie arrière, les mèches ondulées forment des courbes en "S" horizontales et superposées.

**Datation** : Règne d'Hadrien.

**Commentaire** : Exclue par W. H. Gross<sup>1414</sup> de son répertoire, cette tête avec des proportions massives était identifiée comme étant celle de l'empereur Trajan dès sa découverte<sup>1415</sup>. N. Chaisemartin<sup>1416</sup> montre que la coiffure, bien qu'elle ne permette pas de la rattacher à un type bien défini parmi ceux établis par W. H. Gross, permet néanmoins de l'assimiler à un groupe assez disparate et difficilement datable<sup>1417</sup>. Les traits du visage particulièrement la dissymétrie des sourcils et la contraction de la bouche la rapprochent du type identifié par Gross comme le "type de la couronne civique". L'auteur la rapproche d'une tête trouvée à Carpentras<sup>1418</sup> et considérée par W. H. Gross parmi les plus récentes images figurant l'empereur vieillissant. En outre, il y a une tête du même empereur conservée au Louvre<sup>1419</sup> et d'une provenance indéterminée, présente les mêmes proportions et une expression semblable à celle de Sousse. Les deux reproduisent une coiffure marquant les premiers portraits de l'empereur. La tête de Sousse a combiné semble-t-il une coiffure de type militaire des portraits du début du règne et un visage se caractérise par un réalisme d'exécution représentant l'empereur âgé. Date-t-il des dernières années du règne de Trajan ou du règne d'Hadrien ? S'agit-t-il d'une représentation posthume de l'empereur ? N. Chaisemartin<sup>1420</sup> pense, que grâce au caractère syncrétique et l'expression emphatique du visage, cette tête appartient à un ensemble monumental d'Hadrumète et fut exécutée après la divinisation de l'empereur.

### **76-Cortège triomphal (relief), Fig. 20.**

**Lieu de découverte** : Sousse.

**Conditions de découverte** : Trouvé dans la Rue de France, à l'est de la grande mosquée en 1898.

**Lieu de conservation** : Sousse ; Musée Municipal de Sousse puis Musée de Sousse.

**Bibl.** : P. Gauckler, 1898, p. 12 ; P. Gauckler, E. Gouvet et G. Hannezo, 1902, p. 42 n° 25, pl. XI n° 2 ; L. Foucher, 1964, p. 146-148, pl. IX, a ; N. Chaisemartin, 1987, n° 43 p. 49-51, pl. 43 ; N. Djelloul, 2006, p. 16-17 et fig.

---

<sup>1414</sup> W. H. Gross, 1940.

<sup>1415</sup> V. Fournier, 1934, p. 34.

<sup>1416</sup> N. Chaisemartin, 1987, p. 33.

<sup>1417</sup> N. Chaisemartin, 1987, p. 33, énumère un groupe de portraits dont trois trouvés à Rome et conservées au Louvre, une tête du musée du Vatican, une tête du musée du Capitole, un portrait conservé à Liebighaus à Francfort et la statue cuirassée de Leyde.

<sup>1418</sup> W. H. Gross, 1940, p. 105 n° 62.

<sup>1419</sup> F. Braemer, 1951, p. 46-47.

<sup>1420</sup> N. Chaisemartin, 1987, p. 33.

**Etat de conservation** : Fragment d'un gros bloc de marbre. La tête, les avants bras, les mains et une partie de l'épaule gauche du conducteur du char ont disparu. De l'attelage, subsistent seule la croupe et la queue du cheval et les pattes postérieures des autres. Le personnage assis a perdu la tête et la jambe droite à partir du genou.

**Dimensions** : H. du relief : 1,71m ; l. du relief : 1,89 m.

**Matériau** : Marbre blanc grisâtre.

**Description**<sup>1421</sup> : Ce groupe représente d'abord un personnage revêtu d'une toge conduisant un char triomphal. Derrière lui, un autre personnage, un captif barbare, est assis à terre. Le conducteur, à gauche, debout de trois quart à droite, est revêtu d'une longue tunique à manches au coude et recouvert d'une toge formant un *umbo* du côté droit parallèle à des plis descendant du départ de l'épaule gauche. Le bras droit est élevé et tenait probablement un attribut alors que celui de gauche est tendu en avant et tenait un sceptre, brisé en haut et dont la partie inférieure repose sur l'extrémité de la caisse du char. Cette caisse est trainée par des chevaux, semble-t-il trois à en juger par le nombre des jambes figurées sur l'avant de la caisse. La façade incurvée du char est ornée par un triton, sculpté en bas-relief de profil droit, tourné en arrière. Il souffle dans une longue conque marine soutenue par sa main gauche alors que celle de droite tenait un gouvernail. La caisse du char est bordée d'une double bande en haut et en bas et d'une seule dans la partie postérieure. La roue du char de petites dimensions est constituée par six rayons. Le second personnage, assis sur un rocher, le torse tourné à droite en direction du conducteur du char a les bras derrière le dos. Il est revêtu d'une chlamyde, agrafée autour du cou par une fibule ronde, et rejetée en arrière, couvrant les épaules et le dos. La poitrine, aux muscles bien définis et émouvants, est nue. Alors que le ventre et les jambes croisées sont revêtus par une draperie enroulée sur la taille. Les pieds sont chaussés de sandales avec un lacet à double nœud. L'ensemble repose sur un socle à bandeau plat surmonté par un terrain rocheux qui apparaît par endroits et sur lequel fut placée la caisse du char.

**Datation** : Début du deuxième siècle.

**Commentaire** : Ce haut-relief en marbre blanc figurant des personnages en hauteur naturelle, est considéré comme étant une représentation d'un char triomphal d'un empereur ornant la façade d'un arc de triomphe par P. Gauckler et E. Gouvet<sup>1422</sup>. L. Foucher<sup>1423</sup> s'est rallié à cette identification et rattache cette représentation au *conditor coloniae* d'Hadrumète, l'empereur

---

<sup>1421</sup> La description est inspirée en grande partie de la description détaillée faite par N. Chaisemartin, 1987, n° 43 p. 49-50.

<sup>1422</sup> P. Gauckler, E. Gouvet et G. Hannezo, 1902, p. 42 n° 25.

<sup>1423</sup> L. Foucher, 1964, p. 146.

Trajan, en s'appuyant particulièrement sur certaines caractéristiques de la toge dont la *praecinctio* à la hanche, l'*umbo* en crochet au-dessus de nombril et les nombreux plis qui descendent de l'épaule gauche<sup>1424</sup>. Selon le même auteur, elle trouve un parallèle dans la toge de Trajan sur le relief aux marchands de l'arc de Bénévent<sup>1425</sup> et sur celui du forum de Trajan conservé aujourd'hui au musée du Louvre<sup>1426</sup>. Le relief de Sousse trouve des antécédents comme par exemple dans celui de Titus<sup>1427</sup> ou celui de Domitien<sup>1428</sup>, ou dans d'autres un peu postérieurs, tel que celui de Marc Aurèle<sup>1429</sup>, mais la composition de notre relief est plus significative, de type pyramidale<sup>1430</sup> qui permet de désigner le conducteur du char comme le point focal où tout convergeait. En outre, la position du prisonnier, au coin du relief, et ses proportions massives incarne la procession triomphale malgré l'absence du décor dans ce cortège.

A travers cette représentation imposante, vue de loin et d'en bas, placée sur un édifice monumental, qui peut être un arc de triomphe, aux environs immédiats de la place publique comme le prouve le lieu de découverte, l'artiste ou plutôt les Hadrumetins voulaient honorer l'empereur, le fondateur de la colonie, et la victoire impériale. Ce relief, d'abord par la matière dans laquelle il est fabriqué, le marbre de Proconnèse, rarement employé avant le troisième siècle<sup>1431</sup>, la beauté de son style impérial et sa singularité en Afrique, constitue un témoignage important au début du deuxième siècle de la diffusion du thème de la célébration du triomphe impérial.

---

<sup>1424</sup> N. Chaisemartin, 1987, n° 43 p. 50.

<sup>1425</sup> Cf. Hassel, 1966, p. 15-17, pl. VII n° 1.

<sup>1426</sup> Cf. E. Michon, 1909, p. 212.

<sup>1427</sup> Cf. E. Strong, 1923, p. 107, fig. 72, pl. 34.

<sup>1428</sup> Cf. Magi, 1945, p. 22 pl. III.

<sup>1429</sup> Cf. H. S. Jones, 1926, II, n. 7, pl. 12.

<sup>1430</sup> N. Chaisemartin, 1987, n° 43 p. 50.

<sup>1431</sup> N. Chaisemartin, 1987, n° 43 p. 51.

## Taoura (*Thagura*)

AAAlg., f. XIX, au 1/200.000<sup>e</sup>, El Kef, n°80

Taoura, l'antique *Thagura*, se trouve à 50 km à l'ouest de *Sicca Veneria*, à 17 km au nord-est de Madaure et à une trentaine de km au sud-est de *Thagaste*<sup>1432</sup>. La cité est d'origine pré-romaine. Elle obtient le droit de cité romaine à une époque indéterminée.

### 77-Dédicace à la triade capitoline.

CIL, VIII, 28064 = (AE, 1909, 7) = ILAlg, I, 1026 = LBIRNA, 84.

*Lieu de découverte* : Taoura (*Thagura*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Pierre.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : La pierre est brisée à gauche et à droite.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: A. Sergent et S. Gsell, 1908, p. 241 ; M. S. Bassignano, 1974, p. 222, n° 1 ; N. Kallala, 1980, p. 175-176.

[*Ioui Opt(imo) Max(imo)*], *Iunoni Re[ginae, Mineruae Aug(ustae) sacrum. Imp(eratore) Caes(are) diui] / Neruae f(ilio), Nerua [Traiano Aug(usto), [---], anno sufetatus( ?) Z]abonis, Arinis (filii ?), Felicis, O[---],vel [Q---] f(ilio ?) fl(amen) p]erp(etuus), templum a solo c[onstituit ?].*

*Traduction* : « À Jupiter Très bon, Très grand, à Junon Reine, à Minerve Auguste consécration, sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, (...), l'année des sufètes Zabo, fils d'Aris, et de Felix, (...), flamine perpétuel, a construit un temple depuis les fondations».

*Datation* : Règne de Trajan (98-117 ap. J.-C.).

---

<sup>1432</sup> C. Lepelley, 1981, p. 184.

## **Remarques**

La titulature de l'empereur est à l'ablatif. Ainsi, Trajan est évoqué comme un magistrat éponyme. L'état fragmentaire de l'inscription ne nous permet pas de rattacher cette dédicace à une année précise du règne. Il ne subsiste que la dénomination de l'empereur. Outre ce contexte général, la dédicace est érigée pendant l'année du sufétat de Zabo et de Felix.

Le dédicant, dont le nom a disparu, est un flamme perpétuel. On a d'une part une institution d'origine punique et d'une autre une prêtrise purement romaine. S. Gsell admet que si la restitution de la première ligne est exacte, il s'agit de l'érection d'un capitole à *Thagura*. N. Kallala qui a étudié cette inscription propose que cette dédicace soit effectivement celle du capitole de *Thagura*<sup>1433</sup>. Mais à notre avis, le plus important c'est le fait qu'une cité de statut pérégrin se dote d'un capitole, ce qui lui permet de solliciter un statut plus privilégié. Toutefois, l'inscription est faite par un flamme perpétuel, charge romaine.

### **Timgad (*Thamugadi*)**

*AAAlg., f. XXVII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Batna, n° 255*

Timgad, l'antique *Thamugadi*, se situe à 20 km à l'est de Lambèse. La *Colonia Marciana Traiana Thamugadi* fut fondée en l'an 100 ap. J.-C., par l'empereur Trajan<sup>1434</sup>.

#### **78-L'inscription de l'arc de triomphe de Timgad (porte Ouest).**

*CIL, VIII, 2355 = 17842 (AE, 1891, 132 ; ILS, 6841) = LBIRNA, 67.*

**Lieu de découverte :** Timgad (*Thamugadi*).

**Condition de découverte :** Au pied de l'arc de triomphe, situé à l'ouest du *forum* de Timgad.

#### **Support :**

- *Nature :* L'attique de l'arc de triomphe.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** L'inscription a été trouvée en plusieurs fragments.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 16 cm (l.1) ; 10,5 cm (l.2) ; 8,5 cm (l.3) ; (l.4 et suivantes) 7,5 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** E. Boeswillwald, R. Cagnat, A. Ballu, 1905, p. 127-128 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 373, not.66 ; B. E. Thomasson, 1996, p.139, n°16 a.

---

<sup>1433</sup> N. Kallala, 1980, p. 176.

<sup>1434</sup> Cat. n° 78, 79.

*Imp(erator) Caesar diui / Neruae f(ilius) Nerua Traianu[s] / [Aug(ustus)], Germani[c]us, pontif(ex) / [max(imus)], tr[i]b(unicia) pot(estate) IIII, [co(n)s(ul)] III, p(ater) p(atriciae). Col(oniam) / [Mar]c[i]anam Tr[ai]anam Th[a/muga]di per [[legionem (tertiam)]] Au[g(ustam) / fec(it). L(ucio) M]unati[o] Gallo, leg(ato) / Aug(usti) pro[pr(aetore)].*

**Traduction:** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>e</sup> fois, consul pour la 3<sup>e</sup> fois, père de la patrie, a fondé la Colonia Marciana Traiana Thamugadi par la Troisième Légion Auguste, Lucius Munatius Gallus, étant légat impérial propréteur».

**Datation :** La 4<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 99 au 9 déc. 100 et le 3<sup>e</sup> consulat est accordé à l'empereur le 1<sup>e</sup> janvier 100<sup>1435</sup>. L'inscription date de l'année 100 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette inscription est celle de l'arc de l'Ouest connu sous le nom d'arc de Trajan. La titulature de l'empereur est au nominatif. On est dans le contexte d'une déduction coloniale. Deux ans après son avènement, Trajan est désigné par le prénom *Imperator*, le gentilice *Caesar*, ses propres surnoms et le *cognomen* honorifique *Augustus*. Au milieu de la 3<sup>e</sup> ligne, le surnom *Germanicus* est gravé en toutes lettres. Au début du second siècle, 1<sup>e</sup> janvier- 28 (?) février 100 ap. J.-C., il fut consul pour la 3<sup>e</sup> fois. Il est dans sa quatrième puissance tribunicienne, il n'est pas encore *Imperator II*. Sa seconde salutation impériale date de la fin de 101 ap. J.- C.

Cette titulature, dont certains titres sont plus développés, est dictée d'une part par la nature du monument : l'inscription fut gravée sur l'attique de l'arc de triomphe. D'autre part, il s'agit d'un texte officiel qui émane de la chancellerie impériale. Trajan attribuait à son légat, L. Munatius Gallus les soins de la fondation de la ville par la main-d'oeuvre militaire, les soldats de la troisième légion Auguste.

### **79-L'inscription de la porte Nord de Timgad.**

*CIL*, VIII, 17843 (*AE*, 1891, 132) = *LBIRNA*, 68.

**Lieu de découverte :** Timgad (*Thamugadi*).

**Condition de découverte :** Au pied de l'arc situé au nord des ruines.

**Support :**

---

<sup>1435</sup> D. Kienast, 1996, p. 124.



- *Nature* : L'attique de la porte Nord.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : L'inscription a été trouvée en plusieurs fragments.

**Ch. ép.** : -

**Écriture** : Ligature de MA dans *Germanicus* et IT dans *pontifex*, le sigle de la légion III Auguste à été martelé puis rétablie.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: E. Boeswillwald, R. Cagnat, A. Ballu, 1905, p. 127 -128 ; P. Romanelli, 1976, p. 317 -321 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 373, not. 66 ; C. Briand Ponsart, 2003, p. 182, not. 3.

[Imp(erator)] Ca[esa]r d[iui] / [Neru]ae [f(ilius) Nerua] Traia/[nus A]ug(ustus), [Ger]ma[ni]cus, pontif(ex) / m[ax(imus), trib(unicia) po]t(estate) IIII, co(n)s(ul) III, p(ater) p(atriciae), / [Col(oniam) Marci]anam Traia/[nam Tha]mugadi per [[legionem / (tertiam)]] Aug(ustam) fec(it), / [L(ucio) Munatio] Gal[l]o, le[g(ato)] Aug(usti) propr(aetore).

**Traduction** : Voir l'inscription précédente.

**Datation** : L'inscription date de l'année 100 ap. J.-C.

### **Remarques**

La porte Nord fut construite sous Trajan, comme en témoigne cette inscription et a été agrandie en 149 sous Antonin Le Pieux<sup>1436</sup>. Pour Boeswillwald et ses collaborateurs, les noms et les titres de Trajan sont gravés sur la face opposée à celle où fut gravée la titulature d'Antonin<sup>1437</sup>. Cette inscription présente le même ordre des titres impériaux, ainsi que les mêmes abréviations que celles de l'arc de Trajan. Ce sont deux inscriptions jumelles.

### **80-Dédicace pour le salut et la Victoire de l'empereur Trajan.**

*CIL*, VIII, 17841 (*ILS*, 6842).

**Lieu de découverte** : Timgad (*Thamugadi*).

**Condition de découverte** : Dans le *forum*.

### **Support** :

- *Nature* : Colonne hexagonale.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,23 m ; larg. de chaque côté : 0,19 m.

<sup>1436</sup> *CIL*, VIII, 17852.

<sup>1437</sup> E. Boeswillwald, R. Cagnat, A. Ballu, 1905, p. 127.

**État du monument** : La pierre est brisée dans sa partie supérieure.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 12 cm.

**Écriture** : Ligature de VI dans *Victoria* (1.2-3) ; NI dans *Traiani* (1.4) ; ND dans *conductor* (1.8) ; VM dans *quintarum* (1.9) ; MA dans *Marsyam* (1.9 - 10).

**Lieu de découverte** : -

**Bibl.**: E. Boeswillwald, R. Cagnat, A. Ballu, 1905, p. 69 ; H. Ben Rhomdane, 2003, p. 119-120, n° 64.

[---] / *pro salute et Vic(toria)e Imp(eratoris) Ner(uae) Traiani Caes(aris) / Aug(usti), Germanici, / Dacici, condito/ris col(oniae), T(itus) Flavius / Felix, conductor / quintarum, Mar/syam( statuum), s(ua) p(ecunia) f(ecit) i(demque) d(edicauit).*

**Traduction** : « [---] pour le salut et la Victoire de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, fondateur de la colonie, Titus Flavius Felix, fermier "du cinquième", a fait ériger à ses frais (une statue) de Marsyas de même qu'il l'a dédiée».

**Datation** : Trajan est *Dacicus* en automne 102 ap. J.-C. et comme il n'est pas encore *Optimus*, la dédicace date théoriquement entre 102 et 114 ap. J.-C.

### **Remarques**

Dédicace faite pour le salut et la Victoire de l'empereur Trajan. Elle est postérieure à 102 ap. J.-C. Le gentilice *Caesar* est placé entre *Traianus* et *Augustus* avec pour fonction d'un surnom. La filiation est omise. Trajan est honoré en tant que *conditor* de la colonie de *Thamugadi*.

L'autre intérêt de cette inscription c'est l'érection d'une statue à Marsyas. La statue de Marsyas<sup>1438</sup> - ainsi que celle de la Louve d'ailleurs - ornaient les places publiques des cités romaines. Elle est le symbole de la promotion et de l'autonomie municipale. Par conséquent, elle a dû être érigée peu de temps après la fondation de Timgad en l'an 100. Comme Trajan est ici *Dacicus*, l'inscription daterait de la même année où il obtient son titre ou de l'année suivante.

T. Flavius Felix vétérans/fermier voulait honorer à la fois le fondateur de la colonie, célébrer la victoire contre les Daces et mettre en évidence l'autonomie de sa cité.

---

<sup>1438</sup> J. Paoli, 1938, p. 96- 130, a recensé, à l'échelle de l'empire, 23 cités où est attesté la statue de Marsyas dont quatre en Afrique : *Althiburos* (Médeina) n° 2, *Lambaesis* n° 11, *Thamugadi* n° 19 et *Verecunda* n° 21.

## 81/82-Deux Dédicaces à la Victoire Parthique de Trajan<sup>1439</sup>.

Texte (1)

*CIL*, VIII, 2354 (*ILS*, 305).

**Lieu de découverte** : Timgad (*Thamugadi*).

**Condition de découverte** : Dans le *forum*.

**Support** :

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : « Deux statues, l'une d'elles est bien conservée, l'autre fruste dans le milieu ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Écriture** : Ligature de AV dans *Augustae* (l. 9), TH dans *Parthico* (l.14) ; MI dans *minus* (l.15) ; AV dans *curauerunt* (l.19). A la l. 9 le sigle de la légion III Auguste martelé puis restitué.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : E. Boeswillwald, R. Cagnat, A. Ballu, 1905, p. 51-52 ; F. Jacques, 1975, p. 177 ; G. Zimmer, 1989, p. 75, T14 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 150 ; C. Briand-Ponsart, 2003, p. 185 not. 29.

*Victoriae / Parthicae / Aug(ustae) sacr(um), / ex testamento / M(arci) Anni(i), M(arci) f(ilii) Quir(ina tribu), / Martialis, mil(itis) / [[leg(ionis) III]] Aug(ustae), duplic(arii) / alae Pann(oniorum), dec(urionis) al(ae) / euisdem, (centurionis) [[leg(ionum) III]] Aug(ustae) / et XXX<sup>a</sup> Vlpiae Victric(is), / missi honesta / missione ab Imp(eratore) / Traiano Optimo / Aug(usto), Ger(manico), Dac(ico), Parth(ico), / sing(ulas statuas) (sestertium) VIII (millibus) (Vicesima) p(opuli) R(omani) mi(nus), / Anni M(arci) lib(erti), Protus, / Hilarus, Eros, / adiectis a se (sestertium) III (millibus) ponend(as), curauer(unt) / idemq(ue) dedicauer(unt), / d(ecreto) d(ecurionum).*

**Apparat critique** : Aux l.15-16, les éditeurs du *CIL* proposent de développer le texte comme suit : *Sing(ulas statuas) (sestertium) octo millibus (vicesima) p(opuli) r(omani) mi(nus), Anni M(arci) lib(erti) : Protus, etc.*

**Traduction** : « À la Victoire Parthique Auguste consécration. Marcus Annius Martialis, fils de Marcus, de la tribu Quirina, soldat de la Troisième Légion Auguste, soldat à double solde dans l'aile des Pannoniens et décurion de la même aile, centurion de la Troisième Légion

---

<sup>1439</sup> Les deux textes sont publiés sous le même numéro. Ils présentent une similitude totale : abréviations, ponctuations, ligatures et séquences de lignes. Il y a une seule exception. L. 8 : le mot *ALAE* est abrégé sur le texte de côté gauche en *Al.*, sur celui de droite, il est écrit en toutes lettres. Les deux inscriptions sont commentées ensemble ci-dessous.

Auguste et de la 30<sup>e</sup> Légion Vlpienne Victrix, ayant obtenu son congé honorable de l'Empereur Trajan, Très bon Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, a fait par testament don de 8000 sesterces pour chaque statue, moins le vingtième pour le peuple romain, à laquelle les Annii, affranchis de Marcus, Protus, Hilarus et Eros ont ajouté trois mille sesterces. Ils ont posé (les statues) avec soin et de même ils les ont dédiées, par décret des décurions».

**Datation :** Trajan est qualifié de *Parthicus*, titre qu'il a reçu en 20 février 116 ap. J.-C. Cette dédicace à la Victoire Parthique de Trajan date entre mars 116 et 7 (?) août 117 ap. J.-C., date du décès de l'empereur.

Texte (2)

**Lieu de découverte :** Timgad (*Thamugadi*).

**Condition de découverte :** Dans le *forum*.

**Support :**

- *Nature :* Base de statue.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* H. : 1,80 m.

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 6 à 4 cm.

**Écriture :** Ligature de AV dans *Augustae* (l. 9), TH dans *Parthico* (l.14) ; MI dans *minus* (l.15) ; AV dans *curauerunt* (l.19). A la l. 9 le sigle de la légion III Auguste y martelé puis restitué.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** Même bibliographie que le texte précédent.

*Victoriae / Parthicae / Aug(ustae) sacr(um), / ex testamento / M(arci) Anni(i), M(arci) f(ilii) Quir(ina tribu), / Martialis, mil(itis) / [[leg(ionis) III]] Aug(ustae), duplic(arii) / Al(ae) Pann(oniorum), dec(urionis) al(ae) / euisdem, (centurionis) [[leg(ionum) III]] Aug(ustae) / et XXX<sup>e</sup> Ulpiae Victric(is), / missi honesta / missione ab Imp(eratore) / Traiano Optimo / Aug(usto), Ger(manico), Dac(ico), Parth(ico), / sing(ulas statuas) (sestertium) VIII (millibus) (Vicesima) p(opuli) R(omani) mi(nus), / Annii M(arci) lib(erti), Protus, / Hilarus, Eros, / adiectis a se (sestertium) III (millibus) ponend(as), curauer(unt) / idemq(ue) dedicauer(unt), / d(ecreto) d(ecurionum).*

**Traduction :** Voir le texte précédent.

**Datation** : Mars 116 et 7 (?) août 117 ap. J.-C.

**Remarques**

Marcus Annius Martialis<sup>1440</sup>, vétéran de la 3<sup>e</sup> Légion Auguste, a offert par testament deux statues de la Victoire Parthique de Trajan. Après avoir obtenu de l'empereur Trajan son congé, il s'établit à Timgad. Les triomphes de l'empereur sur les Parthes ont suscité une certaine ferveur dans les régions occupées par l'armée et la zone du limes. Timgad, colonie déduite en 100 ap. J.-C., est peuplée de vétérans. Ainsi, Marcus Annius veut célébrer cette victoire assimilée au culte impérial.

Pour J. Beaujeu<sup>1441</sup>, cette personnification d'une victoire particulière, *Victoria Parthica*, fut parmi les plus anciens exemples qui datent du Haut- Empire. Elle remonte à la fin du règne de Trajan. Il s'agit d'honorer cet empereur pour les succès militaires qu'il a procuré à Rome, dont le nom est évoqué comme suit : *Imp. Traianus Optimus Aug., Ger., Dac., Parth.* Le gentilice *Caesar* et le surnom *Nerua* ne sont pas mentionnés dans l'inscription. Si le second est couramment omis, il est très rare que le gentilice *Caesar* fasse défaut même dans les inscriptions où la dénomination de l'empereur est très abrégée, soit à sa place ordinaire comme gentilice, soit intercalé entre *Traianus* et *Augustus*. Outre ces omissions le rédacteur du texte a employé une titulature très abrégée. Les *cognomina* de victoires sont abrégés comme suit : *Ger., Dac. et Parth.*

Marcus Annius a laissé une certaine somme à ses affranchis : Protus, Hilarus et Eros pour couvrir les frais d'érection des deux statues. Le coût prévu pour chacune était 8000 sesterces moins le *vicecima populi Romani*. Autrement dit, il versa le 1/20 dans le trésor militaire (*aerarium militare*) de la somme promise aux deux statues ce qui équivaut à 400 HS. Résultat d'un retard de l'exécution des volontés de leur patron, les affranchis ajoutèrent 3000 sesterces, soit, vraisemblablement, un millier chacun<sup>1442</sup>.

**83-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, VIII, 2356 (*ILS*, 303).

**Lieu de découverte** : Timgad (*Thamugadi*).

**Condition de découverte** : Dans le *forum*.

---

<sup>1440</sup> A propos de ce vétéran voir Y. Le Bohec, 1989, p. 160.

<sup>1441</sup> Plusieurs invocations aux victoires des empereurs sont attestées sous Trajan et les autres Antonins en Afrique. Pour Trajan seul, on en recense trois, l'une trouvée dans une région moins soumise à l'influence de l'armée qui célèbre la victoire de Trajan sur les Daces, à Borj Hellal ; les deux autres ont été trouvées à Timgad.

<sup>1442</sup> Cl. Briant Ponsart, 2003, p. 185-186.

**Support :**

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,98 m ; l : 0,56 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.**: 5,5 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: E. Boeswillwald, R. Cagnat, A. Ballu, 1905, p. 35.

*Imp(eratori) Caes(ari) diui / Neruae filio Ner/uae Traiano / Aug(usto), Germ(anico), Dac(ico)/, Part(hico), pont(ifici) max(imo)/, trib(unicia) pot(estate) XXIII, / imp(eratori) XVIII, co(n)s(uli) VI /, p(atri) p(atriciae), d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 23<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 18<sup>e</sup> fois, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie, décret des décurions, dépense publique ».

**Datation** : L'inscription date de la XXI<sup>e</sup> et dernière puissance tribunicienne de Trajan, c'est-à-dire entre le 10 déc. 116 et le 7 (?) août 117 ap. J.-C., date du décès de l'empereur<sup>1443</sup>.

**Remarques**

Base de statue dédiée à l'empereur Trajan pendant sa dernière année de règne. Elle provient du *forum* de Timgad. R. Cagnat<sup>1444</sup> a déjà signalé que le chiffre des puissances tribuniciennes de l'empereur, *trib. pot. XXII*, et celui de ses salutations impériales, *imp. XVIII*, sont erronés. A sa mort, Trajan portait seulement les titres de *Tribunicia potestatas XXI* et *Imperator XIII*. On note aussi que Trajan est qualifié de *Parthicus*, mais pas d'*Optimus*, pourtant on est à la dernière année de règne.

Cette dédicace à l'empereur Trajan est érigée en vertu d'un décret des décurions et financée par la caisse municipale de la colonie.

---

<sup>1443</sup> Selon A. Chastagnol, 1984a, p. 279, not. 25, l'inscription a été gravée avant le décès de l'empereur puisqu'il n'est pas qualifié de *divus* ; des erreurs sont glissées dans le nombre des puissances tribuniciennes et des salutations impériales. Trajan porte le surnom *Parthicus* ce qui permet de dater cette dédicace de 116/117 ap. J.-C.

<sup>1444</sup> E. Boeswillwald, R. Cagnat, A. Ballu, 1905, p. 35.

## Utique (*Utica*)

AAT, f. VII, au 1/50.000<sup>e</sup>, Porto Farina, n° 148

Utique, l'ancienne *Vtica*, est située à 33 km au nord-ouest de Carthage, au bord de la mer. Lors de la troisième guerre punique, elle prit le parti de Rome ce qui lui valut le statut de ville libre<sup>1445</sup>. Elle obtint d'Octavien le statut de municipes en 36 av. J.-C<sup>1446</sup>. Le statut de colonie honoraire lui fut accordé par Hadrien comme nous l'apprend une inscription mentionnant la *Col(onia) Iul(ia) Ael(ia) Hadr(iana) Aug(usta) Utik(a)*<sup>1447</sup>. Enfin, la cité a reçu le rare privilège du *ius Italicum*. X. Dupuis place cet événement entre 193 et 217<sup>1448</sup>.

### 84-Dédicace à un consulaire du temps de Trajan.

P. Veyne, 1964, p. 35-37 (*AE*, 1964, 192).

*Lieu de découverte* : Utique (*Utica*).

*Condition de découverte* : Trouvée à Utique en 1957 à l'occasion d'un sondage mené par P. Veyne.

#### *Support* :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Marbre blanc.
- *Dimensions* : H : 0,49 m ; l : 0,35 m ; ép. : 0,32 m (Dimensions prises à l'état de la découverte du fragment).

*État du monument* : Angle inférieur droit d'une base de marbre blanc.

*Ch. ép.* : Le texte incomplet en haut et à gauche et dans un cadre orné de moulures (P. Veyne).

*Hdl* : 2, 5 cm (l. 1, 2,3) ; 3 cm (l. 4 : dernière ligne).

*Lieu de conservation* : Dépôt archéologique d'Utique.

*Bibl.* : -

[--- T]raiano Ca[es(ari)] / [--- ob bellu]m Dacicum / [--- hastis puris IIII], / [---D]rimius  
Puis f(i)lius) amico.

#### *Apparat critique*

Selon P. Veyne :

- La fin de la première ligne est mutilée, et il y a de la place pour deux ou trois lettres ; les trois lignes suivantes se lisent entièrement.

<sup>1445</sup> J. Desanges, 1980, p. 215.

<sup>1446</sup> DC, XLIX, 16, 1 ; J. Desanges, 1980, p. 215, not. 5.

<sup>1447</sup> CIL, VIII, 1181 ; C. Lepelley, 1981, p. 242.

<sup>1448</sup> X. Dupuis, 1996, p. 63.

- Du R initial de la première ligne il ne subsiste que la queue ; il en est de même du R initial de la quatrième ligne (au lieu de ce R on pourrait donc lire M ou A, mais moins probable).
- Les I de *hastis, puris* et *amico*, ainsi que le F de la quatrième ligne, dépassent les autres caractères. Ces I longae marquent correctement la qualité longue de la voyelle.

**Datation :** L'inscription date du règne de Trajan. Elle est postérieure à 102, date de la première guerre dacique. Puisque on ne sait pas de quelle guerre il s'agit, de la première ou de la seconde qui se termina en 106, cette inscription est à placer entre 102 et 117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Base de statue dédiée à un consulaire anonyme qui, lors des guerres daciques avait reçu de l'empereur Trajan des *dona militaria* dont quatre hastes. L'inscription est très fragmentaire, il ne reste que la face droite de la base. De la dénomination de l'empereur, reste seulement son nom personnel *Traianus* suivi de *Caesar*. A cette place *Caesar* ne fait pas fonction de gentilice.

L'éditeur de ce texte hésite entre plusieurs généraux de Trajan. Le candidat possible est Q. Glitius Atilius Agricola de Turin, consul suffect en 97<sup>1449</sup>, gouverneur de Pannonie sous Trajan et enfin fut préfet de la Ville. Au témoignage d'une inscription dédiée à ce gouverneur, il obtient de Trajan des décorations militaires lors des guerres daciques dont quatre hastes<sup>1450</sup>.

### **85-Statue cuirassée de Trajan, Fig. 21.**

**Lieu de découverte :** Utique (*Utica*), Hr. Bou Chateur.

**Conditions de découverte :** Trouvée à la fin du 18<sup>e</sup> siècle avec d'autres portraits et statues à Hr. Bou Chateur.

**Lieu de conservation :** Leyde ; **Musée :** Rijksmuseum. *N. d'inv. :* 1824 : H II BB 1.

**Bibl. :** J. J. Bernoulli, 1886, II, 2 p. 77, n° 13 ; A. Maviglia, 1913, p. 12, n° 47 ; F. Poulsen, 1914, p. 53, fig. 11 ; G. Mancini, 1911, p. 89, n° 60 ; G. Mancini, 1921/22, p. 168, n° 15 ; J. Sieveking, 1934, p. 16 ; W. H. Gross, 1940, p. 55, n° 6, pl. 3b ; R. West, 1941, II, p. 71 ; Muthmann Fr., 1951, p. 112, 119 et 213 ; G. M. A. Hanfmann, C. C. Vermeule, W. G. Young, H. Jucker, 1957, p. 226, pl. 73, fig. 13 ; C. C. Vermeule, 1959, p. 49, n° 130, pl. XII fig. 36 ; H. G. Niemeyer, 1968, p. 96, n. 48, pl. 17, 1 ; J.-Ch. Balty, 1977-78, n° 39, p. 39 ; F. L. Bastet et H. Brunsting, 1982, n° 43, p. 19-20, pl. 12.

<sup>1449</sup> A. Degrassi, 1952, p. 288.

<sup>1450</sup> *CIL*, V, 6977 (*ILS*, 1021a) ; P. Veyne, 1964, p. 37 (*donatus ab eodem, bello Dacico, donis militaribus (---) hast. puris IIII*).



**Etat de conservation** : Il manque les deux bras au niveau des épaules, le pied droit, la partie inférieure du tronc du palmier. La jambe gauche est cassée depuis la base jusqu'au pied. La statue est en bon état de conservation.

**Dimensions** : H. : 2,46 m.

**Matériau** : Marbre.

**Description** : La statue est sculptée en un seul bloc, en marbre, et repose sur un socle légèrement rectangulaire. Le visage, ayant une forme presque arrondie, apparaît dans l'axe avec une très légère inflexion vers la gauche. Le front est haut et bombé. Les sourcils sont longs et fins. La zone inter-sourcilière est large, traversée par deux rides bien marquées. Les yeux, sous des arcades sourcilières saillantes, avec des globes oculaires lisses et des paupières avec doubles plis et arêtes vives, regardent vers le haut. Les joues sont bien modelées et les pommettes sont marquées sans être saillantes. Les lèvres sont fines, minces et serrées donnent au visage une expression majestueuse. Les sillons naso-géniens encadrant la bouche sont bien marqués. Le menton est légèrement arrondi. Le cou, ininterrompu avec le corps, est court et puissant. La frange frontale est constituée par des mèches parallèles, longues et souples, organisées de part et d'autre d'une échancrure médiane. Les tempes sont recouvertes avec des mèches longues, affectant en un mouvement en haut. La tête était semble-t-il recouverte par une couronne métallique dont il pend une bande encore visible sur l'épaule gauche<sup>1451</sup>. La geste des deux bras, bien qu'ils soient découpés et perdus, peut être reconstituée : le bras droit dont ne subsiste que le commencement, est levé en haut et tenait un attribut, une lance ou sceptre. Le bras gauche abaissé, descend le long du corps. Sur l'épaule gauche, un *paludamentum*, mince, lisse, constitué de plusieurs plis tendant à une forme ovale plus qu'arrondie, descend sur le dos jusqu'au au-dessous du genou.

Le décor, en relief, fait la particularité de cette statue. Sur les épaulettes, deux bandes figurent le foudre. Celle de côté gauche est en partie couverte par les plis du manteau qui descendent sur le thorax. Au milieu, se trouve un petit Gorgonéion à visage humain et aux ailes repliées sur sa tête formant une sorte de casque. La décoration figurative centrale constituée par deux griffons affrontés avec un candélabre au milieu sans assise, est bordée avec un ornement végétal et floral, dont un palmier avec des rameaux minces, répartis au nombre de trois de chaque côté d'une tige centrale, pour avoir un total de sept. Entre le bord inférieur du pectoral et les deux rangées des lambrequins, figure une courbe lisse mais travaillée à arête vive. Les lambrequins sont allongés avec des extrémités légèrement circulaires, au nombre de six ou sept, et sont décorés avec le buste de Mars, l'aigle, les deux

---

<sup>1451</sup> H. G. Niemeyer, 1968, p. 96.

jumeaux avec la louve sur les deux pendentifs centraux de la rangée inférieure, Télèphe et d'autres emblèmes. Au-dessous des lambrequins apparaissent des *laminae* étroites et parallèles sous-lesquelles apparait une bande de *colobium* lisse et mince, qui descend un peu au-dessus des genoux. Le corps repose sur la jambe droite alors que celle de gauche est penchée légèrement en arrière. Les pieds sont chaussés de bottes assez hautes, décorées avec des têtes de loup. La sculpture d'un tronc de palmier est accolée à la jambe droite. L'arrière n'est pas bien travaillé<sup>1452</sup>.

**Datation** : Début du deuxième siècle.

**Commentaire** : Cette statue cuirassée de taille colossale doit être rangée dans une série représentant les mêmes caractéristiques iconographiques, le manteau mince, le petit Gorgonéion et les larges pendentifs. Elle trouve un parallèle, selon les auteurs, dans une autre statue d'Olympie<sup>1453</sup>, identifiée comme étant du même empereur, bien qu'elle ait perdu la tête. Elle présente un décor du thorax assez similaire. Elle trouve aussi un antécédent dans la statue de Titus<sup>1454</sup> conservée à Naples, particulièrement en ce qui concerne la présence des griffons avec le chandelier, bien que dans cette statue, le *paludamentum* soit enroulé sur l'avant bras gauche alors que sur celle d'Utique, il descend sur le dos. On peut ajouter aux exemples cités, la statue de Trajan de Copenhague<sup>1455</sup>, celle du même empereur exposée à Cambridge<sup>1456</sup>, toutes ayant une décoration centrale néanmoins identique.

Les griffons au centre de la cuirasse, le coup de foudre stylisé symbolisant le dieu Jupiter, les chiffres racontant l'histoire de la fondation de Rome, la louve nourricière accompagnée des deux jumeaux et le dieu Mars, tous des emblèmes, sculptés en relief, symbolisant la puissance impériale, à travers lesquels l'artiste voulait honorer l'empereur et transcrire ses qualités, essentiellement la puissance militaire, grâce à une armure assez significative. A cela s'ajoute la finition parfaite de la surface, le passage souple entre les plans et l'expression emphatique du visage et la beauté de son style impérial, tous faites de cette représentation, à l'origine, une copie précieuse de la parure monumentale d'Utique et aujourd'hui du musée de Leyde.

---

<sup>1452</sup> W. H. Gross, 1940, n° 6, p. 125 ; F. L. Bastet et H. Brunsting, 1982, p. 20.

<sup>1453</sup> G. Mancini, 1911, p. 24. A propos la même statue d'Olympie voir C. C. Vermeule, 1959, pl. XI fig. 35.

<sup>1454</sup> G. Mancini, 1911, p. 46.

<sup>1455</sup> C. C. Vermeule, 1959, pl. XI, fig. 34.

<sup>1456</sup> C. C. Vermeule, 1959, pl. XIII, fig. 42.

# BORNES MILLIAIRES

La voie *Capsa – Turris Tamalleni*

R'det -Bou -Renima

**86-Milliaire XXVII.**

*BCTH*, 1906, p. 248.

*Lieu de découverte* : R'det-Bou Renima.

*Condition de découverte* : À 300 m au Sud de R'det-Bou Renima.

*Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : D. : 0,44 à 0,45 m.

*État du monument* : Le XXVII<sup>e</sup> mille représenté par deux bornes, l'une brisée en plusieurs fragments ne laisse voir aucun texte et l'autre, brisée aussi en deux fragments jointifs, présente le texte suivant<sup>1457</sup>.

*Ch. ép.*: -

*Hdl.*: -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: -

*Imp(erator) Caes(ar) divi / N[er]vae f(ilius) Nerva / [T]r[a]ianus Aug(ustus), / Ge[r]m(anicus), [---] / [---]E[---] / [---]O[---] / [---]II[---]IV[---].*

*Traduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, [---/---]».

*Datation* : 104-105 ? ap. J.-C.

*Remarques*

Cette borne est celle du XXVII<sup>e</sup> mille qui se trouve au Sud de R'det-Bou Renima. Elle présente la dénomination de l'empereur Trajan au nominatif. Elle est contemporaine de la dédicace trouvée à R'det-Bou-Renima pour la sauvegarde de l'empereur<sup>1458</sup>.

---

<sup>1457</sup> J. Toutain, 1906, p. 247-248.

<sup>1458</sup> Cat. n° 18.

## Jebel Asker

F. n° LXXII, Ksar el-Asker, au 1/ 100.000<sup>e</sup>, 7G 20'N 37G 85'E

### 87-Milliaire XXIX.

Donau C<sup>ne</sup>, 1909b, p. 277-281 (AE, 1910, 21) = ILAf, 655.

**Lieu de découverte :** Jebel Asker.

**Condition de découverte :** Trouvée par le commandant Donau, à 400 m de Jebel Asker.

#### **Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* H : 1, 92 m.

**État du monument :** « Colonne dont la base attachée est presque entièrement brisée (0, 39 m de large ; 0,64 m de hauteur) ».

**Ch. ép. :** Cadre des chiffres : 2,6 cm x 1,5 cm ; chiffres de 9 à 10 cm.

**Hdl. :** 3,7 à 4 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** P. Troussset, 1978, p. 165, not. 31 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 141, 17h.

*Imp(erator) [Caes(ar) diui] / Ne[ruae f(ilius) Ner]/ua [Traianus] / Aug(ustus), [Ger(manicus), Da]/cicus, pont(ifex) / max(imus), [trib(unicia)] pot(estate) / IX, imp(erator) IIII, co(n)s(ul) / V, p(ater) p(atriciae), / L(ucio) Municio Nata[le], / leg(ato) Aug(usti) propr(aetore), / ciuitas Nybge/niorum / XXIX.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 9<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. Lucius Minicius Natalis (a érigé cette borne) à 29 (milles pas) de la ciuitas des Nybgenii ».

**Datation :** La 9<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 104 au 9 déc.105. On peut préciser davantage la date de l'inscription. La 5<sup>e</sup> salutation impériale de Trajan date de mai 105 selon R. Cagnat. Cette borne date plus précisément entre le 10 déc. 104 et mai 105<sup>1459</sup>.

---

<sup>1459</sup> A propos de l'obtention de la V<sup>e</sup> salutation impériale, voir R. Cagnat, 1914, p. 480, qui la situe après le 13 mai 105 ; D. Kienast, 1996, p. 124, qui n'est pas d'accord avec R. Cagnat et la situe au cours de l'année 106, vers le mois de juillet ou celui d'août ; en dernier lieu J. -M. Lassère, 2005, p. 1007, revient à l'idée de R. Cagnat et assigne pour les titres de *trib. pot. IX, imp. IV, cos. V, p.p.* la date d'automne 104-mai 105 et pour ceux de *trib. pot. IX, imp. V, cos. V, p.p.* la période qui s'étend entre mai-automne 105 ; voir aussi L. Poinssot, 1938-1940, p. 81, qui pense que la V<sup>e</sup> salutation date après le 13 mai mais avant le commencement de la seconde guerre dacique au début de juin 105, il écrit à ce propos p. 81, not. 4 « Selon toute vraisemblance, la cinquième salutation est postérieure au début de la seconde guerre dacique, puisque c'est entre le 2 et le 5 des nones de juin

## Remarques

La titulature de l'empereur est au nominatif, étant donné que le domaine routier relève de l'Etat. Les noms et les titres impériaux sont gravés dans l'ordre habituel. Les titres officiels : *pont. max., trib. pot. IX, imp. IIII, cos. V, p.p* que nous situons entre le 10 déc. 104 et mai 105, sont ceux qu'on trouve sur la borne limite de Rebiba<sup>1460</sup>. C'est un élément de chronologie précis.

Pendant un intervalle de 4 ou 5 mois, L. Minicius Natalis, dont le nom à l'ablatif suit immédiatement les titres impériaux, a surveillé l'aménagement de la voie entre des cités voisines : *Capsa* et *Turris Tamalleni*. Ce milliaire montre que la route passe sur les terres de la cité voisine : *Ciuitas Nybgeniorum*<sup>1461</sup>. C'est du centre de celle-ci que la distance est comptée.

### 88-Milliaire XXIIX.

Donau C<sup>ne</sup>, 1909b, p. 277-281 (*AE*, 1910, 22) = *ILAf*, 655.

*Lieu de découverte* : Jebel Asker.

*Condition de découverte* : À un mille au Sud du texte précédent.

#### *Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 1,84 m.

*État du monument* : La partie supérieure de la colonne a été brisée, elle est formée de quatre fragments.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : Voir texte précédent.

[*Imp(erator) Caes(ar) diui / Neruae f(ilius) Ner]/ua Traianus/ [A]ug(ustus), G[e]rm(anicus), Da/[c]icus, [pont(ifex) / m]ax(imus), t[ri]b(unicia) pot(estate) / IX, imp(erator) IIII, co(n)s(ul) / V, p(ater) p(atriciae), / L(ucio) Municio Natale /leg(ato) Aug(usti) propr(aetore)] / ciuit[as Nybge]/nio[rum] / XXIIX.*

---

105 que Trajan quitte Rome pour gagner les bords du Danube », l'auteur propose cette date grâce à un document, *constitutio veteranorum*, promulguée le 13 mai 105 où Trajan est encore *imp. IV*. Trajan a quitté Rome le 5 juin 105, cette date marque le début de la seconde guerre dacique (105-106 ap. J. -C.) voir A. S. Stefan, 2005, p. 650. <sup>1460</sup> *AE*, 1923, 26 = *ILTun*, 1653.

<sup>1461</sup> Cette borne correspond au 32<sup>e</sup> mille en suivant la direction *Capsa-Turris Tamalleni*. Le chiffre XXIIX indique, selon le Donau C<sup>ne</sup>, la distance du point à la cité en question, *Ciuitas Nybgeniorum*.

*Traduction* : Voir texte précédent.

*Datation* : 104-105 ap. J.-C.

*Remarques*

Il s'agit de la borne du 28<sup>e</sup> mille de la voie Gafsa-Telmine. La titulature de l'empereur est au nominatif. Cette série de bornes qui jalonnait la route Gafsa-Telmine donne une idée sur la politique militaire de Trajan au début du second siècle.

## Fedjedj

**89-Milliaire**

*BCTH*, 1906, p. CCXI

*Lieu de découverte* : Fedjedj.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Borne ?
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Fragment d'une borne milliaire.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Caes(ar) divi / N[er]vae f(ilius) Nerva / [T]r[a]ianus Aug(ustus),/  
Ge[rm]a[nicu]s, [---].*

*Traduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, [---] ».

*Datation* : 104-105 ? ap. J.-C.

*Remarques*

Cette borne a été trouvée par la capitaine Donau lors de l'exploration du tronçon de la voie reliant *Capsa* à *Turris Tamalleni* qui traversait le massif montagneux situé au Nord de

Chott el-Fedjej parmi d'autres bornes anépigraphes<sup>1462</sup>. Seule la dénomination de l'empereur, au nominatif, a été conservée.

### **La voie *Theveste - Hippo Regius***

#### **Annaba (*Hippo Regius*)**

#### **90-Milliaire**

*BCTH*, 1955/56, p.107, n° 4.

**Lieu de découverte** : À 5 km environ d'Annaba.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Calcaire à gros grains.
- *Dimensions* : H. : 0,56/0,77 m ; D. : 0,36 m.

**État du monument** : « Cette colonne est brisée en biseau à la partie supérieure et sectionnée horizontalement à la base. Une ou plusieurs lignes manquent à la base, au centre de laquelle un trou carré de 0,06 x 0,06 m de côté et profond de 0,05 m ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 6 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*Imp(erator) Cae[s(ar)] d[iv]i / Ner[v]ae f(ilius) Ne[rv]a / Traian(us) Au[g(ustus), G]er(manicus), / Da[c]ic(us), pont(ifex) max(imus), / trib(unicia) potest(ate) XIII, / imp(erator) VI, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), / [--- pa]ss(um).*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 13<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. (?) milles pas ».

**Datation** : 108-109 ap. J.-C., Trajan est à sa treizième année de règne qui débute le 10 décembre 108.

---

<sup>1462</sup> Outre les bornes citées, il y a en d'autres connues par quelques débris de lettres ou anépigraphes qui jalonnaient cette voie, voir à ce propos J. Toutain, 1906, p. 242-250.

## **Remarques**

Milliaire de la voie *Hippo Regius-Theveste* trouvé à 5 kms d'Annaba. Il présente une titulature impériale au nominatif où les noms et les titres de l'empereur sont énumérés sans omission ni interversion. Cette voie fut classée parmi les grandes voies dont l'aménagement est l'œuvre de l'administration impériale. Les dernières lignes de l'inscription ont disparu, dont le nombre de milles qui la sépare d'un autre milliaire, à cause d'une réutilisation postérieure de la pierre.

## **Bir Zitoun**

*AAAlg, f. IX, au 1/200.000<sup>e</sup>, Bône, 206*

### **91-Milliaire XIII**

*ILAlg, I, 3883.*

**Lieu de découverte :** Bir Zitoun.

**Condition de découverte :** « Bir Zitoun, à 7 km au nord-nord-ouest de Duvivier, à 40 km environ d'Hippone par le tracé de la route romaine de Theveste ».

**Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** « La colonne est brisée dans sa partie inférieure ».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 6 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :**

*Imp(erator) Caes(ar) diui / Neruae f(ilius) Nerua / Traian(us) Aug(ustus), Ger(manicus), Dacic(us), pont(ifex) max(imus), / trib(unicia) potest(ate) XIII , / [---].*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 13<sup>ème</sup> fois, [---] ».

**Datation :** Cette borne date entre le 10 déc. 108 et le 9 déc. 109 ap. J.-C.



## **Remarques**

D'après la description des *ILAlg*, la colonne est brisée dans sa partie inférieure, mais il ne manque rien du côté gauche et du côté droit. En outre, à la l.5 le tilde qui surmonte le chiffre de la puissance tribunicienne s'arrête au niveau de la troisième haste après le X. Trajan est dans sa 13<sup>e</sup> puissance tribunicienne (10 déc. 108-9 déc. 109). À la même date, il est *imp. VI, cos. V*. Par conséquent, les titres de l'empereur se présentent comme suit : *trib. potest. XIII, imp. VI, cos. V, p. p.*

C'est le second milliaire que nous ayons de la voie *Theveste-Hippo Reguis* et qui date du règne de Trajan.

## **La voie *Theveste- Lambaesis***

### **Tazouguert**

*AAAlg., f. XXVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Aïn Beïda, n°153*

## **92-Milliaire XVI**

J. M. Jaubert, 1969, p. 149-151 fig. 4 (*AE*, 1969/1970, n° 709).

**Lieu de découverte** : Tazouguert.

**Condition de découverte** : Trouvée à Tazouguert, « L'inscription est encadrée dans un mur de la cour intérieure du borj. »

### **Support** :

- *Nature* : Dalle.
- *Matériau* : Calcaire, *caractère* : Calcaire bleu.
- *Dimensions* : l : 0,52 m ; H : 0,55 m ; ép. : 0,24 m.

**État du monument** : « La dalle est brisée au sommet et en bas, où la dernière ligne est masquée par le ciment jointif »<sup>1463</sup>.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 5 cm ; à la dernière ligne les chiffres sont hauts de 10 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

---

<sup>1463</sup> J. M. Jaubert, 1969, p.149.

[---/ Imp(eratore) Caesare / diui Neruae f(ilio) Nerua] Traiano / Aug(usto), Germanico, / pont(ifice) max(imo), trib(uniciae) pot(estatis)  $\overline{\text{IIII}}$ , co(n)s(ule)  $\overline{\text{III}}$ , p(atre) p(atriciae), / L(ucio) Munatio Gallo, / [l]eg(ato) Aug(usti) propr(aetore). / [XV]I.

### **Apparat critique**

Selon J. M. Jaubert :

L. 1 : Il manque au début cinq ou six signes ; la restitution de Nerva est assurée.

L. 7 : il n'a pu lire en toute certitude les chiffres surmontés d'un tilde, le second signe paraît être un V ou le sommet d'un X, comme probablement le premier signe.

*Traduction* : « [---] Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, Lucius Munatius Gallus étant légat impérial propréteur. 16<sup>e</sup> (mille)».

*Datation* : L'inscription date de l'année 100 ap. J.-C. Trajan étant consul pour la 3<sup>ème</sup> fois dès le 1<sup>er</sup> janvier 100.

### **Remarques**

La titulature de l'empereur est à l'ablatif, elle sert à situer l'inscription dans le temps. Elle est gravée sous les auspices du légat L. Munatius Gallus et fut placée sur la voie reliant *Theveste* à *Lambaesis* par *Mascula* et *Thamugadi*. L'inscription est contemporaine de celle trouvée à Khenchela<sup>1464</sup>, le texte suivant.

---

<sup>1464</sup> Cat. n° 93.

## **Khenchela (*Mascula*)**

*AAAlg, f. XXVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Aïn Beïda, n° 138*

*Mascula*, aujourd'hui Khenchela, se trouve à 90 km à l'ouest de Tébessa, à 60 km à l'est de Timgad<sup>1465</sup>. Au témoignage d'une inscription datant du règne de Valérien, *Mascula* est un municipes<sup>1466</sup>. La présence de la tribu *Papiria* permet à S. Gsell d'affirmer que Trajan est le *conditor municipii*<sup>1467</sup>. Pour J. Gascou<sup>1468</sup>, et à sa suite C. Lepelley<sup>1469</sup>, le classement dans cette tribu d'un magistrat de la cité prouve seulement que *Mascula* avait le statut de municipes qui date au plus tard du règne de Septime Sévère.

### **93-Milliaire XVII.**

*CIL*, VIII, 10186 = 22282.

**Lieu de découverte :** Khenchela (*Mascula*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** « La pierre qui porte l'inscription est réutilisée antérieurement pour recouvrir l'entrée du conduit de la piscine à *Mascula* ».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** Y. Le Bohec, 1989, p. 368, not. 16 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 140.

*Imp(eratore) / Caesar(e) / diui Neruae fil(io) / Nerua Traiano / Aug(usto), Germanico, / pont(ifice) max(imo), trib(unicia) pot(estate) IIII, co(n)s(ule) III, p(atre) p(atriciae), / L(ucio) Munatio Gallo, / leg(ato) Aug(usti) propr(aetore), / XVII .*

**Traduction :** « Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul

<sup>1465</sup> C. Lepelley, 1981, p. 432.

<sup>1466</sup> *CIL*, VIII, 22302 ; J. Gascou, 1972a, p. 101 not. 6.

<sup>1467</sup> S. Gsell, 1893, p. 492- 507.

<sup>1468</sup> J. Gascou, 1972a, p. 102.

<sup>1469</sup> C. Lepelley, 1981, p. 433.

pour la 3<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, Lucius Munatius Gallus étant légat impérial propréteur. 17 (milles pas) ».

**Datation :** Trajan est dans sa quatrième puissance tribunicienne qui va du 10 déc. 99 au 9 déc. 100. Il a revêtu le 3<sup>e</sup> consulat le 1<sup>e</sup> janvier de la même année. L'inscription date entre le 1<sup>e</sup> janvier et le 9 déc. 100 ap. J.-C.

### **Remarques**

La titulature de l'empereur est à l'ablatif. La mise en page du texte est différente de celle de la borne trouvée à Tazougert<sup>1470</sup> qui date de la même année et fut mise en place par le même légat. Ainsi, la dénomination de l'empereur est mise en évidence et distinguée des autres titres. D'abord, le prénom *Imperator* figure tout seul en tête du texte. La seconde ligne est réservée au gentilice impérial *Caesar* dont il ne manque que la désinence de l'ablatif. Les titres officiels sont abrégés de la même manière sur les deux textes.

Cette borne fut placée à 27 milles pas du point de départ qui est vraisemblablement *Theveste, caput viae* de cette voie stratégique aménagée pour explorer l'Aurès et ses environs.

### **Oued Soutse** <sup>1471</sup>

*AAAlg., f. XXVII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Batna*

### **94-Millaire XIX.**

*CIL, VIII, 10210 (ILS, 284).*

**Lieu de découverte :** Oued Soutse.

**Condition de découverte :** « La borne est encastrée dans un mur de la ferme de M. Slib Moktar, ex-ferme Bou Diaf (*AAAlg., f. XXVII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Batna, n° 224*) où je l'ai revue »<sup>1472</sup>.

### **Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* H.: 1,15 m ; l : 0,47 m.

---

<sup>1470</sup> Cat. n° 92.

<sup>1471</sup> Selon les éditeurs du *CIL*, le lieu de découverte de cette borne est Wād Sutz, aux environs de Timgad. Sur la carte d'Etat Major (*AAAlg., f. 27, au 1/200.000<sup>e</sup>, Batna*), on lit Oued Soutse au nord-est de Timgad. Plus tard, J. Marcillet Jaubert, 1969, p. 150, not. 4, écrit « la borne est encastrée dans un mur de la ferme de M. Slib Moktar, ex ferme Bou Diaf (*AAAlg., f. 27, au 1/200.000<sup>e</sup>, Batna, n° 224*) où je l'ai revue ». Il apparaît donc que cette borne a été déplacée et réutilisée dans la construction d'une ferme. Cette borne des environs de Timgad et celle trouvée près de Khenchela appartiennent à la même voie reliant *Mascula* à *Thamugadi* qui est en réalité un tronçon de la route *Theveste- Lambaesis*, route militaire impériale qui longeait le massif de l'Aurès, se développait sur plus de 550 km, voir à ce propos J. Baradez, 1949, 306 et Y. Le Bohec, 1989, p. 368, not. 16.

<sup>1472</sup> J. M. Jaubert, 1969, p. 150.

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 5 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** J. Marcillet Jaubert, 1969, p. 150, fig. 5; Y. Le Bohec, 1989, p. 373, not. 16 ; B. E. Thomasson, 1996, p.140.

*Imp(eratore) Caesare / diui Neruae f(ilio) / Neru[a] Traiano / Aug(usto), Germ(anico), / pont(ifice) m[a]x(imo), trib(unicia) pot(estate)  $\overline{IV}$ , co(n)s(ule)  $\overline{III}$  ,/ p(atre) p(atriciae), / L(ucio) Munatio Gallo, / leg(ato) Aug(usti) propr(aetore), /  $\overline{XIX}$  .*

**Traduction :** « Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>e</sup> fois, consul pour la 3<sup>e</sup> fois, père de la patrie, Lucius Munatius Gallus étant légat impérial propréteur. 19<sup>e</sup> (mille pas)».

**Datation :** La 4<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 99 au 9 déc. 100 et il fut consul pour la 3<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 100. Cette borne date donc du 1<sup>er</sup> janvier au 9 déc. 100 ap. J.-C.

### **Remarques**

La titulature de l'empereur est à l'ablatif. Elle sert essentiellement à situer l'inscription dans le temps. Cette borne trouvée dans les environs de Timgad fut déplacée et réemployée dans une ferme comme l'affirme J. Marcillet Jaubert<sup>1473</sup>. Elle appartient à la voie *Theveste-Lambaesis* comme prouve le formulaire employé et est contemporaine des inscriptions de Timgad, celles de l'arc de triomphe<sup>1474</sup> et l'inscription de la porte Nord<sup>1475</sup>. L'aménagement de cette voie et la déduction de *Thamugadi* sont l'œuvre de L. Munatius Gallus, légat impérial propréteur en 100-102 ap. J.-C.

---

<sup>1473</sup> J. M. Jaubert, 1969, p. 150, fig. 5.

<sup>1474</sup> Cat. n° 78.

<sup>1475</sup> Cat. n° 79.

## La voie *Theveste* – *Thelepte*

### Hr. el-Maïz

AAAlg, f. XL, au 1/200.000<sup>e</sup>, Fériana, n° 36

#### 95-Milliaire XIII.

*CIL*, VIII, 10037 = *ILAlg*, I, 3958.

*Lieu de découverte* : Hr. el-Maïz.

*Condition de découverte* : À 2 km nord-est d’Hr. el-Maïz dans la plaine de Bahiret el-Arneb.

#### *Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 2, 50 m.

*État du monument* : La colonne est brisée dans sa partie inférieure.

*Ch ép.* : -

*Hdl.* : A la l.11 : Les chiffres sont hauts de 9 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Caesar / diui Neruae fil(ius) / Nerua Traia/nus Aug(ustus), Ger/manicus, [pontif(ex) / ma]ximus, trib[un(icia) potest(ate)]III, co(n)s(ul) III, [pat(er) p]atr[iae]. [---] ]XIII.*

*Apparat critique* : S. Gsell, estime que cette borne est celle du 13<sup>e</sup> mille placé à l’est d’Hr. el-Maïz.

*Traduction* : « L’Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, [---] 13<sup>e</sup> [mille] ».

*Datation* : Trajan est à sa quatrième puissance tribunicienne 10 déc. 99 - 9 déc.100. Il inaugura le 3<sup>e</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 100. Cette inscription date de l’an 100 ap. J.-C. avant le 9 décembre.

#### *Remarques*

La titulature de l’empereur est au nominatif, plusieurs noms et titres sont gravés en entier : le gentilice *Caesar*, le surnom *Germanicus*, l’épithète *maximus* de *pontif(ex)*. Le titre honorifique père de la patrie est écrit *pat. patriae*. Il est intéressant de remarquer que nous

avons jusqu'ici l'exemple unique de cette abréviation. Cette nomenclature serait dictée, en partie, par les dimensions du support, colonne dont la hauteur atteint 2,30 m. Guénin affirme que les milliaires de cette route sont généralement d'énormes colonnes, la hauteur atteint parfois 2,50 m. Mais il ne faut pas nier qu'il y a d'autres milliaires sous forme de colonnes importantes pouvant avoir un texte court et abrégé.

### **Hr. el-Gamra**

*AAAlg, f. XL, au 1/200.000<sup>e</sup>, Fériana, n° 84*

#### **96-Milliaire XX**

*ILAlg, I, 3966.*

*Lieu de découverte* : Hr. el-Gamra.

*Condition de découverte* : « À l'emplacement du 20<sup>e</sup> mille qui tombe à environ 500 m au sud-ouest d'Hr. el-Gamra ».

*Support* :

- *Nature* : Grosse colonne à base carrée.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 2, 16 m.

*État du monument* : Presque entièrement effacée.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 6 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*[Imp(erator) Caesar] di[ui Neruae fil(ius)] N[erua Traianus][---].*

*Tarduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan, fils du divin Nerva, [---] ».

*Datation* : Si la restitution est bonne, cette borne daterait de l'année 100 ap. J.-C. comme celle trouvée à Hr. El-Maïz qui appartient à la même voie. Toutefois, la fourchette chronologique peut aller jusqu'à 117 puisque le texte incomplet.

#### **Remarques**

A la base de ces restitutions, on ne peut pas faire de remarques fiables. Il ne subsiste que quelques débris de lettres de la dénomination de l'empereur. Pour plus de précision, on se réfère à l'inscription d'Hr. El Maïz<sup>1476</sup> qui date de la même année.

---

<sup>1476</sup> Cat. n° 95.

## Bersgane

AAAlg., f. XL, au 1/200.000<sup>e</sup>, Fériana, n ° 78

### 97 Milliaire XXIII.

ILAlg, I, 3978.

**Lieu de découverte :** Bersgane.

**Condition de découverte :** À l'emplacement du 23<sup>e</sup> mille, « au nord de l'oued Bersgane ».

**Support :**

- *Nature :* Borne ?
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** « une inscription effacée ».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

Restitution de S. Gsell.

*Imp(erator) Cae[sar] diui Neruae fil(ius) Nerua Tra]ia[nus Aug(ustus), Ge]r[manicus, Dacicus, pont]i[ifex maximu]s, trib(unicia) po[est(ate) XVIII], imp(erator) VIII, [co(n)]s(ul) [VI, p(ater) p(atriciae). A The]v(este) XXIII.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 18<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 8<sup>ème</sup> fois, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. À 23 (milles pas) à partir de Theveste ».

**Datation :** La 18<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 113 au 9 déc. 114 ; comme il est acclamé *Imperator* pour la 8<sup>ème</sup> fois entre octobre et novembre 114, la borne date des derniers mois de 114 avant le 9 décembre.

### Remarques

Cette borne, placée à 23 milles pas de *Theveste*, est le troisième milliaire de la voie *Thevete-Thelepte* avec les deux autres textes, celui d'Hr. el-Maïz et celui d'Hr. El-Gamra. Elle date de l'année 114, Trajan est dans sa 18<sup>ème</sup> puissance tribunicienne. Il n'est pas qualifié d'*Optimus*, pourtant il l'a obtenu en septembre de la même année. La filiation est abrégée en



*fil.*, elle nous rappelle le texte d’Hr. el-Maïz où elle est écrite aussi par les trois premières lettres.

## La route *Theveste*- Gastal

### Gastal

#### 98-Milliaire ( ? ) du règne de Trajan

*CIL*, VIII, 28016 = *ILAlg*, I, 2934.

*Lieu de découverte* : Gastal.

*Condition de découverte* : Fedj Afdala, défilé à 2 km au sud de Gastal [*AAAlg*, f°29, 59].

#### *Support* :

- *Nature* : Inscription gravée sur le roc, au-dessous d’une petite niche, dans un cadre.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H.: 0,40 m ; l. : 0, 55 m.

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 4 cm, très fruste.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: N. Duval, 1982, p. 642, not. 33.

*Imperatore [Caes(are)] / [Nerva Tra]iano [---] / [---]M[---]S[---]OV[---]ANO[---] / [---] / [---]simus [---].*

*Datation* : Règne de Trajan sans qu’on puisse préciser d’avantage.

#### *Remarques*

Selon S. Gsell, l’espace disponible peut convenir à la dénomination de l’empereur Trajan, *Imperatore [Caes(are) Nerva Tra]iano Aug(usto)*, qui est évoqué ainsi comme un magistrat éponyme, plutôt qu’à Hadrien, *[Caes(are) Traiano Hadr]iano*.

L’inscription fut gravée sur le roc dans un milieu rural, à Fedj Afdala, à 2 km au sud de Gastal, col par lequel passait une route de montagne se dirigeant vers Tébessa, par Ksar Malek<sup>1477</sup>. Si la restitution est correcte, le texte est celui d’une borne milliaire placée sur cette

---

<sup>1477</sup> *AAAlg*, f° 29, 89.

route de Theveste à Gastal<sup>1478</sup> pour rejoindre une voie passant d'ici venant d'*Ammaedara* (Haidra) et se poursuivant jusqu'à Morsott.

### **La voie *Ad Maiores –Thabudeos***

#### **Bir Taddert (*Ad Medias*)**

*AAAlg., f. L, au 1/200.000<sup>e</sup>, Négrine, n ° 50*

#### **99-Milliaire**

*CIL, VIII, 22348 (AE, 1937, 56) = Besseriani, 21 (AE, 2009, 1782).*

**Lieu de découverte :** Bir Taddert.

**Condition de découverte :** À 6,2 km à l'Est de Bir Taddert.

#### **Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* H : 2,30 m.

**État du monument :** « Beau tronçon de colonne taillée dans un seul bloc de pierre ».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Écriture :** Ligature de NT dans *pontifex* ; l. 5 : l'I d'*Imperator* est plus haut que les autres lettres.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** B. E. Thomasson, 1996, p. 140, 17c.

*Imp(erator) Caesar diui / Neruae f(ilius) Nerua / [Tra]ianus Aug(ustus), Ger[mani]cus, / [D]acicus, pont(ifex) max(imus), / [tr]ib(unicia) pot(estate) VIII, imp(erator) IV, / co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), / [L(ucio)] Municio Natale, / [leg(ato) Aug(usti)] pr(o)pr(aetore).*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 9<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, Lucius Minicius Natalis, légat impérial propréteur ».

**Datation :** La 9<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan date entre le 10 déc. 104 et le 9 déc. 105. Il n'est pas encore *IMP.V*, salutation obtenue en 105 selon R. Cagnat et en 106 selon D. Kienast<sup>1479</sup>. Cette borne date de 105 ap. J.-C.

---

<sup>1478</sup> N. Duval, 1982, p. 642, not. 33.

## Remarques

La titulature de l'empereur est au nominatif et l'inscription présente une nomenclature classique. Les titres officiels nous situent en 105 ap. J.-C. Cette borne est contemporaine des inscriptions des dédicaces de fort de Besseriani qui sont l'œuvre du même légat L. Minicius Natalis. Il n'y a aucune indication numérale à la fin de l'inscription.

## Hr. Djellib

AAAlg., f. L, au 1/200.000<sup>e</sup>, Négrine, n ° 54

### 100-Milliaire XII

CIL, VIII, 22349 = *Besseriani*, 22.

**Lieu de découverte :** Henchir Djellib.

**Condition de découverte :** Borne milliaire retrouvée à Henchir Djellib<sup>1480</sup>, apparemment à son emplacement d'origine selon J. P. Laporte et X. Dupuis<sup>1481</sup>.

### Support :

- *Nature :* Borne ?
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* H. : 1,40 m ; D. : 0,44 m avec une embase de 0,60 x 0,60 reposant sur un bâti de pierre et de ciment.

**État du monument :** Traces de plusieurs lignes effacées (trois ou quatre lignes).

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 6 -7 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Aug(ustus), Ger(manicus), Dacicus, pont(ifex) max(imus), trib(unicia) pot(estate) VIII, imp(erator) IV, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae)], / L(ucio) Minicio Natale, / leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore), / XII.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la

<sup>1479</sup> R. Cagnat, 1914, p. 480; D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>1480</sup> À l'est de Bir Djahli, à 7 km environ, selon Guéneau C<sup>ne</sup>, 1907, p. 316. Il est enfoncé de 0.80 m dans le sol et porte une inscription dont la partie supérieure est presque entièrement effacée. L'auteur signale la présence d'un autre milliaire, plus petit, placé sur un socle qui repose simplement sur le sol et porte le nombre de mille, Milia IIX. A propos de cette borne voir J. P. Laporte et X. Dupuis, 2009, p. 94, n° 23.

<sup>1481</sup> J. P. Laporte et X. Dupuis, 2009, p. 94, n° 22.

9<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, Lucius Minicius Natalis, légat impérial propréteur. 12<sup>e</sup> (mille pas)».

*Datation* : 104-105 ap. J.-C.

***Remarques***

Borne contemporaine de celle trouvée à Bir Taddert<sup>1482</sup>. Si la restitution est bonne, il s'agit d'une borne milliaire de l'Empereur Trajan placée en 104-105 sur l'ordre du légat impérial propréteur L. Minicius Natalis.

---

<sup>1482</sup> Cat. n° 99.

## BORNES LIMITES

### Délimitation du territoire des Musulames

#### Aïn Kamellel

AAAlg, f. XXVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Aïn Beïda, à 1.500 m au sud-est du n° 163

#### 101-Inter Augustum et Musulamios

R. Cagnat, 1906, p. 479 (AE, 1907, 19 ; AE, 1909, 215) = ILAlg, I, 2988 = EConfines, 52.

**Lieu de découverte :** À Aïn Kamellel, situé à une cinquantaine de kms à l'ouest-sud-ouest de Tébessa.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* Borne.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* l : 0,45 m ; ép. : 0,20 m ; H. : 0,50 m.

**État du monument :** « Borne brisée en haut et en bas, mais aucune ligne ne paraît manquer ».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 4,5 cm. Lettres régulières mais en partie effacées.

**Lieu de conservation :** Musée de Tébessa.

**Bibl. :** Y. Le Bohec, 1989, p. 371, not. 46 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 140, 17f.

[E]x auc[t]ori[tate] / Imp(eratoris) Nerua(e) Traiani / Caes(aris) Aug(usti), Ger(manici),  
Dacici, / L(ucius) Minicius Natalis, / leg(atus) Aug(usti) propr(aetore), / inter Aug(ustum) et /  
Musul(amios) XXXI p(er) m(ilia) p(assuum) [X] VI DCCC.

**Apparat critique :** Y. Le Bohec a développé les lettres PMP (l. 8) en p(er) m(ilia) p(assuum).

**Traduction :** « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces. Lucius Minicius Natalis, légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre le domaine impérial et les Musulames. XXXI<sup>e</sup> borne, [X] VI DCCC mille pas ».

**Datation :** La borne date de 104/105 ap. J.-C. Le légat de la légion qui a procédé à cette opération de bornage était en Afrique en 104-105. Il est l'auteur de plusieurs autres bornes de délimitation des territoires des Musulames.

## **Remarques**

Elle figure parmi les bornes les plus occidentales connues de la délimitation du territoire des Musulames sous Trajan. Elle indique les limites du territoire des Musulames d'une part et celles d'un domaine impérial de l'autre. L'opération du bornage est effectuée en vertu de l'autorité de l'empereur et exécutée par son légat L. Minicius Natalis<sup>1483</sup>. L'empereur est désigné par sa dénomination officielle mais la filiation est omise et le gentilice *Caesar* est placé à la fin de la séquence onomastique.

### **102-Inter Augustum et Musulamios**

R. Cagnat, 1906, p. 479 (*AE*, 1907, 20 ; *AE*, 1909, 215) = *ILAlg*, I, 2989 = *Econfines*, 53.

**Lieu de découverte** : À Ain Kamellel.

**Condition de découverte** : Trouvée à quelques mètres de l'inscription *ILAlg*, I, 2988.

#### **Support** :

- *Nature* : Borne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,90 m ; l : 0,45 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Écriture** : « l. 1 : Mot coupé sans doute à cause d'un défaut de la pierre, l. 4 à 7 : larges intervalles qui s'expliquent aussi par défauts de la pierre ».

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : Y. Le Bohec, 1989, p. 371 not. 51 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 142, n° 19c.

*Ex auc[t]or[itate] / Imp(eratoris) Ne<ne>rv[ae] T[raiani] / Caes(aris) Aug(usti), Ger(manici), D[acici], / co(n)s(ulis) VI, imp(eratoris) XIII, / L(ucius) Acilius Strabo Clod(ius) Nummus, leg(atus) Aug(usti) / pr(o)pr(aetore), inter / Aug(ustum) et Musul(amios).*

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consul pour la VI<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la XIII<sup>e</sup> fois, Lucius Acilius Strabo Clodius Nummus, légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre le domaine impérial et les Musulames ».

**Datation** : 116 ap. J.-C.

<sup>1483</sup> *RE*, XV, 2, 1828-1836, n° 18 ; *PIR*<sup>2</sup>, V, 619 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 54.

## **Remarques**

C'est la seconde borne qui nous révèle la 13<sup>e</sup> salutation impériale, outre la borne trouvée sur le versant sud de Jebel M'daourouch<sup>1484</sup>. Il est intéressant de remarquer que les deux textes présentent une similitude totale de composition pour le découpage de lignes et des abréviations. Il est rare de trouver parmi les autres bornes de 104/105 ap. J.-C., ou celles où l'empereur est *Imp. XIII*, deux bornes dont la composition est semblable. Ce sont en général des inscriptions à texte unique diversement composé.

Il est à remarquer que les textes de cette opération de bornage sont plus développés que les bornes de 104-105 ap. J.-C. en effet, outre la dénomination officielle où la filiation est presque toujours omise et le gentilice *Caesar* fut placé à la fin de la séquence impériale, le commanditaire a ajouté la mention des salutations impériales et le consulat sans faire référence au grand pontificat et aux puissances tribunicienes.

La mise en place de cette borne est l'œuvre du légat de la légion Lucius Acilius Strabo Clodius Nummus en Afrique selon P. de Lessert et B. E. Thomasson en 116/117 ap. J.-C.<sup>1485</sup>

## **Hr. El-Grey**

*Kalaat es Sanan, f. LIX, au 1/50.000<sup>e</sup>, 70 G 3 N – 39 G 72' E*

### **103-Inter Musulamios et Bullamenses**

M. Khanoussi, 1991, p. 327 (*AE*, 1999,1815).

**Lieu de découverte :** Hr. El-Grey, à l'est de Kalaat es-Sanan.

**Condition de découverte :**

**Support :**

- *Nature* : Stèle rectangulaire.
- *Matériau* : Calcaire nummulitique.
- *Dimensions* : H : 0,97 m ; l : 0,52 m ; ép. : 0,20 m.

**État du monument :**

**Ch. ép.** : H. : 0,53 m ; l : 0,46 m.

**Hdl.** : 4 -3, 5 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.** : A. M'Charek, 1999, p. 129, fig. 2 (a et b) p. 136; A. M'Charek, 2005, p. 72-73 not. 57.

---

<sup>1484</sup> Cat. n° 111.

<sup>1485</sup> *RE*, IV, 81, n° 42 ; *PIR*<sup>2</sup>, A, 83 ; P. de Lessert, 1896, p.547 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 142, n° 19.

[E]x auctoritate / [Im]p(eratoris) Neruae Traia[ni / Ca]es(aris) [A]ug(usti), Ger(manici), Dacic(i) / [c]o(n)s(ulis) VI, imp(eratoris) XIII, / [L(ucius) A]cilius Strabo Clo/[di]us Nummus, leg(atus) A[ug(usti)] / propr(aetore) in[t]er / Musul(amios) et / Bu[... ?]lens(es).

**Apparat critique :** À la dernière ligne le nom en question est complété et restitué par A. M'Charek : *Bul[la]Mens(a)*.

**Traduction**<sup>1486</sup> : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consul pour la VI<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la XIV<sup>e</sup> fois, Lucius Acilius Strabo Clodius Nummus légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre les Musulames et les Bu [ ?]lens(es)».

**Datation :** Comme on ignore la date de la 14<sup>e</sup> salutation de l'empereur Trajan et qu'on la trouve seulement sur trois *termini*, cette borne est postérieure à celles<sup>1487</sup> mentionnant la XIII<sup>e</sup> salutation (obtenue avant le 8 septembre 116). Elle date de l'automne 116 sans que nous puissions préciser davantage.

### **Remarques**

Cette borne a été placée à la limite des territoires de deux tribus, d'une part les *Musulamii*, de l'autre, un autre ethnique inconnu qu' A. M'Charek l'a identifié en *Bullamenses*<sup>1488</sup>.

Trajan est qualifié de sa dénomination officielle dont la filiation est omise et le gentilice *Caesar* fut placé à la fin de la séquence impériale, mais il est intéressant de remarquer que l'empereur n'est pas dit *Parthicus*, pourtant il a obtenu ce titre au cours de la même année, le 20-21 février. D'habitude, le consulat suit la mention des salutations impériales. Ici, l'ordre est inversé.

Mais ce qui est nouveau dans cette inscription c'est la mention d'une 14<sup>e</sup> salutation impériale qui n'est pas attestée d'après D. Kienast<sup>1489</sup>. Il y a deux autres textes, l'un trouvé à Youks<sup>1490</sup>, l'autre découvert à Oued Zerga<sup>1491</sup>, qui mentionnent cette salutation d'une manière explicite. Les trois bornes ont pour auteur responsable le légat impérial propréteur L. Acilius

---

<sup>1486</sup> Texte traduit par M. Khanoussi, 1991, p. 327.

<sup>1487</sup> Cat. n° 102; Cat. n° 111.

<sup>1488</sup> A. M'Charek, 1999, p. 129.

<sup>1489</sup> D. Kienast, 1996, p. 122-123.

<sup>1490</sup> Cat. n° 114.

<sup>1491</sup> Cat. n° 112.



Strabo Clodius Nummus, dont le nom complet est L. Stertinius Quintilianus Acilius Strabo C. Curiatius Maternus Clodius Nummus.

### Hr. Safsaf

*Ksar Tlili, f.LXVIII, au 1/50.000<sup>e</sup>, 250.000 N 397.950 E*

#### 104-Inter Augustum et Musulamios

L. Naddari, 2000, p. 43-51(AE, 2000, 1629) = *Econfines*, 54.

**Lieu de découverte :** Hr. Safsaf.

**Condition de découverte :** « Elle provient d'un petit site antique sur le flanc méridional du Jebel Zgag, aux environs de Ksar Tlili »<sup>1492</sup>.

#### **Support :**

- *Nature :* Pierre.
- *Matériau :* Calcaire blanchâtre.
- *Dimensions :* H : 0,46 m ; l : 0,37 m ; ép. : 0,22 m (ce sont les dimensions restantes).

**État du monument :** « Le début de l'inscription manque (une ou plusieurs lignes) ; il en subsiste trois lignes, dont seules les dernières sont entièrement conservées »<sup>1493</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 6 cm (l. 2) ; 4,5 cm (l. 3).

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** A. M'charek, 2005, p. 73, not. 75.

Texte restitué par L. Naddari, 2000, p.47, not. 21.

*[Ex auctoritate Imp(eratoris) Nervae Traiani Caesaris Augusti, Germanici, Dacici, pont(ificis) maximi, trib(uniciae) potest(at)is VIII, imp(eratoris) IIII, co(n)s(ulis) V, p(atris) p(atris), L(ucius) Minicius Natalis, leg(at)us Aug(usti) pr(o)pr(aetore), inter A]ug(ustum) et Musul[a]mios V a(d) p(alum) p(edes) XXV.*

**Traduction :** « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 9<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie, Lucius Minicius Natalis, légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre

<sup>1492</sup> L. Naddari, 2000, p. 43.

<sup>1493</sup> L. Naddari, 2000, p. 43.

le domaine de l'Empereur et les Musulames, 5, distante (d'une autre) borne de 25 milles pieds<sup>1494</sup> ».

**Datation** : Cette borne date de 105 ap. J.-C. Trajan a revêtu la 9<sup>ème</sup> puissance tribunicienne entre le 10 déc. 104 et le 9 déc. 105, il n'est pas encore salué *Imperator* pour la 5<sup>ème</sup> fois, salutation datée de 106 selon D. Kienast<sup>1495</sup>.

### **Remarques**

L'auteur a restitué le texte et envisage dans la partie manquante une formule de type *terminus positus*. Grâce aux indications numériques qu'elle porte, il propose que cette borne soit à rapprocher de celles qui ont été posées par L. Minicius Natalis en 104/105 ap. J.-C. mais puisqu'elle est entièrement restituée, il est difficile de faire des remarques fiables et on se réfère à l'inscription de Rebiba<sup>1496</sup> en ce qui concerne la titulature de l'Empereur.

Cette pierre d'Hr. Safsaf délimite le territoire des Musulames et celui d'un domaine impérial qui est certainement le *Saltus Massipianus* dans la haute vallée de l'Oued Sarrath<sup>1497</sup>.

## **Entre Kairouan et Theveste**

### **105-Borne limite ?**

*CIL*, VIII, 21978.

**Lieu de découverte** : Entre Kairouan et Theveste.

**Condition de découverte** : Sur le bord d'un ruisseau.

### **Support :**

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,80 m ; l : 0,60 m.

**État du monument** : La colonne est incomplète en bas.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Écriture** : Ligature NI dans *Traiani*.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: A. M'charek, 2005, p.73, not. 58.

---

<sup>1494</sup> La dernière ligne de l'inscription est traduite par L. Naddari.

<sup>1495</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>1496</sup> Cat. n° 113.

<sup>1497</sup> L. Naddari, 2000, p. 47.

*Ex auctorita[te] / [Imp(eratoris)] Nervae Tra[i]ani / Caes(aris) Aug(usti), [Ger]man(ici), / Dacic(i), [pont(ificis)] max(imi), / trib(uniciae) potest(at)is VIII, [im]p(eratoris) / [III], co(n)s(ulis) V, [---]FD [---].*

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 8<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, [---] FD [---] ».

**Datation** : L'inscription date de la 8<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de Trajan qui va du 10 déc. 103 au 9 déc. 104 ap. J.-C.

### **Remarques**

Borne posée *ex auctoritate* dont on ignore l'emplacement exact, « se trouvant entre Tébessa et Kairouan, sur le bord d'un ruisseau ». Pour les éditeurs du *CIL*, il s'agit d'une colonne milliaire. La formule *ex auctoritate*, l'absence de la filiation et l'emplacement de *Caesar* après le surnom *Traianus* ainsi que la titulature de l'empereur qui est au génitif pourraient faire penser à une borne limite.

La seule inscription déjà connue de nos jours, qui date de l'époque de Trajan et dont la titulature est donnée intégralement c'est celle de Rebiba<sup>1498</sup>, vers Kalaat es-Senan, elle date de 104-105, alors que les titres officiels de notre inscription nous situent entre automne 103 - automne 104. Trajan est en effet *trib. pot. VIII, imp. IIII et cos. V*.

Le lieu de découverte donne l'impression pour certains<sup>1499</sup> qu'il s'agit d'une borne limite placée entre le territoire des Musulames et une autre localité ou un autre ethnique.

---

<sup>1498</sup> Cat. n° 113.

<sup>1499</sup> A. M'charek, 2005, p. 73, not. 58, localise cette borne au sud de la région *Beguensis*, entre Tébessa et Kasserine ; p. 82, fig. 8, carte : Territoire des Musulames au deuxième siècle après J.-C.-Essai de délimitation.

## Khanguet Nasser, vers Gourai

AAAlg., f. XXIX, Thala, au 1/200.000<sup>e</sup>, n°107

### 106-La révision d'un ancien cadastre

CIL, VIII, 10667 = 16692 (ILS, 5959) = IALg, I, 2939a = EConfines, 59.

**Lieu de découverte :** Khanguet Nasser.

**Condition de découverte :** « À la sortie de la gorge de Gourai, entre le 14<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> km de la route française, à une vingtaine de mètres environ du chemin arabe conduisant à Rous el Aïoun » écrit S. Gsell.

#### **Support :**

- *Nature* : Bloc quadrangulaire avec socle et corniche.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 1m.

**État du monument :** La pierre a été brisée à l'angle inférieur gauche.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** Lettres de hauteur décroissante : 7,5 cm (l. 1) ; 3 cm (l. 8).

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** A. Pallu de Lessert, 1896, p. 340-341 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 371 n° 43 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 140, n° 16c ; J.-M. Lassère, 2005, p. 930.

*Ex auctoritate/ Imp(eratoris) Caes(aris) Traiani / Aug(usti), Ger(manici), Dacici. / L(ucius) Munatius Gallus, / leg(atus) propr(aetore), / finibus Musulamior(um) / [pro ?] uectis uetustatis / [---me ?]tam aboleuit.*

**Traduction<sup>1500</sup> :** « De par l'autorité de l'Empereur César Trajan Auguste, Germanique, Dacique, Lucius Munatius Gallus, légat propréteur, les limites des Musulames ayant été déplacées (en avant ?) avec le temps, a annulé la [borne ?] ».

**Datation :** L. Munatius Gallus étant légat de la III<sup>a</sup> Augusta dès l'année 100 ; mais notre inscription est plus récente, Trajan n'ayant prit le surnom de *Dacicus* qu'en automne 102. Elle date de 102 ou un peu plus tard de 103 ap. J.-C., son successeur L. Minicius Natalis est attesté en Afrique à partir de 104-105.

---

<sup>1500</sup> Texte traduit par J.-M. Lassère, 2005, p. 930.

## Remarques

Pour J.-M. Lassère, il s'agit vraisemblablement de la révision d'un ancien cadastre<sup>1501</sup>. Trajan y porte le surnom *Dacicus* qu'il prit en novembre 102. Souvent, *Caesar* est placé après *Traianus* en ayant lui-même la fonction d'un surnom dans les autres bornes limites qui datent de 104/105 ou celles établies en 116 ap. J.-C. Ici, il suit immédiatement le prénom impérial à sa place ordinaire comme gentilice. Le surnom *Nerva* est omis avant *Traianus*, ainsi que la filiation. On n'a pas d'autre exemplaire du même texte.

### 106 bis<sup>1502</sup>-Inter Augustum et Amederenses et Musulamios

*ILAlg*, I, 2939b = *EConfines*, 55.

**Lieu de découverte** : Khanguet Nasser.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : l : 0,55 m ; ép. : 0,14 m.

**État du monument** : Cette borne est brisée en haut et à gauche.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 3,5 à 3 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : Y. Le Bohec, 1989, p. 371 not. 50 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 142, 19b.

[*Ex auctoritate / Imp(eratoris) Ner]uae Trai/[a]ni Caes(aris) Aug(usti), Ger(manici), / [Da]cici, co(n)s(ulis) VĪ, / imp(eratoris) XIIĪ, / L(ucius) Acilius Strabo / [C]lodius Nummus, / l[e]g(atu)s Aug(usti) propr(aetore), inter / Aug(ustum) et Amedere(nses) / et Musul(amios).*

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 14<sup>e</sup> fois, Lucius Acilius Strabo Clodius Nummus, légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre le domaine impérial, les habitants d'*Ammaedara* et les Musulames ».

<sup>1501</sup> J.-M. Lassère, 2005, p. 930.

<sup>1502</sup> Dans l'ordre de l'énumération des textes, le n° 114 devient n° 106 bis à cause d'une erreur au départ concernant la localisation de cette borne limite (lieu de découverte), alors que le reste des numéros sont conservés sans aucun changement.

**Datation** : Automne 116 ap. J.-C.

**Remarques**

Cette borne marquait à la fois la limite d'un domaine impérial, celle de la colonie d'*Ammaedara* et celle du territoire des Musulames. C'est le second texte qui nous révèle la quatorzième salutation impériale : on lit à l. 5 "*imp. XIII*". Dans les documents officiels Trajan est *imp. XIII* fin 116-7 (?) août 117, date du décès de l'empereur. Cette inscription nous présente la même composition que celle d'Hr. el-Grey<sup>1503</sup>, abréviations, ponctuations et ordre des titres. La seule exception c'est que le surnom *Dacicus* est écrit ainsi en entier alors qu'il est abrégé en *Dacic.* dans le texte cité.

**Ksar el -Boum**

*AAAlg, f. XXVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, Ain Beïda, n° 269*

**107-Inter Musulamios et Tisibenenses**

R. Cagnat, 1906, p. 479-480 (*AE*, 1907, 21) = *ILAlg*, I, 2978 = *Econfines*, 63.

**Lieu de découverte** : Ksar el-Boum.

**Condition de découverte** : Trouvé par le C<sup>ne</sup> Guénin vers 1913 à Ksar el-Boum à une quinzaine de kms de Tébessa, dans la direction sud-sud-ouest.

**Support** :

- *Nature* : Borne ?.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 1m ; l : 0,50 m ; ép. : 0,25 m.

**État du monument** : « Borne incomplète, ayant servi à la construction d'un moulin ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : Y. Le Bohec, 1989, p. 371, not. 45 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 141, 17g.

*Ex auctor[itate] / Imp(eratoris) Ner(uae) Tra[iani] / Caes(aris) Aug(usti), Ger(manici), D[acici], / L(ucius) Minicius Na[talis], / leg(atus) Aug(usti) propr(aetore), [inter] Musul(amios) et Tisiben[e]/nses II. A. II / CCCCLXXII.*

**Apparat critique** : À la fin de la l. 3 le surnom *D[acici]* est restitué par S. Gsell.

---

<sup>1503</sup> Cat. n° 103.

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, L. Minicius Natalis légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre les Musulames et les Tisibenenses. I I. A. I. i CCCCLXXII ».

**Datation** : 104/105 ap. J.-C.

### **Remarques**

Borne qui marque les limites des territoires respectifs des Musulames et des *Tisibenenses*. Le surnom *Nerva* est abrégé par les trois premières lettres "Ner." ce qui est une nouveauté : d'habitude, il est écrit en entier. Pourtant, ce n'est pas l'espace qui manque. Le surnom *Traianus* à la fin de la même ligne est écrit en toutes lettres. La filiation est omise et le gentilice *Caesar* ayant la fonction d'un surnom dans la séquence onomastique.

S. Gsell indique qu'à la fin de la l.7 et à la l. 8, il y a des indications numérales, peut être un numéro d'ordre et une distance jusqu'à la borne la plus proche.

## **Mahjouba (*Tituli*)**

### **108-Inter Colonos et Musulamios**

L. Naddari, 2008, p. 159-160 (*AE*, 2008, 1682) = *EConfines*, 56.

**Lieu de découverte** : Mahjouba (*Tituli*).

**Condition de découverte** : « À 4 km au sud-est de l'antique *Tituli*, à Henchir el-Haj el-Hédi, en réemploi dans une construction moderne aujourd'hui ruinée »<sup>1504</sup>.

### **Support** :

- *Nature* : Stèle.
- *Matériau* : Calcaire jaunâtre.
- *Dimensions* : H. : 1,04 m ; l. : 0,52 m ; ép. : 0,19 m (dimensions conservées).

**État du monument** : La stèle incomplète en haut ce qui entraîne la disparition d'une bonne partie du texte dont seules les trois lignes sont conservées.

**Ch. ép.** : « Le champ épigraphique présente une surface très usée comptant trois lignes ».

**Hdl.** : 4 cm.

**Écriture** : Très frustes.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

Le texte est restitué par L. Naddari en s'appuyant sur des parallèles épigraphiques :

---

<sup>1504</sup> L. Naddari, 2008, p. 159-160.

[*Ex auctoritate Imp(eratoris) Nervae Traiani Caes(aris) Aug(usti), Germ(anici), Dacici, co(n)s(ulis) VI, imp(eratoris) XIII (vel XIII), L(ucius) Acilius Strabo Clod]/i[u]s Nummus, leg(atus) [Aug(usti)] / pro pr(aetore), inter col(onos) et / Musul(amios).*

**Traduction**<sup>1505</sup> : « De par l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, acclamé 14 (ou 13) fois imperator, L(ucius) Acilius Strabo Clodius Nummus, légat d'Auguste propréteur (a placé ce cippe de délimitation) entre le (territoire) des colons et (celui) des Musulames».

**Datation** : 116-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

C'est la première borne de délimitation d'un territoire assigné à des *coloni*, des vétérans résidant dans une communauté pérégrine et rattachés juridiquement à la colonie d'*Ammaedara*. En raison des restitutions nombreuses, on ne peut pas faire de commentaire fiable. Seules les deux dernières lignes de l'inscription sont conservées. L'auteur a proposé cette restitution, *IMP XIII (vel XIII)*, par analogie avec d'autres bornes érigées par le même légat, Lucius Acilius Strabo Clodius Nummus.

## **M'daourouch (*Madauros*)**

### **109-Inter Madaurenses et Musulamios**

*CIL*, VIII, 4676 = 28073a (*ILS*, 5958a ; *AE*, 1898, 39a) = *ILAlg*, I, 2828 = *EConfines*, 57.

**Lieu de découverte** : M'daourouch (*Madauros*).

**Condition de découverte** : Sur le versant sud du Jebel M'daourouch, entre Aïn Saïda et le débouché de Khanguet Bou Sessou (*AAAlg*, f. XVIII, au 1/200.000<sup>e</sup>, *Souk-Ahras*, n° 519).

### **Support** :

- *Nature* : Roche isolé.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,52 m ; l : 0,54 m.

**État du monument** : L'inscription écornée à l'angle supérieur droite.

**Ch. ép.** : L'inscription dans un cadre.

**Hdl.** : 4 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : Y. Le Bohec, 1989, p. 371, not. 44 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 140, 17d.

<sup>1505</sup> Texte traduit par L. Naddari, 2008, p. 159.



*Ex auctoritate / Imp(eratoris) Nervae Traiani / Caes(aris) Aug(usti), Germani/ci, Dacici, / L(ucius) Minicius Natalis, / leg(atus) Aug(usti) propr(aetore), inter / Madaurenses et Musulamios.*

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, L(ucius) Minicius Natalis légat impérial propréteur (a planté cette borne de délimitation) entre les *Madaurenses* et les Musulames ».

**Datation** : Trajan a reçu le surnom honorifique *Dacicus* en automne 102 ap. J.-C. L. Minicius Natalis est en Afrique en 104-105<sup>1506</sup>. B. E. Thomasson date sa légation de Numidie de 105<sup>1507</sup>. Cette borne date de 105 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette borne trouvée sur le versant sud du Jebel M'daourouch marque les limites du territoire de la colonie de Madaure et celles du territoire des Musulames. Elle est l'œuvre du légat de Numidie en 104-105 ou en 105 puisque L. Minicius Natalis est consul suffect en 106. Le gentilice *Caesar*, au début de la 3<sup>e</sup> ligne, est placé après *Traianus*. La filiation est omise.

### **110-Inter Madaurenses et [Musulamios ?]**

*CIL*, VIII, 28074 = *ILAlg*, I, 2080 = *EConfines*, 58.

**Lieu de découverte** : M'daourouch (*Madauros*).

**Condition de découverte** : « Dans les ruines de Madaure, auprès des grands thermes ».

### **Support** :

- *Nature* : Pierre.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,72 m ; l : 0,50 m.

**État du monument** : L'inscription est incomplète en bas.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 4,5 cm (Très frustes).

**Lieu de conservation** : Musée de Guelma.

**Bibl.** : A. Pallu de Lessert, 1896, p. 178 ; F. G. De Pachterre, 1909, p. 11, n° 3 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 371, not. 48

---

<sup>1506</sup> Y. Le Bohec, 1989, p. 376.

<sup>1507</sup> B. E. Thomasson, 1996, p.139, n°17.

*Ex auct(oritate) / Imp(eratoris) Neruae / Traiani Caes(aris) Aug(usti), / [Ge]rm(anici), Dacic[i], / L(ucius) Minicius [N]ata[li]s, / leg(atu)s [A]ug(usti) [propr(aetore)], [i]n[ter] Madaurens]e[s et ---]s.*

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, L(ucius) Minicius Natalis légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre les Madaurenses et (...)s ».

**Datation** : 104/105 ap. J.-C.

### **Remarques**

Selon S. Gsell, il s'agit d'après la teneur de l'inscription d'une borne, sans doute destinée à marquer les limites de deux territoires. Elle est placée entre les *Madaurenses* et un autre ethnique dont le nom a disparu<sup>1508</sup>. Elle reproduit les mêmes titres et les mêmes noms ainsi que les mêmes abréviations que le texte précédent mis à part le surnom *Germanicus* qui est abrégé ainsi en *Germ.*, alors qu'il est gravé en toutes lettres sur le texte cité<sup>1509</sup>.

### **111-Inter Musulamios et Madaurenses**

*CIL*, VIII, 28073b (*ILS*, 5958b) ; (*AE*, 1898, 39b) = *ILAlg*, I, 2829 = *Econfines*, 61.

**Lieu de découverte** : M'daourouch (*Madauros*).

**Condition de découverte** : À 0, 85 m à droite de l'inscription *ILAlg*, II, 2828.

### **Support** :

- **Nature** : Sur le même roche que les *ILAlg*, II, 2828.
- **Matériau** : -
- **Dimensions** : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: Y. Le Bohec, 1989, p. 371, not.49; B. E. Thomasson, 1996, p.142, 19a.

---

<sup>1508</sup> Y. Le Bohec, 1989, p. 371, n° 48, restitue le nom de l'ethnique comme suit : *Su[b]u[r]bure]s( ?) / [---]* ; S. Gsell, *ILAlg*, I, p. 190, pense que le lieu de la découverte de cette borne auprès des grands thermes laisse croire qu'elle est gravée à Madaure et ne fut jamais portée là où elle aurait du être dressée, soit qu'ayant été mise en place, elle fut remportée plus tard à Madaure.

<sup>1509</sup> Cat. n° 109.

*[Ex au]ctori[tate] / Imp(eratoris) Neruae Traiani / Caes(aris) Aug(usti), Ger(manici), Dacici, / co(n)s(ulis) VI, [im]p(eratoris) XIII, / L(ucius) Acilius Strabo Cl[od]ius Nummus, leg(atus) Au[g(usti)] / pr(o)pr(aetore), inter Musulamios / et Madaurens(es).*

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consul pour la 6<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 13<sup>e</sup> fois, Lucius Acilius Strabo Clodius Nummus, légat impérial propréteur, (a érigé cette borne de délimitation) entre les Musulames et les Madaurenses ».

**Datation** : Cette borne date de 116 ap. J.-C. Trajan a obtenu la 13<sup>e</sup> salutation avant le 8 septembre 116 ap. J.-C. Un diplôme militaire trouvé à Weisbaden donnant cette date fait état de cette dernière salutation<sup>1510</sup>. B. E. Thomasson date la légation de L. Acilius Strabo Clodius Nummus en Numidie de l'année 116<sup>1511</sup>. Son successeur T. Sabinus Barbarus est en Afrique en 116-117 selon le même auteur. La fourchette chronologique peut être serrée et la borne datée après la prise de Ctésiphon, ce qui valut à l'empereur une 13<sup>ème</sup> salutation entre le mois d'août et septembre 116 et la présence de T. Sabinus Barbarus en Afrique, vers la fin de 116 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette inscription trouvée sur le versant sud du Jebel M'daourouch est gravée sur le même rocher que les *ILAlg*, II, 2828, borne déjà établie par L. Minicius Natalis, mais le texte est plus développé. Outre la dénomination de l'empereur et ces *cognomina ex virtute*, on trouve les salutations impériales et le nombre de consulats. L'ordre des titres est inversé : le rédacteur du texte a avancé le consulat qui occupe le premier rang dans la suite des magistratures. Trajan est *cos. VI, imp. XIII*. L'empereur n'y porte pas le surnom *Parthicus* ni celui d'*Optimus*. Ce *terminus* est mis en place par le légat de la Numidie, L. Acilius Strabo Clodius Nummus.

---

<sup>1510</sup>Th. Frankfort, 1962, p. 141.

<sup>1511</sup>B. E. Thomasson, 1996, p. 142, n° 19 et 20.

## Oued Zerga

### 112-Inter Musulamios et Siccenses

N. Kallala, 2004, p. 407- 420, fig. 1, p. 413 (AE, 2004, 1878).

*Lieu de découverte* : Oued Zerga.

*Condition de découverte* : « La borne a été dégagée, en 1957, au cours d'un travail de labour, en pleine oliveraie, au nord et tout près de l'oued Zerga, à 6 km au nord de Tajerouine, à 30 km au sud du Kef et en retrait de 3 km environ à l'ouest de l'actuelle route el Kef-Tajerouine»<sup>1512</sup>.

*Support* :

- *Nature* : Bloc quadrangulaire.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : H : 1 m ; l : 0,44 m ; ép. : 0,15 m.

*État du monument* : « Bloc en calcaire, complet, érosion et quelques éclats cependant sur les bords, la partie inférieure destinée à être enterrée, est seulement dégrossie, irrégulière et traversée à gauche d'un sillon »<sup>1513</sup>.

*Ch. ép.* : « Non délimité par un cadre isolant, la surface est rugueuse et affectée en son milieu d'un creux, par défaut de la pierre, coupant ainsi la 1<sup>e</sup> ligne : AVC et TORITATE et la 2<sup>e</sup> NER et VAE ; des éclats ont fait disparaître les deux dernières lettres de la 1<sup>e</sup> ligne et la 2<sup>e</sup> lettre de la 2<sup>e</sup> ligne ; le texte est mal géré, avec une tendance au centrage (1.7,8), mais les dernières lettres des lignes 1.2 et 5 mordent sur le bord de la pierre. La marge gauche de la 1.9 est de 30 cm cause d'une protubérance naturelle de la pierre alors qu'ailleurs, elle est entre 4 et 8 cm »<sup>1514</sup>.

*Hdl.* : 1.1-9 : 4 cm.

*Écriture* : « Lettres capitales, peu profondes et souples, avec une légère tendance vers la cursive... ».

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : A. M'charek, 2005, p. 73, not. 57.

*Ex auctorit[ate] / Imp(eratoris) Neruae Trai[a]ni Caes(aris) Aug(usti), Ger(manici), Da/cici, co(n)s(ulis) VI, imp(eratoris) XIII, / L(ucius) Acilius Strabo Clo/dius Nummus, leg(atus) / Aug(usti) propr(aetore), inter / Musul(amios) [e]t Siccens/es.*

*Traduction*<sup>1515</sup> : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consul pour la VI<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la XIV<sup>e</sup> fois, L(ucius) Acilius Strabo Clodius Nummus, légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre les Musulames et les Siccéens ».

<sup>1512</sup> N. Kallala, 2004, p. 411.

<sup>1513</sup> N. Kallala, 2004, p.411.

<sup>1514</sup> N. Kallala, 2004, p.411.

<sup>1515</sup> Texte traduit par N. Kallala, 2004, p. 412.

**Datation** : Automne 116 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette inscription fait état de la XIV<sup>e</sup> salutation impériale de Trajan. N. Kallala affirme que ni R. Cagnat, ni D. Kienast ne font état de cette quatorzième salutation<sup>1516</sup>. Pourtant, il y a deux autres bornes, l'une à Youks et l'autre découverte à Hr. el-Grey qui mentionnent cette salutation d'une façon certaine<sup>1517</sup>.

Sur cette borne, l'empereur ne porte pas ni le surnom *Parthicus*, ni celui d'*Optimus* toutefois le texte date de l'an 116. En outre, la filiation est omise et le gentilice *Caesar* figure à la fin de la dénomination impériale avec la fonction d'un surnom. Le légat impérial qui a fixé les limites entre les Musulames et les *Siccenses* était L. Acilius Strabo Clodius Nummus.

### **Rebiba**

*Kalaat-es-Senan, f. LIX, 1/50.000<sup>e</sup>, 6G 73' N 39G 77'E*

#### **113-Inter Musulamios et Valeria Atticilla.**

Dr. L. Carton, 1923, p. 71-73 ; L. Poinssot, 1923, p. 147-149 (*AE*, 1923, 26) = *ILTun*, 1653; S. Sehili, 2002, p. 51, n° 6 (*AE*, 2002, 1650 ; *AE*, 2003, 1894)<sup>1518</sup> ; *EConfines*, 64.

**Lieu de découverte** : Rebiba.

**Condition de découverte** : « Trouvée dans la région de « Kalaat es-Senan » auprès de la voie ferrée qui réunit les stations de Bir Lafou et de Rebiba »<sup>1519</sup>.

#### **Support** :

- *Nature* : Pierre.
- *Matériau* : Calcaire nummulitique.
- *Dimensions* : H : 2,30 m ; l : 0,60 m ; ép. : 0,35 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 7 à 5 cm<sup>1520</sup>.

**Lieu de conservation** : Conservée dans le jardin public de Kalaat es-Senan<sup>1521</sup>.

---

<sup>1516</sup> N. Kallala, 2004, p.413.

<sup>1517</sup> Cat. n° 114; Cat. n° 103.

<sup>1518</sup> C. Briand-Ponsart, 2003, p. 79-90, analyse la documentation africaine sur les biens que les femmes détenaient par succession à partir de l'exemple de la femme d'Apulée. Elle recense les attestations épigraphiques de propriété comme *ILTun*, 1653, et les mentions de l'évergésie comme à *Cirta* et à *Dougga*.

<sup>1519</sup> D. Carton, 1923, p. 71.

<sup>1520</sup> Les dimensions prises par A. Chérif après l'examen de la pierre le 31/ 08/ 2003 sont les suivantes : H. : 2,28 m ; l: 0,62 m ; ép. : 0,35 m ; *Hdl.* : 6,8 cm (l. 1) ; 6,5 cm (l. 2) ; 5,5 cm (l.3) ; 4,5 et 5,3 cm (l. 4) ; 4,5 cm (l.5) ; 5 cm (l.6) ; 5,5 - 7 cm (l.7).

<sup>1521</sup> A. Chérif, 2003, p. 126.

**Bibl.:** Y. Le Bohec, 1989, p. 371, n° 47 ; B. E. Thomasson, 1996, p. 140, 17f ; A. Chérif, 2003, p. 126-127, n° 40 ; A. M'charek, 2005, p. 73, not. 57, fig. 5 p. 79.

*Ex auctoritate / Imp(eratoris) Neruae Traiani Caesaris / Augusti, Germanici, Dacici, pontificis) / maximi, trib(unicia) potest(ate) VIII, imp(eratoris) III, co(n)s(ulis) V, p(atris) p(atriciae). / L(ucius) Minicius Natalis, leg(atus) Aug(usti) pr(o)pr(aetore), inter Musulamos et Valeriam Atticillam / LXXXX a(d) p(alum) p(assus) CXVI CD.*

**Apparat critique** :L.6 : *Musulamos* pour *Musulam(i)os*.

**Traduction**<sup>1522</sup> : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 9<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie, Lucius Minicius Natalis, légat impérial propréteur (a érigé cette borne de délimitation) entre les Musulames et (le domaine de) Valeria Atticilla. (Borne n° 90) (À 116.400 pieds d'un point de départ»<sup>1523</sup>.

**Datation** : La 9<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 104 au 9 déc. 105 ap. J.-C. mais comme l'empereur est acclamé *Imperator* pour la 5<sup>ème</sup> fois en mai ? 105, la borne limite de Rebiba date du mois de mai 105 ap. J.-C. ou un peu plus tard avant le 9 décembre.

### **Remarques**

Cette borne présente une titulature plus développée si on la compare avec d'autres bornes érigées par le même légat. Sur les six bornes établies par L. Minicius Natalis, c'est la seule où on trouve une titulature complète. Souvent Trajan est désigné par sa dénomination officielle et ses *cognomina* de victoires. Cette borne lui attribue l'ensemble de ses titres. Le gentilice *Caesar* est placé après le surnom *Traianus* et a lui-même la valeur d'un surnom. La filiation manque. Le surnom honorifique *Augustus*, est écrit en toutes lettres ainsi que les deux *cognomina*, *Germanicus* et *Dacicus*. Dans les autres *termini* établis par L. Minicius Natalis,

<sup>1522</sup> Texte traduit par A. Chérif, 2003, p. 128.

<sup>1523</sup> En ce qui concerne les indications numériques à l.7, il y a plusieurs lectures ont été avancées, d'abord, L. Carton 1923, p.72 qui souligne les difficultés de déterminer la signification de ces valeurs numériques, écrit-il : « ... Indiquant probablement un numérotage et une indication de distance entre des bornes ou des points voisins » ; Y. Le Bohec propose un développement emprunté au formulaire des bornes milliaires en respectant les sigles PMP : *p(er) m(ilia) p(assus)* ; un peu plus tard, P. Troussset, 1978, p. 153 not. 3, propose pour la dernière ligne de cette inscription la lecture suivante : LXXXX a(d) p(alum) p(edes) CXVICD = 116.400 pieds, par analogie, la borne de Rebiba est distante d'une autre borne de 35 km.

*Germanicus* est abrégé en *Ger.* à l'exception d'une seule borne trouvée à Madaure<sup>1524</sup> et remontant à la première opération de bornage où le titre est gravé tout entier. Notons par ailleurs que l'empereur porte ses titres officiels : à la 9<sup>e</sup> année de son règne il est : *trib. potest. VIII, imp. IV, cos. V.*

Cette titulature où de nombreux éléments sont écrits en entier peut s'expliquer de deux manières : le *terminus* de Rebiba n'est pas une borne comme les autres car il s'agit d'une pierre de 2,30 m de hauteur. Autrement dit, la titulature est dictée en partie par les dimensions du support. La borne est distante d'un point d'origine dont on ignore l'emplacement exact. Vraisemblablement, il y a plusieurs bornes érigées par le même légat. A titre d'hypothèse, on peut supposer que celui-ci a jugé inutile de répéter l'ensemble de la titulature sur tous les cippes placés à certaine distance les uns des autres. Il y aurait donc une borne référence où on lit tous les noms et les titres de l'empereur. Cette hypothèse dépend de la documentation et des lacunes inévitables.

La borne de Rebiba est la 90<sup>e</sup> borne et remonte à la première opération de bornage, (pour les deux opérations on n'a découvert que 14 bornes). Souhaitons que la découverte d'autres bornes complète nos connaissances.

### **Délimitation des territoires des *Nybgenii* et des *Tacapitani*.**

#### **Hr. Chenah**

*Tozeur, f. XXI, au 1/200.000<sup>e</sup> 37G 38'E*

#### **115-Inter Tacapitanos et Nybgenios.**

*CIL, VIII, 22787, (AE, 1910, 20) = ILTun, 69.*

*Lieu de découverte* : Hr. Chenah.

*Condition de découverte* : Cippe trouvé par le commandant Donau aux environs d'Henchir Chenah.

#### **Support :**

- *Nature* : Cippe.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

---

<sup>1524</sup> Cat. n° 109.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** P. Troussel, 1978, p. 135 ; P. Troussel, 2001, p. 63-66.

*Ex auctoritate / Imp(eratoris) Nervae Trajani Caesaris Augusti, [---] / secundum formam m[is]sam sibi ab eod(em) [---] posita non potuit, terminus inter Tacapitanos et Nybgenios.*

**Traduction :** « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste [---] et conformément à la *forma* (plan cadastral) envoyée à l'opérateur [---] n'est pas posé à sa place (?), borne limite entre les *Tacapitani* et les *Nybgenii* ».

**Datation :** Cette inscription date du règne de Trajan, sans pouvoir en dire davantage.

116-CIL, VIII, 22788 = *ILTun*, 70

**Lieu de découverte :** Hr. Chenah.

**Condition de découverte :** Cippes trouvés par le commandant Donau aux environs d'Henchir Chenah.

**Support :**

- *Nature :* Cippes.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** La pierre a été trouvée en plusieurs fragments (a ; b ; c ; d ; e et f). Les noms des deux tribus sont gravés respectivement sur les deux côtés, les *Tacapitani* sur le côté oriental (e) et les *Nybgenii* sur le côté occidental (f). Le texte est très mutilé.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** Voir la bibliographie du texte précédent.

*[---]LA[---]I ex auctor[itate ---]N[---]/er III co(n)s(ulis) [---]B[---]inter Tac / [sec]undu(m) [f]orma(m) missa(m) sibi ab eo posu[it].*

**Datation :** Règne de Trajan, comme le précédent texte.

**Remarques**



Deux bornes limites<sup>1525</sup> ont été posées sur l'ordre de l'empereur Trajan (*ex auctoritate*) et conformément au plan cadastral envoyé à l'opérateur (*secundum formam missam sibi ab eo*) aux environs d'Hr. Chenah, au pied du Jebel Stiah, pour marquer la fin du territoire aux *Tacapitani* à l'Est et des *Nybgenii* à l'Ouest.

De la titulature de l'empereur, il ne subsiste que sa dénomination officielle dans le premier texte alors qu'elle est mutilée sur le second. Le gentilice *Caesar* est placé à la fin de séquence onomastique, ayant la fonction d'un surnom. La filiation est omise.

L'arpenteur a tenu à indiquer qu'il ne s'est pas acquitté entièrement de sa mission (*posita non potuit*) sur le premier texte. Pour P. Troussset, l'emplacement de la borne prévu par la *forma* coïncidant avec le sommet d'une montagne inaccessible, c'est donc au pied de celle-ci qu'il a placé son *terminus*<sup>1526</sup>. alors que la seconde borne a été érigée à sa place comme il est attendu (*[sec]undu(m) [f]orma(m) missa(m) sibi ab eo posu[it]*).

## Délimitation du territoire des *Arzosei*

### Bir Soltane

*F. n° XCVIII, Bir Soltane, au 1/100.000<sup>e</sup>, 8G 19' N 36G 97'E*

Bir soltane est un puits romain restauré<sup>1527</sup>, situé entre Sidi Mohammed Ben Aissa et Ksar Tarcine.

#### 117-Borne limite

*CIL*, VIII, 22763a (*ILS*, 9352) = *ILAf*, 30 = *ILTun*, 6.

**Lieu de découverte** : À 6 km au sud-ouest de Bir Soltane.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Borne ?
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : La borne a été trouvée en 3 blocs.

**Ch. ép.** : -

---

<sup>1525</sup> Selon P. Troussset, 1978, p. 135, « Les deux cippes sont trouvés l'un distant de l'autre dans la même région. Le premier (*CIL*, VIII, 22788), trouvé à 2700 m à l'est d'Hr. Chenah était gravé sur les quatre côtés ainsi que sur la base, le second (*CIL*, VIII, 22787), dont le lieu de découverte est mentionné en termes assez vagues dans le *CIL* « au pied du Jebel Stiah », était gravé sur trois côtés seulement, mais le texte central était plus développé que le document précédent ».

<sup>1526</sup> P. Troussset, 1978, p. 135.

<sup>1527</sup> P. Troussset, 1974, p. 89-90.

**Hdl.** : Bloc 3 : 3 à 3,2 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: Toussaint C<sup>ne</sup>, 1906, p. 232 ; Donau C<sup>ne</sup>, 1909a, p. 38 ; P. Gauckler, 1898, t. 2, p. 213 ; W. Barthel, 1911, p. 92 ; J. Desanges, 1962, p. 79 ; P. Troussset, 1974, p. 89-90 ; P. Troussset, 1978, p. 164.

*Ex aucto[ritate Imp(eratoris) Neruae] / Traiani [Caes(aris) Aug(usti)], / p(ontificis) m(aximi), tri[b(uniciae) pot(estatis) ---] Maba[----]Arzosei.*

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), [---]Maba[---] Arzosei».

**Datation** : L'inscription est difficilement datable. Nous ne connaissons ni la puissance tribunicienne, ni le nombre de consulats de Trajan. Elle date donc entre 98-117 ap. J.-C. sans que l'on puisse préciser d'avantage.

### **Remarques**

Borne limite placée en vertu de l'autorité de l'empereur Trajan. Les noms et les titres de l'empereur sont au génitif. La filiation manque. Le gentilice *Caesar* est intercalé entre *Traianus* et *Augustus*. Le chiffre après la puissance tribunicienne a disparu à cause de l'état de conservation de la pierre. Le troisième bloc donne le nom d'une tribu indigène, les *Arzosei*<sup>1528</sup> dont le territoire était limité par la borne.

### **Délimitation du territoire des *Suburbures***

#### **Chott el-Beïda**

*AAAlg, f. XVI, au 1/200.000<sup>e</sup>, Sétif, n° 472*

#### **118-Texte (1)**

R. Cagnat, 1903, p. 99 (*AE*, 1904, 144 ; *ILS*, 9380) = *ILAlg*, II-3, 7529 = *EConfines*, 66.

**Lieu de découverte** : Chott el-Beïda.

**Condition de découverte** : À la pointe nord-est du Chott el-Beïda, à 300 m environ de la limite extrême de ce Chott<sup>1529</sup>.

#### **Support** :

- *Nature* : Borne.

<sup>1528</sup> A propos les *Arzosei*- Arzuges, voir J. Desanges, 1989, p. 948-949.

<sup>1529</sup> L'*AE* donne le premier texte et fait seulement allusions au second. L.9 de ce texte permet de corriger la restitution d'un passage des actes des Arvales à la date de 117-118 (*CIL*, VI, 2078b, 22 et 32374), où il faut lire : *L. Pomponio Basso T. Sabino Barbaro cos.* et non *L[icij]nio B[arba]ro*, voir A. Degrassi, 1952, p. 35, n° 871.

- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Écriture** : Ligature de TH dans *Parthici*.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: M. Simon, 1934, p. 145 ; Y. Le Bohec, 1989, p. 371, not. 52 ; B. E. Thomasson, 1996, p.142, n° 20.

*Ex auctoritate / Imp(eratoris) Caesaris di/ui Neruae filii Neru[ae]/ Traiani Optimi / Aug(usti), Germ(anici), Dac(ici), / [P]arthici, fines / adsignati gen[ti] / Suburburum pe[r T(itum)] Sabinium / Barba[rum], / leg(atum) Aug(usti) propr(aetore).*

**Traduction** : « En vertu de l'autorité de l'Empereur César Nerva Trajan Très bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, les limites de la gens des *Suburbures* ont été assignées par T(itus) Sabinius Barbarus, légat impérial propréteur».

**Remarques** : Le commentaire de cette inscription sera fait en même temps que l'inscription suivante.

### 119-Texte (2)

R. Cagnat, 1903, p. 99 (*AE*, 1904, 144 ; *ILS*, 9381) = *ILAlg*, II-3, 7534 = *EConfines*, 67.

**Lieu de découverte** : Chott el-Beïda.

**Condition de découverte** : Trouvée à 8,5 km à l'est de l'inscription *ILAlg*, II, 7529 (*AAAlg*, f. XVI, Sétif, n° 473).

**Support** :

- *Nature* : Borne ?
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: Voir l'inscription précédente.

*Ex auct[oritate] / Imp(eratoris) Caes(aris) diui [Nervae filii] / Nervae Traiani O[ptimi] / Aug(usti), Ger(manici), Dacic(i), Part[hic(i), / fi]nes adsignati gent[i / S]uburburum per T(itum) Sa[bi]/nium Barbarum, leg(atum) / Aug(usti) propr(aetore).*

**Traduction :** Voir le texte précédent.

**Datation :** 116-117 ap. J.-C., Trajan prit le surnom *Parthicus* le 20/21 février 116. Nous avons un autre élément de chronologie, T. Sabinius Barbarus<sup>1530</sup> assure la légation impériale en 116-117 selon B. E. Thomasson, immédiatement après L. Acilius Strabo Clodius Nummus qui procéda à la délimitation du territoire des Musulames en 116. Donc, la délimitation du territoire des Suburbures a lieu fin 116-début 117, le décès de l'empereur le 7 ? août 117 est un *terminus ante quem*.

### **Remarques**

Deux bornes marquent les limites Sud de la tribu des *Suburbures*<sup>1531</sup>. Les deux textes se distinguent par le découpage des lignes et un certain nombre d'abréviations. Ils sont érigés sur l'ordre de l'empereur Trajan par le légat impérial propréteur T. Sabinius Barbarus. Dans les bornes limites des Musulames, *Caesar* est placé souvent entre *Traianus* et *Augustus* comme surnom et la filiation manque. Ici, ce n'est pas le cas. Le gentilice *Caesar* suit immédiatement le prénom impérial et il est écrit en entier sur le premier texte, alors qu'il est abrégé en *Caes.* sur le second. À la l.3 du texte (1) et à la l. 2 du texte (2) on lit *diui Nervae filii*). Le surnom *Optimus* fait unité avec *Augustus*. Les titres de victoires sont : *Germanicus*, abrégé en *Germ.* texte (1) et en *Ger.* texte (2) ; *Dacicus* est écrit par les trois premières lettres sur le texte (1) et abrégé en *Dacic.* sur le texte (2). Enfin, *Parthicus* est écrit en toutes lettres dans les deux cas.

Les deux inscriptions ne portent aucune indication numérale, ni un numéro d'ordre, ni la distance qui les sépare d'une autre borne voisine.

---

<sup>1530</sup> Y. Le Bohec, 1989, p. 376, affirme que T. Sabinius Barbarus est en Afrique en 116 ou 117.

<sup>1531</sup> A propos de l'air de mouvance des *Suburbures* voir M. Simon, 1934, p. 145 qui écrit en parlant du terrain de parcours de cette tribu « il s'étendait vers le nord jusqu'aux montagnes voisines de Djemila, limité en gros par une ligne dont Djemila à l'ouest et Milev à l'est marquent les points extrêmes. Vers le sud, il s'arrêtait sur les rives du Chott el- Beïda » ; P.-A. Février, 1967, p. 59, not. 74 et 1990, t. II, p. 125-126 et 129 ; J. Desanges, 1980, p.332-333, les *Suburbures* de Chott el-Beïda se trouvent plus à l'ouest que les *Suburbures Regiani* qui sont mentionnés par deux bornes de délimitation sous Vespasien, l'une trouvée à 3 km au nord-ouest de Tigisi (Aïn el-Bordj) et l'autre à 1 km à l'ouest de Bir Fraj (not.7 et 8 p. 332).

## Délimitation d'un/des territoires indéterminés

### Bled-Segui

#### 120-Borne limite

L. Decramer, 2002, p. 302, not. 57 (AE, 2006, 1669).

*Lieu de découverte* : Bled Segui.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Borne gromatique.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.*: 6 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: -

*Imp(eratoris) N[ervae Trai]/ani Cae[s(aris)] Aug(usti), / [Ger]m(anici), / [Da]c(ici), / O[p]t[imi princ(ipis)], / [pont(ificis) max(im)i], tribunicia potestate ---], / imp(eratoris) [---], / p(atris) p(atriae), [---] / [--- termi]ni [positi inter---].*

*Traduction* : « (En vertu de l'autorité de) l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, très bon prince, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), acclamé *Imperator* (tant de fois), père de la patrie [---]. Borne posée entre [---]».

*Datation* : 114-117 ap. J.-C. ; Trajan est qualifié d'*Optimus*, surnom qu'il a obtenu en 114, mais il n'est pas encore *Parthicus*, titre donné à l'empereur en février 116. Toutefois, le *terminus post quem* 114 n'est pas absolu car le surnom figure sur les textes de cet empereur dès 107 à Rusicade<sup>1532</sup>. Ainsi la disparition de l'itération des puissances tribuniciennes et des salutations impériales ne nous permet pas de rattacher le texte à une année précise du règne mais on est en 114 au moins avant le décès de l'empereur.

---

<sup>1532</sup> Cat. n° 73.

### ***Remarques***

Cette borne limite trouvée récemment présente une titulature complète y compris les titres de l'empereur sauf le consulat dont l'absence est due soit à l'état de conservation de la pierre ou à une omission. Ainsi, le surnom *Optimus* est associé à *princeps* et pas à *Augustus*. Il est à remarquer aussi que la filiation est omise et le gentilice *Caesar* fait unité avec *Augustus* comme un surnom.

La borne est placée en vertu de l'autorité de l'empereur certainement par le légat de la légion, entre deux territoires indéterminés puisque la pierre est brisée dans sa partie inférieure.

## **MAURETANIE CESARIENNE**

## Cherchel (*Iol-Caesarea*)

AAAlg, f. IV, au 1/200.000<sup>e</sup>, Cherchel, n° 16

Cherchel, l'antique *Iol -Caesarea*, se trouve à 27 km à l'ouest de *Tipasa*. A l'époque de César, elle fut la capitale du roi Bocchus de Maurétanie. Au début de l'Empire, le roi Juba y régna sous le protectorat romain. Il développa la ville dont il changea le nom en *Caesarea*. En 40 ap. J.- C., au moment de l'annexion du royaume de Maurétanie à l'empire romaine, *Caesarea* devint la capitale de la nouvelle province. Elle obtint de Claude le titre de colonie peu de temps après l'annexion : *Colonia Claudia Caesarea*<sup>1533</sup>.

### 121-Monument anonyme.

*CIL*, VIII, 20979.

*Lieu de découverte* : Cherchel (*Iol-Caesarea*).

*Condition de découverte* : Dans les thermes de Cherchel.

### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 0,28 m ; l : 0,45 m.

*État du monument* : Fragment d'une inscription mutilé de tous les côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 7 cm.

*Écriture* : Ligature de IB dans *trib(unicia)*.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[Im]p(erator) Caes (ar) / [Nerva ?] Traianu[s / Aug(ustus)---], trib(unicia) p[ot(estate) ---].

*Tarduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, [---], revêtu de la puissance tribunicienne, [---] ».

*Datation* : L'inscription date entre 98 et 117 ap. J.-C.

### *Remarques*

La titulature de l'empereur, dont seule la dénomination subsiste, est au nominatif. Il s'agit probablement d'une inscription impériale monumentale. Le lieu de la découverte de ce

<sup>1533</sup> *HN*, V. 20 ; C. Lepelley, 1981, p. 513.



fragment de plaque de marbre, dans les thermes de Cherchel et le cas du nominatif plaident en faveur de cette hypothèse.

**122-Diplôme militaire de l'année 107 ap. J.-C.**

*CIL*, VIII, 20978 (*AE*, 1892, 17 et 17 bis ; *ILS*, 2003) = *CIL*, XVI, 56.

*Lieu de découverte* : Cherchel (*Iol-Caesarea*).

*Condition de découverte* : Trouvées en 1891, à côté de la porte d'Alger dans une tombe.

**Support :**

- *Nature* : Deux plaquettes rectangulaires.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 0,165 m x 0,130 m.

*État du monument* : Le texte du diplôme est complet.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl* : E. Babelon, J.-A. Blanchet, 1895, p. 712, n. 2313 ; R. Cagnat, 1912, p. 266.

*Imp(erator) Caesar diui Neruae f(ilius) Nerua Traianus August(us), Germanicus, Dacicus, pontifex maximus, tribunic(ia) potestat(e) XI, imp(erator) VI, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), Equitibus et [p]editibus, qui militauerunt in alis tribus et cohortibus decem, quae adpellantur, I Neruiana Augusta Fidelis (miliaria) et II Thracum Augusta P(iae) F(idelis) et Parthorum, et I Augusta Neruiana Velox et I Corsorum c(iuium) R(omanorum) et I Pannoniorum et Nurritanorum et I Flauia Musulamiorum et I Flauia Hispanorum et II Brittorum et II Breucorum et II Gallorum et III Sugambrorum, et sunt in Mauretania Caesarensi sub T(ito) Caesarinio Macedone quinis et vicens pluribusue stipendiis emeritis dimissis honesta missione, item classicis, quorum nomina subscripta sunt, ipsis liberis posterisque eorum ciuitatem dedit et conubium cum uxoribus quas tunc habuissent, cum est ciuitas iis data aut si qu[i] caelibes essent, cum iis quas postea duxissent dum taxat singuli singulas A(nte) d(iem) VIII K(alendes) d(ecembres), C(aio) Iulio Longino, C(aio) Valerio Paullino co(n)s(ulibus), cohort(is) III Sugambrorum, cui praest T(itus) Claudius T(iti) f(ilius) Qui(rina tribu) Magnus expedite Louessio Maximi f(ilio) Bracar/ (augustano), descriptum et recognitum ex tabula aenea, quae fixa est Romae in muro post templum diui Aug(usti) ad Mineruam.*

*Q(uinti) Aemili Soterici.*

*C(aii) Iuli Etytychi.*

*T(ili) Iuli Heraclidae.*

*A(eli) Larci Phronimi.*

*C(aii) Pomptini Hylli.*

*P(ulii) Anni Trophimi.*

*C(aii) Norbani Primi.*

**Datation :** Ce diplôme date du huitième jour avant les calendes de décembre, c'est-à-dire du 24 novembre de l'an 107 ap. J.-C.

### **Remarques**

Le diplôme militaire de Cherchel est un extrait d'une constitution impériale promulguée le 24 novembre 107 ap. J.-C. Il est formé de deux tablettes de bronze. Un texte est gravé à l'intérieur et reproduit à l'extérieur. Il débute par la titulature de l'empereur au nominatif. Le *cognomen* honorifique *Augustus* abrégé *August.*, abréviation attestée pour la première fois. La même chose s'applique à la puissance tribunicienne qui est abrégée en *tribunic. potestat.* Le reste des titres sont *imp. VI, cos. V, p.p.* ; cette titulature peut s'expliquer tout d'abord par la nature juridique du texte, un extrait d'une constitution impériale. Les diplômes militaires sont des documents officiels à formulaire strict<sup>1534</sup> émanant directement de la chancellerie impériale ; en outre, il est affiché à Rome à des endroits déterminés, au Capitole, puis à partir de 90 ap. J.-C., les publications se faisaient derrière le nouveau temple du divin Auguste, *ad Mineruam*, près du temple de Minerve, ce qui est ce cas ici. Ce genre de document donne toujours une titulature complète.

L'empereur promulguait une loi (*lex data*) qui octroyait certains privilèges aux soldats ayant achevé 25 ans de service, et tout soldat pouvait en posséder une copie qu'on désigne sous le nom de diplôme militaire. Le titulaire de ce diplôme est Louessius, fils de Maximus, originaire de *Bracaraugusta*, en Citérieure, fantassin de la quatrième cohorte des Sicambres commandée par Titus Claudius Magnus.

Enfin, sur l'une de deux faces extérieures se lisent les noms de sept citoyens romains, qui sont des témoins.

---

<sup>1534</sup> La composition des diplômes militaires comprend toujours dix éléments : 1) La titulature de l'empereur ; 2) L'indication des unités concernées ; 3) La localisation de la province de garnison pour les auxiliaires ; 4) La mention du commandant d'armée ; 5) La reconnaissance des mérites ; 6) les privilèges octroyés ; 7) la date ; 8) le nom du bénéficiaire ; 9) le lieu de l'affichage de l'original ; 10) l'indication des témoins. En ce qui concerne les diplômes militaires voir l'étude de R. Cagnat, 1912, p. 302-306 ; M. Absil et Y. Le Bohec, 1985, p. 855-869.

## Sétif (*Sitifis*)

AAAlg, f. XVI, au 1/200.000<sup>e</sup>, Sétif, n° 364.

Sétif se trouve à 131 km à l'ouest de Constantine et à 38 km au sud-ouest de Djemila<sup>1535</sup>. Elle devient une colonie de vétérans sous Nerva comme l'indique sa titulature : *Colonia Neruiana Augusta Martialis Veteranorum Sitifensium*<sup>1536</sup>.

### 123-Dédicace à l'empereur Trajan.

L. Leschi, 1946, p. XV-XVI (AE, 1949, 42).

*Lieu de découverte* : Sétif (*Sitifis*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Bloc.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,40 m ; l : 0,92 m.

*État du monument* : « L'inscription complète sur trois côtés, elle est encadrée dans une moulure sommaire, il manque du reste fort peu de chose à gauche, où les lettres du début des lignes devaient se trouver sur une autre pierre »<sup>1537</sup>.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 3,5 cm.

*Lieu de conservation* : Sétif, Musée n° 214.

*Bibl.* : -

*[Imp(eratori)] Caesari diui Neruae f(ilio) Neruae / [T]raiano Aug(usto), Germ(anico), pont(i)ff(ici) max(imo), tr(ibunicia)(sic) / [p]ot(estate) II, co(n)s(uli) II, Col(onia) Neru(iana) Aug(usta) Mart(ialis).*

*Apparat critique* : L. 2 : omission du *i* de *pontifex*.

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 2<sup>e</sup> fois, consul pour la 2<sup>e</sup> fois, la Colonia Neruiana Augusta Martialis ».

*Datation* : Février-septembre (?) 98 ap. J.-C. La 2<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 97 au 9 déc. 98 et le second consulat du prince date du 1<sup>er</sup> janvier 98. La filiation et le

<sup>1535</sup> C. Lepelley, 1981, p. 497.

<sup>1536</sup> *CIL*, VIII, 8473.

<sup>1537</sup> L. Leschi, 1946, p. XV-XVI.

grand pontificat nous situent après février de la même année. Ce qui fait dater l'inscription entre février et le 9 déc. 98 ap. J.-C. Mais on peut préciser davantage la date. Ici, Trajan n'est pas encore père de la patrie. Il le fut probablement vers le mois d'octobre 98<sup>1538</sup>. Cette dédicace date des premiers mois de l'an 98 ap. J.-C.

### **Remarques**

Hommage rendu à l'empereur Trajan au cours du premier semestre de l'an 98. L'inscription de trois lignes lui attribue le prénom *Imperator*, le gentilice *Caesar* gravé en toutes lettres. Tous les deux sont décernés à l'empereur peu de temps après son adoption, le 27 octobre 97. Au moment de l'érection de cette dédicace, l'empereur précédent est déjà divinisé, *diuus Nerua filius*. *Sitifis* est une colonie déduite et peuplée de vétérans. Elle prend à sa charge d'élever cette dédicace à l'empereur pour célébrer son avènement à la tête de l'empire.

La référence à la communauté dans son ensemble, *Colonia Neruiana Augusta Martialis*, traduit la recherche de l'adhésion générale de l'ensemble des citoyens, reconnaissant à Nerva père adoptif de Trajan, bienfaiteur de leur cité.

### **124-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, VIII, 8464.

**Lieu de découverte** : Sétif (*Sitifis*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,64 m ; l : 0,66 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 6-4 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*Imp(eratori) Caesari / diui Neruae fil(io) / Neruae Traiano / Aug(usto), Germ(anico), Dacico,  
/ pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) / XIII, co(n)s(uli) V̄ , imp(eratori) VĪ ,*

---

<sup>1538</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

*p(atri) p(atriciae), / d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).*

**Apparat critique :** L. 1 : les **I** d'*Imp.* et de *Caesari* sont plus hautes que les autres lettres.

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 13<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, père de la patrie, par décret des décurions, dépense publique ».

**Datation :** L'inscription date de la 13<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de Trajan qui va du 10 déc. 108 au 9 déc. 109 ap. J.-C.

### **Remarques**

Base de statue dédiée à l'empereur Trajan en 109, sa 13<sup>e</sup> année de règne. C'est le second texte trouvé à *Sitifis* en l'honneur de cet empereur. D'habitude, le titre *Imperator* suit immédiatement la puissance tribunicienne. Cette fois ici, il est placé après le consulat. Le rédacteur du texte a changé l'ordre des titres et a avancé le consulat de l'avant dernière place à la seconde dans la suite des pouvoirs. Mise à part cette anomalie, les autres noms et titres de l'empereur sont cités selon l'usage avec des abréviations classiques.

La dédicace est érigée en vertu d'un décret des décurions et financée par le trésor public.

## Bornes milliaires

### La voie *Tasacora – Ad Regias*.

#### Sig

AAA Ig., f. XXI, au 1/200.000<sup>e</sup>, Mostaganem, n° 25

#### 125-Milliaire XXVI.

A. Fabre, 1911, XXXI, p. 202 (AE, 1911, 125).

*Lieu de découverte* : Sig.

*Condition de découverte* : Trouvée au pont du Sig, à 80 cm sous terre.

#### *Support* :

- *Nature* : Colonne demi-cylindrique.
- *Matériau* : Calcaire à lithothamnium.
- *Dimensions* : H : 1,60 m ; D : 0,35 m.

*État du monument* : Colonne brisée.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Écriture* : « L'inscription est parfaitement gravée en lettres régulières ».

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Caes(ar) diui Neruae / f(ilius) Nerua Traianus / Aug(ustus), Ger(manicus), Da(cicus), O(ptimus), p(ontifex) max(imus), / tr(ibunicia) p(otestate), p(ater) p(atriciae), [pro]cons[ul---], / co(n)s(ul) VI, a Tasaco/ra ad Regias / mil(lia) p(assum) XXVI.*

*Apparat critique* : À la l. 3 les lettres *OP. MAX.* sont traduits par l'abbé Fabre en "Très bon" et "grand pontife"<sup>1539</sup>, il faut donc les développer d'après lui en *Op(timus), p(ontifex) max(imus)*, et c'est ce qu'on a déjà admis dans notre travail ; mais une autre lecture des ces sigles est possible. Il semble bien d'après la description de l'auteur et la mise en page de l'AE qu'il n'existe pas d'espace entre les deux lettres O et P. Le surnom *Optimus*, tel qu'il apparaît sur les inscriptions d'Afrique, est abrégé en *Op.*, *Opt.* ou écrit en entier. Sous toute réserve, on peut développer *OP. MAX.* en *Op(timus) Max(imus)*. P. Romanelli, affirme que Trajan dans le milliaire du Sig porte les titres suivant : *Germanicus, Dacicus, Optimus Maximus*<sup>1540</sup>. En

<sup>1539</sup> A. Fabre, 1911, p. 203.

<sup>1540</sup> P. Romanelli, 1959, p. 331, not.1.

outre, les deux épithètes, se trouvent en Afrique au témoignage d'une inscription trouvée à *Rusicade* et date de 107 ap. J.- C.<sup>1541</sup>

**Traduction**<sup>1542</sup> : « L'empereur César Nerva Trajan, fils du divin Nerva, Auguste, Germanique, Dacique, Très bon, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, père de la patrie, proconsul (...), consul pour la sixième fois, de Tasacora à Regias, XXVI milles pas».

**Datation** : Le 6<sup>e</sup> consulat de Trajan date du 1<sup>er</sup> janvier 112 et le surnom *Optimus* attribué officiellement à Trajan entre 10 août-1<sup>er</sup> septembre 114. Cette inscription date entre septembre 114 et février 116 ap. J.-C. Trajan n'est pas encore *Parthicus*, il le fut le 20 février de la même année. Si l'empereur porte le titre *Proconsul* comme le propose l'Abbé Fabre, l'inscription sera antérieure au 8 septembre 116, car pour Th. Frankfort, Trajan a reçu du Sénat la 13<sup>ème</sup> salutation en même temps que le titre *Proconsul* à la suite de la prise de Ctésiphon<sup>1543</sup>. Mais une autre approche de datation est possible (voir ci-dessous).

### **Remarques**

La forme d'écriture est singulière. Le surnom *Dacicus* est abrégé d'habitude en *Dac.*, *Dacic.*, ou écrit en entier. Ici, il est abrégé par les deux premières lettres "Da." ; le chiffre de la puissance tribunicienne est omis. Le sigle *PP* qu'on développe en *p(ater) p(atriciae)* est placé juste après la puissance tribunicienne alors que d'habitude il se trouve à la fin de l'ensemble des titres réguliers de l'empereur.

Pour l'Abbé Fabre les lettres [---] CONS[---] pouvant être développé en *Proconsul*, mais ce titre dans les inscriptions est abrégé en *Procos.* mais ici on a seulement *Cons.* Est-ce qu'il est écrit tout entier ? L'auteur affirme que la fin de la quatrième ligne est difficile à déchiffrer. Rappelons que le titre occupe une place éminente dans la titulature, il précède la mention du consulat. Trajan est le premier empereur qui introduit ce titre dans sa titulature<sup>1544</sup>. Il l'a pris quand il était hors de Rome. Au moment de l'érection de cette borne, l'empereur était en Orient.

En conclusion, si la lecture de l'Abbé Fabre est correcte, le milliaire du Sig serait postérieur à septembre 116. L'omission des salutations impériales, l'emplacement des titres, l'absence du nombre des puissances tribuniciennes rendent cette inscription assez particulière.

---

<sup>1541</sup> Cat. n° 73.

<sup>1542</sup> Le texte traduit par A. Fabre, 1911, p. 202.

<sup>1543</sup> Th. Frankfort, 1962, p. 141.

<sup>1544</sup> Th. Mommsen, 1896, p. 119 ; M. Hammond, 1957, p. 20 ; J.-M. Lassère, 2005, p. 602.

La cinquième et la sixième ligne sont très nettes et nous donnent les noms de deux cités, les points repères : *Tasacora* et *Ad Regias*.



## **MAURETANIE TINGITANE**

## Oualili (*Volubilis*)

*Volubilis* est situé à 80 km au sud-est de la colonie augustéenne de *Banasa*. Pline l'Ancien l'appelle *Volubile Oppidum*<sup>1545</sup>. En 44 ap. J.-C., l'empereur Claude octroie à *Volubilis* le statut de municipes romain et d'autres privilèges à la suite d'une légation conduite par M. Valerius Seuerus<sup>1546</sup>. Celui-ci fut suffecte de la ville pérégrine avant de devenir duumvir du municipes<sup>1547</sup>. Pour J. Gascoü, le municipes est un *municipium ciuium Romanorum*<sup>1548</sup>.

### 126-Monument anonyme.

*IAM*-2-2, 373.

**Lieu de découverte :** Oualili (*Volubilis*).

**Condition de découverte :** -

#### **Support :**

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 0,20 m ; l : 0,18 m ; ép. : 0, 22 m.

**État du monument :** Fragment de plaque de marbre brisé de tous les côtés.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** l. 1 : 4,5 cm (le premier A : 3,1) ; l.3 : 4 cm (le V : 3,1).

**Lieu de conservation :** À Oualili (réserves).

**Bibl.:** L. Chatelain, 1941-1942, p. 196, n° 3.

[*Imp(erator) Caes(ar)---*] *Nerva / Traian[us---D]acicus[---]*.

**Tarduction :** « L'Empereur César [---] Nerva Trajan [---], vainqueur des Daces, [---] ».

**Datation :** L'inscription date entre 102 (le *cognomen Dacicus*) et 7 (?) août 117 ap. J.-C.

### **Remarques**

La titulature de l'empereur est au nominatif, elle commémore normalement la construction d'un monument indéterminé. L'inscription est postérieure à décembre 102 puisque Trajan ainsi est qualifié de *Dacicus*. Il est difficile de faire des remarques sur la base des restitutions proposées pour ce fragment d'inscription.

<sup>1545</sup> PA, *HN*, V, 5 ; J. Gascoü, 1982, p. 184.

<sup>1546</sup> J. Desanges, 1980, p. 94 ; *IAM*, 116.

<sup>1547</sup> *IAM*, 448.

<sup>1548</sup> J. Gascoü, 1982, p. 148.

### **127-Diplôme militaire.**

M. Euzennat, 1969, p. 117, n° 2 (*AE*, 1969-1970,742) = *RMD*-1, 15 = *IAM*-2-2, 803.

**Lieu de découverte :** Oualili (*Volubilis*).

**Condition de découverte :** « Fragment trouvé en 1958 à *Volubilis* sous le portique oriental de l'area du capitole, au nord de l'entrée»<sup>1549</sup>.

**Support :**

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : H : 0,037 m ; l : 0,037 m ; ép. : 0,15 m.

**État du monument :** La plaque est formée de trois parties qui se raccordent « la face extérieure est illisible».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 3 cm.

**Lieu de conservation :** Musée des antiquités, à Rabat.

**Bibl. :** -

*[Imp(erator) Caes(ar) diui Neruae f(ilius) Ner]ua Traia[nus, Augustus, Germanicus ?, Dacicus ?, Parthicus ?, po]nt(ifex) [max(imus), [---].*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, [vainqueur des Germains ? vainqueur des Daces ? vainqueur des Parthes ? pontife suprême, ---]».

**Datation :** Fragment de diplôme militaire datant du règne de Trajan (116/117 ap. J.-C. peut être) sans trop de précisions à cause du caractère fragmentaire de l'inscription.

### **Remarques**

Fragment d'un diplôme militaire trouvé à *Volubilis* formé de trois parties qui se raccordent selon M. Euzennat<sup>1550</sup>. Si la restitution est exacte, le texte date des dernières années du règne de Trajan.

<sup>1549</sup> M. Euzennat, 1969, p. 117, n° 2.

<sup>1550</sup> M. Euzennat, 1969, p. 117, n° 2.

## Sidi Ali Ben Ahmed (*Thamusida*)

### 128-Diplôme militaire de 104 ap. J.-C.

E. Papi, 2004, p. 255-258 (*AE*, 2004, 1891) = *Thamusida*, p. 288-290 (*AE*, 2009, 1798).

*Lieu de découverte* : Sidi Ali Ben Ahmed (*Thamusida*).

*Condition de découverte* : En 2001, lors de fouilles sur le haut plateau, dans une rue du quartier NE de la cité.

#### *Support* :

- *Nature* : Tablettes.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : Table I : 6,5 x 6,8 x 0,25 cm ; poids : 31,8g. ; Table II : 14 x 7 x ? cm.

*État du monument* : Deux fragments d'un diplôme militaire. Le fragment gauche de la Table I est carbonisé et très oxydé.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : Table I : 0,4 cm (face ext.) et 0,3 cm (face int.) ; Table II : 0,3 à 0,6 cm (face int.).

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*[Imp(erator) Caesar divi Ne]rvae f(ilius) Nerva Traianus / [Augustus, Germanic]us, Dacicus, pontifex max(imus), / [tribunicia pote]sta[t(e)] VIII, imp(erator) (I)V, co(n)s(ul) V, p(ater) [p(at)riae], / [equitibus et peditib]us qui militave[run]t in / [alis quinque et coh]ortibus decem et una qu[ae] / [appellantur I Ha]miorum sagittarioru[m Syrorum et III] Asturum [c(ivium) R(omanorum) et Augusta] c(ivium) R(omanorum) et Gem[elliana c(ivium) R(omanorum) et Gallorum Ta]ur[iana Torquata Victrix [c(ivium) R(omanorum) et I Ituraeor]um c(ivium) R(omanorum) [et I Asturum et Callaecorum c(ivium) R(omanorum) et I Celtiberorum et I Lemavorum c(ivium) R(omanorum) et I Bracarorum c(ivium) R(omanorum)] et II Hisp[anorum c(ivium) R(omanorum) et II Syrorum ](milliaria) sagittariorum c(ivium) R(omanorum) et III Asturum c(ivium) R(omanorum)] et III Gallo[rum c(ivium) R(omanorum) et V Delmatarum et sunt] in [Maur(etania) Ting(itana) sub]*

//

*[quae appellantur I Hamiorum sagittariorum Syrorum et III Asturum c(ivium) R(omanorum) et Augusta c(ivium) R(omanorum) et] / Geme[lliana c(ivium) R(omanorum) et Gallorum Tauriana] / Torquata Victrix [c(ivium) R(omanorum) et I Itu]/r(a)eorum c(ivium) R(omanorum) et I Ast[urum et Callaecorum c(ivium) R(omanorum) et I] / Celtiberorum et [I Lemavorum c(ivium) R(omanorum) et I Bra]/carorum c(ivium) R(omanorum) et II*

*[Hispanorum civium Romanorum) et II Syrorum] (milliaria) sagittari[orum civium Romanorum) et] / III Asturum civium Romanorum) et IIII Gallorum civium Romanorum) et V Delmatiarum et [sunt in [Maur(etania) Ting(itana)] / sub Lucio [---quinis et vicenis pluribusve stipendiis emeritis dimissis honesta missione quorum nomina subscripta sunt ipsis liberis posterisque eorum civitatem dedit et conubium cum uxoribus quas tunc habuissent cum est civitas iis data aut si qui caelibes] / [esse]nt cum i[is quas postea duxis]/[sent dum]taxat s[inguli singulas] / a(n)te d(i)em [---] / [---]Rub[ri]o Gallo [---]co(n)s(ulibus)] / [alae] Gemellian[ae cui praeest] / [---] Cluvius [---] / e[xx] gregale] / [---]E[---].*

**Datation** : 104 ap. J.-C.

**Remarques**

Diplôme issu d'une constitution impériale de 104 ap. J.-C. octroyée à l'armée de la Maurétanie Tingitane. Trajan est dans sa 8<sup>ème</sup> année de règne, il est consul pour la 5<sup>ème</sup> fois depuis 103 et fut salué *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois au cours de l'année 102 lors de la première guerre dacique. A la l.3 de la tablette I, le chiffre des acclamations impériales fut corrigé en ajoutant (I) au V. Trajan n'est pas encore salué *Imperator* pour la 5<sup>ème</sup> fois, il le fut en 106, soit deux ans après la promulgation de cette constitution. La datation semble assurée par le consulat de Rubrius Gallus<sup>1551</sup>.

Ce diplôme nous révèle le nom du préfet, Cluvius. Le nom du bénéficiaire a disparu à cause de l'état de conservation des tablettes.

---

<sup>1551</sup> *PIR*<sup>2</sup>, R, 128.

## Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*)

*Banasa* est localisée par l'épigraphie sur la rive droite du Sebou<sup>1552</sup>. Elle obtient le statut de colonie entre 33 et 27 av. J.-C., et se nomme : *Colonia Iulia Valentia Banasa*. Au début du règne de Marc Aurèle, vers 162 ap. J.-C., elle s'appelle *Aurelia Banasa*<sup>1553</sup>.

### 129-Dédicace à l'empereur Trajan.

R. Thouvenot, 1946-1949, p. 437, n° 4 ; IAM-2-1, 92.

*Lieu de découverte* : Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*).

*Condition de découverte* : Trouvée en 1947 à *Banasa*, au pied du prétendu *macellum*.

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H.: 0,31 m ; l : 0,535 m ; ép. : 0,031 m.

*État du monument* : Fragment de plaque de marbre brisé en deux morceaux.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 7 cm.

*Écriture* : Points triangulaires.

*Lieu de conservation* : Au Musée des antiquités, à Rabat.

*Bibl.* : -

[*Imp(eratori) Caesari diui Neruae f(ilio) Neruae / Traiano Aug(usto), Germanico, Dacico, pontif(ici) / max(imo), t]ribunici/[a potest(ate) ---], imp(eratori) / VI, co(n)s(uli) V, p(atri) p(atriciae)*].

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), salué *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie ».

*Datation* : Trajan acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois pour le succès de la deuxième guerre dacique entre août et novembre 106 ap. J.-C. qui est le *terminus post quem* de cette dédicace, mais elle peut aller jusqu'à la fin de l'année 111 (fin de son 5<sup>e</sup> consulat), car Trajan revêt son VI<sup>e</sup> consulat entre le 1<sup>er</sup> et le 13 janvier ? 112 ap. J.-C.

<sup>1552</sup> J. Desanges, 1980, p. 93.

<sup>1553</sup> *CIL*, VIII, 21819 ; *AE*, 1948, 115.

## Remarques

Cette dédicace décerne à l'empereur ses différents noms et titres dont certains sont gravés en toutes lettres, le gentilice *Caesar* et les surnoms de victoires *Germanicus* et *Dacicus*. La pierre est brisée, ce qui a fait disparaître le chiffre de la puissance tribunicienne écrit par *tribunicia potest*. Les autres titres contribuent à resserrer la fourchette chronologique. Par conséquent, on doit avoir *tribunicia potest*. (X, XI, XII, XIII ou XIV). Trajan est le seul empereur à avoir été en même temps *Imp. VI et Cos. V*, pendant l'intervalle de cinq ans. C'est une époque pacifique.

On ignore les circonstances de cette dédicace trouvée en deux fragments. Il s'agit d'une plaque scellée peut être à une base de statue.

### 130-Diplôme militaire de l'année 109 ap. J.-C.

R. Thouvenot, 1935, p. 408-415 (*AE*, 1936, 70) ; *CIL*, XVI, 161 ; R. Cagnat, 1936-1937, p. 147-149 (*AE*, 1937, 25) ; R. Thouvenot, 1941, p. 80-82, n° 49 (*AE*, 1941, 113) ; R. Thouvenot, 1951, p. 138-145, pl. XXIX et XXX et p. 179-180 (*AE*, 1951, 270) ; *IAM*, 2-1, 235.

**Lieu de découverte** : Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*).

**Condition de découverte** : Tablette trouvée en 1935, au nord du *forum*, dans une grande pièce, près d'une boulangerie.

#### Support :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : H : 0,18 m ; l : 0,13 m ; ép. : 0,01 m.

**État du monument** : « Tablette de bronze un peu écornée au coin supérieur droit et tordue au bas dès l'antiquité » (R. Thouvenot).

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Écriture** : « La gravure est excellente au recto, le verso est bien moins soigné ».

**Lieu de conservation** : Musée des antiquités, à Rabat.

**Bibl.** : -

*[Im]p(erator) Caesar diui Neruae f(ilius) Nerua Traian(us) Aug(ustus), Germanic(us), Dacic(us), pontif(ex) maxim(us), tribunic(ia) potest(ate) XIII, imp(erator) VI, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), Equitibus et peditibus qui militauerunt in alis duabus et cohortibus sex quae appellantur I Hamiorum Sagittariorum et III Asturum P(iae) F(idelis) c(iuium) R(omanorum), et I Ituraeorum c(iuium) R(omanorum) et I Lemauorum c(iuium) R(omanorum) et II*

*Hispanorum c(iuium) R(omanorum) et II Hispana c(iuium) R(omanorum) et III Gallorum c(iuium) R(omanorum) et V Delmatorum et sunt in Mauretania Tingitana sub M(arco) Clodio Catullo, quinis et vicens pluribusue stipendiis emeritis dimissis honesta missione quorum nomina subscripta sunt, ipsis, liberis posterisque eorum ciuitatem dedit et conibium cum uxoribus quas tunc habuissent cum est ciuitas iis data, aut, si qui caelibes essent, cum iis quas postea duxissent dumtaxat singuli singulas pr(idie) idus oct(obres) C(aio) Iulio Proculo, C(aio) Aburnio Valente co(n)s(ulibus), Alae I Hamiorum Sagittariorum cui praest C(aius) Maesius, C(aii) f(ilius), Pal(atina tribu), Tertius, ex gregale Bargati Zaei f(ilio), Hamio et Iuliae Iuli f(iliae) Deisata ux(ori) euis, Surae et Zenae f(iliae) eius, et Saturnino f(ilio) eius descriptum et recognitum ex tabula aenea quae fixa est Ro[m]ae in muro post [te]mplum diui Aug(usti) ad M[ine]ruam.*

*[P(ublili) At]ini Amerim[ni]*

*C(aii) I]ul[i Pa]rat[i]*

*C(aii) Tutican[i Saturnini]*

*M(arci) Iuli [Clementis]*

**Datation :** Ce diplôme militaire date des ides d'octobre 109 ap. J.-C. C'est-à-dire du 14 octobre de l'an 109 ap. J.-C.

### **Remarques**

Tablette de bronze trouvée à *Banasa* dans le quartier sis au nord du *forum*. Elle est datée exactement du 14 octobre 109 ap. J.-C. En tête, figure la titulature de l'empereur au nominatif. Plusieurs noms et titres sont gravés en toutes lettres dont seule la désinence du nominatif manque : le surnom *Traian(us)*, d'habitude ce titre est gravé en toutes lettres, les *cognomina ex virtute Germanic(us)* et *Dacic(us)*, le grand pontificat : *pontif(ex) maxim(us)*. Les titres officiels sont *tribunic. potest. XIII, imp. VI, cos. V* et *p.p.* Cette titulature n'est pas sans intérêt. C'est un élément de chronologie précis évoquant l'ensemble des pouvoirs de l'empereur.



Le bénéficiaire de ce diplôme Bargates<sup>1554</sup> est un syrien d'origine. La formule qui termine le diplôme est le lieu où était affiché l'original, derrière le temple du divin Auguste.

### **131-Diplôme militaire de l'année 109 ap. J.-C.**

M. R. Thouvenot, 1951, p. 432-433 (*AE*, 1952, 46) = *CIL*, XVI, 162, pl. IX, a et b = *IAM*-2-1, 236.

**Lieu de découverte** : Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*).

**Condition de découverte** : Plaque trouvée en printemps de 1951 à *Banasa*, au sud du Capitole.

#### **Support :**

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 0,076 m x 0,057 m.

**État du monument** : Fragment de plaque de bronze.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Écriture** : "La gravure est excellente sur les deux faces".

**Lieu de conservation** : Musée des Antiquités, à Rabat.

**Bibl.** : -

*[Imp(erator) Caesar diui Neruae f(ilius) Nerua Traianus Aug(ustus), Germanicus, Dacicus, pontif(ex) maximus, tribunic(ia) potest(ate) XIII, imp(erator) VI, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae)], [Equitibus et peditibus qui militauerunt in alis --- et cohortibus --- quae appellantur --- et ---] r (...) et I As[tur(um) et Callaecor(um) et I] Celtiberor(um) c(iuium) R(omanorum) et --- c(iuium) R(omanorum) et III Astur(um) c(iuium) R(omanorum), [et sunt in Mau]retania Tingitana sub M(arco) Clodio Cat]ullo quinis et vi[cenis pluribus]e stipendiis emeritis dimissis honesta missione, [quorum nomin]a subscripta sunt, [ipsis, liberis posterisque] eorum ciuitatem [dedit et conubium] cum uxoribus quas [tunc habuissent cu]m est ciuitas iis data, aut, siqui caelibes essent, cum iis quas [postea duxissent du]mtaxat singuli [singulas, pr(idie) id]us octob(res) [C(aio) Iulio Proculo, C(aio) Abur]nio Valente co(n)s(ilibus).*

*[alae ou cohort(is) ---] um C(iuium) R(omanorum) cui praest [---] Priscus [ex equi ou pedi]te[ ---] cti f(ilio), Thrac(i). [Descriptum et recognit]um ex tabula ae[nea quae fixa est Ro]mae in muro post [templum diui Aug(usti) ad] Mineruam.*

---

<sup>1554</sup> Le nom du bénéficiaire du diplôme, Bargates, est accompagné du nom de sa femme qui s'appelle Iulia fille de Iulius. Pour R. Thouvenot, 1941, p. 81, son surnom *Dei Sata* est issu de l'un de ces noms sémitiques dits théophores. Leurs enfants, l'aîné s'appelle Zaena et l'autre Saturninus, nom particulièrement fréquent en Afrique.

**Datation** : Diplôme militaire date du 14 octobre 109 ap. J.-C. comme le précédent.

**Remarques**

Les éditeurs des *IAM* ont restitué la titulature de l'empereur Trajan grâce au diplôme précédent qui date du même jour que celui-ci. Le même jour, Trajan a délivré deux constitutions impériales stipulant certains privilèges aux soldats des unités auxiliaires qui tenaient garnison en Maurétanie Tingitane. Pourtant, le texte présente des abréviations différentes du diplôme qui précède. Les deux consuls sont C. Iulius Proculus et C. Aburnius Valens.

Nous n'avons pas le nom du bénéficiaire ni son corps de troupe. Nous savons seulement qu'il est d'origine thrace. Le nom en du préfet est inconnu, son surnom est Priscus. A la lumière du texte précédent, le procurateur de la Maurétanie Tingitane était Clodius Catullus qui a donné un certificat de bonne conduite (*honesta missio*) aux vétérans qui terminaient 20 ans de service.

**132-Diplôme militaire de 114 ap. J.-C.**

R. Thouvenot, 1951, p. 434-436 (*AE*, 1952, 47) = *CIL*, XVI, 165 et pl. XI, a et b = *IAM*-2-1, 237.

**Lieu de découverte** : Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*).

**Condition de découverte** : Tablette trouvée au printemps de 1951, au sud du Capitole au même endroit que (*IAM*-2-1, 236).

**Support** :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 0,77 m x 0,05 m.

**État du monument** : Fragment d'une tablette de bronze.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Écriture** : Gravure également très bonne d'après R. Thouvenot.

**Lieu de conservation** : Musée des Antiquités, à Rabat.

**Bibl.** : -

[*Imp(erator) Caesar diui Neruae f(ilius) Nerua] Traianus Optim(us) [Aug(ustus), Germ(anicus), Dacic(us), pont(ifex) max(imus), tr]ibunicia potest(ate) [----, imp(erator) ---, co(n)s(ul) ---], p(ater) p(atriciae), equitib(us) et peditib(us) qui militaue]runt in alis quin[que et cohortibus decem, qua]e appellantur I [*Hamior(um) Syrorum Sagit(taria) et III Astur(um)**

*c(iuium) R(omanorum) P(iae) F(idelis) et Augusta c(iuium) R(omanorum) et Gemellian(a) c(iuium) R(omanorum) et Gallor(um) Taurian(a) tor]quata Victrix c(iuium) R(omanorum), [et I Ituraeorum c(iuium) R(omanorum) et I Astur(um) et Callaecor(um) et Celtibe[r(um) c(iuium) R(omanorum) et I Lemauor(um) c(iuium) R(omanorum) et II H]ispana c(iuium) R(omanorum) et II (miliaria) Sa[gittaria et II Hispanorum c(iuium) R(omanorum) et III] Astur(um) c(iuium) R(omanorum) et III [Gallor(um) c(iuium) R(omanorum) et V Delmator(um) c(iuium) R(omanorum), q]uae sunt in Mau[retania] Tingitana sub L(ucio) Seio Auito, quinis et vi[cenis pluri]busue stip(endiis) emeritis dimissis [honestam missione] [quorum nomina] subscripta sunt, ipsis, [liberis posterisque eorum, ciuitatem] ded(it) et conub(ium) [c]um ux[oribus quas tunc habuissent], cum est ciuit(as) is d[at(a), aut, siqui caelibes essent, cum is quas postea duxissent dumtaxat singuli singulas].*

[A(nte) d(iem) ---].

**Datation :** Trajan étant nommé *Optimus* à partir de septembre 114, ce diplôme date entre septembre 114-7 ? août 117 ap. J.-C., date du décès de l'empereur.

### **Remarques**

Les éditeurs de l'*IAM* n'excluent pas que la titulature de l'empereur peut comporter l'épithète *Parthicus* après *Dacicus*. Dans ce cas, la loi serait promulguée entre le 20 février 116 et août 117, sans que nous puissions préciser mieux la date de la décision impériale, d'autant plus que nous ne connaissons ni la puissance tribunicienne ni les noms des consuls. Les noms et les titres impériaux sont placés dans l'ordre habituel. Le nom du bénéficiaire est inconnu. On a seulement le nom du procurateur L. Seius Auitus.

### **133-Dédicace à l'empereur Trajan.**

R. Thouvenot, 1946-1949, p. 437, n° 2 ; *IAM-2-1*, 89.

**Lieu de découverte :** Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*).

**Condition de découverte :** Trouvée en 1947, à l'ouest du prétendu *macellum*.

### **Support :**

- *Nature :* Plaque.
- *Matériau :* Marbre.
- *Dimensions :* H : 0,36 m ; l : 0,32 m ; ép. : 0,036 à 0,40 m.

**État du monument :** Fragment de plaque de marbre brisé à gauche et incomplet en bas.

**Ch. ép.:** -

**Hdl. :** 8 cm (l. 1) ; 5,5 cm (l.2) ; 4,5 cm (l. 3).

**Lieu de conservation** : Musée des Antiquités, à Rabat.

**Bibl.** : -

[Imp(eratori) Caes(ari) diui N]eruae f(ilio) / [Neruae Traiano Aug(usto)], Germa/[nico ---], trib(unicia) / [pot(estate)---].

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, [---], revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), [---] ».

**Datation** : 98 et 117 ap. J.-C. sans qu'on puisse préciser davantage.

**Remarques**

L'état fragmentaire de l'inscription ne nous permet pas de rapporter le texte à une année précise du règne de Trajan. Comme la titulature est dans sa majeure partie restituée, elle ne pourra pas faire l'objet de commentaire assuré. C'est la seconde dédicace érigée en l'honneur de l'empereur Trajan trouvée aux environs du *macellum*.

**134-Monument anonyme.**

M. Euzennat, J. Marion, 1960, p. 568, n° 19 ; IAM-2-1, 90.

**Lieu de découverte** : Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 0,11m ; l : 0,31 m ; ép.: 0,031 m.

**État du monument** : Fragment de plaque de marbre brisé en deux morceaux.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 7 cm

**Lieu de conservation** : Musée des Antiquités, à Rabat.

**Bibl.** : -

[---Ne]rva Tr[aianus---].

**Datation** : 98 / 117 ap. J.-C.

**Remarques**

Il s'agit peut être d'un dédicace monumentale. L'intitulé impérial au nominatif plaide en faveur de cette hypothèse. Seuls sont conservés, les deux *cognomina* héréditaires de l'empereur.

### 135-Monument anonyme.

IAM-2-1, 91.

*Lieu de découverte* : Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 0,78 m ; l : 0,9 m ; ép. : 0,42 m.

*État du monument* : Fragment de plaque de marbre.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 5 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[---*Ner*]ua T[raianus---] ?

*Datation* : 98 / 117 ap. J.-C.

#### *Remarques*

Comme le texte précédent, seuls les *cognomina* héréditaires de l'empereur subsistent. Si la restitution est bonne, l'intitulé impérial est au nominatif.

### Tanger (*Tingi*)

*Tingi* obtient le rang de municipes d'Auguste entre 33 et 25 av. J.-C.<sup>1555</sup> Quand Claude prend la décision de partager la Maurétanie en deux provinces, il a dû procéder à une nouvelle déduction à *Tingi* en agrandissant le territoire de la colonie, qui s'appelle *Colonia Iulia Claudia*<sup>1556</sup> et devint la capitale de la Maurétanie occidentale, appelée plus tard Maurétanie Tingitane.

### 136-Dédicace à P. Besius Betuinianus Caius Marius Memmius Sabinus.

*CIL*, VIII, 9990 (*ILS*, 1352) ; T. Nagy, 1968, p. 289-295 (*AE*, 1968, 419 = 654) ; *ILM*, 5.

*Lieu de découverte* : Tanger (*Tingi*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Base.

---

<sup>1555</sup> J. Desanges, 1980, p. 83, montre que *Tingi* devenait apparemment un municipe de citoyens romains ou une colonie romaine dès 38 av. J.-C. ; J. Gascoü, 1982, p. 146-147.

<sup>1556</sup> J. Gascoü, 1982, p. 147.

- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** :

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Musée d'Oxford.

**Bibl.**: M. Besnier, 1904, 5 ; *PIR*<sup>2</sup>, B, 112 ; J. Carcopino, 1943, p. 179-180 ; H.-G. Pflaum, 1950, p. 142-144 ; B. E. Thomasson, 1960, II, p. 293-294 ; J. Fitz, 1970, pp. 99-106 ; M. Racht, 1970, p. 169-170 ; J. M. Roldan Hervas, 1974, pp. 127-128 ; *PME*, B21, p.182 et Suppl. II ; B. E. Thomasson, 1984, 419, n°6 ; A. Magioncalda, 1989, Table Ib, p. 28 et II b, p. 143-144 ; J. M. Ojeda Torres, 1993, p. 53, n° 5.

*P(ublio) Besio, P(ublili) f(ilio), Quir(ina tribu) Betuiniano / C(aio) Mario Memmio Sabino, / praef(ecto) coh(ortis) I Raetorum, trib(uno) leg(ionis) X̄ G(eminae) P(iae) F(idelis), / praef(ecto) Alae Dardanorum, procuratori / Imp(eratoris) Caesaris Neruae Traiani Aug(usti), Germ(anici), Dacici / monetae, proc(uratori) prouinc(iae) Baeticae, proc(uratori) XX̄ hereditatium), proc(uratori) proleg(ato) prouinc(iae) Mauretaniae Tingitanae, donis donato ab / Imp(eratore) Traiano Aug(usto) bello Dacico, corona murali, uallari, hastis pur(is), uexillo argent(eo), / exacti exercitus.*

**Traduction** : « À Publius Besius Betiunianus Caius Marius Memmius Sabinus, fils de Publius, de la tribu *Quirina*, préfet de la I<sup>e</sup> Cohorte *Raetorum*, tribun de la X<sup>e</sup> légion *Gemina Pia Fidelis* et préfet de l'*ala Dardanorum*, procureur de la monnaie de l'empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, procureur de la province de Bétique, procureur pro légat de la province de Maurétanie Tingitane, décoré par l'empereur Trajan Auguste à l'occasion de la guerre dacique d'une couronne murale, d'un fanion, d'une haste pure, d'un enseigne en argent, les *exacti* de l'armée».

**Datation** : Cette inscription doit être antérieure à la fin d'août 114, puisque Trajan n'y est pas dit *Optimus*, et postérieure à 102, l'empereur est déjà *Dacicus*. Les éditeurs des *ILM* placent les trois procuratèles de Besius et son accession au poste de Tingitane entre la fin de 106 et août 114. Par conséquent, le texte pourrait alors être situé entre 110/112 et août 114.

**Remarques**

Base honorifique érigée à *Tingi* par les *exacti* de l'armée (*exercitus*) à leur chef, le procureur de Maurétanie Tingitane, P. Besius Betiunianus Caius Marius Memmius Sabinus.

La carrière équestre de celui-ci est rédigée dans l'ordre ascendant. Après avoir rempli ses trois milices équestres, il a géré successivement une série de procuratèles. Au début, il fut procureur de la monnaie impériale, sous Trajan, déjà *Dacicus*, donc postérieurement à décembre 102. L'empereur est appelé comme suit : *Imp. Caesar Nerua Traianus Aug., Germ., Dacicus*. Cette dénomination est plus détaillée qu'à l'ordinaire, le gentilice *Caesar* et le surnom *Dacicus* sont écrits en toutes lettres, explique la nouveauté de ce poste. La monnaie romaine de trois espèces dépend depuis Trajan d'un *procurator monetae*<sup>1557</sup>. C'est un haut fonctionnaire nommé par l'empereur. P. Besius fut peut être le premier titulaire ce qui pourrait expliquer une titulature plus développée. Puis, Besius fut procureur financier de Bétique, ensuite, procureur de la *vicesima hereditatium* à Rome et enfin procureur-gouverneur de Maurétanie Tingitane comme *pro legato*.

P. Besius est décoré à deux reprises par l'empereur Trajan, une première fois à la fin de la première guerre dacique, au titre du préfet de la première cohorte des Rhètes, et à nouveau, à la fin de la seconde guerre dacique, en tant que préfet de l'aile des Dardaniens<sup>1558</sup>. L'empereur est désigné par le prénom impérial, son nom personnel *Traianus* et le *cognomen* honorifique *Augustus*. Il paraît probable que le commanditaire a jugé inutile de répéter la dénomination complète de l'empereur.

---

<sup>1557</sup> J. Beaujeu, 1966, p. 1535.

<sup>1558</sup> Pour J. Carcopino, 1943, p. 179 -180, c'est en qualité de procureur faisant fonction de légat, que P. Besius, a reçu de Trajan des décorations militaires en récompense de ses services dans la guerre dacique. H.-G. Pflaum, 1950, p. 143, suivi par J. Gascou, admet que le rejet de la mention des décorations n'a pas eu de signification chronologique, et conclue que ces décorations ont été obtenu en deux temps. P. Besius aurait été d'abord décoré en qualité de préfet de la première cohorte des Rhètes en garnison en Rhétie, d'une couronne et d'une haste pure et aurait obtenu une autre couronne, une autre haste pure et le fanion après son avancement au poste de préfet de l'aile des Dardaniens.

# **PROVINCES IBERIQUES**

## **BETIQUE**



## **Azuaga (*Municipium Flavium V...*).**

### **137-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, IP/7, 887a.

**Lieu de découverte :** Azuaga (*Municipium Flavium V(...)*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

**Ch. ép.:** -

**Hdl.:** -

**Lieu de conservation:** -

**Bibl.:** -

*Imp(eratori) Caesari / divi Nervae f(ilio) / Nervae Traiano / Optimo Aug(usto), Ger(manico), /Dacico, pontif(ici) / maxim(o), tribun(icia) / potes[t(ate)] XVIII, imp(eratori) XI, / co(n)s(uli) VI, p(atri) p(atriciae), / d(ecreto) d(ecurionum), M(unicipium) F(lavium) V(...), / p(ecunia) p(ublica) f(ecit) d(edicavit).*

**Traduction:** « À l'Empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 19<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 11<sup>ème</sup> fois, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, décret des décurions, le municipe flavien V() a fait et a dédié (ceci) aux frais publics».

**Datation :** 115 ap. J.-C., Trajan a revêtu la 19<sup>ème</sup> puissance tribunicienne entre le 10 déc. 114 et le 9 déc. 115 et salué *Imperator* pour la 11<sup>ème</sup> fois au cours de l'année 115.

### **Remarques**

Hommage officiel rendu par le municipe flavien à l'empereur Trajan au cours de la guerre parthique, en 115, après qu'il fut acclamé *Imperator* pour la 11<sup>ème</sup> fois. Les surnoms et les titres de l'empereur sont cités dans l'ordre habituel sans omission ni interversion. La

dédicace est érigée suite à un décret municipal et financée de la caisse publique. On ignore la nature du support mais il s'agit vraisemblablement d'une base de statue.

### **138-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, II, 1028 = 5543 (*AE*, 1971, 170b) = *ERCollippo*, 46 ; A. V. Stylow, 1991, p. 13-15, n° 2 (*AE*, 1993, 1016) = *CIL*, II<sup>2</sup>/7, 888 (*HEp*, 5, 50).

**Lieu de découverte :** Azuaga (*Municipium Flavium V(...)*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : Pierre de schiste et de quartz blanc.
- *Dimensions* : 0,108 m x 0,66 m x 0,48 m.

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** D. de Pinho Brandão<sup>1559</sup>, 1972, p. 139-140.

*Imp(eratori) Caesari / divi Nervae f(ilio) / Nervae Traiano / Optimo Aug(usto), Ger(manico), / Parthico, / Dacico, pontif(ici) / maxim(o), tribun(icia) / potest(ate) XVIII, imp(eratori) XI, / co(n)s(uli) VI, p(atri) p(atriciae), / d(ecreto) d(ecurionum), m(unicipium) F(lavium) V(...), / p(ecunia) p(ublica) f(ecit) d(edicavit).*

**Traduction :** « À l'empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, vainqueur des Parthes, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 19<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 11<sup>ème</sup> fois, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, décret des décurions, le municipe flavien V(...) a fait et a dédié (ceci) aux frais publics».

**Datation :** 115/116 ap. J.-C. ; Trajan est revêtu de la 19<sup>ème</sup> puissance tribunicienne entre le 10 déc. 114 et le 9 déc. 115 et salué empereur pour la 11<sup>ème</sup> fois en 115. Mais, le surnom *Parthicus*, accordé à l'empereur en février 116, permet de dater le texte de l'année 116.

---

<sup>1559</sup> L'auteur termine son étude dans *Conimbriga* sous le n° XLV-LXVI, sur deux inscriptions dont l'attribution à Collipo (São Sebastião do Freixo) ou à la région de Leiria ne doit plus être admise. Selon l'auteur, la dédicace à Trajan ne provient pas de Leiria, comme cela a été parfois supposé.

## Remarques

Un second hommage rendu par le municipes flavien à l'empereur Trajan en 115 ap. J.-C. ; on remarque que le surnom *Parthicus* est intercalé entre *Germanicus* et *Dacicus* ce qui est inhabituel puisque *Parthicus* se trouve d'habitude en troisième position. Ainsi, l'ordo du municipes flavien a décrété la mise en place de la statue de Trajan vraisemblablement en 115, mais un retard dans l'exécution du monument<sup>1560</sup> implique une mise à jour du formulaire impérial et l'addition du surnom *Parthicus* (1.5), adopté en 20-21 février 116, écrit en petites lettres. La dédicace est érigée suite à un décret des décurions et financée *pecunia publica*.

### 139-Dédicace à Matidia Augusta.

*CIL*, II, 5549 (*ILER*, 1263) = *CIL*, II<sup>2</sup>/7, 890.

*Lieu de découverte* : Azuaga (*Municipium Flavium V(...)*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Matidiae / Augustae / Imp(eratoris) Caes(aris) divi / Nervae f(ili) Nervae / Traiani Optimi / Aug(usti), Germ(anici), Dacici, / sororis f(iliae), decreto [d(ecurionum)], / M(unicipium) F(lavium) V(...), / p(ecunia) p(ublica), f(ecit) d(edicavit).*

*Traduction*: « À Matidia Augusta nièce de l'Empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, décret des décurions, le municipes Flavien V(...) a fait et a dédié aux frais publics».

---

<sup>1560</sup> *HEp*, 5, 50 : « La présence de *Parthicus* entre *Germanicus* et *Dacicus* qui est étrange à l'ordre habituel, est considérée plutôt comme un retard dans l'exécution du monument par une mise à jour du reste du formulaire impérial, pourrait avoir l'explication suivante : par la puissance tribunicienne, le titre *Imperator* et le consulat, l'ordo a décrété la mise en place de la statue de Trajan en l'an 115 puis le titre *Parthicus*, adopté en 20-21 février 116, a été intercalé et écrit en petites lettres ».

**Datation :** 114/115 ap. J.-C. ; Trajan ainsi est qualifié d'*Optimus*, surnom qu'il a obtenu en 114 et pas encore de *Parthicus* (116 ap. J.-C.).

**140-Dédicace à Matidia Augusta.**

*CIL*, II, 2341 = 5546 (*ILER*, 1264) = *CIL*, II<sup>2</sup>/7, 889.

**Lieu de découverte :** Azuaga (*Municipium Flavium V(...)*).

**Condition de découverte :** Dans la forteresse.

**Support :**

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*Matidiae Augustae / Imp(eratoris) Caes(aris) divi Nervae / f(ili) Nervae Traiani / Optimi Aug(usti), Germ(anici), Dacici, / Parthici, sororis [f(iliae)].*

**Traduction :** « À Matidia Augusta, nièce de l'empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes ».

**Datation :** 116/117 ap. J.-C.

**Remarques**

Deux dédicaces à *Matidia Augusta*, date l'une de 114/115 et l'autre de 116/117. Ainsi Trajan est évoqué comme un proche parent et porte une titulature constituée essentiellement de sa dénomination officielle et les surnoms de victoire. Il est probable que les autorités du municipe flavien ont dédié un groupe statuaire à la famille impériale. La dédicace à *diva Marciana*, sœur de l'empereur Trajan, appartient semble-t-il à ce même groupe statuaire. Mise à part la dédicace à Matidia de l'année 114/115, qui est peut être incomplète, et la dédicace à *Diva Marciana*, brisée dans la partie inférieure, les autres textes présentent les mêmes circonstances grâce à un formulaire identique. Ils sont décrétés par un ordre des décurions et financés par la caisse publique de la cité.

**141-Dédicace à *Diva Marciana*.**

*CIL*, II, 2340 = 5545 = *EE*, IX, p. 94 (*ILER*, 1267) = *CIL*, II<sup>2</sup>/7, 891.

**Lieu de découverte :** Azuaga (*Municipium Flavium V(...)*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** -

[*Divae*] / *Marci(an)ae* / *Augustae* / *Imp(eratoris) Caes(aris) divi* / *Nervae f(ili) Nervae* / *Traiani Optimi*, / *Aug(usti)*, *Germ(anici)*, *Dacici*, / *Parthici*, / *sorori* / [---].

**Traduction :** « À *diva Marciana Augusta* sœur de l'Empereur César Nerva Trajan, Très Bon, Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, [---] ».

**Datation :** 116/117 ap. J.-C.

**Remarques**

Dédicace à *diva Marciana*, sœur de l'empereur Trajan. Le surnom *Parthicus* place le texte après février 116 mais avant le décès de l'empereur en août 117. Marciana fut divinisé en 112. Les fastes d'Ostie de l'année 112 font état de cette divinisation.

## Bolonia (*Baelo Claudia*)

### 142-Statue colossale de Trajan, Fig. 5.

**Lieu de découverte** : *Baelo Claudia* (Bolonia-Tarifa, Cadix).

**Conditions de découverte** : « Le vendredi 27 juin 1980 fut découvert, près de la base de la colonne XI de la basilique, le corps sans tête d'une statue colossale qui "s'enfonçait obliquement sous les blocs effondrés" de la basilique, à un mètre au sud du piédestal sur lequel elle était très probablement érigée. Quatre jours plus tard, le mardi 1<sup>er</sup> juillet, apparaissait la tête de l'empereur Trajan contre le même piédestal, une vingtaine de centimètres plus bas que le corps et à proximité de ses pieds»<sup>1561</sup>.

**Lieu de conservation** : Cadix ; **Musée** : Musée Archéologique de Cadix. *N. d'inv.* : 9540.

**Bibl.** : J.-N. Bonneville et *alii*, 1981, p. 421-427, fig. 14,15, 16, 17, 18, 19 et 20 ; P. Rodríguez Oliva, 1993, p. 36 ; E. García, V. Martínez et A. Morgado, 1995, p. 52 ; P. Sillières, 1995, p. 111-112, fig. s.n. p. 65 ; L. Baena del Alcázar, 1996, p. 40, pl. III, fig. 2 ; M. Bergmann, 1997, p. 142, fig. 4 ; J. Beltrán, 1998, p. 167 ; P. León, 2001, p. 302-305, cat. n° 92 ; J. A. Garriguet, 2001, cat. n° 30, p. 20-21, pl. IX, 1-2 ; Cl. Ney et J.-L. Paillet, 2006, p. 101-102 ; P. Le Roux, 2008, p. 576-580, fig.3 et 4 ; D. Ojeda, 2009, p. 105, n° 2 ; A. Alvarez Pérez, M.-P. Darblade-Audoine, A. Gutiérrez Garcia-M., 2013, p. 59-71.

**État de conservation** : Cette statue a été trouvée en deux parties, d'abord le corps revêtu de la toge puis la tête. Les deux parties sont relativement en bon état de conservation<sup>1562</sup>. La tête soufferte de quelques ébréchures qui marquent l'oreille gauche et la chevelure. L'oreille droite est brisée à partir du lobe. Le nez porte des coups sur l'arête et les narines. Quant à la toge, elle a subi quelques épaufures qui affectent la draperie. Les avant-bras ainsi que l'avant du pied gauche sont brisés. Le socle est incomplet.

**Dimensions**<sup>1563</sup> : Corps : 2,67 m ; Socle : 0,79 x 0,70 x 0,16 m.

**Matériau** : Marbre blanc des carrières d'Almadén de la Plata, dans la Sierra Morena au nord d'*Italica*<sup>1564</sup>.

**Description**<sup>1565</sup> : Cette statue de taille colossale est sculptée en marbre blanc. Elle est formée d'abord d'une tête de proportions remarquables. Le visage, ayant la forme d'un

---

<sup>1561</sup> A. Alvarez Pérez et *alii*, 2013, p. 59.

<sup>1562</sup> A. Alvarez Pérez et *alii*, 2013, p. 64.

<sup>1563</sup> Les dimensions complètes se trouvent dans l'étude faite par A. Álvarez Pérez et *alii*, 2013, p. 64.

<sup>1564</sup> L'analyse du marbre faite par A. Álvarez Pérez et A. Gutiérrez Garcia-M., voir à ce propos A. Álvarez Pérez et *alii*, 2013, p. 61-64.

<sup>1565</sup> Cette description est empruntée en grande partie à l'étude complète de cette statue qui est faite par A. Álvarez Pérez et *alii*, 2013, p. p. 59-71.

rectangle à base large, apparaît dans l'axe avec une très légère inflexion vers la droite. Le front est bas. Les yeux sont en amandes rétrécies, les globes oculaires sont lisses et les paupières épaisses sans être trop vives/ardentes. Les sourcils sont particulièrement fins mais la zone inter-sourcilière est réduite. Le nez long-s'évase vers la base. Les pommettes sont marquées sans être saillantes. La zone entre le nez et la bouche, est particulièrement haute, fait ressortir la finesse des lèvres qui sont minces et fermement serrées, semblent esquisser un léger sourire. Le menton est court et arrondi. Les bras qui sont conservés jusqu'au coude, descendent en parallèles du corps. Les avant-bras sont brisés et ne subsistent que les encoches des tenons métalliques.

L'ensemble de la chevelure part d'arrière en avant depuis le vertex. Le front est constitué d'une frange de petites mèches égales et parallèles, qui sont tournées du même côté, vers la droite, à partir d'une brève échancrure située au-dessus de la tempe gauche. Une deuxième série de mèches, plus souples et plus épaisses, part depuis une raie médiane située sur la partie arrière du crâne proche de la nuque, pour arriver au niveau du vertex, et déborde sur les côtés.

La deuxième partie, le *togatus*, est debout de face, en appuyant sur la jambe droite alors que la jambe gauche est légèrement fléchie vers l'arrière. La toge passe au-dessus des épaules pour tomber sur le bras droit. Le *balteus*, une ceinture épaisse, suit la ligne de la taille, est presque recouvert du côté gauche par l'*umbo* en forme de "U" et, sur le côté droit, par du tissu qui en ressort et qui en fait sa particularité. Le pli principal du *sinus* qui va jusqu'au genou, est arrondi presque en demi-cercle. Entre le *balteus* et le *sinus*, les plis semblent mouillés, et entre les pieds, sont plus raides. Au contraire, les plis du *balteus* et de l'*umbo* sont souples, sinueux et creusés profondément.

Le dos de la statue est moins travaillé et se caractérise par un traitement simplifié. Le sculpteur a fait marquer des plis en diagonale et en très bas-reliefs. Les pieds posés sur le socle sont chaussés de sandales sénatoriales. A la jambe droite fut adossé un tronçon de colonne sur lequel est sculpté, sur la partie frontale, un bas-relief en forme d'une corne d'abondance ceinte de deux rubans noués, d'où pendent deux glands. La *cornucopia* contient une grappe de raisin recouverte d'une large feuille de vigne et une pomme de pin. Dans le registre supérieur, deux grenades et un fruit sont répartis de part et d'autre d'un gros épi de blé.

**Datation** : Début du règne de Trajan (98-103 ap. J.-C.).

**Commentaire** : Avec cette position médiane dans la nef centrale de la basilique, significative, la hauteur colossale de 3,75 m pour la statue reposant sur un piédestal avec revêtement en plaque de marbre, des yeux qui regardent au loin, cette représentation iconographique de l'*Optimus princeps* domine l'espace et lui confère une solennité particulière. L'empereur apparaît en habit de magistrat, en toge, ce qui met en évidence le pouvoir du prince en matière judiciaire. L'espace axial des basiliques, comme le souligne P. Sillières<sup>1566</sup>, est aussi un lieu de manifestation du culte impérial. Selon le même auteur la présence de trois autres effigies de part et d'autre de la statue de l'empereur plaide en la présence d'un *aedes Augusti*, formant une aire sacrée à l'intérieur de la basilique. En outre, ces représentations, celle de l'empereur et fort probablement celles de certains membres de la famille impériale, montrent la reprise du cycle ornemental qui a connu un certain recul sous les Flaviens.

La tête de *Baelo Claudia*, insérée dans une statue en toge<sup>1567</sup>, est de type Bürgerkronentypus<sup>1568</sup>. L'artiste, semble-t-il un local qualifié, a essayé de produire une image « méritante » de l'empereur et de transcrire ses qualités comme la simplicité à travers la coiffure, la sincérité et la gravité à travers l'expression emphatique du visage. La tête est le fruit du remaniement d'une autre tête, peut-être celle de Domitien comme le prouve les restes des mèches, longs et fins, dirigées vers l'avant avec leurs points vers le haut, vu derrière les oreilles et sur l'occiput<sup>1569</sup>. Ce type de cheveux à l'arrière du crâne est typique des portraits de Domitien qui sont transformés après son *abolitio memoriae* en effigies de Nerva mais particulièrement de Trajan.

---

<sup>1566</sup> P. Sillières, 1995, p. 112.

<sup>1567</sup> La toge fut datée du premier siècle. Selon J. A. Garriguet, 2001, p. 20, elle remonte au troisième quart du I<sup>er</sup> siècle, soit du règne de Néron ou de celui de Domitien.

<sup>1568</sup> M. Bergmann, 1997, p. 142 ; P. León, 2001, p. 302 ; J. A. Garriguet, 2006, p. 177-178 ; A. Alvarez Pérez et *alii*, 2013, p. 71.

<sup>1569</sup> La tête de Trajan est sculptée à partir d'un portrait de Domitien. Cette hypothèse de M. Bergmann, 1997, p. 142, reprise par P. León, 2001, p. 302 et J. Beltrán, 1998, p. 167 et par A. Álvarez Pérez et *alii*, 2013, p. 69.



## Cauche el Viejo (*Aratispi*)

### 143-Dédicace à l'empereur Trajan divinisé

*CIL*, II, 2054 (*ILS*, 304 ; *ILER*, 1103) = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 730.

*Lieu de découverte* : Cauche el Viejo (*Aratispi*).

*Condition de découverte* : Trouvée en 1731, près d'Antequera.

#### *Support* :

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : 0,94 m x 0,59 m x 0,50 m.

*État du monument* : L'inscription est affectée par l'érosion et plusieurs lettres ont disparu.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 7-3 cm ; ponctuation triangulaire.

*Lieu de conservation* : Après sa découverte, la pierre a été insérée dans l'angle droit du mur méridional de la clôture de l'église du Vicus Villanueva de Cauche où elle est décrite en 1989.

*Bibl.*: H. V. Instinsky, 1942, p. 350; R. Etienne, 1958 (= Paris, 1974), p. 473 not.15 ; E. M. Smallwood, 1966, p. 105 ; A. Chastagnol, 1984a, p. 279.

*Imp(eratori) Caesari divi Nervae f(ilio) / divo Traiano Optumo(!) / Aug(usto), Germ(anico), Dacico, Parthico, / pontif(ici) max(imo), trib(unicia) potest(ate) XXI, imp(eratori) / XIII, co(n)s(uli) VI, pater(!) patriae, optumo(!) / maxumoque (!) principi con/servatori generis humani. / Res publica Aratispitanorum / decrevit, divo dedicavit.*

*Traduction* : « À l'Empereur César divin Trajan Très Bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 21<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 13<sup>ème</sup> fois, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, Très Bon et Très grand prince, conservateur du genre humain. La cité d'Aratispi a décrété cette statue et l'a dédié au divin ».

*Datation* : Le texte est postérieur à la mort de Trajan puisqu'il est qualifié de *diuus*. Après le 10 août 117, date du décès de l'empereur Trajan.

#### *Remarques*

Cet hommage est d'un intérêt double, d'une part, il donne à l'empereur une titulature officielle où les titres et les surnoms sont présentés selon l'ordre habituel. D'autre part, on

trouve *divus* qui prend place au sien de cette titulature, les *cognomina Nerva Traianus* sont remplacés par *divus Traianus*. Ainsi, le texte probablement fut rédigé avant le décès du prince mais lorsque la nouvelle de sa mort est parvenue et diffusée dans l'Empire, le commanditaire a ajouté le surnom *divus* à la place de *Nerva* et conserve l'ensemble du texte. Cela est dû probablement à un retard d'exécution surtout qu'il s'agit d'une statue de l'empereur.

On remarque aussi qu'à la fin du texte, Trajan est qualifié de très bon, très grand et aussi du conservateur du genre humain. Les deux premières, soit *Optimus* et *Maximus*, sont les épithètes du dieu capitolin Jupiter *Optimus Maximus*. *Optimus* est employé par Trajan et apparaît dans les textes depuis 107 en Afrique, la seconde est considérée comme moins prestigieuse et apparaît rarement dans les inscriptions. *Conservator* est aussi l'épithète de Jupiter. Cette expression est employée par Pline le Jeune dans le *Panegyrique* de Trajan, le texte prononcé en 100 ap. J.-C., où l'auteur a considéré l'empereur comme le représentant du dieu sur terre : parmi ses missions, il fut le protecteur des gens.

Ces expressions, qu'on trouve pour la première fois dans un texte officiel dédié à l'empereur, sont employées dans un contexte particulier qui est la guerre parthique et la célébration du triomphe posthume contre les Parthes.

### **Cerro del Castellón (*Singilia Barba*)**

#### **144-Dédicace à l'empereur Trajan?**

*CIL*, II<sup>2</sup>/5, 824 (*HEp*, 8, 351).

**Lieu de découverte** : Cerro del Castellón (*Singilia Barba*).

**Condition de découverte** : " Il a été découvert en 1989 dans la ferme "Castillón" lors de la fouille dans la zone du forum noyée dans un mur de la période tardive."

**Support** :

- *Nature* : Piédestal d'une statue.
- *Matériau* : Calcaire rougeâtre de "del Torcal".
- *Dimensions* : 1,03 m x 0,50 m x 0,40 m.

**État du monument** : En mauvais état de conservation.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 7-5 cm ; presque effacées.

**Lieu de conservation** : Musée Archéologique Municipal d'Antequera.

**Bibl.** : -

Nouvelle lecture de l'inscription par R. Atencia Páez (*CIL*, II<sup>2</sup> /5, 824) :

*[Im]p(erator) d(ivi) Ner(vae) Aug(usti) f(ilius) / [Cae]s(ar) Traianus Aug(ustus) /---  
Si+g(iliens-) ob ho/norem a[c.---], / d(ecreto) [d(ecurionum)] [---] p(osuerunt).*

**Datation :** R. Atencia Páez exclut la date donnée par les éditeurs du *CIL*, II<sup>2</sup>, soit 150-200 ap. J.-C., et montre que le texte peut être postérieur de 50 à 85 ans plutôt que ce qu'ils supposent, donc entre 98-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Selon R. Atencia Páez<sup>1570</sup>, ce texte est certainement une partie de la dédicace en l'honneur et à la gratitude de Trajan. Quelques lettres peuvent être déchiffrées selon l'auteur comme *D.D* en l.5 et en l. 6. En outre, les dédicants soient *Singilienses B(arbenses)* ou une formule similaire. Cette nouvelle lecture montre que la filiation de Trajan à Nerva est lisible, bien que le nomen, *Caesar*, fût retardé par apport à la canonique, après le prénom impérial *Imp.*, ceci, comme nous le savons, n'est pas un facteur décisif. On peut imaginer selon l'auteur que le piédestal supporte probablement un buste de Trajan et l'expression de la gratitude de *Singilia Barba* est pour certains privilèges accordés à la ville qui ne peuvent être déterminés pour le moment.

## **Córdoba (Corduba)**

### **145-Intervention indéterminée de P. Postumius Acilianus**

*CIL*, II, 2213 = (*EE*, VIII, n° 104) = *ILMMalaga*, 11; S. Dardaine, 1992, 185-191 (*AE*, 1992, 979 ; *HEp*, 4, 279) ; *CIL*, II<sup>2</sup>/7, 285.

**Lieu de découverte :** Córdoba (*Corduba*).

**Condition de découverte :** " À quelque distance dans la Sierra, sur le lieu d'un ancien monastère<sup>1571</sup>".

### **Support :**

- *Nature :* Pierre opisthographe.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

---

<sup>1570</sup> *CIL*, II<sup>2</sup> /5, 824.

<sup>1571</sup> S. Dardaine, 1992, p. 186 : « La pierre est opisthographe- elle porte au dos de l'épithaphe de Martinus, moine et évêque d'Astigi, mort en 931, il y a toute raison de penser que ce n'était pas son emplacement originel. Celui-ci pouvait être soit *Astigi*, patrie du chevalier et la cité dont Martinus était l'évêque, soit, peut être, comme nous le verrons, *Corduba* dont les monuments antiques ont servi massivement de carrière».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** Musée archéologique de Malaga.

**Bibl.:** H.-G. Pflaum, 1950, p. 177 ; *CP*, n° 62 et p. 966 ; H.-G. Pflaum, 1965, pp. 100-101 et 118 ; C. Castillo, 1975, p. 631-632 ; J. F. Rodríguez Neila, 1981, n° 24 ; S. Ordóñez Agulla, 1988, p. 117 ; H. Devijver, 1993, p.101 ; J. M. Ojeda Torres, 1993, p. 50-53, n° 4.

*[P(ublius)] Postumius A(uli) f(ilius) / Pap(iria) Acilianus, / [p]raef(ectus) cohort(is) II Hi[sp(anorum)] miliar(iae) / [eq]uit(atae), prim(us) pil(us) leg(ionis) X[II F]ulm(inatae), / [p]roc(urator) provin[ciae Ach]aiae, / procurator / [I]mp(eratoris) Nerva[e Traiani Aug(usti) / prov(inciae) Hisp(aniae) Ulter(ioris) Baeticae o provinc(iae) Baeticae?], / [---].*

#### **Apparat critique**

L.4 : *prim. pil.* au lieu de *pr. imp.*

L.7 : *[Im]p. Nerv[---]*, déchiffré pour la première fois par S. Dardaine, *ZPE*, 1992, 185-191.

**Traduction :** « Publius Postumius Acilianus, fils d'Aulus, inscrit dans la tribu Papiria, préfet de la deuxième cohorte hispanique milliaire montée, primipile de la douzième légion Fluminata, procurateur de la province d'Achaïe, procurateur de l'empereur Nerva Trajan Auguste de la province de la Bétique ? [---] ».

**Datation :** Règne de Trajan ou celui d'Hadrien.

#### **Remarques**

Une nouvelle lecture de ce cursus dans l'ordre direct par S. Dardaine<sup>1572</sup> montre que les lettres à la l.7 ne conviennent pas au nom de la province où P. Postimius Acilianus<sup>1573</sup> a exercé sa procuratèle mais plutôt à celui de l'empereur dont il était le représentant *[IM]P. NERV[AE ...]*. Le choix selon l'auteur se porte entre Nerva et Trajan. Puisque Postimius est procurateur de Syrie sous Trajan, en 102, rien ne s'oppose à ce qu'il ait géré au moins une autre procuratèle sous le règne de cet empereur. D'après l'auteur, c'est son nom qui figurait à cette place. La l.7 de l'inscription faisait vraisemblablement pendant à la cinquième et devrait comporter comme elle quelques 23 signes. Par conséquent, l'auteur propose la restitution suivante : *IMP. NERVAE TRAIANI AVG.*

L'inscription pourrait donc avoir été dressée aussi bien à Cordoue, la capitale provinciale, où selon l'hypothèse avancée par S. Dardaine, Postimius a exercé la charge de procurateur provincial, qu'à *Astigi*, sa patrie.

<sup>1572</sup> S. Dardaine, 1992, p. 190.

<sup>1573</sup> Le chevalier P. Postimius Acilianus est connu par deux inscriptions de Syrie : *AE*, 1939, 178 et *IGR*, III, 92.

A quelle occasion cette plaque fut gravée ? Selon l'auteur, il ne s'agit pas d'une inscription funéraire. De même le nominatif et le type du support ne plaident pas en faveur d'une inscription honorifique. Les deux faits laissent penser, au contraire, que l'inscription était apposée sur un monument où Postimius eut à intervenir, sans que l'on puisse toutefois dire si ce fut en tant que représentant de l'empereur ou comme évergète privé.

### **Dehesa de la Fantasía (Saepo)**

#### **146-Dédicace à l'empereur Trajan**

J. Gonzalez, 1987, p. 237, fig. 1-4 (*AE*, 1987, 499 ; *HEp.*, 2, 267).

**Lieu de découverte :** Dehesa de la Fantasía (*Saepo*), Olvera.

**Condition de découverte :** "Trouvé en 1982, lors de travaux agricoles sur la propriété des frères Villalba, près de la ferme « Orihuela »."

#### **Support :**

- **Nature :** "Piédestal, décoré à l'arrière d'un trophée de boucliers et javelots, à droite d'une couronne, à gauche d'un palmier finement sculpté, chargé de fruits".
- **Matériau :** Marbre blanc.
- **Dimensions :** 0,98 m x 0,66 m x 0,65 m.

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** 0,79 m x 0,49 m.

**Hdl. :** 3 à 4 cm.

**Lieu de conservation :** Musée de Cadix.

**Bibl. :** -

*Imp(eratori) Caes(ari) d[ivi Ner]vae f(ilio) Ne[rv]ae Traiano / [Optimo A]ug(usto), Ger(manico), Daci/co, Part(h)ico, pont(ifici) max(imo), / trib(unicia) pot(estate) XIIII, imp(eratori) X, / co(n)s(uli) VI, p(atri) p(atriciae), / Res p(ublica) Saeponensium / statuum triumph(h)alem / ex d(ecreto) d(ecurionum) dedit.*

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 18<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 10<sup>ème</sup> fois, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, la cité des Saeponenses a dédié (à l'empereur) une statue triomphale par décret des décurions».

**Datation** : 115 ou de 116/117 ap. J.-C. ; il y a deux possibilités : soit le texte date de 115 soit de 116/117 ap. J.-C. ; dans le premier cas, il semble qu'il y a une faute qui s'est glissée lors de la gravure du chiffre de la puissance tribunicienne et à la place de deux "II" il y a normalement un seul "I", donc, on lit XIX. Ainsi, la 19<sup>ème</sup> puissance tribunicienne date de 115 (10 déc. 114-9 déc.115) et au cours de la même année Trajan est acclamé *Imperator* trois fois dont la 10<sup>ème</sup> fois qui est mentionnée dans cette dédicace.

Dans le second cas, Trajan porte à la place du *trib.pot. XIIIX, trib. pot. XX* qui va du 10 déc. 115 au 9 déc. 116 et à la place d'*Imp. X* on trouve *imp. XI, XII* ou *XIII*. De cette manière l'insertion du surnom *Parthicus* est expliquée et l'inscription date de 116 ou de 117 ap. J.-C. Le surnom *Parthicus* figure dans un nombre de textes depuis 115 et même avant. Donc, l'inscription date de 115 et l'addition de *Parthicus* ne change rien à cette date.

### **Remarques**

Une statue triomphale dédiée à l'empereur Trajan en plein campagne parthique par les autorités de *Saepo* aux frais publics. Elle exprime le loyalisme des dédicants envers l'empereur triomphateur et fête ses victoires contre les Parthes. La dédicace qui figure sur la base de cette statue porte la dénomination de l'empereur et ses différents surnoms et titres qui sont énumérés dans l'ordre habituel, sauf la faute qui s'est glissée dans le chiffre des puissances tribuniciennes, qui doit être XIX au lieu de XIIIX. Par contre, l'insertion de *Parthicus* est semble-t-il justifiée. Les victoires contre les Parthes ont suscité un grand enthousiasme dans l'Empire et particulièrement chez ses concitoyens, dans les provinces romaines d'Espagne, patrie de l'empereur.

Le décor est aussi significatif, il reflète le contexte de guerre pendant lequel est érigée cette statue et fait allusion aux victoires déjà réalisées et à la victoire souhaitée contre les Parthes. Le symbole de cette victoire c'est une couronne et un palmier avec des fruits.

## Fuente Obejuna (*Mellaria*)

### 147-Dédicace à C. Sempronius Speratus

*CIL*, II, 2344 (*ILER*, 1725) ; A. U. Stylow, 1987, p. 100 n° 71 (*AE*, 1987, 539 ; *HEp*, 2, 328) ; *CIL*, II<sup>2</sup>/7, 799 ; D. Fishwick, 1999, 283-292 (*AE*, 1999, 901; *HEp*, 9, 294).

*Lieu de découverte* : Fuente Obejuna (*Mellaria*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Statue.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Perdu

*Bibl.*: R. Étienne, 1958, p. 127 ; J. Deininger, 1964, p. 175, n. 53; J. Gonzalez, 1981, p. 47; P. Guichard, 1989, p. 50-51 et 54 ; J. Bergmann, 1990, p. 140 n. E62. ; S. Dardaine, 1992, 139-151, p. 150 ; P. Guichard, 1993, p. 78 ; C. Castillo, 1998, p. 453 ; D. Fishwick, 1999, p. 254, n. 40 ; D. Fishwick, 1999, p. 283-292 ; D. Fishwick, 2002, p. 233, 239-240 ; D. Fishwick, 2005, 228-230 ; E. Melchor Gil, 2008, p. 450 ; B. Goffaux, 2013, p. 261

*C(aio) Sempronio Sperato, / flamini divorum Augg(ustorum) / provinciae Baeticae, / Imp(eratore) Nerva Traiano Caes(are) Aug(usto) Germ(anico) II{I} / Vicirio Martiali et L(ucio) Maecio Postumo co(n)s(ulibus), / hic provinciae Baeticae consensu flaminis / munus est conse<c=Q>u{u}tus peracto honore / flaminico ei feciali omn(is) concilii consensus / statuam decrevit, / huic ordo Mellariensis decreverunt sepult(urae), / impen(sam) funeris, laud(ationem), statuas equestras duas, / [---] Venusta uxor honore accept(o) / imp(ensa) remissa p(osuit).*

*Traduction* : « À Caius Sempronius Speratus, flamine des divins Augustes de la province de Bétique, sous l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois et Vicirius Martialis et Lucius Maecius Postumus, étant consuls, après le consentement du conseil des flamines de la province de Bétique quant à la charge remplie et achevée qui est l'honneur de la flaminat, avec un consentement unanime le conseil des fétiaux lui a décrété une statue, à celui-ci l'ordo de Mellaria a décrété par (décret) de leur ordre une

sepulture, les frais des funérailles, l'éloge funèbre, deux statues équestres [---], Venusta, son épouse, a accepté cet honneur remis et posé».

**Datation :** La date impériale par le troisième consulat de Trajan (100 ap. J.-C.) et la mention des consuls suffects de juillet-août 98 donnent deux dates différentes. En outre, la période d'exercice du flaminat a donné lieu à deux interprétations divergentes (98-99 pour R. Etienne et 97-98 pour E. Stylow) et soulève la question de l'entrée en charge du prêtre.

### **Remarques**

Nous sommes en présence d'un document consacré à Caius Sempronius Speratus, flamine provincial de la Bétique. D'abord, selon les éditeurs du texte, les 1.5-9 semblent avoir conservé la trace du décret publié par le *concilium* de Cordoue car elles rompent avec la construction du texte<sup>1574</sup>. En outre, Les honneurs décrétés à la mort du notable sont importants puisqu'il s'agit d'ajouter deux statues équestres à la sépulture, aux dépenses des funérailles et à la *laudatio*. Ce document offre de nombreux renseignements sur le recrutement des flamines et rappelle qu'au II<sup>e</sup> siècle les consuls suffects servaient toujours à dater les actes officiels. Ainsi, les consuls sont l'empereur Trajan désigné par sa dénomination impériale sans filiation, le gentilice *Caesar* ne suit pas le prénom impérial mais plutôt figure comme surnom lié à *Augustus*, ensuite le surnom *Germanicus*. En 100 ap. J.-C., l'empereur est revêtu du troisième consulat ; alors que les consuls suffects sont Vicirius Martialis et Lucius Maecius Postumus, en fonction en juillet-août 98<sup>1575</sup>.

---

<sup>1574</sup> Les 1.5-9 sont une adaptation d'un décret du concile effectué à l'initiative de l'*ordo* municipal qui aurait ajouté la date d'élection de C. Sempronius Speratus au flaminat provincial. Cela s'expliquerait selon l'auteur par une donnée qui trouve un écho dans la loi de Narbonne, à savoir que le nouveau flamine devra faire voter l'érection ou non du prédécesseur et, en cas de vote positif, son emplacement. Donc, on aurait ainsi une nouvelle preuve de l'application généralisée d'une réglementation émanant de Rome. La signification de la mention de la date consulaire concerne la sortie de charge.

<sup>1575</sup> A. Degrassi, 1952, p. 29 ; L. Vidman, 1982, 45, 93.



## Fuente-Tójar (*Iliturgicola*)

### 148-Dédicace à l'empereur Trajan.

*CIL*, II, 1640 = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 215 = *CILA*, 3-1, 2.

*Lieu de découverte* : Fuente-Tójar (*Iliturgicola*).

*Condition de découverte* : Trouvée à Fuente-Tójar (*Iliturgicola*), en 1823. En 1991, à Priego, dans l'immeuble n° 21, propriété de Rafael Molina Reyes.

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre type "Macael".
- *Dimensions* : 0,55 m x 0,41 m avec une moulure de 3,5 cm.

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : 47 x 31 cm.

*Hdl.* : 5,2-3,5 cm.

*Lieu de conservation* : Madrid (MAN, inv. n. 16707)<sup>1576</sup>.

*Bibl.*: C. M. del Rivero, 1933, p. 60 ; Ortiz Juárez, 1986, 123; F. Leiva Briones, 1988, p. 33-41; F. Leiva Briones, 1991, p. 8-12 ; J. V. Madruga Flores, 1992, p. 18-19, n° 3; F. Leiva Briones, 1994, p. 306-309 ; F. Leiva Briones, N. Jurado, 2000, p. 85-93; F. Leiva Briones, 2005, p. 73-74, n°2.

*In honorem Imp(eratoris) / Nervae Traiani Cae/saris Aug(usti), Germ(anici), Dacici, / ex benefici(i)s eius pecunia / publica d(ecreto) ordinis factum et dedicatum.*

*Traduction* : « En l'honneur de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pour ses bienfaits, (ce monument) fait et dédié aux frais publics par décret de l'ordo».

*Datation* : 102-115 ap. J.-C. ; ainsi, Trajan est *Dacicus* et n'est pas encore *Parthicus*, surnom qu'il a obtenu le 20-21 février 116 ap. J.-C.

#### *Remarques*

Dédicace érigée *in honorem Traiani* par l'ordo de la cité et financée *pecunia publica*. Le commanditaire a adopté une titulature constituée essentiellement de la séquence impériale sans la filiation ni les *cognomina ex virtute* ; le gentilice *Caesar* a été employé comme surnom

---

<sup>1576</sup> Selon F. Leiva Briones et alii, 2005, p. 73, dans le Musée Historique Municipal de Fuente-Tójar (Córdoba) existe une copie en plâtre réalisée par Narciso Jurado Ávalos en 2001 et inventoriée sous le n° 1835, dimensions : 57 x 40 x 6 cm, lettres de 3,5 à 5,5 cm.

et fait unité avec *Augustus*. Les bienfaits accordés par l'empereur sont cités au pluriel sans êtres détaillés, probablement, ils sont connus par les habitants de la cité.

#### **149-Dédicace à l'empereur Trajan**

*CIL*, II, 1641 = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 252.

**Lieu de découverte** : Priego de Córdoba.

**Condition de découverte** : Trouvé près Alcalá la Real puis transféré en 1840 à Priego de Córdoba.

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*In honorem/ Imp(eratoris) divi Nervae filii / Traiani Augusti, Germanici, Dacici, / ex beneficis eius/ factum et dedi/catam.*

**Traduction** : « En l'honneur de l'empereur Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pour ses bienfaits, (ce monument) fait et dédié ».

**Datation** : 102-115 ap. J.-C., l'inscription postérieure à 102, ainsi Trajan porte le surnom *Dacicus* et antérieure à 116 puisque l'empereur n'est pas encore *Parthicus*, il le fut en 20-21 février 116.

#### **Remarques**

Ce texte, transféré de son emplacement d'origine, nous révèle, comme le texte précédent, le souvenir des bienfaits, cités au pluriel, accordés par l'empereur Trajan à l'antique *Illiturgicola*, entre 103 et 115. Toutefois, les deux textes présentent une composition différente : la mise en page, les abréviations ainsi que les circonstances des dédicaces. Ainsi, on note, tout d'abord, l'omission du gentilice *Caesar* et du surnom *Nerva*, au contraire, le commanditaire intègre la filiation qui est omise dans le texte cité qui court sur 5 lignes alors que le présent texte est de 7 lignes. Le verbe *dedicatum* est écrit sur deux lignes, la dernière et l'avant dernière est cela due semble t-il à une disproportionnement du texte, le lapicide

contraint de l'espace disponible à la fin de la ligne 6, il écrit le reste du mot, centré, dans la ligne suivante. Une autre particularité de cette inscription, l'absence des abréviations, seuls le prénom impérial et la filiation sont abrégés selon l'usage alors que les autres surnoms de l'empereur sont gravés en toutes lettres dont *Augustus*, *Germanicus* et *Dacicus*.

Quant aux circonstances de la dédicace, si elles sont détaillées sur le premier texte, au contraire, sur le second, le commanditaire a conservé seulement les deux verbes, *factum* et *dedicatum* sans signalé le sujet puisqu'il est reconnu par les habitants de la cité.

Est-ce que les deux dédicaces sont contemporaines, elles sont gravées par la même main ou le second texte est postérieur au premier ? S'agit-il d'un seul texte diversement composé ? De la physionomie des deux textes et de leur composition ainsi que les omissions signalées, on peut dire, tout simplement, qu'un certain temps s'est écoulé entre l'érection des deux monuments, sans pouvoir trancher.

### **Guadix (Acci)**

#### **150-Tête de Trajan, Fig. 9a-b.**

*Lieu de découverte* : Guadix (*Colonia Iulia Gemella Acci*).

*Conditions de découverte* : Inconnues.

*Lieu de conservation* : Mairie de Guadix.

*Bibl.* : M. Bergmann, 1997, p. 141-142 ; J. Beltrán, 1998, p.166-167 ; P. León, 2001, cat. n° 91, p. 298-301 ; J. A. Garriguet, 2006, p. 177-178 ; J. A. Garriguet, 2008, p.120 ; L. Baena, 2008, p. 551, pl. 8b ; D. Ojeda, 2010, p. 267, n° 1.

*État de conservation* : La tête de Gaudix a subi quelques épaufrures dans le nez, la bouche et le menton et une altération sur les sourcils. Il souffert aussi des moisissures dispersées autour du visage et de la tête.

*Dimensions* : H. max. : 0,46 m ; Menton-crâne : 0,30 m.

*Matériau* : Marbre blanc local, à grain grossier et brillant.

*Description* : À travers le retraitement d'une sculpture précédente, le sculpteur a essayé de donner une image stéréotypée de Trajan. La tête apparaît légèrement penchée vers l'arrière avec une inflexion vers la gauche. Le front est haut et bombé. Les sourcils sont en mouvements sinueux, la zone inter-sourcilière est marquée par une fente grâce au retraitement. Les yeux sont en amandes rétrécies avec un globe oculaire lisse. Les paupières sont soigneusement ourlées, sans arête trop vive. L'espace entre le nez et la bouche est particulièrement marqué, mis en évidence la finesse des lèvres qui sont minces et serrées. Le

sillon naso-génien est discret, partant du nez pour rejoindre le menton qui est court et arrondi. Le traitement de la chevelure est assez sommaire. Sur la frange de devant, les cheveux sont regroupés dans des unités segmentées et espacées, assez larges du côté droit alors qu'elles sont plus minces à gauche, particulièrement au-dessus de l'œil. La partie arrière du crâne a été négligée et le sculpteur a essayé d'éliminer l'ancienne chevelure sans en reproduire une autre.

**Datation** : Selon P. León<sup>1577</sup>, la date de 103-104 ap. J.-C. constitue une référence chronologique *ante quem* pour le portrait de Gaudix mais le caractère provincial et parfois grossier est dû au retraitement qui permet de rapprocher cette représentation des versions locales, comme celle de Coimbra, réélaborée à partir d'une pièce antérieure.

**Commentaire** : Le portrait d'Acci, considéré comme étant le plus ancien de la Bétique<sup>1578</sup>, fut cité pour la première fois par M. Bergmann<sup>1579</sup>, avec une photographie. Dans une étude consacrée aux portraits romains, fruit d'une exposition, P. León<sup>1580</sup> montre que le sculpteur a essayé de reproduire une image fidèle de l'empereur en réutilisant un portrait antérieur. Le nouveau portrait se caractérise par des traits simplifiés mais qui expriment la majesté de l'empereur à travers la contraction des muscles du cou et du front et la tension de la bouche, des éléments typiques de l'image de l'empereur. Selon le même auteur<sup>1581</sup>, il en résulte que, plutôt que l'idée de la copie, le sculpteur a produit une image conventionnelle qui s'accorde avec les premières représentations de Trajan et dérive de type dit Paris 1250 Mariemont en raison de la coiffure avec fourchette centrale.

---

<sup>1577</sup> P. León, 2001, p. 300.

<sup>1578</sup> J. Beltrán, 1998, p. 166.

<sup>1579</sup> M. Bergmann, 1997, p. 235

<sup>1580</sup> P. León, 2001, p. 298.

<sup>1581</sup> P. León, 2001, p. 300.

## Montoro (*Epora*)

### 151-Statue cuirassée de Trajan (?) Fig. 10.

*Lieu de découverte* : Montoro (*Epora*).

*Conditions de découverte* : Trouvée à Montoro en 1772, dans le lieu appelé « Cruz Chiquita ».

*Lieu de conservation* : Malaga ; *Musée* : Musée de Malaga. *N. d'inv.* : 825.

*Bibl.* : E. Hübner, 1862, p. 314, n° 833 ; M. Rodríguez de Berlanga, 1903, p. 101, n° 25, pl. XV (rééd. 1995); G. Mancini, 1911, (rééd. 1966) p. 90, cat. n° 66 ; G. Mancini, 1921/22, p. 189, n° 71 ; C. C. Vermeule, 1959-1960, p. 46, n° 102 A ; A. Balil, 1961, p. 206, n° 7 ; A. Acuña, 1972, p. 463 ; A. Acuña, 1975, p. 90-93, cat. n° 20, pl. XLIII, fig. 61 ; K. Stemmer, 1978, p. 117, cat. n° XIIa 1, pl. 79, 1 ; L. Baena, 1984, p. 119-123, n° 30, pl. 26 ; P. Rodríguez Oliva, 1993, p. 32 ; J. A. Garriguet, 2001, p. 32-33, cat. n° 45, pl. 14, 2 ; M. Cadario, 2004, p. 325 ; D. Ojeda, 2010, p. 268, n° 8.

*État de conservation* : Cette statue est dépourvue de la tête, des bras et des jambes un peu au-dessus des genoux. La surface en marbre est altérée à cause d'une exposition prolongée aux intempéries.

*Dimensions* : H. max. : 1,63 m.

*Matériau* : Marbre blanc à grain fin.

*Description* : De cette statue cuirassée, de hauteur colossale, n'est conservée que la partie allant des épaules aux genoux. Les bras cassés, sont élevés semble-t-il auprès du corps. La jambe droite est fléchie, alors que celle de gauche est tendue, et est l'élément de support principal. Le *paludamentum*, attaché avec une fibule sur l'épaule droite, couvre la partie supérieure de la poitrine et l'épaule gauche, et descend à l'arrière, puis est collecté dans l'avant-bras gauche. Sur le thorax, la cuirasse est bien élaboré et richement décorée en deux registres : dans le registre supérieur apparaissent deux victoires affrontées et séparées par un candélabre. Dans l'inférieur, figurent deux personnages en train de voler, généralement identifiés comme des représentations d'Oceanus et de Tellus<sup>1582</sup>. Entre le bord du pectoral, une courbe assez lisse mais travaillée à arête vive, et les deux rangées des lambrequins, figure une vaste bordure entièrement lisse. Les lambrequins de la rangée supérieure sont décorés avec des têtes d'animaux, alors que sur la rangée inférieure figurent seulement des palmettes. Au-dessous des lambrequins apparaissent des *laminae* étroites, et sous-eux, une bande ajustée du *colobium*. Le long de la jambe gauche apparaissent les restes d'un tronc d'arbre.

*Commentaire* : À en juger par son attitude, par l'ornementation de son armure ainsi que par ses vêtements, les premiers auteurs qui sont intéressés à cette sculpture, l'ont rattachée à un

---

<sup>1582</sup> A. Acuña, 1975, p. 90.

souverain. M. Rodríguez de Berlanga<sup>1583</sup> l'a considéré comme augustéenne. A. Balil<sup>1584</sup>, C. C. Vermeule<sup>1585</sup> et L. Baena<sup>1586</sup> considèrent que cette effigie date de la fin de la dynastie flavienne et du début du règne de Trajan. Grâce à la combinaison du thème de deux victoires affrontées et séparées par un candélabre avec les deux personnages inclinée, ce torse est rapproché d'autres statues, toutes italiennes : une statue du théâtre de *Luni*<sup>1587</sup>, une autre du Musée National Romain<sup>1588</sup>, une troisième conservée dans la Villa Albani<sup>1589</sup> et une dernière trouvée à Ostie<sup>1590</sup>. A. Acuña<sup>1591</sup> et un peu plus récemment J. A. Garriguet<sup>1592</sup>, montrent que cette statue, malgré les différences qualificatives et qualitatives avec ces représentations italiennes, appartient à cette série et date de la fin du I<sup>er</sup> siècle et le début du second mais sans pouvoir identifier de quel atelier il s'agit -une production du Latium ou plutôt locale-, et à quel empereur elle est dédiée ? J. A. Garriguet, penche plutôt pour l'époque trajane. D. Ojeda<sup>1593</sup>, dans une nouvelle mise au point à propos les représentations de Trajan en péninsule Ibérique, rattache les effigies d'*Epora* à la période flavienne, et à Domitien particulièrement<sup>1594</sup>. Il pense que la découverte d'autres statues militaires similaires à celles d'*Epora*<sup>1595</sup> peut aider à resserrer la chronologie et permet de rattacher ces statues à un empereur bien déterminé.

### **152-Statue cuirassée de Trajan (?) Fig. 11.**

*Lieu de découverte* : Montoro (*Epora*).

*Conditions de découverte* : Trouvée en octobre 1989 dans la maison n° 22 de la rue Cervantes de Montoro.

*Lieu de conservation* : Montoro ; *Musée* : Musée Municipal de Montoro ; *N. d'inv.* : ?

*Bibl.* : A. Ibáñez, 1990, p. 62-63 ; A. Ibáñez, 1991, p. 73 ; A. Ibáñez, 1991a, p. 52 ; J. A. Garriguet, 2001, p. 33, cat. n° 46, pl. XIV, 3 ; D. Ojeda, 2010, p. 268, n° 9.

*État de conservation* : Cette statue est dépourvue de la tête, manquent aussi le bras droit, la main gauche et les deux jambes à partir des genoux. La surface de la pièce est également très

<sup>1583</sup> M. Rodríguez de Berlanga, 1903, p. 101.

<sup>1584</sup> A. Balil, 1961, p. 206.

<sup>1585</sup> C. C. Vermeule, 1959-1960, p. 46.

<sup>1586</sup> L. Baena, 1984, p. 122-123.

<sup>1587</sup> K. Stemmer, 1978, p. 29, n° IIa 6, pl. 15,3.

<sup>1588</sup> K. Stemmer, 1978, p. 107, n° VIIIa 2, pl. 72, 2-3.

<sup>1589</sup> C. C. Vermeule, 1959-1960, p. 47 cat. n° 108, pl. 9, 28 ; A. Acuña, 1975, p. 91 ; J. A. Garriguet, 2001, p. 32 ; D. Ojeda, 2010, p. 277.

<sup>1590</sup> K. Stemmer, 1978, p. 85, n° VII 19, pl. 59,2.

<sup>1591</sup> A. Acuña, 1975, p. 90-93.

<sup>1592</sup> J. A. Garriguet, 2001, p. 33

<sup>1593</sup> D. Ojeda, 2010, p. 277-278.

<sup>1594</sup> D. Ojeda, 2010, p. 277.

<sup>1595</sup> Cat. n° 153.

usée, dans certains endroits, particulièrement les lambrequins de devant par suite des coups reçus par la machine qui l'a découverte<sup>1596</sup>.

**Dimensions** : H. : 1,30 m.

**Matériau** : Marbre blanc.

**Description** : Cette seconde statue cuirassée de Montoro est constituée à l'origine de deux parties : la tête, aujourd'hui perdue, formait une pièce indépendante. Elle était insérée dans le creux découpé entre les épaules. La seconde partie, le torse, fut sculpté en un seul bloc. Le bras droit, dont n'est conservé que le commencement, est levé dans l'attitude de l'*adlocutio*. Celui de gauche, où manque la main, est adjacent au corps et affecte un mouvement en avant. Le poids du corps s'appuie sur la jambe gauche, alors que la jambe droite est en position avancée. Le manteau ou *paludamentum*, dans la partie de devant, constitué de plis semi-circulaires, est attaché à l'épaule droite par une fibule en forme de rosace (6 cm de diamètre) et retombe en arrière sur le dos. La cuirasse est décorée de deux scènes figuratives : dans le registre supérieur apparaissent deux victoires affrontées séparées par un candélabre. Dans le registre inférieur, sont représentées deux figures féminines en position inclinée, entourées de rangées de rinceaux. Elles peuvent être identifiées en *Oceanus* et *Tellus* comme dans l'autre statue de Montoro<sup>1597</sup>. Entre le bord inférieur du pectoral et les lambrequins, se trouve une courbe assez lisse marquée par une arête vive. Les lambrequins sont disposés en deux rangées : ceux de la rangée supérieure (8 cm de largeur pour 11 cm de longueur) sont décorés par des masques et des têtes d'animaux. Ceux de la rangée inférieure, (13 x 9 cm) sont décorés par des palmettes. En bas des lambrequins, les *laminae* de 30 cm de longueur aux extrémités décorées, sont plus étroits que ceux de la statue précédente<sup>1598</sup>. Sous eux, apparaît une bande du *colubium*, visible surtout dans la partie arrière.

**Commentaire** : Comme la statue précédente, cette pièce provient de Epora et présente semble-t-il une effigie impériale. Typologiquement et stylistiquement, les deux pièces sont assez similaires. Elles appartiennent fort probablement à une série bien connue, comparable à celles de la Villa Albani, de Rome, et d'Ostie qui présentent les mêmes scènes décoratives et se situent vers la fin de l'époque flavienne ou le début du deuxième siècle. E. Hübner<sup>1599</sup>, dans la notice consacrée à la première statue de Montoro, affirme que cette statue apparaît lors de sa

---

<sup>1596</sup> A. Ibáñez, 1990, p. 63 ; J. A. Garriguet, 2001, p. 33.

<sup>1597</sup> A. Acuña, 1975, p. 90 ; A. Ibáñez, 1990, p. 63.

<sup>1598</sup> Cat. n° 151.

<sup>1599</sup> E. Hübner, 1862, p. 314 n° 833.

découverte jointe à une autre, aussi avec un pectoral. Selon A. J. Garriguet<sup>1600</sup>, cette seconde statue dont parle E. Hübner pouvait être identifiée à la seconde effigie de Montoro, les deux formant une couple impériale. De quel empereur s'agit-il ? Domitien ou Trajan ? L'auteur date cette statue pour le moment, de l'époque de Trajan.

## Sancti Petri

### 153-Statue colossale de Trajan : Type "Diomède", Fig. 3a-b.

*Lieu de découverte* : Sancti Petri (Cadix-Gades).

*Conditions de découverte* : « Trouvée en 1905 à proximité de l'îlot Sancti Petri, à 35 pieds de profondeur dans une sorte de rotonde, en relation avec des gradins et des escaliers »<sup>1601</sup>.

*Lieu de conservation* : Cadix ; *Musée* : Musée Archéologique de Cadix. *N. d'inv.* : 4583.

*Bibl.* : A. García y Bellido, 1949, cat. n° 193, p. 178-179, pl. 145; H. Oehler, 1961, p. 78; A. García y Bellido, 1963, p. 88-90, pl. 11-12; J. A. Garriguet, 2001, cat. n° 32, p. 22-23, pl. IX, 4 et X,1; P. Rodríguez Oliva, 2009, p. 118; D. Ojeda, 2009, p. 107 n° 10 ; D. Ojeda, 2011, cat. n° 11, p. 37-38, pl. 10.

*Etat de conservation* : La surface de cette statue est érodée à cause de sa présence prolongée dans la mer. Outre la perte de la tête, s'ajoute la perte du bras gauche ; du bras droit dont n'est préservé que le commencement, manquent aussi le pied gauche et la moitié de celui de droit. Sur l'épaule droite, les restes d'une *infulae* sont encore visibles.

*Dimensions* : H.: 1,90 m.

*Matériau* : Marbre blanc.

*Description* : Bien que la tête soit perdue, la statue semble sculptée en un seul bloc. Le cou et le menton subsistent et montrent que le visage est plus au moins tourné vers la droite. Le bras droit, dont seul le commencement est préservé, descend en parallèle du corps alors que celui de gauche, perdu, était levé et tenait semble-t-il une lance<sup>1602</sup>. Le poids du corps s'appuie sur la jambe droite à laquelle était accolée une sculpture d'un tronc d'arbre pour la soutenir. La jambe gauche apparaît, au contraire, légèrement fléchie en arrière. Par conséquent, le personnage apparaît comme affectant une marche lente en sens arrière<sup>1603</sup>. La statue est totalement nue tandis que sur l'épaule gauche, un manteau formant d'abord un "sac" de plis qui descend par la suite sur le côté gauche du dos et atteint un peu au-dessus du jarret, correspond à une chlamyde. Sur les deux épaules s'observent encore les restes des *infulae*,

<sup>1600</sup> J. A. Garriguet, 2001, p. 33.

<sup>1601</sup> A. García y Bellido, 1949, p. 178.

<sup>1602</sup> A. García y Bellido, 1949, p. 178 ; J. A. Garriguet, 2001, n° 32, p. 22.

<sup>1603</sup> A. García y Bellido, 1949, p. 179.



interprétés comme des bandes maintenaient sur la tête la couronne civique du personnage<sup>1604</sup>. La manière dans laquelle fut sculpté le manteau dans cette représentation gaditane est semblable aux œuvres trouvées à *Italica*, identifiées comme étant des effigies de Trajan divinisé.

**Datation** : Époque d'Hadrien.

**Commentaire** : A. García y Bellido<sup>1605</sup> pense que la présence des restes des *infulae* qui sont encore attachés aux épaules et la nudité d'un portrait impérial, dont les exemples ne sont pas antérieurs à Trajan, montrent que nous sommes en présence d'un empereur héroïque. Lequel ? L'auteur, bien qu'il date cette représentation de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle n'a pas tranché en faveur d'un empereur bien déterminé. J. A. Garriguet est parvenu à la même conclusion en étudiant cette statue mais il a resserré la chronologie. La physionomie de la statue et la finition parfaite de la surface, malgré l'énorme érosion dont a souffert la pièce, conduisent à l'époque d'Hadrien. L'auteur écrit « Es muy posible, por tanto, que el emperador representado sea el propio Adriano »<sup>1606</sup>. Dans une étude plus récente et en s'appuyant sur les mêmes indices chronologiques, iconographiques ainsi que les parallèles trouvés à *Italica* pour Trajan et pour Hadrien à Perge, D. Ojeda Nogales<sup>1607</sup> pense qu'il s'agit d'une représentation de Trajan divinisé de type Herrscher.

Sans pouvoir approuver ou nier cette identification de Trajan divinisé, il faut remarquer que la ressemblance de cette statue avec les effigies du même empereur trouvés à *Italica*, ainsi que le lieu de découverte de la statue, à Sancti Petri ou dans un autre endroit proche comme le célèbre temple de Hercule Gaditanus<sup>1608</sup>, montrent que les Gaditans ne sont pas insensibles à la divinisation de cet empereur ou plutôt à la diffusion de son image *post mortem*.

#### **154-Statue en bronze, Fig. 4.**

**Lieu de découverte** : Sancti Petri, Cadix (*Gades*).

**Conditions de découverte** : Trouvée en 1925 sur l'îlot de Sancti Petri.

**Lieu de conservation** : Cadix ; **Musée** : Musée Archéologique de Cadix. *N. d'inv.* : 4584.

---

<sup>1604</sup> A. García y Bellido, 1949, p. 178 ; J. A. Garriguet, 2001, n° 32, p. 22.

<sup>1605</sup> A. García y Bellido, 1949, p. 178.

<sup>1606</sup> J. A. Garriguet, 2001, n° 32, p. 22.

<sup>1607</sup> D. Ojeda Nogales, 2011, p. 38.

<sup>1608</sup> J. A. Garriguet, 2001, p. 23 ; J. Beaujeu, 1995, p. 85 en étudiant la politique religieuse sous les Antonins, a mis en évidence la faveur impériale accordée à Hercule et à Hercule Gaditanus de la part de l'empereur Trajan. On peut supposer que les Gaditans, en contre partie, pour remercier l'empereur, ont pu orner le temple d'Hercule de l'effigie de l'empereur divinisé.

**Bibl.** : A. García y Bellido, 1963, p. 90-91, fig. 14 et 15 ; C. C. Vermeule, 1966, p. 51, pl. 10, 6-7 ; G. Gamer, 1968, p. 289 ; P. Acuña, 1975, p. 111, n° XXIX, figs. 83-94 ; K. Stemmer, 1978, p. 85, n° VII 20, pl. 59, 3-4 ; W. Trillmich, 1990, p. 46, n° 41 ; E. García, V. Martínez et A. Morgado, 1995, p. 63 ; A. J. Garriguet, 2001, p. 21-22, n° 31, pl. IX, 3 ; M. Cadario, 2004, p. 324 ; A. J. Garriguet, 2005, p. 499 ; D. Ojeda, 2010, p. 268, n°10.

**Restauration** : La statue est en grande partie restaurée.

**Etat de conservation** : La statue est composée de plusieurs fragments. Elle a perdu la tête, l'avant bras droit, le bras gauche et la jambe du même côté.

**Dimensions** : D. : 1,32 m ; H. totale : 2,80 m.

**Matériau** : Bronze.

**Description** : Cette statue colossale, d'une hauteur d'environ 2,80 m, fut la seule fondue en bronze. Elle est revêtue d'une tunique surmontée d'une cuirasse avec un col arrondi. Le bras droit, dont seul le commencement est conservé, élevé en haut et effectuant semble-t-il un geste d'*adlocutio*. Celui de gauche, par contre, descend en parallèle du corps et tient un objet quelconque qui peut être une haste<sup>1609</sup>. Sur ce même bras figure les restes d'un *paludamentum*. Les épaulettes, longues et rectangulaires, sont ornées d'un foudre. Au-dessous du cou, se situe le masque d'*Oceanus* avec de longs cheveux, de grands sourcils et une barbe. La scène centrale est encadrée par de longues bandes de volutes se terminant par des rosaces nées d'une feuille d'acanthé située au-dessous du nombril. Au centre, figurent deux Griffons affrontés, dont seul celui de gauche est conservé, séparés par un candélabre posé sur une feuille de palmier. Entre la bande encadrant cette scène centrale et les lambrequins, se trouve une zone d'épaisseur considérable, lisse, se terminant par une courbe travaillée à arête vive. Les lambrequins sont en deux rangées et forment la particularité de cette statue. Ils sont sous forme d'onglets, longs et de largeur réduite. La première rangée a été décorée par des palmettes simplifiées. La deuxième rangée est complètement lisse. Au-dessous, se trouvent les *laminae*, larges, rigides et courtes, avec des extrémités frangées, sous lesquelles apparaît une large bande du *colobium*. Le corps repose sur la jambe gauche alors que celle de droite se fléchit et était légèrement avancée. Il est pieds nus.

**Datation** : Règne de Trajan ?

**Commentaire** : Dès sa découverte, cette statue a fait l'objet de nombreuses études. Sa physionomie et particulièrement les pieds nus montrent qu'il s'agit d'un empereur héroïsé<sup>1610</sup>. L'absence de la tête empêche depuis fort longtemps l'identification de l'empereur à qui elle

---

<sup>1609</sup> K. Stemmer, 1978, p. 85.

<sup>1610</sup> A. García y Bellido, 1963, p. 91 ; A. J. Garriguet, 2001, p. 21.

est dédiée. L'étude faite par J. A. Garriguet<sup>1611</sup>, à propos l'image de la puissance impériale en Espagne romaine à travers les statues, a fait une mise au point de l'ensemble de ces hypothèses depuis celle de A. García y Bellido<sup>1612</sup> à la plus récente celle de W. Trillmich<sup>1613</sup>. K. Stemmer<sup>1614</sup> a dégagé les particularités de cette statue et souligne son origine provinciale incontestable. L'auteur accorde aussi à cette représentation une chronologie trajanienne en s'appuyant essentiellement sur le traitement des lambrequins et les *laminae*. W. Trillmich<sup>1615</sup> se rallie à cette chronologie mais n'accepte pas l'idée de son origine nord-africaine proposée déjà par G. Gamer<sup>1616</sup> qui pense que le masque de l'*Oceanus* a été transmis par un atelier nord-africain.

J. A. Garriguet<sup>1617</sup> affirme la proposition K. Stemmer<sup>1618</sup> et montre que la statue de Sancti Petri provient d'un atelier provincial, mais d'un atelier espagnol et non africain. Quant sa chronologie, l'auteur la situe aux premières décennies du IIe siècle grâce à la présence du masque de l'Océan et surtout à la forme des lambrequins. Quant à son emplacement d'origine, il y a d'abord l'hypothèse de G. Gamer qui pense que cette statue était trouvée dans l'épave d'un navire. Mais cette hypothèse fut rejetée par les auteurs ultérieurs. K. Stemmer<sup>1619</sup> et J. A. Garriguet<sup>1620</sup> proposent le temple d'Hercule de Cadix comme le lieu d'origine de son exposition. Ce temple fut, semble-t-il, le lieu privilégié des Gaditains pour honorer Trajan.

Le fait que dans un même endroit, on trouve deux statues d'un seul empereur, l'une en marbre et l'autre en bronze, témoigne de l'attachement et de la faveur dont bénéficie celui-ci mais d'un autre côté résume l'intérêt de Trajan pour le dieu Hercule et plus spécifiquement pour Hercule de Gadès comme le souligne J. Beaujeu<sup>1621</sup> dans l'étude consacrée au culte impérial sous les Antonins.

---

<sup>1611</sup> A. J. Garriguet, 2001, p. 21-22, n° 31.

<sup>1612</sup> A. García y Bellido, 1963, p. 90-91.

<sup>1613</sup> W. Trillmich, 1990, p. 46 et suiv.

<sup>1614</sup> K. Stemmer, 1978, p. 85.

<sup>1615</sup> W. Trillmich, 1990, p. 46 et suiv.

<sup>1616</sup> G. Gamer, 1968, p. 98.

<sup>1617</sup> A. J. Garriguet, 2001, p. 22.

<sup>1618</sup> K. Stemmer, 1978, p. 85.

<sup>1619</sup> K. Stemmer, 1978, p. 85-86.

<sup>1620</sup> A. J. Garriguet, 2001, p. 22

<sup>1621</sup> J. Beaujeu, 1955, p. 84.

## Santiponce (*Aelia Italica*)

### 155-Dédicace à l'empereur Trajan

*CIL*, II, 1114 = 5370 = *ERItalica*, 28 = *ERItalica*, 29 = *ERItalica*, 30 = *CILA*, 2-2, 365 = *CILA*, 2-2, 521 = (*HEp*, 4, 739).

**Lieu de découverte** : Santiponce (*Aelia Italica*).

**Condition de découverte**<sup>1622</sup> : -

**Support** :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre Blanc.
- *Dimensions* : Fragment A : l.: 11,5 cm ; fragment B : 44 x 27 x (-) ; fragment C : 22 x 23 x (-).

**État du monument** : Trois fragments d'une plaque (A, B et C).

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 13 à 15 cm.

**Lieu de conservation** : Les Fragments A et C sont perdus et seul le fragment B est déposé dans le Musée Archéologique Provincial de Seville.

**Bibl.** : -

*Imp(eratori) Caesari [Nervae] / div[i] Nervae [f(ilio) Traiano] / [Aug(usto), pont]if(ici) max(imo), [trib(unicia) p(otestate) ---], / [---]s L(uci) f(ilius) Mae[---] / [---] Pius Iustu[s ---] / [---]ITI[---].*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois) [---], [---]s Mae[---], fils de Lucius, [---] Pius Iustu[s ---] / [---]ITI[---] ».

**Datation** : Règne de Trajan (98-117 ap. J.-C.), sans qu'on puisse préciser d'avantage à cause de l'état de conservation de la pierre.

### Remarques

Cette dédicace est constituée de trois fragments jointifs. D'après la restitution suggérée, on remarque que la filiation a été placée d'une manière insolite entre les deux surnoms *Nerva* et *Traianus*. Elle se trouve d'habitude après le gentilice impérial, *Caesar*. Les

---

<sup>1622</sup> A propos les conditions de découverte des trois fragments voir J. González Fernández, t. II, 1991, p. 38 (*CILA*, n° 365).

dédicants sont le fils d'un certain *Lucius, Mae[---]* et *Pius Iustu[s---]*<sup>1623</sup>. Texte incomplet et mutilé.

### 156-Deux fragments d'une Dédicace de l'Empereur Trajan ?<sup>1624</sup>

*Fragment (a)*

*CIL*, II, 5371 = *EE*, IX, 211 = *ERItalica*, 65 = *CILA*, 2-2, 402 (*HEp*, 4, 729<sup>1625</sup>) ; A. Caballos Rufino, 2003, p. 261-262 (*AE*, 2003, 914<sup>a</sup> ; *HEp*, 13, 607).

*Lieu de découverte* : Santiponce (*Aelia Italica*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre blanc d'Almadén de la Plata.
- *Dimensions* : 0,285 m x 0,24 m x 0,2 m.

*État du monument* : Partie inférieure (a) d'une plaque incomplète.

*Ch ép.* : -

*Hdl.* : Points triangulaires.

*Lieu de conservation* : Musée Archéologique Provincial de Séville.

*Bibl.* : -

[---]os cum+ / [---]f. Se]rg(ia) / tribus. Traiani [Aug(usti)].

### 157-Fragment (b)

A. Blanco, 1988, p. 116, n°1, pl. 107 (*AE*, 1988, 710) = *CILA*, 3, 572 (*HEp*, 2, 632) ; A. Caballos Rufino, 2003, p. 262-263 (*AE*, 2003, 914b ; *HEp*, 13, 607).

*Lieu de découverte* : Santiponce (*Aelia Italica*).

*Condition de découverte* : Découvert lors des fouilles de P. León dans le *Traianeum* en 1982 entre le portique et le temple.

*Support* :

- *Nature* : Plaque.

---

<sup>1623</sup> Il y a des suggestions de restitutions du nom du dédicant depuis E. Hübner, voir J. González Fernández, t. II, 1991, p. 39 (*CILA*, n° 365), qui écrit « Ante la pérdida del original y las dudas sobre la exactitud de los dibujos perferimos no manifestarnos ».

<sup>1624</sup> Pour plus de détails sur la nouvelle lecture de cette inscription voir A. Caballos Rufino, 2003, p. 262-263 (*HEp*, 13, 607).

<sup>1625</sup> A. M<sup>a</sup> Canto en *HEp*, 4, 729, pense à une relation entre ce fragment et un autre document dans le *forum novum* en 1982 qui est publié d'abord en *CILA*, 3, 572, fig .327 et commenté en *HEp*, 2, 1990, 632, il s'agit semble t-il, de la même main, les deux fragments ayant la même épaisseur et la même taille des caractères. Cette suggestion est confirmée plus tard par A. Caballos Rufino, 2003, 261-265, puisque les techniques d'élaboration, l'espacement des lignes et la facture des lettres sont les mêmes dans les deux fragments. D'un autre part, selon l'auteur, bien que l'épaisseur de l'un et de l'autre fragment soient différentes, cet argument ne semble pas absolument crucial pour rejeter l'idée d'un texte unique. Ce serait certainement une longue inscription, faite peut-être de deux lignes seulement.

- *Matériau* : Marbre blanc d'Almadén de la Plata.
- *Dimensions* : (16) x (13,5) x 1,7 cm.

**État du monument** : Fragment de la partie supérieure centrale de la plaque.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 8,5 cm.

**Lieu de conservation** : Musée Archéologique Provincial de Seville.

**Bibl.** : -

[ - - - ]ersu[ - - - / - - - ] IIIIV[ - - - ]

**Datation** : Règne de Trajan ?

### Remarques

Après la révision et la confirmation de l'union des deux fragments d'une plaque de marbre, trouvé l'un à *Italica* et publié déjà par Hübner en *CIL*, II et l'autre trouvé dans les fouilles de P. León dans le *Traianeum* un demi-siècle après environ, l'interprétation de ces documents reste hypothétique à cause de l'état de conservation ; seuls quelques débris de lettres subsistent.

A. Caballos Rufino<sup>1626</sup> qui a proposé une nouvelle lecture des deux fragments, montre que la tribu *Sergia* est bien connue à *Italica* et le fragment (a) peut contenir la filiation de celui qui fait la dédicace, avec l'autorisation de celui-ci, ou de l'argent, dont la dédicace a eu lieu. Il suggère aussi que le support n'exclut pas, avec *Traiani*, une autre solution. La date de la dédicace, du règne de Hadrien semble-t-il, et sa richesse formelle, permettraient d'identifier l'auteur présumé comme un parent proche et si loin inconnu de l'empereur Trajan. Cette ligne pourrait être complétée en accord avec les autres dédicaces du *Traianeum* comme [*statuis ? a]rg(enteis) tribus Traiani [Aug.]* surtout que la mention de la *Sergia tribu*, comme elle est suggérée dans le *CILA* et reproduit dans le *HEp.*, 4, est peu probable de cette manière et l'idée des statues semble admissible.

Selon l'auteur, de toute évidence, il n'y pas encore de preuves suffisantes pour comprendre ce texte. Il est également suggéré depuis des années *Traiani Augusti* en *Hep.*, 4 aussi bien que *Universus* en possible relation avec l'ordo de la ville en *HEp.*, 2.

<sup>1626</sup> A. Caballos Rufino, 2003, p. 262-263.

### 158-Dédicace à un Caecilianus ?

*ERItalica*, 66 (*HEp*, 1, 544) = *CILA*, 2-2, 403.

**Lieu de découverte** : Santiponce (*Italica*).

**Condition de découverte** : Trouvée dans la zone à proximité du *forum* du II<sup>e</sup> siècle, lors des fouilles 1970-1974.

**Support** :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre blanc translucide.
- *Dimensions* : 0,26 m x 0,33 m x 0,36 m.

**État du monument** : Fragment de pierre.

**Ch. ép.** : -

**H.d.l** : 4,5 cm, capitale carrée de belle facture.

**Lieu de conservation** : Musée Monographique de Itálica.

**Bibl.** : -

[---] / [---]se[---] / [--- C]aeciliano / [senatoriali ?] adlect[o] / [ab Imp(eratore) Tra]ian[o Aug(usto) ---]/[---].

**Traduction** : « [---]se[---] / [---C]aecilianus / [---], intégré par l'Empereur Trajan Auguste [---] ».

**Datation** : Règne de Trajan ou Hadrien. Premier moitié du II<sup>e</sup> siècle selon J. González Fernández<sup>1627</sup>.

### Remarques

Dédicace à un Caecilianus admis par l'empereur Trajan semble-t-il dans l'ordre sénatorial puisque le texte est incomplet à cause de l'état de la conservation de la pierre. Seul le surnom du dédicataire est conservé, qui peut avoir une relation avec M. Cassius Ser. Caecilianus<sup>1628</sup>. L'empereur est désigné par le prénom impérial abrégé en *Imp.*, son nom usuel *Traianus* suivit du surnom *Augustus*. La lacune après ce dernier surnom peut comprendre aussi les *cognomina ex virtute* mais la dénomination impériale insérée dans un *cursus* est généralement courte et abrégée et ne dépasse pas les *tria nomina* impériaux. Le commanditaire peut donner à l'empereur la titulature le jour même de l'attribution du bienfait

<sup>1627</sup> J. González Fernández, 1991, p. 72 (*CILA*, 2-2, 403).

<sup>1628</sup> M. Cassius Caecilianus est *flamen divus Traianus*, voir le texte suivant.

à Caecilianus même si le texte est érigé à une date postérieure à la divinisation de l'empereur et vise versa.

### **159-Dédicace au Génie de la colonie d'*Italica***

P. León Alonso, 1982, p. 117, n° 1, pl. XII, 1 (*AE*, 1982, 520) ; A. Blanco Freijeiro, 1983, p. 2-7, fig. 1-2 (*AE*, 1983, 519) ; *ERItalica*, 22a = *CILA*, 2-2, 343.

**Lieu de découverte** : Santiponce (*Aelia Itálica*).

**Condition de découverte** : Le bloc fut trouvé dans les fouilles réalisées en 1982 à Itálica par Pilar León.

#### **Support:**

- *Nature* : Bloc parallélépipédique en forme de console.
- *Matériau* : Marbre blanc.
- *Dimensions* : 0,25 m x 0,57 m x ? m.

**État du monument** : « Sculpture basé sur un bloc de marbre de très bonne qualité, fragmenté par différents côtés. En-dessous de la cartouche, en retrait, sont les restes de ce qui ressemble le dessus de la tête de Gorgone en relief (les deux ailes et serpents) dans les feuilles d'un calice floral. Un angle oblique cassé coupe le bloc au niveau du surnom du dédicant et la fin du dernier mot de la deuxième ligne».

**Ch. ép.** : 0,20 m x 0,52 m.

**Hdl.** : 2,5-2 cm.

**Écriture** : Lettres : capitale élégante (l.1). Interponctuation : triangulaire.

**Lieu de conservation** : Musée Archéologique de Séville.

**Bibl.** : A. Blanco Freijeiro, 1988, p. 103, fig., 99-100.

*M(arcus) Cassius Serg(ia) Caecilia[nus], / flamen perpetuus divi Traiani, flaminialis provinc(iae) / Baeticae, statuas quae sunt in ordinem positae / n(umero) IIII ex argenti libris centenis, ob honorem IIvir(atus), / Genio coloniae splendidissimae Italicensis posuit.*

**Traduction** : « Marcus Cassius Caecilianus, de la tribu Sergia, flamine perpétuel du divin Trajan, ancien prêtre de la province de Bétique, a consacré en vue de l'obtention du duumvirat au Génie de la plus splendide colonie les quatre statues qui sont installées en conformité avec le rituel et qui ont la valeur de cent livres d'argent».

**Datation** : Règne d'Hadrien ou un peu plus trad. Ainsi, Trajan est qualifié de *divus*.



## Remarques

Cette inscription fait état d'un acte d'évergétisme d'un certain, M. Cassius Caecilianus, flamine perpétuel<sup>1629</sup> du divin Trajan et ancien prêtre de la province de Bétique. M. Cassius Caecilianus a dédié lors de l'obtention du duumvirat au Génie de la colonie d'Italica quatre statues qui ont une valeur de cent livres d'argent. Trajan est originaire d'Italica. Après sa mort, il a bénéficié d'un culte à Rome et dans les provinces. Il est appelé ainsi *divus Traianus* et non *divus Traianus Parthicus*. Les deux appellations figurent sur les inscriptions postérieures à 117 ap. J.-C.

### 160-Statue colossale de Trajan : Type "Diomède", Fig. 1.

*Lieu de découverte* : Santiponce, (*Colonia Aelia Augusta Italica*).

*Conditions de découverte* : La statue a été trouvée en 1788 dans le complexe thermal "Los Palacios".

*Lieu de conservation* : Séville, Andalousie, Espagne.

*Musée* : Séville- Musée Archéologique Provincial. La statue fut déplacée au Musée Archéologique le 12 mars 1880 ; *N. d'inv.* : 1052, (R.E.P. n° 95).

*Bibl.* : S. Reinach, 1897-1930, II, p. 591 ; M. Gómez-Moreno et J. Pijoán, 1912, n° 45 ; M. Wegner, 1939, p. 285 ; W. H. Gross, 1940, p. 59, 61 et 133, cat. n° 76, pl. II a ; J. M.<sup>a</sup> De Navascués, 1942, p. 170, pl. L ; B. Taracena, 1947, fig. 88-89 ; A. García y Bellido, 1949, cat. n° 20, p. 32, pl. 20 ; M. Wegner, 1953, p. 69 ; M. Wegner, 1956, p. 34-35 ; R. Étienne, 1958, p. 473 ; H. Oehler, 1961, p. 75 ; C. Fernández Chicharro, 1962, 71-73 ; H. G. Niemeyer, 1968, p. 62, cat. n° 108, 110 ; J. C. Balty, 1977-1978, cat. n°100, p. 60 ; C. Fernández Chicharro et F. Fernández, 1980, cat. n° 23, p. 106-107, pl. XL ; H. Manderscheid, 1981, cat. n° 36, p. 72, pl. 16 ; A. Blanco, 1981, p. 134 ; A. García y Bellido, 1985, n° 8, p. 152, pl. 25 ; J. Beltrán et L. Loza, 1993, p. 23 ; P. León, 1993, p. 38-39 ; P. León, 1995, cat. n° 5, p. 42-47 ; I. Rodá, 1997, p. 179 ; M. T. Boatwright, 1997, p. 206 ; J. Beltrán, 1998, p. 161, fig. 1 ; W. Trillmich, 1998, p. 172 ; M. Papini, 2000, p. 152 ; J. A. Garriguet, 2001, cat. n° 61, p. 44-45, pl. 18, 3-4 ; D. Boschung, 2002, p. 166, pl. 186 ; C. H. Hallett, 2005, p. 183, nt. 34, cat. n° 144, p. 321 ; R. Dubbini, 2005, p. 137, nt. 3 ; J. A. Garriguet, 2006, p. 174 ; S. Lefebvre, 2006, p. 102 ; J. M. Luzón et E. Castillo, 2007, p. 195-196 ; D. Ojeda, 2008, p. 183-204 ; J. A. Garriguet, 2008, p. 118- 120, n° 17 ; K. Deppmeyer, 2008, vol. II, cat. n° 75, 164-166 ; J. Beltrán, 2009, p. 33 ; D. Ojeda, 2009, p.106 n°7 ; P. Rodríguez Oliva, 2009, p. 118-121 ; J. Beltrán, 2010, p. 121, fig. 9.7 ; D. Ojeda, 2011, p. 35-36, cat. n° 9 pl. 7, 2-3 et pl. 8.

---

<sup>1629</sup> *AE*, 1983, 519 : « Le flaminat du divin Trajan, déjà attesté à Tarragone (*CIL*, II, 4226, 6078), apparaît pour la première fois en Bétique. Le flaminat provincial était un sommet de la carrière, mais il fut, semble -t-il, revêtu avant le duumvirat qui fut l'occasion de l'offrande des quatre statues dédiées au Génie de la colonie, sans doute dans le lieu même où l'inscription a été trouvée, à savoir une grande place portiquée de 108 x 70 m, avec en son centre un grand édifice entouré de piédestaux et autres éléments décoratifs».

**Etat de conservation :** Cette statue est conservée jusqu'à la hauteur du nez. Dans la partie supérieure, outre la perte du haut et de l'arrière de la tête, les deux bras ne conservent que le début de l'épaule, particulièrement celui de gauche. Pertes sur le bout du nez et dans le manteau. La jambe droite est cassée à mi-cuisse et celle de gauche a perdu le pied. Il n'y a pas de restaurations.

**Dimensions :** H. max. : 2,20 m

**Matériau :** Marbre blanc. Avec des tâches grises, de l'île de Paros.

**Description :** Cette statue colossale de Trajan héroïque est sculptée en un seul bloc. Le visage effectue une légère inflexion vers la gauche et les traits sont finement ciselés. La position du bras droit montre qu'il tenait probablement un attribut (peut-être une lance ou un sceptre). Par contre, le bras gauche pend vers le bas. Le manteau, qui recouvre partiellement l'épaule gauche, est replié d'abord sur lui-même puis il descend sur le côté gauche du dos jusqu'à un peu au-dessus du genou. Il tombe en plis avec le même soin que la partie antérieure. La jambe de droite, conservée à demi-cuisse, agit comme l'élément principal de soutien alors que celle de gauche est pliée et un peu en retrait. Cette position légèrement inclinée, produit un mouvement en "S" de la sculpture entière, perceptible aussi bien dans la vue de face comme dans celle des deux profils<sup>1630</sup>. La musculature est bien définie, en particulier sur l'abdomen, les côtes, le genou gauche et de la jambe du même côté. La partie postérieure est sculptée avec le même soin que la vue de face.

**Datation :** Epoque d'Hadrien.

**Commentaire :** Cette image dénudée est identifiée depuis fort longtemps à Trajan héroïque<sup>1631</sup>. Elle est considérée parmi les premières et rares représentations d'un empereur nu qui est "magnifiquement" conservée. La rareté de ce type et la beauté de son style impérial, fait de cette statue une copie précieuse du Musée de Séville. Le style adopté dans la création de cette effigie est proche, selon P. León<sup>1632</sup> d'une statue d'Hadrien de Pergame de type dit "Diomède", bien que dans cette représentation de Trajan, le *paludamentum* ne soit pas enroulé sur l'avant bras gauche comme il est l'habitude dans ce type, mais placé sur l'épaule gauche. Par conséquent, selon J. A. Garriguet<sup>1633</sup>, il s'agit semble-t-il d'une variante de ce type

---

<sup>1630</sup> J. A. Garriguet, 2001, p. 44.

<sup>1631</sup> P. León, 1993, p. 39.

<sup>1632</sup> P. León, 1995, p. 42.

<sup>1633</sup> J. A. Garriguet, 2001, p. 44-45

"Diomède" dont les plus proches parallèles sont la statue récupérée en face de l'îlot Sancti Petri<sup>1634</sup> à Cadix, qui est un peu plus stylisée que celle d'*Italica* y compris dans la disposition des bras, et dans une effigie d'Auguste d'*Herculanum*. Le même auteur souligne particulièrement son lien avec le *Traianeum* d'*Italica*, complexe monumental dédié à Trajan divinisé, qui montre à tel point le culte impérial à *Italica* était développé.

**161-Statue colossale de Trajan : Type "Diomède", Fig. 2.**

**Lieu de découverte :** Santiponce, (*Italica, Colonia Aelia Augusta Italica*).

**Conditions de découverte :** La statue a été trouvée en 1788 dans le complexe thermal "Los Palacios".

**Lieu de conservation :** Séville, Andalousie, Espagne.

**Musée :** Séville- Musée Archéologique Provincial. *N. d'inv.* : 1062, (R.E.P. n° 94).

**Bibl. :** M. Gómez-Moreno et J. Pijoán, 1912, n° 44 ; *MMAP.*, VI, 1945, pl. LI, 2; W. H. Gross, 1940, p. 61 ; A. García y Bellido, 1949, cat. n° 202, p.181-182, pl. 149; M. Wegner, 1953, p. 69-71; M. Wegner, 1956, 34-35, 66, 114; H. Oehler, 1961, p. 75, nt. 343; H. G. Niemeyer, 1968, p.72, nt. 242; C. Fernández Chicarro et F. Fernández, 1980, cat. n° 10, p.106, pl. XXXIII ; A. Blanco, 1981, p. 134; H. Manderschied, 1981, cat. 37, p. 72, pl. 16; A. García y Bellido, 1985, n° 20, p.163, pl. 44; H. G. Niemeyer, 1993, p. 187, cat. n° 153 ; P. León, 1995, cat. n° 6, p. 48-49 ; I. Rodá, 1997, p. 179; J. A. Garriguet, 2001, cat. n° 62, p. 45, pl. 19, 1; D. Ojeda, 2008, p.45 ; K. Deppmeyer, 2008, vol. II, cat. n° 75, p. 164-166 ; J. Beltrán, 2009, p. 33 ; D. Ojeda, 2009, p. 123-130, fig. 5 ; P. Rodríguez Oliva, 2009, p. 118-121 ; D. Ojeda, 2010, p. 239-247; D. Ojeda, 2011, cat. n° 10, p. 36-37, pl. 9.

**Etat de conservation :** La statue a perdu la tête, le bras droit n'a conservé que le commencement de l'épaule ; manquent la main gauche et les deux jambes à partir des genoux vers le bas.

**Dimensions :** H. : 2 m.

**Matériau :** Marbre blanc avec des tâches grises, de l'île de Paros.

**Description :** Cette statue colossale est sculptée en un seul bloc comme la précédente. Elle est conservée seulement du cou aux genoux, avec le bras gauche sans la main. Partant de haut en bas, il est à remarquer que le bras droit, dont seul le commencement est préservé, est soulevé vers le haut et tenait un attribut (une lance ?). Celui de gauche est plié au niveau du cou et dirigé vers l'avant pour ramasser quelques plis du manteau. Ce manteau formait un "sac" de plis sur l'épaule gauche puis descend sur l'arrière du dos ; quelques plis sont enroulés sur le bras gauche puis descendent jusqu'au-dessus du genou. A l'inverse de la précédente, le poids de cette représentation repose sur la jambe gauche alors que la droite est penchée vers l'arrière, en arrière et ouverte. La musculature est bien définie en particulier sur l'abdomen,

<sup>1634</sup> J. A. Garriguet, 2001, cat. n° 32, p. 22-23.

les côtés et les jambes qui sont conservées à mi-cuisse. La statue se caractérise par un polissage intense de l'épiderme.

**Datation :** Époque d'Hadrien.

**Commentaire :** Elle est reconnue comme une pièce impressionnante par García y Bellido<sup>1635</sup> qui écrit « a mi juicio el mejor torso hallado hasta el día en España » depuis 1949. Mais l'attribution de cette statue à un empereur bien défini est restée fort longtemps discutable. W. H. Gross<sup>1636</sup>, l'a attribué à Nerva. M. Wegner<sup>1637</sup> dans deux études consacrées à ce torse, l'identifie comme étant une représentation d'Hadrien. Et depuis, cette interprétation reste inchangée même chez J.-A. Garriguet<sup>1638</sup> qui étudie la puissance impériale en Hispanie romaine à travers les statues : il pense qu'il s'agit d'une statue d'Hadrien qui forme peut-être un couple avec celle de Trajan héroïque dans le *Traianeum* d'*Italica*. Une nouvelle interprétation stylistique de cette pièce a écartée la possibilité de son attribution à Hadrien. D. Ojeda Nogales<sup>1639</sup> grâce à une nouvelle lecture des données iconographiques, stylistiques et aussi archéologiques, montre qu'il s'agit plutôt de Trajan héroïque. L'auteur présente trois arguments liés : d'abord Trajan est déjà représenté en type Herrscher dont le meilleur exemple est celui d'*Italica* qui a conservé partiellement la tête. Le second, c'est l'existence de l'image de Trajan dans cette typologie dans les monnaies frappées par cet empereur. Enfin, l'utilisation de ce type de représentation impériale répond parfaitement à cette finalité étant donné que la matérialisation de l'idée de triomphe militaire et d'immortalité à travers ce type iconographique est déjà courante depuis Auguste. Malgré l'absence de la tête, l'auteur l'identifie avec Trajan divinisé.

Si la physiognomie de la statue et le contexte de sa découverte plaident en faveur de Trajan héroïque, à cela s'ajoute la place privilégiée du culte de l'empereur divinisé dans sa cité natale, mise en évidence par Hadrien, et dont le *Traianeum* fut la place par excellence de son exaltation ; la découverte de la tête perdue de cette statue dans le futur pourra infirmer ou confirmer cette hypothèse.

---

<sup>1635</sup> A. García y Bellido, 1949, p. 182.

<sup>1636</sup> W. H. Gross, 1949, p. 61.

<sup>1637</sup> M. Wegner, 1953, p. 69-70 ; M. Wegner, 1956, p. 34-35.

<sup>1638</sup> J. A. Garriguet, 2001, p. 45, n° 62.

<sup>1639</sup> D. Ojeda Nogales, 2010, p. 239-247 ; D. Ojeda Nogales, 2011, p. 36-37, n° 10, pl. 9.

## Valle d'Abdalajís (*Nescania*)

### 162-Dédicace à l'empereur Trajan

*CIL*, II, 2010 = (*ILER*, 1100) = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 846.

**Lieu de découverte** : Valle d'Abdalajís (*Nescania/ Municipium Flavium Nescaniense*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : Calcaire, de Torcal.
- *Dimensions* : 0,76 m x 0,59 m x 0,86 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 6-4 cm ; ponctuation triangulaire avec Hedera à la ligne 7.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : R. Étienne, 1958, p.473 not. 12 et 17.

*Imp(eratori) Caesari / divi Nervae f(ilio) Ner/vae Traiano Aug(usto), / Ger(manico), Dacico, / pont(ifici) max(imo), trib(unicia) / pot(estate) XIII, imp(eratori) VI, co(n)s(uli) / VI, p(atri) p(atriciae), optumo / maxsumoque / principi, Nesca/nienses, d(ecreto) d(ecurionum).*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 13<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour le 6<sup>ème</sup> fois, consul pour le 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, Très Bon et Très grand prince, les Nescanienses, décret des décurions ».

**Datation** : Cette dédicace date soit de 109 ap. J.-C. puisque Trajan est revêtu de sa 13<sup>ème</sup> puissance tribunicienne qui va du 10 déc. 108 au 9 déc. 109 ; soit de 112 puisque Trajan ainsi est qualifié de consul pour la 6<sup>ème</sup> fois. En 112, Trajan est à 16<sup>ème</sup> puissance tribunicienne. Donc, soit le chiffre des puissances tribuniciennes soit celui des consulats est erroné. R. Étienne<sup>1640</sup>, pense plutôt à une mauvaise lecture de *COS V*.

---

<sup>1640</sup> R. Étienne, 1958, 473 not. 12 : « si l'on corrige avec Mommsen, *TRIB POT XIII* en *TRI POT XVI*, si l'on veut conserver *COS VI* ; il est plus difficile de songer à une erreur sur le nombre du consulat et croire à une mauvaise lecture de *COS V* ».

## **Remarques**

Les *Nescanienses* ont décrété cet honneur à l'empereur Trajan soit en 109 ou un peu plus tard en 112 lorsque l'empereur est appelé pour la 6<sup>ème</sup> fois consul. Les titres et les surnoms de l'empereur sont énumérés dans l'ordre habituel.

Comme à *Aratispi*, les habitants de *Nescania* ont offert une statue à l'empereur et lui attribuent les épithètes, Très Bon et Très Grand, qui sont mises en évidence puisque chaque expression occupe une ligne entière. En 109 comme en 112, Trajan n'est pas encore qualifié d'*Optimus*. Ainsi, ces épithètes expriment le loyalisme des habitants de *Nescania* pour l'empereur grâce peut être à un bienfait accordé à la cité.

Les *Nescanienses*, à l'avant dernière ligne, exprime le *consensus* général des habitants de la cité.

## **Zambra (*Cisimbrium*)**

### **163-Dédicace à l'empereur Trajan**

*CIL*, II, 2097 (*ILS*, 297 ; *ILER*, 1101) = *CIL*, II<sup>2</sup>/5, 295.

**Lieu de découverte** : Zambra-Lucena (*Cisimbrium* / *Municipium Flavium Cisimbrense*).

**Condition de découverte** : Dans les ruines de Lucena-Zambra.

#### **Support** :

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 0,63 m x 0,56 m x 0,87 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 7-5 cm, ponctuation triangulaire.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*Imp(eratori) Caesari / divi Nervae f(ilio) / Nervae Traiano Op(timo) Aug(usto), Germ(anico), Dacico, / Parthico, pontif(ici) max(imo), trib(unicia) / pot(estate) XVIII, imp(eratori) VII, co(n)s(uli) VI, / patri patriae. Municipes.*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 18<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 7<sup>ème</sup> fois, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de patrie, les Municipes ».

**Datation :** Automne 114 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu la 18<sup>ème</sup> puissance tribunicienne entre le 10 déc. 113 et le 9 déc. 114 et fut acclamé *Imperator* pour la 7<sup>ème</sup> fois en septembre ? 114 selon D. Kienast<sup>1641</sup>. Ainsi Trajan est qualifié de *Parthicus*, surnom qu'il a obtenu en février 116. Ce qui est incompatible avec le nombre d'itération des puissances tribuniciennes et des salutations impériales. Il y a deux hypothèses, soit que le commanditaire a donné à l'empereur le surnom *Parthicus* avant qu'il ne devint officiel, l'initiative individuel le devançant, soit les chiffres qui accompagnes les puissances tribuniciennes et les salutations impériales sont erronés.

### **Remarques**

Sur cette base de statue érigée par les habitants du municipe de *Cisimbrium* au cours de la guerre parthique, l'empereur est qualifié d'une titulature officielle où l'ensemble des surnoms et des titres sont présentés selon l'usage habituel. Si les chiffres des puissances tribuniciennes et des salutations impériales sont corrects, on peut dire que l'apparition du surnom *Parthicus* dans les inscriptions remonte à 114, deux ans avant que le Sénat ne décrète ce surnom d'une manière officielle à l'empereur. Les guerres parthique ont suscité un grand enthousiasme dans l'Empire et surtout en Péninsule ibérique qui s'est traduit par des hommages variés.

Ainsi les *Municipes* de Zambra ont voulu rendre hommage à l'empereur Trajan en lui décrétant une statue. Le terme, *Municipes*, au pluriel, traduit un *consensus* des habitants du municipe lors de l'érection de cette statue.

---

<sup>1641</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

## BORNES MILLIAIRES

### Voie côtière

#### Conil de la Frontera (*Mercabulum*)

##### 164-Fragment d'un Milliaire

*CIL*, II, 4687.

*Lieu de découverte* : Conil de la Frontera (*Mercabulum*).

*Condition de découverte* : Provenance exacte inconnue.

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Fragment d'un milliaire brisé de tous côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Conservé autrefois à Conil, Cadix ; aujourd'hui perdu ?

*Bibl.*: P. Sillières, 1990, p. 141, n°82.

[---] *Traiano* [---].

*Datation* : Règne de Trajan, la borne avait donc été érigée entre 98 et 117 ap. J.-C.

##### Remarques

Fragment d'un milliaire<sup>1642</sup> conserve seulement le surnom *Traianus*, celui de l'empereur Trajan. Le cas est le datif ou l'ablatif.

---

<sup>1642</sup> P. Sillières, 1990, p. 141 souligne que Ceán Bermúdez indique seulement qu'il s'agissait d'une pierre milliaire avec une longue inscription de Trajan rappelant une réparation de la voie. Il ajoute que « très probablement, ce milliaire était dressé sur la voie côtière Malaga-Gades, non loin de la petite ville de Conil, sans doute l'antique *Mercabulum*, c'est-à-dire à environ XXIV milles de Gades (*It. Ant.*, 408-9) ».



## *Via Augusta*

### **Cordoue (Corduba)**

#### **165-Réfection de la voie Augustienne**

*CIL*, II, 4725 = (*ILER*, 2023) = *CIL*, II<sup>2</sup>/7, p. 65 n° 13.

**Lieu de découverte** : Cordoue (*Corduba*).

**Condition de découverte** : « Découvert le 29 novembre 1789 lors des travaux pour le nouveau chemin d'Andalousie à quatre milles et demi à l'ouest de Cordoue et à une cinquantaine de pas du chemin d'Écija, au fond d'un ruisseau».

#### **Support** :

- *Nature* : Colonne cylindrique à base prismatique.
- *Matériau* : Jaspe bleu à petites veines blanches.
- *Dimensions* : H. : 2,48 m ; diamètre en haut : 0,42 m, en bas : 0,55 m ; base : hauteur : 0,23 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Aujourd'hui perdu ?

**Bibl.**: P. Sillières, 1990, p. 104, n°44.

*Imp(erator) Nerva div[i] Ner/vae f(ilius) Traianus Cae/sar Aug(ustus), Germanicus, / pontif(ex) max(imus), tribunic(ia) / potest(ate) II , co(n)s(ul) II, p(ater) p(atriciae), / Vias vetustate corrup/tas refecit et restituit.*

**Traduction** : « L'Empereur Nerva Trajan César Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 2<sup>ème</sup> fois, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. Il a refait et il a restitué les routes détruites en raison de leur vétusté ».

**Datation** : 98 ap. J.-C., ainsi Trajan est revêtu de la 2<sup>ème</sup> puissance tribunicienne qui date entre le 10 déc. 97 et 9 déc. 98. En même temps, il est consul pour la 2<sup>ème</sup> fois dès le 1<sup>er</sup> janvier de la même année. Ce milliaire est érigé dans les derniers mois de l'année 98, avant le 10 décembre.

## **Remarques**

Ce milliaire<sup>1643</sup> remonte au début du règne de Trajan, l'an 98 ap. J.-C., les derniers mois de cette année, avant le 10 décembre. Il commémore des travaux de restauration et un nouveau rétablissement de la voie. On remarque que la filiation est placée entre les deux surnoms *Nerva* et *Traianus*, ce qui est inhabituel : elle suit d'habitude le gentilice impérial. Ainsi, *Caesar* est placé à la fin de la dénomination et fait unité avec *Augustus* comme surnom.

**166-CIL**, II, 4733 = (*ILER*, 2037) = *CIL*, II<sup>2</sup>/7, p. 66 (*HEp*, 4, 298).

**Lieu de découverte** : Cordoue (*Corduba*).

**Condition de découverte** : « Trouvé à Cordoue en 1745 au cours des travaux de creusement pour les fondations de nouveaux greniers du palais épiscopal ».

**Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Marbre bleu sombre.
- *Dimensions* : H. : 0,42 m.

**État du monument** : Fragment d'une colonne.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Aujourd'hui perdu.

**Bibl.** : P. Sillières, 1990, p. 98-99, n° 37.

*[Imp(erator) Nerva divi Ner/vae f(ilius) Traianus] Caesar / Aug(ustus), Germanic(us), pontif(ex) / max(imus), tribunic(ia) potest(ate) II, / co(n)s(ul) II, [p(ater) p(atriciae)], Vias vetustate / co[rrup]tas refecit / [et restituit].*

**Traduction** : « « L'Empereur Nerva Trajan César Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 2<sup>ème</sup> fois, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. Il a refait [et il a restitué] les routes détruites en raison de leur vétusté ».

**Datation** : 98 ap. J.-C. ; le second consulat fut exercé par l'empereur pour la deuxième fois en l'année 98<sup>1644</sup> et sa deuxième puissance tribunicienne correspond à la période du 28 janvier au

---

<sup>1643</sup> Selon P. Sillières, quatre milles et demi du temps de Charles II font à peu près 7,5 km, en conséquence, la borne se dressait à cinq milles romains de Cordoue, près du Puente Viejo.

<sup>1644</sup> A. Degrassi, 1952, p.30.

9 décembre de la même année <sup>1645</sup>; enfin, il n'accepta le titre de *pater patriae* qu'à l'automne de 98<sup>1646</sup>. Ainsi, la borne fut-elle dressée dans les derniers mois de l'année 98 et avant le 10 décembre.

### **Remarques**

Ce milliaire de la *Via Augusta*, érigé, sans doute, non loin de Cordoue<sup>1647</sup>, présente le même ordre des titres et les mêmes abréviations que le texte précédent. P. Sillières<sup>1648</sup> assure que le milliaire est de l'empereur Trajan et explique que la première lecture par un antiquaire cordouan est repris sans modification par ses successeurs, elle est pourtant peu vraisemblable car la suite du texte n'a rien à voir avec une inscription du IV<sup>e</sup> siècle comme en trouve chez Hübner. Il écrit à ce propos « ...on préférera ET RESTITVIT qui se trouve sur la borne n°44 et qui peut aussi être confondu avec AD PRISTINVM puisque cette ligne devait être aussi fort effacée ».

---

<sup>1645</sup> *Dies imperii*, le 28 janvier d'après *Feriale Duranum*, I, 15.

<sup>1646</sup> PL., *Pan.*, XXI, 1.

<sup>1647</sup> P. Sillières, 1990, n° 37, p. 99.

<sup>1648</sup> P. Sillières, 1990, p. 99.

# LUSITANIE

## Alcántara (*Pons Alcantarensis*)

### 167-Texte (1) : Dédicace du Pont d'Alcántara

*CIL*, II, 759 (*ILS*, 287) = *CIL*, V, p. 771 = *CPILCaceres*, 13 ; J. Carbonell, H. Gimeno, A. U. Stylow, 2007, p. 247-257 (*AE*, 2007, 716) ; (*HEp.*, 16,61) ; *CILCC*, I, 18.

**Lieu de découverte** : Alcántara (*Pons Alcantarensis*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Pont.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Écriture** : Ligature de VA de *NERVAE*, NT de *PONTIF*.

**Lieu de conservation** : Alcántara.

**Bibl.** : R. Étienne, 1958, p.480-485.

*Imp(eratori) Caesari divi Nervae f(ilio) Nervae / Traiano Aug(usto), Germ(anico), Dacico, pontif(ici) max(imo), / trib(unicia) potes(tate) VIII, imp(eratori) V, co(n)s(uli) V, p(atri) p(atriciae).*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 8<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 5<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie ».

**Datation**: 104 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu la 8<sup>ème</sup> puissance tribunicienne du 10 déc. 103 au 9 déc. 104, au cours de 104, il est *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, salutation qu'il a obtenu depuis la fin de 102 ce qui n'est pas le cas ici. Ainsi, Trajan est *Imp. V*. Cette 5<sup>ème</sup> salutation date de 106 au cours de la seconde guerre dacique. Il y a deux hypothèse : soit le chiffre des puissances tribuniciennes est erroné et à la place de *trib. pot. VIII*, il faut avoir *trib. Pot. X*, soit, celui des salutations impériales, qui par conséquent, il doit être *Imp. IV* et non *Imp. V*.

### Remarques

Le pont d'Alcantara appartient à la voie reliant *Augusta Emerita* à *Bracara Augusta*, entrepris pendant la période augustéenne et dont les infrastructures ne sont achevés semble t-il

que sous l'empereur Trajan, au début du deuxième siècle. En signe de gratitude, les peuples bénéficiaires<sup>1649</sup> de cette voie ont érigé un arc probablement surmonté par une statue de l'empereur.

La titulature impériale place cette dédicace en 104 ap. J.-C. ; selon R. Cagnat<sup>1650</sup>, Trajan fut salué *Imperator* pour la 5<sup>ème</sup> fois avant le départ pour la deuxième guerre dacique comme le prouve un diplôme militaire date de mai 105 et où l'empereur porte déjà la 5<sup>ème</sup> salutation. D. Kienast<sup>1651</sup>, au contraire, place cette salutation en 106. Toutefois, la 8<sup>ème</sup> puissance tribunicienne date le texte de 104 et l'erreur porte semble t-il sur le nombre des salutations impériales, un champ où peut se glisser des fautes alors qu'elles sont rares pour les puissances tribuniciennes renouvelables chaque année.

### **168-Texte (2) : dédicace du Temple d'Alcántara.**

*CIL*, II, 761= *EE*, VIII-2, p. 378 (*ILS*, 287b) = *CLE*, 878 (*AE*, 1959, 289) = *CPILCaceres*, 15 = *Epigraphica*, 1995, p. 87-145 (*HEp*, 6, 189) ; J. Carbonell, H. Gimeno, A. U. Stylow, 2007, p. 247-257 (*AE*, 2007, 716).

*Lieu de découverte* : Alcántara (*Pons Alcantarensis*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Temple.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Alcántara.

*Bibl.* : R. Étienne, 1958, p.480-485, pl. XI.

*Imp(eratori) Nervae Traiano Caesari Augusto, Germanico, Dacico, sacrum*

//

*templum in rupe Tagi superis et Caesare plenum*

*ars ubi materia vinciturt ipsa sua*

---

<sup>1649</sup> *CIL*, II, 760 : une plaque de marbre sur laquelle sont énumérés les noms des peuples bénéficiaires semble-t-il de la voie reliant *Augusta Emerita* à *Bracara Augusta*. Cette plaque a connu plusieurs ajouts et un processus de réécriture mais elle est considérée comme authentique et d'origine ancienne comme en témoigne la présence de trois noms (*Lancienses*, *Aravi* et *Banienses*) inconnus à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>1650</sup> R. Cagnat, 1914, p. 189.

<sup>1651</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

*quis quali dederit voto fortasse requiret  
cura viatorum quos nova fama iuvat  
ingentem vasta pontem qui mole peregit  
sacra litaturo fecit honore Lacer  
qui pontem fecit simul et qui templa dicavit  
illic solvit dis nisi vota litant  
pontem perpetui mansurum in saecula mundi  
fecit divina nobilis arte Lacer  
idem Romuleis templum cum Caesare divis  
constituit felix utraque causa sacri*

//

*C(aius) Iulius Lacer d(e) d(ecurionum) s(ententia) f(ecit) et dedicavit amico Curio Lacone Igaeditano.*

**Traduction :**

I. 1 : « À l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consécration»

Texte versifié<sup>1652</sup> :

« Ce temple sur la falaise du Tage, plein des dieux célestes et du César vivant, où l'art même est vaincu par son propre objet, qui l'a offert et pour quel vœu, demandera peut être la curiosité des voyageurs, friands de nouveautés dont on parle.

Ce pont bâti pour durer à jamais, autant de siècles que l'univers, qui l'a jeté ? C'est Lacer, célèbre pour son habileté divine, le même qui éleva ce temple aux Romuléens divinisés et au César vivant : dans les deux cas les actes culturels attirent les faveurs divines.

Celui qui mené à terme la vaste entreprise de ce pont géant, c'est Lacer : accomplissant un tel acte culturel, il a honoré et comblé les dieux ; celui qui jeta le pont en même qu'il consacra des temples, par là s'acquitta, à moins que les vœux combleront seuls les dieux».

**Datation :** 103-104 ap. J.-C.

**Remarques**

Outre la dédicace du pont<sup>1653</sup> et la plaque<sup>1654</sup> qui présente les noms des peuples, cette dédicace est constituée d'un texte en prose, première ligne, dédicace à l'empereur Trajan et un

---

<sup>1652</sup> Le texte en vers a été traduit par R. Etienne, 1958, p. 483.

<sup>1653</sup> *CIL*, II, 759.

<sup>1654</sup> *CIL*, II, 760.

texte versifié. L'intitulé impérial au datif composé de la dénomination de l'empereur sans filiation et des *cognomina ex virtute*. Le gentilice *Caesar* fait unité avec *Augustus*, alors que d'habitude, il suit immédiatement le prénom impérial.

Selon R. Étienne<sup>1655</sup>, ce temple est d'un intérêt particulier, il s'agit d'un monument de culte impérial par excellence et manifeste assez d'originalité pour apparaître exceptionnel dans le monde romain occidental. Il est dédié aux Augustes divinisés et au César vivant. L'auteur, *Lacer*, emploie "Romuléens divinisés" au lieu des Augustes. Il exprime ainsi la continuité de l'Empire selon l'expression de R. Étienne. Romulus, le fondateur de Rome, est le premier déifié.

Le dédicant du pont et du temple est un certain Lacer dont le nom complet est C. Iulius Lacer<sup>1656</sup> qui en compagnie de son ami Curius Laco Igaeditanus ont dédié le temple. Les Igaeditani sont les premiers inscrits parmi ceux qui ont bénéficié de la construction du pont.

Les deux monuments, le pont et le temple, éternisent le nom de l'empereur Trajan, le vainqueur des Daces et l'évergète puisque les travaux de la voie et du pont sur le Tage sont l'œuvre de l'administration impériale et ils ont duré environ un siècle. C'est seulement au début du second siècle qu'ils sont achevés.

### **Cabeço de Lameirão (*Vicus Veniensis*)**

#### **169-Dédicace pour la sauvegarde de l'empereur Trajan.**

F. Curado, 1979, p. 146, n°3 (*AE*, 1979, 330) = *RAP*, 496.

*Lieu de découverte* : Cabeço de Lameirão, Meimoa (*Vicus Veniensis*).

*Codition de découvete* : -

*Support* :

- *Nature* : Ara.
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : 1,02 m x 0,39 m x 0,20 m.

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

---

<sup>1655</sup> R. Étienne, 1958, p. 484-485.

<sup>1656</sup> Les lettres qui sui le surnom Lacer sont interprétées différemment par les auteurs et font l'objet de plusieurs restitutions. Ainsi Hübner, cité par R. Étienne, 1958, p. 484, après avoir proposé *D[e] S[uo] F[ecit] lisait D E P[ecunia] S[ua] F[ecit]*.



**Hdl.** : 5-4 cm.

**Lieu de conservation** : Musée de Dr. Mário Pires Bento à Meimoa.

**Bibl.**: H. Devijver, F. Van Wonterghem, 1994, p.1048, n°25.

*Pro salute / Imp(eratoris) Nervae / [T]raiani Caes(aris) / [A]jug(usti), Germ(anici), Vic/[a]ni Venienses / campum consec(r)ave/runt.*

**Traduction** : « Pour le salut de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains. Les habitants du camp du Vicus de Vena ont lui consacré ce campus».

**Datation** : 98-102 ap. J.-C. ; Trajan ainsi est qualifié de *Germanicus* et pas de *Dacicus*, surnom qu'il a obtenu en automne 102.

### **Remarques**

Cette dédicace pour la sauvegarde de l'empereur a été dédiée par les habitants du Vicus de Vena, *Vicani Venienses*, sujet du verbe *consecraverunt*. Ce pluriel exprime l'idée du *consensus* chez les habitants du *vicus* lors de l'érection du monument. Trajan est désigné par une titulature très abrégée composée essentiellement par sa dénomination officielle dont manque la filiation, le gentilice *Caesar* fait unité avec *Augustus* comme surnom à la fin de la séquence impériale. La dédicace est antérieure à la date à laquelle Trajan obtint le surnom *Dacicus*, fin 102. Ainsi, il n'est qualifié que de *Germanicus*, surnom attribué à l'empereur depuis 97 conjointement avec son père adoptif, Nerva.

## **Cáceres (Norba Caesarina)**

### **170-Monument indéterminé ?**

*CIL*, II, 692 = *CPILCaceres*, 103.

**Lieu de découverte** : Cáceres (*Norba Caesarina*).

**Condition de découverte** : Dans la Tribune qui est tombée, en 1792, sous la tour de l'horloge (Torre de Bujaco).

### **Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : Pierre.
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.:** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** -

*[Imp(erator) Cae]sar d[ivi / Nervae f(ilius)] Nerva [Tra]/[ianus] Aug(ustus), G[erm(anicus), / pont(ifex) m(aximus)], trib(unicia) p[otest(ate), / ---].*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), [---]».

**Datation :** 98-102 ap. J.-C., Trajan porte *Germanicus* mais il n'est pas encore semble t-il *Dacicus*, surnom qu'il a obtenu en automne 102.

### **Remarques**

Le texte est incomplet à cause de l'état de conservation de la pierre. Il peut être interpréter comme une borne milliaire ou une inscription monumentale. L'intitulé impérial au nominatif n'exclu ni l'une ni l'autre solution.

## Coimbra (*Aeminium*)

### 171-Portrait de Trajan, Fig. 12a-b.

*Lieu de découverte* : Coimbra (*Aeminium*).

*Conditions de découverte* : Dans le cryptoportique d'*Aeminium*.

*Lieu de conservation* : Coimbra ; *Musée* : Musée National Machado de Castro. *N. d'inv.* : 10134.

*Bibl.* : J. M. Bairrão Oleiro, 1955/56, p. 157 ; A. García y Bellido, 1966/67, p. 283, fig. 4 ; J. M. Bairaó Oleira et J. de Alarcão, 1973, p. 356 ; J. de Alarcão, 1983, p. 210, fig. n° 32 ; R. Centeno, 1983, p. 196 ; P. Zanker, 1983, p. 90 ; J. M. Blázquez, 1985, p. 717 ; V. de Souza, 1986, p. 138 ; J. de Alarcão, 1988, p. 197 ; J. de Alarcão, 1988, p. 122, fig. 79 ; V. de Souza 1990, p. 24 et 68, n° 41 ; J. Maciel, 1995, p. 99 ; P. Carvalho, 1998, p.16, fig. 6 ; Th. Schattner, 1998, p. 102, n. 108 ; A. Alcoforado, 1999, p. 594, n° 153 ; T. Nogales Basarrate et L. J. Gonçalves, 2004, p. 308, fig. 7d ; J. A. Garriguet, 2006, p. 177 ; L. J. Rodrigues Gonçalves, 2007, n° 14, p. 97-100 ; D. Ojeda, 2010, p. 267, n° 3, fig. 3 a et b.

*État de conservation* : Dans ce portrait, le nez et les oreilles sont endommagés, la surface présente des infiltrations dans certains endroits.

*Dimensions* : H. : 0,51m.

*Matériau* : Marbre rose.

*Description* : Tête colossale, tournée à droite, qui repose sur un cou long avec des muscles tendus, représentés sous forme très sommaire. Les yeux sont creusés, en forme d'amandes rétrécies avec un globe oculaire lisse et un regard tourné vers le haut. Les paupières sont lisses, fines, avec une arête vive, les sourcils étendus et froncés, la zone inter-sourcilière limitée avec des rides bien marquées. L'espace entre le nez et la bouche, particulièrement haut, fait ressortir la finesse des lèvres, fermement serrées, qui créèrent avec les sourcils une expression énergique et forte du visage. Les sillons labio-nasals, encadrant la bouche jusqu'au menton, sont discrets. Le menton saillant, arrondi est bien modelé. La coiffure lisse, simple avec des contours bien limités sur le front, fait la particularité de ce portrait. L'ensemble de la chevelure part d'arrière en avant. Toutes les mèches de la frange sont tournées du même côté, vers la droite à partir de la tempe gauche. Dans la partie supérieure et l'arrière de la tête, le traitement des cheveux est moins élaboré et une partie du marbre entre la nuque et le vertex est inachevée. Avec cette coiffure, le portrait d'*Aeminium* trouve son parallèle dans la tête de *Baelo Claudia*, bien qu'ainsi les cheveux soient trop géométrisés.

*Datation* : Début du règne de Trajan.

*Commentaire* : Découvert dans le cryptoportique d'*Aeminium*, ce portrait est identifié par J. M. Bairrão Oleiro<sup>1657</sup> comme une représentation de Trajan. A. García y Bellido<sup>1658</sup> attire l'attention sur le fait qu'il est en présence d'une sculpture techniquement très grossière, réalisée d'une manière très sommaire, et la considère comme un travail local plutôt que provincial étant donné que *Augusta Emerita* avait de meilleurs sculpteurs pour représenter l'empereur. Selon le même auteur, ce portrait fait partie d'une statue colossale adossée à un mur ou installée dans une niche. J. de Alarcão<sup>1659</sup> confirme cette hypothèse.

Depuis sa découverte, ce portrait fait l'objet de plusieurs études qui montrent toutes la rudesse de l'exécution et le rangent parmi le type soi-disant *Bürgerkronentypus*. L. J. Rodrigues Gonçalves<sup>1660</sup> montre que le sculpteur, un artiste local non expérimenté dans la plastique officielle, répandue depuis l'an 98 ap. J.-C., a réalisé une représentation, plus au moins fidèle à l'image de l'empereur grâce à l'expression majestueuse, la contraction des muscles du front, l'intensité de la bouche ainsi que le style de la coiffure avec les incisions parallèles. Ces caractéristiques révèlent les qualités de l'*Optimus princeps*, la *simplicitas*, la *gravitas* et la *severitas*. Selon le même auteur, la tête correspond à une statue colossale ayant plus de 3,60 m de hauteur, élément iconographique central du *forum* d'*Aeminium*. Elle est conçue pour s'appuyer contre un mur de sorte que la partie arrière était coupée. Quel est le lieu original de l'exposition de cette statue ? Le cryptoportique ou le *forum* ? Étant donné la taille de la statue, le *forum* paraît être le lieu adéquat de son exposition.

Comme la plupart des cités de la Péninsule, les autorités officielles de *Aeminium* voulaient célébrer l'avènement de l'empereur et firent orner la place publique par une nouvelle image impériale en réutilisant un portrait plus ancien et le firent modéliser selon les normes iconographiques de cette nouvelle ère qui démarqua avec le régime de Domitien.

---

<sup>1657</sup> J. M. Bairrão Oleiro, 1955/56, p. 157.

<sup>1658</sup> A. García y Bellido, 1966/67, p. 283.

<sup>1659</sup> J. de Alarcão, 1983, p. 210.

<sup>1660</sup> L. J. Rodrigues Gonçalves, 2007, p. 99-100.

## Mérida (*Augusta Emerita*)

### 172-Dédicace à l'empereur Trajan.

*ERA*Emerita, 64 = *CIIA*Emerita, 34.

*Lieu de découverte* : Mérida (*Augusta Emerita*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Pierre.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[*Imp(eratori)*] *Caesa[ri]* / [*divi*] *Nerva[e f(ilio) / Ner]v[ae Traiano / Aug(usto), ---]*.

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, [---] ».

*Datation* : 98-117 ap. J.-C.

### Remarques

Fragment d'une dédicace à l'empereur Trajan dont subsiste seulement sa dénomination officielle qui est en grande partie restituée.

### 173-Fastes décurionaux

*ERA*Emerita, 65 = *CIIA*Emerita, 35 ; Á. V. Villanueva, 2009, 170, p. 224-229, n° 6 (*AE*, 2009, 525) =

*Foro*Emerita, 6 (*HEp*, 18, 39).

*Lieu de découverte* : Mérida (*Augusta Emerita*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 15 cm x 16,2 cm x 3 cm

*État du monument* : Fragment brisé de tous côtés, sauf à gauche.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 2,5 cm.

**Lieu de conservation**: Museo Nacional de Arte Romano-Mérida.

**Bibl.** : -

[---?] uac. / [---Ner]/vae Tra[iani-----?] /uac.

Restitution proposée :

[---in Ner]/vae Tra[iani locum praefectura]//[Nerva Traianus Aug(ustus) per ---]//uac.?

**Datation** : 106 ? ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette plaque de marbre est mutilée de tous côtés sauf le côté gauche et conserve une seule ligne du texte appartient semble-t-il à une série de 19 tables au moins sur lesquelles étaient gravées les Fastes décurionales de la *colonia Augusta Emerita* qui ont pu être affichées à partir de Tibère pour des listes allant jusqu'à 210 ap. J.-C.

La présence de l'empereur Trajan sur cette liste ne peut être expliquée que par le fait que lui aurait été conféré un duumvirat honorifique nécessairement situé sur la première table, sa préfecture sur la deuxième table. L'empereur a certainement exercé son poste honorifique dans l'année 106<sup>1661</sup>.

La concession de ce duumvirat est due soit à l'ambition de la colonie pour des avantages possibles de la part de l'empereur ou en relation avec la grande réforme réalisée dans le théâtre vers la fin du premier siècle de notre ère et inauguré sous le règne de l'empereur Trajan dans l'année coloniale CXXX<sup>1662</sup>.

### **174-Inscription décrit la préfecture duumvirale de Trajan de l'an 106 ap. J.-C.?**

*ERA*Emerita, 66 = *CIIA*Emerita, 36 ; A. V. Villanueva, 2009, p. 232-233, n°74 (*HEp.*, 19, 17).

**Lieu de découverte** : Mérida (*Augusta Emerita*).

**Condition de découverte** : « Fragment une plaque trouvée au début du XX<sup>e</sup> siècle dans la station du chemin de fer, extra-muros, du côté Nord ».

### **Support** :

- *Nature* : Plaque.

---

<sup>1661</sup> *HEp.*, 18, 39 : donne une analyse et un commentaire approfondi du texte.

<sup>1662</sup> *AE*, 1990,515 (*HEp.*, 4, 167).

- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[---N]ervae Tr[aiano ---] / [---]E ITEM GO[---]

Restitution :

[- - -] / [praefectus Imp(eratoris) N]ervae Tr[aiani Aug(usti) I]vir / col(oniae) Emeritens]e  
item col[on]iae - - -] / [- - -].

**Datation** : 106 ? ap. J.-C.

### Remarques

Les quelques lettres conservées de ce texte sont interprétées au départ comme ayant un caractère funéraire mais une nouvelle lecture par d'A. Ventura Villanueva<sup>1663</sup> attribue le texte à l'empereur Trajan et propose une restitution à la l.1 du nom de l'empereur Trajan au génitif, à la l.2 l'adverbe *item* précédé d'un mot à l'ablatif et suivit par le mot *colonia* écrit avec l'initial G., ainsi la confusion entre C et G est admissible. Selon l'auteur, à partir de cette perspective, le nom impérial au génitif pourrait faire allusion à une charge, la préfecture, suivant le mode le plus courant de l'exprimer. Donc, l'inscription décrit la préfecture duumvirale de Trajan de l'an 106 ap. J.-C., l'année ou l'empereur aurait revêtu le duumvirat quinquennal honorifique de la colonie.

## Ponte de Sor

### 175-Dédicace d'un pont?

J.R.C. Silva da, J. D'Encarnação, 1990, n°162 (*AE*, 1990, 491 ; *HEp.*, 4, 1077).

**Lieu de découverte** : Ponte de Sor.

**Condition de découverte** : Trouvée en 1990, lors des travaux près du marché municipal.

**Support** :

- *Nature* : Plaque.

<sup>1663</sup> A. V. Villanueva, 2009, p. 232-233.

- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 0,52 m x 0,78 m x 0,10/0,63 m.

**État du monument** : « Fragment de bord supérieur de plaque de marbre mouluré ».

**Ch. ép.** : 44 x 78 cm.

**Hdl.** : 12,5 cm.

**Lieu de conservation** : Ponte de Sor.

**Bibl.** : -

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Tra]ianus Op[timus / Aug(ustus), Germ(anicus), Dac(icus), pont(ifex) max(imus), trib(unicia) po]t(estate) XVIII, [imp(erator) XI, / co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae), ---].*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Très bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 19<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 11<sup>ème</sup> fois, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, [---] ».

**Datation** : 115 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu la 19<sup>ème</sup> puissance tribunicienne du 10 déc. 114 au 9 déc. 115. Au cours de l'année 115, il est salué trois fois *imperator*, 9<sup>ème</sup>-10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> fois. Cette dernière salutation, la 11<sup>ème</sup>, date de la fin de 115 ce qui nous permet de serrer la fourchette chronologique. Par conséquent, ce texte date de la fin de l'année 115 ap. J.-C.

### **Remarques**

Inscription à caractère officiel et inscrite semble-t-il sur une construction publique d'envergure. Si la restitution est bonne, il s'agit peut être d'un pont<sup>1664</sup>. Un œuvre de l'administration impériale comme indique la titulature impériale qui est au nominatif. La 19<sup>ème</sup> puissance tribunicienne, la seule épargnée de la restitution, permet de dater le texte de l'année 115, peut être de la fin de cette année puisque Trajan est acclamé déjà *Imperator* pour la 11<sup>ème</sup> fois. Le texte incomplet et le/les dernières lignes sont détruites ce que ne nous permet pas de connaître les circonstances de cette dédicace.

<sup>1664</sup> Da Silva J.R.C., D'Encarnação J., 1990, n°162, estime que la plaque aurait 4,5 cm de largeur et 80 cm de hauteur et appartient à un pont.



## BORNES MILLIAIRES

### *Via la Plata*

#### Casas de Don Antonio

##### 176-Milliaire XXVII.

*CPIL*Caceres, 669 = *MiliariosPlata*, 32.

**Lieu de découverte** : Casas de Don Antonio.

**Condition de découverte** : Vient de la proximité du château de Saint-Jacques de Bencaliz.

##### **Support** :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 1,66 m ; D. : 0,57 m.

**État du monument** : Le milliaire est dégradé au sommet grâce à l'érosion qui affecte les trois premières lignes et un peu plus faible pour le reste.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 14-6,5 cm ; Interponctuation : circulaire.

**Lieu de conservation** : A Santiago de Bencaliz, où il est conservé comme une colonne de porche.

**Bibl.** : J. M. Roldán, 1971, p. 49-50, n° 15; A. González Cordero, 1990, p. 17.

*[Im]p(erator) Caesar / [Ner]va T[ra]i[a]n[us] / [Augu]stus, Germ(anicus), / [tri]b(unicia) potestate, / co(n)s(ul), p(ontifex) max(imus), / p(ater) p(atriciae), pro[co(n)s(ul)], / [r]es[tituit], / m(ilia) p(assuum) / [X]XVII.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul (tant de fois), grand pontife, père de la patrie, proconsul, a restitué (cette voie), 27 milles pas».

**Datation** : 98-99 ap. J.-C. ; Trajan porte ainsi le surnom *Germanicus* et il n'est pas encore *Dacicus*, surnom qu'il a obtenu en automne 102 ap. J.-C.

##### **Remarques**

Ainsi, l'ordre des titres est inversé, le grand pontificat placé après la mention de la puissance tribunicienne et du consulat. D'habitude, il figure en tête des fonctions et suit la dénomination de l'empereur ; notons l'omission de la filiation. *Pater patriae* précède le titre

de *Proconsul*. À la fin de la l.6, *Procos* ne peut être développé qu'en *Proconsul*. Si la restitution est correcte, l'apparition du titre *Proconsul* dans les inscriptions date dès le début du règne de l'empereur Trajan. En 98/99, il est en Germanie. L'apparition du *Proconsul* dans la titulature est à notre avis justifiée puisque l'empereur est au-dehors de Rome.

### Cáceres (*Norba Caesarina*)

#### 177-Milliaire XXVIII.

*CIL*, II, 4647 = *CPILCaceres*, 670 = *MiliariosPlata*, 33 = *CILCC*, I, 184 (*HEp*, 16, 90).

**Lieu de découverte :** Cáceres (*Norba Caesarina*).

**Condition de découverte :** Le milliaire *in situ* sur le bord de la route N-630.

#### **Support :**

- *Nature :* Colonne avec une petite niche.
- *Matériau :* Granit.
- *Dimensions :* 1,90 m x 0,75 m x 0,70 m.

**État du monument :** « La pièce est très endommagée en raison d'une réutilisation ultérieure et l'ouverture d'une fente rectangulaire pour une utilisation comme une boîte aux lettres probablement durant l'époque médiévale tardive. En conséquence, certaines lignes sont totalement illisibles»<sup>1665</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 1.1 : 9,5-10,5 cm ; 1.2 : 7 cm ; 1.3 : 7-8,5 cm ; 1.4 : 6,5-7 cm ; 1.7 (le nombre des milles) : 10 cm ;  
Interponctuation circulaire en 1.1

**Lieu de conservation :** Le milliaire se trouve à une centaine de mètres au nord de Santiago de Bencáliz, entre km 239 et 238 de la N-630.

**Bibl. :** J. M. Roldán, 1971, p. 49, n° 13; González Cordero, 1990, p. 17.

*Imp(erator) Cae[s]ar / [N]erva Tra[ia]nus / [Au]gustus, Germ(anicus), / pont(ifex) ma[x(imus)], / [trib]un(icia) [potest(ate)], / [c]o(n)[s(ul)], p(ater) [p(atriciae)], / XXVIII.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul (tant de fois), père de la patrie, 28 (milles pas) ».

**Datation :** 98-99 ap. J.-C.

<sup>1665</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 301, n° 33.

### **Remarques**

Si la restitution est bonne, ce milliaire remonte aux premières années du règne de l'empereur Trajan. On note l'omission de la filiation. Les autres noms et titres sont cités selon l'usage sauf les chiffres des puissances tribunicienes et du consulat grâce à une réutilisation ultérieure de la pierre, qui a fait disparaître certains caractères du texte.

La séquence impériale suit la forme observée dans le texte précédent, mais cette fois le grand pontificat est dans sa position ordinaire après la dénomination de l'empereur, et le titre *Proconsul* n'est pas cité parmi les titres de l'empereur. On ignore la nature de l'intervention impériale, le verbe n'est pas mentionné sur la pierre.

### **178-Milliaire XXX?**

*CIL*, II, 4648 = *CPILCaceres*, 671 = *MiliariosPlata*, 37 = *CILCaceres-1*, 69.

*Lieu de découverte* : Aldea del Cano.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Colonne ronde.
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : J. M. Roldán, 1971, p. 50 n° 18; A. González Cordero, 1990, p. 17.

[---] Traiano [---] / [---] co(n)s(ul) II[---].

*Datation* : 98-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

E. Hübner se contente de transmettre l'existence de cette borne en disant que c'était une colonne milliaire mentionnant Trajan.

### 179-Milliaire XXXVIII ?

*MiliariosPlata*, 47.

**Lieu de découverte :** Cáceres (*Norba Caesarina*).

**Condition de découverte :** Provient des environs du port de Trasquilón.

**Support :**

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 1,98 m ; H. de la base : 0,30 m ; D. : 0,59 m ; côté de la base : 0,60 m.

**État du monument :** « La pierre réutilisée dans une ferme, dans l'arcade centrale d'un bâtiment d'élevage. Elle dispose d'un degré intense d'érosion. Seule une identification partielle du texte est possible »<sup>1666</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 11 cm (1.1) ; 10 cm (1.2) ; 9 cm (1.3).

**Lieu de conservation :** Cáceres (*Norba Caesarina*).

**Bibl. :** -

[*Im*](*erator*) *Caesa*[*r di*]/[*vi Ner*]*vae* [*f(ilius)*] / [*Nerva T*]*rai*[*anus*] / [*Augustus*],  
*G*[*erm(anicus)*], / [---].

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, [---] ».

**Datation :** 98-99 ? ap. J.-C.

#### **Remarques**

Les quelques lettres conservées permettent d'attribuer le texte à l'empereur Trajan. Selon C. Puerta Torres<sup>1667</sup>, étant donné le lieu de provenance de ce milliaire, sans doute le chiffre d'étape, le cas échéant, était XXXVIII.

### 180-Milliaire LVI.

*MiliariosPlata*, 63.

**Lieu de découverte :** Casar de Cáceres.

**Condition de découverte :** « Ce milliaire trouvé *in situ* au bord de la route au nord de Casar de Cáceres fait partie d'un groupe de neuf milliaires, tous *in situ*. Il est couché et partiellement couvert du sol mais la base est complètement enterrée »<sup>1668</sup>.

<sup>1666</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 321.

<sup>1667</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 322.

**Support :**

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 2 m ; D. : 0,60 m.

**État du monument** : La pierre présente un degré remarquable d'érosion de sorte que le texte est partiellement apprécié.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 9,5 cm (l.1) ; 9 cm (l.2) ; 6,5 cm (l.3).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[Im]p(erator) <C>ae[sar] / divi N[ervae f(ilius) Ner]/[va T]ra<i>a[nus] / [Aug(ustus), Germ(anicus), pont(ifex) max(imus)], / [tr(ibunicia)] pot(estate) VII [---].

**Apparat critique :**

L.1 : omission de <C> de *Caesar*.

L.3 : ligature d'AA et omission de <I> de *Traianus*.

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 7<sup>ème</sup> fois ?, [---]. »

**Datation** : 103 ap. J.-C.? Le *terminus ante quem* est 103 puisque Trajan a revêtu sa 7<sup>ème</sup> puissance tribunicienne entre le 10 déc. 102 et 9 déc. 103 mais le texte est incomplet et le chiffre de la puissance tribunicienne peut être VII ou plus que VII. Par conséquent, la fourchette chronologique peut aller de 103 à 117 ap. J.-C.

**Remarques**

Selon C. Puerta Torres<sup>1669</sup>, ce milliaire peut être attribué à l'empereur Trajan d'après les lignes 2 et 3. Le texte présente certaines erreurs ce qui le rend un peu spécifique : l'omission du <C> de *Caesar* et <I> de *Traianus*, la hauteur inégale des lignes surtout le l.3 qui contient le *nomen* et dont les lettres sont de 6,5 cm, la hauteur inférieure. En outre, la mention du chiffre des puissances tribuniciennes qui est presque toujours absente dans les autres milliaires de l'empereur Trajan le long de cette voie : les deux cas où le chiffre des

---

<sup>1668</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 342.

<sup>1669</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 343.

puissances tribunicienes est mentionné, le premier dans le milliaire de Membrive de la Sierra<sup>1670</sup>, et le second à Puerto de Bejar<sup>1671</sup>, où on lit respectivement III et IIII.

De point de vue chronologique, ce milliaire est un peu isolé par rapport aux autres milliaires qui se situent entre 98-100, il date de 103, soit trois ans après celui de Puerto de Bejar, le plus récent de cette série. La situation de pierre correspond sans aucun doute au nombre de milles LVI<sup>1672</sup>.

## Valdeobispo

### 181-Milliaire CIII.

J. Rio-Miranda Alcón, M<sup>a</sup> G. Iglesias Domínguez, 2006, p. 15-16 (*HEp.*, 15,102).

*Lieu de découverte* : Valdeobispo.

*Condition de découverte* : Dans la "Dehesa de Valverde" près de la route.

*Support* :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 2,06 m ; D. : 0,50 m.

*État du monument* : « La pierre a été transférée à Carcabosco où elle a été réutilisée dans un logement pour laquelle fut fendue longitudinalement en deux. A la démolition de la maison, les deux fragments ont été récupérés et rassemblés»<sup>1673</sup>.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 14-9 cm ; Interponctuation : points.

*Lieu de conservation* : Carcaboso, Cáceres, en Estrémadure, près de l'église.

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Caesar / divi Nervae fi(lius) / [Ner]va Traianus / [Aug]ustus, Germa/nicus, pontifex / maximus, tribuni/<c=T>(ia) potestate, co(n)s(ul) / iterum, restituit, / CIII.*

*Traduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie), 103 (milles pas)».

*Datation* : 98 /99 ap. J.-C.

---

<sup>1670</sup> *MiliariosPlata*, 177.

<sup>1671</sup> *MiliariosPlata*, 137.

<sup>1672</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 343.

<sup>1673</sup> J. Rio-Miranda Alcón et M<sup>a</sup> G. Iglesias Domínguez, 2006, p. 15-16 (*HEp.*, 15,102).

## Remarques

A la seconde ligne, *filius est* abrégé en *fi.*, ce qui est singulier. D'habitude, il est abrégé par la lettre *f.*, *fil.* et est rarement écrit *filius* en entier. Pourtant ce n'est pas l'espace qui manque, *Augustus*, *Germanicus* et *pontifex maximus* sont gravés en toutes lettres. Mais une certaine disproportion des lignes peut expliquer le recours à ce genre d'abréviation. L'omission du surnom *pater patriae* est associé à la mention du *consul iterum*, c'est une particularité d'un nombre de milliaires de la voie de la Plata. La pierre est affichée avant l'attribution de ce surnom à l'empereur ? On ne peut pas trancher et la fourchette chronologique peut aller jusqu'à la fin de l'an 99, Trajan n'ayant revêtu le consulat pour la 3<sup>ème</sup> fois qu'en 100 ap. J.-C.

### Oliva de Plasencia-Cáparra (*Capera-Capara*)

#### 182-Milliaire CX (?)

*CIL*, II, 4664 = *CPILCaceres*, 706 = *MiliariosPlata*, 117.

**Lieu de découverte :** Oliva de Plasencia-Cáparra (*Capera-Capara, Municipium Flavium Caperense*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Pierre.
- *Dimensions* : -

**État du monument :** Seule la partie inférieure de ce milliaire est conservée.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** J. M. Roldán, 1971, p.56, n° 59.

[---] / [Nerva Tra]ianus [Aug(ustus)], / [Germ(anicus), tr]ibun[icia] / [potest(ate)],  
co(n)s(ul) [---], / pont(ifex) max(imus), / [res]tituit.

**Traduction :** « [---] Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul (tant de fois), [---], grand pontife, a restitué (cette voie). »

**Datation :** 98-102/117 ap. J.-C. Si la restitution est bonne, Trajan est qualifié ainsi de *Germanicus* qu'il a obtenu en 98 et pas encore de *Dacicus*.

## **Remarques**

Le début du texte manque à cause de l'état de conservation de la pierre. Il doit être complété avec *IMP. CAES.* ou *IMP. CAESAR* avec ou sans filiation. Pour le reste, les charges de l'empereur sont exposées dans un ordre inhabituel. On a du moins un exemple de cette titulature, le milliaire du XXVII mille trouvé à Casas de Don Antonio<sup>1674</sup>, où le grand pontificat fut placé à la fin de la titulature impériale. Il figure d'habitude en tête des magistratures de l'empereur après la séquence impériale.

Il n'y a pas d'indication numérale à la fin du texte. Selon C. Puerta Torres<sup>1675</sup>, il peut être CX par analogie avec le milliaire d'Hadrien trouvé à un mille de distance et porte CXI<sup>1676</sup>.

## **Guijo de Granadilla**

### **183-Milliaire CXII.**

J. Río Miranda Alcón, M<sup>a</sup> G. Iglesias, 2001, p. 4-5 (*HEp.*, 11, 120) = *CILCaceres-3*, 977.

**Lieu de découverte :** Guijo de Granadilla.

**Condition de découverte :** Fragment d'un milliaire trouvé à moitié enfoui dans l'été 2000 près de la rivière "Ambroz" dans les ruines d'un moulin.

#### **Support :**

- *Nature :* Colonne ?
- *Matériau :* Granit gris.
- *Dimensions :* (0,83 m) x 0,55 m (D.) ; H. du socle : 0,54 m.

**État du monument :** Fragment d'un milliaire.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 7,5 cm ; capitale carrée.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** -

[---] Traian(us) / Aug(ustus) Ge[r]/m(anicus) ma[x(imus)], / [for]tissi[mus], / [fec]erunt / CXII.

**Traduction :** « [---] Trajan Auguste, grand vainqueur des Germains, vertueux, ont fait (cette voie), 112 (milles pas)».

---

<sup>1674</sup> *MiliariosPlata*, 32.

<sup>1675</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 412.

<sup>1676</sup> *CIL*, II, 4663.



**Datation** : 98-117 ap. J.-C.

**Remarques**

Une partie de la dénomination de l'empereur a disparu dont le prénom *Imperator*, le gentilice *Caesar*, la filiation et le surnom *Nerva*. L'intitulé impérial est constitué par la dénomination de l'empereur sans mentionné les autres titres. Une autre spécificité de ce milliaire, si la restitution est bonne, est le verbe *fecerunt* au pluriel, à l'avant dernière ligne, qui se rapporte à une double titulature<sup>1677</sup>. Les restitutions proposées par les éditeurs du texte ne permettent pas de faire des commentaires fiables. S'il est Trajan, l'expression *Germanicus maximus* est attestée au moins une fois sur une borne milliaire<sup>1678</sup> mais l'épithète *fortissimus* ne figure pas dans la titulature de l'empereur et devient plus fréquente à la fin du II<sup>e</sup> siècle et au III<sup>e</sup> siècle.

### Zarza de Granadilla-Granadilla

**184-Milliaire CXVI.**

*CIL*, II, 4667 = *CPILCaceres*, 709 = *MiliariosPlata*, 121.

**Lieu de découverte** : Zarza de Granadilla-Granadilla.

**Condition de découverte** : Dans le voisinage de " La Dehesilla ".

**Support** :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Pierre ?
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Perdu.

**Bibl.** : J. M. Roldán, 1971, p. 57, n° 62.

*Impe[rator Caesar] / divi Nervae filius / Nerva Traianus / Augustus, Germa/nicus, pontifex ma/ximus, tribunicia / potestate, consul / iterum, restituit, / CXVI.*

---

<sup>1677</sup> *HEp.*, 11, 120.

<sup>1678</sup> Milliaire de la voie *Bracara-Asturica*: Cat. n° 246.

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie), 116 (milles pas)».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C.

### **Remarques**

Le trait caractéristique de cette inscription c'est que le lapicide n'a pas employé des abréviations. L'ensemble de la titulature impériale fut gravé en toutes lettres au nominatif et cité dans l'ordre habituel sauf l'omission de *pater patriae*. Le texte date-t-il avant l'attribution de ce titre à l'empereur, du début de l'an 98 ? Toutefois, il ne faut pas exclure ni l'une ni l'autre possibilité. En effet, l'inscription date de l'an 98 ou 99 étant donnée que Trajan porte le titre de COS II, un *terminus post quem*.

## **Aldeanueva del Camino**

### **185-Milliaire CXX (?)**

*CIL*, II, 4672 = *CPILCaceres*, 716 = *MiliariosPlata*, 127 = *CILCaceres-3*, 927.

**Lieu de découverte :** Aldeanueva del Camino.

**Condition de découverte :** " À la porte de l'auberge de Collazos ".

### **Support:**

- *Nature :* Colonne ?
- *Matériau :* Pierre.
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** Perdu.

**Bibl.:** J. M. Roldán, 1971, p. 58, n° 70.

*Imp(erator) Caesar divi / Nervae f(ilius) Nerva / Traian(us) Aug(ustus), / Germ(anicus), pont(ifex) max(imus), / trib(unicia) pot(estate), p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul), / [- - - restituit], / [CXX - - -].*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul (tant de fois), [a restitué cette voie. 120 ? milles pas]».

**Datation** : 98-99 ap. J.-C.

### **Remarques**

L'absence du chiffre du consulat à cause de l'état de conservation de la pierre, dont certains caractères ont disparu, peut être complété par *COS II* ou *COS ITERUM* à la l.6, les deux cas sont attestés sur les milliaires de l'empereur Trajan le long de cette voie. On plaide plutôt en faveur de *COS II* grâce à la mention de *pater patriae* qui est omis généralement avec *COS ITERUM*. Quoiqu'il en soit, le texte ne doit pas être antérieur à l'an 98, il peut être de 99.

## **Baños de Montemayor**

### **186-Milliaire CXX (?)**

*CIL*, II, 4673 = *CPILCaceres*, 717 = *MiliariosPlata*, 128 = *CILCaceres-3*, 95.

**Lieu de découverte** : Baños de Montemayor.

**Condition de découverte** : Trouvé avec d'autres milliaires (cinq/six), les uns anépigraphes et d'autres inscrits. Le texte le plus complet est transmis par le *CIL* II.

### **Support** :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Pierre.
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : J. M. Roldán, 1971; p. 58, n° 71.

[*Imp(erator) Caesar*] / [*divi Nervae f(i)lius*] / *Nerva Traia/nus Aug(ustus), Germ(anicus), / pont(ifex) max<i=U>m(us), / trib(unicia) pot(estate), p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) / II, restituit, / [CXX- - -]*.

**Apparat critique** : *CIL* (1.5) : *MAXVM* pour *MAXIM*.

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie) [120 ? milles pas]».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 98 et n'a revêtu le consulat pour la troisième fois que le 1<sup>er</sup> janvier 100.

### **Remarques**

Compte tenu de la mention du chiffre du consulat, *COS II*, ce milliaire est affichée en l'an 98 ou 99. Quant à la puissance tribunicienne, bien que le chiffre spécifique ne soit pas mentionné comme il est relativement courant sur les autres milliaires de l'empereur Trajan, il doit être *Trib. pot. II* ou *III*. Le surnom *pater patriae* précède le consulat.

Le numéro d'ordre de ce milliaire est effacé d'après la copie du *CIL*. Selon C. Puerta Torres<sup>1679</sup>, étant donné la proximité possible de Baños de Montemayor, il est probable que ce fut CXXIX. Cependant, compte tenu de l'imprécision de l'emplacement, il ne peut pas être restauré avec des garanties suffisantes.

## **Peromingo**

### **187-Milliaire CXXI.**

G. Gillani, 1995, 140-144, n° 11, pl. II, 3, figs. 1, 4 et 5 (*HEp.*, 6, 847) = *CIRPSalamanca*, 195 = *Auctarium-R*, 46 = *ERPSalamanca*, 218.

**Lieu de découverte :** Peromingo.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* H. : 1,78 m ; D. : 1,93 m.

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** « Il est actuellement réutilisé comme un poste dans une ferme dans le village de Peromingo »<sup>1680</sup>.

---

<sup>1679</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 433.

<sup>1680</sup> *HEp.*, 6, 847.

**Bibl. :** -

*Imp(erator) Ca[es]ar divi / Nerva[e fi]lius Ner/va Tr[aia]nus Augus/tus, [Germ]anicus, / pon[tifex m]axi/mu[s, tribuni]cia / [p]o[testat]e, con/[s]ul [iteru]m, restituit. / CXXI.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 121 (milles pas)».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 98.

**Remarques**

Si la restitution est correcte, ce milliaire présente une titulature au nominatif dont seul le prénom impérial est écrit selon l'usage, par *IMP*. Les autres noms et titres sont gravés en toutes lettres. La puissance tribunicienne est sans chiffre, l'omission du titre *pater patriae* fut associée à la mention de *consul iterum*. La pierre est affichée à 121 milles pas d'*Augusta Emerita* mais elle est déplacée à environ 20 milles pas et réutilisée dans une ferme.

## Puerto de Béjar

**188-Milliaire CXXXIII.**

*MiliariosPlata*, 136 = *CIRPSalamanca*, 203 = *ERPSalamanca*, 196.

**Lieu de découverte :** Puerto de Béjar.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Pierre.
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 2,12 m ; H. du cylindre : 1,82 m ; H. de la base : 0,30 m ; D. : 0,54 m.

**État du monument :** « La pierre a été utilisée comme source, déjà dans la zone de l'inscription au niveau de la l.6 a été inséré le corps de la source. L'installation du système a été précisément percée à l'intérieur de la lettre O de la séquence POT comme apparait à la l.6 sans la rompre»<sup>1681</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** « Aujourd'hui, il est situé dans le Cerro de los Linarejos, à proximité du pont de la Magdalena sur la rivière Cuerpo de Hombre, dans un domaine privé niché dans la pente nord-

---

<sup>1681</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 438.

ouest de cette colline. Son origine doit correspondre au secteur chaussée au voisinage du pont de la Magdalena»<sup>1682</sup>.

**Bibl.:** J. M. Roldán, 1971, p. 75; S. Díaz Luis, 1982, p. 203-206.

*Imp(erator) Caesar / Nervae f(ilius) / Nerva Traia/nus Aug(ustus), Ger(manicus), / pont(ifex) max<i=V>(mus), / trib(unica) pot(estate), p(ater) p(atriciae), / co(n)s(ul) II, / restituit. / CXXXIII.*

**Apparat critique :**

- L.2 : omission de *divi* devant *Nervae*.

- L.5 : *Maxumus* pour *Maximus*.

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils de (divin) Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 133 (milles pas). »

**Datation :** 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

**Remarques**

Il convient de souligner d'abord l'omission de *divi* à la ligne 2 qui précède généralement la mention de *Nervae*, *Max(umus)* employé pour *Max(imux)*, la puissance tribunicienne sans chiffre et *pater patriae* qui précède le consulat. Bien que la pierre soit de dimensions colossales - la hauteur est de 2,12 m- le lapicide a utilisé une titulature très abrégée.

**189-Milliaire C[XXXII]I.**

*MiliariosPlata*, 137.

**Lieu de découverte :** Puerto de Béjar.

**Condition de découverte :** « Ce milliaire trouvé à environ 800 m à l'ouest de la route, à côté du pont de la Magdalena, sur la rivière Cuerpo de Hombre, entre Puerto de Béjar et Béjar »<sup>1683</sup>.

**Support :**

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. maximale conservée : 1m ; D. : 0,56 m.

---

<sup>1682</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 438.

<sup>1683</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 440.

**État du monument :** Mauvais état de conservation. La pierre est très altérée, « manque un secteur du cylindre d'environ un quart, en plus la pierre est divisée dans le sens horizontal aux deux extrémités de sorte qu'un seul segment central conservé correspondant approximativement à la zone inscrite »<sup>1684</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl.:** 12-10 cm ; « Interponctuation triangulaire préservée sur toutes les lignes sauf la dernière, peut-être parce qu'elle est très fragmentée »<sup>1685</sup>.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*Imp(erator) Caesar [Ner]/va Tr[ai]anus {f} Aug[ustus], / Germ(anicus), t(ribunicia) p(otestate) IIII, imp(erator) I[II], / p(ater) p(atriciae), [pont(ificus)] maxi[m(us), c]o(n)sul. / C[XXXII]I.*

### **Apparat critique**

L.2 : ligature AV dans *Aug(ustus)*.

L.3 : les numéros des puissances tribunicienne et des salutations impériales sont surmontés par une barre horizontale.

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 2<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, grand pontife, consul (tant de fois). 133 (milles pas). »

**Datation :** 100/101 ap. J.-C., Trajan est revêtu de sa quatrième puissance tribunicienne entre le 10 déc. 99 et le 9 déc. 100. Il est qualifié aussi d'*Imperator* II : la seconde acclamation impériale date de l'automne 101. Le texte date soit de 100 si on se réfère aux puissances tribunicienne ou de 101, si on prend en considération les acclamations impériales.

### **Remarques**

Il faut d'abord souligner le caractère spécifique de ce texte qui est l'inversion des titres : la lettre (f.) insérée entre *Traianus* et *Augustus* peut être interpréter comme une erreur qui est due à un décalage initial de l'agencement des lignes lors de la gravure du texte. *Pontifex maximus* fut placé avant le dernier titre. D'habitude, il prend place en tête des charges, *pater patiae* précéda ici le consulat. En outre, on trouve à l. 5, la mention des

---

<sup>1684</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 440.

<sup>1685</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 440.

acclamations impériales, *Imp. II*, qui est singulière dans cette série de bornes de l'empereur Trajan. Elle date de l'automne 101 selon D. Kienast<sup>1686</sup>.

La quatrième puissance tribunicienne date le texte de l'an 100 alors que la deuxième salutation impériale le situe en 101. Il peut être interprété comme une erreur, il est rare que le chiffre des puissances tribunicienne soit inexact.

### **190-Milliaire [CXXXII]II.**

G. Gillani, 1995, 123-124, n° 2, pl. I, 1-3, figs. 1-2 (*HEp.*, 6, 849) = *Auctarium*, N, 102 = *ERPSalamanca*, 197 (*HEp.*, 11, 382).

**Lieu de découverte :** Puerto de Béjar.

**Condition de découverte :** Deux fragments d'un milliaire trouvés à proximité d'un bâtiment abandonné dans un endroit appelé "Prado del Río", près de la route parallèle à la rivière "Cuerpo de Hombre".

**Support :**

- *Nature :* Colonne ?
- *Matériau :* Granit.
- *Dimensions :* a) H : 0,99 m ; D. : 0,52 m ; b) H.: 0,85 m; D.: 0,53 m.

**État du monument :** Deux fragments d'un milliaire avec des signes clairs d'avoir été réutilisés comme blocs de construction.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 9-7 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** -

*Imp(erator) Cae[sar Nerv]a[e f(ilius) / Nerva Traia]nus Aug(ustus), Ger(manicus), /pont(ifex) maxi(mus), / trib(unicia) pot(estate), p(ater) p(atriciae), / co(n)s(ul) II, restituit. / [CXXXII]II.*

**Apparat critique :** *HEp*, 6, 849 (fragment- a): *Imp(erator) Cae[sar - - -] A[- - -]/nus P[- - -] /pont/ifex m[aximus - - -]R / max(imus) [- - -] I / [- - -]IS / [- - - / - - -]X / [- - -]II.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du (divin) Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 134 (milles pas)».

---

<sup>1686</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.



**Datation** : 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### **Remarques**

Ce milliaire reproduit la même titulature que son partenaire le milliaire n° CXXXIII<sup>1687</sup> à un mille d'intervalle. L'omission de l'épithète *divus* devant *Nerva* n'est pas surprenante est cela dû au disproportionnement de la longueur de la deuxième ligne<sup>1688</sup>.

### **191-Milliaire CXXXVI.**

*MiliariosPlata*, 144 = *CIRPSalamanca*, 16 = *ERPSalamanca*, 202.

**Lieu de découverte** : Puerto de Béjar.

**Condition de découverte** : La pierre découverte par Morán en 1946 "à quelques pas de la Colonia San Francisco, au milieu de la voie"<sup>1689</sup>.

### **Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : Le texte présente selon la littérature des Interponctuation du l.1 à 6.

**Lieu de conservation** : Disparu.

**Bibl.** : J. M. Roldán, 1971, p.59, n° 77.

*Imp(erator) Caesar divi / Nervae filius Nerva / Traianus Augustus, / Germanicus, pon/tifex maximus, [trib(unicia)] potes/tate, consul iter(um), / restituit. / CXXXVI.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 136 (milles pas)».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### **Remarques**

---

<sup>1687</sup> *ERPSalamanca*, 196.

<sup>1688</sup> *HEp.*, 11, 382.

<sup>1689</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 452.

Il faut noter d'abord l'omission du mot *tribunicia* (1.5) qui est étonnante portant que le texte étend à ne pas utiliser des formes abrégées des noms et titres de l'empereur. Cette omission peut être interpréter comme un simple oubli lors de la gravure du texte par le lapicide. L'absence du surnom *pater patriae*, associé à l'expression *consul iter(um)*, peut serrer la fourchette chronologique et le milliaire date semble –t-il du début de l'an 98.

Puisque la pierre a été trouvée *in situ*, le nombre de milles, soit 136 milles pas, correspond à la distance exacte entre *Augusta Ermerita, caput viae*, et l'endroit où a été trouvée cette borne.

### **192-Milliaire CXXXIX.**

*CIL*, II, 4677 = *MiliariosPlata*, 154 = *CIRPSalamanca*, 264 = *ERPSalamanca*, 204.

**Lieu de découverte** : Puerto de Béjar.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 1,80 m ; D. : 0,56 m.

**État du monument** : « La pierre utilisée dans la maison de la famille D. S. García mais elle reste complète et le texte lisible »<sup>1690</sup>.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : l. 1-8 : 6-7 cm ; l. 9 : 11 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : J. M. Roldán, 1971, p. 60-61, n° 83, Pl. XXVIII, 1, fig. 70.

*Imp(erator) Caesar divi / Nervae filius Nerva / Traianus Augustus, / Germanicus, pon/tifex maximus, / tribunicia potes/tate, consul ite[r(um)?], / restituit. / CXXXIX.*

**Apparat critique** : *CIL* II, 1.7 : *CONSUL IIII*.

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 139 milles pas ».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

**Remarques**

---

<sup>1690</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 460.

Seul le prénom impérial est abrégé en *IMP.* selon l'usage, alors que le reste des noms et titres de l'empereur sont gravés en toutes lettres, dont le consulat qui est presque toujours abrégé par *COS.* Pourtant, le titre *pater patriae* n'est pas cité dans ce milliaire. En tout cas, ce n'est pas vraiment l'espace qui manque. C'est une particularité associée, le long la voie de la Plata, à la mention du *consul iterum* qui caractérise les milliaires du début du règne.

## Navalmoral de Béjar

### 193-Milliaire CXL.

*MiliariosPlata*, 155.

**Lieu de découverte :** Navalmoral de Béjar.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* Colonne ?
- *Matériau :* Granit.
- *Dimensions :* H. : 1,80 m ; D. : 0,60 m.

**État du monument :** « L'état de conservation est relativement bon même si le milliaire a perdu une partie correspondant à la zone centrale du texte »<sup>1691</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 1.1-7 : 7 cm (T et S de la 1.4 : 9 ; B de la 1.6 : 9 cm) ; 1.8 : 8 cm ; 1.9 : 13 cm (C. : 17 cm).

**Lieu de conservation :** « Dans la cour de D. A. Garcia dans le village de Peromingo »<sup>1692</sup>.

**Bibl. :** -

*Imp(erator) Ca[e]sar divi / Nervae [f]ilius Ner/va Traianus Augus/tus, Ge[r]manicus, / ponti[fex] maxi[m]us, / [tr]ibun[icia po]tes[tate], / co(n)s(ul), [---, pr]ocon(sul), [---] p(ater) p(atriciae), viam restituit. / CXL.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul (tant de fois), proconsul, père de la patrie, a restitué cette voie. 140 (milles pas) ».

**Datation :** 98-99 ap. J.-C. Jusqu'à la fin de l'an 99, Trajan est en Germanie, ce qui justifie l'emploi du titre de *Proconsul*.

### Remarques

<sup>1691</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 462.

<sup>1692</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 462.

La fourchette chronologique du texte se situe entre 98-100 puisque aucun élément de l'intitulé impérial ne permet une datation précise. Le numéro du consulat peut être II, il correspond en effet au modèle standard des milliaires de l'empereur Trajan le long de cette voie. La particularité de cette borne est la mention de l'expression *viam restituit*. Généralement, les formules utilisées sous Trajan sont des formules verbales comme *fecit*, *refecit*, *restituit* et parfois les deux à la fois *refecit et restituit* sans phraséologie.

### Valverde de Valdelacasa (*Ad Lippos*)

#### 194-Milliaire [C]XLII.

*CIL*, II, 4679 = *MiliariosPlata*, 162 = *CIRPSalamanca*, 175 = *ERPSalamanca*, 205.

**Lieu de découverte :** Valverde de Valdelacasa (*Ad Lippos*).

**Condition de découverte :** Provient de l'un des rives du Sangusín à proximité de Prado Fusillo. À cet endroit, il est considéré comme *in situ*<sup>1693</sup>.

#### Support :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 2,37 m ; H. du cylindre : 1,91 m ; H. de la base : 0,46 m ; côté de la base : 0,58 m ; D. : 0,55 m.

**État du monument :** « Son état de conservation est relativement bon ; il est conservé entier, cependant, il est érodé et quelques lettres ont disparues du texte. Au temps moderne, deux lettres (un P et un V) d'une grande profondeur affectant les lignes 1, 2 et 3. A cela s'ajoute une fracture oblique affectée la moitié du milliaire jusqu'à la base»<sup>1694</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 1.1-8 : 8-9 cm ; 1.9 : 14-15 cm.

**Lieu de conservation :** « En 1964, la pierre a été transférée à l'occasion d'une exposition, au ministère des Travaux publics à Madrid, où elle reste sur l'esplanade qui précède l'entrée principale»<sup>1695</sup>.

**Bibl. :** J.M. Roldán, 1971, p. 61, n° 87, Pl. XXVIII, 2, fig.71.

*Imp(erator) Caesar divi / Nervae nepos Ner/va Traianus Augus/tus, Germanicus, / pontifex maximus, / tribunicia potestate, / consul iterum, resti/tuit. / [C]XLII.*

<sup>1693</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 469.

<sup>1694</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 470.

<sup>1695</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 469.

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, <petit fils> du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 142 (milles pas). »

**Datation :** 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### **Remarques**

Il est faut noter qu'à la ligne (2) *nepos* remplace *filius* d'après le *CIL* II. Il s'agit évidemment d'une erreur du lapicide. Les autres noms et titres de l'empereur sont gravés en toutes lettres sauf le prénom impérial, abrégé en *IMP*. L'omission du chiffre de la puissance tribunicienne et du titre *pater patriae* est associée à la mention de *consul iterum*.

### **195-Milliaire CXLIII.**

*CIL*, II, 4680 = *MiliariosPlata*, 163 = *CIRPSalamanca*, 201 = *ERPSalamanca*, 207.

**Lieu de découverte :** Valverde de Valdelacasa.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 1,30 m ; D. : 0,56 m.

**État du monument :** « La pierre réutilisée dans la clôture d'une prairie à Prado Fusillo, elle est quelque peu détériorée, mais le texte reste lisible. Quelques lettres portent les traces de peinture rouge»<sup>1696</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** l.1-8 : 8 cm ; l. 9 : 13 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** J. M. Roldan, 1971, p. 62, n° 88, pl. XXVIII, 4, fig. 73 ; T. Mañanes, J. M. Solana Sainz, 1985, p. 144, n° 12.

*Imp(erator) Caesar divi / Nervae filius [Nerva?]/ Traianus [Augustus], / Germanicus, / [pon]tifex maxi[mus], / [trib]unicia potest[ate], / consul iteru[m], / restituit. / CXLIII.*

**Apparat critique :** Pour E. Hübner, la l.7 présente des soupçons et mettre des réserves « sic ». Les éditions postérieures au *CIL* ont adopté la même lecture *CONSUL III*. Cependant, grâce à

---

<sup>1696</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 471.

une nouvelle lecture de C. Puerta Torres<sup>1697</sup>, l'auteur assure que l'état de la pierre permet de lire le texte avec suffisamment de clarté et l'interprétation de cette ligne doit être modifiée pour *CONSUL ITERUM* remis mal *CONSUL III*.

**Traduction :** « L'Empereur César Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 143 (milles pas)».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### **Remarques**

La nouvelle lecture du nombre du consulat du *Consul III* en *Consul iterum* permet de préciser la chronologie de ce milliaire et écarte l'hypothèse de Hübner. Cette borne date de l'an 98 ou 99. On note l'omission du surnom *Nerva* qui fait unité d'habitude avec *Traianus*. Comme l'inscription précédente, plusieurs noms et titres sont gravés en toutes lettres, le chiffre de la puissance tribunicienne omis et le titre *pater patriae* n'est pas mentionné, qui est associé à la présence de *Consul iterum*.

## **Calzadilla de Mendigos**

### **196-Milliaire CLXV.**

*MiliariosPlata*, 177.

**Lieu de découverte :** Calzadilla de Mendigos.

**Condition de découverte :** Vu le nombre de milles, ce milliaire doit provenir de la proximité de Calzadilla de Mendigos. Il est situé à El Carnero, propriété détenue par les ducs d'Alba, dans la municipalité de Calzada de Don Diego, sur l'esplanade centrale entourant les maisons des ouvriers agricoles<sup>1698</sup>.

### **Support :**

- *Nature :* Colonne ?
- *Matériau :* Granit.
- *Dimensions :* H. : 2 m ; H. du cylindre : 1,72 m ; H. de la base : 0,28 m ; D. : 0,495 m.

---

<sup>1697</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 473.

<sup>1698</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 493.

**État du monument :** « Préservé complète sans ruptures importantes. Cependant, ce milliaire présente une usure généralisée sur toute la surface en raison de laquelle, il a perdu une grande quantité du texte. Il semble clair que les deux premières lignes sont manquantes»<sup>1699</sup>.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 1.3 : 11 ; 1.4 : 9 cm ; 1.5 : 8 cm ; 1.6 : 8 cm ; 1.7 : 7 cm ; 1.8 : 8 cm ; 1.9 : 9 cm ; 1.10 : 12 cm ; inter ponctuation triangulaire dans les lignes 3, 5, 6 et 7.

**Lieu de conservation :** « Situé à El Carnero, propriété du duc Diego, dans la municipalité Calzada de Don Diego, dans le hall principal entourant les maisons des ouvriers agricoles »<sup>1700</sup>.

**Bibl.:** J. M. Roldan, 1971, p. 63, n° 96, pl. XXX, 3, fig. 79 ; T. Mañanes, J.M. Solana Sainz, 1985, p. 151, n° 23.

*[Imp(eraror) Caes(ar) divi] / [Nervae f(ilius) Ner]/va Tra[ia]/[nus] Aug(ustus), [Germ(anicus)], / [p]o[ntifex] max(imus), / co(n)s(ul) II, / [trib(unicia)] pot(estate) III, / [p(ater) p(atriciae), pro]co(n)[s(ul) ---], / ab E[merita] / CLXV.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 3<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, proconsul, [---]. 165 (milles pas) de Mérida».

**Datation :** 99 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu sa 3<sup>ème</sup> puissance tribunicienne du 10 déc. 98 au 9 déc. 99, il est déjà consul pour la 2<sup>ème</sup> fois depuis 98.

### **Remarques**

Il faut noter de prime d'abord que le document présente de nombreux problèmes, car en plus de son mauvais état de conservation, l'*ordinatio*, la symétrie et l'orthographe générale montrent une qualité plutôt médiocre<sup>1701</sup>. En outre, l'ordre de l'énumération des charges impériales est inhabituel, le consulat est placé entre le grand pontificat et la puissance tribunicienne. Cette borne présente une autre singularité, qui est la mention des chiffres correspondant au consulat et à la puissance tribunicienne. Elle peut être considérée comme une référence pour localiser d'autres milliaires de l'empereur Trajan sur la route de la Plata. À

<sup>1699</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 493.

<sup>1700</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 493.

<sup>1701</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 495.

la 1.8, l'auteur envisage la restitution de CO en *proconsul*, le titre étant attesté dans deux milliaires cités ci-dessus<sup>1702</sup>.

A l'avant dernière ligne, *ab Emerita* constitue une autre particularité de ce milliaire. Les autres milliaires de Trajan présentent en cet endroit la mention *restituit*. Sur le texte précédent, *Emerita* fut associé à *Augusta*, mais pas ici.

Le chiffre du milliaire est lisible, en principe, CLXV selon C. Puerta Torres. Cependant, il pose un problème, puisqu'il existe un autre milliaire ayant la même date et qui porte le même numéro<sup>1703</sup>. L'auteur écrit « Il est probable que l'une des deux séquences conservées soit incomplète et le début soit restitué par CLXVI, CLXVII, CLXVIII. Cependant, il est difficile de prendre une décision à cet égard, d'une part, ni l'empreinte est observé avec des caractères identifiables de ce type, et, d'autre part, ils sont tous deux découverts hors contexte et ne disposent pas d'une datation suffisamment fiable pour l'assigner à un mille spécifique à partir de son origine»<sup>1704</sup>.

#### **197-Milliaire CLXV.**

*MiliariosPlata*, 178.

**Lieu de découverte** : Calzadilla de Mendigos.

**Condition de découverte** : « Ce milliaire est attesté dans la chapelle à Calzadilla de Mendigos où il a servi en tant que pôle de toit. Ensuite, il est déménagé dans une ferme dans la province de Salamanque. Son emplacement d'origine, à Calzadilla, devrait correspondre approximativement à son emplacement d'origine selon la teneur du nombre de milles »<sup>1705</sup>.

#### **Support** :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 1,93 m ; D. : 0,57 m.

**État du monument** : « Son état de conservation est mauvais. La face opposée à l'inscription présente deux cavités rectangulaires situées l'une au-dessus de l'autre. Certaines fractures et des cavités affectant le texte et impliquent la perte de quelques lettres en particulier sur le côté gauche de la section épigraphique. Le côté droit de la zone inscrite est réduit considérablement et sans laisser la possibilité d'identifier les traces d'écriture»<sup>1706</sup>.

---

<sup>1702</sup> *MiliariosPlata*, 32 et 155.

<sup>1703</sup> *MiliariosPlata*, 178.

<sup>1704</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 496.

<sup>1705</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 497.

<sup>1706</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 497.



**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 1.1 : 8-9,5 cm ; 1.2 : 7,5-11 cm ; 1.3 : 8-10 cm ; 1.4 : 8,5-11 cm ; 1.5 : 9,5-11 cm ; 1.6 : 8,5-10 cm ; 1.7 : 11-14 cm.

**Écriture** : 1.3 : ligature *RA* dans *Traianus* ; 1.6 : ligature *TV* dans *restituit* ; 1.7 : ligature *LX* (numéro).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : J. M. Roldán, 1971, p. 63, n° 97, pl. XXXI, 3, fig. 80 ; M. García Morales, R. Grande Del Brío, 1982, p. 208-209, fig. 2.

*[Imp(erator) Caelsar div[i] / [Ner]vae f(i)lius) / [Nerv]a Tr[ai]anus] / [A]ug(ustus), Germ(anicus), / [p(ontifex) m(aximus)], tribu[n(icia) potest(ate)], / [co(n)]s(ul) I[I], restituit. / CLXV.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 165 (milles pas)».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### **Remarques**

C. Puerta Torres<sup>1707</sup> envisage une restitution du texte à la base de quelques lignes conservées et adapte au type courant que présentent les milliaires de Trajan de cette route. Si la restitution est bonne, le deuxième consulat constitue un *terminus ante quem* et l'absence de *pater patriae* montre que le milliaire est affiché au début de l'an 98. Toutefois, la date ne peut pas être confirmée puisque le chiffre de la puissance tribunicienne, au moins dans la partie conservée, est omis.

Pour C. Puerta Torres<sup>1708</sup> le problème du chiffre de ce milliaire doit être lié à l'exemplaire de Calzadilla de Mendigos<sup>1709</sup>, dans lequel, en principe, figure le même numéro. Par conséquent, elle a supposé que la conservation du numéro est incomplète et peut correspondre aux milles CLXV, CLXVI, CLXVII, CLXVIII.

<sup>1707</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 498.

<sup>1708</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 499 : « Debe observarse además que esta pieza se encuentra junto a la n° 179, también de Trajano y problemante de análoga cronología, y la n° 180, correspondiente a la época tardorromana y, topográficamente, a la milla CLXVI».

<sup>1709</sup> *MiliariosPlata*, 177.

## 198-Milliaire CLXV (?)

*MiliariosPlata*, 179.

**Lieu de découverte** : Calzadilla de Mendigos.

**Condition de découverte** : Même provenance que le précédent texte.

**Support** :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Granit.
- *Dimensions* : H. : 1,92 m ; D. : 0,63 m.

**État du monument** : « La pierre présente un degré intense de dégradation à cause de l'érosion. La partie supérieure présente une rainure de section carrée, peut être fait avec l'intention de s'adapter autour d'une poutre. Dans la partie gauche du reste de la zone inscrite, deux petites cavités rectangulaires, l'une au-dessus de l'autre, verticalement, situées respectivement à 24 et 28 cm du sol»<sup>1710</sup>.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 10 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : J.M. Roldán, 1971, p. 63, n° 97 ; M. García Morales et R. Grande Del Brío, 1982, p. 209-211, fig. 3.

*[Imp(erator) Caesar divi] / [Ner]vae f(iilius) [Ner]/[va] Traianus [Aug(ustus)], / [G]erm(anicus), p(ontifex) m(aximus), [trib(unicia)] / [potest(ate) ---].*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), [---]».

**Datation** : 98-99 ap. J.-C.

**Remarques**

M. García Morales et R. Grande Del Brío proposent une restitution complète basée sur la lecture à la l.5 de *restituit*<sup>1711</sup>. Au contraire, C. Puerta Torres<sup>1712</sup> affirme que le fragment du texte lisible est trop court pour proposer une restitution plus complète de l'ensemble des lignes et assume, en outre, à partir de la position relative du texte conservé par apport à la base, que les fragments conservés correspondent à peu près au secteur central de la zone inscrite du texte. Pour l'auteur, tout d'abord, l'observation de cette ligne citée n'est pas claire.

<sup>1710</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 500.

<sup>1711</sup> M. García Morales, R. Grande Del Brío, 1982, p. 209-211.

<sup>1712</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 501.

En outre, telle restitution oblige à compresser le texte de manière excessive, compte tenu de ce qui est dans les autres milliaires de Trajan placés le long de cette voie. Cette restitution doit être forcée à tel point que García et Grande arrivent à proposer même l'omission des *cognomina* de l'empereur, *Augustus* et *Germanicus*.

Ce milliaire révèle le même problème que les deux précédents quant au numéro des milles, il peut être aux environs de CLXV, dans ce cas il est inconnu puisque la pierre ne conserve aucune trace des chiffres.

### **Membrive de la Sierra**

#### **199-Milliaire [C]LXV (?)**

*CIRPSalamanca*, 189 = *ERPSalamanca*, 222.

**Lieu de découverte** : Membrive/ Membrive de la Sierra.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*[Imp(erator) Cae]sar [divi] / [Ner]vae f(i)lius / [Nerv]a Tr[ai]anus / [Au]g(ustus), G[ermanicus], / [ponti(fex) max(imus)], trib(unicia) [pot(estate)], / restituit. / [C]LXV.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), a restitué (cette voie). 165 (milles pas)».

**Datation** : 98-102/117 ap. J.-C.

**Remarques**

Ce milliaire provient de Membrive de la Sierra comme les trois bornes précédentes. Si la restitution est correcte, il est à 165 milles pas de Mérida. Mais ce chiffre pose problème puisque deux autres milliaires au moins portent le même nombre de pas *CLXV*<sup>1713</sup>. Il y a une erreur semble-t-il, parvenue lors de la gravure du texte. Les bornes peuvent être placées à un mille d'intervalle et la haste finale n'est pas mentionnée.

## Membrive de la Sierra

### 200-Milliaire CLXV (?)

*CIRPSalamanca*, 190 = *ERPSalamanca*, 223.

**Lieu de découverte** : Membrive/ Membrive de la Sierra.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*[Imp(erator) Caesar divi] / [Nervae f(ilius)] / [Nerva T]raianu[s,--- ponti]/[f]ex ma[xi]mus, trib(unica) [pot(estate)], / [res]tituit.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan, fils du divin Nerva, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), a restitué (cette voie)».

**Datation** : 98-99 ap. J.-C. (?)

### Remarques

Si la restitution du texte est correcte, l'absence du surnom *Augustus* et celui de *Germanicus* est étonnante puisque les deux surnoms figurent dans l'ensemble des milliaires de l'empereur Trajan. L'absence du chiffre des puissances tribunicienne, du consulat et du

---

<sup>1713</sup> *MiliariosPlata*, 177, 178.

*pater patriae* rendent la lecture du texte difficile. A la base de ces restitutions, on ne peut pas faire des commentaires fiables.

Le lieu de provenance de la pierre, Membrive de la Sierra, montre que l'indication numérale à la fin du texte, soit qu'elle est omise dès le départ ou grâce à l'altération de la pierre, doit être dans les environs de CLXV ?

### **201-Milliaire CLXV.**

*CIRPSalamanca*, 191 = *ERPSalamanca*, 226.

**Lieu de découverte** : Membrive/ Membribe de la Sierra.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[Imp(erator) Ca]e[sar divi] / [Ner]v[ae f(i)lius] / [Nerv]a Tr[ai]anus / [Au]g(ustus), G[er]manicus], / [ponti(fex) max(imus)], co(n)s(ul), trib(unicia) [pot]est(ate), / [restituit]. / CLXV.

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, consul (tant de fois), revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), a restitué (cette voie). 165 (milles pas) ».

**Datation** : 98 (?) ap. J.-C.

### **Remarques**

Comme les bornes précédentes, ce milliaire provient de Membrive de la Sierra, portant le même chiffre CLXV. On note l'omission du *pater patriae*, le consulat précède la puissance tribunicienne, les deux sans chiffre. La restitution de cette borne la date semble-t-il en 98 ap. J.-C.

## Aldeatejada

### 202-Milliaire [C]LXXVI.

*CIL*, II, 4684 = *MiliariosPlata*, 182 = *CIRPSalamanca*, 244 = *ERPSalamanca*, 230.

*Lieu de découverte* : Aldeatejada.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : « La bibliographie atteste l'existence de ce milliaire, aujourd'hui perdu »<sup>1714</sup>.

*Bibl.*: J. M. Roldan, 1971, p. 63, n° 99 ; T. Mañanes, J. M. Solana Sainz, 1985, n° 13.

*Imp(erator) Caesar{e} / [di]vi Nervae filius / [Ne]rva Traianus Aug(ustus), / [Ger]m(anicus), p(ontifex) m(aximus), trib(unicia) pot(estate), / [co(n)s(ul)] II, restituit. / [C]LXXVI.*

*Traduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 176 (milles pas) ».

*Datation* : 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### *Remarques*

Compte tenu de la tendance observée dans cette voie, la restitution de *consul iterum* au lieu de *co(n)s(ul) II* est plus probable<sup>1715</sup>. En effet, l'absence du *pater patriae* plaide en faveur de cette hypothèse. On note aussi l'omission du chiffre de la puissance tribunicienne, qui peut être *trib. pot. II* ou *III*.

---

<sup>1714</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 506.

<sup>1715</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 506.

## Salamanque (*Salmantica*)

### 203-Milliaire CLXXXIII ?

*CIL*, II, 4685 = *MiliariosPlata*, 183 = *CIRPSalamanca*, 243 = *ERPSalamanca*, 229.

*Lieu de découverte* : Salamanque (*Salmantica*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Perdu.

*Bibl.* : J. M. Roldan, 1971, p. 63, n° 100 ; T. Mañanes et J. M. Solana Sainz, 1985, n° 14, p. 145-146.

*Imp(erator) Caesar / divi Nervae filius / Nerva Traianus Aug(ustus), / Germ(anicus), p(ontifex) m(aximus), trib(unicia) pot(estate), / co(n)s(ul) II, restituit. / M(ilia) p(assuum) II.*

*Traduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 2 ? milles pas».

*Datation* : 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### *Remarques*

Trajan est qualifié d'une titulature au nominatif puisque la restauration est une œuvre impériale. On note l'omission du chiffre des puissances tribuniciennes et du titre *pater patriae*. Ce texte a été transmis de la même manière en ce qui concerne la répartition des lignes et les abréviations utilisées que l'inscription précédente. Toutefois, la différence réside dans le chiffre qui précède les mots *millia passum*. Le chiffre II n'est pas possible à ce stade de la route compte tenu, le long de la voie de la Plata, du comptage du nombre des milles se référant toujours à *Emerita Augusta*<sup>1716</sup>. Hübner trouvait cela suspect et pensait à la possibilité que ce milliaire appartenait à une autre voie. Les auteurs qui se sont récemment occupés de ce

---

<sup>1716</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 508.

milliaire ont adopté généralement l'opinion de Hübner sauf Mananes et Solana qui pensent qu'il faudrait envisager le chiffre LXXII (sic). Selon C. Puerta Torres<sup>1717</sup>, cette restitution, corrigée en CLXXXIII, est l'une des possibilités, compte tenu de la zone d'où elle provient, si elle appartient à la voie de la Plata.

#### **204-Milliaire CLXXX (?)**

*CIL*, II, 6206 = *MiliariosPlata*, 184.

**Lieu de découverte** : Salamanque (*Salmantica*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Perdu.

**Bibl.** : J. M. Roldan, p. 64, n° 102.

*Imp(erator) Ca[e]sar / divi Nervae filius / Nerva Traianus / Augustus, Germa/nicus, pontifex ma/ximus, tribuni[c]ia / potestate, consul / iterum, restituit. / [CLXXX---].*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). [180 ? (milles pas)] ».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

#### **Remarques**

E. Hübner a entrevu la grande similitude entre ce texte et le *CIL*, II, 4667, mais laisse ouverte la possibilité que les textes soient distincts. C. Puerta Torres<sup>1718</sup> montre que la similitude ne signifie pas l'unicité, l'auteur pense que les deux milliaires sont différents et approuvés par différentes sources. Comme les autres milliaires, on note l'omission du titre *pater patriae* qui est associée à la mention de *consul iterum*.

---

<sup>1717</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 508.

<sup>1718</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 510.



**Via Pax Iulia-Baesurius/Esuris**

**Beja (Pax Iulia)**

**205-XXIII M.P.**

*CIL*, II, 4629 = *IRCPacen*, 229h.

**Lieu de découverte** : Beja (*Pax Iulia*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : La pierre mutilée et en partie effacée.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*[Imp(eratori) Caes(ari)] / [divi] Nervae f(ilio) / [Nerva Traiano Aug(usto)], / Ger(manico), / pont(ifici) max(imo), [---] / [m(ilia) p(assuum)] XXIII.*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, [---]. 24 milles pas ».

**Datation** : 98-102 ap. J.-C. Trajan fut qualifié de *Germanicus*, surnom qu'il a obtenu en 97 mais pas encore semble-t-il de *Dacicus* qui est attribué à l'empereur en automne 102.

**Remarques**

Généralement, les milliaires sont soit au nominatif soit à l'ablatif. Ainsi, la séquence impériale est au datif. Cette borne est à 24 milles pas d'un point de départ indéterminé puisque le texte est incomplet et la pierre altérée. Elle appartient à la voie *Pax Iulia-Baesurius/Esuris* du sud de la Lusitanie.

# **ESPAGNE CITÉRIEURE**

## Almedina (*Mentesa Oretanorum*)

### 206-Dédicace d'un monument indéterminé.

C. Pérez Pérez, 1980-1981, p. 173-174 (*AE*, 1987, 661).

*Lieu de découverte* : Almedina (*Mentesa Oretanorum*).

*Condition de découverte* : Trouvée en 1960.

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : « Brisée à droite et en bas ».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: G. Alföldy, 1987, p. 44 ; E. Gozalbes Cravioto, 2004, 71-72, n° 9.

*Imp(eratore) Caesare divi N[er]/vae f(ilio) Nerva T[raiano] / Aug(usto), Ger(manico), Da[cico, pont(ifice)] / max(imo), tri[b(unicia) pot(estate)---].*

*Traduction* : « Sous l'Empereur Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), [---] ».

*Datation* : 102-116 ap. J.-C. ; après 102 puisque Trajan est qualifié de *Dacicus* et avant 116, l'empereur n'ayant pas encore *Parthicus*, surnom qu'il a obtenu en 20-21 février 116.

#### *Remarques*

Cette inscription à l'ablatif commémore une construction indéterminée exécutée sous le règne de l'empereur Trajan entre 102 et 116 ap. J.-C. L'absence d'*Optimus* permet de placer le texte avant 114. Toutefois, l'omission parfois de ce surnom permet de prolonger la fourchette chronologique jusqu'à 116 avant le 20-21 février<sup>1719</sup>. Le texte incomplet, les dernières lignes ont disparu, en conséquence, ni la nature du monument ni le/les dédicants ainsi que les circonstances de la dédicace ne sont connus.

---

<sup>1719</sup> Par exemple *CIL*, II, 2356 (*ILS*, 303) montre que *Parthicus* est attesté sans *Optimus*.

## Badalona (*Baetulo*)

### 207-Un contrat d'hospitalité.

(*AE*, 1936, 66) = (*AE*, 1941, 81; *ILER*, 5829) = *IRC*, I, 139, pl. XLVIII = *IRC*, 5, p. 25.

*Lieu de découverte* : Badalona (*Baetulo*).

*Condition de découverte* : Découvert en 1934.

#### *Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 44,5 x 37,3 x 0,4 – Anse : 14,5 x 7.

*État du monument* : « Tablette de bronze, pourvue, à la partie supérieure, d'une anse engagée dans deux tenons ».

*Ch. ép.* : 41 x 33, « Le champ épigraphique est bordé par un encadrement mouluré : dans les quatre angles de la mouluration, un rivet ».

*Hdl.* : 1.1à 3 : 2,4 (1.1, *I* initial : 2,8 ; 1.3, *O* final = 1,6) ; 1.4 à 19: 1,2 (1.11, *Q* initial = 1,5 ; 1.14, dernier *I* = 1,4).

*Lieu de conservation* : Conservé au Musée Municipal de Badalona.

*Bibl.* : D'Ors, 1953, p. 373-374 ; J. Guitart, 1976, p. 25-28, n° 1 et p. I, 1 ; J. Cuyàs Tolosa, 1977, p. 178-186 ; J. Arce, 1990, p. 172, n° 18 ; J. Arce, S. Ensoli et E. La Rocca (éds), 1997, n° 183, p. 393.

*Imp(eratore) Nerva Caesar(e) Traiano / Aug(usto) Germ(anico) II, / C(aio) Pomponio Pico(n)s(ulibus), / VI Idus Iunias, / Baetulonenses, ex Hispania citerio/re, hospitium fecerunt / cum Q(uinto) Licinio Silvano Graniano, / eumque liberos posterosque / eius sibi liberis posterisque / suis patronum cooptaverunt, / Q(uintus) Licinius Silvanus Granianus, Baetulonenses ex Hispania citeriore, ipsos libe/ros posterosque eorum in / fidem clientelamque suam / liberorum posterorum/que suorum recepit, / egit legatus / Q(uintus) Caecilius Tertullus.*

*Traduction*<sup>1720</sup> : « Sous le second consulat de l'Empereur Nerva César Trajan Auguste, Germanique, et celui de Caius Pomponius Pius, le sixième jour des ides de juin, les citoyens de Baetulo en Espagne Citérieure ont contracté des liens d'hospitalité avec Quintus Licinius Silvanus Granianus et ont coopté comme patron pour eux-mêmes, leurs enfants et leurs descendants, lui-même, ses enfants et ses descendants. Quintus Licinius Silvanus Granianus a reçu sous sa protection et sa clientèle, ainsi que dans celles de ses enfants et de ses

<sup>1720</sup> Texte traduit dans dans *IRC*, I, p. 184

descendants, les citoyens de Baetulo, en Espagne Citérieure, eux-mêmes, ainsi que leurs enfants et leurs descendants. Quintus Caecilius Tertullus a agi en tant que leur délégué».

**Datation :** Ce contrat d'hospitalité est précisément daté du sixième jour des ides de juin c'est à dire du 8 juin de l'an 98. Trajan pendant cette année est consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### **Remarques**

Un contrat d'hospitalité entre les *Baetulonenses* de l'Espagne Citérieure et Quintus Licinius Silvanus Granianus date du 6<sup>ème</sup> jour des ides de juin. Ce genre de document, une *tabula patronatus*, fait référence toujours aux consuls de l'année. Le 8 juin 98, Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois avec Caius Pomponius Pius. Ainsi, l'empereur est évoqué comme un magistrat éponyme. Il est désigné par sa dénomination officielle sans filiation outre l'interversion de *Nerva* et *Caesar*. D'habitude, le gentilice *Caesar* prend place immédiatement après le prénom impérial qui n'est pas le cas ici.

### **Bande (Aquis Querquennis)**

#### **208-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*IRG*, IV, 7.

**Lieu de découverte :** Bande (*Aquis Querquennis*).

**Condition de découverte :** -

**Suppot :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl.:** -

**Lieu de conservation:** -

**Bibl.:** -

*[Im]p(eratori) Caes(ari) N[e]/[r]vae Traia/no Aug(usto), Ger[m(anico)], / pont(ifici) max(imo), / p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli) III, / [---].*

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, père de la patrie, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois, [---]».

**Datation** : 100 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu le consulat pour la 3<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 100.

### **Remarques**

Cette dédicace à l'empereur Trajan date de l'année 100 ap. J.-C. où on note l'absence de la filiation et de la puissance tribunicienne ce qui est inhabituel alors qu'il s'agit d'un hommage dont l'empereur est le bénéficiaire. Le surnom *pater patriae* précède le consulat. Cet usage date surtout du début du règne. Le texte incomplet et les dernières lignes ont disparu.

### **209-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*HEp*, 2, 517 = *AquaeFlaviae*, 591.

**Lieu de découverte** : Bande (Ourense).

**Condition de découverte** : Trouvée en 1935 dans le castro de Rubiás.

### **Suppot :**

- *Nature* : Bloc.
- *Matériau* : Granite.
- *Dimensions* : -

**État du monument** : Très fragmenté.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Musée Archéologique Provincial de Ourense.

**Bibl.**: A. Rodríguez Colmenero, 1977, p. 388.

[*Imp(eratori)*] *Caes(ari) N[e/r]vae Traia/no Aug(usto), Ger(manico), / pont(ifici) max(imo), [tr(ibunicia)] / [p(otestate) V], p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli) III, [---]*.

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois ?, [---] ».

**Datation** : 101 ap. J.-C. ; la 5<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 100 au 9 déc. 101. Au cours de cette même année, 101, il fut consul pour la 4<sup>ème</sup> fois. Il semble que la dernière haste du numéro d'itération du consulat est omise grâce à l'état de la conservation de la pierre.

### **Remarques**

Dédicace à l'empereur Trajan datée par la 5<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de l'empereur. On note l'absence de la filiation et l'inversion des titres. Ainsi, *pater patriae* précède le consulat. Le texte incomplet et les dernières lignes ont disparu ce qui nous ne permet pas de connaître ni le/les dédicants ni les circonstances de cette dédicace. L'hommage peut être décidé récompense d'un bienfait octroyé à la cité dédicante qui peut être selon Colmenero<sup>1721</sup>, la *civitas Quarquernorum*.

### **Barcelona (*Barcino*)**

#### **210-Dédicace aux deux Minicii Natales**

*CIL*, II, 4509 = 6145 (*ILS*, 1029 ; *ILER*, 2053) = *IDRE*, 1, 172 = *IRC*, 4, 30 = *IRC*, 5, p. 111-112.

*Lieu de découverte* : Barcelona (*Barcino*).

*Condition de découverte* : «À la maison de Gualbes ou de la "domus archidiaconi" (fragment de droite), trouvé à Mollet, en 1876 (angle supérieur gauche).

#### ***Support* :**

- *Nature* : Plaque non moulurée.
- *Matériau* : Marbre blanc.
- *Dimensions* : a) 40 max x 32,3 max x 4,6 ; b) 86 x 102,5 max x 10-9,8. La plaque devrait mesurer 86 x 225 x 10-4,6.

*État du monument* : « Deux fragments (angle supérieur gauche et moitié droite) d'une plaque en marbre blanc. Un troisième fragment retrouvé à Mataro et aujourd'hui perdu correspondant au côté gauche et prenant place sous l'angle conservé. La face postérieure est polie et les pans latéraux sont légèrement lisses. Le fragment droit a été réutilisé comme table d'autel et porte de nombreux graffitis médiévaux sur tous ses côtés».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 7,2-4,2 cm.

*Écriture* : « Lettres capitales carrées avec traces d'écriture actuaire (E, F, T présentent des traits horizontaux ondulés) ; G avec appendice recourbé ; R avec grande queue légèrement recourbée. Les caractères sont bien gravés, avec biseaux et pieds marqués. L'*ordinatio* est très régulière : les marges tombent à l'aplomb. On a eu recours à des coupures de mots (l.2, 3,5) et, en occasion (l.7), à une *littera minuta*».

*Lieu de conservation* : Conservés au MACB (n° d'inventaire 19011).

*Bibl.* : R. H. Barrow, 1934, p. 34, n° 38 ; R. Etienne, 1965, p. 62-63, n°9 ; S. Mariner Bigorra, 1966, 28 p. 124-125 ; W. Eck, 1970, p. 191 et 331 ; M. Cebeillac, 1972, p. 185, 3 ; G. Alföldy, 1977, p. 120-121 et n. 57 ; J. Muñoz Coello, 1982, p. 323 ; P. Le Roux, 1982, p. 446 et 456 ; R. Wiegels, 1985, p. 96 ;

---

<sup>1721</sup> A. Rodríguez Colmenero, 1997, p. 430.

I. Rodà, 1988, p. 37-51 ; A. Caballos Rufino, 1990, p. 226-227, n° 127 et p. 227-229 n° 128 ; R. Etienne, 1994, p. 245, n° 7 ; M. Mayer et I. Rodà, 1998, p. 1431-1433 et pl. IV.

*L(ucius) Min[icius L(uci) f(ilius) Gal(eria) Na]talis, co(n)s(ul), proco(n)s(ul) / provinc(iae) [Africae, sodalis Augus]talis, leg(atus) Aug(usti) pr(o) prae(tore) divi Traia[ni Part]hici et Imp(eratoris) Traiani Ha[driani Aug(usti) provinc(iae) Pan/nonia[e Superioris, curator a]lvei Tiberis et riparum et / cloacar[um urbis, leg(atus) divi Trai]ani Parthici leg(ionis) III Aug(ustae), leg(atus) di/vi Traia[ni Parthici leg(ionis)--- doni]s donatus expeditione Dacic(a) / prima a[b eodem Imp(eratore)] corona, vallari murali, aurea, / has[tis puris III, vexillis III], leg(atus) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Africae pr(o)consularis, / trib(unus) pl(ebis), q(uaestor) p[rovinc(iae)---, IIIv]ir viarum curandarum et / L(ucius) Minicius L(uci) f(ilius) [Natalis Quadro]nius Verus f(ilius), augur, trib(unus) pl(ebis) / desig(natus), q(uaestor) Aug(usti) et [eodem tempore leg(atus) p]r(o) pr(aetore) patris provinc(iae) Africae, tr(ibunus) / mil(itum) leg(ionis) I Adiut(ricis) P(iae) F(ideli), l[eg(ionis) XI Cl(audiae) P(iae) F(idelis), leg(ionis) XIII Ma]rt(iae) Vic(tricis), IIIvir monetalis a(uro) a(rgento) a(ere) f(lando) f(eriundo), / balineum c[um port]icibus solo suo et / du[ctus aquae] fecerunt.*

**Apparat critique :** « Le nom du père (l.1) et la donation faite à *Barcino* (l.13) sont mis en valeur, tandis que le fils, encore jeune et au début de son cursus, est indiqué plus discrètement dans un deuxième temps».

**Traduction :** « Lucius Minicius Natalis, fils de Lucius, inscrit dans la tribu Galeria, consul, proconsul d'Afrique, *sodalis augustalis*, légat d'Auguste propréteur de Trajan divinisé, triomphateur des Parthes, et de l'empereur Trajan Hadrien Auguste de la province de Pannonie Supérieure, curateur du lit du Tibre et de ses rives et des égouts de la capitale, légat de Trajan divinisé, triomphateur des Parthes, légat de la troisième légion Auguste, légat de Trajan, triomphateur des Parthes, divinisé, légat de la septième légion Claudienne Pieuse Fidèle (ou la cinquième légion Macédonique ?), ayant reçu en récompense lors de la première expédition dacique, de la part du même empereur, une couronne vallaire, une (couronne) murale, une (couronne) d'or, trois lances pures, trois étendards, légat propréteur de la province d'Afrique proconsulaire, tribun de la plèbe, questeur de la province ..., quattuorvir chargé de l'entretien des routes, et Lucius Minicius Natalis Quadronius Verus, fils de Lucius, son fils, augure, tribun de la plèbe désigné, questeur de l'empereur et dans le même temps légat propréteur de son père dans la province d'Afrique, tribun de la première légion *Adiutrix* Pieuse Fidèle, de la onzième légion Claudienne Pieuse Fidèle, de la quatorzième légion



Géminée Martienne Victorieuse, triumvir monétaire, chargé de fondre et de frapper les monnaies d'or, d'argent et de bronze, ont fait (construire), sur un terrain leur appartenant, un bain avec ses portiques ainsi que la (ou les ?) conduite(s) d'eau».

*Datation* : Règne d'Hadrien, après 125 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette inscription est un intérêt particulier puisqu'il honore les deux *Natales*, père et fils dans un seul texte. En outre, il fait état d'un acte d'évergétisme. Les deux Minicii Natales honorés ont fait construire des bains publics avec des portiques à leurs frais et un aqueduc/conduite d'eau. Le texte relate d'abord le *cursus* de Lucius Minicius Natalis, le père, dans l'ordre inverse avec deux incertitudes concernant en premier lieu (l.6) l'unité légionnaire commandée en Dacie et en second lieu (l.9) la province dont le personnage fut le questeur et qui nous reste inconnue. Consul suffect en 106, dès 112 il assumait le gouvernement de la Pannonie et il le détenait encore après la mort de Trajan ; le proconsulat d'Afrique a dû être assumé en 121-122. Le *cursus* du fils est indiqué au moment où celui-ci commence son ascension : le tribunat de la plèbe, pour lequel Minicius fils fut désigné en 125, est le terme alors atteint au moment de la rédaction du texte. Le père fut légat impérial plusieurs fois durant le règne de l'empereur Trajan, dont une fois en Afrique proconsulaire. L'empereur est appelé trois fois *diuus Traianus Parthicus*, Trajan, divinisé, triomphateur des Parthes.

### **Braga (*Bracara Augusta*)**

#### **211-Dédicace à L. Terentius Rufus**

*CIL*, II, 2424 = *IDRE*, 1, 173 = *Legio*, XV, Apo, 218 ; E. Pitillas Salañer, 2005, p. 57-67 (*AE*, 2005, 838 ; *HEp*, 14, 421).

*Lieu de découverte* : Braga (*Bracara Augusta*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch.ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

**Bibl.:** -

*L(ucio) Terentio / M(arci) f(ilio) Quir(ina) Rufo, / praef(ecto) coh(ortis) VI Britto(num), /  
/(centurio) leg(ionis) I M(inerviae) P(iae) F(idelis), don(is) don(ato) ab / Imp(eratore)  
Traiano bell(o) Dac(ico), / p(rimo) p(ilo) leg(ionis) XV Apoll(inaris), / trib(uno) coh(ortis) II  
vig(ilum), / d(ecreto) d(ecurionum).*

**Traduction :** « A Lucius Terentius Rufus, fils de Marcus, de la tribu Quirina, préfet de la 6<sup>ème</sup> cohorte des Brettons, centurion de la 1<sup>ère</sup> légion Minervienne, Pieuse et Fidèle, a été décoré par l'Empereur Trajan au cours de la guerre dacique, primipile de la 15<sup>ème</sup> légion Apollinaris, tribun de la 2<sup>ème</sup> cohorte des vigiles, décret des décurions ».

**Datation :** entre 102 et 117 ap. J.-C. ; Lucius Terentius Rufus a été décoré par l'empereur Trajan au cours de la guerre dacique mais nous ne savons pas de qu'elle guerre il s'agit, la première ou la deuxième.

**Remarques**

Un hommage public décrété par l'*ordo* de *Bracara Augusta* à Lucius Terentius Rufus qui a été décoré par l'empereur Trajan lors des guerres daciques comme centurion de la *Legio I Minervia*. La dénomination de l'empereur est très abrégée, le prénom impérial écrit par les trois premières lettres suivit de son nom personnel, *Traianus*. Ce chevalier est originaire semble-t-il de la cité de Braga et fut parmi l'élite du nord-ouest de la péninsule Ibérique au début du second siècle.

### **Denia (*Dianium*)**

**212-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, II, 3581 = *IRPAlicante*, 23a = *IRIlici*, 1, 123 = *IRIlici*, 2, 123.

**Lieu de découverte :** Denia (*Dianium*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

**Ch. ép.:** -

**Hdl.:** -

**Lieu de conservation:** -

**Bibl.:** -

[Im]p(eratori) Cae[sari Ner]vae / [Traiano] Augusto, German[ico ---], / p[ont(ifici) m]aximo, [tri]bunicia p[otestate IX ?], / [c]o(n)s(uli) IIII, im[p(eratori) III, p(atr)ri] p(atr)riae), p(ecunia) p(ublica), Co(lon)ia D(ianium)].

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, [---], grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 4<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 3<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. La colonie de Denia (a érigé ce monument) aux frais publics».

**Datation :** Printemps-été 102 ap. J.-C. ; Trajan est acclamé *Imperator* pour la 3<sup>ème</sup> fois en printemps 102 selon D. Kienast<sup>1722</sup>. Il est déjà consul pour la 4<sup>ème</sup> fois depuis 101 ap. J.-C.

### **Remarques**

Si la restitution du texte est bonne, cette dédicace à l'empereur Trajan date de 102 plus précisément entre le printemps et l'automne de cette année. Ainsi, Trajan fut salué *Imperator* pour la 3<sup>ème</sup> fois en printemps 102, alors que la 4<sup>ème</sup> salutation impériale selon D. Kienast date d'octobre de la même année et commémore la victoire contre les Daces. Donc, l'inscription est érigée avant l'attribution de cette dernière salutation.

Quant à l'énumération des noms et titres impériaux, on note, d'abord, l'absence de la filiation et l'interversion des titres, *Imperator* est placé entre le consulat le surnom *pater patriae*. D'habitude, les titres sont cités comme dans cet ordre : puissances tribunicienes, salutations impériales puis le consulat. La dédicace est un hommage officiel décrété par la colonie de *Dianium* et financé par la caisse municipale.

---

<sup>1722</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

## Isona (Aeso)

### 213-Dédicace à L. Aemilius Paternus

F. Lara Peinado, 1973, p.199-200, n°79, pl. XXXVIII ; *IRC*, 2, 23, pl. IX et fig. 7 (*HEp*, 1, 437) ; *IDRE*, 1, 170 = *IRC*, 5, p. 66-67.

**Lieu de découverte** : Isona (Aeso).

**Condition de découverte** : Trouvé dans les ruines de la maison de C. Moner, détruite pendant la guerre civile et déblayée en 1971.

#### **Support** :

- *Nature* : Piédestal.
- *Matériau* : Calcaire local.
- *Dimensions* : 29,2 max x 35,6 max x 18 max.

**État du monument** : « Fragment supérieur central d'un piédestal en calcaire local, mouluré ».

**Ch. ép.** : 23,1 max x 35,6 max.

**Hdl.** : 5,6-2,2 cm ?

**Lieu de conservation** : Les trois pièces sont désormais conservées en dépôt au Musée de la Conca Dellà, à Isona.

**Bibl.** : -

[L(ucio ) Aemilio [L(uci) fil(io)] / [G]al(eria) Patern[o, pr(aefecto)] / [f]abrum, |(centurioni) coh(ortis) III praet(oriae) [bis(?)] / [do]nis donato ab Imp(eratore) C[aes(are)] / [Ne]rva Traiano Aug(usto) s[emel I expe]/[dit]ione iterum [II Dacica(?)] / [tor]qu[ibus, armillis, phaleris], / [corona vallari, ---].

**Traduction** : « À Lucius Aemilius Paternus, fils de Lucius, inscrit dans la tribu Galeria, préfet des ouvriers, centurion de la quatrième cohorte prétorienne, décoré (à deux reprise ?) par l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, une première fois lors de la première expédition (dacique), une seconde fois lors de la deuxième expédition dacique, de colliers, de bracelets, de phalères, d'une couronne vallaire, [---] ».

**Datation** : 106-114 ap. J.-C. Selon les auteurs du *IRC*<sup>1723</sup>, le piédestal a dû être érigé peu après la nomination du personnage en tant que centurion du prétoire et sans doute avant qu'il ne participe à la guerre parthique, soit entre 106 et 114, vraisemblablement plus près de la seconde que de la première date.

---

<sup>1723</sup> *IRC*, 3, 23, p. 56-57.

## Remarques

Cet hommage rendu à L. Aemilius Paternus a été gravé antérieurement au texte suivant, lorsqu'il est encore centurion prétorien et pas encore entré au service de la *II<sup>a</sup> Augusta*. Les décorations mentionnées semblent selon l'auteur ne concerner que les guerres daciques<sup>1724</sup>. Trajan est appelé par sa dénomination officielle dont on note l'absence de la filiation.

### 214-Dédicace à L. Aemilius Paternus

*CIL*, II, 4461 (*ILS*, 2661 ; *ILER*, 1684) ; *IRC*, 2, 54 = *IDRE*, 1, 171 = *IRC*, 5, p. 66-68.

**Lieu de découverte** : Isona (*Aeso*).

**Condition de découverte** : « Découvert au lieu-dit Perolet, puis transporté de Na Sa de Bonrepós ; en 1783 (selon l'inscription gravée sur le flanc gauche), passa au monastère de Bellpuig de les Avellanes (où il fut réutilisé comme pied d'autel ou reposoir de reliques ?) »<sup>1725</sup>.

#### Support :

- *Nature* : Piédestal mouluré.
- *Matériau* : Calcaire crétacé local.
- *Dimensions* : 91 x 57,5 x 46,5 cm.

**État du monument** : « Sur la face inscrite, on observe deux cercles préparés afin de servir d'appuis à une presse (le monument avait donc été récupéré peut-être à Isona par le propriétaire d'une *masia* et devait être destiné à être coupé en deux). La moulure est détruite à la partie supérieure et à droite, ainsi qu'à la partie inférieure (mais de façon moins marquée) »<sup>1726</sup>.

**Ch. ép.** : 80 x 44 cm ; le champ épigraphique est endommagé à droite et au centre.

**Hdl.** : 5,5-2,2 cm.

**Lieu de conservation** : Conservé au MAB (n° d'inventaire : 7549).

**Bibl.** : A. Domaszewski, 1967, p. 202 ; H.-G. Pflaum, 1970, p. 357 n. 2 ; P. Le Roux, 1972, p. 122 n. 5 pl. 1 ; F. Lara Peinado, 1973, p. 214-216, n°88, pl. XLVII ; J. M. Roldán Hervás, 1974, p. 683 ; G. Alföldy, 1979, p. 258-259, n° 357 ; B. Dobson, 1978, p. 231, n°111.

*L(ucio) Aemilio / L(uci) fil(io) Gal(eria) / Paterno, p(rimi)p(ilari), / praef(ecto) fabr(um), / (centurioni) leg(ionis) VII G(eminae), / (centurioni) leg(ionis) I M(inerviae), / (centurioni) leg(ionis) VII Cl(audiae), / (centurioni) leg(ionis) XIII G(eminae), (centurioni) coh(ortis) X u[r(banae)], / (centurioni) coh(ortis) IIII pr(aetoriae), CCC(trecenario), (centurioni) leg(ionis) II Au(gustae), / et p(rimo) p(ilo) ter, donis donato / ab Imp(eratore) Traiano*

<sup>1724</sup> *IRC*, 3, 23, p. 56.

<sup>1725</sup> *IRC*, 2, 54, p. 91

<sup>1726</sup> *IRC*, 2, 54, p. 91.

*torqui/bus, armillis, phaleris, / corona vallari bis / in Dacia semel in Par/thia, / Atilia L(uci) fil(ia) Vera be/ne de se merito.*

**Traduction**<sup>1727</sup> : « À Lucius Aemilius Paternus, fils de Lucius, inscrit dans la tribu Galeria, primipile, préfet des ouvriers, centurion de la septième légion Géminée, centurion de la première légion Minervienne, centurion de la septième légion Claudienne, centurion de la quatorzième légion Géminée, centurion de la dixième cohorte Urbaine, centurion de la quatrième cohorte Prétorienne, trécentaire de la deuxième légion Auguste et primipile, trois fois décoré par l'Empereur de colliers, de bracelets, de phalères et d'une couronne vallaire, deux fois en Dacie et une fois en Parthie. Atilia Vera (à son époux), plein de mérites à son égard».

**Datation** : Règne de Trajan ou un peu plus tard.

### **Remarques**

Lucius Aemilius Paternus a parcouru une carrière inaugurée par la préfecture des ouvriers, puis il fut primipile deux fois et centurion plusieurs fois. Il a été décoré deux fois par l'empereur Trajan lors de la guerre dacique et une troisième fois au cours de la guerre parthique. L'empereur est désigné par une titulature très brève constituée essentiellement du prénom impérial suivi de son nom personnel *Traianus*. Ainsi, le commanditaire n'a cité le nom de l'empereur qu'une seule fois pour les trois ornements attribués à Paternus qui ne sont pas semble-t-il contemporains : deux fois lors des guerres daciques, à savoir une fois lors de la première, et une seconde pendant la deuxième guerre, puis la troisième fois au cours de la guerre parthique. Par conséquent, ce chevalier a participé à la conquête de la Dacie pendant deux épisodes et à la guerre contre les Parthes. Atilia Vera a dédié ce piédestal mouluré à son époux.

---

<sup>1727</sup> Texte traduit dans *IRC*, 2, p. 91 et 92.

## Medinaceli (*Occilis*)

### 215-Dédicace de l'arc de Soria

A. Blanco Freijeiro, 1978, 674-678 ; L. A. Curchin, 1994, p. 90-91(*HEp*, 6, 885) = *Auctarium*, N, 253 = (*AE*, 2002, 796 a-c ; *HEp*, 12, 378).

**Lieu de découverte** : Medinaceli (*Occilis*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Architrave de l'Arc.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : « Celle du côté méridional a été partiellement modifiée dès l'antiquité. Inscriptions en lettres de bronze accrochées à la pierre par des chevilles ou pattes, toutes disparues, dont l'insertion a laissé des trous dans la pierre, formant des lignes quasi contenus sur les blocs de grand appareil des rangées supérieures, notamment du côté septentrional moins endommagé. Cavités conservées d'aspect hémisphérique : ca 6 à 18 (diam.) x 5 à 6 (profondeur) cm (mais il y a eu érosion) ; les axes sont verticaux ou horizontaux ou obliques. Au total, divers types de trous : petits et ronds ; rectangulaires, rond et ovales. Les clous ou chevilles étaient ou rond ou rectangulaires mais les différences de dimensions tiennent au procédé de fixation pour coulage d'une gaine de plomb destinée à accueillir la patte ».

**Ch. ép.** : 1m x 11,20 m.

**Hdl.** : 35 cm ; lettres en bronze mais elles ont été perdues et ne sont visibles que quelques trous dans la pierre pour accueillir des agrafes ou broches des lettres ; le nombre et la position et la taille sont défigurés par l'érosion et les restaurations.

**Lieu de conservation** : Medinaceli, Soria.

**Bibl.**: J. M. Abascal et G. Alföldy, 2002, p. 80-96.

*Numini Augusto sacru[m] // Numini Imp(eratoris) Domitiani Aug(usti), Ger(manici), // Numini Imp(eratoris) Traiani Aug(usti), Ger(manici).*

**Traduction** :

« Au Numen Auguste consécration ».

« Au Numen de l'Empereur Domitien Auguste, vainqueur des Germains ».

« Au Numen de l'Empereur Trajan Auguste, vainqueur des Germains ».

**Datation :** La datation probable du monument est soit du règne de Domitien entre 81 et 96 ap. J.-C. puisque l'épigraphie locale dans laquelle apparaît la tribu Quirina indique le statut du municipes flavien pour la cité ce qui plaide en faveur de cette hypothèse et inviterait à placer la construction de l'arc sous les Flaviens<sup>1728</sup>, soit antérieur au II<sup>e</sup> siècle et à l'époque des Sévères, comme montrent les critères architecturaux.

### **Remarques**

Les inscriptions occupent les deux côtés nord et sud de l'attique. Du côté Nord, figure l'expression *Numini Augusto sacru[m]*. Les éditeurs<sup>1729</sup> du texte montrent que l'adjectif *Augustus* honorait la puissance divine des empereurs en général. Elle permettait aussi de rester dans une norme qui voudrait que les inscriptions aient le même sens de chaque côté.

Du côté sud existent deux lignes d'une inscription dédiée au *numen* de l'empereur Domitien, la seconde est omise et qui devait mentionner les dédicants. Sur le même côté, une autre inscription dédiée au *numen* de l'empereur Trajan. Selon les auteurs, le texte est modifié grâce à l'*abolitio memoriae* de Domitien. Trajan est qualifié d'une dénomination très abrégée.

Le texte obtenu ne correspond pas aux textes habituels sur les arcs ; de plus il est surprenant que le contenu diffère d'une face à l'autre. Le mot *sacrum* ne doit pas donc étonner selon les auteurs qui suggèrent la présence de statues impériales au sommet de l'arc.

## **Puebla de Trives**

### **216-La construction d'un pont.**

*CIL*, II, 2478 = *EE*, VIII-2, p. 406 (*ILS*, 5898) ; E. Alvarez, 1960, p.78 n°174 (*AE*, 1966, 216) = *AquaeFlaviae*, 588 = *MiliariHispanico*, 85.

**Lieu de découverte :** Puebla de Trives, Mendoya.

**Condition de découverte :** -

### **Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

<sup>1728</sup> J. M. Abascal et G. Alföldy, 2002, p. 80-96.

<sup>1729</sup> J. M. Abascal et G. Alföldy, 2002, p. 80-96.



**État du monument** : La colonne aujourd'hui conservée sur le côté ouest du pont n'est qu'une copie de l'originale qui est perdue.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Sur la rivière Bibey.

**Bibl.** : M. Cardozo, 1943, p. 35 et 55 ; A. Rodríguez Colmenero, 1977, p. 417.

*Imp(eratore) Caes(are) Nerva / Traiano Aug(usto), Ger(manico), / Dacico, pont(ifice) max(imo), / trib(unicia) pot(estate), co(n)s(ule) V, p(atre) p(atriciae), / Aquiflavienses / pontem lapideum / de suo f(aciendum) c(uraverunt).*

**Traduction** : « Sous l'Empereur Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, les Aquiflavienses ont fait faire un pont en pierre».

**Datation** : 103-112 ap. J.-C. ; Trajan étant consul pour la 5<sup>ème</sup> fois en janvier 103 et son dernier consulat date de 112.

### **Remarques**

Le texte commémore la construction d'un pont sous le règne de l'empereur Trajan entre 103 et 112, Trajan étant consul pour la 5<sup>ème</sup> fois durant cette période. Ainsi, le chiffre d'itération des puissances tribuniciennes est omis à cause de l'état de conservation de la pierre ce qui nous empêche de rattacher le texte une année précise. On note l'absence de la filiation ainsi que les salutations impériales. Le pont<sup>1730</sup> a été construit par les soins et les frais des *Aquiflavienses*.

---

<sup>1730</sup> Le pont de Trajan existe toujours, il s'agit d'un monument romain construit entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il a 140 m de long, soutenu par douze arches visibles, avec six autres non visibles. Le pont a deux colonnes au milieu avec des inscriptions relatives à sa construction. L'une est de l'époque de Vespasien, connue sous le nom de Padrão dos Pavos- colonne des peuples- et mentionne les *civitates* dépendant de *Aquae Flaviae*. L'autre colonne de Trajan date de 104 ? ap. J.-C.

## S. José de Caldelas

### 217-L'Ara de Trajan.

*CIL*, II, 4796 = 5560 (*EE*, VIII-2, p. 399) = *CCIRupestres*, 53 = *RAP*, 497.

**Lieu de découverte** : S. José de Caldelas.

**Condition de découverte** : Le long de la rivière Ave, près de Caldas de Taipas et à côté de l'église paroissiale.

#### **Support** :

- *Nature* : Bloc.
- *Matériau* : Granite.
- *Dimensions* : 3,25 m x 3,40 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 23,5-15 cm.

**Lieu de conservation** : Enoteca - Quinta da Avessada, Guimarães.

**Bibl.** : -

*Imp(erator) Caes(ar) Nerva / Traianus Aug(ustus), Ger(manicus), Dac(icus), / pont(ifex) max(imus), trib(unicia) pot(estate) VII, / imp(erator) IIII, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae).*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 7<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie».

**Datation** : 103 ap. J.-C.

#### **Remarques**

Ce monument connu sous le nom de l'Ara de Trajan présente une titulature au nominatif de l'empereur dont seule la filiation est omise. L'emplacement du monument, encore *in situ*, est significatif, il s'agit d'un carrefour, près du rivière Ave et non loin d'un autre bâtiment identifié comme des Thermes.

## Ségovie (*Segovia*)

### 218/219-Deux Inscriptions monumentales de l'Aqueduc de Ségovie.

*LICS*, 222 (*AE*, 1992, 1034) ; (*AE*, 1993, 856 ; *HEp.*, 5, 687) ; (*AE*, 1997, 882) = *Auctarium-N*, 222 (*AE*, 2002, 65) = *ERSegovia*, 65 ; G. Alföldy, 2012, p. 429-454 (*AE*, 2012, 772).

**Lieu de découverte** : Ségovie (*Segovia, Municipium Flavium Segoviensium*).

**Condition de découverte** : Entre la Place de Azoguejo et Place Artillería.

#### **Support** :

- *Nature* : Architrave.
- *Matériau* : Pierre/ Bronze.
- *Dimensions* : 1,35 x 17 m.

**État du monument** : « Série de blocs sur trois rangs, situés à la base des arches centrales de la rangée supérieure, à environ 19,5 m du niveau de la rue, portant sur le côté ouest et sur le côté est des traces de trous de fixation pour des lettres en métal ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 32 à 35 cm, en métal.

**Lieu de conservation**: Ségovie.

**Bibl.**: G. Alföldy, 1992, p. 231-248 ; M. De Frutos Borreguero, 1992, p. 44, fig. 8-24 ; G. Alföldy, 1997, p.1-55 ; J. M. Abascal, 1998, p. 311; L. Caballero Zoreda, 1998, p. 450-451 ; A. Zamora Canellada, 2000, p. 63-67; J. Santos Yanguas, 2000, p. 153-155 ; J. González- J.C.Saquete, 2003, p. 347- 472 ; J. Santiago Fernández, 2004, p. 210-211.

#### 1- Côté occidental

*Imp(eratoris) Nervae Traiani Caes(aris) Aug(usti), Germ(anici), p(ontificis) m(aximi), tr(ibuniciae) p(otestatis) II, co(n)s(ulis) II, patris patriae, iussu / P(ublius) Mummius Mummianus et P(ublius) Fabius Taurus, Ilviri munic(ipii) Fl(avii) Segoviensium /aquam restituerunt.*

#### 2- Côté oriental

*Imp(eratoris) Nervae Traiani Caes(aris) Aug(usti), Germ(anici), p(ontificis) m(aximi), tr(ibuniciae) p(otestatis) II, co(n)s(ulis) II, patris patriae, iussu / P(ublius) Mummius Mummianus et P(ublius) Fabius Taurus, Ilviri munic(ipii) Fl(avii) Segoviensium aquam /restituerunt.*

**Traduction :** « Sur l'ordre de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 2<sup>ème</sup> fois, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. Publius Mummius Mummianus et Publius Fabius Taurus, duumvirs du municipes flavien des Segovienses, ont restauré l'aqueduc ».

**Datation :** 98 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 98. Au cours de cette année, il y a revêtu sa 2<sup>ème</sup> puissance tribunicienne (10 déc. 97-9 déc. 98).

### **Remarques**

Sur l'ordre de l'empereur Trajan, les deux duumvirs du municipes ont restauré l'aqueduc pendant l'année 98. Trajan ainsi est qualifié par sa dénomination officielle où on note l'absence de la filiation alors que *Caesar* fait unité avec *Augustus* comme surnom. Le même texte figure sur le côté Est et aussi sur le côté Ouest de l'aqueduc. Les mêmes abréviations et le même ordre des titres utilisés sur les deux faces opposées. On note, seulement, que sur l'inscription du côté occidental, *aquam* placé au début de la troisième ligne, alors que sur celle du côté oriental, termine la 2<sup>ème</sup> ligne, et le verbe *restituerunt* figure en troisième ligne.

## **Tarragona (Tarraco)**

### **220-Dédicace à L. Domitius Dentonianus**

*CIL*, II, 4211 (*ILS*, 6936) = *RIT*, 271 = *CIL*, II<sup>2</sup>/14, 2-1, 1131.

**Lieu de découverte :** Tarragona (*Tarraco*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** La bibliographie complète de ce texte se trouve dans *CIL*, II<sup>2</sup>/14, 2-1.

*P(rovincia) H(ispania) C(iterior), / L(ucio) Domitio / M(arci) fil(io) Serg(ia) / Dentoniano, / iudic(i) dec(uriarum) V, equo / publico per Traian(um), / IIvir(o) munic(ipii)*

*Consaburon(ensium!), / flamin(i) perpet(uo), tribun(o) milit(um) / cohort(is) Astur(um) Callaeciae (!) / et (!) Mauretan(iae) Tingit(anae), / flam(ini) p(rovinciae) H(ispaniae) c(iterioris).*

**Traduction :** « La province Citérienne d'Espagne. À Lucius Domitius Dentonius, fils de Domitius, de la tribu Sergia, juge des cinq décuries, a obtenu le cheval public par Trajan, duumvir du municipe des Consaburons, flamine perpétuel, tribun militaire de la cohorte des Astures et des Galiciens en la Maurétanie Tingitane, flamine de la province de l'Espagne Citérienne».

**Datation :** Règne de Trajan.

### **Remarques**

Un hommage public en l'honneur de Lucius Domitius Dentonius par le conseil provincial de l'Espagne Citérienne est gravé sur la base d'une statue érigée à *Tarraco*, la capitale provinciale où a été trouvée la pierre. Après le nom de la province au nominatif à la première ligne du texte, figure ensuite la carrière du dédicataire qui est déroulé en trois étapes : d'abord à l'échelle municipale, à *Consabura*, où ce dédicataire fut un duumvir, puis flamine perpétuel, les charges les plus honorables qui sont mentionnées. Ensuite, il a quitté la Citérienne vers la Maurétanie Tingitane en tant que tribun militaire de la cohorte des Astures et des Galiciens, en résidence à Volubilis. Cette charge marque son entrée dans l'ordre équestre ainsi que son intégration parmi les juges des décuries. Par la suite, ce personnage a reçu le cheval public de Trajan, ce qui lui ouvre la carrière équestre. Trajan est désigné par son nom personnel abrégé en *Traian(us)*. Le flaminat provincial de l'Espagne Citérienne, charge prestigieuse qui lui a valu l'érection d'une base de statue, date selon R. Etienne<sup>1731</sup>, du règne de Nerva ou de Trajan.

### **221-Dédicace à L. Minicius Apronianus**

*CIL*, II, 4274 = 6072 = *RIT*, 918 = *IRAT*, 8.

**Lieu de découverte :** Tarragone (*Tarraco*).

**Condition de découverte :** « Trouvé dans une vignoble de M. Bertran de Tarragone au lieu dit La Pobra et Puigdelfi. " Ce site a été identifié avec la villa romaine Repsol Química (Perafort, Tarragone, JAC37)».

**Support :**

---

<sup>1731</sup> R. Etienne, 1958, p. 136.

- *Nature* : Piédestal.
- *Matériau* : Pierre de Santa Tecla.
- *Dimensions* : 0,92 x 0,58 x 0,53 m.

**État du monument** : « Piédestal avec des moulures et des marques sur la surface supérieure pour accueillir la statue ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 6 à 3 cm.

**Lieu de conservation** : Musée Archéologique National de Tarragone. Inv. n° 682

**Bibl.** : F. Díez de Velasco, 1998, p. 105, 17/1 ; J. Andreu, O. Curulla, P. Otiña, 2006, p. 206.

*L(ucio) Minicio / L(uci) fil(io) Gal(eria) / Aproniano, / aedil(i), q(uaestori), IIvir(o) / et q(uin)q(uennali) col(oniae) I(uliae) U(rbis) T(riumphalis) T(arraconensium), / flam(ini) divi / Traiani Parthici, / heredes ex / testament(o).*

**Traduction** : « À Lucius Minicius Apronianus, fils de Lucius, de la tribu Galeria, édile, questeur, duumvir et duumvir quinquennal de la Colonia Iulia Urbs Triumphalis Tarraco, flamine du divin Trajan, vainqueur des Parthes, selon son testament, ses héritiers (ont érigé ce piédestal) ».

**Datation** : Après 117 ap. J.-C., Trajan est déjà *divus*. Règne d'Hadrien ou d'Antonin Le Pieux.

### **Remarques**

Piédestal de statue présente la carrière locale de L. Minicius Apronianus dans l'ordre direct. Une série de charges municipales, édile, questeur, duumvir, duumvir quinquennal et flamine du divin Trajan, prêtrise qui couronne, effectuée à la colonie de Tarraco. Il perpétue le souvenir du divin Trajan qui bénéficie à la colonie de Tarraco d'un culte présidé par un flamine sous le règne d'Hadrien ou d'Antonin Le Pieux.

Cette dédicace est érigée après la mort L. Minicius Apronianus par ses héritiers. D. Gorostidi Pi<sup>1732</sup> pense qu'avant sa mort, L. Minicius Apronianus a consacré une série de dédicaces à la charge de ses héritiers. Outre ce piédestal, existent deux ex-voto : l'un dédié au Génie de la colonie de *Tarraco*<sup>1733</sup> et l'autre en l'honneur d'Appolon trouvé dans les thermes

<sup>1732</sup> D. Gorostidi Pi, 2010, p. 65 (*IRAT*, 8)

<sup>1733</sup> *RIT*, 23.

d'*Aquae Calidae*<sup>1734</sup> (Caldes de Montbui). Tous les trois ont été consacrées *ex testamento* et proviennent semble-t-il de la même officine lapidaire, probablement de *Tarraco* lui-même.

On peut supposer comme l'indique son cognomen, que ce personnage est né *Apronius*. Il est adopté par un *Minicius* de *Barcino* et s'appelle par conséquent L. Minicius Apronianus. Cette hypothèse est renforcée par le fait que sa tribu est la *Galeria*, celle de *Barcino* d'où vient la célèbre branche des *Minicii*.

## 222-Tête de Trajan, Fig. 6a-b.

**Lieu de découverte** : Tarragone (*Colonia Iulia Triumphalis Tarraco*).

**Conditions de découverte** : Trouvée à Tarragone en 1866.

**Lieu de conservation** : Tarragone. **Musée** : Musée Archéologique provincial. *N. d'inv.* : 388.

**Bibl.** : L. Del Arco, 1906, p. 84 ; E. Albertini, 1911-1912, p. 371, fig. 81 ; F. Poulsen, 1933, p. 39, 1 fig. 50 ; M. Wegner, 1939, p. 85-86 ; W. H. Gross, 1940, p. 106, 109, 131, cat. n° 65 ; R. Étienne, 1958, p. 473 ; E. Koppel, 1985, cat. n° 124, p. 92-93, pl. 53, 3-6 ; J. Beltrán, 1998, p. 167 ; J. A. Garriguet, 2008, p. 120 ; D. Ojeda, 2009, p. 106, n° 6 ; D. Ojeda, 2010, p. 268, n° 6.

**État de conservation** : La tête de Tarragone est dépourvue de son supplément en gypse. Elle a perdu le nez, le menton et les oreilles. La surface est tachetée mais reste intacte. La bouche, les joues et les cheveux, dans certains endroits, ont subis des dommages mineurs.

**Dimensions** : H. : 0,34 m, la tête seulement 0,22 m.

**Matériau** : Marbre blanc, probablement italien.

**Description** : La tête est légèrement inclinée vers l'arrière sur le côté gauche. La chevelure est indiquée très sommairement sur le front avec une exécution soignée des boucles. Le front plissé et penché vers le bas. Les yeux sont en amandes avec des paupières vives. Les joues sont un peu arrondies et lisses. Le nez, qui est brisé, est encadré par deux rides qui vont rejoindre la commissure des lèvres. La région de la bouche est bien modelée, les lèvres sont minces et fermement serrées.

**Datation** : Époque d'Hadrien.

**Commentaire** : La physionomie générale de cette pièce lui confère une certaine particularité parmi les représentations de Trajan. La geste de la bouche, la courbure des bouts des mèches et le mouvement impressionnant du cou indiquent que la tête a été exécutée sous le règne d'Hadrien<sup>1735</sup>. W. H. Gross<sup>1736</sup> l'a relié au type *Opferbildtypus* avec tout un groupe de pièces

---

<sup>1734</sup> *IRC*, I, 34.

<sup>1735</sup> F. Poulsen, 1933, p. 39.

<sup>1736</sup> W. H. Gross, 1940, n° 65.

trouvées à Florence, Toulouse, ou conservées au Vatican. Dans une étude un peu plus récente à propos les sculptures romaines de Tarragone, E. Koppel<sup>1737</sup> montre que seul le flair de cheveux sur l'œil droit le relie à l'Opferbildtypus alors que la pince sur la tempe gauche est manquante pour ce type iconographique. L'auteur pense plutôt que ce portrait a été créé à l'imitation du type des Décennales dans un atelier provincial<sup>1738</sup>.

### **223-Tête de Trajan, Fig. 7a-b.**

*Lieu de découverte* : Tarragone.

*Conditions de découverte* : Inconnues.

*Lieu de conservation* : Tarragone. *Musée* : Musée Archéologique provincial. *N. d'inv.* : 45582.

*Bibl.* : H. Jucker, 1984, 35, not. 47 ; E. Koppel, 1985, 93-94, cat. n° 125, pl. 54, 1-4 ; J. Beltrán, 1998, p. 167-168, fig. 3 ; J. A. Garriguet, 2008, p. 120 ; D. Ojeda, 2009, p. 106, n° 5 ; D. Ojeda, 2010, p. 268, n° 5.

*État de conservation* : Cette tête est fortement endommagée. La face intérieure est conservée jusqu'au menton. Le nez, le menton et l'oreille gauche sont brisés. Le visage et les cheveux sont tachetés.

*Dimensions* : H. max. : 0,20 m.

*Matériau* : Marbre blanc à grains fins avec des rayures gris foncé.

*Description* : La chevelure coiffée en avant, la bouche grande avec des lèvres serrées et les plis naso-géniens qui sont encore visibles ont permis aux premiers éditeurs<sup>1739</sup> de reconnaître sans équivoque le portrait de Trajan dans cette tête. Les cheveux sont présentés sommairement sous forme de tourbillon. Les boucles sont peignées sur les deux tempes pour faire face vers le bas. Sur le côté droit, elles forment une sorte de pince alors que sur la tempe gauche, elles se trouvent au-dessus du coin externe de l'œil<sup>1740</sup>.

*Datation* : Règne de Trajan. L'état de conservation de cette tête ne permet pas de lui assigner une date précise.

*Commentaire* : Le visage très altéré de cette tête ne permet pas de reconnaître le type iconographique parmi les groupes établis par W. H. Gross. E. Koppel<sup>1741</sup> montre que l'arrangement des cheveux en arrière, comme c'est le cas dans la tête d'Avignon, assimile cette tête au type Opferbildtypus, bien que selon le même auteur, un certain nombre d'éléments la rattache au type I, sans exclure aussi la possibilité d'être sculptée lors des

---

<sup>1737</sup> E. Koppel, 1985, p. 93.

<sup>1738</sup> E. Koppel, 1985, n° 126, p. 94-95.

<sup>1739</sup> H. Jucker, 1984, 35, not. 47; E. Koppel, 1985, cat. n° 125, p. 94.

<sup>1740</sup> E. Koppel, 1985, p. 94.

<sup>1741</sup> E. Koppel, 1985, p. 94.



derniers moments du règne de Trajan. J. Beltrán<sup>1742</sup> montre que ce portrait reflète des variations iconographiques importantes et est un exemple de la diversité des exécutions dans des environnements provinciaux, parfois par des ateliers locaux plus ou moins compétents.

**224-Tête de Trajan, Fig. 8a-b.**

*Lieu de découverte* : Tarragone.

*Conditions de découverte* : Trouvée dans la nécropole paléochrétienne.

*Lieu de conservation* : Tarragone. *Musée* : Musée Archéologique provincial. *N. d'inv.* : 830.

*Bibl.* : M. Wegner, 1953, p. 71, pl. 1 ; G. M. A. Hanfmann, C. C. Vermeule, W. G. Young, H. Jucker, 1957, p. 250, n° 7 ; H. Jucker, 1984, p. 35-36, nt. 47 ; E. Koppel, 1985, p. 80-81, cat. n° 105, pl. 40, 4-7 ; J. Beltrán, 1998, p. 167 ; J. A. Garriguet, 2008, p.120 ; D. Ojeda, 2010, p. 267, n° 4.

*État de conservation* : Fragment d'un portrait de Trajan fortement endommagé.

*Dimensions* : H. max. : 0,17 m ;

*Matériau* : Marbre blanc à grain fin à patine jaune.

*Description* : Il n'en subsiste de cette tête qu'un lot de cheveux sur lequel la couronne civique est en partie conservée, l'oreille droite, la bouche avec des lèvres serrées, et les deux sillons naso-génien partant de la base du nez pour rejoindre les commissures des lèvres.

*Datation* : Règne de Trajan, pendant les dernières années peut-être ?

*Commentaire* : Dans cette tête de *Tarraco* assez fragmentaire, M. Wegner<sup>1743</sup> a reconnu un portrait de Trajan, identifié comme étant une réplique tardive des premiers types d'images. Dans un premier temps, H. Jucker<sup>1744</sup> a admis cette identification et l'a considéré comme un portrait tardif avec des caractéristiques iconographiques du type I. Toutefois, un peu plus tard, le même auteur<sup>1745</sup> rattache cette représentation aux types II ou III. Pour J. Beltrán<sup>1746</sup>, la couronne civique seule ne peut pas être une caractéristique iconographique déterminante pour établir le type de cette représentation.

---

<sup>1742</sup> J. Beltrán, 1998, p. 167-168

<sup>1743</sup> M. Wegner, 1953, p. 71.

<sup>1744</sup> H. Jucker et *alii*, 1957, p. 250.

<sup>1745</sup> H. Jucker, 1984, p. 35-36, not. 47.

<sup>1746</sup> J. Beltrán, 1998, p. 167.

## Valence (*Valencia*)

### 225-La mise en place d'une balance/poids au Capitole.

C. Aranegui Gascó, 1989, 263-264, pl. 2-4 (*AE*, 1989, 475) = *IRValent*, 114 (*HEp*, 3, 395) = *CIL*, II<sup>2</sup>/14-1, 87 (*HEp*, 7, 1056).

**Lieu de découverte** : Valence (*Valentia*).

**Condition de découverte** : Trouvée avant 1989 dans les eaux maritimes de Valence.

#### **Support** :

- *Nature* : Deux bras d'une Balance.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : longueur de la barre 54,5 cm ; Poids : 2650 gr.

**État du monument** : «Balance romain avec deux bras inégaux. Le bras long est carré. Présente des encoches espacées et se termine par une sphère. Le bras court, qui est rectangulaire, est suspendu à quatre chaînes qui maintiennent la plaque. L'inscription est à l'extrémité gauche de la poutre à l'avant et à l'arrière. Sur le côté droit de la poutre, deux échelles, l'une qui est marquée avec la lettre S, rencontres en spécifiant le 6<sup>ème</sup> consulat de Trajan».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 9 cm ; inscription en pointillé.

**Lieu de conservation** : Conservé au MAS.

**Bibl.** : -

*Imp(eratore) Cae(sare) Nerva / Traiano Aug(usto)*

//

*Ger(manico) Dac(ico) co(n)s(ule) VI / exa(cta) in Capitolio l(ibra).*

**Traduction** : « Sous l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consul pour la 6<sup>ème</sup> fois. L'échelle a été étalonnée cette année au Capitole».

**Datation** : 112-114 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu le 6<sup>ème</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 112. Il n'est pas encore *Optimus*.

### **Remarques**

Cette inscription commémore un acte s'est passé sous le règne de l'empereur Trajan, postérieure à 112. Il s'agit de l'emplacement d'une balance<sup>1747</sup> dans le capitole. L'empereur est qualifié d'une titulature, à l'ablatif, composée essentiellement de sa dénomination officielle, où on note l'absence de la filiation et des deux surnoms de victoire.

---

<sup>1747</sup> S'appelle "*libra*" ou "*statera romana*", souvent abrégé en L., est le terme couramment utilisé pour la désigner à la romaine. *Exigere libram* : signifie vérifier à la romaine selon le modèle qui a été conservé dans le capitole à Rome.

## BORNES MILLIAIRES

*Via Nova : Bracara-Asturica (XVIII de l'It. Ant.)*

### Baños del Río Caldo

#### 226-A Bracara Augusta M.P. XXXVIII

*CIL*, II, 4849 = *IRG*, 4, 13 = *AquaeFlaviae*, 456 = *MiliariHispanico*, 421.

*Lieu de découverte* : Baños del Río Caldo (Lovios, Ourense).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation*: -

*Bibl.*: -

*Imp(eratori) Caes(ari) / Traiano Aug(usto), / pont(ifici) max(imo), / trib(unicia) pot(estate) XVIII, p(atri) p(atriciae), / A Brac{h}ara Aug(usta) / m(ilia) p(assuum) XXXVIII.*

*Traduction* : « À l'Empereur César Trajan Auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 18<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. 38 milles pas de Bracara Augusta ».

*Datation* : 114 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu la 18<sup>ème</sup> puissance tribunicienne entre le 10 déc. 113 et le 9 déc. 114 ap. J.-C.

#### *Remarques*

Les milliaires sont généralement soit au nominatif ou à l'ablatif. Ainsi, le texte est au datif, il est dédié à l'empereur Trajan. La titulature est très abrégée dont il manque d'abord la filiation, le surnom *Nerva* qui fait généralement unité avec *Traianus*, les surnoms de victoires, l'*imperium* et le consulat. Si les autres titres sont parfois omis, l'omission du surnom

*Germanicus* est étonnante, il figure presque toujours dans les inscriptions de l'empereur Trajan<sup>1748</sup>.

## Puebla de Trives

### 227-La construction d'un pont (?)

*AquaeFlaviae*, 455 = *MiliariHispanico*, 504.

**Lieu de découverte** : Pont Beibi, Puebla de Trives.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Granite.
- *Dimensions* : H. : 1,02 m ; D. : 0,56 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 12 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : S. Alvarado Blanco, J.C. Rivas, T.Vega, 2000, p. 200.

*[Imp(erator) C]aesar divi / [Ne]rvae fili[us] / Nerva Tr[aia]/[nus], Opti[mus], / [Aug(ustus)], Germanicus, / [---].*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan très Bon Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, [---]. »

**Datation** : 114-117 ap. J.-C., Trajan est qualifié d'*Optimus*, surnom qu'il a obtenu en 114. Puisque le texte incomplet, la fourchette chronologique peut aller jusqu'à 117 ap. J.-C. avant le décès de l'empereur en mois d'août de la même année.

### Remarques

La pierre a été trouvée dans le lit de la rivière Beibi lors des travaux de pompage mais elle est endommagée et la partie inférieure disparue. Le texte est incomplet et seule la dénomination de l'empereur a été conservée dont une bonne partie a été restituée. L'inscription commémore peut être la construction d'un pont sur la rivière Beibi comme à

---

<sup>1748</sup> Selon les éditeurs des *IRG*, IV, 13, le texte date du règne d'Hadrien de 134 en se basant sur la puissance tribunicienne XVIII.

Chaves. Toutefois, à Chaves ce sont les *Aquiflavienses*<sup>1749</sup> qui sont occupés de la construction et du financement, alors que pour le pont de Beibi, c'est l'œuvre de l'administration impériale comme l'indique la titulature impériale qui est au nominatif. S'il s'agit d'une borne milliaire, elle appartient à la *Via Nova* reliant *Bracara* et *Asturica*.

**Tronçon *Augustobriga–Numantia* de la voie *Caesaraugusta–Asturica* (XXVII de l'*It. Ant.*)**

### Muro de Ágreða, Ólvera (*Augustobriga*)

**228-Ab *Augustobriga M.P.* [VI]II.**

*CIL*, II, 4890 = 4891 = *ERPSoria*, 152 = *MiliariTarrac*, 67 ; M<sup>a</sup> R. Hernando Soubrino, 2004, p. 215-226 (*AE*, 2004, 790) = (*HEp*, 13, 650) = *CIL*, XVII-I-I, 225.

**Lieu de découverte :** Matalebreras.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature:* Colonne cylindrique.
- *Matériau:* Grès.
- *Dimensions :* H.: 2,70 m ; D. : 0,62 m. La base est de 0,65 m de côté.

**État du monument :** Le milliaire est complet mais la surface de l'inscription est très altérée. Le texte a perdu quelques lettres du début et de la fin.

**Ch. ép.:** 54 x 52 cm.

**Hdl.:** 9,1 à 6,4 cm.

**Lieu de conservation :** Musée de Soria (Inv. N° 74/10/1).

**Bibl.:** B. Taracena Aguirre, 1941, p. 31; F. Romero Carnicero, A. Jimeno Martínez, 1976, p.169-174 ; J.-G. Gorges, 1979, p. 400 ; Mañanes T., Solana J. M., 1983, p. 104-105, n° 31; Mañanes T., Solana J. M., 1985, p. 156-157, n° 31 ; J. M. Pérez Rodríguez, G. Gillani, 1996, p. 206 ; E. González Alonzo, 1997, p. 869, n° 1815; J. M. Abascal Palazón, R. Cebrián, 2005, p. 73.

*[Imp(erator)] Caesar N[er]/va Traianus [Aug(ustus)], / Ger(manicus), pont(ifex) ma[x(imus)], / trib(unicia) pot(estate), p(ater) p(atriciae), / [co(n)s(ul) II], fecit, ab / [August]ob(riga) m(ilia) p(assuum) [VI]II.*

**Apparat critique :** *ERPSoria* 152 : le nombre de milles II.

---

<sup>1749</sup> *CIL*, II, 2478.

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a fait (cette voie), 8 milles pas d'Augustobriga ».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C. ; Trajan fut consul pour la 2<sup>ème</sup> fois en 98 ap. J.-C.

### **Remarques**

Une nouvelle lecture des informations fournies par J. Zurita dans le *Codex Valentinus* et les données contenues dans une lettre anonyme de 1753 adressée à Fernando José de Velasco y Caballos, conservée à la bibliothèque Nationale de Madrid (ms. 9941, f°40) qui mentionne les deux milliaires de Matalebreras, *CIL*, II, 4891 et 4895, permettent à M<sup>a</sup> R. Hernando Sobrino<sup>1750</sup> d'affirmer que les deux textes du *CIL*, II, 4890 et 4891 correspondent à la même inscription. En réalité, le milliaire *CIL*, II, 4890, indiqué à sa place originale, est, après son transfert, devenu *CIL*, II, 4891. Par contre le milliaire *CIL*, II, 4895 est reproduit dans l'Année Epigraphique (*AE*, 2001, 1229).

Le milliaire est publié dans le *CIL* sous deux numéros différents (4890 et 4891), comme il s'agissait de deux milliaires distincts mais en réalité un seul texte est reproduit deux fois après le transfert de la pierre de son emplacement d'origine, soit 1,5 km au sud-est de Matalebreras qui coïncide avec celui signalé par la lettre anonyme, jusqu'à la ville même de Matalebreras.

Ce milliaire remonte au début du règne de l'empereur Trajan 98/99 ap. J.-C. On note l'absence de la filiation et aussi l'interversion des titres. *Pater patriae* est placé entre la puissance tribunicienne et le consulat. D'habitude, il occupe la dernière position dans la titulature impériale. L'emploi du verbe fecit est étonnant puisque sur ce même tronçon de route fugurent d'autres milliaires de Tibère et de Claude (?). Il s'agit un travail de restauration, peut-être si profond, qui méritait la gamme de nouveaux travaux pense J. Lostal Pros dans une étude consacrée aux milliaires de la province de Tarraconnaise<sup>1751</sup>.

---

<sup>1750</sup> M<sup>a</sup> R. Hernando Sobrino, 2004, p. 215-226.

<sup>1751</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 72.

**229-Ab Augustobriga M.P. VIII.**

*CIL*, II, 4898 = (*ILER*, 1947) = *ERPSoria*, 145 = *MiliariTarrac*, 68 (*HEp*, 5, 737) = *Auctarium-R*, 62 = *CIL*, XVII-I-I, 229.

**Lieu de découverte** : Aldealpozo.

**Condition de découverte** : À proximité d'Aldealpozo, le nom moderne de Canales<sup>1752</sup>.

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Perdu depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

**Bibl.**: B. Taracena Aguirre, 1941, p. 31 ; Mañanes T., Solana J. M., 1983, p. 102-103, n° 28; Mañanes T., Solana J. M., 1985, p. 154, n° 28 ; L. Hernández Guerra, 1993, p. 46, n°6 ; E. González Alonzo, 1997, p. 868, n° 1813; J. M. Pérez Rodríguez, G. Gillani, 2006-2007, n° 4.4, p. 237-238.

*Imp(erator) Caesar Nerva / Traianus Aug(ustus), Ger(manicus), / pont(ifex) <max(imus)>, trib(unicia) / pot(estate), p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) I<I>, iter f(ecit), / ab Augustobri[ga] / m(ilia) p(assuum) VIII.*

**Apparat critique** : 1.5 (*Hep*, 5, 737) : Une nouvelle lecture du numéro du consulat faite par J. Lostal Pros<sup>1753</sup>, *Cos I<I>* au lieu de *Cos. I*.

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a fait cette voie, 9 milles pas d'Augustobriga ».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C. Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois en 1<sup>er</sup> janvier 98 ap. J.-C.

**Remarques**

A 9 milles pas d'Augustobriga, ce milliaire présente la même titulature que les autres bornes de la même voie, où est omis la filiation. L'absence de *maximus* après *pontifex* est

<sup>1752</sup> Pour plus de détails concernant les conditions de découvertes de cette borne voir J. Lostal Pros, 1992, p. 72.

<sup>1753</sup> J. Lostal Pros, 1992, p.73.



étonnante ; il est du soit à l'état de conservation de la pierre ou une omission lors de la gravure du texte. Trajan était consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

J. Lostal Pros<sup>1754</sup> corrige Cos. I en Cos I<I> compte tenu que la première édition de Bassiano qui contient plusieurs erreurs : ce consulat (Cos. I) est incompatible avec la mention d'autres titres et surnoms accordés à l'empereur en 98 ap. J.-C. J. M. Pérez Rodríguez et G. Gillani<sup>1755</sup> ont soutenu cette idée et montrent que les parallèles sont nombreux non seulement pour la voie XVII de l'Itinéraire d'Antonin, mais aussi dans le reste de la province de la Citérieure. Les deux auteurs proposent une nouvelle interprétation de la l.4 : au lieu de *COS. II*, il paraît possible d'avoir *COS Iterum*. D'abord, il n'est pas rare dans les milliaires de Trajan, particulièrement le long de la Via la Plata, de trouver *COS Iterum* pour indiquer le second consulat de Trajan. Pourtant qu'il ne s'agit pas d'une certitude, les auteurs optent pour l'interprétation *COS ITERUM FECIT*.

**230-Ab Augustobriga M.P. X.**

*CIL*, II, 4900 = (*ILER*, 1949) = *ERPSoria*, 143 = *ERPSoria*, 147 = *MiliariTarrac*, 69 = *Auctarium-R*, 60 = *CIL*, XVII-I-I, 231.

**Lieu de découverte :** Aldealpozo.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** T. Mañanes, J. M<sup>a</sup>. Solana, 1983, p. 104 n° 30 et 157 n° 32 ; T. Mañanes, J. M<sup>a</sup>. Solana, 1985, p. 155, n° 30 ; L. Hernández Guerra, 1993, p. 45 n° 4 ; J. M. Pérez Rodríguez , G. Gillani, 1996, p. 206 n°5.6 ; H. Gimeno Pascual, 1997, p. 153 n° 223 et p. 180 n° 541 ; E. González Alonzo, 1997, p. 867 n° 1812 ; M. Pérez Rodríguez, G. Gillani, 2006-2007, p. 235.

---

<sup>1754</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 72-73.

<sup>1755</sup> J. M. Pérez Rodríguez et G. Gillani, 2006-2007, p. 238.

*Imp(erator) Caesar Ner/va Traianus / Aug(ustus), Ger(manicus), pont(ifex) max(imus), / trib(unicia) pot(estate), p(ater) p(atriciae), / co(n)s(ul) II, / fecit, Ab Augustobriga/ m(ilia) p(assuum) X.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a fait (cette voie), 10 milles pas d'Augustobriga».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette borne placée à 10 milles pas d'Augustobriga présente la même titulature que les autres bornes de cette voie. La séquence impériale est présentée sans la filiation, le chiffre de la puissance tribunicienne est omis et le surnom *pater patriae* précède le consulat. Les noms et les titres sont très abrégés et parfois comme à la première ligne, le surnom *Nerva* est écrit sur deux lignes.

### **231-Ab Augustobriga M.[P. ---]**

J.M. Pérez Rodríguez, G. Gillani, 1996, 198-200, pl. I et IV, fig. 4 (*HEp*, 7, 929) = *Auctarium-R*, 60 = *CIL*, XVII-I-I, 232.

**Lieu de découverte :** Aldealpozo.

**Condition de découverte :** Trouvé en 1994 à Aldealpozo dans la chapelle de Nuestra Señora del Buen Suceso, utilisé comme un contrefort.

### **Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* Grès.
- *Dimensions :* H.: 2,45 m ; D. : 0,82 m.

**État du monument :** « Moitié gauche d'un milliaire en grès, fendue longitudinalement. Le sort de l'autre moitié est inconnu. La partie supérieure a disparu et seule la base est préservée».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 9-7cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** J. M. Pérez Rodríguez, G. Gillani, 2006-2007, p. 234-236 n° 4.2.

*Imp(erator) Caesar Ner/va Traianus / [Aug(ustus), Ger(manicus), pont(ifex) max(imus)], / trib(unicia) [pot(estate), p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) II], / fecit, [Ab Augustobriga] / m(ilia) [p(assuum) ---].*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a fait (cette voie), 10 ? milles pas d'Augustobriga ».

**Datation :** Si le nombre de consulat est II, ce milliaire peut être daté de l'an 98 ou 99, s'il est III, le milliaire date de l'an 100, Trajan étant consul pour la 3<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 100 ap. J.-C.

### **Remarques**

Les surnoms et les titres sont cités dans le même ordre que le texte précédent avec l'omission de la filiation et le chiffre des puissances tribuniciennes. *Pater patriae* précède le consulat. Le nombre des milles a disparu grâce à l'état de conservation de la pierre qui est réutilisée ultérieurement dans une chapelle, la position initiale est inconnue mais elle peut être placée non loin du texte précédent à dix milles pas d'Augustobriga.

### **232-Ab Augustobriga M.P. (?)**

*CIL*, II, 4894 = (*ILER*, 1946) = *ERPSoria*, 146 = *MiliariTarrac*, 70 = *CIL*, XVII-I-I, 233.

**Lieu de découverte :** Aldealpozo.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** Disparu depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

**Bibl. :** T. Mañanes et J. M. Solana, 1983, p. 103-104, n° 29 ; T. Mañanes et J. M. Solana, 1985, p. 155, n° 29 ; J. M. Pérez Rodríguez et G. Gillani, 2006-2007, p. 236 n° 4.3.

*Imp(erator) Caesar Nerva / Traianus Aug(ustus), Ger(manicus), / ponti(fex) max(imus), trib(unicia) / pot(estate), p(ater) p(atriciae), [co(n)s(ul) II, / fecit. Ab Augustob(ri)ga/ m(ilia) p(assuum) ---].*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois ? [a fait cette voie, tant de milles d'Augustobriga] ».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C. Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois dès le 1<sup>er</sup> janvier 98 et n'a obtenu son 3<sup>ème</sup> consul que le 1<sup>er</sup> janvier 100. Le texte date entre la date de l'accession de Trajan au pouvoir et la fin de décembre 99 ap. J.-C.

### **Remarques**

Ce milliaire fait partie de la même voie que le texte précédent et présente les mêmes titres. La filiation est omise et le surnom *pater patriae* inséré entre la puissance tribunicienne et le consulat. L'inscription est incomplète à cause de l'état de conservation de la pierre.

### **233-Ab Aufgustobriga M.P. XVII]**

*CIL*, II, 4893 = (*ILER*, 1948) = *ERPSoria*, 142 = *MiliariTarrac*, 71 (*HEp*, 5, 740) = *Auctarium-R*, 67 = *CIL*, XVII-I-I, 235.

**Lieu de découverte :** Calderuela.

**Condition de découverte :** Trouvé en 1788 à Calderuela dans le cimetière de l'église.

### **Support :**

- *Nature :* Pierre.
- *Matériau :* Grès.
- *Dimensions :* H. : 0,57 m ; D. : 0,61 m.

**État du monument :** « Ce fragment correspond à la partie supérieure d'un milliaire cassé transversalement ayant une série de coups de biseau tout le long du périmètre de la fracture. Il est sculpté dans le grès et bien qu'il existe des signes évidents d'érosion, la partie préservée de l'inscription est dans un état de conservation acceptable»<sup>1756</sup>.

**Ch. ép. :** -.

**Hdl. :** 9 à 6 cm.

**Lieu de conservation :** La pierre est employée dans le coin du siège de l'église et du cimetière de Calderuela puis transférée au Musée provincial (n° Inv. 74/10/2).

---

<sup>1756</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 74.

**Bibl.** : T. Mañanes, J. M. Solana, 1983, p. 106-107, n° 34 ; T. Mañanes, J. M. Solana, 1985, p. 158-159, n° 34 ; L. Hernández Guerra, 1993, p. 45 n° 3 ; J. M. Pérez Rodríguez, G. Gillani, 1996, p. 206.

*Imp(erator) Caesar Nerva / Traianus Aug(ustus), Ger(manicus), / pont(ifex) max(imus), trib(unicia) / pot(estate), p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) I[II], / fecit. Ab Au[gustob(riga)] / [m(ilia) p(assuum) XVII ]*.

### **Apparat critique**

- *ERPSoria* 142 : le nombre du consulat peut être V ou VI. Trajan étant consul pour la 5<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 103 et il a revêtu le 6<sup>ème</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 112.

- J. Lostal Pros, 1992, p. 75 : propose une nouvelle lecture du nombre du consulat : COS. [II] comme les autres milliaires de ce tronçon de voie *Augustobriga – Numantia*.

- L.5-6 (*HEp.*, 5, 740) : *A[ugustob(riga)] / [m(ilia) p(assuum) - - ]*.

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a fait (cette voie), 17 milles pas d'Augustobriga ».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C. Si la restitution du chiffre du consulat par Lostal est correcte, ce milliaire date de l'an 98 ou plus tard 99.

### **Remarques**

Le point de départ est toujours *Augustobriga*. La nouvelle restitution du nombre des consulats par J. Lostal Pros<sup>1757</sup> permet de placer l'érection de ce milliaire en l'an 98 ou 99 ap. J.-C. comme les autres milliaires de cette voie reliant *Augustobriga* à *Numantia*.

## **Réfection de la voie Tordomar –Camino de Manciles, Lerma (*Mancellus*)**

### **Tordomar**

#### **234-Milliaire**

*MiliariTarrac*, 72 = *CIL*, XVII-I-I, 268.

**Lieu de découverte** : Tordómar.

**Condition de découverte** : Ce milliaire a été découvert en février de 1909 par J. Moral, surveillant des travaux publics, situé à l'extrémité sud du pont de Tordomar sur la rivière Arlanza.

---

<sup>1757</sup> J. Lostal Pros, 1992, 77-75, n° 71.

**Support :**

- *Nature* : Colonne
- *Matériau* : Calcaire brain à grain très fin.
- *Dimensions* : H.: 2,64 m ; D. : 0,62 m.

**État du monument** : La base de la colonne est affectée d'une fracture qui a permis la perte d'une partie de l'inscription. Le champ épigraphique est conservé dans sa totalité mais il est seulement affecté par cette fracture. Les lettres sont très dégradées malgré l'enregistrement d'un biseau très correct.

**Ch. ép.** : 1,05 x 63,5 cm.

**Hdl.** : 8 à 5,5 cm.

**Lieu de conservation** : En Juillet 1986 et août 1987, selon Lostal, à la sortie du pont Tordomar où la route commence à Avellanosa de Muñó, la pierre est encore à sa place.

**Bibl.** : F. Fita, 1909, p. 323-325 ; D. Hergueta, 1930, p. 81 ; B. Osaba, 1962, p. 276 n°90 ; J. A. Abásolo, 1975, p. 69 et 174-175; J. A. Abásolo, 1978, p. 17 ; Mañanes T., Solana J. M., 1983, p. 129, n° 59 ; Mañanes T., Solana J. M., 1985, p. 182, n° 59 ; J. A. Abásolo, 1985, p. 328 ; F. Monzón Moya, 1993/94, p. 128; S. Crespo Ortiz De Zárate, A. Alonzo Ávila, 2000, p. 264 n° 580 ; J. M. Abascal, H. Gimeno, 2000, p. 92 n° 84.

*Imp(erator) Caesar Ne[rva] / Traianus Aug(ustus), Ge[r(manicus)], / pont[i]f(ex) maximus, / trib(unicia) pot(estate), p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) II, / refecit.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a refait (cette voie) ».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C. Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

**Remarques**

Ce milliaire de la Citérieure a été placé en 98/99 ap. J.-C. Trajan étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois. On note l'omission de la filiation et du chiffre de la puissance tribunicienne et l'interversion des titres, *pater patriae* placé avant le consulat dans la suite des magistratures. Cette borne montre l'attention de l'empereur qu'il a apporté pour la restauration des routes romaines de la Tarraconaise et surtout le bassin du Duero.

## La Voie *Caesaraugusta-Emerita Augusta*.

### Alcalá de Henares (*Complutum*)

#### 235-Milliaire

*CIL*, II, 4912 = (*ILER*, 1943) = *MiliariTarrac*, 64 = *ILMadrid*, 122 (*AE*, 2004, 805) = *CIL*, XVII-I-I, 252.

**Lieu de découverte** : Alcalá de Henares (*Complutum*).

**Condition de découverte** : Trouvé probablement au XVI<sup>e</sup> siècle par A. De Morales à Alcalá de Henares.

#### **Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : La pierre a disparu.

**Bibl.** : F. Fita, 1893, p. 495 ; J. M. Abascal, 1982, p. 53 ; J. M. Abascal, D. Fernández Galiano, 1984, p. 26 n° 30 ; M. J. Rubio Fuentes, 1994, p. 50 n. 15 ; M. J. Rubio Fuentes, 1994, p. 50 n° 15 ; R. C. Knapp, 1992, p.144 n. 162.3.

*Imp(erator) Nerva / Caesar Aug(ustus) / Traianus, Ger(manicus), / pont(ifex) max(imus), / [trib(unicia) pot(estate) IIII, / p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) II, res/tituit a compl(uto)].*

**Traduction** : « L'Empereur Nerva César Auguste Trajan, vainqueur des Germains, grand pontife [---] ».

**Datation** : 99-100 ap. J.-C. Pourtant que la partie conservée du texte ne nous permettant pas d'assigner à cette borne une date précise, son appartenance à la même voie que les deux bornes suivantes nous permet de la situer entre l'an 99 et 100 ap. J.-C.

#### **Remarques**

Fragment d'une borne milliaire conserve la dénomination de l'empereur qui se caractérise par l'interversion des noms. *Nerva* fait d'habitude unité avec *Traianus*, ici, il prend place en seconde position après le prénom impérial et avant le gentilice *Caesar. Augustus* qui

se trouve toujours à la fin de la séquence impériale est placé avant *Traianus* ; signalons l'omission de la filiation de l'empereur.

### **236-Milliaire**

*CIL*, II, 4913 = (*ILER*, 1950) = *MiliariTarrac*, 63 = *ILMadrid*, 123; A. U. Stylow et H. von Hesberg, 2004, p. 230 (*AE*, 2004, 805) = *CIL*, XVII-I-I, 251.

**Lieu de découverte** : Venta del Meco, Alcalá de Henares (*Complutum*).

**Condition de découverte** : La pierre a été découverte au XVI<sup>e</sup> siècle et fut copiée par Ambrosio de Morales. Il a été trouvé à proximité de la rivière Henares, à un endroit appelé les Saints de la Humosa, près de la Venta del Meco, situé à environ cinq kilomètres à l'est d'Alcalá de Henares (Madrid)<sup>1758</sup>.

#### **Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : La pierre a disparu.

**Bibl.** : P. Kneissl, 1969, p. 191, not. 4; D. Fernández Galiano, 1976, p. 59-60, n° 77; J. M. Abascal, 1982, p. 53; J. M. Abascal, D. Fernández Galiano, 1984, p. 27 n° 31; J.-N. Bonneville, 1984, p. 74; P. L. Ballesteros Torres, 1989, p. 40; F. J. García Gutiérrez, 1991, p. 87-99; M. J. Rubio Fuentes, 1994, p. 48.

*Imp(erator) Nerva Cae/sar Au[g(ustus)] Trai/anus, Ger(manicus), pont(ifex) / max(imus), trib(unicia) pot(estate) / [II]II, p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) I[I], res/tituit, a / Compl(uto) / [---].*

**Apparat critique** : À la l.5 le chiffre de la puissance tribunicienne est restitué en [II]II J. Lostal Pros, *MiliariTarrac*, n° 63, p.69 alors qu'en *CIL*, XVII, I-I, 251, p. 191 on a III seulement.

**Traduction**: « L'Empereur Nerva César Auguste Trajan, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie), (tant de milles) à Complutum».

**Datation** : 99/100 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu sa 4<sup>ème</sup> puissance tribunicienne entre le 10 déc. 99 et le 9 déc. 100 ap. J.-C. À la fin de l'an 99, il est consul II et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 100, il est

---

<sup>1758</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 69.



consul III. Ainsi, il y a deux hypothèses : soit cette borne milliaire date de la fin de l'an 99 et Trajan n'est pas encore consul pour la 3<sup>ème</sup> fois ; soit le chiffre est erroné et à la place de deux hastes il faut en mettre trois. Une autre solution peut être envisagée, à savoir le texte était déjà gravé avant la fin de l'an 99 et le commanditaire l'a gardé sans modification.

### **Remarques**

Comme le texte précédent, la dénomination de l'empereur est présentée d'une manière inhabituelle. En outre, le titre *pater patriae* fut placé entre la puissance tribunicienne et le consulat. Cette borne a été restituée par une initiative impériale après qu'elle est dégradée ou détruite.

### **237-A Compluto XIII**

*CIL*, II, 4914 = (*ILER*, 1945) = *MiliariTarrac*, 66 = *ILMadrid*, 124 ; A. U. Stylow et H. Von Hesberg, 2004, p. 229 (*AE*, 2004, 805) = *Veleia*, 2012, 409 = *CIL*, XVII-I-I, 253.

**Lieu de découverte** : Valtierra, à 3 km de la ville Arganda del Rey.

**Condition de découverte** : La première notice à propos ce milliaire est celle d'Ambrosio de Morales en 1575. Il a été enlevé et ramené à la maison de Pero Hernández, voisin d'Arganda<sup>1759</sup>.

### **Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Pierre.
- *Dimensions* : -

**État du monument** : La colonne est divisée en deux fragments jointifs.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : La pierre a disparu.

**Bibl.** : P. Kneissl, 1969, p. 191 not. 5 ; D. Fernández Galiano, 1976, p. 60, n° 78 ; M. Rodríguez Martín, 1980, p. 73-75 ; J. M. Abascal, 1982, p. 53 ; J. M. Abascal, D. Fernández Galiano, 1982, p. 26 n° 29 ; J.-N. Bonneville, 1984, p. 75 ; J.-N. Bonneville, 1984, p. 75 ; F. J. García Gutiérrez, 1991, p. 91 ; M. J. Rubio Fuentes, 1994, p. 47 n° 13 ; P. Le Roux, 1999, p. 57, 62 et 64.

*Imp(erator) Nerva / Caesar Aug(ustus) / Traianus, / Ger(manicus), pont(ifex) / max(imus), trib(unicia) / pot(estate) IIII, p(ater) p(atriciae), / co(n)s(ul) II, resti(tuit), Compl(uto) / XIII.*

---

<sup>1759</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 70.

**Traduction :** « L'Empereur Nerva César Auguste Trajan, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie), 14 (milles pas) de Complutum ».

**Datation :** 99/100 ap. J.-C. Trajan est revêtu de sa quatrième puissance tribunicienne (10 décembre 99-9 décembre 100).

### **Remarques**

À 14 milles pas de *Complutum*, cette borne donne à l'empereur le même ordre des titres que les deux autres milliaires de cette voie.

### **Voie Castulo-Acci**

#### **Úbeda la Vieja (*Salaria* (?))**

#### **238 Réfection d'un milliaire.**

*CIL*, II, 4933 = (*ILER*, 2022) = *CILA*, 3-2, 628 = *MiliariTarrac*, 77 = *CIL*, XVII-I-I, 303.

**Lieu de découverte :** Úbeda.

**Condition de découverte :** Trouvé à Aldehuela, sur le territoire communal d'Úbeda, sur la rive droite du Guadalquivir, à courte distance du pont la Reyna et du confluent du fleuve avec la Guadiana Menor<sup>1760</sup>.

#### **Support :**

- *Nature* : Colonne cylindrique.
- *Matériau* : Grès rougeâtre.
- *Dimensions* : H. : 1,87 m ; D. : 0,56 m.

**État du monument :** La colonne évidée car elle a été remployée en sarcophage.

**Ch. ép. :** 98 x 89 cm.

**Hdl. :** 1.1 : 9,5/10,5 (I initial : 16,5 ; I de DIVI : 15 et 14) ; 1.2 : 9,5/10 ; 1.3 : 9,5/10 (T initial : 11,5) ; 1.4 : 9,2/9 ; 1.5 : 8,2/8,5 ; 1.6 : 7,5/8 ; espacement : 1 et 2 : 3/3,5 ; 3 et 4 : 3,5/4,5 ; 5 : 3/3,5.

**Lieu de conservation :** Conservé au Musée Archéologique National de Madrid, n° 16556.

**Bibl. :** C. M. del Rivero, 1933, p. 36 n° 111 ; P. Sillières, 1984, p. 277 ; P. Sillières, 1986, p. 353 not. 11 ; P. Sillières, 1990, p. 143 -144, n° 85 ; R. Corzo Sánchez et M. Toscano San Gil, 1992, 210 n. 44 ; P. Le Roux, 1999, p. 57 not. 33 et 63, n° 4a.

---

<sup>1760</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 80.

*Imp(erator) Caesar divi / Nervae f(ilius) Nerva / Traianus Aug(ustus), Germ(anicus), / pontif(ex) maxim(us), / trib(unicia) potes(tate) II, co(n)s(ul) II, / p(ater) p(atriciae), fecit ( ! ) et restituit.*

**Apparat critique :** Variante : 1.4 : *MAX IMP* (E. Hübner, Rivero, *ILER*).

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 2<sup>ème</sup> fois, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, a fait et a restitué (cette borne)».

**Datation :** 98 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu sa deuxième puissance tribunicienne entre le 10 déc. 97 et le 9 déc. 98 ap. J.-C. et il est appelé pour être consul pour la deuxième fois le 1<sup>er</sup> janvier 98.

### **Remarques**

Le texte est précisément daté de l'an 98 ap. J.-C., du dernier trimestre de cette année peut-être. Ce milliaire donne à l'empereur une titulature complète et les noms et titres sont cités dans l'ordre habituel. P. Sillières<sup>1761</sup> écrit à ce propos : « il y a bonne *ordinatio* de cette inscription où le nom de l'empereur est bien mis en valeur par un décalage des lignes 1 et 3 vers la gauche tandis que toutes les autres sont alignées ; les espacements sont réguliers et une ponctuation par points triangulaires aère le texte. La gravure est soignée par des sillons d'inégales profondeur et largeur pour réaliser des pleins et des déliés. Les lettres appartiennent au type monumental mais l'influence de l'actuaire se manifeste dans les T à barre transversales sont courtes et courbes ; toutefois les trois premières lignes portant le nom du prince sont en capitales plus grandes et plus carrées», il ajoute que, bien que réemployée en sarcophage, c'est-à-dire peut-être assez largement déplacée, cette borne devait probablement appartenir à la voie Accis-Castulo car elle fut découverte non loin de celle-ci.

---

<sup>1761</sup> P. Sillières, 1990, p. 144.

## La voie Castulo - Saetabis

### Santisteban del Puerto (*Ilugo*)

#### 239-Réfection d'un milliaire

*CIL*, II, 4934 = *EE*, IX, p. 155 = (*ILER*, 2021) = *CILA*, 3-2, 617 = *MiliariTarrac*, 78 (*HEp*, 4,485) = *CIL*, XVII-I-I, 302.

*Lieu de découverte* : Santisteban del Puerto (*Ilugo*).

*Condition de découverte* : « Trouvé vers 1561 à environ 3,5 km de Las Navas de San Juan (Jaén) comme le reporte une lettre anonyme, en date du Baeza en 1561 et adressée à M. Fco. Pacheco de Sevilla, conservé à la Bibliothèque de l'Academia royale d'histoire ».

#### *Support*

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H.: 1,95 m ; D. : 0,65 m.

*État du monument* : Fragment de colonne évidée car elle avait été réutilisée en sarcophage.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : La pierre a disparu.

*Bibl.* : J. Mercado Egea, 1973, p. 59-61 ; P. Sillières, 1977, p. 44 ; P. Sillières, 1990, p. 117-118, n° 60 ; R. Corzo Sánchez et M. Toscano San Gil, 1992, p. 203 n° 17 et 209 n° 43 ; P. Le Roux, 1999, p. 57 et 62 n° 4b ; J. G. Morote Barberá, 2002, p. 194.

*Imp(erator) Caes(ar) divi / Nervae f(ilius) Nerva / Traianus Aug(ustus), Ger[m(anicus)], / pontif(ex) maxim(us),/ trib(unicia) potest(ate) II, co(n)s(ul) II,/ p(ater) p(atriciae), fecit (!) et restituit.*

#### *Apparat critique*

- D'après P. Sillières le texte du *CIL*, II, est différent ; en effet, E. Hübner a accepté presque intégralement la copie du manuscrit anonyme de Baeza qu'il s'est contenté d'ordonner en lignes de longueur à peu près équivalente ; il conserve *MAXL* à la ligne 4 et *H. F.* à la ligne 7.

- P. Sillières, 1990, n°60, a corrigé *H.F.* en *M. P.*

- *HEp*, 4, 485 : l. 5 : *Co(n)s(ul) I(terum)* au lieu de *COS II*.

- C. G. Román et J. M. Manjarrès, 1991, vol. III, t.II, p. 659 (*CILA*, 3-2, 617) ont conservé *H. F.* à la dernière ligne comme la copie de E. Hübner (*CIL*).

- *CIL*, XVII a donné un découpage un peu différent de celui de Hübner (*CIL*, II, 4934). On a par conséquent adopté cette mise à jour faite par les éditeurs du *CIL*, XVII étant donné qu'elle est la dernière qui est consacrée à ce milliaire.

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 2<sup>ème</sup> fois, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, a fait et a restitué (cette borne). Il s'acquitté de cette charge».

**Datation** : 98 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu sa deuxième puissance tribunicienne entre le 10 déc. 97 et le 9 déc. 98 ap. J.-C. et il est appelé pour être consul pour la deuxième fois le 1<sup>er</sup> janvier 98.

### **Remarques**

Selon P. Sillières<sup>1762</sup>, la situation antique est impossible à préciser puisque la borne a été déplacée et qu'elle ne portait pas d'indication de distance ; on peut seulement croire qu'elle était dressée au bord du Camino de Anibal qui passait au pied de Las Navas de San Juan. Pour P. Lostal Pros<sup>1763</sup>, ce milliaire appartient sans aucun doute à la voie *Castulo-Saltigi* qui est connue traditionnellement sous le nom du chemin d'Hannibal. Cette borne commémore une restauration inaugurée à la fin du premier siècle, c-à-d, un siècle plus au moins après de sa création.

## **Réfection de la voie *Carthago Nova-Complutum***

### **Cieza (*Segisa* ?)**

#### **240-Milliaire**

J. Argoneses, 1956, p. 63 ; *HAE*, 6-7, 1236 ; *ILER*, 2000 ; *MiliariTarrac*, 75 = *CIL*, XVII-I-I, 281.

**Lieu de découverte** : Cieza (*Segisa* ?).

**Condition de découverte** : Au cours des travaux de construction du chemin de fer près de la ville de Cieza.

#### **Support** :

- *Nature* : Colonne
- *Matériau* : Calcaire jaunâtre.
- *Dimensions* : H. : 0,81 m ; arc de cercle : 0,68 m ; diam. approx. : 0,51 m.

---

<sup>1762</sup> P. Sillières, 1990, p. 117- 118.

<sup>1763</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 82.

**État du monument** : « Seulement portion de cylindre, la partie antérieure portant l'inscription ; aussi s'agit-il sans doute du fragment d'un milliaire qui avait été remployé en sarcophage et dont on a conservé, après la découverte, que le morceau inscrit».

**Ch. ép.** : 66 x 48 cm.

**Hdl.** : 7 à 5 cm. Ponctuation triangulaire.

**Lieu de conservation** : Musée Archéologique de Murcie, salle XV.

**Bibl.** : P. Kneissl, 1969, p. 190, n° 15 not. 3 ; C. Belda Navaro, 1975, p. 187, pl. 48 ; P. Sillières, 1982, p. 249 ; F. Brotóns et S. F. Ramallo, 1989, p. 103-119 ; P. Sillières, 1990, p. 121, n°65 ; F. Brotóns Yagüe, 1999, p. 270.

*[Imp(erator)] Caesar Nerva/ [Tra]ianus Aug(ustus), Ger/[man]icus, pontifex m[ax]imus], / tribuniciae pote[st]atis II, / pater pa]triae, co(n)s(ul) / II, refecit.*

**Traduction** : « L'empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 2 fois, père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a refait (la voie) ».

**Datation** : 98 ap. J.-C., le consulat fut occupé pour la deuxième fois par Trajan en l'automne 98 et ensuite à nouveau en 100. Il n'accepta le titre de *pater patriae* qu'à l'automne 98. Aussi la borne doit être datée entre l'automne 98 et le 1<sup>er</sup> janvier 100<sup>1764</sup>, peuvent être préférés les derniers mois de l'année 98, avant le 10 déc.

### **Remarques**

Pour P. Sillières<sup>1765</sup>, cette borne milliaire avait probablement été remployée en sarcophage et donc déplacée ; aussi est-il seulement possible de dire qu'elle devait appartenir à la voie *Carthago Nova-Complutum*, la seule grande route romaine passant par Cieza. Le texte est identique aux autres milliaires de la même voie sauf ainsi la mention du chiffre de la puissance tribunicienne qui peut être II ou III selon le même auteur.

---

<sup>1764</sup> Un autre milliaire de la même voie, celui de Huelves conservé au Musée de Segobriga porte *TRIB POTEST II COS II* (EE, VIII, 253).

<sup>1765</sup> P. Sillières, 1990, p. 121, écrit : « Inscription effacée à gauche. Malgré les espacements assez réguliers, la mise en page n'est pas satisfaisante en particulier en deux dernières lignes mal réparties et de longueur très inégale, c'est surtout le chiffre II qui étonne par sa hauteur anormale et sa position à la dernière ligne alors qu'il pouvait trouver place après *cos*. Faut-il voir une deuxième main et un complément postérieur ? Les lettres de type monumental à empattements sont dans le détail différentes et peu régulières».

## Pozo Cañada

### 241-Milliaire

P. Sillières, 1979, p. 1076-1078 (*AE*, 1982,621) = *IRPALbacete*, 49 = *MiliariTarrac*, 74 (*HEp*, 5,20) = *CIL*, XVII-I-I, 283.

**Lieu de découverte** : Venta Nueva, Pozo Cañada.

**Condition de découverte** : « Trouvé en 1972, à dix mètres du remblai du chemin de fer Madrid-Murcie, à 400 m environ au sud-ouest de la ferme dite de Venta Nueva, à 10 km au sud de Pozo Cañada, Albacete »<sup>1766</sup>.

### Support :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Calcaire fin, d'un blanc jaunâtre.
- *Dimensions* : H. : 0,62 ; D. : 0,48 m.

**État du monument** : Fragment de colonne, seule la portion antérieure du cylindre est conservée.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 6,5-5,5 cm.

**Lieu de conservation** : Musée Archéologique Provincial d'Albacete (Inv. n° 5111).

**Bibl.**: R. Sanz Gamo, 1979, p. 170 n° 3 ; P. Sillières, 1982, p. 250 ; P. Sillières, 1984, p. 277, n° 66 ; L. Roldán Gómez, 1987, p. 43 ; R. Sanz Gamo, 1990, p. 100 ; P. Sillières, 1990, p. 125-126, n°69 ; G. Carrasco Serrano, 2000, p. 466 ; J. G. Morote Barberá, 2002, p. 248.

*Imp(erator) Caesar Ne[rva] / Traianus Aug(ustus), Ge[rm(anicus)], / pont(ifex) ma[x(imus)], tri(bunicia) / pot(estate) [II, p(ater) p(atriciae)], / [c]o(n)s(ul) II, / [refecit].*

**Apparat critique** : P. Sillières, 1990, p. 125, écrit « Voici, dans l'ensemble, une belle inscription milliaire. La mise en page est marquée par l'alignement à gauche et sans doute aussi à droite, mais au prix de plusieurs ligatures ? AV dans AVG à la l.2, NT dans PONT à l.3, et d'une abréviation inhabituelle, TRI à l. 3 ; des points triangulaires aèrent le texte. Les espacements sont cependant irréguliers du fait de la hauteur sensiblement différente de quelques lettres. L'écriture de type fortement relevée à droite ; ceci est une recherche d'élégance comme les empattements ; enfin, les caractères sont profondément incisés ».

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a refait (cette voie) ».

---

<sup>1766</sup> P. Sillières, 1979, p. 1076-1077.

**Datation** : 98 ap. J.-C. Trajan exerça le consulat en l'année 98 pour la deuxième fois. Ainsi la borne doit-elle datée de 98 ou 99 ; pour P. Sillières<sup>1767</sup> on choisira plutôt l'année 98 à cause d'un autre milliaire de la même voie, celui de Huelves conservé au Musée de Sogobriga qui porte *TRIB POTEST II COS II* ; plus exactement, cette deuxième puissance tribunicienne de Trajan correspond à la période du 28 janvier au 9 décembre 98 (*Feriale Duranum*, I, 14).

### **Remarques**

Ce milliaire appartenait la voie *Carthago Nova-Complutum* qui passait par Pozo Cañada. Il se dressait à XIV milles de *Saltigi* puisque la petite ville de Chinchilla, la cité de Saltigi, est à 21 km de la Venta Nueva par le chemin antique. La nouvelle mise en place de cette borne date de 98 ap. J.-C., Trajan, sujet du verbe *refecit*, étant consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, il est désigné ainsi par sa propre dénomination dont manque la filiation et le chiffre de la puissance tribunicienne. On note aussi l'inversion des titres, le titre *pater patriae* précède le consulat.

### **242-Milliaire**

*MiliariTarrac*, 76 = *CIL*, XVII-I-I, 280.

**Lieu de découverte** : Ascuá.

**Condition de découverte** : Trouvé en 1739 tout près de Cieza à Ascuá dans une nécropole. Ce milliaire aurait été ensuite brisé et était perdu depuis 1777.

### **Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : « Colonne évidée car elle avait été réemployée comme sarcophage ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : La pierre a disparu.

**Bibl.** : P. Sillières, 1982, p. 249 ; P. Sillières, 1984, p. 277 n°63 ; P. Sillières, 1990, p. 122-123 n° 66 ; F. Brotóns Yagüe, 1999, p. 270 et 274.

Texte restitué par P. Sillières :

*Imp(erator) Caesar / Nerva Traianus / Aug(ustus), Germanicus, / pontifex maximus, / tribuniciae potest(at)is, / pater patriae, co(n)s(ul) [II, / refecit].*

---

<sup>1767</sup> P. Sillières, 1990, p. 125-126



**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a refait (la voie) ».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C.

### **Remarques**

Ce milliaire se dressait au bord de la voie *Carthago Nova-Complutum* qui passait par Cieza et qui faisait partie d'une série de bornes rappelant les importants travaux de réfection effectués le long de cette route pendant le règne de Trajan. Selon P. Sillières<sup>1768</sup>, les textes transmis par P. Salnerón<sup>1769</sup> et *El Atlante español*<sup>1770</sup>, sont différents et tous deux défectueux. Toutefois, ces copies suffirent pour assurer qu'il s'agissait d'une inscription semblable, si non identique, à celle du milliaire de Cieza conservé à Murcie. Mais il ne s'agit pas de la même borne car les dates de découverte sont très différentes et parce que celle-ci avait vraisemblablement un texte épigraphique plus mutilé à la fin.

## **Saelices (*Segobriga*)**

### **243-Milliaire**

*EE*, VIII-2, p. 478 n° 253 = *IRSegobriga*, II, 37 = *MiliariTarrac*, 73 = *CIL*, XVII-I-I, 293.

**Lieu de découverte :** Huelves.

**Condition de découverte :** Ce milliaire fut découvert par le Don Pelayo Quintero en 1892 dans un lieu situé à 500 m à l'ouest du village de Huelves, lorsque le tranché du chemin de fer a coupé la route romaine reliant *Segobriga* à *Complutum*, près de la jonction avec la rivière Riansares. Le propriétaire du terrain, le Conde de Vigo, l'a fait don à la Real Academia de la Historia, puis il est disposé dans le Musée Archéologique National, inventorié sous le numéro 20203. En 15 décembre 1973, fut transféré de nouveau au musée de Segóbriga<sup>1771</sup>.

### **Support :**

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Calcaire blanc de grain très fin.
- *Dimensions* : H. : 1,26 m ; D. : 0,58 m.

---

<sup>1768</sup> P. Sillières, 1990, p. 122-123.

<sup>1769</sup> P. Salnerón, 1777, p. 244

<sup>1770</sup> Cf. *El Atlante español*, 1778, p. 206.

<sup>1771</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 76-77.

**État du monument :** Fragment correspondant à la partie supérieure et médiane de la colonne milliaire. L'inscription se conserve dans sa totalité et n'a de difficulté que pour les trois premières lignes qui sont dégradées. L'état de conservation est en général régulier.

**Ch. ép :** 93,5 x 58 cm.

**Hdl. :** 10,5 à 5 cm. Ponctuation triangulaire.

**Lieu de conservation :** Musée de Segobriga.

**Bibl.:** M. Almagro Basch, 1975, n° 43; S. Palomero, 1983, p. 252 ; S M. Almagro Basch, 1986, p. 25; S. Palomero, 1987, p. 77 n° 4; M. Almagro-Gorbea et J.-M. Abascal, 1999, p. 30.

*Imp(erator) Nerva / Caesar Aug(ustus) / Traianus, Germ(anicus), / pontif(ex) max(imus), trib(unicia) / potest(ate) II, co(n)s(ul) II, / r[e]stituit.*

**Traduction :** « L'Empereur Nerva César Auguste Trajan, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 2<sup>ème</sup> fois, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, a restauré (la voie) ».

**Datation :** 98 ap. J.-C., Trajan revêtu la 2<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de 10 déc. 97 au 9 déc. 98, le 1<sup>er</sup> janvier 98 fut consul pour la 2<sup>ème</sup> fois.

### **Remarques**

Cette borne fut mise en place en 98 ap. J.-C. comme indique le verbe *restituit* à la dernière ligne par une initiative impériale. La dénomination impériale au nominatif présente plusieurs anomalies, le surnom *Nerva* placé en deuxième position après le prénom impérial, suivi du gentilice *Caesar*, puis *Augustus*, qui figure d'habitude la fin de la séquence impériale. La filiation est omise. On note aussi l'absence du titre *pater patriae*, soit qu'il est omis par le commanditaire du texte ou la borne, plus probable, peut être érigée avant l'insertion du titre dans la titulature impériale à l'automne 98. Pas d'indication numérale à la fin du texte.

**Via Augusta : tronçon de Trayguera à Tortosa.**

## **Traiguera**

### **244-Milliaire**

J. J. Senent, 1915/20, p.723 (*AE*, 1924, 8) = *MiliariTarrac*, 94 (*HEp*, 5, 303 ; *HEp*, 12, 131) (Caracalla ou Trajan) ; *IRPValencia-M*, 1 (*HEp*, 14, 153-Trajan) ; *CIL*, II<sup>2</sup> /14, p. 142 = *CIL*, XVII-I-I, 38.

**Lieu de découverte :** Collet Roig.

**Condition de découverte :** Trouvé sur la route qui mène à Traiguera en 1919, à Collet Roig, à 4 km de Traiguera et 7 km de la rivière "Cénia".

**Support :**

- *Nature* : Colonne cylindrique.
- *Matériau* : Calcaire gris.
- *Dimensions* : H. : 0,90 m ; D. : 0,63 m.

**État du monument :** Partie supérieure d'une colonne milliaire avec deux fractures dans la partie supérieure et la partie inférieure, non liées.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 11-8 cm.

**Lieu de conservation :** D'abord dans la cour d'école à Traiguera puis disparu vers 1970.

**Bibl.:** D. Fletcher et J. Alcácer , 1956, p. 143 ; M. Taradell, 1973, p. 91-92 n°1 ; P. P. Ripollès, 1976, p. 263 n° 110; J. G. Morote Barberá, 1979, 148, n°4.1; J. Ferreres et D. Llatjé, 1986, p. 9 ; M. Rosas, 1987, p. 155 n° 1.5 ; F. Arasa, 1988, p. 18 ; F. Arasa, 1990, p. 22, n° 1.1; A. Olivier, 1991, p. 97; F. Arasa, 1992, p. 233-237, n° 1; V. Rosselló, 1992, p. 623; A. Algilaga Ila, J. M. Melchor Monserrat, 1993, p. 35 ; M. Rosas, 1995, p. 241 et 245 ; F. Arasa, 1996, p. 566 ; P. Ulloa, 1999, p. 211 ; J. M<sup>a</sup> Solana Sáinz, L. Hernández Guerra, 2002, p.110, n° 19 ; J. G. Morote Barberá, 2002, p. 122-124 ; J. M<sup>a</sup>. Nolla, I. Rodà, 2008, p. 301.

*Im[p(erator) Ca]e[sar] / [divi] Ner[va]a[e] / [fil(ius)] Ner[va] / [Traianus] / [Aug(ustus)],  
Ge[rm(anicus)?, p(ontifex) m(aximus)], [---].*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, [---] ».

**Datation :** 98-117 ap. J.-C.

**Remarques**

Fragment d'un milliaire dont ne subsiste que la dénomination de l'empereur. Cette borne fut attribuée d'abord à Caracalla mais une nouvelle lecture de J. Corell en 2005 montre que le texte est de l'empereur Trajan. Le texte a suscité d'amples discussions quant à l'empereur responsable de cette opération de bornage. M. G. Schmidt, dans le *CIL*, XVII, et après une rélecture des études consacrées à cette borne milliaire, attribue le texte à l'empereur Trajan avec une fourchette chronologique large de 98 à 117 puisque le texte est incomplet et en grande partie restitué.

## La voie *Bracara- Asturica* (XVII de l'*It. d'Ant.*)

### Chaves (*Aquae Flaviae*)

#### 245-Ab *Aquis Favis M. P V* (A *Bracara Augusta M.P. LXXII*)

*CIL*, II, 4781 = *EE*, VIII-2,220 = *AquaeFlaviae*, 401 = *MiliariHispanico*, 80.

**Lieu de découverte** : Pastoria.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Granite.
- *Dimensions* : H. : 121 cm ; D.: 55 cm.

**État du monument** : « La partie inférieure de la colonne est seule préservée».

**Ch. ép.**: -

**Hdl.** : 8 cm.

**Lieu de conservation** : Guimarães, Braga, Portugal (Museu da Região Flaviense).

**Bibl.**: -

*Imp(erator) Caesar / divi Nervae f(ilius) / [Traianus] Aug(ustus), / Germ(anicus), [Dacicus], / [p]ontif(ex) max(imus), / trib(unicia) pot(estate) VII, imp(erator) IV, / co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), Aquis Flavis / m(ilia) p(assuum) V.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 7<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, 5 milles pas de Chaves».

**Datation** : 103 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu la 7<sup>ème</sup> puissance tribunicienne du 10 déc. 102 au 9 déc. 103. En janvier 103, il est appelé pour être consul pour la 5<sup>ème</sup> fois. Il est déjà *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois depuis l'automne 102.

#### **Remarques**

Borne milliaire placée à 5 milles pas d'*Aquae Flaviae* pendant l'année 103. Trajan est qualifié d'une titulature classique où les noms et les titres sont énumérés dans l'ordre habituel sans omission ni inversion.

## 246-Ab Aquis Flavis XLII

*CIL*, II, 4782 = *Aquae Flaviae*, 400 = *Miliari Hispanico*, 61.

**Lieu de découverte** : Padrões.

**Condition de découverte** : Provient de Venda dos Padrões, Codeçoso do Arco (Montalegre), à 50 km de Chaves.

**Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Granite.
- *Dimensions* : H. : 192 cm ; D. : 59 cm.

**État du monument** : Manque un fragment au sommet et un autre dans la partie inférieure de ce bloc, l'inscription est partiellement affectée.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 8 à 10 cm.

**Lieu de conservation** : Guimarães, Braga, Portugal (Museu da Região Flaviense).

**Bibl.** : M. Cardozo, 1943, p. 30-35; R. Colmenero Antonio, 1977, p. 414.

*Imp(erator) Caes(ar) divi / Nervae f(ilius) [Nerva] Traianus Aug(ustus), Ger(manicus) / [max(imus)], pontif(ex) max(imus), / trib(unicia) pot(estate) VII, imp(erator) IV, / [ab] Aquis Flavis / m(ilia) p(assuum) XLII.*

**Apparat critique** : Le *CIL*, II, 4782 à la l. 4 mentionne le surnom *Dacicus*, écrit en toutes lettres bien qu'une nouvelle lecture de ce même texte, dans le recueil intitulé *Aquae Flaviae*, donne à la place de *Dacicus*, *[max(imus)]*. On sait que Trajan n'a jamais employé cette dernière épithète et sa diffusion est plutôt tardive, vers le milieu du second siècle. Une nouvelle consultation de la pierre permet de résoudre ce problème.

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, [grand] vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 7<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, 42 milles pas de Chaves ».

**Datation** : 103 ap. J.-C. comme le texte précédent.

### Remarques

Un second milliaire de la même voie trouvé à 42 milles pas d'*Aquae Flaviae*. Cette fois la titulature de l'empereur est au nominatif. On note l'absence du surnom *Dacicus*, pourtant Trajan porte ce surnom depuis 102 et le texte date de 103, l'addition de *maximus*

après *Germanicus* qui ne figure pas dans la titulature de l'empereur, l'omission du consulat et du titre *Pater Patriae* qui est particulièrement étonnante.

**247-Ab Aquis Flavis M.P. XLIII**

*AquaeFlaviae*, 399 = *MiliariHispanico*, 57.

**Lieu de découverte** : Boticas de Ruivães.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

*Imp(erator) Caes(ar) Traianus / Aug(ustus), p(ontifex) m(aximus), tr(ibunicia) po(testate) XX, refecit, Aquis Flavis / m(ilia) p(assuum) XLIII.*

**Traduction** : «l'Empereur César Trajan Auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 20<sup>ème</sup> fois, a refait (cette voie), 43 milles pas de Chaves».

**Datation** : 116/117 ap. J.-C., Trajan a revêtu la 20<sup>ème</sup> puissance tribunicienne à partir du 10 déc. 116.

**Remarques**

Borne milliaire datée par la 20<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de l'empereur Trajan sujet du verbe *refecit*. Elle a été une mise en place en 116 ap. J.-C. L'empereur est qualifié d'une titulature très abrégée où on note l'omission de la filiation et du surnom *Nerva* placé toujours avant *Traianus*, l'absence des surnoms de victoires, du consulat et des salutations impériales.

**Vila Real**

**248-Milliaire**

*CIL*, II, 4797 = *AquaeFlaviae*, 579b = *MiliariHispanico*, 564.

**Lieu de découverte** : Constantim, Santuário de Panóias, Vale de Nogueiras, Vila Real.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** La pierre a disparu.

**Bibl.:** -

*Imp(erator) Caes(ar) Nerva Tra/ianus Aug(ustus), Germ(anicus), pont(ifex) / maximus, trib(unicia) pot(estate) VII, imp(erator) / IIII, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae).*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 7<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie ».

**Datation :** 103 ap. J.-C.

**Remarques**

Ce milliaire donne à l'empereur une dénomination complète dont seule la filiation est omise. Les autres titres sont cités dans l'ordre habituel. Trajan n'est pas qualifié de *Dacicus* pourtant le texte date de 103 ap. J.-C. On ignore la nature de l'intervention impériale, absence du verbe (*fecit, refecit* ou *restituit*) et des indications numériques.

**Voie de *Bracara-Tongobriga-Emerita Augusta*?**

## São Martinho de Sande

**249-Milliaire XVIII?**

*CIL*, II, 6214 = *EE*, VIII-2, p. 464 = *MiliariHispanico*, 558.

**Lieu de découverte :** São Martinho de Sande.

**Condition de découverte :** Trouvée en 1885.

**Support :**

- *Nature* : Colonne.

- *Matériau* : Granite.
- *Dimensions* : H. : 1,33 m ; D. : 0,42>0,45m.

**État du monument** : « La partie supérieure de la colonne mutilée et une fissure verticale causée la perte de la grande partie de l'inscription ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 9>11 cm.

**Lieu de conservation** : Musée Martins Sarmiento de Guimarães.

**Bibl.** : M. Sarmiento, 1933, p. 312 ; M., Cardozo, 1985, n° 78.

*[Imp(eratori) Caes(ari) Ner]v[ae Trai]ano / A[ug(usto), Ger]m(anico), Dac(ico), / p[ont(ifici) m]ax(imo), trib(unicia) / p[ot(estate) VII, i]mp(eratori) IIII, / c[o(n)s(uli) V], p(atr) p(atr)iae), / [m(ilia?) p(assuum?) --- X]VIII.*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 7<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. 18 ? milles pas de [---] ».

**Datation** : 103 ap. J.-C., Trajan a revêtu la 7<sup>ème</sup> puissance tribunicienne du 10 déc. 102 au 9 déc. 103. En janvier 103, il est appelé pour être consul pour la 5<sup>ème</sup> fois. Il est déjà *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois depuis l'automne 102.

### **Remarques**

Borne milliaire placée à 18 milles de Braga peut être en passant par *Emerita Augusta* à travers Viseu. Le texte est dédié à l'empereur Trajan ; dans sa titulature au datif seule la filiation est omise.



## Réfécution d'une voie dan les Îles Baléares

### Alayor

#### 250-Milliaire

E. Hübner, 1888, p. 472 ; *CIL*, II, 6003 = (*ILER*, 1981) = *CIBalear*, 132 = *MiliariTarrac*, 79 = *InsBaliares*, 48 = *CIL*, XVII-I-I, 306.

**Lieu de découverte** : Alayor.

**Condition de découverte** : Ce milliaire fut découvert en 1882 à *Costa Brava*, distant de près de un kilomètre de la ville de Alayor<sup>1772</sup>.

#### **Support** :

- *Nature* : Cippe.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : H. : 1,71 m ; l. : 0,66 m ; ép. : 0,32 m (ces dimensions sont avancées par E. Hübner)

**État du monument** : Ce bloc est cassé du côté gauche et du côté transversale.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 15 cm approximativement.

**Lieu de conservation** : Dans la collection de Pons et Soler<sup>1773</sup>.

**Bibl.**: F. Hernández Sanz, 1908, p. 119; J. Mascaró 1958, p. 91.

*Imp(erator) Caes(ar) / Nerva Tr/aianus / [A]ug(ustus), Ger(manicus), /(vac. V.2-3) / [re]fecit.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, a refait (cette voie)».

**Datation** : 98 ap. J.-C. Trajan ainsi est qualifié de sa dénomination officielle dont le surnom *Augustus* qui ne lui fut attribué qu'après son avènement le 28 janvier 98, en outre il n'est pas encore semble-t-il obtenu le surnom *pater patriae*, il le fut en automne de la même année.

#### **Remarques**

Cette borne milliaire fut érigée durant les premiers mois du règne de l'empereur Trajan puisque il est qualifié essentiellement de sa dénomination au nominatif sans la filiation.

---

<sup>1772</sup> C. Veny, 1965, p. 157.

<sup>1773</sup> J. Lostal Pros, 1992, p. 82.

L'espace vide à la l.5 peut être comblé par la mention du consulat ? Il ne peut être que du second consulat étant donné l'omission du surnom *pater patriae* qui est attribué à l'empereur en automne 98.

Le verbe *refecit* à la dernière ligne montre que l'autorité impériale a procédé au début du second siècle à des travaux de restauration ou plutôt de construction de la voie reliant les deux places principales de l'île, Mahón (*Mago*) et Ciudadela (*Iamo*).

### **251-Milliaire**

*EE*, VIII-2, 253a = (*ILER*, 1980) = *CIBalear*, 133 = *MiliariTarrac*, 80 = *InsBaliares*, 49 = *CIL*, XVII-I-I, 307.

**Lieu de découverte** : Alayor.

**Condition de découverte** : Le texte apparaît en 1892 dans les immédiats du Pous d'Alcaidús, à seulement 6 km de Mahón.

#### **Support** :

- *Nature* : Cippe de forme parallélépipédique régulière.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : H. : 1,50 m ; l. : 0,70 m ; ép. : 0,40 m.

**État du monument** : La pièce est légèrement mutilée dans l'angle supérieur droit et sur ses faces existent des fissures et déprédations.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 8 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: F. Hernández Sanz, 1908, p. 119 ; J. Mascaró, 1956, p. 11 ; J. Mascaró, 1958, p. 91.

*Imp(erator) Caes(ar) Ner(va Traianus / Aug(ustus), Ger(manicus), p(ater) p(atriciae), / refeci[t].*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, père de la patrie, a refait (cette voie)».

**Datation** : 98-102 ap. J.-C.

#### **Remarques**

La mise en place de cette borne date vraisemblablement du début du règne de l'empereur Trajan sujet du verbe *refecit* à la dernière ligne du texte. Elle présente une

titulature très abrégée, outre la dénomination officielle où on note l'absence de la filiation ; figure seulement le surnom *Germanicus*. Cette borne est plus récente que la précédente. Ainsi Trajan est qualifié du titre de *pater patriae* qui ne figure pas sur le milliaire de *Costa Brava*. Bien que les deux bornes ne soient pas assez éloignées puisqu'elles sont trouvées respectivement à 6 km et à un seul kilomètre d'Alayor, elles présentent une chronologie un peu différente. Est-ce que le titre de père de la patrie est omis sur le premier texte ou n'est pas effectivement attribué à l'empereur à ce moment ? Est-ce le commanditaire a réctifié son texte original et a enrichie la séquence impériale par l'addition de ce titre dès qu'il devient officiel. Ordinairement le texte gravé le long d'une même voie est identique. Ce formulaire sec ne nous permet pas de trancher en faveur de l'une des deux solutions. Mais si on penche pour la deuxième, on trouve même les régions un peu éloignées du centre du pouvoir ne sont pas insensibles aux événements impériaux particulièrement ceux qui concernent l'empereur. Notamment les milliaires sont les monuments qui éternisent le nom de celui-ci et qui marquent l'empérialisme de Rome.

**GAULES**

**GAULE NARBONNAISE**

## Alba-La-Romaine (*Alba Helviorum*)

### 252-Statue impériale acéphale : Trajan divinisé (?) Fig. 18.

*Lieu de découverte* : Alba-La-Romaine (*Alba Helviorum*).

*Conditions de découverte* : Découverte au sanctuaire de Bagnols, dans la *cella* du temple axial, tombée au pied du podium.

*Lieu de conservation* : Alba. *Musée* : Musée Alba-La-Romaine *N. d'inv.* : 36.236.320.

*Bibl.* : J. Dupraz et N. Cossalter, 1996, p. 104-107, fig. 10-11 ; E. Rosso, 2006, n° 147, p. 380-381, fig. 118.

*Etat de conservation* : Cette statue est dépourvue de la tête et du bras droit dans son intégralité. Le début du bras gauche est conservé. La jambe droite est conservée à mi-cuisse et la jambe gauche est au genou.

*Dimensions*<sup>1774</sup> : H. totale conservée : 1,50 m ; l. totale conservée (au torse) : 0,74 m.

*Matériau* : Marbre blanc du Pentélique.

*Description* : Cette statue en nudité héroïque, de taille colossale, est sculptée semble-t-il en un seul bloc en marbre blanc, sauf le bras droit qui était taillé à part et agencé grâce à un tenon rectangulaire<sup>1775</sup>. La partie conservée du cou montre que la tête est légèrement penchée à droite. Le bras droit, dont seul le commencement est conservé, est élevé en haut et tenant un attribut quelconque (lance ou sceptre). Celui de gauche, conservé un peu au-dessus du coude, est placé en parallèle du corps avec une légère inclinaison vers l'arrière. L'épaule gauche est couverte par un manteau formant un sac de plis, le *paludamentum*, qui descend ensuite sur le dos pour s'enrouler vraisemblablement sur l'avant bras gauche. La musculature est bien définie et émouvante, en particulier sur l'abdomen et les côtés. La jambe droite constitue l'élément principal de soutien de cette statue alors que celle de gauche est fléchie vers l'arrière.

*Datation* : Règne d'Hadrien ?

*Commentaire* : Cette statue de bonne facture, reproduisant un modèle grec classique avec une pondération polyclétéenne, est identifiée comme étant une statue d'un empereur héroïsé. Ce modèle d'un empereur représenté en nudité héroïque devient assez courant à partir du second siècle particulièrement sous Trajan et Hadrien. De quel empereur s'agit-il ? La disparition de la tête empêche de rattacher cette représentation à l'un des ces deux empereurs. Néanmoins, la

---

<sup>1774</sup> Les dimensions détaillées de cette statue se trouvent dans la publication à propos de la statuaire d'Alba faite par J. Dupraz et N. Cossalter, 1996, p. 104 et 106.

<sup>1775</sup> J. Dupraz et N. Cossalter, 1996, p. 106.

statue d'Alba trouve son parallèle dans une statue trouvée dans les thermes de l'est d'*Italica*<sup>1776</sup>, exposée aujourd'hui au Musée Archéologique de Séville, de l'empereur Trajan. Les deux statues ayant un nombre commun de caractéristiques important (le bras droit levé, un même déhanchement et aussi même plastique). En outre, le contexte de la découverte de cette statue monumentale, un contexte cultuel de premier ordre, devant la *cella* d'un temple dédié au culte impérial, montre selon E. Rosso<sup>1777</sup> que le sanctuaire abrite les statues des *divi*, à l'inverse de celui de Vaison-la-Romaine. Il paraît donc possible de restituer la tête de Trajan divinisé en comparaison de la statue d'*Italica* et celle de Copenhague<sup>1778</sup>. Pour quelles raisons les autorités d'*Alba Helviorum* ont honoré l'empereur divinisé avec un tel monument ? Est-ce que le sanctuaire de la cité étant le lieu privilégié pour exposer cette statue ?

### **Albens (*Albinnum*)**

Albens était à l'origine un *vicus* gallo-romain du nom d'*Albinnum*. Ce *vicus* romain d'*Albinnum* était constitué d'une nécropole romaine, d'un cimetière burgonde, de plusieurs villas, de thermes, d'une voie romaine en pierres, d'une conduite d'eau et de deux temples.

#### **253-Donation fragmentaire indéterminée aux habitants du vicus d'Albens.**

*CIL*, XII, 2492 = *CAG*, 73, 116, n°10, 31, fig.48 = *ILN*-5,709.

**Lieu de découverte** : Albens (*Albinnum*).

**Condition de découverte** : « Découverte, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le village, lors de la démolition d'une tour encore mal localisée »<sup>1779</sup>.

#### **Support** :

- *Nature* : Plaque parallélépipédique moulurée.
- *Matériaux* : Calcaire.
- *Dimensions* : 62,5 x 130,5 x 22.

**État du monument** : La plaque est brisée en haut et à gauche.

**Ch. ép.** : 49,5 x 130,5 ; texte de trois lignes dans un encadrement mouluré.

**Hdl.** : 1.1 : 10-11 ; 1.2 : 7,5-8 ; 1.3 : 6,5-7 ; *style d'écriture* : « La mise en page semble avoir été de bonne qualité. Les lettres sont assez profondément gravées et de bonne facture, mais plutôt irrégulières (A barrés et non barrés ...). L.2-3 : I longs ».

**Lieu de conservation** : À Albens.

<sup>1776</sup> Musée Archéologique de Séville, REP. 95.

<sup>1777</sup> E. Rosso, 2006, p. 381.

<sup>1778</sup> Copenhague, NCG, inv. 2571.

<sup>1779</sup> B. Rémy, 2005, p.106.

**Bibl.:** B. Rémy, E. Ferber, 1993, p.58-64 ; B. Rémy, 2002, p. 173-184 ; M. Tarpin, 2002, p. 357, n°XIX, 39, 1 ; B. Rémy, 2003, p. 366.

[---]tti Certi filius, / [--- e]t ornamentis vicanis / [---Tra]iani Part(h)ici Vantesicae.

**Datation :** Après 117 ap. J.-C. ; B. Rémy<sup>1780</sup> propose une fourchette chronologique allant du 20 février 116 (date à partir de laquelle le Sénat romain a décerné le surnom *Parthicus* à Trajan) et août 117 ou un peu après. Le surnom *Augustus* est un composant essentiel de la titulature impériale et figure sur tous les textes gravés du vivant de l'empereur. Il est vraisemblable, malgré l'état lacunaire du texte, que celui-ci date après la divinisation de l'empereur (après août 117). Sur les textes postérieurs à sa divinisation, on trouve généralement soit *divus Traianus* soit *divus Traianus Parthicus*.

### Remarques

D'après B. Rémy<sup>1781</sup> puisque la fin du nom de Trajan et son titre honorifique de *Parthicus* sont au génitif, il faut penser à une dédicace au *numen* de l'empereur, ou, plus probablement, à une formule du type *pro salute, pro incolumitate, in honorem, ob victoriam*.

L'absence du surnom *Augustus* entre [Trai]ani et Part(h)ici pose un problème. Comme il est peu probable que ce composant essentiel de la titulature impériale ait été omis, il faut envisager une titulature de type : /...Aug(usti) n(ostri) imp(eratoris) [Trai]ani Part(h)ici comme à Hr. Mettich<sup>1782</sup>, qui est peu courante. Comme le seul titre de *Parthicus* figure sur la pierre, peut être est-il préférable de penser à /... divi [Trai]ani Part(h)ici. Par conséquent, il propose par exemple : *ob victoriam divi Traiani Parthici* ou *in honorem memoriae divi Traiani Parthici*. De cette manière, il arrive à une fourchette de trente/trente-sept lettres, un total envisageable d'après cet auteur, si l'on admet plusieurs ligatures ou mêmes des abréviations.

Pour le nom VANTESICA, l'auteur affirme, sans exclure les hypothèses de ses devanciers, qu'il s'agit peut être du nom d'une divinité indigène.

---

<sup>1780</sup> B. Rémy, 2005, p.107.

<sup>1781</sup> B. Rémy, 2005, p.108.

<sup>1782</sup> Cat. n° 38.

## **Carpentras (*Colonia Iulia Carpentorate*)**

### **254-Portrait de Trajan, Fig. 17a-b**

*Lieu de découverte* : Carpentras (*Colonia Iulia Carpentorate*).

*Conditions de découverte* : Trouvé en 1828 à Carpentras « au fond d'un puits romain ».

*Lieu de conservation* : Avignon. *Musée* : Section lapidaire du musée de Calvet. *N. d'inv.* : 167 A.

*Bibl.* : É. Espérandieu, 1908 -1951, III-2560 ; W. H. Gross, 1940, p. 105, n° 62 p. 131, pl. 29c-d ; L. Budde, 1965, fig. 10 ; J.-Ch. Balty, 1977-78, n° 4, p. 55 ; H. Jucker, 1984, p. 48-50 ; O. Cavalier, 1996, p. 86-87 ; E. Rosso, 2006, n° 162, p. 394-395, fig. 127a et 127b.

*Etat de conservation* : Cette tête est cassée au-dessous du menton selon un plan horizontal. L'extrémité du nez, celle du menton et le bord de l'oreille droite ont disparu. Un éclat de marbre a sauté au-dessus de l'œil gauche et est endommagé une mèche de la frange frontale.

*Dimensions* : H. : 0,23 m.

*Matériau* : Marbre blanc.

*Description* : Cette tête d'Avignon est légèrement penchée et tournée à gauche. Le front bas est un peu bombé, mais il est affecté par un éclat de marbre et quelques épaufrures. Les sourcils longs et froncés sont soulignés par des incisions bien marquées. La zone inter-sourcilière large et le nez est long mais il a perdu son extrémité. Les yeux, avec un globe oculaire lisse et des paupières à arêtes vives, sont surmontés par un double pli. Les pommettes sont marquées sans être saillantes, et les lignes des joues sont apparentes. Les plis naso-géniens sont fortement marqués, partent d'un peu au-dessus des narines jusqu'aux commissures des lèvres qui sont profondes. La bouche est sinueuse avec des lèvres minces et pincées. Le menton, qui a perdu son extrémité, est proéminent. Même si elle est affectée par quelques épaufrures, la frange frontale présente une chevelure en mèches longues partant d'arrière en avant depuis le vertex. L'arrière de la tête présente un plan vertical découpé, à travers lequel passe un tenon en marbre de section carrée. Est-ce que ce profil est un travail postérieur à la date de la création de cette œuvre ou bien cette tête est conçue dès le départ à être accolée à un support quelconque ? Les cheveux derrière les oreilles sont peignés, à partir d'une raie médiane semble-t-il, vers les côtés montrent que la partie arrière du crâne fut l'objet d'une modification postérieure pour des exigences inconnues et à une date indéterminée.

*Datation* : 107-117 ap. J.-C.

*Commentaire* : Les traits du visage, particulièrement le double pli au-dessus des yeux et les plis naso-labiaux profondément marqués donnent l'impression qu'on est en présence d'un



empereur à un âge assez avancé. W. H. Gross<sup>1783</sup> a daté cette effigie de la fin du règne de l'empereur Trajan. Dans une étude plus récente, H. Jucker<sup>1784</sup> montre que la disparition d'une mèche au-dessus de l'œil droit ne permet pas de déterminer le type iconographique aisément. La série médiane sur la frange peignée à gauche, et encadrée par une pince du côté gauche et une fourche du côté droit, permet au même auteur, de rattacher cette tête au type IV, en particulier à la seconde variante de cette série (IV B). Selon E. Rosso<sup>1785</sup>, il s'agit là d'une variante du type baptisé "Opferbildtypus" ou "type du sacrifice" par W. H. Gross. L'origine de cette représentation se trouve sur la colonne Trajane où l'empereur apparaît la tête penchée vers la gauche et avec des traits vieillis, des particularités présentes sur le portrait de Carpentras.

---

<sup>1783</sup> W. H. Gross, 1940, p. 105.

<sup>1784</sup> H. Jucker, 1984, p. 48.

<sup>1785</sup> E. Rosso, 2006, p. 395.

## Martres-Tolosane

### 255-Buste de Trajan, Fig. 13a-b.

*Lieu de découverte* : Martres-Tolosane.

*Conditions de découverte* : Trouvé dans la Villa de Chiragan lors des fouilles en septembre 1826.

*Lieu de conservation* : Toulouse. *Musée* : Musée Saint-Raymond. *N. d'inv.* : Ra. 58a = 30102 (réserve).

*Bibl.* : A. Du Mège, 1828, n° 123, p. 63 ; A. Du Mège, 1835, p. 111, n° 196 ; R. Rorschach, 1865, p. 32, n°58a ; J. J. Bernoulli, 1886, II.2, n° 43, p. 80 ; L. Joulin, 1901, p.115, fig. 264B, pl. 17 ; É. Espérandieu, 1908, II, p. 61, n° 950, fig. ; H. Rachou, 1912, n° 58a, p. 41 ; W. H. Gross, 1940, p. 106 et 108, n° 63 ; F. Braemer, 1952-53 ; J.-Ch. Balty, 1977-8, p.60, n°106 ; K. Fittschen et P. Zanker, 1985, p.43, n°44 ; D. Cazes, 1995, n° 8, p. 48, fig. ; J. Fejfer, 1997, p. 49 et n. 10 ; M. Bergmann, 1999, p. 328, pl. 89.3 ; D. Cazes, 1999, p. 122 ; D. Cazes, 2001, p. 22 n°18, fig. ; E. Rosso, 2006, p.455-456, n° 217, fig. 165 ; J.-Ch. Balty et alii, 2012, n° 4, p. 115-117, fig. n° 42, 43, 44 et 45.

*Restauration* : Ce buste a fait l'objet de restaurations en plâtre au cours du XIX<sup>e</sup> siècle affectant surtout le nez, le menton, les oreilles, une partie du cou, la joue gauche et les sourcils.

*État de conservation* : Ce buste est fortement endommagé. Il repose sur un socle moderne. La tête est brisée en quatre fragments. La restauration puis la dérestauration ont produit des ébréchures partout sur le visage. Le menton est percé de nombreuses cavités, l'emplacement des oreilles est creusé ; le nez a été retaillé.

*Dimensions* : 0,61 m ; la tête : 0,24 m.

*Matériau* : Marbre blanc à grains fins.

*Description* : Malgré son état de conservation, brisée en quatre fragments, la tête est complète. Elle apparaît légèrement penchée vers l'arrière avec une inflexion vers la gauche. Le front haut est bombé. Les yeux en amandes rétrécies avec un globe oculaire lisse, des caroncules lacrymales bien marquées et des paupières à arêtes vives, particulièrement celle en supérieure, affectent un regard tourné vers le haut. Le nez est long, mais la partie antérieure est cassée. L'espace entre le nez et la bouche est grand. Les lèvres sont minces et fermement serrées, encadrées par les sillons naso-géniens qui sont bien marqués. Le menton, trop mutilé, est double. La chevelure part d'arrière en avant depuis le vertex. Les mèches de la frange frontale, bien sculptées, retombent en bourrelet sur le front. Elles sont affectées par une échancrure au-dessus de l'œil gauche. Au niveau de la tempe droite, se trouvent quatre mèches assez distinctes effectuant légèrement un mouvement en bas. Les mèches de l'arrière de la tête et de la nuque sont légèrement travaillées avec soin. Des mèches souples et épaisses

partent à partir d'une raie médiane et retombent sur les côtés, à partir du vertex, derrière les oreilles.

**Datation** : 113-117 ap. J.-C. (type du sacrifice).

**Commentaire** : Cette tête, pièce indépendante, était encastrée à l'origine dans une statue. La pièce, bien qu'elle ait subi de graves fractures, représente l'empereur Trajan selon le type iconographique dit « type du sacrifice » grâce à l'organisation de la chevelure au-dessus du front<sup>1786</sup>. Selon E. Rosso<sup>1787</sup>, les mèches de la tempe droite font la particularité de cette effigie. Cette représentation se caractérise aussi par un certain alourdissement des traits, particulièrement le double menton et la bouche qui est tombante aux commissures.

### **256-Buste de Trajan, Fig. 14a-b.**

**Lieu de découverte** : Martres-Tolosane.

**Conditions de découverte** : Trouvé dans la villa de Chiragan lors des fouilles de 1890-1891, entre 2 et 2,20 m de profondeur, le 29 décembre 1890.

**Lieu de conservation** : Toulouse. **Musée** : Musée Saint-Raymond. *N. d'inv.* : Ra. 117 = 30154.

**Bibl.** : A. Lebègue, 1891, p. 415 ; L. Joulin, 1901, p. 115 n° 261, pl. XVII ; É. Espérandieu, 1908 - 1951, II, n° 956, p. 64 et fig. ; H. Rachou, 1912, n° 117, p. 59 ; W. H. Gross, 1940, p. 106-107, n° 64 p. 131 ; F. Braemer, 1952-3, p. 145 ; G. Daltrop, 1958, p. 34, n° 84 p. 103 ; É. Espérandieu et R. Lantier, 1947-1966, XV, p. 147 ; J.-Ch. Balty, 1977-78, n° 108, p. 60 ; K. Fittschen et P. Zanker, 1985, I, p. 43, n° 44 ; E. M. Koppel, 1985, not. 4, p. 93 ; N. Hannestad, 1994, p. 129-130 ; D. Cazes, 1995, n° 156, p. 215, Fig. ; D. Cazes et *alii.*, 1999, p. 122 ; J. Massendri, 2006, p. 243 ; E. Rosso, 2006, p. 453-455, n° 216, fig. 164 ; M. Bergmann, 2007, p. 328, 330, pl. 89.4 ; J. Fejfer, 2008, fig. 325 p. 414 ; J.-Ch. Balty et *alii.*, 2012, n° 3, p. 102-112, fig. 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37 et 39.

**Restauration** : Le buste a été restauré en 1994.

**Etat de conservation** : L'extrémité du nez, une portion de l'épaule droite et tout le côté gauche du buste ont disparu. Le dessous du menton est ébréché. La poitrine est reconstituée à partir de quatre fragments jointifs.

**Dimensions** : H. totale conservée : 0,55 m ; H. de la tête (du vertex au menton) : 0,22 m ; l. max. : 0,37 m.

**Matériau** : Marbre blanc et brillant, à cristaux assez gros.

**Description** : un autre buste nu et héroïsé de l'empereur Trajan a été trouvé dans la villa de Chiragan. La tête effectue une légère inflexion vers la gauche. Le front bas forme une bande étroite et bombée. Les sourcils sont étendus et froncés, et la zone inter-sourcilière large fait

<sup>1786</sup> W. H. Gross, 1940, p. 106 et 108, n° 63 ; K. Fittschen et P. Zanker, 1985, p. 43 ; E. Rosso, 2006, p. 456.

<sup>1787</sup> E. Rosso, 2006, p. 456.

ressortir la finesse de l'exécution du nez qui est long, bien qu'il ait perdu son extrémité. Les yeux, comme dans la plupart des portraits de cet empereur, ayant un globe oculaire lisse. Les paupières sont en arêtes vives. Les yeux sont inégaux, celui de droit est plus grand que celui de gauche et l'arcade sourcilière est proéminente du côté droit. Les pommettes sont marquées sans être saillantes et les plis des joues sont un peu discrets. L'espace entre le nez et la bouche large et les rides péri-orales sont assez nettes. Les lèvres sont minces et serrées. Les plis naso-géniens sont bien marqués, encadrant la bouche et descendent jusqu'au menton qui est proéminent, mais affecté par une ébréchure. La chevelure est caractérisée par une certaine homogénéité. Les mèches assez souples partent d'arrière en avant depuis le vertex et retombent assez bas sur le front. Les mèches de la frange frontale sont tournées vers la gauche sauf celles au-dessus de l'œil gauche formant une pince et sur la tempe droite, une fourche fut tournée en haut recouvrant un peu la tempe.

**Datation** : Fin de règne (113-117 ap. J.-C.).

**Commentaire** : Cette effigie de l'empereur Trajan se caractérise par une certaine plasticité, le visage bien modelé et le passage entre les plans est souple. Elle est, semble-t-il, l'œuvre d'une officine officielle. Elle transmet l'ultime image de l'empereur créée vers l'année 113. L'homogénéité de sa chevelure, malgré le dynamisme que produisent les mèches de la frange frontale, la range parmi le type dit « type du sacrifice », l'Opferbildtypus<sup>1788</sup> figurant sur une scène de lustration de la colonne Trajane où l'empereur apparaît la tête voilée. E. Rosso<sup>1789</sup> pense plutôt à une variante au lieu d'un type proprement parlé puisque ce portrait a des caractéristiques iconographiques communes avec le type IV, dit des Décennales.

### **257-Buste de Trajan, Fig. 15a-b.**

**Lieu de découverte** : Martres-Tolosane.

**Conditions de découverte** : Trouvé dans la villa de Chiragan lors des fouilles le 30 septembre 1826.

**Lieu de conservation** : Toulouse. **Musée** : Musée Saint-Raymond. *N. d'inv.* : Ra. 58b = 30103.

**Bibl.** : A. Du Mège, 1828, n° 122, p. 63 ; A. Du Mège, 1835, p. 111, n° 195 ; R. Rorschach, 1865, p. 32, n° 58b ; J. J. Bernoulli, 1886, II.2, n°44, p. 80 ; L. Joulin, 1901, p. 115 n° 262 B, pl. XVII ; É. Espérandieu, 1908, II, n° 958, p. 64-65 et fig. ; H. Rachou, 1912, n°58b, p. 42 ; W. H. Gross, 1940, n° 31, p. 128 ; F. Braemer, 1952-53, p. 145 ; G. Daltrop, 1958, n° 84, p. 103 ; B. M. Felletti Maj, 1966, p. 964 ; J.-Ch. Balty, 1977-78, n°109, p. 60 ; D. Cazes, 1990, n°97, p. 365, fig. 97a et 97b ; D. Cazes et alii, 1999, p. 122 ; E. Rosso, 2006, n° 215, p. 451-453, fig. 163 ; M. Bergmann, 2007, p. 328, 330, pl. 89.2 ; J.-Ch. Balty et alii, 2012, n° 2, p. 92-101, fig. 12, 13, 15, 17, 19, 20, 21, 24, 25 et 26.

<sup>1788</sup> W. H. Gross, 1940, n° 64 ; K. Fittschen et P. Zanker, 1985, I, p. 43 ; E. Rosso, 2006, p. 453-455.

<sup>1789</sup> E. Rosso, 2006, p. 453.

**Restauration** : Restauration en plâtre du nez, le menton et tout le buste sauf les épaules puis dérestauration.

**Etat de conservation** : Brisé et recomposé de trois morceaux jointifs, ce portrait est dépourvu de la partie gauche du nez, haut et ourlet de l'oreille gauche, ourlet de l'oreille droite, le menton et la partie inférieure du buste sauf les épaules. L'épiderme abimé et le visage portent des épaufrures. La chevelure est intacte.

**Dimensions** : H. total : 0,41 m ; H. de la tête (du vertex au menton) : 0,235 m ; l. conservée : 0,225 m.

**Matériau** : Marbre blanc à grains fins.

**Description** : Dans ce second portrait nu et héroïsé de l'empereur Trajan, la tête est légèrement penchée en arrière et tournée à droite. Le front, assez bas, forme une bande étroite. Les sourcils sont longs et froncés. La zone inter-sourcilière est large et le nez long, bien qu'il ait perdu toute la partie gauche. Les yeux à globes lisses et des caroncules lacrymales bien marquées se trouvent sous des arcades sourcilières saillantes. Les paupières lourdes sont à arêtes vives, particulièrement dans la partie supérieure alors que les paupières inférieures sont presque horizontales. Les joues sont gonflées et les sillons naso-géniens sont bien marqués, encadrant la bouche et le menton. Les lèvres sont minces et serrées. La partie inférieure du visage est proéminente ; la place du menton est creusée. La chevelure fait la particularité de ce portrait : des mèches souples et longues descendent depuis le vertex assez bas sur le front en un mouvement vers la gauche. Les oreilles sont volumineuses. L'épaule gauche est piquetée par de petites cavités interprétées comme servant de place à un *paludamentum*<sup>1790</sup>.

**Datation** : 107-117 ap. J.-C.

**Commentaire** : Ce portrait toulousain de Trajan nu et héroïsé, est considéré comme étant un portrait de qualité étant donné la bonne facture de la pièce qui trouve son parallèle dans une autre effigie de l'empereur, conservée dans le Musée capitolin de Rome<sup>1791</sup>. Selon E. Rosso<sup>1792</sup>, les deux portraits sont vraisemblablement l'œuvre d'une officine officielle. La physionomie de ce portrait permet de le classer parmi le type dit du sacrifice, puisque l'empereur apparaît ainsi représenté à plusieurs reprises sur la colonne Trajane, monument dédié en mai 113 ap. J.-C.<sup>1793</sup>. Mais ce portrait représente un type iconographique où les cheveux de la frange frontale sont peignés totalement à gauche au lieu d'une frange

<sup>1790</sup> J.-Ch. Balty et *alii*, 2012, p. 92 et 94.

<sup>1791</sup> Musée Capitolin, n. Inv. 276. Voir à ce propos K. Fittschen, P. Zanker, 1985, n° 42.

<sup>1792</sup> E. Rosso, 2006, n° 215, p. 453. Voir aussi J.-Ch. Balty et *alii*, 2012, p. 95 et 96 not. 13.

<sup>1793</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

symétriquement ordonné de part et d'autre d'une fourche médiane. La date de ce changement est sujette à discussion : soit l'anniversaire des décennales de Trajan, le 28 janvier 108, soit le second triomphe sur les Daces, de juin 107, sont les dates retenues comme la date *ante quem* de la création de ce type iconographique par H. Jucker<sup>1794</sup>.

### **258-Tête de Trajan, Fig. 16a-b.**

*Lieu de découverte* : Martres-Tolosane.

*Conditions de découverte* : Trouvé à Chiragan lors des fouilles le 30 septembre 1826.

*Lieu de conservation* : Toulouse. *Musée* : Musée Saint-Raymond à Toulouse *N. d'inv.* : Ra. 58c = 30104 (réserve).

*Bibl.* : A. Du Mège, 1828, n°121, p. 62-63 ; A. Du Mège, 1835, p. 111, n° 196 ; R. Rorschach, 1865, p. 32, n° 58c ; J. J. Bernoulli, II.2, 1891, n°45, p. 80 ; L. Joulin, 1901, p. 116, n° 260B, pl.17 ; É. Espérandieu, 1908, II, 954, p.62-63 et fig. ; R. Rachou, 1912, n° 58c, p. 42 ; W. H. Gross, 1940, n°77, p. 133 ; F. Braemer, 1952-1953, p. 145 ; É. Espérandieu et R. Lantier, 1947-1966, XV, p. 147 ; J.-Ch. Balty, 1977-78, n° 107, p. 60 ; F. Braemer, 1981, p. 56, fig. 1-2 ; J. Massendri, 2006, p. 243 ; E. Rosso, 2006, n°214, p.450-451, fig.162 ; M. Bergmann, 2007, p. 328, 330 ; J.-Ch. Balty et *alii*, 2012, n° 1, p. 80-82, fig. 1, 4, 7, 10 et 11.

*Restauration* : L'œuvre est dérestaurée au début des années 50 et la frange frontale fut retaillée.

*Etat de conservation* : La tête est fortement endommagée. La frange frontale, une bonne partie du front, l'œil gauche, le bout du nez, l'ourlet et lobe de l'oreille gauche et la partie sous le menton sont ébréchés. Les joues sont griffées et affectées par des épaufrures.

*Dimensions* : H. totale conservée : 0,245 m ; H. de la tête (du vertex au menton) : 0,24 m.

*Matériau* : Marbre blanc à grain très fin.

*Description* : Bien qu'elle soit extrêmement mutilée, les premiers éditeurs ont reconnu en cette tête le portrait de l'empereur Trajan<sup>1795</sup>. Elle effectue une légère inflexion à gauche. Le front dont ne subsiste qu'une faible portion, était semble-t-il large et bombé. Les sourcils, dont seul celui de droit est un peu conservé, sont longs et fins. La zone inter-sourcilière est large et fait ressortir la finesse de l'exécution du nez, long, bien que son extrémité ait disparu. L'œil droit, le seul conservé, est un peu arrondi avec globe oculaire lisse et des arêtes vives, et la caroncule lacrymale bien marquée. Les joues sont gonflées et bien modelées. Les sillons nasogéniens sont fortement marqués ainsi que les commissures des lèvres. Le menton est arrondi et saillant. La partie inférieure du visage est proéminente. La chevelure est homogène ; la

<sup>1794</sup> H. Jucker, 1984, p. 42. A propos de la date de ce portrait voir en dernier lieu J.-Ch. Balty et *alii*, 2012, p. 97-101.

<sup>1795</sup> A. Du Mège, 1828, n°121, p. 62-63.

frange frontale a disparu mais les cheveux sont peignés de l'arrière vers l'avant depuis le vertex. La partie derrière de la tête est bien conservée et les cheveux sont dessinés avec beaucoup de soin, presque chaque cheveu est sculpté à part. Les mèches sont souples, affectant un certain dynamisme depuis la nuque vers le vertex et débordent sur les côtés.

*Datation* : Début du règne (100-103 ap. J.-C.).

*Commentaire* : Ce portrait, malgré les dommages qu'il a subi, était à l'origine de bonne facture et les caractéristiques iconographiques de l'empereur sont aisément identifiables. Mais la disparition de la frange frontale ne permet pas de classer ce portrait dans un type bien déterminé parmi ceux établis par W. H. Gross. En examinant le profil droit où sont conservés des mèches temporales qui descendent vers le visage alors que les mèches qui les suivent sont tournées un peu vers le haut, vers l'oreille, E. Rosso affirme que ce motif ne figure ni sur l'exemple dit du sacrifice ni sur celui des Décennales. Par contre, et selon le même auteur, on trouve des parallèles dans les répliques du type dit "Bürgerkrontypus", dont le meilleur exemple est la statue en nudité héroïque de l'empereur conservée à Copenhague. Ce type II, baptisé "Bürgerkrontypus", est un portrait du début du règne, il a été créé aux environs de l'année 100 ap. J.-C.

Si cette estimation est bonne, on peut dire que ce portrait de Toulouse est le plus ancien des quatre portraits de cet empereur découverts dans la villa de Chiragan. Les trois autres sont plus récents puisqu'ils sont postérieurs à 107, date du second triomphe sur les Daces : l'empereur y apparaît avec des caractéristiques iconographiques s'appliquant plutôt à l'image d'un homme mur qu'à un homme du début du règne.

## Narbonne (*Narbo*)

*Narbo Martius* était une colonie de droit romain, ayant fait l'objet de deux déductions, en 118 et en 45 av. J.-C. capitale de la province de *Gallia Transalpina* dès sa fondation en 117, puis de *Gallia Narbonnensis*, à partir de 27, et de la *civitas Narbonensium*, enclavée dans celle des *Volcae Tectosages*. Chef lieu de la province de *Narbonensis Secunda*, à partir de la réforme de Dioclétien. *Colonia Narbo Martius* puis, à partir de César, en 45, *Colonia Iulia Paterna Narbo Marius Decumanorum* ; enfin, sous Claude, *Colonia Iulia Paterna Claudia Narbo Marius Decumanorum*<sup>1796</sup>.

### 259-Dédicace à l'empereur Trajan.

*CIL*, XII, 4341= *HGL*, 15, n° 7 = *CAG*, 11-01, p 416, fig. 503 a, b.

**Lieu de découverte** : Narbonne (*Narbo*).

**Condition de découverte** : Trouvé dans le presbytère de l'église.

**Support** :

- **Nature** : Un fronton supporté par une architrave corinthienne.
- **Matière** : -
- **Dimensions** : 0,60 m x 0,80 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : P. Tournal, 1864, 2<sup>ème</sup> éd., n° 135.

*Imp(eratori) / Caesari divi Nervae f(ilio) / Nervae Traiano Aug(usto), Germ(anico), pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate), co(n)s(uli) II, / Q(uintus) S[...]ilius [...]anus IIIIIvir Aug(ustal)is, de sua mediocrita[te ---][testa]mento fieri ponique iussit // ad urnam pote[tis(?)].*

**Traduction**<sup>1797</sup> : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, Germanique, fils du divin Nerva, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, deux fois consul, Quintus S[...]ilius [...]anus, sévir augustal, a ordonné par testament qu'on prît sur sa médiocre fortune de quoi faire ériger ce monument. // Buvez à l'urne».

---

<sup>1796</sup> R. Bedon, 2001, p.229.

<sup>1797</sup> *CAG*, 11-1, p. 416.



**Datation** : 98/99 ap. J.-C. ; la mention du deuxième consulat date cette inscription du 98 ou 99, Trajan a reçu le troisième consulat le 1<sup>er</sup> janvier 100 ap. J.-C.

### **Remarques**

Un sévir augustal dont le nom est en partie disparu, Q(uintus) S[...]ilius [...]anus, a ordonné par testament qu'on prît sur sa fortune de quoi ériger un monument<sup>1798</sup> qu'il a dédié à l'empereur Trajan. La nature de ce monument est indéterminé mais puisque le donateur est un sévir augustal, laisse croire qu'il s'agit d'un temple ou une statue. En effet, le chiffre de la puissance tribunicienne n'est pas noté, ni le titre de père de la patrie dans cette inscription. Trajan a reçu ce titre entre le 20 février 98 et le 14 août 99<sup>1799</sup>. Selon D. Kienast<sup>1800</sup>, Trajan a reçu le surnom *pater patriae*, après un premier refus, en 98, peut-être en mois d'octobre. Puisque la titulature impériale n'est pas affectée et que seule les lignes où figure le nom du dédicant ont perdu quelques lettres, on peut admettre que le surnom de père de la patrie n'est pas mentionné par le commanditaire, soit qu'il ait été omis, solution un peu probable puisqu'il s'agit d'une dédicace impériale, ou le texte a été érigée en 98 avant que le surnom ne soit inséré dans la titulature impériale, entre le mois de février et octobre 98.

### **Nîmes (*Nemausus*)**

Avant la ville gallo-romaine, le site était occupé par une agglomération ibéro-ligure, qui s'est primitivement établie, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., sur le Mont Cavalier<sup>1801</sup>. *Nemausus* était une colonie de droit latin. Capitale de la *Civitas* des *Volcae Arecomici*, puis des *Nemausenses* au V<sup>e</sup> siècle.

#### **260-Dédicace à D. Terentius Scaurianus**

*CIL*, XII, 3169 ; I. Piso, 1982, p. 39-49 (*AE*, 1982, 678) = *IDRE*, 1, 183 = *INimes*, 21.

**Lieu de découverte** : Nîmes (*Nemausus*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Cippe.
- *Matériau* : -

---

<sup>1798</sup> La pierre fut dans un second temps disposée « sur une porte de la cour de l'hôtel de ville (cour d'honneur du palais neuf) » : Procès-verbal 05.01.1855 (Procès-verbaux de la commission Archéologique de Narbonne).

<sup>1799</sup>A. Deman, M.-Th. Raepsaet-Charlier, 2002, p. 193 (= *ILB*): Les auteurs ont proposé cette fourchette chronologique en se fondant sur deux diplômes militaires ; le premier ne mentionne pas le titre de *pater patriae* (*CIL*, XVI, 42) et le second où l'empereur est *pater patriae* (*CIL*, XVI, 44-45) et date du 14 Août 99.

<sup>1800</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

<sup>1801</sup> R. Bedon, 2001, p. 237.

- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*[D(ecimo) Terentio D(ecimi) filio Volt(inia tribu) Scauriano, co(n)s(uli), [---] comiti et leg(ato) pro pr(aetore) Imp(eratoris) Caes(aris) Nervae Traiani Optimi Aug(usti), Germ(anici), Dacici, Parthici, in expeditione Dacica prima, qua donatus est ab eodem Imperatore coronis IIII, murali, vallari, classica aurea,] / hastis puris IIII, v[exill(is) IIII argenteis, leg(ato)] / Imp(eratoris) Caes(aris) Nerv(ae) Tra[iani Optimi Aug(usti), Germ(anici)], / Dacici, Parthici, pr[ovinciae Belgicae, leg(ato)] / divi Nervae et Im[p(eratoris) Caes(aris) Nervae Traiani] / Optimi Aug(usti), Germ(anici), / [Dacici, Parthici, leg(ionis) I Min(erviae),] / pr(aetori), trib(uno) pleb(is), q(uaestori) pro[vinciae Achaiae, trib(uno) mil(itum)] / leg(ionis) I Italicae, IIII[viro viar(um) cur(andarum), inlatis(?)] / in publicu[m ---] / a Pompeia Marullina [---], / locus d[atatus d(ecreto) d(ecurionum)], / Avenniens[es patrono].*

**Traduction** : « À Decimus Terentius Scaurianus, fils de Decimus, de la tribu Voltinia, consul, *comes*<sup>1802</sup> et légat propréteur de l'Empereur César Nerva Trajan, Très Bon Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, qui est décoré au cours de la première guerre dacique par le même Empereur par une couronne murale pour la quatrième fois, d'un fanion, d'un vaisseau en or, d'un haste pure pour la troisième fois, d'un enseigne en argent pour la quatrième fois, légat de l'Empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, de la province de Belgique, légat du divin Nerva et de l'Empereur César Nerva Trajan Très Bon Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, de la première légion Minervienne, préteur, tribun de la plèbe, questeur de la province d'Achaïe, tribun militaire de la première légion Italica, quattuorvir chargé d'assister les édiles dans les tâches de voirie à Rome, [---] dans un domaine public [---], Pompeia Marullina, un emplacement donné par décret des décurions, les Avennienses à leur patron».

**Datation** : 116/117 ap. J.-C.

<sup>1802</sup> Voir à propos le comitat impérial l'article de N. Queneau, 2011, p. 101-130.

## **Remarques**

L'empereur Trajan est évoqué trois fois de la même manière, avec le même titre et le même ordre : le prénom impérial suivi du gentilice *César*, puis les deux surnoms *Nerva Traianus*, ensuite, le surnom *Optimus* qui fait unité avec *Augustus* et enfin les trois surnoms de victoires sont énumérés respectivement suivant la date de leur obtention. Ainsi, le commanditaire insiste sur l'importance de Terentius au cours du règne de cet empereur et donne à ce dernier une titulature qui ne date pas du moment où Terentius a obtenu la charge de légat ou quand il est décoré mais une titulature date du moment de la rédaction du texte qui est postérieure à l'obtention du titre de *Parthicus* le 20 février 116 mais antérieure à la divinisation de Trajan (117-118). Terentius a participé à l'expédition parthique et couronne sa carrière par le consulat. Ainsi, l'inscription relate ce *cursus* dans l'ordre ascendant. La dédicace est érigée suite à un décret des décurions dans un lieu public grâce à une initiative des *Avennienses* qui voulaient honorer leur patron. Bien que le texte soit discret quant au financement du monument, ce dernier semble assumer par la caisse municipale et les *Avennienses*, au pluriel, expriment le *consensus* de l'ensemble des habitants à propos de cet hommage.

### **261-Dédicace à M. Cominius Aemilianus**

*CIL*, XII, 3212.

**Lieu de découverte** : Nîmes (*Nemausus*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- **Nature** : « Bloc quadrangulaire sans ornements, qui doit avoir formé le dé d'un piédestal de statue ».
- **Matériau** : -
- **Dimensions** : -

**État du monument** : « La partie droite de l'inscription est presque entièrement effacée ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Musée de Nîmes.

**Bibl.** : -

*M(arco) Cominio / M(arci) fil(io) Volt(inia) / Aemiliano, eq(uum) p(ublicum) / habenti, curat[o]/ri Aquensi c[oloniae] / dato ab Imp(eratore) T[rai(ano), fla]/mini provinc(iae)*

[*Narb(onensis)*], / *flam(ini) co[l(oniae)] Au[g(ustae) Nem(ausensium), IIIvir(o)] / ab aer(ario), po[nt(ifici)], pra[e]f(ecto) [vig(illum)] ,/ Vocon[ti]i [---].*

**Traduction :** « À Marcus Cominius Aemilianus, fils de Marcus, de la tribu Voltinia, a été doté du cheval public, curateur donné à la colonie d'Aix par l'Empereur Trajan, flamme de la province de Narbonnaise, flamme de la colonie augustéenne de Nîmes, quattuorvir-trésorier, pontife, préfet des Vigiles, les Voconces (ont dédié ce monument)».

**Datation :** Règne de Trajan (98-117).

### **Remarques**

La carrière est présentée dans l'ordre décroissant : Cominius avait commencé par la préfecture des vigiles et des armes, pontife, quattuorvir-trésorier. Pius, il a couronné sa carrière municipale par la dignité de flamme de la colonie de Nîmes. Ensuite, il a assumé deux charges honorables, d'abord, flamme provincial de la Narbonnaise et curateur donné à la colonie d'Aix par l'empereur Trajan qui a inventé l'institution des curateurs des cités. Le nom de l'empereur dont n'en subsiste que la première lettre "T" est restitué en *Traianus*. C'est à l'occasion de ces deux fonctions publiques que les *Voconces* ont érigé à Cominius deux statues ; l'une, lorsque il a obtenu le flaminat de la Narbonnaise. L'autre, lorsque, plus tard, il fut curateur de la colonie d'*Aquensis*.

### **262-Dédicace à D. Iulius Capito *Censor civitatis Remorum foederatae***

*CIL*, XII, 1855 (*ILS*, 1380) = *ILN*, 64.

**Lieu de découverte :** Nîmes (*Nemausus*).

**Condition de découverte :** Bloc découvert, en 1823, lors de la démolition du palais archiépiscopal, proche de la rue de l'Archevêché.

### **Support :**

- *Nature* : Bloc rectangulaire.
- *Matériau* : Calcaire portlandien
- *Dimensions* : 72,5 x 59 x 19.

**État du monument :** La base semble avoir été arasée, le bloc est brisé dans sa partie supérieure.

**Ch. ép. :** -

**H.d.l :** 1. 1-8 : 2,5-3 cm ; 1.9 : 4,5 cm. Points de séparation triangulaires.

**Lieu de conservation :** Conservé à Vienne, au musée lapidaire (n°525).

**Bibl. :** *CP*, p. 175 n° 79 ; F. Jacques, 1977, p. 290, n° 6 ; R. Bernard, 1998, pp. 77-120.

[---], trib(uno) mil(itum) leg(ionis) II / Adiutricis, censori / civitatis Remor(um) foeder(atae), / proc(uratori) Imp(eratoris) Nervae Traian(i) / Caes(aris) Aug(usti), Germ(anici), Dacici, / Optimi, provinc(iae) Astur(iae) / et Callaec(iae), / conventus Asturum, / l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

**Traduction :** «[À Decimus Iulius Capito ---], tribun des soldats de la deuxième légion Adiutrix, censeur de la cité fédérée des Rèmes, procureur de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, Très Bon, de la province d'Asturie et de Galice, le district des Astures (a fait faire ce monument), emplacement donné par décret des décurions».

**Datation :** 114-115 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cet hommage en l'honneur de D. Iulius Capito, originaire de la colonie de Vienne en Gaule Narbonnaise, lui a été offert par le conventus des Astures lors de l'exercice de la charge du procureur de l'empereur Trajan de la province d'Asturie et de Galice. L'exercice de cette procuratèle est postérieur à 114. Ainsi Trajan est qualifié d'*Optimus*, surnom placé à la fin de l'intitulé impérial mais antérieure à 116, l'empereur n'est pas encore *Parthicus*. On observe aussi que *Caesar* n'est pas à sa place ordinaire comme gentilice mais ayant la fonction d'un surnom.

La lacune au début du texte doit être complétée normalement par les charges municipales et sacerdotales effectuées par Capito dans sa patrie comme nous informent deux autres inscriptions<sup>1803</sup> dédiées à celui-ci par la cité de Vienne.

---

<sup>1803</sup> *CIL*, XII, 1869 (*ILS*, 6997) = *ILN*, 5-1, 62 ; *CIL*, XII, 1870 = *ILN*-5-1, 63.

## Vienne (*Vienna*)

Vienne est la capitale de la *civitas* des Allobroges, une colonie latine, *Colonia Iulia Vienna*, puis colonie romaine, *Colonia Iulia Augusta Florentia Vienna*<sup>1804</sup>. Les citoyens romains de la ville étaient inscrits dans la tribu Voltinia et jouissaient du *ius Italicum*.

### 263-Dédicace par les pontifes municipaux d'un monument indéterminé.

*CIL*, XII, 1839 = *ILN*, 5.1, n°30.

**Lieu de découverte** : Vienne (*Vienna*).

**Condition de découverte** : Trouvé, en 1824, lors de la démolition du palais archiépiscopal, dans le voisinage de la rue de l'Archevêché.

#### **Support** :

- *Nature* : Bloc quadrangulaire.
- *Matériaux* : Calcaire dur proche du Portlandien.
- *Dimensions* : 0,72 m x 0,38 m x 0,40 m.

#### **État du monument** : -

**Ch. ép.** : « Le champ épigraphique n'est pas entièrement occupé ; le texte est entièrement centré aux lignes 1 et 5 ; les autres sont alignées à gauche. »

**Hdl.** : 1.1 : 3,5 ; 1.2 : 2,7 ; 1.3 : 3 ; 1.4 : 2,5 ; 1.5-6 : 2,8 ; 1.7 : 2,5. Points de séparation triangulaires.

**Style d'écriture** : « Profondément gravées les lettres sont d'assez bonne qualité. L.2 : I de *IMP* long ; 1.3 : I final de *TRAIANI* long ; 1.4 : second I de *GERMANICI* long ; 1.5 : l'appendice de la lettre Q se prolonge sous les lettres voisines. »

**Lieu de conservation** : Vienne, musée lapidaire (n° 576).

#### **Bibl.** : -

*Anno / Imp(eratoris) Caes(aris) Nervae / Traiani, Aug(usti), / Germanici, IIII, / Q(uinti) Articulei Paeti, / co(n)s(ulum), / pontif(ices), ex stipe.*

**Traduction**<sup>1805</sup> : « L'année du quatrième consulat de l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, et du consulat de Quintus Articuleius Paetus. Les pontifes, avec les produits d'une quête».

**Datation** : 101 ap. J.-C., la date de cet événement est donnée par le quatrième consulat de l'empereur Trajan et celui de Quintus Articuleius Paetus, en 101.

---

<sup>1804</sup> R. Bedon, 2001, p. 324.

<sup>1805</sup> B. Rémy, 2004, p. 101.

## **Remarques**

Dédicace par les pontifes municipaux, avec le produit d'une quête, d'un monument indéterminé daté de 101 par le quatrième consulat de l'empereur Trajan. L'inscription, d'un formulaire assez courant, peut se rapporter à la consécration d'un monument religieux ou à la commémoration d'une cérémonie religieuse, réalisé par le collège des pontifes de la colonie<sup>1806</sup>. Trajan est désigné par une dénomination sans filiation et du surnom *Germanicus*, écrit en toutes lettres.

## **BORNES MILLIAIRES**

**Voie Colonia Iulia Equestris/Noviodunum – Genava**

**Nyon (Colonia Iulia Equestris/Noviodunum)**

### **264-Iulia Equestri M.P. VIII**

*CIL*, XII, 5536 = *CIL*, XVII-II, 141.

**Lieu de découverte** : Versoix (Canton de Genève, Suisse).

**Condition de découverte** : Trouvée sous l'horloge du Molard du côté du lac.

#### **Support** :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H. : 2 m ; D. : 0,64 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 7 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: E. Dunant, 1909, n° LVII ; W. Deonna, 1926, p. 21 n°37; D. Viollier, 1927, p.401 ; E. Howald et E. Meyer, 1941, n° 379 ; G. Walser, 1967, n° 19 ; J.-L. Maier, 1983, n° 99.

*[I]mp(erator) C[aes(ar)] / Nerva [divi] Nervae / fil(ius) Traianus Aug(ustus), Germanic(us), / pont(ifex) max(imus), trib(unicia) po[t(estate), p(ater) p(atriciae)], / co(n)s(ul) II, [des(ignatus) III], / (Iulia Equestri), m(ilia) p(assuum) VIII.*

---

<sup>1806</sup> B. Rémy, 2004, p. 102.

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, consul désigné pour la 3<sup>ème</sup> fois. 8 milles pas de Iulia Equestris ».

**Datation :** Octobre 98-décembre 99 ; Trajan consul désigné III en octobre 98 et consul III en 1<sup>er</sup> janvier 100. Durant cette période, il est *trib. pot.* II (10 déc. 97-9 déc. 98) ou III (10 déc. 98-9 déc. 99).

### **Remarques**

Milliaire de la voie colonia *Iulia Equestris-Geneva*, placé à 8 milles pas de la première, *caput viae*. Trajan est consul désigné III, ce qui permet de reserrer la chronologie et de placer le texte entre octobre 98 et décembre 99. Nous ne savons pas quel est le nombre accompagnant la puissance tribunicienne. À la date du texte, il peut s'agir de la deuxième ou de la troisième. Au niveau de l'ordre des titres, notons la filiation placée entre les deux surnoms *Nerva* et *Traianus* et le titre *pater patriae* inséré entre la puissance tribunicienne et le consulat.



# AQUITAINE

## Graufesenque (*Condatomagus*)

La Graufesenque<sup>1807</sup> est un site archéologique situé sur la commune de Millau à deux kilomètres de la ville, dans une petite plaine alluviale formée à la jonction des rivières du Tarn et de la Dourbie, sur le territoire du peuple gaulois des Rutènes. Le lieu était appelé *Condatomagus*. Son développement est dû pour partie à l'activité économique qui s'y déroulait. La production très importante de céramique inspirée de modèles italiens était expédiée dans tout l'empire romain.

### 265-Mention de l'Empereur Trajan (?)

*IDRE*, 1,190b.

*Lieu de découverte* : Graufesenque (*Condatomagus*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[---]Traianus [--- Dacicus(?) e]t Parthi[us, ---].

*Traduction* : « [---] Trajan [---], vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, [---] ».

*Datation* : 20-21 février 116-117 ap. J.-C. ; Trajan est qualifié de *Parthicus* et n'est pas encore *Divus*.

### Remarques

De cette inscription, seuls le surnom *Traianus* et les deux surnoms *Dacicus* et *Parthicus* sont conservés. L'intitulé impérial est au nominatif. Il commémore semble-t-il un don ou des travaux de restauration.

---

<sup>1807</sup> D. Schaad (dir.), J.-Ch. Balty, P.-A. Besombes, A. Bouquillon, 2007.

## Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*)

Saint-Bertrand-de-Comminges, l'antique *Lugdunum*, est la capitale de la *civitas* des *Convenae*. Auguste lui accorda le droit latin en 27 av. J.-C. ou dans les années suivantes. Colonie de droit romain à partir des premiers Antonins.

### 266-Dédicace à l'empereur Trajan.

B. Sapène, 1938, p.18 (*AE*, 1938, 169) ; M. Labrousse, 1956, p.133- 151 (*AE*, 1957, 5) = *ILTG*, 70 ; A. Badie, R. Sablayrolles, J.-L. Schenck, 1994, p.167-207 (*AE*, 1997, 1091) = *CAG*-31-2, p. 316.

**Lieu de découverte** : Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*).

**Condition de découverte** : « Trois fragments d'une même base ont été découverts en 1924-1925 dans la branche orientale du péribole du temple».

#### **Support** :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H. cons. : 72,5 cm ; ép. : 18,8 cm pour les morceaux jointifs.

**État du monument** : la base a été trouvée en trois fragments.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 6,9 à 5 cm ; *Style d'écrit.* : « Gravure très soignée et régulière. Capitales aux biseaux bien marqués. Lignes guides».

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: M. Durry, 1938, p. 476-477 ; B. Sapène, 1939, p. 171-202 ; J. Gagé, 1940, p. 1-26 ; A. Grenier, 1941, p. 413-414 ; J. Zeiller, 1941, p. 278-285 ; G.-Ch. Picard, 1942, p. 8-17 ; A. Grenier, 1943, p. 267-268 ; A. Aymard, 1943, p. 131-188 ; B. Sapène, 1951, p.21-33.

*[Imp(eratori) Caesari, divi] / [Nerva]e fil(io), Ner]/[vae] Traian[o Aug(usto)], / [Ger]m(anico) , pontif[ici] / [maximo], trib(unicia) [pot(estate)] / [IIII], co(n)s(uli) III, p(atri) [p(atriciae)], / [---] en [---].*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois, Père de la Patrie, [---]».

**Datation** : 100 ap. J.-C., la 4<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de Trajan va du 10 déc. 99 au 9 déc. 100 ap. J.-C. et fut consul pour la 3<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 100 ; par conséquent, cette dédicace date précisément entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 9 déc. 100 ap. J.-C.

## Remarques

Une base de statue dédiée à l'empereur Trajan et placée dans la partie orientale du temple sur laquelle le texte est en grande partie restitué. Le 3<sup>ème</sup> consulat de l'empereur date cette inscription de l'année 100 ap. J.-C. Selon B. Sapène<sup>1808</sup>, il s'agit d'un fragment d'une base en l'honneur de Trajan érigée peut être par les *Convenae* ? A. Aymard<sup>1809</sup> signale que la base est de l'année 100 et doit avoir été érigée par [C. Iul. Ser]en[us] qui a dédié l'inscription suivante à Plotine, l'épouse de l'empereur Trajan. Par contre, A. Badie<sup>1810</sup> et ses co-auteurs, affirment que rien ne permet de trancher grâce à l'état de la pierre et aucune des deux hypothèses ne peut être catégoriquement rejetée. D'après les mêmes auteurs, les hasards des découvertes ou la destruction de la pierre fait disparaître la raison du ou des commanditaires de cette inscription.

### 267-Dédicace à Plotine.

B. Sapène, 1938, p.18 (*AE*, 1938, 170) ; Ch. Picard, 1941, p. 285-287 (*AE*, 1941, 152) ; A. Aymard, 1943, p. 138-139 (*AE*, 1945, 126) = *ILTG*, 74 ; A. Badie, R. Sablayrolles, J.-L. Schenck, 1994, p.171-173 (*AE*, 1997, 1092) = *CAG*, 31-2, p. 317.

*Lieu de découverte* : Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*).

*Condition de découverte* : «Dans la branche orientale du péribole du temple, en fondations des bâtiments tardifs, en 1924-1925».

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H. cons. : 85,5 cm ; l.: 68 cm ; ép. : 30 cm.

*État du monument* : Neuf fragments jointifs d'une même plaque en marbre.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 6 à 5,2 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: M. Durry, 1938, p. 476 - 477 ; B. Sapène, 1939, p. 190 -191, 199, 201 ; J. Gagé, 1940, p. 10 ; A. Grenier, 1941, p. 413, n° 2 ; J. Zeiller, 1941, p. 281 et 283; G.-Ch. Picard, 1942, p. 9 ; A. Grenier, 1943, p. 267, n° 2 ; B. Sapène, 1951, p. 22, n° 2 ; M. Labrousse, 1956, p.139.

*Plotin[ae] / [I]mp(eratoris) Traiani / [Ca]es(aris) Aug(usti), Ger[m(anici)], / C(aius) Iul(ius) Seren[us] / nomine suo et / Iuliae L(uci) f(iliae) Iuliolae / uxoris.*

<sup>1808</sup> B. Sapène, 1939, p. 189.

<sup>1809</sup> A. Aymard, 1943, p. 37.

<sup>1810</sup> A. Badie, R. Sablayrolles, J.-L. Schenck, 1994, p.168.

**Traduction :** « A Plotine (l'épouse) de l'Empereur Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, Caius Iulius Serenus en son nom et en celui de Iulia Iuliola fille de Lucius, son épouse (ont dédié cette statue) ».

**Datation :** 98-99/100 ap. J.-C. Ainsi Plotine n'est pas encore *Augusta* ; selon D. Kienast<sup>1811</sup>, elle obtient ce titre après 100 mais avant 105, peut être en automne 102.

### **Remarques**

Ainsi Trajan est évoqué comme époux et porte outre sa dénomination officielle, le surnom *Germanicus*. Il est à remarquer que *Nerva* soit omis devant *Traianus* ainsi que la filiation. L'ordre des titres est inversé. Le gentilice *Caesar* est placé à la fin de la séquence impériale, entre *Traianus* et *Augustus*. Cette dédicace est l'œuvre de Caius Iulius Serenus, le dédicant supposé de l'inscription précédente à l'empereur Trajan et son épouse Iulia Iuliola fille de Lucius. La source de financement n'est pas indiquée dans le texte, comme *sua pecunia* par exemple. Le commanditaire n'a pas l'intention de la signaler sur la pierre puisqu'elle est reconnue par les habitants de la cité.

---

<sup>1811</sup> D. Kienast, 1996, p. 126.

## BORNES MILLIAIRES

### La voie de *Burdigala* (Bordeaux) - *Limonum* (Poitiers)

#### Etauliers

Etauliers est une commune dont l'origine du nom est incertaine. Selon G. Belliard, rédacteur d'une histoire d'Etauliers<sup>1812</sup>, il pourrait s'agir de la latinisation d'un nom celtique dont le sens signifierait "espace cultivé au milieu des forêts". L'antique voie romaine, reliant Poitiers à Bordeaux, est utilisée durant quatorze siècles.

#### 268-Milliaire IX ?

C. Basstisse, D. Picotin, 1977, p. 34 ; *CAG*, 33-1, p. 277.

*Lieu de découverte* : Etauliers.

*Condition de découverte* : «Au Canton de la Mille Pierre, dans les bois, vers 1921».

#### *Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: D. Coquillas, 1990, p. 168.

[---] *Nerva Traianus* [---]IX.

*Traduction* : « [---] Nerva Trajan [---] 9 ? (lieues/ milles pas) ».

*Datation* : Règne de Trajan (98-117 ap. J.-C.) sans pouvoir en dire davantage.

#### *Remarques*

Fragment d'une borne milliaire dont ne subsistent que les deux surnoms *Nerva Traianus*. Il appartient à la voie romaine qui passe par Etauliers et fut utilisée longtemps<sup>1813</sup>.

---

<sup>1812</sup> G. Belliard, 1945, 72 p.

<sup>1813</sup> À propos de cette voie voir L. Maurin, *CAG*, 17/ 1, Charente-Maritime, Paris, 1999, p. 52-53.

Le lieu de découverte de cette borne, un peu au nord de Blaye, l'antique *Blavia*, qui est selon l'Itinéraire d'Antonin (458-461) à 19 lieues de *Burdigala* (Bordeaux), soit 42 km, montre que cette dernière station est le *caput viae* de cette voie et que cette borne a été érigée soit à Blaye ou dans ses environs.

### Saint-Ciers-sur-Gironde

Saint-Ciers-sur-Gironde est une commune du sud-ouest de la France, située dans le département de la Gironde et la région Aquitaine.

#### 269-Milliaire XXVII

*CIL*, XIII, 8898 = *ILTG*, p. 474 = *CIL*, XVII-II, 426 = *CAG*, 33-1, p. 279, fig. 179 = *ILA-Bordeaux*, 392.

**Lieu de découverte** : Saint-Ciers (Gironde).

**Condition de découverte** : Trouvée en janvier 1855 près de Saint-Ciers-la-Lande.

**Support** :

- *Nature* : Colonne à base carrée.
- *Matériaux* : -
- *Dimensions* : H. : 1,21 m ; D. supérieure : 0,52 m.

**État du monument** : « L'inscription est fort endommagée et presque effacée par endroits. Borne cylindrique en pierre ; le sommet manque et a été sans doute enlevé à dessein : le reste a été scié dans le sens de la longueur et la moitié subsistante a été creusée pour servir de sarcophage »

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 5,5 -7cm.

**Écriture** : « l'M et l'A, l'N et l'I de *GERMANICUS*, à la quatrième, liés en monogrammes ».

**Lieu de conservation** : Musée de Bordeaux (Musée des Facultés ; au dépôt du Colisée depuis 1883).

**Bibl.** : M. Besnier, 1929, p. 336 ; A. Grenier, 1934, p. 97 ; R. Etienne, 1962, p. 132 ; G. Walser, 1969, p. 86 ; L. Valensi, 1973, n° 66, p. 78 ; L. Maurin et F. Tassaux, 1979, p. 264 -265.

*Imp(erator) Nerva / Traianus, div[i] / Nervae fil(ius), Cae[s(ar)] / Aug(ustus), Germanicu[s, pont(ifex)] / maximus, tri[b(unicia) pot(estate)], / [co(n)s(ul)] / [II]. / (Leugas) XXVII.*

**Traduction** : « L'Empereur Nerva Trajan César Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul (tant de fois), 27 (lieux) ».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu le second consulat le 1<sup>er</sup> janvier 98 et il n'est pas encore *Dacicus*.

### **Remarques**

Borne milliaire de la voie *Burdigala- Limonum* passant par *Mediolanum Santonum*, placé à 27 lieues<sup>1814</sup> de Bordeaux. Cette inscription n'est pas la seule parmi celles de Trajan, où le gentilice *Caesar* prend place après les noms de l'empereur au lieu de les précéder. En outre, le titre *pater patriae* est omis. Ce qui est inhabituel. Trajan n'est-il pas encore père de la patrie lors de l'aménagement de cette voie ? On ne peut pas l'affirmer. Si c'est bien le cas, cette borne est placée dans les premiers mois de l'an 98. À la dernière ligne du texte, *leugas* employé à la place de *millia passum*, qui est une particularité de cette voie<sup>1815</sup>.

### **Voie Aregenua - Noviomagus**

#### **Lisieux (Noviomagus)**

#### **270-Noviamagus M.P. XXV**

*CIL*, XIII, 8990 = *CIL*, XVII-II, 445.

**Lieu de découverte :** Frénouville, en Calvados.

**Condition de découverte :** Trouvée le 14 septembre 1804 lors de la fondation d'une maison.

#### **Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* 1,43 m x 0,62 m.

**État de conservation :** -

**Ch. ép. :** « L'inscription est gravée dans une sorte de cadre à même le cylindre de la colonne ».

**Hdl. :** 5,5 cm.

**Lieu de conservation :** Musée Caen.

**Bibl. :** K. Miller, 1964 col. 104-105 ; A. Grenier, 1934, p. 46.

[---] *trib(unicia?) p[ot(estate?), // Imp(eratori) Nervae Traiano di/vi Nervae f(ilio) Caes(ari) Aug(usto), Ger(manico), / p(ontifici) m(aximo), trib(unicia) pot(estate), p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli) II. / N(oviomago) m(ilia) p(assuum) XXV.*

<sup>1814</sup> Lieue, mesure gauloise [1500 pieds].

<sup>1815</sup> L. Maurin, *CAG*, 17/ 1, p. 53, not. 72 et 73.



**Traduction :** « [---] puissance tribunicienne ?, À l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois. 25 milles pas de Noviomagus».

**Datation :** 98 ap. J.-C. ; Trajan est désigné consul pour la 2<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 98 et fût père de la patrie à la fin de cette même année, en automne 98 selon D. Kienast<sup>1816</sup>.

### **Remarques**

Il est à remarquer que les surnoms et titres de l'empereur ne sont pas cités dans l'ordre habituel. Généralement, on trouve *Imp. Caes.* suivi de la filiation puis des surnoms *Nerva Traianus*, et *Augustus* se trouve à la fin de la séquence impériale. Ainsi, le prénom impérial figure en tête suivi des deux surnoms *Nerva Traianus* puis la filiation, ensuite *Caesar* puis *Augustus*. En outre, le titre *pater patriae* précède le consulat. Ce milliaire appartient à la voie Vieux-Lisieux, soit à 25 milles pas de cette dernière ville.

### **Voie Lugdunum -Augustonemetum**

#### **Pommiers**

La commune est située au centre de la Loire, à 41 km de Saint-Étienne, dans la plaine du Forez. L'origine gallo-romaine du village semble remonter à l'époque de l'empereur Trajan (98-117). Il reste de ce temps des vestiges dont une borne milliaire, autel principal de l'église (un sarcophage réemployé), colonne en marbre réemployée aussi dans l'église.

#### **271-Milliaire**

*CIL*, XIII, 8917= *CIL*, XVII-II, 346 = *CAG*, 42, p.154.

**Lieu de découverte :** Pommiers.

**Condition de découverte :** Découverte en 1878 dans les fondations de l'église.

#### **Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* La borne est privée de sa partie inférieure, a 1,08 m de hauteur, 0,42-0,50 m environ de diamètre.

---

<sup>1816</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

**État de conservation :** « Cette colonne a subi de graves mutilations. Elle a été grossièrement équarrie sur un de ses côtés, en vue de son emploi comme libage, ce qui a fait disparaître une partie de l'inscription, mais elle a été retaillée à une époque encore plus ancienne, de manière à ménager à son sommet un astragale ou cordon saillant. Ce remaniement, qui a entraîné la perte d'une autre partie de l'inscription, laisse croire que la colonne a été employée comme support, avant d'être enfouie dans les soubassements de l'église de Pommiers, édifice qui paraît dater du XI<sup>e</sup> siècle».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 7,5-11cm.

**Lieu de conservation :** « Ce trouve au chevet de l'église ».

**Bibl.:** P. Fustier, 1968, p. 128.

[Imp(erator) Caes(ar) d]iv[i] / [Nervae f(ilius) Ne]rv[a] / [Traianus Au]gu[st(us)], / [Germanicus, p]ont(ifex) / [max(imus), trib(unicia) p]ot(estate), p(ater) p(atriciae), / [co(n)s(ul) ... ?]. Col(onia) Fl(avia) F(oro) / [Seg(usiavorum) ---].

**Traduction :** «L'empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la partie, consul (tant de fois), [...], la colonie flavienne des Ségusiaves [---]».

**Datation :** 98/99-101/102 ap. J.-C. ; Trajan ainsi n'est pas encore *Dacicus*, il a obtenu ce titre en automne 102.

### **Remarques**

Cette colonne milliaire mentionne une colonie *Flavia*, qui ne pourrait convenir qu'à Feurs<sup>1817</sup>, alors capitale de la cité. Nous ne savons pas la nature de l'intervention impériale puisque la colonne est dépourvue de sa partie inférieure et les dernières lignes ont disparu. Seule la titulature au nominatif dont le titre *pater patriae* précède le consulat et le chiffre de la puissance tribunicienne omis montre que l'implantation de cette borne est du à une initiative impériale.

---

<sup>1817</sup> CAG, 42, p.154 : cette lecture est très incertaine ; P. Valette, V. Guichard, 1991, p. 158, not. 30, montrent que l'accession de Feurs au rang de colonie découlerait de l'unique témoignage de l'inscription du milliaire de Pommiers mais insistent sur la lecture de ce document est loin d'être assurée.

## La voie *Lugdunum* – *Divona*- *Tolosa*

### Saint-Paulien (*Ruessio-ciuitas Vellavorum*)

*Ruessio* ou *Oppidum Ruessium* est la capitale de la *Civitas* des *Vellavi* sous le Haut – Empire. La ville a reçu le droit latin et le titre de colonie, *Colonia Vellavorum*, à une époque indéterminée, peut être sous Claude<sup>1818</sup>. Siège d'évêché probable au Bas-Empire, avant le transfert de celui-ci au Puy, dans le courant du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle.

#### 272-Milliaire

U. Rouchon, 1947, p. 39 ; I. König, 1979, p. 41 n° 9 ; *CIL*, XVII-II, 325 = *ILA-Vell*, 55 = *CAG*, 43, p.134.

**Lieu de découverte** : Saint-Paulien (*Ruessio*).

**Condition de découverte** : Découverte en 1927, en remploi, dans un mur de la grange de la propriété Connac.

#### **Support** :

- *Nature* : Une colonne cylindrique.
- *Matériau* : Arkose.
- *Dimensions* : 0,42 m x 0,55m.

**État du monument** : Colonne cylindrique brisée en haut et en bas.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 8,3 à 10 cm ; *style d'écrit.* : « Lettres profondes et bien gravées ».

**Lieu de conservation** : Saint-Paulien, collection M. Pomarat.

**Bibl.** : R. Gounot, 1989, n° 65.47, p. 96 et appendice épigraphique p. 138, n° 65.47.

*[Imp(erator) C]aę[s(ar) divi] / Nervae f(ilius) Ner[va Trai] anus Aug(ustus), G(ermanicus), [pont(ifex)] / max(imus), trib(unicia) p[ot(estate),---].*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, [---] ».

**Datation** : 98-102 ap. J.-C. L'inscription est difficilement datable puisque le chiffre des puissances tribuniciennes et celui du consulat sont omis. L'absence fort probable de *Dacicus* permet de resserrer la fourchette chronologique et nous situe avant l'automne de 102 ap. J.-C.

---

<sup>1818</sup> R. Bedon, 2001, p. 287.

### ***Remarques***

Le texte est en grande partie restitué ce que nous ne permet pas d'attribuer cette borne à une année précise du règne. Toutefois, si la restitution est bonne, ce milliaire peut être placé entre 98 et le début de 102, puisque Trajan n'est pas encore qualifié de *Dacicus*.

## **GAULE LYONNAISE**

## Autun (*Augustodunum / Ciuitas Æduorum*)

Autun, l'antique *Augustodunum*, est la capitale de la *civitas feoderata*, des *Aedui*. Elle est promue au rang de colonie à titre honorifique à une date indéterminée et s'appelle *Iulia Polia Florentia*.

### 273-Dédicace à l'empereur Trajan.

*CIL*, XIII, 2658 ; M. Dondin-Payre et M.-T. Raepsaet-Charlier, 1999, p. 136, not. 15 (*AE*, 1999, 1069) = *CAG*, 71-1, p. 175.

*Lieu de découverte* : Autun (*Augustodunum*).

*Condition de découverte* : « Au n° 16, rue de l'Arbalète, dans les caves de la maison Legros, en 1865, sur un béton romain ».

### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 0,95 m x 0,70 m x 0,48 m.

*État du monument* : Fragment d'une inscription monumentale ; le coin supérieur droit est recollé.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 9 cm.

*Lieu de conservation* : Musée Rolin, n° inv. M.L.104.

*Bibl.* : M. Pinette (éd.), 1987, p. 76 n° 107 ; Rebourg A., 1998. p. 219 not. 173.

*[Imp(eratori) Caes(ari) Nervae Traiano] / [Aug(usto), Germ]anic(o), D[acic(o), pontif(ici)] / [max(imo), t]rib(unicia) p(otestate) VIII, c[o(n)s(uli) V, imp(eratori) IV, p(atri) p(atriciae)], / [---]no Val[--- cur(ante) civ(itatis) / splendis]simae Ae[duorum] / [--- theat]rum de [integro resti]/[tuerunt, dedi]cante [---].*

*Tarduction* : « À l'empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 9<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. [---]no Val[---], par les soins de la splendide cité des Eduens, [---], ils ont restitué le théâtre dans son intégrité. (Le monument) dédié [---] ».

### *Apparat critique*

- Selon A. Rebourg, 1998, note 173, la lecture des lignes qui suivent la titulature impériale est plus hypothétique : « À la ligne 3 figurait un nom qui ne peut

raisonnablement pas être interprété. Creuly proposait celui de [*M. Lollius Pauljinus Val[erius Asiaticus Saturninus]*], consul en 93. Pour les lignes 4, 5 et 6, la restitution avancée par Hirschfeld : [*splendidis]simae Au[gustodunens ?/...theat]rum defintegro resti/tuerunt dedi]cante*, malgré son aspect séduisant, n'offre aucune certitude».

- M. Dondin-Payre et M.-T. Raepsaet-Charlier, 1999, p. 136, note 15, substitue le nom du peuple au nom des habitants du chef-lieu. Lire l.4 et 5 : [*civ(itatis) splendidis]simae Ae[duorum]* au lieu de la restitution proposée par le *CIL* [*cur. civ. splendidis]simae Au[gustodunens]*]. Le seul complétif possible selon l'auteur est le nom du peuple principal du territoire : ici *Aeduorum*.

**Datation** : 105 ap. J.-C. ; Trajan est à sa neuvième année de règne, il fut salué *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois depuis automne 102, et consul pour la 5<sup>ème</sup> fois dès le 1<sup>er</sup> janvier 103.

### **Remarques**

Cette inscription monumentale commémore des travaux de restauration dans le théâtre et d'autres édifices de la cité. Elle est dédiée à l'empereur Trajan. La titulature impériale place cette dédicace en 105 ap. J.-C. On note l'absence de la filiation, soit qu'elle fit omise dès le départ ou c'est grâce à la restitution. Les dernières lignes sont très lacunaires et sont interprétées différemment par les auteurs<sup>1819</sup>.

### **Lyon (*Lugdunum*)**

*Lugdunum* est une colonie de droit romain, qui bénéficiait de l'*ius Italicum*<sup>1820</sup>. Elle s'appelle *Colonia Copia Felix Augusta Lugudunum* sous Auguste, et *Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunum* à partir de Claude. Sous le Haut-Empire, elle remplissait les fonctions de capitale de la province de Lyonnaise. Les citoyens de la ville sont inscrits dans la tribu *Galeria*.

#### **274-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, XIII, 1790 = *CAG*, 69-2, p. 476 n° 2.

**Lieu de découverte** : Lyon (*Colonia Lugdunum/Lugdunum*).

**Condition de découverte** : « Trouvé en avril 1862 au bord de la Saône, " au milieu des matériaux destinés à protéger le quai de Bourgneuf [actuel quai Pierre-Scize] " ».

---

<sup>1819</sup> A. Rebourg, 1998, p. 219, note 173 affirme qu'à la l.3 figurait un nom qui ne peut raisonnablement pas être interprété.

<sup>1820</sup> R. Bedon, 2001, p. 201.

**Support :**

- *Nature* : Table bordée de moulures.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : H. : 70 cm ; l. : 35 cm.

**État du monument** : « L'angle supérieur d'une grande table bordée de moulures ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

**Bibl.** : -

*Im[p(eratori) Caes(ari) Nervae] / Tr[aiano Aug(usto), Germ(anico)], / D[ac(ico) , pont(ifici) max(imo)], trib(unicia) pot(estate)[...], imp(eratori)[...], co(n)s(uli)[...], p(atri) p(atriciae), [---].*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), acclamé *Imperator* (tant de fois), consul (tant de fois), père de la patrie, [---] ».

**Datation** : Cette inscription postérieure à l'année 102. Ainsi, Trajan porte le surnom *Dacicus* mais il n'est pas encore *Parthicus*, surnom qu'il a obtenu en 116.

**Remarques**

L'absence des chiffres de la puissance tribunicienne, des salutations impériales et du consulat à cause de l'état fragmentaire de la pierre, nous permet de placer cette inscription entre 102 et 116 avant le 20 février, date pendant laquelle Trajan a reçu le surnom *Parthicus*. En effet, il faut noter l'absence de la filiation qui est le composant essentiel de l'intitulé impérial surtout quand il s'agit d'une dédicace honorifique. Nous ne connaissons ni le dédicant ni les circonstances de la dédicaces, le texte incomplet et en partie mutilé.

**275-Dédicace à Ti. Claudius Quartinus**

*CIL*, XIII, 1802 = *CAG*-69-2, p.798

**Lieu de découverte** : Lyon (*Lugdunum*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -



- *Dimensions* : -

**État de conservation** : La pierre est brisée dans sa partie inférieure et les dernières lignes sont en partie restituées.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: S. Ronald, 1989, p. 252-253, n°6; J. M. Abascal, 2010, p. 744-745; P. Ozcáriz Gil, 2013, p. 221-222.

*Ti(berio) Claud(io) Ti(beri) fil(io) Pal(atina) Quartin(o), / trib(uno) mil(itum) leg(ionis) III Cyrena[e]icae, / adlecto ab(!) divo Traian(o) Parthic(o) / in splendidissim(um) ordin(em), q(uaestori) ur[b]an(o), / [VIIvir(o) epul]oni, aed(ili) pleb(is), praetori, leg(ato) pro pr(aetore) / provinc(iae) Asiae, leg(ato) divi Traiani Parthic(i) / et Imp(eratoris) Caes(aris) Traiani Hadriani Aug(usti), iu[r]idic(o) prov(inciae) Hispan(iae) citerior(is) Tarra[con(ensis)], / [praep(osito?) vex(illationum?)] iussu Imp(eratoris) Hadriani Aug(usti) [leg(ionis) II] / [Traian(ae)] Fort(is) et III Cyre[n(aicae)] [---].*

**Traduction** : « À Tiberius Claudius Quartinus, fils de Tiberius, de la tribu Palatina, tribun militaire de la 3<sup>ème</sup> légion Cyrénaïque, admis par le divin Trajan, vainqueur des Parthes, dans le très splendide Ordo, questeur urbain, septemvir des banquets sacrés, édile de la plèbe, préteur, légat impérial de la province d'Asie, légat du divin Trajan, vainqueur des Parthes et de l'empereur César Trajan Hadrien Auguste, chargé de dire le droit/de la justice dans la province de l'Espagne Citérienne de la Tarraconaise, commandant de vexillation ?, sur l'ordre de l'empereur Hadrien Auguste, de la 2<sup>ème</sup> légion Traiana Fortis et de la 3<sup>ème</sup> Cyrénaïque, [---] ».

**Datation** : Règne d'Hadrien, Trajan est déjà divinisé.

### **Remarques**

Cet hommage relate le cursus de Ti. Claudius Quartinus dans l'ordre direct, il fut tout d'abord tribun militaire de la la 3<sup>ème</sup> légion Cyrénaïque qui a joué un rôle principal dans l'occupation de la province d'Arabie en 105/106. Ce tribunat lui a permis une ascension rapide avec l'entrée au Sénat par une faveur impériale de la part de l'empereur Trajan où il a exercé une série de charges, d'abord un questeur urbain, puis septemvir des banquets sacrés,

édile de la plèbe, préteur, ensuite il a pris départ vers l'Asie en tant que légat impérial à un proconsul de la province d'Asie.

De l'Orient, il se déplace en Tarraconaise, légat en premier lieu de l'empereur Trajan soit en 117, puis de l'empereur Hadrien, en 119, comme le prouve les titulatures des deux empereurs, Trajan divinisé, *divus Traianus* au moment de l'érection de ce monument alors que Hadrien est qualifié de sa dénomination impériale puisque il est encore empereur.

En 123, il fut appelé de nouveau en Orient pour le commandement d'une vexillation de deux légions, la 2<sup>ème</sup> Traiana et la 3<sup>ème</sup> Cyrénaïque sur l'ordre de l'empereur Hadrien dans le cadre d'un affrontement avec les Parthes.

Quant à cette dédicace du *lugdunum* puisqu'elle est mutilée et les dernières lignes ont disparu, elle ne donne pas le cursus complet. Claudius fut consul suffect en 130, puis gouverneur de la Germanie supérieure en 134 et de là en Grande-Bretagne. Il fut membre du comité de la rédaction du *senatus consultum de nundinis saltus Beguensis*<sup>1821</sup> du 15 octobre 138 ap. J.-C.

### Nantes (*Portus Namnetum*)

*Portus Namnetum*, sous le Haut-Empire, est la capitale de la *civitas* des *Namnetes*.

#### **276-Inscription publique.**

*CIL*, XIII, 3112 = *CAG*, 44, p. 96 = Y. Le Bobec, 2006, n°6, p. 239 (*AE*, 2006, 828).

**Lieu de découverte** : Nantes (*Portus Namnetum*).

**Condition de découverte** : Trouvée en 1805 rue du moulin.

#### **Support :**

- *Nature* : Stèle.
- *Matériau* : Grès jaune.
- *Dimensions* : H.: 0,31 m ; l.: 0,44 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 1.1-3 : 4,2 cm. Lettres nettes et régulières.

**Lieu de conservation** : La stèle déposée à l'hôtel de la ville de Nantes, dans la Galerie de façade, à droite en entrant.

**Bibl.** : G. Durville, 1927, p.43, n°18.

---

<sup>1821</sup> A. Merlin, 1906, p. 456.

*Imp(erator) Cae(sar) Nerva / Traian(us) Aug(ustus), / Germ(anicus), pon(tifex) m(aximus), [---].*

**Traduction :** « L'Empereur César Auguste Nerva Trajan, vainqueur des Germains, souverain pontife, [---] ».

**Datation :** 28 janvier 98 - automne 102. Trajan n'est pas encore semble-t-il *Dacicus*.

### **Remarques**

Fragment d'inscription qui commémore un don ou la construction d'un édifice. La titulature impériale est au nominatif ce qui permet de dire que la cité a bénéficié d'une libéralité impériale. Le document indique que l'empereur ou plutôt son légat impérial propréteur, a fait faire quelque chose dans la ville de Nantes<sup>1822</sup>. On note l'absence de la filiation.

### **Paris (*Lutetia*)**

*Lutecia* ou *Lutetia* est la capitale de la *civitas* des *Parisii*.

#### **277-Estampille**

*CIL*, XV, 312,9.

**Lieu de découverte :** Paris (*Lutecia*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* Estampille.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** Cabinet des Médailles, n°2821.

**Bibl.:** -

---

<sup>1822</sup> Y. Le Bobec, 2006, p. 239 : S'il a été rédigé à un autre cas que le nominatif, il faut alors comprendre que ce sont les habitants de la cité qui, satisfaits du prince et de sa politique, lui ont offert un monument.

*Imp(eratoris) Caes(aris) Ner(vae) Tra(iani) Aug(usti), / ex figli(nis) Marcianis / C(ai) Cal(petani) Favoris.*

**Datation** : Règne de Trajan (98-117).

### **Remarques**

Cette estampille provient d'un objet indéterminé. Elle présente une dénomination très abrégée de l'empereur Trajan au génitif sans filiation suivit du nom du propriétaire de l'officine.

### **Sens (Agedincum)**

*Agedincum*, Sens, est la capitale de la *civitas* des *Senones*. Elle est promue au rang de colonie, à titre honorifique, avant ou pendant le règne de Marc Aurèle.

### **278-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, XIII, 2943.

**Lieu de découverte** : Sens (*Agedincum*).

**Condition de découverte** : -

#### **Support** :

- *Nature* : Pierre.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : 0,58 m x 0,84 m x 0,47 m.

**État du monument** : « Elle devait certainement se prolonger à droite et à gauche sur des pierres voisines et peut-être aussi en haut et en bas ».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Musée de Sens.

**Bibl.** : -

*[In honorem Imp(eratoris) Caes(aris) Nervae Traiani Au]g(usti), Germ(anici), Dac(ici), [--- / ---]nus et T(itus) Prisc[ius --- portic]us et ambulat[iones fecerunt --- et ob dedicationem epulum] et oleum p(opulo), potius quam propria] inp[ensa sua dederunt].*

**Traduction** : « En l'honneur de l'empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, [---]nus et Titus Priscius [---] ont fait le portique et des

ambulations [---] et ils ont donné lors de leur dédicace des repas et de l'huile pour le peuple de leurs propres frais».

**Datation :** 102-117 ap. J.-C. Trajan ainsi est qualifié de *Dacicus* mais la lacune après ce titre nous permet de proposer une fourchette chronologique allant jusqu'à 117 ap. J.-C.

**Remarques**

Cette inscription est dédiée à l'empereur Trajan, *in honorem*. On note l'absence de la filiation. Elle commémore des largesses faites par les magistrats de la cité. Les dédicants ont contribué à construire, à inaugurer ou à restaurer des portiques et des ambulations.

# BELGIQUE

## Donon

Le Donon est un sommet visible de loin, et fut le point de contact entre trois peuples celtes : au Nord, celui des Médiomatriques, capitale *Divodurum* (Metz) ; à l'Est, les Tripoques, capitale *Brocomagnus* (Brumath) ; au Sud, les Leuques, capitale *Tullum* (Toul). Il fut l'objet de culte, dès la fin de la protohistoire mais c'est essentiellement du II<sup>e</sup> siècle et III<sup>e</sup> siècle que date le sanctuaire gallo-romain, plusieurs cultes y furent successivement célébrés.

### 279-Dédicace à Mercure Vosegus.

*CIL*, XIII, 4550 ; R. Forrer, 1937, p.155- 156 (*AE*, 1937, 69) = *ILTG*, 383 = *CAG*, 67-1, p. 305.

*Lieu de découverte* : Donon.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Une pierre représentant deux Amours portant un cartouche.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: E. Espérandieu, 1915, VI, n°4596.

*Merc(urio) Vos(ego), (H)ecate, / L(ucius) Sulpicius Ocelio, / v(otum) s(olvit) l(ibens) la(etus) m(erito), / [Imp(eratore)] Traiano, Daci(co?), V [co(n)s(ule)].*

*Traduction* : « À Mercure Vosegus, à Hécate. Lucius Sulpicius Ocelio s'est acquitté de son vœu, de bon gré, avec joie et à juste titre ; l'Empereur Trajan étant consul pour la cinquième fois, vainqueur des Daces ».

*Datation* : 103-112 ap. J.-C. ; Trajan fut consul pour la 5<sup>ème</sup> fois en 103 et obtient le surnom *Dacicus* en fin 102 peut-être en automne de cette année, alors que le 6<sup>ème</sup> consulat date de 112.

## Remarques

Une dédicace à Mercure Vosegus<sup>1823</sup>, et à Hécate par un certain L. Suplicius Ocelio<sup>1824</sup> datée par le 5<sup>ème</sup> consulat de Trajan. L'empereur est qualifié par le prénom impérial, son nom personnel *Traianus* et du surnom *Dacicus* si la restitution est bonne. L'absence d'*Augustus* est étonnante. Le dédicant a choisi cette dénomination courte de l'empereur pour dater cet acte.

## Flémalle

### 280-Diplôme militaire.

*CIL*, III, Suppl. I, 19 = *CIL*, XIII, 3606 = *CIL*, XVI, 43 = *CIL*, XVI, Suppl., *add.*, p.215 = *ILB*<sup>2</sup> 137.

*Lieu de découverte* : Flémalle-Haute.

*Condition de découverte* : Sorti du lit de la Meuse à Flémalle (province de Liège), en 1880.

### Support :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : (8,5) cm x (7,5) cm x 0,1 cm.

*État du monument* : « Du diplôme subsiste un fragment- en deux parties jointives- du premier des deux volets, avec sur sa face externe (1), un texte de 17 lignes, et sur sa face interne (2), un texte de 10 lignes ».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 0,4 à 0,5 cm.

*Lieu de conservation* : Liège, Musée Curtius.

*Bibl.*<sup>1825</sup> : L. Halkin, 1913, p. 289-312.

*[Imp(erator) Caesar divi Ne]rvae f(ilius) Nerva Traianus / [Augustus, Germa]nic(us), pontifex maximus, / [tribunic(ia)] potestat(e), co(n)s(ul) II, / [peditibus et equitib]us qui militant in alis / [tribus et cohortib]us VI quae appellantur / [Gallorum Petria]na c(ivium) R(omanorum) et I Tungrorum / [et I Hispanorum Ast]urum et I Hispanorum / [et --- et I] Fida Vardullorum c(ivium) R(omanorum) / [et ---] et II Lingonum et II Nervio[rum et sunt] in Britannia sub T(ito) Avidio / [Quieto, item] dimissis honesta missione a [Metilio] Nepote qui*

<sup>1823</sup> R. Forrer, 1937, p. 155 reprend l'examen de l'inscription du *CIL*, XIII, 4550, pour laquelle il défend la restitution *Mer[curio] Vo[geso] Hecate*, à propos de la découverte au Donon d'une stèle qui représenterait le dieu *Vogesus*. Remarques sur l'alternance des formes *Vogesus* et *Vosegus*. À rapprocher du *Genius Vosagonum* nommé par un autel du Luxembourg (*AE*, 1934, 95).

<sup>1824</sup> *CAG*, 67-1, p. 305 : la lecture de cette inscription perdue n'est pas assurée. Le cognomen *Ocelio/Ocellio* est bien attesté dans les pays celtiques. Découverte en 1732, elle disparut peu après, réutilisée dans le barrage de Framont, probablement.

<sup>1825</sup> La bibliographie complète se trouve dans *ILB*<sup>2</sup>, p. 191-192.



*quina et vicena plura/[ve sti]pendia meruerunt, quorum nomi/[na] subscripta sunt, ipsis liberis posteris/que eorum c[ivitate]m dedit et conubium cum ux[oribus qua]s tunc habuissent cum [est civitas iis data] aut si qui [caelibes essent cum iis quas postea duxissent dumtaxat singuli singulas.*

**Traduction**<sup>1826</sup> : « L'Empereur César, fils du divin Nerva, Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunice , consul deux fois, aux cavaliers et aux fantassins qui servent dans les trois ailes et les six cohortes qui sont appelées aile Petriana des Gaulois citoyens romains, première aile des Tongres et première aile des Espagnols Astures, première cohorte des Espagnols, première cohorte des Celtibères ( ?), première cohorte loyale des Vardulles citoyens romains, première cohorte des Lingons ( ?), deuxième cohorte des Lingons, deuxième cohorte des Nerviens et qui sont en Bretagne sous le commandement de Titus Avidius Quietus, de même à ceux mis en congé honorable par Publius Metilius Nepos, à eux tous qui ont servi vingt-cinq années ou plus, dont les noms sont inscrits ci-dessous, à eux-mêmes, à leurs enfants et à leurs descendants a donné le droit de cité et le droit de mariage avec les épouses qu'ils auraient eues lorsque le droit de cité leur fut donné ou bien, si certains étaient célibataires, avec celles qu'ils épouseraient dans la suite à condition que chacun n'en épousât qu'une [---]».

**Datation** : 27 janvier 98 ap. J.-C., " D'après la titulature de l'empereur Trajan, le diplôme peut être daté entre l'avènement le 27 ou 28 janvier et le moment où l'empereur a reçu le titre de *pater patriae*, à savoir entre le 20 février 98 (où il n'est pas encore *pater patriae* : *CIL*, XVI, 42) et le 14 août 99 (où il est *pater patriae* : *CIL*, XVI, 44-45). La mention du deuxième consulat date le document de 98 ou 99, Trajan devenant consul III le 1<sup>er</sup> janvier 100"<sup>1827</sup>.

### **Remarques**

Le diplôme a été accordé à un soldat auxiliaire de l'armée de Bretagne. Les éditeurs du texte<sup>1828</sup> affirment que l'absence du chiffre de la puissance tribunicienne n'est pas un argument suffisant pour décider qu'il s'agisse de la première. En effet, le chiffre de la puissance tribunicienne n'est pas toujours noté<sup>1829</sup> : à la date du diplôme, il peut s'agir de la

---

<sup>1826</sup> *ILB*<sup>2</sup> 137 p. 193.

<sup>1827</sup> A. Deman et M.-T. Raepsaet-Charlier, 2002, p. 193.

<sup>1828</sup> A. Deman et M.-T. Raepsaet-Charlier, 2002, p. 193-194.

<sup>1829</sup> *CIL*, XIII, 9075 : un milliaire de Trajan porte, du temps de la troisième ou de la quatrième puissance tribunicienne, le texte suivant : *trib.pot. cos.II p.p. des.III*.

première (depuis le 27 octobre 97), de la deuxième (depuis le 10 décembre 97) ou de la troisième (depuis le 10 décembre 98).

## BORNES MILLIAIRES

### Voie *Lugdunum – Mogontiacum*

#### Langres (*Andematunnum*)

##### 281-Milliaire XXVII?

*CIL*, XIII, 9042 = *CIL*, XVII-II, 527 = *ILingons*, B, 3 = *CAG*, 21-2, p. 234.

*Lieu de découverte* : Dijon (*Divio*)<sup>1830</sup>.

*Condition de découverte* : Près de Dijon, sur la route qui conduisait à Autun.

##### *Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: G. Drioux, 1934, p. 52, n° 128 ; P. Lebel, 1950, p. 154-161; E. Thevenot, 1969, p. 58 not.3, p. 260 not.6.

*[Imp(eratori) C]aesa[ri] / [div]i Ner[vae] / [f(ilio) N]ervae [Tra/ian]o Aug(usto), [Germ(anico)], / [po]ntif(ici) [max(imo)], / [tr(ibunicia) p]ot(estate), [co(n)s(uli)---], / [(ab) And(emantunno)? m(ilia) p(assuum)---] XX[VII?].*

*Traduction* : « À l'Empereur Cesar Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul (tant de fois), 27 ? milles pas de Andematunnum».

*Datation* : 98-102 ap. J.-C. ; Trajan est qualifié de *Germanicus* et il n'est pas encore *Dacicus*, surnom qu'il a obtenu à l'automne 102.

---

<sup>1830</sup> *Dibio*, ou *Divio* était un *vicus* appartenant à la *civitas* des *Lingones*, voir R. Bedon, 2001, p. 155.

## **Remarques**

Si la restitution est bonne, l'inscription n'est pas postérieure à 102 ap. J.-C. Trajan n'est pas encore qualifié de *Dacicus*. Généralement lorsqu'il s'agit d'un milliaire, la titulature impériale est rédigée soit au nominatif ou à l'ablatif. Ainsi, l'intitulé impérial est au datif.

Cette borne milliaire pourrait indiquer une distance de 55 km depuis Langres comme le pensaient P. Lejay et P. Lebel, ce dernier le localise « près du cours du Parc, aux abords de l'Usine Ruinets »<sup>1831</sup>.

## **Voie Lousanna-Gesoriacum-Boninia**

### **Besançon (Vesontio)**

#### **282-Vesontio M.P. [X]LII.**

*CIL*, XIII, 9078 = *CIL*, XVII-II, 502 = *CAG*, 25/90, p. 314.

*Lieu de découverte* : Fontaine-Ronde.

*Condition de découverte* : Trouvée au début du XIX siècle, à Fontaine-Ronde, source intermittente non loin de Pontarlier, l'antique *Ariolica*.

#### **Support :**

- *Nature* : Colonne.
- *Matière* : -
- *Dimensions* : H. : 0,88 m ; D. : 0,45 m.

*État du monument* : Fragment de colonne.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 7 à 8 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : R. Delmas, 1986, p. 183, fig. 56 et 57.

*[Im]p(eratori) Nerva[e / Tra]iano / [Caes(ari)] Aug(usto), Ger(manico), / [di]vi Nervaef(ilio), / [p(ontifici) m(aximo)], tr(ibunicia) p(otestate), p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli) II, / [Vesont(ione) m(ilia)] p(assuum) [X]LII.*

---

<sup>1831</sup> Y. Le Bohec, 2003, B, 3 : la distance depuis Langres : 55 km (d'où notre proposition de restitution pour un mille de 1480 m).

**Traduction :** « À l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, fils de Nerva divinisé, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne, père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois. [Vesontio], 42 milles pas ».

**Datation :** 98/99 ap. J.-C. ; Trajan étant consul pour la deuxième fois le 1<sup>er</sup> janvier 98.

### **Remarques**

L'intitulé impérial est au datif et présenté selon un autre ordre peu fréquent. Le prénom *impérial* figure en tête suivi des deux surnoms *Nerva Traianus*, ensuite *Caesar* qui fait unité avec *Augustus*, puis le surnom *Germanicus* suit de la filiation. Le titre de père de la patrie précède le consulat et la puissance tribunicienne sans chiffre, qui peut être II ou III.

### **Voie Lugdunum - Colonia Augusta Treverorum – Mogontiacum**

#### **Trèves (Colonia Augusta Treverorum)**

#### **283-A Colonia Augusta Treverorum M.P.**

*CIL*, XIII, 9128 = *CIL*, XVII-II, 544.

**Lieu de découverte :** Pölich.

**Condition de découverte :** -

#### **Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matière :* -
- *Dimensions :* H. : 1,20 m ; D. : 0,45 m.

**État du monument :** La colonne est composée de plusieurs fragments jointifs.

**Ch. ép.:** -

**Hdl. :** 5,5-8,3 cm.

**Lieu de conservation :** Trier, depuis 1885 (n° inv. 11395).

**Bibl.:** J. Hagen, 1931, p. 185; J. Steinhausen, I, 1932, p. 185; J. Steinhausen, 1936 p. 181.

[I]mp(erator) Caesar / divi Nervae [f(ilius)] / Ne[r]va [T]raian(us) / Aug(ustus),  
G[erm(anicus), p]ont(ifex) / max(imus), [tr(ibunicia)] p(otestate) [II]II, p(ater) p(atriciae), /  
[c]o(n)s(ul) [III, a col(onia) A]jug(usta) [Trev(erorum)], / m(ilia) p(assuum) [---].

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance pour la 4<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois, [...] milles pas de la colonie augustéenne des Trévires».

**Datation :** 100 ap. J.-C. ; Trajan le 1<sup>er</sup> janvier 100 obtient le 3<sup>ème</sup> consulat et ayant revêtu la 4<sup>ème</sup> puissance tribunicienne du 10 déc. 99 au 9 déc. 100.

**Remarques**

Borne milliaire datée de l'an 100 ap. J.-C., l'intitulé impériale est au nominatif et les titres de l'empereur sont énumérés selon l'ordre habituel sauf le titre de père de la patrie qui précède le consulat. Le nombre des milles est compté à partir de la ville de Trèves, le point de départ de cette voie vers Mayence, l'antique *Mogontiacum*.

## **PROVINCES ALPINES**

## Alpes Graiae

### Aime (*Axima*)

Aime l'antique *Axima* est le chef lieu des Ceutrons, est mentionnée par les itinéraires et les textes antiques comme une étape sur la route de Petit-Saint-Bernard (*Alpis Graia*), qui permettait de passer de l'Italie du Nord dans la Vallée du Rhône. Sous Claude ou sous Néron, elle prend le nom de *Forum Claudii Ceutronum*, peut-être au moment où les Ceutrons, unique peuple de la province, reçoivent le droit latin<sup>1832</sup>.

#### **284-Piédestal d'une statue élevée à Trajan par les *Foro Claudenses*.**

*CIL*, XII, 105 (*ILS*, 289) = *RISch*, 3 = *IDRE*, 1, 180 = *ILAlp*, 1, 12.

*Lieu de découverte* : Aime (*Axima*).

*Condition de découverte* : Trouvé dans le district de Saint Martin.

#### **Support :**

- *Nature* : Bloc bordé d'une moulure encadrant l'inscription.
- *Matière* : Marbre.
- *Dimensions* : H : 1,14 m ; l.: 0,95 m.

*État du monument* : « Il est fendu sur toute sa hauteur ; l'angle supérieur de droite est brisé et la fin des trois premières lignes a disparu. Une mortaise destinée à recevoir un tenon ménagé sous les pieds de la statue est creusée sur sa face supérieure».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 1.1 : 0,08 cm ; 1.2-3 : 0,07 cm ; les autres de 0,06 cm.

*Style d'écriture* : «Les lettres sont de la meilleure forme ».

*Lieu de conservation* : « Dans la crypte de l'église Saint-Martin, à Aime ».

*Bibl.* : -

*Imp(eratori) Caesar[i] / divi Nerva[e f(ilio)] / Nervae Traia[no] / Aug(usto), Germ(anico), Daci/co, pontifici max(imo), / tribunic(ia) potest(ate) / XII, imp(eratori) VI, co(n)s(uli) V, p(atri) p(atriciae), / devictis Dacis, / Foro Claud(ienses) publ(ice).*

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 12<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, Père de la Patrie, suite au triomphe sur les Daces, les Foro Claudenses (ont érigé cette statue) aux frais publics».

<sup>1832</sup> F. Bérard, A. Canal, 1995. p. 343-358.

**Datation :** 107/108 ap. J.-C., Trajan fut consul pour la 5<sup>ème</sup> fois en 103, il est acclamé *Imperator* pour la 6<sup>ème</sup> fois en automne 106 et revêtu de la puissance tribunicienne pour la 12<sup>ème</sup> fois entre le 10 décembre 107 et le 9 décembre 108, par conséquent la dédicace date de la fin de l'an 107 ou de 108 ap. J.-C.

### **Remarques**

Une base de statue érigée en l'honneur de l'empereur Trajan par les habitants du *Forum Claudii* aux frais publics de la cité. La titulature de l'empereur place cette dédicace en 107/108 et commémore la victoire de l'empereur sur les Daces comme il est signalé dans le texte (*devictis Dacis*). La deuxième guerre dacique pris fin en 106 et elle lui value une nouvelle salutation impériale. Les *Foro claudienses* ont célébré ce triomphe une année après environ. Les *Foro claudienses*, qui expriment un *consensus* de tous les habitants envers l'empereur, sont cités sans l'épithète *Ceutrones*. Les deux expressions sont utilisées par les commanditaires, *Foro claudienses Ceutrones*<sup>1833</sup> et *Foro claudienses*<sup>1834</sup>, soit abrégées ou sans abréviation.

À en juger par cette base de statue de Trajan, le lieu de découverte est sans doute une basilique bâtie à la fin du 1<sup>er</sup> siècle ou début du second siècle, et qui fut remplacée au 5<sup>ème</sup> siècle par une basilique paléochrétienne.

---

<sup>1833</sup> *CIL*, XII, 104 ; *AE*, 1996, 973 ; *AE*, 1948, 163 ; *AE*, 1995, 1021.

<sup>1834</sup> *CIL*, XII, 114.



## Alpes Poeninae

### Martigny (*Octodurus*)

Bourgade celtique située au coude de la vallée du Rhône et chef-lieu de la tribu des Vérages, En 57/56 av. J.-C., César y envoya hiverner la XII<sup>e</sup> légion, commandée par Servius Sulpicius Galba. Le *vicus* d'*Octodurus*, non encore localisé fut abandonné au profit du *Forum Claudii Vallensium* (41-47 apr. J.-C.), mais son nom servit à désigner communément cette ville neuve. Au Bas-Empire, le nom d'*Octodurus* prédomine, notamment dans les *Notitiae*.

#### 285-Dédicace offerte par les Foro Claudienses à l'empereur Trajan.

G. Walsler, 1980, p. 90-91, n° 288 (*AE*, 1985, 653).

*Lieu de découverte* : Martigny (*Octodurus*, *Forum Claudii Vallensium*, *Forum Claudii Augusti*).

*Condition de découverte* : Trouvée dans les Thermes.

#### *Support* :

- *Nature* : Dalle.
- *Matière* : Calcaire.
- *Dimensions* : a) 0,30 x 0,24 x 0,19 à 0,27 m ; b) 0,37 x 0,16 x 0,19 à 0,27 m.

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : E. Rosso, 2006, p. 521, n° 276.

*Imp(eratori) Ca[esari] / [d]ivi [Nervae f(ilio)] / [Nervae Traiano] / [Aug(usto), German]/i[co, Dacico], / po[ntifici] / ma[ximo, tr(ibunicia) pot(estate) XII]. / Fo[ro Claudi]/en[ses p(ublice)].*

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 12<sup>ème</sup> fois, les habitants du Forum Claudii (ont érigé cette statue) aux frais publics ».

*Datation* : 107/108 ap. J.-C. La 12<sup>ème</sup> puissance tribunicienne date entre le 10 déc. 107 et le 9 déc. 108 ap. J.-C.

### **Remarques**

Une deuxième dédicace offerte par les *Foro Claudienses* à l'empereur Trajan pendant l'année 107/108. Ils sont les *Foro Claudienses Vallenses* cette fois. Cette dernière épithète n'est pas signalée par le commanditaire du texte. Peut être il a jugé inutile de la graver sur la pierre puisque elle est reconnue par les habitants ou bien il a été contraint par l'espace mis à sa disposition pourtant *Vallenses* et *Valensium* sont attestés sur d'autres inscriptions provenant de la même cité<sup>1835</sup>.

Ainsi, seule la puissance tribunicienne est mentionnée, ni les salutations impériales, ni le consulat ni le surnom de père de la patrie, ce qui est étonnant surtout qu'il s'agit d'une dédicace impériale. L'inscription gravée sur une dalle en calcaire qui est brisée en deux fragments jointifs. Le lieu de provenance nous indique que la cité est dotée par des thermes qui sont un composant essentiel de la parure monumentale d'une cité romaine et qui sont utilisés comme espace de diffusion de l'image impériale.

---

<sup>1835</sup>*CIL*, XII, 5521 (*For(o) Cl(audi) Val(ensium)*); *AE*,1977,527=*AE*,1982,674 (*[F(oro) Cl(audiensibus) Vallen]sibus*) ; *AE*, 1897, 75 = *AE*, 1898, 98 (*Foroclaudienses Vallenses*).

# **PROVINCES DANUBIENNES**

## **NORIQUE**

## Celje (*Celeia*)

### 286-Dédicace à l'empereur Trajan.

*CIL*, III, 5202 = *ILLPRON*, 1664 ; M. Šašel Kos, 2001, 394-395 (*AE*, 2001, 1592c).

*Lieu de découverte* : Celje (*Celeia*).

*Condition de découverte* : Trouvée avant 1728.

#### *Support* :

- *Nature* : Base de statue.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Vienne, Bibliothèque Nationale.

*Bibl.* : -

*Imp(eratori) divi Ner(vae) filio) / Nervae Traian(o) / Caesari Aug(usto), / Ger(manico), Dacic(o), pont(ifici) / max(imo), trib(unicia) pot(estate), p(atri) p(atriciae), / co(n)s(uli) V, / C(aius) Rufius Moderatus / Iunianus Iuncinus, / praef(ectus) coh(ortis) VI Raet(orum), trib(unus) / mil(itum) leg(ionis) VII C(laudiae) p(iae) f(idelis), / codicil(lo) f(ieri) i(ussit).*

*Traduction* : « À l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, Caius Rufius Moderatus Iunianus Iuncinus, préfet de la 6<sup>ème</sup> cohorte des Rhétiens, tribun militaire de la 7<sup>ème</sup> légion Claudienne, Pieuse, Fidèle, le testament étant rectifié, a ordonné de l'accomplir ».

*Datation* : 103-111 ap. J.-C. ; Trajan étant consul pour la 5<sup>ème</sup> fois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 103.

#### *Remarques*

Cette dédicace impériale est gravée sur une base de statue de l'empereur Trajan entre 103 et 111, période durant laquelle l'empereur porte le titre de *COS.V*. Ainsi, on note l'omission du nombre des puissances tribuniciennes ce qui est étonnant puisqu'elles sont renouvelables chaque année, l'omission des acclamations impériales, le surnom *pater patriae*

précède le consulat, le gentilice *Caesar* placé à la fin de la séquence impériale alors que la filiation suit immédiatement le prénom impérial.

Cet hommage est l'œuvre d'un certain Caius Rufius Moderatus Iunianus Iuncinus, préfet et tribun militaire par voie testamentaire suite à un codicille, a dédié à l'empereur une statue de ses propres frais.

### **287-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, III, 5203 = *ILLPRON*, 1665.

*Lieu de découverte* : Celje (*Celeia*).

*Condition de découverte* : Trouvée dans la chapelle du Saint Maximilien.

*Support* :

- *Nature* : Base.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*[Imp(eratori) div]i Nervae f(ilio) N[ervae] / [Traia]no Caes[a]ri A[ugusto], / [pont(ifici)] max(imo), trib(unicia) pot(estate) [---].*

*Traduction* : « À l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, fils du divin Nerva, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), [---]».

*Datation* : 98-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette dédicace à l'empereur Trajan appartient à une base de statue dédiée entre 98-117 sans qu'on puisse préciser d'avantage. Le texte est mutilé et incomplet.

## Tulln/Donau (*Comagena/Comagenis*)

### 288-Dédicace à l'empereur Trajan.

AEA, 2001/2, 127; H. Ubl, 2003, 23 (AE, 2003, 1319) = AEA, 2004, 60 = AEA, 2007, 108 = AEA, 2008,55.

**Lieu de découverte :** Tulln/Donau (*Comagena/Comagenis*).

**Condition de découverte :** Trouvée en 2000 lors de travaux de restauration de la " *Porta Principalis dextra*".

#### **Support :**

- *Nature :* Tablette.
- *Matériau :* Grès.
- *Dimensions :* 0,81 x 0,41 x 0,14 m.

**État du monument :** Fragments cubiques d'une inscription.

**Ch. ép. :** L'inscription a été gravée dans un cadre à queue d'aronde.

**Hdl. :** 7 à 4 cm.

**Lieu de conservation :** Tulln - Musée romain.

**Bibl.:** -

*[Imp(eratori) Caes(ari) divi Nervae fil(io)] / [Nervae Traiano Aug(usto), Germ(anico)], / Da[c(ico)], pontif(ici) ma[x(imo), trib(unicia)] / pot(estate) V[I]II, imp(eratori) IIII, c[o(n)s(uli) V, pat(ri) patr(iae)]. / A[l]a Commag[enorum] / Antonin[iana].*

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 8<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie, l'ala Commagenorum Antoniniana (a fait faire ce monument)».

**Datation :** 103-104 ap. J.-C., Trajan fut salué *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois en 102, il est consul V dès le 1<sup>er</sup> janvier 103 et il a revêtu la 8<sup>ème</sup> puissance tribunicienne de 10 déc. 103 au 9 déc. 104 ap. J.-C.

#### **Remarques**

Dédicace impériale datable de la fin de décembre 103 ou de 104, Trajan en est à sa 8<sup>ème</sup> année de règne. L'ala Commagenorum surveille l'édification de ce monument. Le lieu de découverte, une porte de type monumental prouve encore que la dédicace appartient à un monument à destination militaire.

## Wels (Ovilava)

### 289-Diplôme militaire.

*CIL*, XVI, 52 = *AEA*, 1993/98, 223 ; J. Ott, 1995, p. 97-98, n°2 (*AE*, 1995, 1218) = *AEA*, 2005, 69 = *AEA*, 2005, 70 = *AEA*, 2008, 43.

**Lieu de découverte :** Wels (Ovilava, *Municipium Aelium Ovilavis*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* Tabelette.
- *Matériau :* Bronze.
- *Dimensions :* 6,25 x 5,5 x 0,1 cm.

**État du monument :**

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** G. Winkler, 2005, p.435-442 ; G. Winkler, 2005, p.31-39.

*[Imp(erator) Caesar divi Nerva]e <f> Nerva Traianus / [Augustus, Germanicus], Dacicus, pontifex / [maximus, tribunic(ia) po]testat(e) X, imp(erator) V, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), / [iis qui militaverunt equ]ites et pedites in alis [--- et cohortibus] s<e=L>x quae appellantur / [--- et I Thracum et I Co]mmagenorum et I / [---]um et [--- et Asturum et --- et sunt in Norico sub --- quinis et vicenis pluribusve stipendiis dimissis honesta missione] / [quorum nomina subscripta sunt ipsis liberis posterisque eorum civitatem dedit et conubium cum uxoribus quas tunc habuissent cum est civitas iis data aut si qui caelibes essent cum iis quas postea duxissent dumtaxat singuli singulas] / [a(nte) d(iem) --- Q(uinto) Licinio Silvano Graniano L(ucio) Minicio Natale co(n)s(ulibus)] / [cohort(is) I Asturum cui prae(e)st Valerius --- ex --- Clementi --- f(ilio) et Secciae Sabini f(iliae) uxori eius et Saturnino f(ilio) eius et ---] / [descriptum et recognitum ex tabula aenea quae fixa est Romae].*

//

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Augustus Germanicus Dacicus pontifex maximus tribunic(ia) potestat(e) X imp(erator) V co(n)s(ul) V p(ater) p(atriciae)] / [iis qui militaverunt equites et pedites in alis --- et cohortibus sex quae appellantur --- et --- Commagenorum et I et --- et Asturum et --- et sunt in Norico sub --- quinis et vicenis pluribusve stipendiis dimissis honesta missione quorum nomina subscripta sunt ipsis liberis*

*posterisque eorum civitatem dedit et conubium cum uxoribus quas tunc habuissent cum est civitas iis data aut si qui caelibes essent cum iis qu]as postea duxisse[nt dumtaxat singuli] / singulas a(n)te [d(iem) ---] / Q(uito) Licinio Silvano Gr[aniano L(ucio) Minicio Natale co(n)s(ulibus)] / cohort(is) I Astu[rum cui praeest] / Valerius [---] / ex [---] / Clementi A[--- f(ilio)] / et Secciae Sabini [f(iliae) uxori eius] / et Saturnino f(ilio) ei[us et ---] / descriptum et re[cognitum ex tabul]a aenea quae fixa est [Romae in muro post] / templum divi A[ug(usti) ad Minervam].*

**Apparat critique :** en l.6, J. Ott<sup>1836</sup> propose de compléter les ailes en *I Thracum* et *I Commagenorum*. La troisième aile reste inconnue.

**Datation :** 106 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette constitution impériale date de l'an 106, Trajan salué *Imperator* pour la 5<sup>ème</sup> fois en juillet ou août 106 et les deux consuls étant Quintus Licinius Silvanus Granianus et Lucius Minicius Natalis. En effet, ce diplôme fut délivré en juillet ou août 106. La titulature impériale est citée sans omission ni interversion puisqu'elle émane de la chancellerie impériale.

---

<sup>1836</sup> J. Ott, 1995, p. 97-98, n° 2.



## BORNES MILLIAIRES

Voie *Celeia* - *Virunum*.

### Celje (*Celeia*)

#### 290-Milliaire III.

*ILJug*-1, 410 = *ILLPRON*, 1877 = *CIL*, XVII-IV-I, 113 = *CIL*, XVII-IV-II, p. 125.

*Lieu de découverte* : Škofja vas.

*Condition de découverte* : Trouvée en 1952 dans la rivière Hudinja, Flußbett.

#### *Support* :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Grès.
- *Dimensions* : H. : 1,73 m.

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Celje-Pokrajinski Muzej (Musée régional), L 206. Dans le jardin derrière le musée.

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Nerva Tra(ianus) Caes(ar) Aug(ustus), / Ger(manicus), pont(ifex) max(imus), trib(unicia) / pot(estate), p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) IIII. / IIII.*

*Traduction* : « L'empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 4<sup>e</sup> fois. 3 (Milles pas) ».

*Datation* : 101 ap. J.-C., Trajan a revêtu le 4<sup>ème</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 101.

#### *Remarques*

Ce milliaire présente le même texte que les deux autres bornes trouvées dans les environs de *Celeia*, à Ivenca<sup>1837</sup>. Il est placé à trois milles pas de *Celeia* semble-t-il sur la voie reliant cette dernière station à *Virunum*.

---

<sup>1837</sup> *CIL*, III, 5732.

### **291-Milliaire VI.**

*CIL*, III, 5732 ; G. Winkler, 1972, p. 418, n°1 (*AE*, 1973, 388) = *ILLPRON*, 1788 = *CIL*, XVII-IV-I, 120 = *CIL*, XVII-IV-II, p.126.

**Lieu de découverte** : Ivenca (près de Celje, Slovénie).

**Condition de découverte** : Trouvée en 1725 à 9 km au nord du centre de Celje.

**Support** :

- *Nature* : Colonne milliaire.
- *Matériau* : Roches métamorphiques (marbre/rocks).
- *Dimensions* : 1,42 m x 0,48 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.**: 6,8- 4,5 cm.

**Lieu de conservation** : Vienne, Kunsthistorisches Museum (III 110).

**Bibl.**: R. Noll, 1986, n° 293.

*Imp(erator) Nerva Traia/nus Caes(ar) Aug(ustus), Ger(manicus), / pont(ifex) max(imus), trib(unicia) pot(estate), / p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) IIII. / VI.*

**Traduction** : « L'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 4<sup>e</sup> fois. 6 (Milles pas)».

**Datation** : 101 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 4<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 101 et n'est pas encore *Dacicus* (automne 102).

### **Remarques**

Ce milliaire appartient à la voie reliant *Celeia* (Celje) à *Virunum* (Zollfeld) et passant par *Ad Lotodos* (Stranice). Il est à 6 milles pas de *Celeia* comme le prouve le lieu de découverte de cette borne à 9 km environ au nord du centre de Celje. On note l'absence de la filiation, *Caesar* placé à la fin de la séquence impériale, l'omission du numero des puissances tribuniciennes et *pater patriae* qui précède le consulat.

### **292-Milliaire VIII.**

*CIL*, III, 5738 = *RIS*, 370 = *ILLPRON*, 1955 = *CIL*, XVII-IV-I, 125.

**Lieu de découverte** : Vitanje.

**Condition de découverte** : Réemployée dans l'église.

**Support** :

- *Nature* : Colonne ?
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 0,50 m x 0,51m.

**État du monument** : La colonne coupée, creusée en haut et en bas.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : : -

**Lieu de conservation** : Graz-Universalmuseum Joanneum (n°97).

**Bibl.** : -

*Imp(erator) Nerva Traia/nus Caes(ar) Aug(ustus), Ger(manicus), / pont(ifex) max(imus), trib(unicia) pot(estate), / p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) IIII. / VIII.*

**Traduction** : « L'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 4<sup>e</sup> fois. 8 (Milles pas)».

**Datation** : 101 ap. J.-C.

### **Remarques**

Ce milliaire appartient à la même voie, *Celeia-Virunum* et présente la même titulature impériale que les textes précédents. Il est à 8 milles de *Celeia*.

## **RHETIE**

## Ebingen

### 293-Dédicace à l'empereur Trajan.

*Nesselhauf*, 98.

**Lieu de découverte** : Ebingen.

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : Grès à grains fins.
- *Dimensions* : H. : 0,50 m ; l. : 0,20 m.

**État du monument** : Fragment brisé de tous les côtés, Apparemment enlevé dans l'antiquité et réutilisé.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Musée d'Ebingen.

**Bibl.** : -

[I]mp(eratori) [Caes(ari) divi Nervae f(ili) Nervae] / Tr[aiano ---, Germanico], / Da[cico, ---  
( ?), pontif(ici) max(imo), trib(unicia) pot(estate)..., / i]m[p(eratori)..., co(n)s(uli)...].

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces [---], grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), acclamé *Imperator* (tant de fois), consul (tant de fois), [---] ».

**Datation** : 102-117 ap. J.-C., le surnom *Dacicus* est un *terminus ante quem*. Mais si la restitution du texte est bonne, la lacune après *Dacicus* peut être complétée avec le surnom *Parthicus* qui est placé dans l'énumération des surnoms de l'empereur en 3<sup>ème</sup> position.

### Remarques

Cette dédicace à l'Empereur Trajan provient des environs d'Ebingen et se situe entre 102 et 117. Le texte est en grande partie restitué et les dernières lignes ont disparu. La lacune après *Traiano* (l.2) doit être complétée avec *Augusto*, élément essentiel de la dénomination de l'empereur et avec la mention du grand pontificat dont l'omission est rarissime surtout qu'on est dans le contexte d'une dédicace impériale.

## Ehingen

### 294-Diplôme militaire.

H.-J. Kellner, 1985, p. 4 (*AE*, 1985, 700) = *RMD*, 2, 85 = *RMD*, 3, p. 243.

*Lieu de découverte* : Ehingen. Dambach, bei, Hammerschmiede, Kastell.

*Condition de découverte* : Sur le limes avant 1983.

#### *Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Deux fragments d'une tablette gauche de diplôme militaire inscrite des deux côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*[Imp(erator) Caesar divi Ne]rvae f(ilius) Nerva [Traianus Aug(ustus)], / [Ger(manicus), Dac(icus), pont(ifex) ma]xim(us), tribun[ic(ia) potest(ate) XVI], / imp(erator) VI, co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae), [---] / [equit(ibus) et pedit(ibus) qui] militav[erunt in alis ---] / [et coh(ortibus) decem et] duab(us) quae a[ppellant(ur) ---] / [--- et I Cil]ic(um) sagitt(ariorum) et I[---] / [--- et I Braca]raug(ustanorum) et II M[attiacorum et ---] / [---] III Br[ ---]*

//

*[---Quorum nomina subscripta] / sunt ipsis liberis po[sterisque eorum civita]tem dedit et conub[ium cum uxoribus quas] / tunc habuissent cu[m est civitas iis data aut] / si qui caelibes essen[t cum iis quas postea du]xissent dumtaxat si[nguli singulas] / a(nte) d(iem) V K(alendas) Oct(obres) T(ito) Iulio [Maximo] / P(ublio) Stertino Quart[o co(n)s(ulibus)] / co[hortis IX] Batavo[rum---].*

*Datation* : 27 septembre 112 ap. J.-C.

#### *Remarques*

Constitution du 27 septembre 112. Le 1<sup>er</sup> janvier 112, Trajan a revêtu son 6<sup>ème</sup> consulat. Ainsi, les deux consuls sont Titus Iulius Maximus et Publius Stertinius Quartus. Le

soldat auxiliaire, bénéficiaire du diplôme, appartenait vraisemblablement à la garnison de la Mésie Inférieure.

### **Künzing (Quintana)**

#### **295-Diplôme militaire**

AE, 1993, 1240 = AE, 1995, 1186 = RMD, 3, 155.

*Lieu de découverte* : Künzing (Quintana).

*Condition de découverte* : Trouvée en 1992.

*Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 15,3 cm x 12,4 cm x 0,1 cm.

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) N[erva Traianus Optimus] / Aug(ustus), Germ(anicus), Dacic(us), Parthic(us), po[ntifex maximus, tribunicia potestate] / XX, imp(erator) XIII, pro[co(n)sul, co(n)s(ul) VI, pater patriae], / equitib(us) et peditib(us) qui mil[itaverunt in alis] / quattuor et [c]oh(ortibus) dec[em et tribus quae] / appellantur I Hispa[nor(um) Auriana et I Augusta Thracum] / et I sing(ularium) c(ivium) R(omanorum) P(ia) F(idelis) et II Fl[avia ](milliaria) P(ia) F(idelis) et I Flavia Ca]/nathenor(um) /(milliaria) [s]ag(ittaria) et [I Breucororum c(ivium) R(omanorum) et I] / [Raet(orum) et II] R[aet(orum) et II Aquitan[orum---]*

//

*Imp(erator) Caesar divi Nervae [f(ilius) Nerva Traianus Optimus] / Augustus, Germanicus, D[acicus, Parthicus, ponti]/fex maximus, tribun[icia potestate XX, imperator] / XIII, proco(n)s(ul), co(n)[s(ul) VI, pater patriae], / equitibus et peditibus qui [militaverunt in alis quat]/tuor et cohortibus decem [et tribus quae appellan] / tur I Hispanor(um) Auriana e[t I Augusta Thracum et I sin]/gular(ium) c(ivium) R(omanorum) P(ia) F(idelis) et II Flavia /(milliaria) [P(ia) F(idelis) et I Flavia Canathenor(um)] / /(milliaria) sagittar(ia) et I*

*Breucor(um) c(ivium) [R(omanorum) et I Raetor(um) et II Raetor(um)] / et I[I] Aquitanor(um) c(ivium) R(omanorum) et III Br[acaraugustan(orum) et III Thrac(um)] / v<e=L>teran(a) et III Britannor(um) [et III Thrac(um) c(ivium) R(omanorum) et III Batavor(um)] / |(milliaria) et IIII Gallor(um) et V Braca[raugustanor(um) et VI Lusita]/nor(um) et VIII Batavor(um) |(milliaria) [et sunt in Raetia sub Iulio(?)] / Frontone quinis et vice[nis pluribusve stipendiis e]/meritis dimissis honest[a missione per Cornelium] / Latinianum quorum n[omina subscripta sunt ip]/sis liberis poste[r]i[sque eorum civitatem dedit et co]/nubium cum [---].*

**Apparat critique :** M. M. Roxan, *RMD*, II, 155, envisage une autre restitution possible pour la l.11 : [et III Thrac(um) c(ivium) R(omanorum)] au lieu de [equitata], qui n'est généralement pas indiqué, sauf pour distinguer deux unités homonymes.

**Datation :** 116 ap. J.-C.

**Remarques**

Diplôme militaire délivré pendant l'an 116 ; l'état de conservation des tablettes ne permet pas de rattacher ce diplôme au jour précis. Trajan est qualifié d'une titulature officielle avec le titre *Proconsul*. Cette constitution est postérieure à la prise de Ctesiphon en juillet-août 116 peut être en août 116 comme le diplôme de Straubing<sup>1838</sup>.

**Regensburg (*Castra Regina*)**

**296-Diplôme militaire.**

K. Dietz, 1984, p. 166-169, fig. 3 à 6 (*AE*, 1988, 906) = *RMD*, 2, 86 = *RMD*, 3, p. 243 = *RHP*, 38.

**Lieu de découverte :** Regensburg (*Castra Regina*).

**Condition de découverte :** Trouvée en 1977 au NO du Bismarckplatz.

**Support :**

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 11,5 x 13,5 x 0,15 cm.

<sup>1838</sup> Le diplôme de Künzing mentionne alors 14 cohortes, soit l'ensemble de l'armée de Rhétie, exactement le même effectif que le nouveau diplôme de Straubing (*AE*, 1995, 1185), qui est daté de la même année 116 et comprend la cohorte III Thrac(um) c(ivium) R(omanorum) ; l'ordre des deux cohortes III Britannorum et III Thracum C.R. a été inversé entre les deux diplômes.



**État du monument** : Plusieurs fragments jointifs avec lacunes d'un diplôme militaire.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Au Musée local.

**Bibl.** : -

[Imp(erator) Caesar divi] Nervae f(ilius) Nerva Traianus / [Aug(ustus), Germ(anicus), Dacicus], pontif(ex) maxim(us), tribunic(ia) potes/[tate XVIII, i]mp(erator) VI, co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae), / [equitibus et pediti]bus qui militaverunt in alis / [--- et cohortib]us duabus quae appel(lantur) / [--- I Thracum] vet[era]na et I Aravacor(um) / [---] I Bosbor[anor(um!)] et] I Batavor(um) / [milliaria c(ivium) R(omanorum) P(ia) F(idelis) et V] Callaecor(um) Lu[censiu]m quae / [sunt in Pan]nonia superior[e] sub L(ucio) Mini/[cio Natale qu]inini et vicenis pluribusve / [stipendiis em]eritis dimissis honesta / [missione q]uorum nomina subscripta / [sunt ipsis li]beris posterisque eorum ci/[vitat]em ded[it] et conubium cum uxoribu[s]

//

[quas tunc h]abuissent cum est civitas / [iis data aut] si qui caelibes essent cum iis / [quas postea] duxissent dumtaxat singuli / [singulas] a(nte) d(iem) XVII K(alendas) Ian(uarias) / [Cn(aeo) Cornelio] Urbico / [T(ito) Sempronio] Rufo co(n)s(ulibus) / [coh(ortis) I Batavor(um)] [(milliariae) c(ivium) R(omanorum) P(iae) F(idelis) cui p[rae]est] / [Tullius] Se[cundus] / [ex p]edite / [M(arco) Ulpio Per]onis f(ilio) Frontoni[s] Batav(o) / [et Mattuae Sil]vani fil(iae) uxori eius Batav(ae) / [et Vagatrae] fil(iae) eius et Sureiae fil(iae) eius / [et Satae] fil(iae) eius / [descriptum et r]ecognitum ex tabula aenea / [quae fixa est Ro]mae // quinini et vicen[is] pl[uribus]ve stipen/[diis] emerit[is] dimi[ssis] honesta missione / [q]uorum nom[ina] su[bscripta] sunt ipsis li[beris] poster[is]que eorum civitatem de/dit et conubium [cu]m uxoribus quas tunc / habuissent cum [e]st civitas iis data aut / si qui caelibes e[sse]nt cum iis quas postea / duxissent dum[tax]at singuli singulas / a(nte) d(iem) XVII [K(alendas)] Ian(uarias) / Cn(aeo) Cornelio [Ur]bico / T(ito) Sempronio [Rufo] co(n)s(ulibus) / coh(ortis) I Batavor(um) mil[liariae] c(ivium) R(omanorum) P(iae) F(idelis) cui prae(e)st / Tullius Secundus / ex ped(ite) / M(arco) Ulpio Peronis [f(ilio) F]rontoni Batav(o) / et Mattuae Silvani [fi]l(iae) uxori eius Batav(ae) / et Vagatrae fil(iae) eius et Sureiae fil(iae) eius / et Satae fil(iae) eius / desc[ri]ptum et recognitum ex tabula aenea / quae fixa est Romae // [Ti(beri)]

*Iuli Urbani / [L(uci) Pulli] Verecundi / [P(ubli) Atini] Amerimni / [C(ai) Vettieni] Hermetis / [P(ubli) Atini T]rophimi / [Q(uinti) Apidi] Thalli / [C(ai) Iuli] Parati.*

**Apparat critique :** Les séparations de lignes sus-indiquées sont celles de la face intérieure (*intus*) jusqu'à la ligne 10, celles de la face extérieure (*extrinsecus*) à partir de la ligne 11. Les deux faces (*extrinsecus* et *intus*) portaient le même texte.

**Datation :** 13 décembre 113 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette constitution date du 13 décembre 113, trois jours après le changement du comput des puissances tribunicienes, Trajan inaugure sa 18<sup>ème</sup> année de règne. Il est encore *IMP VI*. Cn. Cornelius Vrbicus et T. Sempronius Rufus<sup>1839</sup> sont consuls suffectes depuis le 1<sup>er</sup> septembre de cette année-là. Le bénéficiaire est un certain Marcus Ulpius Frontonis Batavus fils de Peronis est un Batave et soldat de la 1<sup>re</sup> cohorte *Batavorum milliaria C. R. Pia Fidelis*.

L. Minicius Natalis, gouverneur de la Pannonie Supérieure était déjà connu par l'inscription de Barcino<sup>1840</sup>. Le diplôme de *Castra Regina* est le plus ancien concernant l'armée de la Pannonie Supérieure.

### **Straubing (*Sorviodurum*)**

#### **297-Diplôme militaire.**

H. Wolff, 1995, pp. 21-33 (*AE*, 1995, 1185) = (*AE*, 1999, 93b) = (*AE*, 1999, 1188) = *RMD*, 4, 229.

**Lieu de découverte :** Straubing (*Sorviodurum*).

**Condition de découverte :** « Dans le vicus méridional du camp auxiliaire, à l'est de la route sortant de la porte prétorienne des camps II et III vers le sud. Dans la couche de destruction remblayée pour les travaux de reconstruction qui suivirent les destructions des guerres marcomanniques, et donc probablement mis au rebut avant cette date ».

#### **Support :**

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 11 x 8 x 0,15 et 6 x 5 x 0,15 cm, soit total environ 17 x 12,5 x 0,15 cm.

<sup>1839</sup> A. Degrassi, 1956, p. 33.

<sup>1840</sup> Il était daté de 116 par *CIL*, XVI, 64 et d'aout 117 au plus tôt par la pierre de Barcino (*CIL*, II, 4509 (*ILS*, 1029)), au début du règne d'Hadrien. Nous apprenons donc qu'il exerçait déjà cette charge à la fin de 113.

**État du monument :** Deux fragments d'un diplôme militaire. Texte à peu près identique sur les deux faces extérieure et intérieure (jusqu'aux lignes 16-17).

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Ner[va Traianus], / Optim(us), Aug(ustus), Germ(anicus), Dacic(us), Pa[rthic(us), pont(ifex) max(imus)], / trib(unicia) pot(estate) XX, imp(erator) XIII, pro[co(n)s(ul), co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae)], / equitibus et peditibus qui militaverunt in alis] / quattuor et cohortibus decem [et quattuor quae appel]lantur I Hispanor(um) Auriana et I <A=T>[ugusta Thracum sag(ittaria) et I] / singularium c(ivium) R(omanorum) P(ia) F(idelis) et II millia[ria P(ia) F(idelis) et I Flavia] Cana/thenor(um) [(milliaria) sagittar(ia) et I Breuco[r(um) c(ivium) R(omanorum) et I et II Raetor(um)] / et II Aquitanor(um) c(ivium) R(omanorum) et III Bracar[augustanor(um) sag(ittaria) et III] / Thrac(um) veter(ana) et III Thrac(um) c(ivium) R(omanorum) et III [Britannor(um) equit(ata) et III] / Batavor(um) [(milliaria) et IIII Gallor(um) et V B[racaraugustanorum] / et VI Lusitanor(um) et VIII Batavorum [(milliaria)] quae sunt / in Raetia sub L(ucio) Cornelio Latiniano quinis et vice/nis pluribusve stipendi(i)s emeritis dimissis / honesta missione quorum nomina subsc[r]ipta sunt ipsis liberis posterisque eorum civ[i]tatem dedit et conubium cum uxoribus qu[a]s / tunc habuissent cum est civitas iis data aut / si qui caelibes essent cum iis quas postea duxis/sent dumtaxat singuli singulas a(nte) d(iem) XVII K(alendas) Sept(embres) / L(ucio) C[os]s[on]io Gallo / [P(ublio) Afranio Flavi]ano co(n)s(ulibus)*

//

*Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva [Traianus, Optim(us)], / Aug(ustus), Germ(anicus), Dacic(us), Parthi[c(us), pont(ifex) max(imus)], / trib(unicia) pot(estate) XX, imp(erator) XIII, pro[co(n)s(ul), co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae)], / equitibus et peditibus qui militaverunt in alis quattuor] / et coh(ortibus) decem et quattuor quae appellantur I Hispanor(um) Auria]na et I Aug(usta) Thrac(um) sag(ittaria) et I singula[rium c(ivium) R(omanorum) P(ia) F(idelis) et II [(milliaria) P(ia) F(idelis)] / et I Flav(ia) Canathenor(um) [(milliaria) sagit(taria) et I B[reucor(um) c(ivium) R(omanorum) et I et II Rae]tor(um) et II Aquitanor(um) c(ivium) R(omanorum) et III Braca[raugustanorum] / sag(ittaria) et III Thrac(um) vet(erana) et III Thrac(um) c(ivium) R(omanorum) [et III Britannor(um)]*

*equit(ata)] / et III Batavor(um) [(milliaria) et III Gal(lorum) et V Brac[araugustanorum] / [et VI Lusitanor(um) et VIII] Batavorum [(milliaria) quae sunt [in Raetia sub] / [L(ucio) Cornelio Latiniano q]uinis et vi[c]en[is pluribusve] / [stipendiis emer]itis dimissis honesta] / [missione quorum] nomina subscrip[ta sunt] / [ipsis liberis poste]risque eorum civ[itatem dedit] / [et conubium c]um uxoribus quas [---].*

**Datation :** 16 août 116 ap. J.-C.

### **Remarques**

Après celui de Künzing, c'est le second diplôme militaire connu dans la province pour l'année 116, au cours de laquelle deux constitutions semblent avoir été délivrées à l'armée de Rhétie. La titulature impériale étant sûre (avant le 9 déc. 116), le nouveau diplôme fournit également un nouveau *terminus ante quem* pour la XIII<sup>e</sup> acclamation impériale de Trajan, qui suivit la prise de Ctésiphon, avant le 16 août 116.

La date consulaire peut être restituée grâce aux fasti Ostienses<sup>1841</sup>. Mais, il reste une incertitude concernant le prénom de Cossonius Gallus, Q(uintus) selon les *Fasti*, L(ucius) selon le nouveau diplôme : il faut supposer soit une erreur, soit un polyonyme qui aurait plusieurs prénoms.

## **Weißenburg (Biriciana)**

### **298-Diplôme militaire.**

*CIL*, III, p. 866 n° 24 (*ILS*, 2002) = *IBR*, 319 = *IBR*, 510 = *CIL*, XVI, 55 = *Wagner-2*, 143 = *Grbic*, 201.

**Lieu de découverte :** Weißenburg (*Biriciana*).

**Condition de découverte :** Trouvées en 1867/1868.

### **Support :**

- *Nature :* Tablettes.
- *Matériau :* Bronze.
- *Dimensions :* 16,3 x 13 cm.

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** Munich, Museum antiker Kleinkunst.

---

<sup>1841</sup> L. Vidam, 1982, p. 48.

**Bibl.:** -

*Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Aug(ustus), / Germanic(us), Dacicus, pontif(ex) maximus, tri/bunic(ia) potest(ate) XI, imp(erator) VI, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), / equitibus et peditibus qui militaverunt in / alis quattuor et cohortibus decem et una{m} / quae appellantur I Hispanorum Auriana et I Augusta Thracum et I singularium c(ivium) R(omanorum) P(ia) F(idelis) et II Flavia P(ia) F(idelis) |(milliaria) et I Breucorum / et I et II Raetorum et III Bracaraugustanorum et III Thracum et III Thracum c(ivium) R(omanorum) / et III Brittan{i}norum et III Batavorum / |(milliaria) et IIII Gallorum et V Bracaraugustanorum et VII Lusitanorum et sunt in Raeti/a sub Ti(berio) Iulio Aquilino quinis et vicens / pluribusve stipendiis emeritis dimissis honesta missione quorum nomi/na subscripta sunt ipsis liberis poste/risque eorum civitatem dedit et co//nubium cum uxoribus quas tunc ha/buissent cum est civitas iis data aut si/qui caelibes essent cum iis quas postea / duxissent dumtaxat singuli singulas / pr(idie) K(alendas) Iul(ias) / C(aio) Minicio Fundano C(aio) Vettennio Severo co(n)s(ulibus) / alae I Hispanorum Auriana cui prae(e)st / M(arcus) Insteius M(arci) f(ilius) Pal(atina) Coelenus / ex gregale / Mogetissae Comatulli f(ilio) Boio / et Verecundae Casati fil(iae) uxori eius Sequan(ae) / et Matrullae filiae eius / descriptum et recognitum ex tabula / aenea quae fixa est Romae.*

//

*Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus / Augustus, Germanicus, Dacicus, pontifex ma/ximus, tri/bunic(ia) potestat(e) XI, imp(erator) VI, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae), / equitibus et peditibus qui militaverunt in / alis quattuor et cohortibus decem et una{m} / quae appellantur I Hispanorum Auriana / et I Augusta Thracum et I singularium c(ivium) R(omanorum) / P(ia) F(idelis) et II Flavia P(ia) F(idelis) |(milliaria) et I Breucorum et I et II / Raetorum et III Bracaraugustanorum et / III Thracum et III Thracum c(ivium) R(omanorum) et III Bri/tannorum et III Batavorum |(milliaria) et IIII Gal/lorum et V Bracaraugustanorum et VII / Lusitanorum et sunt in Raetia sub Ti(berio) Iu/lio Aquilino quinis et vicens pluribus/ve stipendiis emeritis dimissis hones/ta missione quorum nomina subscripta / sunt ipsis liberis posterisque eorum / civitatem dedit et conubium cum uxo/ribus quas tunc habuissent cum est ci/vitas iis data aut si qui caelibes essent / cum iis quas postea duxissent dumta/xat singuli singulas pr(idie) K(alendas) Iul(ias) / C(aio) Minicio Fundano C(aio) Vettennio Severo co(n)s(ulibus) / alae I Hispanorum Auriana cui prae(e)st / M(arcus) Insteius M(arci) f(ilius) Pal(atina) Coelenus / ex gregale / Mogetissae Comatulli f(ilio) Boio /*

*et Verecundae Casati fil(iae) uxori eius Sequan(ae) / et Matrullae filiae eius / descriptum et  
recognitum ex tabula ae/nea quae fixa est Romae in muro post / templum divi Aug(usti) ad  
Minervam // Q(uinti) Pompei Homeri / L(uci) Pulli Verecundi / P(ubli) Cauli Vitalis / P(ubli)  
Atini Amerimni / C(ai) Tuticani Saturnini / Q(uinti) Apidi Thalli / C(ai) Vettieni Modesti.*

**Datation** : 30 juin 107 ap. J.-C.

**Remarques**

Ce diplôme militaire est délivré à la veille des ides de juillet 107, Trajan est à sa 11<sup>ème</sup> année de règne, les consuls étant C. Minicius Fundanus et C. Vettennius Severus. Le bénéficiaire est un certain M. Insteius Coelenus, fils de Marcus de l'*Ala I Hispanorum Auriana*.

# **GERMANIES**

**GERMANIE SUPERIEURE**

## Avenches (*Aventicum*)

### 299-Dédicace à un sénateur inconnu, patron de la colonie d'Avenches

*CIL*, XIII, 5089 (*ILS*, 1020) = *RISch*-1, 82 = M. Speidel, 1990, p.149-162 (*AE*, 1992, 1270).

*Lieu de découverte* : Avenches (*Aventicum*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: *PIR*<sup>1</sup>, III, p. 497, n° 13 ; E. Ritterling, 1932, p. 27-28, n° 22; P. Lambrechts, 1936, p. 57, n° 183 ; P. Wulleumier, 1948, p. 15, n° 7; L. Harmand, 1957, p. 209 ; W. Eck, 1970, p. 161-163 ; M. Corbier, 1974, 387-389, n°XIII ; F. Jacques, 1977, p. 288, n°3 ; W. Eck, 1982, p. 343-345 ; B.-E. Thomasson, 1984, col. 39, n°7 et. col. 50, n° 23 ; W. Eck, 1985, p. 50, n°24 ; B. Rémy, 1989, p. 255-256, n°208.

[--- legato] / [Imp(eratoris) Caesaris Nerva]e Aug(usti), Germ(anici), leg(ionis) XVI / [Flaviae Firmae e]t legato Imp(eratoris) Nervae / [Traiani Caesari]s Aug(usti), German(ici), Dacici, / [leg(ionis) VI Ferratae, sod]ali Flaviali, praetori / [aerarii militari]s, legato Imp(eratoris) Nervae / [Traiani Caesaris] Aug(usti), Germanici, Dacici, / [provinciae Lugud]unensis, consuli, legato / [Imp(eratoris) Nervae Traian]i Caesaris Aug(usti), Germanic(i), / [Dacici, ad cen]sus accipiendos / [colonia Pia Flavi]a Constans Emerita / [Helvetiorum] foederata, / [patr]ono.

*Traduction* : « [---, légat] de l'Empereur César Nerva Auguste, vainqueur des Germains, de la légion XVI<sup>e</sup> Flavia Firma et légat de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, de la légion VI<sup>e</sup> Ferrata, membre de la confrérie des Sodales Flaviales, préteur du trésor militaire, légat de l'empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, de la province du Lugudunum, consul, légat de l'empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces et censitaire de la Colonie, Pieuse, Flavienne, Constante, Emérite, des Helvètes, fédérée, à leur patron».



**Datation** : 102-114 ap. J.-C. Trajan est déjà *Dacicus* mais il n'est pas encore *Optimus*, il le fut en 114, en août ou septembre de cette année.

### **Remarques**

Cet hommage est dédié à un sénateur inconnu, patron de la colonie d'Avenches. Le début de la carrière manque, et les premiers postes connus, sont d'abord celui de légat de la légion VI<sup>e</sup> Flavia Firma, sous l'empereur Nerva qui est déjà appelé *Germanicus*, puis légat de légion VI<sup>e</sup> Ferrata stationnée en Syrie. Avec son retour à Rome, il devient membre de la confrérie des Sodales Flaviales et préfet du trésor militaire. Il prend départ ensuite vers le Lyonnaise en qualité de légat de cette province, ce poste lui permet d'être nommé consul avant de quitter Rome une autre fois vers la Germanie Supérieure en tant que légat-censitaire. Lors de son séjour en tant que censor, il fut honoré comme patron de la colonie des Hélvètes.

Il est à remarquer que cet anonyme fut chargé légat plusieurs fois sous Nerva puis sous Trajan. Le commanditaire lors de la gravure du texte a donné aux deux empereurs une titulature un peu différente quant à l'ordre de la séquence impériale. Pour Nerva, le gentilice *Caesar* est à sa place ordinaire après le prénom impérial alors que pour Trajan, il est placé à la fin de la dénomination de l'empereur en tant que surnom. B. Rémy<sup>1842</sup> montre que le commanditaire peut donner à l'empereur tous les titres qu'il portait au moment où était gravée l'inscription sans savoir s'il les avait effectivement reçus, quand le personnage honoré remplissait la charge en question, tantôt ils lui donnaient ceux qu'il portait à l'époque même où avait été gérée cette fonction. Mais l'élément authentique ainsi est l'absence du surnom *Optimus* décerné à Trajan en 114 ce qui donne à l'érection de la pierre un *terminus ante quem*.

Le *cursus* de ce militaire est rapproché de celui d'un autre sénateur anonyme, connu par une inscription grecque mutilée de Tlos<sup>1843</sup> qui relate le même *cursus* sauf à la place de la Lyonnaise on trouve Lycie-Pamphalie. Il y a deux lectures, M. Corbier<sup>1844</sup> montre que bien que leur avancement est identique, on ne peut pas identifier ces deux sénateurs. M. A. Spiedel<sup>1845</sup>, qui revient sur le *cursus* de ce consulaire, montre qu'il pourrait s'agir du même personnage de l'inscription de Tlos mais il reste difficile à l'identifier.

---

<sup>1842</sup> B. Rémy, 1989, p. 255-256.

<sup>1843</sup> *IGR*, III, 558 = *TAM*, II, 569.

<sup>1844</sup> M. Corbier, 1974, p. 389.

<sup>1845</sup> M. Spiedel, 1990, p.149-162.

## Baden-Baden (*Aquae / Civitas Aquensis*)

### 300-Dédicace de monument.

*CIL*, XIII, 6297 = 6298 (*ILS*, 2286) = Wagner-1, p. 24 = Finke, 338b = Horster, p. 380.

*Lieu de découverte* : Baden-Baden (*Aquae / Civitas Aquensis*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Table ?
- *Matériau* : Grès.
- *Dimensions* : l.: 3,50 m ; H. : 0,65 m.

*État du monument* : Deux fragments sont conservés d'une grande table<sup>1846</sup>.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Baden-Baden, Musée de la ville, C 59, 1018.

*Bibl.*: E. Wagner, 1911, 26a-b; E. Schallmayer, 1989, p. 35.

*[I]mp(eratore) Nerva Trai[an(o) Caes(are) Aug(usto) Germ(anico)] / pontif(ice) max(imo),  
[tr(ibunicia) pot(estate), co(n)s(ul), p(ater) p(atriciae)], / [le]g(io) I Adi(utrix) leg(io) XI  
C[lau(dia) // ---]NI / [---]I / [---]ET EO / [---].*

*Traduction* : « Sous l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife [---], la légion I Adiutrix et la légion XI Claudia // [---]».

*Datation* : 98/101 ap. J.-C. ; Trajan n'est pas encore semble-t-il *Dacicus*.

### Remarques

À l'origine l'inscription a été consacrée à l'empereur Domitien mais elle est transformée au début du II<sup>e</sup> siècle, soit en 98 ou 99, après l'*abolitio memoriae* de Domitien, pour un texte de l'empereur Trajan. L'intitulé impérial est en ablatif et commémore des travaux réalisés par deux légions stationnées en Germanie Supérieure soit la I<sup>e</sup> Adiutrix et la XI<sup>e</sup> Claudia. Le texte est incomplet, les dernières lignes ont disparu, à cause de l'état de

---

<sup>1846</sup> L'inscription constituée de trois fragments trouvés en 1800 (fragment a du *CIL*, XIII, 6298), en 1816 (fragment b du *CIL*, XIII, 6298) et en 1897 (*CIL*, XIII, 6297).

conservation de la pierre qui était trouvée en trois fragments. L'un des deux fragments conservés porte un décor, un dauphin.

## Brohl

### 301-Dédicace de monument.

*CIL*, XIII, 7711 = *Lehner*, 130 = *Matijević*, 24.

**Lieu de découverte :** Brohl.

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*Imp(eratore) Caes(are) Ner[va] / Tra(iano) Aug(usto), Ger(manico), III, Sex(to) / Iul(io) [Frontino] III, co(n)[s(ulibus)], / Herculi S[axano ---], / tubic[ines ---] sub / [---]H[---].*

**Traduction :** « Sous l'empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, Sextus Iulius Frontinus, étant consuls pour la 3<sup>ème</sup> fois. À Hercule Saxanus [---], Trompettes [---]».

**Datation :** 100 ap. J.-C. Trajan étant consul pour la 3<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 100 et consul pour la 4<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 101.

### Remarques

Cette inscription commémore l'érection d'un monument à Hercule Saxanus<sup>1847</sup> daté par les deux consuls de l'année 100, l'Empereur Trajan, qualifié d'une dénomination sans filiation, et Sextus Iulius Frontinus.

---

<sup>1847</sup> Plusieurs ex-voto sont dédiés à Hercule Saxanus généralement par des militaires en Germanie Supérieure, soit seul soit associé à Jupiter Optimus Maximus : à Brohl on cite *CIL*, XIII, 7700, 7702, 7706, 7707, 7715, 7716, 7717.

## Mainz (*Mogontiacum*)

### 302-Fragment d'une inscription monumentale.

*CIL*, XIII, 6797a.

*Lieu de découverte* : Mainz (*Mogontiacum*).

*Condition de découverte* : Kästrichstraße 59, en 1900.

*Support* :

- *Nature* : Pierre ?
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Fragment d'une pierre ?

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[--- *Caes*]ar Ne[rva Tra]/[ianus Aug(ustus), G]er(manicus), po[nt(ifex) max(imus)], /  
[trib(unicia) pot(estate)...]I, imp(erator) II, c[o(n)s(ul) ---] / [---]M[---].

*Traduction* : « [L'Empereur] César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), acclamé *Imperator* pour la 2<sup>ème</sup> fois, consul (tant de fois), [---/---] ».

*Datation* : 101/102 ap. J.-C., Trajan fut salué *Imperator* pour la 2<sup>ème</sup> fois en 101, il n'est pas encore *Dacicus*, surnom qu'il a obtenu en automne 102.

### *Remarques*

Fragment d'une inscription monumentale qui commémore un travail édilitaire indéterminé. L'intitulé impérial au nominatif montre que la cité a bénéficié d'une libéralité impériale. La seconde salutation impériale, la seule épargnée de la restitution, fut attribuée à l'empereur au cours de la première guerre dacique, en 101. Il est intéressant de remarquer qu'il s'agit du seul texte qui fait état certain de cette salutation. En effet, les autres titres peuvent être restitués en *trib. pot.* V (10 déc. 100 - 9 déc. 101) ou VI (10 déc. 101 - 9 déc. 102) et *Cos.* IV (1<sup>er</sup> janvier 101). La fourchette chronologique peut être serrée encore puisque Trajan n'est pas encore *IMP.* III, salutation date de 102. Ce monument fut érigé avant l'attribution de cette dernière salutation et du surnom *Dacicus*, soit en 101 ou début 102.

Le début du texte doit être complété avec le prénom impérial, abrégé généralement en *IMP*. D'après la restitution proposée, la filiation est omise. Les dernières lignes ont disparu à cause de l'état de conservation de la pierre qui est brisée de tous côtés.

**303-Diplôme militaire.**

*CIL*, III, p. 871 n° XXVIII et suppl. 1893, p.1976 n° XLI = *CIL*, XIII, 6822 = *CIL*, XVI, 63.

*Lieu de découverte* : Mainz (*Mogontiacum*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Caesar di[ivi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Optimus Augustus, Ger]/manicus, Da[cic(us), Parthic(us), pontif(ex) max(imus), trib(unicia) potestat(e)] / XX, [imp(erator) XIII, pr[oco(n)s(ul), co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae)], / equitib[us et peditibus qui militaverunt in alis duabus et cohortibus decem et septem [---].*

//

*Imp(erator) Caesar d[ivi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Optimus Augustus, Ger]/manicus Da[cic(us), Parthic(us), pontif(ex) max(imus), trib(unicia) potestat(e)] / XX, [imp(erator) XIII, pr[oco(n)s(ul), co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae)], / equitibus [et peditibus qui militaverunt in alis duabus et] / cohort[ibus decem et septem quae appellantur I Flavia] / Gemin[a et I Scubulorum et I Germanorum c(ivium) R(omanorum) et I Flavia] / Dam[ascenorum ](milliaria) et I Ligurum et Hispanorum] / c(ivium) R(omanorum) e[t I civium Romanorum---].*

*Datation* : 8 septembre 116 ap. J.-C.

## Remarques

Ce diplôme militaire date du 8 septembre 116. Si la restitution du texte est bonne, ce document trouvé à Mainz présente une titulature impériale comme le diplôme de Wiesbaden<sup>1848</sup> avec le titre *Proconsul*. Les deux constitutions sont délivrées le même jour.

### Nyon (*Noviodunum, Colonia Iulia Equestris*)

#### 304-Dédicace à l'Empereur Trajan.

R. Frei-Stolba, F. Rossi, M. Tarpin, 1998, p. 186-188 (*AE*, 1998, 974).

*Lieu de découverte* : Nyon (*Noviodunum, Colonia Iulia Equestris*).

*Condition de découverte* : Trouvées en 1996, dans l'amphithéâtre, découvert lors des travaux édilitaires.

#### *Support* :

- *Nature* : Deux plaques.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : 1m x 1,23 m x 0,12 m ; 1,01m x 0,86 m x 0,90 m.

*État du monument* : Deux plaques jointives dont la seconde est incomplète à droite d'une d'inscription monumentale remployées comme couverture d'un égout traversant l'arène de l'amphithéâtre.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.*: 11,7 à 15,3 cm.

*Lieu de conservation* : Nyon-Musée Romain.

*Bibl.*: P. Hauser, F. Rossi, 1999, p. 141-142, figs. 15, 19 et 20.

*[Imp(eratori) Caesari divi Nervae] / [f(ilio) Nervae Traian]o Aug(usto), Germa[nico], / [Dacico, pontif(ici)] maxim(o), trib(unicia) pot(estate) XV, / [imp(eratori) VI, co(n)s(uli) V], designat(o) VI, p(atri) p(atriciae), / [Equestr(es?)] publice.*

#### *Apparat critique*

R. Frei-Stolba, F. Rossi, M. Tarpin, 1998, p. 186 :

L.1 : l'abréviation de *Germanicus* en *German.*, a été adoptée uniquement par souci de symétrie. D'autres solutions existent vraisemblablement qui ne devraient pas modifier fondamentalement l'inscription.

---

<sup>1848</sup> *CIL*, XIII, 7573 (*ILS*, 301).

L.2 : la lecture *trib(unicia) pot(estate) XV* est certaine, il n'y a pas de haste après XV, uniquement un espace vide.

L.4 : nous avons choisi *Equestres* plutôt que *Colonia Equestris* en regard des parallèles existants. L'abréviation *Equestr.* a été préférée au mot entier par équilibre avec *publice* et parce que cette abréviation se rencontre couramment à la place d'*Equestris*.

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 15<sup>ème</sup> fois, acclamé *Imperator* pour 6<sup>ème</sup> fois, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois, consul désigné pour la 6<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, les habitants de la colonie Equestris (ont fait poser ce monument) sur décision publique».

**Datation :** Oct.-9 déc. 111 ap. J.-C., la désignation de Trajan pour son sixième consulat a eu lieu à la fin de l'année 111 (octobre- novembre) pour entrer en charge le 1<sup>er</sup> janvier 112.

### **Remarques**

Deux plaques jointives d'une inscription monumentale dédiée à l'empereur Trajan dans les derniers mois de l'année 111 avant le 1<sup>er</sup> janvier 112, date à laquelle il devint consul ordinaire pour la 6<sup>ème</sup> fois. Le lieu de découverte de l'inscription réemployée comme couverture d'un égout traversant l'arène de l'amphithéâtre ne permet pas de localiser son emplacement d'origine. Les éditeurs du texte ont proposé sous toutes réserves que la dédicace appartenait à la parure de l'amphithéâtre. Le terme *Equestres*, au pluriel, traduit le *consensus* des habitants de la colonie qui voulaient rendre hommage à l'empereur. La titulature impériale est citée sans omissions ni interventions.

## **Strasbourg (Argentorate)**

### **305-Dédicace monumentale à l'Empereur Trajan.**

R. Forrer, 1917, p. 839 - 846 ; R. Forrer, 1927, p. 368-369, fig. 271 ; *ILTG*, 419 = *CAG-67-2*, p. 375.

**Lieu de découverte :** Strasbourg (*Argentorate*).

**Condition de découverte :** Découvert lors des travaux de fondations rue de la Mésange (Hôtel de Paris), en 1856.

### **Support :**

- *Nature :* Socle de statue.

- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : -

**État du monument** : Fragment d'une dédicace impériale.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Musée Archéologique de Strasbourg (M.A.S. n° inv. 18147 à 18150).

**Bibl.** : -

*[Imp(eratori) Cae]s(ari) N[ervae / Tra]ian[o / Au]g[usto, Germanico, / D]aci[co,---].*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, [---] ».

**Datation** : 102-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Un fragment d'une dédicace monumentale gravée entre 102 et 117 ap. J.-C. Le surnom *Dacicus* constitue un *terminus ante quem*. L'inscription gravée sur le socle d'une statue en bronze de l'Empereur Trajan dont ne subsiste qu'un fragment conservé dans le musée archéologique de Strasbourg. Le texte est trop mutilé, ne restent que les trois premières lignes en grande partie restituées.

## **Wiesbaden (*Aquae Mattiacorum*)**

### **306-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, XIII, 7285; H. G. Frenz, 1989, p. 155-158, pl. 29 (*AE*, 1989, 569).

**Lieu de découverte** : Wiesbaden, Mainz-Kastel (*Aquae Mattiacorum*).

**Condition de découverte** : Trouvée en 1896.

### **Support** :

- *Nature* : Mince plaque.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : 0,84 m x 0,34 x 0,9 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -



**Bibl. :** -

*Imp(eratori) Caesa[ri divi Nervae f(ilio)] / Nervae Tr[aiano Aug(usto), Germ(anico)], / pont(ifici) ma[x(imo), trib(unicia) pot(estate) III, co(n)s(uli) II], / p(atri) p(atriciae), c[o(n)s(uli) des(ignato) III], / Leg(io) X[IIII G(emina) M(artia) V(ictrix)].*

**Apparat critique :** H. G. Frenz<sup>1849</sup> propose une nouvelle lecture de la 1.5 : *leg(io) X[IIII G(emina) M(artia) V(ictrix)].*

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 3<sup>ème</sup> fois, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, consul désigné pour la 3<sup>ème</sup> fois, la XIII<sup>e</sup> légion Gemina Martia Victrix».

**Datation :** Fin 98 ou 99 ap. J.-C. ; Trajan consul désigné pour la 3<sup>ème</sup> fois en octobre 98 pour entrer en charge le 1<sup>er</sup> janvier 100.

### **Remarques**

L'empereur est encore en Germanie lors de la dédicace de ce monument qui est postérieure à la désignation de Trajan pour un troisième consulat. Donc, elle est érigée en décembre 98, après le changement du comput tribunicien ou pendant l'année 99.

Le nom de la légion à l'ablatif et n'est pas au nominatif. En effet, cette légion a surveillé semble-t-il l'érection du monument. Le texte est muet quant au nom du/des dédicant et le commanditaire juge qui est inutile que la mention figure sur la pierre puisqu'il est connu par les contemporains de ce monument, dans ce cas il paraît être la *civitas Mattiacorum*.

### **307-Diplôme militaire.**

*CIL*, III, p. 870 (p. 1976) = *CIL*, XIII, 7573 (*ILS*, 301) = *CIL*, XVI, 62.

**Lieu de découverte :** Wiesbaden (*Aquae Mattiacorum / Civitas Mattiacorum*).

**Condition de découverte :** Trouvées avant 1855.

### **Support :**

- *Nature :* Tablettes.
- *Matériau :* Bronze.

---

<sup>1849</sup> H. G. Frenz, 1989, p. 155-158.

- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Musée Wiesbaden.

*Bibl.* : H. Schoppa, 1963, p.7.

*Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Optim(us) / Aug(ustus), Germ(anicus), Dacic(us), Parthic(us), pontif(ex) max(imus), trib(unicia) po/testat(e) XX, imp(erator) XIII, proco(n)s(ul), co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae), / equitibus et peditibus qui militaverunt / in alis duabus et cohortibus decem et septem / quae ap(p)ellantur I Flav(ia) Gemina et I Scubul(orum) / et I Germanor(um) c(ivium) R(omanorum) et I Flav(ia) Damasce[nor(um)] / (milliaria) / et I Ligur(um) et Hispanor(um) c(ivium) R(omanorum) et I civiu[m Romanor(um) et I As]tu[r(um) et I Aquita]nor(um) veterana et [I Biturigum] / [et I Thracum c(ivium) R(omanorum) et II A]jug(usta) Cyr[enaica et II Hispanor(um) P(ia) F(idelis) et II Raetor(um) c(ivium) R(omanorum) et III Aquitanorum et III Delmatar(um) P(ia) F(idelis) et III Aquitanor(um) et III Vindelicorum et V Delmatar(um) et VII Raetor(um) quae sunt in Germania superiore sub [---]*

//

*Imp(erator) Caesar divi Nerv[ae f(ilius) Nerva Traianus], / Optimus, Augustus, Ge[rm(anicus), Dacic(us), Par]thicus, pontifex m[ax(imus), trib(unicia) potestat(e)] / XX, imp(erator) XIII, pr[oco(n)s(ul), co(n)s(ul) VI, p(ater) p(atriciae)], / equitibus et peditib[us qui militaverunt in alis] / duabus et cohortibus [decem et septem quae appel]lantur I Flav(ia) Gemi[na et I Scubul(orum) et I Germa]nor(um) c(ivium) R(omanorum) et I Flav(ia) Da[mascenor(um)] / (milliaria) et I Ligur(um) et] / Hispanor(um) c(ivium) R(omanorum) et I civiu[m Romanor(um) et I Astur(um)] / et I Aquitanor(um) vetera[na et I Biturigum et I] / Thracum c(ivium) R(omanorum) et II Aug(usta) [Cyrenaica et II Hispa]nor(um) P(ia) F(idelis) et II Raetor(um) c(ivium) R(omanorum) [et III Aquitanorum et III] / Delmatar(um) P(ia) F(idelis) et III Aquit[anor(um) et III Vindelicorum] / et V Delmatar(um) et VII Ra[etor(um) quae sunt in Germa]nia superiore sub Kan[o --- quinis et] / vicenis stipendi(i)s emer[it]is dimissis honesta] / missione quorum nomi[na subscripta sunt ip]sis liberis posterisq(ue) e[orum civitatem de]dit et conubium cum ux[oribus quas tunc] / habuissent cum e[st] civitas iis data aut si] / qui caelibes essent cu[m iis quas pos]tea du[x]issent dumtaxat*

*sin[guli singulas] / a(n)te d(iem) VI Idus Sep[t(embres)] / Cn(aeo) Minicio Fau[stino ---  
co(n)s(ulibus)] / coh(ortis) II Raetoru[m c(ivium) R(omanorum) cui prae(e)st)] / C(aius)  
Licinius C[---] / Cn(aeo) Cornelio [---] / et Pra[---] / descriptum e[st] recognitum ex tabula  
aenea quae fi] / xa es[st] Romae in muro post templum divi Aug(usti) ad Minervam].*

**Datation** : 8 septembre 116 ap. J.-C.

### **Remarques**

Le diplôme militaire de Wisbaden est d'un intérêt particulier, ce document assigne à l'empereur le titre *Proconsul* d'une manière officielle puisqu'il émane de la chancellerie impériale. Ainsi le titre *Proconsul* employé par les empereurs lorsqu'ils sont en dehors de Rome. Trajan est en Orient. Il figure en conjoint avec la XX<sup>e</sup> puissance tribunicienne et avec la 13<sup>ème</sup> salutation impériale qui est attribué à l'empereur après la prise Ctesiphon. Bien que ni R. Cagnat<sup>1850</sup>, ni D. Kienast<sup>1851</sup> ne donnent de date précise pour l'attribution de ce titre à l'empereur Trajan, il est en rapport semble-t-il avec les victoires de l'Empereur contre les Parthes<sup>1852</sup>.

Ce diplôme constitué de deux tablettes en bronze présente les mêmes noms et titres ainsi que les mêmes abréviations sur les deux faces.

---

<sup>1850</sup> R. Cagnat, 1914, p. 188-189.

<sup>1851</sup> D. Kienast, 1996, p. 122-123.

<sup>1852</sup> Th. Frankfort, 1962, p. 141.

## BORNES MILLIAIRES

### La voie *Vesontio-Epamanduodurum*

#### Besançon (*Vesontio*)

##### 308-Vesontio M.P. XXX[XVII].

*CIL*, XIII, 9079 (*add.*, XIII, 4, p. 147) = (*AE*, 1901, 199) = *CIL*, XVII-II, 485 = *CAG*-25/90, p. 358, fig. 390, p. 357.

**Lieu de découverte** : Mathay.

**Condition de découverte** : Trouvée en décembre 1894, à Mathay (Doubs) au nord du village, à gauche de l'ancienne route de Montbéliard à Saint-Hippolytes.

##### **Support** :

- *Nature* : Colonne ronde.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H. : 1,07 m ; D. : 0,55 m.

**État du monument** : Fragment de colonne.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 7 à 12 cm.

**Lieu de conservation** : Musée de Besançon.

**Bibl.** : -

*[Imp(eratori)] Nerv[ae / T]raiano / [C]aes(ari) Aug(usto), Ge[rm(anico), / d]ivi Nerva[e f(ilio), / p(ontifici)] m(aximo), tr(ibunicia) p(otestate,) p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli) I[I], / Vesont(ione) m(ilia) p(assuum) XXX[XVII].*

**Traduction** : « À l'empereur Nerva Trajan, César, Auguste, vainqueur des Germains, fils du divin Nerva, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne, père de la patrie, deux fois consul. De Besançon, 47( ?) milles pas».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C.

##### **Remarques**

Une colonne milliaire placée à 47 milles pas de Besançon, près de la voie reliant Vougeaucourt à Mandeuve. Cette borne fut placée au début de second siècle soit en 98 ou 99 puisque Trajan est *Cos. II* et il n'a revêtu le 3<sup>ème</sup> consulat que le 1<sup>er</sup> janvier 100. Cette voie est

aménagée quand l'empereur est encore en Germanie. Quant à l'ordre des noms et titres impériaux, notons d'abord la filiation a été placée à la fin de la dénomination de l'empereur, le gentilice *Caesar* est inséré entre *Traianus* et *Augustus* et le titre *pater patriae* précède le consulat.

**309-Vesontio M.P. XXXXIIX.**

*CIL*, XIII, 9081 = *CIL*, XVII-II, 487 = *CAG*-25/90, 580 (3\*).

*Lieu de découverte* : Valentigney.

*Condition de découverte* : Découvert en 1718 au-dessus de l'écluse des moulins de Valentigney souvent localisé sur Mandeure<sup>1853</sup>.

*Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Déposée à la Bibliothèque de Strasbourg, elle a disparue dans l'incendie de 1870.

*Bibl*<sup>1854</sup> : S. Leroy, 1903, p. 132-133 ; Bl. Mériot, 1912, p. 20 n°4 ; Bl. Mériot, 1953-1954, p. 4-5 ; H. Walter et J.-R. Quenet, 1984, p. 31 ; Y. Jeannin, 1986, p. 40, n°1 ; M. Paquier, 1989, p. 32-33.

*Imp(eratori) Nervae / Traiano / Caes(ari) Aug(usto), Ger(manico), / divi Nervae f(ilio), / p(ontifici) m(aximo), tr(ibunicia) p(otestate), p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli) II, / Vesont(ione) m(ilia) p(assuum) XXXXIIX.*

*Traduction* : « À l'Empereur Nerva Trajan, César Auguste, vainqueur des Germains, fils du divin Nerva, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne, père de la patrie, deux fois consul. De Besançon, 48 milles pas».

*Datation* : 98/99 ap. J.-C.

*Remarques*

---

<sup>1853</sup> *CAG*-25/90, p. 426.

<sup>1854</sup> Vous pouvez voir la bibliographie complète sur ce texte dans *CAG*-25/90, p. 426.

Borne milliaire de la voie Besançon-Mandeure, placée à 48 milles pas de Besançon. L'intitulé impérial au datif la situe en 98 ou 99 ap. J.-C., ce milliaire présente le même texte que celui trouvé au nord du village de Mathay<sup>1855</sup>, à un seul mille d'intervalle, soit le même ordre des noms et des titres de l'empereur Trajan.

**Voie *Ad Fines-Mogontiacum*.**

### **Baden (*Aquae Helveticae*)**

**310-M.P. LXXXV**

*CIL*, XIII, 9075 = *IR*-1, 46 = *RISch*-3, 322 = *CIL*, XVII-II, 595; R. Frei-Stolba, 2008, p. 3-16 (*AE*, 2008, 950).

**Lieu de découverte :** Unterwil.

**Condition de découverte :** Trouvée en 1534 à Unterwil, auprès de Baden.

**Support :**

- *Nature* : Colonne à base carrée.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H.: 2,20 m (base : 0,50 m) ; D. : 0,43 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.**: 5-6 cm.

**Lieu de conservation** : Zürich, Schweizerisches Landesmuseum (Musée National Suisse).

**Bibl.** : -

*Imp(eratori) Caesari / divi Nervae filio) / Nervae Traia/no Aug(usto), Germ(anico), / pont(ifici) max(imo), trib(unicia) / pot(estate), co(n)s(uli) II, p(atri) p(atriciae), des(ignato) / III, (Aventico) m(ilia) p(assuum) LXXXV.*

**Traduction** : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 2<sup>ème</sup> fois, père de la patrie, consul désigné pour la 3<sup>ème</sup> fois. 85 milles pas (d'Avenches)».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C.

**Remarques**

---

<sup>1855</sup> *CIL*, XIII, 9079-9080.

Pendant son séjour à Vindonissa en 98 ap. J.-C., Trajan fit améliorer le réseau routier comme indique ce milliaire. La séquence impériale au datif, citée sans omission ni interversion, situe cette borne dans les derniers mois de l'an 99 avant le 1<sup>er</sup> janvier 100, quand l'empereur devint consul ordinaire pour la 3<sup>ème</sup> fois.

**Voie des Champs Décumates : *Mogontiacum-Vindonissa***

### **Mainz (*Mogontiacum*)**

**311-A Mogontiacum M.P. CXX.**

*CIL*, XIII, 9120 = *Wagner-1*, p. 4 = *CIL*, XVII-II, 649.

**Lieu de découverte :** Bühl.

**Condition de découverte :** Trouvée dans le territoire de Bühl, son emplacement d'origine est inconnu, mais elle est connue comme le soit-disant " Immenstein" puis transportée à l'église de Bühl.

**Support :**

- *Nature :* Colonne.
- *Matériau :* Pierre ?
- *Dimensions :* H. : 1,02 m ; D. : 0,42-0,48 m.

**État du monument :** Fragment de colonne brisé en haut et en bas.

**Ch. ép. :** -

**Hdl.:** 9 cm.

**Lieu de conservation :** Depuis 1894 au musée de Karlsruhe, Baden Landesmuseum.

**Bibl.:** P. Goessler, 1940, p. 41 ; M. Th. Raepsaet-Charlier, 1999, p. 307.

*[Imp(erator) Caes(ar) divi] / [Nervae f(ilius) Ner(va) Traianus Aug(ustus)], / Germ(anicus), [pont(ifex)] m(aximus), / trib(unicia) pot(estate) IIII, / co(n)s(ul) III, p(ater) p(atriciae), / a Mog(ontiac) m(ilia) p(assuum) / CXX.*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois, père de la patrie. 120 milles pas de Mogontiacum».

**Datation :** 100 ap. J.-C., Trajan a revêtu le 3<sup>ème</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 100, en même temps il est dans sa 4<sup>ème</sup> année de règne (10 déc. 99-9 déc. 100).

## **Remarques**

Ce milliaire placé à 120 milles pas de Mainz présente une titulature impériale au nominatif, présentée sans omission ni interversion.

## **Voie Mogontiacum-Lugdunum Batavorum**

### **Mainz (Mogontiacum)**

#### **312-A Mogontiacum M.P. LIX.**

*CIL*, XIII, 9147 = *CIL*, XVII-II, 574 = *RSKoblenz*, 23,4.

**Lieu de découverte** : Coblenze.

**Condition de découverte** : En 1898 à Koblenz (Rheinland-Pfalz).

#### **Support** :

- *Nature* : Colonne à base carrée.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : H. : 2,21 m (base : 0,59 m) ; D. : 0,47 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 5,5-6,5 cm.

**Lieu de conservation** : Le musée de Coblenze.

**Bibl.**: R. Paribeni, 1926, p. 104 ; P. Goessler, 1940, p. 24; R. Hanslik, 1965, col. 1038, *Ulpianus*.

*[Imp(erator) Caesar] / divi [Nervae f(ilius)] / Nerva Tra[i]anus / Aug(ustus), Germ(anicus), pont(ifex) / max(imus), tribunic(ia) / potest(ate), p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) II, / a Mog(ontiacum) m(ilia) p(assuum) / LIX.*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 2<sup>ème</sup> fois. 109 milles pas de Mogontiacum ».

**Datation** : 98/99 ap. J.-C., Trajan est consul II dès le 1<sup>er</sup> janvier 98.

## **Remarques**

Ce milliaire à 109 milles pas de Mainz appartient à ce réseau routier aménagé au début du second siècle. Il est l'œuvre de l'administration impériale comme indique l'intitulé impérial



qui est au nominatif. Le titre *pater patriae* précède le consulat et le nombre des puissances tribuniennes est omis.

## **GERMANIE INFÉRIEURE**

## Cologne (*Colonia Claudia Ara Agrippinensium*)

### 313-La construction d'un *armamentarium*.

B. et H. Galsterer, 1983, 168-170, n° 1 ; W. Eck, 1984, 105-110, n° 2, fig. 5 (*AE*, 1984, 667) ; W. Eck, 1990, p. 127-130 (*AE*, 1991, 1251) ; G. Camodeca, 2007, p. 291-311 (*AE*, 2007, 105) = *IKoeln*, 252.

*Lieu de découverte* : Cologne (*Colonia Claudia Ara Agrippinensium*).

*Condition de découverte* : Trouvée en 1980.

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque moulurée.
- *Matériau* : Calcaire.
- *Dimensions* : (0,53) x (0,54) x 0,16 m.

*État du monument* : Fragment droit d'une plaque moulurée.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 5,5 cm.

*Lieu de conservation* : Baugrube Wallraf-Richartz-Museum.

*Bibl.* : -

*[Imp(erator) Caesar divi] Nerva[e] / [f(ilius) Nerva T]raian(us) / [Aug(ustus), Germanicus], co(n)s(ul) III, / [---]e leg(ato) Aug(usti) pr(o) p(raetore) / [per coh(ortem) I en Fl(aviam) Hisp]an(orum) P(iam) F(idelem) eq(uitibus) / [et ped(itibus) singul(aribus)] armam(entarium) / [fecit].*

*Traduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divins Nerva, vainqueur des Germains, consul pour la 3<sup>ème</sup> fois, [---]e, étant légat impérial propréteur, a construit l'armurie par la 1<sup>ère</sup> cohorte Falvienne des Espagnols, Pieuse, Fidèle, pour les equites et les pedites singulares».

*Datation* : 100 ap. J.-C. ; Trajan a revêtu le troisième consulat le 1<sup>er</sup> janvier 100.

#### *Remarques*

Cette inscription commémore la construction d'un *armamentarium* par une cohorte auxiliaire, la 1<sup>re</sup> *Flavia Hispania Pia fedelis*, pour les equites (et pedites ?) singulares du gouverneur. Le légat impérial propréteur doit être identifié avec le juriste L. Neratius Priscus<sup>1856</sup> qui est encore en Germanie en 100 ap. J.-C. L'intitulé impérial au nominatif

<sup>1856</sup> A propos de L. Neratius Priscus, consul suffect en 97, voir *PIR*<sup>2</sup>, N, 60 ; G. Camodeca, 2007, p. 291-311 (*AE*, 1976, 195).

montre que la construction de cette armurie est l'œuvre de l'administration impériale. L'omission de *pontifex maximus* est dû semble-t-il à la restitution du texte, il devrait figurer après les *cognomina ex virtute* de l'empereur, en tête des titres impériaux.

### **Cuijk (*Ceuclum*)**

#### **314-Inscription monumentale.**

B. Goudswaard, R. A. C. Kroes, H. S. M. Van Der Breek, 2000, p. 474-476 (*AE*, 2000, 1020).

*Lieu de découverte* : Cuijk (*Ceuclum*).

*Condition de découverte* : Trouvé en 1989, lors des fouilles du pont d'époque tradive sur la Meuse.

#### **Support :**

- *Nature* : Bloc.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : (0,39) x (0,28) m.

*État du monument* : Petit fragment de bloc qui se rattache à deux autres fragments d'une dédicace, découverts en 1937.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.*: 13-9 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: -

[*Imp(erator) Ca]esar / [divi Neru]ae f(ilius) Ner(va) / [T]raia[nus Aug(ustus), Ge]r(manicus), / civ[itas(?)] / [---].*

*Traduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, la cité ? [---] ».

*Datation* : 98-102 ap. J.-C. ; Trajan n'est pas encore *Dacicus*.

#### **Remarques**

Cette inscription commémore un des travaux édilitaires que Trajan a réalisé pendant qu'il gouvernait la Germanie Inférieure en 98. La dernière ligne conservée renvoie à des *cives* ou plutôt à une *civitas* qui à cet endroit doit être celle des Bataves.

## Elst

### 315-Diplôme militaire.

*RMD*, 3, 5 = *RMD*, 4, 216 ; J. K. Haalebos, W. J. H. Willems, 1999, p. 254-295, fig. 10 (*AE*, 1999, 1099) ; J. K. Haalebos, 2000, p. 31-72 (*AE*, 2000, 1017) = *UlpiaNov*, p. 114, fig. 38 = *Buerokratie*, p. 74.

**Lieu de découverte** : Elst.

**Condition de découverte** : Trouvée à proximité du village, en 1988.

**Support** :

- *Nature* : Table.
- *Matériau* : Bronze d'une patine brun-jaune.
- *Dimensions* : 12,8 cm x 9,8 cm x 0,1 cm.

**État du monument** : « Fragment de diplôme militaire brisé de tous côtés, mais conservant quelques traces du bord extérieur du document, en bas sous le M de la dernière ligne et à droite après les noms de l'unité et de son préfet Rufus (*extrinsecus*)».

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Nijmegen, Musée Het Valkhof.

**Bibl.** : -

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Aug(ustus), Germ(anicus), pont(ifex) maxim(us), trib(unicia) potest(ate), co(n)s(ul) II, equitibus et peditibus qui militant in alis VI(?) et cohortibus XXV(?) quae appellantur Sulpic(ia) et Indian(a) et I Noricor(um) [et I Batavor(um) et --- et Af]ror(um) et I Hispanor(um) et I Pannonior(um) et --- et I Thrac(um) et I Flavia Hispanor(um) et I Pannonior(um) et Delmatar(um) c(ivium) R(omanorum) et I Vindelicor(um) c(ivium) R(omanorum) mil(liaria) et I Raetor(um) c(ivium) R(omanorum) et I classica et I Lucensium et I] La[tob]icor(um) et Varcian[or(um) et I et II c(ivium) R(omanorum) et II et II Hispano]r(um) et II Astur(um) II Varcian(or)um et II [Brittonum mil(liaria) et II Thr]ac(um) et III Lusitanor(um) et III Breucor(um) [e]t I[III Thrac(um) et VI ] Breucor(um) et VI Raetor(um) et VI Brittonum [et sunt in Germani]a inferiore sub Imp(eratore) Traiano Aug(usto) [qui quina et v]icena plurave stipendia meruerun[t item dimissis ho]nesta missione emeritis stipendiis e[t classicis qui milit]ant sub eodem praef(ecto) L(ucio) Calpurnio Sab[ino senis et vic]enis stipendiis emeritis quorum no[mina subscrip]ta sunt ipsis liberis posterisque e[orum civitatem d]edit et conubium cum uxoribu[s quas tunc habuiss]ent cum est civitas iis data aut s[i qui caelibes essent cu]m iis*

quas postea duxissent du[m]taxat singuli sing]ulus a(nte) d(iem) X K(alendas) Mart(ias) Imp(eratore) C[ae]s(are) Traiano Aug(usto) G]er(manico) II Sex(to) Iulio Frontino II co[(n)s(ulibus) alae I Ba]tavorum cui prae(e)st [---] T(iti) f(ilius) Vol(tinia) Rufus [dimis]so honesta missione / ex gregale [---] Gaveri f(ilius) Batav(o) [et --- Pere]grini filiae uxori eius Bat(avae) [et --- a]e fil(ius) eiu[s et ---]ae fil(ius) [eius [Descriptum et] recognitum ex t[abula aenea quae fixa est Ro]mae in mur[o post templum divi Aug(usti) ad Minerva]m

//

[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Aug(ustus), Germ(anicus), pont(ife)x maxim(us), trib(unicia) potest(ate), co(n)s(ul) II, equitibus et peditibus exercitus Pii Fidelis qui militant in alis VI(?) et cohortibus XXV(?) quae appellantur Sulpic(ia) et In]dian(a) et I Noricor(um) / [et I Batavor(um) et --- et Af]ror(um) et I Hispanor(um) et I Pannonior(um) / [et --- et I Thrac(um) et I Fl]avia Hispanor(um) et I Pannonior(um) et Delmatar(um) / [c(ivium) R(omanorum) et I Vindel]icor(um) c(ivium) R(omanorum) mil(liaria) et I Raetor(um) c(ivium) R(omanorum) et I classica et I Lu/[censium et I Lat]obicor(um) et Varcianor(um) et I et II c(ivium) R(omanorum) et II et II Hispa/[nor(um) et II Ast]ur(um) et II Varcianor(um) et II Brittonum mi/[l(liaria) et II Thrac(um) et III L]usitanor(um) et III Breucor(um) et IIII Thrac(um) / [et VI Breucor(um) et VI Rae]tor(um) et VI Brittonum et sunt in Germ(ania) / [inferiore su]b Imp(eratore) Tra(i)ano Aug(usto) qui quin[a et vicena plurave stipe]ndia mer[uerunt i]tem dimiss[is honesta missione emeritis stipendiis et] classicis q[ui militant sub eodem praef(ecto) L(ucio) Calpurnio Sabi]no senis et ---].

**Datation** : 20 février 98 ap. J.-C.

### **Remarques**

La titulature de l'empereur est restituée d'après deux autres diplômes<sup>1857</sup> délivrés le même jour (20 février 98 ap. J.-C.) aux auxiliaires de Pannonie et peut-être de Bretagne, et datés de la 1<sup>re</sup> puissance tribunicienne de Trajan. A la date de 20 février 98, Trajan est dans sa deuxième puissance tribunicienne (10 déc. 97 au 9 déc. 98) étant donné que la première va du

<sup>1857</sup> CIL, XVI, 42-43 ; RMD, II, 80 et 81

28 octobre 97 au 9 décembre 97<sup>1858</sup> mais il n'est pas encore père de la patrie. Il le fut au mois de septembre/octobre 98<sup>1859</sup>.

L'autre nouveauté est que Trajan figure également à la place réservée d'ordinaire au gouverneur de la province (1.9 *intus* et 1.5 *extrinsecus*), soit, comme envisage l'auteur<sup>1860</sup>, en vertu de son *imperium maius*, ou en l'absence de titulaire, soit qu'il ait été effectivement légat de Germanie inférieure lors de prise de pouvoir.

Le bénéficiaire anonyme était batave et, après avoir été recruté vers 73 ap. J.-C., a dû revenir à sa libération dans sa patrie, d'où son épouse était également originaire.

### **Kalkar (*Burginatum*)**

#### **316-Diplôme militaire.**

*CIL*, III, p.1967 = *CIL*, XIII, 8664 = *CIL*, XVI, 59 = *Buerokratie*, p. 77.

*Lieu de découverte* : Kalkar (*Burginatum*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Ca[esar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus] / Aug(ustus), Ge[rm(anicus), Dacicus, pontif(ex) maximus, tribunic(ia)] / potes[tat(e)..., imp(erator)..., co(n)s(ul)..., p(ater) p(atriciae)], / equit[ibus et peditibus exercitus Pii Fidelis qui mil]/itave[runt in alis --- et cohortibus] decem [quae appellantur ---] / et Af[rorum veterana et --- et sunt in Germania inferiore sub*

---

<sup>1858</sup> La date du changement du comput de la puissance tribunicienne est sujette à discussion. Pour D. Kienast, 1996, p. 123, par exemple, ce changement à lieu en décembre 97 et à partir du 10 décembre de cette année, l'empereur passe de *trib. pot. I* à *trib. pot. II*. La dernière, à savoir *trib. pot. XXI* va du 10 déc. 116 au 7 ? août 117.

<sup>1859</sup> D. Kienast, 1996, p. 122.

<sup>1860</sup> J. K. Haalebos, 2000, p. 31-72 (*AE*, 2000, 1017).

//

*Imp(erator) Caesar div[i Nervae f(ilius) Nerva Trai]/anus Aug(ustus), Ger[m(anicus), Dacicus, pontif(ex) maximus], / tribunic(ia) pot[es[tat(e)..., imp(erator) ..., co(n)s(ul)..., p(ater) p(atriciae)] / equitibus et p[editibus exercitus Pii Fidelis] / qui militave[runt in alis --- et] / [coh]o[rtibus] decem [quae appellantur ---] / et Af[rorum veterana et --- et sunt in Germania inferiore sub---].*

**Datation :** 102-115 ap. J.-C.

### **Remarques**

Fragment d'un diplôme militaire délivré entre 102 (le surnom *Dacicus*) et 115, Trajan n'est pas encore *Parthicus*.

### **Remagen (Rigomagus)**

#### **317-Dédicace à l'empereur Trajan.**

R. Wiegels, 1995, p. 531-534 (*AE*, 1995, 1108) = *Wiegels*, p. 299 = *RSKoblenz*, 39.

**Lieu de découverte :** Remagen (*Rigomagus*).

**Condition de découverte :** Trouvée en 1992, dans le lit du Rhin.

#### **Support :**

- *Nature :* Plaque.
- *Matériau :* Calcaire.
- *Dimensions :* 49 x (35) cm x 13 cm.

**État du monument :** Plaque en calcaire très incomplète, à gauche et surtout à droite, mais ayant conservée ses bords supérieur et inférieur.

**Ch. ép. :** -

**Hdl.:** 8,5 (1.1) à 6,5 cm (1.3) ; 3 cm pour le O ajouté entre les 1.2 et 3.

**Lieu de conservation :** Bonn.

**Bibl.:** -

*[Im]p(eratori) Cae[s(ari) divi] / [Ne]rvae [f(ilio) Nervae] / [Tra]iano O[ptimo Aug(usto) Germ(anico), ---].*

**Apparat critique :** L'épithète *Optimus*, décernée à l'empereur dans l'été 114 a été ajoutée entre les 1.2 et 3.



**Tarduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan, Très Bon, Auguste, vainqueur des Germains, [---] ».

**Datation :** 98-114 ? Probablement avant 102, la mise en page ne laissant guère de place pour le surnom *Dacicus*.

### **Remarques**

Le réexamen d'une autre plaque très semblable de Remagen<sup>1861</sup> également dédiée à Trajan et sur laquelle l'épithète *Optimus* a été ajoutée de la même façon montre qu'il pourrait s'agir de dédicaces, soit du camp auxiliaire de Remagen, dans le voisinage duquel ont été découverts les fragments de la première plaque, soit d'ouvrages annexes ou de bâtiments du camp.

### **318-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, XIII, 11981 = *Lehner*, 6 = *Finke*, 255 = *Wiegels*, p.300 ; S. Friedrich, 2010 (*AE*, 2010, 998).

**Lieu de découverte :** Remagen (*Rigomagus*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature :* Plaque
- *Matériau :* Calcaire.
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*Imp(eratori) Ca[esari divi] / Ner[v]ae f(ilio) [Nervae] / Traia[n]o, Optimo, Au[g(usto) Germ(anico), ---].*

**Tarduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan, Très Bon, Auguste, vainqueur des Germains, [---] ».

**Datation :** 98-114 ap. J.-C.

---

<sup>1861</sup> *CIL*, XIII, 11981.

### **Remarques**

Cette dédicace appartient semble-t-il, comme la précédente, au même monument. Elles sont dédiées à l'empereur Trajan avant 102 puisque il n'est pas encore *Dacicus*. L'addition du surnom *Optimus* sur les deux plaques est interprétée comme une intervention postérieure. Toutefois l'apparition de ce surnom sur les monuments officiels remonte à 107 ap. J.-C.<sup>1862</sup>

### **Roomburg (*Matilo*)**

#### **319-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*CIL*, XIII, 8823.

*Lieu de découverte* : Roomburg (*Matilo*), Leiden.

*Condition de découverte* : Trouvé en 1502.

#### **Support :**

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Musée de Leiden ?

*Bibl.* : -

*[Imp(eratori) Ca]es(ari) Nerva(e) Traia/[no Au]g(usto), Ger(manico), Dacico, p(ontifici) / [m(aximo), t]rib(unicia) p(otestate), p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli) V, / [Coh(ors) III ?] Lucensiu[m] P(ia) F(idelis).*

*Tarduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 5<sup>ème</sup> fois. La troisième ? cohorte des Lucenses, Pieuse, Fidèle (a fait faire ce monument)».

*Datation* : 103-111 ap. J.-C. ; Trajan étant consul V dès le 1<sup>er</sup> janvier 103 et n'a revêtu le 6<sup>ème</sup> consulat qu'en 112.

---

<sup>1862</sup> Cat. n° 73.

## **Remarques**

Cette dédicace à l'empereur Trajan de l'an 103 ou un peu plus tard avant 112, provient de Roomburg, un camp romain utilisé par l'empereur durant son hivernage pendant la deuxième guerre dacique. On note l'omission de l'itération des puissances tribuniciennes et l'omission des acclamations impériales. Le surnom *pater patriae* précède le consulat. Le texte est muet quant à la nature du monument qui est construit par la cohorte des Lucenses. Le commanditaire n'a pas demandé à ce que la mention figure sur la pierre puisqu'elle est connue par les habitants de la cité/camp.

### **Valkenburg (*Cingula-Praetorium Agrippinae*)**

#### **320-Dédicace à l'empereur Trajan.**

J. E. Bogaers, 1990, p. p.52-56 (*AE*, 1989, 559) ; M. Reuter, 1995, p. 26-51 (*AE*, 1995, 45).

**Lieu de découverte :** Valkenburg (*Cingula-Praetorium Agrippinae*).

**Condition de découverte :** Dans la province De Zuid-Holland, au Sud du (Vieux) Rhin, *limes* de la Germanie inférieure.

#### **Support :**

- *Nature :* Plaque.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* 0,225 m x 0,365 m x 0,14 m.

**État du monument :** Fragment d'une plaque.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 5,1 à 5,45 cm.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl. :** -

*[Imp(eratori) Caesari] / [divi Nervae f(ilio)] / [Nervae Traiano] / [Aug(usto)], Ge[r(manico), Dacico], / [Parthi]co, pon[t(ifici) max(imo)], / Coh(ors) IIII Th/rac(um) p(ia) f(idelis)].*

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, grand pontife, la 4<sup>ème</sup> cohorte des Thraces, Pieuse, Fidèle (a fait faire ce monument)».

**Datation :** 116-117 ap. J.-C. ; Trajan est qualifié de *Pathicus* en 20-21 février 116.

### **Remarques**

Cette inscription se trouvait très probablement au-dessus de l'entrée des *principia* du camp romain. Elle est l'œuvre de la 4<sup>ème</sup> cohorte des Thraces, Pieuse, Fidèle. On note l'omission du surnom *Optimus* alors que le texte date de 116 ou de 117. L'empereur est qualifié essentiellement d'une titulature formée de la dénomination impériale, les *cognomina ex virtute* et du grand pontificat. La puissance tribunicienne, les acclamations impériales et le consulat ne figurent pas sur ce texte.

### **Xanten (Castra Vetera)**

#### **321-Dédicace à l'empereur Trajan ?**

*Schillinger*, 218.

*Lieu de découverte* : Xanten (*Castra Vetera*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État de conservation* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[---Ne]rvae / [---] Traian(o) / [---].

*Datation* : 98-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Fragment d'une inscription date semble-t-il du règne de Trajan. La séquence impériale au datif ou à l'ablatif.

## BORNES MILLIAIRES

*Voie Mogontiacum –Lugdunum Batavorum.*

### Xanten (*Castra Vetera*)

#### 322-Milliaire

H. Petrikovits, 1967, p. 115, fig. 1-2 (*AE*, 1967, 345) = *CIL*, XVII-II, 582.

*Lieu de découverte* : Xanten (*Castra Vetera*).

*Condition de découverte* : Trouvée en 1962 sous le plancher de chœur de la cathédrale de Xanten à une profondeur de 1,75 m.

#### *Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Calcaire
- *Dimensions* : D. : 0,43 m ; fragment droit : 0,30 m x 0,64 m x 0,29 m.

*État du monument* : Fragment de colonne.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 9-10 cm.

*Lieu de conservation* : Musée Xanten.

*Bibl.* : -

*[Imp(erator) Caesar / divi Ne]rvae / [f(ilius) Nerva] Traian(us) / [Aug(ustus), Germ(anicus), pont(ifex) / max(imus), tribunic(ia) / potest(ate)--- ? p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul)---]/[--- ?].*

*Traduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul (tant de fois), [---] ».

*Datation* : 98/99 ap. J.-C.

#### *Remarques*

Colonne milliaire placée sur la route stratégique du limes sur la rive gauche du Rhin qui a dû être réparée par Trajan pendant son séjour dans la région L'inscription est mutilée et n'en subsiste que la séquence impériale. Ce fragment de colonne a été réutilisé dans une cathédrale de la ville de Xanten.

## Nijmegen (*Noviomagus*)

### 323-Milliaire

*CIL*, XIII, 9162 = *CIL*, XVII-II, 584.

*Lieu de découverte* : Beek.

*Condition de découverte* : Trouvée en 1629 à Beek, sur la voie royale, au-dessus de la ville fondée par Trajan.

#### *Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : Pierre.
- *Dimensions* : H. : 0,60 m ; D. : 0,42 m.

*État de conservation* : Fragment de colonne.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 8-9 cm.

*Lieu de conservation* : Musée de Leiden.

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Cae(sar) Ne[r]va Traian[us] / Aug(ustus), Ger(manicus), po[nt(ifex)] / max(imus), trib(unicia) [pot(estate) ---], / p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) [---].*

*Tarduction* : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul (tant de fois), [---] ».

*Datation* : 98/99-102 ap. J.-C., Trajan est consul II le 1<sup>er</sup> janvier 98 et il n'est pas encore *Dacicus* (automne 102).

#### *Remarques*

Colonne milliaire placée sur la route stratégique du limes sur la rive gauche du Rhin entre Cologne et Mayence. Il présente le même ordre des noms et titres que celui de Xanten<sup>1863</sup> qui appartient à la même voie. L'intitulé impérial est au nominatif. Le texte mutilé et les dernières lignes ont disparu.

---

<sup>1863</sup> *CIL*, XVII-II, 582.

# **BRETAGNE**

## Caerleon (*Isca Silurum*)

### 324-Dédicace à l'empereur Trajan.

R. G. Collingwood, 1928, p. 210-211, n°I, fig. 71 ; V. E. Nash-Williams, 1929, p. 142-143, fig.4 (*AE*, 1930, 110) = *CSIR-GB-1-5*, 31= *RIB-1*, 330.

**Lieu de découverte :** Caerleon (*Isca Silurum*), Gwent.

**Condition de découverte :** Dalle trouvée en 1928 lors de la fouille d'une rangée de magasins dans le *praetorium latera*, où elle avait été réutilisée, face vers le bas, dans l'une des chambres.

#### **Support :**

- *Nature :* Dalle.
- *Matériau :* Marbre.
- *Dimensions :* 1,20 m x 1,45 m x 0,10 m.

**État du monument :** « L'inscription est gravée sur une "tabula ansata" qui à un bord moulé. Tâches de peinture indiquant que les lettres avaient été colorées en rouge habituel. Le coin supérieur droit manque».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** 9-6, 5 cm.

**Lieu de conservation :** Caerleon Museum. Avec une restauration de la partie manquante.

**Bibl. :** V. E. Nash-Williams et A. H. Nash-Williams, 1935, n° I; G. C. Boon, 1972, p.33, fig. 17; G. C. Boon, 1987, p. 29.

*Imp(eratori) Caes(ari) div[i Nervae f(ilio)] / Nervae Traia[no Aug(usto)], / Ger(manico), pontif(ici) maximo, [trib(unicia)] / potest(ate), p(atri) p(atriciae), / co(n)s(uli) II{I}, / Leg(io) II Aug(usta).*

**Traduction :** « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 3<sup>e</sup> fois ?, la deuxième légion Auguste».

**Datation :** 100 ap. J.-C., Trajan étant consul pour la 3<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 100.

#### **Remarques**

C'est la seule inscription commémorative sur marbre italien de la Bretagne romaine, datant du règne de Trajan. Elle est parvenue semble-t-il d'un bâtiment d'une importance considérable. La dédicace a été faite en 100 ap. J.-C., troisième consulat de Trajan, mais le chiffre consulaire III a été modifié à partir de II. Il est probable que l'inscription avait été



commandée à l'avance en 99 quand Trajan est consul *iterum*, et qu'un retard dans son arrivée, ou dans l'achèvement de l'immeuble, ait impliqué les changements nécessaires. Aucun chiffre n'est placé après *trib. potest.*, à partir de 10 décembre 99, Trajan est à sa 4<sup>ème</sup> puissance tribunicienne. *Pater patriae* précède le consulat. La 2<sup>ème</sup> légion Auguste a surveillé l'érection de ce monument.

## Castell Collen

### 325-Dédicace à l'empereur Trajan.

R.W. Thomas, 1911, p. 416 ; *EE*, IX, 1373 = *RIB*-1, 414 ; J. L. Davies, 2001, p. 275-278 (*AE*, 2001, 1277).

*Lieu de découverte* : Castell Collen.

*Condition de découverte* : Trouvé en 1911, dans le secteur des *principia*.

*Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Grès.
- *Dimensions* : 0,254 m x 0,229 m x 0,0318 m.

*État du monument* : Fragment d'une plaque retaillée de tous côtés. Réinterprétation à l'aide d'un ordinateur du cliché ancien, car le document est introuvable.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Llandrindod Wells Museum, Powys.

*Bibl.* : -

*[Imp(eratori) Caes(ari) divi] / [Ner(vae) filio) Ner(vae) Traiano] / [Aug(usto), Germ(anico), Dac(ico), pont(ifici)] / [max(imo), tr(ibunicia) p(otestate)], p(atri) p(atriciae), c[o(n)s(uli) V], / [Coh(ors) IIII De]lma[ta]rum].*

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, la 4<sup>ème</sup> cohorte des Dalmates (a fait faire ce monument)».

*Datation* : 103-106 ? ap. J.-C.

### **Remarques**

La reconstruction hypothétique de cette inscription perdue faite sur la base de *RIB* 397 de Gelligaer. Si la restitution est bonne, la 4<sup>ème</sup> cohorte des Dalmates s'occupe de la dédicace du monument alors que sur le texte cité<sup>1864</sup> c'est la *legio II Augusta*.

### **Chester (Deva)**

#### **326-Inscription monumentale.**

*EE*, VII, 883b = *EE*, IX, 1044 ; R. P. Wright, 1949, p. 114 (*AE*, 1950, 133) = *RIB*-1, 664.

**Lieu de découverte** : Chester (*Deva*).

**Condition de découverte** : Au Sud de "Kaleyards Postern", à l'extérieur de la porte orientale de la forteresse romaine, en 1884.

#### **Support :**

- *Nature* : Dalle.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : 0,279 × 0,381 × 0,0381m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 17,8 cm (l.1) ; 15,2 cm (l.2).

**Lieu de conservation** : Grosvenor Museum.

**Bibl.** : I. A. Richmond et G. Webster, 1951, p. 19 pl. VI ; R. P. Wright, 1955, n° 15 pl. VII.

*Im[p(erator) Caes(ar) divi Nervae f(ilius)] / Ne[rva Traianus Aug(ustus) Germ(anicus)]  
/D[ac(icus), ---].*

**Traduction** : « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, [---] ».

**Datation** : 102-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Cette inscription enregistre semble-t-il la reconstruction en pierre des défenses de la forteresse romaine sous Trajan comme le prouve l'intitulé imperial qui est au nominatif. Seule la séquence impériale est conservée. Le surnom *Dacicus* constitue un *terminus ante quem*.

---

<sup>1864</sup> Cat. n° 328.

## Chesterholm (*Vindolanda*)

### 327-Fragments de comptes domestiques

A. K. Bowman, J. D. Thomas, 1996, p. 307-323, n° 2 (*AE*, 1996, 958a).

*Lieu de découverte* : Chesterholm (*Vindolanda*).

*Condition de découverte* : Au milieu du foyer de jardin voisin du *praetorium* de la période III, au temps de la préfecture de la IX<sup>e</sup> cohorte des Bataves de Flavius Cerialis.

#### *Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bois.
- *Dimensions* : 9,3 x 4 cm.

*État du monument* : Groupe de cinq tablettes incomplètes.

*Ch. ép.* : -

*H.d.l.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[---] ab [---] / III Idus April[es ---] / decurion[---] / I CERV[---] / XVII K(alendas) Iunia[s ---]  
] / cervesar[io ---] / XV K(alendas) Iunias a[---] / pulli [---] / Traiano V [---] / VI K(alendas)  
Maias [---] / ab Crescent[e ---] // eodem die ab [---] / anseres [---].

*Datation* : 103 ap. J.-C. en se référant au 5<sup>e</sup> consulat de Trajan.

#### *Remarques*

Un fragment de cinq tablettes qui sont à l'origine des comptes domestiques écrits au recto et au verso. Il est daté du 5<sup>ème</sup> consulat de Trajan, soit 103 ap. J.-C. L'état fragmentaire du texte ne nous permet pas d'avoir le nom complet de l'empereur. Seul son nom personnel, *Traianus*, est conservé suivi de la lettre V, qui désigne le 5<sup>ème</sup> consulat. La lacune après cette lettre contient normalement *Cos.* abrégé.

## Gelligaer

### 328-Dédicace de la porte Sud-Est du fort de Gelligaer.

EE, IX, 1031= RIB-1, 397.

*Lieu de découverte* : Gelligaer.

*Condition de découverte* : Trouvéé en 1909 dans le fossé près de la porte sud-est du fort de Gelligaer.

*Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Grès.
- *Dimensions* : 0,20 x 0,21 x 0,03 m.

*État du monument* : Deux fragments d'une plaque.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Musée National, Cardiff.

*Bibl.*: R. P. Wright, 1958, 151.

[*Imp(eratori) Ca]es(ari) divi / Ner(vae) [f(ilio) N]er(vae) Traiano / [Aug(usto), Ge]rm(anico), Dac(ico), pont(ifici) / [max(imo), t]rib(unicia) p(otestate), p(atrici) p(atriciae), co(n)s(uli) V, / [imp(eratori) III]I, / [leg(io) II Aug(usta)].*

*Traduction* : « À l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), père de la patrie, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 4<sup>e</sup> fois, la 2<sup>ème</sup> légion Auguste».

*Datation* : 103-106 ap. J.-C. ; Trajan fut salué *Imperator* pour la 4<sup>ème</sup> fois en 102 et n'a obtenu la 5<sup>ème</sup> salutation qu'en 106, il est consul V le 1<sup>er</sup> janvier 103.

### *Remarques*

Une plaque constituée de deux fragments jointifs provient du fort de Gelligaer. Une dédicace à l'empereur Trajan gravée entre 103 et 106, il est *IMP. IIII* et consul V. Le chiffre de la puissance tribunicienne est omis. Il peut être *trib. pot. VII, VIII* ou *VIII*. Toutefois, l'absence du nombre des puissances tribuniciennes, possible, est étonnante à cette date. *Pater patriae* précède le consulat et les salutations impériales placées (1.5) vers la fin de la titulature impériale.

Si la restitution est bonne, la II<sup>e</sup> légion Auguste s'occupe de la dédicace de ce monument, le nom de la légion étant à l'ablatif. Trois ans auparavant, en 100, la même légion s'occupe d'une dédicace à l'empereur Trajan à Caerleon (*Isca*)<sup>1865</sup> gravée sur une dalle en marbre.

### **329-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*EE IX*, 1032 = *RIB-1*, 398.

*Lieu de découverte* : Gelligaer.

*Condition de découverte* : Plaque trouvée en 1909 près de *RIB*, 397, dans un fossé, près de l'entrée sud-est du fort de Gelligaer.

#### ***Support* :**

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Grès.
- *Dimensions* : 0,178 × 0,178 × 0,0254 m.

*État du monument* : Fragment de plaque.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Musée National, Cardiff.

*Bibl.* : -

[--- G]erm(anico) ---] / [---] trib(unicia) p(otestate), p(atri) [---] / [i]mp(eratori) I[III, ---]

*Datation* : 103-106 ap. J.-C.

#### ***Remarques***

Fragment d'une plaque trouvé dans le même endroit que le *RIB*, 397, à l'entrée sud-est du fort de Gelligaer. Une dédicace à l'Empereur Trajan postérieure à 102, il est, si la restitution est correcte, *IMP. IIII* à l.3.

### **330-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*RIB-1*, 399.

*Lieu de découverte* : Gelligaer.

*Condition de découverte* : Trouvée en 1913 à l'entrée nord-ouest du fort de Gelligaer.

#### ***Support* :**

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Grès.
- *Dimensions* : 0,10 x 0,14 x 0,01 m.

---

<sup>1865</sup> Cat. n° 324.

**État du monument** : Fragment de plaque.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Musée National, Cardiff.

**Bibl.** : -

[---Traia]no / [---p]ont(ifici) / [--- co(n)s(uli)] V, / [---].

**Datation** : 103-106 ap. J.-C.

### **Remarques**

Ce fragment de plaque appartient semble-t-il comme l'inscription précédente au même monument, le fort de Gelligaer. De cette dédicace subsistent quelques débris de lettres. À la l.3, le 5<sup>ème</sup> consulat constitue un *terminus ante quem*.

## **Great Dunham**

### **331-Diplôme militaire.**

R. S. O. Tomlin et M. W. C. Hassall, 2003, p. 375- 6, n°31 (*AE*, 2003, 1033) ; R. S. O. Tomlin et M. W. C. Hassall, 2004, p. 349 (*AE*, 2004, 858 ; *AE*, 2005, 884).

**Lieu de découverte** : Great Dunham.

**Condition de découverte** : Trouvées en 2002.

### **Support** :

- *Nature* : Tablettes.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 25 x 28 cm ; 36 x 28 cm.

**État du monument** : Deux fragments d'un diplôme militaire. Le premier inscrit sur les deux côtés. Le deuxième préserve le bord supérieur d'une face (a), et le bord gauche de l'autre, face (b).

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerv]a Traia[nus] / Aug(ustus), Germanic(us),  
po]ntifex / [maximus, tribunic(ia) potestat(e), co(n)s(ul) II---], / [equitibus et peditibus qui

*mili]tant in [alis ---] / [et cohortibus --- quae appella]nt[ur ---] / [--- et I Hispano]r(um)  
Campa[gonum ---]/A et IA[---] / [--- m]illiari[a ---] / [---]M[ ---]*

//

*[---aut si qui] / caelibes e[ssen]t cum [iis quas postea duxissent] / dumtaxat singuli  
sin[gulas] / Imp(eratore) Caesar(e) divi Ner[vae f(ilio) Nerva Traiano Ger(manico) II], /  
Sexto) [Iu]lio F[rontino, II co(n)s(ulibus)], / alae I Pannonior(um) [cui praeest] / An[---].*

**Datation** : Février 98 ap. J.-C.

### **Remarques**

Un diplôme militaire trouvé en deux fragments lacunaires. Il date de février 98 d'après les consuls. Trajan étant consul pour la 2<sup>e</sup> fois avec Sextus Iulius Frontinus dès le 1<sup>er</sup> février 98. La lacune après *co(n)s(ul) II*, ne peut pas contenir le surnom *pater patriae*. A cette date, l'Empereur n'est pas encore investi de ce surnom. Il le fut en automne 98. Ce diplôme militaire est d'un intérêt particulier, malgré l'état de sa conservation et les lacunes sur les deux faces, il fait état de la dénomination impériale juste après l'avènement de Trajan. L'absence d'*Augustus* dans la seconde mention de la séquence impériale est aussi significative.

## **Lancaster**

### **332-Dédicace à l'empereur Trajan.**

*EE*, VII, 943 = *RIB*-1, 604.

**Lieu de découverte** : Lancaster.

**Condition de découverte** : Trouvée en 1863.

#### **Support** :

- *Nature* : Dalle.
- *Matériau* : Grès.
- *Dimensions* : 0,15 x 0,13 x 0,05 m.

**État du monument** : Coin supérieur gauche d'une dalle en grès.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : Lancaster Museum.

**Bibl.** : -

*Imp(eratori) Ner[vae] / Traiano [Caes(ari)] / Aug(usto), [Ger(manico), Dac(ico)], / c[o(n)s(uli) ---, imp(eratori) ---] / L[---].*

**Traduction :** « À l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, consul (tant de fois), acclamé *Imperator* (tant de fois), L[---]».

**Datation :** 102-116/117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Dédicace à l'Empereur Trajan postérieure à 102 gravée sur une dalle dont ne subsiste que le coin supérieure gauche. Si la resitution est correcte, il faut restituer le gentilice *Caesar* à la fin de la séquence impériale.

## **Londres (*Londinium*)**

### **333-Diplôme militaire.**

M. W. C. Hassal et R. S. O. Tomlin, 1983, p.344-5, n° 34, fig. 41 (*AE*, 1983, 638) = *RMD*, II, 83 = *RIB*-2-1, 2401, 5.

**Lieu de découverte :** Londres (*Londinium*).

**Condition de découverte :** Fragments de deux tablettes en bronze trouvés en 1978 pendant la fouille d'une maison, datés de la fin du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et qui furent détruits lors du règne d'Hadrien, dans " Watling Court. n.41-53, Cannon Street (Sud du Cheapside)".

### **Support :**

- *Nature :* Tablettes.
- *Matériau :* Bronze.
- *Dimensions :* 59 x 51 x 1,85 mm ; 59 x 40 x 1,23 mm.

**État du monument :** Fragments de deux tablettes en bronze.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** Musée de Londres.

**Bibl. :** M. M. Roxan et H. Ganiaris, 1983, p.67-72.

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus / Augustus, pontifex maximus, tribunic(ia) potestat(e) ..., co(n)s(ul)..., equitibus et peditibus qui militaverunt in alis ... et cohortibus sept]em ( ?){or nov]em or dec]em ( ?)} [quae appellantur] ... SN ?...MA ?... et II N[erviorum( ?)]---] et sunt in Britannia sub [---] quinis et vicenis pluribusve stipendiis*



*emeritis dimi]s[sis ho]nest[a missione, quorum nomina su]bscripta sunt, [ipsis liberis posteris/que] eorum civitate[m dedit et conubium cum] uxoribus/ quas tu[nc habuissent, cum est c]ivitas iis data, au[t/, siqui caelibes] essent, cu]m iis, quas pos[tea duxissent dumtaxat sing]uli singu[las] / [---]andro Ver[---] / [---]ANT[--- co(n)s(ulibus)] // [Q(uinti) Pompei] Hom[eri].*

**Datation :** 98-117 ap. J.-C.

### **Remarques**

Fragments d'un diplôme militaire délivré au début du II<sup>e</sup> siècle, entre 98 et 117 ap. J.-C.

## **Malpas**

### **334-Diplôme militaire.**

*CIL*, III, p. 864 n° XXI = *CIL*, VII, 1193 (*ILS*, 2001) = *CIL*, XVI, 48 = *RIB*-2-1, 2401, 1.

**Lieu de découverte :** Malpas.

**Condition de découverte :** Deux tablettes trouvées en 1812.

### **Support :**

- *Nature :* Deux tablettes.
- *Matériau :* Bronze.
- *Dimensions :* 15,6 x 12,7 x 0,01 cm ; 15,6 x 13,3 x 0,15 cm.

**État du monument :** « Les deux coins supérieur et inférieur gauche et le bord gauche de la première tablette sont partiellement détruits à cause de la corrosion. Un écaillage de surface est nettement marqué sur l'autre face de cette tablette. Les deux bords, supérieur et inférieur, de la deuxième tablette sont semblablement affectés».

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** British Museum.

**Bibl.:** -

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Augustus], / [Ge]rm[anicus, D]acicus, pontifex maximu[s, tri]/[b]unic(ia) potestat(e) VII, imp(erator) IIII, p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) V, / [e]quitibus et peditibus qui militant in al[is] / quattuor et cohortibus decem et una qua[e] / [a]ppellantur / I Thracum et I Pannonioru[m] / Tampiiana et (!) Gallorum (S)ebosiana et His/panorum Vettonum c(ivium) R(omanorum) et I Hispanorum / et*

*I Va<ng=IC>ionum milliaria et I Alpino/rum et I Morinorum et I Cugerno<r=P>um / et I Baetasi/orum et I Tungrorum mil/liaria et II Thracu(m) et III Bracarau/gustanorum et III Lingonum et III / Delmatarum et sunt in Britannia / sub L(ucio) Neratio Marcello qui quina et / vicena plurave stipendia merue/runt quorum nomina sub//scripta sunt ipsis liberis poste/risque eorum civitatem dedi<t=I> et con(u)/bium cum uxoribus quas tunc habuis/sent cum est civitas iis data aut si/qui caelibes essent cum iis quas postea / duxissent dumtaxat singuli singulas / a(nte) d(iem) XIII K(alendas) Febr(uarias) / M(anio) Laberio Maximo II / Q(uinto) Glitio Atilio Agricola II / co(n)s(ulibus) / alae I Pannoniorum Tampianae cui prae(e)st / C(aius) Valerius Celsus / decurioni / Reburro Severi f(ilio) Hispan(o) / descriptum et recognitum ex tabu/la aenea quae fixa est Romae.*

//

*[Imp(erator) Caesar d]ivi Nervae f(ilius) N[erva Tr]aian[us] / [Aug]ustus, Germanicus, [Dacicus, po]ntife[x maxi]/mu[s, tribunic(ia) potestat(e) VI[I, [imp(erator)] IIII, co(n)s(ul) V, p(ater) [p(atriciae)], / [e]quitibus et peditibus qui m[ilit]ant in alis / [quattu]or et cohortibus decem et una quae ap/[pell]antur I Thracum et I Pannoniorum Tam/[pian]a et II Gallorum Seb[os]iana et Hispa/[nor]um Vettonum c(ivium) R(omanorum) et I Hisp[a]n[o]rum et I / [Vangi]onum milliaria et I Alpinorum et I / [Mor]inorum et I Cugernorum et I Baetasi/[or]um et I Tungrorum milliaria et II Thra/[cu]m et III Bracaraugustanorum et III / Lingonum et IIII Delmatarum et sunt / in Britannia sub L(ucio) Neratio Marcello / qui quina [et vi]cena plurave stipendia / meruerunt quorum nomina subscripta / sunt ipsis liberis posterisque eorum civita/tem dedit et conubium cum uxoribus quas / [t]unc habuissent cum est civitas iis data / [au]t si qui caelibes essent cum iis qua[s] / postea duxissent dumtaxat singuli sin/gulas a(nte) d(iem) XIII K(alendas) Febr(uarias) / M(anio) Laberio Maximo II / Q(uinto) Glitio Atilio Agricola II / co(n)s(ulibus) / alae I Pannoniorum Tampianae cui prae(e)st / C(aius) Valerius Celsus / decurioni / Reburro Severi f(ilio) Hispan(o) / [de]scriptum et recognitum ex tabula aenea / [qua]e fixa est Romae in muro post templum / [divi A]jug(usti) ad Minervam // Q(uinti) Pompei Homeri / C(ai) Papi Eusebetis / T(iti) Flavi Secundi / P(ubli) Cauli Vitalis / C(ai) Vettieni Modesti / P(ubli) Atini Hedonici / Ti(beri) Claudi Menandri.*

**Datation :** 19 janvier 103 ap. J.-C.

## Remarques

Diplôme militaire délivré le 19 janvier 103 pour un certain Caus Valerius Celsus de l'*Ala I Pannoniorum Tampiana*, Q. Glitius Atilius Agricola étant consul pour la deuxième fois avec M. Laberius Maximus à partir du 19 janvier comme le prouve ce diplôme. Trajan a revêtu son 5<sup>ème</sup> consulat le 1<sup>er</sup> janvier 103 pour une période limitée. L.3 *extrinsecus, pater patriae* précède le consulat, alors qu'à la l.3 *intus*, le graveur a placé le consulat avant *pater patriae* ce qui est conforme à l'usage selon lequel le titre père de la patrie figure à la fin de tous les noms et titres réguliers de l'empereur.

## Middlewich (*Salinae*)

### 335-Diplôme militaire.

R. P. Wright, 1960, p. 238, n°14; *RMD*, I, 8 = *RIB*-2-1, 2401, 3.

*Lieu de découverte* : Middlewich (*Salinae*), Cheshire.

*Condition de découverte* : Trouvé en 1939 au cours de la construction d'un habitat dans le côté ouest du "King Street".

### *Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 0,96 x 13,1 cm.

*État du monument* : « La partie gauche de la face extérieure de cette tablette est conservée mais elle est cassée d'environ 10 mm à droite des deux trous centraux de fixation ».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Grosvenor Museum, Chester.

*Bibl.* : -

[*Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus / Augustus, Germanicus, Dacicus, pontif(ex) maximus, / tribunic(ia) potestat(e) VIII, imp(erator) III, / co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae)*], / *equitibus et peditibus qui militant in alis [---] et / cohortibus [---] quae appellantur [---] Classiana / civ(ium) R(omanorum) et [---] et sunt in / Britannia sub [---] qui quina et vicena / quorum nomina subscripta sunt, ipsis liberis posteris / que eorum civitatem dedit et conubium cum uxoribus / quas tunc habuissent cum est / civitas i(i)s data, au[t], si qui caelibes] e[sse]nt, cum i(i)s quas post[ea] duxiss[ent] dumtax[at] s[inguli] singulas, [a.d.] II[---] C.] Iulio [Basso], Cn. Afriano [Dextro cos.] a[la]e Classianae c(ivium) R(omanorum), [cui*

*praest/ ...]nicius [---], gregali [---]o Rammi/ f., [--- et A]mabili Firmi [fil(iae), uxori eius]. [Descri]ptum et recogn[itum ex tabula aenea] quae fixa/ est R[omae]. [Ti. Iu]li [Urbani]; [Q. Po]mpei [Homeri]; [P. C]auli/ [Restituti]; [P. At]ini [Amerimni]; M.[I]uli [Clemen/tis]; Ti. Iuli [Euphemi]; P. Cauli [Vitalis].*

**Datation** : 13 mai 105 ap. J.-C.

### **Remarques**

Le diplôme de Middlewich comme celui de Sydenham<sup>1866</sup> peuvent être datés du même jour. Les mêmes consuls sont mentionnés sur ces documents. C. Iulius Quadratus Bassus et Cn. Afranius Dexter sont consuls suffectes le 1<sup>er</sup> mai 105. En outre, ils ont été délivrés le même jour que le diplôme de la Mésie Inférieure<sup>1867</sup>. A cette date, Trajan porte la 4<sup>ème</sup> salutation impériale, *Imp. IIII* et la 5<sup>ème</sup> salutation n'est pas encore attribuée à l'empereur.

## **Sydenham**

### **336-Diplôme militaire.**

*CIL*, III, p. 866 n° XXIII = *CIL*, VII, 1194 = *CIL*, XVI, 51 = *RIB*-2-1, 2401, 2.

**Lieu de découverte** : Sydenham.

**Conditions de découverte** : Trouvées en 1806.

### **Support** :

- *Nature* : Deux tablettes.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 0,58 x 13 x 0,15 cm ; 0,38 x 0,91 x 0,01 cm.

**État du monument** : « Fragments de deux tablettes. Environ le tiers supérieur de la première tablette a été conservé. Le bord gauche a souffert plus que le bord droit. Seulement une bande étroite de la seconde tablette a servécu. »

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : British Museum.

**Bibl.**: E. Birley, 1952-1953, p.17-19.

*Imp(erator) [C]aesar [divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus] / Augustus, Germa[nic(us), Dacicus, pontif(ex) maximus], / tribunic(ia) pot[estat(e) VIII, imp(erator) IIII, co(n)s(ul) V,*

---

<sup>1866</sup> *CIL*, XVI, 51.

<sup>1867</sup> *CIL*, XVI, 50.

*p(ater) p(atriae)], / equitibus et p[editibus qui militant in] / alis duabus e[<sup>t</sup> cohortibus decem et una quae] / appellantur [I Tungrorum et Classiana] / c(ivium) R(omanorum) et I Celt[iberorum et I Hispanorum et I] / Lingonu[m et I Fida Vardullorum et I Fri]/siavonum [et I Nerviorum et II Vascon]/um c(ivium) R(omanorum) et I[I --- et II Asturum et II?] / Pannonio[rum et II? Delmatarum et sunt] / in Brittan[nia sub --- qui] / qu<i=E>na et vi[cena plurave stipendia merue]/runt quor[um nomina subscripta sunt] / ipsis liber[is posterisque eorum]*

//

*[civitatem dedit et co]nubium / [cum uxoribus quas tunc hab]uissent / [cum est civitas iis data aut si qui ca]elibes es[ent] / [cum iis quas postea duxissent du]mtaxat [singuli singulas] / [a(nte) d(iem)] III [---] / [C(aio) Iulio] B[asso Cn(aeo) Afranio] D[extro co(n)s(ulibus)] / [cohort(is) ---]num c[ui prae(e)st ---] / [---]rioni [---]nis [f(ilio) ---] / [descriptum et recognitum]*

//

*Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianu[s] / Augustus Germanic(us) Dacicus pontif(ex) max[i]/mus tribunic(ia) potestat(e) VIII imp(erator) III co(n)s(ul) V p(ater) [p(atriae)] / equitibus et peditibus qui militant in a[li]s duabus et cohortibus decem et una qu[ae] appellantur I Tungrorum et Classi/ana c(ivium) R(omanorum) et I Celtiberorum et I Hispano/rum et I Lingonum et I Fida Vardullo/rum et I Frisiavonu[m] et I Nerviorum / et II Vasconu[m] c(ivium) R(omanorum) et ---]um e[<sup>t</sup>] / [II A]sturum et [II? Pannoniorum et II ?] / [Del]mata[rum et sunt in Britannia.*

**Datation :** 105 ap. J.-C.

### **Remarques**

Deux fragments d'un diplôme militaire délivré pendant l'an 105. L'état de conservation des deux tablettes ne nous permet pas de rattacher cette constitution à un jour près mais la mention des deux consuls qui sont C. Iulius Quadratus Bassus et Cn. Afranius Dexter permet de reserrer la fourchette chronologique, et, le diplôme de Sydenham a été délivré semble-t-il au cours de mois de mai 105, le 13 mai comme le diplôme de Middlewich.

Trajan est *encore IMP IV* et fut acclamé *Imperator* pour la 5<sup>ème</sup> fois en 106 selon D. Kienast<sup>1868</sup>.

### York (*Eboracum*)

#### 337-Inscription monumentale.

*CIL*, VII, 241= *RIB*-1, 665.

*Lieu de découverte* : York (*Eboracum*).

*Condition de découverte* : Trouvée en 1854 à une profondeur de 7 m à "King's Square York".

#### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Pierre
- *Dimensions* : H. : 1,118 m ; l.: 1,143 m.

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : York-shire Museum, depuis 1929.

*Bibl.*: G. Benson, 1911, p.10, fig. 9 ; G. Home, 1924, p. 24.

*[I]mp(erator) Caesar / [divi N]ervae fil(ius) Ne[rva] / [Trai]anus Aug(ustus), Ger[m(anicus), Dac]/[icus, po]ntifex maximu[s, tribun]/[icia po]testate XII, imp(erator) V[I, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriciae)], / [portam] per leg(ionem) VIII Hi[sp(anam) fecit].*

*Traduction* : « L'empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 12<sup>e</sup> fois, acclamé *Imperator* pour la 6<sup>e</sup> fois, consul pour la 5<sup>e</sup> fois, père de la patrie, a fait la porte avec l'aide de la 9<sup>e</sup> légion Hispanique».

*Datation* : 107-108 ap. J.-C., Trajan est dans sa 12<sup>ème</sup> année du règne, il fut salué *Imperator* pour la 6<sup>ème</sup> fois en 106 et consul pour la 5<sup>ème</sup> fois depuis 103.

---

<sup>1868</sup> D. Kienast, 1996, p. 123.

## **Remarques**

Inscription monumentale qui commémore la construction d'une porte par la 9<sup>e</sup> légion Hispanique. Il s'agit peut être de la porte d'un camp. L'intitulé impérial au nominatif permet de dater le texte de l'an 107 ou 108 ap. J.-C. et montre qu'il s'agit d'une œuvre impériale.

### **338-Diplôme militaire.**

*RMD*, 3, 146 = *RIB*-2-1, 2401, 4.

**Lieu de découverte** : York (*Eboracum*).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 40 x 41 mm.

**État du monument** : Fragment d'une deuxième tablette d'un diplôme militaire. « Il s'agit d'une partie du côté inférieur gauche, mais ne s'étend pas jusqu'au bord gauche de la tablette sur la face extérieure. Une partie du trou de liaison inférieur est conservée sur la fracture de la face droite du fragment, et de deux rainures marquent de la trame de la face externe le long du bord inférieur»<sup>1869</sup>.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : -

**Lieu de conservation** : British Museum.

**Bibl.** : -

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus---], trib(unicia) potestat(e) XII, imp(erator) VI, [---] equitibus et peditibus [---] quorum nomina subscripta sunt ipsis liberis posterisque eorum [---] cum est civitas iis data a]ut si qui c[aelibes essent cum] / [iis quas p]ostea duxis[sent dumtaxat] / [singuli singul]as / a[nte] d[iem] [---] / [Ap(pio)] Annio Tr[eboniano Gallo] / [M(arco) Ati]li[o Metilio Bradua] / [co(n)s(ulibus) // C]aeli [---] / [---] li [---]*

**Datation** : 108 ap. J.-C.

---

<sup>1869</sup> *RIB*-2-1, 2401, 4.

## Remarques

Fragment d'un diplôme militaire daté par les noms des deux consuls<sup>1870</sup> Ap. Annius Trebonius Gallus et M. Atilius Metilius Bradua en charge entre janvier et mai 108.

## Provenance incertaine

### 339-Diplôme militaire.

G. D. Tully, 2005, p. 375-382 (*AE*, 2005, 954).

*Lieu de découverte* : Provenance incertaine.

*Condition de découverte* : Collection R. Tooby à Bath, donné comme trouvé dans le nord de l'Angleterre.

#### *Support* :

- *Nature* : Tablette I d'un diplôme militaire.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : 3,05 x 4,8 x 0,12 à 0,4 cm.

*État du monument* : Fragment central de la partie supérieure d'une tablette I d'un diplôme militaire.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 0,4 à 0,45 cm (int.) et 0,35 cm (ext.)

*Lieu de conservation* : Brisbane, Université de Queensland, Musée des Antiquités.

*Bibl.* : -

Texte restitué par G. D. Tully :

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus Aug(ustus), Germanicus, pontifex maximus, tribunic(ia) potestat(e) VI, imp(erator) IIII, p(ater) p(atriciae), co(n)s(ul) IIII, designatus V, equitibus et peditibus qui militant in alis tribus et cohortibus quinque, quae appellantur I Arvacorum et I Flavia Britanniciana milliaria c(ivium) R(omanorum) et] Silian[a c(ivium) R(omanorum) et I Augusta Ituraeorum et I Alpino]rum et [I Montanorum et II Alpinorum et V]III Ra[etorum et] sunt [in Pannonia sub Q(uinto) Gli]tio Atilio Agricola [qui quina et vicena plur]ave stipendia me[ruerunt item dimissis ho]nesta missione [quorum nomina subscr]ipta sunt ipsis l[iberis posterisque eorum civita]em dedit e[st] conubium cum uxoribus quas tunc habuissent cum est civitas iis data aut si qui caelibes essent cum iis quas postea duxissent dum taxat singuli singulas].*

---

<sup>1870</sup> A. Degrassi, 1952, p. 32.



**Datation** : 19 novembre 102 ap. J.-C.

**Remarques**

Le diplôme est daté du 19 novembre 102. Le titre *pater patriae* précède le consulat alors que l'ordre est souvent l'inverse. Le gouverneur de la province doit être identifié à Q. Glitius Atilius Agricola<sup>1871</sup>. La présence du fragment en Bretagne serait due au retour d'un auxiliaire dans sa province d'origine.

---

<sup>1871</sup> Q. Glitius Atilius Agricola fut légat de la légion VI Ferrata en Syrie en 91-93 ap. J.-C., gouverneur de Belgique en 94-97, consul suffect en septembre-octobre 97, puis gouverneur de Pannonie vers 100-103, décoré par Trajan lors de la première guerre dacieuse. Une seconde fois consul en 103, il finit sa carrière comme préfet de la Ville.

## **ANNEXE I**

### **ISCRPTIONS D'IDENTIFICATION INCERTAINE**

# Afrique romaine

## Afrique Proconsulaire

### Carthage (*Karthago*)

#### 1-Mention de l'Empereur Trajan ou Hadrien

*CIL*, VIII, 24549.

*Lieu de découverte* : Byrsa.

*Condition de découverte* : « Trouvée entre Saint- Louis et la mer par M. Saumagne fils».

*Support* :

- *Nature* : Plaque à revers brut.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : Ép. : 0,04 m.

*État du monument* : Fragment d'une plaque de marbre brisé de tous côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 9 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : L. Ladjimi Sebaï, 2005, p. 190, n° 122.

[--- T]raia [n--- ?]

#### Remarques

Ce débris d'inscription concerne Trajan, Hadrien ou l'un de leurs descendants.

### Constantine (*Cirta*)

2-*CIL*, VIII, 7073 = *ILAlg*, I, 660.

*Lieu de découverte* : Constantine (*Cirta*).

*Condition de découverte* : Fragment trouvé « rue du Trésor » par Charbonneau.

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -

- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[--- ] LEG [---]

[---] OPTIMO [---]

[---] D [---]

*Apparat critique* : Les éditeurs du *CIL* et à leur suite S. Gsell, rattachent cette inscription au règne de Trajan grâce à la présence d'*Optimus*. Si cette lecture est juste, le texte est postérieur à 114, mais il est à remarquer qu'*Optimus* est employé comme un adjectif particulièrement avec *Princeps* ou *Imperator* avec des empereurs comme Hadrien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle, Commode...etc.<sup>1872</sup>.

3-ILAlg, I, 1958.

*Lieu de découverte* : Les environs de Constantine (*Cirta*).

*Condition de découverte* : Biskara, au lieu dit Jenane Marouf.

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : Frag. (a) et (b) : H : 0,27 m ; l : 0,81 m ; (C) : H : 0,36 m ; l : 0,60 m ; ép. moy. : 0,37 m.

*État du monument* : « Inscription en trois fragments dont deux se rejoignent exactement pour former les deux premières lignes du texte, le troisième fragment se rattache peut être aux deux premiers ».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : J. Toutain, 1914, p. 147.

---

<sup>1872</sup> M. Hammond, 1957, p. 45.

ab      IMP NER TRAI  
  
          AD RII CC OM  
  
c        COS IX FELI ^  
  
          MP CVRA SV ^  
  
          POS      PP

*Apparat critique* : L'inscription semble incertaine pourtant elle est présentée ainsi dans les *ILAlg.*, J. Toutain note que le texte semble intéressant mais la lecture en est à peu près impossible d'après la copie de J. Bosco. Il est indispensable de revoir le texte et de l'étudier sur place.

### **Remarques**

Pour J. Toutain, la première ligne semble contenir le nom de Trajan ; au début de la seconde ligne, les lettres *ADRI* paraissent se rapporter à l'empereur Hadrien, mais le surnom *Nerua* ne figure pas dans les noms d'Hadrien<sup>1873</sup>.

Il ajoute que le fragment (c) qui renferme trois lignes, se rattache peut-être aux deux premiers, mais le raccord entre les deux pierres n'est pas assuré. La mention *COS IX* ne convient à aucun des Antonins. A la fin de la même ligne les lettres *FELIN* pourraient se développer en *Felici In(uicto)*. Cette formule n'apparaît dans les titulatures impériales que longtemps après le siècle des Antonins. En somme, les indications *COS IX* et *FELIN* ne peuvent guère concorder avec les noms de la première ligne des fragments (a et b).

### **El-Kef (*Sicca Veneria*)**

*AAT, f. (Environs du Kef), au 1/50.000<sup>e</sup>, n° 145*

#### **4-Mention de Trajan.**

*CIL, VIII, 15853.*

*Lieu de découverte* : El-Kef (*Sicca Veneria*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -

---

<sup>1873</sup> J. Toutain, 1914, p. 148.

- *Dimensions* : -

**État du monument** : Fragment d'inscription brisé de tous les côtés.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 10 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[---]IO[---]

[---]IMP TRAI[---]

### **Remarques**

Fragment d'inscription de l'empereur Trajan ou Hadrien sans qu'en puisse préciser d'avantage.

### **Gafsa (Capsa)**

5-CIL, VIII, 106.

**Lieu de découverte** : Gafsa (Capsa).

**Condition de découverte** : -

**Support** :

- *Nature* : Fragment d'un épistyle/ architrave.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : L. : 55 cm ; l.: 40 cm.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : l.1 : 19 cm, l.2 : 15 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[--- T]rai[an(o?) ---] / [---] ded(icavit?) [---]

### **Remarques**

Ce fragment d'inscription conserve le nom de l'empereur Trajan ou l'un de ses descendants comme l'empereur Hadrien.

## Henchir el-Kasbat (*Thuburbo Maius*)

6-CIL, VIII, 849

*Lieu de découverte* : Henchir el-Kasbat (*Thuburbo Maius*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Fragment d'un épistyle.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : L. : 1,13 m ; l.: 0,49 m

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 17 cm.

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[T]raiani [---] / [---]ones fec[---]

*Remarques*

De cette inscription subsistent quelques débris de lettres dont le surnom *Traianus* au génitif. Le texte se rapporte à l'empereur Trajan ou à son successeur Hadrien. *Fec[---]* peut être restitué par *fecit*, *fecerunt* ou *fecerit*. La nature du support, fragment d'un épistyle, et la hauteur des lettres, 17 cm, montrent qu'il s'agit d'une inscription monumentale gravée sur un monument public.

## Khamissa (*Thubursicu Numidarum*)

**7-Dédicace de la restauration des thermes de Trajan.**

ILAlg, I, 1284.

*Lieu de découverte* : Khamissa (*Thubursicu Numidarum*).

*Condition de découverte* : Au *forum novum*, en 1916.

*Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : Fragment brisé de tous les côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.*: 6 cm, lettres grêles dont les formes ne sont pas toujours nettes.

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** C. Lepelley, 1981, II, p. 211, n.6 ; Y. Thébert, 2003, n° 190 ; Y. Oshimizu, 2012, p. 193, n° 15.

[---] Cn. Sera[nius ? --- / --- therm]arum Traianar[um --- / --- Aristobulus [---].

### **Apparat critique**

- S. Gsell suggère de compléter le nom (l.1) par Cn. Sera[nius] ?

- l.3 : ARISTOBULUS : C. Lepelley l'identifie avec le proconsul d'Afrique, au temps de Dioclétien. T. Claudius Aurelius Aristobulus entre 290 et 294<sup>1874</sup>. Son légat pour la Numidie était C. Macrinus Sossianus.

**Datation :** 290-294 ap. J.-C. durant le proconsulat d'Aurelius Aristobulus.

### **Remarques**

C. Lepelley<sup>1875</sup> pense que la deuxième ligne évoque les thermes de Trajan, *thermarum Traianarum*, et voit dans ce fragment d'inscription la dédicace d'une restauration de ces thermes sous le proconsulat d'Aurelius Aristobulus (290-294) qui procéda à de nombreux travaux édilitaires dans la province d'Afrique. Y. Thébert<sup>1876</sup> et Y. Oshimizu<sup>1877</sup> ont suivi Lepelley et adopté cette restitution.

## **Lebda (*Lepcis Magna*)**

### **8-Mention de Trajan ou d'Hadrien.**

*IRT*, 365.

**Lieu de découverte :** Lebda (*Lepcis Magna*).

**Condition de découverte :** Au *forum vetus*.

### **Support :**

- *Nature :* Bloc.
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* 0,57m x 0,52 m.

**État du monument :** Fragment d'un bloc brisé de tous les côtés.

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** En haut du bloc : 0,25 - 0,09 (l.1) ; 0,125 - 0,195 (l.2) ; en bas du bloc, 0,52.

---

<sup>1874</sup> C. Lepelley, 1981, II, p. 211.

<sup>1875</sup> C. Lepelley, 1981, II, p. 211.

<sup>1876</sup> Y. Thébert, 2003, n° 190.

<sup>1877</sup> Y. Oshimizu, 2012, p. 193, n° 15.



**Écriture** : Capitales lapidaires.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: R. Bartoccini, 1931, p.42.

[---] Trai[an ---] / Lepcita[ni---].

**Remarques**

Pour les éditeurs des *IRT*, étant donné le matériel et le style de l'écriture, cette inscription n'est pas antérieure au règne d'Hadrien.

**M'daourouch (Madauros)**

**9-Dédicace à Nerva ou à Trajan.**

*ILAlg*, I, 2079.

**Lieu de découverte** : M'daourouch (*Madauros*).

**Condition de découverte** : Fouilles à l'est de la forteresse (en 1920).

**Support** :

- *Nature* : Entablement.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H : 0,30 m ; l : 1,28 m.

**État du monument** : Brisé à droite, moulures en haut.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 4 cm.

**Écriture** : « Le cadre à queues d'aronde est resté vide et l'A de *Nerva* n'a pas été complètement gravé ». (S. Gsell).

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.** : -

[---]IMP. NERVI[---].

**Remarques**

S. Gsell rattache cette inscription au règne de Nerva ou à celui de Trajan. Dans une inscription trouvée à Lambèse<sup>1878</sup>, à titre d'exemple, *Nerva* dans la nomenclature de Trajan suit immédiatement le prénom *Imperator*.

---

<sup>1878</sup> *AE*, 1917-1918, 28, n° 96.

## Oudhna (*Uthina*)

AAT, f. XXVIII, au 1/50.000<sup>e</sup>, Oudhna, n°48

### 10-Dédicace à l'empereur Trajan ?

H. Ben Hassen et L. Maurin, 1998, p. 48-49 n° 6, fig. 7 (AE, 2000, 1696).

*Lieu de découverte* : Oudhna (*Uthina*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre, *caractère* : Marbre blanc.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : « Cinq morceaux d'une plaque de marbre : les deux premiers (a et b), incomplets de tous les côtés sont néanmoins jointifs ; c, d, et e forment un fragment complet en bas. L'épaisseur de la plaque augmente régulièrement de haut en bas et de droite à gauche »<sup>1879</sup>.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 9, 5 à 6,8 cm.

*Écriture* : « Capitales carrées, signes de séparation, abréviations » ; *Style d'écriture* : « Haute qualité du dessin et de la gravure des lettres ».

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: Y. Thébert, 2003, p. 184.

[---] Tra[iani], Germ(anici), Da[c(ici), ---] / [--- ord]inis Vt[hin ---] / patron[o coloniae ---].

*Datation* : H. Ben Hassen et L. Maurin datent le texte de 98/117 ap. J.-C. ; si le texte est de l'empereur Trajan comme proposent les auteurs, à notre avis, il peut être plus récent puisque Trajan est qualifié de *Dacicus*, surnom qu'il a obtenu en automne 102 (peut être vers le mois de novembre). Donc, elle date vraisemblablement entre 102 et le 7( ?) août 117 ap. J.-C., date du décès de l'empereur. Mais, si l'inscription est dédiée à un autre bénéficiaire comme le suggère Y. Thébert, elle peut aller au-delà de 117 ap. J.-C.

### Remarques

De la dénomination de l'empereur, il ne reste que son propre surnom *Traianus* et les deux surnoms liés aux victoires : *Germanicus* et *Dacicus* au génitif. Donc, la dédicace sera faite pour la sauvegarde de l'empereur qui implique l'emploi du génitif. L. Maurin et H. Ben

<sup>1879</sup> H. Ben Hassen et L. Maurin, 1998, p. 48.

Hassen l'identifie avec la dédicace des grands thermes d'Oudhna, car plusieurs cachets sur briques assurent la construction des thermes sous le règne de Trajan, cela en sachant que des travaux importants furent entrepris sous Hadrien dans le monument<sup>1880</sup>.

Pour Y. Thébert, rien ne prouve que cette inscription très fragmentaire, trouvée dans la fouille des thermes, soit la dédicace des thermes d'Oudhna<sup>1881</sup>. Il ajoute que le nom de Trajan incomplet sur l'inscription pourrait ne faire partie que de la généalogie du véritable bénéficiaire de cette dédicace. Il place la construction des bains d'Oudhna au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, et penche pour le règne d'Hadrien. La dédicace faite en vertu d'un décret de l'ordo d'*Uthina*.

### **11-Dédicace mentionnant Trajan ou Hadrien.**

L. Maurin et H. Ben Hassen, 1998, p. 49 (*AE*, 2000, 1697).

**Lieu de découverte :** Oudhna (*Uthina*).

**Condition de découverte :** -

**Support :**

- *Nature* : Bloc.
- *Matériau* : Marbre blanc.
- *Dimensions* : 0,22 m x 0,36 m x 0,32 m.

**État du monument :** Fragment d'un bloc en marbre blanc brisé à gauche et à droite et en bas.

**Ch. ép. :** -

**Hdl.:** 5,5 cm (l.1) ; 5 cm (l.2).

**Écriture :** « Capitales carrées, signes de séparation, abréviations », *style écriture* : « Bonne qualité du dessin des lettres et de la gravure » (H. Ben Hassen et L. Maurin).

**Lieu de conservation :** -

**Bibl.:** -

[---Tr]aianu[s ---/---]tr(ibunicia) pot(estate) X [---/---] ded[it---].

**Apparat critique :** Puisque l'inscription est brisée à gauche et à droite, le chiffre de la puissance tribunicienne peut être X comme le proposent les éditeurs du texte ou XI et plus, dans ce cas le reste du nombre aurait disparu à cause de la cassure.

**Datation :** 105-138 ap. J.-C. selon H. Ben Hassen et L. Maurin. Le texte mentionne Trajan ou Hadrien. Si c'est Trajan l'inscription date entre le 10 déc. 105 et le 9 déc. 106, car il est revêtu

---

<sup>1880</sup> H. Ben Hassen et L. Maurin, 1998, p. 49.

<sup>1881</sup> Y. Thébert, 2003, p. 184.

de sa 10<sup>e</sup> puissance tribunicienne. Si c'est Hadrien, le *terminus post quem* serait le 10 déc. 125 ap. J.-C.

### **Remarques**

Pour les éditeurs de cette inscription, étant donné les faibles dimensions des lettres (5 cm), il est peut vraisemblable que ce bloc porte une partie de la dédicace des thermes. Il s'agit soit d'un ornement ou d'un monument anonyme, soit plutôt un privilège qui lui aurait été concédé par l'un de deux souverains puisque le nom de l'empereur est au nominatif<sup>1882</sup>. Au témoignage d'une inscription (*CIL*, VI, 36917), trouvée dans le forum romain, datant de 134 / 135 ap. J.-C., Hadrien accorda à la colonie un certain bienfait. L. Maurin et H. Ben Hassen attribuaient, sous toute réserve, cette dédicace à Hadrien.

### **Smidia**

12-*CIL*, VIII, 14847

**Lieu de découverte** : Smidia.

**Condition de découverte** : Fragment d'inscription trouvé à Henchir Smidia, près de Medjez el-Bab.

**Support** :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : L.: 0,21 m; l.: 0,84 m; ép.: 0,17 m.

**État du monument** : -

**Ch. ép.** : -

**Hdl.**: 8 cm.

**Lieu de conservation** : -

**Bibl.**: M. Rebora, 1883, p. 259, n°89 ; M. Boyé, 1886, p. 238, n° 1.

[---] Traia[ni? ---] / [---] Aug(usti?) [---]

### **Remarques**

Cette inscription peut être de l'empereur Trajan ou de l'un de ses descendants.

---

<sup>1882</sup> L. Maurin et H. Ben Hassen, 1998, p. 49.

## Soliman

13-CIL, VIII, 940 = 24108 = *ILTun*, 830.

*Lieu de découverte* : Soliman.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : H.: 0,44 m; l.: 0,97 m.

*État du monument* : La pierre est brisée à droite et au-dessous de la troisième ligne.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.*: 1.1: 9,5; 1.2: 7; 1. 3: 9

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: -

*Pro salute [---] / CDIII[---]CVS Apho[netus (?) ---] / Imp(eratore) Caesare T[raiano ---].*

### Remarques

Borne limite placée entre deux propriétés dans la région de Soliman. Le texte date du règne de Trajan ou de son successeur Hadrien.

## Teboursouk (*Thibursicum Bure*)

14-CIL, VIII, 1450 = 15269a-d = *ILTun*, 1337.

*Lieu de découverte* : Teboursouk (*Thibursicum Bure*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

Copie d'un espagnol anonyme, qui doit être Francisco Ximenez

[---]us Trai[anus // ]acuti[---] // ]s proco(n)s(ul), p(ater) p(atriciae), [---] / [---]um  
publica [---].

*Remarques*

Le texte se rapporte à Trajan ou à l'un de ses descendants.

# Maurétanie Tingitane

## Oualili (*Volubilis*)

### 15-Monument anonyme.

*IAM*-2-2, 372.

*Lieu de découverte* : Oualili (*Volubilis*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Bloc.
- *Matériau* : Pierre.
- *Dimensions* : H : 0,34 m ; l : 0,27 m ; ép. : 0,35 m.

*État du monument* : La pierre est brisée de tous les côtés.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : À Oualili (réserves).

*Bibl.* : -

[---*Ne*]rv[a *Traianus*---] ?

*Datation* : 98-117 ? ap. J.-C.

### *Remarques*

Pour les éditeurs des *IAM* et à partir des dimensions des lettres, il doit s'agir d'une inscription impériale monumentale. Les seules lettres conservées ne permettent pas les développer par *Ne*]rv[a, ce pourrait être aussi *Mine*]rv[a comme le pense J. Marion, ce que les éditeurs n'excluent pas.

## Sidi Ali Bou Djenoun (*Banasa*)

### 16-Diplôme militaire de l'année 107 ap. J.- C. ?

R. Thouvenot, 1951, p. 179, I - a ; M. Euzennat, 1969, p. 115-117 (*AE*, 1969 -1970, 739) = *ILM*, 238.

*Lieu de découverte* : *Banasa*.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : H : 0,54 m ; l : 0,37 m ; ép. : 0,01m.

*État du monument* : Fragment de tablette en bronze.

**Ch. ép.** : -

**Hdl.** : 3 à 3,5 cm.

**Lieu de conservation** : Musée des Antiquités, à Rabat.

**Bibl.**: M. Roxan, 1978, n° 12.

*[Imp(erator) Caesar diui Neruae filius Nerua Traianus Aug(ustus), Germanicus, Dacicus, pontifex maximus, tribunicia potestate XI?, imperator VI, consul V, pater patriae], [equitibus et peditibus qui militauerunt in alis et cohortibus quae appellantur... et sunt in Mauretania Tingitana sub... procuratore, quinis et vicenis pluribusue stipendiis emeritis dimissis honesta missione], [quorum nomina subscripta sunt, ipsis, liberis posterisque eorum ciuitatem dedit et co]nubium [cum uxoribus, quas tunc habuiss]ent, cum [est ciuitas iis data, aut, siqui caelibes] essent, [cum iis, quas postea duxissent] dumtaxat [singuli singulas].*

*[A(nti) d(iem)...].*

*[alae aut cohortis cui praest etc.].*

*[Descriptum et recognitum etc.].*

*[... P(ublii) Ame]rimni, [Q(uinti) Appidi Th]alli.*

**Datation** : Si la restitution de M. Euzennat est bonne, ce diplôme militaire date de la 11<sup>e</sup> puissance tribunicienne de Trajan qui va du 10 déc. 106 au 9 déc. 107.

### **Remarques**

M. Euzennat assigne à ce diplôme une date approximative à la fin du 1<sup>er</sup> siècle ou du début du II<sup>e</sup> siècle et plus probablement le règne de Trajan. Il a restitué à titre d'hypothèse la titulature de l'empereur Trajan grâce à un autre diplôme daté du 30 juin 107 ap. J.-C.<sup>1883</sup> où figurent les noms des deux témoins qu'on trouve dans le diplôme de *Banasa* : P. Atinius Amerimnus et Q. Apidius Thallus.

---

<sup>1883</sup> CIL, XVI, 50.



## Provinces ibériques

### Bétique

**Azuaga (*Municipium Flavium V(...)*).**

17-CIL, II, 5548 = CIL, II<sup>2</sup>/7, 893 (HEp, 5, 49).

*Lieu de découverte* : Azuaga (*Municipium Flavium V(...)*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.*: A.U. Stylow, 1991, 13, not. 7.

*Div*[(o?) ---] / *Traia*[n(o?) ---] / *Par*[thic(o?)].

*Datation* : Après 117 ap. J.-C.

*Remarques*

Le texte appartient peut être au divin Trajan ou à l'un de ses descendants. C'est probablement une inscription dédiée à Marciana ou peut-être *Divus Traianus pater*, plutôt d'Hadrien, comme E. Hübner a pensé.

# Espagne Citériure

## Barcelona (*Barcino*)

18-HAE, 2488 = (AE, 1972, 293) = IRB, 19 = IRC, 4, 19.

*Lieu de découverte* : Barcelona (*Barcino*).

*Condition de découverte* : Trouvée en 1964 dans le tour n°25 de la muraille.

### *Support* :

- *Nature* : Plaque.
- *Matériau* : Marbre.
- *Dimensions* : 0,24 x 1,115 x 0,88 -0,80 m.

*État du monument* : « Trois fragments jointifs de la partie supérieure d'une plaque non moulurée en marbre de luni-Carrere. Les faces inscrites et postérieures, ainsi que les tranches supérieure et latérales ont été travaillés à la râpe».

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : 12,4 (I= 13,4) cm.

*Lieu de conservation* : Conservés au dépôt Zona Franca (MHCB : n° d'inventaire 7822).

*Bibl.* : S. Marinier, 1974, p. 7-12 ; J. N. Bonneville, 1982, p. 368 et 371.

*Imp(erator- vel eratori) Traian(us vel-o) / [---].*

*Datation* : Règne d'Hadrien ?

### *Remarques*

L'empereur est identifié d'abord comme étant Hadrien par S. Marnier<sup>1884</sup> mais l'auteur revient sur cette attribution en s'appuyant sur une argumentation grammaticale, selon laquelle l'utilisation des I longs à Barcelone aurait été limitée au règne de Trajan<sup>1885</sup>. Donc, c'est au règne de Trajan qu'il faut attribuer le texte. A sa suite, J. Bonneville<sup>1886</sup> a adopté cette même proposition.

Au contraire, les éditeurs des *IRC*, 4<sup>1887</sup>, pensent que la titulature *Imp. Traianus* est d'usage dans le monnayage de l'empereur tout au long du règne, mais sur les dédicaces à

---

<sup>1884</sup> IRB, 19.

<sup>1885</sup> S. Marinier, 1974, p. 10.

<sup>1886</sup> J. N. Bonneville, 1982, p. 368.

<sup>1887</sup> IRC, 4, 19, p 78.

Trajan cette formule ne semble pas utilisée, sauf dans des mentions dans le cadre de cursus ou de diplômes. Ils préfèrent rattacher le texte à Hadrien. La plaque est rédigée officiellement par la colonie sous les Antonins, période de l'essor de la ville, notamment avec la construction des thermes des *Minicii Natales* en 125 ap. J.-C.

### Vila Nova de Famalicão

19-CIL, II, 4739 = CIL, II, 6343c3

*Lieu de découverte* : Vila Nova de Famalicão.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[---] / Traiano [---]

*Datation* : Règne de Trajan ou l'un de ses descendants.

*Remarques*

Un fragment d'une inscription où on lit le nom usuel de l'empereur Trajan au datif ou à l'ablatif.

# Lusitanie

## Casar de Cáceres

### 20-Milliaire LVII ? de la Via de la Plata.

*CIL*, II, 6203 = *CPILCáceres*, 679 = *MiliariosPlata*, 72.

*Lieu de découverte* : Casar de Cáceres.

*Condition de découverte* : Le milliaire trouvé dans la soit disant "Camino de las Barcas" qui coïncide probablement avec la voie romaine, dans le site de Pedro Hurtado y compris entre Casar de Cáceres et le pont de Alconétar.

#### *Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : perdu.

*Bibl.*: J. M. Roldan, 1971, p. 51, n° 29.

[---] Traian[---]

*Datation* : Règne de Trajan ou l'un de ses descendants.

#### *Remarques*

Fragment d'un milliaire qui porte le non usuel de l'empereur Trajan incomplet : il manque la désinence. Le texte peut être de l'empereur Trajan ou de l'un de ses descendants, d'Hadrien à Caracalla, puisque le surnom *Traianus* est intégré dans leur filiation. La position de l'étape selon C. Puerta Torres<sup>1888</sup> montre qu'une attribution à Trajan ou Hadrien est possible. Son emplacement correspond au nombre de milles LVII.

---

<sup>1888</sup> C. Puerta Torres, 1995, p. 356.

## Cuerpo d’Hombre

### 21-Milliaire CLVII de la Via de la Plata ?

*CIL*, II, \*453 = *CIRPSalamanca*, 205 = *ERPSalamanca*, 210.

*Lieu de découverte* : Cuerpo de Hombre.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Imp(erator) Caesar / divi Nervae f(ilius) / Nerva Traianus Aug(ustus), / Ger(manicus), pont(ifex) max(imus), / tribunic(ia) pot(estate), co(n)s(ul) III, / ab Emerita August(a) / restituit. / CLVII m(ilia) [p(assuum)].*

*Traduction* : « L’Empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, vainqueur des Germains, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne (tant de fois), consul pour la 3<sup>ème</sup> fois, a restitué (cette voie). 157 milles pas de Mérida».

*Datation* : 100 ap. J.-C. ; Trajan fut consul pour la 3<sup>ème</sup> fois en 100 ap. J.-C. ; au cours de la même année, il est revêtu de la puissance tribunicienne pour la 4<sup>ème</sup> fois.

### *Remarques*

L’omission du chiffre des puissances tribuniciennes, qui devait être *trib. pot. IV*, ainsi que le titre *pater patriae*, est étonnante. Les autres noms et titres sont cités dans l’ordre habituel et montrent que la nouvelle mise en place de cette borne a lieu en 100 ap. J.-C., Trajan a revêtu le consulat pour la 3<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> janvier 100. Ainsi l’expression *ab Emerita Augusta* est associée au verbe *restituit*. C’est une particularité de ce milliaire. Les autres bornes ne mentionnent pas le *caput viae* de cette voie, connu pour les contemporains.

# Gaule Narbonnaise

## Nîmes (*Nemausus*)

### 22-Fragment relatif à l'Empereur Trajan (?)

CAG, 30-01, p. 508, 117.

*Lieu de découverte* : Nîmes.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*Traianus*

### Remarques

Fragment d'inscription porte le surnom *Traianus*, le nom usuel de l'empereur Trajan.  
Le cas grammatical est le nominatif.

## La voie provenant de l'Italie et passant par les sommets des Alpes

### Vaison (*Vasio*)

#### 23-[---XLVI]

*CIL*, XII, 5057 = *CIL*, XVII-II, 98.

*Lieu de découverte* : Vaison (*Vasio*).

*Condition de découverte* : Trouvée dans la chapelle de St. Quenin à Vaison-La-Romaine.

*Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -.

*Lieu de conservation* : disparu

Bibl. : J. Sautel, 1926, p. 82 n° 141 ; J. Sautel, 1939, p. 64 n° 31 ; I. König, 1970, n° 89.

**IMP>CAE>NER > D>**

**AVGST> COS ///**

**VIII / / / i //**

**LXVI**

Cette colonne milliaire appartient semble-t-il à la voie partant de l'Italie et passant par les sommets des Alpes et entourer la Rhône. Elle est placée à 61 milles pas d'un point de départ indéterminé. À une époque tardive, la pierre fut déplacée et réutilisée dans la chapelle de St. Quenin puis a disparu. Cette borne date probablement du règne de Trajan ?

# Provinces alpines

## Alpes Maritimae

### Monaco (*Monoecus*)

Colonie phénicienne, la ville consacra un temple à Melkart, surnommé l'Unique (en grec *Monoïkos*, en latin *Monaecus*, d'où le nom de *Portus Herculis Monaeci*, puis de *Monaco*).

#### 24-Borne milliaire

*CIL*, V, 8095= *CAG*, 6, p. 579.

*Lieu de découverte* : Roquebrune-Cap-Martin.

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Colonne.
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

*CCXII / Imp(erator) Caes(ar) I[---] / [---] Traian[us ---] / [---] divi M[---] / [---]NV[ // ]G / [---]L / [---]it[---]ces/ DCI.*

#### Remarques

Cette inscription est brisée en plusieurs fragments dont ne subsistent que quelques lettres. L'intitulé impérial attribue ce texte à Trajan ou l'un des ses descendants.



# Germanies

## Germanie Supérieure

### Nijmegen (*Ulpia Noviomagus*)

25-CIL, III, p. 871, n°29 = CIL, XIII, 8731 = CIL, XVI, 65.

*Lieu de découverte* : Nijmegen (*Batavodurum/Ulpia Noviomagus/Noviomagus*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : Tablette.
- *Matériau* : Bronze.
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Darmstadt.

*Bibl.* : -

*[Imp(erator) Caesar divi Nervae f(ilius) Nerva Traianus? ---] / [--- qui militaverunt ---] / [quorum nomina subscripta sunt ipsis liberis posteris]/que eorum c]ivitatem dedit et conubiu]m cum uxoribus q[uas tunc habuissent cum est ci]vitas iis data a[ut si qui caelibes essent cum iis] quas postea duxissent dumtaxat singuli si[ngulas] / a(n)te d(iem) [ // ] P[u]lli / Q(uinti) Apidi [---].*

*Datation* : 98-117 ? ap. J.-C.

*Remarques*

Si la restitution du texte est correcte, ce fragment de diplôme militaire date du règne de Trajan.

# Bretagne

## Caerleon (*Isca*)

26-RIB-3, 3078

*Lieu de découverte* : Caerleon (*Isca*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* : -

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : -

*Bibl.* : -

[---*Dac*]icus(?) [---] / [--- *tribun*]icia(?) [*potestate* ---].

### *Remarques*

Fragment d'inscription de l'empereur Trajan ou l'un de ses descendants. Les restitutions ne permettent pas de faire des remarques fiables.

## Horncastle (*Banovallum*)

### 27-Inscription monumentale ?

RIB, 2-8, 2504, 19\*

*Lieu de découverte* : Horncastle (*Banovallum*).

*Condition de découverte* : -

*Support* :

- *Nature* : -
- *Matériau* : -
- *Dimensions* : -

*État du monument* :

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

**Lieu de conservation:** -

**Bibl.:** -

*Imp(erator) Caes(ar) Nerva / Traian(us) Aug(ustus), / Germ(anicus), p(ontifex) m(aximus) //*

*L(ucius) Septim(i)us / Severus Per/tinax Aug(ustus) / Emp(erator).*

**Traduction :** « L'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, grand pontife // Lucius Septime Sévère Pertinax Auguste, Empereur ».

**Datation :** Règne de Trajan/règne de Pertinax Auguste

**Remarques**

Il s'agit probablement d'une inscription impériale monumentale comme le démontre la titulature impériale qui est au nominatif. Elle présente la dénomination de l'empereur Trajan sans filiation. La séquence impériale de Pertinax a été rajoutée bien que tard.

### **Pateley Bridge**

**28-RIB-2-1, 2404, 63**

**Lieu de découverte :** Pateley Bridge.

**Condition de découverte :** « Trouvé avant 1885 caché parmi les pierres sur la lande entre Grassington et Pateley Bridge, sans doute où les mines de plomb qui se trouvent au sud de Greenhow Hill, à 3 milles ouest-sud-ouest de Pateley Bridge, au Nord de Yorkshire ».

**Support :**

- *Nature :* -
- *Matériau :* -
- *Dimensions :* -

**État du monument :** -

**Ch. ép. :** -

**Hdl. :** -

**Lieu de conservation :** Aujourd'hui perdu

**Bibl.:** -

*Traianus*

**Remarques**

Fragment d'une inscription dont seul le surnom de l'empereur Trajan subsiste. Elle peut être de l'empereur Trajan ou son descendant, Hadrien.

### York (*Eboracum*)

#### 29-Dédicace à l'empereur Trajan (?)

*EE*, VII, 935 = *RIB*-1, 666.

*Lieu de découverte* : York (*Eboracum*).

*Condition de découverte* : Fragment d'une dalle trouvé en 1879.

#### *Support* :

- *Nature* : Dalle.
- *Matériau* : Grès.
- *Dimensions* : 0,08 x 0,05 m.

*État du monument* : Fragment d'une dalle.

*Ch. ép.* : -

*Hdl.* : -

*Lieu de conservation* : Yorkshire Museum.

*Bibl.*: S. N. Miller, 1928, p.75, n. 33.

[---] Trai[ano? ---] / [--- A]ug(usto?) P[---].

*Datation* : 98-117 ? ap. J.-C.

#### *Remarques*

Dans les dédicaces de l'empereur Trajan, *Aug.* est placé immédiatement après *Traianus*. Mais ainsi ce n'est pas le cas. Parfois le gentilice *Caesar* est placé entre ces deux surnoms à la fin de la séquence impériale, ou l'épithète *Optimus*. Cette dédicace semble-t-il de l'empereur Trajan sans exclure la possibilité de son successeur, l'empereur Hadrien. Le texte au datif ou à l'ablatif.

## Annexe II

### PLANCHES DE LA STATUAIRE

Fig. 1 : *Divus Traianus* d'Italica

Fig.2 : *Divus Traianus* d'Italica

Fig. 3a: *Divus Traianus* de Gadès

Fig. 3b: *Divus Traianus* de Gadès

Fig. 4 : Statue en Bronze de Trajan de Gadès

Fig.5: Statue de Trajan de Baelo Claudia

Fig. 6a : Tête de Trajan de Tarraco

Fig. 6b : Tête de Trajan de Tarraco

Fig. 7a : Tête de Trajan de Tarraco

Fig. 7b : Tête de Trajan de Tarraco

Fig. 8a : Tête de Trajan avec couronne de Tarraco

Fig. 8b : Tête de Trajan avec couronne de Tarraco

Fig. 9a : Tête de Trajan d'Acci

Fig. 9b : Tête de Trajan d'Acci

Fig. 10 : statue cuirassée de Trajan d'Epura

Fig. 11 : statue cuirassée de Trajan d'Epura

Fig. 12a : Trajan d'Aeminium

Fig. 12b : Trajan d'Aeminium

Fig. 13a : Tête de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. 58 a= 30102

Fig. 13b : Tête de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. 58 a= 30102

Fig. 14a : Buste de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 117 = 30154

Fig. 14b : Buste de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 117 = 30154

Fig. 15 a : Buste de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 58b = 30103

Fig. 15b : Buste de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 58b = 30103

Fig. : 16a : Tête de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 58c = 30104

Fig. : 16b : Tête de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 58c = 30104

Fig. 17a-b : Tête de Trajan, Avignon, Musée de Calvet, Inv. 167 A

Fig. 18 : Torse d'une Statue de Trajan ?, Alba-La-Romaine (Ardèche)

Fig. 19a-b : Tête de Trajan de Sousse

Fig. 20 : Relief de Sousse, Char triomphal

Fig. 21 : Statue cuirassée de Trajan d'Utique

Fig. 22 a-b : statue en toge de Trajan de Sabratha

Fig. 23 : Torse d'une Statue cuirassée de Trajan de Madauros



Fig. 1 : *Divus Traianus* d'Italica



Fig.2 : *Divus Traianus* d'Italica

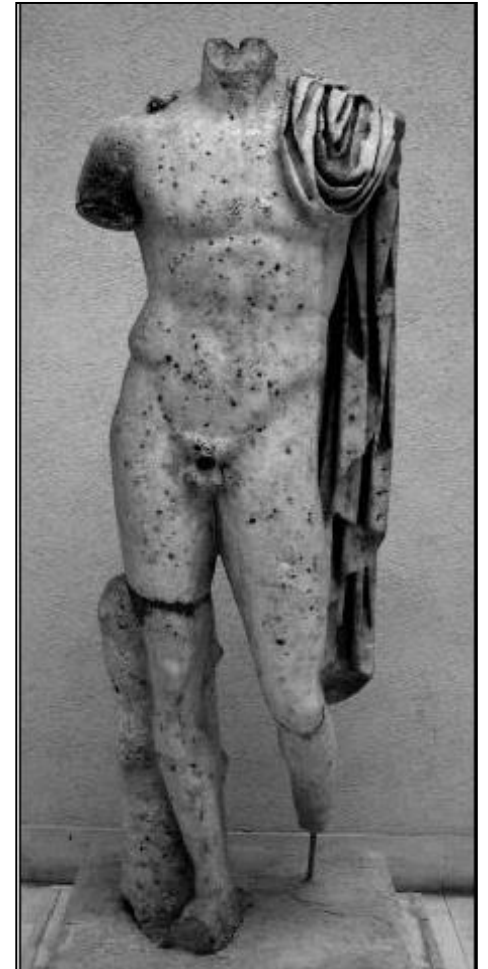


Fig. 3a: *Divus Traianus* de Gadès



Fig. 3b: *Divus Traianus* de Gadès



Fig. 4 : Statue en Bronze de Trajan de Gadès



Fig.5: Statue de Trajan de Baelo Claudia



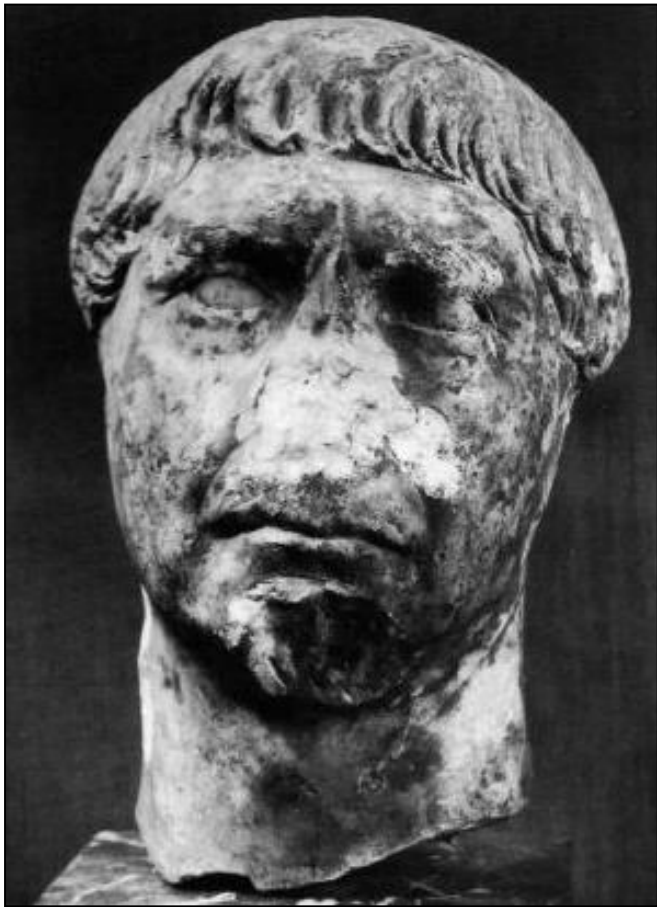


Fig. 6a : Tête de Trajan de Tarraco



Fig. 6b : Tête de Trajan de Tarraco



Fig. 7a : Tête de Trajan de Tarraco



Fig. 9a : Tête de Trajan d'Acci



Fig. 8a : Tête de Trajan avec couronne de Tarraco



Fig. 8b : Tête de Trajan avec couronne de Tarraco

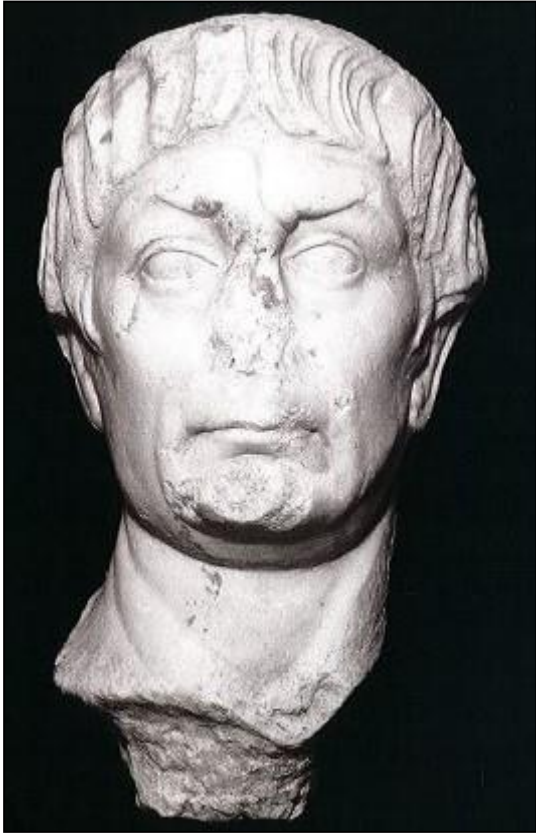


Fig. 9b : Tête de Trajan d'Acci



Fig. 10 : Statue cuirassée de Trajan d'Epora



Fig. 11 : Statue cuirassée de Trajan d'Epora



Fig. 12a : Trajan de Aeminium



Fig. 12 b : Trajan de Aeminium

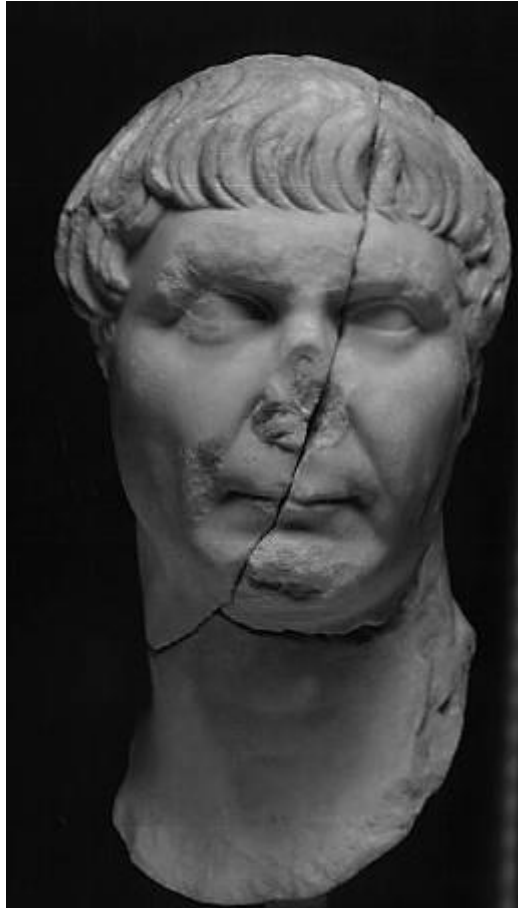


Fig.: 13a: Tête de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. 58 a= 30102



Fig. 13b : Tête de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. 58 a= 30102

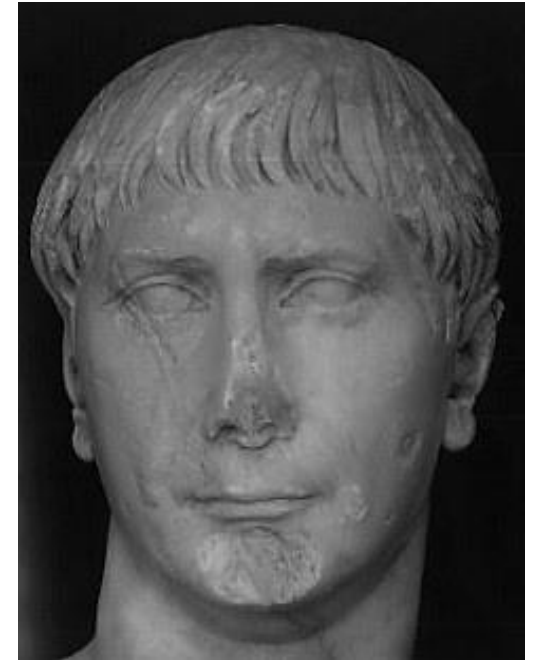


Fig. 15b : Buste de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 58b = 30103



Fig.: 14b: Buste de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 117 = 30154



Fig. 15a : Buste de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 58b = 30103

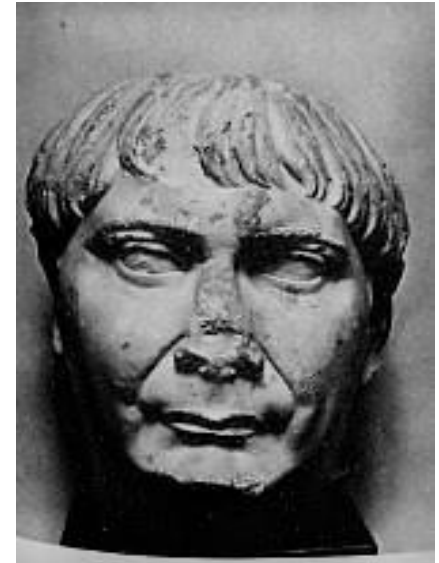


Fig. 17a-b:  
Tête de Trajan, Avignon, Musée de Calvet

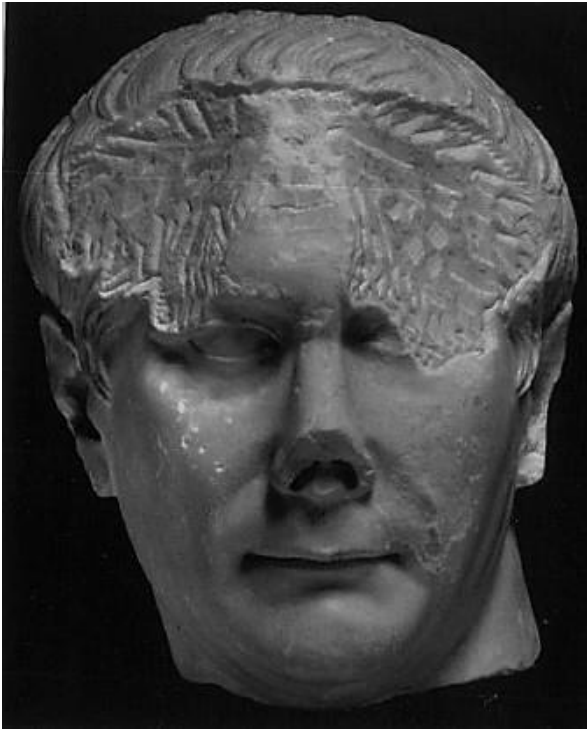


Fig. 16a : Tête de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 58c = 30104



Fig. 16b : Tête de Trajan, Toulouse, Saint-Raymond, Inv. Ra. 58c = 30104



Fig. 18 : Torse d'une Statue de Trajan ?, Alba-La-Romaine (Ardèche)



Fig. 19a : Tête de Trajan de Sousse

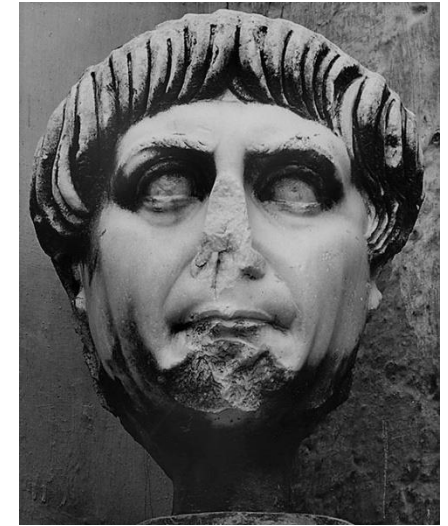


Fig. 19 b : Tête de Trajan de Sousse





Fig. 20 : Relief de Sousse, Char triomphal



Fig. 21 : Statue cuirassée de Trajan d'Utique

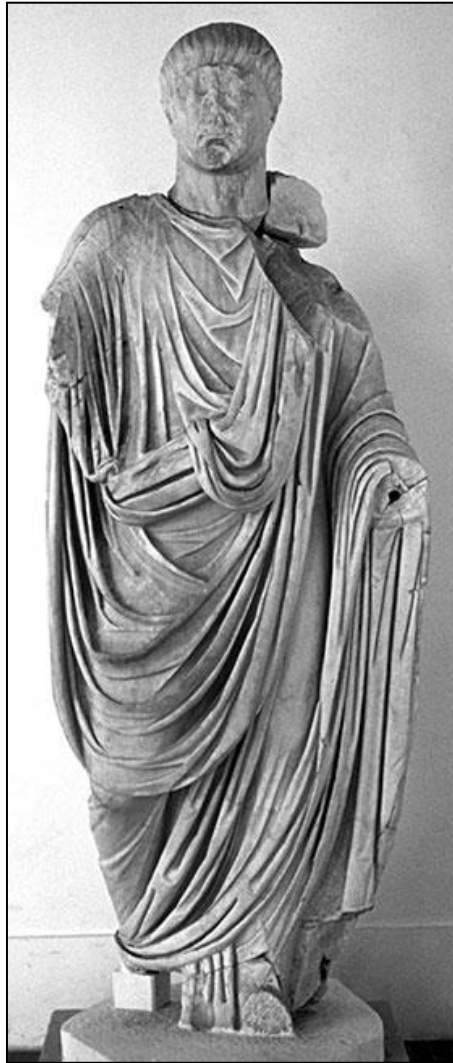


Fig. 22 a : statue en toge de Trajan de Sabratha



Fig. 22b : statue en toge de Trajan de Sabratha



Fig. 23 : Torse d'une Statue cuirassée de Trajan de Madauros

## TABLE DES MATIERES (VOLUME II)

### Volume II : catalogue d'Epigraphie et Statuaire

Présentation du catalogue .....	316
<b>AFRIQUE ROMAINE</b>	
<b>AFRIQUE PROCONSULAIRE</b>	
Annaba ( <i>Hippo Regius</i> ).....	320
Borj Hellal .....	323
Carthage ( <i>Karthago</i> ).....	324
Chemmakh .....	327
Chimtou ( <i>Simitthus</i> ) .....	329
Constantine ( <i>Cirta</i> ).....	331
Djemila ( <i>Cuicul</i> ) .....	334
Djerba ( <i>Meninx</i> ).....	338
Dougga ( <i>Thugga</i> ) .....	340
Fedj Bou Kahil .....	342
Gafsa ( <i>Capsa</i> ) .....	334
Guelma ( <i>Calama</i> ) .....	346
Hr. Besseriani ( <i>Nigrenses Maiores</i> ) .....	353
Hr. Bir Afou .....	357
Hr. Bir Magra ( <i>Thibica</i> ) .....	358
Hr. Botria ( <i>Acholla</i> ) .....	360
Hr. Embarek Ben Sla .....	362
Hr. el-Kasbat ( <i>Thuburbo Maius</i> ) .....	363
Hr. Ksour Dzemda ( <i>Semta</i> ) .....	367
Hr. Mettich ( <i>Villa Magna, Mappalia Siga</i> ) .....	370
Hr. Sbiba ( <i>Sufes</i> ) .....	372
Hr. Tebrûri .....	373
Jebel Oust .....	374
Khamissa ( <i>Thubursicu Numidarum</i> ) .....	376
Krib ( <i>Musti</i> ) .....	388
Lambèse ( <i>Lambaesis</i> ) .....	390
Lebda ( <i>Lepcis Magna</i> ) .....	392
Lemta ( <i>Leptiminus</i> ) .....	402
Lorbeus ( <i>Lares</i> ) .....	403
Makthar ( <i>Mactaris</i> ) .....	405
M'daourouch ( <i>Madauros</i> ) .....	412
Msaken ( <i>Vzae</i> ?) .....	415
Oudhna ( <i>Vthina</i> ) .....	417
Sabratha ( <i>Sabratha</i> ) .....	418
Sidi Salem Bou Ghrara ( <i>Gigthis</i> ) .....	420
Skikda ( <i>Rusicade</i> ) .....	422
Sousse ( <i>Hadrumentum</i> ) .....	424

Taoura ( <i>Thagura</i> ) .....	429
Timgad ( <i>Thamugadi</i> ) .....	430
Utique ( <i>Utica</i> ) .....	438
<b>Bornes milliaires</b>	
La voie <i>Capsa – Turris Tamalleni</i> .....	442
La voie <i>Theveste - Hippo Regius</i> .....	446
La voie <i>Theveste- Lambaesis</i> .....	448
La voie <i>Theveste – Thelepte</i> .....	453
La route <i>Theveste- Gatal</i> .....	456
La voie <i>Ad Maiores –Thabudeos</i> .....	457
<b>Bornes limites</b>	
Délimitation du territoire des Musulames .....	460
Délimitation des territoires des <i>Nybganii</i> et des <i>Tacapitani</i> .....	478
Délimitation du territoire des <i>Arzosei</i> .....	480
Délimitation du territoire des <i>Suburbures</i> .....	481
Délimitation d'un/des territoires indéterminés .....	484
<b>MAURETANIE CESARIENNE</b>	
Cherchel ( <i>Iol-Caesarea</i> ) .....	487
Sétif ( <i>Sitifis</i> ) .....	490
<b>Bornes milliaires</b>	
La voie <i>Tasacora – Ad Regias</i> .....	493
<b>MAURETANIE TINGITANE</b>	
Oualili ( <i>Volubilis</i> ) .....	497
Sidi Ali Ben Ahmed ( <i>Thamusida</i> ) .....	499
Sidi Ali Bou Djenoun ( <i>Banasa</i> ) .....	501
Tanger ( <i>Tingi</i> ) .....	508
<b>PROVINCES IBERIQUES</b>	
<b>Bétiques</b>	
Azuaga ( <i>Municipium Flavium V(...)</i> ) .....	512
<i>Baelo Claudia</i> (Bolonia) .....	517
Cauche el Viejo ( <i>Aratispi</i> ) .....	520
Cerro del Castellón ( <i>Singilia Barba</i> ) .....	521
Córdoba ( <i>Corduba</i> ) .....	522
Dehesa de la Fantasía ( <i>Saepo</i> ) .....	524
Fuente Obejuna ( <i>Mellaria</i> ) .....	526
Fuente-Tójar ( <i>Iliturgicola</i> ) .....	528
Guadix ( <i>Acci</i> ) .....	530
Montoro ( <i>Epora</i> ) .....	532
Sancti Petri .....	535
Santiponce ( <i>Aelia Italica</i> ) .....	539
Valle d'Abdalajís ( <i>Nescania</i> ) .....	548
Zambra ( <i>Cisimbrium</i> ) .....	549

<b>BORNES MILLIAIRES</b>	
Voie côtière .....	551
<i>Via Augusta</i> .....	552
<b>LUSITANIE</b>	
Alcántara ( <i>Pons Alcantarensis</i> ) .....	556
Cabeço de Lameirão ( <i>Vicus Veniensis</i> ) .....	559
Cáceres ( <i>Norba Caesarina</i> ) .....	560
Coimbra ( <i>Aeminium</i> ) .....	562
Mérida ( <i>Augusta Emerita</i> ) .....	564
Ponte de Sor .....	566
<b>BORNES MILLIAIRES</b>	
<i>Via la Plata</i> .....	568
<i>Via Pax Iulia-Baesurius/Esuris</i> .....	600
<b>ESPAGNE CITERIEURE</b>	
Almedina ( <i>Mentesa Oretanorum</i> ) .....	602
Badalona ( <i>Baetulo</i> ) .....	603
Bande ( <i>Aquis Querquennis</i> ) .....	604
Barcelona ( <i>Barcino</i> ) .....	606
Braga ( <i>Bracara Augusta</i> ) .....	608
Denia ( <i>Dianium</i> ) .....	609
Isona ( <i>Aeso</i> ) .....	611
Medinaceli ( <i>Occilis</i> ) .....	614
Puebla de Trives .....	615
S. José de Caldelas .....	617
Ségovie ( <i>Segovia</i> ) .....	618
Tarragona ( <i>Tarraco</i> ) .....	619
Valence ( <i>Valentia</i> ) .....	625
<b>BORNES MILLIAIRES</b>	
<i>Via Nova : Bracara-Asturica</i> (XVIII de l' <i>It. Ant.</i> ).....	627
<i>Caesaraugusta-Asturica</i> (XXVII de l' <i>It. Ant.</i> ) .....	629
Voie Tordomar –Camino de Manciles, Lerma ( <i>Mancellus</i> ) .....	636
Voie <i>Caesaraugusta-Emerita Augusta</i> .....	638
Voie <i>Castulo-Acci</i> .....	641
Voie <i>Castulo-Saetabis</i> .....	643
Voie <i>Carthago Nova-Complutum</i> .....	644
<i>Via Augusta</i> : tronçon de Trayguera à Tortosa .....	649
Voie <i>Bracara- Asturica</i> (XVII de l' <i>It. d'Ant.</i> ) .....	651
Voie de <i>Bracara-Tongobriga-Emerita Augusta?</i> .....	654
Voie dan les Îles Baléares .....	656

## GAULES

### GAULE NARBONNAISE

Alba-La-Romaine ( <i>Alba Helviorum</i> ) .....	660
Albens ( <i>Albinnum</i> ) .....	661
Carpentras ( <i>Colonia Iulia Carpentorate</i> ) .....	663
Martres-Tolosane .....	665
Narbonne ( <i>Narbo</i> ) .....	671
Nîmes ( <i>Nemausus</i> ) .....	672
Vienne ( <i>Vienna</i> ) .....	677

### BORNES MILLIAIRES

Voie <i>Colonia Iulia Equestris/Noviodunum – Genava</i> .....	678
---	-----

### AQUITAINE

Graufesenque ( <i>Condatomagus</i> ) .....	681
Saint-Bertrand-de-Comminges ( <i>Lugdunum Convenarum</i> ) .....	682

### BORNES MILLIAIRES

Voie de <i>Burdigala</i> (Bordeaux) - <i>Limonum</i> (Poitiers) .....	685
Voie <i>Aregenua - Noviomagus</i> .....	687
Voie <i>Lugdunum – Augustonemetum</i> .....	688
Voie <i>Lugdunum – Divona- Tolosa</i> .....	690

### GAULE LYONNAISE

Autun ( <i>Augustodunum</i> ) .....	693
Lyon ( <i>Lugdunum</i> ) .....	694
Nantes ( <i>Portus Namnetum</i> ) .....	697
Paris ( <i>Lutecia</i> ) .....	698
Sens ( <i>Agedincum</i> ) .....	699

### BELGIQUE

Donon .....	702
Flémalle .....	703

### BORNES MILLIAIRES

Voie <i>Lugdunum – Mogontiacum</i> .....	705
Voie <i>Lousanna-Gesoriacum-Boninia</i> .....	706
Voie <i>Lugdunum - Colonia Augusta Treverorum – Mogontiacum</i> .....	707

### PROVINCES ALPINES

#### ALPES GRAIAE

Aime ( <i>Axima</i> ) .....	710
-----------------------------	-----

#### ALPES POENINAE

Martigny ( <i>Octodurus</i> ) .....	712
-------------------------------------	-----

### PROVINCES DANUBIENNES

#### NORIQUE

Celje ( <i>Celeia</i> ) .....	715
Tulln/Donau ( <i>Comagena/Comagenis</i> ) .....	717
Wels ( <i>Ovilava</i> ) .....	718

### BORNES MILLIAIRES

Voie <i>Celeia – Virunum</i> .....	720
<b>RHÉTIE</b>	
Ebingen .....	724
Ehingen .....	725
Künzing ( <i>Quintana</i> ) .....	726
Regensburg ( <i>Castra Regina</i> ) .....	727
Straubing ( <i>Sorviodurum</i> ) .....	729
Weißenburg ( <i>Biriciana</i> ) .....	731
<b>GERMANIES</b>	
<b>GERMANIE SUPERIEURE</b>	
Avenches ( <i>Aventicum</i> ) .....	735
Baden-Baden ( <i>Aquae / Civitas Aquensis</i> ) .....	737
Brohl .....	738
Mainz ( <i>Mogontiacum</i> ) .....	739
Nyon ( <i>Noviodunum</i> ) .....	741
Strasbourg ( <i>Argentorate</i> ) .....	742
Wiesbaden ( <i>Aquae Mattiacorum</i> ) .....	743
<b>BORNES MILLIAIRES</b>	
Voie <i>Vesontio-Epamanduodurum</i> .....	747
Voie <i>Ad Fines-Mogontiacum</i> .....	749
Voie des Champs Décumates : <i>Mogontiacum-Vindonissa</i> .....	750
Voie <i>Mogontiacum-Lugdunum Batavorum</i> .....	751
<b>GERMANIE INFERIEURE</b>	
Cologne ( <i>Colonia Claudia Ara Agrippinensium</i> ) .....	754
Cuijk ( <i>Ceuclum</i> ) .....	755
Elst .....	756
Kalkar ( <i>Burginatum</i> ) .....	758
Remagen ( <i>Rigomagus</i> ) .....	759
Roomburg ( <i>Matilo</i> ) .....	761
Valkenburg ( <i>Cingula-Praetorium Agrippinae</i> ) .....	762
Xanten ( <i>Castra Vetera</i> ) .....	763
<b>BORNES MILLIAIRES</b>	
Voie <i>Mogontiacum –Lugdunum Batavorum</i> .....	764
<b>BRETAGNE</b>	
Caerleon ( <i>Isca Silurum</i> ) .....	767
Castell Collen .....	768
Chester ( <i>Deva</i> ) .....	769
Chesterholm ( <i>Vindolanda</i> ) .....	770
Gelligaer .....	771
Great Dunham .....	773
Lancaster .....	774
Londres ( <i>Londinium</i> ) .....	775
Malpas .....	776
Middlewich ( <i>Salinae</i> ) .....	778



Sydenham .....	779
York ( <i>Eboracum</i> ) .....	781
Provenance incertaine .....	783
Annexe I : Inscriptions d'identification incertaine .....	786
Annexe II : planches de la Statuaire .....	812